Archeo
consultant

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN CORRIDOR VÉLO SUR LA 4E AVENUE, LIMOILOU, QUÉBEC



Permis 24-ARCO-05
Détenteur : Jérémy Gribaut

2025-02-19

FINAL

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN CORRIDOR VÉLO SUR LA 4E AVENUE, LIMOILOU, QUÉBEC

SOUMIS À :

Ville de Québec

18, rue Donnacona

Québec (QC) G1R 3Y7

SOUMIS PAR :

Archéoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR :

JÉRÉMY GRIBAUT, M. A.

Archéologue

Archeoconsultant inc.

VÉRIFIÉ PAR :

FRANÇOIS GUINDON, Ph. D.

Archéologue principal

Archeoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0

Téléphone : (418) 409-7455

info@archeoconsultant.ca

www.archeoconsultant.ca



Page couverture : Préparation pour l'installation du nouveau pylône, avant l'excavation, vers le sud

SOMMAIRE EXÉCUTIF

La Ville de Québec a retenu les services d'Archéoconsultant Inc. pour la réalisation d'une supervision archéologique dans le cadre de travaux d'aménagement d'un corridor de vélo. Les travaux avaient lieu sur la 4e avenue, entre la rue des Bouleaux Est et la 25e rue, dans le quartier Limoilou. Ils se sont déroulés les 30 septembre et 9 octobre 2024 sous la supervision d'un archéologue au terrain.

Objectifs

La supervision avait pour objectif de déterminer si des vestiges archéologiques étaient présents dans les limites de l'aire visée par le projet. Le cas échéant, la supervision devait aussi permettre d'arrêter les travaux, d'évaluer les vestiges, ainsi que d'estimer l'impact du projet sur ceux-ci. Des mesures d'atténuation devaient aussi être proposées.

Résultats

Quelques débris ont été trouvés en contextes remaniés. Cependant, aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été faite. Le sol parait d'ailleurs avoir été fortement bouleversé, incluant les niveaux supérieurs de la séquence naturelle qui semblent avoir été arasés.

Valeur patrimoniale et risque d'impact

La valeur patrimoniale des vestiges observés est très faible. Le risque d'impact du projet sur la ressource archéologique est donc aussi très faible.

Recommandations

L'entrepreneur a pu procéder sans précaution supplémentaire par rapport au patrimoine archéologique. Aucune autre précaution n'est recommandée pour l'aire supervisée.

Malgré le faible risque, des découvertes archéologiques restent possibles. Si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Archéoconsultant inc.

Jérémy Gribaut, M. A.	Archéologue responsable –supervision au chantier et rédaction du rapport
François Guindon, Ph. D.	Archéologue coordonnateur – coordination, aide à la rédaction et contrôle qualité
Édith Bergeron, M. Sc.	Géomaticienne – géomatique et arpentage
Éloïse St-Pierre, M. A.	Archéologue assistante – aide à la rédaction de la section environnementale
Jonathan Caron, B. A.	Technicien archéologue – mise au propre des relevés stratigraphiques

Ville de Québec

Caroline Parent	Archéologue
Marc-Antoine Verville	Chargé de projet
Samuel Brochu	Ingénieur

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF iii
ÉQUIPE DE PRODUCTION iv
TABLE DES MATIÈRES v
LISTE DES ILLUSTRATIONS vi
LISTE DES CARTES vi
LISTE DES TABLEAUX vi
1. INTRODUCTION 1
    1.1. Résumé du projet 1
    1.2. Objectifs et portée de l'étude 1
    1.3. Structure du rapport 1
2. MÉTHODOLOGIE 3
    2.1. Recherche documentaire 3
    2.2. Supervision des travaux 3
    2.3. Consignation des données 4
    2.4. Traitement des artefacts 4
3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL 5
    3.1. Environnement 5
    3.2. Histoire culturelle et patrimoine 9
4. RÉSULTATS 20
    4.1. Opération 1 20
    4.2. Opération 2 20
5. CONCLUSION 24
6. RÉFÉRENCES 25

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Vue générale de la section sous supervision (opération 2), vers le sud 6
Figure 2 : Profil de dénivelé de l'aire d'étude, coupe transversale (en rouge) au fleuve Saint-Laurent 7
Figure 3 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 ans AA (Lamarche 2005) 9
Figure 4 : Carte de la région de Québec montrant l'aire à l'étude en rouge (Champlain 1608) .. 17
Figure 5 : Répartition des villages aux environs de Charlesbourg en 1709 (Crédit : Ville de Québec 2007) 18
Figure 6 : Le lot 725 du village de Gros-Pin (en rouge), entre 1924 et 1929 (Tremblay et Hamel 1929 dans Lizotte 2019) 19
Figure 7 : Photographie aérienne montrant le lot cadastral 725 en 1948 (Inconnu 1948) 19
Figure 8 : Opération 1 – vue générale, vers le sud 21
Figure 9 : Opération 1 – profil stratigraphique, vers l'ouest 21
Figure 10 : Opération 2 – vue générale, vers le sud 21
Figure 11 : Opération 2 – profil stratigraphique, vers l'ouest 21
Figure 12 : Relevés stratigraphiques des opérations 1 et 2 22

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances 2
Carte 2 : Résultats de la supervision archéologique 23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sommaire des résultats 20
Tableau 2 : Opération 1 – séquence de lots 20
Tableau 3 : Opération 2 – séquence de lots 21

1. INTRODUCTION

La Ville de Québec a retenu les services d'Archéoconsultant inc. pour la réalisation d'une supervision archéologique dans le cadre de travaux d'aménagement d'un corridor vélo sur la 4e avenue, entre la rue des Bouleaux Est et la 25e rue, dans le quartier Limoilou (carte 1). L'emprise du projet est toutefois plus large que cet espace sous supervision.

1.1. Résumé du projet

Les travaux faisant l'objet de la supervision impliquaient des aménagements de surface et des excavations, ainsi que l'installation d'une base de béton pour un lampadaire et l'enfouissement d'un câble optique. Ceux-ci présentaient un risque de découvertes en raison de la proximité de l'ancien cimetière de Gros-Pin, actif de 1847 à la fin du XIXe siècle.

1.2. Objectifs et portée de l'étude

La supervision couvrait un espace approximatif de 1 720 m^2 (carte 1). Elle devait permettre de déterminer si des vestiges archéologiques étaient présents dans les limites de l'aire visée par le projet. En cas de découverte, la supervision permettait d'arrêter les travaux, d'évaluer les vestiges et l'impact du projet sur ceux-ci. Des mesures d'atténuation devaient aussi être formulées.

1.3. Structure du rapport

Suivant l'introduction, la seconde section détaille la méthodologie employée pour la supervision. La troisième présente un aperçu de l'histoire environnementale et culturelle de l'aire d'étude. La quatrième section présente les résultats de la supervision. La dernière section fait office de conclusion et estime le risque d'impact du projet sur les vestiges recensés. Elle propose aussi des recommandations relatives aux mesures d'atténuation d'impact à appliquer.

Le dossier numérique contient toute la documentation technique, notamment les fichiers cartographiques vectoriels, les photographies, le catalogue photo, ainsi qu'une version PDF du présent rapport.





Projet d'aménagement d'un corridor vélo sur la 4e avenue, Limoilou, Québec

Localisation de l'aire à l'étude et synthèse des connaissances

Aire à l'étude

Zone d'information archéologique

Chemin de fer

Sources
Archéoconsultant 2024, MCC-ISAQ 2024,
Ressources naturelles Canada - Série Canvec 2019,
Communauté métropolitaine de Québec 2021

Nad83 MTM fuseau 7

0 100 200 m

1:6 000

Réalisé par E.Bergeron
Validé par F. Guindon, archéologue

2024-11-19

Archeo consultant

Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances

2. MÉTHODOLOGIE

La supervision archéologique comprend cinq composantes essentielles, soit la recherche documentaire, la supervision des travaux au terrain, la consignation des données et le traitement des artefacts.

2.1. Recherche documentaire

Différentes sources ont été consultées afin de répertorier et localiser toutes les interventions archéologiques, études de potentiel archéologique, vestiges et aménagements de l'aire d'étude et ses environs.

Les sources suivantes ont été consultées :

- Documentation fournie par le client
- Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)
- Bibliothèque numérique en archéologie
- Publications sur l'histoire et l'archéologie régionale

Les informations relatives à l'environnement naturel contemporain et ancien ont aussi été recueillies afin de définir l'histoire environnementale de l'aire étudiée. Les sources suivantes ont été consultées pour documenter l'environnement naturel :

- Infrastructure géomatique ouverte (IGO) données écoforestières
- Système d'information géominière (SIGÉOM)
- Publications sur l'histoire environnementale et l'environnement contemporain de la région

2.2. Supervision des travaux

La supervision archéologique a eu lieu pendant la phase de construction de l'entrepreneur. Les enregistrements ont été organisés en opérations 1 et 2, selon le système d'enregistrement Tikal. L'archéologue agissait à titre d'observateur et pouvait interrompre brièvement les travaux en contexte de découverte, afin de procéder à des enregistrements et évaluations sommaires.

2.3. Consignation des données

Les données étaient recueillies en utilisant le système Tikal. Elles étaient consignées au carnet de notes du responsable de l'intervention et de l'assistante, ainsi que sur les fiches d'enregistrement numériques de la plate-forme Axyz d'Archéoconsultant. Les artefacts devaient être recueillis par lot et accompagnés d'une étiquette de provenance.

Les relevés photographiques étaient faits à partir de la plate-forme numérique Axyz. Les informations de catalogage comprenaient le code Borden ou le code temporaire, la latitude, la longitude, l'orientation cardinale, la zone, la date et une description. Des séquences stratigraphiques témoins étaient relevées de façon ponctuelle dans les excavations de l'entrepreneur. L'environnement était aussi décrit. Tous les vestiges structurels (aménagement, fondation, bâtiment, etc.) devaient aussi faire l'objet d'un relevé photographique détaillé.

Les informations de localisations étaient enregistrées à l'aide de deux types d'appareils, soit une station d'arpentage de type DGPS RTK et un niveau laser de précision. Le premier sert à relever la position X, Y, Z des vestiges de structures et des limites de profils stratigraphiques. Le second appareil sert à relever les limites verticales de lots, selon l'axe Z. Il sert du même coup à produire les profils stratigraphiques.

2.4. Traitement des artefacts

Aucun artefact n'a été récolté.

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

L'aire à l'étude a connu une riche succession d'événements qui ont façonné son patrimoine archéologique. Les principales composantes de cette histoire, présentée dans les pages qui suivent, incluent les changements à l'environnement naturel et aux sociétés qui ont occupé le territoire.

3.1. Environnement

L'environnement contemporain et ancien peut nous aider à comprendre les facteurs naturels qui ont influencé l'occupation humaine à travers le temps.

3.1.1. Environnement contemporain

L'aire d'intervention se situe dans un secteur résidentiel de l'arrondissement Limoilou, à Québec. Elle comprend une section de la 4e avenue, entre l'intersection de la rue des Bouleaux-Est et de la 25e rue. Le relief forme une cuvette, interrompue au centre par un viaduc ferroviaire (figure 2). Le sol présente un taux d'humidité élevé, probablement en raison de la cuvette dans laquelle la route a été aménagée (Gouvernement du Québec 2024). L'endroit se compose d'une rue asphaltée bordée de trottoirs et de talus aménagés. On y trouve des zones herbeuses, des arbustes et des arbres feuillus de différentes tailles. Un muret sépare chaque trottoir des espaces herbacés adjacents (figure 1).

Selon la classification de Köppen-Geiger, le climat est continental humide (Dbf), caractérisé par des étés chauds et des hivers froids. L'espace se trouve également dans le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul, où prédominent les espèces feuillues, comme l'érable à sucre, les tilleuls, les frênes blancs, les cerisiers, les ostryers, les hêtres et les bouleaux jaunes (Ministère des ressources naturelles et Forêts 2022). La limite nord, où le relief devient plus accidenté, est davantage propice aux érablières à bouleaux jaunes et à la bétulaie jaune à sapin. Le bord du fleuve présente une alternance de falaises et de terrasses marines, tandis que le relief de la région demeure globalement plat.

La faune est diversifiée dans les boisés de la région. On y retrouve, entre autres, l'orignal, le cerf de Virginie, le porc-épic, le lièvre et la sauvagine. Le Saint-Laurent, à la hauteur de Québec, est reconnu comme une aire de concentration d'oiseaux aquatiques. Les oies, les bernaches et les canards y abondent. Le fleuve Saint-Laurent est aussi une riche source de ressources halieutiques. Le saumon, le bar, la barbue et l'esturgeon sont parmi les espèces que l'on pêchait autrefois. Au XVIIe siècle, le phoque

commun était également chassé et l'anguille était exploitée aux environs (M. Côté 1996; Héroux 1996).

Le sol est formé de dépôts marins sableux et le sous-sol géologique fait partie de la province de la Plate-forme du Saint-Laurent. La formation géologique des Fonds, datant de l'Ordovicien, englobe l'aire d'intervention. On y retrouve principalement de l'ardoise et de l'ardoise dolomitique. Ces types de pierres auraient pu être exploités durant la paléohistoire[1] (Bourque 2010; Ministère des Ressources naturelles et Forêts 2024).



Figure 1 : Vue générale de la section sous supervision (opération 2), vers le sud

[1] Le mot « paléohistoire » est utilisé en remplacement de « préhistoire ». Le terme proposé est plus respectueux de l'histoire autochtone précédant l'arrivée européenne en Amérique puisque « préhistoire » implique que les peuples autochtones n'avaient pas d'histoire avant les Européens. Cette notion est évidemment fausse et l'archéologie contribue à documenter le passé riche et ancien des premiers peuples du continent. Dans le même esprit, l'expression « période coloniale » remplace celle de « période historique » puisque la colonisation est le véritable fait marquant de l'arrivée européenne et de sa présence continue depuis le XVI^{e} siècle. Dans le même esprit, la terminologie divisant les groupes d'occupants en autochtone et allochtone est ici préférée à autochtone et euroquébécois. L'appellation « euroquébécois » tend à nier l'existence de groupes allochtones non européens à travers l'histoire coloniale du pays. Le terme « allochtone » est donc ici plus inclusif et respectueux de la diversité culturelle de la province.

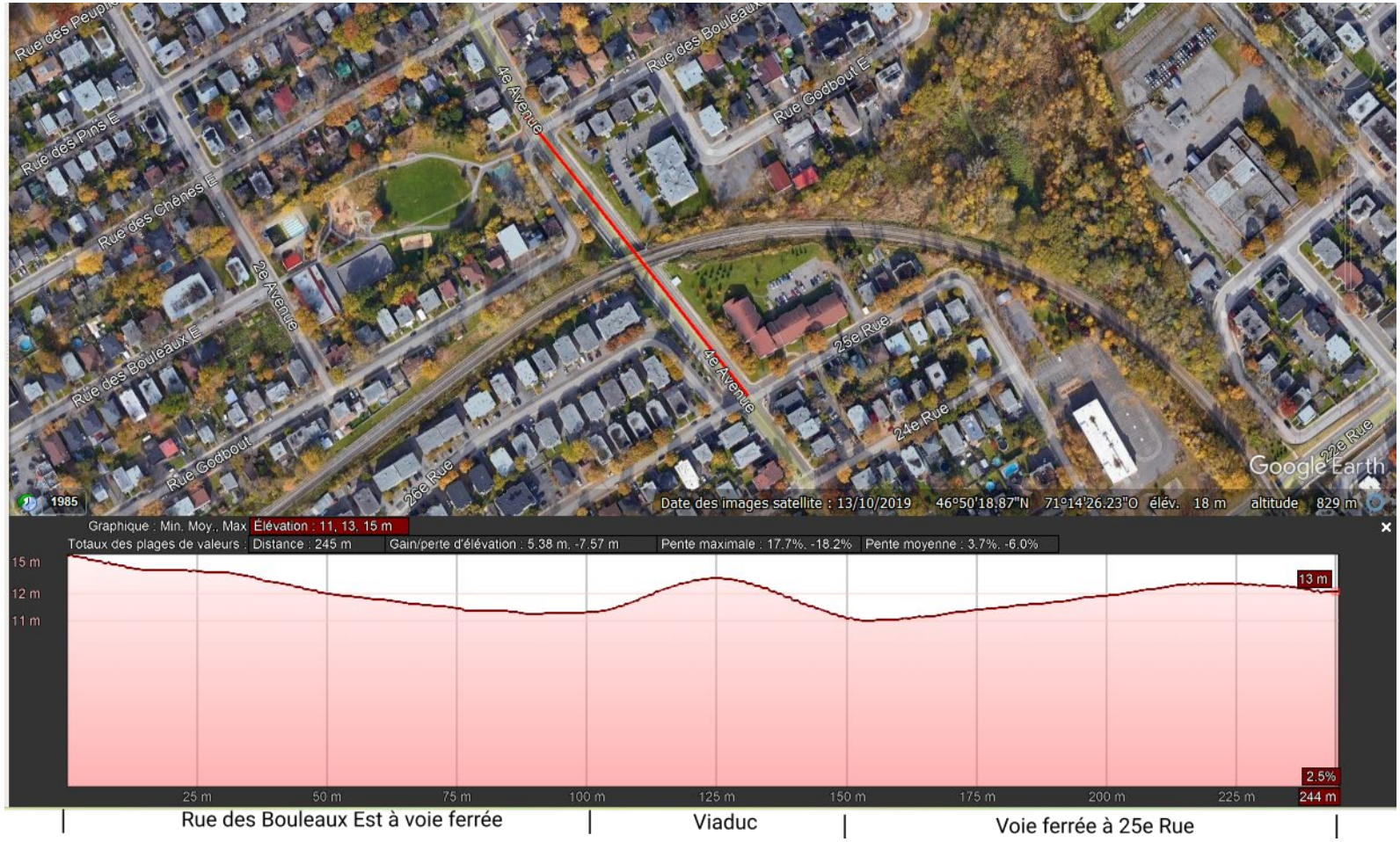


Figure 2 : Profil de dénivelé de l'aire d'étude, coupe transversale (en rouge) au fleuve Saint-Laurent

3.1.2. Environnement ancien

Le premier prérequis à l'occupation humaine du territoire est la libération des terres de l'Inlandsis laurentidien – large calotte glaciaire qui a recouvert l'Amérique du Nord pendant une centaine de milliers d'années jusqu'à l'Holocène. Un lent réchauffement climatique, entamé il y a 20 000 ans, se conclut par la fonte graduelle du glacier. Celle-ci se traduit par la formation de la mer de Champlain, une énorme étendue d'eau salée qui ennoie l'actuelle vallée du Saint-Laurent. Alors que le relèvement isostatique se poursuit, vers 9 800 ans avant aujourd'hui (AA), la mer de Champlain se vide et laisse place à un large lac d'eau douce – le lac à Lampsilis. Le proto-Saint-Laurent se met en place dès 8 000 ans AA et vers 7 000 ans AA, le niveau fluvial est similaire à celui d'aujourd'hui, mais quelques fluctuations mineures sont tout de même documentées. Les eaux du proto-Saint-Laurent se sont stabilisées il y a environ 1 000 ans (figure 3) (Dionne 2001; Lamarche 2011).

L'évolution du climat des derniers millénaires est extrapolée depuis les données polliniques disponibles. À la suite de la fonte du glacier, c'est un paléoclimat périglaciaire plus froid que l'actuel et une végétation de toundra herbacée qui règnent dans le sud du Québec. Pendant l'Holocène inférieur (11 500 à 8000 ans AA), la toundra devient arbustive, puis une pessière noire lui succède. Entre 8 000 et 4 500 ans AA, le continent connait une période de réchauffement et la pessière est remplacée par une sapinière à bouleau blanc. Autour de 6 000 ans AA, le domaine de l'érablière est établi dans la région de Québec et perdure, bien que sa composition évolue. Un léger refroidissement s'entame vers 4 000 ans AA et se poursuit jusqu'à l'époque industrielle. Au tournant du quatrième millénaire AA, le noyer cendré, le caryer, le hêtre et le pin font, entre autres, partie des érablières du Sud québécois. La composition forestière d'aujourd'hui s'est constituée lors des deux derniers millénaires avant l'actuel (M. Côté 1996; Richard et Grondin 2009).

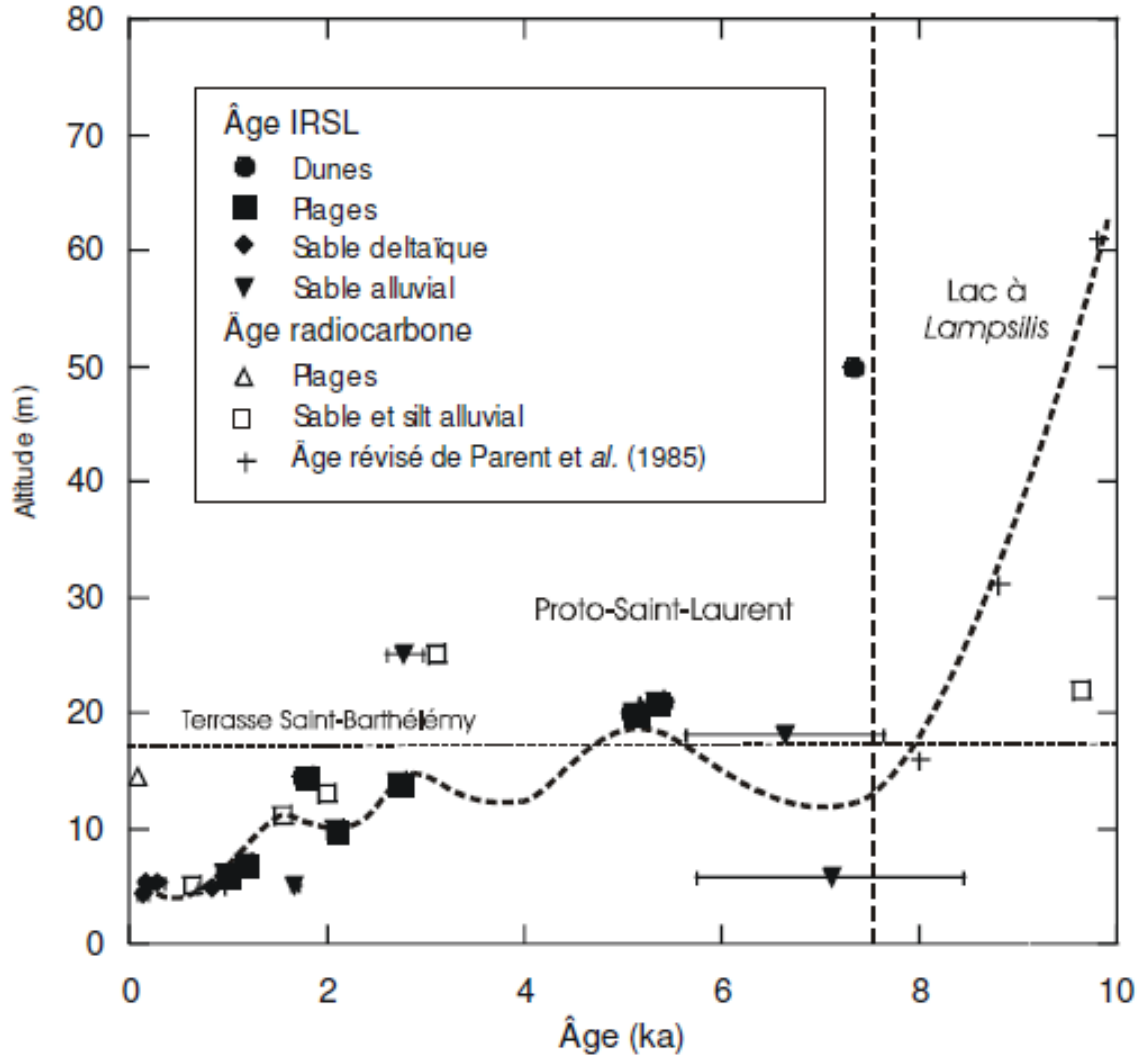


Figure 3 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 ans AA (Lamarche 2005)

3.2. Histoire culturelle et patrimoine

La brève histoire culturelle régionale qui suit s'intéresse principalement aux changements dans le mode d'occupation des terres et à l'identité des occupants depuis la paléohistoire. Notons d'emblée qu'aucun site archéologique n'est répertorié dans un rayon de 1 km de l'aire d'étude. Le manque relatif de recherches sur le terrain pourrait expliquer cette absence (carte 1).

3.2.1. Occupation autochtone

Les sites autochtones de la paléohistoire consistent le plus souvent en des restes de campements enfouis à faible profondeur. Ceux-ci se présentent sous la forme de composantes d'habitations, comme des foyers, fosses, dépotoirs,

traces de piquets et artefacts. D'autres lieux sont associés à l'exploitation de matières premières tels que l'extraction de la pierre dans des affleurements rocheux. Les lieux à caractère rituel, comme les sépultures et les sites rupestres, sont plus rares.

La nature fugace de ces traces s'explique par le mode de vie des sociétés autochtones et par les problèmes de conservation des vestiges. Ce qui nous reste est le plus souvent la portion non dégradable, comme les artefacts lithiques et céramiques. Les restes osseux carbonisés et les structures de combustion sont aussi communs. Ces vestiges nous permettent tout de même d'observer des transformations importantes dans le mode de vie des occupants autochtones à travers le temps.

La paléohistoire du Québec méridional, espace englobant le territoire de la ville de Québec, est généralement découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Chacune se distingue principalement par les schèmes d'établissement, les stratégies de subsistance et la culture matérielle.

Paléoindien

Les premières incursions sur le territoire québécois remontent à la période paléoindienne qui se décline en deux sous-périodes.

Le Paléoindien ancien (12 500 – 10 000 ans AA) demeure mal connu au Québec puisque très peu de sites datant de cette période ont été identifiés jusqu'à présent. Les pointes de projectiles à cannelure sont les marqueurs types du Paléoindien ancien et seul le site Cliche-Rancourt, près du lac Mégantic, a livré ce type de pointe (Claude Chapdelaine 2007; 2012). La rareté des occupations du Paléoindien ancien s'explique par le fait que la majeure partie de la province était peu ou pas hospitalière à la présence humaine au début de l'Holocène. De plus, les berges de la vallée du Saint-Laurent ont longtemps été ennoyées et seules les terres émergées du Québec méridional pouvaient accueillir des occupations lors du Paléoindien ancien (Claude Chapdelaine 2004).

Sur la rive sud du Saint-Laurent, deux sites présentent certains indices pouvant indiquer une occupation ancienne datant du Paléoindien ancien. Il s'agit des sites Pointe-De la Martinière (CeEs-11, tableau 1, carte 1) (Pintal 2015b; 2015c) et domaine Longwood (CeEt-471) (Pintal 2015a). Ce dernier a livré deux pointes de projectile rappelant le type Cormier-Nicholas que l'on associe à la phase terminale du Paléoindien ancien (Bradley et al. 2008), alors qu'aucun objet clairement diagnostique n'a été recueilli sur le site Pointe-De la Martinière. Tout

de même, l'élévation de ce site suggère une occupation ancienne. Ces deux sites se situent sur de hautes terrasses, à une altitude de 20 m NMM. La terrasse où se trouve CeEs-11 est directement accotée au fleuve, alors que CeEt-471 est située à 250 m de distance, à proximité d'un ruisseau.

Le Paléoindien récent (10 000-8 000 ans AA) est mieux connu au Québec et s'exprime par la culture Plano. On reconnait cette période dans le registre archéologique par les pointes de projectile Sainte-Anne/Varney ou Agate Basin. Les forêts et les bifaces de grand calibre sont aussi communs (Saule 2021). La facture technologique des groupes Plano est aussi distinctive alors que de fines retouches parallèles ornent souvent leur production bifaciale. Les groupes Plano, très mobiles, favorisent d'ailleurs des matières premières de bonne qualité. Plusieurs sites du Paléoindien récent ont été répertoriés en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999), en Estrie (Claude Chapdelaine et Graillon 2020; Graillon, Chapdelaine, et Chalifoux 2012) et dans le Bas-Saint-Laurent (C. Chapdelaine 1994; Pintal 2006). Des sites possiblement associés à la période ont aussi été trouvés en Abitibi (Marc Côté 1998), au Saguenay (Archambault 1998) et dans la région de Québec. Sur la rive sud du Saint-Laurent, quelques sites pourraient aussi avoir été occupés pendant la période. Une dizaine de sites de la période se trouveraient de part et d'autre du fleuve à la hauteur de Québec. La plupart se trouvent à une altitude supérieure à 50 m NMM, à proximité de paléorivages.

Archaïque

De nombreux changements technologiques se manifestent pendant l'intervalle de 6 000 ans, couvert par l'Archaïque (9000 – 3000 ans AA). Il s'agit notamment du travail de la pierre par bouchardage et polissage et le développement d'une industrie du cuivre natif (Plourde 2003; 2006). Des pointes de projectile avec base bifurquée, à encoches ou encore à pédoncule, apparaissent pendant l'Archaïque. On constate aussi des changements dans la subsistance, alors que le spectre alimentaire s'élargit. Les groupes intègrent les ressources halieutiques et le petit gibier dans leur diète et on note une intensification des activités de cueillette. Les groupes de l'Archaïque demeurent mobiles et occupent principalement de petits campements temporaires. On voit toutefois l'apparition de campements saisonniers dont l'occupation est plus longue. Dans la région de Québec, mis à part de fugaces indices, le territoire ne semble pas avoir été intensivement fréquenté pendant la période. L'occupation par des groupes très mobiles est cependant difficile à déceler d'un point de vue archéologique.

L'Archaïque ancien (9 000 – 8 000 ans AA) est encore méconnu au Québec. On l'associe à des pointes de projectiles à base bifurquée ou encore à la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine (Robinson 1992). Cette dernière se distingue par une forte exploitation du quartz et une industrie lithique principalement axée sur la production d'outils unifaciaux. Dans la région de Québec, quelques sites ont été identifiés à l'embouchure de la rivière Chaudière (CeEt-482 et CeEt-679, CeEt-680). CeEt-482 a d'ailleurs livré une datation de 7 990 ± 80 ans AA et présenterait une composante de l'Archaïque du golfe du Maine (Driscoll, Burke, et Dionne 2017; Laliberté 1991; 1992).

L'Archaïque moyen (8 000 – 6 000 ans AA) se manifeste par des pointes à pédoncule convergeant. Les types les plus communs sont Neville et Stark (Cross 1999; Dincauze 1976). Cette période est toutefois moins bien représentée au Québec, notamment dans la vallée du Saint-Laurent. Cela s'explique en partie par le fait que le fleuve aurait pu être plus bas que lors de périodes subséquentes (figure 3) (Loewen, Chapdelaine, et Richard 2005; Tuck 1975).

Les données concernant l'Archaïque supérieur (6 000 – 3 000 ans AA) sont nettement plus abondantes. Dans la vallée du Saint-Laurent, c'est la tradition laurentienne qui prévaut (Clermont et Chapdelaine 1982). On la reconnait, entre autres, par les pointes de projectile Vergennes, Brewerton et Lamoka. On note également des outils en pierre bouchardée et polie de formes variées. Les poids de propulseurs, baïonnettes, gouges, haches, herminettes, ainsi que couteaux semi-circulaires et pointes en pierre polie font aussi partie de la boite à outils des groupes. Les objets en cuivre natif sont également communs pendant cette période et incluent hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes. Quelques occupations sont d'ailleurs recensées aux environs de Québec, notamment à Place-Royale, où du chert était aussi extrait de la falaise bordant l'espace. L'aire à l'étude aurait pu être occupée à partir de cette période en se fiant à l'altitude du terrain.

Sylvicole

Dans le Nord-Est américain, le Sylvicole se distingue principalement par les premières productions céramiques. Or, l'adoption de cette nouvelle pratique s'est faite de façon progressive et inégale à travers le territoire.

Dans la vallée du Saint-Laurent, cette grande période de la paléohistoire se découpe en trois sous-périodes, soit le Sylvicole inférieur, le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur. Ces subdivisions reposent, notamment sur les changements morphostylistiques observés dans les productions céramiques, l'outillage en pierre et l'adoption de nouvelles coutumes.

Le Sylvicole inférieur s'entame dès 3 000 ans AA dans le sud du Québec et de l'Ontario. On le reconnait par la présence de poterie de type Vinette I. Les vases Vinette I sont rares en sol québécois et se reconnaissent par leur forme conique, leur panse épaisse et leur surface traitée au battoir cordé (Gates St-Pierre et Tremblay 2016a). Le Sylvicole inférieur est également caractérisé par la vaste sphère d'interaction Meadowood. Il s'agit d'un grand réseau où biens et idées sont échangés et dont l'épicentre est le sud-est de l'Ontario (Taché 2010).

Archéologiquement, on reconnait notamment la phase Meadowood par des bifaces de cache, le plus souvent en chert Onondaga, produits de façon standardisée et en grande quantité. Les pointes de projectile Meadowood à encoches latérales et base carrée, ainsi que les grattoirs triangulaires aménagés sur bifaces de cache sont aussi typiques de la période. La pierre polie fait également partie de l'industrie lithique du Sylvicole inférieur et inclut des pierres aviformes, des gorgerins et des pipes tubulaires (Taché 2010). Plusieurs sites de la région de Québec peuvent être associés au Sylvicole inférieur. On en retrouve notamment à Place-Royale, à Sainte-Foy et à la Côte-de-Beaupré (Auger 2008; Taché 2010).

Le Sylvicole moyen fait suite au déclin de la sphère d'interaction Meadowood. On le reconnait par de nouveaux styles céramiques. Au Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 ans AA), les vases sont montés au colombin et décorés d'empreintes ondulantes de type pseudo-scallop shell, ainsi que d'empreintes dentelées (Gates St-Pierre et Tremblay 2016b). Les vases Pointe Péninsule, décorés à la cordelette, au dentelé ou d'empreintes ondulantes, avec leur morphologie subconique, leurs parois droites et leurs lèvres éversées sont typiques du Sylvicole moyen ancien (Curtis 2002). Au Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 ans AA), on voit l'apparition d'une nouvelle technique céramique : le battoir et l'enclume. Cette nouvelle technique s'exprime dans le sud du Québec dans la tradition céramique Melocheville. Les vases Melocheville présentent des ponctuations externes qui produisent des bosses et un décor fait au dentelé ou à la cordelette (Gates St-Pierre et Tremblay 2016c). La technologie lithique s'exprime notamment par deux types de pointes de projectile, soit les formes triangulaires dites Levanna et les pointes Jack's Reef de forme pentagonale ou à encoches en coin (Ritchie 1971). Le site de Place-Royale a notamment livré quelques exemples de poteries associées à tout le Sylvicole moyen.

Le Sylvicole supérieur correspond à la période où certains groupes adoptent une semi-sédentarité. C'est le cas des Iroquoiens du Saint-Laurent qui occupent une partie de la vallée laurentienne jusqu'à la hauteur de Québec. La semi-sédentarité se traduit, entre autres, par une réduction du territoire utilisé par

chaque groupe et par des réseaux d'échanges moins étendus (Burke 2015; Englebrecht et Jamieson 2016). D'autre part, l'agriculture devient la principale source de subsistance chez les Iroquoiens du Saint-Laurent, même si elle est complémentée par la pêche et la chasse. Des changements sont observés dans les objets en céramique. Sur la base de changements stylistiques, on reconnait trois phases au Sylvicole supérieur : le Sylvicole supérieur ancien avec la tradition Saint-Maurice, le Sylvicole supérieur médian avec la tradition céramique Saguenay et le Sylvicole supérieur récent où la céramique des Iroquoiens du Saint-Laurent est à son apogée (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d; 2016e; 2016f). D'un point de vue morphologique, la poterie devient progressivement plus globulaire et le col est plus étranglé. Le parement, bien défini, est souvent décoré de motifs géométriques. Les décors sont alors faits à la cordelette, ainsi que d'empreintes dentelées ou linéaires. La céramique iroquoienne du Saint-Laurent se distingue aussi par certains motifs comme les épis de maïs, les motifs en échelle ou les ponctuations au roseau (Lemoine 2015). On observe aussi un déclin de l'utilisation et de la fabrication d'objets en pierre taillée au profit d'un outillage en os (Englebrecht et Jamieson 2016).

Les Iroquoiens du Saint-Laurent occupaient les environs de Québec, mais ils n'étaient pas les seuls dans la vallée laurentienne. D'autres groupes n'adopteront pas la semi-sédentarité et l'agriculture ou encore la céramique au Sylvicole. Ces nomades ont continué de pratiquer une subsistance axée sur la prédation (Auger 2008).

Période coloniale

À l'arrivée de Jacques-Cartier en 1535, l'explorateur rapporte qu'un village nommé Stadaconé se trouve aux abords de la rivière Saint-Charles, à une distance estimée entre 1,6 et 2,5 km du fleuve. Ce village iroquoien du Saint-Laurent regroupait vraisemblablement entre 500 et 800 personnes, réparties entre 120 maisons sur 0,5 ha. Toute la terre environnante était labourée et cultivée. Cartier identifie Donnacona comme le chef de l'établissement. Les Stadaconéens n'étaient pas les seuls Iroquoiens du Saint-Laurent à occuper les environs puisque six autres villages se répartissaient le long de la rive nord, entre l'île aux Coudres et Portneuf. Le site de Cartier-Roberval, à Cap-Rouge, compte d'ailleurs des traces d'une présence iroquoienne du Saint-Laurent. Ce groupe n'est cependant plus présent lorsque Champlain se rend en Nouvelle-France en 1603. Celui-ci rencontre plutôt des groupes de langue algique le long du Saint-Laurent (Auger 2008; Moussette et Waselkov 2013; Plourde 2008). Un plan des environs de Québec montre d'ailleurs des tentes de groupes nomades des deux côtés du Saint-Laurent (figure 4).

Les Hurons-Wendats, occupant aujourd'hui Wendake, trouvent refuge dans la région de Québec en 1649. Ils occupaient jusqu'alors la baie Géorgienne, en Ontario, mais durent quitter l'espace dans le but de se protéger de la menace iroquoise. Ils s'établirent d'abord sur l'île d'Orléans (1651 à 1656), puis dans la haute ville de Québec (1656 à 1668), à la mission de Notre-Dame-de-Foy (1669 à 1673), et à L'Ancienne-Lorette (1673-1697). Ils se sont installés de façon permanente à la Jeune-Lorette, aujourd'hui Wendake, en 1697. Ils délaisseront leur mode de vie semi-sédentaire dans le processus (Paul 2000).

3.2.2. Occupation allochtone

Le premier essai colonial dans la région de Québec peut être attribué à Jacques Cartier et Jean-François de La Rocque de Roberval. Ils fondent la colonie Cartier-Roberval à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge en 1541 et tentent successivement de maintenir l'établissement jusqu'en 1543. Il faut toutefois attendre la venue de Samuel de Champlain, en 1608, pour assister au développement continu de la région, avec la fondation de Québec.

L'espace colonial s'étend par la suite avec la fondation de seigneuries avoisinantes, comme celle de Notre-Dame-des-Anges, englobant l'aire à l'étude. Celle-ci est concédée aux pères jésuites en 1626, soit presque un an après leur arrivée en Nouvelle-France. La seigneurie devient rapidement un des principaux foyers de colonisation des environs de Québec. Les principaux axes de peuplement se concentrent le long de l'actuelle 1re avenue (alors chemin de Charlesbourg) et du chemin de la Canardière. En 1666, toute la rive nord de la rivière Saint-Charles est occupée. Les occupants sont pour l'essentiel des cultivateurs (Bédard 1996; Ville de Québec 2024).

Le village de Gros-Pin est créé en 1672, au sud du village de la Petite-Auvergne (figure 5). Il correspond à l'actuel secteur Saint-Albert-le-Grand et englobe l'aire à l'étude. Gros-Pin était divisé en dix lots cadastraux, numérotés du nord au sud de 171 à 726 et répartis de chaque côté du chemin de Charlesbourg (Lizotte 2019; Inconnu 1993).

Au début de la famine irlandaise de 1845, plusieurs centaines de milliers d'Irlandais immigrent au Québec. Cet afflux d'immigrants favorise le développement d'épidémies. Plusieurs d'entre eux sont soignés à l'Hôpital de la Marine. Lors de décès, les cadavres non réclamés sont inhumés dans le cimetière anglican ou dans le cimetière catholique de l'hôpital de la Marine. Celui-ci se remplit toutefois rapidement et, en 1846, le médecin-chef Jean-Étienne Landry demande l'octroi d'un nouveau terrain pour inhumer les cadavres (Lizotte 2019).

L’épidémie de typhus qui frappe Québec en 1847 aggrave la situation et la création d’un nouveau cimetière devient urgente. Le lot cadastral 725 du village de Gros-Pin est vendu au Gouvernement canadien, afin que l’hôpital de la Marine puisse y inhumer les immigrés catholiques et protestants (figure 6). L’archevêque catholique et l’évêque anglican de Québec insistent toutefois pour que le cimetière soit subdivisé afin d’accueillir séparément les défunts de chacune des confessions. L’essentiel des personnes enterrées est vraisemblablement des inconnus non réclamés puisque seulement cinq actes nominatifs de sépultures sont recensés dans les registres de Saint-Roch (Roy 1941).

À partir des années 1850, l’immigration et le rôle de l’hôpital de la Marine décroissent. De 1847 à 1871, les registres mentionnent ainsi 2 092 sépultures, dont 820 pour la seule année 1847, contre 12 pour l’année 1858. De façon concomitante, l’état du cimetière de Gros-Pin décline en raison d’un entretien défaillant. Plusieurs voisins font d’ailleurs état d’une odeur de putréfaction émanant du cimetière pendant la période (Roy 1941).

L’espace change de nom en 1873 et devient « Les commissaires de l’Hôpital de la Marine ». Quelques aménagements spécifiques au cimetière catholique sont rapportés, comme une grande croix de bois de 10 pieds de haut placée au centre de l’espace. La fabrique de Saint-Roch utilise bientôt l’espace et plusieurs personnes pourraient y être inhumées sans qu’il en soit fait mention dans les actes de sépulture. De 1880 à 1891, seuls les cadavres anonymes disséqués par les élèves de l’École de médecine de l’Université Laval y sont enterrés. Les tombes utilisées sont alors des petites boites construites par le gardien du cimetière (Lizotte 2019).

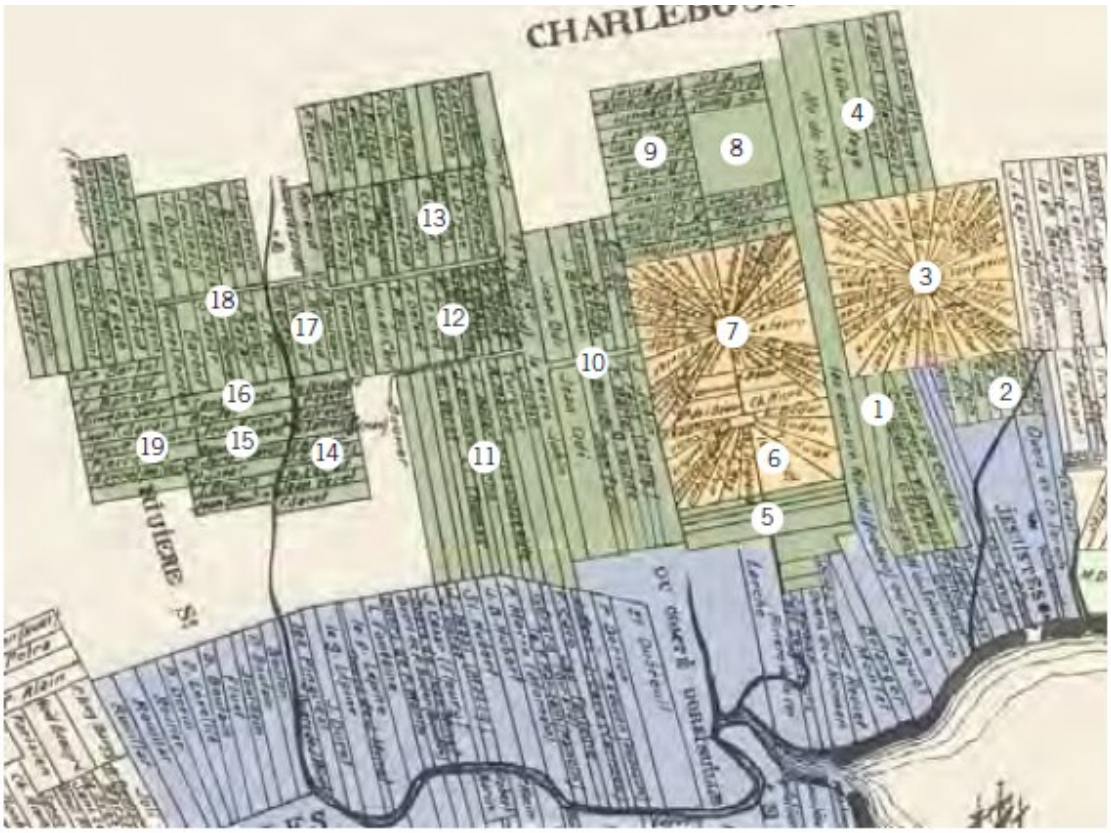
Dès la fin du XIX^{e} siècle, le cimetière de Gros-Pin semble abandonné et, en 1902, le département de la Marine d’Ottawa construit un entrepôt de munitions au centre du cimetière, face à son entrée. Le bâtiment reste en usage jusqu'en 1918, avant d’être désaffecté en 1934. Une photographie aérienne de 1948 montre un espace en friche et en champs (figure 7). Le cimetière aura successivement été sous la garde de Prudent Bélanger (1857-1887) et de son gendre (1887-1949). La résidence de ces gardiens se trouvait au croisement de la rue des Bouleaux Est et de la 1re avenue. En 1946, le lot 725 associé au cimetière intègre la paroisse Saint-Albert-le-Grand qui dessert le quartier Limoilou (Brault 1946; Lizotte 2019).

L’ancien cimetière tombe dès lors dans l’oubli ou presque. En 1951, des ouvriers affectés aux travaux d’excavations pour la construction du viaduc ferroviaire mettent au jour des ossements humains. Les ouvriers qui avaient

creusé à une profondeur de 4 à 6 pieds retrouvent ainsi de nombreux ossements humains, mais également les boites construites par le premier gardien, contenant les ossements des cadavres disséqués. Les tombes et ossements humains sont ensuite répartis dans des cimetières voisins, notamment au cimetière Saint-Charles. Une autre tombe fut découverte en novembre 1954 sous le stationnement du restaurant Ashton, au croisement de la 1re avenue et de la rue des Bouleaux Est. Notons à ce sujet que cet emplacement pourrait correspondre à la propriété du gardien plutôt qu'au cimetière. La sépulture fut ensuite transférée dans un autre cimetière. L'espace est aujourd'hui occupé par un espace résidentiel et par le parc Gérard-Marchand. La partie nord-ouest de l'aire d'étude rejoint le parc et pourrait recouper une partie de l'ancien cimetière (Lizotte 2019; Inconnu 1951).



Figure 4 : Carte de la région de Québec montrant l'aire à l'étude en rouge (Champlain 1608)



Extrait d'une carte levée par Gédéon de Catalogne et dressée par Jean-Baptiste de Couagne en 1709. On remarque l'orientation variable des rangs enserrant les villages en étoile. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Figure 5 : Répartition des villages aux environs de Charlesbourg en 1709 (Crédit: Ville de Québec 2007)

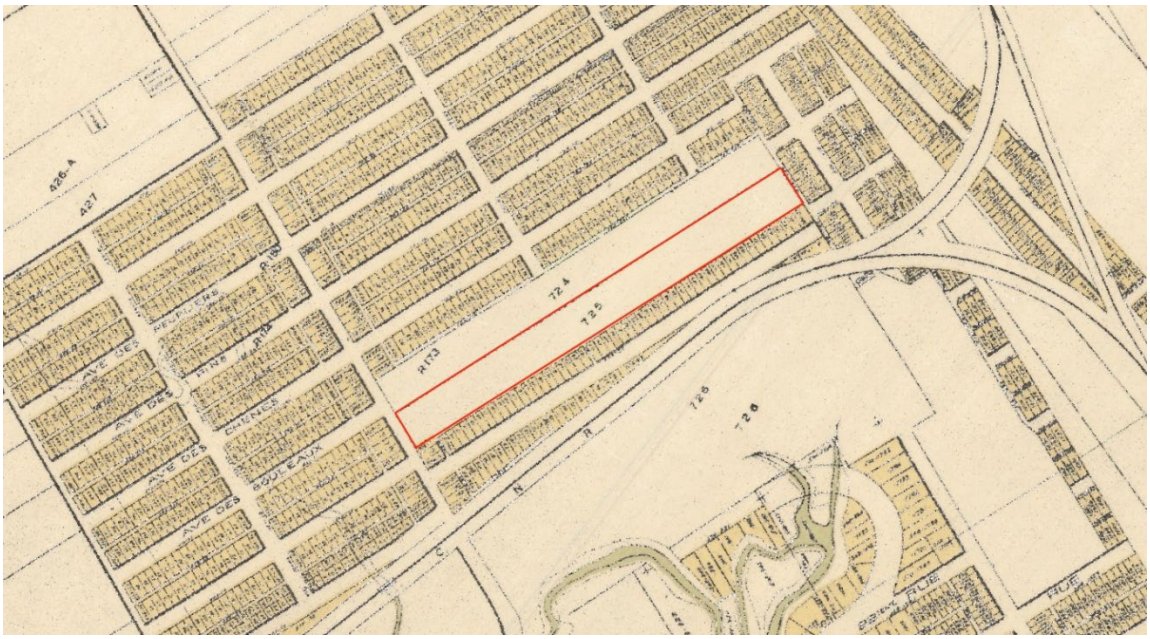


Figure 6 : Le lot 725 du village de Gros-Pin (en rouge), entre 1924 et 1929 (Tremblay et Hamel 1929 dans Lizotte 2019)



Figure 7 : Photographie aérienne montrant le lot cadastral 725 en 1948 (Inconnu 1948)

4. RÉSULTATS

Deux excavations mécaniques, numérotées de 1 à 2, ont fait l'objet d'une supervision (tableau 1). Les deux opérations présentent des remblais posés sur le sol naturel, probablement arasé au cours des travaux d'aménagement routiers et ferroviaires pendant la seconde moitié du XX^{e} siècle. Aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été faite pendant la supervision.

Tableau 1 : Sommaire des résultats

OPÉRATION	SUPERFICIE (M2)	OBJECTIF DE RECHERCHE	RÉSULTAT
1	1 262,5	Cimetière Gros-Pin	Négatif
2	6,0	Cimetière Gros-Pin	Négatif

4.1. Opération 1

L'opération 1 s'étend de la rue des Bouleaux-Est à la 25^{e} rue (figure 8). Elle mesure 1 m de largeur sur une longueur d'environ 175 m, à la limite ouest de la voie pavée.

La séquence stratigraphique se compose de trois lots sous le niveau bitumineux. Les deux premiers sont du remblai sableux et se terminent sur un géotextile couvrant toute la longueur de la tranchée (figures 9 et 12). Sa présence atteste de travaux dans les dernières décennies en lien avec l'installation de câbles téléphoniques. L'argile naturelle est observée sous le géotextile. Quelques blocs de béton concassé sont observés dans les premiers mètres au nord de la tranchée, à environ 50 cm de profondeur. Il pourrait s'agir de débris reliés à une ancienne structure de gestion des eaux usées. Aucun vestige d'intérêt archéologique n'a été observé.

Tableau 2 : Opération 1 – séquence de lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	MÉLANGES	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
1A1	9,22	8,89	Sable limoneux, brun grisâtre, homogène, légèrement humide et meuble avec inclusions de cailloutis et de gravier.	0	Aucun	Faible contamination avec le lot 1A2.	Remblai	2^{e} moitié XXe
1A2	8,89	8,57	Sable, gris jaunâtre, très homogène, légèrement humide et très meuble. Géotextile à l'interface du lot 3. Blocs de béton concassés au nord.	0	Aucun	Faible contamination avec le lot 1A1.	Remblai	2^{e} moitié XXe
1A3	8,57	8,47	Argile, gris tacheté d'orange, homogène, sec, compact.	0	Aucun	Aucun	Sol naturel	-

4.2. Opération 2

L'excavation se trouve à la limite nord de l'aire d'intervention (figure 10). Elle mesure environ 3 m de longueur sur 2 m de largeur. Elle figure à l'extrémité d'un terre-plein

bordé de blocs décoratifs en ciment et longe le trottoir. La profondeur maximale atteinte est de 2 m et deux lots ont été observés (figures 11 et 12). Le premier est un remblai d'aménagement paysager et le second est une argile naturelle similaire à ce qui a été observé à l'opération 1. Elle est faiblement mélangée avec le remblai. Quelques débris de plastique, vraisemblablement issus du lampadaire arraché, se trouvent dans l'aire excavée. Aucun vestige d'intérêt archéologique n'a été observé.

Tableau 3 : Opération 2 – séquence de lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	MÉLANGES	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
2A1	12,73	12,06	Limon sableux, brun, compact, homogène, humide.	0	Aucun	Aucun	Remblai d'aménagement paysager	2e moitié XXe
2A2	12,06	10,74	Argile, gris tacheté d'orange, très compact, mélangé à du sable beige et du gravier.	0	Aucun	Aucun	Sol naturel remanié	



Figure 8 : Opération 1 – vue générale, vers le sud



Figure 9 : Opération 1 – profil stratigraphique, vers l'ouest



Figure 10 : Opération 2 – vue générale, vers le sud



Figure 11 : Opération 2 – profil stratigraphique, vers l'ouest

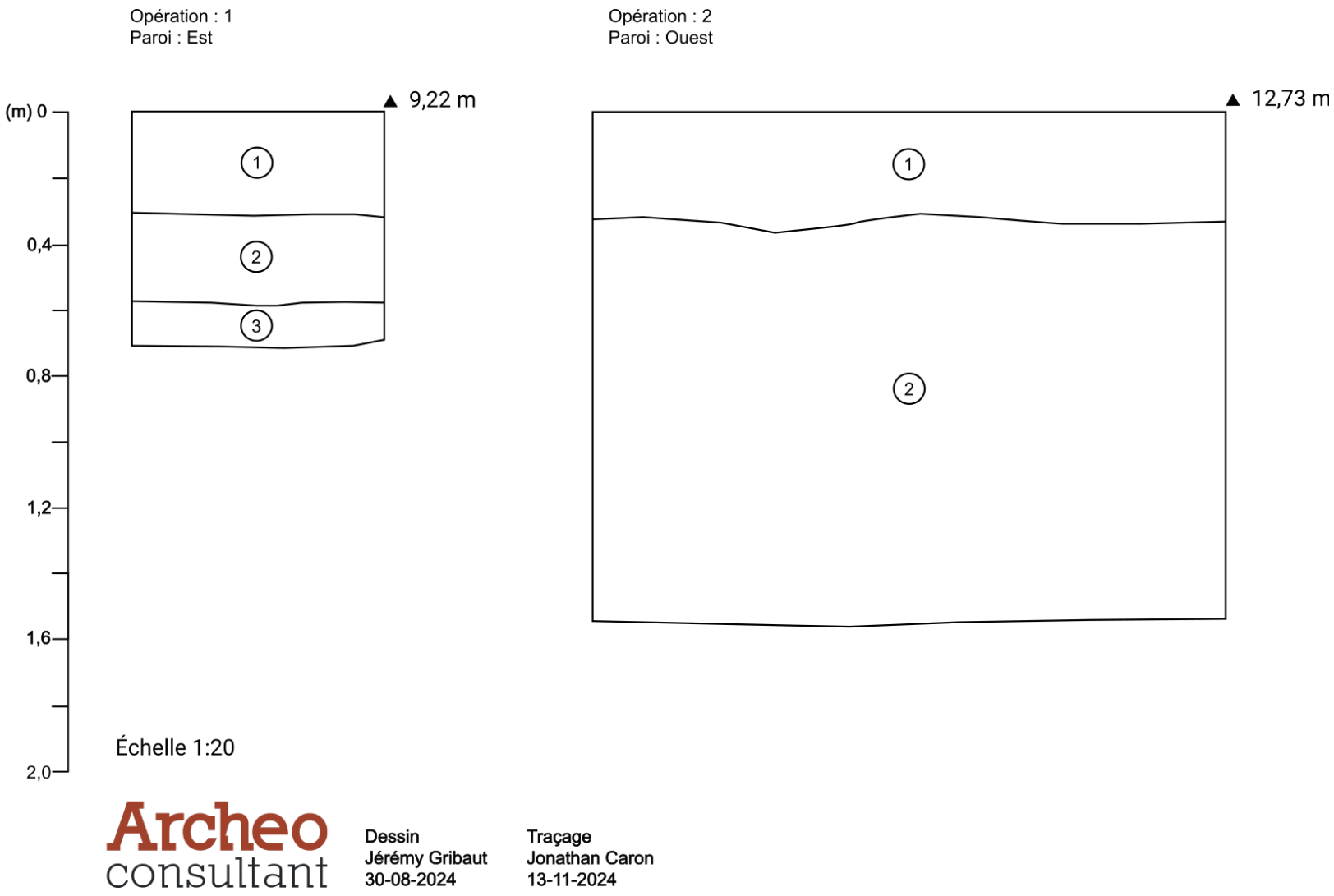
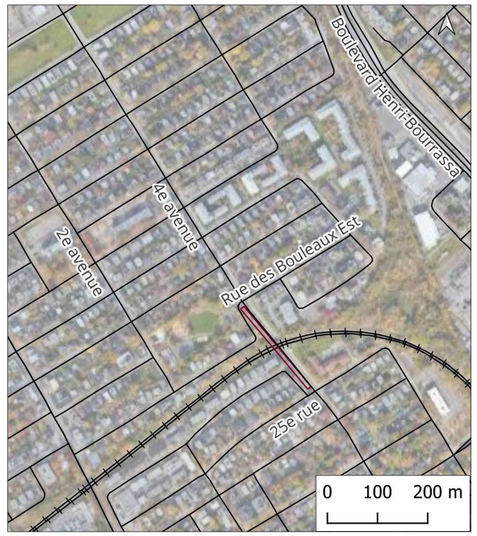


Figure 12 : Relevés stratigraphiques des opérations 1 et 2



Opération	Altitude du sommet (m)	Profondeur (m)
1	9,2	0,8
2	12,7	2,0



Projet d'aménagement d'un corridor vélo sur la 4e avenue, Limoilou, Québec

Supervision archéologique

Aire à l'étude
Opération

Chemin
Chemin de fer

Sources
Archéoconsultant 2024, Communauté métropolitaine de Québec 2021, Ressources naturelles Canada - Série Canvec 2019

Nad83 MTM fuseau 7

0 20 40 m
1:600

Réalisé par E.Bergeron
Validé par F.Guindon, archéologue

2024-11-19

Archeo consultant.ca

Carte 2 : Résultats de la supervision archéologique

5. CONCLUSION

Le mandat de supervision confié à Archéoconsultant avait pour objectif de déterminer si des vestiges archéologiques étaient présents dans les limites de l'aire visée par le projet. Le cas échéant, la supervision devait aussi permettre d'arrêter les travaux, d'évaluer les vestiges, ainsi que d'estimer l'impact du projet sur ceux-ci. Des mesures d'atténuation devaient aussi être formulées. L'aire d'intervention comprenait les opérations 1 et 2 et faisait 1 720,8 m^2.

5.1. Résultats

Quelques débris ont été trouvés en contextes remaniés. Cependant, aucune découverte d'intérêt archéologique n'a été faite.

5.2. Valeur patrimoniale et risque d'impact

La valeur patrimoniale des vestiges observés est très faible. Les sols sont d'ailleurs fortement bouleversés et n'ont livré que des débris récents. Les niveaux supérieurs du sol naturel, où des vestiges auraient pu se trouver, semblent aussi avoir été arasés. Le risque d'impact du projet sur la ressource archéologique parait donc très faible.

5.3. Recommandations

L'entrepreneur a pu procéder sans précaution supplémentaire par rapport au patrimoine archéologique. Aucune autre précaution n'est recommandée pour l'aire supervisée.

Malgré le faible risque, des découvertes archéologiques restent possibles. Si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées.

6. RÉFÉRENCES

Archambault, Marie-France. 1998. « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? » Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay, 141-53. Paléo-Québec 27. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Auger, Réginald. 2008. « L'espace amérindien avant l'arrivée des Européens à Québec ». Dans *Histoire du Québec et de sa région*, édité par Marc Vallières, Yvon Desloges, Fernand Harvey, Andrée Héroux, Réginald Auger, et Sophie-Laurence Lamontane, Tome I-Des origines à 1791:57-100. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Bédard, Marc-André. 1996. « Au berceau de notre histoire ». *Cap-aux-Diamants: La revue d'histoire du Québec*, nº Hors-série: Limoilou, un siècle d'histoire, 6-10.

Benmouyal, José. 1987. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Dossiers 63. Québec: ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.

Bourque, P.-A. 2010. « Le Québec géologique : La Plate-forme du St-Laurent et les Appalaches ». Le Département de Géologie et de Génie géologique de l'Université Laval. 2010. http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/intro.pt/planete_terre.html.

Bradley, J., A.E. Spiess, J. Boudreau, et R.A. Boisvert. 2008. « What's the Point? Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region ». *Archaeology of Eastern North America* 36:119-72.

Brault, Lucien. 1946. « Cimetière des Commissaires de l'hôpital de la Marine à Québec ». *Le bulletin des recherches historiques* 52 (3): 77-78.

Burke, A. 2015. « L'économie des matières premières lithiques sur le site Mailhot-Curran ». Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*. Québec: Recherches amérindiennes au Québec.

Chalifoux, Éric. 1999. « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3): 77-93.

Champlain, S. 1608. « Carte de la région de Québec ». Archives de Montréal. https://archivesdemontreal.ica-atom.org/quebec-par-samuel-champlain-reproduction-1909-original-cree-en-1608?sf_culture=fr.

Chapdelaine, C. 1994. *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, Claude. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (1): 3-20.

———. 2007. « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site in Southeastern Quebec ». Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Texas A&M University Press. https://books.google.ca/books?id=DfV9YSOwFwEC.
Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon. 2020. *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
Clermont, N., et C. Chapdelaine. 1982. *Pointe-du-Buisson : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
Côté, M. 1996. « Les ressources fluviales et forestières ». Dans *Histoire de Lévis-Lotbinière*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
Côté, Marc. 1998. « Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay, 127-39. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.
Cross, J.R. 1999. « By Any Other Name...: A Reconsideration of Middle Archaic Lithic Technology and Typology in the Northeast ». Dans *The Archaeological Northeast*, édité par M.-A. Levine, K. Sassaman, et M. Nassaney. Westport, Connecticut: Garvey & Bergin.
Curtis, J. 2002. « A Revised Temporal Framework for Middle Woodland Ceramics in South-central Ontario ». *Ontario Archaeology* 73:15-28.
Dincauze, D. 1976. *The Neville Site, 8,000 Years at Amoskeag, Manchester, New Hampshire*. Cambridge: Harvard University Press.
Dionne, Jean-Claude. 2001. « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». *Geological Society of America* Special Paper 351:271-84.
Driscoll, K., A. Burke, et M.-M. Dionne. 2017. « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) ». Dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec. Montréal.
Englebrecht, W., et B. Jamieson. 2016. « St. Lawrence Iroquoian Projectile Points: A Regional Perspective ». *Archaeology of Eastern North America* 44:81-98.
Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016a. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole inférieur ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 37-38. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
———. 2016b. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 39-41. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
———. 2016c. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen tardif ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 43-46. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
———. 2016d. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 47-48. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.

———. 2016e. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur médian ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 49-50. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
———. 2016f. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur récent ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 51-53. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
Gouvernement du Québec. 2024. « I.G.O. - Données écoforestières ». Gouvernement du Québec. https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/mffpecofor/.
Graillon, Éric, Claude Chapdelaine, et Éric Chalifoux. 2012. « Le site Gaudreau de Weedon : un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 42 (1): 67-84.
Héroux, A. 1996. « Une région, ses paysages et ses ressources ». Dans *Histoire de Lévis-Lotbinière*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
Inconnu. 1948. « Photographie aérienne ». Fonds W. B. Edwards Inc. - Ville de Québec.
———. 1951. « Memorials and things of fame ». *Quebec Chronicle-Telegraph*, 1951.
———. 1993. « Les cimetières de Charlesbourg d'hier à aujourd'hui. Chapelle et charnier de la paroisse Saint-Charles-Borromée ». *Le Charlesbourgeois. Bulletin de la société historique de Charlesbourg*, 9-10.
Laliberté, Marcel. 1991. *Fouilles archéologiques sur deux sites paléo-indiens potentiels à Saint-Romuald, 1990*. MAC.
———. 1992. « Le site Paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de l'été 1991 ». Rapport technique. Québec: ville de Saint-Romuald et ministère des Affaires culturelles.
Lamarche, L. 2005. « Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans ». Montréal: Université de Montréal.
———. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Université Laval.
Lemoine, J.B. 2015. « Deux attributs emblématiques des poteries des Iroquoiens du Saint-Laurent : le motif en échelle et l'empreinte au roseau ». *Recherches amérindiennes au Québec* 45 (2-3): 127-36.
Lizotte, Guillaume. 2019. « Le cimetière de Gros-Pin : un lieu oublié du Quartier Limoilou ». https://saintrochmoderne.wordpress.com/2019/01/01/le-cimetiere-de-gros-pin-un-lieu-oublie-du-quartier-limoilou/.
Loewen, Brad, Claude Chapdelaine, et Pierre Richard. 2005. « Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec ». *Journal canadien d'archéologie*.
Ministère des Ressources naturelles et Forêts. 2024. *SIGÉOM*. Gouvernement du Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr?l=F.
Moussette, Marcel, et Gregory A. Waselkov. 2013. *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Réflexion. Montréal: Lévesque éditeur.
Paul, J.T. 2000. « Le territoire de chasse des Hurons de Lorette ». *Recherches amérindiennes au Québec* 30 (3): 5-20.

Pintal, Jean-Yves. 2006. « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques*, nº 19, 1-20.
———. 2015a. « Fouille archéologique du site CeEt-471 ».
———. 2015b. *Inventaire archéologique, parc de la Martinière, Arrondissement Desjardins*. Ville de Lévis.
———. 2015c. « Parc de la Pointe de la Martinière. Inventaire archéologique ». Ville de Lévis.
Plourde, Michel. 2003. « Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent: 8000 ans de paléohistoire, Synthèse des recherches archéologiques ». Rapport technique. Québec: Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
———. 2006. « Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire ». Les Bergeronnes: Archéo Topo.
———. 2008. « Stadaconé: Lieu de « demourance » de Donnacona ». *Cap-aux-Diamants: La revue d'histoire du Québec*, nº 93, 11-14.
Ressources naturelles et Forêts, Gouvernement du Québec. 2022. « Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec ».
Richard, Pierre J.H., et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 170-76. Boisbriand: MultiMondes.
Ritchie, W.A. 1971. *A Typology and Nomenclature for New York Projectile Points*. Vol. Bulletin 38. Albany: New York State Museum and Science Service.
Robinson, B.S. 1992. « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Mortuary and Technological Patterning ». Dans *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Augusta: Maine Archaeological Society and the Maine Historic Preservation Commission.
Roy, Pierre-Georges. 1941. *Les cimetières de Québec*. Lévis. https://digitalcollections.ucalgary.ca/asset-management/2R3BF1OZB7H_Q.
Saule, J. 2021. *Bifacial Stone Tool Variability during the Late Paleoindian Period at Kruger 2 (BiEx-23), Eastern Townships, Québec*. Peterborough: Trent University.
Taché, Karine. 2010. « Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec ». Rapport synthèse. Québec: Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
Tremblay, Althéod, et Édouard Hamel. 1929. « La cité de Québec et ses environs ». Québec.
Tuck, J.A. 1975. « The Northeastern Maritime Continuum: 8000 Years of Cultural Development in the Far Northeast ». *Arctic Anthropology* 12 (2): 139-47.
Ville de Québec. 2007. *Histoire de raconter. Les premières familles de la paroisse de Charlesbourg*. Itinéraires histoire et patrimoine. Québec: Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Charlebourg.
———. 2024. « 1re Avenue ». Ville de Québec - Toponymie. 2024. https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/toponymie/fiche.aspx?idFiche=131.

Montréal | Québec

Entente de développement culturel

Secteur de la côte Placide, parc du Mont-Royal

Inventaire archéologique, site patrimonial déclaré du Mont-Royal, automne 2023 (BjFj-97 et BjFj-134)

Contrat nº 1517794, mandat 15



Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Février 2025

Montréal | Québec

Entente de développement culturel

Secteur de la côte Placide, parc du Mont-Royal

Inventaire archéologique, site patrimonial déclaré du Mont-Royal, automne 2023 (BjFj-97 et BjFj-134)

Contrat nº 1517794, mandat 15

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1047-15

RÉSUMÉ

La zone boisée qui occupe la partie nord-ouest de la côte Placide est envahie par une espèce végétale indésirable, le nerprun cathartique. L'arrondissement de Ville-Marie souhaite retirer les plants existants pour les remplacer par de nouveaux arbres indigènes. Le secteur concerné par les travaux paysagers que souhaite entreprendre l'arrondissement de Ville-Marie recouvre la partie nord-ouest du site BjFj-134, limitrophe avec le site de la Carrière BjFj-97. La Division du Patrimoine de la Ville de Montréal saisit donc l'opportunité offerte par le présent projet de plantation pour procéder à une intervention archéologique complémentaire à celles déjà entreprises dans les sites BjFj-97 et BjFj-134. L'intervention archéologique sollicitée est financée dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et s'inscrit dans un mandat plus vaste qui comprend la production d'une synthèse actualisée des connaissances archéologiques acquises à ce jour sur le flanc est du parc du Mont-Royal. La Division du patrimoine de la Ville de Montréal mandate la firme Arkéos pour réaliser un inventaire archéologique dans la partie nord-est de la côte Placide. Le mandat octroyé vise à bonifier les connaissances concernant la relation qui unit les sites BjFj-97 et BjFj-134.

Au terme de l'intervention archéologique effectuée à l'automne 2023 sur une période de huit jours, un total de 91 sondages a été ouvert. Quatorze d'entre eux ont livré des témoins autochtones ; ceux-ci sont concentrés à deux endroits, soit sur le sommet de la butte qui occupe l'extrémité nord du site BjFj-134, là où ceinture la boucle du chemin Olmsted, et sur le faux plat étagé à environ 140 m au sud-est de la butte, aux limites des sites BjFj-97 et BjFj-134, là où des témoins autochtones avaient été mis au jour en 1997. L'assemblage artéfactuel amassé comprend 160 produits de débitage, tous en cornéenne, mis à part un témoin lithique d'un matériau qui s'apparente au calcaire, et neuf tessons de céramique potentiellement associés à un seul et même vase. Un traitement au battoir gaufré a pu être identifié sur quelques tessons ; aucun motif décoratif, toutefois. Les tessons de céramique ont été découverts à proximité de la concentration d'objets autochtones mis au jour en 1997, laquelle contenait également des tessons de céramique. La vaste majorité des produits de débitage (n : 155/160) ont été recueillis au sommet de la butte confinée à l'intérieur d'une surface de 50 m^2.

La présente intervention archéologique a permis d'identifier une nouvelle aire de taille de la cornéenne logée en retrait du gisement et de bonifier le corpus d'artéfacts associé à la concentration de témoins céramiques repérée en 1997 en plus d'en étendre ses limites. En raison des résultats obtenus, il est préconisé de poursuivre l'investigation des surfaces de la côte Placide peu ou non explorées.

TABLE DES MATIÈRES

Page

RÉSUMÉ i
TABLE DES MATIÈRES ii
LISTE DES FIGURES iii
LISTE DES PHOTOS vi
LISTE DES TABLEAUX vii
LISTE DES PARTICIPANTS viii

1 MISE EN CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Secteur d'intervention 3
1.3 Méthodologie et déroulement de l'intervention 5
1.4 Contenu du rapport 9

2 BILAN DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 11
2.1 Environnement ancien 11
2.2 Occupation autochtone ancienne 15
2.2.1 L'Archaïque 15
2.2.2 Le Sylvicole 17
2.3 Occupation eurocanadienne 24
2.4 Interventions archéologiques antérieures 40
2.5 Potentiel archéologique du secteur d'intervention 43

3 RÉSULTATS 47
3.1 Topographie de la côte Placide au milieu des années 1870 47
3.2 Composante autochtone, sites BjFj-97 et BjFj-134 54
3.2.1 Butte de la zone 1, site BjFj-134 61
3.2.2 Faux plats étagés des zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134 69
3.3 Composante eurocanadienne, sites BjFj-97 et BjFj-134 74
3.3.1 De la fin du XVIII^{e} siècle à la fin du troisième quart du XIX^{e} siècle – événements en lien avec l'occupant Hall 74
3.3.2 De la fin du troisième quart du XIX^{e} siècle à aujourd'hui – événements en lien avec le parc du Mont-Royal 76

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 81
4.1 Nouvelle délimitation proposée du site BjFj-134 82

OUVRAGES CONSULTÉS 85
PLANS ANCIENS 92
PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES 92
SITES INTERNET CONSULTÉS 93

ANNEXE 1 – Enregistrement des sondages
ANNEXE 2 – Description des couches de sols rencontrées dans les sondages 13A à 16R, BjFj-134 et dans les sondages 26A à 26C, BjFj-97
ANNEXE 3 – Inventaire de la culture matérielle eurocanadienne et autochtone des sites BjFj-97 et BjFj-134
ANNEXE 4 – Culture matérielle autochtone - Grilles d'analyse des artéfacts lithiques et céramiques des sites BjFj-97 et BjFj-134
ANNEXE 5 – Catalogues photos des sites BjFj-97 et BjFj-134

LISTE DES FIGURES

(1/3)

Page

Page couverture Paroi sud du sondage archéologique BjFj-134-15 (BjFj-134-N1-128), quelques éclats de cornéenne du lot BjFj-134-13R1 (BjFj-134-N1-49) et paroi nord du sondage archéologique 16E (BjFj-134-23-N1-228) superposées sur une image du flanc est de la colline à la Croix (source Google Earth). L'aire d'intervention archéologique est indiquée par le polygone rouge.

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention archéologique, secteur de la côte Placide, parc du Mont-Royal 2

Figure 2 - Découpage de l'aire d'intervention par zone numérotée 1 à 4 4

Figure 3 - Localisation des sondages ouverts dans l'aire d'intervention 8

Figure 4 - Courbe d'émersion de la vallée laurentienne 11

Figure 5 - Topographie actuelle du secteur d'intervention 12

Figure 6 - Réseau hydrographique actuel et ancien, secteur du mont Royal 14

Figure 7 - Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, secteur du mont Royal 18

Figure 8 - Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, bassin intérieur du massif du mont Royal aux abords de l'ancien ruisseau Notre-Dame-des-Neiges 19

Figure 9 - Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, versant nord de la colline à la Croix 21

Figure 10 - Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, versant sud-est de la colline du Mont-Royal 23

Figure 11 - Plan des lots de l'île de Montréal indiquant également le nom des côtes, réalisé après 1860 25

Figure 12 - *Plan of properties on Mountain*, de Perrault, vers 1855 27

Figure 13 - *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869*, de Sitwell, 1871 28

Figure 14 - Reconstitution de la topographie de l'aire d'intervention à la période des années 1870 30

Figure 15 - *Plan of properties proposed to be acquired by the Corporation of Montreal for a public park* de John Johnston, 1867 31

LISTE DES FIGURES

(2/3)

Page

Figure 16 - Montage comportant le *Plan of Mount Royal Park, Montreal* de Henry W. Hopkins, 1879 (BAnQ) à l'arrière-plan de la figure et le *Mount Royal Design Map* de Frederick Law Olmsted, 1877, dans le coin supérieur droit 32

Figure 17 - *Contour plan of Montreal Park, Montrea*l de l'*Atlas of the City of Montreal*, de Charles E. Goad, 1890 33

Figure 18 - *Contour Plan of Mount Royal Park* de John William Picton, vers 1875-1878..... 35

Figure 19 - Plan du parc du Mont-Royal, des travaux publics de la Cité de Montréal, 1941..... 36

Figure 20 - Transformation du secteur d'intervention entre 1947-1949 et 1962 38

Figure 21 - Photographie aérienne de la côte Placide et du versant escarpé de la colline à la Croix, prise le 10 mai 1962 39

Figure 22 - Inventaire archéologique réalisé en 1997 par Ethnoscop, site BjFj-97 41

Figure 23 - Inventaires archéologiques réalisés en 2004 et 2005 par Ethnoscop et Arkéos, site BjFj-134..... 42

Figure 24 - Inventaire archéologique réalisé en 2021, site BjFj-134 44

Figure 25 - Inventaires archéologiques réalisées entre 1997 et 2023, sites BjFj-97 et BjFj-134 45

Figure 26 - Localisation des sondages archéologiques ouverts en 2023, détail sur la zone 1, site BjFj-134..... 48

Figure 27 - Localisation des sondages archéologiques ouverts en 2023, détail sur la zone 2, site BjFj-134..... 49

Figure 28 - Localisation des sondages archéologiques ouverts en 2023, détail sur les zone 2 et 4, site BjFj-134 50

Figure 29 - Détail sur la topographie actuelle du secteur d'intervention 52

Figure 30 - *Plan of the Mount Tranquil Estate belonging to the Representatives of the Late Benjamin Hall Esq.* 53

Figure 31 - *Mount Royal Park*, par John William Picton, vers 1875-1877..... 55

Figure 32 - *Montreal from the Mountain Showing the Hotel Dieu,* par James Duncan, vers 1865..... 56

Figure 33 - Localisation des sondages renfermant des témoins autochtones sur la butte de la zone 1, site BjFj-134..... 59

LISTE DES FIGURES

(3/3)

Page

Figure 34 - Localisation des sondages renfermant des témoins autochtones sur le faux plat étagé des zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134 60

Figure 35 - Quantité de témoins lithiques de facture autochtone récupérés dans les sondages positifs du sommet de la butte de la zone 1, site BjFj-134 64

Figure 36 - Quantité de témoins lithiques de facture autochtone récupérés dans les sondages positifs du faux plat étagé des zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134 71

Figure 37 - Quantité de témoins céramiques de facture autochtone récupérés dans les sondages positifs du faux plat étagé des zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134 72

Figure 38 - Localisation des sondages renfermant des témoins eurocanadiens, sites BjFj-97 et BjFj-134..... 75

Figure 39 - Nouvelle délimitation proposée du site BjFj-134. Dans le coin supérieur droit, superposition du plan de Picton (v. 1877) sur la trame actuelle 84

LISTE DES PHOTOS

Page

Photo 1 - Sondage 14U, paroi ouest — Couche organique (1); sable très fin (silteux) beige gris (2); sable très fin (silteux) gris bleuté (3) — Vue vers l'ouest (BjFj-134-23-N1-83) 61

Photo 2 - Pointe nord-est du sommet de la butte — Localisation de l'emplacement ayant livré des témoins lithiques — Vue vers l'ouest (BjFj-134-23-N1-79) 62

Photo 3 - Pointe nord-est du sommet de la butte — On aperçoit les sondages 14U et 14V du site BjFj-134 — Vue vers l'est (BjFj-134-23-N1-75) 62

Photo 4 - Lot BjFj-134-14U1 — Produits de débitage en cornéenne : éclats typés décorticage (1), réduction initiale (2) et réduction bifaciale (3) 63

Photo 5 - Lot BjFj-134-14U2 — Produits de débitage en cornéenne : éclats typés de réduction initiale (2), de réduction bifaciale (3), d'amincissement (4) et de finition (5) 63

Photo 6 - Lots BjFj-134-14U1 et 14U2 — Fragments proximal et distal d'une même pièce bifaciale en cornéenne. Il s'agit d'un fragment de biface qui a atteint un stade de mise en forme relativement avancé; il semble s'être fracturé lors de son amincissement 67

Photo 7 - Lot BjFj-134-13G1 — Éclat retouché en cornéenne. Objet de 6,00 mm d'épaisseur, entier et qui présente des retouches bifaciales détachées par pression qui sont plus larges que profondes 68

Photo 8 - Zone 2 — Faux plats supérieur et intermédiaire — Vue vers le sud-ouest (BjFj-134-23-N1-139) 69

Photo 9 - Zone 2 — Faux plats intermédiaire et inférieur — Vue vers le sud-est (BjFj-134-23-N1-204) 69

Photo 10 - Sondage 16K, paroi sud-ouest — Couche organique (1); Sable très fin (silteux) beige roux (2); sable très fin (silteux) gris bleuté (3) — Vue vers le sud-ouest (BjFj-134-23-N1-247) 70

Photo 11 - Lot BjFj-97-26C1 — Témoins lithiques : éclat de taille en cornéenne siliceuse à patine brune (1); éclat de taille en cornéenne à patine grise (2) 70

Photo 12 - Lot BjFj-134-16D1 — Tessons de céramiques appartenant à un vase de facture autochtone. Les flèches pointent les empreintes moulées en creux dans la pâte que l'on associe à l'emploi du battoir gaufré dans le traitement de surface extérieure 73

Photo 13 - Lot BjFj-134-16L1 — Tessons de céramiques appartenant à un vase de facture autochtone. La flèche pointe les empreintes moulées en creux dans la pâte que l'on associe à l'emploi du battoir gaufré dans le traitement de surface extérieure..... 73

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 - Caractéristiques des zones 1 à 4 de l'aire d'intervention 5

Tableau 2 - Présentation des résultats par zones inventoriées 51

Tableau 3 - Compilation sommaire des témoins culturels autochtones collectés, sites BjFj-97 et BjFj-134 57

Tableau 4 - Caractérisation des produits de débitage de l'aire de taille localisée au sommet de la butte de la zone 1, site BjFj-134 67

Tableau 5 - Caractérisation des produits de débitage mis au jour dans les zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134 70

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE MONTRÉAL

Mathieu Payette-Hamelin	Chef de division. Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Émilie Desrosiers	Archéologue, conseillère en aménagement. Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité

ARKÉOS INC.

David Tessier	Archéologue coordonnateur
Pascal Brisebois	Archéologue chargé de projet, rédaction du rapport
Mathis Arthur	Archéologue assistant et spécialiste en culture matérielle autochtone (lithique)
Geneviève Lévesque	Spécialiste en culture matérielle autochtone (céramique)
Mélissa Labonté-Leclerc	Spécialiste en culture matérielle eurocanadienne
Martin Fields	Archéologue de terrain
Manek Kolhatkar	Archéologue de terrain
Andréanne Larocque	Archéologue de terrain
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
Amélie Vallerand	Archéologue de terrain
Maxime Vaillancourt	Photographies des artéfacts culturels autochtones
Mauricio Palacios	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 MISE EN CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

La zone boisée qui occupe la partie nord-ouest[1] de la côte Placide est envahie par une espèce végétale indésirable, le nerprun cathartique. L'arrondissement de Ville-Marie souhaite retirer les plants existants pour les remplacer par de nouveaux arbres indigènes. Le secteur concerné par les travaux paysagers que souhaite entreprendre l'arrondissement de Ville-Marie recouvre la partie nord-ouest du site BjFj-134, limitrophe avec le site de la Carrière BjFj-97 dont lequel intègre en son sein un gisement de cornéenne qui a été exploité par les Peuples autochtones pendant globalement 4 000 ans[2]. Le site BjFj-134 a livré à ce jour deux concentrations d'objets qui contiennent des tessons de céramique, des éléments lithiques et quelques fragments d'os qui témoignent d'activités qui se sont déroulées pendant le Sylvicole. Les sondages ouverts dans la moitié nord du site BjFj-134 ont livré un éclat de débitage en cornéenne suggérant ainsi le passage d'Autochtones à cet endroit. La Division du Patrimoine de la Ville de Montréal saisit donc l'opportunité offerte par le présent projet de plantation pour procéder à une intervention archéologique complémentaire à celles déjà entreprises dans les sites BjFj-97 et BjFj-134. L'intervention archéologique sollicitée est financée dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et s'inscrit dans un mandat plus vaste qui comprend la production d'une synthèse actualisée des connaissances archéologiques acquises à ce jour sur le flanc est du parc du Mont-Royal, un espace qui, au terme des résultats des interventions archéologiques obtenus en date de l'année 2023, incorpore les sites BjFj-97, BjFj-134 et BjFj-223 ainsi que trois aires d'activités auxquelles a été octroyé le code MTL22-25-03. La présente intervention archéologique permet donc de bonifier le corpus existant de données relatives à la présence autochtone dans le secteur et ainsi alimenter la réflexion en prévision de la synthèse à entreprendre. La synthèse à produire doit ultimement servir à la fois d'outil de gestion pour de futurs projets d'aménagement à être réalisés sur le flanc est du parc du Mont-Royal que de document de base à la diffusion et à la sensibilisation aux ressources archéologiques existantes et potentielles.

1.1 Mandat et objectifs

La Division du patrimoine de la Ville de Montréal mandate la firme Arkéos pour réaliser un inventaire archéologique dans la partie nord-est de la côte Placide (figure 1) ; l'intervention doit prioriser le secteur affecté par le projet de plantation mis en œuvre par l'arrondissement de Ville-Marie sans

1 Selon le nord géographique

2 Le gisement de cornéenne logé dans la section inférieure du flanc est du parc du Mont-Royal est présumé avoir été exploité pendant l'Archaïque terminal (6 000 à 3 000 ans avant aujourd'hui [AA]) en raison de l'identification de ce matériau dans les assemblages de sites archéologiques de la vallée laurentienne qui sont datés de cette période. La découverte en 2023 d'une pointe de projectile de type apparenté à *Snook Kill* dans l'aire de taille associée à ce gisement affermit cette hypothèse (Arkéos, à venir). L'usage de la cornéenne comme matériau employé pour la fabrication d'outils en pierre a néanmoins persisté jusqu'au Sylvicole supérieur récent (jusqu'à 415 ans avant aujourd'hui [AA]). Selon les datations radiocarbones obtenues, les plus vieilles occupations de l'île de Montréal sont situent dans l'intervalle compris entre 4 880 et 4 160 ans AA (aux sites BiFj-85 [Jennifer Bracewell, communication au colloque annuel de 2023 de l'association des archéologues du Québec] et BjFj-196 [Ethnoscop, 2021a : 105]). Dès lors, il est supposé que le gisement de cornéenne du flanc est du parc du Mont-Royal a été visité par les Autochtones pendant globalement 4 000 ans.



Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention archéologique, secteur de la côte Placide, parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique

pour autant se restreindre à ce lieu. Il est entendu que l'aire d'intervention peut être agrandie au-delà de la zone boisée directement visée par les travaux de plantation de sorte à y incorporer les emplacements peu ou pas sondés par le passé ou, encore, davantage investiguer les lieux ayant livré des témoins autochtones de sorte à mieux saisir la nature des activités qui s'y sont déroulées.

En effet, le mandat octroyé vise à bonifier les connaissances concernant la relation qui unit les sites BjFj-97 et BjFj-134. À l'intérieur du site BjFj-97 se trouve un gisement lithique de cornéenne, un matériau que l'on suppose avoir été davantage exploité à l'Archaïque terminal (6 000 à 3 000 ans avant aujourd'hui [AA]) qu'aux périodes ultérieures. Le site BjFj-134 a livré des témoins céramiques et en os ainsi que quelques éléments de débitage en cornéenne et autres matériaux qui témoignent d'activités qui, d'une part, se sont principalement déroulées pendant Sylvicole supérieur (1 000 à 415 ans AA) et, d'autre part, sont de nature domestique, ou à tout le moins, distincte de celles caractérisant le site BjFj-97 où les activités de taille prédominent. Au terme des campagnes menées en 2004 et 2005 au site BjFj-134, deux hypothèses, non contradictoires, ont été proposées. La première consiste à ce que ce lieu abrite des aires de halte témoignant d'activités ponctuelles réalisées par de petits groupes ; la seconde inscrit ce site dans une zone de circulation se positionnant en périphérie d'un village, hameau ou tout autre site d'occupation d'importance qui resterait à mettre au jour dans les environs immédiats. Le portrait s'est toutefois brouillé au cours des dernières années en raison des résultats obtenus lors des interventions archéologiques réalisées dans le cadre du projet de revégétalisation de sentiers informels mis en œuvre par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) de 2021 à 2023. En effet, la découverte de tessons de céramique provenant de vases autochtones façonnés entre la fin du Sylvicole moyen récent et le Sylvicole supérieur (1 100 à 415 ans AA) en périphéries sud-ouest et nord-est de l'atelier de taille de la cornéenne du site BjFj-97 invite à repenser le découpage proposé en 2004-2005 de cet espace en deux sites distincts et plus globalement à s'interroger sur l'usage fait de ce vaste secteur par les Autochtones qui l'ont fréquenté.

Le présent mandat poursuit plus spécifiquement les objectifs suivants : 1- préciser davantage la nature de l'occupation autochtone du site ; 2- bonifier les connaissances et clarifier la relation entre les sites BjFj-97 et BjFj-134 ; et 3- mettre à jour les recommandations concernant le site BjFj-134 de sorte à assurer sa sauvegarde et sa protection.

1.2 Secteur d'intervention

Le secteur retenu pour la réalisation de cet inventaire archéologique se situe à une altitude comprise entre 85 et 105 m du niveau moyen de la mer (NMM) et a été découpé en quatre zones (figure 2) qui couvrent une superficie d'environ 37 000 m^2. Les caractéristiques des zones sont présentées dans le tableau 1. Du nombre, seules la zone 1 et la partie nord-ouest de la zone 2 sont directement

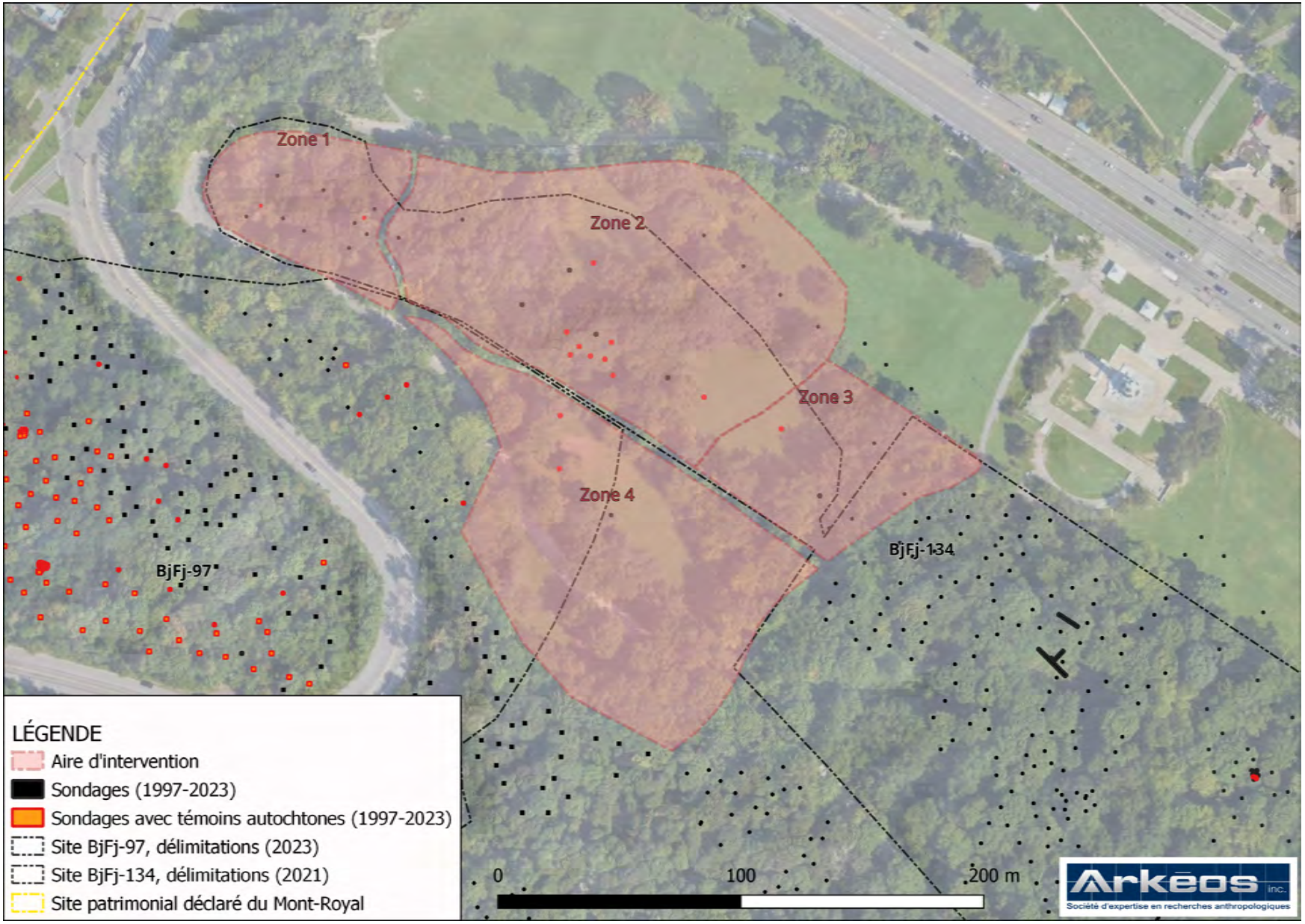


Figure 2 - Découpage de l'aire d'intervention par zone numérotée 1 à 4. Le plan est orienté selon le nord géographique

Tableau 1 - Caractéristiques des zones 1 à 4 de l'aire d'intervention

Zone	Caractéristiques	Superficie
1	Située dans la première boucle du chemin Olmsted. Elle recouvre le pourtour et le sommet d'une petite butte distincte qui se trouve à une altitude actuelle entre 90 et 100 m NMM. La zone est actuellement totalement boisée. 11 sondages ont été ouverts lors de l'intervention réalisée en 2004; deux d'entre eux se sont avérés positifs livrant deux tessons de vase non diagnostique et un éclat de taille en cornéenne.	3 980 m²
2	Enclavée entre deux chemins piétonniers officiels (nos 1893 et 1909) et le chemin Olmsted. La zone se situe à une altitude actuelle entre 85 et 100 m NMM et englobe un faux plat gazonné attenant à un replat surélevé également gazonné et lequel surplombe un creux boisé. La zone renferme à son centre une concentration de témoins autochtones qui comprend une dizaine de tessons de vase non diagnostique et une trentaine de déchets de taille de différents matériaux (cornéenne, quartz, rhyolite et pierre ignée). Les limites de cette concentration d'objets sont imprécises. 19 sondages ont été ouverts dans son emprise lors des interventions réalisées en 1997 et 2004; 9 se sont avérés positifs.	15 485 m²
3	Enclavée entre deux chemins piétonniers officiels (nos 1893 et 1904) et un sentier informel (no 1109), la zone se situe à une altitude actuelle entre 85 et 100 m NMM. Elle se caractérise par un faux plat de faible dénivelé. Cet espace est essentiellement gazonné bien que des arbres matures bordent les sentiers officiels. 7 sondages ont été ouverts dans son emprise lors des interventions réalisées en 1997 et 2004, un seul s'est avéré positif livrant un déchet de taille en cornéenne de facture équivoque.	4 965 m²
4	Située de part et d'autre d'un segment linéaire du chemin Olmsted, la zone se positionne à une altitude entre 95 et 105 m NMM et se caractérise par un faux plat de très faible dénivelé. L'environnement de la zone est majoritairement gazonné; les parties boisées sont limitées au pourtour. Une portion de la zone se trouve dans les limites du site BjFj-97 et 2 sondages ont été ouverts dans cet espace lors de l'intervention réalisée en 1997. Tous deux positifs, ils ont livré un total de trois de déchets de taille en cornéenne et un matériau non identifié.	12 620 m²
	Total	**37 050 m²**

affectées par les travaux de plantation et ont donc été ciblées prioritairement. La figure 2 brosse un portrait de la situation[3] au moment de réaliser l'intervention. On constate que la zone 2 renferme une concentration de sondages positifs (c.-à-d. ayant livré des témoins autochtones) répartis dans un diamètre d'environ 25 m.

1.3 Méthodologie et déroulement de l'intervention

Le permis de recherche archéologique 23-ARKE-14 a été délivré par le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de la présente intervention archéologique. L'approche par sondages manuels a été préconisée pour réaliser cet inventaire archéologique. Les sondages ouverts mesurent 0,50 m de côté et sont distants de 7 à 12 m entre eux. Les sondages ont été creusés manuellement (piolet et truelle) jusqu'à l'atteinte des sols naturels stériles (c'est-à-dire sans élément anthropique) ou du roc, selon l'endroit, en raison de 0,90 m de profondeur maximale. Les sols retirés ont été tamisés à l'aide de tamis à mailles de ¼ de pouce de sorte à s'assurer que le potentiel contenu autochtone présent dans les sols soit récupéré. Autrement, les

3 Les données apparaissant à la figure 2 incorporent les résultats obtenus dans le cadre de la phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels mis en œuvre par le SGPMRS en 2023. Cette intervention ciblait majoritairement la surface englobée dans les limites du site BjFj-97 et le pourtour immédiat au sud-est.

éléments céramiques, lithiques et les restes osseux peuvent aisément passer inaperçus[4]. Un tri préliminaire des objets lithiques[5] a donc été effectué sur le terrain par un spécialiste en culture matérielle autochtone de sorte à départager les témoins de facture anthropique des géofacts résultant de l'action naturelle. Une telle stratégie permettait de repérer les sondages positifs (c.-à-d. renfermant des témoins lithiques de facture autochtone) et ainsi mettre en œuvre les mesures appropriées (circonscrire la concentration d'objets, par exemple). Par la suite, une fois la fouille et les enregistrements des sondages complétés, les déblais de sols ont été remis en place.

Le secteur d'intervention archéologique s'est vu attribuer le code d'identification MTL23-25-06 par la Ville de Montréal[6] permettant ainsi d'attribuer un numéro alphanumérique à chacun des sondages expertisés. L'identifiant ainsi accordé au terrain a par la suite été modifié au moment de la préparation du présent rapport pour qu'il concorde avec la numérotation des sites BjFj-97 et BjFj-134. Les résultats obtenus dans le cadre de cette intervention ont incité à apporter des modifications au contour du site BjFj-134 comme il est discuté au point 3.1 du rapport.

L'inventaire archéologique a été planifié pour une durée totale de huit jours et il s'est déroulé en deux temps de manière à s'arrimer avec l'échéancier de travaux mis en œuvre par l'arrondissement Ville-Marie. Deux journées, les 6 et 7 septembre, ont été consacrées à l'inventaire de la zone 1 ; zone considérée prioritaire pour le démarrage des travaux arboricoles et dont l'investigation a mené à la découverte d'une nouvelle concentration de témoins lithiques de facture autochtone. Au terme de cette première étape, un court rapport contenant des recommandations a été remis à la Ville. Il a été proposé d'implanter de nouveaux sondages dans l'aire ayant livré les témoins lithiques afin de mieux comprendre la nature des activités entreprises à cet endroit. L'intervention a repris le 17 octobre et a été complétée le 25 octobre débutant d'abord avec l'aire d'activités découverte puis en sondant d'autres endroits dans les zones retenues. La figure 3 montre l'emplacement des sondages ouverts dans le cadre de cet inventaire.

L'ensemble des activités archéologiques a été mené au terrain par une équipe composée du chargé de projet, d'un assistant et de quatre archéologues de terrain. Les travaux d'arpentage, qui ont impliqué l'arpenteur accompagné du chargé du projet, ont été réalisés pendant la durée de l'intervention archéologique.

4 L'expérience dicte que les témoins de superficie inférieure à 400 mm^2 (l'équivalent d'une pièce d'un [1] dollar) passent aisément inaperçus dans les brunisols (https://sis.agr.gc.ca/siscan/taxa/cssc3/index.html) ; un grand groupe de sols rencontrés sous une végétation de forêt de feuillus ou mixtes et qui caractérise la côte Placide, entre autres.

5 L'identification d'éléments de débitage lithique pose certains défis et ce même pour un œil exercé. Ce constat est d'autant plus vrai en ce qui concerne la cornéenne, un matériau difficile à identifier dans les assemblages et lequel se présente sous différentes formes d'altération et dont la nature de la facture (naturelle versus anthropique) peut être difficile à discriminer.

6 La codification développée par la ville de Montréal comporte la référence à la ville (MTL), à l'année d'intervention (MTL23), à la localisation dans l'un des 27 arrondissements intégrés à son territoire (MTL23-25) et au numéro séquentiel d'intervention que la ville lui a accordé (MTL23-25-06).

Les données colligées ont été consignées selon le système de Tikal (opération, sous-opération et lot) qui est d'usage dans la pratique archéologique au Québec. L'intervention se déroule dans les limites des sites Borden[7] BjFj-97 et BjFj-134. L'opération est représentée par un chiffre et peut faire référence soit à des aires d'origine culturelle distinctes, à des années d'intervention différentes, à des phases particulières de travaux (surveillance, inventaire et fouille) ou à la nature des travaux effectués (excavation mécanique et fouille manuelle, par exemple). Dans la présente situation, les opérations 13 à 16 ont été utilisées pour les enregistrements du site BjFj-134 et l'opération 26 à ceux du site BjFj-97; elles se rapportent à la fouille manuelle relative à l'ouverture des sondages implantés. La sous-opération, qui consiste en la subdivision d'une opération, est représentée par une lettre majuscule (13A) et elle circonscrit un endroit particulier d'une même opération. Les sous-opérations 13A à 16R[8] ont été attribuées aux sondages implantés dans le site BjFj-134; les sous-opérations 26A à 26C aux sondages du site BjFj-97. Le lot, qui est représenté par un chiffre (13A1), est la plus petite unité d'enregistrement archéologique et réfère à un élément particulier mis au jour dans une sous-opération donnée qui consiste généralement en des sols et des vestiges. À noter qu'il est parfois d'usage d'identifier les vestiges par un numéro de structure (ST-1, par exemple); dans la présente situation, aucun vestige archéologique n'a été répertorié. Les artéfacts récupérés ont été ensachés par lots selon les normes en vigueur.

L'utilisation d'un GPS portable[9] en cours de travaux a permis de lever le positionnement des éléments suivants : sondages et caractéristiques topographiques (talus et coulée, le cas échéant). Une station totale a par la suite été employée pour localiser précisément les sondages ouverts. Un relevé photographique accompagne la réalisation de l'inventaire et l'une des parois de chacun des sondages fouillés a fait l'objet d'un relevé stratigraphique dont le croquis a été consigné aux carnets. L'information relative à la caractérisation des couches de sols rencontrées dans les sondages implantés se trouve dans l'annexe 2 du rapport.

Les artéfacts récupérés ont été conditionnés selon la nature des matériaux, incluant le nettoyage à l'eau et le brossage dans les locaux de la firme Arkéos. Ils ont par la suite été inventoriés par des spécialistes en culture matérielle autochtone (lithique et céramique) et en culture matérielle eurocanadienne.

7 Le code Borden est un système de codification géographique des sites archéologiques élaboré par M. Charles E. Borden en 1952. Il est composé de lettres et de chiffres et indique la localisation d'une petite superficie du territoire canadien. Les lettres majuscules représentent des intervalles de deux degrés en latitude et de quatre degrés en longitude qui, placés sous forme de tableau à double entrée, produisent des quadrilatères (le quadrilatère CF, par exemple). Les lettres minuscules représentent de nouveaux quadrilatères plus petits, formés à partir de la subdivision des grands quadrilatères en intervalles de dix minutes (par exemple la subdivision CdFm). Le Musée canadien des civilisations ou l'organisme provincial responsable du patrimoine, ici le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec, attribue un numéro de série à chaque site à l'intérieur d'une subdivision (par exemple le site BjFj-97).

8 Les lettres «i» et «o» n'ont pas été employées en raison de confusion avec les nombres «1» et «0».

9 Modèle Garmin GPSMAP 64sx. Marge d'erreur de 1,80 m.

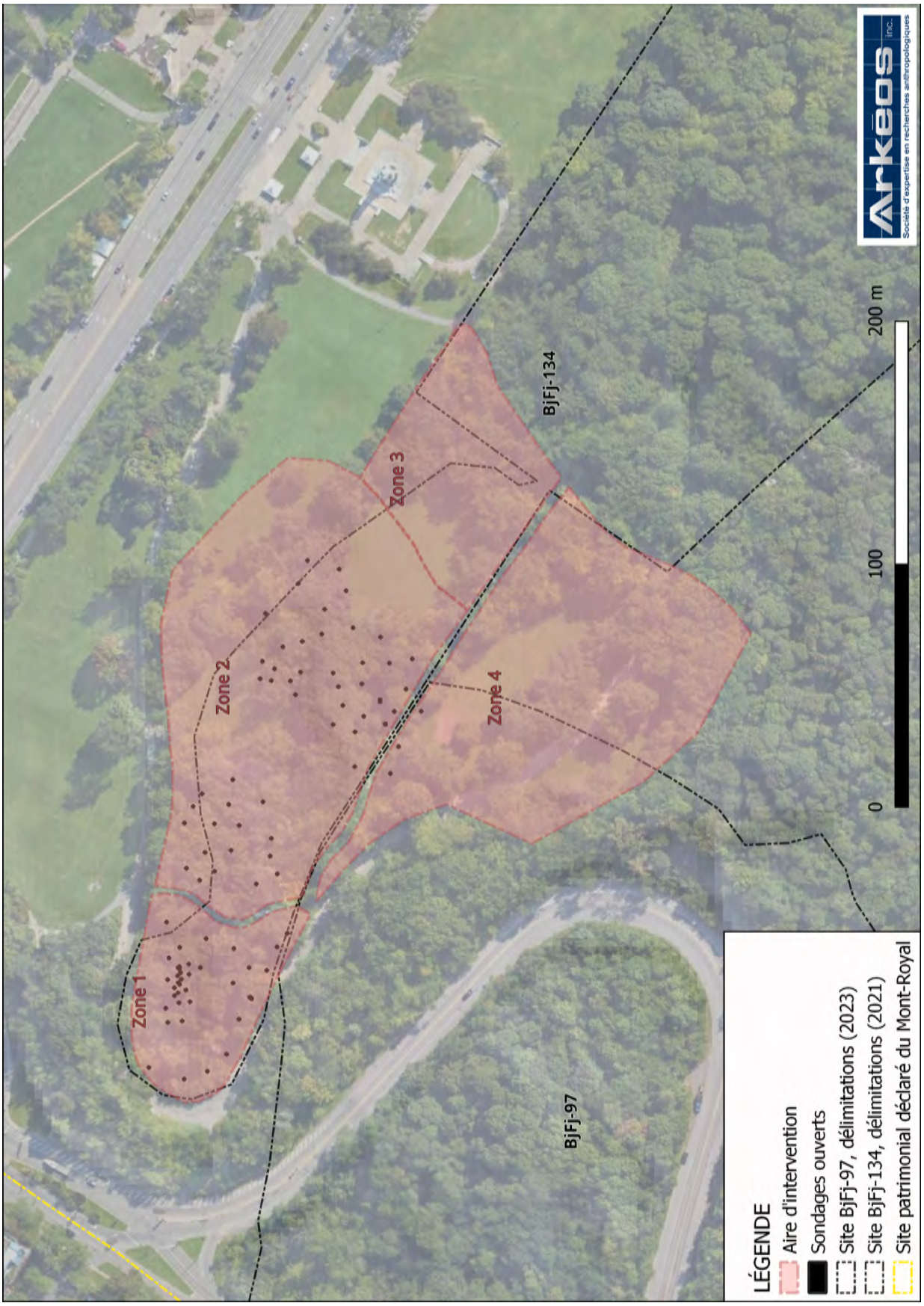


Figure 3 - Localisation des sondages ouverts dans l'aire d'intervention. Le plan est orienté selon le nord géographique

Les artéfacts recueillis comprennent des objets lithiques et céramiques associés à la culture autochtone. Les témoins lithiques ont été nettoyés et inventoriés par un spécialiste en matériel lithique. Les tessons de céramique récoltés n'ont été que superficiellement nettoyés à la main de sorte à dégager le sol collé à la surface de ses parois et arêtes. Ces fragments d'objets ont été inventoriés par une spécialiste en matériel céramique autochtone. Les artéfacts eurocanadiens ont été conditionnés selon la nature des matériaux, incluant le nettoyage à l'eau et le brossage. Ils ont été inventoriés par une spécialiste en culture matérielle eurocanadienne. Les objets catalogués ont été identifiés en fonction du site, de la sous-opération et du lot desquels ils proviennent. Ils sont donc codifiés de la manière suivante : le code Borden, la sous-opération, le numéro de lot et le numéro de l'objet (BjFj-134-13A-1, par exemple). Les objets sont conservés à la Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal.

1.4 Contenu du rapport

Le présent rapport fait état des résultats obtenus dans le cadre de l'inventaire archéologique entrepris dans la moitié nord de la côte Placide. Le rapport est structuré en quatre sections. La première, décrite au point 1, porte sur le contexte global de l'intervention archéologique. Elle comprend les éléments relatifs au mandat, à l'enregistrement des données, à la méthodologie et au déroulement des travaux effectués au terrain. La seconde, discutée au point 2, aborde succinctement les connaissances acquises à ce jour sur le flanc est du Mont-Royal, dont le piémont et la côte Placide, et concernant plus spécifiquement les caractéristiques environnementales du milieu, l'utilisation de cet espace par les groupes autochtones et les transformations subséquentes à partir du XVIII^{e} siècle. Un survol des interventions archéologiques réalisées précédemment est inséré à ce point. Le point 2 est clos par la présentation du potentiel archéologique du secteur d'intervention. La troisième section du rapport, le point 3, porte sur les résultats de l'intervention en abordant d'abord la composante autochtone puis les éléments eurocanadiens mis au jour dans le secteur d'intervention. La dernière section, au point 4, reprend les grandes lignes de la présentation des résultats et comprend les recommandations.

En annexe du rapport ont été insérés : les informations relatives à l'enregistrement des sondages avec les numéros attribués au terrain tel que consigné dans les carnets et leur désignation définitive telle qu'apparaissant dans le rapport (annexe 1) ;les descriptions des couches de sols rencontrées dans les sondages ouverts dans les sites BjFj-97 et BjFj-134 (annexe 2) ; l'inventaire de la culture matérielle historique (annexe 3) ; les grilles d'analyses spécifiques aux artéfacts lithiques et céramiques de la culture matérielle autochtone (annexe 4) ; et les catalogues photos des sites BjFj-97 et BjFj-134 (annexe 5).

2 BILAN DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Environnement ancien[1]

La trame des évènements tardiglaciaires et postglaciaires élaborée à partir des travaux de recherche effectués pour la région de la plaine de Montréal suggère que le secteur d'intervention[2] émerge à la fin de la phase plénimarine de l'épisode champlainien[3] (figure 4) au moment où s'amorce la dessalure de cette mer vers 11 800-11 700 ans avant aujourd'hui (AA) (Parent et Occhietti, 1988 : 216 cités dans Arkéos, 2008a : 12). À ce moment, la ligne des eaux se situe à 90,00 m (figure 5) ; la vaste majorité des surfaces du secteur d'intervention est alors exondée et occupe la bande littorale d'un îlot ceinturé par une vaste étendue d'eau saumâtre. Cette petite île est à regrouper avec

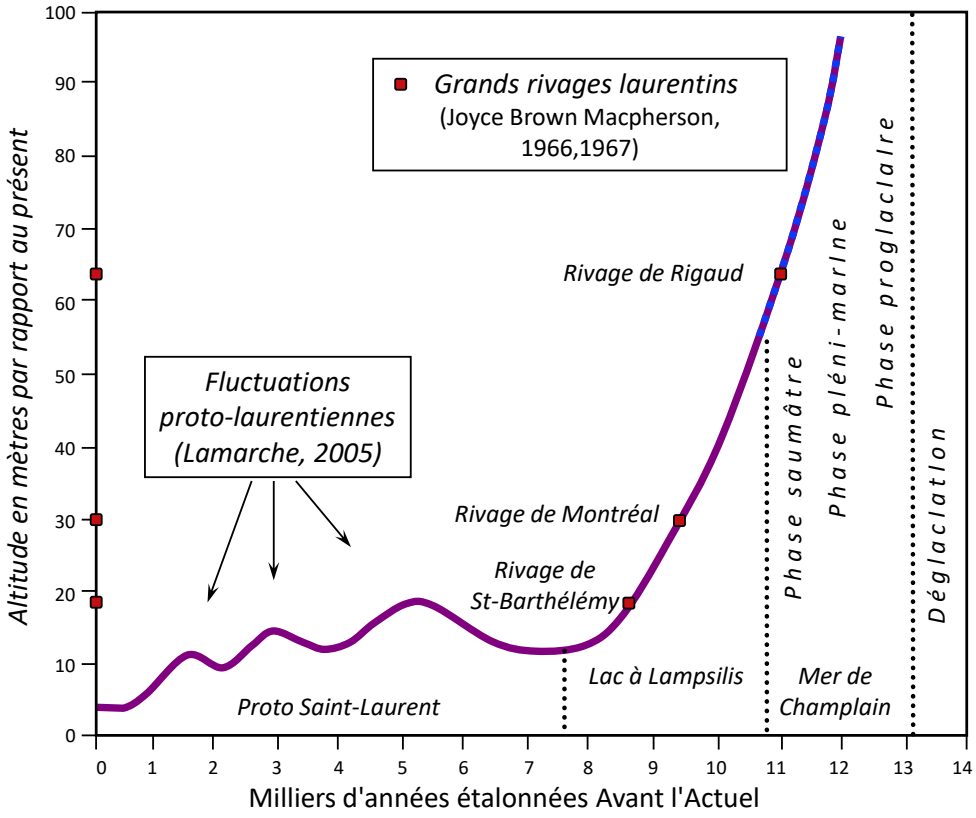


Figure 4 - Courbe d'émersion de la vallée laurentienne (tirée de Lamarche, 2005 et MacPherson, 1966 et 1967 ; actualisée par P. J. H. Richard, 2017, comm. pers.)

1 Les données ayant servi à la rédaction de cette section du rapport ont été colligées par le géomorphologue Gilles Rousseau (Arkéos) dans le cadre d'une étude de potentiel portant sur la ceinture du mont Royal produite en 2008. Ces données ont été retravaillées depuis et actualisées à deux reprises, d'abord en 2012 par Gilles Rousseau dans le cadre d'une étude de potentiel ciblant le campus de l'Université de Montréal (Arkéos, 2012a) et dans le cadre du projet de revégétalisation de sentiers informels mis en œuvre par le SGPMRS de 2021 à 2023 (Arkéos).

2 Situé à une altitude comprise entre 85,00 et 105,00 m du niveau moyen de la mer (NMM) selon les courbes de niveau actuelles.

3 Le niveau maximal de la mer de Champlain dans le secteur du mont Royal se situe alors à une altitude d'environ 174-172 m NMM vers 13 150-13 000 ans AA (Prest et Keyser, 1982 ; Richard, 2014). Par la suite, le niveau de la mer de Champlain va s'abaisser pendant une douzaine de siècles jusqu'à atteindre la cote de 90,00 m NMM vers 11 800-11 700 ans AA.

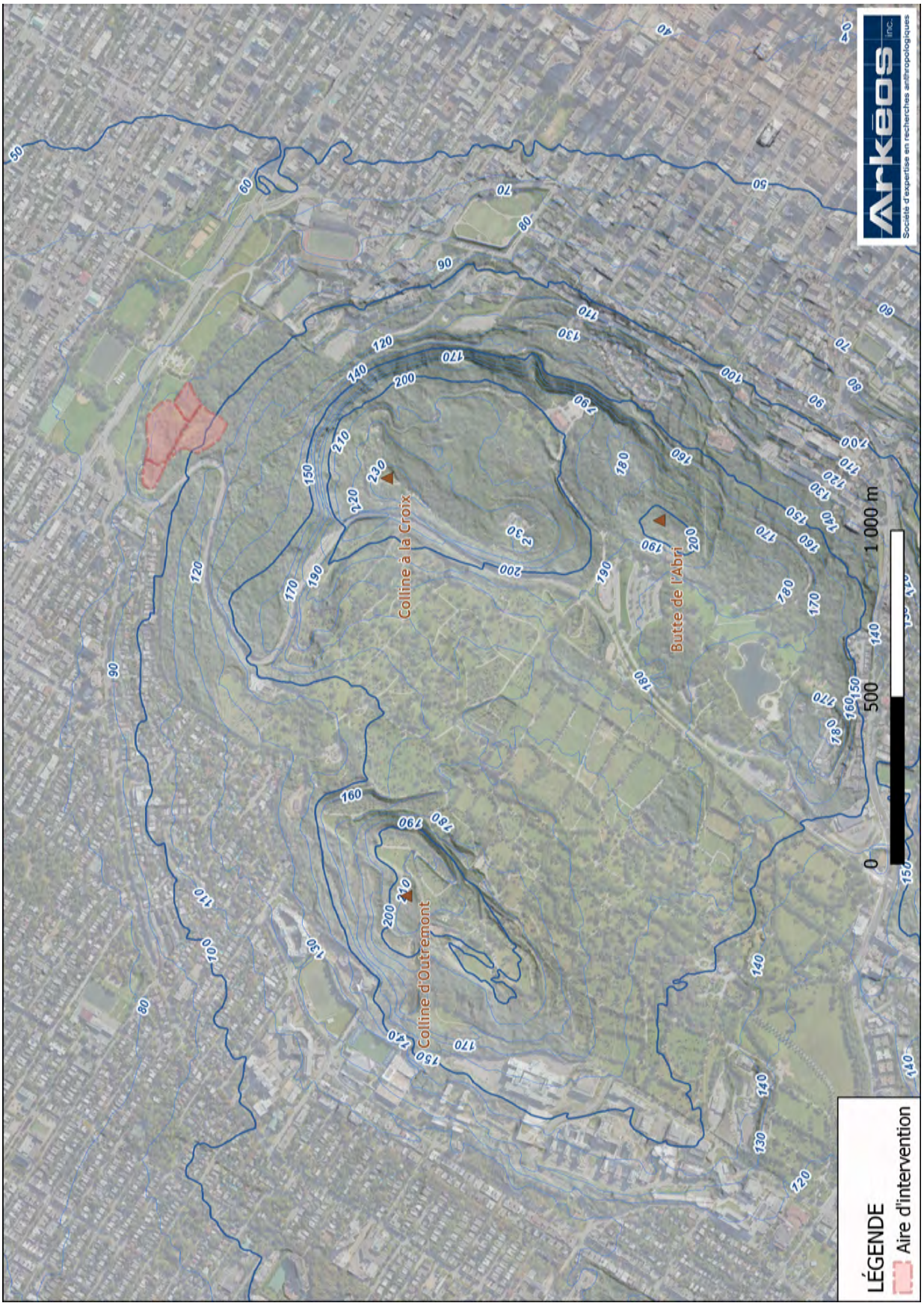


Figure 5 - Topographie actuelle du secteur d'intervention. Le plan est orienté selon le nord géographique

les autres Montérégiennes, dont les sommets sont également émergés ; elle demeure cependant bien isolée considérant que la rive continentale appalachienne se trouve à plus de 40 km. C'est potentiellement lors de cet intervalle qu'est façonnée la topographie du secteur d'intervention. Le processus de dessalement s'achève vers 10 600 ans AA cédant place à de l'eau douce que l'on associe à l'épisode du lac à *Lampsilis*. Pendant l'intervalle de la phase saumâtre de l'épisode champlainien, le niveau de l'eau s'abaisse à une altitude de 65,00-64,00 m NMM[4] vers 11 200-11 000 ans AA, puis se stabilise à 52,00 m vers 10 600 ans AA (Occhietti *et al.*, 2001 : 37, 42 cités dans Arkéos, 2008 : 12 ; Lamarche, 2011). L'île couvre alors une superficie évaluée à 50 km^2 et le secteur d'intervention se positionne en retrait d'environ 1 km de la ligne de rivage. La végétation de toundra qui s'est établie pendant l'épisode champlainien laisse place à une forêt boréale mixte qui favorise l'installation des mammifères terrestres tels que le castor, le caribou, l'orignal et l'ours noir. La distance avec les rives continentales, maintenant réduite à 20 km, ne représente plus un obstacle infranchissable pour cette faune (Richard, 2014).

Au cours de l'épisode du lac à *Lampsilis*, amorcé vers 10 600 ans AA, les niveaux d'eau s'abaissent à trois reprises d'abord à une altitude de 45,00 m NMM vers 10 200 ans AA, puis à 30,00 m NMM[5] vers 9 600 ans AA, puis à 25,00-23,00 m NMM vers 9 000 ans AA et à 18 m NMM[6] vers 8 400 ans AA (MacPherson, 1967 ; Parent *et al.*, 1985 ; Richard, 2018). Les paysages conifériens laissent de plus en plus de place aux feuillus de la forêt mixte, ce qui favorise une diversification de la faune (Dyke, 2005 ; Muller *et al.*, 2003). Cet épisode prend fin vers 7 500 ans AA alors que se mettent en place les prémices du système fluvial du Saint-Laurent. Suivent alors plusieurs moments marqués par des transgressions et des régressions qui s'échelonnent sur une période d'environ 6 000 ans où le niveau de l'eau fluctue entre 18,00 et 9,00 m NMM (Lamarche, 2005 ; Lamarche *et al.*, 2006). C'est au cours de cet intervalle qu'émergent les parties les plus basses de l'île globalement localisées sur son pourtour et que se précise le contour de l'île[7].

Le mont Royal se caractérise à ce moment comme un massif dont la base s'étend sur 4,30 km dans son axe long[8] et qui intègre trois sommets et un sous-sommet dont la disposition évoque la forme d'un croissant ou d'un fer à cheval. L'amorce du réseau hydrographique en son sein survient potentiellement dès qu'émergent ses différentes sections. La cartographie produite au XIX^e siècle et les travaux réalisés par Mahaut (2016) éclaire à ce sujet et répertorie quatre principaux cours d'eau (figure 6) : 1- le ruisseau de la Côte-des-Neiges[9], 2- le ruisseau Springrove[10], 3- le ruisseau

4 Correspondant au rivage de Rigaud.

5 Correspondant au rivage de Montréal.

6 Correspondant au rivage de Saint-Barthélémy.

7 À noter que les plans dressés aux XVIII^e et XIX^e siècles reflètent plus fidèlement le contour de l'île de Montréal en raison d'activités de remblaiement entreprises dans certains secteurs de l'île au cours du XX^e siècle et dont certaines d'entre elles ont repoussé les limites territoriales.

8 Mesure obtenue à partir de la courbe d'altitude de 100,00 m NMM.

9 Également désigné le ruisseau Notre-Dame-des-Neiges et le ruisseau Raimbault (Burgess et Poitras, 2005 : 19).

10 Également désigné le ruisseau d'Outremont et le ruisseau Provost (Ethnoscop, 2017 : 34).

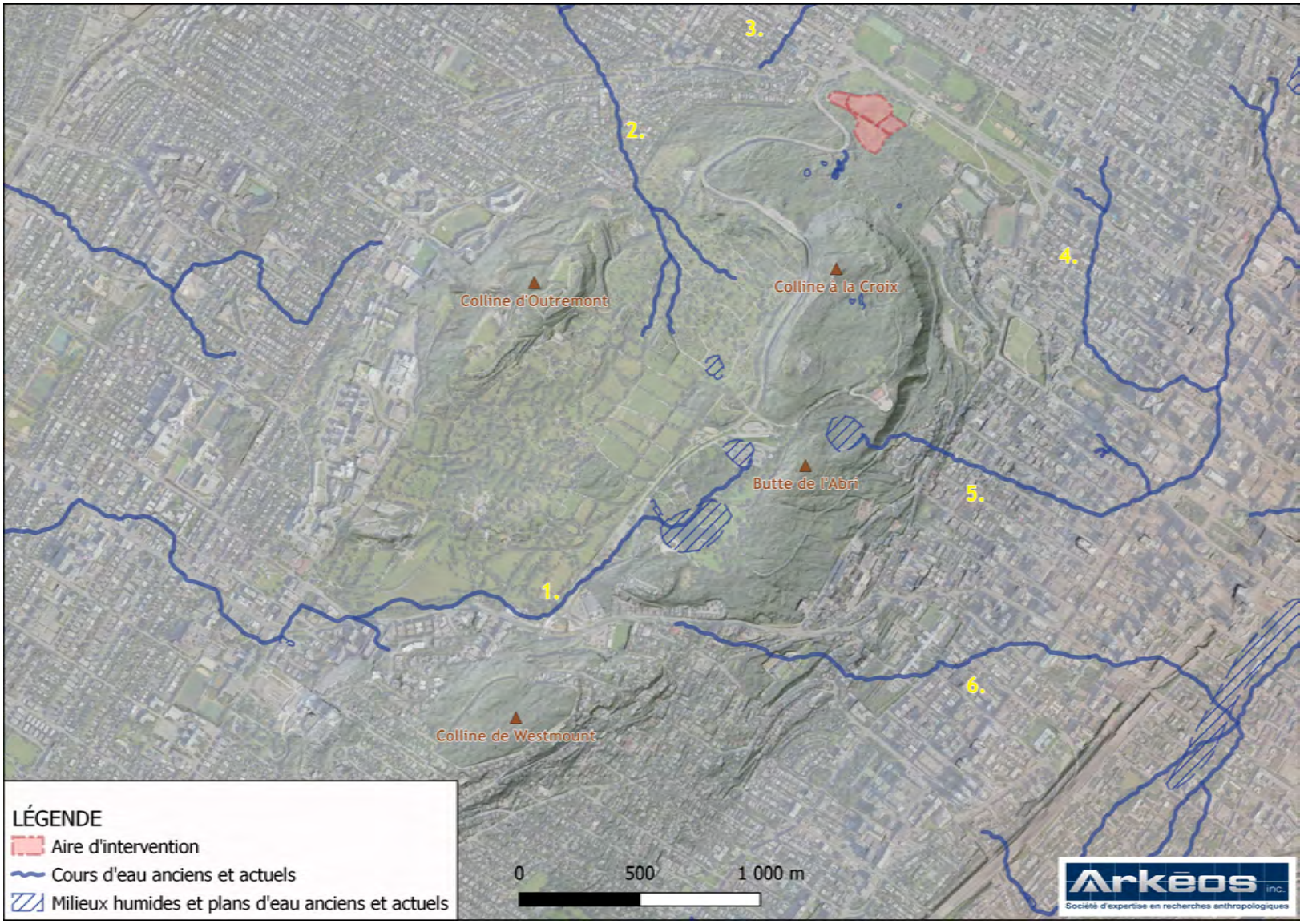


Figure 6 - Réseau hydrographique actuel et ancien, secteur du mont Royal (sources : Mahaut, 2016 et Sitwell, 1871). 1- le ruisseau Notre-Dame-des-Neiges, 2- le ruisseau d'Outremont, 3- le ruisseau de la Tannerie, 4- le ruisseau East Brook, 5- le ruisseau West Brook, 6- le ruisseau de la montagne. Le plan est orienté selon le nord géographique

West Brook et 4- le ruisseau de la Montagne. Ce sont sur les hauteurs du versant intérieur nord-ouest du sous-sommet de la butte de l'Abri (à une altitude de 180,00-160,00 m NMM) que logent les marais et autres milieux humides à la source du ruisseau de la Côte-des-Neiges dont le tracé serpente le bassin intérieur (ou l'entremont) et traverse la large ouverture bordée par les versants des collines de Westmount et d'Outremont[11]. L'étroit vallon encaissé entre les collines d'Outremont et du Mont-Royal[12] abrite les méandres de tête du ruisseau Springrove (à une altitude de 180,00-160,00 m NMM) dont le tracé longe le versant nord-ouest du massif. Le ruisseau Westbrook prend source dans un marécage logé en hauteur (190,00-180,00 m NMM) et niché entre les versants de la colline du Mont-Royal et de la butte de l'Abri. Les résultats de travaux paléoécologiques réalisés récemment ont permis de dater la formation du marécage à 5 455 ans AA[13] (Lavoie, Bhiry et Tremblay, 2024). Finalement, c'est à la base du col enclavé entre la butte de l'Abri et la colline de Westmount (à une altitude de 150,00-140,00 m NMM) que se trouverait la source du ruisseau de la Montagne.

Le secteur d'intervention se situe dans un rayon de moins d'un kilomètre de deux anciens cours d'eau : les ruisseaux de la Tannerie et East Brook (chiffres 3 et 4 de la figure 6). Le ruisseau de la Tannerie, situé à environ 500 m au nord-ouest du secteur d'intervention, prend source à la hauteur de l'actuel chemin de la Côte-Sainte-Catherine, près de l'avenue Villeneuve, à une altitude de 80,00-90,00 m NMM, et dont le tracé suit une trajectoire plus ou moins parallèle à l'actuelle avenue du Mont-Royal. Les méandres de tête du ruisseau East Brook[14] se trouvent à environ 1,00 km au sud-est du secteur d'intervention, plus précisément au pied de l'Hôtel-Dieu, positionnés à une altitude de 50,00 m NMM. Le cours du ruisseau East Brook louvoie en direction sud sur 800 m de longueur pour ensuite bifurquer vers le sud-est et traverser l'actuel campus de l'Université McGill. À ces anciens cours d'eau s'ajoute une autre source d'eau qui est toutefois toujours active aujourd'hui et que l'on peut qualifier de ruisselet. Il suit un tracé sinueux dans la partie inférieure du flanc nord de la colline à la Croix à une altitude de 130,00-110,00 m NMM et il se déverse dans un fossé canalisé aux abords de la voie Camillien-Houde.

2.2 Occupation autochtone ancienne

2.2.1 L'Archaïque

Selon les données archéologiques colligées à ce jour, les premières populations humaines ont foulé l'île de Montréal à partir de l'Archaïque terminal (6 000 à 3 000 ans AA). Les groupes de cette période se caractérisent alors par un mode de vie de nomadisme, qui s'articule autour de la chasse, de la pêche et de la cueillette, privilégiant des déplacements par voie navigable. Leurs campements

11 Également désigné le mont Murray (Burgess et Poitras, 2005 : 18)

12 Également désigné le mont ou la colline à la Croix

13 Date de 5 455 ± 20 ans exprimée en années ^{14}C soit 4 290 ans avant l'ère chrétienne (BC). La datation a été obtenue à partir de sédiments provenant du niveau basal d'une des carottes prélevées au terrain.

14 Également désigné Burnside

sont majoritairement établis sur les axes riverains, notamment à proximité des rapides, autour desquelles se pratique l'exploitation des ressources de proximité (Burke, 2017). Leurs traces ont été repérées à quelques endroits sur l'île, notamment sur les rives occidentale dans le secteur du Sault-au-Récollet[15] (BjFj-85) et orientale dans le secteur de Verdun[16] (BiFj-85), de même que sur la butte du Vieux-Montréal[17] (BjFj-107, BjFj-196 et le Versant-Sud [BjFj-18, BjFj-49, BjFj-200]).

Ces groupes circulaient à l'intérieur de l'île comme en témoignent les quelques objets qui ont été mis au jour aux deux secteurs suivants : la rive nord de l'ancien bassin lacustre qui occupait la vallée encaissée du ruisseau Saint-Martin[18] (BjFj-140[19]) et les abords de l'ancien lac à Loutre[20] dans le quartier de Côte-Saint-Paul. Ils acquéraient également la cornéenne[21], un matériau lithique employé pour leur fabrication d'outils, et laquelle a été repérée à deux endroits sur le Mont-Royal[22] notamment dans la partie basse du versant est de la colline Mont-Royal. Le gisement présent à cet endroit (BjFj-97[23]) a fait l'objet d'une exploitation intensive comme l'indiquent les nombreux éléments débitage abandonnés[24] en ce lieu.

15 Une aire de combustion et une pointe de projectile de type lamokoïde en rhyolite ont été mises au jour sous le parvis de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet au site BjFj-85 (Arkéos, 1996 : 27-35 et Viau, 2012 : 52).

16 Deux foyers ont été mis au jour au site BiFj-85 et leur datation au radiocarbone situe l'occupation entre 3 350 et 3 070 ans AA en âge calibré (SACL, 2010). Plus récemment, des analyses effectuées sur des ossements humains ont livré une datation au radiocarbone de 4 880 – 4 700 ans AA permettant ainsi de croire qu'il s'agisse de la plus ancienne présence autochtone recensée sur l'île à ce jour (Jennifer Bracewell, communication au colloque de l'association des archéologues du Québec, 2023).

17 Sous la rue Saint-Éloi, un foyer a pu être daté entre 4 160 et 3 850 ans AA au site BjFj-107 (Ethnoscop, 2004 : 113-151) ; sous la rue Saint-Paul Est, un peu à l'ouest de la Place Jacques-Cartier, une structure de foyer a généré une date comprise entre 4 414 et 4 160 ans AA au site BjFj-196 (Ethnoscop, 2021a : 105) ; et au regroupement de sites du Versant-Sud (BjFj-18/49/200) ce sont quatre pointes de projectile de type Lamoka qui ont été mises au jour (Ethnoscop, 2005 : 100).

18 Le creux de la vallée du cours d'eau Saint-Martin est encaissé entre le flanc nord de la butte du Vieux-Montréal et le talus au pied duquel se positionne le rivage de Saint-Barthélemy (18,00 m NMM). Actuellement, ce creux occupe la partie de terrain traversée par l'autoroute Ville-Marie. L'un des bras du proto Saint-Laurent est à l'origine de la topographie encaissée qui caractérise la vallée du cours d'eau Saint-Martin. Un bassin lacustre prend alors place dans ce creux. Il s'assèche lentement à partir de 3 000 ans AA créant ainsi les conditions favorables au développement des marais et des marécages (Landry, 2004 : 107). Ce milieu humide persiste jusqu'à la fin du premier quart du XIX^{e} siècle, moment à partir duquel s'entreprend progressivement son remblaiement afin de réaliser le développement immobilier de cet espace confiné entre la ville-centre et le faubourg Saint-Laurent.

19 Un fragment de gouge a été mis au jour au site BjFj-140 (Ethnoscop, 2008a) qui se trouve dans le quadrilatère formé par le boulevard René-Lévesque Ouest et les rues Anderson, De La Gauchetière Ouest et De Bleury. Les gouges sont généralement associées à l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont, 2003 : 171).

20 Une hache et une gouge en pierre bouchardée et polie de même qu'une pointe de projectile de type Lamoka ont été récoltées par des collectionneurs (Ethnoscop, 2013 : 14).

21 Matériau à grain très fin et, parfois, aphanitique, très dur, dense, résistant, mat (parfois cireuse) et opaque de couleurs gris foncé à noir, selon son degré de métamorphisme, et qui montre des cassures conchoïdales et des arêtes vives (Pierre Bédard [géologue], Adrian Burke et Yvon Codère [géoarchéologues] cités dans Arkéos, 2024a : 25).

22 Des sources de cornéenne ont été repérées à deux emplacements soit dans la portion supérieure de l'escarpement du Chalet, en haut de son talus d'éboulis, et dans la portion inférieure du versant est de la colline du Mont-Royal, entre les courbes d'altitude de 110 m et de 135 m NMM, de part et d'autre de la voie Camillien-Houde incluant la portion sud du bois d'Outremont (Arkéos, 2024a : 25-26, 53).

23 L'inventaire archéologique réalisé dans le site BjFj-97 par Arkéos en 2023 dans le cadre de la phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal a permis de découvrir une pointe de projectile à pédoncule en cornéenne dont la facture suggère un apparentement avec le type *Snook Kill* ; une catégorie de pointes de projectile fabriquée pendant l'Archaïque terminal (Justice, 1987 : 159-163).

24 Les interventions réalisées à ce jour ont permis de récupérer plus de 50 000 éléments de débitage incluant les ébauches et préformes bifaciales abandonnées en cours de fabrication. Les travaux réalisés à ce jour ne permettent pas de déterminer si les activités de taille menées sur ce gisement ont été plus intensives à une période donnée que ce soit pendant l'Archaïque ou durant le Sylvicole. Pour l'instant, il est plus approprié de suggérer que ce gisement a été exploité sur une période de près de 4 000 ans.

2.2.2 Le Sylvicole

Pour les groupes de la vallée laurentienne, le Sylvicole se traduit par l'adoption progressive de la poterie à partir du Sylvicole inférieur[25] (3 000 à 2 400 ans AA), par une sédentarisation de plus en plus marquée à partir du Sylvicole moyen[26] (2 400 à 1 000 ans AA) et par l'intégration de pratiques horticoles au mode de vie et l'établissement de villages semi-permanents à partir du Sylvicole supérieur[27] (1 000 à 415 ans AA). C'est à partir du Sylvicole moyen que les groupes autochtones fréquentent plus assidûment le secteur du mont Royal comme le suggèrent les nombreux fragments d'objets que ceux-ci ont abandonné sur son pourtour et dans l'entremont (figure 7).

BASSIN INTÉRIEUR DU MASSIF DU MONT-ROYAL

Les rives de l'ancien ruisseau Notre-Dame-des-Neiges ont été fréquentées depuis au moins le Sylvicole moyen ancien. Six emplacements renfermant des éléments autochtones ont ainsi été découverts le long du cours inférieur du ruisseau sur un segment long d'environ 1,20 km (figure 8). Le site BiFj-93 (Arkéos, 2012b : 66-69, 125), situé en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges, vis-à-vis du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, comporte deux stations espacées d'environ 300 m l'une de l'autre. Les témoins autochtones recueillis comprennent des tessons appartenant à un même vase daté du Sylvicole moyen ancien et un fragment de fourneau de pipe de type trompette caractéristique du Sylvicole supérieur. Plus en amont se trouvent les deux sites BiFj-163 et BiFj-164, tous deux localisés à l'intersection des chemins de la Côte-des-Neiges et Remembrance. Ces deux sites, espacés d'environ 50 m, contiennent six éléments lithiques non diagnostiques en calcédoine beige et deux tessons provenant d'une même pipe datée du Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 2022). À proximité de cet emplacement, une sépulture aurait été découverte au début du XX^{e} siècle par des ouvriers lors d'activités d'extraction de la pierre (Lighthall, 1924 : 373).

25 À l'adoption de la poterie par les groupes autochtones de la vallée laurentienne au Sylvicole inférieur, il faut également souligner leur adhésion à la tradition *Meadowood* laquelle se manifeste dans la technologie lithique déployée pour la fabrication d'outils (certains typés tel que les lames de cache, les grattoirs et les pointes de projectile de type *box base*) à partir de sources de chert présentes dans la région des Grands Lacs (dont le gisement Onondaga) et dans l'État de New York (Chapdelaine, 2022 ; Chapdelaine et Graillon, 2023 ; Plourde, 2003 ; Taché, 2008).

26 Il s'agit d'une période chronoculturelle caractérisée par l'intégration de la production céramique au mode de vie des groupes de la vallée laurentienne. Le mode de fabrication des vases se transforme pendant cet intervalle ; s'amorçant avec la méthode au colombin durant le Sylvicole moyen initial (2 400 à 1 500 ans AA) celle-ci est graduellement délaissée au profit de la technique du battoir et de l'enclume pendant le Sylvicole moyen récent (1 500 à 1 000 ans AA) (Girard, 2021). D'importants changements stylistiques sont apportés sur les vases produits au cours de cette période (Chapdelaine et Graillon, 2023 : 25). La stylistique des artisans du Sylvicole moyen initial est influencée par le courant culturel associé au complexe Pointe Péninsule qui origine dans le sud-est et le centre-sud de l'Ontario (Plourde, 2003 : 102). Par la suite, on assiste à un développement régional que l'on désigne la tradition Melocheville au cours du Sylvicole moyen récent (Gates Saint-Pierre, 2006).

27 Il s'agit d'une période caractérisée par l'intégration de plusieurs pratiques dans le mode de vie, notamment l'adoption de la culture tabagique qui se manifeste par la fabrication de pipe en céramique et le façonnage d'outils en os. La stylistique des vases change ; elle se manifeste d'abord, à partir de la fin du Sylvicole moyen récent et pendant le Sylvicole supérieur initial (1 000 à 800 ans AA), par une influence en provenance de l'État de New York, soit la tradition Owasco (Plourde, 2003 : 161-164, 175). On désigne la variante régionale propre à cette influence, la tradition Saint-Maurice (Morin, 2001), laquelle s'exprime dans la vallée laurentienne. La tradition Saint-Maurice est suivie de la phase Saguenay (Tremblay, 1998), une manifestation dans la vallée laurentienne qui se caractérise par des vases dont la stylistique est originale et qui se déroule entre 800 et 600 ans AA. Le Sylvicole supérieur récent (600 à 415 ans AA) marque l'établissement de villages, un mode de vie qui persiste jusqu'à l'arrivée des Européens.

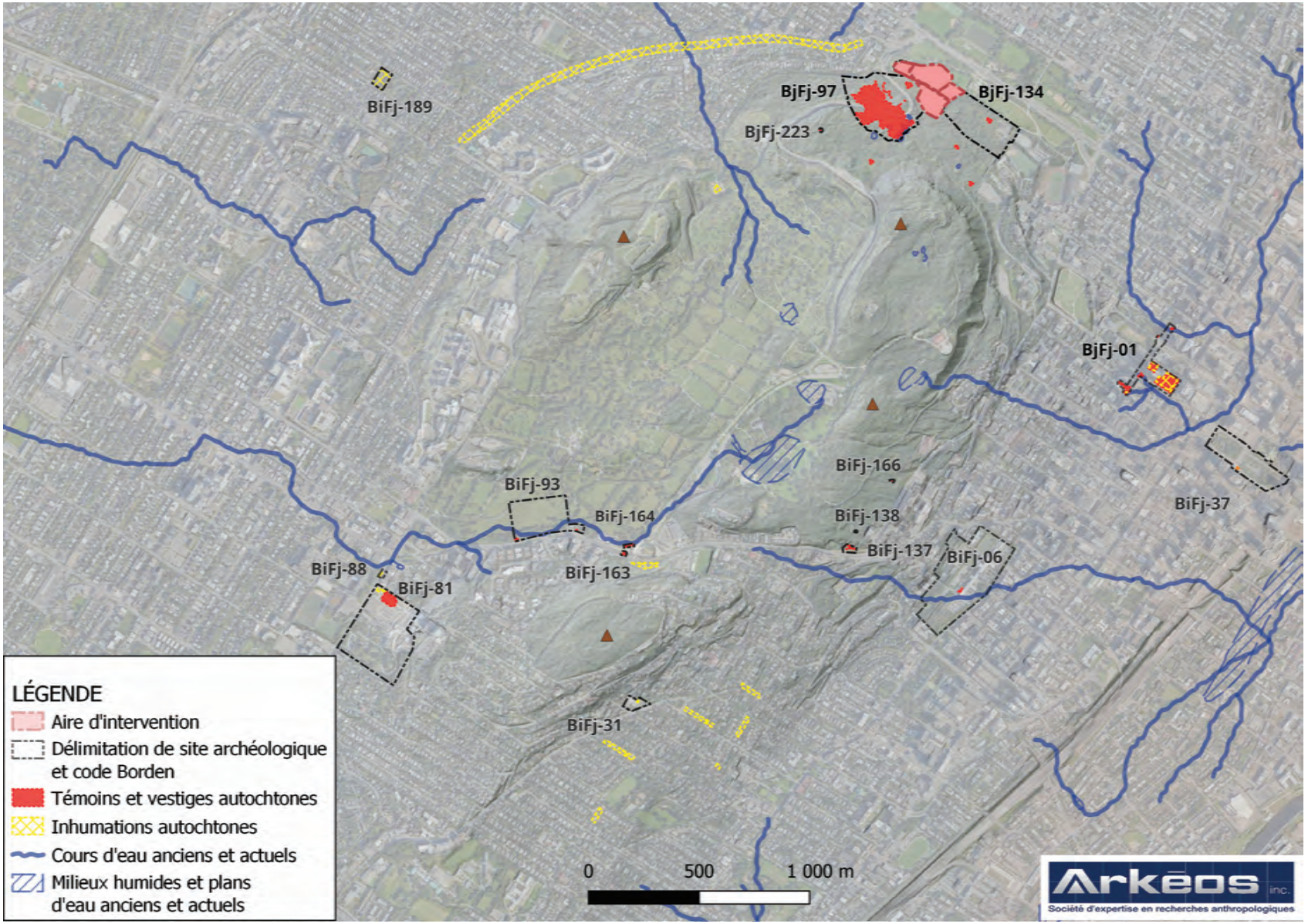


Figure 7 - Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, secteur du mont Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique

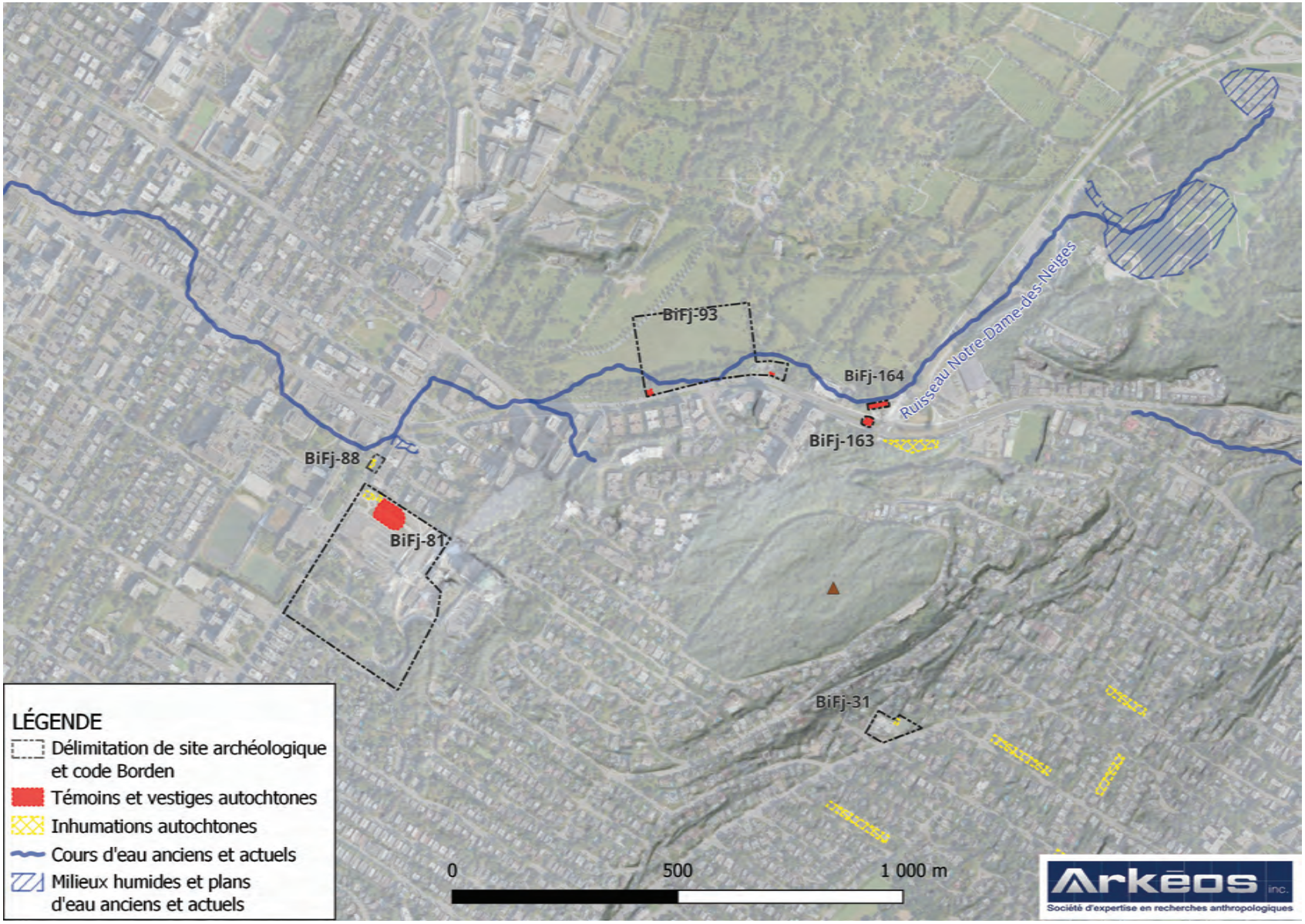


Figure 8 - Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, bassin intérieur du massif du mont Royal aux abords de l'ancien ruisseau Notre-Dame-des-Neiges. Le plan est orienté selon le nord géographique

Un autre lieu d'inhumation a été identifié plus en aval du ruisseau de la Côte-des-Neiges dans le secteur de l'Oratoire Saint-Joseph, situé sur le chemin Queen-Mary, près de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges. Ce sont au moins huit individus qui ont été inhumés à l'intérieur de deux fosses localisées à proximité d'un ancien plan d'eau tributaire du ruisseau de la Côte-des-Neiges. L'une de ces fosses contenait deux adultes et trois enfants (BiFj-88, Ethnoscop, 2010) et l'autre, trois adultes (BiFj-81, Archéotec, 2020). Des travaux réalisés dans ce secteur au cours des années 2023 et 2024 ont mené à la découverte de nouvelles sépultures autochtones en plus de fragments de vases, de pipes et d'outils en os.

VERSANT NORD-EST DE LA COLLINE D'OUTREMONT

Dans la portion inférieure du versant nord - nord-est de la colline d'Outremont (voir figure 7), ce sont une vingtaine de sépultures qui ont été découvertes lors de la réalisation des travaux de redressement du chemin de la Côte-Sainte-Catherine au début des années 1940 (Viau, 2012 : 64-67). Des squelettes ont également été mis au jour en 1924 au piémont du versant dans l'actuel parc municipal au coin des avenues Van Horne et Pratt (BiFj-189 ; Clermont, 1991 : 17 ; Gates Saint-Pierre et Plourde, 2018).

Dans la partie supérieure du versant sud-est de la colline d'Outremont, des ossements épars appartenant à une sépulture autochtone auraient été récupérés au début du XX^{e} siècle à proximité de l'un des anciens bras à la tête du ruisseau Springrove, près de l'actuelle entrée du cimetière du Mont-Royal (Lighthall, 1924 : 373).

VERSANT NORD DE LA COLLINE DU MONT-ROYAL

La partie inférieure du versant est de la colline du Mont-Royal (figure 9) recèle un gisement de cornéenne qui a été exploité à partir de l'Archaïque terminal et au sein duquel se sont déroulées des activités de mise en forme de ce matériau (BjFj-97). La fréquentation de ce secteur par les groupes autochtones s'est poursuivie tout au long du Sylvicole comme en témoignent les quelques tessons de poterie découverts sur le pourtour du vaste atelier de taille (Arkéos, 2024b) incitant à croire que l'on continuait à s'approvisionner à ce gisement. En outre, quelques petites concentrations d'objets ont été découvertes dans un rayon de 500 m de l'atelier de taille (BjFj-134[28], BjFj-223[29], MTL22-25-03-3L, 5N et 8H). Celles-ci semblent témoigner, pour la majorité, d'activités de courte durée (acquisition de ressources végétales, mise en forme secondaire d'ébauches en cornéenne,

28 Le site BjFj-134 renferme deux concentrations d'objets autochtones distantes de 325 m entre elles en plus de quelques autres témoins individuels répartis sur une bande de terrain d'environ 500 m de longueur totale. La concentration au centre du site a livré une dizaine tessons de céramique non diagnostiques. La concentration au sud du site renferme quelques tessons diagnostiques d'un vase daté du Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 1998 et 2008b).

29 Le site BjFj-223 recèle des éclats de débitage en quartz, un fragment d'outil détaché d'un potentiel grattoir fabriqué dans un chert gris moucheté beige [provenant peut-être d'une source présente dans la région des Grands Lacs et de l'État de New York] et un éclat de taille d'une autre variété de chert (Arkéos, 2024b).

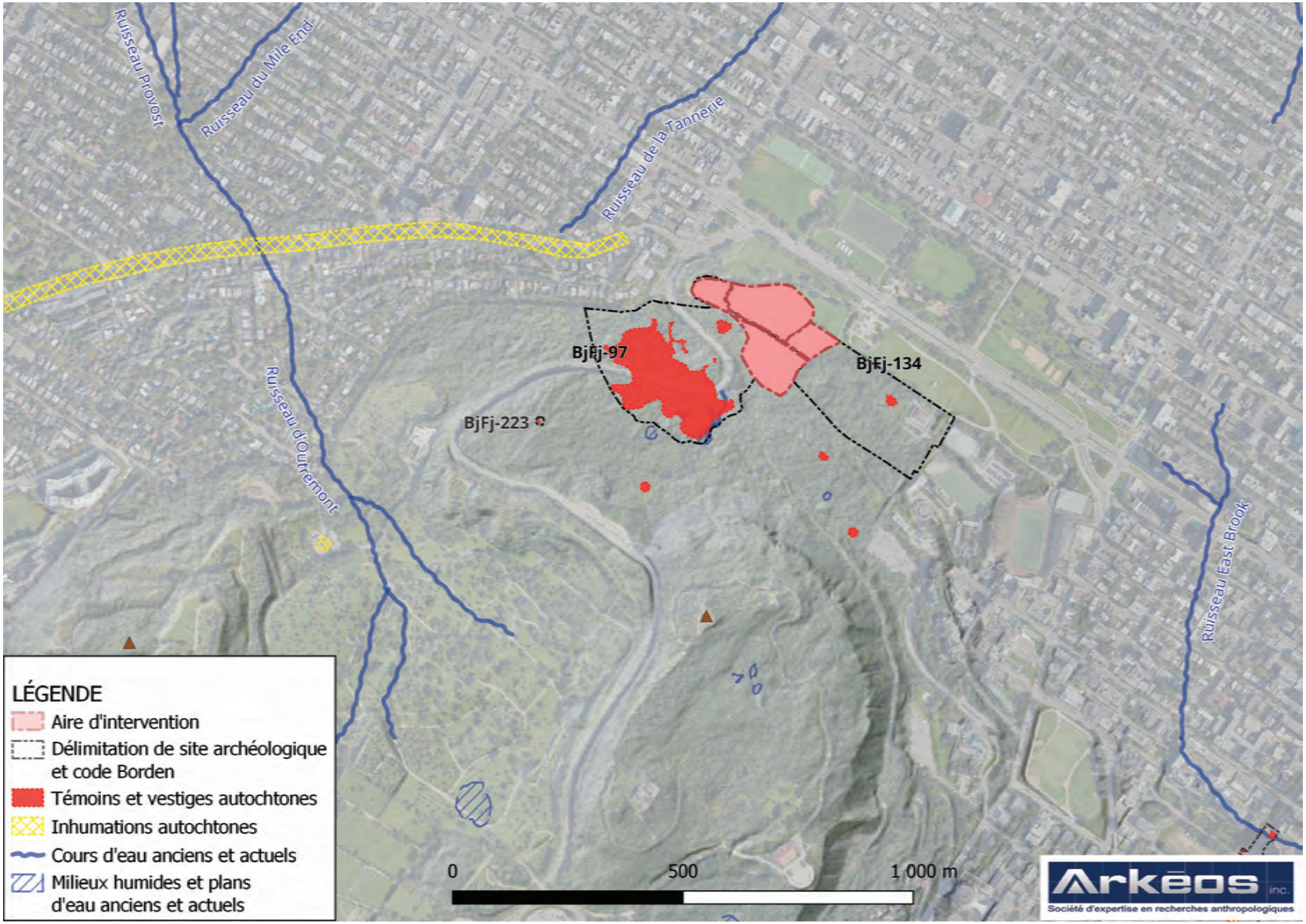


Figure 9 - Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, versant nord de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique

bivouacs, etc.). Deux de ces concentrations contiennent des objets liés à des activités qui se sont déroulées au cours de la période comprise entre le Sylvicole moyen récent et le Sylvicole supérieur.

VERSANT SUD-EST DE LA COLLINE DU MONT-ROYAL

Le flanc sud-est de la colline du Mont-Royal abrite des vestiges associés à de potentiels campements qui ont été dressés à deux emplacements distincts situés sur les hauteurs du versant (BiFj-137 et BiFj-138 de la figure 10; Arkéos, 2020a et 2024d). Distants d'environ 70 m entre eux, ils occupent des replats qui surplombent l'entrée du col où s'écoulait l'ancien ruisseau de la Montagne et où passe l'actuel chemin de la Côte-des-Neiges. Le site BiFj-137 renferme des vestiges associés à une potentielle aire de combustion et il a livré quelques tessons d'un même vase qui est daté du Sylvicole supérieur récent (600 à 415 ans AA). Les datations radiocarbones obtenues[30] situent les activités pendant le troisième quart du XV^e^ siècle. Le site BiFj-138, qui a fait l'objet d'une fouille partielle en 2019, a livré un assemblage de tessons rattachés à quelques vases et à une pipe. L'occupation de ce lieu se serait déroulée pendant le dernier quart du XV^e^ siècle selon les datations radiocarbones obtenues[31]. À environ 300 m au nord-est de ces deux emplacements, un autre lieu d'activité a été repéré (BiFj-166[32]; Arkéos, 2024c) et il a livré quelques tessons de poterie rattachés à un même vase daté du Sylvicole supérieur récent et dont la facture stylistique générale suggère un rapprochement avec les vases des sites BiFj-137 et BiFj-138. Des os blanchis sont également présents, suggérant qu'un foyer a pu avoir été en activité; toutefois, les traces d'une telle structure n'ont pas été repérées dans les sondages implantés à cet endroit.

Aux abords de l'ancien ruisseau de la Montagne, à environ 550 m au sud-est des deux potentiels campements BiFj-137 et BiFj-138, ce sont quelques éléments autochtones qui ont été mis au jour à l'actuel emplacement du collège de Montréal (BiFj-6). Il s'agit de vestiges d'un foyer déstructuré et quelques tessons de vases incluant un fragment caractérisé par un décor caractéristique du Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 2021b : 55).

VERSANT SUD-OUEST DE LA COLLINE DE WESTMOUNT

Quatorze sépultures ont été découvertes à la fin du XIX^e^ siècle sur le versant sud-ouest de la colline de Westmount dans le quadrilatère délimité par l'avenue Belmont, The Boulevard, l'avenue Mountain et l'avenue Montrose (Larocque, 1989 et 1990; Lighthall, 1898). D'autres ossements ont été exposés dans ce secteur à la fin des années 1980, lors de travaux effectués à l'école Saint-George sur The Boulevard (BiFj-31, Larocque, 1989).

30 Datations radiocarbones calibrées comprises entre 1440 et 1485 ans de notre ère (Arkéos, 2024d : 53).

31 Datations radiocarbones calibrées comprises entre 1445 et 1625 ans de notre ère, tout en se concentrant entre 1475–1500 ans de notre ère (Arkéos, 2024d : 53).

32 Le site BiFj-166 a livré un petit assemblage constitué de deux tessons de céramique, dont un bord de parement sans lèvre orné d'empreintes linéaires et d'incisions selon un agencement géométrique complexe et un jeton de jeux en plus de restants osseux blanchis. Les témoins ont été récoltés dans un espace de 1 m par 0,50 m.

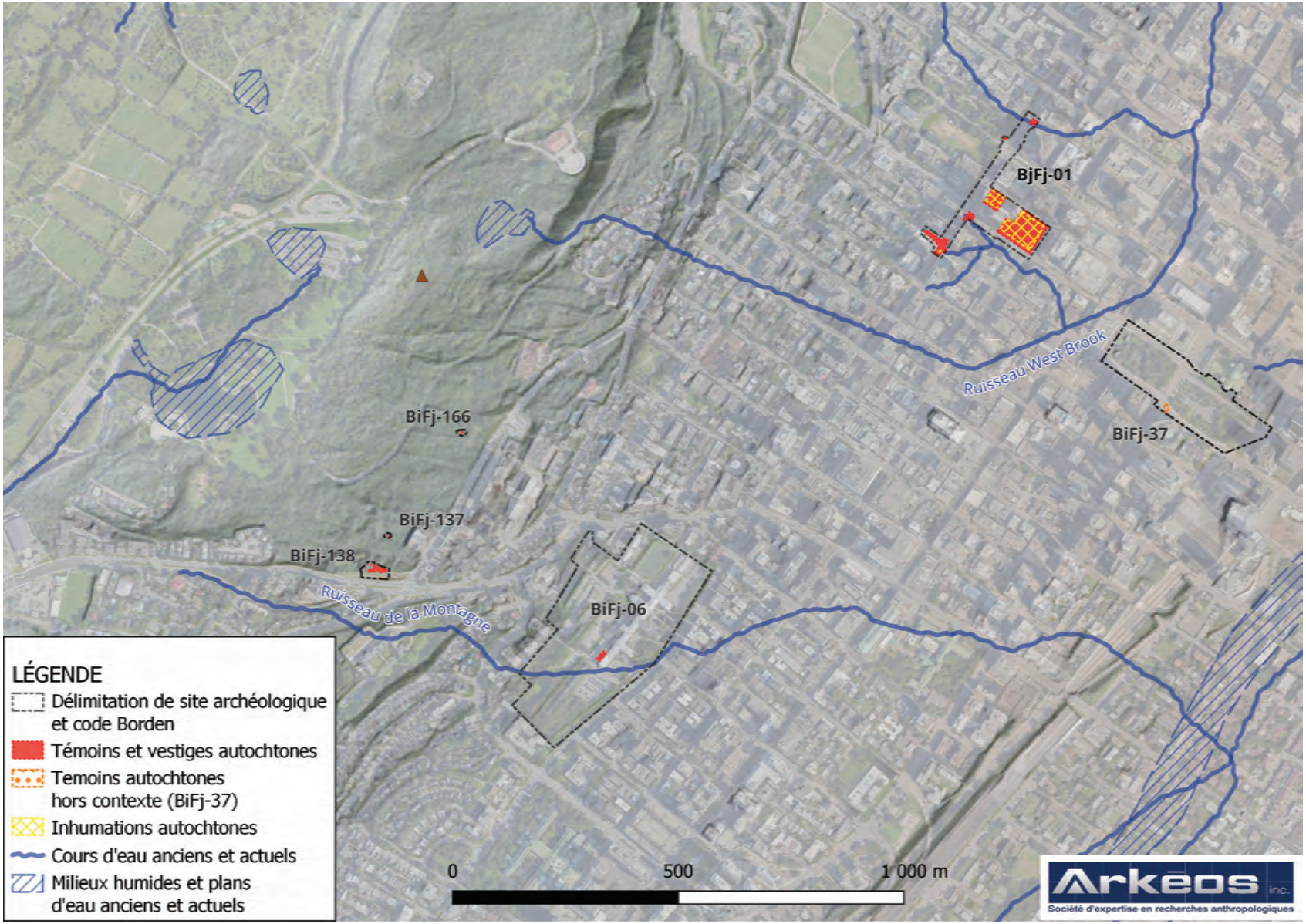


Figure 10 - Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, versant sud-est de la colline du Mont-Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique

AU PIED DU MASSIF DE LA COLLINE DU MONT-ROYAL

Les vestiges d'un ancien village ont été identifiés à la base du versant sud-est de la colline du Mont-Royal, au centre de la terrasse vallonnée positionnée entre les courbes d'altitude de 40 m et de 50 m NMM, enclavée entre les bras des ruisseaux West Brook et East Brook (voir figure 10). Il s'agit du site Dawson (BjFj-1) dont le périmètre recouvre globalement l'actuel quadrilatère formé par les rues Sherbrooke Ouest, Mansfield, de Maisonneuve Ouest et Peel. C'est à cet emplacement que des traces d'une dizaine de maisons longues en plus d'une vingtaine de sépultures ont été identifiées lors d'une première collecte de données réalisée au début des années 1860 (Pendergast et Trigger, 1972 ; Larocque, 2000 cité dans Renault, 2012 : 58). Les datations radiocarbones obtenues lors de travaux archéologiques effectués récemment sous les rues Sherbrooke et Peel font état de deux épisodes d'occupation villageoise à cet endroit, la première se déroulant entre 1340 et 1365 de notre ère et la seconde entre 1450 et 1470 ans (Ethnoscop, 2019 : 99-151 et 2023 : 94).

À l'écart du site villageois BiFj-1 et à la tête d'un bras d'eau alimentant le ruisseau Saint-Martin, quelques tessons de céramique provenant d'un vase et d'une pipe de type trompette ont été récupérés dans les remblais de sols du site du cimetière Saint-Antoine (BiFj-37[33]) sous l'actuelle travée sud du boulevard René-Lévesque Ouest à l'intersection de la rue Peel (voir figure 10). Bien que ces artéfacts ne soient pas en place, ils témoignent néanmoins d'une fréquentation de la vaste terrasse logée entre les courbes d'altitude de 30 et 40 m NMM par les groupes autochtones pendant le Sylvicole supérieur.

2.3 Occupation eurocanadienne

DU XVIII[e] SIÈCLE AU TROISIÈME QUART DU XIX[e]

L'aire d'intervention occupe un secteur dont le développement s'amorce au cours du XVIII[e] siècle. Le secteur qui se caractérisait jusqu'alors par un paysage couvert d'une forêt avec un certain nombre d'affleurements rocheux, se transforme graduellement en un milieu ouvert, loti et parsemé de parcelles valorisées pour des usages destinés à accueillir des vergers, des potagers et le bétail. Le bois et la pierre calcaire présents dans le secteur constituent deux ressources exploitées pour alimenter le marché de construction résidentielle et institutionnelle. L'aire d'intervention est localisée sur la terre n[o] 941[34] de la 2[e] Continuation[35] de l'ancien coteau Saint-Louis[36] (figure 11) ; un rang de terre qui a été concédé entre 1662 et 1707. Ce rang loge entre la terre n[o] 942 de la 2[e] Continuation qui fait

33 Intervention archéologique réalisée par Ethnoscop en 2020.

34 Selon le *Livre terrier de l'île (n[o] 2)* préparé par les Sulpiciens (Caron, 2017b : 14).

35 Expression employée par les Sulpiciens pour désigner chacun des trois (3) rangs qui s'allongent derrière les premières terres concédées. Les continuations sont offertes à des concessionnaires par étapes entre 1662 et 1707 (Caron, 2017a : 13).

36 Les terres du coteau Saint-Louis concernent une bande de terre longue de 5,50 km débutant aux limites des fortifications jusqu'à l'actuelle rue Jean-Talon et large d'environ 1,40 km globalement bornée entre l'actuelle rue Hutchison et jusqu'au-delà de la rue Saint-Hubert (Desjardins, 2023 : 11). Le toponyme coteau Saint-Louis apparaît dès 1697 et reste en usage pendant la majeure partie du XVIII[e] siècle ; par la suite, après 1781 et pendant la première moitié du XIX[e] siècle, le lieu est aussi désigné la côte à Baron ou encore coteau Baron (Caron, 2017b : 14).

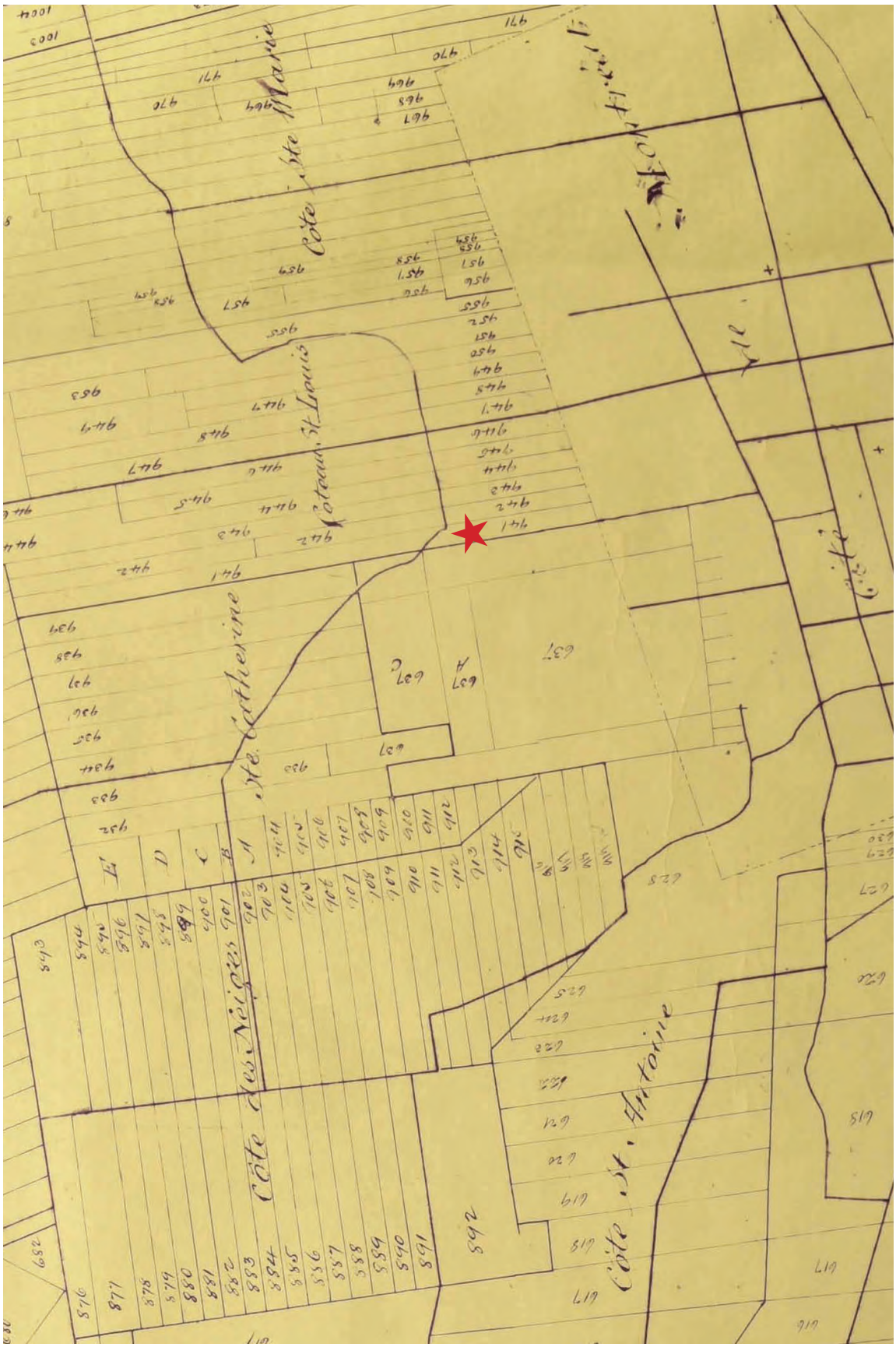


Figure 11 - Plan des lots de l'île de Montréal indiquant également le nom des côtes, réalisé après 1860 (Archives de la Ville de Montréal). L'étoile positionne approximativement l'aire d'intervention. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais

également partie du coteau Saint-Louis et la terre nº 646 de la 1re Continuation du faubourg Saint-Antoine, voisin à l'ouest ; cette dernière borde la terre de la montagne (nº 637), une propriété de 18 arpents de front sur 30 arpents de profondeur qui a été concédée à Pierre Raimbault[37] en 1708 (Caron, 2017b : 14).

Pendant la majeure partie du XVIIIe siècle, l'histoire de la terre nº 941 est liée à celle des Lepailleur. Le paternel, Michel Lepailleur de Laferté[38] reçoit en 1723 la terre nº 941 de la 3e Continuation du coteau Saint-Louis ; cette bande de terre occupe le côté nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Son petit-fils, Charles Lepailleur[39], va acquérir à partir du mitan du XVIIIe siècle des parcelles de la terre nº 941 de la 2e Continuation soit la partie occupant le côté sud du chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Caron, 2017b : 22-24). L'Aveu et le dénombrement de 1781 mentionne que sa propriété comprend une habitation en pierre et des vergers[40] (Valois *et al.*, 2010 : 27). À son décès en 1793, il lègue à ses enfants et à leurs descendants la propriété terrienne qu'il s'est constituée ; celle-ci sera morcelée entre ses héritiers. Sa petite-fille, Harriet Morrison[41], qui a hérité d'un lopin de terre, s'unit à Benjamin Hall en 1818. Il s'agit de l'autre figure marquante du secteur d'intervention pour la période couvrant les trois premiers quarts du XIXe siècle. De 1818 à 1836, Benjamin Hall acquiert des parcelles logées sur les terres nos 941 (2e Continuation) et 942 (2e Continuation) du coteau Saint-Louis et sur les terres nos 637 et 646 (1re Continuation) du faubourg Saint-Antoine se créant un vaste domaine dont témoigne les plans de Perrault de 1855 (figure 12) et de Sitwell de 1871 (figure 13). C'est vraisemblablement pendant cet intervalle que Benjamin Hall érige la résidence familiale sur son domaine désigné *Mount Tranquil*[42]. Celle-ci aurait été construite à proximité de l'habitation d'origine de son défunt beau-père Charles Lepailleur ; cette dernière aurait perduré jusqu'à la fin des années 1860[43]. Le chemin d'accès privé qui recoupe la vaste propriété dans son axe nord-sud aurait été ouvert vers 1774[44], il débouche sur *Mount Royal Avenue*[45]. À la lecture du plan de Sitwell de 1871 (voir figure 13), on s'aperçoit que l'aire d'intervention occupe des lopins déboisés qui ont potentiellement pu avoir servi de pacage. Le plan de Sitwell (1871), aussi détaillé soit-il, n'apporte toutefois pas de précision sur la topographie du lieu. Pour pallier ces imprécisions, le

37 Pierre Raimbault (1671-1740) a cumulé plusieurs fonctions : marchand-ébéniste, greffier, notaire royal, arpenteur, conseiller du roi, juge au tribunal de Montréal et homme d'affaires des Sulpiciens (http://www.biographi.ca/fr/bio/raimbault_pierre_2F.html)

38 Michel Lepailleur de Laferté (vers 1656-1733) cumule plusieurs métiers : praticien, huissier, concierge des prisons, greffier intérimaire, notaire royal, juge sénéchal, substitut du procureur du roi, lieutenant général civil et criminel intérimaire. Il s'installe à Montréal en 1702 (http://www.biographi.ca/fr/bio/lepallieur_de_laferte_2F.html).

39 Charles Lepailleur (1720-1793) pratique la profession de notaire à l'instar de son père François-Michel Lepailleur et de son grand-père Michel Lepailleur de Laferté (http://www.biographi.ca/fr/bio/lepallieur_de_laferte_2F.html).

40 Indication qui apparaît sur le plan de Jobin de 1834 (BAnQ, notice 65552).

41 Harriet Morrison (décédée en 1886) est née de l'union entre Suzanne Lepailleur (1753-1786), fille de Charles Lepailleur, et James Morrison (Caron, 2017b : 23).

42 Nom figurant au plan de lotissement dressé par Rielle en 1873 : *Plan of the Mount Tranquil Estate belonging to the representatives of the late Benjamin Hall Esq.* (BAnQ, 06M_CA601S090SS2D14).

43 Selon l'interprétation proposée par l'historienne Denise Caron (2017b : 34-36).

44 Ce chemin remonte aussi loin qu'au 4 mai 1774 à la suite d'un accord signé entre Charles Lepailleur et Pierre Raza dit Gascon. Cet acte passé devant le notaire Panet fait mention d'un chemin de 16 pieds de largeur avec droit de passage situé à la limite de leurs terres dans le sens de la longueur (Caron, 2017b : 37).

45 L'ancien chemin de circulation privé débouche aux environs de l'actuel carrefour formé par la voie Camillien-Houde, l'avenue Mont-Royal et le boulevard Mont-Royal.



Figure 12 - *Plan of properties on Mountain*, de Perrault, vers 1855 (BAnQ). Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais

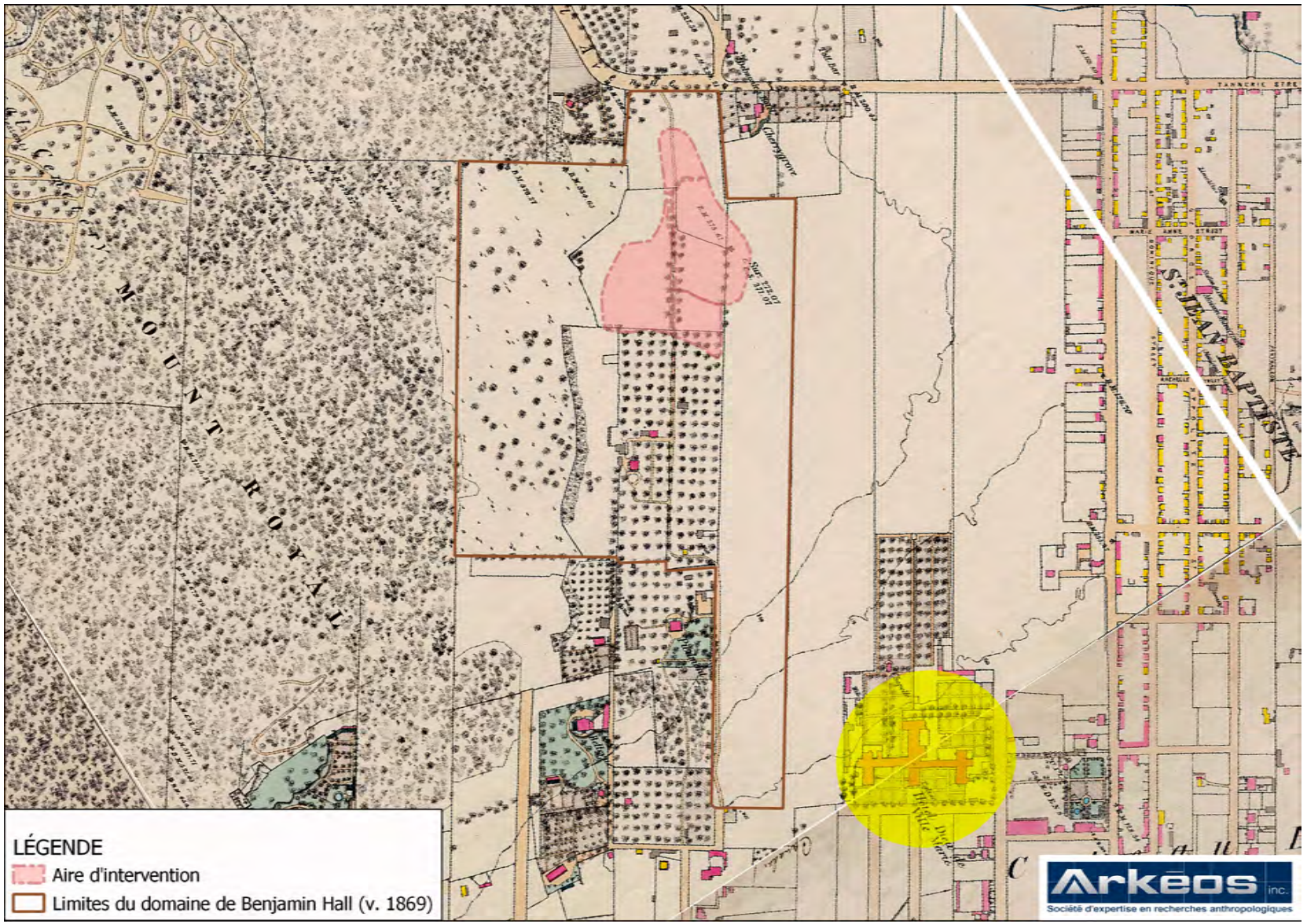


Figure 13 - *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869*, de Sitwell, 1871 (BAnQ). Le cercle jaune marque l'emplacement de l'Hôtel-Dieu de Montréal érigé de 1859 à 1861. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais

relevé topographique préparé par l'ingénieur civil John William Picton[46], au milieu des années 1870, a été superposé sur le plan de Sitwell et la figure 14 illustre le résultat. On s'aperçoit que l'aire d'intervention occupe un terrain au relief accidenté caractérisé par des buttes, des versants abrupts et des parois escarpées ; dès lors, il paraît concevable que cet emplacement fût difficile à valoriser autrement qu'en y exploitant les ressources présentes (le bois et la pierre calcaire). Il apparaît clair que cet espace se prêtait mal à la mise en culture ou, encore, à son développement immobilier.

La création du parc du Mont-Royal et les aménagements mis en place ultérieurement ont une incidence sur l'aire d'intervention qui se verra intégrée dans ce nouvel espace public. En 1872 est mise sur pied la commission échevinale spéciale qui procède à l'acquisition des terrains pour constituer le parc public du Mont-Royal lequel couvre une superficie d'environ 200 ha (figure 15). Les terres détenues par la succession de Benjamin Hall sont acquises par les autorités municipales le 21 juillet 1873 (Caron, 2017b : figure 30). Les expropriations de l'ensemble des surfaces du futur parc du Mont-Royal sont complétées à la fin de l'année 1875 (Burgess et Poitras, 2005 : 85-86). La conception du plan d'aménagement du parc échoit entre les mains de l'architecte paysagiste Frederick Law Olmsted qui le complète en 1877 - *Mount Royal Design Map*[47]. À la demande d'Olmsted, les autorités municipales entreprennent le relevé topographique des surfaces incorporées dans les limites du parc, tâche qui incombe à l'ingénieur civil John William Picton. Olmsted envisage le parc comme un lieu accessible à toutes les classes sociales de la société et il conçoit ainsi un parcours singulier qui tient compte de l'état physique des potentiels visiteurs ainsi que des différents modes de déplacement (calèches, à cheval et à pied). Il planifie ainsi des chemins adaptés aux modes de transport retenu par le visiteur du parc (Burgess et Poitras, 2005 : 86-88 ; Chartier, 2007 : 19). D'autre part, l'itinéraire proposé aux visiteurs doit les guider à travers des tableaux[48] dont l'expression prend différentes formes en termes de variabilité d'écosystème et d'environnement rencontrés et de vues panoramiques sur la ville et les environs (Beveridge, 2002 : 26 ; Morasse-Choquette, 2020 : 56).

Il est pertinent de mentionner que le plan de Hopkins de 1879 (figure 16) reproduit l'ensemble des éléments illustrés sur le *Mount Royal Design Map* d'Olmsted et ne reflète donc pas l'état des lieux du moment puisque la mise en œuvre du plan d'Olmsted n'est finalement jamais achevée et plusieurs aménagements illustrés sont soit modifiés, soit abandonnés ou remis à une date ultérieure. Pour une représentation plus appropriée des aménagements du parc du Mont-Royal, il est préférable de se fier aux plans de Goad de 1881 et de 1890[49] (figure 17).

46 *Survey of Contours Mount Royal Park by Mount Royal Parks Commissioners*. Plan fourni par l'historienne Denise Caron.

47 Le *Mount Royal Design Map* est publié dans un ouvrage paru en 1881.

48 Olmsted conçoit huit zones de paysage : 1- le piedmont et 2- la côte Placide correspondant à la pente douce du *Fletcher's Field* et du parc Jeanne-Mance ; 3- le Cragsfoot (le serpentin), dont l'accès actuel est à proximité de l'intersection de la rue Peel et l'avenue Des Pins Ouest ; 4- le Brackenfell ou l'escarpement en fougeraie ; 5- la clairière, the Glades, où se trouvent la maison Smith et le lac aux Castors ; 6- l'Upperfell ou le sommet de la colline du Mont-Royal ; 7- le Crags ou l'escarpement ; et 8- l'Underfell ou la pente rocheuse, au pied de l'escarpement (Olmsted, 1881 : 43-49, Murray, 1967 : 165, Beveridge, 2002 : 29-44).

49 À noter que les éléments du parc du Mont-Royal, notamment les chemins et les sentiers, représentés sur les plans de Goad de 1881 et 1890 sont identiques.

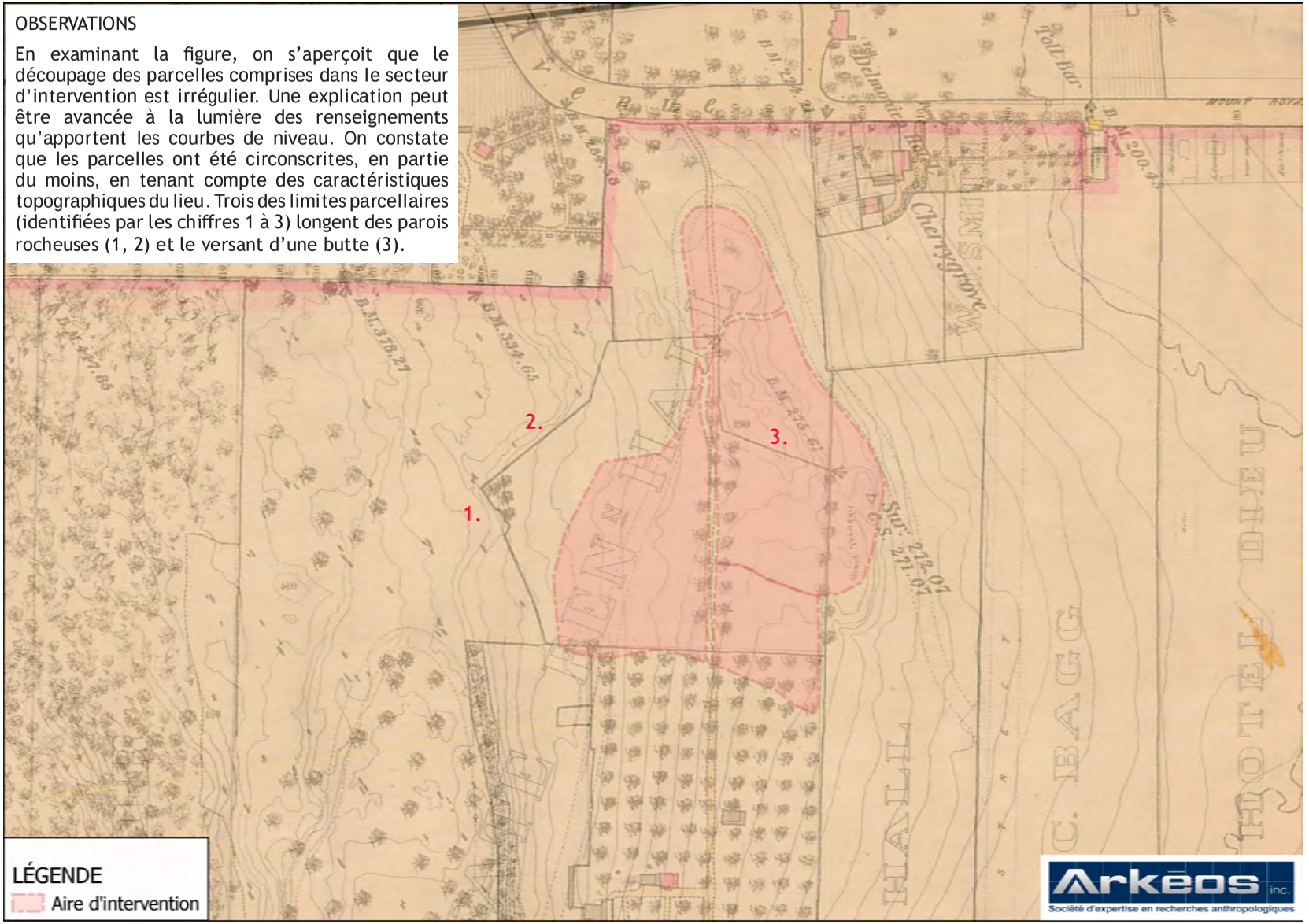


Figure 14 - Reconstitution de la topographie de l'aire d'intervention à la période des années 1870. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais. Pour ce faire, le relevé topographique préparé par John William Picton au milieu des années 1870 a été superposé sur le plan de Sitwell (1871). L'ensemble des plans a par la suite été superposé sur la trame actuelle



Figure 15 - *Plan of properties proposed to be acquired by the Corporation of Montreal for a public park* de John Johnston, 1867 Archives de la Ville de Montréal). Les terrains que la ville propose d'acquérir pour constituer le parc du Mont-Royal sont teintés vert sur la carte. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais

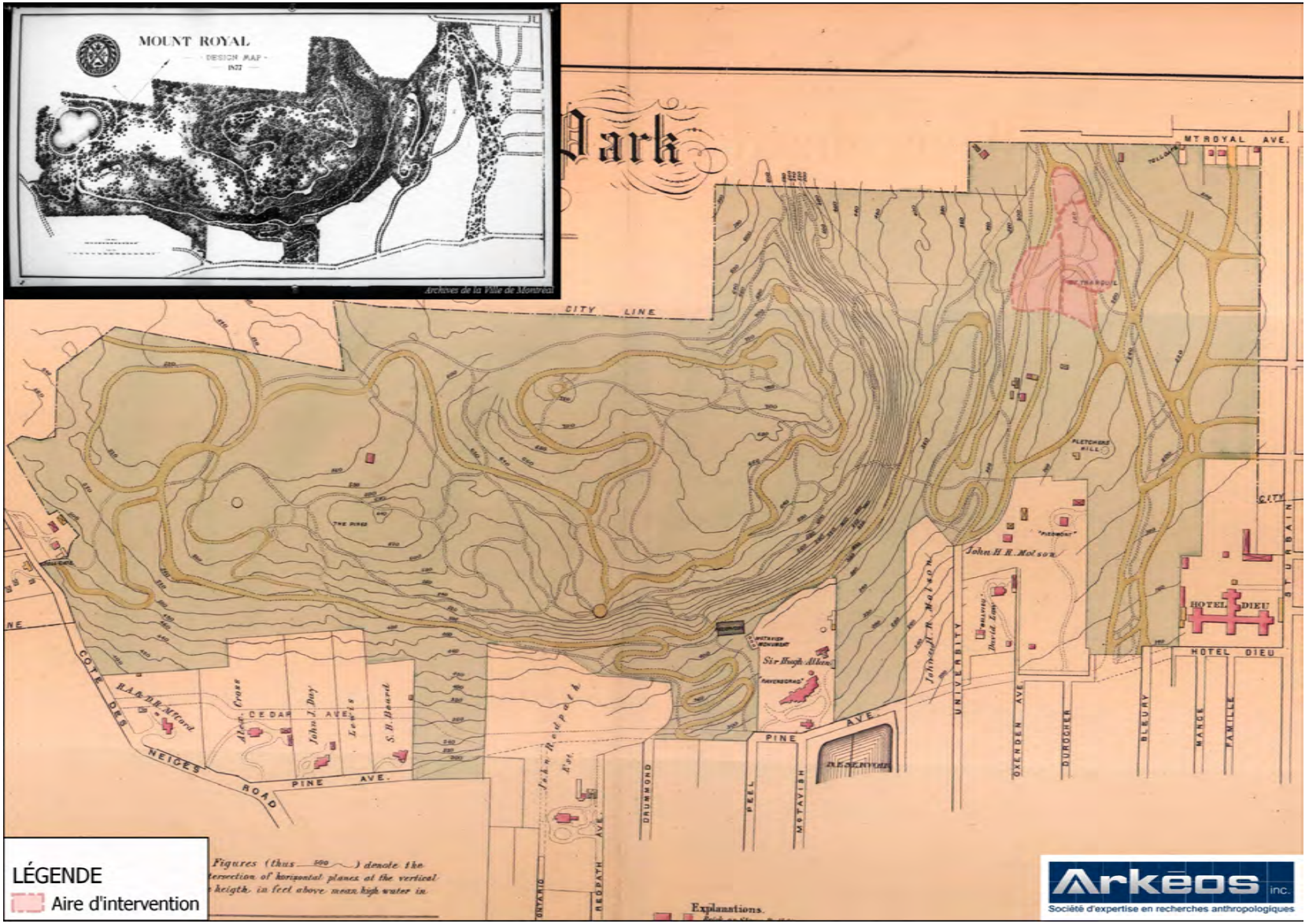


Figure 16 - Montage comportant le *Plan of Mount Royal Park, Montreal* de Henry W. Hopkins, 1879 (BAnQ) à l'arrière-plan de la figure et le *Mount Royal Design Map* de Frederick Law Olmsted, 1877, dans le coin supérieur droit. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais. On s'aperçoit que le plan de Hopkins reproduit l'ensemble des éléments illustrés sur le plan d'aménagement d'Olmsted



Figure 17 - *Contour plan of Montreal Park, Montrea*l de l'*Atlas of the City of Montreal*, de Charles E. Goad, 1890 (BAnQ). Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais

Les travaux de construction du chemin principal s'entreprennent avant même qu'Olmsted ne remette son plan d'aménagement en 1877. Selon les informations apparaissant au relevé de Picton (figure 18), la section aménagée du chemin débute à l'intersection de la rue Bleury, laquelle a été prolongée entre les avenues des Pins et Mont-Royal, serpente en boucles le long de la côte Placide, traversant ainsi l'aire d'intervention, pour ensuite longer la paroi rocheuse escarpée du flanc sud de la colline à la Croix et de la butte de l'Abri et finalement aboutir à la limite de la propriété de Hosea Ballou Smith. Si l'on se fie aux plans de Goad de 1881 et de 1890 (voir figure 17), le chemin principal est prolongé au-delà de cette limite quelques années suivant l'achèvement du relevé de Picton. Comme l'illustre le plan de Goad de 1890, il louvoie dans la clairière sise au pied du versant nord de la butte de l'Abri, là où se trouve le milieu humide à l'intérieur duquel sera creusé le lac des castors au milieu des années 1930, puis contourne l'ancienne résidence de Hosea Ballou Smith, laquelle abrite le gardien du parc du Mont-Royal à partir des années 1880, jusqu'à rejoindre le belvédère où sera construit le chalet du Mont-Royal au début des années 1930.

Les prochains grands travaux qui affectent le versant nord de la colline du Mont-Royal sont ceux du tramway, dont le segment est construit de 1928 à 1930[50] (Caron, 2018). Ce segment de la ligne de tramway permet de relier le carrefour situé à l'intersection des avenues du Parc et du Mont-Royal (chiffre 1 de la figure 19) à la maison Smith[51] (chiffre 3). Sa construction présente un défi technique important en raison du dénivelé et des falaises rocheuses. Elle implique, entre autres, le creusement d'un tunnel de 102 m de longueur (chiffre 2) au travers des parois rocheuses des versants nord et ouest de la colline à la Croix. À certains endroits, d'importants remblais de sol sont posés par-dessus le sol naturel le long de tracé afin de servir de lit de fondation des voies ferrées à installer. Ces travaux marquent une rupture dans le paysage séparant ainsi la surface occupée par le cimetière Mont-Royal de la colline à la Croix.

Au milieu des années 1950, alors que l'usage de l'automobile est normalisé, la Ville cherche à moderniser le parc du Mont-Royal et résoudre les problèmes de congestion autour de la montagne (Ville de Montréal, 1949). Elle laisse le soin aux architectes paysagistes et ingénieurs américains Clarke et Rapuano de concevoir un plan d'aménagement visant à améliorer la fluidité de la circulation (Burgess et Poitras, 2005 : 122-124; Caron, 2018 : 90-109). Le plan proposé comporte plusieurs éléments dont l'ouverture d'une route panoramique dans l'emprise de la ligne de tramway alors rendue hors service[52], l'aménagement d'espaces de stationnement dans le secteur de la maison Smith, l'érection du belvédère Camillien-Houde et la construction de trois échangeurs[53] dont l'un

50 Journal Dimanche-Matin, 12 juin 1960, tiré du dossier Parcs et terrains de jeux, Parc du Mont-Royal, transport et circulation, tramways dans les archives de la Ville de Montréal (VM166-D01903-6-2_op)

51 Une ligne de tramway reliant le chemin de la Côte-des-Neiges à la maison Smith est en opération depuis l'été 1924 (Caron, 2018 : 46).

52 La ligne de tramway est abandonnée en 1957 (Journal Le progrès de Villeray, mardi 13 juillet 1976 [VM166-D01903-6-2_op]).

53 Les trois emplacements retenus pour accueillir les échangeurs : 1- l'un au carrefour du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Remembrance (démantelé récemment en 2020-2022); 2- l'autre à la rencontre des avenues du Parc et du Mont-Royal; et 3- le dernier à la jonction des avenues du Parc et des Pins (construit de 1959 à 1962; démantelé en 2005-2006).

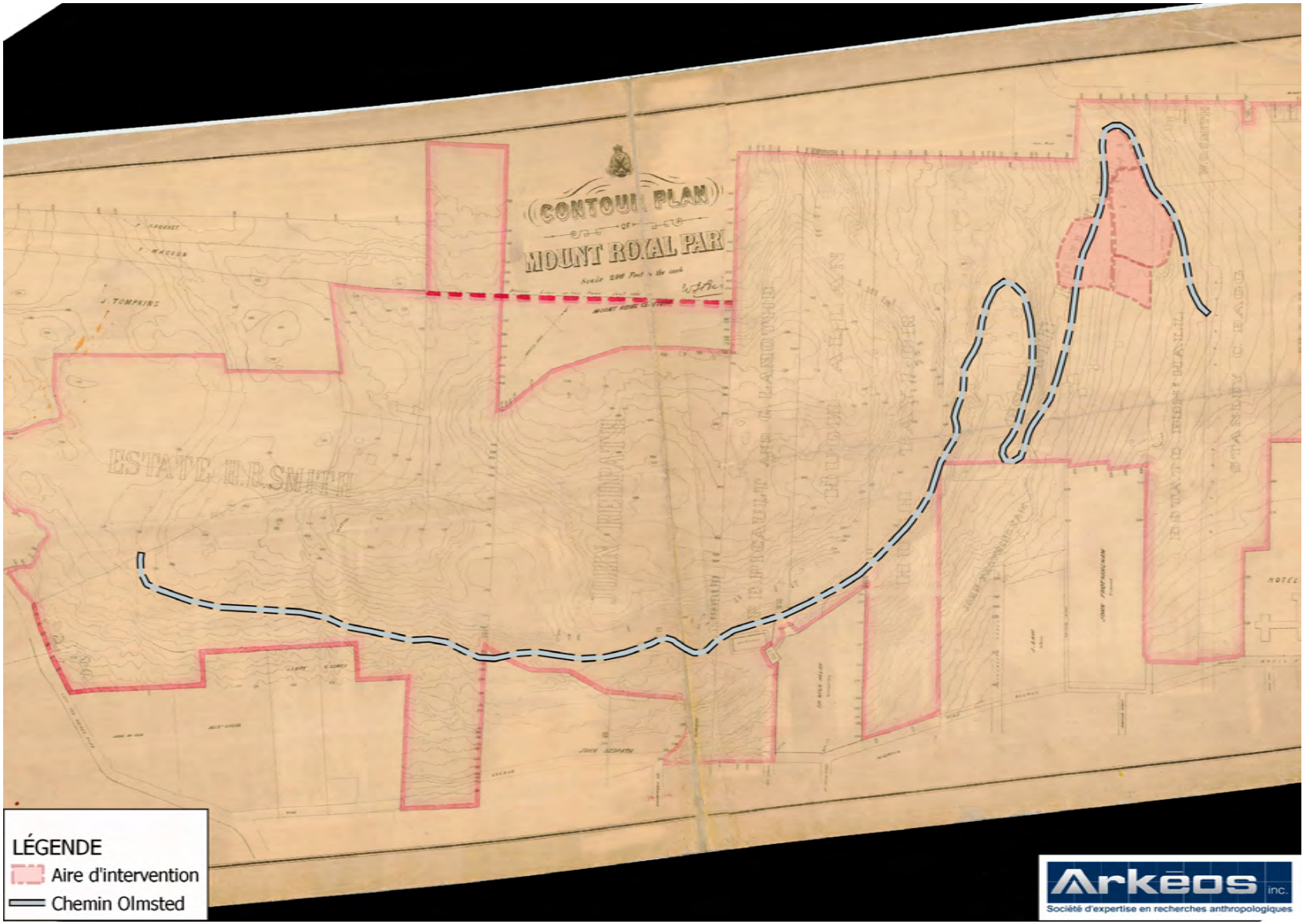


Figure 18 - *Contour Plan of Mount Royal Park* de John William Picton, vers 1875-1878 (fourni par Denise Caron, Archives de la Ville de Montréal). Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais

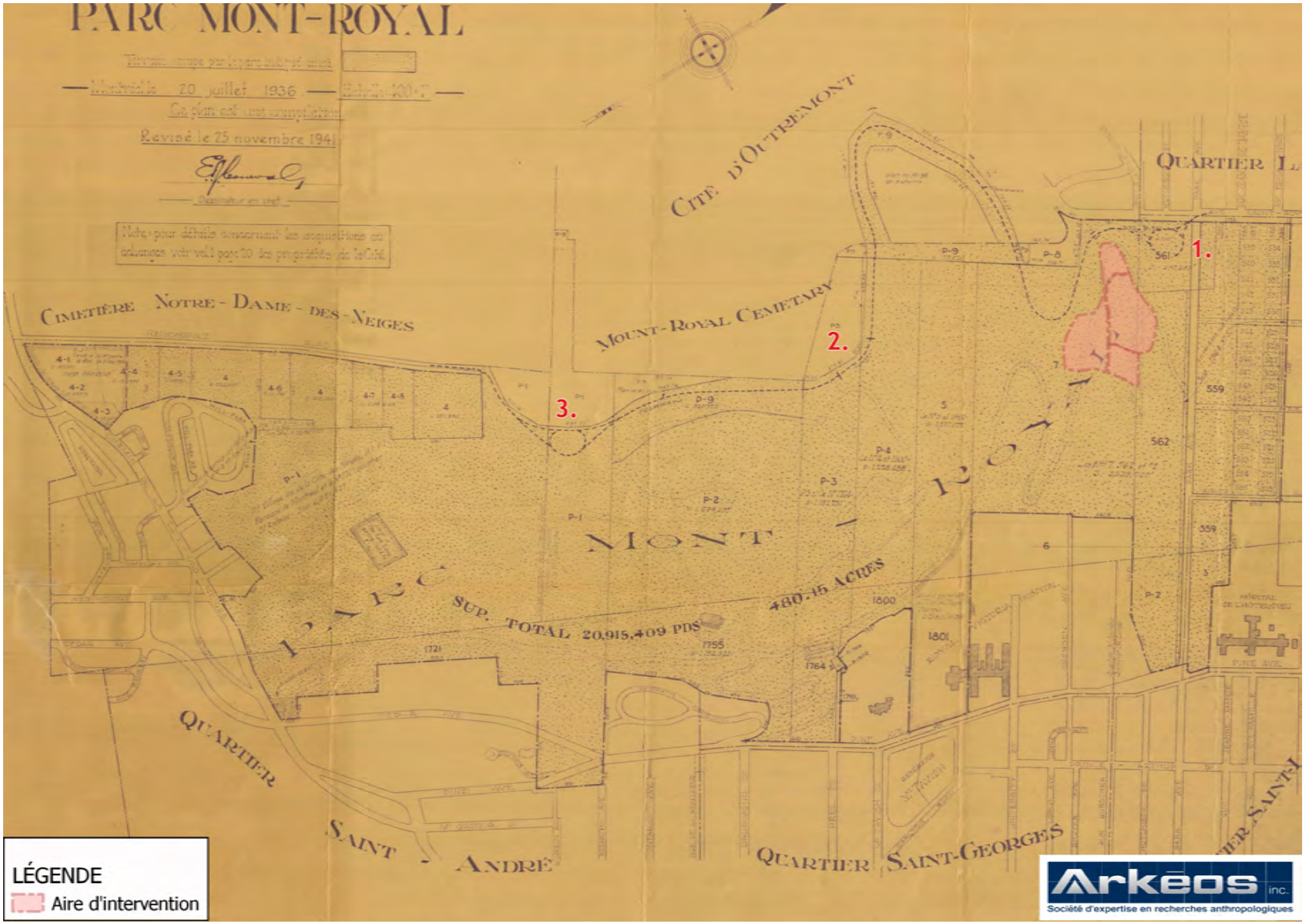


Figure 19 - Plan du parc du Mont-Royal, des travaux publics de la Cité de Montréal, 1941 (Archives de la Ville de Montréal). Les chiffres 1 à 3 indiquent la gare d'attente du tramway (1), le tunnel percé dans le roc de la colline à la Croix (2) et le débarcadère du secteur de la maison Smith (3). Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais

d'entre eux se positionne à l'intersection des avenues du Parc et du Mont-Royal (photographie aérienne de 1962 de la figure 20), à proximité de l'aire d'intervention. La mise en œuvre de ce plan débute en 1958 et s'achève en 1962 (Burgess et Poitras, 2005 : 123). L'emprise du chemin de circulation est élargie et le tunnel est démoli pour faire place à un passage plus large à ciel ouvert afin d'accommoder les voitures et les autobus qui l'empruntent. La voie Camillien-Houde rompt définitivement la continuité des versants nord et ouest de la colline à la Croix (voir figure 20) (Caron, 2018 : 112-151).

Par ailleurs, c'est au cours des années 1950 que les enjeux de moralité sont soulevés par un certain nombre d'utilisateurs du parc du Mont-Royal entraînant une réaction de la part des autorités municipales. D'importantes coupes sont effectuées en 1954 dans le parc du Mont-Royal ; celles-ci mènent à l'abattage d'arbustes et de bosquets (Burgess et Poitras, 2005 : 122). Ces travaux sont mis en œuvre par la Ville à la demande de certains citoyens et de la presse qui souhaitaient ainsi mettre fin aux activités importunes susceptibles de choquer les mœurs des visiteurs. Cet évènement qui a été qualifié de « coupes de la moralité » par la presse a entraîné le débroussaillage des sous-bois puisque seuls les arbres d'un diamètre appréciable ont été conservés. Ces coupes ont particulièrement affecté les secteurs du sommet et de l'escarpement (Chartier, 2007 : 23). La photographie prise au printemps 1962 de la côte Placide et du versant nord de la colline à la Croix (figure 21) témoigne éloquemment des actions entreprises par les autorités. Une campagne de plantation est alors mise en branle dans les années 1960 pour rétablir le couvert forestier et contrer l'érosion. Des dizaines de milliers d'arbres sont alors plantés (Chartier, 2007 : 24-25).

Le début des années 1990 marque l'adoption du Plan de mise en valeur du mont Royal par la Ville (Burgess et Poitras, 2005 : 136-137). Ce plan propose les éléments suivants : restaurer et réaménager le parc du Mont-Royal, réaliser des projets, y compris l'adoption de mesures de protection du patrimoine bâti et de contrôle du lotissement urbain sur ses flancs, en vue d'améliorer les abords de la montagne, mieux définir la vocation de la montagne et mieux agencer les rapports entre la montagne et la ville.

Dans le cadre de ce plan, les autorités procèdent, entre autres, à la réfection du belvédère Camillien-Houde et voient à la naturalisation des secteurs du sommet et de l'escarpement. Plus récemment, au début des années 2010, des travaux liés à la gestion des eaux pluviales ont été entrepris dans le bois d'Outremont. Au cours des dernières années, le SGPMRS met en œuvre un intensif programme de revégétalisation du parc du Mont-Royal et de retrait d'essences d'arbres envahissantes et nuisibles.



Figure 20 - Transformation du secteur d'intervention entre 1947-1949 et 1962 (Archives de la Ville de Montréal). À gauche, photographie aérienne de 1947-1949; à droite, photographie aérienne de 1962. Les photographies sont orientées selon le nord montréalais. On aperçoit sur la photographie de 1947-49, les lignes ferroviaires du tramway et la gare d'attente érigée au coin sud-ouest de l'intersection des avenues du Parc et Mont-Royal. La photographie de 1962 montre la voie Camillien-Houde récemment ouverte aux automobilistes et la reconfiguration des axes routiers à l'intersection



Figure 21 - Photographie aérienne de la côte Placide et du versant escarpé de la colline à la Croix, prise le 10 mai 1962 (Archives de la Ville de Montréal). On aperçoit le monument de Sir George-Étienne Cartier, le chemin Olmsted et la voie Camillien-Houde. Le polygone rouge indique l'aire d'intervention

2.4 Interventions archéologiques antérieures

L'aire d'intervention, et plus globalement la côte Placide, a fait l'objet de quatre interventions archéologiques et lesquelles ont été réalisées en 1997, 2004, 2005 et 2021.

En 1997, un premier inventaire est mis en branle par le géoarchéologue Yvon Codère et Ethnoscop (1998) dans la partie basse du versant nord au pied de l'escarpement de la colline à la Croix (figure 22). L'objectif poursuivi par cette intervention consistait à vérifier si le gisement de cornéenne présent à cet endroit a été exploité par les populations autochtones. Les résultats obtenus ont été concluants permettant d'amasser une quantité importante de déchets de taille[54] et d'outils non achevés en cornéenne, lesquels témoignent d'activités de transformation de cette ressource. En plus de la composante lithique, quelques fragments de céramique autochtone[55] ont été mis au jour dans la partie nord de la côte Placide à l'écart du gisement de cornéenne, confinés sur une surface d'environ 25 m de longueur sur 10 m de largeur. Au terme de l'intervention, le code Borden BjFj-97 a été octroyé à cet espace. Il a été proposé que le site renferme des espaces d'activités différenciées, l'un à caractère économique en lien avec l'exploitation du gisement de cornéenne et l'autre à caractère domestique dont les tessons de vase pourraient témoigner (Ethnoscop, 1998 : 64-65).

Les campagnes menées en 2004 (Ethnoscop, 2008b) et 2005 (Arkéos, 2008b) ciblaient le potentiel autochtone du secteur et le potentiel eurocanadien lié à l'occupation du domaine Hall (figure 23). Concernant la composante autochtone, les sondages ouverts sur la côte Placide ont permis d'amasser un petit assemblage d'artéfacts qui comprend des tessons de vases, de l'outillage en os et quelques éclats de taille en cornéenne et autres matériaux. La dispersion spatiale des artéfacts autochtones collectés tend à suggérer la présence de deux principales aires, l'une située à l'extrémité sud-est du site BjFj-134 et l'autre au centre. Une troisième pourrait loger sur la butte nichée à l'extrémité nord du site, là où un éclat de taille en cornéenne et un tesson de céramique ont été mis au jour. Les résultats de l'inventaire ont entraîné un redécoupage des limites originales du site BjFj-97 ; c'est ainsi que la portion sud-est a été détachée du site BjFj-97 et incorporée au nouveau site reconnu BjFj-134. De cette façon, le site BjFj-134 englobait tous les emplacements qui avaient alors livré des tessons de poterie dans ce secteur. Ce redécoupage de l'espace visait ainsi à rattacher les lieux d'activités associés à l'exploitation de la cornéenne au site BjFj-97 et à regrouper les différents emplacements abritant des traces d'activités à caractère domestique s'étant déroulées pendant le Sylvicole dans les limites du site BjFj-134. Le volet de l'intervention ciblant les contextes eurocanadiens a permis de dégager des vestiges de maçonneries de pierres appartenant à un puits et à un mur de fondation de bâtiment secondaire construits sur le domaine des Hall. Les découvertes faites n'ont toutefois pas été intégrées au site BjFj-134 et ont plutôt été consignées sous le code MTL05-25-06 de la Ville de Montréal.

54 Plus 5 000 déchets de taille dans les sondages ouverts à proximité des affleurements de cornéenne (Ethnoscop, 1998 : 62). L'assemblage compte également 25 ébauches, 14 préformes et 6 pièces bifaciales (Ethnoscop, 1998 : 71).

55 Cinq (5) tessons fortement altérés et caractérisés par un traitement de surface de la paroi intérieure (Ethnoscop, 1998 : 64).

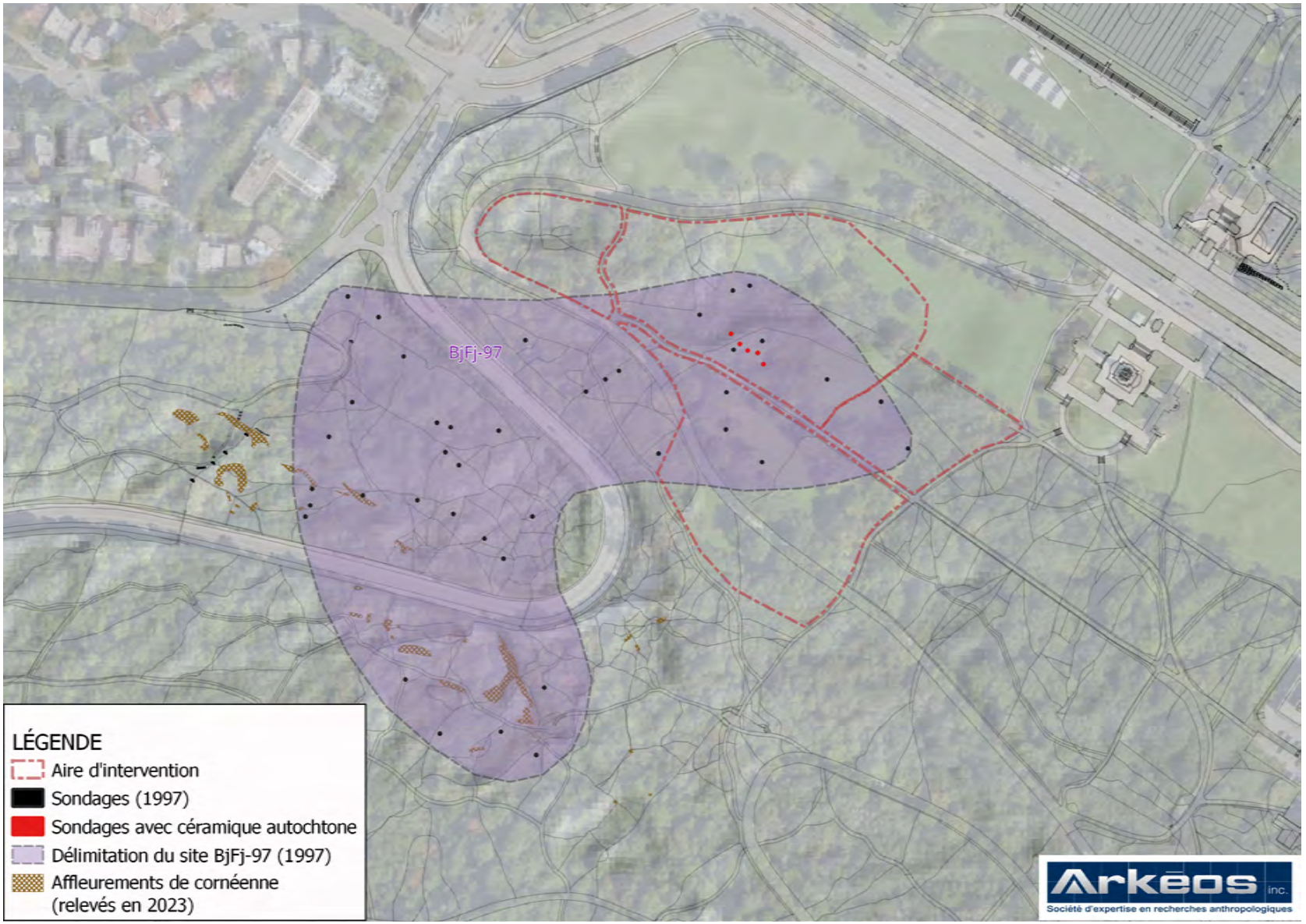


Figure 22 - Inventaire archéologique réalisé en 1997 par Ethnoscop, site BjFj-97 (sources : Ville de Montréal et Ethnoscop, 1998). Le plan est orienté selon le nord géographique

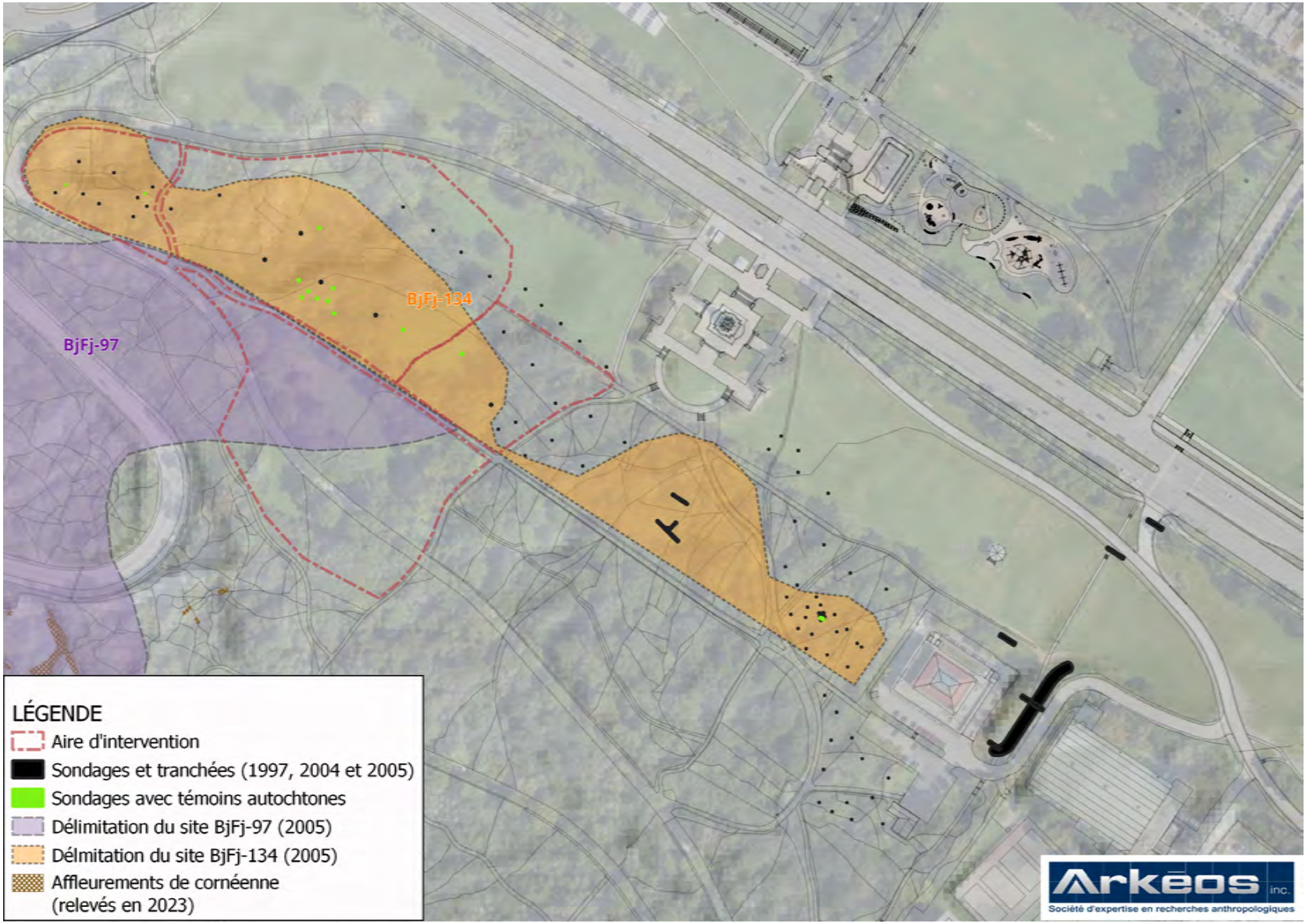


Figure 23 - Inventaires archéologiques réalisés en 2004 et 2005 par Ethnoscop et Arkéos, site BjFj-134 (sources : Ville de Montréal ; Arkéos, 2008b et Ethnoscop, 2008). Le plan est orienté selon le nord géographique

Plus récemment, en 2021, dans le cadre du projet de revégétalisation des sentiers informels du parc du Mont-Royal mis en œuvre par le SGPMRS, Arkéos est intervenu dans la partie boisée du parc logée entre le monument à sir George-Étienne-Cartier, le quartier général du service des incendies de Montréal et le chemin Olmsted (figure 24). L'inventaire de ce secteur[56] a permis de dégager des vestiges architecturaux rattachés à la résidence principale des Hall[57] érigée au second quart du XIX^{e} siècle et une latrine renfermant des objets témoins datés de la seconde moitié du XIX^{e} siècle en plus de sols d'occupations associés à cet ensemble. Aucun nouvel élément autochtone n'a toutefois été mis au jour à cet endroit. Les résultats obtenus ont incité à reconfigurer le contour du site BjFj-134 de sorte à intégrer dans ses nouvelles limites l'ensemble bâti présent sur le domaine des Hall.

Entretemps au site BjFj-97 et à sa périphérie immédiate, des interventions archéologiques sont entreprises au cours des périodes de 2009 à 2014 et de 2021 à 2023 permettant d'amasser de nouvelles informations sur l'étendue de l'atelier de taille de la cornéenne. Conséquemment, le contour du site a été modifié afin de rendre compte des résultats obtenus. Les limites actuelles du site BjFj-97 ont donc passablement évolué depuis la première intervention effectuée en 1997, la figure 25 présente le portrait global des emplacements expertisés en date de l'année 2023.

2.5 Potentiel archéologique du secteur d'intervention

Le potentiel archéologique identifié dans l'aire d'intervention concerne principalement les éléments associés à la culture autochtone. La proximité de la source de cornéenne, dont les affleurements se trouvent dans un rayon de 250 m, conjuguée à la découverte de tessons de vases en son sein, permet d'anticiper que davantage d'aires d'activités puissent être mises au jour. Quant au potentiel eurocanadien, l'aire d'intervention demeure à l'écart des parcelles valorisées par les Lepailleur et les Hall au cours de la période comprise entre le dernier quart du XVIII^{e} siècle et le troisième quart du XIX^{e} siècle. Conséquemment, il est présumé que l'aire d'intervention ne livre pas beaucoup d'informations sur les propriétaires du lieu, Lepailleur et Hall. C'est véritablement à partir de la création du parc du Mont-Royal, au milieu des années 1870, que cet emplacement est assidûment fréquenté notamment en raison de la proximité du chemin Olmsted lequel permet de rejoindre le sommet du parc ainsi qu'aux évènements culturels organisés au *Fletcher's Fields*[58] situé tout près. Il est attendu que des artéfacts liés à la présence des visiteurs soient mis au jour.

56 D'une superficie de 32 800 m^{2}

57 Benjamin Hall acquiert les terres qui constitueront son domaine entre 1818 et 1836 et c'est au cours de cet intervalle qu'il érige sa résidence principale, désignée *Mount Tranquil* (Caron, 2017b).

58 Le *Fletcher's Fields* correspond globalement à l'actuel parc Jeanne-Mance.

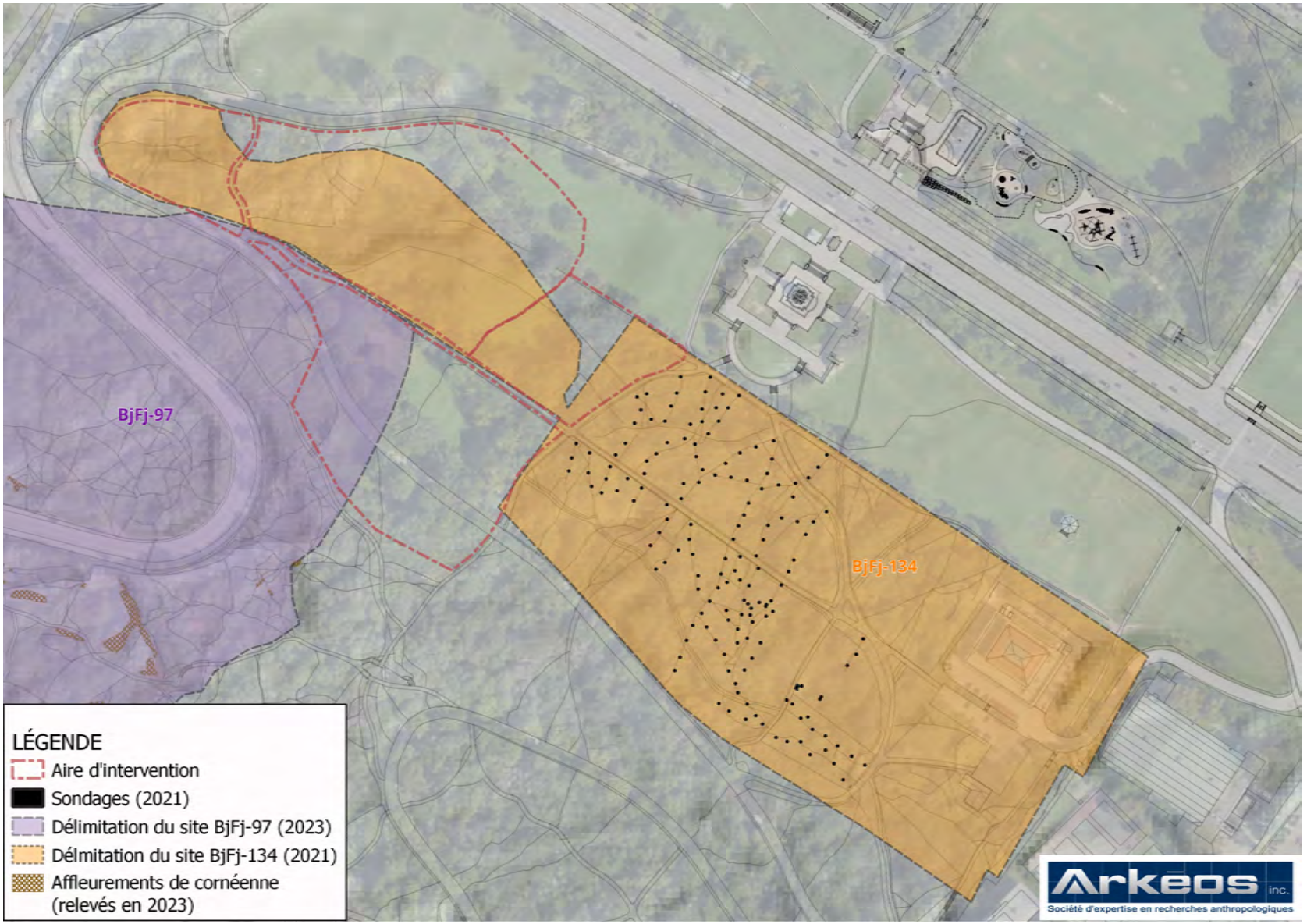


Figure 24 - Inventaire archéologique réalisé en 2021, site BjFj-134 (sources : Arkéos, 2024e). Le plan est orienté selon le nord géographique

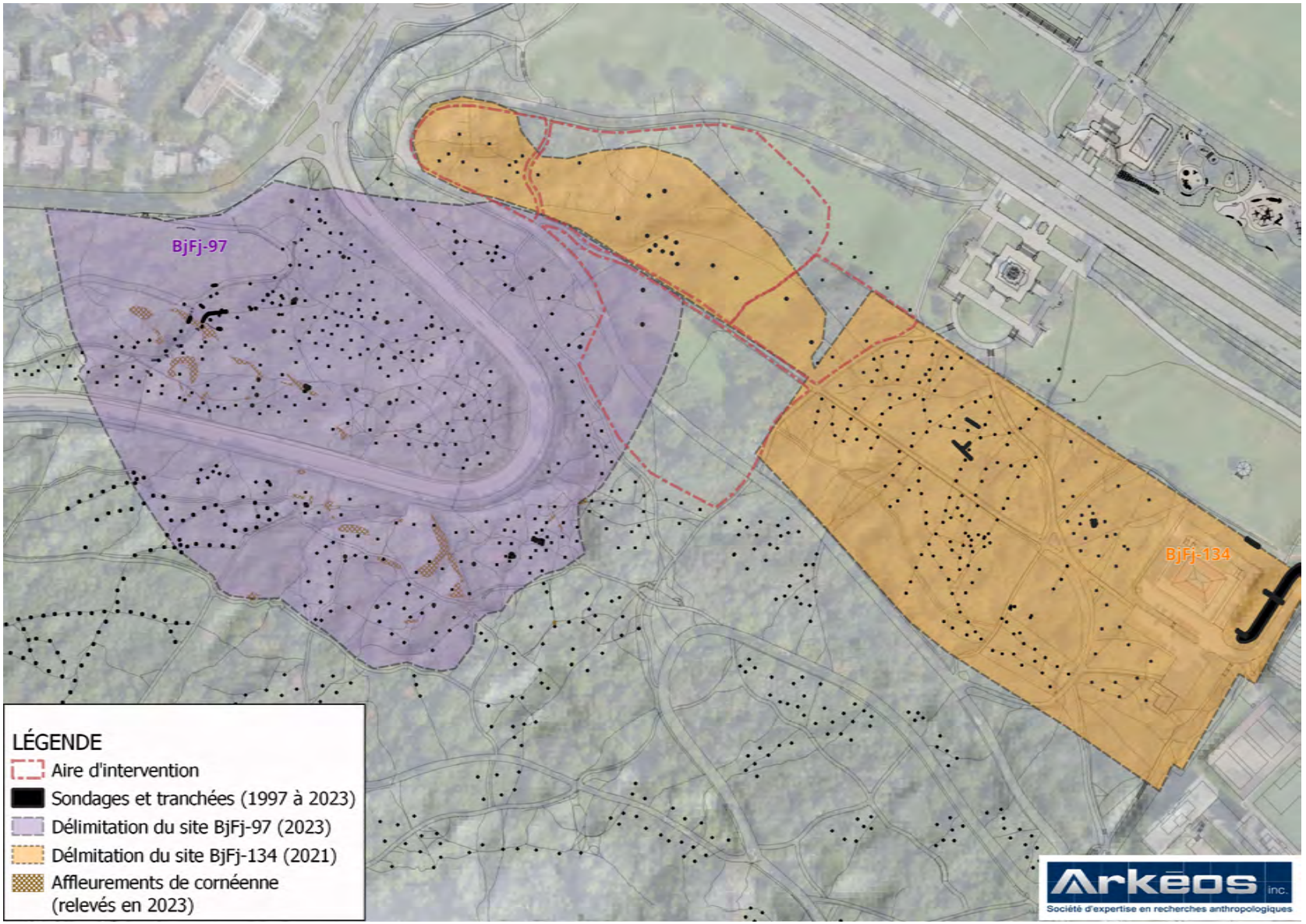


Figure 25 - Inventaires archéologiques réalisées entre 1997 et 2023, sites BjFj-97 et BjFj-134 (sources : Ville de Montréal ; Arkéos, 2008b, 2024c, 2024e et *à venir* ; Ethnoscop, 1998, 2008b, 2015a, 2015b, 2016). Le plan est orienté selon le nord géographique

3 RÉSULTATS

Au terme de l'intervention archéologique réalisée, un total de 91 sondages a été ouvert. Ils sont répartis dans les zones 1, 2 et 4 de l'aire d'intervention et logent dans les limites des sites BjFj-97 (3 sondages) et BjFj-134 (88 sondages) (figures 26 à 28). La zone 3 n'a toutefois pas pu avoir été investiguée notamment en raison des résultats positifs obtenus lors de l'investigation des zones 1, 2 et 4 et auquel davantage de temps a été consacré afin d'assurer une bonne compréhension des emplacements recelant des témoins autochtones. Du nombre, 14 sondages ont livré des témoins autochtones ; ceux-ci sont concentrés à deux endroits soit sur la butte de la zone 1 à l'intérieur du site BjFj-134 et sur le faux plat étagé qui occupe les zones 2 et 4 aux limites des sites BjFj-97 et BjFj-134, à proximité des témoins autochtones mis au jour en 1997. Le tableau 2 présente succinctement les résultats selon le découpage par zones de l'aire d'intervention en tenant compte des interventions archéologiques réalisées précédemment. La description des couches de sols rencontrées dans les sondages creusés a été présentée dans l'annexe 2.

Les résultats présentés dans les prochains chapitres traitent des trois points suivants : 1- la topographie de la côte Placide selon les données compilées au milieu des années 1870, 2- la composante autochtone et 3- les éléments eurocanadiens.

3.1 Topographie de la côte Placide au milieu des années 1870

Deux plans anciens sont d'intérêt pour mieux apprécier la topographie de la côte Placide à la période antérieure aux bouleversements occasionnés par la mise en œuvre des projets de construction de la ligne de tramway puis de la voie Camillien-Houde à partir du second quart du XX^{e} siècle. Afin de bien saisir l'impact de ces travaux sur le paysage et la transformation qui en a résulté, il est pertinent de présenter la topographie actuelle du secteur, laquelle est illustrée à la figure 29[1], de sorte à bien faire ressortir les caractéristiques topographiques apparaissant sur les plans anciens.

Le plan préparé par Rielle en 1865 (figure 30), en prévision de la réalisation d'un projet de lotissement immobilier planifié par les héritiers de Benjamin Hall et lequel ne s'est jamais concrétisé, informe sur la topographie du lieu. Ce plan, bien que peu détaillé, illustre les unités topographiques qui ont laissé une forte impression à son auteur ; il s'agit d'éléments distinctifs qui caractérisent le paysage de ce secteur. Elles comprennent la butte située en zone 1 (chiffre 1 de la figure 28), la dépression encaissée au pied du versant abrupt de la zone 2 (chiffre 2) et l'avancée de terre logée à proximité de la courbe qu'épouse la voie Camillien-Houde (chiffre 3).

1 La figure été colligée à partir des données LiDAR accessibles sur *Forêt ouverte* et des informations provenant des tuiles de la Ville de Montréal (version 2007) en plus de levées effectuées lors des interventions archéologiques réalisées en 2022 et 2023 dans le cadre du projet de revégétalisation de sentiers informels du flanc est du parc du Mont-Royal.

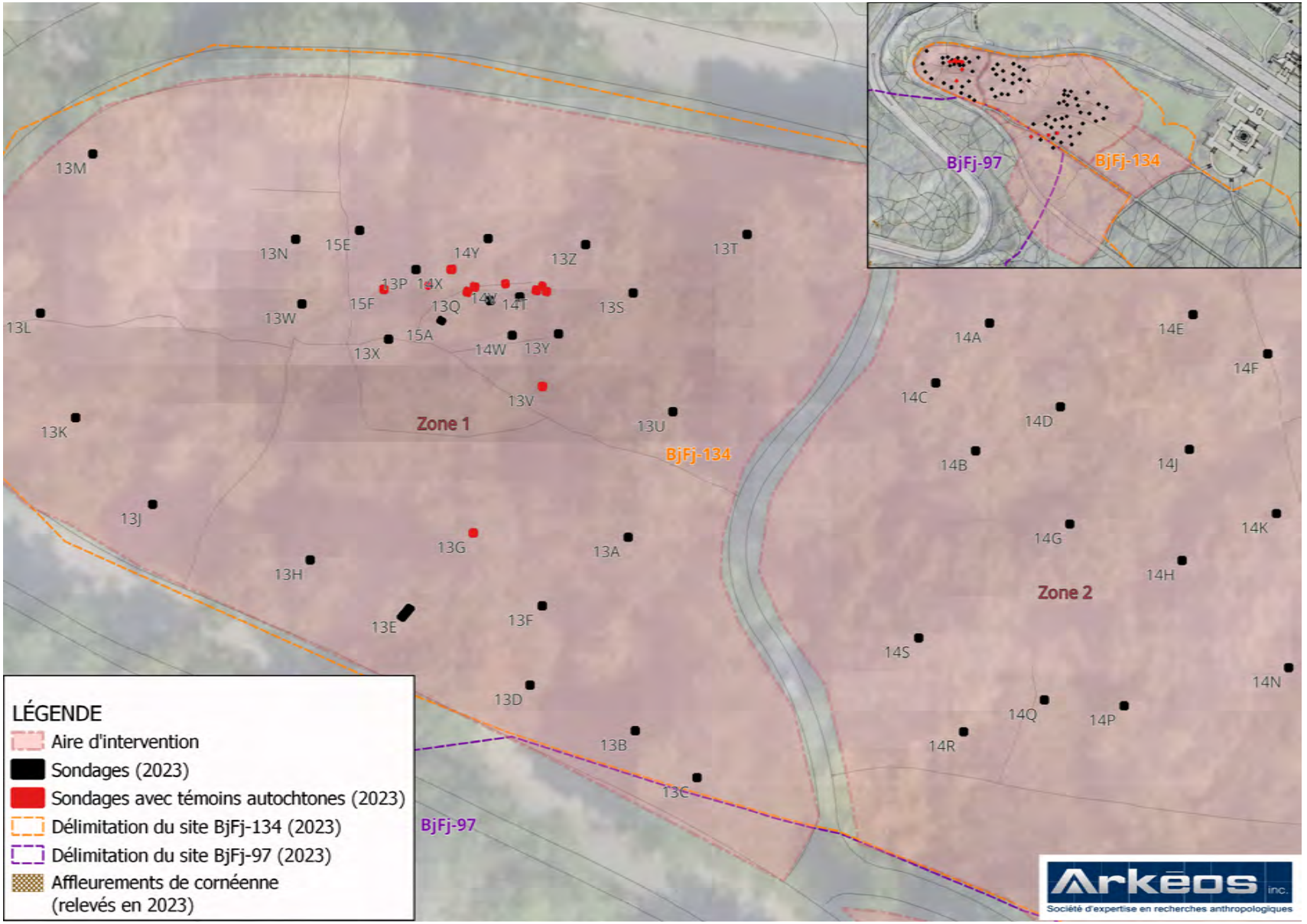


Figure 26 - Localisation des sondages archéologiques ouverts en 2023, détail sur la zone 1, site BjFj-134

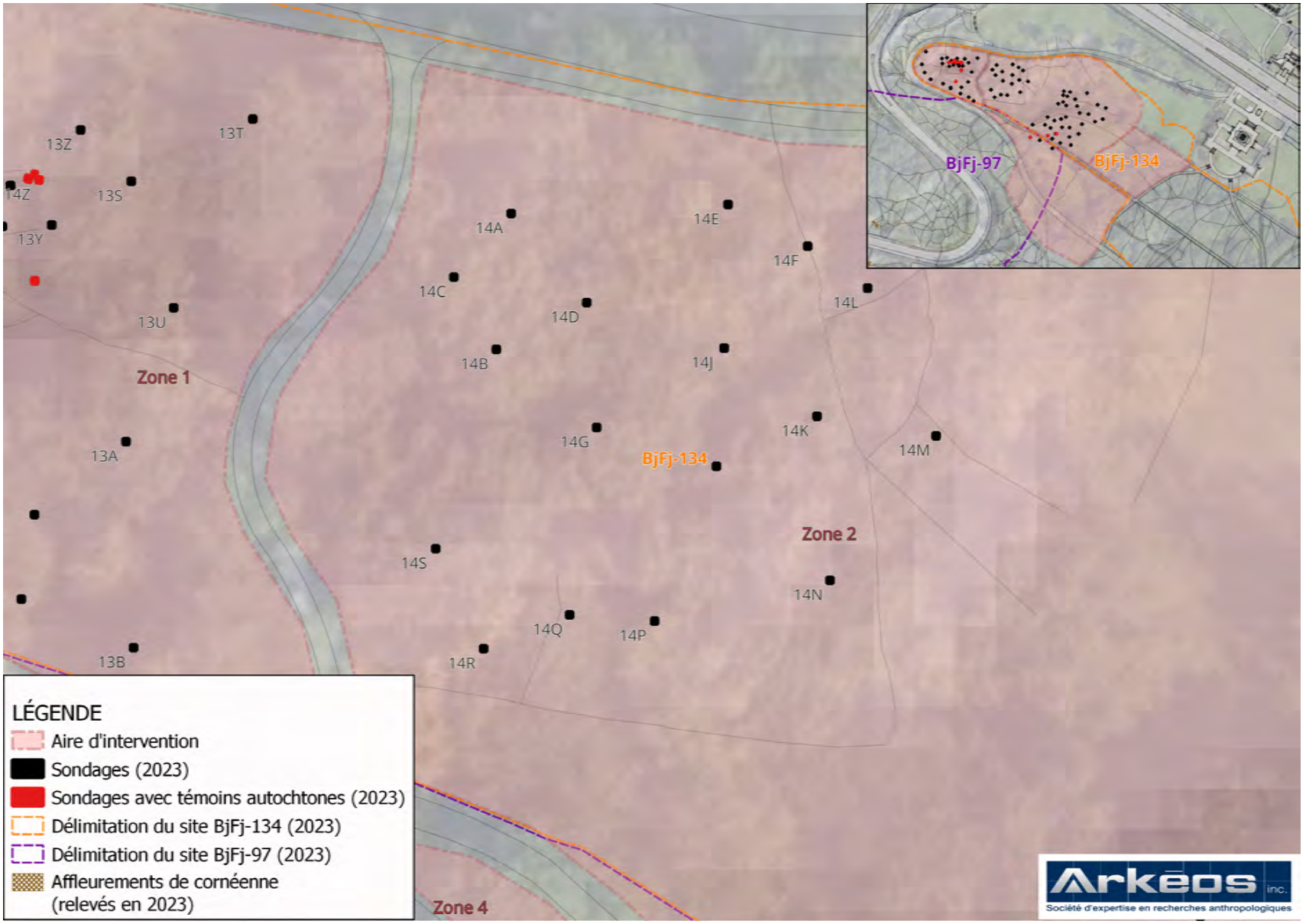


Figure 27 - Localisation des sondages archéologiques ouverts en 2023, détail sur la zone 2, site BjFj-134

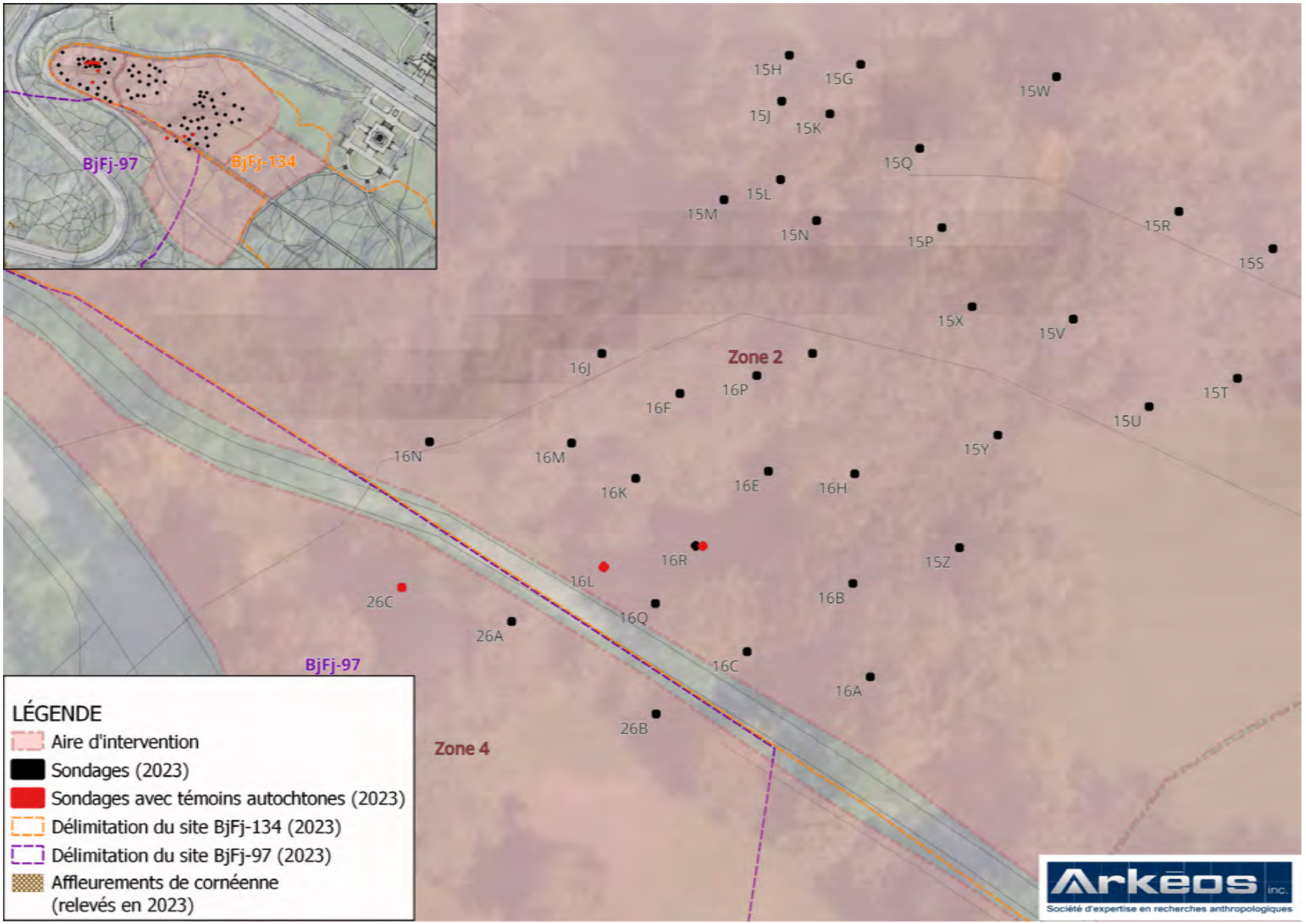


Figure 28 - Localisation des sondages archéologiques ouverts en 2023, détail sur les zone 2 et 4, site BjFj-134

Tableau 2 - Présentation des résultats par zones inventoriées

Zone/ site	Interventions 1997, 2004 et 2005			Intervention 2023		
	Secteur	**Sous-secteur**	**Résultats**	**Secteur**	**Sous-secteur**	**Résultats**
Zone 1 - Site BjFj-134	Butte	Sommet de la butte	2 sondages ouverts ; tous négatifs	Butte	Sommet de la butte	22 sondages ouverts ; 9 sondages positifs qui ont livré 155 éléments lithiques en cornéenne ; associée à une nouvelle concentration
		Au pied de la butte, côtés sud et sud-est	9 sondages ouverts ; un seul positif qui a livré un éclat de cornéenne		Au pied de la butte, côté sud et sud-est	12 sondages ouverts ; 2 sondages positifs qui ont livré 2 témoins lithiques en cornéenne
		Au pied de la butte, versant ouest	Aucun sondage implanté		Au pied de la butte, versant ouest	2 sondages ouverts ; tous négatifs
		Au pied de la butte, versant nord-est	Aucun sondage implanté		Au pied de la butte, versant nord-est	1 sondage ouvert ; négatif
Zone 2 – Site BjFj-134	Faux plats étagés	Creux logé au pied des versants du replat supérieur	2 sondages ouverts ; tous négatifs	Faux plats étagés	Creux logé au pied des versants du replat supérieur	17 sondages ouverts ; tous négatifs
		Replat supérieur	3 sondages ouverts ; 1 seul positif qui a livré un témoin lithique		Faux plat supérieur	9 sondages ouverts : tous négatifs
		Replat intermédiaire	12 sondages ouverts ; 7 positifs qui ont livré des tessons de poterie non diagnostique et des témoins lithiques en différents matériaux incluant la cornéenne ; sondages associés à une concentration d'objets		Faux plat intermédiaire	20 sondages ouverts ; 2 sondages positifs qui ont livré 9 tessons et grenailles de céramique dont 5 d'entre eux sont caractérisés par un traitement au battoir gaufré et 1 témoin lithique en cornéenne ; sondages associés à la concentration d'objets mise au jour en 1997
		Bas replat vallonné	4 sondages ouverts ; 1 seul positif qui a livré un témoin équivoque en cornéenne		Bas replat vallonné	5 sondages ouverts ; tous négatifs
Zone 3 – site BjFj-134	Creux vallonné	Rebord du côté nord	3 sondages ouverts ; tous négatifs	Creux vallonné	Rebord du côté nord	Aucun sondage
		Creux vallonné	11 sondages ouverts ; 1 seul positif qui a livré un témoin équivoque en cornéenne		Creux vallonné	Aucun sondage
Zone 4 – site BjFj-97	Faux plats étagés	Faux plat supérieur	Aucun sondage	Faux plats étagés	Faux plat supérieur	Aucun sondage
		Faux plat inférieur	3 sondages ouverts ; 2 sondages positifs qui ont livré des témoins équivoques en cornéenne		Faux plat inférieur	3 sondages ouverts ; 1 seul positif qui a livré 2 témoins lithiques dont un en cornéenne et l'autre en un matériau autre ; sondage associé à la concentration d'objets mise au jour en 1997

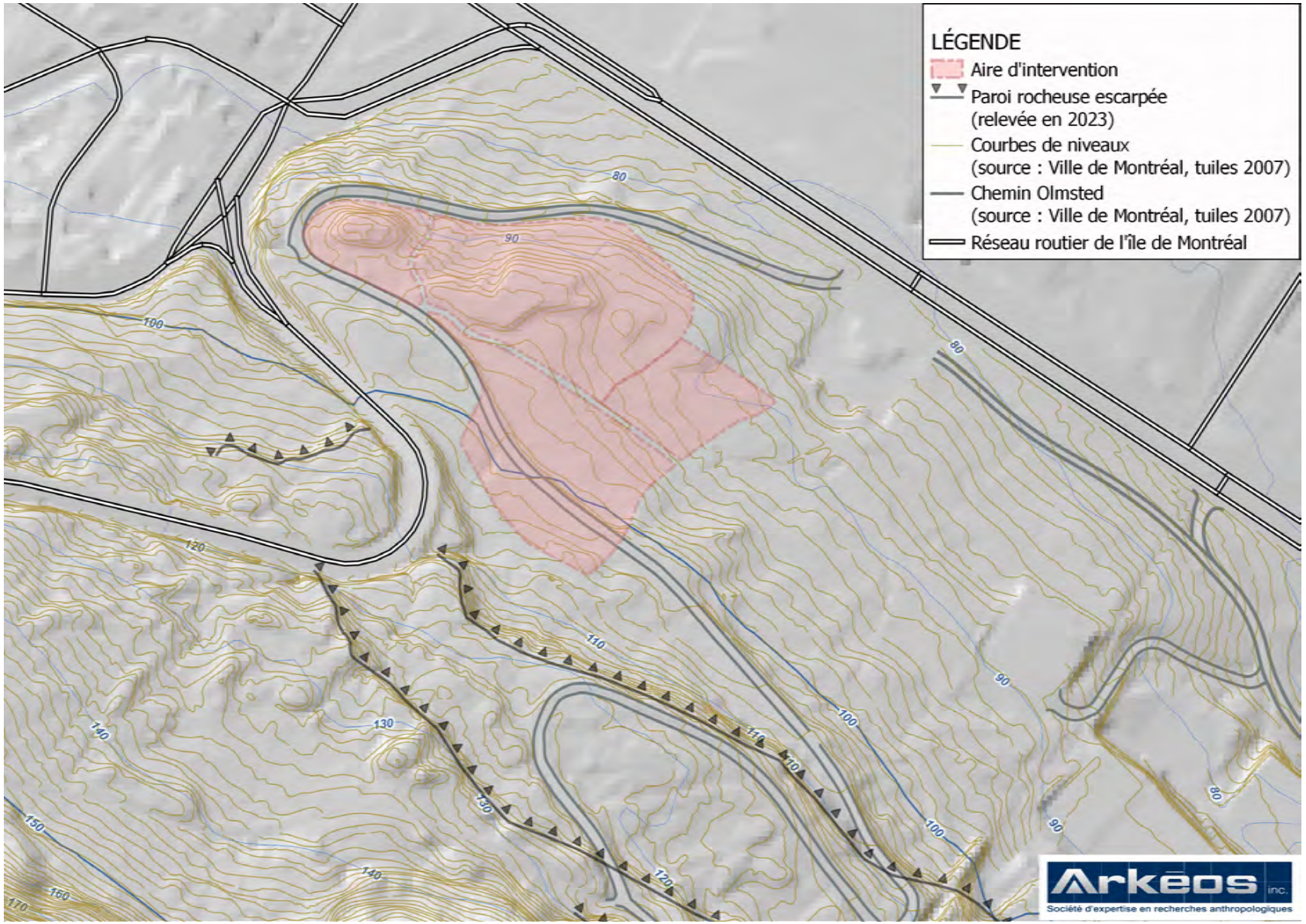


Figure 29 - Détail sur la topographie actuelle du secteur d'intervention. Le plan est orienté selon le nord géographique



Figure 30 - Superposition du plan de Rielle 1865 (BAnQ) *Plan of the Mount Tranquil Estate belonging to the Representatives of the Late Benjamin Hall Esq.* sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord géographique

Le plan topographique réalisé par l'ingénieur civil John William Picton[2] au milieu des années 1870 (figure 31) des terrains incorporés dans les limites du futur parc du Mont-Royal est un témoignage d'intérêt en raison du détail concernant l'illustration des courbes de niveau. En se rapportant à la figure 29, on s'aperçoit que la butte de la zone 1 (chiffre 1) est moins proéminente que ne le laissait supposer le plan de Rielle. Il en va autrement concernant l'avancée de terre au bout duquel trône le *Mount Tranquil* (chiffre 2) où davantage d'informations y sont illustrées. À cet endroit, le paysage se caractérise par un relief accidenté où l'on note la présence de deux à trois petits monticules potentiellement rocheux lesquels sont situés à une altitude de 290 pi. À cet égard, il est suggéré que le sentier illustré sur la peinture de Duncan datée de 1865 (figure 32) puisse correspondre au passage pentu identifié par le chiffre 4 de la figure 29. Bien que cette proposition demeure hypothétique, il y a lieu de croire que le dessin ait été peint à partir de ce secteur en raison de l'orientation générale du versant illustré et du positionnement de l'Hôtel Dieu sis à l'arrière-plan de la toile. En outre, on note que le tracé suivi par la voie Camillien-Houde (chiffre 3 de la figure 29) est aménagé dans une section encaissée du flanc de la colline ; cette section du pan semble correspondre au prolongement de la paroi rocheuse escarpée. Dès lors, il est permis de croire que le versant sud-est de cette pointe de terre se caractérisait par une paroi rocheuse et dont la continuation a pu être observée dans le boisé d'Outremont. Toutefois, le versant sud-est de cette pointe de terre n'est plus visible aujourd'hui en raison de la chaussée qui l'occupe comme l'indique la figure 27. La présumée paroi rocheuse du versant sud-est a vraisemblablement été en partie entamée lors de la construction de la ligne de tramway puis de la voie Camillien-Houde. Également, il paraît plausible que la base du versant sud-est soit masquée par les remblais associés à la fondation de la voie Camillien-Houde.

3.2 Composante autochtone, sites BjFj-97 et BjFj-134

Des témoins culturels autochtones ont été récoltés à l'intérieur de 14 des 91 sondages (voir figure 26) ; ceux-ci sont globalement répartis à deux emplacements de l'aire d'intervention soit sur la butte de la zone 1 et sur le faux plat étagé des zones 2 et 4. Un total de 160 artéfacts lithiques et 9 tessons de céramique ont été récoltés. Par ailleurs, aucune structure (foyer, aire de combustion, par exemple) n'a été identifiée dans la matrice de sols de l'une ou l'autre de ces surfaces.

Le tableau 3 présente sommairement la composition de l'assemblage artéfactuel culturel autochtone et les figures 33 et 34 localisent les sondages renfermant les artéfacts autochtones dans l'aire d'intervention.

2 Le plan topographique réalisé par John William Picton a été commandé par le concepteur Frederick Law Olmsted pour lui permettre de préparer le plan d'aménagement du parc du Mont-Royal (intitulé *Design Plan* et publié en 1881). La réalisation du plan topographique s'échelonne toutefois sur quelques années et ne sera complétée qu'après l'achèvement du *Design Plan* d'Olmsted en 1877 (Denise Caron, communication personnelle, avril 2024).



Figure 31 - *Mount Royal Park*, par John William Picton, vers 1875-1877 (fourni par Denise Caron). Le plan est orienté selon le nord géographique



Figure 32 - *Montreal from the Mountain Showing the Hotel Dieu,* par James Duncan, vers 1865 (Musée McCord Stewart)

Tableau 3 - Compilation sommaire des témoins culturels autochtones collectés, sites BjFj-97 et BjFj-134

Site et code Borden	Nº de la zone	Sous-opération	Localisation générale des témoins	Nature des témoins autochtones	Témoins lithiques					Céramique	
					Débitage	Outil	Nucléus	Nombre total	Remarques	Nombre total	Remarques
BjFj-134	Zone 1	13G	Surface	Lithique	-	1	-	1	Éclat dont l'une des arêtes a été retouchée bifacialement de sorte à façonner un tranchant robuste et fonctionnel. La pièce pourrait potentiellement avoir été utilisée, mais en raison de la patine présente à la surface du matériau ; l'information ne peut être confirmée.	-	-
		13Q	Horizons naturels des sols	Lithique	3	-	-	3	-	-	-
		13R	Horizons naturels des sols	Lithique	4	-	-	4	-	-	-
		13V	Horizons naturels des sols	Lithique	1	-	-	1	-	-	-
		14T	Horizons naturels des sols	Lithique	9	-	-	9	-	-	-
		14U	Horizons naturels des sols	Lithique	94	2	-	96	2 fragments de pièces bifaciales qui ont été délaissés en cours de fabrication	-	-
		14V	Horizons naturels des sols	Lithique	7	-	-	7	-	-	-
		14X	Horizons naturels des sols	Lithique	16	-	-	16	-	-	-
		14Z	Horizons naturels des sols	Lithique	18	-	-	18	-	-	-
		15D	Horizons naturels des sols	Lithique	1	-	-	1	-	-	-
		15F	Horizons naturels des sols	Lithique	1	-	-	1	-	-	-
	Zone 2	16D	Sols remaniés	Céramique ; Lithique	1	-	-	1	-	2	1 tesson caractérisé par un traitement de surface au battoir gaufré (peut-être côtelé)
		16L	Horizons naturels des sols	Céramique	-	-	-	-	-	7	4 tessons dont 1 se caractérise par un traitement de surface au battoir gaufré (peut-être côtelé) ; 3 grenailles
BjFj-97	Zone 4	26C	Horizons naturels des sols	Lithique	2	-	-	2	-	-	-

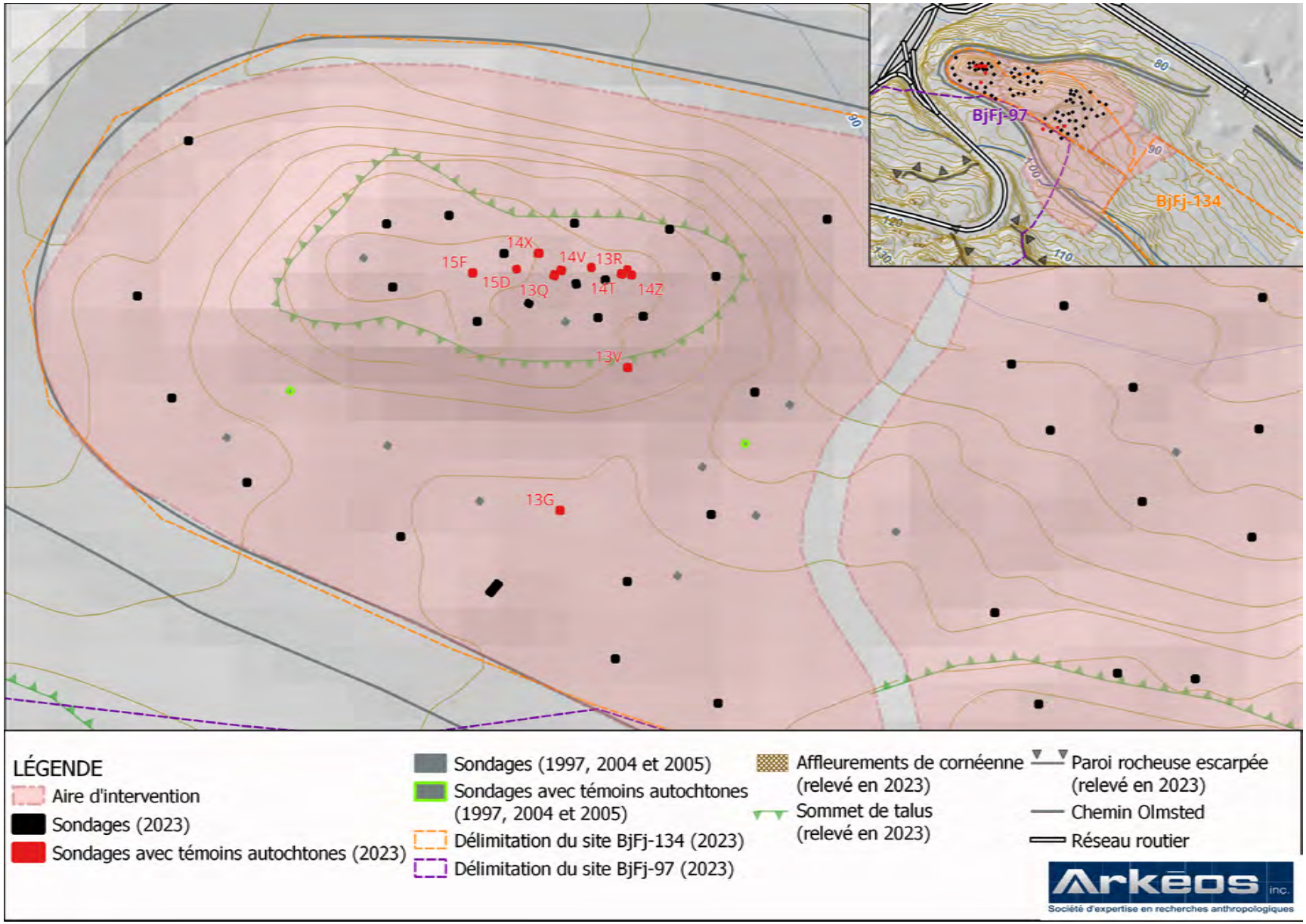


Figure 33 - Localisation des sondages renfermant des témoins autochtones sur la butte de la zone 1, site BjFj-134

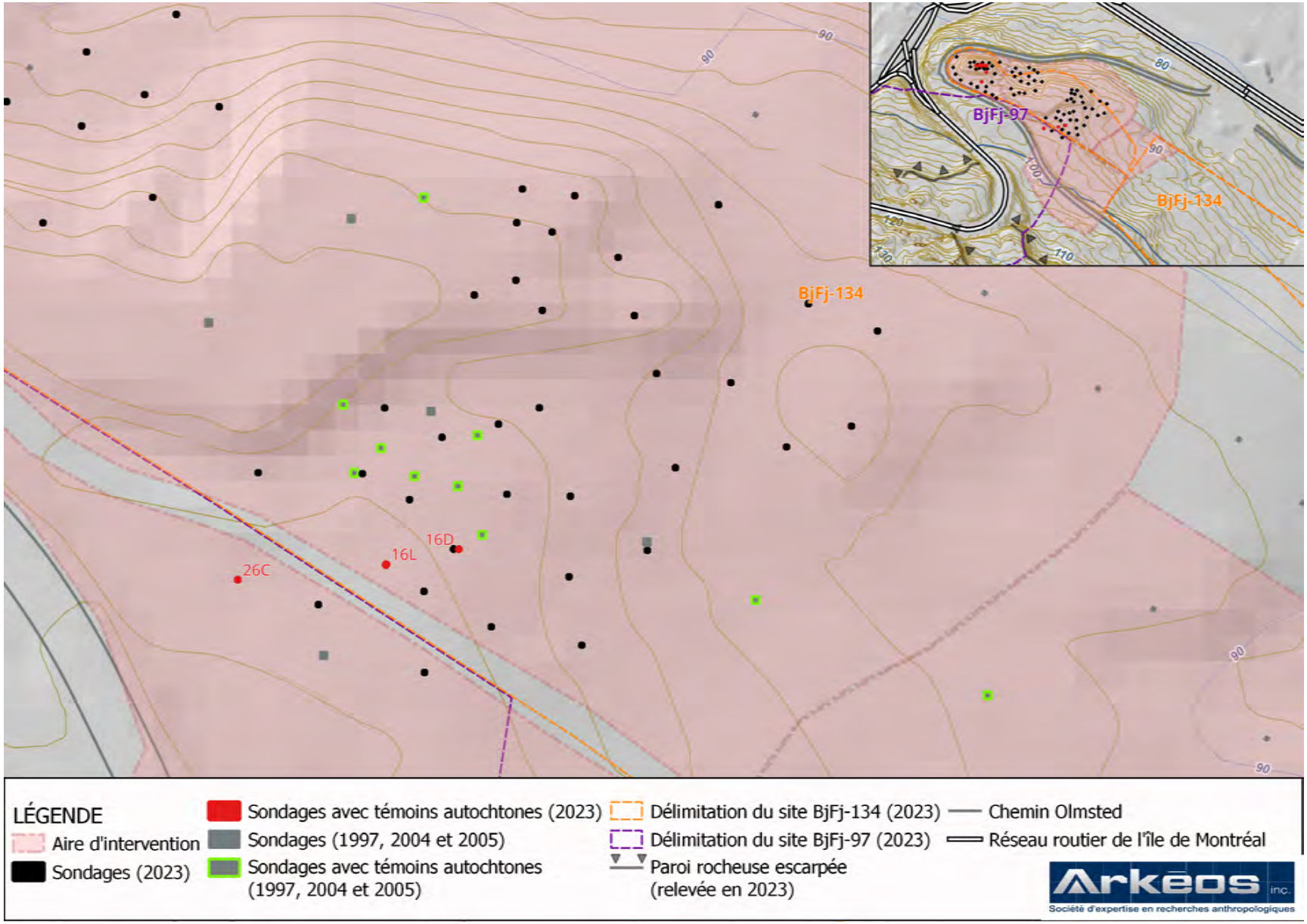


Figure 34 - Localisation des sondages renfermant des témoins autochtones sur le faux plat étagé des zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134

3.2.1 Butte de la zone 1, site BjFj-134

Environnement

La butte de la zone 1 est de forme ovale dont l'axe long est orienté est-ouest et mesure à son sommet environ 45,00 m de longueur sur 15,00 m de largeur ; elle s'élève à une altitude de 96 m NMM. La surface au sommet de la butte est plutôt plane ne présentant que quelques aspérités rocheuses qui sont principalement positionnées sur les rebords des côtés sud et est. Le versant nord est pentu et se prête très difficilement à une ascension frontale. Du côté sud de la butte, la situation diffère puisque se profile un vaste faux plat qui se prolonge au-delà du chemin Olmsted en direction ouest (voir figures 30 et 31). La surface du faux plat au pied de la butte repose à une altitude de 93,00-94,00 m NMM. En raison des caractéristiques topographiques du secteur, il paraît dès lors plus aisé d'accéder au sommet de la butte à partir du côté sud de manière à enjamber le dénivelé d'environ 2,00 m de hauteur qui sépare le sommet de la butte du faux plat.

Séquence stratigraphique

Globalement la séquence stratigraphique des horizons de sols naturels présents à cet endroit (voir annexe 2) comprend, du sommet vers la base, une couche organique caractérisée par un limon parfois sableux brun foncé à structure grumeleuse et lequel renferme une grande quantité de radicelles et de racines (chiffre 1 de la photo 1). Sous cette couche repose sur un sable très fin (silteux) beige gris à brun pâle à l'intérieur duquel sont insérées des pierres subanguleuses qui se retrouvent en proportion variable d'un sondage à l'autre (chiffre 2). Ensuite, on atteint une couche de sable très fin (silteux) gris bleuté à gris beigeâtre qui contient généralement une proportion significative de gravier ainsi que des pierres subanguleuses (chiffre 3). Le roc a été atteint à l'intérieur de sept des 37 sondages ouverts dans la zone 1 et il a été atteint à des profondeurs variables entre 0,30 et 0,55 m sous la surface actuelle.



Photo 1 - Sondage 14U, paroi ouest — Couche organique (1); sable très fin (silteux) beige gris (2); sable très fin (silteux) gris bleuté (3) — Vue vers l'ouest (BjFj-134-23-N1-83)

Dispersion spatiale des témoins autochtones

Onze sondages implantés dans la zone 1 ont livré des témoins autochtones et ils sont dispersés à deux endroits : sur la pointe nord-est du sommet de la butte et sur le faux plat du côté sud.



Photo 2 - Pointe nord-est du sommet de la butte — Localisation de l'emplacement ayant livré des témoins lithiques — Vue vers l'ouest (BjFj-134-23-N1-79)

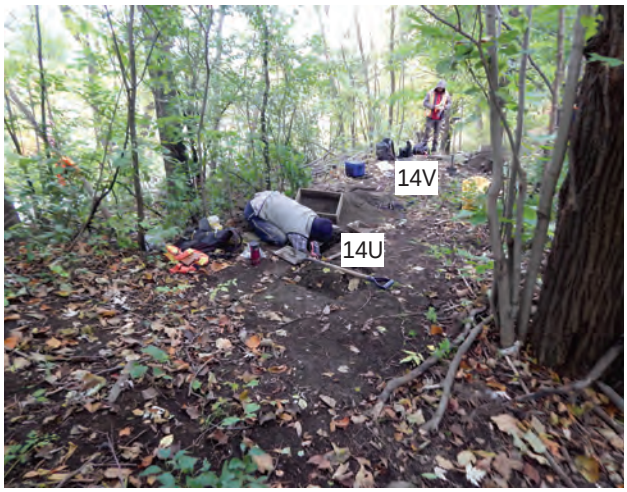


Photo 3 - Pointe nord-est du sommet de la butte — On aperçoit les sondages 14U et 14V du site BjFj-134 — Vue vers l'est (BjFj-134-23-N1-75)

Sommet de la butte

Les neuf sondages positifs[3] situés au sommet de la butte logent sur une pointe de terre orientée nord-est et dont l'extrémité affiche un faible bombement qui s'apparente à une crête émoussée (photos 2 et 3). Cette avancée de terre surplombe la vaste plaine, que l'on désigne *Fletcher's Field* à partir du dernier quart du XIX^{e} siècle et pendant une partie du XX^{e}, et est attenante au col niché entre le versant de la butte et le faux plat étagés qui occupe la majeure partie de la zone 2. Le col est aujourd'hui en partie traversé par le sentier piétonnier asphalté. Les sondages positifs occupent une surface qui mesure 15,00 m de longueur sur 3,00 m de largeur ; l'étendue est circonscrite des côtés nord, est et sud, mais pourrait s'étendre davantage à l'intérieur d'un rayon de moins de 5,00 m du côté ouest.

L'assemblage artéfactuel recueilli à cet endroit comprend 155 produits de débitage[4] et deux pièces taillées bifacialement[5] qui ont été rejetées en cours de façonnage (voir grille d'analyse lithique

3 Sondages 13Q, 13R, 14T, 14U, 14V, 14X, 14Z, 15D et 15F (voir tableau 3)

4 L'expression *produit de débitage* est employée dès lors qu'est mis en évidence la production de supports. Les produits de débitage sont générés au contact d'un percuteur (en pierre ou en andouiller) sur une pierre. Ils comprennent les éclats lesquels se déclinent en plusieurs catégories selon leurs caractéristiques propres (éclats corticaux, éclats de façonnage, éclats d'amincissement, éclats de finition, éclats de retouche, etc.) et les déchets de taille. Les éclats sont identifiés par une série de caractéristiques, notamment un talon (c'est-à-dire l'endroit recevant le coup donné par le percuteur), une face dorsale généralement ornée de nervures et d'arêtes et une face ventrale qui est généralement lisse et qui présente parfois un bombement (ou bulbe) sous le talon. Les déchets de taille englobent les fragments dont on ne peut replacer dans la chaîne opératoire de la taille de la pierre ; cette catégorie incorpore les débris qui consistent en tout fragment informe dont le mode de fractionnement ne peut être déterminé (Desruisseaux, 1998 : 24-30, Inizan *et al.*, 1995 : 33-34).

5 La taille bifaciale, ou le façonnage bifacial, est une technique de taille qui consiste à mettre en place de façon simultanée deux surfaces (avers et revers) plus ou moins convexes de part et d'autre d'un plan d'équilibre (qui correspond à l'arête latérale qui fait le contour de la pièce). La résultante est l'obtention d'un biface, c'est-à-dire une pièce de forme ovale relativement mince (inférieur à 3 cm d'épaisseur lorsque bien avancée) et dont les deux surfaces opposées présentent des stigmates associés aux détachements d'éclats d'amincissement et de finition. Le contour du biface se caractérise par une arête robuste et globalement peu fonctionnelle (c'est-à-dire peu susceptible de trancher). Une pièce bifaciale peut ainsi être produite à partir de n'importe quel type de supports (galet, bloc, plaquette, nucléus et éclat corticaux). Il va de soi que plus le volume initial du support se rapproche de la morphologie finale souhaitée, moins le travail d'ébauchage est important résultant ainsi à une quantité de produits de débitage moindre. Les pointes de projectile sont, de manière générale, des exemples de produits achevés résultant de la taille bifaciale (Desruisseaux, 1998 ; Inizan *et al.*, 1995).

de l'annexe 4). La figure 35 indique la répartition des témoins lithiques par sondages. Les témoins lithiques ont été récupérés dans la section de sols comprise entre la base de la couche de sols organique et le sommet du sable très fin (silteux) gris bleuté ; globalement, la majorité des artéfacts proviennent de la couche de sable très fin (silteux) beige gris à brun pâle (voir la description des couches de sols de l'annexe 2). L'ensemble des témoins lithiques récoltés à cet endroit sont en cornéenne ; celle-ci se caractérise par une patine de couleur beige à gris beige (voir encart *La cornéenne*) laquelle s'est formée au fil du temps à la surface extérieure de ces objets.



Photo 4 - Lot BjFj-134-14U1 — Produits de débitage en cornéenne : éclats typés décorticage (1), réduction initiale (2) et réduction bifaciale (3)



Photo 5 - Lot BjFj-134-14U2 — Produits de débitage en cornéenne : éclats typés de réduction initiale (2), de réduction bifaciale (3), d'amincissement (4) et de finition (5)

Afin de permettre une meilleure compréhension de la séquence de débitage observée en ce lieu, les témoins lithiques récupérés dans le sondage 14U, qui s'est avéré le plus riche de cet espace, ont été retenus à des fins d'illustrations (photos 4 et 5). Dans son ensemble, l'assemblage lithique se caractérise par une prédominance des éclats associés à la réduction bifaciale et l'amincissement et lesquels représentent près du deux tiers de l'ensemble des éclats typés (tableau 4). Les éclats de décorticage et de réduction initiale sont peu représentés dans l'assemblage laissant ainsi croire que les tailleurs travaillaient sur des supports sommairement mis en forme et non pas des blocs bruts détachés des affleurements. Cela peut s'expliquer par la distance à parcourir entre les affleurements et cet endroit qui est d'environ 225 m. Il est concevable que les tailleurs transportassent à cet endroit des supports jugés suffisamment prometteurs pour poursuivre leur mise en forme. Par ailleurs, il est intéressant de souligner la très faible proportion d'éclats de finition suggérant ainsi que les tailleurs ont probablement quitté cet endroit avec des bifaces complétés, mais pas d'outils achevés, tels que les pointes de projectiles par exemple. Par ailleurs, les tailleurs installés en ce lieu ont été

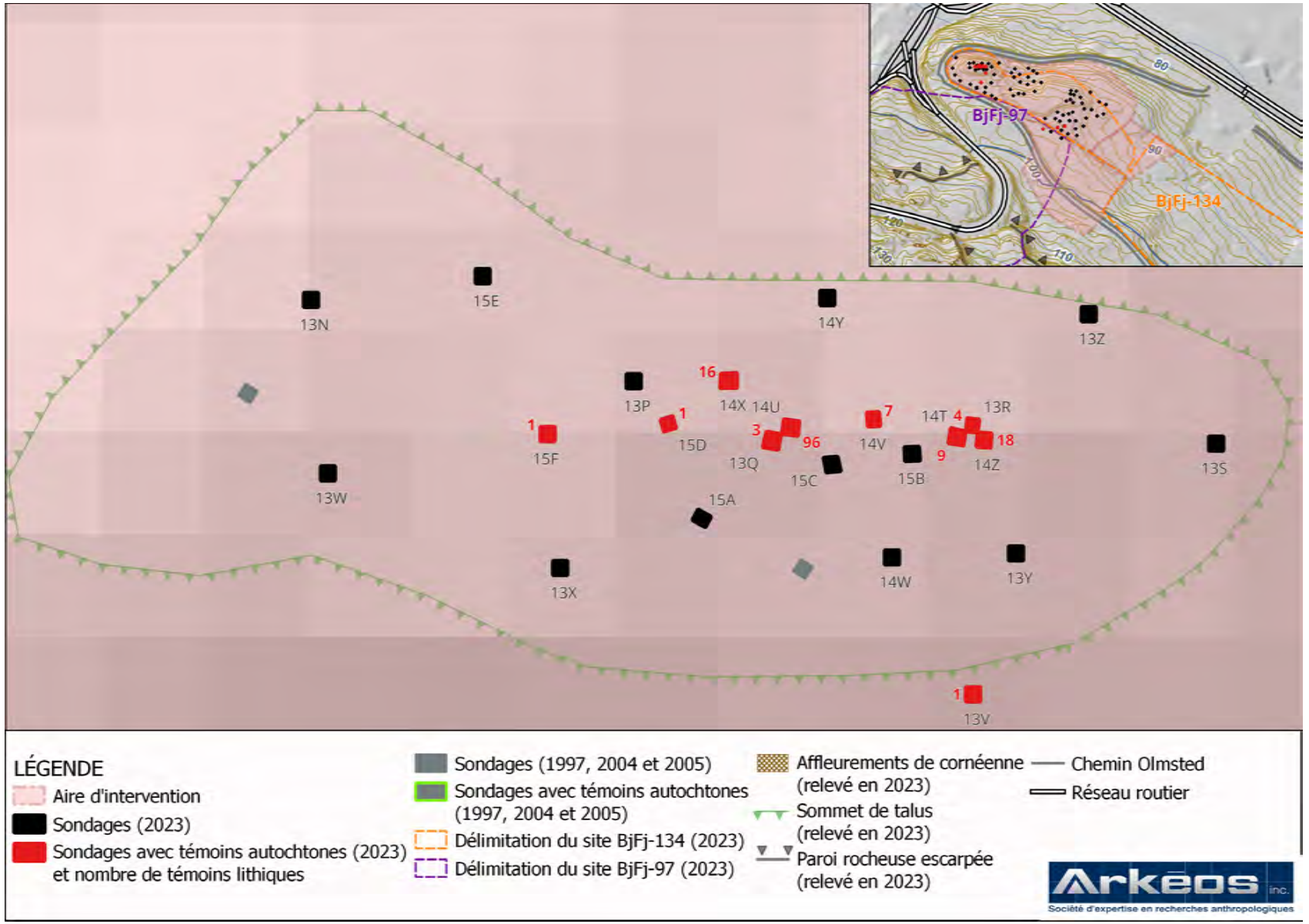


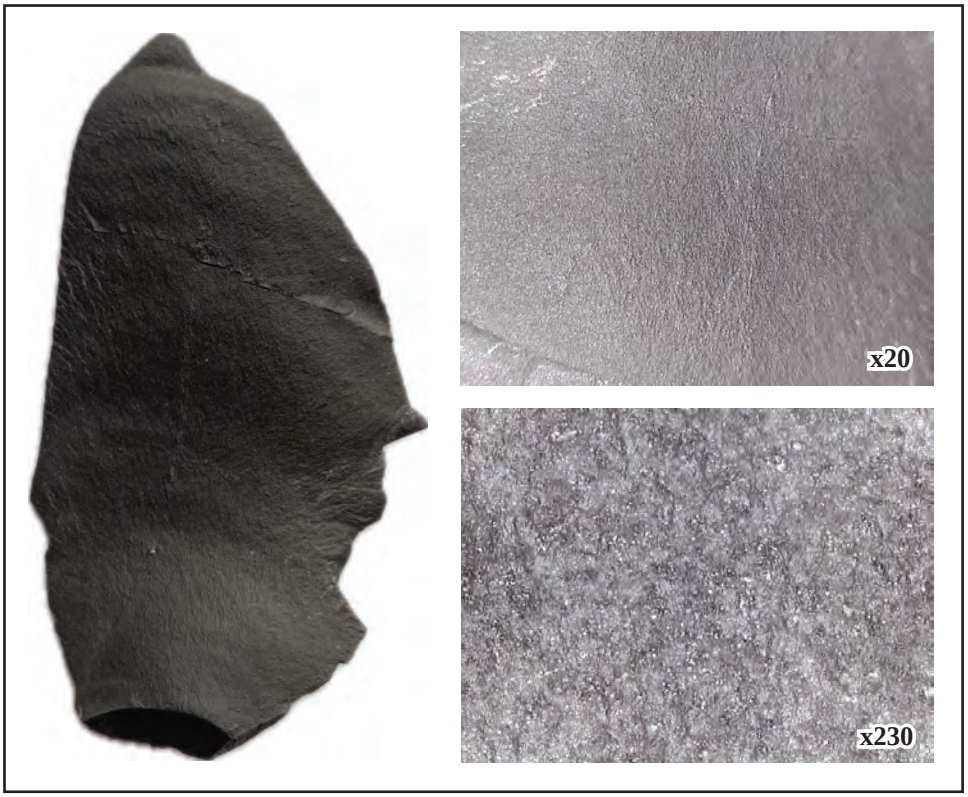
Figure 35 - Quantité de témoins lithiques de facture autochtone récupérés dans les sondages positifs du sommet de la butte de la zone 1, site BjFj-134

La cornéenne et les sous-types d'altération observés

Résultant du contact du magma et d'une autre roche, la cornéenne est une roche métamorphique. Elle se conçoit en effet lors de la rencontre d'une masse de magma avec un calcaire, un schiste argileux ou un grès, ainsi nommé métamorphisme de contact (Codère 1996 : 6). Dans le cas du mont Royal, la roche mère locale est constituée de calcaire et de shales. La métamorphose est généralement liée à une modification minéralogique concomitante à une réorganisation de certains éléments chimiques.

La cornéenne se définit comme une roche résistante, à densité élevée, homogène, à grains fins parfois aphanitiques et constituée de minéraux variés (pyrite, andalousite, cordiérite, corumdum, etc.) (Codère, 1996 : 14). Les éclats, lorsque fraichement détachés du support, arborent une couleur grise à grise foncée (figure A). Ils présentent également un aspect opaque et mât ainsi qu'une fracturation conchoïdale. L'ensemble de ces attributs rassemble des qualités prisées pour la confection d'outils en pierre. Les processus taphonomiques altèrent cette roche, y laissant se développer, sous certaines conditions, une patine rendant la matière d'origine parfois méconnaissable. L'altération se manifeste par une modification de la couleur à la surface extérieure de l'objet et par une granulométrie plus grossière. Les archéologues trouvent en effet la cornéenne sous différentes teintes la rendant parfois difficile à identifier. Tantôt crayeuse, tantôt aphanitique, la cornéenne subit des altérations de surface.

Quatre sous-types d'altérations de la cornéenne ont été discernés dans les assemblages lithiques recueillis lors des campagnes archéologiques menées sur le site de la Carrière BjFj-97. On reconnait la cornéenne à patine brune (figure B), la cornéenne à patine grise (figure C), la cornéenne à patine beige (figure D) et enfin une cornéenne à patine rouille oxydée (figure E).



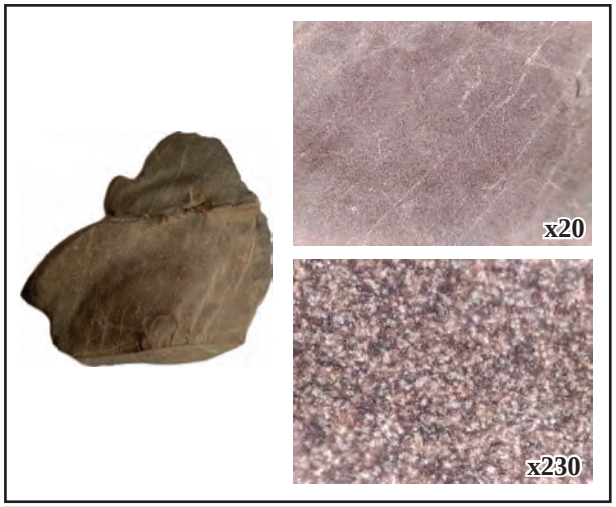
A) Cornéenne non altérée à cassure « fraiche »

La cornéenne à patine brune possède un grain fin voir aphanitique (d'aspect cherteux ou siliceux), ses bords sont toujours tranchants et les nervures encore saillantes.

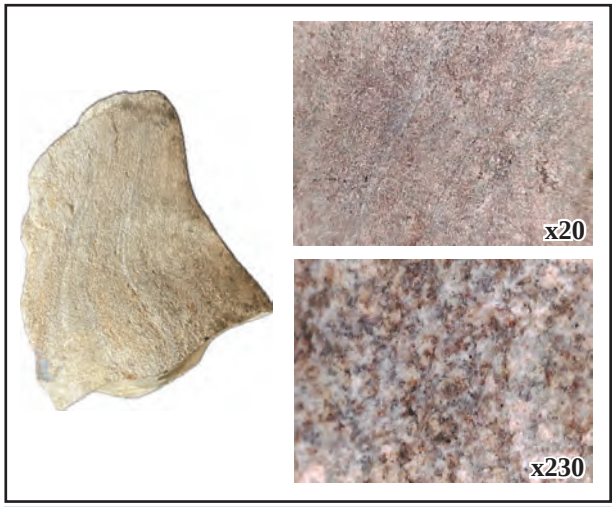
La cornéenne à patine grise présente un grain grossier et une texture rugueuse au toucher. Lorsqu'observée à fort grossissement, l'altération à la surface de la pièce montre les prémices d'une variation de teinte vers la couleur gris-beigeâtre.

La cornéenne à patine beige se caractérise principalement par un grain très grossier et une texture crayeuse, voire poreuse dans certains cas. La patine peut être relativement épaisse (de l'ordre de quelques millimètres) donnant un aspect très émoussé. Ce sous-type d'altération rassemble une grande variabilité de teintes, de beige clair à roux, et peut, en de rares cas, présenter un grain fin.

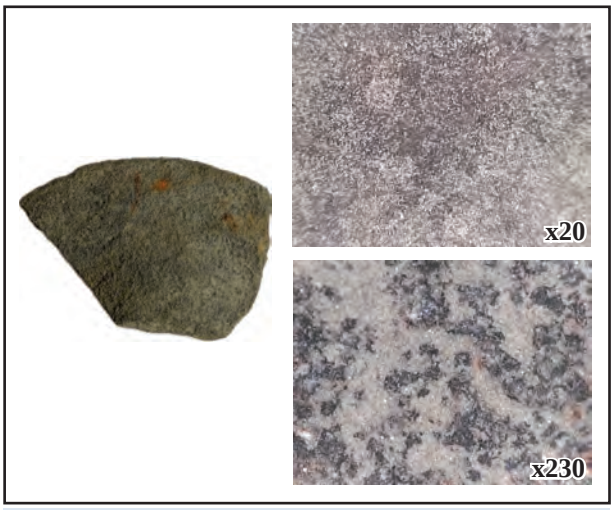
La cornéenne à patine rouille oxydée présente un aspect très altéré avec une granulométrie qualifiée de grossière et une teinte allant de rouille à noirâtre. Les nervures et les bords sont généralement peu tranchants.



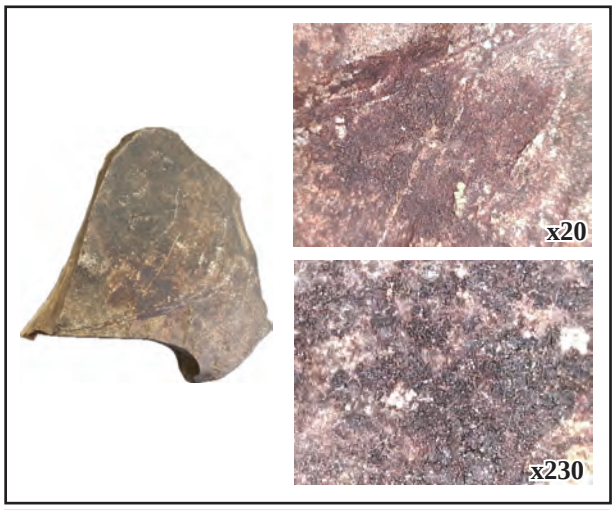
B) Cornéenne siliceuse à patine brune



D) Cornéenne altérée à patine beige



C) Cornéenne altérée à patine grise



E) Cornéenne altérée à patine rouille oxydée

Tableau 4 - Caractérisation des produits de débitage de l'aire de taille localisée au sommet de la butte de la zone 1, site BjFj-134

Nature de l'objet	Nombre d'objets	Poids (g)
Débitage	153	640,00
Éclat par type	85	394,40
Décorticage	5	28,00
Réduction initiale	15	265,30
Réduction bifaciale	31	63,60
Amincissement	25	35,40
Finition	9	2,10
Débris	68	245,60
Outil non complété	2	23,40
Biface, fragment latéro-proximal	1	17,50
Ébauche bifaciale	1	5,90
Total général	155	663,40



Photo 6 - Lots BjFj-134-14U1 et 14U2 — Fragments proximal et distal d'une même pièce bifaciale en cornéenne. Il s'agit d'un fragment de biface qui a atteint un stade de mise en forme relativement avancé; il semble s'être fracturé lors de son amincissement

confrontés à des supports défaillants, comme le montrent les deux fragments de pièces bifaciales abandonnées en cours de préparation (photo 6). Il semble donc que l'aire de taille identifiée au sommet de la butte témoigne d'une étape intermédiaire que l'on pourrait qualifier de préparation de pièces bifaciales. L'étape suivante du processus de taille consisterait à fabriquer un outil et rien n'indique qu'elle ait été effectuée en ce lieu.

Faux plat du côté sud de la butte

Deux des sondages[6] implantés sur le faux plat du côté sud de la butte ont livré des témoins lithiques en cornéenne à patine beige (voir grille d'analyse lithique de l'annexe 4). Le sondage 13V implanté directement au pied de la butte a livré un éclat caractéristique du stade de réduction initiale. L'objet est isolé, ce qui est curieux étant donné qu'il témoigne d'activités de taille et qu'il devrait logiquement être regroupé à d'autres produits de débitage. Il paraît plausible qu'il soit rattaché à l'aire de taille identifiée au sommet de la butte se trouvant à moins de 12,00 m. L'autre témoin lithique a été recueilli à la surface du sol du sondage 13G ; il s'agit vraisemblablement d'un éclat retouché qui en raison des caractéristiques qu'il affiche a pu servir d'outil (photo 7). L'une des arêtes a été retouchée bifacialement de manière à façonner un tranchant robuste et fonctionnel. De plus, la morphologie de la pièce offre une bonne préhension pour y exercer une pression.

6 Sondages 13G et 13V (voir tableau 3)



Photo 7 - Lot BjFj-134-13G1 — Éclat retouché en cornéenne. Objet de 6,00 mm d'épaisseur, entier et qui présente des retouches bifaciales détachées par pression qui sont plus larges que profondes

Les deux témoins lithiques mis au jour dans le cadre de cette intervention s'ajoutent aux deux autres artéfacts autochtones récupérés lors de l'intervention réalisée en 2004-2005. Il s'agit d'un éclat de taille en cornéenne et d'un tesson de céramique. Ces artéfacts disparates sont dispersés sur une superficie d'environ 550 m^2.

Discussion

Au terme des résultats obtenus, il s'avère que les groupes autochtones fréquentaient la butte de la zone 1. Une petite aire de taille, dont la superficie est évaluée à 50,00 m^2, a été mise au jour sur la pointe nord-est du sommet de la butte, là où se profile une crête partiellement aplanie. Cette surface renferme exclusivement des témoins en cornéenne suggérant que les tailleurs s'arrêtant à cet endroit s'étaient préalablement approvisionnés au gisement dont les affleurements se trouvent à environ 225,00 m au sud-ouest de cet emplacement. Pour l'instant, on ne peut pas rattacher les activités de taille qui se sont déroulées à cet endroit à une période chronoculturelle. Il est également hasardeux de se prononcer sur le nombre de tailleurs que cette surface a pu accueillir, de même que sur la récurrence des visites en ce lieu (une, deux visites voire davantage). La quantité de déchets de taille récupérés demeure modeste et incite à considérer avec prudence le scénario hypothétique suivant : la présence d'un ou deux tailleurs s'arrêtant en ce lieu lors de visites en périodes que l'on suppose être estivales-automnales et qui se seraient échelonnées sur une, deux voire trois années.

Les quelques témoins lithiques (n : 3) et céramiques (n : 1) éparpillés sur le faux plat logé du côté sud de la butte ne peuvent être rattachés à une aire bien définie. La compréhension qui s'en dégage avec les données colligées à ce jour est que ces éléments témoignent d'une circulation d'individus. En effet, la topographie du secteur montre que la surface de ce faux plat est attenante à un col ; il s'agit là d'une voie de passage naturelle susceptible d'avoir été empruntée tant par l'homme que les animaux. Dès lors, l'hypothèse que cette surface s'intègre dans un corridor de circulation emprunté par les Autochtones pour rejoindre le gisement de cornéenne ou, à l'inverse, s'en éloigner est à prendre en considération. Bien que cette hypothèse soit privilégiée, on ne peut exclure la possibilité qu'un certain nombre de témoins autochtones présents en ce lieu ait été potentiellement déposé à la suite d'activités diverses qu'elles soient de nature animalière, par exemple, ou liées à des épisodes de travaux d'aménagement du secteur (entre autres l'ouverture du chemin Olmsted), voire liées à des phénomènes naturels tels que les chablis, la fonte printanière et le ruissellement des eaux de pluie. Le faible nombre de témoins récupérés à ce jour sur le faux plat au pied de la butte incite à la prudence quant à leur signification.

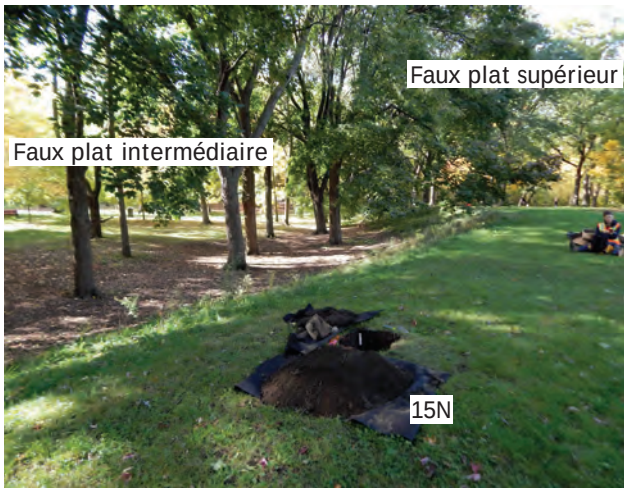


Photo 8 - Zone 2 — Faux plats supérieur et intermédiaire — Vue vers le sud-ouest (BjFj-134-23-N1-139)

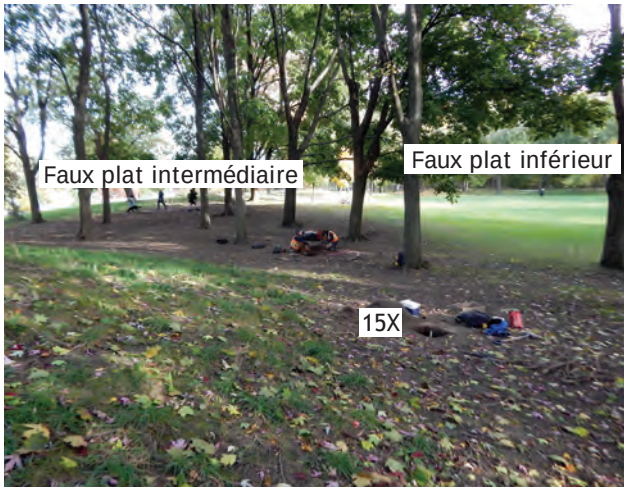


Photo 9 - Zone 2 — Faux plats intermédiaire et inférieur — Vue vers le sud-est (BjFj-134-23-N1-204)

3.2.2 Faux plats étagés des zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134

Environnement

La zone 2 comporte trois faux plats étagés, dont celui du sommet qui suit une orientation générale ouest-est ; la surface se situe à une altitude de 96,00-97,00 m NMM (photo 8). Du côté est de ce faux plat supérieur se présente un talus incurvé et c'est au pied de ce dernier que s'étend le faux plat intermédiaire où logent les artéfacts mis au jour dans le cadre de cet inventaire de même que la majorité des témoins autochtones mis au jour en 1997. Le faux plat intermédiaire se prolonge en zone 4 jusqu'à rejoindre le chemin Olmsted. Il présente une faible pente descendante en direction est – nord-est ; la surface s'abaisse ainsi graduellement de 95,00 m (côté ouest) à 92,00 m NMM (côté est) sur environ 100,00 m de longueur linéaire. Le faux plat intermédiaire borde du côté est un bas faux plat faiblement encaissé qui suit également l'orientation générale ouest-est qui caractérise ce lieu (photo 9).

Séquence stratigraphique

Globalement, la séquence stratigraphique des horizons de sols naturels présents à cet endroit (voir annexe 2) comprend, du sommet vers la base, une couche organique caractérisée aux endroits recouverts de gazon d'un sable parfois limoneux, parfois argileux et aux endroits sans gazon d'un limon à structure grumeleuse (couche 1 de la photo 10). Sous la couche organique repose à certains endroits un sable fin à très fin (silteux) beige gris à gris olive et à d'autres un limon argileux beige (couche 2). Cette couche recouvre un sable très fin (silteux) de couleur gris olive à gris bleuté (couche 3). Le roc n'a été atteint que dans sept sondages entre 0,40 et 0,50 m de profondeur sous la surface ; ailleurs, les sondages atteignent jusqu'à 0,85 m de profondeur.



Photo 10 - Sondage 16K, paroi sud-ouest — Couche organique (1); Sable très fin (silteux) beige roux (2); sable très fin (silteux) gris bleuté (3) — Vue vers le sud-ouest (BjFj-134-23-N1-247)

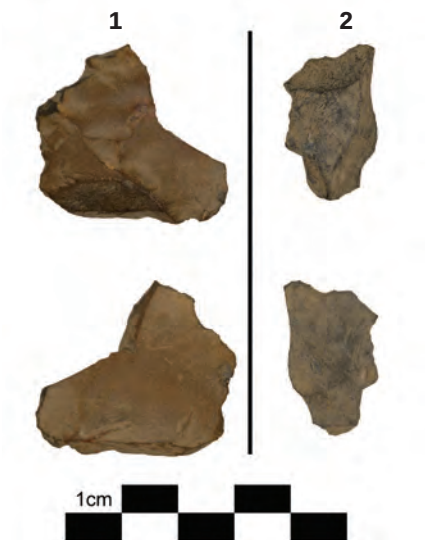


Photo 11 - Lot BjFj-97-26C1 — Témoins lithiques : éclat de taille en cornéenne siliceuse à patine brune (1); éclat de taille en cornéenne à patine grise (2)

Dispersion spatiale des témoins autochtones

Trois des sondages[7] implantés dans les zones 2 et 4 ont livré des témoins autochtones (figures 36 et 37). L'assemblage artéfactuel est constitué de trois éléments lithiques et de neuf tessons et grenailles de céramique. Les artéfacts lithiques ont été produits lors d'activités de débitage puisqu'il s'agit d'éclats de réduction initiale et de réduction bifaciale (tableau 5) ; deux en cornéenne et l'un dans un matériau qui n'a pu être déterminé. L'une des sous-catégories de cornéenne rencontrée à cet endroit est la cornéenne siliceuse à patine brune prélevée dans le sondage 26C du site BjFj-97 (photo 11). La cornéenne siliceuse à patine brune a également été rencontrée dans l'aire de taille principale du site BjFj-97, notamment aux abords de la source d'eau qui se trouve à environ 175 m au sud de cet endroit (voir les figures 6 et 7).

Tableau 5 - Caractérisation des produits de débitage mis au jour dans les zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134

Nature de l'objet	Sous-catégories d'altération de la cornéenne	Nombre d'objets	Poids (g)
Lot 16D1, BjFj-134			
Éclat par type			
Réduction initiale	Cornéenne à patine grise	1	39,6
Lot 26C1, BjFj-134			
Éclat par type			
Réduction bifaciale	Cornéenne siliceuse à patine brune	1	8,8
	Matériau indéterminé apparenté à du calcaire	1	2,5
Total général		3	50,9

7 Sondages 16D et 16L du site BjFj-134 et le sondage 26C du site BjFj-97

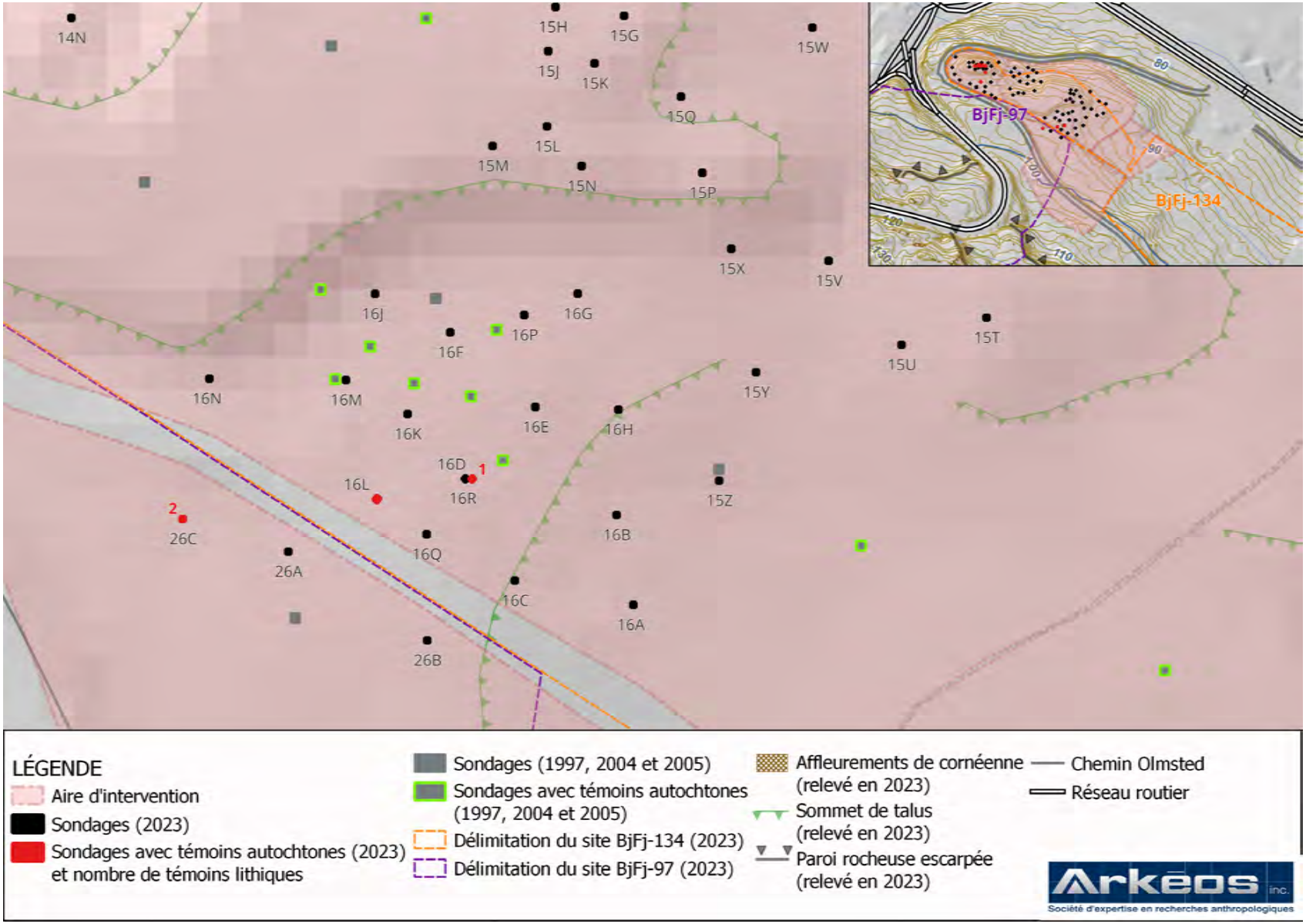


Figure 36 - Quantité de témoins lithiques de facture autochtone récupérés dans les sondages positifs du faux plat étagé des zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134

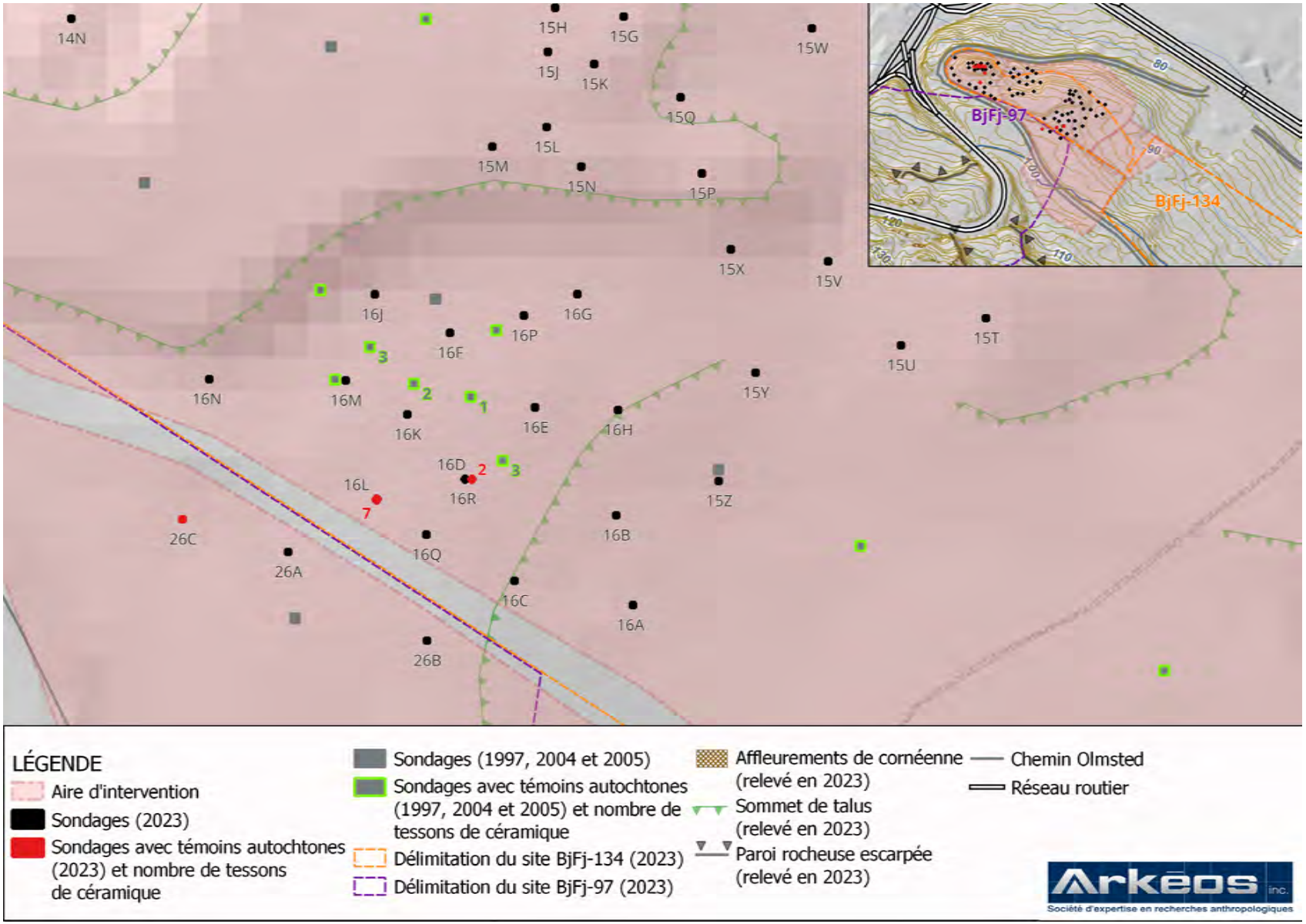


Figure 37 - Quantité de témoins céramiques de facture autochtone récupérés dans les sondages positifs du faux plat étagé des zones 2 et 4, sites BjFj-97 et BjFj-134



Photo 12 - Lot BjFj-134-16D1 — Tessons de céramiques appartenant à un vase de facture autochtone. Les flèches pointent les empreintes moulées en creux dans la pâte que l'on associe à l'emploi du battoir gaufré dans le traitement de surface extérieure



Photo 13 - Lot BjFj-134-16L1 — Tessons de céramiques appartenant à un vase de facture autochtone. La flèche pointe les empreintes moulées en creux dans la pâte que l'on associe à l'emploi du battoir gaufré dans le traitement de surface extérieure

Les tessons et les grenailles de céramique ont été recueillis dans les sondages 16D et 16L (photos 12 et 13), distants de 10,00 m l'un de l'autre. Les tessons reposent entre 0,20 m et 0,25 m de profondeur sous la surface dans une couche de sable fin limoneux gris olive. La facture de l'ensemble des tessons de céramique récoltés est similaire, suggérant ainsi qu'ils appartiennent tous à un même vase. Trois des tessons portent les empreintes d'un traitement au battoir gaufré sur la surface extérieure alors que la paroi intérieure de quelques autres a été lissée (ou essuyée). Dans la vallée laurentienne, l'usage du battoir gaufré pour le traitement de surface extérieure des vases est fréquent entre 900 et 1300 ans de notre ère. Il est à spécifier qu'un tel traitement est plus fréquemment observé sur les vases produits à la fin de cet intervalle (Morin, 2001 ; Plourde, 2003 ; Tremblay, 1998). En somme, on retient que les tessons pourraient témoigner d'une production réalisée pendant la période du Sylvicole supérieur initial.

Les tessons mis au jour à cet endroit en 2023 sont à mettre en lien avec ceux repérés en 1997 (voir figure 37). Ces derniers ne comportent aucun motif décoratif ; toutefois, les empreintes d'un traitement au battoir gaufré ont été identifiées sur quelques-uns des tessons (Ethnoscop, 1998 : 34). Dès lors, il se pourrait bien que l'ensemble des tessons amassé à cet endroit appartienne à un seul et même vase. Une réévaluation des tessons recueillis en 1997 de sorte à comparer les assemblages permettrait de clarifier la situation.

Discussion

La partie du faux plat intermédiaire qui a livré des témoins autochtones en 1997 et en 2023 est bordée d'un côté par une dépression très faiblement encaissée, laquelle affiche une déclivité peu prononcée, orientée en direction est—nord-est, et qui, de l'autre côté, s'adosse à un talus de moins de 2,00 m de hauteur et lequel aboutit au faux plat supérieur. L'ajout de nouveaux sondages en 2023

dans ce secteur a permis d'étendre la surface renfermant des témoins autochtones à une superficie d'environ 645,00 m^2. La délimitation de cette concentration de menus objets a été établie sur les côtés nord et est. Elle pourrait toutefois s'étendre davantage au sud et au sud-ouest.

La nature des activités qui se sont déroulées à cet endroit demeure toutefois mal comprise. La vingtaine de tessons découverts à cet endroit témoigne de la présence minimale d'un vase. Les quelques témoins lithiques prélevés à cet endroit ne sont pas en nombre suffisant pour appuyer l'hypothèse que des activités de taille s'y soient déroulées. Ceux-ci ont pu avoir été transportés de leur lieu de fabrication puis rejetés, voire délestés à cet endroit. On ne peut également établir avec certitude que cet endroit ait pu abriter un campement puisque la présence d'un simple vase paraît ténue pour une telle affirmation. Davantage de données ayant trait à des vestiges structurels (foyer, aire de combustion, os blanchis, etc.) devraient être identifiées pour aller en ce sens. Une partie de l'explication pourrait être fournie par la topographie du lieu. En effet, la dépression faiblement encaissée qui borde le faux plat intermédiaire peut être perçue comme une potentielle voie de passage en raison de son faible dénivelé qui s'étend sur des centaines de mètres adoucissant ainsi le pendage du terrain à gravir. L'existence d'une potentielle voie de passage n'a rien d'étonnant dans la mesure où les tailleurs doivent emprunter des chemins pour rejoindre le gisement de cornéenne. Que les tailleurs fréquentant ce secteur aient pu avoir apporté et abandonné de menus objets en empruntant ce potentiel passage est un scénario à considérer.

3.3 Composante eurocanadienne, sites BjFj-97 et BjFj-134

La composante eurocanadienne est essentiellement constituée d'artéfacts puisqu'aucun vestige n'a été rencontré. Un total de 47 sondages sur les 91 sondages implantés dans l'aire d'intervention a livré des artéfacts eurocanadiens. La figure 38 illustre la répartition spatiale des sondages contenant de tels artéfacts. On s'aperçoit que les témoins eurocanadiens sont également répartis aux endroits qui ont livré des artéfacts autochtones témoignant ainsi d'une fréquentation des mêmes espaces. L'assemblage eurocanadien (voir annexe 3) s'élève à 690 artéfacts, répartis entre les sites BjFj-134 (n : 643) et BjFj-97 (n : 47).

3.3.1 De la fin du XVIII^{e} siècle à la fin du troisième quart du XIX^{e} siècle – événements en lien avec l'occupant Hall

Les menus objets susceptibles de témoigner des occupants du domaine de Benjamin Hall ont été majoritairement recueillis dans la portion sud-est de la zone 2 sur le faux plat intermédiaire. Il s'agit de l'emplacement sondé se trouvant le plus près des bâtiments élevés sur le domaine. Parmi ces artéfacts on dénombre quelques clous en fer forgé (n : 3; sondages 15Q, 15U et 16Q) en plus de quelques fragments de contenants en *creamware* (n : 3; sondages 15M, 15Y et 16D). De tels objets peuvent être associés à des contextes datés du second quart du XIX^{e} siècle.

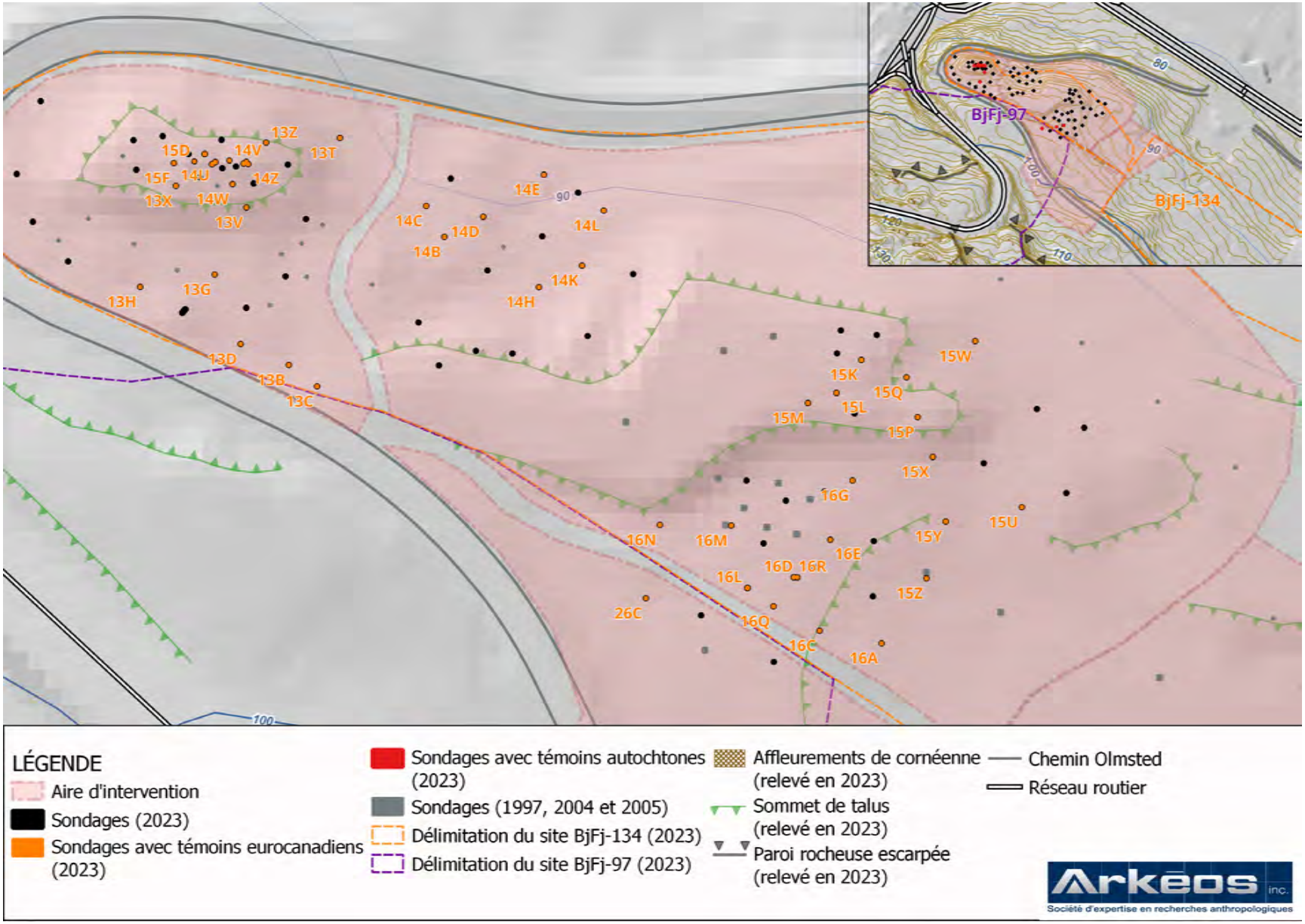


Figure 38 - Localisation des sondages renfermant des témoins eurocanadiens, sites BjFj-97 et BjFj-134

3.3.2 De la fin du troisième quart du XIX^{e} siècle à aujourd'hui – événements en lien avec le parc du Mont-Royal

La période subséquente associée à la création du parc du Mont-Royal et à sa fréquentation par les visiteurs est bien représentée dans l'assemblage artéfactuel. On y trouve des fragments de contenants et de bouteilles fabriqués en une multitude de matériaux incluant la terre cuite fine blanche et jaune, la porcelaine fine dure européenne, la terre cuite fine blanche vitrifiée, le grès grossier Derbyshire et le grès grossier de Bristol en plus du verre ; ces artéfacts représentent le tiers de la totalité de l'assemblage artéfactuel.

Deux catégories d'objets témoignent du clivage entre les visiteurs fréquentant le parc du Mont-Royal. Ces objets mettent en opposition les personnes aux mœurs libres et les gens pieux prêchant une certaine rigueur morale et ils évoquent bien le courant qui traverse la société québécoise au cours du second quart du XX^{e} siècle. Le premier objet est un contenant en aluminium d'un fabricant de préservatif ; il a été recueilli dans le sondage 15X (voir encart *Merry Widows*). Les deux autres objets sont à vocation religieuse et ils ont été récupérés dans le sondage 14X. Il s'agit d'une médaille de Saint-Antoine-de-Padoue et d'une figurine de la Vierge Marie portant l'Enfant Jésus (voir encart *Objets religieux*).

Finalement, un dernier objet attire l'attention en raison de son évocation de la société de consommation qui caractérise la période de l'après-guerre. Il s'agit d'un produit promotionnel, un couteau pliant, du fabricant de bière Dow (voir encart *La brasserie Dow*) ; l'objet a été récupéré dans le sondage 13X.

Merry Widows

L'avènement du caoutchouc et du latex vers le milieu du XIX^{e} siècle va permettre la commercialisation à plus grande échelle des condoms, jusque-là confectionnés avec du tissu ou des boyaux d'animaux. Leur vente est cependant proscrite en de nombreux endroits. En 1892, le premier Code criminel du Canada interdit la distribution et la vente de matériel contraceptif, de même que la diffusion d'information à ce sujet. La première clinique de régulation des naissances n'ouvre qu'en 1932, en Ontario. En 1936, une employée d'un bureau d'information parentale ontarien est arrêtée et accusée pour diffusion d'information et distribution de matériel contraceptif. Elle est acquittée sous prétexte qu'elle travaille « pour le bien public », et non dans un but lucratif. La cause de la décriminalisation est portée dans les années 1960 et la loi est finalement modifiée en 1969 pour retirer la contraception du Code criminel.



Des préservatifs sont néanmoins vendus malgré l'interdiction. Diverses manières de contourner la loi sont employées, dont leur commercialisation comme protection contre les maladies, d'où l'utilisation du terme « prophylactique » qui apparaît sur plusieurs emballages. Les fabricants utilisent souvent des euphémismes et des surnoms pour leurs produits, comme « 3 Merry Widows », « Three Cadets », « Three Ramses » et « 3 Flappers ». Le terme « Merry » avait à l'époque une connotation sexuelle et, au début du XX^{e} siècle, une « Merry Widow » suggérait une femme indépendante et sexuellement expérimentée. La



Boîte de préservatifs « 3 Merry Widows » vendus pour la prévention des maladies (Source : https://rexhurst.wordpress.com/2018/11/20/condom-tins-from-the-1920s/)

marque est devenue si populaire dans les années 1920 et 1930 que l'appellation « Merry Widow » serait passée dans le langage populaire pour désigner un condom. En plus d'être lavables et réutilisables, les préservatifs de cette marque étaient testés avant la vente pour assurer l'absence de trous, ce qui justifiait un prix plus élevé que ceux vendus dans la rue, à 1 dollar pour trois unités, contre quelques sous. Un certain tabou entourait cependant l'usage du condom dans la société catholique, puisqu'il était souvent associé à la prostitution ou à l'adultère, et on jugeait son utilisation dégradante pour l'épouse. Les préservatifs étaient souvent vendus en paquets de trois au début du XX^{e} siècle. Nous n'avons toutefois pu trouver l'origine des prénoms ajoutés à la marque, Agnes, Mabel et Beckie.



Exemple d'une boîte de préservatifs « 3 Merry Widows » fabriquée aux États-Unis, (Source : National Museum of American History)

Sources

GAUVREAU, D. et D. GERVAIS (2003) « Les chemins détournés vers une fécondité contrôlée : le cas du Québec, 1930-1970 », *Annales de démographie historique,* vol. 2 (106) : 89-109. En ligne [https://doi.org/10.3917/adh.106.0089]

LIU, K. E. MD et W. A. FISHER, PhD (2002) « Canadian Physicians' Role in Contraception from the 19th Century to Now », *Journal of Obstetrics and Gynaecology Canada/Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada*, vol. 24 (3) : 239-244. En ligne [https://doi.org/10.1016/S1701-2163(16)30224-9]

https://americanhistory.si.edu/collections/nmah_688171
https://asiheritage.ca/portfolio-items/3-merry-widows/
https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/histoire-de-la-regulation-des-naissances-au-canada
https://rexhurst.wordpress.com/2018/11/20/condom-tins-from-the-1920s/

Objets religieux

La collection d'artéfacts issue de l'intervention dans le secteur de la côte Placide compte deux objets religieux provenant tous deux du lot 14X01, soit une médaille de saint Antoine de Padoue et une figurine de la Vierge Marie portant l'Enfant Jésus.



La médaille religieuse est un objet de dévotion catholique appartenant à la sphère privée. Elle présente des images importantes de la symbolique catholique, souvent dans un but de protection ou d'assistance pour son propriétaire. La médaille fait partie des nombreux objets de piété qui ont longtemps été monnaie courante dans la société québécoise.

Le dessin de la médaille est signé du sculpteur et médailleur français Ernest Auguste Révillon (1854-1937). Son père Jean-Baptiste Révillon (1819-1869) et sa grand-mère paternelle Pauline Malot (1799-1883) étaient eux aussi sculpteurs. Saint Antoine de Padoue apparaît sur cette médaille vêtu de la bure franciscaine et tenant dans ses bras l'Enfant Jésus, une représentation fréquente dans l'iconographie. Deux autres éléments qui lui sont souvent associés y figurent aussi, à savoir le livre, symbole du savoir et de la sagesse, sur lequel se tient l'enfant, ainsi que le lys, symbole de pureté, visible au verso de l'objet.

D'origine portugaise, saint Antoine de Padoue (1195-1231) suit d'abord les enseignements des chanoines de Saint-Augustin, où il est ordonné prêtre en 1220, puis entre chez les Franciscains. Il s'avère particulièrement doué pour l'enseignement et la prédication et est considéré comme ayant été le plus grand prédicateur du Moyen Âge. Sa dévotion est propagée dans la vallée du Saint-Laurent par les Récollets dès les débuts de la Nouvelle-France, puis par les Franciscains à la fin du XIX^{e} siècle. Il est un saint particulièrement populaire, éclipsant même le fondateur de son ordre, saint François. Aujourd'hui, saint Antoine est le plus souvent connu comme étant le saint patron des objets perdus.



Statue religieuse de saint Antoine de Padoue en plâtre moulé et peint, où il est représenté tenant dans ses bras l'enfant Jésus, un livre et une gerbe de lys (Source : Musée des religions du monde, 2009, tiré du répertoire du patrimoine culturel du Québec)

Procédé de fabrication

La galvanoplastie est utilisée commercialement pour argenter différents métaux depuis les années 1840. L'argent est généralement appliqué par revêtement électrolytique sur un alliage de cuivre, comme cela semble être le cas sur cette médaille.

Sources

KOSKAS, M. (2007*) L'iconographie de saint Antoine de Padoue : sources et représentations (XIII^{e}-XVI^{e} siècle).* Sciences de l'Homme et Société. École nationale des chartes.

LEBLANC, D. (1992) *L'iconographie de saint Antoine de Padoue dans la peinture religieuse au Québec de 1670 à 1890*. Mémoire présenté au Département d'histoire de l'art, Université Concordia, Montréal, Québec.

https//chapelets-medailles.com/tag/vierge-marie/
https://www.medaillescanale.com/blog/ernest-auguste-revillon-b167.html
https://www.santantonio.org/fr/content/symboles
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/

La brasserie Dow

Le couteau pliant mis au jour dans le secteur de la côte Placide du parc du Mont-Royal est un objet promotionnel de la brasserie Dow, datant probablement du milieu du XX^{e} siècle. Il témoigne d'une période faste pour cette compagnie, dont la bière fut l'une des plus bues au Québec, avant qu'elle soit mêlée à un scandale de santé publique qui mènera à sa chute.



La brasserie aurait été fondée à La Prairie en 1790 par l'écossais Thomas Dunn. En 1818, elle s'installe à Montréal sur la rue Saint-Joseph (aujourd'hui Notre-Dame). William Dow, écossais lui aussi et arrivé à Montréal depuis peu, devient un associé en 1823. La compagnie prend alors le nom de *Dunn, Dow & Co.*, puis *Dunn & Dow Brewery* deux ans plus tard, lorsque James Dunn prend la place de son père. À son décès en 1834, Dow rachète ses actions et la brasserie devient la *William Dow & Co*. Les affaires vont bien et la brasserie s'installe comme l'une des principales concurrentes de Molson. En 1863, elle est la brasserie montréalaise qui produit la plus grande quantité de bière. Dow vend ses parts à son associé Scott en 1864, mais ce dernier choisit de conserver le nom de la Brasserie Dow. En 1909, elle fusionne avec plusieurs autres brasseries pour former la *National Breweries*. Puis, en 1952, elles sont achetées par la *Canadian Breweries*. La bière Dow étant la plus populaire, les efforts sont concentrés sur sa production et le groupe est rebaptisé *Dow Brewery* au Canada, Brasserie Dow au Québec.

Dans les journaux, les magazines, à la radio et à la télévision, les publicités se multiplient, vantant les qualités et propriétés supérieures de leurs bières. Alors que Molson s'associe au hockey, Dow devient le commanditaire principal de la lutte et de l'émission « L'Heure des quilles ». Son célèbre slogan « Dites donc Dow ! » apparaît dans les années 1950. Une autre forme de publicité prend aussi de l'importance avec la mise en vente d'une panoplie d'objets promotionnels : plateaux de service, ouvre-bouteilles, stylos, figurines, décorations de Noël, affiches, verres, cendriers, sous-verres, décapsuleurs, couteaux pliants, etc. Dans les années 1960, la brasserie Dow souhaite offrir un legs à la ville de Montréal et, en 1966, le Planétarium Dow est inauguré au square Chaboillez, devant la brasserie.

La même année, les journaux font état de décès suspects dans la région de Québec. Une cinquantaine de personnes se sont présentées aux urgences entre les mois d'août 1965 et d'avril 1966, souffrant de problèmes cardiaques inhabituels. Vingt en seraient décédées. Une enquête révèle que les patients sont tous de gros buveurs de bière. La brasserie Dow occupant 85 % du marché de la région de Québec, les soupçons se portent rapidement sur sa bière. Les manchettes s'emballent et le nombre de morts est erronément gonflé d'une publication à l'autre. Des journalistes rapportent que l'utilisation d'additifs destinés à stabiliser la mousse pourrait être en cause. L'ajout de sel de cobalt est effectivement à l'essai dans le monde brassicole nord-américain à l'époque.



Image du couteau avec les lames dépliées (Source : https://brasserie-dow-brewery.weebly.com/)

Certains rapportent que la brasserie de Québec en aurait utilisé une quantité 10 fois supérieure à ce qui se faisait ailleurs. L'inspection des installations ne révèle toutefois pas de preuves de contamination de la bière et aucun lien direct n'est établi entre les décès et les produits de la brasserie.

Pendant que les autorités gouvernementales enquêtent, la brasserie Dow choisit de suspendre sa production de bière à Québec et en retire volontairement les produits du marché. Des centaines de milliers de litres de bière sont jetés. Destinée à rassurer la population, l'opération suscite plutôt la méfiance. Malgré l'absence de preuves incriminant la bière Dow, la brasserie ne se remettra jamais de ces événements. Ses ventes chutent drastiquement et, en 1967, alors qu'elle ne possède plus qu'une part réduite du marché, elle est achetée par la brasserie O'Keefe. La bière Dow continue d'exister pendant une trentaine d'années avant d'être définitivement retirée du marché en 1998.



Affiche de la campagne « Où est Joe ? » (Source : https://brasserie-dow-brewery.weebly.com/)

Sources

CHARLEBOIS, P.-Y. et S. DAIGNAULT (2020) *La Brasserie Dow, Tome 2 : La chute*, Les Éditions GID : Québec.

CHARLEBOIS, P.-Y. et S. DAIGNAULT (2018) *La Brasserie Dow, Tome 1 : L'ascension*, Les Éditions GID : Québec.

https://brasserie-dow-brewery.weebly.com/
https://numerique.banq.qc.ca/
http://societehistoirecoaticook.ca/fr/le_courant/articles/automne_2002/le_mythe_de_la_biere_dow

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique poursuivait deux grands objectifs soit 1- la bonification de nos connaissances concernant l'utilisation faite par les Autochtones de la partie de terrain située aux limites des sites BjFj-97 et BjFj-134 et 2- à s'assurer que les travaux arboricoles planifiés par l'arrondissement Ville-Marie n'impactent pas les ressources archéologiques potentiellement présentes aux endroits affectés et mettre en place les mesures de mitigation appropriées le cas échéant. Concernant les travaux arboricoles, les sondages qui ont été implantés aux endroits concernés n'ont livré aucune nouvelle découverte autochtone. Les éléments autochtones nouvellement découverts se trouvent plutôt à l'écart des endroits affectés, plus spécifiquement aux deux emplacements suivants : la pointe nord-est située au sommet de la butte de la zone 1 et sur le faux plat intermédiaire des zones 2 et 4. Advenant que l'un ou l'autre de ces deux espaces soient affectés par de futurs travaux d'aménagement, il est recommandé qu'une intervention archéologique soit programmée ; la nature de l'intervention devra alors être définie en fonction de leur impact sur les ressources archéologiques présentes. Il est préconisé que les sols creusés à ces deux endroits fassent l'objet d'un tamisage à l'aide de tamis à mailles de ¼ de pouces ou de dimension inférieure si cela s'avérait nécessaire.

L'inventaire a permis de repérer une nouvelle concentration d'artéfacts autochtones qui s'ajoute ainsi aux deux autres déjà connues et mises au jour lors des interventions effectuées en 1997 et en 2004-2005. Ce sont des produits de débitage en cornéenne qui ont été mis au jour sur le sommet de la butte de la zone 1. Dans l'immédiat, des interrogations subsistent. S'agit-il d'un emplacement visité à plus d'une reprise, pendant combien de temps et par combien de tailleurs, un ou deux simultanément ?

L'inventaire a permis d'en apprendre davantage sur la concentration d'objets logée dans les zones 2 et 4 qui avait été découverte en 1997. Les résultats obtenus ont, d'une part, permis de préciser sa délimitation du côté septentrional et oriental en plus de repousser l'étendue de la concentration vers le sud et le sud-ouest. On peut établir que cet emplacement a été visité au cours du Sylvicole supérieur initial, période au cours de laquelle le mont Royal est fréquenté plus assidûment, comme en témoignent les quelques objets épars mis au jour dans la section supérieure du ruisseau Notre-Dame-des-Neiges (BiFj-93, BiFj-163 et BiFj-164) ainsi que sur les flancs sud et sud-est de la colline à la Croix et de la butte de l'Abri (BiFj-137, BiFj-138 et BiFj-166), bien que ces trois derniers lieux soient associés à une présence autochtone plus récente survenue au cours du Sylvicole supérieur récent. Ce qui surprend avec les tessons de céramique récupérés en 2023 dans les zones 2 et 4 est leur état de dégradation : exfolié pour la plupart et de petite dimension (inférieure à 600 mm^2). Cela incite à croire que cet emplacement a été sujet à des bouleversements depuis que les Autochtones ont délaissé ce secteur. Les activités générées par les membres de la famille Hall, propriétaires des lieux pendant la majeure partie du XIX^{e} siècle, et par la suite lors de la création du parc du Mont-Royal,

au milieu des années 1870, au moment de l'aménagement des sentiers et ensuite par la circulation des visiteurs du parc en sont potentiellement la cause. Bien que cet espace soit potentiellement bouleversé, l'intérêt archéologique pour ce secteur demeure. Advenant que des travaux soient entrepris dans ce périmètre, une intervention archéologique devra être mise en œuvre; celle-ci pourrait prendre la forme d'un inventaire accompagné de fouilles ciblées. On peut d'ores et déjà anticiper que l'espace d'activités associé à cette concentration d'objets s'étende davantage vers le sud et le sud-ouest. L'approche par sondages est préconisée afin de répondre à l'objectif qui consiste à poursuivre la délimitation de la concentration d'objets. Les sondages devront toutefois être implantés de manière à réduire l'espacement à 5-7 m entre eux afin d'assurer une couverture optimale. À cette occasion, les sondages positifs, c'est-à-dire livrant des témoins autochtones, devraient être suppléés par le creusement de fenêtres attenantes, et ce afin de prélever l'entièreté du contenu artéfactuel préservé dans les couches de sol de l'endroit donné.

En terminant, les résultats de cet inventaire incitent à vérifier la présence d'éléments autochtones dans les espaces peu ou non sondés de la côte Placide. Les emplacements positifs (c'est-à-dire renfermant une composante autochtone) qui ont été découverts sur le flanc est depuis la première intervention faite en 1997 et plus récemment de 2021 à 2023 indiquent que ceux-ci couvrent de faibles superficies, à l'exception de la vaste aire de taille du site de la Carrière. Dès lors, les concentrations d'éléments culturels autochtones peuvent aisément passer inaperçues et ne jamais être découvertes dans l'éventualité que les sondages ouverts soient trop distants entre eux. La découverte d'une nouvelle concentration d'objets autochtones au sommet de la butte de la zone 1 en est une preuve éloquente : les interventions menées en 1997 et en 2004-2005 ne l'ont pas exposé, ce n'est qu'à la troisième intervention programmée dans cet espace qu'a finalement été découverte l'aire de taille de cornéenne. Dès lors, il est concevable que de potentiels lieux d'activités autochtones soient terrés dans les espaces peu ou non sondés de la côte Placide. Il faut souligner que chacune des nouvelles concentrations d'objets autochtones mises au jour apporte davantage d'informations sur la compréhension concernant l'usage au centre duquel se trouve le gisement de cornéenne. Cette nouvelle donne peut, à certaines occasions, susciter un regain d'intérêt archéologique pour des emplacements qui ont pu avoir été négligés par le passé puisqu'évalués moins prometteurs ou, encore, qui ont pu avoir souffert d'une couverture incomplète lors de l'évaluation au terrain.

4.1 Nouvelle délimitation proposée du site BjFj-134

La délimitation des sites archéologiques se doit d'être une opération raisonnable, c'est-à-dire qu'elle doit s'appuyer sur la compréhension résultante de l'analyse des données qui y ont été récoltées (caractéristiques naturelles du lieu, artéfacts, etc.). Cette opération est donc dépendante de ces données, mais aussi des limites déjà existantes. Par exemple, l'une des avenues préconisées en archéologie historique consiste à épouser le découpage cadastral pour délimiter les sites. Cette approche n'est toutefois d'aucune utilité en contexte d'occupations autochtones. L'une des voies à

privilégier, mais non la seule, est de considérer les variables topographiques et environnementales du milieu. Il est ainsi proposé d'apporter des ajustements à la délimitation du site BjFj-134 de sorte à mieux refléter la topographie du lieu. Pour ce faire, deux plans anciens ont été pris en considération pour la nouvelle délimitation proposée du site : le plan de Rielle de 1865 et de Picton vers 1877. C'est ainsi que deux nouvelles surfaces ont été incorporées au site (figure 39). La première surface loge dans la partie creuse du terrain nichée dans le col formé par les versants de la butte de la zone 1 et des faux plats étagés de la zone 2. Cet espace s'inscrit dans une voie de passage qui a potentiellement pu avoir été empruntée par les Autochtones pour accéder au gisement de cornéenne. Le second emplacement incorporé dans les limites du site BjFj-134 englobe l'avancée de terre désignée *Mount Tranquil* en raison de son positionnement qui surplombe le terrain vallonné de *Fletcher's Field*.

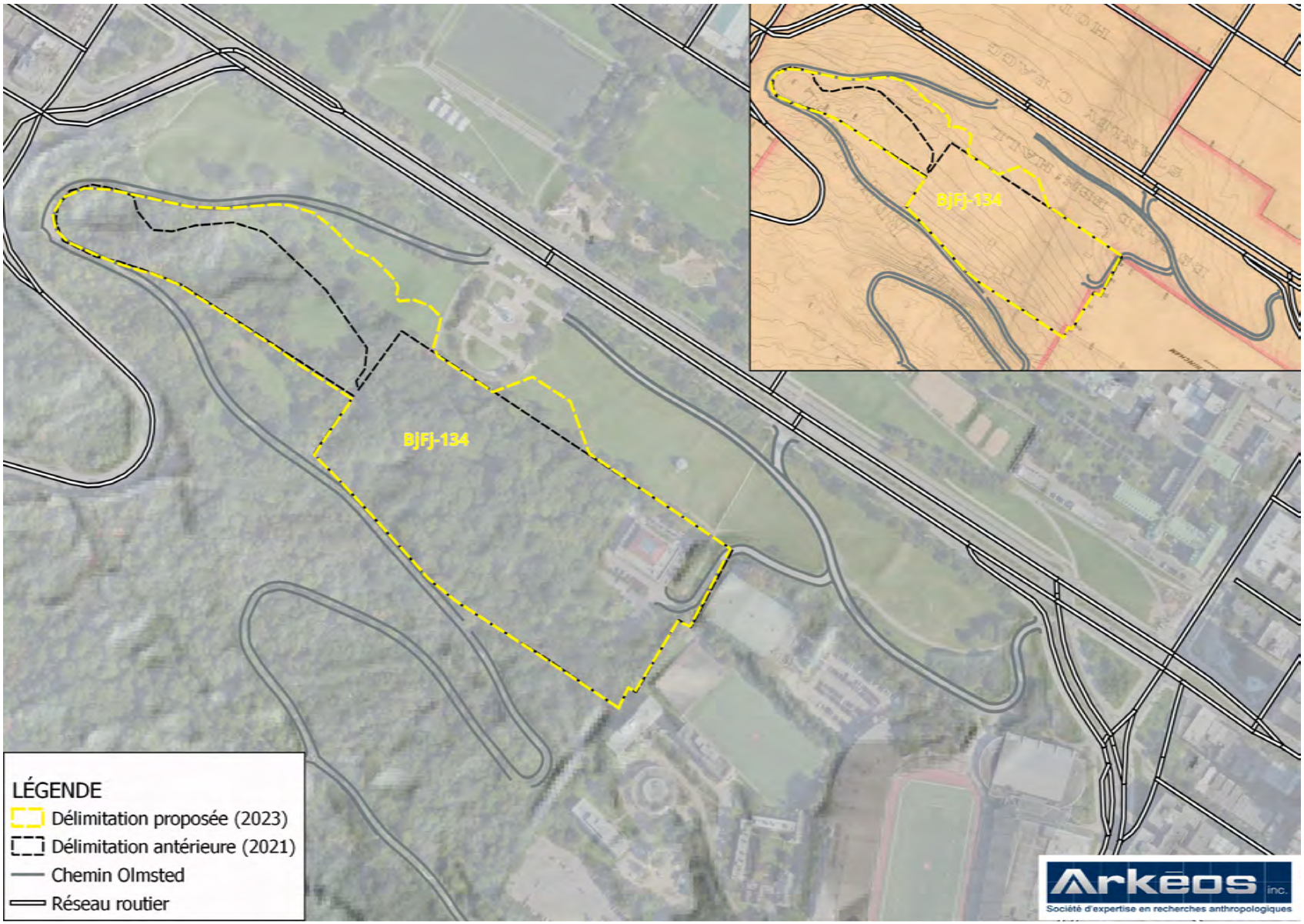


Figure 39 - Nouvelle délimitation proposée du site BjFj-134. Dans le coin supérieur droit, superposition du plan de Picton (v. 1877) sur la trame actuelle

OUVRAGES CONSULTÉS

ARCHÉOTEC (2020) *Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph, 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Interventions archéologiques, 2019. Site BiFj-81, opérations 2 et 3*. Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 68 p. et annexes.

ARKÉOS (1996) *Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologique. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Ville de Montréal, 49 p. et annexes.

ARKÉOS (2008a) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçons 2 à 6). Étude de potentiel archéologique*. Ville de Montréal, 57 p.

ARKÉOS (2008b) *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005. Rue Metcalfe (BjFj-1), rue des Sœurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6) et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10)*. Ville de Montréal, 164 p. et annexes.

ARKÉOS (2012a) *Campus de l'Université de Montréal. Étude de potentiel archéologique*. Université de Montréal, 62 p.

ARKÉOS (2012b) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009*. Montréal, Ville de Montréal, 102 p. et annexes.

ARKÉOS (2014) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçons 5 et 6), boisés Saint-Jean-Baptiste et d'Outremont. Inventaire archéologique aux sites MTL09-15-1 et BjFj-97, 2009*. Ville de Montréal, Entente sur le développement culturel de Montréal, 108 p.

ARKÉOS (2020a) *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique*. Ville de Montréal, 134 p. et annexes.

ARKÉOS (2024a) *Revégétalisation de sentiers informels dans le parc du Mont-Royal (phases 2 et 3). Étude de potentiel archéologique*. Ville de Montréal, 98 p.

ARKÉOS (2024b) *Revégétalisation de sentiers informels dans le parc du Mont-Royal, phase 2. Inventaire archéologique, site patrimonial déclaré du Mont-Royal, été 2022 (BjFj-97 et MTL22-25-03). Rapport préliminaire*. Ville de Montréal, 110 p. et annexe.

ARKÉOS (2024c) *Flanc sud du parc du Mont-Royal, secteurs de la maison Smith et des entrées Cedar, phase C. Sites BiFj-165, BiFj-166 et MTL22-25-02. Inventaire archéologique, été 2022*. Ville de Montréal, 134 p. et annexes.

ARKÉOS (2024d) *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2019. Rapport préliminaire*. Ville de Montréal, 157 p.

ARKÉOS (2024e) *Projet de revégétalisation de sentiers informels indésirables dans le parc du Mont-Royal. Sites BjFj-97, BjFj-134, BjFj-223 et MTL21-25-07 Phase 1* — Inventaire archéologique 2021. Ville de Montréal.

ARKÉOS (*à venir*) *Projet de revégétalisation des sentiers informels indésirables dans le parc du Mont-Royal, phase 3. Inventaire archéologique été et automne 2023, site patrimonial déclaré du Mont-Royal (BjFj-97, MTL23-25-05 et MTL23-25-08)*. Ville de Montréal.

BEVERIDGE, C. E. (2002) *Le mont Royal dans l'oeuvre de Frederick Law Olmsted*. Ville de Montréal, Entente sur le développement culturel de Montréal. 66 p.

BURGESS, J. et C. POITRAS (2005) *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*. Commission des biens culturels du Québec, 170 p.

BURKE, A. L. (2017) « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec ». *L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne*, dirigé par A. L. Burke et C. Chapdelaine, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec (36) : 1-14.

CARON, D. (2017a) *L'évolution historique du territoire du parc Jeanne-Mance*. Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications, 123 p. et annexe.

CARON, D. (2017b) *L'évolution historique du territoire de la côte Placide*. Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications, 163 p.

CHAPDELAINE, C. (2022) « The Woodland Period in the Eastern Townships, Quebec : Adaptation and Continuity ». *The Far Northeast : 3 000 BP to Contact*, dirigé par K. Holyoke et G. Hrynick, collection Mercure, Archéologie 168, musée canadien des civilisations : 441-475

CHAPDELAINE, C. et É. GRAILLON (2023) « Le cadre culturel et la problématique ». *Kruger 3. Lieu de portage millénaire à Brompton*, dirigés par C. Chapdelaine et É. Graillon, collection Paléo-Québec nº 40, Recherches autochtones au Québec : 19-32.

CHARTIER, D. (2007) *Gestion des eaux de surface et des milieux humides sur le mont Royal*. Ville de Montréal. 51 p.

CLERMONT, N. (1991) « Quand Montréal s'appelait Hochelaga ». *Cap-aux-Diamants* (27) : 14-17.

CLERMONT, N. (2003) « Les objets en pierre polie ». *L'Île aux Allumettes, l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, dirigé par N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-Mars, Paléo-Québec (30) : 171-186.

CODÈRE, Y. (1996) *Des pierres et des Hommes: Première mise en valeur des collections de la Réserve nationale de ministère de la Culture et des Communications du Québec*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), 90 p.

DESJARDINS, Y. (2023) *L'avenue du Parc et son histoire. Témoin privilégié de la diversité montréalaise*. Éditions du Septentrion, 172 p.

DESRUISSEAUX, J.-L. P. (2002) *Outils préhistoriques, du galet taillé au bistouri d'obsidienne, 4e édition*. Dunod, Paris, 311 p.

DYKE, A. (2005) « Late Quaternary vegetation history of northern North America based on pollen, macrofossil, and faunal remains ». *Géographie physique et Quaternaire* 59 (2-3) : 211-262.

ETHNOSCOP (1998) *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Ville de Montréal, 80 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2004) *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTLOO-06-5, MTLO1-01-1, MTL01-06-8, MTLO1-06-12, MTL01-06-14, MTLO1-06-15*. CSEM, 293 p.

ETHNOSCOP (2005) *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. La Société R.O. International inc., 190 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2008a) *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal, BjFj-140*. Groupe CANVAR, entrepreneur général, 145 p. et annexe.

ETHNOSCOP (2008b) *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance BjFj 130 et MTL04-17-1. Monument à sir-George-Étienne-Cartier BjFj-134, MTL04-25-14 et MTL05-25-6. Réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel) MTL04-25-15 et MTL05-25-18*. Montréal, Ville de Montréal, 77 p.

ETHNOSCOP (2010) *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007*. Montréal, Ville de Montréal, Hydro-Québec et CSEM, 2 volumes.

ETHNOSCOP (2013) *Parc des Rapides, arrondissement Lasalle, Implantation d'une œuvre d'art. Étude de potentiel, surveillance archéologique et dossier iconographique de la centrale de Lachine*. Ville de Montréal, 54 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2015a) *Inventaire archéologique et inspection visuelle (BjFj-97), 2011 et 2012. Bois d'Outremont, Parc du Mont-Royal*. Ville de Montréal, 32 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2015b) *Interventions archéologiques à la Carrière préhistorique du mont Royal et à la villa Roy (BjFj-97), 2012 et 2013. Bois d'Outremont, Parc du Mont-Royal*. Ville de Montréal, 113 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2016) *Supervision et inventaire archéologiques (BjFj-97), 2014. Bois d'Outremont, Parc du Mont-Royal*. Préliminaire. Ville de Montréal, 42 p.

ETHNOSCOP (2017) *Hydrographie ancienne de Montréal*. Ville de Montréal, Entente sur le développement culturel de Montréal, 47 p.

ETHNOSCOP (2019) *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke. Supervision, inventaire et fouille BjFj-01. Projet Promenades Urbaines. Été 2016 au printemps 2017*. Ville de Montréal, 163 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2021a) *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Interventions archéologiques 2018 et 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205, MTL18-25-04 et MTL19-25)*. Ville de Montréal, 5 volumes, Vol. 1, 500 p.

ETHNOSCOP (2021b) *Domaine des Messieurs-De-Saint-Sulpice (BiFj-6). Académie Centennial. Synthèse des interventions. Inventaire, surveillance et fouille archéologiques, 2019-2020*. Ville de Montréal, 95 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2022) *Réaménagement de l'échangeur Remembrance, Montréal. Inventaire archéologique, 2021 (BiFj-163 et MTL21-25-10). Rapport intérimaire*. Ministère de la Culture et des Communications, 27 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2023) *Site Dawson. Interventions archéologiques BjFj-1, MTL18-25-08 et MTL19-25-03. Services professionnels en archéologie dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Peel (lot D)*. Ville de Montréal.

GATES SAINT-PIERRE, C. (2006) *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie 168, musée canadien des civilisations, 319 p.

GATES SAINT-PIERRE, C. et M. PLOURDE (2018) *Projet Hochelaga : à la recherche des Iroquoiens du Saint-Laurent sur l'île de Montréal. Inventaire archéologique 2017, parcs Outremont, Pratt, Oakwood et François-Xavier-Garneau*. Ville de Montréal.

GIRARD, J.-P. (2021) *Continuité et discontinuité dans la technologie céramique : une analyse comparative des attributs technologiques entre le Sylvicole moyen tardif et le Sylvicole supérieur ancien*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 139 p.

INIZAN, M.-L., M. REDURON, H. ROCHE et J. TIXIER (1995) *Technologie de la pierre taillée*. Publié par le Cercle de Recherches et d'Études Préhistoriques, Centre National de la Recherche Scientifique, Université de Paris Nanterre, 173 p. et annexes.

JUSTICE, N. D. (1987) *Stone Age Spear and Arrow Points of the Midcontinental and Eastern United States. A Modern Survey and Reference*. Indiana University Press, 288 p.

LAMARCHE, L. (2005) *Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du Lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 118 p.

LAMARCHE, L. (2011) *Évolution environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat en Sciences de la Terre, UQAM, INRS, 147 p. et annexes.

LAMARCHE, L., M. GARNEAU, M. LAMOTHE, M. LAROCQUE, J. LOISEL, S. PELLERIN, P. J. H. RICHARD, É. ROSA et S. VAN BELLEN (2006) *Histoire holocène de la région de Lanoraie –Lac Saint-Pierre, 8 juin 2006*. Réunion annuelle de l'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire, 7-8 juin 2006, Université du Québec à Montréal, 60 p.

LANDRY, D. (2004) « Évolution paléo-environnementale de la vallée de la rivière Saint-Martin, 5000 ans d'archives sédimentaires et polliniques des profils QIM03-1C5 et 2C7. Rapport d'analyse pollinique ». *Supervision archéologique de sondages exploratoires et de travaux d'infrastructures publiques dans le Quartier International de Montréal, phase 2 (MTL02-25-13) 2002 – 2003. Rues Viger, Saint-Urbain et Saint-Antoine*, Archéotec (2005), Ville de Montréal, annexe 2.

LAROCQUE, R. (1989) *Les sépultures amérindiennes de Westmount. Une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282*. Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 78 p. et annexe.

LAROCQUE, R. (1990) « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (3-4) : 31-41.

LAROCQUE, R. (2000) *Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal*. Ministère de la Culture et de Communications.

LAVOIE, M., N. BHIRY et J. TREMBLAY (2024) *Étude paléoécologique du marécage du parc du Mont-Royal*. Département de géographie et Centre d'études nordiques, Université Laval, 25 p. et annexes.

LIGHTHALL, W. D. (1898) *A new hochelagan burying-ground discovered at Westmount on the western spur of mount Royal, Montreal, july-september 1898*. Numismatic and Antiquarian Society of Montreal, 11 p.

LIGHTHALL, W. D. (1924) « Hochelaga and the hill of Hochelaga" tiré de Cartier's Hochelaga and the Dawson site ». *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site* de J. F. Pendergast et B. G. Trigger, 1972, McGill-Queen's University Press : 362-373.

MACPHERSON, J.B. (1966) *The post-Champlain evolution of the drainage pattern of the Montreal lowland*. M. Sc. Thesis, Université McGill, Montreal, 264 p.

MACPHERSON, J. B. (1967) « Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowland ». *Cahiers de géographie du Québec* 11 (23) : 343-360.

MAHAUT, V. (2016) *Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes*. 1ière édition, faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

MORIN, E. (2001) « Early Late Woodland Social Interaction in the St. Lawrence River Valley". *Archaeology of Eastern North America* 29 : 65-100.

MORASSE-CHOQUETTE, É. (2020) « Make a mountain out of it : La place singulière du mont Royal dans l'imaginaire rationaliste de Frederick Law Olmsted ». dans *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada* 45 (2) : 48-58.

MULLER, S. D., P. J.H. RICHARD, J. GUIOT, J.-L. DE BEAULIEU et D. FORTIN (2003) « Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Quebec: pollen and lake-level evidence ». *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 193 : 51-72.

MURRAY, A. L. (1967) « Frederick Law Olmsted and the design of Mount Royal Park, Montreal ». *Journal of the Society of Architectural Historians* 26 (3) : 163-171.

OCCHIETTI, S. C., C. HILLAIRE-MARCEL, M. COURNOYER, S.L. CUMBAA, C. HARINGTON et P. J. H. RICHARD (2001) « Paléoenvironnement de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 BP: le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire* 55 (1) : 23-46.

OLMSTED, F. L. (1881) *Mount Royal, Montreal*. G. P. Putman's Sons, New York, 80 p.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1988) « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 42 (3) : 215-246.

PARENT, M., J.M.M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE (1985) « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec* (maintenant Recherches autochtones au Québec) 15 (1-2) : 17-37.

PENDERGAST, J. F. et B. G. TRIGGER (1972) *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. McGill-Queen's University Press, 375 p.

PLOURDE, M. (2003) *8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent*. Parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada, 418 p.

PREST, V. et V. K. KEYSER (1982) *Carte des dépôts meubles de l'île de Montréal*. Commission Géologique du Canada.

RENAULT, L. (2012) *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII*e siècle. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 179 p. et annexes.

RICHARD, P. J.H. (2014) *Travaux paléoécologiques au lac aux Castor. Parc du Mont Royal, Montréal,* Qc. Rapport des travaux de 2012-2013. Ville de Montréal.

RICHARD, P.J.H. (2018) « Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps ». Version longue d'un article paru dans *Lumières sous la ville*, sous la direction d'A.-M. Balac et F. C. Bélanger, Recherches amérindiennes au Québec (maintenant Recherches autochtones au Québec), Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

SACL (2010) *Fouilles archéologiques, Maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site (BiFj-85).* Entente sur le développement culturel de Montréal, Société d'Habitation du Québec, ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal.

TACHÉ, K. (2008) *Structure and Regional Diversity of the Meadowood Interaction Sphere*. Ph. D. dissertation, Simon Fraser University, 407 p.

TREMBLAY, R. (1998) « Le site de l'Anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent ». *L'Éveilleur et l'ambassadeur : Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, dirigé par R. Tremblay, Paléo-Québec nº 27, Recherches autochtones au Québec : 91-126.

VALOIS, N., FAUTEUX ET ASSOCIÉS et BEAUPRÉ ET MICHAUD (2010) *Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Historique et caractérisation des paysages*. Ville de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 270 p. et annexes cartographiques.

VIAU, R. (2012) « L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier ». *Histoire de Montréal et de sa région, tome 1- Des origines à 1930*, dirigé par D. Fougères, Collection les régions du Québec nº 21, Les Presses de l'Université Laval :41 à 70.

VILLE DE MONTRÉAL (1949) *Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport de la ville de Montréal*. Premier rapport au conseil municipal, séance du 1er décembre 1949, 92 p.

PLANS ANCIENS

1855 (vers) Henri-Maurice Perrault. *Plan of properties on Mountain*, (BAnQ, notice 06M_CA601S53SS1P1326)

1860 (postérieur) *Plan des lots de l'île de Montréal indiquant également le nom des côtes* (Archives de la Ville de Montréal, P501-S3-D014)

1867 John Johnston. *Plan of properties proposed to be acquired by the Corporation of Montreal for a public park* (Archives de la Ville de Montréal, VM66-4P055op)

1871 Honorius Sisson Sitwell. *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869* (BAnQ, notice 321499)

1875-1878 (vers) John William Picton. *Contour Plan of Mount Royal Park*. Copie du plan fournie par Mme Denise Caron, historienne

1877 Frederik Law Olmsted. *Mount Royal Design Map* (extrait de Olmsted, 1881)

1879 Henry Whitmer Hopkins. *Plan of Mount Royal Park* (BAnQ, notice 174244 06)

1890 Charles Edward Goad. *Contour plan of Montreal Park, Montreal* de l'*Atlas of the City of Montreal* (BAnQ, notice 174398 21)

1941 Travaux publics de la Cité de Montréal. *Plan du parc du Mont-Roya*l (Archives de la Ville de Montréal, VM44-4-2-3 02-gf50-0050op)

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

1947-1949 Archives de la Ville de Montréal (VM97-3 7P11-34)

1962 Archives de la Ville de Montréal (VM97-3 04 410)

1962 Prise le 10 mai, archives de la Ville de Montréal (VM94-B9-018)

SITES INTERNET CONSULTÉS

Dictionnaire biographique du Canada
Notice sur Pierre Raimbault
http://www.biographi.ca/fr/bio/raimbault_pierre_2F.html
Notice sur Michel Lepailleur de Laferté
http://www.biographi.ca/fr/bio/lepallieur_de_laferte_2F.html

Ministère de la culture et des communications
Répertoire du patrimoine culturel du Québec
Onglet – Site patrimonial du Mont-Royal
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93313&type=bien

Service canadien d'information sur les sols (SISCan)
Le système canadien de classification des sols, 3e édition
https://sis.agr.gc.ca/siscan/taxa/cssc3/index.html

Ville de Montréal
Section des archives
https://archivesdemontreal.ica-atom.org/ville-de-montreal-section-des-archives

1
Annexe

Enregistrement des sondages

Enregistrement des sondages, correspondance entre l'identifiant accordé au terrain et la numérotation alphanumérique définitive selon les sites Borden

Zone investiguée	Code de la Ville de Montréal	Identifiant au terrain	Site et code Borden	Numérotation alphanumérique
Zone 1	MTL23-25-06	1A	BjFj-134	13A
		1B		13B
		1C		13C
		1D		13D
		1E		13E
		1F		13F
		1G		13G
		1H		13H
		1J		13J
		1K		13K
		1L		13L
		1M		13M
		1N		13N
		1P		13P
		1Q		13Q
		1R		13R
		1S		13S
		1T		13T
		1U		13U
		1V		13V
		1W		13W
		1X		13X
		1Y		13Y
		1Z		13Z
Zone 2		2A		14A
		2B		14B
		2C		14C
		2D		14D
		2E		14E
		2F		14F
		2G		14G
		2H		14H
		2J		14J
		2K		14K
		2L		14L
		2M		14M
		2N		14N
		2P		14P
		2Q		14Q
		2R		14R
		2S		14S
Zone 1		3A		14T
		3B		14U
		3C		14V
		3D		14W
		3E		14X
		3F		14Y
		3G		14Z
		3H		15A
		3J		15B
		3K		15C
		3L		15D
		3M		15E
		3N		15F
Zone 2		4A		15G
		4B		15H
		4C		15J
		4D		15K
		4E		15L
		4F		15M
		4G		15N
		4H		15P
		4J		15Q
		4K		15R
		4L		15S
		4M		15T
		4N		15U
		4P		15V
		4Q		15W
		4R		15X
		4S		15Y
		4T		15Z
		4U		16A
		4V		16B
		4W		16C
		4X		16D
		4Y		16E
		4Z		16F
		5A		16G
		5B		16H
		5C		16J
		5D		16K
		5E		16L
		5F		16M
		5G		16N
Zone 4		5H	BjFj-97	26A
		5J		26B
		5N		26C
Zone 2		5P	BjFj-134	16P
		5Q		16Q
		5R		16R

2
Annexe

Description des couches de sols rencontrées dans les sondages 13A à 16R, BjFj-134 et dans les sondages 26A à 26C, BjFj-97

Site BjFj-97

Description des couches de sols identifiées dans les sondages

Légende	
	Sols anthropiques
	Sols naturels remaniés / bouleversés
	Sols naturels en place
	Roc

Zone 4 - BjFj-97

Sondage 26A

Paroi nord

Surface - 95,29 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles et quelques racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin légèrement limoneux gris olive qui contient du gravillon, du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin légèrement limoneux gris olive qui contient du gravillon, du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,41 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 26B
Paroi ouest
Surface - 95,51 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Limon faiblement argileux beige olive qui contient du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 8 cm de diamètre), une pierre anguleuse en cornéenne, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige olive qui contient des radicelles
0,34 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre) et du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,42 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 26C
Paroi nord-est
Surface - 95,04 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles et quelques racines. Lot 26C1, présence de témoins lithiques autochtones
0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin légèrement limoneux gris olive qui contient du gravillon, du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 26C1, présence de témoins lithiques autochtones
0,30 m sous la surface / couche 3
3 -Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses et du gravier
0,38 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-97-23-N1-007

Site BjFj-134

Description des couches de sols identifiées dans les sondages

Légende	
	Sols anthropiques
	Sols naturels remaniés / bouleversés
	Sols naturels en place
	Roc

Zone 1 - site BjFj-134

Sondage 13A

Paroi est

Surface - 93,42 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux gris brun foncé à structure grumeleuse qui contient du gravier (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses, des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-003

Sondage 13B
Paroi nord-ouest
Surface - 94,25 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (3-5 cm)
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun beige qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier et des racines
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-017

Sondage 13C
Paroi est
Surface - N.D. m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (3-5 cm)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Argile limoneuse jaune tacheté brun qui contient des fragments de briques communes, des fragments de charbon de bois, quelques graviers et des racines. Remblai de terrassement
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun gris qui contient du gravier (3-5 cm) à la base de la couche et des racines
0,45 m sous la surface / couche 4
4 - Limon sableux brun beige qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier et des racines
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-014

Sondage 13D
Paroi nord
Surface - 93,98 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles dans sa partie supérieure et du gravier, des pierres anguleuses et arrondies (inférieur à 35 cm de diamètre) dans sa partie inférieure. Lot 13D1, présence de témoins eurocanadiens.
0,35 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige qui contient quelques pierres anguleuses et subanguleuses, des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 13E
Paroi est
Surface - 94,60 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable moyen à grossier brun beige doré qui contient des radicelles et des racines. Remblai d'aménagement paysagiste
0,26 à 0,35 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun, organique et qui contient une grande quantité de racines, de radicelles et quelques pierres anguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre)
0,35 à 0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris brun olive qui contient des racines, des radicelles et des pierres anguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre)
0,50 à 0,70 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient de rares pierres anguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre), peu de racines et de radicelles
0,80 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-015

Sondage 13F

Paroi est

Surface - 94,06 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers anguleux et subanguleux
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des racines et des radicelles dans sa partie supérieure
0,40 m sous la surface
Roc

Sondage 13G
Paroi nord
Surface - 93,71 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient du gravier (3-5 cm), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun beige qui contient du gravier et des racines
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun orangé qui contient du gravier (2-5 cm) et des racines
0,30 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) et des racines
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-010

Sondage 13H
Paroi nord
Surface - 93,44 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun roux à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, quelques pierres, quelques graviers et quelques gravillons. Lot 13H1, présence de témoins eurocanadiens
0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des racines et des radicelles
0,38 m sous la surface / couche 3
3 - Limon faiblement argileux gris beige qui contient peu de radicelles, de pierres, de graviers et de gravillons
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-008

Sondage 13J
Paroi est
Surface - 92,80 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient du gravier (3-5 cm), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon légèrement argileux brun beige qui contient du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles
0,35 à 0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Limon légèrement argileux gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-007

Sondage 13K
Paroi ouest
Surface - 92,24 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient des gravillons (1-5 cm), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun beige qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (2-5 cm)
0,20 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-7 cm), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-024

Sondage 13L
Paroi nord
Surface - 92,24 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient du gravier anguleux, des radicelles et des racines
0,11 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, pierreux qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,38 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-024

Sondage 13M
Paroi est
Surface - 90,87 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient des gravillons (1-5 cm), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun beige qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (2-5 cm)
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-7 cm), des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-027

Sondage 13N
Paroi est
Surface - 95,43 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun foncé à structure grumeleuse qui contient du gravier (2-7 cm), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun qui contient quelques pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm), des racines et des radicelles
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-020

Sondage 13P
Paroi sud
Surface - 95,94 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun beige à structure grumeleuse qui contient des radicelles et peu de racines
0,06 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin légèrement limoneux à texture grumeleuse beige tacheté gris, graveleux et qui contient une grande quantité de graviers, quelques pierres subanguleuses (inférieur à 16 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,24 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige qui contient du gravier, des radicelles et peu de racines
0,48 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient quelques pierres détachées de la roche mère
0,50 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-060

Sondage 13Q
Paroi nord
Surface - 95,55 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques gravillons
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin beige, organique et qui contient des radicelles, des racines et peu de graviers et de gravillons. Lot 13Q1, présence de témoins lithiques autochtones dispersés dans dans l'ensemble de la couche.
0,27 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris pâle qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 16 cm de diamètre) et du gravier
0,42 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-064

Sondage 13R
Paroi ouest
Surface - 95,10 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des radicelles, des racines, du gravillon et du gravier. Lot 13R1, présence de témoins lithiques autochtones dispersés à la base de la couche.
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige dans sa partie supérieure à gris bleuté à sa base et qui contient des racines et des radicelles. Lot 13R1, présence de témoins lithiques autochtones dispersés dans la partie supérieure de la couche.
0,36 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-056

Sondage 13S
Paroi est
Surface - 93,72 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient des gravillons (1-5 cm), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun beige qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (2-5 cm)
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-7 cm), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-030

Sondage 13T
Paroi nord
Surface - 88,88 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers. Lot 13T1, présence de témoins eurocanadiens
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux beige orangé à brun qui contient des radicelles, des racines, des pierres anguleuses (inférieur à 18 cm de diamètre) et quelques galets
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris pâle qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 16 cm de diamètre) et du gravier
0,53 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-068

Sondage 13U
Paroi ouest
Surface - 92,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (3-5 cm)
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun qui contient des racines, des radicelles, quelques pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre) et quelques graviers (3-7 cm).
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris beige qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm) et de graviers (5-7 cm) et des racines
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-043

Sondage 13V
Paroi ouest
Surface - 94,40 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient du gravier (5-7 cm), quelques pierres (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 13V1, présence de témoins lithiques autochtones et témoins eurocanadiens (pièce de monnaie américaine datée de 1944)
0,30 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N2-040

Sondage 13W
Paroi ouest
Surface - 95,71 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers
0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige qui contient des racines, des radicelles, quelques pierres subanguleuses (inférieur à 16 cm de diamètre) et quelques graviers.
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris beige qui contient des radicelles, du gravier et quelques pierres anguleuses
0,56 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-044 (paroi nord)

Sondage 13X
Paroi ouest
Surface - 95,90 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, quelques graviers et quelques gravillons. Lot 13X1, présence de témoins eurocanadiens notamment un couteau pliant promotionnel de la brasserie Dow
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des radicelles, des racines, des pierres subanguleuses à la base de la couche (inférieur à 16 cm de diamètre) et du gravier
0,36 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier et des radicelles
0,41 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-073

Sondage 13Y
Paroi sud
Surface - 94,52 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-7 cm), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun beige qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm), du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-036

Sondage 13Z
Paroi ouest
Surface - 93,64 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient du gravier (1-5 cm), des racines et des radicelles. Lot 13Z1, présence de témoins eurocanadiens
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun beige qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (2-5 cm)
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-7 cm), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-033

Sondage 14T
Paroi ouest
Surface - 95,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient quelques graviers (1-5 cm), des racines et des radicelles. Lot 14T1, présence de témoins eurocanadiens
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des lentilles de sable très fin (silteux) brun gris, des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles. Lot 14T1, présence de témoins lithiques autochtones
0,40 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N2-050

Sondage 14U
Paroi sud
Surface - 95,55 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse, organique qui contient des racines et des radicelles. Lot 14U1, présence de témoins lithiques autochtones et témoins eurocanadiens
0,06 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige qui contient des radicelles et des racines. Lot 14U2, présence de témoins lithiques autochtones
0,23 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres arénisées et des pierres anguleuses détachées de la roche mère
0,35 m sous la surface / couche 4
4 - Lentille de sable très fin (silteux) beige gris sans inclusion apparente. Bouleversement occasionné par un potentiel chablis. Lot 14U3, présence de témoins lithiques autochtones.
0,50 m sous la surface / couche 5
5 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres arénisées et des pierres anguleuses détachées de la roche mère
0,60 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-084

Sondage 14V
Paroi sud
Surface - 95,23 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-5 cm). Lot 14V1, présence de témoins lithiques autochtones et de témoins eurocanadiens
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient du gravier (3-10 cm), des racines et des radicelles. Lot 14V2, présence de témoins lithiques autochtones dispersés dans l'épaisseur entière de la couche
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (5-7 cm), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-047

Sondage 14W
Paroi est
Surface - 94,95 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (2-5 cm)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de racines et de radicelles et des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) et du gravier (3-7 cm)
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-056

Sondage 14X
Paroi ouest
Surface - 95,67 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (1-3 cm). Lot 14X1, présence de témoins lithiques autochtones et de témoins eurocanadiens
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient du gravier (1-3 cm), des racines et des radicelles. Lot 14X2, présence de témoins lithiques autochtones.
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient de petites lentilles de sable très fin (silteux) beige brun, une grande quantité de gravier, des racines et des radicelles. 14X3, présence de témoins lithiques autochtones qui proviennent globalement des lentilles de sable très fin (silteux) beige brun.
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-069

Sondage 14Y
Paroi sud
Surface - 94,34 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles et de racines
0,17 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin légèrement limoneux gris brun qui contient des racines, des radicelles, des pierres anguleuses, des pierres subanguleuses et des galets (inférieur à 12 cm de diamètre). Présence d'un drap qui contenait les restes osseux appartenant à deux individus de chats.
0,33 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige brun qui contient des racines, des radicelles, quelques graviers et quelques gravillons
0,56 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-089

Sondage 14Z
Paroi ouest
Surface - 95,23 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-5 cm). Lot 14Z1, présence de témoins lithiques autochtones
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige brun qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-5 cm). Lot 14Z1, présence de témoins lithiques autochtones
0,15 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des lentilles de sable très fin (silteux) brun gris, des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier (5-7 cm), des racines et des radicelles. Lot 14Z1 - un témoin lithique autochtone recueilli au terrain dans la lentille de sable très fin (silteux) brun gris
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-053

Sondage 15A
Paroi ouest
Surface - 95,42 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient des radicelles et des racines
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris à brun qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-064

Sondage 15B
Paroi nord
Surface - 95,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-5 cm)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient des radicelles et des racines
0,18 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) et de graviers (5-7 cm), des racines et des radicelles
0,58 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-060

Sondage 15C
Paroi nord
Surface - 95,40 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris, organique et qui contient une grande quantité de racines et de radicelles
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige tacheté gris qui contient des galets (inférieur à 16 cm de diamètre), des pierres arénisées, des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres anguleuses et subanguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre), quelques pierres arénisées, des racines et des radicelles
0,66 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-094

Sondage 15D
Paroi ouest
Surface - 95,96 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles et quelques racines
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige qui contient du gravillon, du gravier et des pierres anguleuses et subanguleuses (inférieure à 20 cm de diamètre). Lot 15D1, présence de témoins lithiques autochtones.
0,39 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient du gravillon, du gravier arrondi et arénisé, des pierres subanguleuses et anguleuses (inférieur à 22 cm de diamètre), quelques radicelles et racines
0,52 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-098

Sondage 15E
Paroi est
Surface - 95,25 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon légèrement sableux brun, compact et qui contient du calcaire schisteux, du gravier gris bleuté arénisé, du gravier calcareux, quelques fragments de charbon de bois et peu de racines et de radicelles
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles, des pierres anguleuses et subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,54 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers anguleux (inférieur à 6 cm de diamètre)
0,70 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris olive qui contient des racines et des radicelles
0,87 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-117

Sondage 15F
Paroi sud
Surface - 95,94 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles et de racines et quelques graviers. Lot 15F1, présence de témoins eurocanadiens
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige brun qui contient des racines et des radicelles. Lot 15F1, présence de témoins eurocanadiens et témoins lithiques autochtones
0,27 à 0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris olive qui contient des pierres anguleuses détachées de la roche mère (inférieur à 18 cm de diamètre) et quelques graviers arénisés
0,40 à 0,55 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-128

Sondage 14A
Paroi ouest
Surface - 89,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de gravier (3-7 cm), des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,20 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N2-072

Sondage 14B
Paroi nord
Surface - 90,48 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (1-5 cm)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient de petites lentilles de sable très fin (silteux) beige brun, du gravier (3-10 cm), des radicelles et des racines
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-082

Sondage 14C
Paroi nord
Surface - 89,84 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient du gravier (1-7 cm), des racines, des radicelles et des fragments de briques communes. Remblai d'aménagement paysager récent.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles. Remblai d'aménagement potentiellement associé à un ancien sentier que l'on aperçoit sur la photographie aérienne prise vers 1947-1949.
0,55 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun foncé qui contient des fragments de charbon de bois, du gravier (1-7 cm), des racines et des radicelles. Sol d'origine - il repose sur des couches de sol naturel non fouillé. Lot 14C1 - présence de témoins eurocanadiens
0,90 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-079

Sondage 14D
Paroi sud
Surface - 89,83 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles et des racines
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable limoneux fin à moyen gris bleuté qui contient du gravier (1-5 cm), des radicelles et des racines
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-075

Sondage 14E
Paroi sud
Surface - 87,95 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (1-3 cm)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun beige qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (2-5 cm)
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient du gravier (3-7 cm), des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-088

Sondage 14F
Paroi ouest
Surface - 87,73 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques pierres subanguleuses. Remblai d'aménagement paysager récent
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris foncé qui contient des fragments de briques communes, des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (1-5 cm), des racines et des radicelles. Remblai de terrassement
0,38 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 17 cm de diamètre), du gravier (2-7 cm), des racines et des radicelles
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-095

Sondage 14G
Paroi est
Surface - 90,43 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles et de racines, quelques graviers (inférieur à 6 cm de diamètre) et quelques pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient des radicelles, des racines, quelques graviers et gravillons
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris brun olive qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers et gravillons
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-113

Sondage 14H
Paroi ouest
Surface - 90,18 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse, organique qui contient des racines, des radicelles et du gravier (1-5 cm). Remblai d'aménagement paysager
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient du gravier (1-5 cm), des racines et des radicelles. Remblai d'aménagement paysager
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Scories noires tachetées blanc. Revêtement de sentier piétonnier. On l'aperçoit sur la photographie aérienne prise vers 1947-1949
0,35 m sous la surface / couche 4
4 - Limon sableux brun gris foncé, hétérogène et qui contient des lentilles de sols argileux, des nodules de mortier, quelques fragments de briques communes, des pierres subanguleuses (inférieur à 35 cm de diamètre), du gravier (5-7 cm), des racines et des radicelles. Remblai de terrassement
0,65 m sous la surface / couche 5
5 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles. Sol d'origine
0,90 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-091

Sondage 14J
Paroi nord
Surface - 89,30 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers anguleux
0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) et légèrement limoneux beige à beige olive qui contient du gravier subanguleux et anguleux (inférieur à 12 cm diamètre), des racines et des radicelles
0,36 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient quelques radicelles et gravillons
0,42 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-107 (paroi sud)

Sondage 14K
Paroi ouest
Surface - 89,86 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de graviers (3-7 cm) et de pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des radicelles, des racines et quelques scories. La présence de scories pourrait être associée à l'ancien sentier piétonnier que l'on aperçoit sur la photographie aérienne prise vers 1947-1949.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient des radicelles et des racines
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient une grande quantité de graviers (2-7 cm) et de pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-085

Sondage 14L
Paroi sud
Surface - 88,67 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques pierres subanguleuses.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 17 cm de diamètre), du gravier (2-7 cm), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-098

Sondage 14M
Paroi sud
Surface - 90,96 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et du gravier anguleux (inférieur à 10 cm de diamètre) à la base de la couche
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun rouille qui contient des racines, des radicelles, de rares pierres et gravillons
0,34 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-157 (paroi ouest)

Sondage 14N
Paroi nord-est
Surface - 93,76 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et du gravier anguleux calcareux (inférieur à 8 cm de diamètre) à la base de la couche
0,19 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à très fin beige brun qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier anguleux (inférieur à 8 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-178

Sondage 14P
Paroi ouest
Surface - 94,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin à fin, pierreux et qui contient une grande quantité de pierres anguleuses (inférieur à 22 cm de diamètre) des racines et des radicelles. Remblai de terrassement.
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Limon brun roux à structure grumeleuse qui contient des racines et de radicelles. Sol d'origine
0,36 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers et gravillons
0,56 m sous la surface / couche 5
5 - Sable très fin (silteux) gris olive
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-162 (paroi est)

Sondage 14Q
Paroi sud
Surface - 95,20 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles
0,11 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige roux, légèrement organique et qui contient des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier calcareux (inférieur à 8 cm de diamètre) et des radicelles
0,46 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-168

Sondage 14R
N/A
Surface - 95,87 m NMM

Relevé stratigraphique non consigné

Sondage 14S
Paroi sud
Surface - 93,47 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles
0,19 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun olive qui contient du gravier calcareux anguleux (inférieur à 6 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,29 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige brun qui contient des racines, des radicelles et de rares pierres anguleuses et gravillons
0,39 m sous la surface / couche 4
4 - Sable fin à très fin (silteux) gris olive qui contient des pierres anguleuses détachées de la roche mère, du gravier et quelques radicelles
0,47 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-173 (paroi est)

Sondage 15G
Paroi sud
Surface - 94,11 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N2-106

Sondage 15H
Paroi est
Surface - 94,37 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lit de pose du gazon
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon argileux brun gris tacheté beige, hétérogène et qui contient des racines, du gravier de calcaire schisteux (inférieur à 6 cm de diamètre), des fragments de mortier, quelques gravillons, quelques lentilles de sable très fin (silteux) gris et quelques radicelles. Remblai de terrassement
0,43 m sous la surface / couche 3
3 - Limon brun oxydé, organique et qui contient des radicelles. Sol d'origine
0,47 m sous la surface / couche 4
4 - Sable fin à très fin (silteux) gris bleuté à structure lamellaire sans inclusion apparente
0,57 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-147 (paroi ouest)

Sondage 15J
Paroi sud
Surface - 94,82 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lit de pose du gazon
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à silteux beige à gris bleuté, hétérogène et qui contient des radicelles, des racines, du gravier arrondi (inférieur à 6 cm de diamètre), du gravier calcareux et schisteux, quelques petits fragments de mortier, quelques petits fragments de briques communes et quelques lentilles de limon sableux brun organiques. Remblai de terrassement
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable brun roux qui contient des lentilles de sable argileux gris brun et quelques radicelles
0,48 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-133

Sondage 15K
Paroi sud
Surface - 94,73 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm)
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (3-7 cm), des racines, des radicelles et des petits fragments de mortier. Remblai de terrassement
0,33 m sous la surface / couche 3
3 - Sable limoneux brun qui contient du gravier (1-5 cm), des racines et des radicelles. Sol d'origine
0,43 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles
0,58 m sous la surface / couche 5
5 - Sable très fin (silteux) gris qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (3-7 cm)
0,78 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-103

Sondage 15L
Paroi nord
Surface - 95,10 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient des radicelles et des racines
0,60 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des radicelles et des racines
0,70 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers
0,85 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-112

Sondage 15M
Paroi sud
Surface - 95,53 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lit de pose du gazon
0,09 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à silteux gris brun, hétérogène et qui contient des radicelles, des racines, des pierres calcaires à patine beige subanguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre), du gravier anguleux (inférieur à 8 cm de diamètre), quelques résidus de pierre calcaire chauffée (chaux) et quelques fragments de mortier
0,33 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige olive qui contient des radicelles et quelques pierres anguleuses détachées de la roche mère
0,45 à 0,55 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-152

Sondage 15N
Paroi sud
Surface - 95,21 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lit de pose du gazon
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige olive qui contient des radicelles, du gravier anguleux (inférieur à 5 cm de diamètre), du calcaire schisteux, des nodules d'argile ferme, du gravillon et quelques racines
0,32 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige olive qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers et gravillons
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-142

Sondage 15P
Paroi nord-ouest
Surface - 94,34 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lit de pose du gazon
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des lentilles de sable limoneux brun organique et quelques gravillons
0,15 à 0,18 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-138

Sondage 15Q
Paroi sud
Surface - 93,51 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles et des racines.
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (2-7 cm)
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-10 cm)
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N2-109

Sondage 15R
Paroi est
Surface - 91,28 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui du gravier anguleux (inférieur à 8 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris à olive, faiblement organique et qui contient des radicelles et des racines
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige brun orangé qui contient des racines, des radicelles et du gravier (inférieur à 6 cm de diamètre)
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-192

Sondage 15S
Paroi nord-est
Surface - 91,36 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable légèrement argileux, compact et qui contient des racines, des radicelles, du gravier (inférieur à 6 cm de diamètre), du gravillon et quelques pierres subanguleuses (inférieur à 18 cm de diamètre)
0,35 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à très fin brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles et des racines
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun beige orangé qui contient des radicelles et des racines
0,48 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-197

Sondage 15T
Paroi nord
Surface - 91,90 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable fin légèrement limoneux gris brun à structure grumeleuse et qui contient des radicelles
0,07 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige jaune qui contient des pierres anguleuses détachées de la roche mère et des radicelles
0,26 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris beige sans inclusion apparente
0,40 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-187

Sondage 15U
Paroi nord
Surface - 91,71 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de racines et de radicelles. Lot 15U1, présence de témoins eurocanadiens
0,17 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à très fin (silteux) brun olive, organique et qui contient des pierres anguleuses détachées de la roche mère (inférieur à 40 cm de diamètre), quelques galets et pierres calcaires arrondies (inférieur à 12 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface
Roc



BjFj-134-23-N1-183

Sondage 15V
Paroi sud
Surface - 91,72 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de racines, des radicelles et du gravier subanguleux (inférieur à 4 cm de diamètre) à la base de la couche
0,35 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige rouille à beige olive à la base de la couche qui contient des racines, des radicelles et des pierres subanguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige olive qui contient des lentilles de sable très fin (silteux) gris bleuté, du gravier arrondi (inférieur à 10 cm de diamètre) et quelques pierres arénisées grises bleutées
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-219

Sondage 15W
Paroi ouest
Surface - 91,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lot 15W1, présence de témoins eurocanadiens
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Limon beige brun qui contient du gravier (inférieur à 6 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15W1, présence de témoins eurocanadiens
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige olive qui contient des radicelles et des racines
0,44 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté à structure lamellaire sans inclusion apparente
0,63 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-231 (paroi nord)

Sondage 15X
Paroi ouest
Surface - 92,63 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 4 cm de diamètre). Lot 15X1, présence de témoins eurocanadiens
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé à gris olive à la base de la couche sans inclusion apparente
0,37 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres anguleuses détachées de la roche mère
0,42 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-206

Sondage 15Y
Paroi ouest
Surface - 92,05 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles, du gravier anguleux et subanguleux à la base de la couche
0,26 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à très fin beige brun qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier anguleux (inférieur à 8 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,43 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-202

Sondage 15Z
Paroi nord
Surface - 92,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (inférieur à 5 cm de diamètre) à la base de la couche. Lot 15Z1, présence de témoins eurocanadiens
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin légèrement limoneux à structure grumeleuse et qui contient du gravier subanguleux et anguleux (inférieur à 5 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,23 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 8 cm de diamètre) et quelques racines et radicelles
0,46 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-223 (paroi ouest)

Sondage 16A
Paroi nord-ouest
Surface - 93,30 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lit de pose du gazon
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin légèrement limoneux à structure grumeleuse qui contient du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 8 cm de diamètre), des lentilles de sable très fin (silteux) beige et gris bleuté, des radicelles, des racines et quelques fragments de charbon de bois. Remblai de terrassement. Lot 16A1, témoins eurocanadiens présents.
0,29 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) qui contient de la matière fibrique noircie et quelques graviers anguleux (inférieur à 5 cm de diamètre). Corresponds peut-être au couvert végétal du sol d'origine
0,34 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) brun qui contient des radicelles et quelques graviers (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface / couche 5
5 - Sable fin légèrement limoneux beige jaune qui contient des radicelles et des racines
0,54 m sous la surface / couche 6
6 - Sable très fin (silteux) gris olive, pierreux
0,70 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-278

Sondage 16B
Paroi est
Surface - 93,25 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, quelques racines et quelques graviers subanguleux à la base de la couche
0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Limon faiblement argileux beige brun qui contient des radicelles, des racines, du gravillon et quelques graviers (inférieur à 5 cm de diamètre)
0,26 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier anguleux (inférieur à 8 cm de diamètre) et des radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-298

Sondage 16C
Paroi nord-ouest
Surface - 94,50 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (inférieur à 4 cm de diamètre) à la base de la couche
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux beige brun qui contient des radicelles, des racines, quelques pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre) et quelques graviers anguleux
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 18 cm de diamètre), des pierres arénisées grises bleutées, des racines et quelques radicelles
0,48 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-251

Sondage 16D
Paroi nord
Surface - 94,43 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin faiblement limoneux gris olive qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 6 cm de diamètre), du schiste calcareux, des lentilles de sable très fin (silteux) gris bleuté, des radicelles et des racines. Lot 16D1, présence de témoins céramique et lithique autochtones; tesson récupéré à 20 cm sous la surface du terrain.
0,26 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin légèrement limoneux beige orangé qui contient des lentilles de sable très fin (silteux) gris bleuté, des radicelles, des racines et des pierres subanguleuses et anguleuses (inférieur à 18 cm de diamètre)
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-256

Sondage 16E
Paroi nord
Surface - 94,09 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et du gravier (inférieur à 6 cm de diamètre) à la base de la couche. Lot 16E1, présence de témoins eurocanadiens
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin légèrement limoneux beige qui contient des radicelles et des racines
0,18 à 0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (inférieur à 6 cm de diamètre) et quelques radicelles
0,41 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-227

Sondage 16F
Paroi sud
Surface - 93,96 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin légèrement limoneux beige à olive
0,18 à 0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres friables et fracturables à patine grise
0,41 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-243

Sondage 16G
Paroi sud
Surface - 93,31 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, quelques racines et quelques graviers subanguleux à la base de la couche. Lot 16G1, présence de témoins eurocanadiens
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Limon faiblement argileux beige brun qui contient des radicelles, des racines, du gravillon et quelques graviers (inférieur à 5 cm de diamètre). Lot 16G1, présence de témoins eurocanadiens
0,23 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier anguleux (inférieur à 8 cm de diamètre) et des radicelles
0,31 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-214

Sondage 16H
Paroi ouest
Surface - 93,48 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige
0,31 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres
0,42 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-235

Sondage 16J
Paroi ouest
Surface - 94,15 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin faiblement limoneux gris olive qui contient du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 6 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,36 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 26 cm de diamètre), du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,52 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris olive qui contient des radicelles, des racines et des pierres
0,64 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-260

Sondage 16K
Paroi sud
Surface - 94,44 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux beige brun gris qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,23 m sous la surface / couche 3
3 - Limon faiblement argileux beige qui contient des radicelles et des racines
0,31 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient du gravier anguleux et des pierres friables grises
0,42 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-247

Sondage 16L
Paroi sud-ouest
Surface - 95,01 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient quelques gravillons à la base de la couche. Lit de pose du gazon
0,19 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin faiblement limoneux beige qui contient des radicelles, des racines, du gravier anguleux et quelques gravillons. Lot 16L1, présence de témoins céramiques autochtones récupérés dans la partie supérieure de la couche de sol.
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, pierreux
0,38 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-293

Sondage 16M
Paroi nord
Surface - 94,37 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lit de pose du gazon
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin légèrement limoneux brun beige, graveleux et qui contient du gravier, des pierres subanguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre) et des radicelles. Ancien niveau de circulation piétonnier
0,18 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin faiblement limoneux brun beige à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, quelques graviers et fragments de charbon de bois. Sol d'origine
0,30 m sous la surface / couche 4
4 - Sable fin faiblement limoneux beige jaune qui contient des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface / couche 5
5 - Sable très fin (silteux) gris olive qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (inférieur à 12 cm de diamètre)
0,46 m sous la surface / couche 6
6 - Sable très fin (silteux) gris bleuté à structure lamellaire qui contient des pierres friables grises
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-283

Sondage 16N
Paroi nord-est
Surface - 94,66 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lit de pose du gazon
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin faiblement limoneux beige olive qui contient des racines, des radicelles et du gravier subanguleux (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,24 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige à olive à la base de la couche qui contient des racines et des radicelles
0,33 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), des galets (inférieur à 8 cm de diamètre), du gravillon, des racines et quelques radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-288

Sondage 16P
Paroi ouest
Surface - 93,71 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin légèrement limoneux beige à olive qui contientdu gravier subanguleux (inférieur à 6 cm de diamètre) et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-239

Sondage 16Q
Paroi ouest
Surface - 95,04 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers à la base de la couche
0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin faiblement limoneux beige olive qui contient des radicelles, des racines et de gravier anguleux
0,31 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris olive qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), quelques racines et quelques radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-264

Sondage 16R
Paroi sud-ouest
Surface - 94,49 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lit de pose du gazon
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, pierreux
0,34 m sous la surface - fin de la fouille



BjFj-134-23-N1-300

3
Annexe

Inventaire de la culture matérielle autochtone et eurocanadienne des sites BjFj-97 et BjFj-134

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-97
Code : Site de la carrière

Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux

Date : 26 novembre 2024
Collection : 3279

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
26C01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	1	
26C01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant une bordure d'éléments floraux	1	
26C01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment et 3 éclats de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
26C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être un motif Willow	1	
26C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, à décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, composé d'un point en relief rehaussé de peinture bleue	1	
26C01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor, pouvant être un contenant ou du verre de lampe ?	1	
26C01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée ?	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
26C01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	1	
26C01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	10	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
26C01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de goulot et éclat de paroi, ne portant pas de décor	1	
26C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de rebord de fourneau, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant de petites feuilles sur une liane droite verticale	1	
26C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de tuyau dont 1 avec lentille, ne portant pas de décor, portant la marque estampée "[…] / GLA[SGOW]", pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	1	
26C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	1	
26C01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragments conservés	1	
26C01	3.1.1.1	Fer ind	Crampon	1	1	4.7.2.4	Fixations - divers	Comp	Petit crampon à clôture en U, présentant une concrétion importante (+++)	1	
26C01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : BjFj-97 **Archéologue :** Pascal Brisebois **Date :** 26 novembre 2024
Code : Site de la carrière **Analyste :** Justine Rioux **Collection :** 3279

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
26C01	3.1.1.1	Fer ind	Tige	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige de section circulaire dont 1 se terminant en pointe, présentant une concrétion importante (+++)	1	
26C01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat dont 1 côté est replié sur lui-même, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	1	
26C01	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince indéterminé	1	
26C01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat; cornéenne cherteuse à patine brune; superficie: 1000 mm2; poids: 8,8 g; objet #159	1	
26C01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat; matière indéterminée; superficie: 600-800; poids: 2,5 g; objet #160	1	
26C01	5.1.1	Os	Ossements	5		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment d'os blanchi	1	
26C01	5.1.4	Coquille	Coquille	3		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquille d'huître, élagués	élagué	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
13B01	3.1.2.1	Cuivre ind	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Bouton à œillet soudé à même, à face et dos plats, à décor indéterminé, à motif indéterminé, présentant des traits pointillés et des éléments en D, présentant une altération importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
13C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
13C01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
13C01	3.1.1.1	Fer ind	Tige ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
13C01	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquille d'huître, élagués	élagué	
13D01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor imprimé, brun, à motif indéterminé, comportant des éléments végétaux et de fines lignes	1	
13D01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	33	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Quatre fragments de fond, 5 fragments de paroi et 24 éclats de paroi, ne portant pas de décor	1	
13D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et une bordure d'éléments géométriques de type clef grecque	1	
13D01	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme indéterminée ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec possible amorce de petite anse posée en applique, portant un décor imprimé, polychrome (jaune et rose), à motif indéterminé	1	
13D01	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme indéterminée	4	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
13D01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule et de col avec anneau et amorce de filetage, d'une bouteille à corps de section probablement ovoïde, ne portant pas de décor	1	
13D01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule et col, ne portant pas de décor	1	
13D01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
13D01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	1	
13D01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi de couleur vert menthe, portant un décor à chaud type moulé, à motif de côtes	1	
13D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de rebord de fourneau, ne portant pas de décor	1	
13G01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor peint sur la glaçure, rose, à motif de ligne	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
13G01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	11	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de fond à pied annulaire, 3 fragments de paroi, 2 éclats de rebord et 4 éclats de paroi, dont 3 sont jointifs, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux sur fond d'éléments géométriques (losanges et treillis)	1	
13G01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments végétaux, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	1	
13G01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé type Flow , bleu, à motif indéterminé, dont seule une toute petite partie est visible	1	
13G01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	8	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un éclat de fond à pied annulaire et 7 éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
13G01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée ?	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond (?) et fragment indéterminé, ne portant pas de décor	1	
13G01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, de type "Wave", portant les inscriptions "[P]E[PSI COLA] // [PE]P[SI COLA]", post 1940, dont le motif a été breveté en 1940	1	
13G01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	3	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, ne portant pas de décor	1	
13G01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
13G01	5.3.1	Plastique	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous, à face légèrement convexe avec large dépression en cercle au milieu et à dos convexe avec légère élévation en cercle au milieu, en plastique noir, ne portant pas de décor	1	
13G01	4.1.13	Pierre	Outil lithique	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Éclat retouché - complet; cornéenne à patine beige; superficie: 1000+ mm2; poids: 16,8 g; objet #1		014
13H01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Objet discoïde semblable à une pièce de monnaie, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
13Q01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	3	3	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclats (2) et débris (1); cornéenne à patine beige; superficie: 200 - 600 mm2; poids total: 2,4 g; objet #2, 3, 4	1	
13R01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	4	4	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclats (4); cornéenne à patine beige; superficie: 400 - 1000+ mm2; poids total: 15,1g; objet #6, 7, 8, 9	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
13T01	3.1.5	Métaux et alliages argentifères	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie canadienne de 5 cents, présentant sur l'avers l'effigie de Georges V et sur le revers la valeur de la pièce entourée de rameaux d'érable croisés et surmontés de la couronne de saint Édouard, portant sur l'avers les inscriptions "GEORGIVS V DEI GRA: REX ET IND:IMP" et sur le revers "5 / CENTS / CANADA / 1920", 1920, présentant une altération légère (+)		004
13V01	3.1.2.3	Bronze	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie américaine de 1 cent, présentant sur l'avers le portrait d'Abraham Lincoln et sur le revers la valeur de la pièce encadrée de 2 épis de blé, portant sur l'avers les inscriptions "IN GOD WE TRUST / LIBERTY / 1944" et sur le revers "E.PLURIBUS.UNU[M] / ONE / CENT / UNITED STATES / OF AMERICA", 1944, présentant une altération légère (+)		005
13V01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat; cornéenne à patine beige; superficie: 1000+ mm2; poids: 36,3 g; objet # 5	1	
13X01	7.99	Matériau composite autre	Couteau pliant	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Couteau pliant à lame en fer repliée dans son manche en plastique chamois-beige maintenu par de petits rivets en métal cuivreux, portant les inscriptions gravées "Dow / ALES / and STOUT" ainsi qu'une étoile, ca.1950		006
13X01	3.1.1.1	Fer ind	Clef ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Composé d'un anneau plat de forme ovale surmontant une tige creuse de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
13Z01	3.1.2.3	Bronze	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie canadienne de 1 cent, présentant sur l'avers l'effigie de Georges VI et sur le revers la valeur de la pièce avec une ramille d'érable, portant sur l'avers les inscriptions "[GEORGIVS] VI D:G:R[EX ET] IND[:IMP:]" et sur le revers "1 CENT / 1937 / CANADA", 1937, présentant une altération moyenne (++)		007
13Z01	3.1.2.3	Bronze	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie américaine de 1 cent, présentant sur l'avers le portrait d'Abraham Lincoln et sur le revers la valeur de la pièce encadrée de 2 épis de blé, portant sur l'avers les inscriptions "[IN GOD WE TRUST / LIBERTY] / 1940" et sur le revers "[E.PLURIBUS.UNUM / ONE / CENT / UNITED STATES / OF AMERICA]", 1940, présentant une altération importante (+++)		008
14B01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à lait	8	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Trois fragments de fond et 5 fragments de paroi de bouteille à corps de section circulaire, dont 2 et 3 sont jointifs, ne portant pas de décor, portant les inscriptions "[JOHN D. DU]NCAN / [... MOUN]TAIN ST. / [MON]TREAL // TO B[E RETURNED] / OR [PA]ID FO[R]" sur la paroi et "[...] / FC[...] / 0 / 11" sous le fond ainsi qu'une marque de piston, 1908-1920, de la laiterie John D. Duncan	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
14B01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "THE [...]"	1	
14B01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	14	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	1	
14B01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de fond et de talon de bouteille à corps de section circulaire et à cul concave, ne portant pas de décor, portant la marque moulée d'un losange et une marque de piston, 1886-1990 ?, pouvant être une production de la Diamond Glass Company de Royersford, Pennsylvania	1	
14B01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille ?	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
14B01	1.3.1.11	PC sans glaçure	Carreau de revêtement	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Comp	Carreau de forme hexagonale de couleur blanche, portant l'inscription "MAD[E?] / IN / [...]"	1	
14B01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag		1	
14B01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de métal mince en forme de D allongé, présentant 3 ouvertures carrées et dont le rebord droit est légèrement recourbé, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
14B01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de métal mince sans forme précise, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
14C01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
14C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé	1	
14C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
14C01	1.3.2.21	PF dure européenne	Élément de préhension - anse	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'anse de section ovoïde, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être de type végétal	1	
14C01	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme ouverte	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
14C01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi de bouteille (?) à coins chanfreinés, ne portant pas de décor	1	
14C01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé	1	
14C01	3.1.1.1	Fer ind	Bande	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Dont 1 présentant 1 perforation circulaire et 1 extrémité retroussée, présentant une concrétion importante (+++)	1	
14C01	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
14C01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de grosse tige plate présentant une extrémité légèrement élargie et une extrémité cylindrique possiblement filetée (?), présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
14C01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	1	
14C01	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquille d'huître, élagués	élagué	
14C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Légèrement irrégulière, diamètre max: 1,5 cm	1	
14C02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond ou talon, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	1	
14C02	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant une inscription moulée indéterminée, présentant une altération lamellaire légère (+)	1	
14C02	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Contenant forme indéterminée	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire légère (+), pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
14C02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi	1	
14D01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant des côtes obliques, pouvant être le type "Swirl", portant l'inscription émaillée "Pep[si]", d'une bouteille de Pepsi Cola	1	
14D01	5.1.5	Nacre	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Bouton à perforations 2 trous, à face concave et à dos irrégulier	1	
14D01	5.1.5	Nacre	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Bouton à œillet perforé, à face convexe et à dos irrégulier légèrement concave	1	
14E01	1.3.4.11	PF bone china standard	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord avec paroi présentant une carène dans la partie supérieure de l'objet, portant un décor peint sur la glaçure, orange, à motif indéterminé, ayant presque entièrement disparu	1	
14H01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	1	
14H01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif blé de nature indéterminée	1	
14H01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 présentant une altération moyenne (++)	1	
14H01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à boisson gazeuse	6	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragments jointifs de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif de côtes, à forme de type "hobbleskirt", portant les inscriptions moulées dans un bandeau uni "[Coca-]Cola / [TRADEMAR]K REGISTERE[D] / [COCA]-COLA LTD / / [Coca-C]ola / [TRADEMARK RE]GISTERED / [CONTENT]S 6 FL OZS", d'une bouteille de Coca-Cola, vraisemblablement canadienne et pouvant avoir une datation vers le milieu du XXe siècle, CP lot 14L01	1	
14H01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille ?	6	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif de côtes, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
14H01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond concave, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "[...] / [...] REGISTERE[D]" ainsi qu'une marque de piston	1	
14H01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
14H01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
14H01	2.3.1.10	V C transp brun	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi (?), présentant une altération par la chaleur importante (++)	1	
14H01	3.1.1.1	Fer ind	Cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Comp	Cuillère à cuilleron ovoïde et à tige plate à extrémité en spatule, présentant une concrétion importante (+++)	1	
14H01	3.1.1.1	Fer ind	Clef à sardines	1	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
14H01	3.1.1.1	Fer ind	Tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section circulaire, présentant une concrétion importante (+++)	1	
14H01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
14K01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et fragment de paroi, portant un décor imprimé, vert, à motif indéterminé, comportant des éléments végétaux	1	
14K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
14K01	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond à pied annulaire et fragment de paroi, portant un décor peint sur la glaçure, orange, à motif indéterminé, ayant presque entièrement disparu	1	
14K01	1.3.4.11	PF bone china standard	Contenant forme indéterminée	7	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Quatre fragments de rebord et 3 fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
14K01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "[...]CO."	1	
14K01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "2[...]"	1	
14K01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à lait	1	0	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragment de goulot à lèvre arrondie avec ressaut interne, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
14K01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	8	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	1	
14K01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire moyenne (++)	1	
14K01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi dont 1 comportant au moins 2 pans plats, ne portant pas de décor	1	
14K01	2.2.1.4	V Teinté régulier bleu	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
14K01	2.2.1.9	V Teinté régulier autre	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à lèvre arrondie avec léger ressaut interne, en verre teinté violet, ne portant pas de décor	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
14K01	2.2.1.9	V Teinté régulier autre	Bouteille ?	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi en verre teinté violet, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
14K01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
14K01	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue ou aplatie et à bague arrondie, ne portant pas de décor	1	
14K01	5.3.1	Plastique	Épingle à cheveux	2	1	4.4.4	Coiffure	Frag	Fragments de tige de section circulaire formant un U aux branches ondulées, en plastique brun clair translucide	1	
14K01	5.3.1.3	Ébonite	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment tubulaire fermé à 1 extrémité, portant un décor à la molette, à motif indéterminé, formant des vagues, pouvant être un fragment de porte-plume?	1	
14K01	3.1.2.1	Cuivre ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment quadrangulaire s'amincissant légèrement vers 1 extrémité, cassée, alors que l'autre, légèrement évasée et désaxée, présente une surface plate avec un ressaut sur 1 côté. Les faces sont plates et droites avec des stries de limage ou de polissage, sauf 1 qui est concave et arrondie (sillon?). Longueur max.: 11,8 cm; largeur: 0,8 à 0,9 cm; hauteur: 0,6 à 1,1 cm	1	
14K01	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
14K01	7.99	Matériau composite autre	Indéterminé	1	18	7.1	Indéterminé	Frag	Amas de petits clous non magnétiques à tige annelée, pris dans une concrétion indéterminée, présentant une altération importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
14K01	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1.1	Mammifères	Frag		1	
14K01	5.2	Solides fibreux	Noyau	2	1	6.2	Végétaux	Frag	Fragments de noyau de fruit, pouvant être de type prune ou pêche, élagués	élagué	
14L01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif de côtes, probablement une bouteille de type "hobbleskirt", portant l'inscription moulée "Co[ca- Cola]", d'une bouteille de Coca-Cola, CP lot 14H01	1	
14L01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à boisson gazeuse ?	1	0	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif de côtes, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	1	
14L01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé	1	
14L01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi (?), ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
14L01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouchon	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Comp	Bouchon de type club sauce, ne portant pas de décor	1	
14L01	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
14T01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à boisson gazeuse ?	2	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif de côtes, pouvant être une bouteille de Coca-Cola	1	
14T01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi (?), ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
14T01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	9	9	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclats (8) et débris (1); cornéenne à patine beige; superficie: 200 - 1000+ mm2; poids total: 15,5 g; objet #10 à 18	1	
14T01	3.1.1.1	Fer ind	Fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fil de section circulaire enroulé sur lui-même	1	
14U01	3.1.1.1	Fer ind	Écrou	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	De forme hexagonale, présentant une concrétion importante (+++)	1	
14U01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil (?) dont 1 extrémité est recourbée en crochet, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
14U01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Élément sphérique, diamètre: 1,45 cm, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
14U01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	21	21	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat (16) et débris (5); cornéenne à patine beige (20) - cornéenne à patine grise (1); superficie: 200 - 1000+ mm2; poids total: 334,6 g; objet # 20 à 40	1	
14U01	4.1.13	Pierre	Outil lithique	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Outil - biface, fragment proximal; cornéenne à patine beige; superficie: 1000+ mm2; poids total: 17,5 g; objet # 19; jointif avec objet #91 du lot 14U02		013
14U02	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	52	52	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclats (47) et débris (5); superficie: 100-1000 mm2; poids total: 56,7 g; objet # 41 à 90; 92 et 93	1	
14U02	4.1.13	Pierre	Outil lithique	1	0	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Outil - biface, fragment distal; cornéenne à patine beige; superficie: 800-1000 mm2; poids: 5,9 g; objet # 91; jointif avec objet #19 du lot 14U01		013
14U03	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	21	21	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclats (15) et débris (6); superficie: 200 - 1000+ mm2; poids total: 157,3 g; objet # 94 à 114	1	
14V01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	15	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
14V01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
14V01	3.1.2.1	Cuivre ind	Boucle d'oreille	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Boucle en forme de U aux branches incurvées vers le centre, avec fermoir à bascule	1	
14V01	3.1.1.1	Fer ind	Capsule	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Comp	Capsule à 21 dents, portant des résidus de marque et/ou d'inscription en rouge et blanc, post 1930, présentant une concrétion importante (+++)	élagué	
14V01	3.1.1.1	Fer ind	Capsule	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	élagué	
14V01	7.99	Matériau composite autre	Capsule	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Comp	Capsule à 21 dents portant son disque de plastique interne et présentant une perforation triangulaire, post 1930, présentant une concrétion importante (+++)	élagué	
14V01	3.1.8.1	Aluminium	Couvercle	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Comp	Couvercle à filetage interne à l'extérieur noir	élagué	
14V01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	2	2	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat (2); cornéenne à patine beige; superficie: 600-1000 mm2; poids total: 4 g; objet # 115-116	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
14V02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
14V02	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	5	5	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat (4) et débris (1); cornéenne à patine beige; superficie: 200-800 mm2; poids total: 6,2 g; objet # 117-121	1	
14W01	3.1.1.1	Fer ind	Lime	1	1	1.10.1	Matières indéterminées, outils	Inc	Fragment de lime plate à soie pointue, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
14W01	3.1.2.1	Cuivre ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Objet plat composé d'un anneau surmontant une tige présentant des stries perpendiculaires, longueur: 2,3 cm, présentant une altération importante (+++)	1	
14X01	3.2.3	Métal galvanisé	Médaille	1	1	5.6	Culte et rituel	Comp	Médaille ronde surmontée d'un petit œillet contenant un maillon circulaire, en alliage cuivreux recouvert d'une mince couche d'argent, portant sur l'avers une représentation de Saint-Antoine de Padoue avec l'enfant Jésus debout sur un livre et sur le revers une gerbe de fleurs avec un ruban, portant sur l'avers l'inscription "REVILLON", ca.1875-ca.1950, présentant une altération légère (+), signée du sculpteur et médailleur Ernest Auguste Revillon (1854-1937)		009
14X01	3.2.3	Métal galvanisé	Figurine	1	1	5.6	Culte et rituel	Comp	Figurine représentant la Vierge Marie portant l'Enfant Jésus, hauteur: 2,65 cm, présentant une altération moyenne (++)	1	
14X01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	4	4	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat (4); cornéenne à patine beige; superficie: 200-400 mm2; poids total: 1,5 g; objet # 122 à 125	1	
14X02	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	7	7	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat (6) et débris (1); cornéenne à patine beige; superficie: 100-400 mm2; poids total: 1,9 g; objet # 126 à 132	1	
14X03	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	6	5	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat (6); cornéenne à patine beige; superficie: 200-800 mm2; poids total: 5,3 g; objet # 133 à 137	1	
14Z01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Objet discoïde semblable à une pièce de monnaie, diamètre: 1,5 cm, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
14Z01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	18	18	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat (17) et débris (1); cornéenne à patine beige; superficie: 200 - 1000+ mm2; poids total: 37,7 g; objet # 138 à 155	1	
15D01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat; cornéenne à patine beige; superficie: 200 mm2; poids: 0,2 g; objet # 156	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
15F01	3.1.2.1	Cuivre ind	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie américaine de 1 dime (10 cents), à tranche à cannelures, présentant sur l'avers le profil gauche de Franklin D. Roosevelt et sur le revers un rameau d'olivier, une torche et un rameau de chêne entourés de la valeur de la pièce, portant les inscriptions sur l'avers "LIBERTY / IN GOD / WE TRUST / 1965" et sur le revers "UNITED STATES OF AMERICA / E.PLU RIB US.U NUM / ONE DIME", 1965, présentant une altération légère (+)	2	
15F01	3.1.2.3	Bronze	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie américaine de 1 cent, présentant sur l'avers le portrait d'Abraham Lincoln et sur le revers la valeur de la pièce encadrée de 2 épis de blé, portant sur l'avers les inscriptions "IN [GOD WE TRUST] / LIBERTY / 1946" et sur le revers "[E.PLURIBUS.UNUM] / ONE / CENT / UNITED STATES / OF AMERICA", 1946, présentant une altération moyenne (++)		010
15F01	3.1.2.1	Cuivre ind	Munition - étui	1	1	3.9.2.1	Chasse/guerre, munitions	Comp	Étui à base légèrement évasée, présentant une altération importante (+++)	2	
15F01	3.1.2.1	Cuivre ind	Œillet	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Présentant une altération moyenne (++)	2	
15F01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat; cornéenne à patine beige; superficie: 800 mm2; poids: 1,6 g; objet # 157	2	
15K01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
15K01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
15K01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de tige de section quadrangulaire amincie à une extrémité et aplatie et élargie à l'autre, Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
15L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme ouverte	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats jointifs de rebord et fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
15L01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor Shell Edge indéterminé, bleu, 1775-1900	2	
15L01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor imprimé, brun, à motif indéterminé, comportant un vase et des éléments végétaux, portant une marque imprimée de type floral	2	
15L01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé type Flow , noir, à motif indéterminé	2	
15L01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	2	
15L01	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag		2	
15M01	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
15M01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "C[...]"	2	
15M01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
15M01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	9	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
15M01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	7	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
15P01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
15P01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, ayant presque entièrement disparu	2	
15P01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor	2	
15P01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Verre à tige ?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied, ne portant pas de décor	2	
15P01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat indéterminé, ne portant pas de décor	2	
15P01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi épaisse, ne portant pas de décor	2	
15P01	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
15P01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	2 fragments élagués	2	
15P01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
15P01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	2	
15P01	5.1.1	Os	Ossements	12		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment d'os blanchi	2	
15P01	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquille d'huître, élagués	élagué	
15Q01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot ou soucoupe horticole ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	2	
15Q01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot horticole ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	2	
15Q01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de rebord jointifs, ne portant pas de décor	2	
15Q01	1.1.1.51	TCG Angleterre	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	2	
15Q01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor peint sous la glaçure, brun, à motif de lignes, soulignant la lèvre, comportant aussi un motif indéterminé sur la paroi, pouvant être du pearlware (1.1.2.51)	2	
15Q01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment et éclat de paroi, portant un décor à l'éponge, bleu, 1820-1935 (production) 1820-1870 (popularité)	2	
15Q01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux	2	
15Q01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de fond à pied annulaire et fragment de paroi, portant un décor imprimé type Flow , bleu, à motif indéterminé	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
15Q01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, à décor indéterminé, bleu, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
15Q01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
15Q01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
15Q01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	6	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
15Q01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	5	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments indéterminés, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
15Q01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, ne portant pas de décor	2	
15Q01	3.1.1.1	Fer ind	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Recon	Bouton à perforations 4 trous, à face concave avec bordure et à dos convexe, ne portant pas de décor, présentant une concrétion importante (+++)	2	
15Q01	2.99	Verre altéré	Perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Comp	Perle plus ou moins circulaire, portant un décor à chaud type moulé, à motif de cannelures, ornant la circonférence, portant des traces de moule, présentant une altération lamellaire (?) importante (+++) lui donnant un aspect blanchâtre, possiblement en verre coloré vert clair transparent ou opaque	2	
15Q01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	2	
15Q01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
15Q01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
15Q01	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment indéterminé	2	
15Q01	5.1.1	Os	Ossements	7		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment d'os blanchi	2	
15Q01	5.2	Solides fibreux	Noyau	2	1	6.2	Végétaux	Frag	Fragments de noyau de fruit, pouvant être de type prune ou pêche, élagués	élagué	
15U01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	2	
15U01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord ayant perdu une bonne partie de sa glaçure, à décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé	2	
15U01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	6	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments et 3 éclats de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
15U01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond à pied annulaire, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, composé de points en relief de tailles différentes	2	
15U01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi et éclat, ne portant pas de décor	2	
15U01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
15U01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	5	3	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	2 fragments élagués	2	
15U01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
15U01	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 2 fragments d'os blanchi	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
15W01	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os long dont 1 présentant des traces de découpe à la scie (?)	2	
15X01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments et 1 éclat de paroi dont 2 sont jointifs, portant un décor imprimé, bleu, à motif répétitif géométrique sur la bordure	2	
15X01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor imprimé type Flow , bleu, à motif indéterminé, dont seule une toute petite partie est visible	2	
15X01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
15X01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
15X01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, ne portant pas de décor	2	
15X01	3.1.8.1	Aluminium	Couvercle	1	1	4.6	Sexualité	Inc	Fragment écrasé de couvercle circulaire, portant les inscriptions embossées "[3 / MERRY WIDOWS] / AGNES MABEL BECKIE", 1900-1950, présentant une altération légère (+), d'une boîte à condoms réutilisables de marque "3 Merry Widows"		011
15X01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	4	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	3 fragments élagués	2	
15X01	2.99	Verre altéré	Vitre ?	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Présentant une altération par la chaleur moyenne (++)	2	
15X01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
15X01	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag		2	
15Y01	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi avec bande en saillie, ne portant pas de décor	2	
15Y01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de rebord, portant un décor Shell Edge rococo, bleu, 1775-1900	2	
15Y01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des lignes et des éléments floraux	2	
15Y01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
15Y01	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	2	
15Y01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond (?), ne portant pas de décor	2	
15Y01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments indéterminés, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
15Y01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
15Y01	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
15Y01	3.1.1.1	Fer ind	Fusil jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Fragment de moitié droite de fusil jouet en 2 parties ou +, creux, représentant la culasse, la carcasse et le canon, présentant au moins 1 perforation circulaire pour fixation, présentant une concrétion importante (+++)	2	
15Y01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	2	
15Y01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
15Z01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi jointifs, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et géométriques	2	
15Z01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments et 2 éclats de fond, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, pouvant être une scène	2	
15Z01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	6	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments et 3 éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	2	
15Z01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
15Z01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
15Z01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	2	
15Z01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	2	
16A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé type Flow , bleu, à motif indéterminé, comportant des volutes	2	
16A01	1.2.1.91	GG Bristol	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond	2	
16A01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, composé d'un motif gaufré dont les losanges sont ornés de divers éléments géométriques plus petits	2	
16A01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule ou de talon, ne portant pas de décor	2	
16A01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi	2	
16A01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Deux fragments de col et 2 fragments de paroi	2	
16A01	3.1.2.3	Bronze	Monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie canadienne de 1 cent, présentant sur l'avers l'effigie de Georges V et sur le revers la valeur de la pièce entourée de feuilles d'érable sur une vigne, portant sur l'avers les inscriptions "GEORGIVS V DEI GRA: REX ET IND:IMP:" et sur le revers "ONE / CENT / CANADA / 1912", 1912, présentant une altération moyenne (++)		012
16A01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
16A01	3.1.1.1	Fer ind	Crochet	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Comp	Crochet à tige droite de section circulaire et large œillet , présentant une concrétion importante (+++)	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16A01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige plate surmontée d'un anneau dont le trou a la forme d'un losange, présentant une concrétion importante (+++)	2	
16C01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de rebord jointifs, portant un décor peint sur la glaçure, doré, à motif de ligne, soulignant la lèvre, ayant presque entièrement disparu	2	
16C01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi et éclat de fond, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
16C01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant forme fermée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule, ne portant pas de décor	2	
16C01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16C01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment d'épaule, ne portant pas de décor, présentant une altéraiton lamellaire légère (+)	2	
16C01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16C01	4.1.13	Pierre	Bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Diamètre: 1,4 cm	2	
16C01	5.1.1	Os	Ossements	17		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 16 fragments d'os blanchi, dont 1 présentant des traces de découpe à la scie	2	
16D01	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	Vase	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de panse présentant un traitement de surface lissé sur la face interne et lissé sur gaufré sur la face externe, ne portant pas de décor, ne présentant pas de carbonisation	2	
16D01	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	Vase	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de panse présentant un traitement de surface lissé sur la face interne et lissé sur gaufré sur la face externe, ne portant pas de décor, ne présentant pas de carbonisation	2	
16L01	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	Vase	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de panse présentant un traitement de surface indéterminé sur la face interne et lissé sur gaufré sur la face externe, ne portant pas de décor, parement intérieur exfolié; 5,50 mm d'épaisseur résiduelle, ne présentant pas de carbonisation	2	
16D01	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16D01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et fragments de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 présentant une altération par la chaleur légère (+)	2	
16D01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi (?), ne portant pas de décor	2	
16D01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de cul à gros mamelon, ne portant pas de décor	2	
16D01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi (?), ne portant pas de décor	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16D01	2.2.1.5	V Teinté régulier rose	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	2	
16D01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16D01	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec talon et amorce de tuyau, ne portant pas de décor, portant des initiales en relief de part et d'autre du talon "G / I(?)"	2	
16D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
16D01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élément plat en forme de 8 allongé avec une perforation circulaire au centre de chaque extrémité, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
16D01	4.1.13	Pierre	Débitage lithique	1	1	1.1.1.4	Pierre dure, techno-témoin		Débitage - éclat; cornéenne à patine grise; superficie: 1000+ mm2; poids: 39,4 g; objet # 158	2	
16D01	5.1.1	Os	Ossements	9		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 4 fragments d'os blanchis et 1 présentant des traces de découpe à la scie	2	
16D01	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, élagué	élagué	
16E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant forme ouverte	5	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments et 3 éclats de paroi dont 4 ayant perdu toute ou presque toute leur glaçure, ne portant pas de décor	2	
16E01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond à pied annulaire et fragment de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 présentant une teinte bleutée et pouvant être du pearlware (1.1.2.51)	2	
16E01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	2	
16E01	1.3.4.11	PF bone china standard	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16E01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi dont 1 présentant un côté dépoli, ne portant pas de décor	2	
16E01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor	2	
16E01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	3	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Dont 1 présentant 2 rainures parallèles, 1 fragment élagué	2	
16E01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince indéterminé, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	2	
16E01	5.1.1	Os	Ossements	5		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment d'os blanchi	2	
16E01	5.1.4	Coquille	Coquille	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, élagué	élagué	
16G01	1.1.1.51	TCG Angleterre	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16G01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, brun, à motif indéterminé, comportant une ligne	2	
16G01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16G01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de goulot à ouverture filetée, à lèvre droite et à bague droite, ne portant pas de décor	2	
16G01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
16G01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi de couleur vert menthe, ne portant pas de décor	2	
16G01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16G01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	2	
16G01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
16G01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
16L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	8	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de rebord et de paroi ayant perdu presque toute leur glaçure, ne portant pas de décor	2	
16L01	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	Vase	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de panse présentant un traitement de surface lissé sur la face interne et indéterminé sur la face externe, ne portant pas de décor, parement extérieur exfolié; 5,00 mm d'épaisseur résiduelle, ne présentant pas de carbonisation	2	
16L01	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	Vase	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de panse présentant un traitement de surface lissé sur la face interne et indéterminé sur la face externe, ne portant pas de décor, parement extérieur exfolié; 5,00 mm d'épaisseur résiduelle, ne présentant pas de carbonisation	2	
16L01	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	Vase	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de panse présentant un traitement de surface lissé sur la face interne et indéterminé sur la face externe, ne portant pas de décor, parement extérieur exfolié; 3,50 mm d'épaisseur résiduelle, ne présentant pas de carbonisation	2	
16L01	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	Vase	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de panse présentant un traitement de surface lissé sur la face interne et indéterminé sur la face externe, ne portant pas de décor, parement extérieur exfolié; 5,00 mm d'épaisseur résiduelle, ne présentant pas de carbonisation	2	
16L01	1.1.1.991	Céramique de type amérindien	Vase	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de panse présentant un traitement de surface lissé sur la face interne et indéterminé sur la face externe, ne portant pas de décor, parement extérieur exfolié; 4,00 mm d'épaisseur résiduelle; noircissement de la pâte du tesson, pas de dépôt carbonisé identifié	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16L01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, donnant à la surface une texture de peau d'orange	2	
16L01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16L01	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16L01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base concave, ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée au-dessus du talon "[...]WILL E[...]"	2	
16L01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment indéterminé, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
16L01	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de base concave, teinté foncé, ne portant pas de décor	2	
16L01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16L01	2.3.1.6	V Coul transp bleu foncé	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi (?), ne portant pas de décor	2	
16L01	7.99	Matériau composite autre	Bouton	2	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton en 2 parties, à tige en biscuit de porcelaine et à tête en verre blanc de type Prosser, cassé au niveau de la jonction. La tête est circulaire et en forme de dôme, la tige est de section circulaire avec base évasée à fond plat. Hauteur: 1,3 cm; diamètre base: 1,2 cm, ne portant pas de décor, post 1840	2	
16L01	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Fragment de tige de section quadrangulaire avec amorce possible de tête, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
16L01	5.1.1	Os	Ossements	8		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 2 fragments d'os de poisson	2	
16M01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor imprimé, rouge, à motif indéterminé, comportant sur la bordure des éléments géométriques et floraux sur fond pointillé	2	
16M01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16M01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
16M01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau légèrement incurvé, ne portant pas de décor	2	
16M01	5.1.5	Nacre	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Comp	Bouton à perforations 2 trous, à face concave avec bordure et à dos plat, ne portant pas de décor	2	
16M01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	2	
16M01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
16M01	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'os longs	2	
16N01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille à lait ?	1	1	4.1.5	Alim., entreposage des aliments	Frag	Fragment de goulot à lèvre arrondie avec ressaut interne, ne portant pas de décor	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Monument à sir George-Étienne Cartier
Code : BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Justine Rioux
Date : 26 novembre 2024
Collection : 3331

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
16N01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	6	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Trois fragments jointifs de base et 3 fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
16N01	7.99	Matériau composite autre	Bouton	1	1	4.4.2.2	Attaches - identification autre	Comp	Partie supérieure de type bouton-pression, en métal cuivreux avec résidus de tissus coincés entre les 2 éléments métalliques, ne portant pas de décor, portant les inscriptions estampées sur la face supérieure "DENT'S / SPRING / BUTTON" et inférieure "* DAC * / C F Co"	2	
16N01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	2	
16N01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
16N01	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag		2	
16Q01	1.3.2.21	PF dure européenne	Contenant forme indéterminée ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	2	
16Q01	5.3.1	Plastique	Lunettes - plaquette	1	1	7.2	Multiples	Recon	Plaquette de lunettes avec petite branche mobile cassée, en plastique brun	2	
16Q01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
16Q01	5.1.1	Os	Ossements	11		6.1.1.1	Mammifères	Frag		2	
16R01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi ayant perdu presque toute sa glaçure, ne portant pas de décor	2	
16R01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi dont la couleur de la pâte varie de gris à brun-rose, portant une glaçure brune présentant un aspect métalescent sur la face externe, ne portant pas de décor, l'identification du matériau reste incertaine	2	
16R01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe blanc (sans motif)	2	
16R01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé, comportant des losanges composés de points	2	
16R01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de fond à pied annulaire et éclat de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 pouvant être du pearlware (1.1.2.51)	2	
16R01	5.1.1	Os	Perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle sphérique irrégulière aux extrémités aplaties, diamètre max: 0,85 cm	2	
16R01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragments conservés	2	
16R01	5.1.1	Os	Ossements	7	9	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 fragment de dent de gros mammifère et 1 fragment d'os blanchi	2	
16R01	5.1.4	Coquille	Coquille	2		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquille d'huître, élagués	élagué	

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel préhistorique

	Code Borden	M2 / Qu. / Niv.		
PROVENANCE	**BjFj-134**	- 14U1	**No Catalogue: 013**	**No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Sir George-Étienne-Cartier; Benjamin Hall

Objet: Biface **Période:** préhistorique

Code matériau: 4.1.13 **Matériau(x):** Pierre - cornéenne à patine beige

Code fonction: 1.1.1.4 **Fonction(s):** Pierre dure, techno-témoin

Origine: Vallée du Saint-Laurent **Datation:** 4800-415 ans AA

Contexte archéologique: Associé à un petit atelier de taille logé sur la pointe nord-est du somment de la butte de la côte Placide

Extrait de:

Dimensions: Longueur totale - 67 mm; largeur totale: 31 mm; épaisseur totale - 10 mm

Nbr. fragments: 2 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet

Croisements: 14U2

DESCRIPTION Deux frragments appartenant à une même pièce bifaciale et laquelle semble avoir été fracturée à l'étape de l'amincissement; fracture mésiale par flexion; pièce caractérisée par une protubérance centrale; biface façonnée sur éclat

Fragment proximal, dimensions: 42 mm de longueur sur 31 mm de largeur sur 10 mm d'épaisseur; superficie de 1000+ mm2 et poids de 17,5 g. Lot 14U1, provenant de la couche 1 - entre la surface et 0,06 m de profondeur - couche de sol organique des horizons naturels

Fragment distal, dimensions: 27 mm de longeur sur 26 mm de largeur sur 9 mm d'épaisseur; superficie de 800 -1000 mm2 et poids de 5,9 g. Lot 14U2, provenant de la couche 2 - entre 0,06 et 0,23 m de profondeur - couche de sol ograno-minéral des horizons naturels

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Attribution typologique:

Chronologie culturelle: Préhistorique indéterminée

Datation relative:

Datation absolue:

Identification culturelle:

Commentaire: Objet qui provient d'un atelier de taille dont la superficie est évaluée à 50 m2 et qui occupe la pointe nord-est de la butte logée à la limite nord de la côte Placide du parc du Mont-Royal et laquelle est ceinturée par la première boucle du chemin Olmsted. Emplacement localisé à environ 225 m au nord des affleurements de cornéenne du site de la Carrière BjFj-97

RÉFÉRENCES

Photographies: BjFj-134-013a
(0/1) 1 BjFj-134-013b
BjFj-134-013c

Dessins:

Catalogué par: Mathis Arthur **Date de catalogage:** 25/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel préhistorique

	Code Borden	M2 / Qu. / Niv.		
PROVENANCE	**BjFj-134**	- 13G1	**No Catalogue: 014**	**No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Sir George-Étienne-Cartier; Benjamin Hall

Objet: Éclat retouché **Période:** préhistorique

Code matériau: 4.1.13 **Matériau(x):** Pierre - cornéenne à patine beige

Code fonction: 1.1.1.4 **Fonction(s):** Pierre dure, techno-témoin

Origine: Vallée du Saint-Laurent **Datation:** 4800-415 ans AA

Contexte archéologique: Récupéré en surface sur le faux-plat bordant le côté sud de la butte située au nord de la côte Placide

Extrait de:

Dimensions: Longueur totale - 35 mm; largeur totale: 62 mm; épaisseur totale - 6 mm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet

Croisements:

DESCRIPTION Éclat retouché et/ou utilisé présentant des retouches bifaciales alternantes et lesquelles ont été détachées par pression; plus large que long ; l'objet se caractérise par une bonne préhension

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Attribution typologique:

Chronologie culturelle: Préhistorique indéterminée

Datation relative:

Datation absolue:

Identification culturelle:

Commentaire: Objet récupéré en surface à moins de 15 m au sud d'un atelier de taille identifié sur la pointe nord-est de la butte logée à la limite nord de la côte Placide du parc du Mont-Royal.

RÉFÉRENCES

Photographies: BjFj-134-014 **Dessins:**

(0/1) 1

Catalogué par: Mathis Arthur **Date de catalogage:** 25/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFj-134** - Op./S-op./Lot: 13T01 **No Catalogue: 004** **No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Monument à Sir Georges-Étienne-Cartier

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.5 **Matériau(x):** Métaux et alliages argentifères

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Canada **Datation:** 1920

Contexte archéologique: Horizon de sol organique (0-16 cm de profondeur sous la surface)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre: 1,55 cm; épaisseur: 0,08 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce de monnaie canadienne de 5 cents, à tranche cannelée et à frappe de type médaille, présentant sur l'avers le portrait du roi George V tourné vers la gauche et sur le revers la valeur de la pièce entourée de rameaux d'érable croisés et surmontés de la couronne de saint Édouard, présentant une altération légère.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): **(0/1)** 1 portant sur l'avers les inscriptions "GEORGIVS V DEI GRA: REX ET IND:IMP" et sur le revers "5 / CENTS / CANADA / 1920" **Fabricant:** Monnaie royale canadienne

Commentaire: L'avers est une création du sculpteur et graveur australien Edgar Bertram MacKennal (1863-1931). Les inscriptions qui entourent le portrait du roi sont un abrégé de "GEORGIVS V DEI GRATIA REX ET INDIA IMPERATOR" signifiant "George V, par la grâce de Dieu, roi et empereur des Indes". Le revers a été réalisé par le graveur et médailliste anglais William Henry James Blakemore (1871-1945).

RÉFÉRENCES https://fr.numista.com/catalogue/pieces415.html

Photographies: **(0/1)** 1 BjFj-134-004a BjFj-134-004b **Dessins:**

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage:** 15/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-134** - **Op./S-op./Lot** 13V01 **No Catalogue: 005** **No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Monument à Sir Georges-Étienne-Cartier

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2.3 **Matériau(x):** Bronze

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: États-Unis **Datation:** 1944

Contexte archéologique: Horizon de sol organique (0-30 cm de profondeur sous la surface)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre: 1,91 cm; épaisseur: 0,16 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce de monnaie américaine de 1 cent à tranche lisse et à frappe de type monnaie, présentant sur l'avers le portrait d'Abraham Lincoln et sur le revers la valeur de la pièce encadrée de 2 épis de blé, présentant une altération légère.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): portant sur l'avers les inscriptions "IN GOD WE TRUST / LIBERTY / 1944" et sur le revers "E.PLURIBUS.UNU[M] / ONE / CENT / UNITED STATES / OF AMERICA"

(0/1) 1

Fabricant: United States Mint

Commentaire: La pièce est réalisée par le graveur américain d'origine lithuanienne Victor David Brenner. La devise "E pluribus unum" figure sur le grand sceau des États-Unis et signifie "Out of many, one", littéralement "de plusieurs un seul". Elle renvoie à l'union des treize colonies à l'origine de la formation des États-Unis d'Amérique.

RÉFÉRENCES https://en.numista.com/catalogue/pieces908.html
https://www.si.edu/object/e-pluribus-unum-gazetteer-united-states-america%3Asilgoi_68301

Photographies: BjFj-134-005a
BjFj-134-005b

(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage:** 15/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-134** - **Op./S-op./Lot** 13X01 **No Catalogue: 006** **No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Monument à Sir Georges-Étienne-Cartier

Objet: Couteau pliant **Période:** historique

Code matériau: 7.99 **Matériau(x):** Matériau composite autre

Code fonction: 7.1 **Fonction(s):** Indéterminé

Origine: Amérique du Nord **Datation:** ca. 1950

Contexte archéologique: Horizon de sol organique (0-16 cm de profondeur)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Longueur: 8,6 cm; largeur: 1,7 cm; épaisseur: 1,2 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Couteau pliant à lames en fer repliées dans le manche en plastique couleur ivoire, aux côtes maintenues par de petits rivets en métal cuivreux, présentant une concrétion importante sur ses parties ferreuses.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): portant les inscriptions gravées "Dow / ALES / and STOUT" ainsi qu'une étoile **Fabricant:** Indéterminé

(0/1) 1

Commentaire: Ce couteau pliant est un objet promotionnel de la brasserie Dow, datant probablement du milieu du XXe siècle. Fondée à La Prairie en 1790, la brasserie s'établit à Montréal en 1818 et devient l'une des principales concurrentes de Molson. Au XXe siècle, une guerre médiatique s'installe entre les grands brasseurs qui multiplient les publicités. La brasserie Dow lance une panoplie d'objets promotionnels, dont des couteaux pliants. Au milieu des années 1960, un scandale de santé publique est associé à la brasserie, alors qu'une vingtaine de personnes décèdent de problèmes cardiaques jugés suspects. Une grande consommation de bière est mise en cause et un additif alors à l'essai, le sel de cobalt, est pointé du doigt. La Dow étant de loin la bière la plus consommée à Québec, elle est rapidement soupçonnée.

Aucun lien direct n'est toutefois établi entre les décès et les produits de la brasserie. Cette dernière procède volontairement à l'arrêt de la production dans les installations de la ville de Québec et au retrait de tous les produits qui en sont issus. L'opération visant à rassurer provoque plutôt la méfiance et la brasserie ne se remettra jamais de cet épisode. Ses ventes chutent drastiquement. Rachetée par O'Keefe en 1967, elle est définitivement retirée du marché en 1998.

Un couteau publicitaire pour la brasserie Dawes se trouve dans la collection du site de la Maison Desjardins.

RÉFÉRENCES

CHARLEBOIS, Paul-Yvon et Sylvain DAIGNAULT (2020) La Brasserie Dow, Tome 2 : La chute, Les Éditions GID : Québec.
CHARLEBOIS, Paul-Yvon et Sylvain DAIGNAULT (2018) La Brasserie Dow, Tome 1 : L'ascension, Les Éditions GID : Québec.
https://brasserie-dow-brewery.weebly.com/
https://numerique.banq.qc.ca/
http://societehistoirecoaticook.ca/fr/le_courant/articles/automne_2002/le_mythe_de_la_biere_dow

Photographies: BjFj-134-006a BjFj-134-006b **Dessins:**

(0/1) 1

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage:** 15/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFj-134** - Op./S-op./Lot: 13Z01 **No Catalogue: 007** **No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Monument à Sir Georges-Étienne-Cartier

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2.3 **Matériau(x):** Bronze

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Canada **Datation:** 1937

Contexte archéologique: Horizon de sol organique (0-20 cm de profondeur sous la surface)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre: 1,9 cm; épaisseur: 1,8 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce de monnaie canadienne de 1 cent à tranche lisse et frappe de type médaille, présentant sur l'avers le portrait de George VI et sur le revers la valeur de la pièce avec une ramille d'érable, présentant une altération moyenne.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): portant sur l'avers les inscriptions "[GEORGIVS] VI D:G:R[EX ET] IND[:IMP:]" et sur le revers "1 CENT / 1937 / CANADA" **Fabricant:** Monnaie royale canadienne

(0/1) 1

Commentaire: Les inscriptions qui entourent le portrait du roi sont un abrégé de "GEORGIVS VI DEI GRATIA REX ET INDIA IMPERATOR" signifiant "George VI, par la grâce de Dieu, roi et empereur des Indes".

RÉFÉRENCES https://fr.numista.com/catalogue/pieces435.html

Photographies: BjFj-134-007a BjFj-134-007b **Dessins:**

(0/1) 1

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage:** 15/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-134** - **Op./S-op./Lot** 13Z01 **No Catalogue: 008** **No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Monument à Sir Georges-Étienne-Cartier

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2.3 **Matériau(x):** Bronze

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: États-Unis **Datation:** 1940

Contexte archéologique: Horizon de sol organique (0-20 cm de profondeur sous la surface)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre: 1,9 cm; épaisseur: 0,17 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce de monnaie américaine de 1 cent à tranche lisse et à frappe de type monnaie, présentant sur l'avers le portrait d'Abraham Lincoln et sur le revers la valeur de la pièce encadrée de 2 épis de blé. La pièce présente une altération importante ne permettant pas la lecture du revers.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): portant sur l'avers les inscriptions "[IN GOD WE TRUST / LIBERTY] / 1940" et sur le revers "[E.PLURIBUS.UNUM / ONE / CENT / UNITED STATES / OF AMERICA]" **Fabricant:** United States Mint

(0/1) 1

Commentaire: La pièce est réalisée par le graveur américain d'origine lithuanienne Victor David Brenner. La devise "E pluribus unum" figure sur le grand sceau des États-Unis et signifie "Out of many, one", littéralement "de plusieurs un seul". Elle renvoie à l'union des treize colonies à l'origine de la formation des États-Unis d'Amérique.

RÉFÉRENCES https://fr.numista.com/catalogue/pieces908.html
https://www.si.edu/object/e-pluribus-unum-gazetteer-united-states-america%3Asilgoi_68301

Photographies: BjFj-134-008a **Dessins:**

(0/1) 1 BjFj-134-008b

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage:** 15/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-134** **Op./S-op./Lot** - 14X01 **No Catalogue: 009** **No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Monument à Sir Georges-Étienne-Cartier

Objet: Médaille **Période:** historique

Code matériau: 3.2.3 **Matériau(x):** Métal galvanisé

Code fonction: 5.6 **Fonction(s):** Culte et rituel

Origine: **Datation:** ca.1875-ca.1950

Contexte archéologique: Horizon de sol organique (0-10 cm de profondeur sous la surface)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre: 2 cm; hauteur avec oeillet: 2,4 cm; épaisseur: 0,2 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Médaille ronde surmontée d'un petit œillet contenant un maillon circulaire, réalisée en alliage cuivreux recouvert d'une mince couche d'argent en partie disparue et présentant une altération moyenne aux endroits où le métal sous-jacent est exposé. La médaille porte, sur l'avers, une représentation de saint Antoine de Padoue avec l'enfant Jésus debout sur un livre et, sur le revers, une gerbe de fleurs de lys avec un ruban.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): portant sur l'avers l'inscription "REVILLON" **Fabricant:** Indéterminé

(0/1) 1

Commentaire: La médaille religieuse est un objet de dévotion catholique appartenant à la sphère privée. Le dessin de la médaille est signé du sculpteur et médailleur français Ernest Auguste Révillon (1854-1937). Son père, Jean-Baptiste Révillon (1819-1869) et sa grand-mère paternelle Pauline Malot (1799-1883) étaient eux aussi sculpteurs. Saint Antoine de Padoue apparaît sur la médaille vêtu de la bure franciscaine et tenant dans ses bras l'Enfant Jésus, une représentation fréquente dans l'iconographie. Deux autres éléments qui lui sont souvent associés y figurent aussi, à savoir le livre, symbole du savoir et de la sagesse, ainsi que le lys, symbole de pureté. D'origine portugaise, saint Antoine de Padoue (1195-1231) suit d'abord les enseignements des chanoines de Saint-Augustin, où il est ordonné prêtre en 1220, puis entre chez les Franciscains. Il est considéré comme ayant été le plus grand prédicateur du Moyen Âge.

Sa dévotion est propagée dans la vallée du Saint-Laurent par les Récollets dès les débuts de la Nouvelle-France, puis par les Franciscains à la fin du XIXe siècle. Il est un saint particulièrement populaire, éclipsant même le fondateur de son ordre, saint François. Aujourd'hui, saint Antoine est le plus souvent connu comme étant le saint patron des objets perdus. La galvanoplastie est utilisée commercialement pour argenter différents métaux depuis les années 1840. Une mince couche d'argent est généralement appliquée par revêtement électrolytique sur un alliage de cuivre.

RÉFÉRENCES

KOSKAS, Mathilde (2007) L'iconographie de saint Antoine de Padoue : sources et représentations (XIIIe-XVIe siècle). Sciences de l'Homme et Société. École nationale des chartes.
LEBLANC, Diane (1992) L'iconographie de saint Antoine de Padoue dans la peinture religieuse au Québec de 1670 à 1890. Mémoire présenté au Département d'histoire de l'art, Université Concordia, Montréal, Québec.
https://chapelets-medailles.com/tag/vierge-marie/
https://www.medaillescanale.com/blog/ernest-auguste-revillon-b167.html
https://www.santantonio.org/fr/content/symboles
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/

Photographies: BjFj-134-009a **Dessins:**

(0/1) 1 BjFj-134-009b

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage:** 15/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-134** - **Op./S-op./Lot** 15F01 **No Catalogue: 010** **No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Monument à Sir Georges-Étienne-Cartier

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2.3 **Matériau(x):** Bronze

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: États-Unis **Datation:** 1946

Contexte archéologique: Horizon de sol organique (couches 1 et 2, 0-27 cm de profondeur sous la surface)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre: 1,9 cm; épaisseur: 0,17 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce de monnaie américaine de 1 cent, à tranche lisse et à frappe de type monnaie, présentant sur l'avers le portrait d'Abraham Lincoln et sur le revers la valeur de la pièce encadrée de 2 épis de blé, présentant une altération moyenne.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): portant sur l'avers les inscriptions "IN [GOD WE TRUST] / LIBERTY / 1946" et sur le revers "[E.PLURIBUS.UNUM] / ONE / CENT / UNITED STATES / OF AMERICA" **Fabricant:** United States Mint

(0/1) 1

Commentaire: La pièce est réalisée par le graveur américain d'origine lithuanienne Victor David Brenner. La devise "E pluribus unum" figure sur le grand sceau des États-Unis et signifie "Out of many, one", littéralement "de plusieurs un seul". Elle renvoie à l'union des treize colonies à l'origine de la formation des États-Unis d'Amérique.

RÉFÉRENCES https://fr.numista.com/catalogue/pieces908.html
https://www.si.edu/object/e-pluribus-unum-gazetteer-united-states-america%3Asilgoi_68301

Photographies: BjFj-134-010a **Dessins:**

(0/1) 1 BjFj-134-010b

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage:** 15/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE **Code Borden** **BjFj-134** - **Op./S-op./Lot** 15X01 **No Catalogue: 011** **No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Monument à Sir Georges-Étienne-Cartier

Objet: Couvercle **Période:** historique

Code matériau: 3.1.8.1 **Matériau(x):** Aluminium

Code fonction: 4.6 **Fonction(s):** Sexualité

Origine: Amérique du Nord **Datation:** 1900-1950

Contexte archéologique: Horizon de sol organique (0-20 cm de profondeur sous la surface)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre estimé: 4 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Fragment écrasé de couvercle circulaire d'une boîte à condoms réutilisables, présentant une altération légère

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): portant les inscriptions embossées "[3 / MERRY WIDOWS] / AGNES MABEL BECKIE" **Fabricant:** Indéterminé

(0/1) 1

Commentaire: L'avènement du caoutchouc et du latex vers le milieu du XIXe siècle va permettre la commercialisation à plus grande échelle des condoms, jusque-là confectionnés avec du tissu ou des boyaux d'animaux. Leur vente est cependant proscrite en de nombreux endroits. En 1892, le premier Code criminel du Canada interdit la distribution et la vente de matériel contraceptif, de même que la diffusion d'information à ce sujet. Diverses manières de contourner la loi sont cependant employées, dont leur commercialisation comme protection contre les maladies, d'où l'utilisation du terme « prophylactique » qui apparaît sur plusieurs emballages. Le terme « Merry » avait à l'époque une connotation sexuelle et, au début du XXe siècle, une « Merry Widow » suggérait une femme indépendante et sexuellement expérimentée. La marque est devenue si populaire dans les années 1920 et 1930 que l'appellation « Merry Widow » serait

passée dans le langage populaire pour désigner un condom. En plus d'être lavables et réutilisables, les préservatifs de cette marque étaient testés avant la vente pour assurer l'absence de trous, ce qui justifiait un prix plus élevé que ceux vendus dans la rue, à 1 dollar pour trois unités, contre quelques sous. Un certain tabou entourait cependant l'usage du condom dans la société catholique puisqu'il était souvent associé à la prostitution ou à l'adultère. Les préservatifs étaient souvent vendus en paquets de trois au début du XXe siècle. Nous n'avons toutefois pu trouver l'origine des prénoms ajoutés à la marque, Agnes, Mabel et Beckie.

RÉFÉRENCES https://americanhistory.si.edu/collections/nmah_688171
https://asiheritage.ca/portfolio-items/3-merry-widows/

Photographies: BjFj-134-011 **Dessins:**

(0/1) 1

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage:** 15/05/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFj-134** - Op./S-op./Lot: 16A01 **No Catalogue: 012** **No Collection: 3331**

Code temporaire: **Site:** Monument à Sir Georges-Étienne-Cartier

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2.3 **Matériau(x):** Bronze

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Canada **Datation:** 1912

Contexte archéologique: Remblai de terrassement (couche 2 du profil stratigraphique)

Extrait de: Arkéos, 2024

Dimensions: Diamètre: 2,6 cm; épaisseur: 0,16 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements:

DESCRIPTION Pièce de monnaie canadienne de 1 cent, présentant sur l'avers l'effigie de George V et sur le revers la valeur de la pièce entourée de feuilles d'érable sur une vigne, présentant une altération moyenne.

Décor:

(0/1) 0

Fabrication:

Marque(s): portant sur l'avers les inscriptions "GEORGIVS V DEI GRA: REX ET IND:IMP:" et sur le revers "ONE / CENT / CANADA / 1912"

(0/1) 1

Fabricant: Monnaie royale canadienne

Commentaire: L'avers est une création du sculpteur et graveur australien Edgar Bertram MacKennal (1863-1931). Les inscriptions qui entourent le portrait du roi sont un abrégé de "GEORGIVS V DEI GRATIA REX ET INDIA IMPERATOR" signifiant "George V, par la grâce de Dieu, roi et empereur des Indes". Le revers a été réalisé par le graveur et médailliste anglais William Henry James Blakemore (1871-1945).

RÉFÉRENCES https://fr.numista.com/catalogue/pieces437.html

Photographies: BjFj-134-012a
BjFj-134-012b

(0/1) 1

Dessins:

Catalogué par: Justine Rioux **Date de catalogage:** 15/05/2024



BjFj-134-004a.JPG



BjFj-134-004b.JPG



BjFj-134-005a.JPG



BjFj-134-005b.JPG



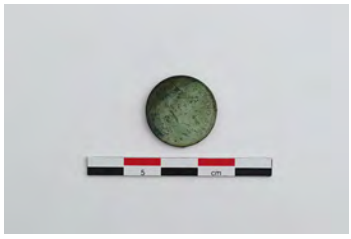
BjFj-134-006a.JPG



BjFj-134-006b.JPG



BjFj-134-007a.JPG



BjFj-134-007b.JPG



BjFj-134-008a.JPG



BjFj-134-008b.JPG



BjFj-134-009a.JPG



BjFj-134-009b.JPG



BjFj-134-010a.JPG



BjFj-134-010b.JPG



BjFj-134-011.JPG



BjFj-134-012a.JPG



BjFj-134-012b.JPG



BjFj-134-013a.jpg



BjFj-134-013b.jpg



BjFj-134-013c.jpg



BjFj-134-014.jpg

4
Annexe

Culture matérielle autochtone - Grilles d'analyse des artéfacts lithiques et céramiques des sites BjFj-97 et BjFj-134

Grille d'analyse lithique

Site :	Site de la Carrière	Archéologue :	Pascal Brisebois	Date :	25 mai 2024
Code :	BjFj-97	Analyste :	Mathis Arthur	Collection :	3279

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matière	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragment(s)	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire
159		26C1	Débitage	Cornéenne cherteuse à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	1000	8,8	0	Réduction bifaciale	Bonne qualité ; bulbe prononcé
160		26C1	Débitage	Indéterminée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,5	0	Réduction bifaciale	Calcaire ? matière bleue foncée ; lancettes prohiminantes

Grille d'analyse lithique

Site : Sir George-Étienne Cartier; Benjamin Hall
Code Borden: BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Mathis Arthur
Date : 25 mai 2024
Collection : 3331

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matière	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragments	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire	Type technologique de l'outil	Support de l'outil	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)
8	014	13G1	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat retouché	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	16,8	0	NA	Éclat retouché et/ou utilisé présentant des retouches bifaciale en séquence effectuée par pression ; plus large que long ; L'objet présente une bonne préhension	Bifacial	Éclat	35	62	6
9		13Q1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	200	0,5	0	Finition	Éclat présentant un esquillement sur son bulbe					
10		13Q1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200	0,2	0	Finition						
11		13Q1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	400-600	1,7	0	Réduction initiale						
12		13V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	36,3	0	Réduction initiale						
13		13R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	1000	4,8	0	Amincissement	Terminaison en charnière					
7		13R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800	1,5	0	Amincissement						
8		13R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,8	0	Amincissement						
9		13R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéro-distal	1	1	NA	+1000	8	0	Amincissement						
10		14T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,5	0	Amincissement						
11		14T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600	1,2	0	Amincissement	Éclat présentant deux esquillements sur son bulbe					
12		14T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600	2,8	0	Réduction initiale						
13		14T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	1000	1,5	0	Amincissement						
14		14T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	200-300	0,3	0	Finition						
15		14T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600	1,2	0	Amincissement						
16		14T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,3	0	Indéterminé						
17		14T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800	1,1	0	Réduction initiale						
18		14T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-300	0,6	0	Réduction initiale						

Grille d'analyse lithique

Site : Sir George-Étienne Cartier; Benjamin Hall
Code Borden: BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Mathis Arthur
Date : 25 mai 2024
Collection : 3331

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matière	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragments	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire	Type technologique de l'outil	Support de l'outil	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)
19	013	14U1	Outil	Cornéenne à patine beige	Biface	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	17,5	0	NA	Biface fracturé sur la partie distale et latérale. Stade assez avancé dans la conception de l'objet avec un protubérance centrale qui semble être difficile à retirer. Le support semble être sur éclat. Jointif avec #91	Bifacial	Éclat	42	31	10
20		14U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,4	0	Indéterminé						
21		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	1000	3,7	0	Réduction bifaciale						
22		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600	2,1	0	Réduction initiale						
23		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	200	0,3	0	Indéterminé						
24		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100	0,1	0	Finition	Éclat de finition ou de préparation de plan de frappe					
25		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,4	0	Indéterminé						
26		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1	0	Réduction bifaciale						
27		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200	0,2	0	Indéterminé						
28		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	300	0,4	0	Indéterminé						
29		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300	1,1	0	Réduction bifaciale						
30		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200	0,4	0	Réduction bifaciale						
31		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	300-400	1,2	0	Indéterminé						
32		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	200	0,5	0	Réduction bifaciale						
33		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,2	0	Indéterminé						
34		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300	0,5	0	Amincissement						
35		14U1	Débitage	Cornéenne à	Éclat	Incomplet	Latéro-distal	1	1	NA	100-200	0,5	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
36		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	19,5	0	Réduction initiale						
37		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	51,4	0	Réduction initiale						

Grille d'analyse lithique

Site : Sir George-Étienne Cartier; Benjamin Hall
Code Borden: BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Mathis Arthur
Date : 25 mai 2024
Collection : 3331

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matière	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragments	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire	Type technologique de l'outil	Support de l'outil	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)
38		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	146	0	Réduction initiale	Présence d'une diaclase					
39		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	+1000	98,1	0	Réduction initiale						
40		14U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	1000	6,2	0	Indéterminé						
41		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,4	0	Réduction bifaciale						
42		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéro-distal	1	1	NA	+1000	8,8	0	Réduction bifaciale	Éclat relativement épais dans le but d'enlever une protubérance au support					
43		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	600-800	1,3	0	Amincissement	Terminaison fine					
44		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400	1,3	0	Réduction bifaciale						
45		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,4	0	Réduction initiale						
46		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,6	0	Amincissement						
47		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200	0,3	0	Réduction bifaciale						
48		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400	1,4	0	Réduction initiale						
49		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Facetté	300	0,7	0	Amincissement						
50		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,5	0	Amincissement						
51		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	200-300	0,5	0	Amincissement						
52		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,7	0	Réduction bifaciale						
53		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	400-600	1,2	0	Amincissement						
54		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéro-distal	1	1	NA	800	1,8	0	Indéterminé						
55		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600	1,8	0	Indéterminé						
56		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400	1,1	0	Réduction bifaciale						
57		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400	1,2	0	Indéterminé						

Grille d'analyse lithique

Site : Sir George-Étienne Cartier; Benjamin Hall
Code Borden: BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Mathis Arthur
Date : 25 mai 2024
Collection : 3331

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matière	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragments	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire	Type technologique de l'outil	Support de l'outil	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)
58		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,3	0	Amincissement						
59		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400	0,7	0	Indéterminé						
60		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400	1,1	0	Réduction initiale						
61		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400	0,7	0	Amincissement						
62		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,8	0	Réduction bifaciale						
63		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	200-300	0,3	0	Finition						
64		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,4	0	Indéterminé						
65		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300	0,5	0	Indéterminé						
66		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,9	0	Réduction bifaciale						
67		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300	0,5	0	Indéterminé						
68		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,5	0	Réduction initiale	Possible éclat de préparation de plan de frappe					
69		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200	0,3	0	Indéterminé						
70		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400	0,6	0	Indéterminé						
71		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	200-300	0,5	0	Amincissement						
72		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	200-300	0,6	50-100	Décorticage / réduction initiale						
73		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	30-400	0,3	0	Amincissement						
74		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	600	0,7	0	Réduction initiale						
75		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,5	0	Réduction initiale						
76		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,3	0	Indéterminé						
77		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	200	0,2	0	Finition						
78		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,2	0	Amincissement						

Grille d'analyse lithique

Site : Sir George-Étienne Cartier; Benjamin Hall
Code Borden: BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Mathis Arthur
Date : 25 mai 2024
Collection : 3331

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matière	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragments	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire	Type technologique de l'outil	Support de l'outil	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)
79		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	100-200	0,4	0	Indéterminé						
80		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200	0,2	0	Indéterminé						
81		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,3	0	Indéterminé						
82		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200	0,4	0	Réduction bifaciale						
83		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,2	0	Indéterminé						
84		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	100-200	0,1	0	Amincissement	Possible éclat de préparation de plan de frappe					
85		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100	0,2	0	Indéterminé						
86		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	0,8	0	Réduction bifaciale						
87		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,2	0	Réduction bifaciale						
88		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,2	0	Indéterminé						
89		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	100-200	0,2	0	Indéterminé						
90		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Fragment	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	100	0,2	0	Indéterminé						
91	013	14U2	Outil	Cornéenne à patine beige	Biface	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	5,9	0	NA	Biface ayant une diaclase à sa base ; Fracture par flexion; jointif avec # 19	Bifacial	Éclat	27	26	9
92		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	800-1000	3,6	0	Réduction initiale						
93		14U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	800-1000	8,8	0	réduction initiale						
94		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	81,7	0	réduction initiale	Fracture sur diaclase					
95		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	25,5	50-100	Décorticage / réduction initiale	Diaclase sur face supérieur et distale droit					
96		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	1000	7,4	0	réduction initiale						
97		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	1000	4,1	0	Réduction bifaciale						
98		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,1	0	Indéterminé						

Grille d'analyse lithique

Site : Sir George-Étienne Cartier; Benjamin Hall
Code Borden: BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Mathis Arthur
Date : 25 mai 2024
Collection : 3331

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matière	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragments	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire	Type technologique de l'outil	Support de l'outil	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)
99		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,6	0	Réduction bifaciale						
100		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	600-800	2,2	0	Réduction bifaciale						
101		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	1000	3,3	0	Réduction bifaciale						
102		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800	2,4	0	Réduction bifaciale						
103		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	0,7	0	Réduction bifaciale						
104		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200	0,3	0	Réduction bifaciale						
105		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	400	1	0	Indéterminé						
106		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800	3,1	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
107		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	15,5	0	réduction initiale	Terminaison en charnière					
108		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	200-300	1,2	0	Indéterminé						
109		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200	0,6	50-100	Décorticage / réduction initiale						
110		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Fragment	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	400	0,6	0	Indéterminé						
111		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200	0,4	0-50	Décorticage / réduction initiale	Fracture sur diaclase					
112		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300	0,4	0	Indéterminé						
113		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Fragment	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	300-400	0,9	0	Indéterminé						
114		14U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Fragment	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200	0,3	0	Indéterminé						
115		14V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	1000	2,3	0	Indéterminé						
116		14V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,7	0	Réduction initiale						
117		14V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	800	3,6	0	Réduction bifaciale						
118		14V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400	0,7	0	Réduction initiale						
119		14V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400	0,9	50-100	Décorticage / réduction initiale						

Grille d'analyse lithique

Site : Sir George-Étienne Cartier; Benjamin Hall
Code Borden: BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Mathis Arthur
Date : 25 mai 2024
Collection : 3331

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matière	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragments	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire	Type technologique de l'outil	Support de l'outil	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)
120		14V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	200	0,2	0	Finition						
121		14V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	400-600	0,8	0	Indéterminé						
122		14X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,5	0	Amincissement						
123		14X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300	0,4	0	Réduction bifaciale						
124		14X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	200	0,3	0	Amincissement						
125		14X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200	0,3	0	Indéterminé						
126		14X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300	0,3	0	Indéterminé						
127		14X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	NA	400	0,5	0	Amincissement						
128		14X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	200	0,4	0	Indéterminé						
129		14X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	100-200	0,2	0	Amincissement	Absence de talon ; possible préparation de plan de frappe					
130		14X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,2	0	Indéterminé						
131		14X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	100-200	0,1	0	Finition						
132		14X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100	0,2	0	Indéterminé						
133		14X3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	2	Uni	600-800	2,2	0	Réduction bifaciale	Fracture sur diaclase ; remontable					
134		14X3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,5	0	Réduction initiale						
135		14X3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,1	0	Réduction bifaciale						
136		14X3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	300	0,4	0	Indéterminé	Absence de talon ; possible préparation de plan de frappe					
137		14X3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200	0,1	0	Indéterminé						
138		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,7	0	Réduction bifaciale	Esquillement sur son bulbe					
139		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	1000	6,4	0	Réduction bifaciale	Éclat relativement épais					
140		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,9	0	Réduction initiale						

Grille d'analyse lithique

Site : Sir George-Étienne Cartier; Benjamin Hall
Code Borden: BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Mathis Arthur
Date : 25 mai 2024
Collection : 3331

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matière	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragments	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire	Type technologique de l'outil	Support de l'outil	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)
141		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	0,7	0	Indéterminé						
142		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300	0,5	0	Indéterminé						
143		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300	0,7	0	Indéterminé						
144		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	300-400	0,8	0	Réduction bifaciale						
145		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200	0,4	0	Indéterminé						
146		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400	0,5	0	Indéterminé						
147		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200	0,6	0	Indéterminé						
148		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200	0,2	0	Indéterminé						
149		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300	0,6	0	Indéterminé						
150		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	200	0,2	0	Finition						
151		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300	0,3	0	Indéterminé						
152		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,4	0	Réduction bifaciale						
153		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéro-mésial	1	1	NA	200-300	0,3	0	Indéterminé						
154		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300	0,3	0	Indéterminé						
155		14Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	1000	11,2	0	Réduction initiale						
156		15D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200	0,2	0	Indéterminé						
157		15F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	800	1,6	0	Indéterminé	Émoussé					
158		16D1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	39,6	0	Décorticage / réduction initiale	Stratifié mauve foncé ; épais ; diaclasé					

Grille d'analyse céramique autochtone

Site : Sir George-Étienne-Cartier; Benjamin Hall
Code Borden: BjFj-134
Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Geneviève Lévesque
Date : 25 mai 2024
Collection : 3331

No séquentiel	Lot	Matériau	Objet	Parties	Nombre de fragment(s)	Nombre d'objet(s)	Intégrité	Panse / Unité décorative	Panse / Technique d'application	Panse / Motif	Traitement de surface - intérieur panse	Traitement de surface - extérieur panse	Carbonisation	Commentaires	Superficie (mm2)	Poids (g)
1	16D1	Céramique autochtone	Vase	Panse	1	1	Fragment	non décoré	non décoré	non décoré	lissé	lissé sur gaufré	pas de carbonisation	NA	600	3,63
2	16D1	Céramique autochtone	Vase	Panse	1	1	Fragment	non décoré	non décoré	non décoré	lissé	lissé sur gaufré	pas de carbonisation	NA	200-300	1,41
3	16L1	Céramique autochtone	Vase	Panse	1	1	Fragment	non décoré	non décoré	non décoré	indéterminé	lissé sur gaufré	pas de carbonisation	Parement intérieur exfolié; 5,50 mm d'épaisseur résiduelle	200-300	1,54
4	16L1	Céramique autochtone	Vase	Panse	1	1	Fragment	non décoré	non décoré	non décoré	lissé	indéterminé	pas de carbonisation	Parement extérieur exfolié; 5,00 mm d'épaisseur résiduelle	300	2,14
5	16L1	Céramique autochtone	Vase	Panse	1	1	Fragment	non décoré	non décoré	non décoré	lissé	indéterminé	pas de carbonisation	Parement extérieur exfolié; 5,00 mm d'épaisseur résiduelle	300	1,40
6	16L1	Céramique autochtone	Vase	Panse	1	1	Fragment	non décoré	non décoré	non décoré	lissé	indéterminé	pas de carbonisation	Parement extérieur exfolié; 3,50 mm d'épaisseur résiduelle	200	0,82
7	16L1	Céramique autochtone	Vase	Panse	1	1	Fragment	non décoré	non décoré	non décoré	lissé	indéterminé	pas de carbonisation	Parement extérieur exfolié; 5,00 mm d'épaisseur résiduelle	100-200	0,87
8	16L1	Céramique autochtone	Vase	Panse	2	1	Fragment	non décoré	non décoré	non décoré	lissé	indéterminé	noircissement (traces)	Parement extérieur exfolié; 4,00 mm d'épaisseur résiduelle; noircissement de la pâte du tesson, pas de dépôt carbonisé identifié	100	0,52

5
Annexe

Catalogues photos des sites BjFj-97 et BjFj-134

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-97-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	2408	Zone 2 - 26C	Sondage, emplacement	Nord-est	25-10-2023	PB
2	2409	Zone 2 - 26C	Sondage, emplacement	Ouest	25-10-2023	PB
3	2410	Zone 2 - 26C	Sondage, base	Nord-ouest	25-10-2023	PB
4	2411	Zone 2 - 26C	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	25-10-2023	PB
5	2412	Zone 2 - 26C	Sondage, emplacement	Nord-est	25-10-2023	PB
6	2413	Zone 2 - 26C	Sondage, base	Nord-est	25-10-2023	PB
7	2414	Zone 2 - 26C	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	25-10-2023	PB
8	2415	Zone 2 - 26C	Sondage, emplacement	Nord	25-10-2023	PB
9	2416	Zone 2 - 26C	Sondage, emplacement	Nord-est	25-10-2023	PB
10	2417	Zone 2 - 26C	Sondage, emplacement	Sud-est	25-10-2023	PB
11	2418	Zone 2 - 26C	Sondage, base	Nord-est	25-10-2023	PB
12	2419	Zone 2 - 26C	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	25-10-2023	PB



BjFj-97-23-N1-001_2408.JPG



BjFj-97-23-N1-002_2409.JPG



BjFj-97-23-N1-003_2410.JPG



BjFj-97-23-N1-004_2411.JPG



BjFj-97-23-N1-005_2412.JPG



BjFj-97-23-N1-006_2413.JPG



BjFj-97-23-N1-007_2414.JPG



BjFj-97-23-N1-008_2415.JPG



BjFj-97-23-N1-009_2416.JPG



BjFj-97-23-N1-010_2417.JPG



BjFj-97-23-N1-011_2418.JPG



BjFj-97-23-N1-012_2419.JPG

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1692	Zone 1 - 13E	Sondage, emplacement	Ouest	06-09-2023	PB
2	1693	Zone 1 - 13E	Sondage, emplacement	Est	06-09-2023	PB
3	1694	Zone 1 - 13E	Sondage, paroi sud du socle rocheux	Nord	06-09-2023	PB
4	1695	Zone 1 - 13E	Sondage, paroi sud du socle rocheux	Nord-ouest	06-09-2023	PB
5	1696	Zone 1 - 13E	Sondage, paroi sud du socle rocheux	Nord-est	06-09-2023	PB
6	1697	Zone 1 - 13H	Sondage, emplacement	Nord	06-09-2023	PB
7	1698	Zone 1 - 13H	Sondage, base	Nord	06-09-2023	PB
8	1699	Zone 1 - 13H	Sondage, paroi nord	Nord	06-09-2023	PB
9	1700	Zone 1 - 13H	Sondage, parois nord et est	Nord-est	06-09-2023	PB
10	1701	Zone 1 - 13E	Sondage, base	Nord-est	06-09-2023	PB
11	1702	Zone 1 - 13E	Sondage, base	Nord-est	06-09-2023	PB
12	1703	Zone 1 - 13E	Sondage, base	Sud-ouest	06-09-2023	PB
13	1704	Zone 1 - 13E	Sondage, crête du socle rocheux	Nord-est	06-09-2023	PB
14	1705	Zone 1 - 13E	Sondage, crête du socle rocheux	Nord	06-09-2023	PB
15	1706	Zone 1 - 13E	Sondage, paroi est	Est	06-09-2023	PB
16	1707	Zone 1 - 13D	Sondage, emplacement	Nord-ouest	06-09-2023	PB
17	1708	Zone 1 - 13D	Sondage, base	Est	06-09-2023	PB
18	1709	Zone 1 - 13D	Sondage, base	Ouest	06-09-2023	PB
19	1710	Zone 1 - 13F	Sondage, base	Nord	06-09-2023	PB
20	1711	Zone 1 - 13F	Sondage, base	Nord-est	06-09-2023	PB
21	1712	Zone 1 - 13L	Sondage, emplacement	Nord-ouest	06-09-2023	PB
22	1713	Zone 1 - 13L	Sondage, emplacement	Nord-est	06-09-2023	PB
23	1714	Zone 1 - 13L	Sondage, base	Nord-ouest	06-09-2023	PB
24	1715	Zone 1 - 13L	Sondage, paroi nord	Nord	06-09-2023	PB
25	1716	Zone 1	Environnement général, sommet	Ouest	07-09-2023	PB
26	1717	Zone 1	Environnement général, rebord du sommet, versant nord	Nord-est	07-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
27	1718	Zone 1	Environnement général, rebord du sommet, versant nord	Ouest	07-09-2023	PB
28	1719	Zone 1	Environnement général, versant nord-est	Nord-est	07-09-2023	PB
29	1720	Zone 1	Environnement général, versant nord-est	Sud-ouest	07-09-2023	PB
30	1721	Zone 1	Environnement général, versant ouest	Nord-est	07-09-2023	PB
31	1722	Zone 1	Environnement général, versant sud, au pied de la butte	Nord	07-09-2023	PB
32	1723	Zone 1	Environnement général, versant sud, au pied de la butte	Nord-est	07-09-2023	PB
33	1724	Zone 1	Environnement général, versant sud, au pied de la butte	Nord-ouest	07-09-2023	PB
34	1725	Zone 1	Environnement général, versant sud-est, au pied de la butte	Nord-ouest	07-09-2023	PB
35	1726	Zone 1	Environnement général, versant est, au pied de la butte	Nord	07-09-2023	PB
36	1727	Zone 1	Environnement général, versant est, au pied de la butte	Nord-est	07-09-2023	PB
37	1728	Zone 1 - 13W	En fouille, crâne de félidé - chat	Nord	07-09-2023	PB
38	1729	Zone 1 - 13W	En fouille, crâne de félidé - chat	Nord	07-09-2023	PB
39	1730	Zone 1 - 13W	En fouille, crâne de félidé - chat	Nord	07-09-2023	PB
40	1731	Zone 1	Perturbations résultant de l'action des animaux fouisseurs	Nord-est	07-09-2023	PB
41	1732	Zone 1	Perturbations résultant de l'action des animaux fouisseurs	Nord-est	07-09-2023	PB
42	1733	Zone 1 - 13W	Sondage, emplacement	Nord-ouest	07-09-2023	PB
43	1734	Zone 1 - 13W	Sondage, base	Nord	07-09-2023	PB
44	1735	Zone 1 - 13W	Sondage, paroi nord	Nord	07-09-2023	PB
45	1736	Zone 1 - 13W	Ossements de félidé - chat mis au jour (non récupéré)	n/a	07-09-2023	PB
46	1737	Zone 1 - 13W	Ossements de félidé - chat mis au jour (non récupéré)	n/a	07-09-2023	PB
47	1738	Zone 1 - 13W	Ossements de félidé - chat mis au jour (non récupéré)	n/a	07-09-2023	PB
48	1739	Zone 1 - 13W	Ossements de félidé - chat mis au jour (non récupéré)	n/a	07-09-2023	PB
49	1740	Zone 1 - 13R	Lot 1R1, éclats lithiques mis au jour	n/a	07-09-2023	PB
50	1741	Zone 1 - 13R	Lot 1R1, éclats lithiques mis au jour	n/a	07-09-2023	PB
51	1742	Zone 1 - 13R	Lot 1R1, éclats lithiques mis au jour	n/a	07-09-2023	PB
52	1743	Zone 1 - 13R	Sondage, emplacement	Est	07-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
53	1744	Zone 1 - 13R	Sondage, emplacement	Nord-est	07-09-2023	PB
54	1745	Zone 1 - 13R	Sondage, emplacement	Sud-ouest	07-09-2023	PB
55	1746	Zone 1 - 13R	Sondage, base	Ouest	07-09-2023	PB
56	1747	Zone 1 - 13R	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-09-2023	PB
57	1748	Zone 1 - 13P	Sondage, emplacement	Nord	07-09-2023	PB
58	1749	Zone 1 - 13P	Sondage, emplacement	Nord-est	07-09-2023	PB
59	1750	Zone 1 - 13P	Sondage, base	Sud-ouest	07-09-2023	PB
60	1751	Zone 1 - 13P	Sondage, parois sud-ouest et nord-ouest	Ouest	07-09-2023	PB
61	1752	Zone 1 - 13Q	Sondage, emplacement	Est	07-09-2023	PB
62	1753	Zone 1 - 13Q	Sondage, emplacement	Nord-ouest	07-09-2023	PB
63	1754	Zone 1 - 13Q	Sondage, base	Sud-est	07-09-2023	PB
64	1755	Zone 1 - 13Q	Sondage, paroi nord	Nord-est	07-09-2023	PB
65	1756	Zone 1 - 13T	Sondage, emplacement	Nord-ouest	07-09-2023	PB
66	1757	Zone 1 - 13T	Sondage, base	Ouest	07-09-2023	PB
67	1758	Zone 1 - 13T	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-09-2023	PB
68	1759	Zone 1 - 13T	Sondage, paroi nord	Nord	07-09-2023	PB
69	1760	Zone 1 - 13X	Sondage, emplacement	Sud-ouest	07-09-2023	PB
70	1761	Zone 1 - 13X	Sondage, emplacement	Sud-est	07-09-2023	PB
71	1762	Zone 1 - 13X	Sondage, base	Est	07-09-2023	PB
72	1763	Zone 1 - 13X	Sondage, base	Ouest	07-09-2023	PB
73	1764	Zone 1 - 13X	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-09-2023	PB
74	2206	Zone 1	Aire de fouille autour des sondages 1Q et 1R	Est	17-10-2023	PB
75	2207	Zone 1	Aire de fouille autour des sondages 1Q et 1R	Sud-est	17-10-2023	PB
76	2208	Zone 1	Aire de fouille autour des sondages 1Q et 1R	Sud-est	17-10-2023	PB
77	2209	Zone 1	Aire de fouille autour des sondages 1Q et 1R	Sud-ouest	17-10-2023	PB
78	2210	Zone 1	Aire de fouille autour des sondages 1Q et 1R	Ouest	17-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
79	2211	Zone 1	Aire de fouille autour des sondages 1Q et 1R	Ouest	17-10-2023	PB
80	2212	Zone 1 - 14U	Sondage, emplacement	Nord	17-10-2023	PB
81	2213	Zone 1 - 14U	Sondage, emplacement	Est	17-10-2023	PB
82	2214	Zone 1 - 14U	Sondage, base	Nord-est	17-10-2023	PB
83	2215	Zone 1 - 14U	Sondage, paroi ouest	Ouest	17-10-2023	PB
84	2216	Zone 1 - 14U	Sondage, paroi sud	Sud	17-10-2023	PB
85	2217	Zone 1 - 14U	Sondage, parois sud et est	Sud-est	17-10-2023	PB
86	2218	Zone 1 - 14Y	Sondage, emplacement	Nord-est	18-10-2023	PB
87	2219	Zone 1 - 14Y	Sondage, emplacement	Sud-est	18-10-2023	PB
88	2220	Zone 1 - 14Y	Sondage, base	Sud	18-10-2023	PB
89	2221	Zone 1 - 14Y	Sondage, paroi sud	Sud	18-10-2023	PB
90	2222	Zone 1 - 15C	Sondage, emplacement	Est	18-10-2023	PB
91	2223	Zone 1 - 15C	Sondage, emplacement	Nord-ouest	18-10-2023	PB
92	2224	Zone 1 - 15C	Sondage, base	Ouest	18-10-2023	PB
93	2225	Zone 1 - 15C	Sondage, parois nord et est	Nord-est	18-10-2023	PB
94	2226	Zone 1 - 15C	Sondage, paroi nord	Nord	18-10-2023	PB
95	2227	Zone 1 - 15D	Sondage, emplacement	Ouest	18-10-2023	PB
96	2228	Zone 1 - 15D	Sondage, emplacement	Sud-est	18-10-2023	PB
97	2229	Zone 1 - 15D	Sondage, base	Ouest	18-10-2023	PB
98	2230	Zone 1 - 15D	Sondage, paroi ouest	Ouest	18-10-2023	PB
99	2231	Zone 2	Secteur du creux au pied de haut replat, section nord-ouest	Sud-est	18-10-2023	PB
100	2232	Zone 2	Secteur du creux au pied de haut replat, section nord-ouest	Est	18-10-2023	PB
101	2233	Zone 2	Secteur du creux au pied de haut replat, section nord-ouest	Sud-est	18-10-2023	PB
102	2234	Zone 2	Secteur du creux au pied de haut replat, section nord-ouest	Nord-ouest	18-10-2023	PB
103	2235	Zone 2	Secteur du creux au pied de haut replat, section nord-ouest	Nord-ouest	18-10-2023	PB
104	2236	Zone 2 - 14J	Sondage, emplacement	Sud	18-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
105	2237	Zone 2 - 14J	Sondage, emplacement	Nord-est	18-10-2023	PB
106	2238	Zone 2 - 14J	Sondage, base	Sud	18-10-2023	PB
107	2239	Zone 2 - 14J	Sondage, paroi sud	Sud	18-10-2023	PB
108	2240	Zone 2 - 14G	Sondage, emplacement	Nord-est	18-10-2023	PB
109	2241	Zone 2 - 14G	Sondage, emplacement	Sud-est	18-10-2023	PB
110	2242	Zone 2 - 14G	Sondage, base	Sud-ouest	18-10-2023	PB
111	2243	Zone 2 - 14G	Sondage, coin sud-est	Sud-est	18-10-2023	PB
112	2244	Zone 2 - 14G	Sondage, coin sud-est	Sud-est	18-10-2023	PB
113	2245	Zone 2 - 14G	Sondage, coin sud-est	Sud-est	18-10-2023	PB
114	2246	Zone 1 - 15E	Sondage, emplacement	Nord-est	18-10-2023	PB
115	2247	Zone 1 - 15E	Sondage, emplacement	Sud-ouest	18-10-2023	PB
116	2248	Zone 1 - 15E	Sondage, base	Sud	18-10-2023	PB
117	2249	Zone 1 - 15E	Sondage, paroi ouest	Ouest	18-10-2023	PB
118	2250	Zone 1 - 15E	Sondage, paroi ouest	Ouest	18-10-2023	PB
119	2251	Zone 2	Secteur de la pointe nord-est du haut replat	Sud-est	19-10-2023	PB
120	2252	Zone 2	Secteur de la pointe nord-est du haut replat	Sud-est	19-10-2023	PB
121	2253	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des témoins autochtones en 1997-2005	Sud-ouest	19-10-2023	PB
122	2254	Zone 2	Secteur de la pointe nord-est du haut replat	Ouest	19-10-2023	PB
123	2255	Zone 2	Secteur de la pointe nord-est du haut replat	Ouest	19-10-2023	PB
124	2256	Zone 1 - 15F	Sondage, emplacement	Est	19-10-2023	PB
125	2257	Zone 1 - 15F	Sondage, emplacement	Nord-est	19-10-2023	PB
126	2258	Zone 1 - 15F	Sondage, emplacement	Sud-ouest	19-10-2023	PB
127	2259	Zone 1 - 15F	Sondage, base	Sud-est	19-10-2023	PB
128	2260	Zone 1 - 15F	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	19-10-2023	PB
129	2261	Zone 2 - 15J	Sondage, emplacement	Est	19-10-2023	PB
130	2262	Zone 2 - 15J	Sondage, emplacement	Nord	19-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134 BjFj-134-23	Film n° :	N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
131	2263	Zone 2	Ambiance - inventaire archéologique en cours	n/a	19-10-2023	PB
132	2264	Zone 2 - 15J	Sondage, base	Nord-ouest	19-10-2023	PB
133	2265	Zone 2 - 15J	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	19-10-2023	PB
134	2266	Zone 2 - 15J	Sondage, parois sud et est	Sud-est	19-10-2023	PB
135	2267	Zone 2 - 15P	Sondage, emplacement	Ouest	19-10-2023	PB
136	2268	Zone 2 - 15P	Sondage, emplacement	Est	19-10-2023	PB
137	2269	Zone 2 - 15P	Sondage, base	Sud-ouest	19-10-2023	PB
138	2270	Zone 2 - 15P	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	19-10-2023	PB
139	2271	Zone 2 - 15N	Sondage, emplacement	Sud-ouest	19-10-2023	PB
140	2272	Zone 2 - 15N	Sondage, emplacement	Est	19-10-2023	PB
141	2273	Zone 2 - 15N	Sondage, base	Sud	19-10-2023	PB
142	2274	Zone 2 - 15N	Sondage, paroi sud	Sud	19-10-2023	PB
143	2275	Zone 2 - 15H	Sondage, emplacement	Est	19-10-2023	PB
144	2276	Zone 2 - 15H	Sondage, emplacement	Sud-ouest	19-10-2023	PB
145	2277	Zone 2 - 15H	Sondage, base	Sud	19-10-2023	PB
146	2278	Zone 2 - 15H	Sondage, coin sud-ouest	Sud-ouest	19-10-2023	PB
147	2279	Zone 2 - 15H	Sondage, paroi ouest	Ouest	19-10-2023	PB
148	2280	Zone 2 - 15M	Sondage, emplacement	Sud-ouest	19-10-2023	PB
149	2281	Zone 2 - 15M	Sondage, emplacement	Est	19-10-2023	PB
150	2282	Zone 2 - 15M	Sondage, emplacement	Nord-est	19-10-2023	PB
151	2283	Zone 2 - 15M	Sondage, base	Ouest	19-10-2023	PB
152	2284	Zone 2 - 15M	Sondage, paroi sud	Sud	19-10-2023	PB
153	2285	Zone 2 - 14M	Sondage, emplacement	Nord-ouest	20-10-2023	PB
154	2286	Zone 2 - 14M	Sondage, emplacement	Sud-ouest	20-10-2023	PB
155	2287	Zone 2 - 14M	Sondage, base	Sud	20-10-2023	PB
156	2288	Zone 2 - 14M	Sondage, base	Sud	20-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
157	2289	Zone 2 - 14M	Sondage, paroi ouest	Ouest	20-10-2023	PB
158	2290	Zone 2 - 14P	Sondage, emplacement	Ouest	20-10-2023	PB
159	2291	Zone 2 - 14P	Sondage, emplacement	Nord-est	20-10-2023	PB
160	2292	Zone 2 - 14P	Sondage, emplacement	Sud	20-10-2023	PB
161	2294	Zone 2 - 14P	Sondage, base	Sud	20-10-2023	PB
162	2295	Zone 2 - 14P	Sondage, paroi est	Est	20-10-2023	PB
163	2296	Zone 2 - 14P	Sondage, paroi est	Est	20-10-2023	PB
164	2297	Zone 2 - 14Q	Sondage, emplacement	Nord-est	20-10-2023	PB
165	2298	Zone 2 - 14Q	Sondage, emplacement	Nord-ouest	20-10-2023	PB
166	2299	Zone 2 - 14Q	Sondage, emplacement	Sud	20-10-2023	PB
167	2300	Zone 2 - 14Q	Sondage, base	Sud	20-10-2023	PB
168	2301	Zone 2 - 14Q	Sondage, coin sud-est	Sud-est	20-10-2023	PB
169	2302	Zone 2 - 14S	Sondage, emplacement	Nord-est	20-10-2023	PB
170	2303	Zone 2 - 14S	Sondage, emplacement	Nord-est	20-10-2023	PB
171	2304	Zone 2 - 14S	Sondage, emplacement	Nord-ouest	20-10-2023	PB
172	2305	Zone 2 - 14S	Sondage, base	Est	20-10-2023	PB
173	2306	Zone 2 - 14S	Sondage, paroi est	Est	20-10-2023	PB
174	2307	Zone 2 - 14N	Sondage, emplacement	Nord-est	20-10-2023	PB
175	2308	Zone 2 - 14N	Sondage, emplacement	Nord	20-10-2023	PB
176	2309	Zone 2 - 14N	Sondage, emplacement	Sud	20-10-2023	PB
177	2310	Zone 2 - 14N	Sondage, base	Sud-est	20-10-2023	PB
178	2311	Zone 2 - 14N	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	20-10-2023	PB
179	2312	Zone 2 - 15U	Sondage, emplacement	Est	20-10-2023	PB
180	2313	Zone 2 - 15U	Sondage, emplacement	Nord-est	20-10-2023	PB
181	2314	Zone 2 - 15U	Sondage, emplacement	Nord-ouest	20-10-2023	PB
182	2315	Zone 2 - 15U	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	20-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
183	2316	Zone 2 - 15U	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	20-10-2023	PB
184	2317	Zone 2 - 15T	Sondage, emplacement	Est	20-10-2023	PB
185	2318	Zone 2 - 15T	Sondage, emplacement	Nord	20-10-2023	PB
186	2319	Zone 2 - 15T	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	20-10-2023	PB
187	2320	Zone 2 - 15T	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	20-10-2023	PB
188	2321	Zone 2 - 15R	Sondage, emplacement	Nord	20-10-2023	PB
189	2322	Zone 2 - 15R	Sondage, emplacement	Sud-ouest	20-10-2023	PB
190	2323	Zone 2 - 15R	Sondage, base	Sud-est	20-10-2023	PB
191	2324	Zone 2 - 15R	Sondage, paroi est	Est	20-10-2023	PB
192	2325	Zone 2 - 15R	Sondage, paroi est	Est	20-10-2023	PB
193	2326	Zone 2 - 15S	Sondage, emplacement	Nord	20-10-2023	PB
194	2327	Zone 2 - 15S	Sondage, emplacement	Est	20-10-2023	PB
195	2328	Zone 2 - 15S	Sondage, base	Ouest	20-10-2023	PB
196	2329	Zone 2 - 15S	Sondage, base	Ouest	20-10-2023	PB
197	2330	Zone 2 - 15S	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	20-10-2023	PB
198	2331	Zone 2 - 15Y	Sondage, emplacement	Nord-est	20-10-2023	PB
199	2332	Zone 2 - 15Y	Sondage, emplacement	Nord-ouest	20-10-2023	PB
200	2333	Zone 2 - 15Y	Sondage, base	Sud-ouest	20-10-2023	PB
201	2334	Zone 2 - 15Y	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	20-10-2023	PB
202	2335	Zone 2 - 15Y	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	20-10-2023	PB
203	2336	Zone 2 - 15X	Sondage, emplacement	Ouest	20-10-2023	PB
204	2337	Zone 2 - 15X	Sondage, emplacement	Sud-est	20-10-2023	PB
205	2338	Zone 2 - 15X	Sondage, base	Nord	20-10-2023	PB
206	2339	Zone 2 - 15X	Sondage, coin nord-est	Nord-est	20-10-2023	PB
207	2340	Zone 2 - 16B	Sondage, emplacement	Nord-est	23-10-2023	PB
208	2341	Zone 2 - 16B	Sondage, emplacement	Ouest	23-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
209	2342	Zone 2 - 16B	Sondage, base	Sud	23-10-2023	PB
210	2343	Zone 2 - 16B	Sondage, coin sud-ouest	Sud-ouest	23-10-2023	PB
211	2344	Zone 2 - 16G	Sondage, emplacement	Ouest	23-10-2023	PB
212	2345	Zone 2 - 16G	Sondage, emplacement	Nord-est	23-10-2023	PB
213	2346	Zone 2 - 16G	Sondage, base	Nord-ouest	23-10-2023	PB
214	2347	Zone 2 - 16G	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	23-10-2023	PB
215	2348	Zone 2 - 15V	Sondage, emplacement	Est	23-10-2023	PB
216	2349	Zone 2 - 15V	Sondage, emplacement	Nord-est	23-10-2023	PB
217	2350	Zone 2 - 15V	Sondage, emplacement	Sud-ouest	23-10-2023	PB
218	2351	Zone 2 - 15V	Sondage, base	Ouest	23-10-2023	PB
219	2352	Zone 2 - 15V	Sondage, paroi sud	Sud	23-10-2023	PB
220	2353	Zone 2 - 15Z	Sondage, emplacement	Nord-est	23-10-2023	PB
221	2354	Zone 2 - 15Z	Sondage, emplacement	Nord-ouest	23-10-2023	PB
222	2355	Zone 2 - 15Z	Sondage, base	Ouest	23-10-2023	PB
223	2356	Zone 2 - 15Z	Sondage, paroi ouest	Ouest	23-10-2023	PB
224	2357	Zone 2 - 16E	Sondage, emplacement	Nord-est	23-10-2023	PB
225	2358	Zone 2 - 16E	Sondage, emplacement	Nord-ouest	23-10-2023	PB
226	2359	Zone 2 - 16E	Sondage, base	Ouest	23-10-2023	PB
227	2360	Zone 2 - 16E	Sondage, paroi nord	Nord	23-10-2023	PB
228	2361	Zone 2 - 15W	Sondage, emplacement	Nord-est	23-10-2023	PB
229	2362	Zone 2 - 15W	Sondage, emplacement	Est	23-10-2023	PB
230	2363	Zone 2 - 15W	Sondage, base	Nord	23-10-2023	PB
231	2364	Zone 2 - 15W	Sondage, paroi nord	Nord	23-10-2023	PB
232	2365	Zone 2 - 16H	Sondage, emplacement	Nord-ouest	23-10-2023	PB
233	2366	Zone 2 - 16H	Sondage, emplacement	Nord-est	23-10-2023	PB
234	2367	Zone 2 - 16H	Sondage, base	Nord-ouest	23-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
235	2368	Zone 2 - 16H	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	23-10-2023	PB
236	2369	Zone 2 - 16P	Sondage, emplacement	Nord-est	23-10-2023	PB
237	2370	Zone 2 - 16P	Sondage, emplacement	Sud-ouest	23-10-2023	PB
238	2371	Zone 2 - 16P	Sondage, base	Ouest	23-10-2023	PB
239	2372	Zone 2 - 16P	Sondage, paroi ouest	Ouest	23-10-2023	PB
240	2373	Zone 2 - 16F	Sondage, emplacement	Est	23-10-2023	PB
241	2374	Zone 2 - 16F	Sondage, emplacement	Ouest	23-10-2023	PB
242	2375	Zone 2 - 16F	Sondage, base	Sud-ouest	23-10-2023	PB
243	2376	Zone 2 - 16F	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	23-10-2023	PB
244	2377	Zone 2 - 16K	Sondage, emplacement	Sud-est	23-10-2023	PB
245	2378	Zone 2 - 16K	Sondage, emplacement	Est	23-10-2023	PB
246	2379	Zone 2 - 16K	Sondage, base	Sud-est	23-10-2023	PB
247	2380	Zone 2 - 16K	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	23-10-2023	PB
248	2381	Zone 2 - 16C	Sondage, emplacement	Nord	24-10-2023	PB
249	2382	Zone 2 - 16C	Sondage, emplacement	Est	24-10-2023	PB
250	2383	Zone 2 - 16C	Sondage, base	Sud-ouest	24-10-2023	PB
251	2384	Zone 2 - 16C	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	24-10-2023	PB
252	2385	Zone 2 - 16D	Sondage, emplacement	Sud-est	24-10-2023	PB
253	2386	Zone 2 - 16D	Sondage, emplacement	Nord	24-10-2023	PB
254	2387	Zone 2 - 16D	Sondage, emplacement	Sud-ouest	24-10-2023	PB
255	2388	Zone 2 - 16D	Sondage, base	Sud-ouest	24-10-2023	PB
256	2389	Zone 2 - 16D	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	24-10-2023	PB
257	2390	Zone 2 - 16J	Sondage, emplacement	Sud-ouest	24-10-2023	PB
258	2391	Zone 2 - 16J	Sondage, emplacement	Sud-est	24-10-2023	PB
259	2392	Zone 2 - 16J	Sondage, base	Nord-est	24-10-2023	PB
260	2393	Zone 2 - 16J	Sondage, paroi ouest	Sud-ouest	24-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
261	2394	Zone 2 - 16Q	Sondage, emplacement	Sud-est	24-10-2023	PB
262	2395	Zone 2 - 16Q	Sondage, emplacement	Nord	24-10-2023	PB
263	2396	Zone 2 - 16Q	Sondage, base	Sud-ouest	24-10-2023	PB
264	2397	Zone 2 - 16Q	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	24-10-2023	PB
265	2398	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Sud-est	25-10-2023	PB
266	2399	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Nord-est	25-10-2023	PB
267	2400	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Nord	25-10-2023	PB
268	2401	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Sud-ouest	25-10-2023	PB
269	2402	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Nord-est	25-10-2023	PB
270	2403	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Nord-est	25-10-2023	PB
271	2404	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Sud-est	25-10-2023	PB
272	2405	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Nord-ouest	25-10-2023	PB
273	2406	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Nord	25-10-2023	PB
274	2407	Zone 2	Secteur du vallon, espace ayant livré des tessons de poterie autochtone en 2023	Nord	25-10-2023	PB
275	2420	Zone 2 - 16A	Sondage, emplacement	Est	25-10-2023	PB
276	2421	Zone 2 - 16A	Sondage, emplacement	Nord	25-10-2023	PB
277	2422	Zone 2 - 16A	Sondage, base	Sud-est	25-10-2023	PB
278	2423	Zone 2 - 16A	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	25-10-2023	PB
279	2424	Zone 2 - 16A	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	25-10-2023	PB
280	2425	Zone 2 - 16M	Sondage, emplacement	Nord-est	25-10-2023	PB
281	2426	Zone 2 - 16M	Sondage, emplacement	Sud	25-10-2023	PB
282	2427	Zone 2 - 16M	Sondage, base	Sud-ouest	25-10-2023	PB
283	2428	Zone 2 - 16M	Sondage, paroi nord	Nord	25-10-2023	PB
284	2429	Zone 2 - 16M	Sondage, parois nord et est	Nord-est	25-10-2023	PB
285	2430	Zone 2 - 16N	Sondage, emplacement	Sud-est	25-10-2023	PB
286	2431	Zone 2 - 16N	Sondage, emplacement	Ouest	25-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N1
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
287	2432	Zone 2 - 16N	Sondage, base	Nord-est	25-10-2023	PB
288	2433	Zone 2 - 16N	Sondage, parois nord-ouest et sud-ouest	Ouest	25-10-2023	PB
289	2434	Zone 2 - 16L	Sondage, emplacement	Est	25-10-2023	PB
290	2435	Zone 2 - 16L	Sondage, emplacement	Nord-est	25-10-2023	PB
291	2436	Zone 2 - 16L	Sondage, emplacement	Ouest	25-10-2023	PB
292	2437	Zone 2 - 16L	Sondage, base	Sud-ouest	25-10-2023	PB
293	2438	Zone 2 - 16L	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	25-10-2023	PB
294	2439	Zone 2 - 16R	Sondage, emplacement	Est	25-10-2023	PB
295	2440	Zone 2 - 16R	Sondage, emplacement	Sud	25-10-2023	PB
296	2441	Zone 2 - 16R	Sondage, emplacement	Ouest	25-10-2023	PB
297	2442	Zone 2 - 16R	Sondage, base	Sud-ouest	25-10-2023	PB
298	2443	Zone 2 - 16R	Sondage, parois sud-est et sud-ouest	Sud	25-10-2023	PB
299	2444	Zone 2 - 16R	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	25-10-2023	PB
300	2445	Zone 2 - 16R	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	25-10-2023	PB
301	2446	Zone 2 - 16R	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	25-10-2023	PB



BjFj-134-23-N1-001_1692.JPG



BjFj-134-23-N1-002_1693.JPG



BjFj-134-23-N1-003_1694.JPG



BjFj-134-23-N1-004_1695.JPG



BjFj-134-23-N1-005_1696.JPG



BjFj-134-23-N1-006_1697.JPG



BjFj-134-23-N1-007_1698.JPG



BjFj-134-23-N1-008_1699.JPG



BjFj-134-23-N1-009_1700.JPG



BjFj-134-23-N1-010_1701.JPG



BjFj-134-23-N1-011_1702.JPG



BjFj-134-23-N1-012_1703.JPG



BjFj-134-23-N1-013_1704.JPG



BjFj-134-23-N1-014_1705.JPG



BjFj-134-23-N1-015_1706.JPG



BjFj-134-23-N1-016_1707.JPG



BjFj-134-23-N1-017_1708.JPG



BjFj-134-23-N1-018_1709.JPG



BjFj-134-23-N1-019_1710.JPG



BjFj-134-23-N1-020_1711.JPG



BjFj-134-23-N1-021_1712.JPG



BjFj-134-23-N1-022_1713.JPG



BjFj-134-23-N1-023_1714.JPG



BjFj-134-23-N1-024_1715.JPG



BjFj-134-23-N1-025_1716.JPG



BjFj-134-23-N1-026_1717.JPG



BjFj-134-23-N1-027_1718.JPG



BjFj-134-23-N1-028_1719.JPG



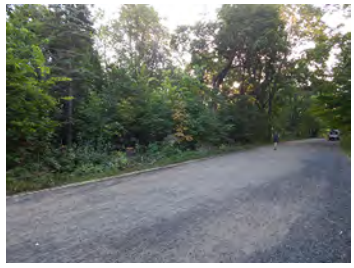
BjFj-134-23-N1-029_1720.JPG



BjFj-134-23-N1-030_1721.JPG



BjFj-134-23-N1-031_1722.JPG



BjFj-134-23-N1-032_1723.JPG



BjFj-134-23-N1-033_1724.JPG



BjFj-134-23-N1-034_1725.JPG



BjFj-134-23-N1-035_1726.JPG



BjFj-134-23-N1-036_1727.JPG



BjFj-134-23-N1-037_1728.JPG



BjFj-134-23-N1-038_1729.JPG



BjFj-134-23-N1-039_1730.JPG



BjFj-134-23-N1-040_1731.JPG



BjFj-134-23-N1-041_1732.JPG



BjFj-134-23-N1-042_1733.JPG



BjFj-134-23-N1-043_1734.JPG



BjFj-134-23-N1-044_1735.JPG



BjFj-134-23-N1-045_1736.JPG



BjFj-134-23-N1-046_1737.JPG



BjFj-134-23-N1-047_1738.JPG



BjFj-134-23-N1-048_1739.JPG



BjFj-134-23-N1-049_1740.JPG



BjFj-134-23-N1-050_1741.JPG



BjFj-134-23-N1-051_1742.JPG



BjFj-134-23-N1-052_1743.JPG



BjFj-134-23-N1-053_1744.JPG



BjFj-134-23-N1-054_1745.JPG



BjFj-134-23-N1-055_1746.JPG



BjFj-134-23-N1-056_1747.JPG



BjFj-134-23-N1-057_1748.JPG



BjFj-134-23-N1-058_1749.JPG



BjFj-134-23-N1-059_1750.JPG



BjFj-134-23-N1-060_1751.JPG



BjFj-134-23-N1-061_1752.JPG



BjFj-134-23-N1-062_1753.JPG



BjFj-134-23-N1-063_1754.JPG



BjFj-134-23-N1-064_1755.JPG



BjFj-134-23-N1-065_1756.JPG



BjFj-134-23-N1-066_1757.JPG



BjFj-134-23-N1-067_1758.JPG



BjFj-134-23-N1-068_1759.JPG



BjFj-134-23-N1-069_1760.JPG



BjFj-134-23-N1-070_1761.JPG



BjFj-134-23-N1-071_1762.JPG



BjFj-134-23-N1-072_1763.JPG



BjFj-134-23-N1-073_1764.JPG



BjFj-134-23-N1-074_2206.JPG



BjFj-134-23-N1-075_2207.JPG



BjFj-134-23-N1-076_2208.JPG



BjFj-134-23-N1-077_2209.JPG



BjFj-134-23-N1-078_2210.JPG



BjFj-134-23-N1-079_2211.JPG



BjFj-134-23-N1-080_2212.JPG



BjFj-134-23-N1-081_2213.JPG



BjFj-134-23-N1-082_2214.JPG



BjFj-134-23-N1-083_2215.JPG



BjFj-134-23-N1-084_2216.JPG



BjFj-134-23-N1-085_2217.JPG



BjFj-134-23-N1-086_2218.JPG



BjFj-134-23-N1-087_2219.JPG



BjFj-134-23-N1-088_2220.JPG



BjFj-134-23-N1-089_2221.JPG



BjFj-134-23-N1-090_2222.JPG



BjFj-134-23-N1-091_2223.JPG



BjFj-134-23-N1-092_2224.JPG



BjFj-134-23-N1-093_2225.JPG



BjFj-134-23-N1-094_2226.JPG



BjFj-134-23-N1-095_2227.JPG



BjFj-134-23-N1-096_2228.JPG



BjFj-134-23-N1-097_2229.JPG



BjFj-134-23-N1-098_2230.JPG



BjFj-134-23-N1-099_2231.JPG



BjFj-134-23-N1-100_2232.JPG



BjFj-134-23-N1-101_2233.JPG



BjFj-134-23-N1-102_2234.JPG



BjFj-134-23-N1-103_2235.JPG



BjFj-134-23-N1-104_2236.JPG



BjFj-134-23-N1-105_2237.JPG



BjFj-134-23-N1-106_2238.JPG



BjFj-134-23-N1-107_2239.JPG



BjFj-134-23-N1-108_2240.JPG



BjFj-134-23-N1-109_2241.JPG



BjFj-134-23-N1-110_2242.JPG



BjFj-134-23-N1-111_2243.JPG



BjFj-134-23-N1-112_2244.JPG



BjFj-134-23-N1-113_2245.JPG



BjFj-134-23-N1-114_2246.JPG



BjFj-134-23-N1-115_2247.JPG



BjFj-134-23-N1-116_2248.JPG



BjFj-134-23-N1-117_2249.JPG



BjFj-134-23-N1-118_2250.JPG



BjFj-134-23-N1-119_2251.JPG



BjFj-134-23-N1-120_2252.JPG



BjFj-134-23-N1-121_2253.JPG



BjFj-134-23-N1-122_2254.JPG



BjFj-134-23-N1-123_2255.JPG



BjFj-134-23-N1-124_2256.JPG



BjFj-134-23-N1-125_2257.JPG



BjFj-134-23-N1-126_2258.JPG



BjFj-134-23-N1-127_2259.JPG



BjFj-134-23-N1-128_2260.JPG



BjFj-134-23-N1-129_2261.JPG



BjFj-134-23-N1-130_2262.JPG



BjFj-134-23-N1-131_2263.JPG



BjFj-134-23-N1-132_2264.JPG



BjFj-134-23-N1-133_2265.JPG



BjFj-134-23-N1-134_2266.JPG



BjFj-134-23-N1-135_2267.JPG



BjFj-134-23-N1-136_2268.JPG



BjFj-134-23-N1-137_2269.JPG



BjFj-134-23-N1-138_2270.JPG



BjFj-134-23-N1-139_2271.JPG



BjFj-134-23-N1-140_2272.JPG



BjFj-134-23-N1-141_2273.JPG



BjFj-134-23-N1-142_2274.JPG



BjFj-134-23-N1-143_2275.JPG



BjFj-134-23-N1-144_2276.JPG



BjFj-134-23-N1-145_2277.JPG



BjFj-134-23-N1-146_2278.JPG



BjFj-134-23-N1-147_2279.JPG



BjFj-134-23-N1-148_2280.JPG



BjFj-134-23-N1-149_2281.JPG



BjFj-134-23-N1-150_2282.JPG



BjFj-134-23-N1-151_2283.JPG



BjFj-134-23-N1-152_2284.JPG



BjFj-134-23-N1-153_2285.JPG



BjFj-134-23-N1-154_2286.JPG



BjFj-134-23-N1-155_2287.JPG



BjFj-134-23-N1-156_2288.JPG



BjFj-134-23-N1-157_2289.JPG



BjFj-134-23-N1-158_2290.JPG



BjFj-134-23-N1-159_2291.JPG



BjFj-134-23-N1-160_2292.JPG



BjFj-134-23-N1-161_2294.JPG



BjFj-134-23-N1-162_2295.JPG



BjFj-134-23-N1-163_2296.JPG



BjFj-134-23-N1-164_2297.JPG



BjFj-134-23-N1-165_2298.JPG



BjFj-134-23-N1-166_2299.JPG



BjFj-134-23-N1-167_2300.JPG



BjFj-134-23-N1-168_2301.JPG



BjFj-134-23-N1-169_2302.JPG



BjFj-134-23-N1-170_2303.JPG



BjFj-134-23-N1-171_2304.JPG



BjFj-134-23-N1-172_2305.JPG



BjFj-134-23-N1-173_2306.JPG



BjFj-134-23-N1-174_2307.JPG



BjFj-134-23-N1-175_2308.JPG



BjFj-134-23-N1-176_2309.JPG



BjFj-134-23-N1-177_2310.JPG



BjFj-134-23-N1-178_2311.JPG



BjFj-134-23-N1-179_2312.JPG



BjFj-134-23-N1-180_2313.JPG



BjFj-134-23-N1-181_2314.JPG



BjFj-134-23-N1-182_2315.JPG



BjFj-134-23-N1-183_2316.JPG



BjFj-134-23-N1-184_2317.JPG



BjFj-134-23-N1-185_2318.JPG



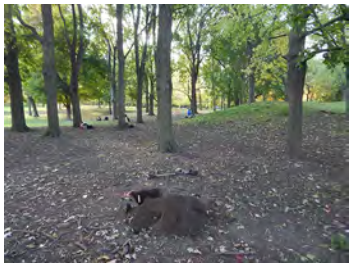
BjFj-134-23-N1-186_2319.JPG



BjFj-134-23-N1-187_2320.JPG



BjFj-134-23-N1-188_2321.JPG



BjFj-134-23-N1-189_2322.JPG



BjFj-134-23-N1-190_2323.JPG



BjFj-134-23-N1-191_2324.JPG



BjFj-134-23-N1-192_2325.JPG



BjFj-134-23-N1-193_2326.JPG



BjFj-134-23-N1-194_2327.JPG



BjFj-134-23-N1-195_2328.JPG



BjFj-134-23-N1-196_2329.JPG



BjFj-134-23-N1-197_2330.JPG



BjFj-134-23-N1-198_2331.JPG



BjFj-134-23-N1-199_2332.JPG



BjFj-134-23-N1-200_2333.JPG



BjFj-134-23-N1-201_2334.JPG



BjFj-134-23-N1-202_2335.JPG



BjFj-134-23-N1-203_2336.JPG



BjFj-134-23-N1-204_2337.JPG



BjFj-134-23-N1-205_2338.JPG



BjFj-134-23-N1-206_2339.JPG



BjFj-134-23-N1-207_2340.JPG



BjFj-134-23-N1-208_2341.JPG



BjFj-134-23-N1-209_2342.JPG



BjFj-134-23-N1-210_2343.JPG



BjFj-134-23-N1-211_2344.JPG



BjFj-134-23-N1-212_2345.JPG



BjFj-134-23-N1-213_2346.JPG



BjFj-134-23-N1-214_2347.JPG



BjFj-134-23-N1-215_2348.JPG



BjFj-134-23-N1-216_2349.JPG



BjFj-134-23-N1-217_2350.JPG



BjFj-134-23-N1-218_2351.JPG



BjFj-134-23-N1-219_2352.JPG



BjFj-134-23-N1-220_2353.JPG



BjFj-134-23-N1-221_2354.JPG



BjFj-134-23-N1-222_2355.JPG



BjFj-134-23-N1-223_2356.JPG



BjFj-134-23-N1-224_2357.JPG



BjFj-134-23-N1-225_2358.JPG



BjFj-134-23-N1-226_2359.JPG



BjFj-134-23-N1-227_2360.JPG



BjFj-134-23-N1-228_2361.JPG



BjFj-134-23-N1-229_2362.JPG



BjFj-134-23-N1-230_2363.JPG



BjFj-134-23-N1-231_2364.JPG



BjFj-134-23-N1-232_2365.JPG



BjFj-134-23-N1-233_2366.JPG



BjFj-134-23-N1-234_2367.JPG



BjFj-134-23-N1-235_2368.JPG



BjFj-134-23-N1-236_2369.JPG



BjFj-134-23-N1-237_2370.JPG



BjFj-134-23-N1-238_2371.JPG



BjFj-134-23-N1-239_2372.JPG



BjFj-134-23-N1-240_2373.JPG



BjFj-134-23-N1-241_2374.JPG



BjFj-134-23-N1-242_2375.JPG



BjFj-134-23-N1-243_2376.JPG



BjFj-134-23-N1-244_2377.JPG



BjFj-134-23-N1-245_2378.JPG



BjFj-134-23-N1-246_2379.JPG



BjFj-134-23-N1-247_2380.JPG



BjFj-134-23-N1-248_2381.JPG



BjFj-134-23-N1-249_2382.JPG



BjFj-134-23-N1-250_2383.JPG



BjFj-134-23-N1-251_2384.JPG



BjFj-134-23-N1-252_2385.JPG



BjFj-134-23-N1-253_2386.JPG



BjFj-134-23-N1-254_2387.JPG



BjFj-134-23-N1-255_2388.JPG



BjFj-134-23-N1-256_2389.JPG



BjFj-134-23-N1-257_2390.JPG



BjFj-134-23-N1-258_2391.JPG



BjFj-134-23-N1-259_2392.JPG



BjFj-134-23-N1-260_2393.JPG



BjFj-134-23-N1-261_2394.JPG



BjFj-134-23-N1-262_2395.JPG



BjFj-134-23-N1-263_2396.JPG



BjFj-134-23-N1-264_2397.JPG



BjFj-134-23-N1-265_2398.JPG



BjFj-134-23-N1-266_2399.JPG



BjFj-134-23-N1-267_2400.JPG



BjFj-134-23-N1-268_2401.JPG



BjFj-134-23-N1-269_2402.JPG



BjFj-134-23-N1-270_2403.JPG



BjFj-134-23-N1-271_2404.JPG



BjFj-134-23-N1-272_2405.JPG



BjFj-134-23-N1-273_2406.JPG



BjFj-134-23-N1-274_2407.JPG



BjFj-134-23-N1-275_2420.JPG



BjFj-134-23-N1-276_2421.JPG



BjFj-134-23-N1-277_2422.JPG



BjFj-134-23-N1-278_2423.JPG



BjFj-134-23-N1-279_2424.JPG



BjFj-134-23-N1-280_2425.JPG



BjFj-134-23-N1-281_2426.JPG



BjFj-134-23-N1-282_2427.JPG



BjFj-134-23-N1-283_2428.JPG



BjFj-134-23-N1-284_2429.JPG



BjFj-134-23-N1-285_2430.JPG



BjFj-134-23-N1-286_2431.JPG



BjFj-134-23-N1-287_2432.JPG



BjFj-134-23-N1-288_2433.JPG



BjFj-134-23-N1-289_2434.JPG



BjFj-134-23-N1-290_2435.JPG



BjFj-134-23-N1-291_2436.JPG



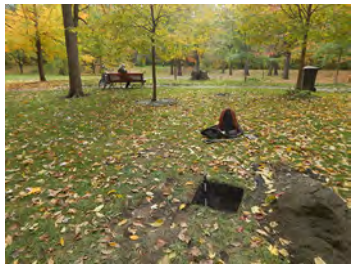
BjFj-134-23-N1-292_2437.JPG



BjFj-134-23-N1-293_2438.JPG



BjFj-134-23-N1-294_2439.JPG



BjFj-134-23-N1-295_2440.JPG



BjFj-134-23-N1-296_2441.JPG



BjFj-134-23-N1-297_2442.JPG



BjFj-134-23-N1-298_2443.JPG



BjFj-134-23-N1-299_2444.JPG



BjFj-134-23-N1-300_2445.JPG



BjFj-134-23-N1-301_2446.JPG

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N2
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	733	Zone 1 - 13A	Sondage, emplacement	Nord-est	06-09-2023	MA
2	734	Zone 1 - 13A	Sondage, base	Est	06-09-2023	MA
3	735	Zone 1 - 13A	Sondage, paroi est	Est	06-09-2023	MA
4	736	Zone 1 - 13J	Sondage, emplacement	Sud-ouest	06-09-2023	MA
5	737	Zone 1 - 13J	Sondage, base	Nord	06-09-2023	MA
6	738	Zone 1 - 13J	Sondage, paroi sud	Sud	06-09-2023	MA
7	739	Zone 1 - 13J	Sondage, paroi est	Est	06-09-2023	MA
8	740	Zone 1 - 13G	Sondage, emplacement	Sud-ouest	06-09-2023	MA
9	741	Zone 1 - 13G	Sondage, base	Sud	06-09-2023	MA
10	742	Zone 1 - 13G	Sondage, paroi nord	Nord	06-09-2023	MA
11	743	Zone 1 - 13C	Sondage, emplacement	Sud-est	06-09-2023	MA
12	744	Zone 1 - 13C	Sondage, base	Est	06-09-2023	MA
13	745	Zone 1 - 13C	Sondage, paroi est	Est	06-09-2023	MA
14	746	Zone 1 - 13C	Sondage, paroi est	Est	06-09-2023	MA
15	747	Zone 1 - 13B	Sondage, emplacement	Ouest	06-09-2023	MA
16	748	Zone 1 - 13B	Sondage, base	Sud-ouest	06-09-2023	MA
17	749	Zone 1 - 13B	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	06-09-2023	MA
18	750	Zone 1 - 13N	Sondage, emplacement	Sud	07-09-2023	MA
19	751	Zone 1 - 13N	Sondage, base	Sud	07-09-2023	MA
20	752	Zone 1 - 13N	Sondage, paroi est	Est	07-09-2023	MA
21	753	Zone 1 - 13K	Sondage, emplacement	Ouest	07-09-2023	MA
22	754	Zone 1 - 13K	Sondage, base	Ouest	07-09-2023	MA
23	755	Zone 1 - 13K	Sondage, base	Ouest	07-09-2023	MA
24	756	Zone 1 - 13K	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-09-2023	MA
25	757	Zone 1 - 13M	Sondage, emplacement	Nord-est	07-09-2023	MA
26	758	Zone 1 - 13M	Sondage, base	Est	07-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N2
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
27	759	Zone 1 - 13M	Sondage, paroi est	Est	07-09-2023	MA
28	760	Zone 1 - 13S	Sondage, emplacement	Est	07-09-2023	MA
29	761	Zone 1 - 13S	Sondage, base	Est	07-09-2023	MA
30	762	Zone 1 - 13S	Sondage, paroi est	Est	07-09-2023	MA
31	763	Zone 1 - 13Z	Sondage, emplacement	Nord-est	07-09-2023	MA
32	764	Zone 1 - 13Z	Sondage, base	Ouest	07-09-2023	MA
33	765	Zone 1 - 13Z	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-09-2023	MA
34	766	Zone 1 - 13Y	Sondage, emplacement	Nord	07-09-2023	MA
35	767	Zone 1 - 13Y	Sondage, base	Est	07-09-2023	MA
36	768	Zone 1 - 13Y	Sondage, paroi sud	Sud	07-09-2023	MA
37	769	Zone 1 - 13V	Sondage, emplacement	Est	07-09-2023	MA
38	770	Zone 1 - 13V	Sondage, base	Ouest	07-09-2023	MA
39	771	Zone 1 - 13V	Sondage, base	Ouest	07-09-2023	MA
40	772	Zone 1 - 13V	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-09-2023	MA
41	773	Zone 1 - 13U	Sondage, emplacement	Sud-est	07-09-2023	MA
42	774	Zone 1 - 13U	Sondage, base	Ouest	07-09-2023	MA
43	775	Zone 1 - 13U	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-09-2023	MA
44	1324	Zone 1 - 14V	Sondage, emplacement	Est	17-10-2023	MA
45	1325	Zone 1 - 14V	Sondage, base	Nord	17-10-2023	MA
46	1326	Zone 1 - 14V	Sondage, paroi sud	Sud	17-10-2023	MA
47	1327	Zone 1 - 14V	Sondage, paroi sud	Sud	17-10-2023	MA
48	1328	Zone 1 - 14T	Sondage, emplacement	Est	17-10-2023	MA
49	1329	Zone 1 - 14T	Sondage, base	Sud	17-10-2023	MA
50	1330	Zone 1 - 14T	Sondage, paroi ouest	Ouest	17-10-2023	MA
51	1331	Zone 1 - 14Z	Sondage, emplacement	Ouest	17-10-2023	MA
52	1332	Zone 1 - 14Z	Sondage, base	Ouest	17-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N2
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
53	1333	Zone 1 - 14Z	Sondage, paroi ouest	Ouest	17-10-2023	MA
54	1334	Zone 1 - 14W	Sondage, emplacement	Est	17-10-2023	MA
55	1335	Zone 1 - 14W	Sondage, base	Nord	17-10-2023	MA
56	1336	Zone 1 - 14W	Sondage, paroi est	Est	17-10-2023	MA
57	1337	Zone 1 - 15B	Sondage, emplacement	Est	17-10-2023	MA
58	1338	Zone 1 - 15B	Sondage, base	Nord	17-10-2023	MA
59	1339	Zone 1 - 15B	Sondage, paroi nord	Nord	17-10-2023	MA
60	1340	Zone 1 - 15B	Sondage, paroi nord	Nord	17-10-2023	MA
61	1341	Zone 1 - 15A	Sondage, emplacement	Nord	17-10-2023	MA
62	1342	Zone 1 - 15A	Sondage, base	Nord	17-10-2023	MA
63	1343	Zone 1 - 15A	Sondage, base	Nord	17-10-2023	MA
64	1344	Zone 1 - 15A	Sondage, paroi ouest	Ouest	17-10-2023	MA
65	1345	Zone 1 - 15A	Sondage, paroi ouest	Ouest	17-10-2023	MA
66	1346	Zone 1 - 14X	Sondage, emplacement	Sud-ouest	18-10-2023	MA
67	1347	Zone 1 - 14X	Sondage, base	Sud	18-10-2023	MA
68	1348	Zone 1 - 14X	Sondage, base	Sud	18-10-2023	MA
69	1349	Zone 1 - 14X	Sondage, paroi ouest	Ouest	18-10-2023	MA
70	1350	Zone 2 - 14A	Sondage, emplacement	Ouest	18-10-2023	MA
71	1351	Zone 2 - 14A	Sondage, base	Ouest	18-10-2023	MA
72	1352	Zone 2 - 14A	Sondage, paroi ouest	Ouest	18-10-2023	MA
73	1353	Zone 2 - 14D	Sondage, emplacement	Ouest	18-10-2023	MA
74	1354	Zone 2 - 14D	Sondage, base	Sud	18-10-2023	MA
75	1355	Zone 2 - 14D	Sondage, paroi sud	Sud	18-10-2023	MA
76	1356	Zone 2 - 14C	Sondage, emplacement	Nord-ouest	18-10-2023	MA
77	1357	Zone 2 - 14C	Sondage, base	Ouest	18-10-2023	MA
78	1358	Zone 2 - 14C	Sondage, base	Ouest	18-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N2
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
79	1359	Zone 2 - 14C	Sondage, paroi nord	Nord	18-10-2023	MA
80	1360	Zone 2 - 14B	Sondage, emplacement	Nord	18-10-2023	MA
81	1361	Zone 2 - 14B	Sondage, base	Ouest	18-10-2023	MA
82	1362	Zone 2 - 14B	Sondage, paroi nord	Nord	18-10-2023	MA
83	1363	Zone 2 - 14K	Sondage, emplacement	Est	18-10-2023	MA
84	1364	Zone 2 - 14K	Sondage, base	Ouest	18-10-2023	MA
85	1365	Zone 2 - 14K	Sondage, paroi ouest	Ouest	18-10-2023	MA
86	1366	Zone 2 - 14E	Sondage, emplacement	Nord-est	18-10-2023	MA
87	1367	Zone 2 - 14E	Sondage, base	Sud	18-10-2023	MA
88	1368	Zone 2 - 14E	Sondage, paroi sud	Sud	18-10-2023	MA
89	1369	Zone 2 - 14H	Sondage, emplacement	Nord-est	18-10-2023	MA
90	1370	Zone 2 - 14H	Sondage, base	Sud	18-10-2023	MA
91	1371	Zone 2 - 14H	Sondage, paroi ouest	Ouest	18-10-2023	MA
92	1372	Zone 2 - 14F	Sondage, emplacement	Nord	19-10-2023	MA
93	1373	Zone 2 - 14F	Sondage, base	Sud	19-10-2023	MA
94	1374	Zone 2 - 14F	Sondage, paroi ouest	Ouest	19-10-2023	MA
95	1375	Zone 2 - 14F	Sondage, paroi ouest	Ouest	19-10-2023	MA
96	1376	Zone 2 - 14L	Sondage, emplacement	Nord	19-10-2023	MA
97	1377	Zone 2 - 14L	Sondage, base	Ouest	19-10-2023	MA
98	1378	Zone 2 - 14L	Sondage, paroi sud	Ouest	19-10-2023	MA
99	1379	Zone 2 - 15K	Sondage, emplacement	Nord	19-10-2023	MA
100	1380	Zone 2 - 15K	Sondage, base	Sud	19-10-2023	MA
101	1381	Zone 2 - 15K	Sondage, base	Sud	19-10-2023	MA
102	1382	Zone 2 - 15K	Sondage, paroi sud	Sud	19-10-2023	MA
103	1383	Zone 2 - 15K	Sondage, paroi sud	Sud	19-10-2023	MA
104	1384	Zone 2 - 15G	Sondage, emplacement	Est	19-10-2023	MA

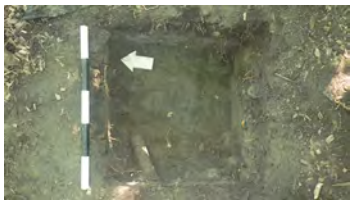
DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-15	Mont-Royal, sites BjFj-97 et BjFj-134	Film n° :	N2
		BjFj-134-23		

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
105	1385	Zone 2 - 15G	Sondage, base	Sud	19-10-2023	MA
106	1386	Zone 2 - 15G	Sondage, paroi sud	Sud	19-10-2023	MA
107	1387	Zone 2 - 15Q	Sondage, emplacement	Est	19-10-2023	MA
108	1388	Zone 2 - 15Q	Sondage, base	Nord	19-10-2023	MA
109	1389	Zone 2 - 15Q	Sondage, paroi sud	Sud	19-10-2023	MA
110	1390	Zone 2 - 15L	Sondage, emplacement	Est	19-10-2023	MA
111	1391	Zone 2 - 15L	Sondage, base	Nord	19-10-2023	MA
112	1392	Zone 2 - 15L	Sondage, paroi nord	Nord	19-10-2023	MA
113	1393	Zone 2 - 15L	Sondage, paroi nord	Nord	19-10-2023	MA



BjFj-134-23-N2-001_0733.JPG



BjFj-134-23-N2-002_0734.JPG



BjFj-134-23-N2-003_0735.JPG



BjFj-134-23-N2-004_0736.JPG



BjFj-134-23-N2-005_0737.JPG



BjFj-134-23-N2-006_0738.JPG



BjFj-134-23-N2-007_0739.JPG



BjFj-134-23-N2-008_0740.JPG



BjFj-134-23-N2-009_0741.JPG



BjFj-134-23-N2-010_0742.JPG



BjFj-134-23-N2-011_0743.JPG



BjFj-134-23-N2-012_0744.JPG



BjFj-134-23-N2-013_0745.JPG



BjFj-134-23-N2-014_0746.JPG



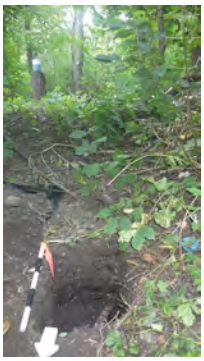
BjFj-134-23-N2-015_0747.JPG



BjFj-134-23-N2-016_0748.JPG



BjFj-134-23-N2-017_0749.JPG



BjFj-134-23-N2-018_0750.JPG



BjFj-134-23-N2-019_0751.JPG



BjFj-134-23-N2-020_0752.JPG


BjFj-134-23-N2-021_0753.JPG


BjFj-134-23-N2-022_0754.JPG


BjFj-134-23-N2-023_0755.JPG


BjFj-134-23-N2-024_0756.JPG


BjFj-134-23-N2-025_0757.JPG


BjFj-134-23-N2-026_0758.JPG


BjFj-134-23-N2-027_0759.JPG


BjFj-134-23-N2-028_0760.JPG


BjFj-134-23-N2-029_0761.JPG


BjFj-134-23-N2-030_0762.JPG


BjFj-134-23-N2-031_0763.JPG


BjFj-134-23-N2-032_0764.JPG


BjFj-134-23-N2-033_0765.JPG

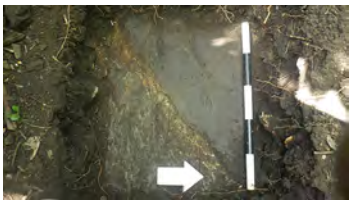

BjFj-134-23-N2-034_0766.JPG

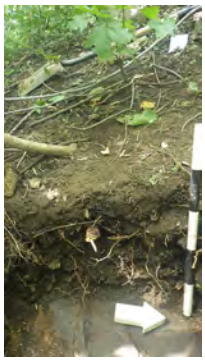

BjFj-134-23-N2-035_0767.JPG


BjFj-134-23-N2-036_0768.JPG


BjFj-134-23-N2-037_0769.JPG


BjFj-134-23-N2-038_0770.JPG

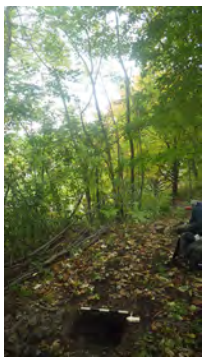

BjFj-134-23-N2-039_0771.JPG


BjFj-134-23-N2-040_0772.JPG


BjFj-134-23-N2-041_0773.JPG


BjFj-134-23-N2-042_0774.JPG


BjFj-134-23-N2-043_0775.JPG


BjFj-134-23-N2-044_1324.JPG


BjFj-134-23-N2-045_1325.JPG


BjFj-134-23-N2-046_1326.JPG


BjFj-134-23-N2-047_1327.JPG


BjFj-134-23-N2-048_1328.JPG


BjFj-134-23-N2-049_1329.JPG


BjFj-134-23-N2-050_1330.JPG


BjFj-134-23-N2-051_1331.JPG


BjFj-134-23-N2-052_1332.JPG


BjFj-134-23-N2-053_1333.JPG


BjFj-134-23-N2-054_1334.JPG


BjFj-134-23-N2-055_1335.JPG


BjFj-134-23-N2-056_1336.JPG


BjFj-134-23-N2-057_1337.JPG


BjFj-134-23-N2-058_1338.JPG


BjFj-134-23-N2-059_1339.JPG


BjFj-134-23-N2-060_1340.JPG


BjFj-134-23-N2-061_1341.JPG


BjFj-134-23-N2-062_1342.JPG


BjFj-134-23-N2-063_1343.JPG


BjFj-134-23-N2-064_1344.JPG

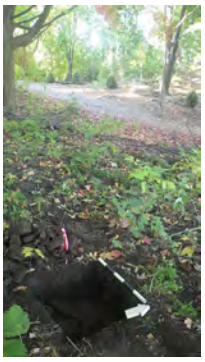

BjFj-134-23-N2-065_1345.JPG


BjFj-134-23-N2-066_1346.JPG


BjFj-134-23-N2-067_1347.JPG


BjFj-134-23-N2-068_1348.JPG

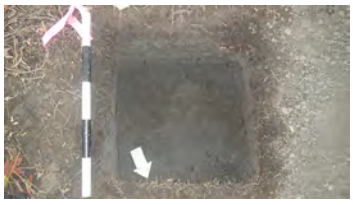

BjFj-134-23-N2-069_1349.JPG


BjFj-134-23-N2-070_1350.JPG


BjFj-134-23-N2-071_1351.JPG


BjFj-134-23-N2-072_1352.JPG


BjFj-134-23-N2-073_1353.JPG


BjFj-134-23-N2-074_1354.JPG


BjFj-134-23-N2-075_1355.JPG


BjFj-134-23-N2-076_1356.JPG


BjFj-134-23-N2-077_1357.JPG


BjFj-134-23-N2-078_1358.JPG


BjFj-134-23-N2-079_1359.JPG


BjFj-134-23-N2-080_1360.JPG



BjFj-134-23-N2-081_1361.JPG



BjFj-134-23-N2-082_1362.JPG



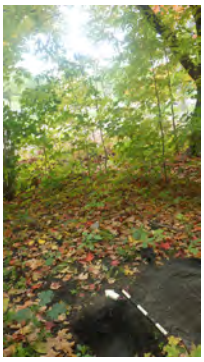
BjFj-134-23-N2-083_1363.JPG



BjFj-134-23-N2-084_1364.JPG



BjFj-134-23-N2-085_1365.JPG



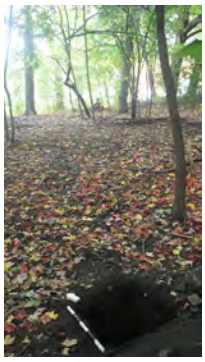
BjFj-134-23-N2-086_1366.JPG



BjFj-134-23-N2-087_1367.JPG



BjFj-134-23-N2-088_1368.JPG



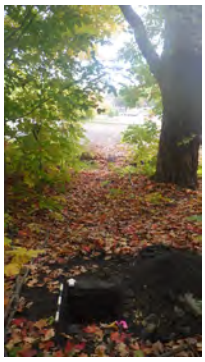
BjFj-134-23-N2-089_1369.JPG



BjFj-134-23-N2-090_1370.JPG



BjFj-134-23-N2-091_1371.JPG



BjFj-134-23-N2-092_1372.JPG



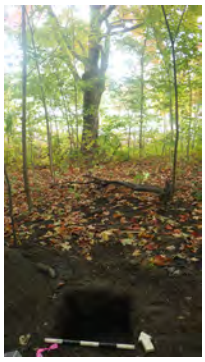
BjFj-134-23-N2-093_1373.JPG



BjFj-134-23-N2-094_1374.JPG



BjFj-134-23-N2-095_1375.JPG



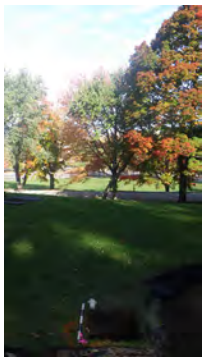
BjFj-134-23-N2-096_1376.JPG



BjFj-134-23-N2-097_1377.JPG



BjFj-134-23-N2-098_1378.JPG



BjFj-134-23-N2-099_1379.JPG



BjFj-134-23-N2-100_1380.JPG



BjFj-134-23-N2-101_1381.JPG



BjFj-134-23-N2-102_1382.JPG



BjFj-134-23-N2-103_1383.JPG



BjFj-134-23-N2-104_1384.JPG



BjFj-134-23-N2-105_1385.JPG



BjFj-134-23-N2-106_1386.JPG



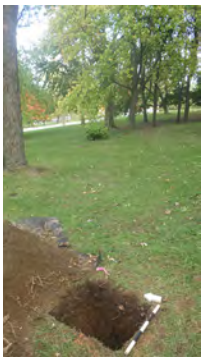
BjFj-134-23-N2-107_1387.JPG



BjFj-134-23-N2-108_1388.JPG



BjFj-134-23-N2-109_1389.JPG



BjFj-134-23-N2-110_1390.JPG



BjFj-134-23-N2-111_1391.JPG



BjFj-134-23-N2-112_1392.JPG



BjFj-134-23-N2-113_1393.JPG

Montréal

Travaux de réhabilitation et de réaménagement des infrastructures urbaines dans les rues Peel, Sainte-Catherine et Metcalfe, Montréal



Supervision et inventaire archéologiques, 2024 (MTL24-25-16)

M-09

ethnoscop

Mars 2025

Travaux dans les rues Peel, Sainte-Catherine et Metcalfe, Montréal

Supervision et inventaire archéologique, 2024
(MTL24-25-16)

Contrat n° 1517804
N° de mandat M-09
BC n° 1517804

Ethnoscop 2025

Rapport réalisé pour la Ville de Montréal

Montréal

Page couverture : Vue générale de la tranchée 4C dans la rue Peel, vue vers le sud-est (MTL24-25-16-NU12-84)

RÉSUMÉ

Depuis 2023, la Ville de Montréal et son Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) s'affaire à des travaux dans la rue Sainte-Catherine Ouest dans l'arrondissement Ville-Marie, entre les rues Mansfield et Peel ainsi que dans les rues perpendiculaires. En amont de ces travaux, la Ville avait confié à Ethnoscop, par le biais de son entente-cadre, la réalisation d'une étude de potentiel qui avait démontré le potentiel archéologique paléohistorique du secteur. La proximité du site Dawson (BjFj-01), un des plus importants sites autochtones au Canada procure à l'endroit un intérêt particulier. À la période historique, le secteur se développe lors de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et se transforme à partir de la fin de ce siècle pour devenir l'artère du Centre-ville qu'on connaît aujourd'hui. Un mandat d'inventaire archéologique et de supervision s'étendant sur trois ans a donc été confié à Ethnoscop par la Ville afin de valider la présence de vestiges archéologiques sous la chaussée actuelle.

En 2024, pour la deuxième année du mandat, différents secteurs de l'aire d'intervention ont été ciblés, soit pour une supervision archéologique, soit pour un inventaire réalisé au moyen de tranchées excavées mécaniquement et accompagnées de sondages manuels. La supervision visait une partie de la rue Metcalfe entre la rue Sainte-Catherine et la rue du Square Dorchester en plus de segments de la rue Sainte-Catherine situés entre les rues Mansfield et Metcalfe et à l'ouest de la rue Peel. La supervision s'est également attardée à un segment du trottoir est de la rue Peel, au nord de la rue Sainte-Catherine. Pour ce qui est de l'inventaire, neuf tranchées ont été réalisées dans l'emprise de la rue Peel. Deux de celles-ci, exécutées au nord de la rue Sainte-Catherine n'ont pas fournies de traces de sols en place. Cependant, toutes les tranchées réalisées plus au sud ont permis de documenter les niveaux de sols naturels au moyen de sondages manuels.

En dépit des nombreuses perturbations qu'a connu le secteur, l'intervention a permis de démontrer que l'emprise publique recèle donc de lambeaux résiduels de sols en place. Si ceux-ci n'ont pas livré de traces liées à l'occupation autochtone du secteur, ils montrent que le tissu archéologique n'a pas été complètement éradiqué par le développement urbain. De plus, des vestiges liés à l'occupation historique du secteur ont été mis au jour sous la rue Peel. Il s'agit d'un drain à pierres perdues ainsi que d'un drain en bois, deux ouvrages liés à la gestion des eaux de surface et du ruissellement. Ces vestiges semblent témoigner de l'aménagement du secteur avant l'avènement de son développement urbain au milieu du XIX^{e} siècle.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ V
TABLE DES MATIÈRES VII
LISTE DES FIGURES IX
LISTE DES PHOTOGRAPHIES XI
LISTE DES PLANS XIII
LISTE DES TABLEAUX XIII
LISTE DES PARTICIPANTS XV
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat, objectifs et aire d'intervention 1
1.2 Méthodes de terrain 7
1.3 Enregistrement des données 8
2. CONTEXTE 9
2.1 Cadre naturel 9
2.2 Cadre culturel ancien et sites archéologiques connus 20
2.3 Cadre historique 27
2.4 Sites archéologiques et interventions archéologiques antérieures 45
3. RÉSULTATS 53
3.1 Supervision dans les rues Metcalfe, Sainte-Catherine et Peel (sous-opérations 6A à 6D) 53
3.2 Inventaire dans la rue Peel (tranchées 4A à 4J et sondages 5A à 5J) 60
3.2.1 Sol naturel d'origine (horizon Ap) 62
3.2.2 Occupation historique pré-urbaine 72
3.2.3 Éléments modernes 81
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 83
BIBLIOGRAPHIE 85
ANNEXES
Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts
Annexe 2 Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Extrait du plan de Charland de 1801 montrant l'aire d'intervention. Plan de la Ville et Cité de Montréal, BAnQ, G3454 M65 1801 C4. 12

Figure 2. Extrait du plan de Adams de 1825 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'intervention. *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public & private the course of the water works the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the port to the distance of 1 1/2 miles above. Constructed from a New Survey 1825 by John Adams. H.P. Roy.l Mil.y Survey.r and Draftsman. Engraved by Jas. D. Stout. New York, BAC (archivianet) H11/340/Montréal/182) H11/340/Montréal/182.* 13

Figure 3. Extrait du plan de Walker de 1830 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'intervention. *City of Montreal, BAnQ G/3454/M65/1830/C57 CAR.* 14

Figure 4. Extrait du plan de Jobin de 1834 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'intervention. *Map of the city of Montreal: exhibiting public property, manufactories, the limits of the city and its divisions into wards agreeably to the militia and corporation laws ; the Lachine canal from its junction with the port, to the distance of 11/2 mile above, the division of the common into building lots &c from recent survey in 1834,* BAnQ G/3454/M65/1834/J63 CA. 15

Figure 5. Extrait du plan de Bourne de 1843 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'intervention. *Map of the city of Montreal,* BAnQ G/3454/M65/1843/M36 CAR. 15

Figure 6. Assemblage de trois plans montrant le nivellement projeté de la rue Metcalfe (1854). BAnQ : CA601,S53,SS1,P168; CA601,S53,SS1,P166; CA601,S53,SS1,P167. 17

Figure 7. Plan H. M. Perrault de 1858. *Property Belonging to the Honble. James Smith Situate in the St. Antoine Ward Montreal Subdivided into Building Lots* (BAnQ: CA601,S53,SS1,P335). 18

Figure 8. Gravure de Whitefield datant d'environ 1852 et montrant la partie est de l'aire d'intervention. MONTREAL, CANADA EAST. / From the Mountain, Edwin Whitefield, Endicott & Co. N.Y., Collection Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture, Montréal. 19

Figure 9. Extrait du plan de Vachon de Belmont, 1702, Description generalle de l'isle de Montréal (Archives Ville de Montréal VM66-S1-P025 copie BAnQ 3452/M65/1702/B43/1946 CAR) 28

Figure 10. Extrait du plan de Péladau, 1778, Plan d'une partie de l'isle de Montréal levé en 1778 par Mre Péladau, (Archive Ville de Montréal VM66-S2P008) montrant les actuelles rues Guy et de la Montagne 28

Figure 11. « Burnside », résidence de feu James McGill, Montréal, QC, 1842 (Musée McCord MP 0000.89) 29

Figure 12. Plan of south-east part of McTavish property as laid out in building lots, H. M. Perrault, 1845 (BAnQ CA601,S53,SS1,P1334) 31

Figure 13. Extrait du plan de Cane, 1846, Topographical and pictorial map of the city of Montreal (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR) 32

Figure 14. Extrait du plan de Duncan, 1853, *Map of the city of Montreal with the latest improvements* (BAnQ G/3454/M65/1853/M36 CAR) 33

Figure 15. Asile des orphelins protestants, rue Sainte-Catherine, 1875 (Musée McCord M985.230.5737) 33

Figure 16. Extrait du plan de Boxer, 1861, Montreal (BAnQ G/3454/M65/1859/B68 CAR) 34

Figure 17. Vue de la rue Sainte-Catherine en direction ouest depuis la rue Metcalfe, Montréal, QC, vers 1870 (Musée McCord MP-0000.1452.15) 35
Figure 18. Église Erskine (Source : https://imtl.org/image.php?id=5142) 36
Figure 19. Tramway dans la rue Sainte-Catherine, Montréal, QC, 1893-1894 (Musée McCord MP-1980.394.103) 37
Figure 20. Extrait du plan de Plunkett et Brady de 1872, BAnQ : 0003669942 38
Figure 21. Extrait du plan de Hopkins de 1879, BAnQ : 0000174244 38
Figure 22. Extrait du plan de Goad de 1881, BAnQ : 0003708048 39
Figure 23. Extrait du plan de Goad de 1890, BAnQ : 0000174398 39
Figure 24. Extrait du plan de Pinsoneault de 1907, BAnQ : P600,S4,SS1,D68 41
Figure 25. Extrait du plan de Goad de 1912, BAnQ : 0000174399 41
Figure 26. Drummond Building, Montreal, P.Q., 1914 (BAnQ 0003812214) 42
Figure 27. Dominion Square Building, Montréal, c. 1930 (Centre Canadien d'Architecture CCA-ARCH30758) 42
Figure 28. Angle des rues Sainte-Catherine et Stanley en direction est, Montréal, QC, 1915 (Musée McCord VIEW-15468) 43
Figure 29. Le théâtre Loew's, 1963 (VM94-A0106-003) 43
Figure 30. Coupe stratigraphique de la sous-opération 4F, paroi nord 64
Figure 31. Coupe stratigraphique de la sous-opération 4C, paroi sud 75

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Sous-opération 6A montrant la supervision des excavations dans la rue Metcalfe, vue vers le nord-est (MTL24-25-16-NUM1-5).....54

Photo 2. Sous-opération 6B montrant la supervision des excavations dans la rue Sainte-Catherine, vue vers l'est (MTL24-25-16-NUM1-9).....57

Photo 3. Sous-opération 6C montrant la supervision des excavations dans la rue Sainte-Catherine, à l'ouest de la rue Peel, vue vers le sud-ouest (MTL24-25-16-NUM1-175).....58

Photo 4. Sous-opération 6D montrant la supervision des excavations sous le trottoir est de la rue Peel, au nord de la rue Sainte-Catherine, vue vers le sud-est (MTL24-25-16-NUM1-196).....59

Photo 5. Sous-opération 4D montrant les remblais modernes excavés mécaniquement, vue vers le nord-est (MTL23-25-07-NUM2-71).....61

Photo 6. Sous-opération 4E montrant les remblais modernes excavés mécaniquement, vue vers le nord (MTL23-25-07-NUM2-87).....61

Photo 7. Sous-opération 4A montrant le nettoyage de la couche de sol en place mise au jour par l'excavation mécanique, vue vers l'est (MTL24-25-16-NUM1-18).....63

Photo 8. Sous-opération 4H montrant la paroi nord du sondage 5G et les niveaux de remblai sus-jacents, vue vers le nord (MTL24-25-16-NUM1-137).....72

Photo 9. Sous-opération 5C et 5D, vestige constitué de pierres comblant une tranchée creusée à même le sol naturel, vue en plan (MTL24-25-16-NUM1-94).....73

Photo 10. Sous-opération 5C et 5D, vestige constitué de pierres comblant une tranchée creusée à même le sol naturel, vue vers le sud (MTL24-25-16-NUM1-90).....73

Photo 11. Sous-opération 5C et 5D, coupe du vestige en maçonnerie sèche après que les pierres aient été retirées de la tranchée de construction, vue vers le sud-est (MTL24-25-16-NUM1-98).....74

Photo 12. Sous-opération 4J, surface d'un drain en bois constitué de sections de madriers, vue vers l'ouest (MTL24-25-16-NUM1-150).....77

Photo 13. Sous-opération 4J, les côtés et le fond du drain en bois (traversé par une conduite de gaz en acier), vue en plan (MTL24-25-16-NUM1-160).....78

Photo 14. Sous-opération 4J et 5J, montrant le drain en bois (4J1) et le sondage manuel réalisé immédiatement à l'ouest de celui-ci, vue vers le sud-ouest (MTL24-25-16-NUM1-163).....79

Photo 15. Sous-opération 4J, le drain en bois, vue vers le sud (MTL24-25-16-NUM1-156).....80

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention 3

Plan 2. Localisation de l'aire d'intervention 5

Plan 3. Sites archéologiques autochtones à composantes préhistoriques dans la région de Montréal 25

Plan 4. Localisation des interventions antérieures et sites archéologiques 47

Plan 5. Localisation des sous-opérations 55

Plan 6. Sous-opérations 4A et 4F 65

Plan 7. Sous-opérations 4B, 4C 4G et 4H 67

Plan 8. Sous-opération 4J 69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sous-opérations selon les secteurs de l'aire d'intervention 8

Tableau 2. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 11

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Ville de Montréal

Jean-Pierre Bossé	Chef de division – Division des grands projets, Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines, Service des infrastructures et du réseau routier
Mathieu Payette-Hamelin	Chef de division – Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Sébastien Leduc	Archéologue et conseiller en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Sylvain Desmarais	Ingénieur chargé de projet, Division des grands projets, Direction des infrastructures, Service des infrastructures et du réseau routier

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop inc.

Paul Girard	Coordonnateur et réviseur du rapport
Jonathan Choronzey	Archéologue chargé de projet, rédaction du rapport
Samuel Bourgela	Archéologue technicien
Karine Fournier	Archéologue technicienne
Geneviève Lévesque	Archéologue technicienne
Molly Monette	Archéologue technicienne
Gabrielle Legault	Archéologue technicienne
Isabelle Hade	Archéologue spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat, objectifs et aire d'intervention

À l'été 2023, le Service des infrastructures du réseau routier de la ville de Montréal a entamé des travaux dans la rue Sainte-Catherine Ouest, entre les rues Mansfield et Peel dans l'arrondissement Ville-Marie (plan 1). Des travaux visent également des segments des rues perpendiculaires à la rue Sainte-Catherine, au nord[1] et au sud de cette dernière. L'aire d'intervention se trouve au centre-ville de Montréal dans un secteur au cadre bâti très dense à vocation principalement commerciale. Les travaux ciblent les réseaux souterrains (égouts, aqueducs et réseaux techniques urbains) ainsi que le réaménagement des infrastructures de surface à l'intérieur des limites de l'emprise publique. Ces travaux se sont poursuivis en 2024 et doivent se terminer en 2025. L'aire touchée par les travaux se trouve à proximité du site Dawson (BiFj-01), un des sites archéologiques les plus importants au Québec, qui témoigne d'une occupation villageoise associée aux Iroquoiens du Saint-Laurent. Ce site, découvert au milieu du XIX^{e} siècle, est traditionnellement délimité par les rues Metcalfe, Sherbrooke, et Mansfield ainsi que par le boulevard De Maisonneuve. De récentes interventions ont toutefois montré que le site s'étendait jusqu'à l'intersection des rues Peel et Sherbrooke. Dans le passé, des découvertes fortuites faites en dehors des limites traditionnelles du site, laissent croire que l'occupation autochtone du secteur pourrait être plus étendue que ce qui avait été envisagé initialement.

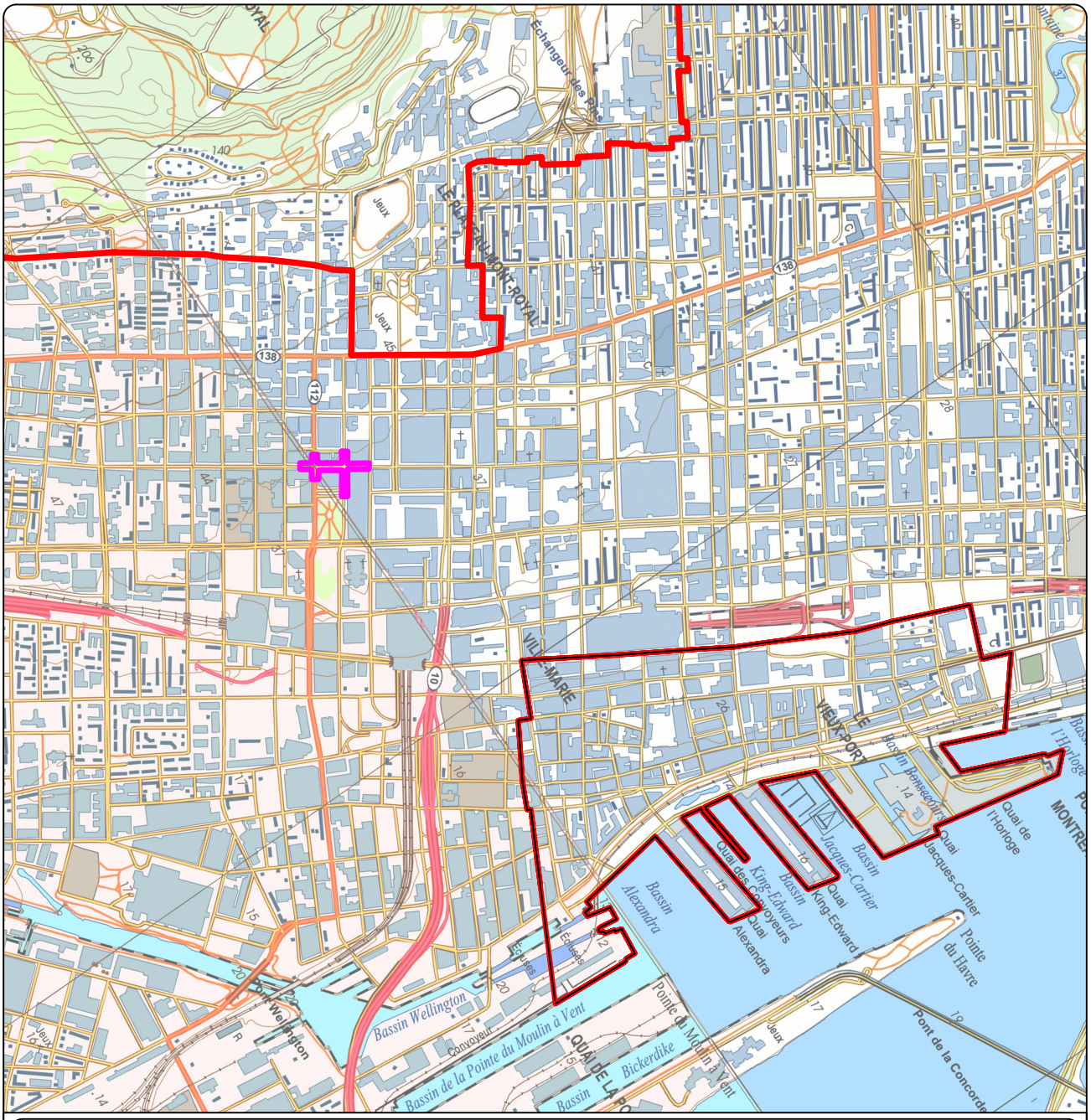
Les travaux en cours sont donc susceptibles de révéler la présence de ressources archéologiques sous les aménagements de surface actuels. Par le biais de son entente-cadre, la Ville a donc confié à Ethnoscop le mandat d'effectuer des interventions archéologiques en lien avec les différents travaux envisagés. Il s'agit de supervisions ou d'inventaire, en fonction de l'endroit et des travaux visés. L'élaboration du mandat s'appuyait sur une étude de potentiel qu'Ethnoscop avait aussi réalisée pour la Ville plus tôt en 2020. Cette dernière avait permis d'identifier une zone à potentiel archéologique en lien avec l'occupation autochtone paléohistorique du secteur. Le potentiel archéologique lié à l'époque historique n'avait pas

[1] Dans le texte, les points cardinaux sont utilisés en référence au nord arbitraire montréalais qui s'appuie sur l'axe du boulevard Saint-Laurent.

été mis de l'avant, mais l'intervention prévoyait de tout documenter d'éventuels vestiges associés à cette période.

En 2024, la supervision a été effectuée dans les rues Sainte-Catherine, entre la rue Mansfield et la rue Metcalfe et à l'ouest de la rue Peel, ainsi que dans la rue Metcalfe, au sud de la rue Sainte-Catherine et à l'endroit du trottoir est de la rue Peel, au nord de la rue Sainte-Catherine. L'inventaire a quant à lui été réalisé dans la rue Peel, au nord et au sud de la rue Sainte-Catherine (plan 2). L'intervention archéologique s'est déroulée de façon discontinue entre le 23 février et le 15 octobre 2024 sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-03 délivré par le ministère de la Culture et des Communications. Le nouveau code temporaire MTL24-25-16 a été attribué par la Ville de Montréal pour les travaux de 2024.

Dans les pages qui suivent, le présent rapport comprend d'abord l'énoncé des méthodes de terrain et d'enregistrement des données (sections 1.2 et 1.3). Vient ensuite une section servant de mise en contexte, abordant le cadre paléoenvironnemental, la présence autochtone dans les environs de l'aire d'intervention et le développement du secteur à la période historique (sections 2.1 à 2.3). Les interventions archéologiques antérieures réalisées à ce jour à proximité de l'aire d'intervention sont décrites subséquemment (section 2.4). La section qui suit présente les résultats obtenus lors de l'intervention. Dans un premier temps, les résultats de la supervision sont présentés (section 3.1). Viennent ensuite les données provenant de l'inventaire sur la rue Peel (section 3.2). Enfin, une conclusion (section 4) résume les principaux résultats obtenus lors de l'intervention et présente les recommandations émises pour les prochaines phases des travaux.



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL24-25-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

SITE PATRIMONIAL DÉCLARÉ DU MONT-ROYAL

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 31H05-200-0202 et 31H12-200-0102
© Gouvernement du Québec

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

MON2201

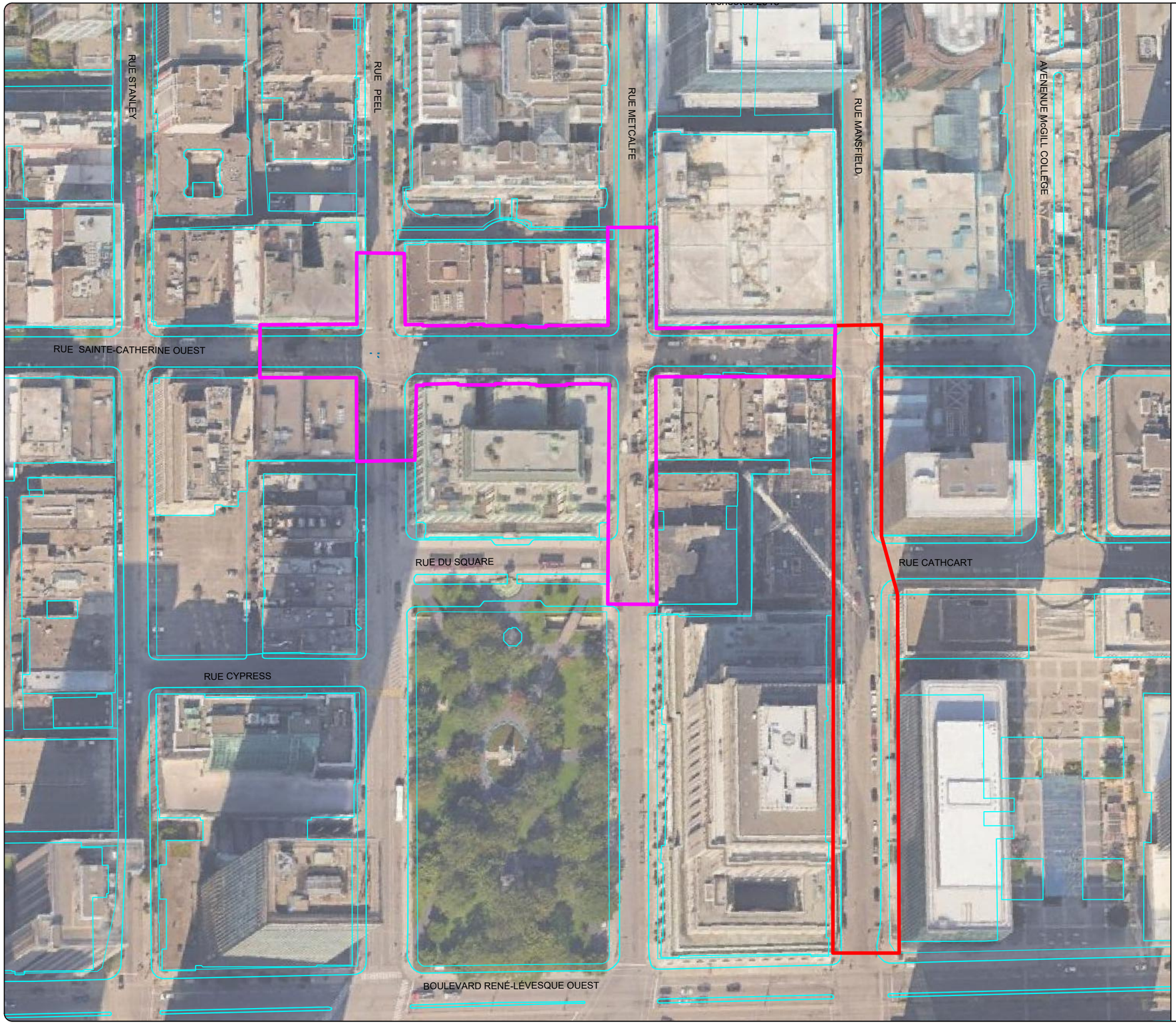
ethnoscop

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL24-25-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 2



AIRE D'INTERVENTION 2023-2024

AIRE D'INTERVENTION 2025

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

N.M!! N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H12-010-0135 et 31H05-010-4035
© 2023 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

1.2 Méthodes de terrain

L'intervention archéologique de 2024 visait des secteurs précis où certains des travaux d'excavation devaient avoir lieu. Pour l'ensemble de l'aire d'intervention, le potentiel archéologique était lié à une possible occupation paléohistorique des environs. Les témoins de l'occupation datant de la période historique ont toutefois aussi été considérés. Les segments et/ou portions de l'emprise publique ciblés pour les volets d'inventaire ou de supervision ont été déterminés par la Ville qui s'est elle-même appuyée sur une étude de potentiel réalisé par Ethnoscop en 2020. Pour le volet inventaire, la méthodologie mise de l'avant visait à ce que l'espace ciblé soit couvert de manière assez systématique. Ainsi, des tranchées ont été réalisées à plus ou moins 10 m de distance les unes des autres selon les contraintes présentes en surface ou celles anticipées à l'excavation. Pour chaque tranchée d'inventaire, la chaussée et les remblais sous-jacents ont été retirés mécaniquement jusqu'aux niveaux jugés d'intérêt archéologique. Une fois les niveaux superficiels décapés et les sols d'intérêt atteints, la stratégie consistait à implanter des sondages manuels aux endroits jugés les plus intéressants en fonction des sols ou vestiges révélés par le décapage mécanique.

Comme des vestiges ou des niveaux de sol d'intérêt archéologique apparaissaient souvent directement en dessous des remblais d'aménagement de la chaussée, il était généralement possible d'implanter des sondages manuels, sans que davantage d'excavation mécanique soit nécessaire. Cependant, l'excavatrice a parfois été utilisée pour effectuer des sondages mécaniques afin de mieux comprendre la séquence des sols ou vérifier certaines caractéristiques des vestiges observés. La taille des sondages pouvait varier en fonction de la superficie des sols naturels mis au jour. Lorsque possible, des sondages mesurant 1,00 m sur 1,00 m ont été privilégiés. Tout au long de l'intervention, des relevés concernant la stratigraphie observée et la nature des sols rencontrés ont été effectués. Des relevés en plan et stratigraphiques ont été réalisés pour chacune des tranchées. Un relevé photographique a été réalisé tout au long de l'intervention. Enfin, les artefacts récoltés lors de la fouille des sondages manuels ont été rapportés pour être traités aux installations d'Ethnoscop et un inventaire de ceux-ci a été réalisé.

1.3 Enregistrement des données

C'est sous le code temporaire MTL23-25-07 octroyé par la Ville de Montréal que les travaux ont été amorcés en 2023. Ils se sont poursuivis sous le code temporaire MTL-24-25-16 en 2024. Les données archéologiques ont été enregistrées selon le système de Tikal tel que communément utilisé au Québec (opération, sous-opération et lot). Aucun site archéologique connu ne recoupe l'aire d'intervention, celle-ci se trouvant au sud des limites actuelles du site Dawson (BiFj-01). En amont de l'intervention, il avait été établi que l'inventaire préalable réalisé au moyen de tranchées excavées mécaniquement serait identifié par un numéro d'opération distinct des sondages manuels. La supervision porterait également un autre numéro d'opération. Ainsi, lors de la saison 2023, les opérations 1, 2 et 3 ont été utilisées. Pour la saison 2024, le même principe a été utilisé, poursuivant avec l'opération 4 pour les tranchées mécaniques (sous-opérations 4A à 4J), l'opération 5 pour les sondages manuels réalisés à l'intérieur de ces dernières (sous-opérations 5A à 5J) et l'opération 6 pour la supervision (sous-opération 6A à 6D) (tableau 1). Pour l'inventaire, lorsqu'un vestige est apparu en cours d'excavation mécanique, celui-ci s'est vu attribuer un numéro de lot en lien avec la sous-opération de décapage mécanique (exemple, 4J1). Lors de la fouille manuelle, chaque niveau archéologique fouillé ou vestige mis au jour s'est vu attribuer un numéro de lot (exemple, 5C4/5D3). À noter que les découvertes réalisées lors de l'intervention, présentées à la section 3, ont fait l'objet d'un avis de découverte auprès du ministère de la Culture et de Communications sans qu'aucun nouveau site archéologique ne soit attribué.

Tableau 1. Sous-opérations selon les secteurs de l'aire d'intervention

Opération	Secteur	Tâches (sous-opérations)
1	Metcalfe entre Sainte-Catherine et Mont-Royal, Centre, côté est et côté ouest	Tranchées mécaniques (1A à 1D, 1G à 1K et 1R)
	Sainte-Catherine entre Metcalfe et Peel, côté sud	Tranchées mécaniques (1E, 1F et 1L à 1Q)
2	Metcalfe entre Sainte-Catherine et Mont-Royal, Centre, côté est et côté ouest	Sondages manuels (2A à 2C et 2G à 2J)
	Sainte-Catherine entre Metcalfe et Peel, côté sud	Sondages manuels (2D, 2E et 2K à 2Q)
3	Metcalfe entre Square Dorchester et Mont-Royal et Sainte-Catherine entre Mansfield et Metcalfe	Supervision (3A à 3F)
4	Pell, au nord et au sud de Sainte-Catherine	Tranchées mécaniques (4A à 4J)
5	Pell, au nord et au sud de Sainte-Catherine	Sondages manuels (5A à 5J)
6	Metcalfe au sud de Sainte-Catherine; Sainte-Catherine entre Mansfield et Metcalfe et à l'ouest de Peel et Peel (trottoir E) au nord de Sainte-Catherine	Supervision (6A à 6D)

2. CONTEXTE

La mise en contexte présenté ici est adaptée de l'étude de potentiel effectuée en amont des travaux (Ethnoscop 2020a).

2.1 Cadre naturel

Localisation spatiale

L'aire d'intervention du présent mandat occupe une position géographique de grand intérêt du point de vue de la préhistoire. Elle est située sur une terrasse naturelle dominant le fleuve Saint-Laurent, une des voies de circulation les plus importantes de tout le Nord-Est américain. Le fleuve constitue un axe reliant la région des Grands Lacs à l'ouest à celle de Québec et à son estuaire plus à l'est. D'ailleurs, on retrouve un nombre important de sites archéologiques le long de l'axe fluvial, témoignant du rôle clé que jouait cette voie de communication à la préhistoire. Des sites archéologiques à composantes paléohistoriques ont été enregistrés sur l'ensemble du tronçon du fleuve compris entre le lac Saint-Louis et la pointe orientale de l'île de Montréal. Quant à elle, l'aire d'intervention, située au pied du mont Royal, aurait permis à d'éventuels occupants de contrôler un très vaste territoire.

À l'échelle locale, le pôle culturel principal semble être l'embouchure de la Petite rivière Saint-Pierre qui rejoint le fleuve dans l'actuel Vieux-Montréal, à la Pointe-à-Calllière. Dans un rayon d'un kilomètre seulement, on y trouve une quinzaine de sites à composantes paléohistoriques. Cependant, cette concentration est possiblement due à l'intensité des efforts de recherche archéologique à cet endroit (Ethnoscop 2017a : 25). La Petite rivière Saint-Pierre draine une portion importante de l'île de Montréal. À l'époque, elle constituait une voie d'accès permettant d'atteindre l'intérieur des terres, notamment le bassin de la rivière Saint-Pierre et le lac du même nom à l'ouest et le ruisseau Saint-Martin et ses tributaires à l'est. C'est également par cette voie qu'on pouvait rejoindre le côté nord de l'île en traversant le mont Royal par le chemin de la Côte-des-Neiges et ainsi se rendre jusqu'à la rivière des Prairies dans le secteur du parc-nature du Bois-de-Saraguay. En outre, il est probable qu'en suivant des tributaires du ruisseau Saint-Martin, ou un sentier adjacent, il était possible d'atteindre le secteur de l'aire d'intervention, lequel était bordé de ruisseaux dévalant la montagne et offrait un replat intéressant pouvant présenter de nombreux avantages aux populations anciennes.

Géochronologie

Afin de comprendre le potentiel archéologique de l'aire d'intervention, il est important de comprendre les différents événements quaternaires ayant contribué à modeler l'endroit. L'aire d'intervention se trouve sur ce qui est appelé la terrasse « Sherbrooke » ou « de Montréal ». L'aire d'intervention s'étend sur une flexure, offrant une surface d'accueil formée d'un replat situé à une élévation d'environ 36 m (NMM[2]) qui présente une pente descendante du nord vers le sud. Il est possible d'établir le moment à partir duquel (le *terminus post quem*) l'aire d'intervention est théoriquement habitable et disponible pour l'occupation humaine. C'est dans cette optique qu'une séquence chronologique a été définie pour Montréal et sa plaine environnante (tableau 2). Dans la séquence chronologique des événements quaternaires présentée, l'épisode IIa est le premier à être réellement pertinent pour l'aire d'intervention. Dans la synthèse qui suit, l'ensemble des dates sont utilisées dans leur version calibrée et non en âge ^{14}C.

Cette terrasse aurait débuté sa mise en place vers 10 600 ans avant aujourd'hui (AA), alors que surviennent les formes initiales du lac à Lampsilis. Cet événement se produit à la suite de la dessalure de la mer de Champlain. La croûte terrestre, longtemps comprimée par le glacier continental, poursuit sa remontée isostatique, libérant ainsi des espaces qui étaient jusqu'alors submergés par les eaux de fonte et de ruissellement glaciaires. En amont de Québec et dans l'ensemble du bassin laurentien, le lac à Lampsilis demeure omniprésent jusqu'aux environs de 7500 ans AA (tableau 2). Selon les connaissances actuelles, le rivage lacustre descend relativement rapidement, passant de 52 m à 45 m (NMM) vers 10 200 ans AA (Ethnoscop 2018a : 8). Le lac à Lampsilis poursuit son exondation et vient se stabiliser à 30-35 m (NMM) vers 9600 ans AA. C'est en fait le niveau du rivage de Montréal ou « *Montréal shorelin*e » (Macpherson 1967: 354). À ce moment, le rivage du lac se trouve à la base du talus de la terrasse de Montréal, soit aux environs de la rue De La Gauchetière. L'île de Montréal est alors beaucoup plus petite.

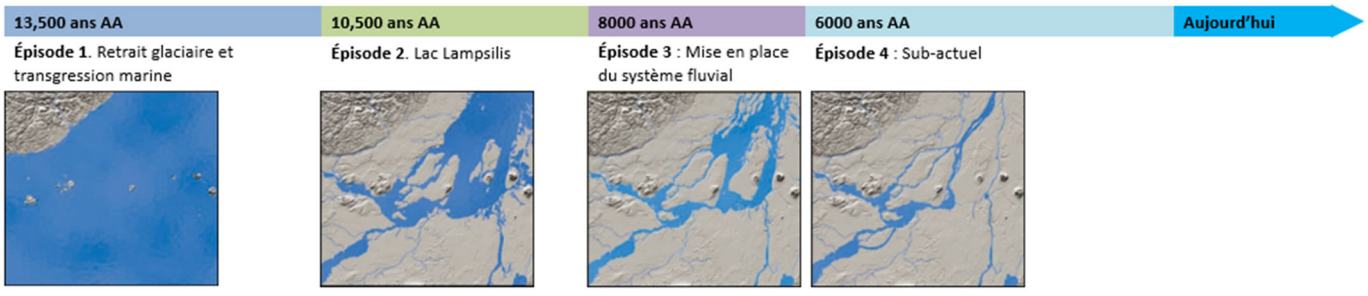
Ce serait lors de cette rapide descente des eaux lacustres que ce serait formé le talus bordant la terrasse de Montréal. Cet espace émerge des eaux vers 10 000 ans AA et, en raison de l'accélération du relèvement isostatique, devient rapidement fréquentable pour les populations anciennes. Vers 9600 ans AA, les environs de la rue Sainte-Catherine se trouveraient déjà à une distance de plus de 500 m du rivage. L'aire d'intervention offre probablement de belles surfaces d'accueil, au pied du flanc sud du mont Royal, permettant d'y séjourner et d'exploiter les ressources d'un environnement vraisemblablement plus frais qu'aujourd'hui. L'actuelle 'île de Montréal serait également morcelée en quatre îlots séparés par de petites étendues d'eau relativement peu profondes (Ethnoscop 2018b : 25).

[2] Les élévations sont données par rapport au niveau maritime moyen (NMM)

Tableau 2. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal3

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.



[3] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

Paysage ancien

Les plans anciens sont assez peu bavards quant au relief général que devait présenter l'aire d'intervention à l'époque paléohistorique ou préurbaine. Le plan de Charland de 1801 (figure 1), comme celui de Cane de 1846, suggère que ce secteur devait apparaître relativement plat. Le plan de Adams de 1825 (figure 2) offre aussi quelques détails à propos de l'aire d'intervention. Tout d'abord, celle-ci occupe le talus associé au rivage de Montréal mentionné précédemment. Celui-ci s'étend toutefois bien au-delà du secteur qui nous intéresse, naissant au sud-est de l'autoroute Métropolitaine à Saint-Léonard et s'étendant jusqu'à Montréal-Ouest où il prend le nom de « falaise Saint-Jacques » lorsqu'il est vis-à-vis de l'échangeur Turcot. Contrairement au parc La Fontaine où le sommet plat de cette terrasse est situé à 42 m (NMM), ou encore au replat la cour Glen qui se trouve à 46 m (NMM), l'aire d'intervention occupe une flexure faisant en sorte que la terrasse se dédouble à cet endroit. Contrairement à un talus, une flexure correspond à une pente peu accentuée où les ruptures de pente supérieure et inférieure sont camouflées par une convexité (rupture du haut de pente) et une concavité (rupture du bas de pente) (Ethnoscop 2014a: 15).

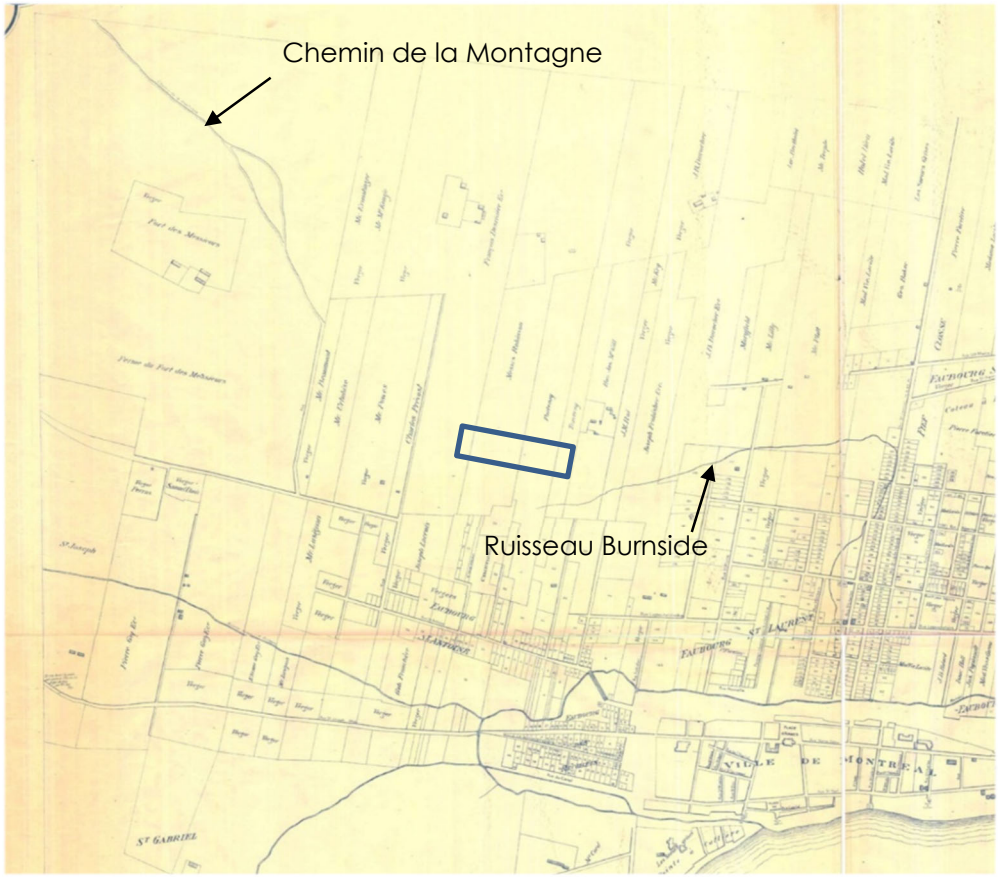


Figure 1. Extrait du plan de Charland de 1801 montrant l'aire d'intervention. Plan de la Ville et Cité de Montréal, BAnQ, G3454 M65 1801 C4.



Figure 2. Extrait du plan de Adams de 1825 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'intervention. *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public & private the course of the water works the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the port to the distance of 1 1/2 miles above. Constructed from a New Survey 1825 by John Adams. H.P. Roy.l Mil.y Survey.r and Draftsman. Engraved by Jas. D. Stout. New York, BAC (archivianet) H11/340/Montréal/182) H11/340/Montréal/182.*

Ces deux plans (Charland 1801 et Adams 1825) montrent le ruisseau Burnside qui coule d'ouest en est, un peu au sud de l'aire d'intervention, et qui draine les autres petits cours d'eau qui descendent du mont Royal avant d'aller rejoindre le ruisseau de la Côte-à-Baron dans le secteur de l'actuel boulevard Saint-Laurent. Le ruisseau Burnside est aussi illustré sur le plan de Walker de 1830 (figure 3). Par contre, il montre le cours d'eau comme s'écoulant vers l'ouest et aboutissant ultimement vers le ruisseau Prud'homme, comme le fait celui de la Montagne qui se trouve plus à l'ouest. Il s'agit vraisemblablement d'une erreur puisqu'aucun autre plan ancien n'atteste ce fait. Cette erreur n'est d'ailleurs pas reproduite sur les plans ultérieurs de Jobin de 1834 et de Bourne de 1843 (figures 4 et 5). Des interventions archéologiques menées au site de l'ancien cimetière Saint-Antoine (BiFj-37) qui se trouve un peu au sud de l'aire d'intervention et où se trouve maintenant le Square Dorchester, ont révélé la présence de couches pouvant être associées au ruisseau Burnside et tendent à corroborer la présence de ce cours d'eau. En effet, en 2000 et 2011, dans la partie nord du Square Dorchester, des couches d'argile limoneuse gris bleu ont été associées à la présence d'un ancien milieu humide ou au talweg de ce ruisseau. (Ethnoscop 2014a : 15).

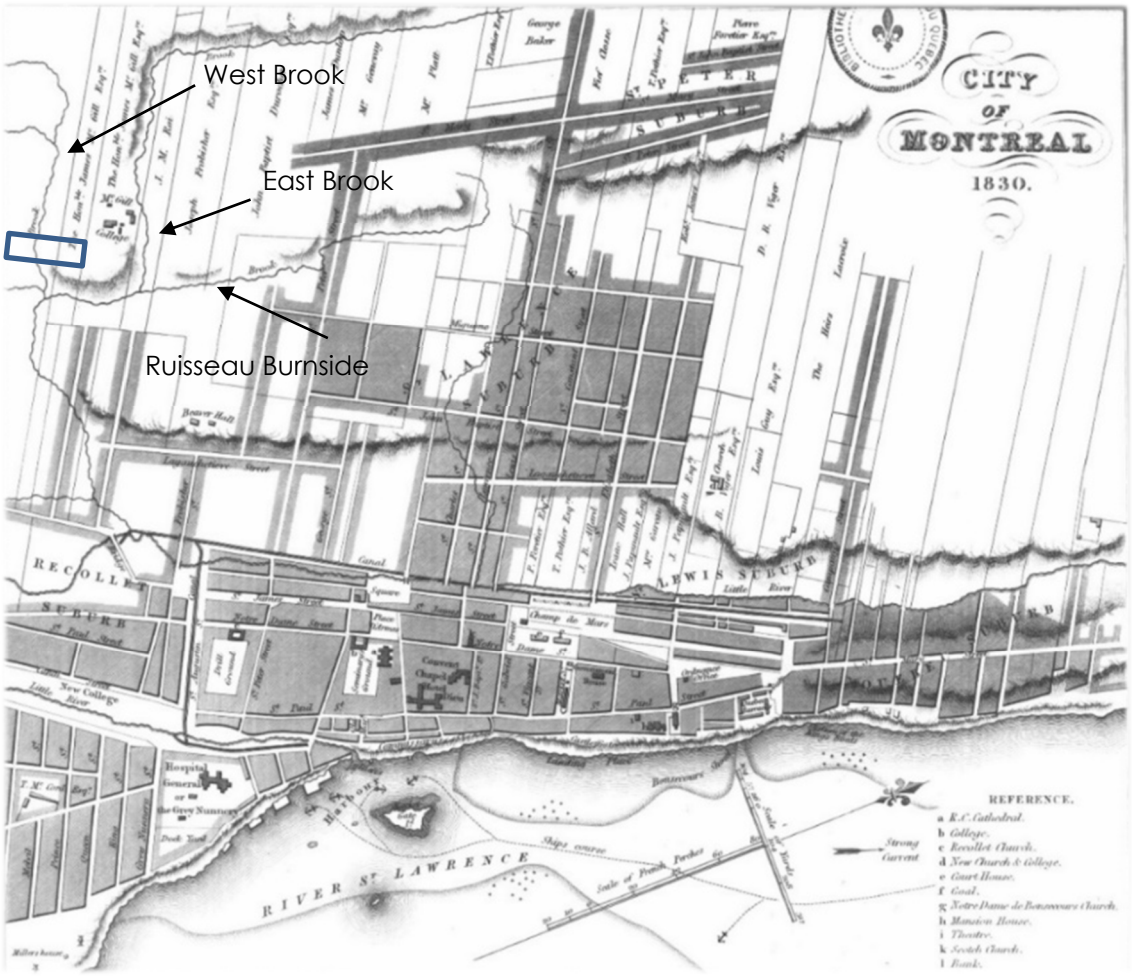


Figure 3. Extrait du plan de Walker de 1830 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'intervention. *City of Montreal, BAnQ G/3454/M65/1830/C57 CAR.*

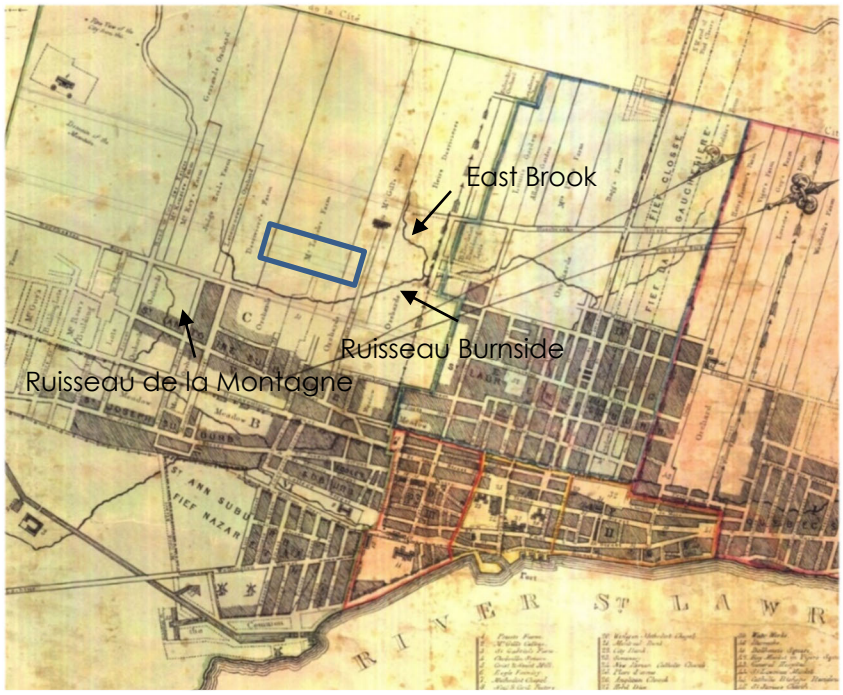


Figure 4. Extrait du plan de Jobin de 1834 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'intervention. *Map of the city of Montreal: exhibiting public property, manufactories, the limits of the city and its divisions into wards agreeably to the militia and corporation laws ; the Lachine canal from its junction with the port, to the distance of 11/2 mile above, the division of the common into building lots &c from recent survey in 1834,* BAnQ G/3454/M65/1834/J63 CA.

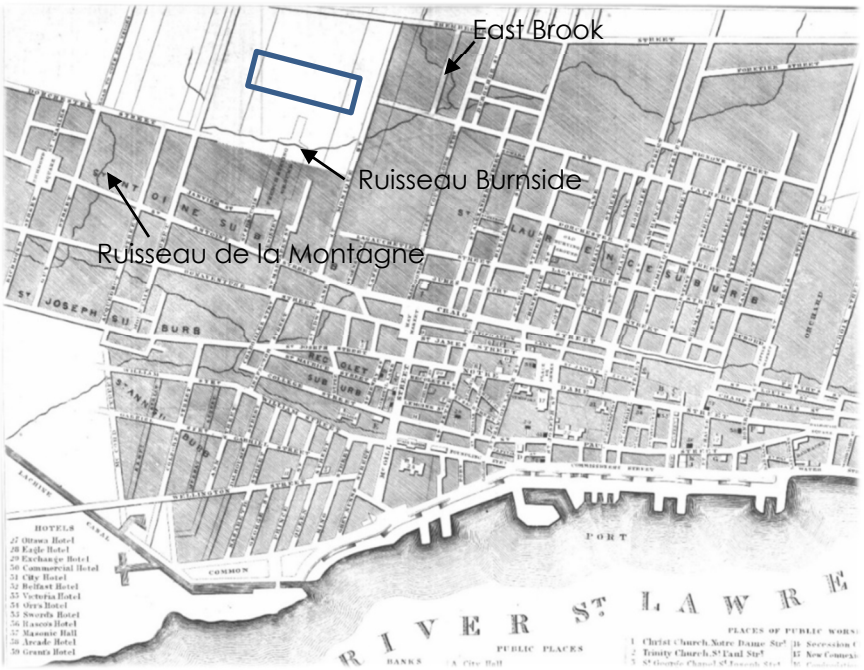


Figure 5. Extrait du plan de Bourne de 1843 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'intervention. *Map of the city of Montreal,* BAnQ G/3454/M65/1843/M36 CAR.

Le plan de Walker de 1830 montre deux autres ruisseaux qui coulent du nord vers le sud et qui viennent se jeter au sud dans le ruisseau Burnside. Celui qui se trouve le plus à l'ouest traverse le secteur de l'aire d'intervention alors que l'autre coule un peu à l'est de celle-ci. Il s'agit probablement des ruisseaux West Brook et East Brook. Sur les plans de Jobin de 1834 et de Bourne de 1843, on voit que le East Brook devait se jeter dans le ruisseau Burnside tout juste au nord de l'intersection du boulevard Robert-Bourassa et de la rue Sainte-Catherine. Pour ce qui est du West Brook, ces deux plans ne semblent cependant pas l'illustrer et ne montrent qu'un court segment de ruisseau plus à l'ouest, en dehors du secteur de l'aire d'intervention.

Cependant, une série de plans datant de 1854 (figures 6a, 6b et 6c) indique qu'un ruisseau, vraisemblablement le West Brook, passait bel et bien dans l'aire d'intervention, longeant la rue Metcalfe à l'ouest. À cette époque, le secteur devait servir de carrière de sable et ces plans montrent des travaux d'excavation projetés en vue d'adoucir la pente nord-sud qui prévaut à l'époque sur la rue Metcalfe tout juste au nord de la rue Sainte-Catherine. La présence du West Brook dans l'aire d'intervention est confirmée par un autre plan qui date de 1858 (figure 7). Ce plan offre une représentation assez précise à l'époque où débute l'urbanisation du secteur. On y voit le West Brook coulant dans un axe nord-sud tout juste à l'ouest de la rue Metcalfe. Son tracé plus en amont n'est pas connu, mais l'un de ses bras passait à l'intersection des rues Sherbrooke et Metcalfe. Vers le sud, il bifurque vers l'ouest et traverse la rue Sainte-Catherine à l'intersection de la rue Peel. Ce ruisseau et le ravin dans lequel il coulait constituaient sans doute une barrière naturelle (Ethnoscop 2018c : 80) et ils ont probablement été remblayés lorsque le secteur s'est urbanisé.

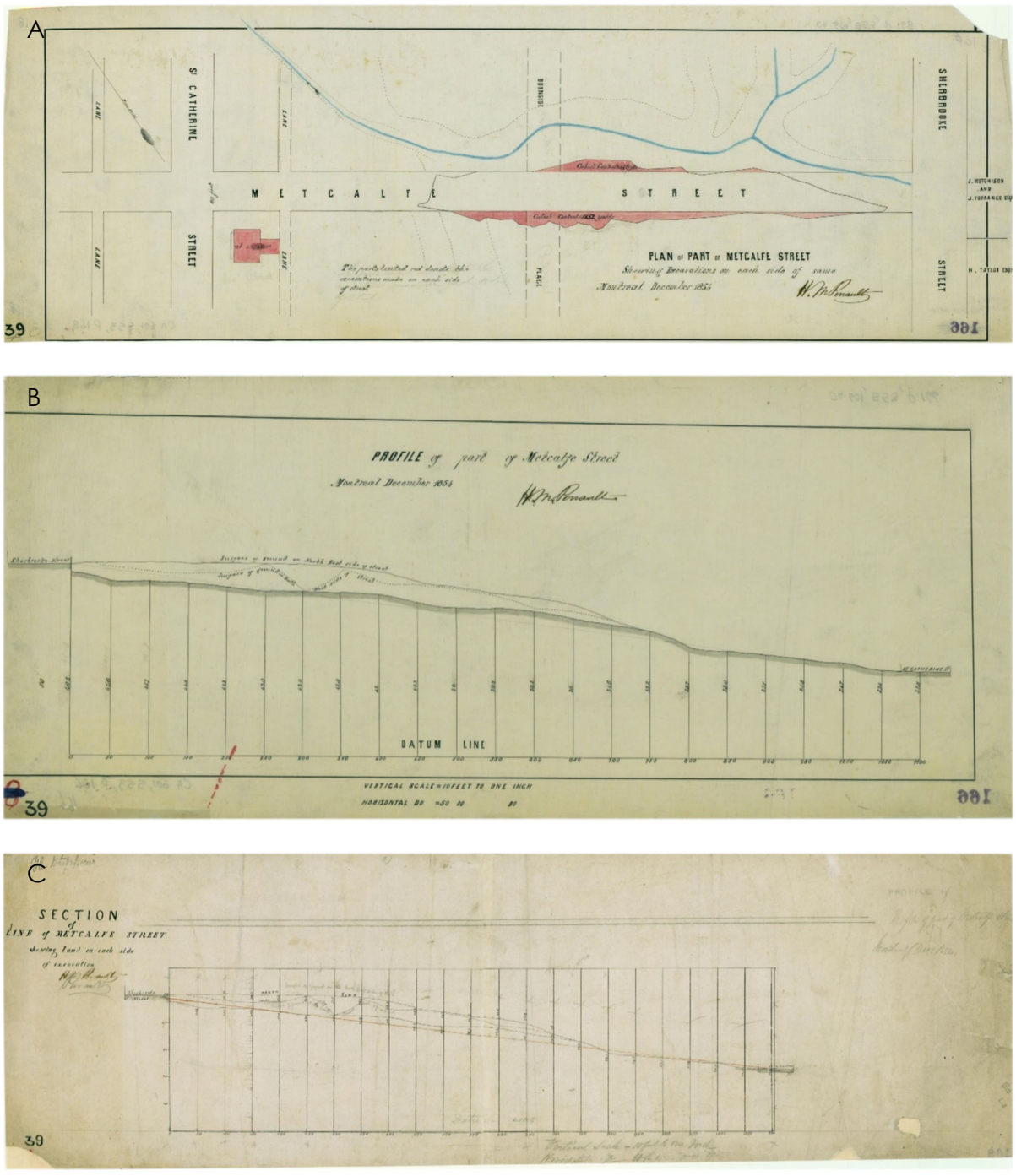


Figure 6. Assemblage de trois plans montrant le nivellement projeté de la rue Metcalfe (1854). BAnQ : CA601,S53,SS1,P168; CA601,S53,SS1,P166; CA601,S53,SS1,P167.

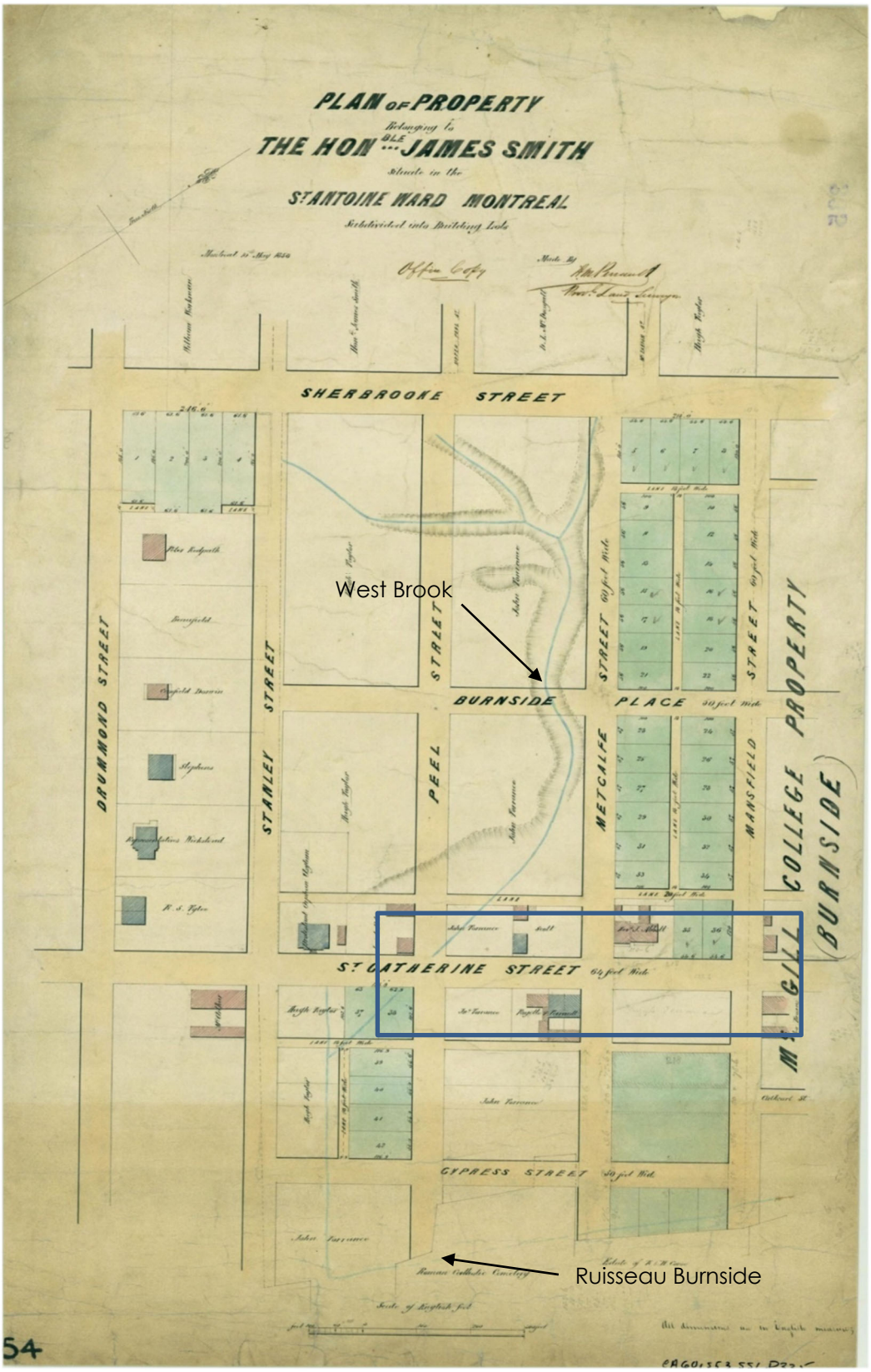


Figure 7. Plan H. M. Perrault de 1858. *Property Belonging to the Honble. James Smith Situate in the St. Antoine Ward Montreal Subdivided into Building Lots* (BAnQ: CA601,S53,SS1,P335). On y voit le secteur de l'aire d'intervention ainsi que les ruisseaux West Brook et Burnside.

À cela s'ajoutent également les sources iconographiques qui peuvent contribuer à représenter l'aspect général de l'environnement. Parmi les quelques gravures et peintures anciennes pertinentes montrant des paysages à partir de points de vue situés au sommet du mont Royal, une gravure datant d'environ 1852, attribuée à Edwin Whitefield, montre le campus McGill, la résidence McTavish, la rue Sherbrooke et différents champs en culture. Elle permet d'imaginer le relief des environs de l'aire d'intervention (figure 8). À l'extrême droite, la rue de la Montagne est bordée d'arbres et comporte quelques résidences. Même si la terrasse semble plutôt plane, le relief de la surface d'origine dans l'aire d'intervention et ses environs est caractérisé par des ondulations et les ravinements laissés par les différents ruisseaux présents à l'époque.

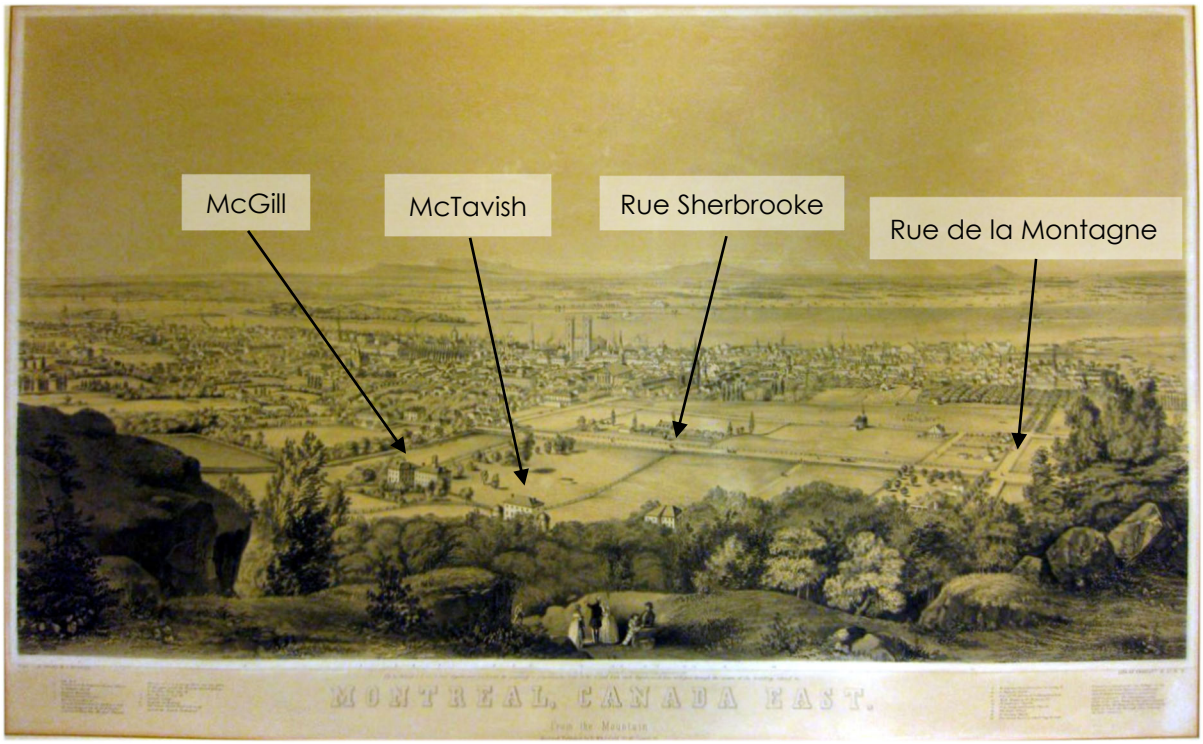


Figure 8. Gravure de Whitefield datant d'environ 1852 et montrant la partie est de l'aire d'intervention. MONTREAL, CANADA EAST. / From the Mountain, Edwin Whitefield, Endicott & Co. N.Y., Collection Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture, Montréal.

2.2 Cadre culturel ancien et sites archéologiques connus

Les traces des premiers groupes humains ayant fréquenté le Nord-Est américain, ceux de la **période Paléoindienne** (12 000 à 8 000 ans AA), sont encore extrêmement rares dans le sud du Québec. L'aire d'intervention ayant émergée vers 10 000 ans AA, elle pourrait donc théoriquement avoir été fréquentée par des populations anciennes dès cette époque. Toutefois, la présence humaine la plus ancienne en périphérie de l'aire d'intervention se trouve à environ 85 km en direction du sud-ouest. Il s'agit d'un site datant du Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA) associé à la culture Plano ayant été découvert sur l'île Thompson dans le lac Saint-François (Gagné 1998; Gogo 1961; Wright 1980; 1982; 1994; 1995). Cette manifestation culturelle se caractérise par des pointes de projectile à retouches parallèles.

Succédant à la période Paléoindienne, la **période Archaïque** se divise en trois sous-périodes : l'Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans AA), l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA), lui-même subdivisé en Archaïque supérieur laurentien (6000 à 4000 ans AA) et en Archaïque supérieur post-laurentien (4500 à 3000 ans AA). Ce découpage se fonde principalement sur la variabilité fonctionnelle et typologique de l'outillage en pierre qui constitue l'essentiel des données archéologiques recueillies pour les 7000 ans que dure l'Archaïque. Malgré l'existence de variantes culturelles régionales, les groupes de l'Archaïque ont pu partager les mêmes modes de vie et schèmes d'établissement. Ces peuples devaient être des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades, dont le mode d'exploitation des ressources et les schèmes d'occupation du territoire se modifièrent que très graduellement dans le temps.

Les sous-périodes de l'Archaïque ancien et moyen ne sont guère mieux représentées dans les alentours de l'île de Montréal que la période Paléoindienne. Des manifestations de l'Archaïque ancien ont été notamment identifiées à Coteau-du-Lac (Archéotec 1984). Celles de l'Archaïque moyen proviennent de l'île Thompson (Kenyon 1959; Wright 1994) et, encore une fois, de Coteau-du-Lac (Marois 1987).

Les sites datant de la fin de l'Archaïque sont plus nombreux un peu partout dans le sud du Québec et ailleurs dans le Nord-Est américain, suggérant une croissance démographique notable. L'état actuel des connaissances suggère aussi que c'est au cours de l'Archaïque laurentien que débute le peuplement de la région de Montréal et que les traces d'occupations autochtones se multiplient dans l'archipel montréalais et en périphérie (plan 3). Des témoins datant de l'Archaïque supérieur (qui regroupe l'Archaïque laurentien et l'Archaïque post-laurentien) ont notamment été découverts au site du Petit séminaire de Saint-Sulpice, au site Saint-Éloi (Ethnoscop 2002; Tremblay 2003; Tremblay et Pothier 2004) et au parc de l'Honorable-George-O'Reilly (SACL 2006; 2010; 2011). Un fragment de gouge a aussi été trouvé sur le site BjFj-140, à l'intersection de la rue De Bleury avec le boulevard René-Lévesque, non loin de l'aire d'intervention (Ethnoscop 2008). Des outils en pierre bouchardée et polie proviennent du quartier de Côte-Saint-Paul et du secteur de Beaurepaire, dans l'ouest de l'île de Montréal, mais on ignore l'origine exacte de ces objets qui appartiennent aux collections du Musée McCord.

Ensuite, des artefacts diagnostiques de l'Archaïque post-laurentien ont été enregistrés au site Lemoyne-LeBer (Ethnoscop 2000), au site de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet (Arkéos 1996) et au parc de l'Honorable-Georges-O'Reilly (SACL 2006; 2010; 2011). Le musée McCord abrite aussi une pointe de projectile de type Lamoka, trouvée près du canal de Lachine, mais dont la provenance exacte n'est pas connue.

Des changements importants surviennent à la période du Sylvicole, laquelle se divise aussi en sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA), le Sylvicole moyen, lui-même subdivisé en Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) et Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA), et le Sylvicole supérieur (1000 à 500 ans AA). Le Sylvicole se caractérise d'abord par l'adoption de la poterie par certains groupes autochtones et le découpage des périodes s'appuie notamment sur les changements observés dans les styles céramiques. Outre les changements concernant la décoration et la morphologie des vases, des transformations sont aussi discernables aux niveaux économique, idéologique, social et technologique (Gates St-Pierre 2010 : 10).

Les sites du Sylvicole sont nombreux dans le sud du Québec, comme si la croissance démographique amorcée à la fin de la période Archaïque s'était poursuivie jusqu'à l'arrivée des premiers Européens. Toutefois, le Sylvicole inférieur, qui est généralement conçu comme une vague homogénéisante englobant le Nord-Est américain, est assez peu documenté dans la vallée du Saint-Laurent. Sur l'île de Montréal, seules quelques traces ont été trouvées au site Lemoyne-Leber dans le Vieux-Montréal (Ethnoscop 2000) et un peu plus loin vers le sud-ouest, au parc de l'Honorable-Georges-O'Reilly (SACL 2006; 2010; 2011).

Au Sylvicole moyen ancien, les grands réseaux d'échange du Sylvicole inférieur font place à la sphère d'interaction Hopewell, centrée sur le Midwest américain, mais dont les ramifications s'étendent sur une bonne partie de l'est du continent. Par la suite, des changements importants dans les façons de faire et le mode de vie des groupes autochtones marquent le début du Sylvicole moyen tardif (Gates St-Pierre 2010: 36). La période du Sylvicole supérieur est quant à elle caractérisée par l'apparition des premiers villages semi-permanents et par l'adoption de l'agriculture (culture du maïs, des courges et des haricots).

Le Québec méridional et l'île de Montréal comptent de nombreux sites datant du Sylvicole moyen ancien, du Sylvicole moyen tardif ou du Sylvicole supérieur. En périphérie de l'aire d'intervention, dans un rayon de moins de cinq kilomètres, deux occupations du Sylvicole ont été identifiées sur l'île Sainte-Hélène (Ethnoscop 2005) et une autre (BjFj-75) a été mise au jour sur l'ancienne rive du Saint-Laurent à Longueuil (Arkéos 2006a). On compte aussi le site LeBer (BiFj-49) et celui de la ferme LeBer (BiFj-1), situés sur la pointe nord de l'île des Sœurs (Arkéos et Archéocène 1994; 1998; Ethnoscop 1998a; 2017b; Webster 1970).

En outre, de nombreux sites ont été découverts dans le Vieux-Montréal (Arkéos 1991; Tremblay et Pothier 2004). On en retrouve des éléments diagnostiques du Sylvicole sur les sites de Place Royale (Arkéos 1991; Bibeau et Gagné 1992; Brossard et Pagé 1984;

Jamieson 1987), de la place D'Youville (Arkéos 1991; 1999; SANM 1989a; 1992), du Petit séminaire de Saint-Sulpice (Ethnoscop 1988), de Pointe-à-Callière (Desjardins et Duguay 1992; Litwinionek 1989), au site de la Maison-des-Marins (Ethnoscop 2015), des Jardins d'Youville (Arkéos 1991; Bélanger 1988; 1989), de la place Jacques-Cartier (Archéotec 2002; Arkéos 1991), Lemoyne-Leber (Arkéos 1991; Ethnoscop 1993; 2000; SANM 1989a), Faubourg Québec (Arkéos 1998), au 131, rue du Port (Archéobec 1992), le site Notre-Dame-de-Bonsecours (Groupe de recherche en histoire du Québec 1999a; Groupe de recherche en histoire du Québec et SACL 1998), à l'Accueil Bonneau (Groupe de recherche en histoire du Québec 1999b), au 214, Place-d'Youville (Bélanger 2004), au site de la foire aux fourrures sur la rue de la Capitale, la ruelle Chagouamigon et au 168-170, rue Saint-Paul (Ethnoscop 2010; 2013). Tout récemment, sur la rue Saint-Paul tout juste à l'ouest de la Place Jacques-Cartier, la découverte de plusieurs fragments de céramiques paléohistoriques a aussi mené à la création d'un nouveau site BjFj-196 (Ethnoscop 2022).

Plusieurs autres témoins du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur ont été découverts au nord de l'aire d'intervention, autour du mont Royal : il s'agit du site BiFj-93 dans le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges (Arkéos 2012), ainsi que deux sites au pied du flanc est de la colline, soit la carrière de cornéenne du mont Royal (Codère et Poirier 1998; Ethnoscop 1998b) et le petit site Cartier (Ethnoscop 2006). Plus récemment, des sites d'habitations ont également été mis au jour du côté du flanc sud de la montagne (Arkéos 2018; 2019) et des traces d'occupation autochtones ont été découvertes dans le secteur du bassin central du mont Royal près de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges (Ethnoscop 2023a). Les environs du mont Royal comptent également les groupes de sépultures de Westmount (Larocque 1990; Lighthall 1898; 1899; 1922; 1924) et d'Outremont (Beaugrand-Champagne 1942; 1947) ainsi que celle du chemin Queen-Mary (Ethnoscop 2010), Plus à l'est, une autre sépulture datant vraisemblablement du Sylvicole supérieur (BjFj-98) a été découverte dans le quartier Rosemont (Larocque 1998);

Au centre-ville, au sud-est de l'aire d'intervention, se trouvent les sites de Tecumseth Terrasse (BjFj-133), au coin nord-est de De Bleury et Viger (Arkéos 2006b) et BjFj-140 (Ethnoscop 2008), au sud du boulevard René-Lévesque entre les rues De Bleury et Anderson. Ceux-ci ont livré quelques tessons de poterie du Sylvicole supérieur. Un fragment d'outil de pierre polie a aussi été trouvé au site BjFj-140. Encore plus près de l'aire d'intervention, plusieurs objets paléohistoriques en pierre taillée ou en pierre polie ont aussi été retrouvés fortuitement au cours du XIX^{e} siècle, principalement dans le secteur des rues Mansfield et Metcalfe (McLachlan 1875). De plus, situé tout juste à l'écart de l'aire d'intervention, le site Dawson (BjFj-1), découvert au XIX^{e} siècle, revêt une importance particulière, car il s'agit d'un village iroquoien datant du Sylvicole supérieur. Ce site, situé devant le campus de l'Université McGill, a livré une importante collection de vestiges : foyers, sépultures, tessons de poterie, outils en pierre et en os, etc. (Arkéos 2008; Clermont 1990; Dawson 1860; 1861; McCaffrey et Jamieson 1992; Pendergast et Trigger 1972; Trigger 1967). Récemment, de nouvelles portions du site ont été mises au jour, dans les secteurs des intersections de la rue Sherbrooke et des rues Peel et Metcalfe. Ces nouvelles données suggèrent que le site correspond à diverses

occupations diachroniques. À l'heure d'écrire ces lignes, le site Dawson demeure le seul site villageois connu de l'île de Montréal (Ethnoscop 2018c: 92).

Après l'arrivée des premiers Européens, la région de Montréal continue d'être fréquentée par différents groupes autochtones. Des vestiges témoignant de contacts entre ceux-ci et Européens, principalement par le biais du troc et de la traite, ont été trouvés sur une grande quantité de sites sur l'île de Montréal et ailleurs dans la région. La proximité du site Dawson, sur lequel des objets européens ont été retrouvés jusqu'à tout récemment (Ethnoscop 2018c : 91), tout comme la proximité relative de la mission de la Montagne et peut-être aussi celle du village d'Hochelaga, visité par Jacques Cartier en 1535 (Bideaux 1986), laissent planer la possibilité que des contacts entre Amérindiens et Européens se soient produits sur l'aire d'intervention et que des objets de troc y aient été distribués, échangés ou perdus.

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL24-25-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITES ARCHÉOLOGIQUES AUTOCHTONES À COMPOSANTES PRÉHISTORIQUES DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

BjFj-1 SITE ARCHÉOLOGIQUE

1/50 000

BkFi-52 BkFi-21 BkFi-1 BkFi-19 BkFi-25 BkFi-34 BkFi-4 BkFi-5 BkFi-3 BjFi-2 BjFi-1 BjFi-16 BjFi-14 BjFi-15 BjFi-8 BjFi-7 BjFi-9 BjFi-4 BjFi-10 BjFi-6 BjFi-18

1/100 000

1/100 000

BiFi-12 BiFi-32 BiFi-31 BiFi-36 BiFi-15 BiFi-7 BiFi-5 BiFi-38 BiFi-22 BiFi-41 BiFi-23 BiFi-6 BiFi-39 BiFi-13 BiFi-13 BiFi-40 BiFi-14 BiFi-16 BiFi-11

1/20 000

1/5000

0 2 4 km

ÉCHELLE : 1/200 000

N.Mtl N.G.

Source : World Imagery - Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

2.3 Cadre historique

À la période historique, le développement des environs de l'aire d'intervention est plutôt lent. Pendant plus de deux siècles suivant la fondation de Montréal, l'étendue entre la ville fortifiée et le mont Royal conserve une vocation essentiellement agricole. L'exploitation des terres au-delà des murs de la vieille ville s'amorce dès 1648 alors que Maisonneuve entreprend d'y développer la colonisation. En effet, très tôt, les terres entourant la ville sont divisées en concessions vouées à l'exploitation agricole. Dans la cartographie ancienne datant du Régime français, on constate cependant que l'aire d'intervention déborde généralement en dehors de la portion représentée du territoire qui tend à cibler la ville fortifiée et ses environs immédiats. Sur le plan de Vachon de Belmont de 1702, on observe tout de même que les terres entre la ville et le mont Royal sont vouées à l'agriculture (figure 9). Pour les besoins grandissants du noyau urbain, les concessions à l'extérieur des murs de la ville auraient vraisemblablement vu leurs forêts être défrichées assez rapidement. Les habitants résidaient toutefois du côté sud, le long du front des concessions, alors l'aire d'intervention demeure en zone agricole.

Au XVII^{e} siècle, un sentier traverse le mont Royal en reprenant peut-être un tracé encore plus ancien. Celui-ci, qui deviendra éventuellement le chemin Côte-des-Neiges, relie également la ville à la Mission de la Montagne. Cette dernière est établie en 1680 à un emplacement déjà occupé dès le début des années 1670 par des autochtones convertis au christianisme. En 1685, le sulpicien Vachon de Belmont fait construire une résidence en maçonnerie entourée d'une enceinte en pierre composée de courtines et de quatre tourelles. Ces installations prendront le nom du fort des Messieurs (aussi appelé fort de la Montagne). La mission sera graduellement délaissée par les autochtones après qu'un incendie ait détruit un grand nombre de leurs habitations en 1694. Le déménagement de la mission vers le fort Lorette au Sault-au-Récollet sera complété en 1705 (Patrimoine Experts 2000 : 5). Au XVIII^{e} siècle, le secteur de l'aire d'intervention reste encore très peu développé alors que l'urbanisation déborde peu de l'enceinte fortifiée. Les installations associées au fort des Messieurs seront longtemps la seule occupation notable à proximité. Les terres entourant l'ancienne mission constitueront un vaste domaine agricole qui s'étend alors jusqu'à l'actuelle rue Guy, environ 600 m à l'ouest de l'aire d'intervention. À partir du chemin de la Montagne, cette dernière permet de rejoindre le chemin de la Côte-des-Neiges (figure 10).

La vocation agricole du secteur de l'aire d'intervention perdure. La rue Sainte-Catherine voit le jour au milieu du XVIII^{e} siècle. Elle n'est pas le fruit d'une planification urbanistique, mais émerge plutôt en réponse aux besoins des habitants du faubourg. Il ne s'agit au départ que d'un petit chemin qui s'étend de part et d'autre du chemin de Saint-Laurent (Linteau 2010) qui constitue l'artère principale de développement au nord du noyau urbain. La rue Sainte-Catherine se poursuit éventuellement vers l'ouest et elle est ouverte jusqu'à la rue Saint-Alexandre en 1796 (Ethnoscop 2014b).

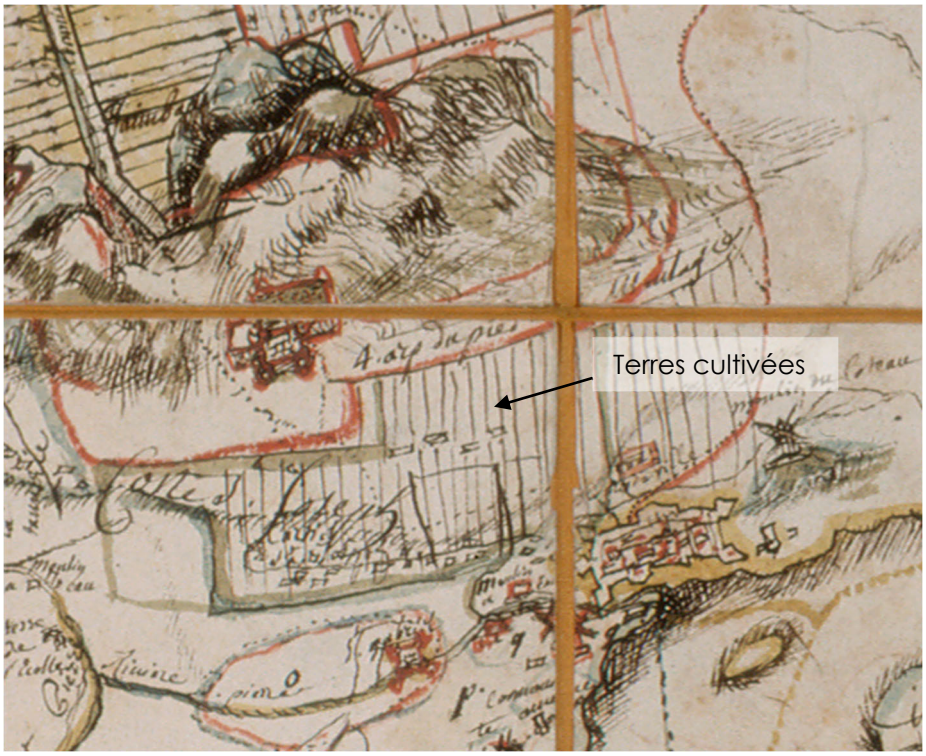


Figure 9. Extrait du plan de Vachon de Belmont, 1702, Description generalle de l'isle de Montréal (Archives Ville de Montréal VM66-S1-P025 copie BAnQ 3452/M65/1702/B43/1946 CAR)

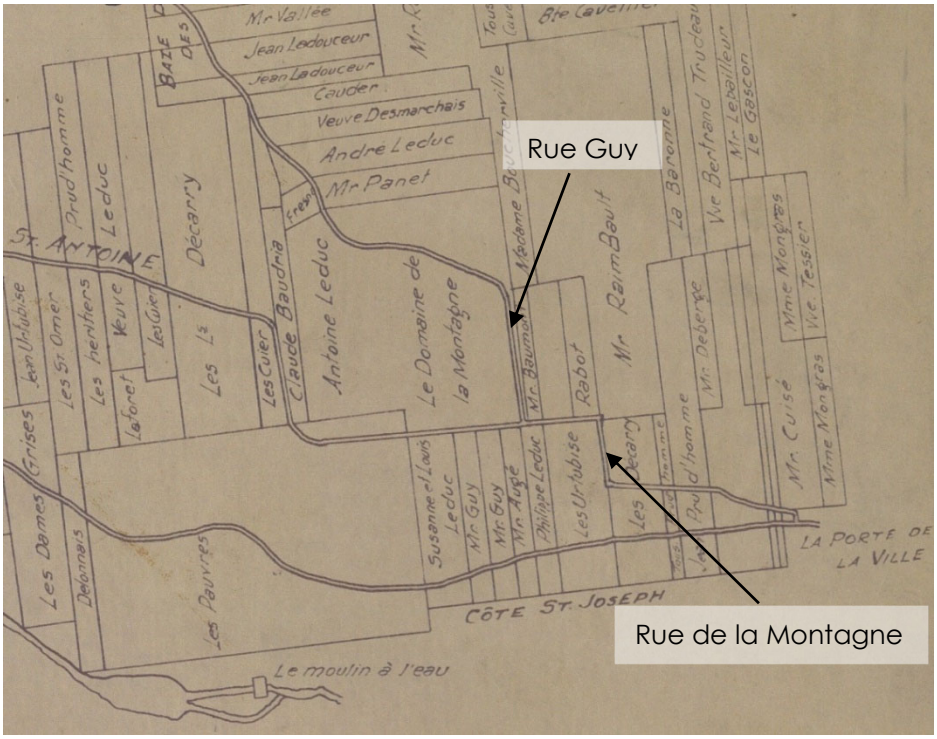


Figure 10. Extrait du plan de Péladau, 1778, Plan d'une partie de l'isle de Montréal levé en 1778 par Mre Péladau, (Archive Ville de Montréal VM66-S2P008) montrant les actuelles rues Guy et de la Montagne.

Vers la fin du XVIII[e] siècle, des membres de l'élite marchande montréalaise choisissent de s'installer en dehors de la vieille ville, dans le secteur au nord du Faubourg Saint-Antoine qui conserve encore son caractère agreste. Il s'agit à la fois de fuir la densité de la ville et de marquer leur statut social en acquérant de grandes propriétés. L'intérêt est aussi financier. En effet, il devient intéressant, dans une optique de spéculation foncière, de posséder des terres dans un secteur qui est appelé à se développer alors qu'on parle d'abattre les fortifications de la ville devenue trop à l'étroit. Plusieurs de ceux qui s'installent dans ce qui deviendra l'actuel centre-ville ont fait fortune dans le commerce des fourrures comme Joseph Frobisher qui fait construire une résidence qu'il nomme Beaver Hall, située au nord de la rue De La Gauchetière et James McGill qui achète la ferme Burnside dont la maison se trouve près de l'actuel boulevard De Maisonneuve et deviendra en quelque sorte sa résidence d'été (figure 11). Ces deux domaines se trouvent toutefois à l'est de notre aire d'intervention. Le premier s'étend d'un peu à l'ouest de l'actuelle rue Saint-Alexandre jusqu'à la rue University. Le second comprend l'espace entre ce qui est maintenant les rues Robert-Bourassa/University et Mansfield.

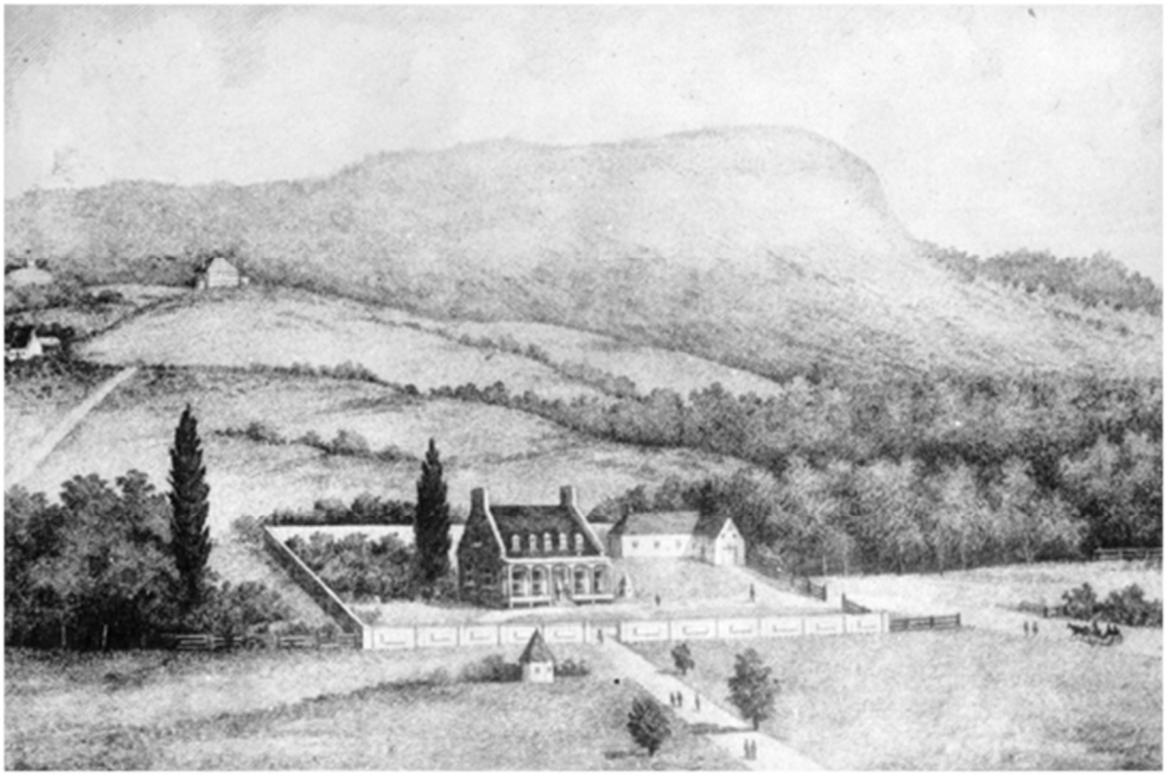


Figure 11. « Burnside », résidence de feu James McGill, Montréal, QC, 1842 (Musée McCord MP 0000.89)

En 1801, la même année que s'amorce la démolition des fortifications entourant la vieille ville, Louis Charland dresse un plan (voir figure 1) qui montre l'état des lieux au tout début du XIXe siècle. On constate que la rue Sainte-Catherine (qu'il nomme par erreur la rue Mignonne) s'arrête en effet une rue à l'ouest de la rue Saint-Pierre (aujourd'hui De Bleury) soit à l'actuelle rue Saint-Alexandre. Au-delà de cette dernière, les seules rues perpendiculaires à la future rue Sainte-Catherine qui existent à cette époque sont les rues de la Montagne et Guy. Au début du XIXe, Simon McTavish, lui aussi ancien marchand de fourrures, achète les terres qui se trouvent aujourd'hui entre les rues Mansfield et Stanley où se trouve l'aire d'intervention. Il a comme voisin à l'ouest François Desrivières, beau-fils de James McGill, qui possède les terres jusqu'à la rue de la Montagne. Durant les premières décennies du XIXe siècle, l'aire d'intervention demeure néanmoins en pleine campagne et le développement urbain du secteur stagne. Le plan de John Adams de 1825 (voir figure 2) montre que la rue Sainte-Catherine n'a toujours pas été prolongée au-delà de la rue Saint-Alexandre.

Durant la première moitié du XIXe siècle, le développement de la portion nord-ouest de la ville s'effectue principalement par la densification des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Laurent, le long des axes leur ayant donné leurs noms. Bien que son développement soit encore modeste, les années 1840 marquent cependant un point tournant dans l'histoire du secteur de l'aire d'intervention. Entre 1842 et 1845, un statu quo vieux de près d'un demi-siècle est brisé lorsque le développement urbain s'étend enfin au-delà de la rue Saint-Alexandre. Dans un même élan, mais sans qu'il s'agisse d'un véritable effort concerté, plusieurs promoteurs et spéculateurs fonciers ont acheté les domaines des anciens magnats de la traite de fourrures afin de les lotir et créer de nouveaux quartiers à l'image de la bourgeoisie marchande émergente à cette époque. Le premier est John Redpath qui a acquis l'immense domaine de 235 acres de François Desrivières en 1836. Redpath décide de lotir ses terres entre les rues Sherbrooke et Dorchester en 1842 et cède à la ville l'espace nécessaire pour que les rues Dorchester et Sainte-Catherine soient éventuellement étendues vers l'ouest (Macleod 2003). À l'est de notre aire d'intervention, les terrains de l'ancien domaine de Joseph Frobisher, entre la rue Saint-Alexandre et l'actuelle rue University, sont également lotis peu de temps après sous l'impulsion du promoteur Thomas Philips (Ethnoscop 2014b). L'université McGill, fondée à la suite des dernières volontés de l'ancien marchand de fourrure décédé en 1813, occupait jusqu'alors les anciens bâtiments de la ferme Burnside. L'institution déménage ses installations au nord de la rue Sherbrooke après la construction d'un nouveau pavillon en 1839. En 1845, l'université McGill décide de se départir d'une partie de ses terres afin de renflouer ses coffres. Un plan de lotissement est établi et prévoit que la rue Sainte-Catherine doit s'étendre jusqu'à la rue Mansfield (Ethnoscop 2018c).

Toujours en 1845, les terres situées entre les actuelles rues Mansfield et Stanley sont aussi découpées en parcelles afin d'être vendues (figure 12). Celles-ci avaient été achetées à la succession de Simon McTavish par les avocats Duncan Fisher et James Smith (Hanna 1980). Ils voient à ce que les rues est-ouest, notamment la rue Sainte-Catherine, soient prolongées. Comme pour les terres appartenant à McGill, Fisher et Smith créent des lots plus petits que ceux vendus trois ans plus tôt par Redpath et cèdent à la Ville l'espace nécessaire à

l'aménagement des rues perpendiculaires. Le plan de lotissement indique que la rue Sainte-Catherine y fait 64 pieds de largeur, quatre de plus que ce qui est indiqué pour les rues perpendiculaires (sauf la rue Stanley qui, à 50 pieds de largeur, est encore plus étroite). Par ailleurs, ce plan de lotissement nous apprend aussi que la rue Sainte-Catherine est en train d'être étendue vers l'ouest[4] et on prévoit qu'elle sera drainée, macadamisée et bordée de trottoirs en planche d'une largeur de 10 pieds dans la même année.

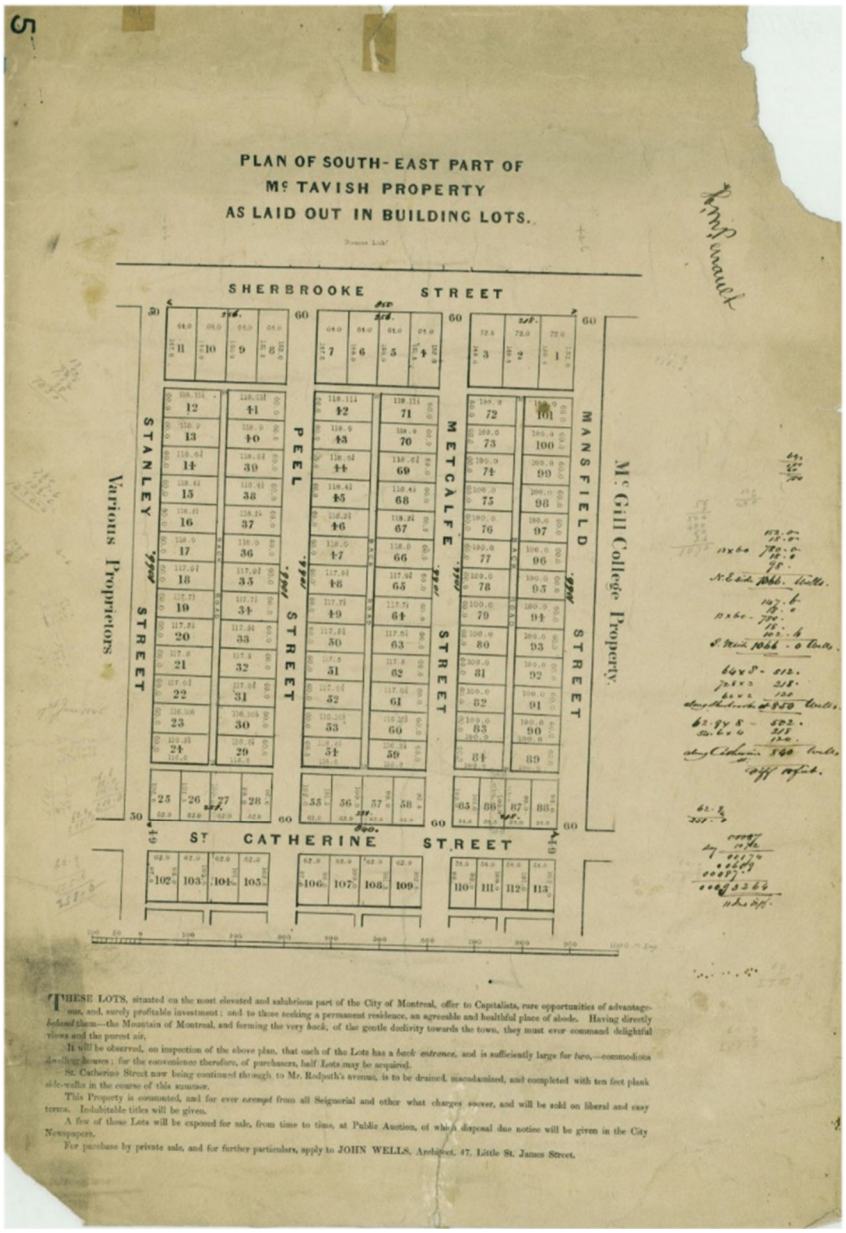


Figure 12. Plan of south-east part of McTavish property as laid out in building lots, H. M. Perrault, 1845 (BAnQ CA601,S53,SS1,P1334)

[4] Le plan de lotissement du domaine McTavish (voir figure 14) mentionne que la rue Sainte-Catherine sera étendue jusqu'à l'avenue Redpath. Une avenue portant ce nom est visible sur un plan daté de 1869 (voir : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3394516?docsearchtext=redpath). Celle-ci se trouve au nord de la rue Sherbrooke, dans le prolongement de la rue de la Montagne. Il pourrait s'agir de cette dernière plutôt que de la rue Redpath qui se trouve aujourd'hui au nord de la rue Sherbrooke entre les rues Bishop et Mackay.

On constate donc qu'en très peu d'années, la rue Sainte-Catherine s'est étendue jusqu'à notre aire d'intervention (et même au-delà) et que les rues perpendiculaires ont aussi été établies. Sur le plan de Cane de 1846 (figure 13), on constate l'étendue de ce développement urbain en devenir. On a également, pour la première fois, une vue d'ensemble de ce que les promoteurs de l'époque ont appelé la *New Town*, s'inspirant notamment du développement urbanistique d'Édimbourg en Écosse. On voit que la rue Sainte-Catherine s'étend jusqu'à la rue de la Montagne et que les terres de part et d'autre de celle-ci sont loties. Les bâtiments se font cependant encore très rares. Aucun bâtiment n'est d'ailleurs représenté dans l'aire d'intervention. Ajoutons que le lotissement du secteur entre les rues Stanley et University montre pour la première fois la présence de ruelles desservant les cours arrière de chaque propriété. Cette nouveauté (visant à remplacer la porte cochère) aura tôt fait de devenir une des caractéristiques typiques du développement urbain montréalais.



Figure 13. Extrait du plan de Cane, 1846, Topographical and pictorial map of the city of Montreal (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR)

Le plan de Duncan de 1853 (figure 14) montre que la rue Sainte-Catherine ne s'étend toujours pas plus à l'ouest. Celui-ci illustre cependant la présence du *Protestant Orphan Asylum* (l'Asile des orphelins protestants) (figure 15). Fondé en 1822, il occupe à partir de 1849 et jusqu'en 1894, un bâtiment construit sur la rue Sainte-Catherine, au coin de la rue Stanley, tout juste à l'ouest de l'aire d'intervention. De manière erronée, le plan de Boxer de 1861 illustre toutefois le refuge pour orphelins en bordure de l'aire d'intervention, entre les rues Metcalfe et Peel (figure 16).



Figure 14. Extrait du plan de Duncan, 1853, *Map of the city of Montreal with the latest improvements* (BAnQ G/3454/M65/1853/M36 CAR)

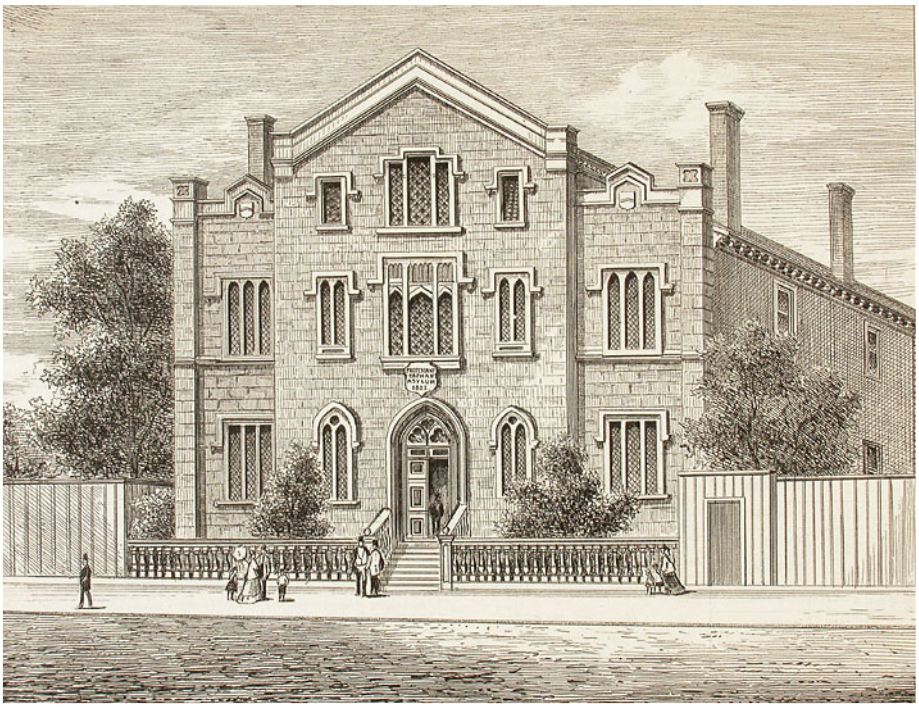


Figure 15. Asile des orphelins protestants, rue Sainte-Catherine, 1875 (Musée McCord M985.230.5737)



Figure 16. Extrait du plan de Boxer, 1861, Montreal (BAnQ G/3454/M65/1859/B68 CAR)

Les années 1860 et 1870 sont celles durant lesquelles on voit vraiment le tissu urbain se resserrer. À la fin du XIX^{e} siècle, pratiquement tous les lots en bordure de la rue Sainte-Catherine sont bâtis. Le secteur appartient maintenant à un nouveau quartier qui accueille principalement la bourgeoisie anglophone. De nombreux commerçants et hommes d'affaires souhaitent en effet quitter les rues étroites de la vieille ville et emménagent dans un quartier davantage à l'image de leurs aspirations. La rue Sainte-Catherine devient une des principales artères du nouveau quartier Saint-Antoine et on y observe la multiplication des maisons en rangée (figure 17). Pendant près un demi-siècle, la portion de la rue Sainte-Catherine correspondant à l'aire d'intervention, ainsi que ses rues perpendiculaires, conserve avant tout une vocation résidentielle.

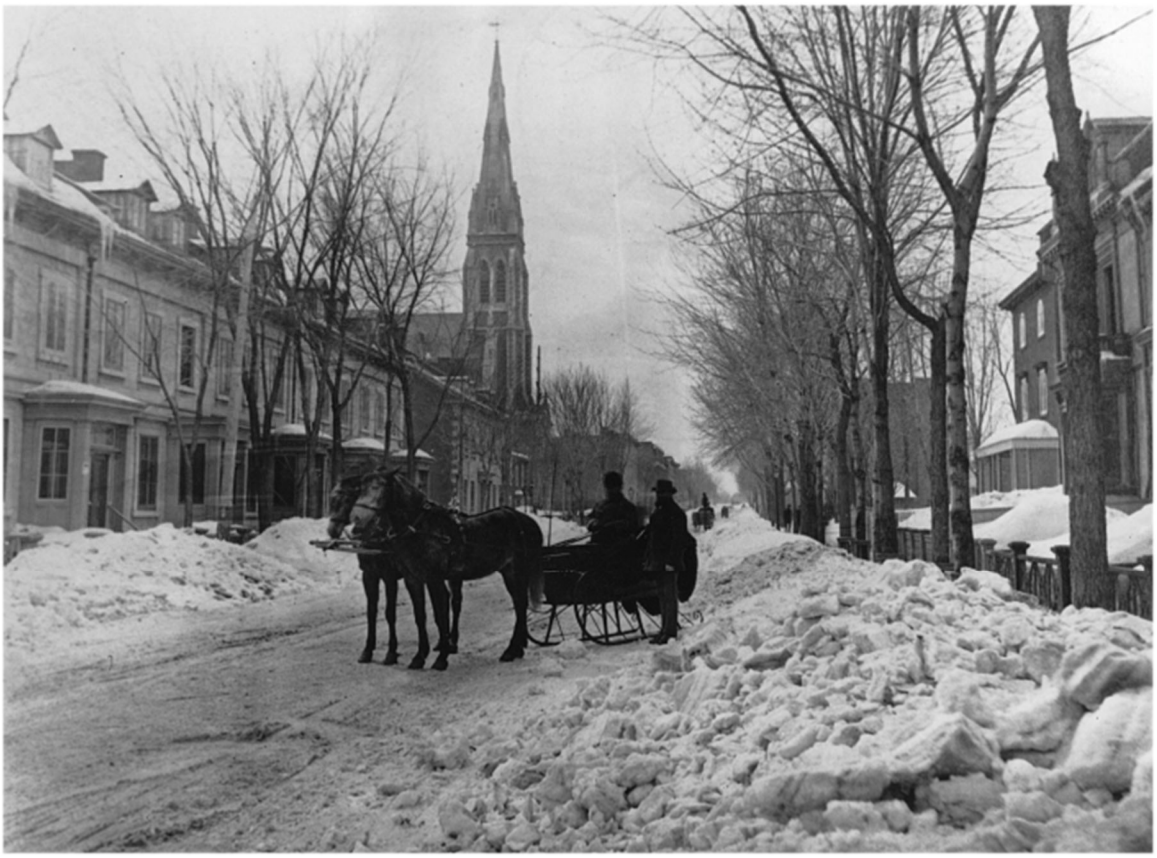


Figure 17. Vue de la rue Sainte-Catherine en direction ouest depuis la rue Metcalfe, Montréal, QC, vers 1870 (Musée McCord MP-0000.1452.15)

Le développement résidentiel de l'artère est accompagné par l'émergence de plusieurs lieux de culte qui servent aux besoins spirituels des différentes communautés protestantes qui s'établissent dans le nouveau quartier. Parmi ceux-ci, l'église Erskine située sur le coin sud-est, à l'angle de la rue Peel, voit le jour en 1866 (figure 18)[5]. Le bâtiment est détruit en 1894 alors que ce lieu de culte déménage sur la rue Sherbrooke. L'église est éventuellement remplacée par un autre bâtiment qui sera lui aussi détruit pour laisser la place, en 1929, à l'édifice *Dominion Square* qui s'étend vers l'est jusqu'à la rue Metcalfe.

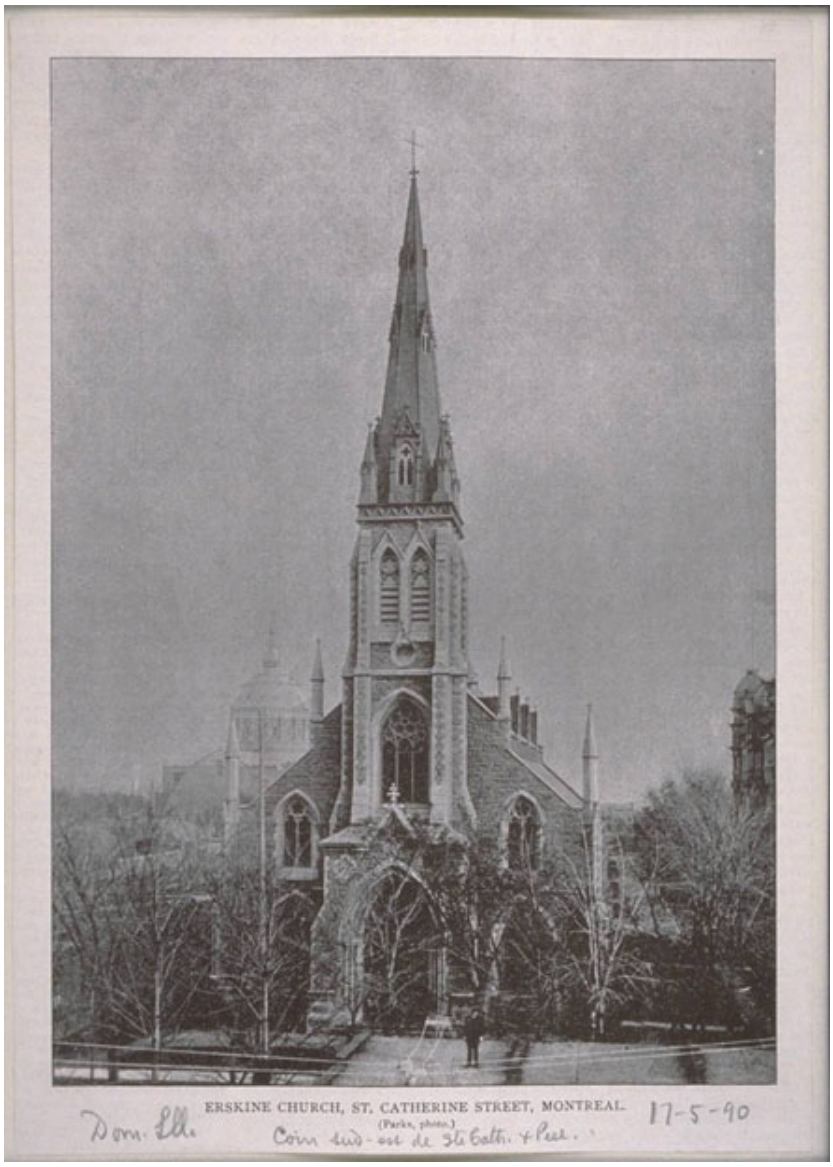


Figure 18. Église Erskine (Source : https://imtl.org/image.php?id=5142)

[5] À l'ouest de l'aire d'intervention, la rue Sainte-Catherine compte aussi l'église anglicane *St. James the Apostle* inaugurée en 1864 du côté nord, un peu à l'est de l'intersection Mackay; l'église congrégationaliste Emmanuel inaugurée en 1877 est quant à elle située sur le coin nord-ouest de l'intersection Stanley; l'église Méthodiste Douglas apparaît aussi dans les années 1870 du côté nord, un peu à l'ouest de la rue Chomedey.

La disparition de plusieurs lieux de culte au début du XX[e] est symptomatique de la transformation de la rue Sainte-Catherine qui s'opère à partir de la fin du XIX[e] siècle. Si le quartier Saint-Antoine a d'abord attiré des commerçants désireux d'y habiter, plusieurs d'entre eux ont vite compris que l'afflux de population offrait des occasions d'affaires intéressantes. L'apparition des tramways de la *Montreal City Passenger Railway* sur la rue Sainte-Catherine a aussi certainement contribué à la transformation de la rue en artère commerciale. Les tramways hippotractés apparaissent d'abord entre les rues De Bleury et de la Montagne en 1864. Huit ans plus tard, en 1872, la ligne de tramway s'étend au-delà des limites de la ville, jusqu'à l'avenue Green dans le village de la Côte-Saint-Antoine (aujourd'hui Westmount) (Linteau 2010, 52-53). L'électrification du réseau débute en 1892 et est complétée en seulement deux ans (figure 19). Aussi, à ce moment, la ligne de la rue Sainte-Catherine s'étend vers l'est jusqu'à la rue du Havre. Cela, ainsi que l'interconnexion des différentes lignes de tramway rend désormais la rue Sainte-Catherine accessible aux habitants de tous les quartiers. L'apparition du transport en commun a ainsi très certainement contribué au déplacement du centre-ville, du Vieux-Montréal à la rue Sainte-Catherine Ouest.



Figure 19. Tramway dans la rue Sainte-Catherine, Montréal, QC, 1893-1894 (Musée McCord MP-1980.394.103)

La comparaison des plans de Plunkett & Brady de 1872, de celui d'Hopkins de 1879 et de ceux de Goad de 1880 et 1890 (figures 20 à 23) montre bien le processus de densification du secteur. Le développement tend à se faire d'abord en bordure de la rue Sainte-Catherine et s'étend ensuite aux rues perpendiculaires.

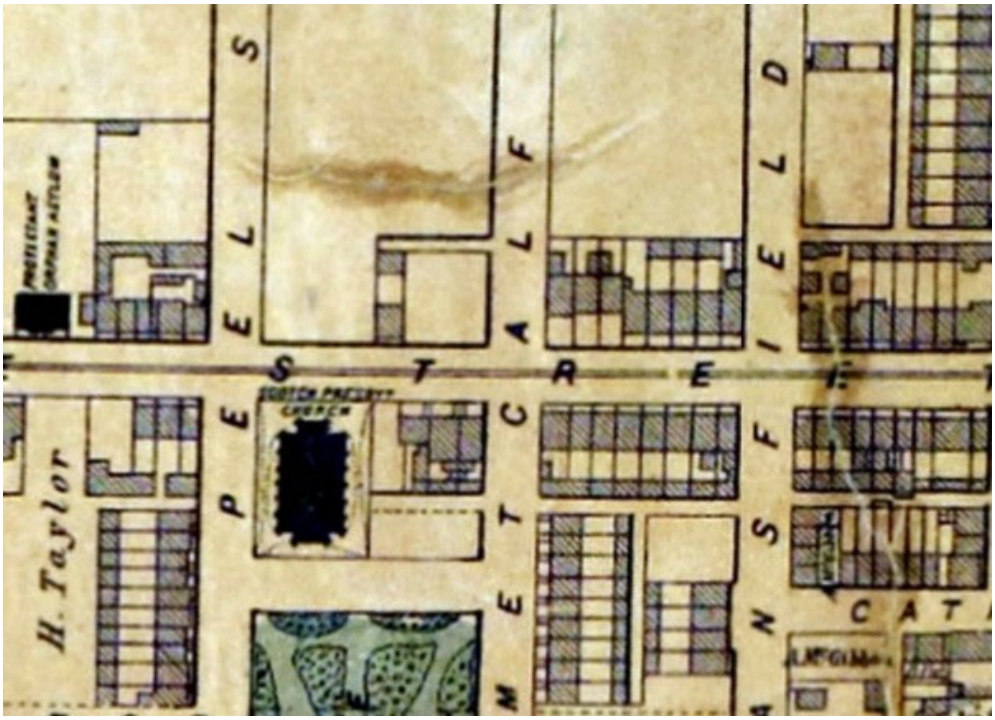


Figure 20. Extrait du plan de Plunkett et Brady de 1872, BAnQ : 0003669942

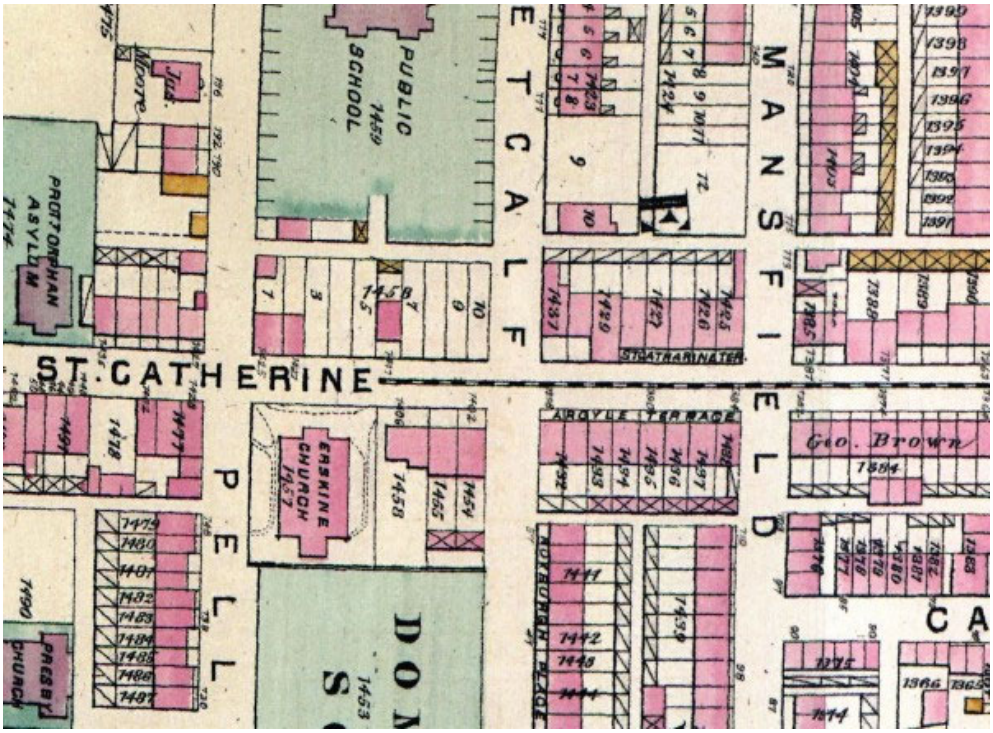


Figure 21. Extrait du plan de Hopkins de 1879, BAnQ : 0000174244

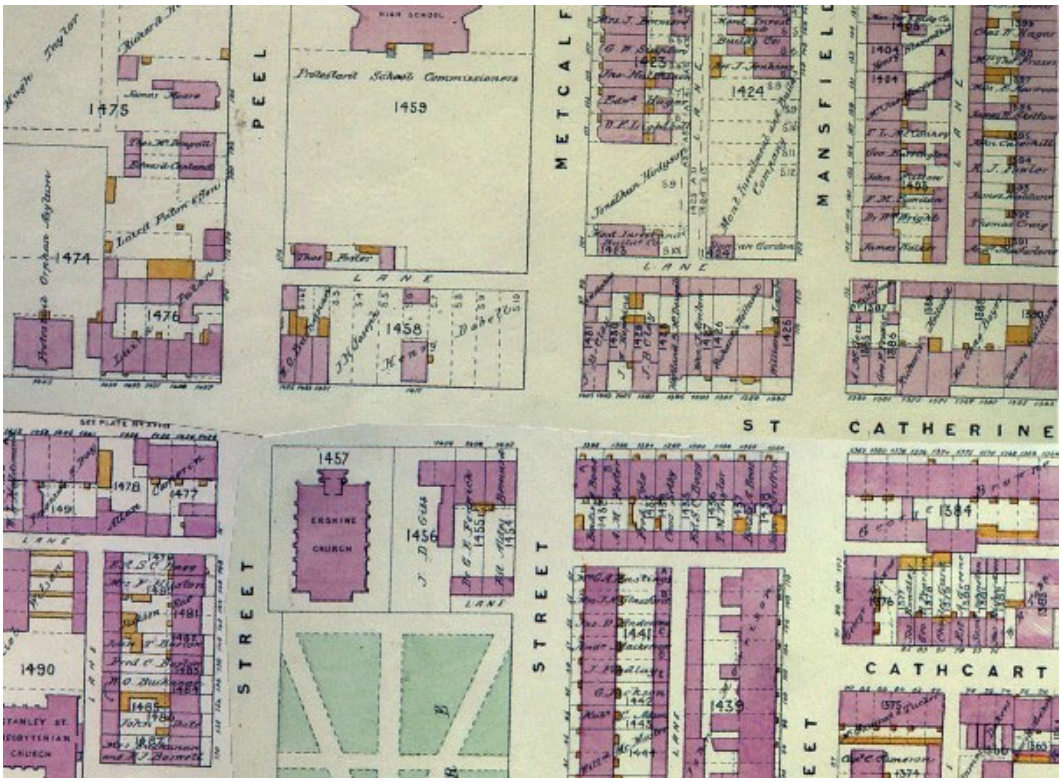


Figure 22. Extrait du plan de Goad de 1881, BAnQ : 0003708048

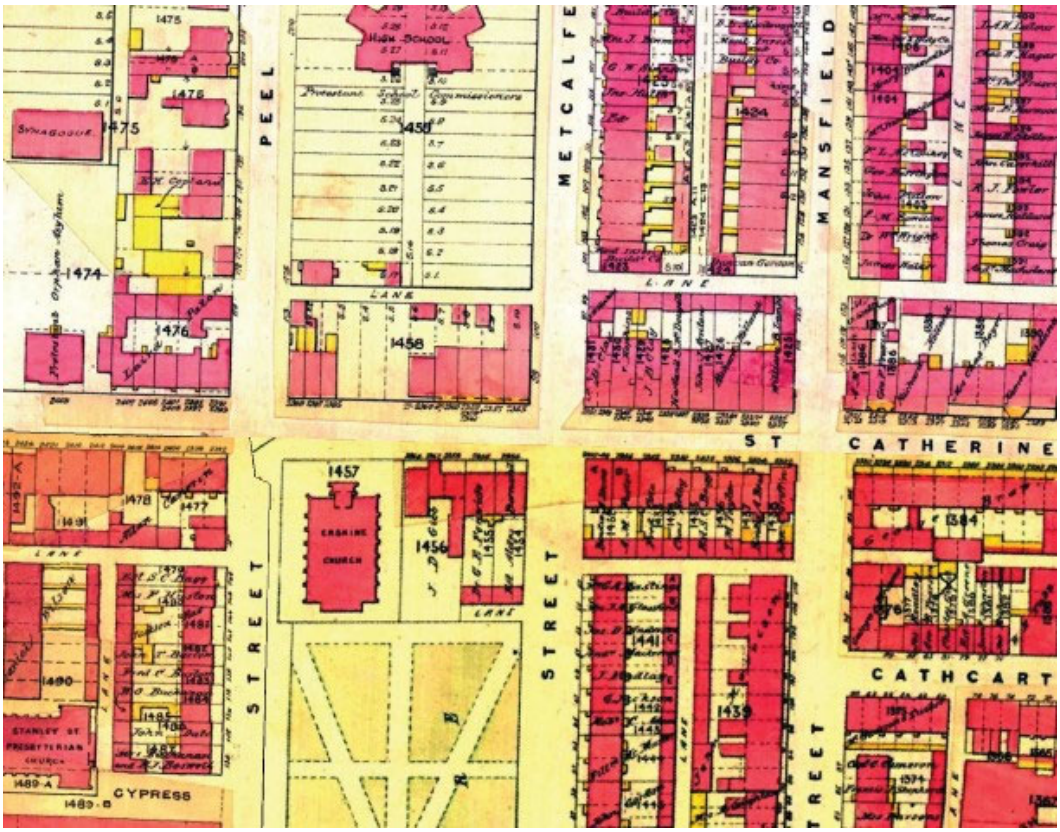


Figure 23. Extrait du plan de Goad de 1890, BAnQ : 0000174398

La transition de la rue Sainte-Catherine, d'une artère principalement résidentielle à la rue commerciale phare de Montréal, débute véritablement dans les années 1890. À l'est de notre aire d'intervention, Henry Morgan est le premier à installer son grand magasin sur la rue Sainte-Catherine en 1891, devant le square Philips (Ethnoscop 2014b). Le tronçon qui nous intéresse accueil aussi rapidement plusieurs autres grands magasins[6]. En 1893, le magasin Murphy ouvre ses portes à l'angle de la rue Metcalfe. Ce magasin est racheté par Simpson en 1905, mais continue d'opérer sous son nom d'origine jusqu'en 1929. Cette même année, Simpson démolit les anciennes installations et repart sous son nom dans un nouveau magasin qui occupe tout l'espace, côté nord, entre les rues Mansfield et Metcalfe. En 1896, le magasin Hamilton s'installe sur le coin sud-est de l'intersection Peel. Celui-ci déménage à l'angle de la rue Drummond, sur le coin nord-ouest, où il occupera éventuellement cinq étages. Il fermera toutefois ses portes vers 1927. Aussi, un peu plus à l'ouest et également en 1896, c'est Ogilvy qui s'établit sur le coin nord-est de l'intersection avec la rue de la Montagne. Le bâtiment de trois étages devient trop petit en 1909 et l'entreprise construit un nouveau bâtiment beaucoup plus grand, tout juste à l'ouest, de l'autre côté de la rue de la Montagne. Un cinquième étage sera ajouté à ce bâtiment en 1929. Ces grands magasins seront les figures de proue du commerce au détail montréalais, mais la rue Sainte-Catherine comptera aussi à partir de la fin du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle un nombre croissant de plus petits commerces et boutiques.

Au début du XX^{e} siècle, la rue Sainte-Catherine poursuit sa transformation. Le tissu urbain continuera de se resserrer et, comme on peut le voir sur les plans de Pinsoneault de 1907 et de Goad de 1912 (figures 24 et 25), au début du XX^{e} siècle, les lots vacants auront pratiquement disparu. Outre sa vocation commerciale, on assiste à une diversification des activités représentées sur cette artère. Notamment, l'apparition de plusieurs banques et édifices à bureaux signalent clairement que les affaires ne se résument pas seulement au commerce de détail. En effet, les années 1910 et 1920 voient l'apparition d'imposants édifices en hauteur servant d'espaces à bureaux. L'édifice Drummond, érigé sur le coin nord-ouest de l'intersection Peel en 1914, compte dix étages soit le maximum permis par la réglementation municipale de l'époque[7] (figure 26). Plus tard, en 1929, du côté sud, entre les rues Peel et Metcalfe, l'édifice *Square Dominion* voit le jour. Il est imposant et compte pour sa part 12 étages (figure 27). Au moment de sa construction, il s'agit du plus grand immeuble à bureaux au Canada[8]. De tels bâtiments sont des symboles forts qui montrent de façon non équivoque que c'est désormais là que se trouve le cœur économique de la ville. En effet, entre la fin du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e}, le centre-ville s'est graduellement déplacé vers le nord-ouest, à partir du Vieux-Montréal. Bien entendu, le segment de la rue Sainte-Catherine qui nous intéresse est au cœur de ce nouveau centre-ville. Le paysage urbain a bien changé alors que les bâtiments en hauteur dominent désormais le panorama (figure 28).

[6] https://www.museedelhistoire.ca/cmc/exhibitions/cpm/catalog/cat2411f.shtml#1227901

[7] https://imtl.org/image.php?id=4774

[8] L'édifice *Square Dominion* sera toutefois rapidement détrôné par le bâtiment de la Sun Life situé à proximité sur la rue Metcalfe et qui, avec ses 26 étages et ses 122 m de haut, deviendra le plus grand édifice de l'Empire britannique en superficie lorsqu'il est achevé en 1933.

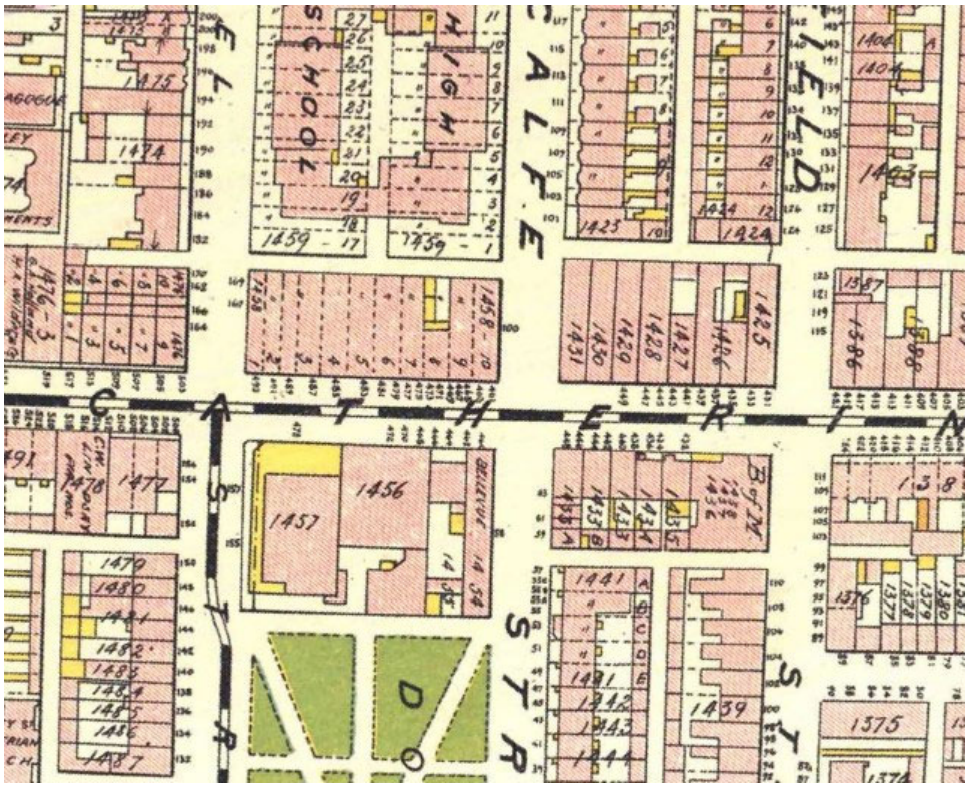


Figure 24. Extrait du plan de Pinsoneault de 1907, BAnQ : P600,S4,SS1,D68

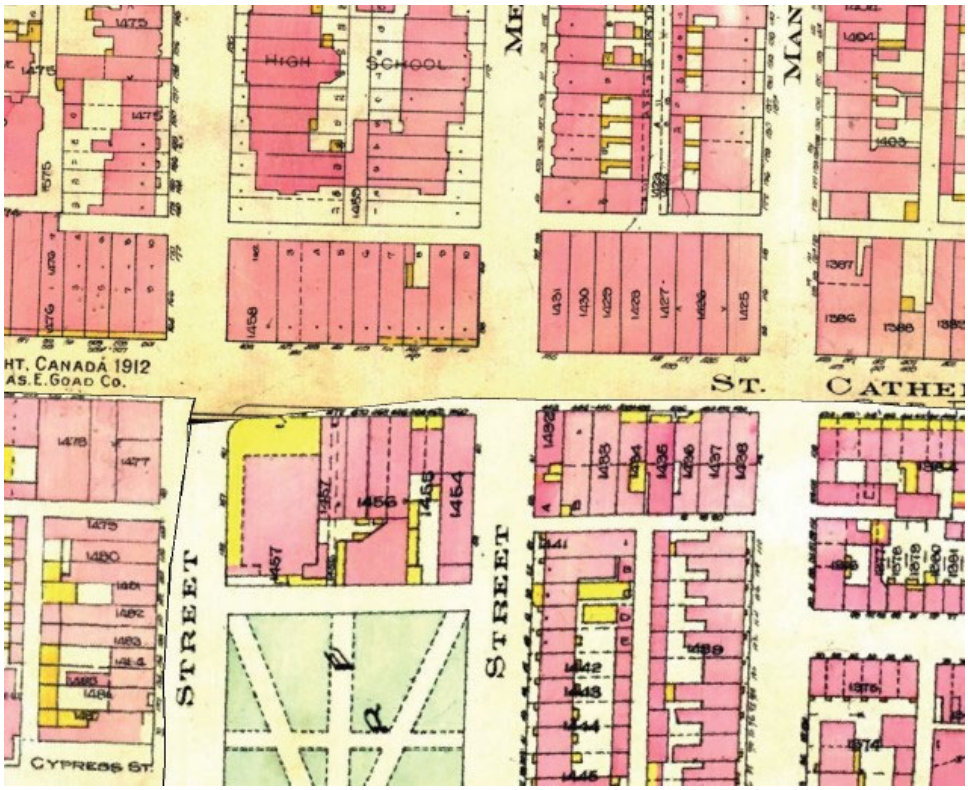


Figure 25. Extrait du plan de Goad de 1912, BAnQ : 0000174399



Figure 26. Drummond Building, Montreal, P.Q., 1914 (BAnQ 0003812214)



Figure 27. Dominion Square Building, Montréal, c. 1930 (Centre Canadien d'Architecture CCA-ARCH30758)



Figure 28. Angle des rues Sainte-Catherine et Stanley en direction est, Montréal, QC, 1915 (Musée McCord VIEW-15468)

Au début du XX[e] siècle, un autre aspect contribue à la renommée de la rue Sainte-Catherine. En effet, elle devient un haut lieu du divertissement alors que les salles de spectacle connaissent un grand essor. Celles-ci parsèment la rue Sainte-Catherine et on en trouve même dans notre aire d'intervention. Il s'agit du théâtre *Loew's* qui ouvre ses portes en 1917. L'entrée du théâtre se trouvait du côté sud de la rue Sainte-Catherine, tout juste à l'ouest de la rue Mansfield (figure 29). Cette imposante salle de 3000 places occupait toutefois une grande partie du quadrilatère et s'étendait le long de la rue Mansfield jusqu'à l'édifice de la *Sunlife*. L'endroit est converti en un complexe de salles de cinéma en 1976, mais ce dernier fermera ses portes en 1999. Le hall d'entrée de la rue Sainte-Catherine a perdu sa marquise et son enseigne et est maintenant voué au commerce de détail tandis que l'espace à l'arrière (qui abritait jusqu'à tout récemment un centre d'entraînement) a été entièrement démoli en 2022 pour laisser place à un projet de



Figure 29. Le théâtre Loew's, 1963 (VM94-A0106-003)

développement immobilier. De nombreuses autres salles de spectacle dans ce secteur de la rue Sainte-Catherine ont connu le même sort[9]. Ces théâtres et autres cabarets (auxquels on peut ajouter le Forum[10] situé à l'avenue Atwater) ont longtemps conféré à la rue Sainte-Catherine un caractère spécial et ont fait d'elle une artère incontournable pour ce qui est du divertissement et de la vie nocturne montréalaise.

Par contre, bien que tout au long du XX^{e} siècle, la rue Sainte-Catherine soit demeurée une artère emblématique du centre-ville et que sa diversification et densification se soit accentuée, elle a aussi connu un certain déclin à partie des années 1960. L'apparition de centres commerciaux en périphérie du centre-ville et en banlieue a mis à mal l'hégémonie commerciale de la rue Sainte-Catherine. La fermeture du Forum, au milieu des années 1990, a eu un impact significatif sur la vitalité économique des environs. Soulignons toutefois que la rue Sainte-Catherine demeure toujours au cœur du centre-ville et que différentes initiatives tendent à lui donner un nouveau souffle. Le développement du campus de l'université Concordia, à l'ouest de l'aire d'intervention, est certainement un des éléments qui contribue maintenant au renouveau de l'artère en plus de renforcer la vocation institutionnelle de cette rue aux multiples facettes. Enfin, le projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine dans lequel s'insère la présente intervention vise aussi, en quelques sortes, à favoriser la renaissance de cette artère montréalaise si unique.

[9] Parmi les anciens théâtres de la rue Sainte-Catherine situés à proximité de l'aire d'intervention, le théâtre Séville, construit en 1928 au coin de la rue Chomedey, a été détruit en 2010 même s'il était cité depuis 1990. Le théâtre York, situé au coin de la rue Mackay a quant à lui vu le jour en 1938 et a été démoli en 2001 afin de laisser la place à la construction d'un nouveau pavillon de l'université Concordia.

[10] http://archivesdemontreal.com/2010/09/01/montreal-passe-et-present-4-coin-sainte-catherine-et-atwater/ Le Forum est d'abord construit en 1908 et est reconstruit à nouveau en 1924 afin d'accueillir l'équipe de hockey des Maroons de Montréal. Le Canadien s'y installe également deux ans plus tard et les deux équipes doivent se partager les lieux jusqu'à la dissolution des Marrons en 1938. Le Forum présentera les matchs du Canadien, ainsi que de nombreux spectacles jusqu'en 1996.

2.4 Sites archéologiques et interventions archéologiques antérieures

Aucune intervention archéologique antérieure n'a été réalisée à l'intérieur des limites de l'aire d'intervention et celles-ci sont aussi relativement peu nombreuses dans ses environs immédiats (plan 4). On compte toutefois trois sites archéologiques recensés à proximité de l'aire d'intervention, dont le site Dawson (BjFj-01) qui confère au secteur un potentiel archéologique paléohistorique certain :

BjFj-01, site Dawson

Le site Dawson (BjFj-01) est certainement l'un des plus connus au Canada en raison du fait qu'il est un des premiers sites archéologiques recensés au pays et qu'il a longtemps été associé au village iroquoien d'Hochelaga visité par Jacques Cartier en octobre 1535. Il demeure toutefois mal compris malgré que de récentes découvertes ont jeté un nouvel éclairage sur ce site.

C'est en 1859 que John William Dawson, recteur de l'université McGill de l'époque et géologue réputé, est alerté que des travaux d'excavations avaient mis au jour des restes humains entre les rues Metcalfe et Mansfield, à proximité de la rue Burnside (aujourd'hui le boulevard De Maisonneuve). À cette époque, la ville se développe rapidement et la terrasse naturelle au sud de la rue Sherbrooke sert de sablière où on extrait du sable servant de matériau de construction. Dawson effectue alors une collecte plus importante, mais ne s'attarde qu'aux objets les plus spectaculaires et ne mène pas de fouille archéologique à proprement parler. Il résume tout de même ses découvertes dans deux articles publiés rapidement après la découverte du site (Dawson 1860, 1861). Il aura récolté plusieurs centaines d'objets, principalement des fragments de vases décorés, mais aussi des pipes et des objets en pierre et en os. Il rapporte la présence d'une vingtaine de sépultures, de nombreux foyers et décrit aussi les sols rencontrés. Dans son second article, Dawson (1861 : 362) définit ce qu'il croit être les limites du site et suggère que celui-ci a entièrement été décapé.

Néanmoins, quelques années plus tard en 1865, Murphy et McLachlan retournent sur le site et collectent à nouveau environ 360 d'objets (Trigger 1972 : 35). Par la suite, aucune véritable intervention archéologique ne cherche à documenter davantage le site Dawson en dépit des mentions et des témoignages faisant état de trouvailles isolées en divers endroits dans le secteur, notamment le long de la rue Peel (*ibid* : 36). Le site Dawson continuera de susciter de l'intérêt, mais ce sera plutôt pour son rôle dans un débat de nature purement théorique, à savoir s'il représente le village d'Hochelaga visité par l'explorateur malouin à l'automne 1535. William Dawson a d'ailleurs lui-même initié le débat en répondant par l'affirmative, et ce, essentiellement sur la base des quelques objets en métal découverts sur le site. Ce sera d'ailleurs cette vision qui prévaudra, au moins jusqu'aux années 1970.

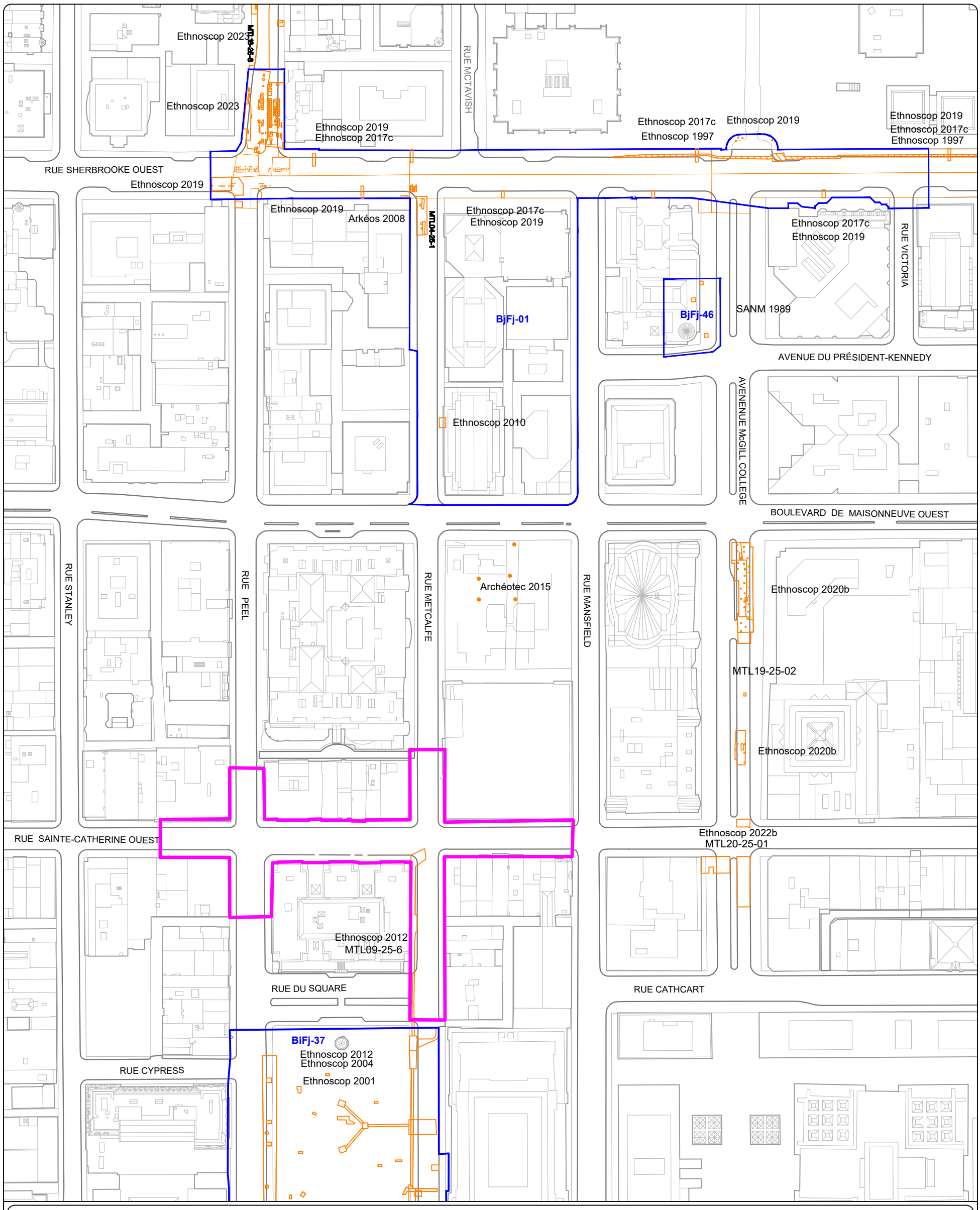
Tout de même, en 1948, Alice Lighthall (une citoyenne intéressée dont le père, W. D. Lighthall, avait contribué au débat concernant Hochelaga), remarque que des travaux d'excavation ont lieu dans le secteur lors de la construction d'une station-service. Elle avertit Alice Johannsen du Musée Redpath de l'université McGill. Cette dernière relate une visite du chantier où elle

a pu relever des informations sur la stratigraphie des parois d'excavation et effectuer une collecte d'objets (Johannsen 1972 : 162-164). Elle rapporte que les travaux avaient lieu sur le coin nord-est de l'intersection des rues Mansfield et Burnside, mais les plans d'assurance de l'époque suggèrent qu'il s'agissait plutôt du coin nord-ouest de la même intersection. En tout, Johannsen récolte 175 fragments de poterie et 21 fragments d'ossements d'animaux en une seule journée où elle a eu accès au chantier.

Plusieurs décennies s'écoulent avant que ne s'implante une véritable archéologie professionnelle au Québec et le paysage du centre-ville montréalais continue de se transformer. En 1995, Ethnoscop a mené des interventions archéologiques dans la rue Sherbrooke, entre l'avenue Union et la rue Mansfield et sur l'avenue Union entre les rues Sainte-Catherine et Sherbrooke dans le cadre de travaux de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal (Ethnoscop 1997). Les travaux incluaient l'excavation pour l'enfouissement de câbles électriques tout le long des tronçons identifiés et la construction ou reconstruction de puits d'accès leur étant associés. Cette intervention comprend donc une portion (entre les rues Victoria et Mansfield) qui sera plus tard incluse à l'intérieur des nouvelles limites du site BjFj-01 lorsque le site sera « redécouvert » en 2016. Sur la rue Sherbrooke, les travaux ont été réalisés sous le trottoir nord. Cette intervention n'a pas révélé la présence de vestiges de la période préhistorique, mais a permis des « observations sur la stratification et la localisation des sols naturels en place, associées aux couches décrites par Dawson en 1860 » (*ibid*. : 34). Notamment, le sol naturel a été observé sous la forme d'un sable lité recouvrant la couche d'argile stérile alors que la portion superficielle du sol naturel semblait avoir été décapée.

En 2004, Arkéos a aussi mené des interventions dans le secteur, dans la portion ouest de la rue Metcalfe, immédiatement au sud de la rue Sherbrooke (Arkéos 2008). Les interventions archéologiques consistaient en la supervision d'excavation mécanique et à la fouille de trois sondages manuels. Sept tessons de poterie amérindienne et un fragment d'os de mammifère ont été découverts dans un de ces sondages. Un vestige en maçonnerie de pierre, attribué à un possible pont qui aurait servi à enjamber un ruisseau à cet endroit a aussi été rapporté. À la suite de ces résultats, le site Dawson (BjFj-01), défini à l'origine par le quadrilatère compris entre les rues Sherbrooke, Mansfield, le boulevard De Maisonneuve et la rue Metcalfe, a été légèrement agrandi pour inclure l'emprise de cette dernière. Ces trouvailles, bien que ténues, sont les premières réalisées sur ce site lors de fouilles archéologiques contrôlées (opérations 1 à 3).

Peu de temps après, Ethnoscop a, en 2006, conduit une autre intervention dans le cadre de travaux de reconstruction et d'agrandissement d'un puits d'accès de la CSEM (Ethnoscop 2010). Celui-ci se trouve sous le trottoir est de la rue Metcalfe, environ 40,00 m au nord du boulevard De Maisonneuve. Comme ces travaux se trouvaient à l'intérieur des limites du site Dawson (BjFj-01), une supervision archéologique a donc eu lieu (opération 4), mais les résultats se sont avérés négatifs en ce qui concerne la présence de vestige archéologique et la stratigraphie observée en paroi d'excavation indique que les sols de surface qui auraient pu être associés à une occupation amérindienne avaient été décapés.



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL24-25-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET SITES ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-185 CODE BORDEN

MTL09-25-6 CODE TEMPORAIRE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

Ethnoscop 2022b AUTEUR ET ANNÉE DE PUBLICATION DU RAPPORT

N.Mtl

Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H12-010-0134, 0135 et 31H05-010-4035 *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

MON2201

ethnoscop

Ensuite, en février 2015, Archéotec a été mandaté par le promoteur immobilier Ivanhoé Cambridge pour effectuer une étude de potentiel dans la portion nord du quadrilatère délimité par les rues Metcalfe, Mansfield, Sainte-Catherine et le boulevard De Maisonneuve (Archéotec 2015). La construction d'un nouvel édifice avait été arrêtée à la suite de préoccupations exprimées par des citoyens à propos de l'existence possible d'un potentiel archéologique sur le site des travaux. Le site BjFj-01, comme défini par Dawson, débordait effectivement au sud de l'actuel boulevard De Maisonneuve. Archéotec a effectué une étude historique étoffée du développement du secteur. Cependant, en se basant sur l'information limitée provenant de forages (trois qui ciblaient l'ancienne ruelle et deux qui semblaient cibler les cours arrière de l'ancien cadre bâti du XIX^{e} siècle), Archéotec a conclu à l'inexistence de potentiel archéologique dans le quadrilatère à l'étude. Les travaux de construction ont donc repris sans davantage de suivi archéologique.

Toujours en 2015, mais à l'été cette fois, Ethnoscop s'est vu confier le mandat d'effectuer la supervision archéologique de neuf tranchées d'excavation dans la rue Sherbrooke en prévision du projet d'aménagement des Promenades urbaines (Ethnoscop 2017c). Celles-ci, visant à localiser différents services existants, ont été effectuées sous le code temporaire MTL15-25-5 et, bien qu'elles n'aient permis aucune découverte notable, cette intervention a été réidentifiée comme l'opération 5 du site BjFj-01 après que des objets liés à l'occupation autochtone aient été mis au jour l'année suivante, dans le cadre du même projet d'aménagement.

En effet, en 2016 et 2017, dans le cadre du contrat des Promenades Urbaines visant le réaménagement de la rue Sherbrooke entre les rues Peel et University, des sols anciens ont été découverts à environ 0,60 m sous la surface de la rue Sherbrooke. Ethnoscop (2019) a procédé à la fouille d'une superficie d'environ 30 m^2 répartie en plusieurs lambeaux de sol séparés par les tranchées de divers services publics enfouis dans les secteurs des intersections avec les rues Peel et Metcalfe. Ces fouilles ont fourni des données en contexte ainsi que près de 1300 objets associés à l'occupation autochtone des lieux. Ces sols ont également révélé des artefacts du XIX^{e} siècle, mélangés à des objets amérindiens. Jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, ce secteur de Montréal était occupé par des champs cultivés et des vergers. C'est lors de cette période que les terres ont été labourées et que les artefacts plus récents ont été mélangés aux objets amérindiens. L'association culturelle des artefacts autochtones avec les découvertes réalisées sur le site Dawson en 1860 ne fait aucun doute. Le site BiFj-01 a donc été étendu pour inclure une portion de la rue Sherbrooke entre les intersections des rues Victoria et Peel.

Enfin, des travaux menés par la Ville de Montréal sur la rue Peel entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins ont permis à Ethnoscop (2023b) de poursuivre l'importante collecte de données à l'automne 2018 et au printemps 2019. À nouveau, la mise au jour de lambeaux du sol naturel sous la rue Peel a mené à la réalisation d'une fouille archéologique de grande ampleur qui a couvert une aire d'environ 115 m^2. Cette fouille a permis d'accumuler plus d'un millier d'artefacts associés à l'occupation iroquoienne du secteur. En plus des témoins artefactuels indiquant une présence autochtone à cet endroit, de nombreuses traces de piquets ont été localisées et peuvent être associées à des aménagements d'un village iroquoien.

S'ajoutent également une fosse et une aire de combustion dans lesquelles ont été mis au jour des témoins des activités quotidiennes des occupants de ce hameau. Finalement, une pièce en matière dure animale minutieusement décorée a été mise au jour, une première sur un site iroquoien. Cet ensemble de découvertes a conduit à la réalisation de nombreuses analyses spécialisées afin d'obtenir un portrait plus précis sur les occupations de ce secteur. En ce qui concerne les occupations de la période historique, bien qu'elles soient de moins grande ampleur que celles de la période paléohistorique, il a tout de même été possible de documenter les premiers aménagements du territoire, au moment où ce secteur était occupé par Simon McTavish. Après cette intervention, le site BiFj-01 a, à nouveau, été agrandi pour inclure une portion de la rue Peel, au nord de l'axe de la rue Sherbrooke.

BiFj-37, site du patrimoine du Square-Dorchester-et-de-la-Place-du-Canada

Le site BiFj-37 englobe la place du Canada, le square Dorchester ainsi que les rues ceinturant ces deux espaces publics. Pendant plus d'un demi-siècle (1799 à 1854), cet espace a servi de cimetière et aurait accueilli les dépouilles d'environ 50 000 personnes. Après sa fermeture, une partie des sépultures a été déménagée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, mais la Ville opta pour la conversion de l'espace en parc urbain afin de préserver ce qui reste de l'ancien cimetière. Au cours des 20 dernières années, plusieurs interventions archéologiques ont été effectuées sur le site BiFj-37 (pour la synthèse, voir Ethnoscop 2017d). Les premières, par la Société d'Archéomatique Chronogramme-Lauverbec (SACL), ont eu lieu à la suite de la découverte fortuite de sépultures pendant des travaux de réfection du réseau d'aqueduc en 1990 et en 1993 (SACL 1994). La deuxième, effectuée par Arkéos, se déroula à l'occasion de travaux d'enfouissement de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), tout juste à l'extérieur des limites du site BiFj-37 (Arkéos 1997). Les troisième et quatrième interventions (phases 1 et 2; Ethnoscop 2001 et 2004) furent exécutées par Ethnoscop dans le contexte du projet de restauration du square Dorchester et de la place du Canada de la Ville de Montréal. Notons que la phase 1 comprenait également une étude de potentiel archéologique. En 2008 et 2009, plusieurs interventions comprenant de la surveillance, de l'inventaire et des fouilles archéologiques (opérations 6 à 12) furent également réalisées par la firme Ethnoscop pendant le projet d'enfouissement du réseau électrique par la CSEM et les vastes travaux de réaménagement du square Dorchester par la Ville de Montréal (Ethnoscop 2012). Lors de cette cinquième intervention, l'excavation de la longue tranchée, visant à implanter un massif de conduits reliant des puits d'accès, a été supervisée jusqu'à l'intersection des rues Metcalfe et Sainte-Catherine. Étant donné les faibles profondeurs atteintes, seuls des remblais ont été enregistrés. Plus récemment, des travaux de surveillance et d'inventaire archéologiques pendant des travaux de la CSEM ont été réalisés par Arkéos sur le pourtour de la place du Canada, de chaque côté de la rue de la Cathédrale et du côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest (référence?). Enfin, de 2012 à 2015, Ethnoscop a accompagné les travaux de réaménagement de la place du Canada et de la rue de la Cathédrale (référence?). Soulignons également que les travaux de réaménagement de la rue Peel et de son trottoir est, qui comprenait également des travaux par la CSEM, ont été effectués par la firme Arkéos 2015 (Arkéos 2016).

BjFj-46

Les interventions menées par des firmes de consultants en archéologie ne débutent dans le secteur qu'en 1988 alors que la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (SANM 1989b) effectue trois sondages sur un terrain situé à l'angle des avenues McGill College et du Président-Kennedy. Ceux-ci confirment la présence de sols naturels en place, mais la couche de surface qui aurait pu receler des traces d'une occupation préhistorique avait été décapée. Les auteurs suggèrent que ce décapage résulte possiblement des activités liées à la présence d'une carrière de sable dans le secteur tel que Dawson les avait décrites. Les résultats des sondages effectués par la SANM montrent par ailleurs que la stratigraphie observée se compare à celle décrite par Dawson. Malgré les résultats limités de cette intervention, un nouveau site archéologique a été créé. Parallèlement à cette intervention, la SANM a aussi mené une étude de potentiel du secteur délimité par les rues Sherbrooke au nord, Metcalfe à l'ouest, Victoria à l'est et le boulevard De Maisonneuve au sud (SANM 1989c). Cette étude identifie des zones à potentiel dans les parties centrales et ouest de l'aire examinée, le plus fort se trouvant entre les rues Mansfield et Metcalfe.

MTL19-25-02, REM, McGill College

Dans le cadre du projet du Réseau express métropolitain (REM), une station souterraine devait être construite et se greffer au tunnel ferroviaire existant passant sous l'avenue McGill College et le mont Royal. Ces travaux nécessitaient d'importantes excavations et les services d'Ethnoscop (2020b) ont été retenus pour ce qui est d'effectuer une supervision et un inventaire archéologiques en amont de travaux étant donné la proximité du site Dawson (BjFj-01) et le potentiel archéologique paléohistorique des lieux. Lors de la supervision, à partir de septembre 2018, les excavations ont permis d'observer la présence de sols en place. Ensuite, en novembre et décembre de la même année, trois tranchées d'inventaire (opérations 1 à 3) ont ensuite été réalisées sous la chaussée. Deux d'entre elles ont révélé la présence de sols en place. Une seconde phase d'inventaire a donc été menée au printemps 2019. Celle-ci comprenait le décapage mécanique complet des aménagements de surface dans les zones à potentiel, et le sondage systématique des sols sous-jacents encore en place (opérations 4 à 14). Cette intervention a permis la collecte de témoins archéologique datant de la période historique. Aucun témoin paléohistorique n'a cependant été mis au jour; ces travaux n'ont pas mené à l'attribution d'un nouveau site archéologique.

MTL20-25-01, Sainte-Catherine, Phase 2

Le présent projet s'insère à la suite des travaux réfection des infrastructures souterraines et de réaménagement de la chaussée et des trottoirs qui ont été entamés plus à l'est sur la rue Sainte-Catherine Ouest. La Ville de Montréal a notamment procédé à de tels travaux dans le secteur de son intersection avec l'avenue McGill College. À nouveau, l'endroit avait un potentiel archéologique notable en raison de la proximité du site Dawson (BjFj-01), mais le secteur possédait également un potentiel archéologique historique lié à la présence de bâtiments

datant de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, avant l'élargissement de l'avenue McGill College. Quatre sous-opérations ont été réalisées par Ethnoscop (2022b) dans l'emprise de l'avenue McGill College ou de ses trottoirs, dont trois au sud de la rue Sainte-Catherine (sous-opérations 1A à 1C) et une au nord de celle-ci (sous-opération 1D). Les résultats de cette intervention n'ont pas permis d'identifier des contextes associés à une occupation paléohistorique, car le sol naturel d'origine avait déjà été décapé sur toute la longueur de l'avenue McGill College, les remblais d'aménagement de la voie de circulation reposant directement sur le niveau stérile. Quant au côté ouest de la rue, les dépôts naturels et stériles ont été excavés au XIX^{e} siècle pour la construction d'une habitation dont une partie de la cave en béton a été mise au jour. Cette intervention n'a pas mené à la création d'un nouveau site archéologique.

3. RÉSULTATS

Le présent chapitre présente les résultats de l'intervention archéologique (plan 5). Le mandat comportait un volet de supervision ainsi qu'un volet d'inventaire. Les résultats liés à la supervision seront d'abord présentés (section 3.1). Quatre endroits (sous-opérations 6A à 6D) ont fait l'objet d'une supervision. Ensuite, le rapport traitera des résultats de l'inventaire (section 3.2). Un total de neuf tranchées a été excavé mécaniquement (sous-opérations 4A à 4J) dans la rue Peel.

3.1 Supervision dans les rues Metcalfe, Sainte-Catherine et Peel (sous-opérations 6A à 6D)

L'intervention a débuté à l'hiver 2024 et s'est poursuivie de manière sporadique jusqu'à l'automne de la même année. Le volet de supervision visait principalement des travaux d'excavation dans l'emprise de la chaussée des rues Metcalfe et Sainte-Catherine (6A à 6C), mais également des travaux ciblant un trottoir de la rue Peel (6D).

C'est dans la rue Metcalfe, au sud de la rue Sainte-Catherine, que les travaux ont débuté en février 2024 (sous-opération 6A). Les excavations ont été réalisées à partir de l'extrémité sud de l'aire des travaux, vis-à-vis le trottoir sud de la rue du Square. À partir de cet endroit, le segment supervisé s'est étendu sur une longueur d'environ 50,00 m. Les travaux ciblaient les portions centrale et ouest de l'emprise de la rue. Les services existants (égout et aqueduc) avaient significativement perturbé la séquence stratigraphique naturelle. À l'extrémité sud du segment supervisé, le décapage des aménagements de surface a montré que la portion supérieure des sols en place avait vraisemblablement été dérasée à une époque antérieure. Les travaux d'infrastructures se sont poursuivis en remontant vers le nord (photo 1). L'horizon organique de surface n'a pas été observé, même en s'approchant de la sous-opération 3F supervisée l'année précédente dans la portion est de la rue. En 2023, des sols en place avaient été observés dans ce secteur et avaient pu être sondés. L'absence de l'horizon organique de surface indique que le degré de perturbation était plus important dans les portions centrale et ouest de la rue. Ainsi, aucune trace d'occupation ancienne n'a été décelée.



Photo 1. Sous-opération 6A montrant la supervision des excavations dans la rue Metcalfe, vue vers le nord-est (MTL24-25-16-NUM1-5).

RUE STANLEY

RUE PEEL

RUE METCALFE

RUE MANSFIELD

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

RUE DU SQUARE

RUE CYPRESS

MTL24-25-16

MTL23-25-07

MTL23-25-07

MTL24-25-16

MTL23-25-07

BiFj-37

4E
4D
6D
6C
4J
4C
4H
4B
4G
4A
4F
1Q
1P
1N
1M
1L
1F
1E
3D
1D
1K
1R
1J
1A
1H
3A
1B
1G
1C
3C
6B
3E
3B
3F
6A

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL24-25-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 5

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE 2023)

SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE 2024)

SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION 2023)

SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION (2024)

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-37 CODE BORDEN

MTL24-25-16 CODE TEMPORAIRE

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

N.MtI

N.G

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H12-010-0135 et 31H05-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

La supervision visait également tout le tronçon de la rue Sainte-Catherine entre les rues Mansfield et Metcalfe (sous-opération 6B). Ce tronçon mesurant environ 65,00 m a fait l'objet d'importants travaux d'excavation dans le cadre du présent projet. En effet, pour les besoins de la reconstruction des infrastructures souterraines, l'emprise de la rue a entièrement été excavée. Elle l'a été sur une profondeur minimale d'environ 0,60 m du côté nord de la rue bien que les excavations réalisées pour la reconstruction de l'égout au centre de la chaussée étaient beaucoup plus importantes ayant atteint une profondeur de plus de 3,00 m (photo 2). L'horizon organique de surface n'a pas été observé dans ce secteur de l'aire d'intervention. En plus des perturbations liées aux services enfouis existants, il est possible que celui-ci puisse avoir été dérasé jusqu'au niveau archéologiquement stérile à une époque antérieure sur toute la longueur du segment de rue supervisé. C'est ce qu'avait d'ailleurs suggéré la supervision des travaux sous le trottoir sud de la rue Sainte-Catherine dans ce secteur l'année précédente (sous-opération 3E).



Photo 2. Sous-opération 6B montrant la supervision des excavations dans la rue Sainte-Catherine, vue vers l'est (MTL24-25-16-NUM1-9).

À l'autre extrémité du chantier, la supervision des excavations a aussi été effectuée pour le tronçon de la rue Sainte-Catherine situé à l'ouest de la rue Peel. Le segment supervisé s'étendait sur une distance d'environ 24,00 m, jusqu'à la limite ouest de l'aire visée par les travaux d'infrastructure (sous-opération 6C). Cette portion de l'emprise publique a

également été excavée sur toute sa largeur. Le décapage de la chaussée et des remblais d'aménagement a révélé que les tranchées des services existants avaient perturbé une grande partie des sols sous-jacents. Cependant, une bande de sols en place d'une largeur d'environ 0,60 m, orientée dans l'axe de la rue, subsistait dans la moitié sud de la rue (photo 3). Celle-ci se trouvait à environ 3,00 m de la bordure d'origine du trottoir sud. La portion organique correspondant à l'horizon naturel de surface avait toutefois été dérasée à un moment antérieur. C'était le niveau sableux jaunâtre sous-jacent, correspondant au sol naturel archéologiquement stérile, qui apparaissait directement sous les aménagements de surface.



Photo 3. Sous-opération 6C montrant la supervision des excavations dans la rue Sainte-Catherine, à l'ouest de la rue Peel, vue vers le sud-ouest (MTL24-25-16-NUM1-175). La flèche indique la bande de sols en place dérasés.

Enfin, la supervision des excavations mécanique s'est également attardée au trottoir est de la rue Peel, au nord de la rue Sainte-Catherine (sous-opération 6D). Les travaux d'infrastructures visaient à cet endroit la reconstruction d'un massif électrique. Pour ce faire, il était prévu que le trottoir serait brisé et retiré et que le massif existant serait dégagé et brisé avant d'être reconstruit. Le tronçon supervisé correspondait à tout le segment compris entre l'axe de la rue Sainte-Catherine au sud et la limite de l'aire des travaux au nord. Il a été possible de constater qu'une mince bande de sols en place subsistait. Elle se trouvait sous le massif existant à une profondeur de 1,05 m en dessous de la surface du trottoir (photo 4), et

s'étendait du milieu du segment supervisé jusqu'à environ 3,00 m au nord du coin du bâtiment situé à l'angle de la rue Sainte-Catherine. L'horizon organique de surface était présent à cet endroit sous le massif existant. Il n'a pas été possible de réaliser un véritable sondage, mais une inspection et le nettoyage de parois d'excavations n'ont fourni aucune trace d'occupation ancienne. Notons qu'initialement, le mandat de supervision devait également cibler le trottoir ouest situé de l'autre côté de la rue Peel. Il s'est avéré qu'aucune excavation en profondeur n'a été réalisée de ce côté. Une bonne partie du trottoir existant a même été laissé en place.



Photo 4. Sous-opération 6D montrant la supervision des excavations sous le trottoir est de la rue Peel, au nord de la rue Sainte-Catherine, vue vers le sud-est (MTL24-25-16-NUM1-196). La flèche indique la bande de sols en place sous le massif existant.

3.2 Inventaire dans la rue Peel (tranchées 4A à 4J et sondages 5A à 5J)

Pour l'inventaire, le mandat visait une portion de la rue Peel qui s'étendait de part et d'autre de l'axe de la rue Sainte-Catherine, sur près d'une trentaine de mètres au nord et au sud de l'intersection. Neuf tranchées ont été excavées mécaniquement (sous-opérations 4A à 4J). La stratégie visait à ouvrir mécaniquement des tranchées disposées de manière à couvrir l'espace ciblé à environ chaque 10,00 m, ou en fonction des perturbations rencontrées. L'objectif était de retirer mécaniquement les aménagements de surface (la chaussée, sa fondation et les remblais modernes) jusqu'au niveau d'intérêt archéologique afin que ces derniers puissent être sondés manuellement. Les sols naturels sont parfois présents sous la forme de lambeaux résiduels qui subsistent lorsqu'ils n'ont pas été dérasés par les aménagements de surface ou qu'ils n'ont pas été tronqués par des services enfouis ou toutes autres perturbations. Comme cela a été constaté lors de l'intervention de 2023, la portion supérieure des sols en place correspond à l'ancien niveau de surface (horizon Ap). Celui-ci a pu être expertisé grâce à neuf sondages manuels (sous-opération 5A à 5J).

Aucun sondage manuel n'a été réalisé dans les deux sous-opérations mécaniques situées du côté nord de la rue Sainte-Catherine (4D et 4E) qui ont montré que la rue avait été excavée par le passé jusqu'à une profondeur minimale de 1,40 m sur sa pleine largeur. L'espace était entièrement comblé par des remblais de pierre concassée ou de béton concassé recyclé (photos 5 et 6). Aucun sol archéologique n'y était préservé bien qu'une bande de sable jaunâtre ait été observée à la base de l'excavation dans la sous-opération 4D. Vraisemblablement, toute l'emprise de la rue a été préalablement excavée, de l'axe de la rue Sainte-Catherine jusqu'à la limite de l'aire des travaux au nord et même davantage. Cette situation serait liée à des travaux d'infrastructure qui auraient été réalisés en 2016 selon des informations obtenues au terrain auprès de représentants de la Ville. Ces travaux, réalisés la même année (mais possiblement avant) que la découverte de vestiges mobiliers associés au site Dawson (BjFj-01) à l'angle des rues Peel et Sherbrooke, ont apparemment été réalisés sans aucun suivi archéologique.



Photo 5. Sous-opération 4D montrant les remblais modernes excavés mécaniquement, vue vers le nord-est (MTL23-25-07-NUM2-71). À l'extrémité du ruban à mesurer, une bande de sable jaunâtre pourrait correspondre au sol naturel dérasé.



Photo 6. Sous-opération 4E montrant les remblais modernes excavés mécaniquement, vue vers le nord (MTL23-25-07-NUM2-87).

3.2.1 Sol naturel d'origine (horizon Ap)

Malgré les résultats décevants obtenus dans la portion nord de la rue Peel, dans le secteur de l'intersection et plus au sud dans l'emprise de la rue, des lambeaux significatifs de sols en place ont été mis au jour. L'intersection elle-même, avec la présence de nombreux services enfouis qui s'entrecroisent, présentait toutefois un degré de perturbation plus important. Au sud de l'intersection, de grands lambeaux de sol ont pu être dégagés et sondés, tant du côté est que du côté ouest de la rue Peel. Si aucune trace de l'occupation autochtone ancienne n'y a été mise au jour, divers témoins associés à la période historique ont été recueillis ou relevés. Dans les tranchées 4A à 4C et 4F à 4J (plans 6 à 8), le niveau organique associé à l'horizon naturel de surface a donc observé et sondé. Au total, neuf sondages manuels (5A à 5J) ont été réalisés partiellement ou entièrement dans le niveau de sol naturel en place. La figure 30 présente une coupe de la paroi nord de la tranchée 4F et du sondage 5E et offre un aperçu de la séquence stratigraphique rencontrée.

Les bandes de sols en place apparaissaient généralement dans le même axe que la rue, donc selon un axe nord-sud dans le cas qui nous intéresse, en fonction des espaces épargnés par les différentes tranchées d'implantation de services (photo 7). Une fois la chaussée et sa fondation retirée (figure 30, couches 1 à 3), des niveaux de remblais de rehaussement et de nivellement (couches 4 à 8) devaient être retirés avant d'atteindre le niveau de surface d'origine (couche 9) à une profondeur allant de 0,82 m à 1,10 m sous la surface actuelle. Il est pertinent de noter que l'horizon de surface d'origine était souvent préservé, même aux endroits où se trouvaient les anciennes voies de tramway.

Le sol naturel en place apparaissait sous l'aspect d'un sol brun à brun foncé plutôt homogène, mais qui présentait tout de même une certaine variabilité en ce qui concerne la composition de sa matrice. Le sol était parfois plus argileux, parfois plus sableux. Il s'agit néanmoins du sol minéral de surface comportant une part importante de matière organique. Ce sol a toutefois été remanié (horizon Ap), notamment en raison des activités agricoles qui ont précédé le développement urbain du secteur. Le sol comportait aussi souvent des traces ou des veines d'oxydation. Il était généralement très homogène, mais comportait tout de même habituellement de rares inclusions comme de petits charbons de bois, de petits cailloutis et parfois de très petits fragments de brique rouge ainsi qu'à l'occasion de la fibre et de petites éclisses de bois et de très rares scories. Parfois, la portion inférieure du niveau organique semblait avoir été moins remaniée, peut-être moins affectée par les activités agricoles du passé, et était plus foncée et plus charbonneuse (figure 30, couche 10). Invariablement, le niveau organique recouvrait le sol naturel archéologiquement stérile, un sable homogène jaunâtre à gris dépourvu d'inclusions anthropiques (couche 11).



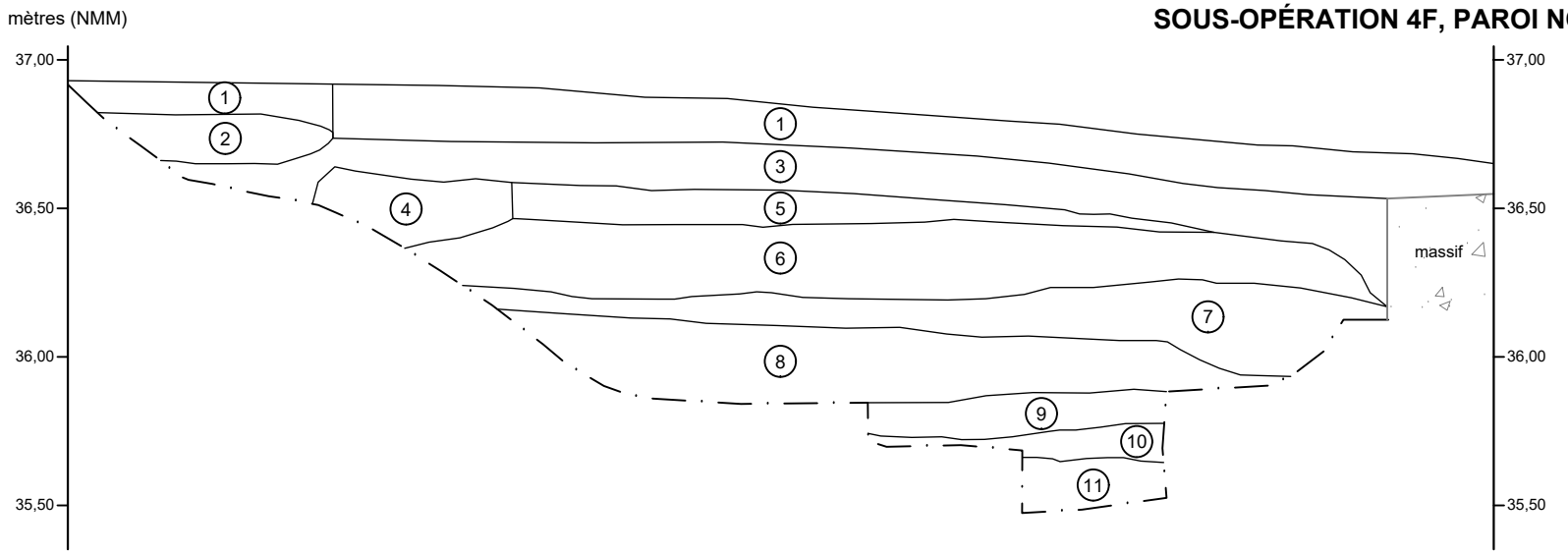
Photo 7. Sous-opération 4A montrant le nettoyage de la couche de sol en place mise au jour par l'excavation mécanique, vue vers l'est (MTL24-25-16-NUM1-18).

RUE SAINTE-CATHERINE

MTL24-25-16

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 4F, PAROI NORD



1. Deux niveaux d'asphalte; chaussée
2. Béton; chaussée
3. Pierre concassée grossière; remblai d'aménagement
4. Sable brun jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des éclats de pierre calcaire; remblai de nivellement
5. Argile sableuse brune mouchetée d'argile rosée et beige, hétérogène et compacte, contenant des cailloux; remblai de nivellement
6. Limon argilo-sableux brun foncé, hétérogène et ferme à compact, contenant des petites pierres, des cailloux, des éclisses de bois et quelques fragments de briques; remblai de nivellement/rehaussement
7. Argile rosée à beige, hétérogène et assez ferme, contenant quelques petites pierres et des cailloux; remblai de nivellement/rehaussement
8. Argile grise mélangée de sable brun, hétérogène et ferme, contenant quelques cailloux; remblai de nivellement
9. Argile sableuse brune tachetée de traces d'oxydation et mélangée d'un peu de sable jaunâtre, homogène et faiblement compacte, contenant quelques petits charbons de bois et des petits cailloux; horizon naturel remanié (Ap)
10. Sable argileux brun foncé, plutôt homogène et ferme, avec bande plus charbonneuse à la base; horizon naturel (Ap) portion moins remaniée
11. Sable gris, homogène et meuble; sol naturel stérile

Béton

Limite de fouille

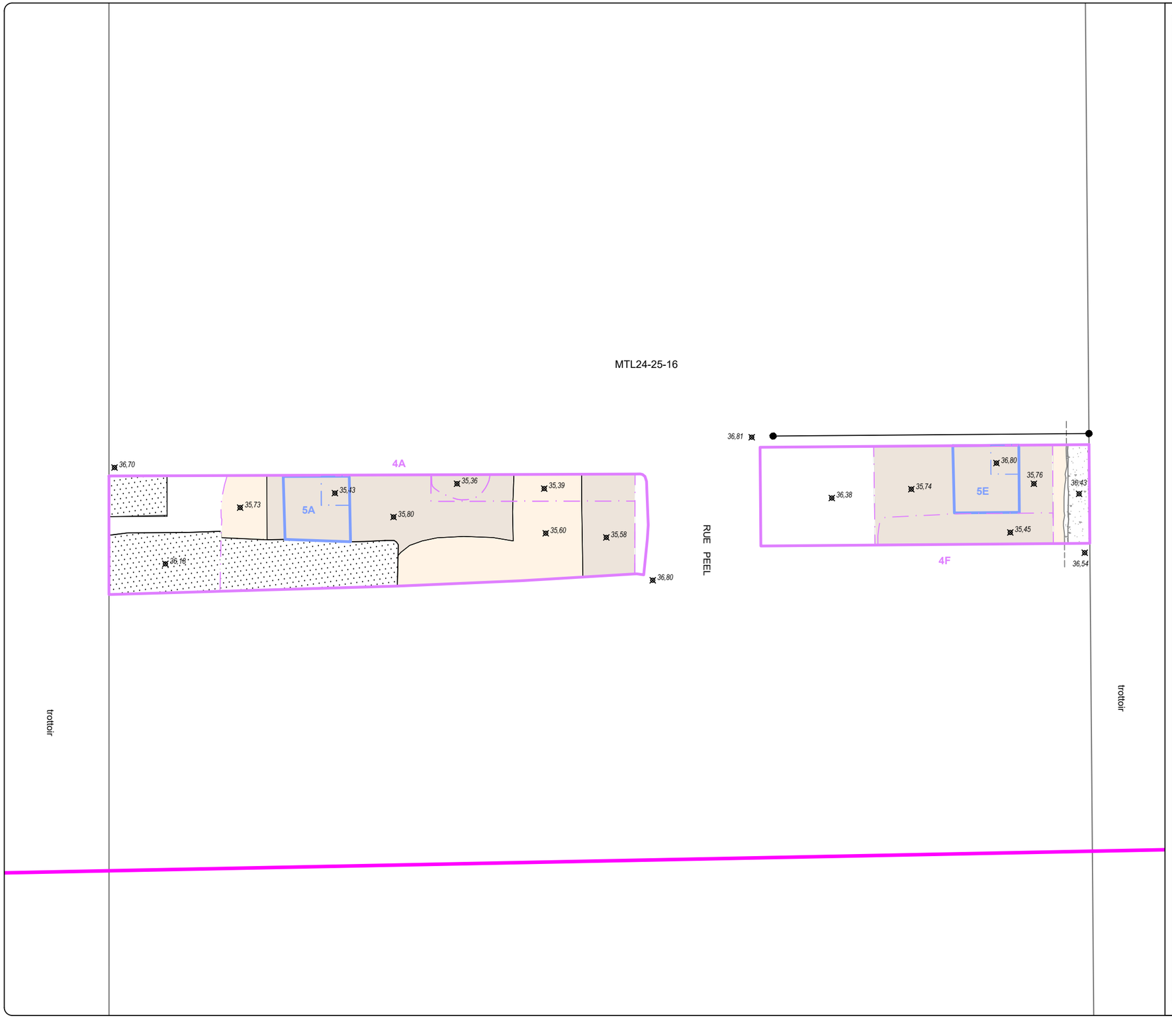
0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON2201

ethnoscop

FIGURE 30



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL24-25-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS 4A ET 4F

PLAN 6

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE 2024)
- SOUS-OPÉRATION (SONDAGE 2024)
- PALIER
- 4A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 36,80 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- MTL24-25-16 — CODE TEMPORAIRE

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/60

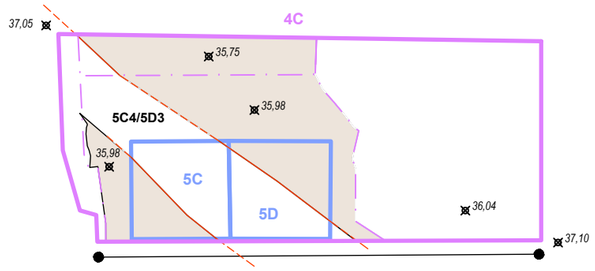
N.MtI N.G.

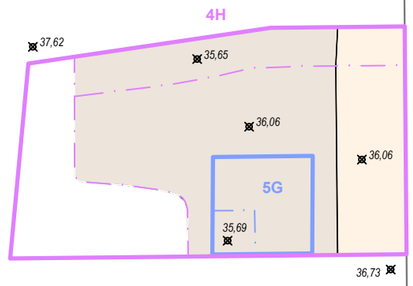
Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet nos 31H12-010-0135 et 31H12-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

trottoir

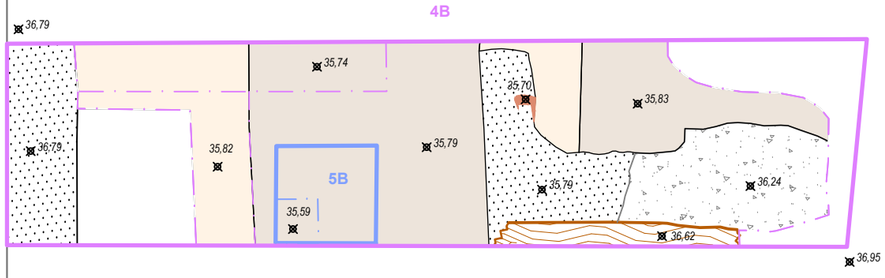


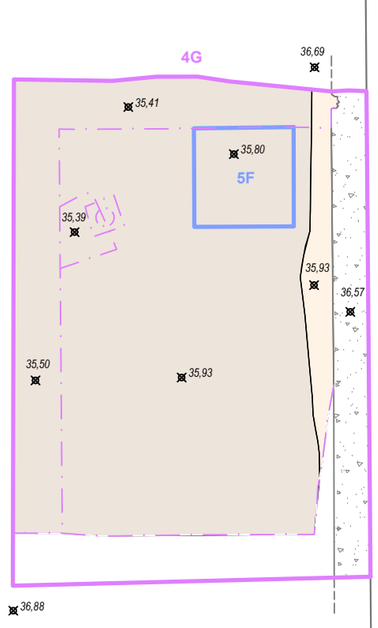


RUE PEEL

MTL24-25-16

trottoir





RUE SAINTE-CATHERINE, MTL24-25-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS 4B, 4C, 4G ET 4H

PLAN 7

- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE 2024)
- SOUS-OPÉRATION (SONDAGE 2024)
- PALIER
- 4B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE SÈCHE
- BÉTON
- BOIS
- GRÈS
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 1N1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 36,79 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- MTL24-25-16 CODE TEMPORAIRE

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/60

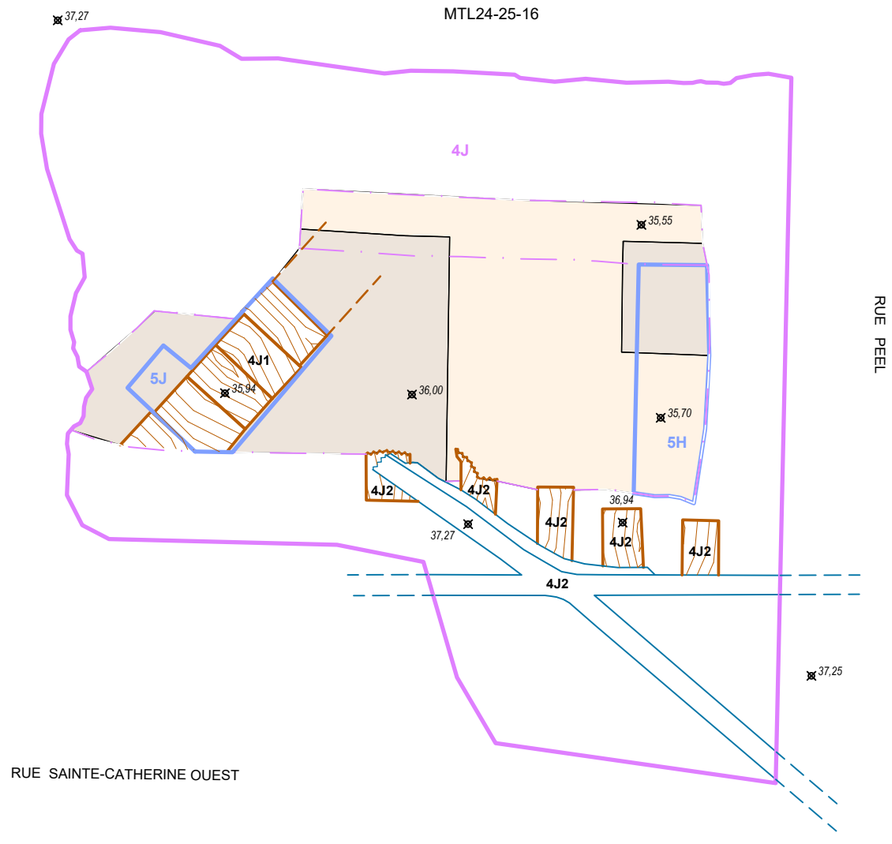
N.MtI

N.G

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n^{os} 31H12-010-0135 et 31H12-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL24-25-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATION 4J

PLAN 8

- SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE 2024)
- SOUS-OPÉRATION (SONDAGE 2024)
- PALIER
- 4J — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BOIS
- MÉTAL (RAIL)
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 4J1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 36,79 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- MTL24-25-16 — CODE TEMPORAIRE

0 0,50 1 m

ÉCHELLE : 1/40

N.MTI

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet nos 31H12-010-0135 et 31H12-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

Des tranchées réalisées du côté ouest de la rue, les sous-opérations 4A à 4C, ont permis de sonder une bande de sols qui semblait mesurer jusqu'à 3,60 m de largeur et se trouvait à environ 2,00 m de la bordure du trottoir ouest de la rue Peel. Mis à part quelques perturbations localisées, cette bande de sols s'étendait vraisemblablement entre les différentes sous-opérations et même au-delà. De manière similaire, les tranchées 4F à 4H ont permis de sonder une bande de sols résiduelle dans la portion est de la rue. Celle-ci, d'une largeur allant jusqu'à environ 2,70 m, longeait le trottoir est à seulement environ 0,50 m. Les sols en place présents dans la sous-opération 4J correspondaient à un espace épargné par les services enfouis dans la portion nord de la rue Sainte-Catherine.

À noter que la surface des sols naturels apparaissait à une profondeur plus importante que dans le segment de la rue Sainte-Catherine situé tout juste à l'est où celle-ci avait été relevée à une profondeur d'environ 0,55 m à 0,65 m sous la chaussée. En élévation absolue, une pente descendante d'est en ouest avait déjà été observée sur la rue Sainte-Catherine passant de 36,35 m (NMM) à 36,10 m (NMM) entre les tranchées 1L et 1Q (Ethnoscop 2024). Cette pente descendante vers l'ouest se poursuivait dans l'emprise de la rue Peel, où le niveau de surface apparaît pratiquement à une élévation de 36,06 m dans la tranchée 4H et allant de 35,85 m à 35,95 m dans la tranchée 4J. Une pente descendante vers le sud a également été discernée, car les élévations de surface passaient à 35,80 m et 35,76 m respectivement dans les tranchées 4A et 4F situées à l'extrémité sud de l'aire d'intervention. Cela est cohérent avec ce qu'on sait de la topographie des environs ainsi qu'avec la possible présence du ruisseau West Brook qui traversait jadis l'intersection comme en témoigne le plan du secteur de 1858 (voir figure 7). Comme telle, la dépression du ruisseau ou des dépôts pouvant être associés à son lit n'ont toutefois pas été observés directement.

Les rares objets mis au jour lors de la fouille du niveau de surface d'origine témoignent quant à eux de l'occupation du secteur à une époque vraisemblablement antérieure au développement urbain des lieux. Dans seulement quatre des neuf sondages, l'horizon naturel a fourni des artefacts. Les objets, au nombre de 16, sont des fragments de céramique (9 fragments ou possibles fragments de terre cuite fine blanche), des objets en métal (3 chevrotines, 2 fragments indéterminés d'une bande en métal et 1 clou indéterminé) et un fragment de bouteille en verre teinté vert. Il s'agit généralement de très petits fragments. Ceux-ci sont compatibles avec une occupation datant de la première moitié du XIX^{e} siècle (terre cuite fine blanche) et aucun objet ne suggère une présence plus ancienne ou une contamination liée aux époques plus récentes. Rappelons que pendant près de deux siècles, le secteur était voué à l'agriculture avant l'avènement du développement urbain qu'il connaîtra à partir du milieu du XIX^{e} siècle. La rareté des artefacts dans le niveau naturel suggère une occupation assez peu intensive comme le serait un contexte agricole. Par ailleurs, certains artefacts (chevrotines) témoignent d'un environnement beaucoup plus pastoral que ce qu'on connaît aujourd'hui. Comme c'était le cas plus à l'est dans la rue Sainte-Catherine, le niveau de surface d'origine semble ainsi avoir été scellé, peut-être d'abord par un nivellement de l'espace (photo 8, voir aussi figure 30, couche 8) et ensuite par l'aménagement des niveaux de circulation.



Photo 8. Sous-opération 4H montrant la paroi nord du sondage 5G et les niveaux de remblai sus-jacents, vue vers le nord (MTL24-25-16-NUM1-137). Les flèches montrent respectivement, du bas vers le haut, les niveaux interprétés comme le sol naturel d'origine, le remblai de nivellement ayant scellé la couche précédente et le remblai d'aménagement associé à la chaussée.

3.2.2 Occupation historique pré-urbaine

Drain à pierres perdues

Outre les niveaux naturels mis au jour, des éléments liés à l'occupation historique des lieux ont également été relevés. Dans la tranchée 4C, un vestige a été révélé par la fouille des sondages manuels 5C et 5D (voir plan 7 ; figure 31). Il s'agit d'une tranchée qui tronquait le niveau naturel (figure 31, couche 12) et qui était comblée de pierres (couche 11). Cette tranchée n'était pas associée aux réseaux d'infrastructures souterraines modernes, mais était plutôt vraisemblablement liée à l'occupation ancienne du secteur. D'ailleurs, cette tranchée tronquait les couches de sols naturels en place, mais pas les niveaux de remblais qui se trouvaient plus haut. La tranchée avait une largeur de 0,80 m et s'étendait au moins sur plus de 3,30 m de longueur. Une étroite tranchée mécanique réalisée en bordure nord de la sous-opération 4C a permis de vérifier que cet aménagement ancien se poursuivait au-delà des deux sondages manuels, minimalement jusqu'au coin nord-ouest de la tranchée d'inventaire. Des pierres (lots 5C4/5D3) anguleuses de petite taille (généralement de 10 cm à 15 cm)

disposées à tout venant et mélangées de sable gris-beige comblaient la tranchée ancienne (photos 9 et 10). Ces pierres apparaissaient à une élévation moyenne de 35,80 m, soit environ 1,30 m sous la surface de la chaussée. Le comblement comportait aussi occasionnellement quelques briques ou fragments de briques communes rouges.



Photo 9. Sous-opération 5C et 5D, vestige constitué de pierres comblant une tranchée creusée à même le sol naturel, vue en plan (MTL24-25-16-NUM1-94).



Photo 10. Sous-opération 5C et 5D, vestige constitué de pierres comblant une tranchée creusée à même le sol naturel, vue vers le sud (MTL24-25-16-NUM1-90).

La fouille de ce vestige a permis d'observer la présence de pierres de plus grande taille dans la portion inférieure du comblement, mesurant plutôt de 30 cm à 45 cm. Celles-ci n'étaient toutefois pas disposées de manière plus organisée que celles de la portion supérieure et n'étaient pas non plus liées par du mortier. La tranchée avait une profondeur maximale d'un peu plus de 0,60 m par rapport à la surface du sol naturel et s'enfonçait dans le sol sableux gris correspondant au niveau archéologiquement stérile (figure 31 ; photo 11). Notons que la tranchée 4G avait été positionnée dans la partie est de la rue Peel de manière à voir si le vestige s'étendait jusque-là, mais ce ne fut pas le cas.



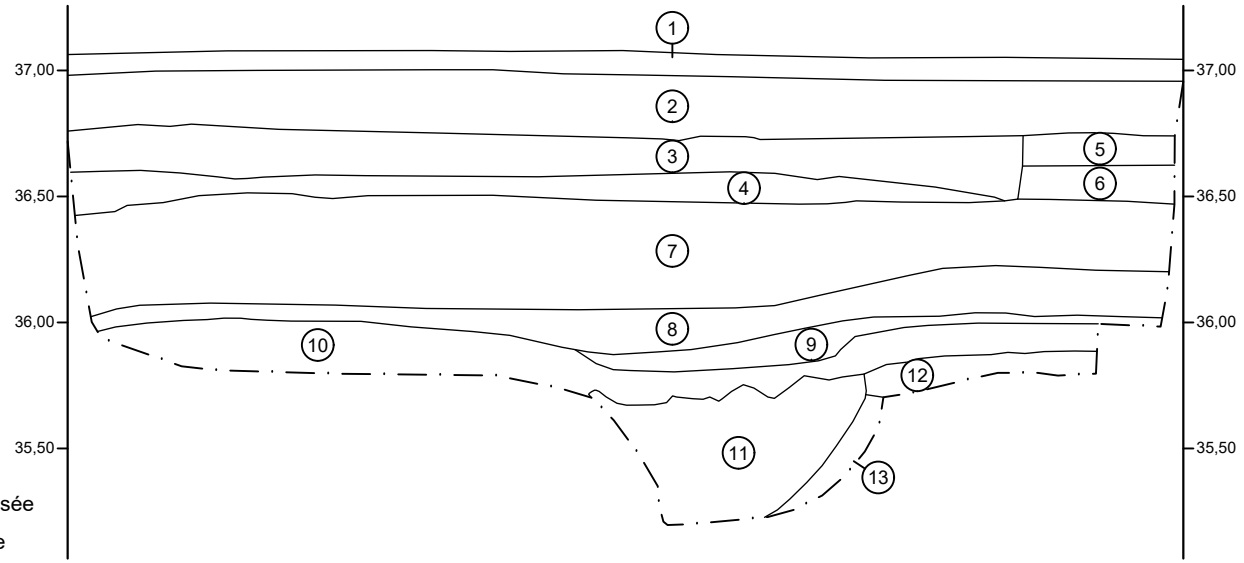
Photo 11. Sous-opération 5C et 5D, coupe du vestige en maçonnerie sèche après que les pierres aient été retirées de la tranchée de construction, vue vers le sud-est (MTL24-25-16-NUM1-98).

RUE SAINTE-CATHERINE

MTL24-25-16

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 4C, PAROI SUD



1. Asphalte; chaussée
2. Béton; chaussée
3. Pierre concassée 0-3/4 po; remblai d'aménagement
4. Pierre concassée grossière dans un sable beige jaunâtre; remblai d'aménagement
5. Pierre concassée grossière dans un sable gris hétérogène; remblai d'aménagement
6. Sable jaune, hétérogène et meuble; remblai d'aménagement
7. Argile sablo-limoneuse brune, hétérogène et plutôt compacte, contenant des fragments de briques, des traces de mortier et de chaux, des pierres et des cailloux; remblai de rehaussement
8. Sable argileux jaune tacheté de brun, faiblement hétérogène et plutôt meuble; remblai de rehaussement/nivellement
9. Argile sableuse brun-gris, hétérogène et compacte, contenant des fragments de briques, des éclisses de bois, des traces de mortier et de chaux, des résidus de combustion et des cailloux; remblai de nivellement/niveau de piétinement?
10. Argile sableuse jaune à gris parfois tachetée de brun, faiblement hétérogène et ferme; remblai de nivellement
11. Pierres calcaires anguleuses dans un sable gris, homogène et plutôt meuble; vestige/comblement de tranchée
12. Argile sableuse brun foncé, homogène et ferme; horizon naturel remanié (Ap)
13. Sable limoneux gris jaunâtre, homogène et meuble; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/25

MON2201

ethnoscop

FIGURE 31

Ce vestige est interprété comme un drain à pierres perdues. Ce type d'ouvrage constituait un système de drainage simple, mais efficace. Il aurait été inventé par un ingénieur agricole écossais du nom de James Smith, né à Glasgow en 1789 (Moll et Gayot 1882 : 393). Ce dernier, devenu propriétaire d'une ferme en 1823 aurait expérimenté avec ce type d'aménagement qu'on décrit comme une tranchée d'une trentaine de pouces de profondeur (0,76 m) et remplie de 0,45 m d'éclats de pierres, de galets ou de moellons, puis de terre jusqu'à la surface (Clarke 1898). Cette description évoque une certaine similitude avec le vestige mis au jour sous la rue Peel. En outre une découverte similaire a été faite au site du moulin Fleming (BiFj-07) dans l'arrondissement LaSalle où un réseau de drains semblables a été documenté (Ethnoscop 2020c :90). William Fleming était un immigrant écossais, contemporain de James Smith et il aurait vraisemblablement été familier avec les expériences menées par ce dernier dans son pays d'origine.

L'aménagement d'un drain à pierres perdues aurait permis d'assécher les terres en plus de drainer les eaux de ruissellement et prévenir l'érosion des sols par ces dernières. Dans la rue Peel, l'ouvrage mis au jour dans la sous-opération 4C était orienté selon un axe nord-ouest – sud-est et était donc désaxé par rapport à la trame urbaine qui voit le jour dans le secteur au milieu du XIX^{e} siècle. Il est donc probable que le drain documenté soit antérieur au développement urbain. Le cas échéant, il est vraisemblable que le vestige puisse dater d'avant le rachat des anciennes terres de Simon McTavish (lui aussi d'origine écossaise) par des spéculateurs fonciers en 1843 et leur éventuel lotissement tel qu'illustré sur le plan de 1845 (voir figure 12). À cette époque, les nouveaux propriétaires cèdent à la Ville l'espace nécessaire pour l'aménagement des rues et il est plus probable que des aménagements servant à drainer les environs auraient été implantés en fonction de la trame urbaine naissante.

Malheureusement, en ce qui concerne la datation, aucun artefact n'a été récolté dans le comblement de la tranchée (figure 31, couche 11 ; lots 5C4/5D3), ce qui aurait pu nous fournir des informations quant à l'époque de son aménagement. Le seul objet provenant du niveau naturel adjacent (couche 12 ; lots 5C1/5C2/5D2) est une chevrotine en plomb. Tout de même, le vestige ainsi que le niveau de sol naturel qui le borde sont tous deux recouverts d'une couche de sable argileux hétérogène jaunâtre tacheté de brun ou de gris (couche 10) qui correspond vraisemblablement à un remblai de nivellement qu'on pourrait associer à un effort d'enfouir le drain à pierres perdues une fois celui-ci aménagé. Au-dessus de celle-ci, une couche d'argile sableuse hétérogène brun-gris présentant diverses inclusions (petits fragments de brique, éclisses de bois, déchets de combustion, traces de mortier) (couche 9) pourrait correspondre à un épisode où la surface a été laissée exposée, voire même piétinée. Ce niveau fouillé dans la sous-opération 5D (lot 5D1) comportait quelques artefacts comme des morceaux de chaussure en cuir, un fragment de terre cuite fine blanche et un morceau de verre à vitre, des objets peu parlants, mais qui peuvent tout de même cadrer avec une occupation du deuxième quart du XIX^{e} siècle. Ce niveau serait néanmoins antérieur à un véritable épisode de nivellement et de rehaussement (couche 7) associé à l'aménagement initial du secteur en prévision de son développement.

Drain en bois

Enfin, la tranchée 4J a également fourni des preuves de l'occupation historique du secteur. À nouveau, le niveau naturel de surface d'origine était tronqué par un aménagement ancien qui est apparu lors du nettoyage de la surface atteinte mécaniquement. Le vestige (4J1) s'est d'abord présenté sous l'aspect d'une série de cinq courtes sections de madrier dont celle plus au sud se poursuivait au-delà de la limite de la tranchée (photo 12). Celles-ci, disposées côte à côte, mesuraient en moyenne 0,30 m de largeur sur 0,51 m de longueur et 0,08 m d'épaisseur (voir plan 8). Il s'agissait du couvercle d'un drain en bois qui, comme le reste du vestige (les côtés et le fond), était très bien conservé. Ces sections de madrier constituaient en fait le couvercle d'un drain en bois et étaient placées de manière transversale à l'axe du vestige, orienté du nord-est vers le sud-ouest. La surface de ce couvercle apparaissait à une élévation de 36,01 m au nord et 35,95 m au sud, soit à une profondeur d'un peu plus de 1,30 m sous la surface moderne de la chaussée



Photo 12. Sous-opération 4J, surface d'un drain en bois constitué de sections de madriers, vue vers l'ouest (MTL24-25-16-NUM1-150).

L'enlèvement du couvercle a pu nous en apprendre davantage sur le mode de construction de ce vestige. En effet, les sections de couvercle étaient fixées par des clous forgés aux pièces de bois placées de chant qui constituaient les côtés du drain. Ces dernières reposaient à leur tour sur une autre pièce de madrier posée à plat et qui servait de fond à l'ouvrage en bois (photo 13). Les pièces de côté étaient d'épaisseur variable, mesurant de 6 cm à 10 cm. L'ouverture intérieure mesurait quant à elle environ 0,30 m de largeur. La longueur résiduelle observée du vestige était de 1,50 m bien qu'à l'origine, il est clair qu'il se poursuivait vers le nord-est avant d'être tronqué par une tranchée de service moderne. Le comblement du drain a été fouillé manuellement (5J1 et 5J2) et il a ainsi été possible de constater que le drain en bois avait été transpercé par une conduite de gaz (5J3) en acier (maintenant désaffectée) d'un diamètre de 10 cm. Celle-ci a manifestement été installée par forage horizontal, car aucune tranchée d'implantation n'était visible et la destruction du vestige en bois par la conduite se limite essentiellement au diamètre de celle-ci bien que la poussée exercée par l'installation de la conduite ait causé un affaissement partiel du côté du drain vers l'intérieur.



Photo 13. Sous-opération 4J, les côtés et le fond du drain en bois (traversé par une conduite de gaz en acier), vue en plan (MTL24-25-16-NUM1-160).

De part et d'autre de l'ouvrage en bois, les sols naturels apparaissaient à la même élévation que la base du couvercle et le sommet des côtés du drain en bois. Le niveau naturel (5J4) a d'ailleurs été sondé à l'extérieur du drain, du côté est, et il a pu être constaté que les sols bordant le drain ne se distinguaient pas réellement de ceux (horizon Ap) expertisés ailleurs dans l'emprise de la rue Peel. Il semble donc que le drain ait été aménagé directement à partir de la surface d'origine en creusant uniquement une tranchée de la largeur voulue (photo 14).



Photo 14. Sous-opération 4J et 5J, montrant le drain en bois (4J1) et le sondage manuel réalisé immédiatement à l'ouest de celui-ci, vue vers le sud-ouest (MTL24-25-16-NUM1-163). La flèche indique la couche brune (lot 5J4) soit l'horizon de surface d'origine qui recouvre l'argile grise tachetée de beige correspondant au niveau archéologiquement stérile. On voit que le sol naturel est venu épouser le côté du drain qui s'était affaissé vers l'intérieur.

Ceci dit, il appert que le drain et les sols naturels environnants ont été ensevelis par un important épisode de remblayage et il est possible que cela ait été exécuté dans la foulée de l'installation du drain afin de niveler et rehausser la surface des environs. Ce remblai sableux hétérogène brun tacheté de jaune et de gris faisant jusqu'à 0,55 m d'épaisseur (photo 15) a l'apparence d'un niveau de sol naturel rapporté. Dans la portion est de la sous-opération 4J, ce niveau, comme les sols en place sous-jacents, a d'ailleurs été tronqué par au moins deux tranchées de services d'utilité publique.



Photo 15. Sous-opération 4J, le drain en bois, vue vers le sud (MTL24-25-16-NUM1-156). La flèche à gauche montre le niveau de remblai ayant servi à niveler le terrain naturel après l'installation du drain en bois. Les flèches à droite montrent des niveaux de remblais associés à la présence des voies de tramway : en bas, un niveau de pierre concassée grossière et en haut, un niveau de pierre concassée de type 0-¾.

Le drain était désaxé par rapport à la trame urbaine actuelle et présentait une pente descendante allant du nord-est vers le sud-ouest. D'ailleurs, le drain se trouve précisément dans l'axe du ruisseau West Brook tel qu'illustré sur le plan du secteur de 1858 (voir figure 7). Il est donc vraisemblable que ce drain ait été installé afin de canaliser ce petit cours d'eau en prévision du développement du secteur. Il faut noter que les sols bordant le drain de bois ne s'apparentaient pas à des dépôts associés à la présence d'un ruisseau. Il est donc probable que le drain ait été aménagé, non pas directement dans le lit du ruisseau, mais plutôt à proximité de celui-ci afin de dévier, au moins en partie, les eaux de ruissellement de son cours naturel. Les eaux de surfaces pourraient avoir été canalisées de manière efficace par un réseau de drainage plus étendu, incluant le drain à pierres perdues décrit précédemment.

La datation de ce drain demeure incertaine en raison de la rareté de marqueurs chronologiques associés au vestige. Les sols fouillés du côté extérieur du drain (lots 5J4) ont néanmoins permis de récolter quelques objets. Il s'agit de trois très petits fragments de terre cuite fine blanche dont un portait un décor imprimé bleu. Ces artefacts, bien qu'il soit impossible de les associer directement à l'aménagement du drain, témoignent d'une

occupation qui pourrait, au maximum, remonter aux années 1820. Les objets provenant du comblement intérieur du drain (lots 5J1 et 5J2) : deux fragments de terre cuite fine blanche, un fragment de terre cuite grossière, deux fragments de bouteilles en verre, un morceau de verre à vitre et un fragment d'une bande en plomb témoignent possiblement de l'utilisation ou de l'abandon de celui-ci. Ces objets sont compatibles avec une occupation de la première moitié du XIX^{e} siècle, soit l'époque antérieure au développement urbain du secteur.

3.2.3 Éléments modernes

Dans les différentes tranchées d'inventaire, certains éléments dont l'abandon ou l'aménagement est postérieur à la seconde moitié du XX^{e} siècle ont été relevés. Dans l'emprise de la rue Peel, un des éléments les plus notables est certainement la présence du tramway dont les traces les plus éloquentes ont été observées dans la sous-opération 4J. Il s'agit d'une infrastructure somme toute assez imposante constituée de rails en acier et de dormants de bois (plan 8, lot 4J2) reposant sur une fondation constitués de pierre concassée de différents calibres (voir photo 15). Les tramways hippotractés voient le jour dans la rue Sainte-Catherine en 1864 et le réseau est électrifié à partir de 1892 (Ethnoscop 2020a). Les installations connaissent probablement plusieurs épisodes de réfection avant que ce mode de transport ne soit définitivement abandonné en 1959. Au moment des travaux, seule une mince couche d'asphalte recouvrait les rails situés dans la rue.

Enfin, parmi les éléments récents relevés, il y a les niveaux associés à la chaussée. Aucune surface de circulation ancienne n'a cependant été mise au jour. Un effort de rehaussement du secteur en vue de son développement a été abordé précédemment (figure 30, couche 8; figure 31, couche 8). Des niveaux de remblais plus récents (figure 30, couches 5 à 7; figure 31, couche 7) pourraient quant à eux être plus spécifiquement associés à l'aménagement de surfaces de circulation. Les couches de fondation (figure 30, couche 3; figure 31, couches 3 et 4) et des niveaux possiblement liés à des épisodes de réfection (figure 30, couche 4; figure 31, couches 5 et 6) se trouvent sous la chaussée moderne (figure 30, couches 1 et 2; figure 31, couches 1 et 2).

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ville de Montréal s'affaire à la mise à niveau du segment de la rue Sainte-Catherine compris entre les rues Mansfield (à l'est) et Peel (à l'ouest), ainsi que les abords des rues perpendiculaires. D'importants travaux d'infrastructures sont en cours et Ethnoscop a été mandaté pour la réalisation des interventions archéologique dans ce secteur possédant un fort potentiel archéologique, particulièrement en ce qui a trait à l'occupation autochtone. Cela s'explique par la proximité du site Dawson (BjFj-01), un des premiers sites archéologiques à avoir été identifié au Canada et le seul site villageois sur l'île de Montréal associé aux Iroquoiens du Saint-Laurent connu à ce jour. Les résultats décrits dans le présent rapport concernent la seconde saison d'intervention menée entre les mois de février et octobre 2024.

Bien qu'aucun témoin de la présence autochtone n'ait encore été mis au jour, l'intervention de 2024 a, à nouveau, permis d'évaluer la présence résiduelle de l'horizon naturel dans les zones supervisées sur les rues Metcalfe et Sainte-Catherine ainsi que de sonder celui-ci lors du volet d'inventaire réalisé dans la rue Peel. Dans l'emprise de cette dernière, de grands lambeaux de sol en place subsistaient sous la surface de la chaussée en dépit des perturbations, principalement liées à la présence d'infrastructures souterraines. Toutefois, les sols en place avaient été complètement éradiqués au nord de la rue Sainte-Catherine, vraisemblablement par des travaux récents. Néanmoins, des vestiges associés à l'époque précédant le développement urbain du secteur ont été mis au jour. Il s'agit d'un drain à pierres perdues qui aurait servi à drainer les sols et à réduire l'érosion liée aux eaux de surface ainsi que d'un drain en bois qui aurait servi à canaliser, au moins en partie, le West Brook, un ruisseau qui traversait jadis l'aire d'intervention à l'intersection de la rue Peel.

L'intervention a permis d'effectuer une évaluation représentative des segments de rues visés par les travaux. L'objectif était, advenant des résultats significatifs, de pouvoir poursuivre l'intervention de façon plus exhaustive et d'apporter des mesures d'atténuation. Le potentiel archéologique du secteur reste tout de même important et la suite des interventions prévues en 2025 dans le cadre du même mandat permettra d'investiguer un segment de l'emprise de la rue Mansfield. Les travaux en lien avec l'intervention décrite dans le présent rapport ont vraisemblablement perturbé en profondeur ce qui restait des sols en place dans l'emprise des rues visées. Toutefois, il serait important qu'une attention particulière soit portée aux segments de rues limitrophes à l'aire d'intervention.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉOBEC

1992 *Sondages archéologiques, cave en terre battue du bâtiment situé au 131, rue du Port (BjFj-69), Montréal, mai 1992*. Montréal, Ville de Montréal, Service des travaux publics.

ARCHÉOTEC

1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Québec, Parcs Canada.

2002 *Évolution d'un espace urbain. Synthèse des recherches archéologiques du site de la place Jacques-Cartier (BjFj-44), 1996-1998*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal nº 1. Montréal, Ville de Montréal.

2015 *900, boulevard de Maisonneuve Ouest, Évaluation du potentiel archéologique*. Rapport émis à l'usage exclusif de Ivanhoé Cambridge.

ARKÉOS

1991 *La préhistoire du Vieux-Montréal : analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal nº 2. Montréal, Ville de Montréal.

1996 *Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85.* Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet.

1997 *Interventions archéologiques, rues Peel et Saint-Antoine, Montréal, 1996, projet CSEVM 869*. Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal et Hydro-Québec.

1998 *Site Faubourg Québec (BjFj-56). Bilan des recherches archéologiques et programme de diffusion*. Montréal, Ville de Montréal.

1999 *Inventaire archéologique au site BjFj-4, 1997-1998*. Montréal, Ville de Montréal.

2006a *Interventions archéologiques au site BjFj-75 (Chandellerie Mailloux), Vieux-Longueuil, 2005.* Montréal, Rapport soumis aux Propriétés Belcourt inc.

2006b *Projet immobilier Bleury-Viger. Inventaire et fouilles archéologiques du site Tecumseth Terrace (BjFj-133), Montréal*. Montréal, Groupe Canvar.

2008 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005 : Rue Metcalfe (BjFj-1, rue des Soeurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6), et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10)*. Montréal, Ville de Montréal.

2012 *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009*. Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2016 *Place du Canada — Rue Peel, entre le boulevard René-Lévesque et la rue de la Gauchetière (BiFj-37). Rapport préliminaire*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

2018 *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique*. Montréal, Ville de Montréal, 125 p.

2019 *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2018*. Rapport préliminaire. Montréal, Ville de Montréal, 196 p.

ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE

1994 *Site LeBer, BiFj-1, île des Soeurs, Verdun, inventaire et évaluation archéologiques.* Montréal, Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications.

1998 *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Soeurs, Verdun.* Montréal, Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Aristide

1942 « 1542-1642 », *Les Cahiers des Dix*, n° 7, p. 9-26.

1947 « Le chemin et l'emplacement de la bourgade d'Hochelaga », *Les Cahiers des Dix*, n° 12, p. 115-160.

BÉLANGER, Christian

1988 *Les jardins d'Youville: rapport de fouilles archéologiques 1988*. n° 3. Collection Le Montréal archéologique. Montréal, Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.

1989 *Évaluation de potentiel et fouille archéologique, jardins D'Youville, BjFj-43, Montréal, 1988*. Montréal, Ville de Montréal, Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, Ministère des Affaires culturelles.

2004 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101: rapport d'activités de 2002.* Université de Montréal, Montréal.

BIBEAU, Pierre et Gérard GAGNÉ

1992 « Présence du Sylvicole à la Place Royale de Montréal », *Mémoires vives*, vol. 1-2, p. 30-39.

BIDEAUX, Michel

1986 *Jacques Cartier. Relations. (édition critique par Michel Bideaux)*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

BROSSARD, Jean-Guy et Louise PAGÉ
1984 *Place Royale, Montréal: rapport de fouilles archéologiques 1982.* Collection Le Montréal archéologique, n° 1. Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.

CLARKE, Ernest
1898 « Smith, James (1789-1850) ». *Dictionnary of National Biography*, vol. 53. Londres, Smith, Elder.

CLERMONT, Norman
1990 « Les premières recherches archéologiques dans la région de Montréal ». *In* J.-R. Brault (dir.), éd., *Montréal au XIX^e siècle : des gens, des idées, des arts, une ville.* Montréal, Léméac, p. 109-122.

CODÈRE, Yvon et Jean POIRIER
1998 « Inventaire archéologique du site BjFj-97 », *Archéologiques,* n^os 11-12, p. 78-84.

DAWSON, John W.
1860 « Notes on Aboriginal Antiquities Recently Discovered in the Island of Montreal », *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 5, p. 430-449.

1861 « Additional Notes on Aboriginal Antiquities Found at Montreal », *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 6, p. 362-373.

DESJARDINS, Pauline et Geneviève DUGUAY
1992 *Pointe-à-Callière: l'aventure montréalaise*. Montréal, Septentrion et Société du Vieux-Port de Montréal.

ETHNOSCOP
1988 *Vieux Séminaire des Sulpiciens: fouilles archéologiques dans la cour et les voûtes*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1993 *Le site 10B (BjFj-49) (LeMoyne-LeBer) : fouilles archéologiques dans la cour et les voûtes.* Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1997 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de la CSEVM sur la rue Sherbrooke et l'avenue Union en 1995*. Rapport soumis à la Commission des services électriques de la Ville de Montréal, Ville de Montréal et Hydro-Québec.

1998a *Inventaire et fouille archéologiques du site LeBer (BiFj-1) et inventaire archéologique de la pointe nord (BiFj-49), île des Soeurs, Verdun.* Montréal, Ville de Verdun et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1998b *Parc du Mont-Royal, Montréal : inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97.* Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2000 *Présence amérindienne et occupations marchandes: fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999*. nº 19. Collection Collection Patrimoine archéologique de Montréal. Montréal, Ville de Montréal.

2001 *Étude de potentiel et inventaire archéologique (Phase 1) du square Dorchester et de la place du Canada, BiFj-37, Montréal.* Montréal, Ville de Montréal.

2002 *Fouilles archéologiques, site BjFj-18 : les jardins du petit séminaire de Saint-Sulpice.* Montréal, Ville de Montréal.

2004 *Inventaire archéologique (Phase 2), Square Dorchester et place du Canada, BiFj-37, Montréal, 2001.* Montréal, Ville de Montréal.

2005 Inventaire *archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004.* Montréal, Parc Jean-Drapeau.

2006 *Aménagement des espaces publics de Montréal, arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologique, parc Jeanne-Mance, BjFj-130 et MTL-04-17-1, monument à sir Georges-Étienne-Cartier, BjFj-134, MTL-04-25-14 et MTL-05-25-6, réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel), MTL-04-25-15 et MTL-05-25-18*. Montréal, Ville de Montréal.

2008 *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal. BjFj-140. Inventaire et fouilles archéologiques.* Montréal, Groupe Canvar.

2010 *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007*. Montréal.

2012 *Projet de réaménagement du square Dorchester et Projet de construction d'un réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) dans les rues Metcalfe, de la Cathédrale et Peel et le boulevard René-Lévesque. Intervention archéologique au square Dorchester, à la place du Canada et dans les rues Metcalfe, de la Cathédrale et Peel et le boulevard René-Lévesque, 2008 et 2009. Site archéologique BiFj-37 du cimetière Saint-Antoine (1799-1854), Montréal.* Montréal, Ville de Montréal et Comission des services électriques de Montréal

2013 *Projet de restauration immobilière au 168-170, rue Saint-Paul Ouest, Montréal. Le site de la Foire aux Fourrures. Inventaire archéologique, 2008 (MTL08-25-1 et BjFj-143)*. Montréal, Ethnoscop, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, p. 347.

2014a *Projet de réaménagement de la place du Canada, site archéologique du cimetière Saint-Antoine (1799-1854), BiFj-37, Montréal, Fouille et supervision archéologiques (2014)*. 2 vols. Volume 1. Montréal, Ville de Montréal.

2014b *Projet d'infrastructure et de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest. Phase 1 - rues Bleury à Mansfield. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Ville de Montréal.

2015 *Projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Maison-des-Marins, 165, place D'Youville (BjFj-163 – Maison-des-Marins et BjFj-47 – Corridor Ouest). Étude de potentiel et interventions archéologiques*. Montréal, Quartier

international de Montréal, Pointe-à-Callière, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2017a *Construction d'un poste de ventilation mécanique entre les stations de métro Papineau et Beaudry*. Montréal, Société de transport de Montréal (STM).

2017b *Intervention archéologique sur l'île des Soeurs (2014). Site Leber, BiFj-1*. Montréal, Infrastructure Canada, Travaux publics et services gouvernementaux Canada, Ethnoscop.

2017c *Supervision archéologique dans le cadre du projet d'aménagement Promenades Urbaines à Montréal, 2015*. Rapport préliminaire soumis à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications.

2017d *Projet de réaménagement de la Place du Canada, Site archéologique du cimetière Saint-Antoine (1799-1854), BiFj-37, Montréal, Fouille et supervision archéologique (2015), Synthèse des données, Préliminaire*. Montréal, Ville de Montréal

2018a *Reconstruction à 315kV de la ligne souterraine Beaumont-Dorchester. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

2018b *Étude de potentiel archéologique. Secteur du quartier de Saint-Vincent-de-Paul. Travaux de conduite maîtresse d'aqueduc*. Montréal, Ville de Laval.

2018c *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke : inventaire, fouille et supervision archéologiques, BjFj-1. Projet des Promenades urbaines, été 2016 à printemps 2017*. Montréal, Ville de Montréal.

2019 *Intervention archéologique sous la rue Sherbrooke, Supervision archéologique, inventaire et fouille, BjFj-01, Projet des Promenades urbaines, Été 2016 au printemps 2017*. Montréal, Ville de Montréal.

2020a *Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, Phase 2 – Rue Mansfield à avenue Atwater, Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Ville de Montréal.

2020b Réseau *express métropolitain, Avenue McGill College, Inventaire archéologique.* Montréal, CIMA+/HATCH.

2020c *Parc Stinson, moulin Fleming, site BiFj-07, 13, avenue Strathyre, MTL19-19-01*. Montréal, Ville de Montréal.

2022a *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul - Interventions archéologiques 2018 et 2019(BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205, MTL18-25-04 et MTL19-25).* Montréal, Ville de Montréal.

2022b *Rue Sainte-Catherine, Phase 2*, Supervision et inventaire archéologique 2020, MTL20-25-01. Montréal, Ville de Montréal.

2023a *Intervention archéologique – Projet Remembrance/Côte-des-Neiges, BiFj-162, BiFj-163, BiFj-164, MTL21-04-03, MTL21-25-13, MTL22-04-03 et MTL22-25-06, Rapport préliminaire.* Montréal, Ville de Montréal.

2023b Site *Dawson, Intervention archéologique, BjFj-1, BjFj-1, MTL18-25-08 et MTL19-25-03. Services professionnels en archéologie dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Peel (lot D) entre la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.* Montréal, Ville de Montréal.

2024 *Travaux dans les rues Sainte-Catherine et Metcalfe, Montréal, Supervision et inventaire archéologique, été et automne 2023 (MTL23-25-07)*. Montréal, Ville de Montréal.

GAGNÉ, Michel

1998 *L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet (1997): inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

GATES ST-PIERRE, Christian

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Rapport soumis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GOGO, George N.

1961 *Thompson Island: Its Significance Relative to Early Man, in Eastern Ontario.* Hull, Musée canadien des civilisations.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC

1999a *La Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours : Inventaire et fouille archéologiques au site BjFj-96, 1996-1998*. Montréal, Ville de Montréal.

1999b *Accueil Bonneau, 427 rue de la Commune : Inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal, 1998*. Montréal, Les Prêtres Saint-Sulpice de Montréal.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC et SACL

1998 *Inventaire et fouilles archéologiques. Site BjFj-96. Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Musée Marguerite-Bourgeoys. Volume 1-Rapport*. Montréal, Congrégation de Notre-Dame.

HANNA, David B.

1980 Creation of an Ealry Victorian Suburb in Montreal, *Urban History Review,* vol. 9 n° 2, p. 38-64.

JAMIESON, J. Bruce

1987 « Place-Royale: A Prehistoric Site from the Island on Montreal », *Ontario Archaeology*, n° 47, p. 59-71.

JOHANNSEN, Alice

1972 « … »Dans James F. PENDERGAST et Bruce G. TRIGGER, *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 162-164

KENYON, Walter A.
1959 *Investigations at Lake St. Francis.* vol. 51, nº 1. Ontario History.

LAROCQUE, Robert
1990 « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 20, nos 3-4, p. 31-41.

1998 « La sépulture amérindienne du quartier Rosemont à Montréal », *Archéologiques,* nos 11-12, p. 92-96.

LIGHTHALL, W. D.
1898 « New Hochelagan Burying-Ground », *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal,* vol. 1, 3rd Series, nº 4, p. 149-159.

1899 *Ancient Indian Burying Ground*. Witness.

1922 « The Westmount "Stone-lined Grave" Race (An Archaeological Note) », *Transactions of the Royal Society of Canada,* vol. 16, 3rd Series, section 3, p. 73-75.

1924 « Hochelaga and the « Hill of Hochelaga » », *Transactions of the Royal society of Canada,* vol. 18, nº 2, p. 91-106.

LINTEAU, Paul-André
2010 *La rue Sainte-Catherine, Au cœur de la vie montréalaise*. Montréal, Pointe-à-Callière et Les Éditions de l'Homme.

LITWINIONEK, Luc
1989 *Analyse préliminaire des artefacts amérindiens du site de la Pointe-à-Callière*. Montréal, Société du Vieux-Port de Montréal.

MACPHERSON, Joyce B.
1967 « Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowlands », *Cahiers de Géographie du Québec,* nº 23, p. 343-360.

MAROIS, Roger
1987 « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec. », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 17, nos 1-2, p. 7-35.

MACLEOD, Roderick
2003 The Road to Terrace Bank: Land Capitalization, Public Space, and the Redpath Family Home, 1837-1861*, Journal of the Canadian Historical Association,* vol. 14, nº 1, p. 165-192.

MCCAFFREY, Moira T. et J. Bruce JAMIESON
1992 « Le site archéologique Dawson : un aperçu ». *In* Moira T. McCaffrey, éd., *Aux couleurs de la terre : héritage culturel des premières nations.* Montréal, Musée McCord, p. 40-51.

MCLACHLAN, R. W.
1875 « Fragments from the Stone Age of Montreal », *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, vol. 4, nº 1, p. 174-181.

MOLL, Louis et Eugène GAYOT
1882 *Encyclopédie pratique de l'agriculteur*. Paris, Librairie de Firmin Didot.

PATRIMOINE EXPERTS
2000 *Site historique du domaine des messieurs de Saint-Sulpice (BiFj-6). Projet de gymnase. Inventaire archéologique exploratoire. Mai-Juin 1997*. Montréal, Collège de Montréal. Ministère de la Culture et des Communications.

PENDERGAST, J. F. et B. G. TRIGGER
1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill-Queen's university Press.

SACL
1994 *Surveillance archéologique à l'angle des rues René-Lévesque et de la Cathédrale à Montréal, BiFj-37, 1993*. Montréal, Ville de Montréal.

2006 *Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, monument historique, Montréal (BiFj-85)*. Montréal, Ville de Montréal.

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

2011 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et l'aménagement paysager du site. Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85.* Montréal, Ville de Montréal.

SANM
1989a *Fouilles archéologiques, terrain LeMoyne-LeBer (10B/BjFj-49), Montréal 1989*. Montréal, Ville de Montréal et Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1989b *Évaluation de potentiel archéologique; coin sud-ouest des rues McGill College et Sherbrooke (BjFj-46)*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles et à la Ville de Montréal.

1989c *Étude de potentiel archéologique préhistorique; quadrilatère des rues Metcalfe, Victoria, Sherbrooke et Maisonneuve*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles et à la Ville de Montréal.

1992 *Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal (BjFj-50), rue Saint-Pierre et quadrilatère borné par les rues Place Royale Est, de la Commune, Place d'Youville Nord et de Callière, 1990-1991*. Montréal, Ville de Montréal.

TREMBLAY, Roland

2003 *Les premiers, mais non les moindres : quelques indices de la présence Archaïque dans le Vieux-Montréal. Communication présentée au XXII^e colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec, Montréal, avril 2003.*

TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER

2004 « Un havre préhistorique ». *In* Gilles Lauzon et Madeleine Forget, éd., *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine.* Sainte-Foy, Publications du Québec, p. 7-25.

TRIGGER, Bruce G.

1967 « Cartier's Hochelaga and the Dawson Site ». *In* E. Tooker (dir), éd., *Iroquois Culture, History, and Prehistory : Proceedings of the 1965 Conference on Iroquois Research.* Albany, New York State Museum ans Science Service, p. 63-66.

WEBSTER, Donald B.

1970 « Excavations at Nuns island (BiFj-1) », *The Bulletin of the Royal Ontario Museum,* vol. 3, n^o 1, p. 28-35.

WRIGHT, James V.

1980 *La préhistoire du Québec.* Ottawa, Musée national de l'Homme.

1982 « La circulation de biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 12, n^o 3, p. 193-205.

1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin », *Prehistoric Exchange Systems in North America.* New York, Plenum Press, p. 47-71.

1995 *A History of the Native People of Canada*. Volume 1 (10,000 - 1,000 B.C.). Hull, Musée canadien des civilisations.

Annexes

Annexe 1 : Inventaire des artefacts et écofacts

Annexe 2 : Catalogue des photographies

Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue Sainte-Catherine, Montréal | **Archéologue : Jonathan Choronzey** | **Date : Mai 2024**
Code : MTL24-25-16 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : MTL23-25-07**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont trois de paroi carénée. Un fragment avec une trace de décor à motif indéterminé, vert. Probablement le même objet.	1	
5A01	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	2	2	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Chevrotines de 0,33 cm de diam.	1	
5C02	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Chevrotine de 0,27 cm de diam.	1	
5D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu, Willow? Assiette? Soucoupe?	1	
5D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,21 cm d'épais.	1	
5D01	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie.	1	
5D01	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître.	1	
5D01	5.1.6	Charbon	résidu	3	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Minuscules fragments de charbon minéral (anthracite). Élagués.	NC	
5D01	5.5.7	Cuir	chaussure-talon	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Petit fragment d'une couche de cuir faisant partie d'un talon. Env. 3 cm de haut. sur 2,5 cm de larg. sur 0,30 cm d'épais.	1	
5D01	5.5.7	Cuir	chaussure-semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle avec le talon constitué de couches de cuir superposées.	1	
5D01	5.5.7	Cuir	chaussure-semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle avec une extrémité arrondie recouverte d'une plaque de 1,2 cm de larg. en métal cuivreux et suivant le contour de l'extrémité.	1	
5E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre.	1	
5E01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
5E01	3.1.1.1	Fer ind	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 3 cm de larg. Très corrodées. Peut-être le même objet. Élagués.	NC	
5F01	4.1.13	Pierre	pierre	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre grisâtre. Élaguée. FAIRE VOIR PAR UN PRÉHISTORIEN	NC	
5J01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Minuscule fragment à pâte orange foncé et très compacte.	1	
5J01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux surfaces.	1	
5J01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
5J01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment de paroi. Corps circulaire.	1	
5J01	3.1.4.1	Plomb	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande plutôt informe d'environ 1,5 cm de larg.	1	
5J02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,25 cm d'épais.	1	
5J02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5J04	1.1.2	Terre Cuite Fine	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscules éclats. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Probablement le même objet. TCFB?	1	
5J04	5.1.5	Nacre	bivalve	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître.	1	

Annexe 2 Catalogue des photographies

Projet : MON-2201/M-09 Sainte-Catherine 2024 **Archéologue :** J.C.
Film n° : MTL24-25-16-NUM1

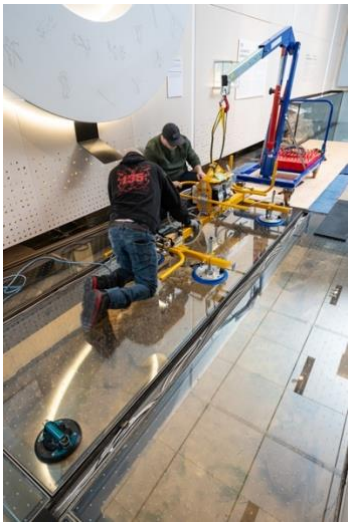
Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-02-23	1	P1120123	6A	Excavation pour regard/égout dans Metcalfe à l'intersection de rue Square Dorchester	N
2024-02-23	2	P1120124	6A	Excavation pour regard/égout dans Metcalfe à l'intersection de rue Square Dorchester	N
2024-02-23	3	P1120125	6A	Excavation pour regard/égout dans Metcalfe à l'intersection de rue Square Dorchester	NE
2024-03-07	4	P1120126	6A	Excavation pour regard/égout dans Metcalfe au N de rue Square Dorchester	NE
2024-03-07	5	P1120127	6A	Excavation pour regard/égout dans Metcalfe au N de rue Square Dorchester	NE
2024-03-07	6	P1120128	6A	Excavation pour regard/égout dans Metcalfe au N de rue Square Dorchester	NE
2024-03-07	7	P1120129	6A	Excavation pour regard/égout dans Metcalfe au N de rue Square Dorchester	NE
2024-03-07	8	P1120130	6B	Excav pour égout/aqueduc dans Ste-Cath entre Mansfield et Metcalfe	E
2024-03-07	9	P1120131	6B	Excav pour égout/aqueduc dans Ste-Cath entre Mansfield et Metcalfe	E
2024-03-07	10	P1120132	6B	Excav pour égout/aqueduc dans Ste-Cath entre Mansfield et Metcalfe	W
2024-03-07	11	P1120133	6B	Excav pour égout/aqueduc dans Ste-Cath entre Mansfield et Metcalfe	NE
2024-03-07	12	P1120134	6B	Excav pour égout/aqueduc dans Ste-Cath entre Mansfield et Metcalfe	NE
2024-03-19	13	P1120135	4A	Décapage de la chaussée pour tranchée 4A dans Peel au S de Ste-Cath	N
2024-03-19	14	P1120136	4A	Décapage de la chaussée pour tranchée 4A dans Peel au S de Ste-Cath	W
2024-03-19	15	P1120137	4C	Sciage pour tranchée 4C	NW
2024-03-20	16	P1120138	4A	Décapage des remblais pour tranchée 4A dans Peel au S de Ste-Cath	E
2024-03-20	17	P1120139	4A	Décapage des remblais pour tranchée 4A dans Peel au S de Ste-Cath	E
2024-03-20	18	P1120140	4A	Nettoyage des surfaces décapées	E
2024-03-20	19	P1120141	4A	Nettoyage des surfaces décapées	W
2024-03-20	20	P1120142	4A/5A	Surface 5A1	N
2024-03-20	21	P1120143	4A/5A	Surface 5A1	E
2024-03-20	22	P1120144	4A/5A	Surface 5A1	Plan
2024-03-20	23	P1120145	4A/5A	Surface 5A2	N
2024-03-20	24	P1120146	4A/5A	Surface 5A2	Plan
2024-03-20	25	P1120147	4A/5A	5A sondage FF	N
2024-03-20	26	P1120148	4A/5A	5A sondage FF	Plan
2024-03-20	27	P1120149	4A	Nettoyage fond de tranchée 4A	N
2024-03-20	28	P1120150	4A	Nettoyage fond de tranchée 4A	Plan
2024-03-21	29	P1120151	4A	Tranchée 4A, paroi N	NE
2024-03-21	30	P1120152	4A	Tranchée 4A, paroi N	NW
2024-03-21	31	P1120153	4A	Tranchée 4A, paroi N, portion W	N
2024-03-21	32	P1120154	4A	Tranchée 4A, paroi N, portion centrale	N
2024-03-21	33	P1120155	4A	Tranchée 4A, paroi N, portion E	N
2024-03-21	34	P1120156	4A	Tranchée 4A, vue d'ensemble	W
2024-03-21	35	P1120157	4A	Tranchée 4A, vue d'ensemble	E
2024-03-21	36	P1120158	4B	Vue d'ensemble après nettoyage des surfaces décapées	SE
2024-03-21	37	P1120159	4B	Vue d'ensemble après nettoyage des surfaces décapées	SW
2024-03-21	38	P1120160	4B/5B	Surface 5B, avant nettoyage de surface	S
2024-03-21	39	P1120161	4B/5B	Surface 5B, avant nettoyage de surface	Plan
2024-03-21	40	P1120162	4B/5B	Surface 5B1 après nettoyage de surface	S

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-03-21	41	P1120163	4B/5B	Surface 5B1 après nettoyage de surface	Plan
2024-03-21	42	P1120164	4B/5B	Surface 5B2	S
2024-03-21	43	P1120165	4B/5B	Surface 5B2	Plan
2024-03-21	44	P1120166	4B/5B	Sondage 5B FF	S
2024-03-21	45	P1120167	4B/5B	Sondage 5B FF	Plan
2024-03-21	46	P1120168	4B	Tranchée 4B, vue d'ensemble	E
2024-03-21	47	P1120169	4B	Tranchée 4B, vue d'ensemble	W
2024-03-22	48	P1120170	4B	Tranchée 4B, paroi S, vue d'ensemble	SW
2024-03-22	49	P1120171	4B	Tranchée 4B, paroi S, vue d'ensemble	SE
2024-03-22	50	P1120172	4B	Tranchée 4B, paroi S, portion E	S
2024-03-22	51	P1120173	4B	Tranchée 4B, paroi S, portion centrale	S
2024-03-22	52	P1120174	4B	Tranchée 4B, paroi S, portion W	S
2024-03-22	53	P1120175	4C/5C	Surface 5C1	S
2024-03-22	54	P1120176	4C/5C	Surface 5C1	Plan
2024-03-22	55	P1120177	4C	Tranchée 4C, vue d'ensemble	E
2024-03-22	56	P1120178	4C	Tranchée 4C, vue d'ensemble	W
2024-03-22	57	P1120179	4C	Tranchée 4C, paroi W	W
2024-03-22	58	P1120180	4C	Tranchée 4C, paroi S, vue d'ensemble	SE
2024-03-22	59	P1120181	4C	Tranchée 4C, paroi S, vue d'ensemble	SW
2024-03-22	60	P1120182	4C	Tranchée 4C, paroi S, partie E	S
2024-03-22	61	P1120183	4C	Tranchée 4C, paroi S, partie W	S
2024-03-25	62	P1120184	4C/5C	Surface 5C2	SW
2024-03-25	63	P1120185	4C/5C	Surface 5C2	Plan
2024-03-25	64	P1120186	4C/5C	Surface 5C3	S
2024-03-25	65	P1120187	4C/5C	Surface 5C3	Plan
2024-03-25	66	P1120188	4C/5C	Surface 5C4 (pierres)	S
2024-03-25	67	P1120189	4C/5C	Surface 5C4 (pierres)	S
2024-03-25	68	P1120190	4C/5C	Surface 5C4 (pierres)	W
2024-03-25	69	P1120191	4C/5C	Surface 5C4 (pierres)	Plan
2024-03-25	70	P1120192	4D	Tranchée 4D, Vue générale	NE
2024-03-25	71	P1120193	4D	Tranchée 4D,Vue d'ensemble	NE
2024-03-25	72	P1120194	4D	Tranchée 4D, paroi N	N
2024-03-25	73	P1120195	4E	Tranchée 4E, Portion E, Vue d'ensemble	NE
2024-03-25	74	P1120196	4E	Tranchée 4E, Portion E, Vue d'ensemble	NW
2024-03-25	75	P1120197	4E	Tranchée 4E, Portion E, paroi N	N
2024-03-25	76	P1120198	4E	Tranchée 4E,Portion E, Paroi N,vue rapprochée	N
2024-03-25	77	P1120199	4E	Tranchée 4E, Portion E, Vue générale	S
2024-03-25	78	P1120200	4C/5D	Surface 5D2	S
2024-03-25	79	P1120201	4C/5D	Surface 5D2	Plan
2024-03-25	80	P1120202	-	Excavation dans Ste-Cath, à l'ouest de Peel, en bordure du trottoir S	S
2024-03-25	81	P1120203	-	Excavation dans Ste-Cath, à l'ouest de Peel, en bordure du trottoir S	S
2024-03-25	82	P1120204	-	Excavation dans Ste-Cath, à l'ouest de Peel, en bordure du trottoir S	S

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-03-25	83	P1120205	-	Excavation dans Ste-Cath, à l'ouest de Peel, en bordure du trottoir S	SE
2024-03-26	84	P1120206	4C	Tranchée 4C, vue générale	SE
2024-03-26	85	P1120207	4E	Tranchée 4E, Portion W, Vue d'ensemble	NE
2024-03-26	86	P1120208	4E	Tranchée 4E, Portion W, Vue d'ensemble	W
2024-03-26	87	P1120209	4E	Tranchée 4E, Portion W, Paroi N	N
2024-03-26	88	P1120210	4E	Tranchée 4E, Portion W, Paroi N, Vue rapprochée	N
2024-03-26	89	P1120211	4E	Tranchée 4E, Portion W, Paroi E	E
2024-03-26	90	P1120212	4C/5C/5D	Surface 5C4/5D3	S
2024-03-26	91	P1120213	4C/5C/5D	Surface 5C4/5D3	E
2024-03-26	92	P1120214	4C/5C/5D	Surface 5C4/5D3, Vue rapprochée	E
2024-03-26	93	P1120215	4C/5C/5D	Surface 5C4/5D3	Plan
2024-03-26	94	P1120216	4C/5C/5D	Surface 5C4/5D3	Plan
2024-03-26	95	P1120217	4C/5C/5D	5C4 en cours de fouille	S
2024-03-26	96	P1120218	4C/5C/5D	5C4 en cours de fouille	Plan
2024-03-27	97	P1120219	4C/5C/5D	Sondage 5C/5D, Base atteinte	S
2024-03-27	98	P1120220	4C/5C/5D	Sondage 5C/5D, Base atteinte	SE
2024-03-27	99	P1120221	4C/5C/5D	Sondage 5C/5D, Base atteinte	E
2024-03-27	100	P1120222	4C/5C/5D	Sondage 5C/5D, Base atteinte	Plan
2024-03-27	101	P1120223	4C/5C/5D	Sondage 5C/5D, Paroi S	S
2024-03-27	102	P1120224	4C/5C/5D	Sondage 5C/5D, Paroi S	SE
2024-03-27	103	P1120225	4C/5C/5D	Sondage 5C/5D FF	E
2024-03-27	104	P1120226	4C/5C/5D	Sondage 5C/5D FF	Plan
2024-03-27	105	P1120227	4C	Tranchée 4C, paroi S, vue d'ensemble	SW
2024-03-27	106	P1120228	4C	Tranchée 4C, paroi S, vue d'ensemble	SE
2024-03-27	107	P1120229	4C	Tranchée 4C, paroi S, portion E	S
2024-03-27	108	P1120230	4C	Tranchée 4C, paroi S, portion W	S
2024-03-28	109	P1120231	4F	Tranchée 4F, vue d'ensemble	NE
2024-03-28	110	P1120232	4F/5E	Surface 5E1	N
2024-03-28	111	P1120233	4F/5E	Surface 5E1	Plan
2024-03-28	112	P1120234	4F/5E	Surface 5E2	N
2024-03-28	113	P1120235	4F/5E	Surface 5E2	Plan
2024-03-28	114	P1120236	4F/5E	Sondage 5E FF	N
2024-03-28	115	P1120237	4F/5E	Sondage 5E FF	Plan
2024-04-02	116	P1120238	4F/5E	Tranchée 4F, paroi N, vue d'ensemble	NE
2024-04-02	117	P1120239	4F/5E	Tranchée 4F, paroi N, portion W	N
2024-04-02	118	P1120240	4F/5E	Tranchée 4F, paroi N, portion E	N
2024-04-02	119	P1120241	4G	Tranchée 4G, vue d'ensemble	NE
2024-04-02	120	P1120242	4G/5F	Surface 5F1	N
2024-04-02	121	P1120243	4G/5F	Surface 5F1	Plan
2024-04-02	122	P1120244	4G	Sondage possible trou de poteau	E
2024-04-02	123	P1120245	4G	Sondage possible trou de poteau	E
2024-04-02	124	P1120246	4G/5F	Surface 5F2	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-04-02	125	P1120247	4G/5F	Surface 5F2	Plan
2024-04-02	126	P1120248	4G	Tranchée 4G, paroi N, vue d'ensemble	NW
2024-04-02	127	P1120249	4H	Tranchée 4G, paroi N, portion E	N
2024-04-02	128	P1120250	4G	Tranchée 4G, paroi N, portion W	N
2024-04-02	129	P1120251	4G	Tranchée 4G, paroi N, vue d'ensemble	NE
2024-04-02	130	P1120252	4G	Tranchée 4G, paroi N, vue générale	S
2024-04-02	131	P1120253	4G	Tranchée 4G, paroi N, vue générale	SE
2024-04-29	132	P1120347	4H/5G	Surface 5G1	E
2024-04-29	133	P1120348	4H/5G	Surface 5G1	Plan
2024-04-29	134	P1120349	4H/5G	5G1 en cours de fouille	SE
2024-04-29	135	P1120350	4H/5G	Surface 5G2	S
2024-04-29	136	P1120351	4H/5G	Surface 5G2	Plan
2024-04-29	137	P1120352	4H/5G	Sondage 5G FF	S
2024-04-29	138	P1120353	4H/5G	Sondage 5G FF	Plan
2024-05-01	139	P1120354	4J/5H	Surface 5H1	S
2024-05-01	140	P1120355	4J/5H	Surface 5H1	Plan
2024-05-01	141	P1120356	4J/5H	Surface 5H1	N
2024-05-01	142	P1120357	4J/5H	Surface 5H1	S
2024-05-01	143	P1120358	4J/5H	Surface 5H1	S
2024-05-01	144	P1120359	4J/5H	5H1 en cours de fouille	E
2024-05-01	145	P1120360	4J/5H	Surface 5H2	S
2024-05-01	146	P1120361	4J/5H	Surface 5H2	Plan
2024-05-01	147	P1120362	4J/5H	Tranchée 4J, paroi E	E
2024-05-01	148	P1120363	4J/5H	Tranchée 4J, paroi E, vue rapprochée	E
2024-05-01	149	P1120364	4J	4J1 (couvercle du drain de bois)	S
2024-05-01	150	P1120365	4J	4J1 (couvercle du drain de bois)	W
2024-05-01	151	P1120366	4J	4J1 (couvercle du drain de bois)	Plan
2024-05-01	152	P1120367	4J	4J1 (couvercle du drain de bois)	Plan
2024-05-02	153	P1120368	4J	4J2? (côtés du drain en bois) et 4J3/4J4? (comblement du drain)	S
2024-05-02	154	P1120369	4J	4J2? (côtés du drain en bois) et 4J3/4J4? (comblement du drain)	SW
2024-05-02	155	P1120370	4J	4J2? (côtés du drain en bois) et 4J3/4J4? (comblement du drain)	Plan
2024-05-02	156	P1120371	4J	4J5? (tuyau) et 4J6? (fond de bois atteint)	S
2024-05-02	157	P1120372	4J	4J5? (tuyau) et 4J6? (fond de bois atteint)	SW
2024-05-02	158	P1120373	4J	4J5? (tuyau) et 4J6? (fond de bois atteint)	SW
2024-05-02	159	P1120374	4J	4J5? (tuyau) et 4J6? (fond de bois atteint)	Plan
2024-05-02	160	P1120375	4J	4J5? (tuyau) et 4J6? (fond de bois atteint)	Plan
2024-05-02	161	P1120376	4J/5J	Sondage 5J	S
2024-05-02	162	P1120377	4J/5J	Sondage 5J	SW
2024-05-02	163	P1120378	4J/5J	Sondage 5J	SW
2024-05-02	164	P1120379	4J/5J	Sondage 5J	SW
2024-05-02	165	P1120380	4J	Tranchée 4J, paroi E	E
2024-05-02	166	P1120381	4J	Tranchée 4J, paroi E	E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-02	167	P1120382	4J	Tranchée 4J, vue d'ensemble	SW
2024-05-02	168	P1120383	4J	Tranchée 4J, vue d'ensemble	E
2024-05-02	169	P1120384	4J	Tranchée 4J, vue d'ensemble	S
2024-05-02	170	P1120385	4J	Tranchée 4J, vue d'ensemble	SE
2024-07-10	171	P1120638	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	NW
2024-07-10	172	P1120639	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	NW
2024-07-10	173	P1120640	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	NW
2024-07-11	174	P1120641	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	SW
2024-07-11	175	P1120642	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	SW
2024-07-11	176	P1120643	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	SW
2024-07-11	177	P1120644	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	W
2024-07-11	178	P1120645	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	SW
2024-07-11	179	P1120646	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	SW
2024-07-12	180	P1120652	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	SW
2024-07-12	181	P1120653	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	SW
2024-07-16	182	P1120657	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	SW
2024-07-16	183	P1120658	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	SW
2024-07-16	184	P1120659	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	E
2024-07-16	185	P1120660	6C	Excavation dans Ste-Cath, à l'W de Peel	E
2024-08-05	186	P1120666	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	E
2024-08-05	187	P1120667	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	SE
2024-08-05	188	P1120668	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	E
2024-08-05	189	P1120669	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	E
2024-08-05	190	P1120670	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	NE
2024-08-05	191	P1120671	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	N
2024-08-06	192	P1120672	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	E
2024-08-06	193	P1120673	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	SE
2024-08-06	194	P1120674	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	S
2024-08-06	195	P1120675	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	NE
2024-08-07	196	P1120676	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	S
2024-08-07	197	P1120677	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	SE
2024-08-07	198	P1120678	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	NE
2024-08-07	199	P1120679	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	SE
2024-08-07	200	P1120680	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	SE
2024-08-07	201	P1120681	6D	Excavation sous le trottoir E de Peel, au N de Ste-Cath	N
2024-10-15	202	P1120867	-	Trottoir W de Peel, au N de Ste-Cath	S
2024-10-15	203	P1120868	-	Trottoir W de Peel, au N de Ste-Cath	N
2024-10-15	204	P1120869	-	Trottoir W de Peel, au N de Ste-Cath	N
2024-10-15	205	P1120870	-	Trottoir W de Peel, au N de Ste-Cath	N






Supervision archéologique du prélèvement de quatre échantillons de sols par forages manuels pour analyses microbiologiques sur le site du Fort de Ville-Marie, BjFj-101, à Montréal.

POINTE-À-CALLIÈRE
Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

22-PACM-01 Mars 2025

RÉSUMÉ

Depuis 2017 une grande portion fouillée du site de fondation de Montréal/Fort de Ville-Marie (BjFj-101) est exposée sous un plancher de verre en contexte muséal à Pointe-à-Callière : Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Ces vestiges, datant d'entre 1642 et 1680 environs, sont composés de quelques éléments de maçonnerie, d'éléments négatifs (tranchées et fosses) et des substrats argileux des sols d'occupation dit « naturels » qui ont en grande partie été excavés entre les années 2002 et 2016 (voir tableau 1 pour l'ensemble des interventions et références).

Bien que les conditions environnementales du site soient rigoureusement contrôlées, le contexte innovant de cette installation peut laisser place à des imprévus. En 2018, une microbiologiste de l'UQÀM (Université du Québec à Montréal), Dre. Cassandre Lazar, a été appelée par le musée pour faire l'analyse d'une pellicule verte se développant sur certains sols, une croissance en apparence végétale qui s'est avérée être une algue verte appartenant à la classe Trebouxiophycae (Lazar et Bertrand 2019).

Afin de tirer avantage de l'ouverture du plancher de verre, une manœuvre qui se produit rarement, les microbiologistes ont suggéré un projet-pilote unique : une analyse de l'ADN fossile microbien contenu sur certaines surfaces du sol du site. Les écosystèmes microbiens sont souvent assez spécifiques dans leurs préférences d'habitat qu'on peut les associer à des activités humaines ou des conditions environnementaux précises. Ce projet-pilote a livré des résultats étonnants, et assez intrigants qu'une stratégie plus contrôlée de collecte d'échantillons a été élaborée, et une subvention du CRSNG (Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et Génie du Canada) a été obtenue pour un projet conjoint Pointe-à-Callière – UQÀM. Le présent rapport fait état de cette stratégie d'échantillonnage par quatre forages manuels, sous la supervision des archéologues du musée, François Gignac et Hendrik Van Gijseghem.

Photos de couverture : Michel Julien, Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

LISTE DES PARTICIPANTS

Pointe-à-Callière : Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

Hendrik Van Gijseghem	Archéologue, chargé de projet, rédaction du rapport
François Gignac	Archéologue, cartographie

Université du Québec à Montréal

Cassandre Lazar	Professeur, microbiologiste
Marjorie Collette	Étudiante, microbiologiste

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION 3

1.1 Mandat, interventions antérieures et nature de l'intervention 3

1.2 Contenu du rapport 6

2. Contexte général 6

2.1 Conditions environnementales 6

2.2 Période paléohistorique 7

2.3 Période historique 8

2.3.1 Premiers contacts (avant 1642) 8
2.3.2 Fort Ville-Marie (1642-1688) 9
2.3.3 Domaine de Callière (1688-1765) 14
2.3.4 Ensemble Labrosse (1765-1805) 15
2.3.5 Ensemble Dunlop (1805-1842) 18
2.3.6 Ensemble Gillespie (1842-1879) 18
2.3.7 Ensemble Smith (1879-1923) 19
2.3.8 Occupation Townsend (1923-2014) 20

3. MÉTHODOLOGIE 21

4. DÉROULEMENT DES FORAGES 21

4.1 Forage 1 (F-1, Opération 21A) 23

4.2 Forage 2 (F-2, Opération 21B) 23

4.3 Forage 3 (F-3, Opération 21C) 24

4.4 Forage 4 (F-4, Opération 21D) 26

5. Résultats du séquençage et analyses 28

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 29

Bibliographie 29

LISTE DES FIGURES

Figure 1: LE SITE DU FORT DE VILLE-MARIE, BJFJ-101 DANS SON ENVIRONNEMENT DU VIEUX MONTRÉAL.....3
Figure 2: Localisation générale, BjFj-101, Tiré de Ethnoscop 2015 5
Figure 3:Extrait du Plan de Ville-Marie et des premières rues projetées pour l'établissement de la « Haute Ville » (Archives nationales de France, K/1232, no 43, numérisé dans Robert 1994 : 37)..... 12
Figure 4: Plan figuratif anonyme et non daté illustrant le château de Maisonneuve sur la pointe à Callière (archives des prêtres de Saint-Sulpice de Montréal, cartes et plans, no 1505, reproduit dans Lauzon et Forget 2004 : 44) 13
Figure 5: Plan de la ville et des faux bourgs de Montréal par Paul Labrosse, 1767 (BAC 2/340/Montréal/1767)..... 16
Figure 6: A plan of the town and fortifications of Montreal in the Province of Quebec, 1767 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS21,P20) 17
Figure 7: Plan schématique de l'îlot Callière montrant le bâti en place, première moitié du XIXe siècle (reproduit de Lefrançois-Leduc et Johnson-Gervais 2013 : 11) 18
Figure 8: Map of the City and Suburbs of Montreal, John Adams, 1825 (BAC H1/340/Montréal/1825) 18
Figure 9: Atlas of the City of Montreal, C. E. Goad, 1879 (BAnQ, Catalogue Iris : 0003775644)..... 19
Figure 10: Plan schématique de l'îlot Callière montrant le bâti en place, fin du XIXe et début du XXe siècle (reproduit de Lefrançois-Leduc et Johnson-Gervais 2013 : 13)..... 20
Figure 11: Atlas of the city of Montreal and Vicinity, C. E. Goad, 1912 (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 CAR) 20
Figure 12: Localisation des forages de l'opération 21 à l'intérieur du bâtiment de fort de Ville-Marie, à Pointe-à-Callière. .. 22
Figure 13: Caractérisation des trois forages extraits selon les couches stratigraphiques 28

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1: FORAGE 2 APRÈS L'INTERVENTION (PHOTO : FRANÇOIS GIGNAC) 24
Photo 2: : Forage 3 une fois effectué (photo Hendrik Van Gijseghem) 25
Photo 3: FORAGE 3 AVANT L'INTERVENTION (PHOTO HENDRIK VAN GIJSEGHEM) 25
Photo 4: Forage 4 avant l'intervention (photo Hendrik Van Gijseghem) 26
Photo 5: Forage 4 une fois comblé et dissimulé (Photo Hendrik Van Gijseghem) 27
Photo 6: Forage 4 une fois effectué (photo Hendrik Van Gijseghem) 27

1. INTRODUCTION

1.1 MANDAT, INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET NATURE DE L'INTERVENTION

Dans le contexte d'une prise d'échantillons de sols pour une analyse stratigraphique des communautés bactériennes fossiles à partir du séquençage de leur ADN, le Musée a entrepris l'extraction de quatre carottes du sol vestigial préservé sur le site BjFj-101, lieu de fondation de Montréal. Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel, le ministère de la Culture a émis au chargé de projets de Pointe-à-Callière le permis de recherche archéologique 22-PACM-01 pour la supervision des quatre forages. La collecte des échantillons a eu lieu le 28 novembre 2022.

Le site BjFj-101, ou sa portion toujours existante, se trouve à l'intérieur du bâtiment sis au 214 place d'Youville, Forte de Ville-Marie/Pavillon Québécor de Pointe-à-Callière, correspondant au lot cadastral 1 181 255 (Figure 1). Le site a fait l'objet de plusieurs interventions soutenues depuis sa découverte en 1998. Un partenariat entre Pointe-à-Callière et l'Université de Montréal en a fait le lieu d'une école de fouilles en archéologie historique entre 2002 et 2014. Dans l'optique de la construction du Pavillon Québecor/Fort de Ville-Marie en 2017, les dernières fouilles et le conditionnement des vestiges ont été effectuées par la firme Ethnoscop entre 2014 et 2017. Sauf pour de rares exceptions, les sols toujours en place à la suite de ces campagnes sont des sols dits stériles. En quelques endroits, des sols anthropiques ont été préservés, que ce soit pour le maintien de structures postérieures à l'occupation du fort de Ville-Marie, ou pour préserver des structures visuellement intéressantes, telles que les sols fouillés postérieurement par la firme Arkéos en 2020. Le tableau 1 résume les interventions qui ont eu lieu sur le site.

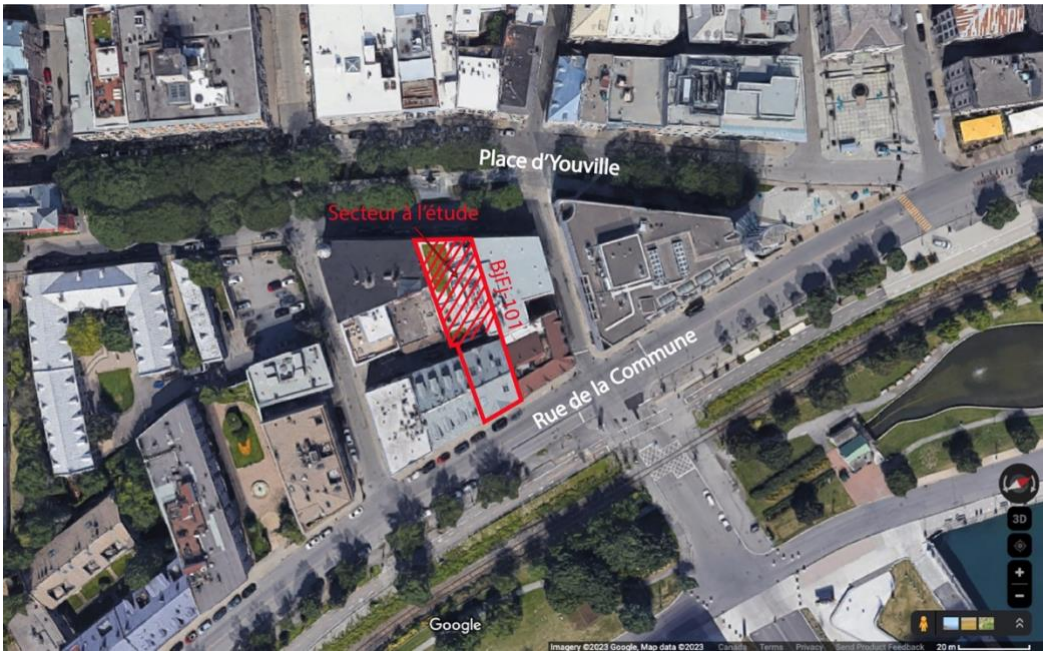


FIGURE 1: LE SITE DU FORT DE VILLE-MARIE, BJFJ-101 DANS SON ENVIRONNEMENT DU VIEUX MONTRÉAL

Tableau 1 - Synthèse des interventions antérieures

Année de l'intervention	Titre du rapport	Éditeur	Référence
1998-1999	Arrondissement historique du Vieux-Montréal, site archéologique et historique classé « le lieu de fondation de Montréal », inventaire archéologique du site BjFj-101 (forages et sondage), 214, place D'Youville.	Ville de Montréal/MCCQ, rapport inédit, 34 p.	Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, 2000
2002	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2002.	MCCQ/Ville de Montréal/Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière/Université de Montréal, rapport inédit, 85 p.	Bélanger, Christian et autres, 2004
2003	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2003.	MCCQ/Ville de Montréal/Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière/Université de Montréal, rapport inédit, 90 p.	Bélanger, C. et Loewen, B., 2004
2004	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2004.	MCCQ/Ville de Montréal/Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière/Université de Montréal, rapport inédit, 148 p.	Bélanger, C. et Loewen, B., 2006a
2005	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2005.	MCCQ/Ville de Montréal/Université de Montréal, rapport inédit, 128 p.	Bélanger, C. et Loewen, B., 2006b
2005	Programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques : Entrepôt Robert-Gillespie (I)	Ville de Montréal/MCCCF, rapport inédit, 46 p.	Arkéos, 2011
2006	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2006.	MCCQ/Ville de Montréal/Université de Montréal, rapport inédit, 144 p.	Bélanger, C. et Loewen, B., 2008
2007	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2007.	MCCQ/Ville de Montréal/Université de Montréal, rapport inédit, 169 p.	Bélanger, C. et Loewen, B., 2010a
2008	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2008.	MCCQ/Ville de Montréal/Université de Montréal, rapport inédit, 131 p.	Bélanger, C. et Loewen, B., 2010b
2009	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2009.	MCCCQ/Ville de Montréal, rapport inédit, 49 p.	Bélanger, C. et Loewen, B., 2010c
2010	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2010.	MCCCQ/Ville de Montréal, rapport inédit, 113 p.	Bélanger, C. et Loewen, B., 2011
2010	Supervision archéologique des travaux d'extraction d'un réservoir de mazout enfoui à l'intérieur du bâtiment du 214 place d'Youville, Montréal - Site du Domaine de Callière, BjFj-101.	MCCCQ/Ville de Montréal, rapport inédit, 2 p.	Bélanger, Christian, 2011
2011	Fouilles archéologiques sur le site du domaine de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de la saison 2011	Ville de Montréal/Université de Montréal/MCCQ, rapport inédit, 142 p.	Bourguignon-Tétreault, J. et Delmas V., 2012
2012	Fouilles archéologiques sur le site du Domaine de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités, intervention de 2012.	Ville de Montréal/MCCQ/Université de Montréal/Musée de Pointe-à- Callière, rapport inédit, 157 p.	Bourguignon-Tétreault, Justine et autres, 2013
2013	Fouilles archéologiques dans l'Îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités - Intervention de 2013.	MCCQ/Ville de Montréal, rapport inédit, 115 p.	Bélanger, C. et Loewen, B., 2014
2014	Fouilles archéologiques sur le site de l'Îlot Callière à Montréal, BjFj- 101. Rapport d'activités - Intervention de 2014.	Ville de Montréal/MCCQ/Université de Montréal/Musée de Pointe-à- Callière, rapport inédit, 146 p.	Johnson Gervais M. et Gallo T., 2014
2014	Supervision archéologique 211, rue de la Commune Ouest Montréal (BjFj-101).	Ville de Montréal, rapport inédit, 14 p.	Ethnoscop, 2015a
2014	Domaine de Callière / Fort Ville-Marie. 214, Place d'Youville (BjFj- 101). Fouilles archéologiques 2014.	Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal/Ville de Montréal/MCC, rapport inédit, 105 p.	Ethnoscop, 2015b
2015 à 2017	Égout collecteur, Place d'Youville Est et Fort Ville-Marie (BjFj-4 et BjFj-101). Interventions archéologiques complémentaires 2015 à 2017.	Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, rapport inédit, 70 p.	Ethnoscop, 2018

2020	Site BjFj-101 - Lieu de fondation de Montréal - Fouilles Archéologiques	Arkéos Inc/Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Arkéos, 2021

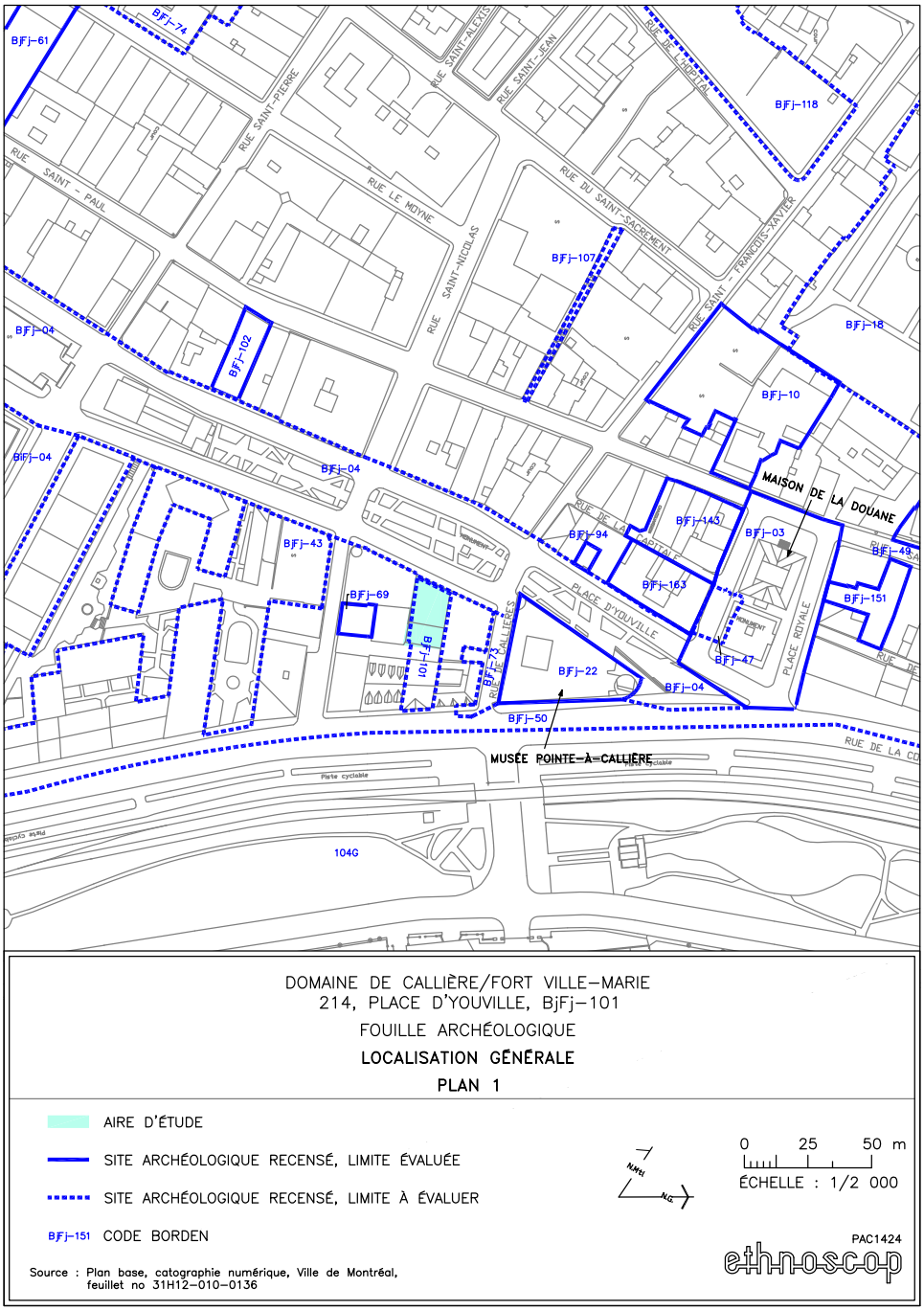


FIGURE 2: LOCALISATION GÉNÉRALE, BJFJ-101, TIRÉ DE ETHNOSCOP 2015

En 2018, dans le cadre d'un projet-pilote, des échantillons de surface (quelques milligrammes de sol gratté) avaient été analysés par l'équipe de Dr Cassandre Lazar du laboratoire de sciences biologiques de l'UQÀM (Lazar et Bertrand 2019). L'équipe a pu séquencer de l'ADN de bactéries fossiles (donc qui ne sont plus vivantes) et les identifier à partir de bases de données globales d'ADN bactérien. Ces bases de données précisent dans quels milieux chaque bactérie a préalablement été identifiée. Ainsi, le projet-pilote a révélé des bactéries fossiles actives dans les argiles marines de la mer de Champlain. Dans des sols associés aux occupations anthropiques du lieu, on a identifié des bactéries fossiles associées à des activités telles que la boucherie ou l'entreposage de céréales, ou encore la présence de certaines plantes comme le tabac ou autres herbes médicinales.

Pour la suite du projet, nous avons sélectionné quatre endroits pour un échantillonnage transversal qui incorporera diverses couches stratigraphiques, dans le but de diversifier la nature des échantillons (Figure 2). Les couches micro-stratigraphiques sont: (de bas en haut) 1) argiles d'origine marine, 2) sols "naturels" liés aux occupations autochtones, 3) sols "naturels" liés aux occupations du fort de Ville-Marie. Les carottes extraites, d'un maximum de 30 centimètres de longueur et 5 centimètres de diamètre sont ensuite divisées en strates de 1 cm (dans le cas des portions organiques/naturelles) et échantillonnées pour y détecter de l'ADN fossile. Les résultats sont propices à apporter un éclairage nouveau sur l'occupation de la pointe et sur l'environnement à différents moments de la période paléohistorique, de l'occupation du fort de Ville-Marie, et des activités pratiquées sur la pointe à ces différentes époques, les données moléculaires complémentant les données archéologiques recueillies dans le passé.

Il s'agit globalement d'une des premières applications de ces méthodes de séquençage sur des sols archéologiques. Le projet est financé par Pointe-à-Callière et par une subvention obtenue du CRSNG (Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie).

1.2 Contenu du rapport

Le rapport décrit les conditions générales de l'environnement et de l'histoire des occupations du site BjFj-101. Le rapport décrit ensuite un par un les quatre contextes d'extraction des carottes, qui constituent ensemble l'opération 21. Les résultats du séquençage d'ADN sont abordés dans la section suivante. Le mémoire de maîtrise en microbiologie de Marjorie Colette, dont ce projet était le sujet principal, se trouve en annexe.

2. Contexte général

2.1 Conditions environnementales

La géologie de la vallée du Saint-Laurent, au centre de laquelle se trouve l'île de Montréal, est le fruit de processus complexes datant ultimement de l'ère précambrienne. Mais c'est son histoire géologique plus récente qui est responsable pour ses conditions environnementales. La vallée forme une plaine plus ou moins horizontale entre le plateau laurentien et celui des Appalaches, parsemée de collines composées de roches ignées : les Montérégiennes. C'est à la fin de la dernière glaciation que se mettent en branle les processus qui seront responsables des conditions actuelles. Les dépôts sédimentaires qui

composent les sols de la vallée sont relativement jeunes, caractérisés par des dépôts glaciaires (moraines de surface) et, surtout, post-glaciaires (principalement des sables, silts et argiles, et autres dépôts meubles de la mer de Champlain).

Le rebond isostatique subséquent au retrait des glaciers causa le retrait des eaux post-glaciaires et la mise en place de l'emprise actuelle des eaux du Saint-Laurent. Des conditions environnementales analogues à celles observées historiquement se sont ensuite mises en place, selon des régimes climatiques stables et similaires à celles observées historiquement en place vers 4 500 ans A.A. (avant aujourd'hui). L'île de Montréal à la période paléohistorique était caractérisée par un paysage boisé, notamment de pin blanc, de chêne et de frêne, et une biodiversité abondante typique des forêts boréales. Cette diversité faisait l'objet d'une active gestion par les groupes autochtones présents sur l'île, représentée par des dynamiques d'établissement suivant les pratiques d'agriculture sur brûlis au Sylvicole supérieur. Ces populations tiraient également avantage de la riche faune aquatique présente autour de l'archipel montréalais.

2.2 PÉRIODE PALÉOHISTORIQUE[1]

La pointe à Callière a été occupée par différents groupes bien avant l'arrivée des Européens. Pourtant, les résultats des interventions archéologiques qui ont eu lieu au cours des années sur le site BjFj-101 n'ont pas permis d'y reconnaître des occupations importantes; c'est également le cas sur les autres sites situés à proximité immédiate (Pointe-à-Callière BjFj-22; rue De Callière BjFj-73; rue du Port BjFj-69). De plus, la plupart des objets de fabrication autochtone qui y ont été mis au jour peuvent facilement être attribués à des présences historiques anciennes, possiblement liées à la traite, précédant de quelques années la fondation de Ville-Marie en 1642.

Pourquoi alors affirmer qu'il y a eu présence paléohistorique sur place? D'abord, bien que l'élévation de la crête soit relativement basse, celle-ci reste néanmoins habitable. Le sol naturel d'origine s'y retrouve à des élévations qui varient de 11,50 à 12,30 m (NMM). Ce sont des élévations en tout point similaires à celles des niveaux paléohistoriques de la place Royale (BjFj-3) et des sites voisins de la Maison-des-Marins (BjFj-163) et de la Foire aux fourrures (BjFj-143), juste de l'autre côté de la Petite Rivière, qui, ensemble, constituent le pôle principal des occupations pré-européennes du secteur du Vieux-Montréal. Cette grande aire d'occupations paléohistoriques sur la rive gauche de l'embouchure de la Petite Rivière a accueilli des groupes de façon relativement intense depuis au moins le Sylvicole moyen, et à l'occasion peut-être depuis plus longtemps. La matrice de sol, des deux côtés de la rivière, est également constituée du même limon argileux, reposant sur le même substrat d'argile.

D'autre part, si effectivement plusieurs des témoins attribués aux nations autochtones qui ont été retrouvés au site BjFj-101 peuvent être associés à la période historique ancienne, cela ne veut pas dire que tous le sont. Certains objets pourraient bien dater du Sylvicole supérieur ou moyen, voire de l'Archaïque. Par exemple, la collection du site comporte un bel ensemble de petites pointes de projectile triangulaires, sans doute de flèches, facilement classées sous le type Madison, dont au moins quelques exemples ont été mis au jour lors de l'intervention de l'hiver 2014. Ces objets, comme bien d'autres, sont retrouvés ailleurs dans les contextes du Sylvicole supérieur. Ils font partie des derniers témoins de l'industrie lithique ou céramique dont les types ultimes chevauchent la fin de l'épisode paléohistorique et le début de la période historique, comme il avait été observé jadis au site de Pointe-à-Callière (BjFj-22) tout à côté (Desjardins 1994). L'exemple de la collection autochtone de BjFj-101 vient se brouiller dans les détails fascinants de cette limite arbitraire, parfois appelée période de Contact ou encore protohistoire, à laquelle on a tendance trop facilement à apposer des dates précises. La paléohistoire ne se termine pas au début octobre 1535 à Montréal; il faut plutôt comprendre qu'il y a une transition graduelle vers ce qui deviendra la ville

[1] Une grande partie de cette section a été rédigée par François Véronneau et Laurence Johnson pour Pointe-à-Callière (Ethnoscop 2015).

actuelle, un processus plutôt lent qui durera plus d'un siècle. Malheureusement, au site BjFj-101, les objets attribuables à l'époque paléohistorique proviennent le plus souvent de sols remaniés, ce qui n'aide en rien à résoudre cette question.

Comme il a été mentionné régulièrement dans les rapports de l'École de fouilles, l'occupation autochtone de la pointe s'est plutôt concentrée vers l'arrière de la crête, comme en témoigne le site des jardins D'Youville (BjFj-43). Mais il reste difficile de déterminer les raisons de cette préférence. Serait-ce parce qu'il y a là une plus large surface d'occupation, une élévation (à peine) plus élevée, un secteur mieux abrité des rives du fleuve? Tous ces éléments sont possibles, mais ils n'ont pas été retenus par les Français dans le choix de leur établissement initial. Ce point met en évidence le fait que si la comparaison avec la partie arrière de la pointe demeure intéressante, le véritable contraste d'occupation doit plutôt être établi avec la rive opposée de la Petite Rivière.

L'établissement paléohistorique du secteur a été beaucoup plus important sur la rive gauche de l'embouchure, une réalité qui tombe sous le sens si l'on prend en considération l'accès au territoire intérieur. La pointe forme une sorte de presqu'île allongée, séparée de la suite du rivage du fleuve vers le nord-est par la Petite Rivière, dont le cours diverge peu de l'axe laurentien sur plusieurs centaines de mètres vers le sud-ouest. À son extrémité, dans le secteur du fort Ville-Marie, elle reste donc isolée et n'a d'intérêt que si l'on se coupe de l'intérieur de l'île. Cette position est avantageuse du point de vue défensif pour la colonie naissante, mais elle ne représente pas un atout pour des populations autochtones résidentes de l'île, qui exploitent sans doute quotidiennement l'embouchure. Chez les colons, le développement de la ville de l'autre côté de la Petite Rivière redonnera d'ailleurs bientôt à la pointe son caractère relativement marginal. On n'a donc que faire, à l'époque paléohistorique, d'une pointe qu'on ne peut atteindre qu'en traversant un cours d'eau, aussi étroit soit-il, sauf peut-être pour des activités précises possiblement liées à l'exploitation des ressources.

Dans cette perspective, il n'est donc pas étonnant que les principaux témoins autochtones de l'extrémité de la pointe à Callière (c'est-à-dire tout le secteur situé à l'est de la rue du Port) datent d'une époque où il n'y avait plus de population résidente autochtone sur l'île, à un moment où ils arrivaient d'ailleurs par le fleuve pour s'installer à un endroit d'abord visible et favorable à la traite, puis toujours au même endroit, maintenant devenu l'espace fondateur de l'établissement français. Ainsi, la rive gauche de l'embouchure a constitué le site autochtone des populations locales alors que la rive droite (la pointe) a plutôt été le site de populations autochtones non locales venues traiter avec les Français. Bien entendu, cette dichotomie n'a rien d'absolu et nous continuons de croire que la pointe a également été visitée, exploitée et peut-être même occupée à l'époque paléohistorique, mais beaucoup moins intensément. Nous pensons qu'avec toutes les données maintenant disponibles, il serait possible de tracer un portrait d'ensemble de l'occupation autochtone des sites de l'extrémité de la pointe à Callière (BjFj-101, BjFj-22, BjFj-69 et BjFj-73) et d'en déterminer les caractéristiques sans doute fort différentes de celles de la présence autochtone sur la rive gauche.

2.3 PÉRIODE HISTORIQUE

Les rapports des interventions antérieures préparés par l'École de fouilles de l'Université de Montréal présentent sensiblement le même cadre historique du site et de la pointe à Callière. Dès la première année des fouilles, l'Université de Montréal et Pointe-à-Callière confiaient à la firme Remparts la réalisation d'une étude historique du site (Stewart, D'Amour et Mongrain 2005, ci-après Stewart *et al.*). Cette étude constitue le cœur de la compréhension de l'histoire du site, à laquelle il faut ajouter un document inédit préparé par l'auteure de la présente section en 1998 dans le cadre d'un programme de recherche en archéologie mis en œuvre par Pointe-à-Callière (Johnson 1998).

2.3.1 PREMIERS CONTACTS (AVANT 1642)

Le lieu d'accostage de Jacques Cartier lors de sa visite en 1535 est inconnu. Il n'est pas impossible que l'endroit fût situé à relative proximité de la pointe à Callière ou que Cartier et ses compagnons aient pu circuler près de celle-ci, mais rien ne

permet de l'affirmer. Bien que Champlain ait fourni de l'information plus précise sur la pointe à Callière au cours de sa visite de 1611, on doit souligner que l'explorateur a aussi accompagné François Gravé Du Pont en 1603. Cette année-là, il s'attarde surtout dans ses écrits à décrire le paysage. Avec l'aide des autochtones qui les accompagnent, il tente de reconstituer le cours du Saint-Laurent en amont de Montréal (Giguère 1973, vol. 1 : 100-107).

Lorsqu'il revient à Montréal en 1611, Champlain est désormais un lieutenant de Pierre Du Gua de Monts, titulaire du monopole de la traite depuis la fin de 1603 (Trudel 2005). Cependant, en 1610, les marchands de France ont réussi à faire tomber le monopole, si bien que ceux-ci sont nombreux, en 1611, à se présenter au Canada dans le dessein de faire la traite. Ils sont aussi nombreux à suivre Champlain jusqu'à Montréal (Giguère 1973, vol. 1 : 399-412). Comme le soulignent Stewart *et al.*, la relation de 1611 est particulièrement intéressante pour sa carte intitulée *Le grand sault saint-louis*, qui comprend de nombreuses annotations. Nous savons également par Champlain que des marchands sont venus faire la traite à Montréal en 1612 et en 1613. La relation nous apprend que si les autochtones sont peu nombreux en 1613, c'est que « le mauvais traictement qu'avoient reçeus les Sauvages l'année precedente, les avoit degoutés de venir plus ». Cette nouvelle attriste les marchands, qui ont avec eux de nombreuses marchandises et qui espèrent que les Autochtones viennent « comme ils avoient accoustumé » (Giguère 1973, vol. 1 : 439). En 1615, Champlain, qui part pour hiverner chez les Nipissingues et les Hurons, croise en chemin vers Montréal le sieur Gravé Du Pont, qui s'en retourne à Québec, sans doute après la traite. Lorsque Champlain revient de son séjour hivernal en Huronie en 1617 et passe par Montréal, Gravé Du Pont est de nouveau en train de faire la traite au Sault-Saint- Louis. Champlain est accompagné d'un chef huron, Arontal, qui l'accompagnera jusqu'à l'Habitation de Québec. Impressionné par la manière de vivre des Français, ce dernier explique à Champlain qu'une habitation au Sault-Saint-Louis faciliterait leurs relations « pour leur donner la seureté du passage de la riviere » (Giguère 1973, vol. 2 : 591-592). Par contre, les écrits de Champlain rapportant les événements du début des années 1620 indiquent plutôt que la traite se faisait principalement à Trois-Rivières durant ces années, et nous ne trouvons pas de mention relative à Montréal ou au Sault après 1617.

2.3.2 Fort Ville-Marie (1642-1688)

Arrivées à Québec en août 1641, une quarantaine de personnes, qu'il est convenu d'appeler les Montréalistes, menées par Paul de Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance, attendent au mois de mai 1642 pour aller commencer un établissement à Montréal. Deux ans plus tôt, la Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France a été fondée en France. Puis, Jean de Lauson, intendant de la Compagnie des Cent-Associés, qui avait reçu en concession l'île de Montréal en 1636, cède celle-ci à la Société de Notre-Dame. À titre de représentant de cette société, Maisonneuve choisit l'emplacement de l'établissement. Tout comme Champlain auparavant et comme d'autres commentateurs (Dollier de Casson, les Jésuites) de l'époque le reconnaissent, Maisonneuve choisit la pointe à Callière pour ses qualités défensives et commerciales indéniables.

De 1643 à 1654, l'extrémité de la pointe servira de cimetière. Les registres comptent 38 sépultures de 1643 à novembre 1654[2]. C'est à l'ouest du cimetière, que l'on sait être à l'extérieur du fort et qui a été trouvé dans l'emprise actuelle de Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, que sera bâti le fort Ville-Marie.

Dollier de Casson mentionne un bâtiment principal et « des maisons fort commodes » (Trudel et Baboyant 1992 : 86), terminées dès le printemps 1643 et entourées d'une palissade de pieux. Les *Véritables motifs* de la Société, rédigés en partie après le retour de deux des trois vaisseaux envoyés en Nouvelle-France en 1643, décrivent ainsi l'établissement :

[2] Deux autres personnes mortes en janvier 1654 ont été enterrées dans l'enceinte du fort, car le cimetière de la pointe était inondé (Johnson 1998 : 4).

> L'edifice d'un fort de defense, d'un hospital pour les malades, & d'un logement desja capable pour soixante dix personnes qui y vivent, & que l'on augmente tous les jours, avec deux Peres Jésuites qui leur sont comme Pasteurs, y ont Chapelle qui sert de parroisse (Daveluy 1965 : 35).

Durant l'automne 1643, « on commença d'arracher les petits pieux qui environnaient le fort & à mesure, on le revêtit de beaux bastions que traça Mons Daillebоust » (Trudel et Baboyant 1992 : 94). En 1645, on put « parachever les fortifications du fort de ce lieu, qu'il [d'Ailleboust] réduisit à quatre bastions réguliers, si bons que l'on n'en a point vu encore de pareils en Canadas » (Trudel et Baboyant 1992 : 107). Il y eut donc une première enceinte éphémère qui fut remplacée progressivement par celle de Louis D'Ailleboust.

Plusieurs descriptions du fort Ville-Marie proviennent des interprétations que les historiens ont faites d'un plan attribué à Jean Bourdon et daté de 1647. Or, ce plan présente plusieurs problèmes. En effet, bien que l'orientation indiquée corresponde assez bien à celle de la pointe à Callière, il est difficile de reconnaître le cours de la Petite Rivière ou la rive du fleuve Saint-Laurent. Par ailleurs, si le plan est bien de 1647, il manque deux bastions puisque d'Ailleboust les fait terminer en 1645. Le plan ne réserve pas, non plus, de place pour le cimetière situé au bout de la pointe. Enfin, pourquoi le cartographe a-t-il employé le mot « casse » pour désigner les maisons, terme qui, comme le dit Marcel Trudel, est « tout à fait inattendu au Canada » (1976 : XXVII)?

À l'instar de plusieurs chercheurs (Desjardins et Duguay 1992 : 43; Trudel 1976 : xxvii; Ethnoscop 1996 : 70; Robert 1994 : 30-31), nous pensons que ce plan ne peut représenter la première habitation de Ville-Marie et qu'il faut se contenter des descriptions fournies par Dollier de Casson et la Société de Notre-Dame : une enceinte bastionnée et un bâtiment principal en bois, qui servit de maison seigneuriale et sur lequel se trouvait un canon, des maisons « commodes » pour les engagés, une chapelle, un hôpital (un autre est construit dans le futur enclos de la ville dès 1645) et un puits, qui sera creusé en 1658[3]. À une certaine distance du fort, un moulin est construit en 1648.

Pendant les premiers temps de la colonie, le fort de la pointe à Callière servit d'habitation pour toute la population (dont le nombre ne dépasse pas 60 personnes avant 1651), ce que confirme la sœur Marie Morin :

> On travaillèt tout a la fois par l'ordre de Monsieur de Chomedey a abatre les arbres et a les ecarir pour faire des maisons. On commansa par le fort qui estoit assé grand pour contenir la Colonie du Montreal, qui y logea en effet toute antiere assé lonstamps pour estre mieux disposé a ce defandre contre les Yrocois (1979 : 54).

Les Montréalistes semblent organisés de façon communautaire. Les vivres étaient destinés à tout le groupe et les repas étaient pris en commun. Selon Dollier de Casson, « [i]ls [les Français] allaient toujours au travail & en revenaient tous ensemble, au temps marqué par le son de la cloche » (Trudel et Baboyant 1992 : 107). À partir de 1648, Maisonneuve concédera des terres sur l'autre rive de la Petite Rivière et sur la pointe Saint-Charles. Quelques colons s'établissent alors en dehors du périmètre du fort, mais peuvent toujours venir s'y abriter. En 1651, sous la menace iroquoise, la population se réfugie de nouveau dans le fort (Trudel et Baboyant 1992 : 132). Puis, l'arrivée de près de 100 colons en 1653 permet à Montréal de prendre véritablement son essor. En 1654 et en 1655, Maisonneuve offre des gratifications en argent à une quarantaine d'engagés, dont la moitié est arrivée en 1653, pour

[3] Comme le font remarquer Stewart *et al.* (2005 : 18), si l'on prend en considération que la population s'établit en dehors du fort à partir de 1648, le creusage de ce puits en 1658 est difficile à expliquer. À tout le moins peut-il garantir l'approvisionnement en eau advenant une attaque durant laquelle le fort doit servir de refuge. Le puits pouvait également servir au bon entretien des jardins dont on parlera plus loin, alors qu'un approvisionnement directement dans le fleuve était sans doute plus hasardeux (transport, talus plus ou moins à pic, niveau d'eau bas sur la rive, par exemple).

les inciter à s'établir (Trudel 1976 : 209-210). Mis à part celle de 1659, les recrues de colons suivantes sont moins importantes.

Une lettre de mars 1659 du gouverneur général Pierre de Voyer d'Argenson signale qu'à cette date, les bastions tombaient en ruine (cité dans Chénier 1978 : 5). La citation suivante de Dollier de Casson semble indiquer que les glaces et les crues endommageaient régulièrement l'enceinte :

> Il est vrai que l'injure des temps n'a pas permis à ces fortifications de durer jusque à aujourd'hui, mais la mémoire ne laisse pas d'en être récente encore dans l'esprit de plusieurs habitants. C'est dommage que ce fort soit si près du fleuve S^{t} Laurent, d'autant qu'il lui est un ennemi si fâcheux, lequel ne laisse pas sa demeure assurée, surtout en certains temps que des montagnes de glaces le viennent menacer d'un soudain bouleversement (Trudel et Baboyant 1992 : 107).

Le fort existe encore en 1663 quand la cérémonie de prise de possession de la seigneurie de Montréal par les Sulpiciens a lieu à la « maison seigneuriale dans le fort » (Basset, 18 août 1663, cité dans Stewart *et al.* 2005 : 18*).* Montréal compte alors près de 60 maisons. Aux deux extrémités de l'espace concédé se trouvent aussi deux fermes fortifiées, l'une mise en œuvre par Maisonneuve sur le premier domaine des seigneurs, la terre de Saint-Gabriel, et l'autre à l'est, sur la ferme dite Sainte-Marie et appartenant aux Sulpiciens qui arrivent à Montréal en 1657. D'autres redoutes existent aussi en différents lieux de cet espace concédé, construites sur la terre de certains habitants au cours des années 1650 (Trudel 1976 : 71).

Jusqu'à son départ en 1665, le « château » continue de servir de logement au gouverneur Maisonneuve et à sa garnison. L'information fournie par Marie Morin donne un indice de sa localisation : « ou est a present la maison de Monsieur de Calliere » (1979 : 53). Ce château sert de maison seigneuriale; Maisonneuve y a rédigé la plupart des contrats de concession.

Le fort sert également pour les rencontres diplomatiques avec les ambassadeurs autochtones. À ce propos, la relation des Jésuites de 1657-1658 rapporte cette anecdote qui nous renseigne sur l'apparence du château :

> Aussi-tost on convoqua une assemblée de François & de Sauvages nos alliez, pour entendre ces nouveaux Messagers ou Ambassadeurs. Ceux qui s'y trouverent, s'estant glissez en bon nombre, de la sale du Chasteau, ou du Fort, dans une gallerie[4] qui regarde sur le grand Fleuve; cette gallerie estant bien caduque, ne se trouva pas assez forte pour soûtenir tant de monde, si bien qu'elle rompit, & tous les François, & Sauvages, les libres & les captifs, se trouverent pesle-mesle hors du Fort, sans avoir passé par la porte : personne, Dieu mercy, ne fut notablement endommagé (Thwaites 1959, vol. 44 : 222).

Deux plans sommaires tirés des archives du Séminaire de Saint-Sulpice offrent une représentation du château (figures 3 et 4). Le premier, non daté, a probablement été dessiné avant 1674. Il représente les environs de la place du marché et on y voit la pointe à Callière avec une bâtisse orientée selon un axe nord-sud ayant un pavillon à chaque extrémité (Stewart *et al.* 2005 : 19). Le plan assez schématique de 1672, fait par Dollier de Casson pour planifier le tracé des rues de la ville, montre également dans son coin inférieur gauche la pointe à Callière, avec la « Petite Rivière » et l'indication presque effacée : « le Château ».

[4] « Galerie. Lieu couvert d'une maison qui est ordinairement sur les ailes, où l'on se promene. Les *Galeries* du Louvre. la *Galerie* des Peintures. un appartement Royal doit estre composé de salle, antichambre, chambre, cabinet, & *galerie*. / En termes de Guerre, est une petite allée de charpente qu'on fait pour passer un fossé, qui est couverte de grosses planches de bois & de terre posées en angle aigu pour mieux resister aux pierres & aux feux d'artifice qu'on jette dessus » (Furetière).

Il y a très peu d'information relative à l'utilisation du château après le départ de Maisonneuve (1665). Certains indices laissent entendre qu'à certaines occasions, les Sulpiciens continuent d'utiliser le fort Ville-Marie comme maison seigneuriale plutôt que d'utiliser leur séminaire construit au début des années 1660 et donnant sur la rue Saint-Paul et la place Royale. Durant l'hiver 1667, Jeanne Mance et Isabelle Moyen (veuve de Lambert Closse), qui doivent prêter foi et hommage aux seigneurs pour les fiefs qu'elles possèdent en la seigneurie de Montréal, sont dispensées « pour Cette fois d'aller au lieu Seigneuriale [*sic*] dit le fort de Ville-Marie » (Basset 1667-01-26; 1667-02-01).

Au début des années 1670, le château aurait servi de prison. En 1672, le notaire Basset, accompagné de Dollier de Casson et de deux autres prêtres, relate : « [Je] me suis transporté au chasteau et prison dud Montreal pour le[ur] donner acte de Lemprisonnement que vient d'estre fait de la personne de M^{re} Jean Baptiste Migeon » (Basset 1672-01-08). Puis, en 1674, un autre acte nous apprend que le « sieur de Brussy et deux de ses serviteurs, habitant de Lisle perrot, presentement prisonniers [?] prison du Chasteau de Montreal » (Basset 1674-03-02). Toujours en 1674, le supérieur de Saint-Sulpice à Paris, Bretonvilliers, reproche aux Sulpiciens d'avoir commencé à démolir le château (Stewart *et al.* 2005 : 19). Selon Marie Morin (1979 : 53), celui-ci aurait subsisté jusqu'au début des années 1680.

Certaines des dernières fouilles réalisées sur le site semblent révéler que des activités de forge et de métallurgie purent avoir lieu à l'intérieur de l'enceinte du fort (Ethnoscop 2015). Des concentrations de scories et d'autres débris de forge ont été enregistrées, ainsi que deux structures qui auraient pu servir de bas fourneaux. Le contexte exact de ces activités ou l'identité des forgerons sont toujours inconnus.



FIGURE 3:EXTRAIT DU PLAN DE VILLE-MARIE ET DES PREMIÈRES RUES PROJETÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA « HAUTE VILLE » (ARCHIVES NATIONALES DE FRANCE, K/1232, NO 43, NUMÉRISÉ DANS ROBERT 1994 : 37)

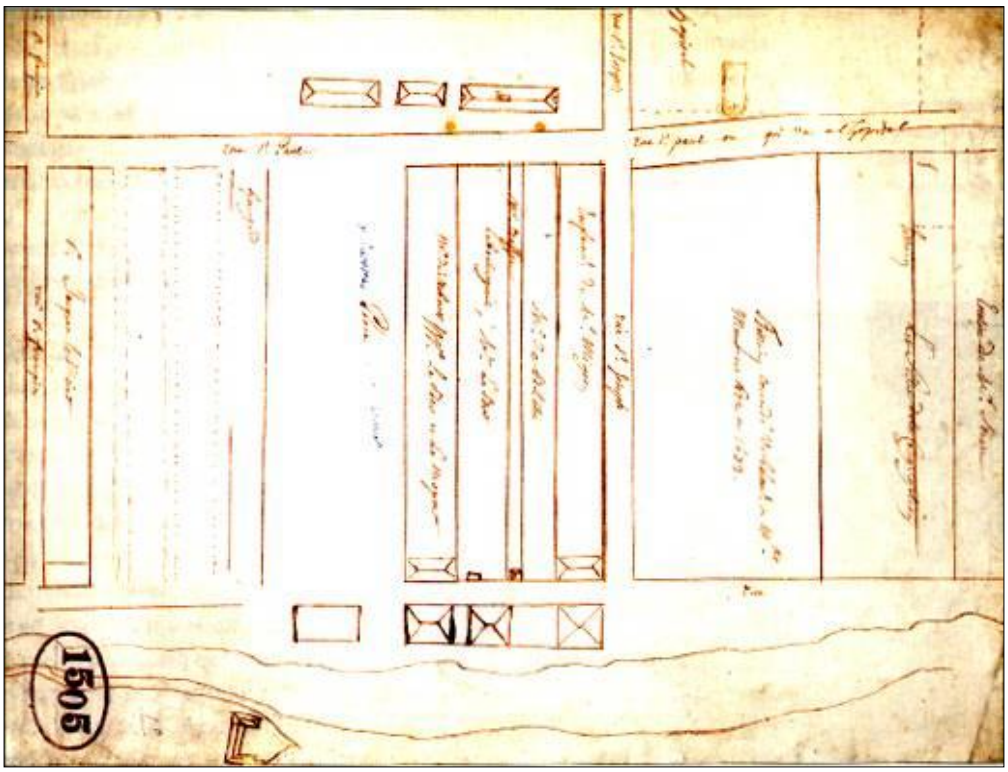


FIGURE 4: PLAN FIGURATIF ANONYME ET NON DATÉ ILLUSTRANT LE CHÂTEAU DE MAISONNEUVE SUR LA POINTE À CALLIÈRE (ARCHIVES DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE DE MONTRÉAL, CARTES ET PLANS, NO 1505, REPRODUIT DANS LAUZON ET FORGET 2004 : 44)

Jardins des seigneurs

Les espaces non bâtis aux environs du fort auraient peut-être de longue date été utilisés en partie pour des jardins. Dollier de Casson rapporte qu'à l'ouest du fort, « il y avait une terre marécageuse et inaccessible que depuis on a desséchée et dont on a fait le domaine des Seigneurs » (Trudel et Baboyant 1992 : 79).

À l'origine, le domaine des seigneurs comprenait environ 200 arpents puisqu'en 1654, Maisonneuve fait don à Jeanne Mance de la moitié de ce domaine, qui deviendra l'arrière-fief Nazareth. Dans l'acte de concession, il décrit cette terre de la façon suivante : « icelle métairie[5] consistant en la quantité de deux cents arpens de terre en une seule piece tout joignant et aux environs de la dite métairie et allant *jusqu'au près du jardin du dit fort* » (Seing privé 1654-08-08, nous soulignons). Ce domaine est la première zone de défrichement et de culture de Montréal; ses produits servaient à nourrir les Montréalistes,

[5] « Metairie : Habitation d'un Metayer avec les logements convenables pour exploiter les terres qu'on luy donne à cultiver, soit pour y serrer les grains, soit pour y faire des nourritures de bestiaux. […] En plusieurs lieux on l'appelle *ferme*, *domaine*; en d'autre *la grange*; en d'autres *bastide*, en dautres *chesal*, *closerie*, *borde*, *bouriage*. Il y a tant de metairies, de fermes, de domaines dependantes de cette Seigneurie, ou de cette Abbaye » (Furetière).

puis les seigneurs et certains de leurs engagés. Ce don d'un domaine, de la moitié des bâtiments et des bestiaux était en quelque sorte une remise pour l'argent transféré par Jeanne Mance et sa bienfaitrice madame de Bullion et qui avait servi à la levée de la recrue de 1653. Selon Trudel, un arpentage ultérieur évaluera la superficie de Nazareth à 112 arpents et 59 perches. Quant au domaine Saint-Gabriel, sa superficie, une fois la terre de Nazareth déduite, couvre 140 arpents (Trudel 1973 : 441). La partie située en amont de l'arrière-fief Nazareth sera celle qui demeurera sous le nom de ferme Saint-Gabriel, tandis que la partie en aval, la pointe à Callière, sera réservée à des jardins et au fort Ville-Marie. C'est également dans cette partie du domaine que l'on construira le premier moulin, en 1648.

L'acte de concession aux frères Charron pour le terrain de ce qui deviendra l'Hôpital général est fait en deux parties, le même jour du 23 octobre 1692. Les délimitations de la première font côtoyer l'espace concédé à « trois arpents trois perches de terre ou environ *en jardin* appartenant aud Seminaire » (Adhémar 1692-10-23a, nous soulignons). Le second contrat accorde ces mêmes trois arpents et trois perches à la future communauté de frères, mais sous réserve de l'acceptation par le supérieur de Paris. De plus, on les dit attenants au « jardin de Monsieur de Calliere » (Adhémar 1692-10-23b). Il semble donc que jusqu'à cette date, les Sulpiciens auraient continué d'utiliser les jardins du fort Ville-Marie. Ces jardins formaient une lisière de trois arpents et trois perches à l'ouest du terrain concédé à Callière en 1688, soit environ l'espace qu'on trouve représenté en deux parties (une en jardin, l'autre tée d'arbres) sur la carte de Chaussegros de Léry de 1717 (plan 9). On parle aussi d'un jardin sur le terrain de Callière. Il pourrait s'agir de jardins nouvellement aménagés, mais aussi de jardins déjà existants, dont une partie aurait été cédée à Callière. Il est donc possible que les « jardins des seigneurs » se rendaient jusqu'assez près de l'emplacement où furent bâtis le château de Callière et avant lui le château de Maisonneuve.

Campements autochtones

Si les jardins représentés sur les plans du XVIII^{e} siècle correspondent en tout ou en partie aux jardins des seigneurs avant les concessions à Callière et aux frères Charron, les espaces entre les jardins et la Petite Rivière seraient demeurés vacants. Plusieurs indices historiques et archéologiques pointent vers la présence régulière de groupes autochtones visiteurs, parfois très nombreux, parfois en plus petits groupes. Les visites des Autochtones qui viennent jusque des Grands Lacs ont lieu au cours de l'été. Tout le secteur du port, de la pointe à Callière et de la commune Sainte-Anne pourrait avoir accueilli des campements temporaires d'Autochtones venus pour la traite des fourrures. C'est également l'occasion de renouer les alliances lors de rencontres diplomatiques. Les visites sont cependant généralement d'assez courte durée et, bien qu'elles se tiennent presque chaque année durant quelques décennies, n'ont probablement pas laissé de traces très durables, outre l'accumulation d'objets perdus au sein de sols fortement remaniés (Johnson 2001 : 9-13; Johnson 2014 : 13-27).

2.3.3 Domaine de Callière (1688-1765)

Le domaine octroyé au gouverneur de Montréal Louis-Hector de Callière s'étend entre le fleuve et la Petite Rivière et de la rue De Callière à une vingtaine de mètres à l'ouest de la rue du Port. Sa résidence, elle aussi qualifiée de château dans les sources d'époque, ainsi qu'une dépendance de bonne dimension sont bien connues grâce à la cartographie ancienne et à diverses descriptions, dont un procès-verbal détaillé de 1715. La date de construction du bâtiment peut être située entre 1691 et 1695 (Stewart *et al.* 2005 : 21). Callière, qui devient gouverneur général de la Nouvelle-France en 1698, puis qui meurt en 1703, n'a guère pu profiter de celle-ci.

Le terrain et ses immeubles passent à la succession de Callière, puis à Jean Petit, puis à l'une de ses filles, Louise-Charlotte. Son époux, Eustache Dumont, s'occupe de la gestion de la propriété. La résidence est louée à divers particuliers dans les premiers temps puis, à partir des années 1730, ce sont les jardins qui sont l'objet de baux, alors que le château semble avoir été plus ou moins abandonné. Cette pratique s'intensifie alors que Paul Jourdain dit Labrosse devient propriétaire en 1746. La gestion par Eustache Dumont se distingue aussi par sa tentative de vendre des parcelles loties de part et d'autre d'une nouvelle rue, la rue Dumont (aujourd'hui la rue du Port). Cependant, seules deux parcelles contiguës, à l'ouest de la rue du

Port, seront vendues au voiturier Étienne Blot. De son côté, Paul Jourdain dit Labrosse vendra aussi une parcelle dans ce secteur en 1761. Aucune de ces transactions n'aurait cependant touché les jardins, qui demeurent cultivés probablement jusqu'en 1783 (Stewart *et al*. 2005 : 34). Plusieurs des baux du jardin incluent la location de l'un des pavillons de la résidence, qui semble la seule partie habitable du domaine. L'aménagement d'un muret de soutènement du côté du fleuve en 1715 (Lepailleur 1715[6]) et la pose d'un dallage d'une trentaine de pieds autour du pavillon habité, du côté des jardins, sont d'autres aménagements réalisés dans l'îlot durant cette période (Hodiesne 1753).

2.3.4 Ensemble Labrosse (1765-1805)

L'incendie de 1765, qui détruit une bonne partie de la ville, s'étend aussi sur la pointe à Callière et cause la destruction du château de Callière et de sa dépendance, de même que de l'Hôpital général, situé plus à l'ouest (Stewart *et al.* 2005 : 34). Du château, il ne reste qu'une masure[7] « dont on peut tirer une quantité de pierre » (Panet, 24 octobre 1771). Paul Jourdain Labrosse meurt en 1769, et outre les lots vendus en 1739 à Étienne Blot et en 1761 à François Ménard (où des maisons seront construites), le reste du terrain passe à la veuve de Paul Jourdain dit Labrosse, Françoise Godé, lors d'une vente par adjudication (*ibid*.). Paul Jourdain dit Labrosse est l'auteur d'une carte de la ville en 1767 qui montre pour la première fois la pointe dépourvue de son château ainsi que les maisons construites à l'ouest de la rue du Port (figure 5). Une autre carte de la même année, de l'arpenteur anglais John Collins, semble basée sur celle de Labrosse, mais montre un bâti moins détaillé. La présence d'un hangar (*storehouse*) est indiquée sur la pointe (figure 6).

Labrosse aurait fait aménager l'ancienne dépendance de Callière, peut-être dès 1758, en hangar pour les canots de voyageurs. Ce hangar aurait été reconstruit en bois à la suite de l'incendie de 1765. L'inventaire des biens de la communauté de Paul Jourdain dit Labrosse et de son épouse Françoise Godé parle « d'un hangar neuf […] propre à loger une bonne quantité de canots de voyageurs » (Stewart *et al*. 2005 : 34-36). Françoise Godé s'occupe en 1783 de faire clôturer la partie de l'emplacement situé à l'est de la rue du port. Selon l'hypothèse de Stewart *et al.*, l'investissement important fait pour la construction de cette clôture (1 800 livres) aurait pu viser à protéger les jardins qui auraient alors persisté jusqu'à cette époque (2005 : 33).

À partir des années 1780, les secteurs de la pointe à Callière et de la place du marché se positionnent avantageusement pour le développement d'un port de transit de marchandises vers le Haut-Canada. Des quais, des entrepôts, des auberges, des manufactures se construisent dans ces secteurs. La démolition des fortifications au début du XIX^{e} siècle, puis la construction du canal de Lachine et la canalisation de la Petite Rivière permettent à la pointe à Callière de se distinguer nettement dans ce contexte (Stewart *et al.* 2005 : 38).

Françoise Godé se départit éventuellement du terrain formant ce qu'il est convenu d'appeler l'*îlot Callière* (quadrilatère formé par les rues du Port, de la Commune, de Callière et la place D'Youville) à partir de 1787. Les nouveaux propriétaires subdivisent

[6] Les actes notariés sont résumés dans Stewart *et al.* (2005, vol. 2).
[7] C'est ainsi qu'on appelle ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine (Dictionnaire de Trévoux, 1771).

aussi leurs lots. La portion de l'ancien domaine dont fait partie le site BjFj-101 appartient d'abord à Joseph Roy, puis est scindée en deux en 1800, entre Hippolyte Laforce (partie est) et Gabriel Franchère (partie ouest).



FIGURE 5: PLAN DE LA VILLE ET DES FAUX BOURGS DE MONTRÉAL PAR PAUL LABROSSE, 1767 (BAC 2/340/MONTRÉAL/1767)



FIGURE 6: A PLAN OF THE TOWN AND FORTIFICATIONS OF MONTREAL IN THE PROVINCE OF QUEBEC, 1767 (BANQ E21,S555,SS1,SSS21,P20)

La ligne de division correspond à la ligne de division actuelle entre le 214 et le 204, place D'Youville. La partie ouest s'étend à 20 pieds plus à l'ouest que le terrain actuel du 214, place D'Youville. Un plan de Louis Charland de 1804 illustre l'apparence de la pointe à cette époque (figure 7). Seule la partie ouest du hangar à canots qui se trouve principalement sur le terrain de Laforce aurait touché le site à ce moment. Laforce et Franchère s'entendent alors pour le démolir (Stewart *et al.* 2005 : 42).

2.3.5 Ensemble Dunlop (1805-1842)

James Dunlop acquiert la parcelle centrale de l'îlot Callière en 1804. Au bâtiment existant situé à l'ouest de l'aire d'étude, soit

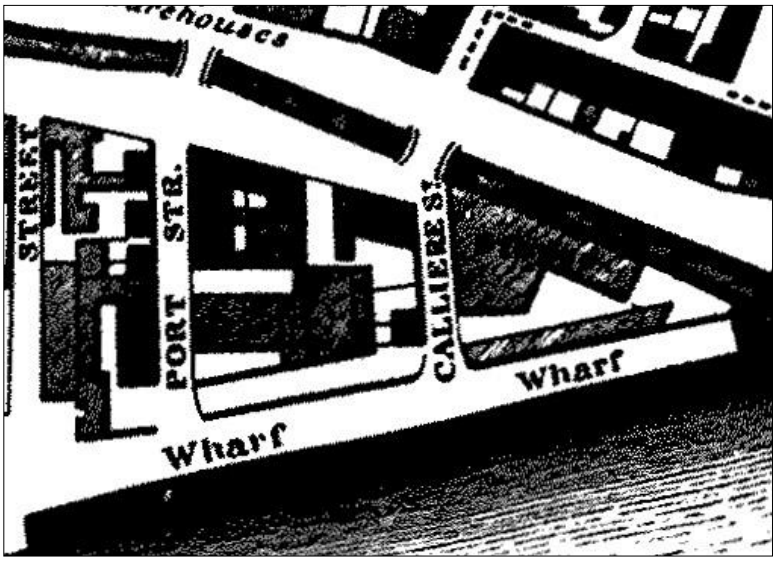


FIGURE 8: MAP OF THE CITY AND SUBURBS OF MONTREAL, JOHN ADAMS, 1825 (BAC H1/340/MONTRÉAL/1825)

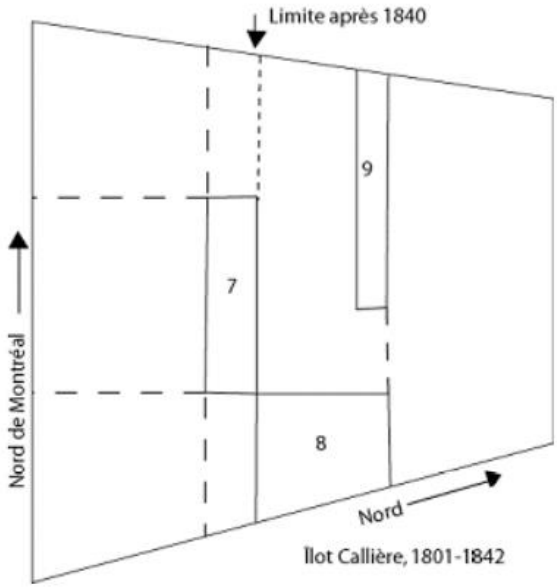


FIGURE 7: PLAN SCHÉMATIQUE DE L'ÎLOT CALLIÈRE MONTRANT LE BÂTI EN PLACE, PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXE SIÈCLE (REPRODUIT DE LEFRANÇOIS-LEDUC ET JOHNSON-GERVAIS 2013 : 11)

un hangar à deux étages en pierre (n° 7), Dunlop ajoute deux autres constructions : un entrepôt à trois étages en pierre du côté du fleuve (n° 8), également hors de l'aire d'étude, ainsi qu'une tonnellerie et une remise en pierre (n° 9), qui forment un seul et long bâtiment étroit occupant la partie nord-est de l'aire d'étude. Le terrain est vendu en 1815, après la mort de Dunlop, à la firme Gerrard Yeoward Gillespie, déjà propriétaire d'autres terrains dans l'îlot. La tonnellerie (ou hangar comme dans la description de 1842) est encore en place en 1842. La carte de John Adam de 1825 est représentative de cette période (figure 8).

2.3.6 Ensemble Gillespie (1842-1879)

Durant les années 1830, différentes transactions impliquant Robert Gillespie (et la compagnie qui se nomme désormais Gillespie, Moffatt, Jamieson & Company, puis Gillespie, Moffatt & Company à compter de 1842) ont des répercussions sur la configuration de l'îlot Callière. Dans une vente sous seing privé de 1837, puis notariée en 1841, Robert Gillespie devient l'unique propriétaire de différents terrains de l'îlot, dont le lot du centre où se trouve le site (Stewart *et al.* 2005 : 48,

77-78). En 1842, il remplace l'entrepôt de trois étages construit par Dunlop par l'actuel bâtiment à quatre étages (le 211, rue de la Commune Ouest) et construit aussi ceux des lots voisins à l'ouest (215-217 et 221, rue de la Commune Ouest), des immeubles connus aujourd'hui sous le nom d'entrepôts Robert-Gillespie I, II et III (*ibid*.). Ces entrepôts sont alors mis en location en unité distincte comprenant la cour et les hangars situés derrière chacun. Après la mort de Gillespie en 1863, sa succession continue cette pratique, tout comme le fait la succession de Hosea B. Smith, qui acquiert les terrains et immeubles en 1872 (*ibid.* : 80). Les marchands à commission J. & A. Burns & Company (1853-1859), George & David Shaw (1855-1860) et les marchands de farine Bruneau & Currie (à partir de 1883) sont les locataires les plus stables du 211, rue de la Commune Ouest.

La cour est cependant louée à des entreprises distinctes de celles qui occupent l'entrepôt, dont le quincaillier Mulholland & Baker à compter de 1861 et jusqu'en 1878. Il s'agit d'importateurs de « hardware, iron, steel, tin, Canada plates, window glass; manufacturers of cut and horse nails, and also of the new chisel-pointed cut nail » (Annuaire Lovell, cité dans *ibid.* : 84). Mulholland & Baker, qui utilise la cour et ses bâtiments pour l'entreposage, la réaménage, remplaçant le hangar par un plus grand, en construisant un autre vers 1872. Le plan de Goad de 1879 illustre le bâti sur le site à l'étude à la fin de l'occupation par Mulholland & Baker (figure 9).

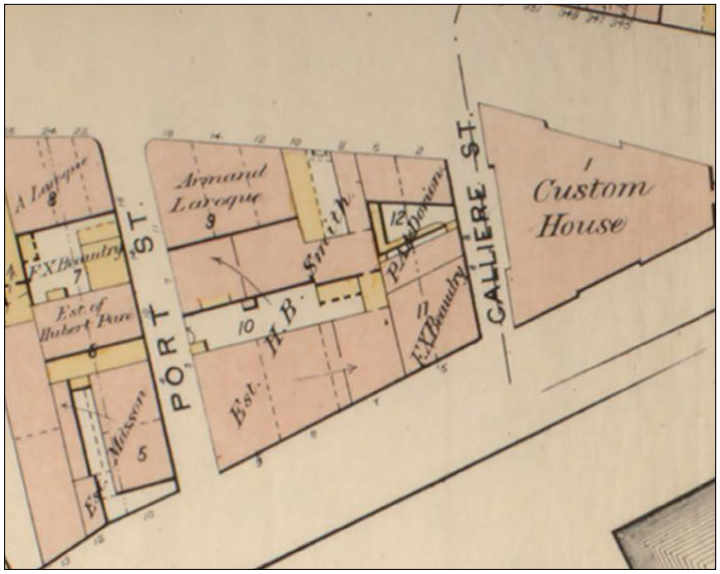


FIGURE 9: ATLAS OF THE CITY OF MONTREAL, C. E. GOAD, 1879 (BANQ, CATALOGUE IRIS : 0003775644)

2.3.7 ENSEMBLE SMITH (1879-1923)

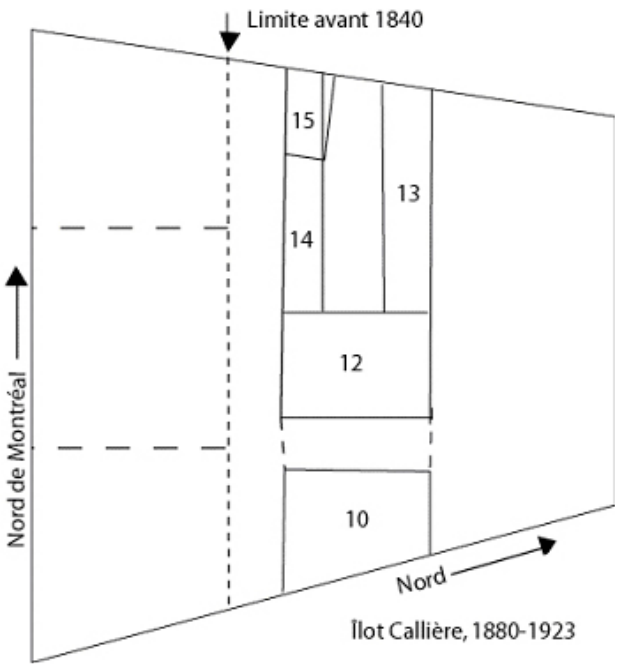


FIGURE 10: PLAN SCHÉMATIQUE DE L'ÎLOT CALLIÈRE MONTRANT LE BÂTI EN PLACE, FIN DU XIXE ET DÉBUT DU XXE SIÈCLE (REPRODUIT DE LEFRANÇOIS-LEDUC ET JOHNSON-GERVAIS 2013 : 13)

En 1879, les héritiers Smith démolissent presque tous les bâtiments présents sur le site, pour les remplacer par la plupart des éléments qui formeront le 214, place D'Youville. On trouve donc un édifice en brique de trois étages au fond du terrain (n° 12), puis deux bâtisses étroites allant de cet édifice à la place D'Youville (n^{os} 13 et 14, voir figure 10). Celle qui est située du côté ouest (n° 14) n'existe plus en 1911 et a été remplacée par un petit immeuble de bureaux (n° 15). Selon un plan d'arpentage de 1911 et le plan de Goad de 1912 (figure 11), tous les bâtiments semblent avoir été intégrés en un seul avec une façade en brique de deux étages. La bâtisse n° 13 sert d'écurie pour les locataires de cet ensemble, soit les marchands de fourrage, de grains et de farines Bruneau et Currie de 1880 à 1923. Cette entreprise loue également l'entrepôt du 211, rue de la Commune Ouest jusqu'en 1914 (Stewart *et al*. 2005 : 102). Elle quitte le 214, place D'Youville en 1923.

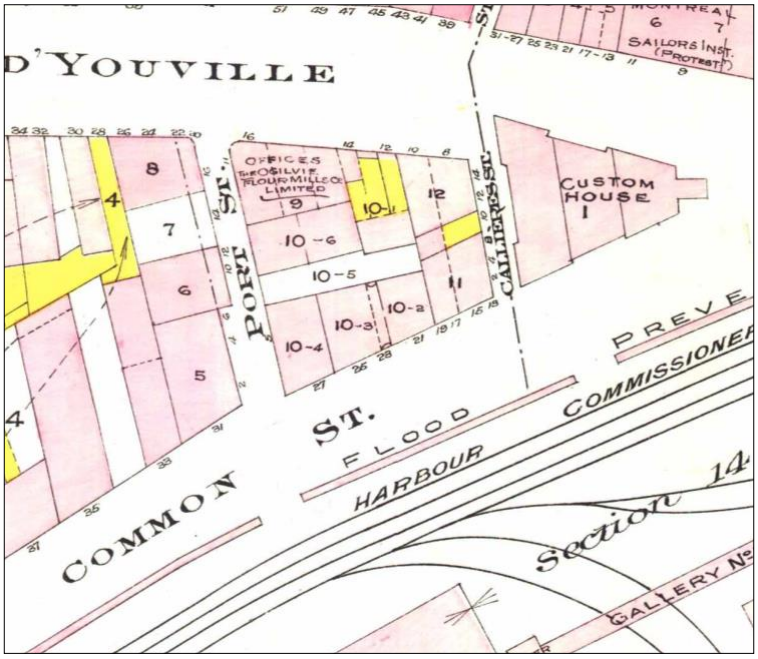


FIGURE 11: ATLAS OF THE CITY OF MONTREAL AND VICINITY, C. E. GOAD, 1912 (BANQ G/1144/M65G475/C3/1912 CAR)

2.3.8 OCCUPATION TOWNSEND (1923-2014)

Après le départ de Bruneau et Currie, la firme Townsend Company, qui se spécialise dans la vente de peinture et de fournitures de bateau, prend le bail de cet ensemble. En 1927, elle en fait l'achat, en plus d'acquérir le 211, rue de la Commune Ouest. Townsend loue cependant à d'autres cet édifice et concentre ses propres activités au 214, place D'Youville. L'approvisionnement de navires en viande et autres produits prendra de l'importance à partir des années 1930. L'entreprise demeure dans la famille Townsend tout au long de son existence. En 2000, Placements Nancy Townsend, qui possède les droits de propriété depuis 1993, vend l'immeuble à Pointe-à-Callière qui entreprend, en collaboration avec l'Université de Montréal, la fouille archéologique du site. L'immeuble est démoli en octobre 2014 dans le cadre du projet d'expansion du musée, qui y construit une nouvelle salle d'exposition où le site de fondation de Montréal est mis en valeur depuis 2017. La présente opération a eu lieu sous le plancher de verre qui surplombe le site.

3. MÉTHODOLOGIE

Le prélèvement des échantillons a été exécuté à l'aide d'une tarière manuelle de modèle « Eijkelkamp Split tube Sampler », et les cavités résultantes ont été comblées avec du sable propre pour assurer la stabilité du sol foré, et le tout dissimulé par une couche de sol résiduel, ou encore par une pierre. Dans un cas, un forage peu profond ne menaçant pas l'intégrité des sols a été maintenu visible dans le but d'être intégré dans l'offre didactique du musée.

Les zones d'échantillonnage sélectionnées ont eu pour but de maximiser la diversité stratigraphique des sols traversés par la tarière. Les élévations de la surface d'échantillonnage ainsi que du fond de la colonne ont été enregistrées pour chaque sondage, à partir de la surface du plancher de verre, qui a une élévation connue et uniforme de 12,34 m NMM. Les échantillons (colonnes de sol) ont été immédiatement extraites de la tarière et insérées dans des tubes stérilisés prévus à cet effet. Les échantillons ont ensuite été conservés dans un congélateur du département des sciences biologiques de l'UQÀM dans l'attente de l'extraction et du séquençage de l'ADN microbien.

Les données sur les trois forages effectués ont été enregistrées dans des carnets de notes. Comme il ne s'agissait pas de fouilles à proprement parler, aucune fiche de contexte ou d'enregistrement de vestiges n'a été utilisée.

4. DÉROULEMENT DES FORAGES

Les pages qui suivent décrivent le déroulement des forages et caractéristiques des sols extraits. Voir figure 12 pour la localisation des échantillons sur le site.

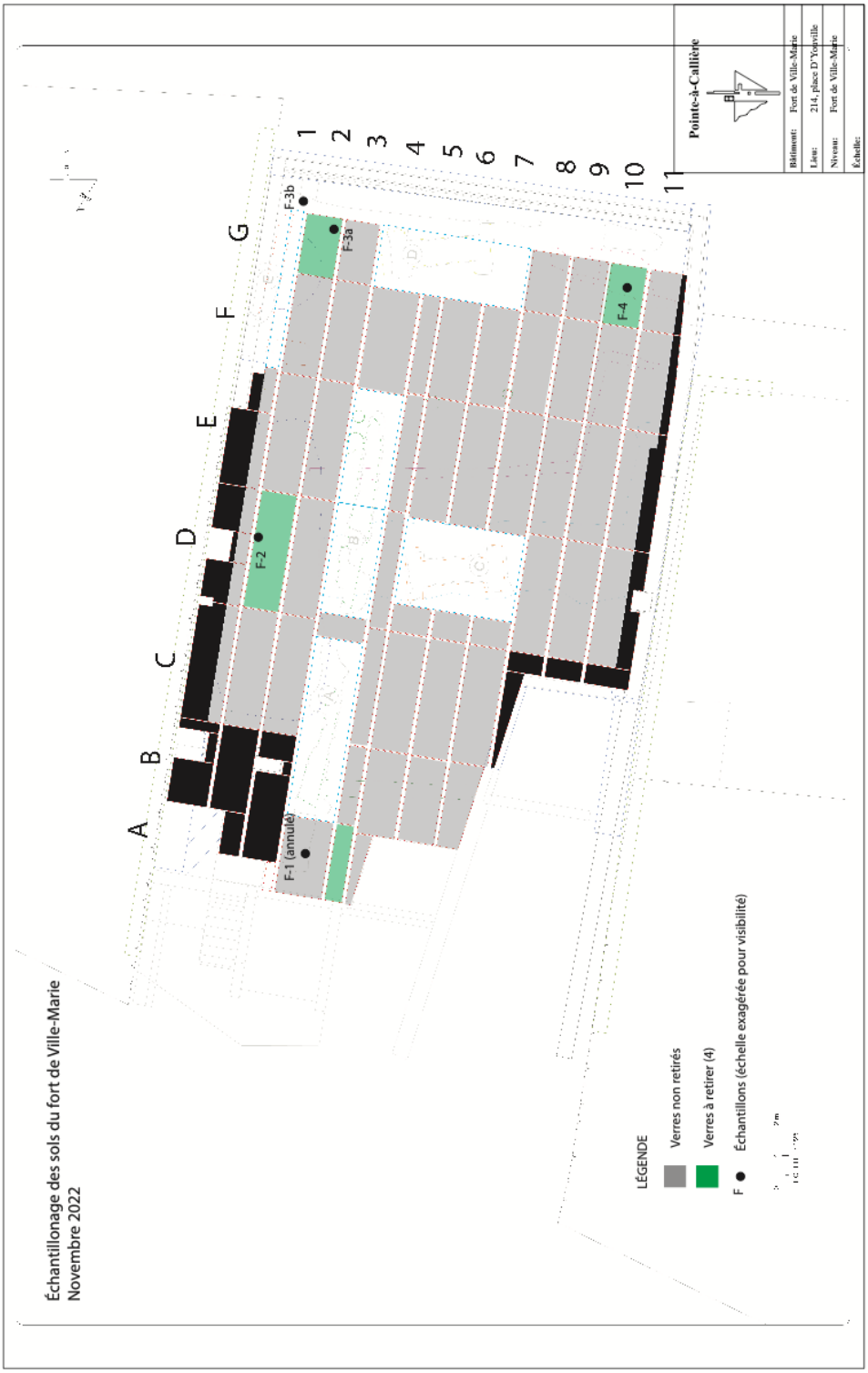


FIGURE 12: LOCALISATION DES FORAGES DE L'OPÉRATION 21 À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT DE FORT DE VILLE-MARIE, À POINTE-À-CALLIÈRE.

4.1 FORAGE 1 (F-1, OPÉRATION 21A)

Le forage 1 avant été planifié mais n'a jamais été extrait. Il avait été planifié de le récolter à travers la base d'un remblai déposé sur les sols d'occupation du fort de Ville-Marie à la suite de son abandon, probablement dans les années 1680. Des sols d'occupation sous-jacents s'y trouvent encore, ce qui procurait la diversité chronologique souhaités (remblai, sols d'occupation, argiles stériles). Cependant, l'impossibilité de retirer le panneau de verre surplombant directement la zone ciblée ne permettait pas d'obtenir le dégagement nécessaire à l'opération de la tarière. Cet échantillon n'a donc jamais été récolté et la zone n'a pas subi d'altérations.

4.2 FORAGE 2 (F-2, OPÉRATION 21B)

Le forage 2 se trouve au fond de la fosse ST-40. Tout près de la longrine de béton qui compose l'assise du bâtiment actuel. La fosse ST-40 est une dépression orientée du nord au sud (montréalais) de dimensions de 9, 00 m sur 3, 60 m, et d'une profondeur d'environ 1,10 m sous les sols d'occupation du fort de Ville-Marie. Elle serait soit la cave d'un bâtiment ou un caveau pour l'entreposage de la nourriture. Lors d'une fouille de sols résiduels et de pièces de bois décomposée en 2020 (lot 19A2; Arkéos 2021), une mince et étroite bande composée de sols d'occupation organiques et d'une partie du remblai qui les recouvre avait été laissée en place dans l'optique du présent projet d'échantillonnage. Cette portion avait comme dimensions 20 cm x 15 cm pour 26 centimètres d'épaisseur, et reposait sur les argiles stériles dans lesquelles la fosse ST-40 avait été creusée.

Le sommet de la portion forée se trouve à 11,18 m NMM (1 m 16 sous le plancher de verre). Le fond de la carotte se situe à 10,90 m NMM et la carotte elle-même a une longueur de 0,28 m. Elle est composée d'une portion de remblai résiduel, d'une mince couche de sol organique correspondant à la couche d'occupation telle qu'enregistrée par la firme Arkéos en 2020 (Arkéos 2021), et s'enfonce de 6 centimètres dans l'argile stérile du fond de la fosse ST-40. Le forage 1 est celui qui a été laissé visible pour des fins éducatives et de mise en valeur du projet de recherche.

Le pourtour de la bande qui avait été laissée et à travers laquelle le forage a été effectuée a été nettoyée. Aucun témoin matériel n'y a été rencontré.



PHOTO 1: FORAGE 2 APRÈS L'INTERVENTION (PHOTO : FRANÇOIS GIGNAC)

4.3 FORAGE 3 (F-3, OPÉRATION 21C)

La surface du forage 3 se situe au sud-ouest de ST-39, communément connu comme le « Puits Archambault ». Il est situé sur une bande de sol (ST-03) qui n'a été que partiellement fouillée lors des campagnes précédentes afin de préserver l'aspect visuellement intéressant du demi-cercle que forme ST-39. Pour cette raison, il est composé en grande partie de la base du même remblai que l'on trouve à peu près partout sur le site, avec présumément un sol d'occupation sous-jacent. Cependant, il fut remarqué que les vibrations causées par l'enfoncement de la tarière risquaient d'affaiblir les parois verticales du puits ST-39. Pour cette raison son enfoncement fut interrompu avant d'avoir atteint les sols du fort de Ville-Marie, à une profondeur de 12 centimètres sous l'élévation de surface de 11,74 NMM. La cavité résultante a été comblée de sable propre et dissimulée avec du sol résiduel.



PHOTO 3: FORAGE 3 AVANT L'INTERVENTION (PHOTO HENDRIK VAN GIJSEGHEM)



PHOTO 2: : FORAGE 3 UNE FOIS EFFECTUÉ (PHOTO HENDRIK VAN GIJSEGHEM)



PHOTO 4: FORAGE 3 UNE FOIS COMBLÉ ET DISSIMULÉ (PHOTO HENDRIK VAN GIJSEGHEM)

4.4 FORAGE 4 (F-4, OPÉRATION 21D)

Le forage 4 se trouve au sein d'un alignement de pierres enregistré comme ST-57/58. Il s'agit peut-être de l'échantillon le plus complet et prometteur de ceux qui ont été récoltés. ST-57/58 semblent reposer sur une mince couche de sédiments qui recouvre un sol d'occupation contemporain au fort de Ville-Marie. La base de celui-ci a été quelque peu remaniée par des processus naturels et anthropiques, mais le tout repose en général sur des argiles d'origine marines typiques de la région montréalaise. La partie supérieure de l'échantillon se situe à 11,90 NMM. L'échantillon a été extrait en deux étapes, les premiers 20 centimètres composés de remblai et de sols organiques allant d'homogènes à remaniés, puis les 10 centimètres inférieurs composés de sols remaniés devenant graduellement une argile sablonneuse homogène.



PHOTO 4: FORAGE 4 AVANT L'INTERVENTION (PHOTO HENDRIK VAN GIJSEGHEM)



PHOTO 6: FORAGE 4 UNE FOIS EFFECTUÉ (PHOTO HENDRIK VAN GIJSEGHEM)



PHOTO 5: FORAGE 4 UNE FOIS COMBLÉ ET DISSIMULÉ (PHOTO HENDRIK VAN GIJSEGHEM)

5. RÉSULTATS DU SÉQUENÇAGE ET ANALYSES

Entre 2022 et 2024 les échantillons ont été traités au laboratoire de sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal. Dans un premier temps les carottes ont été découpées en fines tranches de 1 centimètre afin de préserver le mieux possible le contrôle stratigraphique.

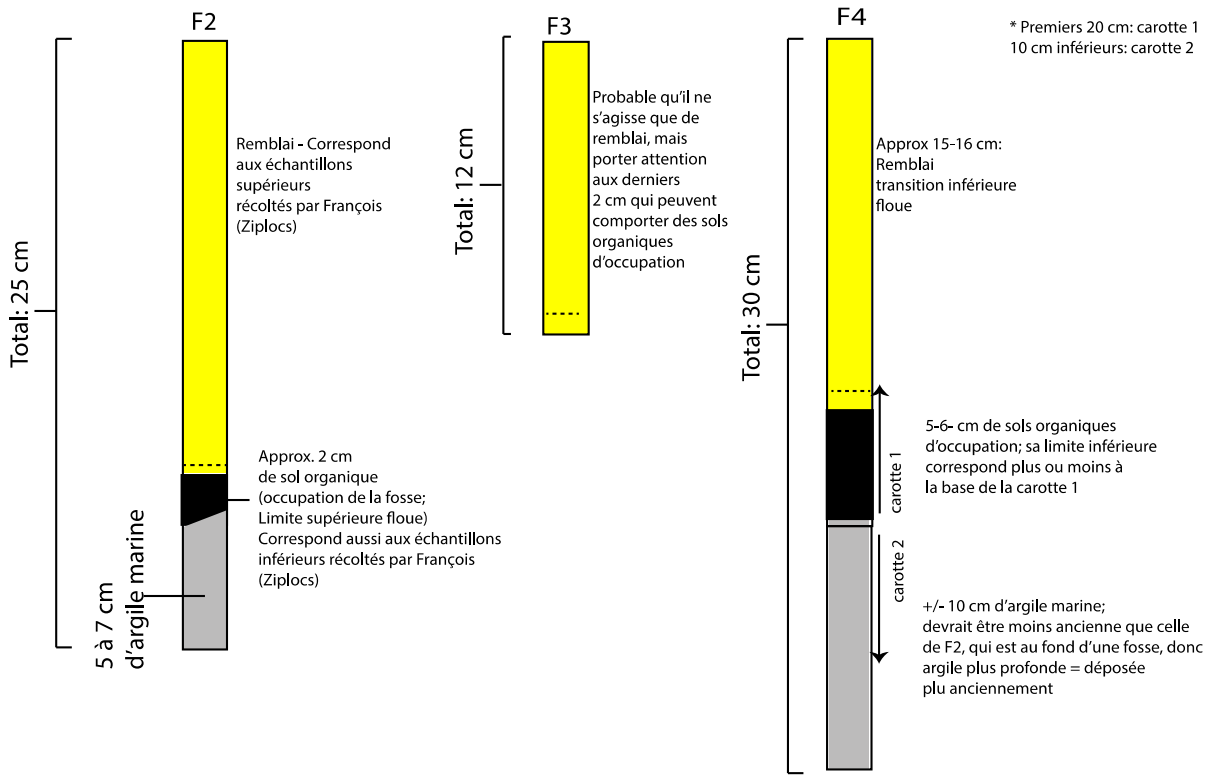


FIGURE 13: CARACTÉRISATION DES TROIS FORAGES EXTRAITS SELON LES COUCHES STRATIGRAPHIQUES

Dans un second temps, les échantillons ont été traités en laboratoire pour déterminer si de l'ADN pouvait en être extraits, ce qui s'est avéré être le cas. L'ADN ainsi extrait a été séquencé, et les séquences d'ADN accompagnées de l'ARN associé ont été écartées de l'analyse, parce qu'elles représentent des micro-organismes métaboliquement actives, donc vivantes. Ce sont les séquences dont l'ADN n'est pas accompagné d'ARN qui sont considérées comme fossile. En effet, si les molécules d'ADN se préservent très longtemps dans le sol, les molécules d'ARN se désorganisent en quelques semaines seulement.

Le séquençage a livré plusieurs centaines de taxons fossiles, formant ensemble des communautés qui révèlent certains des environnements et activités ayant eu lieu sur le site à différentes époques. Celles-ci sont complémentaires et cohérentes avec les données archéologiques. Les taxons identifiés sont comparés à ceux contenus dans une base de données globale de génome bactérien, ce qui nous permet de déterminer dans quels types de milieu ils sont trouvés. Notons que ce projet-pilote visait à expérimenter avec une méthode, et non de vérifier quelque hypothèse que ce soit.

Néanmoins, considérant la nature organique des sols d'occupation et des sols composant les remblais, il n'est pas surprenant d'identifier des micro-organismes qu'on associé aux sols agricoles, aux racines de certaines plantes (dont du tabac,

et de plantes médicinales non-locales). On identifie aussi des communautés cohérentes avec l'entreposage de nourriture, du dépeçage de viande rouge, ainsi que d'activités métallurgiques. En outre, plusieurs communautés provenant du substrat argileux sont cohérentes avec des milieux comme des lacs sous-glaciaires et des eaux de surface arctiques, cohérentes avec l'environnement post-glaciaire, dont la mer de Champlain, responsable de la présence de ces argiles. Les taxons identifiés sont présentés dans l'Annexe 1.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les trois forages exécutés sur les quatre prévus procureront aux microbiologistes de l'équipe de recherche des échantillons d'ADN bactérien fossile qui permettront d'apporter un éclairage nouveau, multidisciplinaire, et qui sait, complémentaire aux données archéologiques issues du site entre 1998 et 2016. Il s'agit d'une méthode innovante appliquée à des sols archéologiques. Les conditions particulières de conservation de BjFj-101 – des sols archéologiques conservés en contexte muséal – ont facilité et permis cette initiative. Au moment de la rédaction de ce rapport, de l'ADN fossile avait été extrait de tous les échantillons et étaient en attente de séquençage afin d'identifier les écosystèmes bactériens et reconstruire leurs milieux de vie anciens, tant en commensalité avec des activités anthropiques qu'en lien avec les environnements naturels.

Les forages n'ont eu qu'un impact structurel et visuel minime sur l'intégrité du site. En revanche, la base d'un trou de forage (F2) a été laissé visible au fond de la fosse ST-40 afin de bonifier l'expérience muséale et didactique aux visiteurs de ce site archéologique. Ce projet de recherche démontre qu'il existe des façons innovantes et minimalement invasives de continuer à faire vivre un tel site archéologique dans son potentiel scientifique et interprétatif, au fil des développements technologiques.

BIBLIOGRAPHIE

Archives nationales du Québec

Contrats sous seing privé

- 1654-08-08, Concession pour l'Hôtel-Dieu par Monsieur de Maisonneuve.

Greffe Antoine Adhémar

- 1688-07-02, Concession donnée par Monsieur Dollier à Monsieur de Callière.
- 1692-10-23a, Concession de Mre Dollier de Casson aux Srs Charron, Pierre Leber, Jean Fredin et leurs successeurs (23 octobre 1692).

- 1692-10-23b, Concession de Mre Dollier de Casson aux Srs Charron, Pierre Leber, Jean Fredin et leurs successeurs (23 octobre 1692).

Greffe Bénigne Basset

- 1667-01-26, Acte de foi et hommage de damoiselle Jeanne Mance.
- 1667-02-01, Acte de foi et hommage de Isabelle Moyen, veuve Lambert Closse.
- 1672-01-08, Déclaration de Dollier de Casson sur l'emprisonnement de Jean-Baptiste Migeon de Branssat.
- 1674-03-02, Acte de remonstrance fait par Mrs les Seigneurs de Montréal à Monseigneur le Comte de Frontenac.

Greffe G. Hodiesne

- 1755-09-29, Renouvellement d'un bail d'un jardin situé à l'endroit nommé fort Callière, par Paul Jourdain dit Labrosse, sculpteur résidant dans sa maison rue Saint-Denis, à Antoine Cheroux, jardinier de Montréal

Greffe Michel Lepailleur

- 1715-01-22, Marché de maçonnerie entre Étienne Volant de Radisson, marchand de Montréal, au nom et comme procureur substitué de Jean Petit, trésorier de la Marine, au nom et comme procureur de François de Callière, et Jean-Baptiste Deguire dit Larose, maçon.

Greffe P. Panet

- 1771-10-01, Compte portant partage que rend à l'amiable Françoise Godé, veuve du sieur Paul Jourdain dit Labrosse, vivant sculpteur et arpenteur juré, à Dominique, Joseph et Paul Labrosse, Thomas Dennis époux de Anne-Marie Labrosse, Françoise Labrosse, tous enfants et héritiers pour 1/5 de Paul Jourdain leur père.

OUVRAGES CITÉS

ARKÉOS, INC.

2021 Site BjFj-101 - Lieu de fondation de Montréal - Fouilles Archéologiques. Rapport remis au ministère de la culture et des communications du Québec.

DAVELUY, Marie-Claire

1965 *La Société de Notre-Dame de Montréal 1639-1663. Son Histoire, ses membres, son manifeste*, Montréal et Paris, Fides.

DESJARDINS, Pauline

1994 « La présence amérindienne à Pointe-à-Callière, Montréal », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, nos 1-2, p. 113-118

DESJARDINS, Pauline et Geneviève DUGUAY

1992 *Pointe-à-Callière : l'aventure montréalaise*, Montréal et Sillery, Le Vieux-Port de Montréal et Septentrion.

ETHNOSCOP

1996 *Inventaire archéologique de quatre terrains vacants du Vieux-Montréal*, document inédit, Montréal, Ministère des Affaires culturelles du Québec, Ville de Montréal, Ethnoscop.

2015 *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Inventaire et supervision archéologiques. Rues Saint-Joseph et Bellerive. Noyau villageois du Vieux–Pointe-aux-Trembles (BjFi-16), 2012*, Montréal, Ville de Montréal.

GIGUÈRE, Paul-Émile

1973 *Œuvres de Champlain*, trois volumes, Montréal, Éditions du Jour.

JOHNSON, Laurence

1998 *L'évolution de la Pointe à Callière. Données ethnohistoriques pour les sites Château-Callière (BjFj-73), Pointe à Callière (101G, BjFj-22) et Jardins D'Youville (BjFj-43)*, Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Programme de recherche en archéologie.

2001 « Les lieux de la Paix de 1701, et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal (Note de recherche) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, no 3, p. 9-19.

2014 *Synthèse de la présence historique amérindienne à Montréal*, Montréal, Ethnoscop, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

LAZAR, Cassandre et Valérie BERTRAND

2019 Rapport d'étude. Rapport inédit remis à Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal.

LEFRANÇOIS-LEDUC, Alex et Mélanie JOHNSON-GERVAIS

2013 *Fouilles archéologiques dans l'îlot de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités –Intervention de 2013*, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Montréal.

MORIN, Marie

1979 *Histoire simple et véritable. Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal 1659-1725*, édition critique de Ghislaine Legendre, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

ROBERT, Jean-Claude

1994 *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global, Libre Expression.

STEWART, Alan, Valérie D'AMOUR et Guy MONGRAIN

2005 *Lieu de fondation de Montréal, pointe à Callière : historique de l'îlot D'Youville-De Callière-de la Commune-du Port*, deux volumes, Montréal, Remparts. [Rapport soumis à l'Université de Montréal et à Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal].

THWAITES, Ruben Gold

1959 *The Jesuit Relations and allied Documents : Travels and Explorations of the Jesuits Missionaries in New France 1610-1791. The Original French, Latin and Italian Texts, with English Translations and Notes*, 73 volumes, Cleveland, The Burrows Brothers.

TRUDEL, Marcel

1976 *Montréal : la formation d'une société, 1642-1663*, Montréal, Fides.

2005 « Champlain, Samuel de », dans *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Toronto et Québec, University of Toronto Press et Presses de l'Université Laval.

TRUDEL, Marcel, et Marie BABOYANT

1992 *Histoire du Montréal, François Dollier de Casson*, nouvelle édition critique, LaSalle, Hurtubise HMH.

ANNEXE 1

TAXONS BACTÉRIENS ET EUCARYOTES IDENTIFIÉS AU SITE DU FORT DE VILLE-MARIE (BjFj-101)

FORAGE 2 – SOL D'OCCUPATION

Gemmatimonadaceae: 3 genres connus, trouvés dans des sols et environnements aquatiques

G. aurantiaca: traitement eaux usées, croit lentement en accumulant du phosphore

G. groenlandica: eau de surface d'un cours d'eau dans l'Arctique (Groenland)

G. phototrophica: eau de lac dans le désert de Gobi

Burkholderiaceae: trouvés dans des environnements aquatiques variés, et aussi les sols, peuvent réduire ammonium en nitrite

IMCC26256: eau douce (lac Soyang en Corée)

MBNT15: tourbière boréale, et sédiments intertidaux d'une plage en Australie, impliqués dans la réduction du sulfate et du fer

TRA3-20: terres agricoles de mollisols (partie du sol qui gèle en hiver) en Chine, et compost venant du jardin botanique de Montréal, peuvent fixer le C, dénitrifier, et transporter le phosphore

Bacillus: vit naturellement dans les sols

Bauldia: eaux saumâtres et sols

Crossiella: grottes, sols, plante et racines, roches

Gaiella: eau souterraine et dans sols associés aux racines des plantes

Haliangium: algues et herbes marines d'une plage de sable au Japon

Iamia: isolé d'un concombre de mer

Luedemannella: vit dans les sols

Methylotenera: trouvé dans des sédiments de lac et sols de cultures rizières, capable d'utiliser du méthanol ou des méthylamines

Nitrospira: trouvé dans les eaux marines, habitats d'eau douce, sols, lac salés, sources hydrothermales, et stations d'épuration

Nocardioides: sols, sables de plage, sols d'un champ de ginseng, sont capables de dégrader des polluants très difficiles à dégrader

Pedomicrobium: ubiquiste dans biofilms d'environnements aquatiques créés par l'Homme (systèmes de distribution d'eau), oxydent le manganèse

Pseudolabrys: trouvé dans les sols

Reyranella: isolé d'eau douce (rivière) d'une coculture avec une amibe, aussi trouvé dans d'autres habitats d'eau douce, aussi sols d'agriculture, eau de lac

Sphingomonas: trouvés dans des habitats terrestres et aquatiques, peuvent survivre à des concentrations basses de nutriments, et aussi des contaminants

Steroidobacter: isolé de boues digérées, capable de dégrader des hormones stéroides, trouvé dans des sols d'un champs de culture de légumes, et des sols de terres agricoles

Chelicerata: Arthropodes dont les araignées et les scorions, comprennent des espèces maintenant éteintes

Stenophorida: parasites d'invertébrés, uniquement en milieux marins

Trebouxiophyceae: algues vertes, habitent les habitats terrestres

Prasiolales: sont trouvées sous des climats tempérés ou arctiques, eaux douces ou marine

Kickxellomycotina: champignons saprophytes ou parasites d'autres champignons

Variosea: amibes vivant en eaux douces

Vampyrellida: amibes qui consomment des algues, trouvées en eaux douces ou marines, et les sols

FORAGE 2 – ARGILE

Pinophyta: conifères, plantes vascuaires à graines, apparues sur Terre il y a 300 Ma

Acanthopodida : amibe trouvée en eau douces et sols, aussi dans des eaux salées

Thecamoebida: amibe trouvée dans des sédiments d'une mare

FORAGE 4 – SOL D'OCCUPATION

AKIW659: très abondants dans les zones humides de la toundra, et aussi abondant dans les sols gorgés d'eau, anaérobies et très acides

Subgroup 13 Acidobacteriota : sols d'agriculture, dégradation d'hémicellulose

Xanthobacteraceae : trouvés en eau douce, sols humides avec de la matière organique en décomposition, cultures rizières

Bauldia: eaux saumâtres et sols

Gaiellaceae: eau souterraine et dans sols associés aux racines des plantes, écosystèmes marins

Gemmatimonadaceae: 3 genres connus, trouvés dans des sols et environnements aquatiques

IMCC26256: eau douce (lac Soyang en Corée)

JG30-KF-CM66: eaux douces et sédiments marins

Aquicella: puis foré et eau thermale

Gaiella: eau souterraine et dans sols associés aux racines des plantes

Spirochaeta: habitats aquatiques associés avec de la matière végétales ou algale, eaux de production d'un champ pétrolier, microbiote intestinal d'insectes, digèrent la cellulose et hémicellulose, plans d'eau salés

Triplonchida : nématode (vers) trouvés dans les sols, et qui mangent les racines de la plante qui constitue le gazon

Apusomonadidae: protistes anciens, utilisés pour étudier la phylogénie des Eucaryotes

Embryophyceae: plantes terrestres, ont un ancêtre commun avec les algues vertes, comprennent les mousses, fougères, plantes à fleurs

Euamoebida: amibe ??

Flamellidae: amibe ??

FORAGE 4 – ARGILE

Chaetomium : champignon lignivore qui cause la pourriture molle, se développe sur les feuillus qu'il dégrade en profondeur, et aussi sur les résineux ou la dégradation est moins intense

Triplonchida & Enoplea : nématodes trouvés dans les eaux douces et marines, et en milieu terrestre

FORAGE 3 – REMBLAI

Acari : mites et tiques, remontent à 400 Ma, sont parmi les animaux terrestres les plus vieux. Rôle important dans les sols (décomposition), vivent dans l'eau, mais aussi trouvés dans les literies, chambres à coucher

Collembola: petits arthropodes. Jouent un rôle écologique majeur dans le recyclage de la matière organique dans les sols. Vivent aussi dans les rochers, troncs d'arbre, mares ou tourbières

Cercozoa: protistes amiboïdes ou flagellés qui constituent la partie majeure des sols

Rhogostoma (Cercozoa): associé aux feuilles et racines de certaines plantes dont Nicotiana (tabac)

Glissomonadida: zooflagellé dominant dans les sols

Cercomonadida: biflagellé bactivore, abondant et divers dans les sols et eaux douces

Vampyrellida: consomme les algues

Cryomonadida: domine dans les sols

Nématodes (Chromadorea et Monhysterida): vers marins, Chromadorea aussi trouvé dans les sols et eaux douces

Magnoliophyta: plantes vasculaires à graine. Comprennent les fleurs et les fruits

Agaricomycetes : sont terrestres, fonctions importantes de désagrégation, en particulier le bois

Aspergillus: se développent sur la matière organique en décomposition, dans le sol, le compost, les denrées alimentaires ou les céréales

Cephalotheca: en majorité dans les sols, mais aussi sur du bois en décomposition ou des champignons

Hypocreales: la plupart sont parasites de plantes

Myrothecium: pathogène de plante, trouvé sur des matériaux comme le papier, textiles, canvas ou coton (décompose la cellulose)

Pezizomycotina: champignons saprophytes (se nourrissent de matière organique morte ou en décomposition) ou vivent en association avec des algues pour former du lichen

Hypotrichia: protozoaire cilié trouvé dans les eaux douces, les sols et les mousses

Spirotrichea: eaux douces

Chrysophyceae: algues trouvées en majorité dans les lacs oligotrophes, sont aussi trouvés dans les sols humides et les mousses

Vannellida: amibes trouvées dans les sols et l'eau douce, aussi des pâturages

Agaricales (champignons): sont terrestres en majorité (des forêts et prairies au déserts et dunes)

Sclerotinia: champignon qui cause la pourriture blanche, affectant diverse plantes dont le colza, le tournesol, les haricots ou la carotte

Agaricomycotina: presque toutes les espèces sont terrestres, souvent saprophytes participant à la dégradation de la lignine (principal composant du bois)

Thaumatomonadida: flagellé vivant en eaux douces

Hexapoda: petits arthropodes trouvés dans les zones humides terrestres

Stenostomidae: verts plats libres, vivent en eaux douces

Mallomonas: algues unicellulaires vivant dans les eaux douces

Mortierella: champignons trouvés dans les sols, sont saprophytes (feuilles en décomposition)

Ophiostoma: champignon causant la mort des ormes (arbres)






Supervision archéologique du prélèvement de quatre échantillons de sols par forages manuels

pour analyses microbiologiques sur le site du Fort de Ville-Marie, BjFj-101, à Montréal.

POINTE-À-CALLIÈRE
Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal

22-PACM-01 Mars 2025 ANNEXE 2

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PALÉOMICROBIOLOGIE: UTILISATION DE L'ADN FOSSILE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU MUSÉE DE POINTE-À-CALLIÈRE COMME MARQUEUR D'ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES.

MEMOIRE PRESENTE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN BIOLOGIE

PAR

MARJORIE COLLETTE

AOUT 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma directrice de recherche, Cassandre Lazar, ainsi que tous les membres de mon laboratoire pour leur soutient et l'aide qu'ils m'ont apporté durant toute la durée de ce projet. Je tiens également à remercier les archéologues et les historiens du musée de Pointe-à-Callière, Hendrik Van Gijseghem, Louise Pothier et François Gignac pour nous avoir permis de réaliser ce projet avec eux. Enfin, je veux remercier ma famille et mon conjoint pour leur présence et leur soutien dans les moments difficiles.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES..... vi

LISTE DES TABLEAUX..... viii

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES, ET DES ACRONYMES..... ix

RÉSUMÉ..... x

ABSTRACT..... xi

I INTRODUCTION..... 1

1.1 Fossilisation des microorganismes..... 1
1.2 Les microorganismes des sols et des glaciers..... 1
1.3 La paléomicrobiologie..... 2
1.4 Histoire de la fondation de Montréal..... 3
1.5 Les microorganismes fossiles dans les sites archéologiques..... 4
1.6 Méthodes d'extraction, de séquençage et d'analyses des microorganismes..... 5
1.7 Une nouvelle technique archéologique via les microorganismes..... 5
1.8 Objectifs et hypothèses..... 7

II MATÉRIELS AND MÉTHODES..... 9

2.1 Site d'études et échantillonnage 9
2.2 Marquage des temps géologique découpe des carottes..... 10
2.3 Extraction ADN & ARN; (RT-) PCR et séquençage..... 11
2.4 Analyses bio-informatiques..... 12
2.5 Analyses statistiques..... 12

III RÉSULTATS..... 14

3.1 Résultats des analyses pour la diversité alpha..... 14
3.2 Résultats des analyses pour la diversité bêta..... 26

IV DISCUSSION..... 36

4.1 .....

4.2 .....

V CONCLUSION.....

ANNEXES A.....

ANNEXES B.....

ANNEXES C.....

ANNEXES D.....

ANNEXES E.....

ANNEXES F.....

ANNEXES G.....

BIBLIOGRAPHIES.....

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pointe-à-Callière Museum sampling site. The three sites sampled, F2, F3 and F4, are separated by several metres and were chosen based on the various anthropogenic activities that took place there (F1 was abandoned, and a single core was kept for site F3)…… 9

Figure 2 : Profil temporelle attendus des carottes échantillonnées sur les trois sites, établit par les archéologues du musée de Pointe-à-Callière lors de l'examen visuelle des strates apparentes pendant l'échantillonnage (époque « a » en jaune, époque « b » en noir et époque « c » en gris)..... 14

Figure 3 : Droites de régression linéaire de l'indice de diversité de Shannon (*H'*) bactérienne fossile en fonction de la profondeur des carottes (cm) pour chaque site (F2, F3 et F4).....15

Figure 4 : Boxplot de la diversité alpha des bactéries fossiles en fonction des differentes époques (a, b et c) pour chaque sites.....17

Figure 5 : Droites de régression linéaire de l'indice de diversité de Shannon (*H'*) des eucaryotes fossiles en fonction de la profondeur des carottes (cm) pour chaque site (F 2, F3 et F4).....19

Figure 6 : Boxplot de la diversité alpha des eucaryotes fossiles en fonction des differentes époques (a, b et c) pour chaque sites.....21

Figure 7 : Droites de régression linéaire de l'indice de diversité de Shannon (*H'*) des archées fossiles en fonction de la profondeur des carottes (cm) pour chaque site (F 2, F3 et F4).....23

Figure 8 : Boxplot de la diversité alpha des archées fossiles en fonction des différentes époques (a, b et c) pour chaque site.....25

Figure 9 : Identification taxonomique des communautés bactériennes fossiles. Abondance relative en fonction des échantillons pour chaque carotte des sites F2, F3 et F4.....26

Figure 10 : Résultats de l'analyses par LefSe (Linear discriminant analysis Effect Size) des genres bactériens fossiles entre les différents sites. La distance utilisée est « Bray-Curtis »..... 28

Figure 11 : Analyse par DbRDA (Distance-based Redundancy Analysis) de la diversité des ASVs (Amplicon Sequence Variants) bactériens fossiles dans les différents sites en fonction de la profondeur et du pH des sols. La distance utilisée est « Hellinger »..... 29

Figure 12 : Identification taxonomique des communautés eucaryotes fossiles. Abondance relative en fonction des échantillons pour chaque carotte des sites F2, F3 et F4.....30

Figure 13 : Résultats de l'analyses par LefSe (Linear discriminant analysis Effect Size) des genres eucaryotes fossiles entre les différents sites. La distance utilisée est « Bray-Curtis »....31

Figure 14 : Analyse par DbRDA (Distance-based Redundancy Analysis) de la diversité des ASVs (Amplicon Sequence Variants) eucaryotes fossiles dans les différents sites en fonction de la profondeur et du pH des sols. La distance utilisée est « Hellinger »....32

Figure 15 : Identification taxonomique des communautés archées fossiles. Abondance relative en fonction des échantillons pour chaque carotte des sites F2, F3 et F4....33

Figure 16 : Analyse par DbRDA (Distance-based Redundancy Analysis) de la diversité des ASVs (Amplicon Sequence Variants) archées fossiles dans les différents sites en fonction de la profondeur et du pH des sols. La distance utilisée est « Hellinger »....35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résumé du modèle utilisé pour les droites de regression linèaire, avec un R2 ajusté de 0.5327, une statistique-F de 14.68 et une p-value de 3.903^{e}-09.....16

Tableau 2 : Résultats de l'analyse de variance (Anova, Type II) de l'indice diversité de shannon bactérien en fonction des différents facteurs et de leur intéraction.....16

Tableau 3 : Résumé du modèle utilisé pour les boxplot des de la diversité alpha bactérienne, avec un R carré ajusté de 0.6355 , une F-value de 18.44 et une p-value de 1.614e-11.....18

Tableau 4 : Résumé du modèle utilisé pour les droites de regression linèaire de la diversité alpha eucaryote, avec un R2 ajuste de 0.5976, une satistique-F de 11.39 et une p-value de 3.195^{e}-06.....20

Tableau 5 : Résultats de l'analyse de variance (Anova, Type II) de l'indice diversité de shannon eucaryote en fonction des différents facteurs et de leur intéraction.....20

Tableau 6 : Résumé du modèle utilisé pour les boxplot des de la diversité alpha eucaryote, avec un R2 ajuste de 0.7334, une statistique-F de 19.71 et une p-value de 1.546^{e}-08.....21

Tableau 7 : Résumé du modèle utilisé pour les droites de regression linéaire de la diversité alpha des archées, avec un R2 ajuste de 0.2273, une satistique-F de 2.765 et une p-value de 0.04026.....24

Tableau 8 : Résultats de l'analyse de variance (Anova, Type II) de l'indice diversité de shannon des archées en fonction des différents facteurs et de leur intéraction.....24

Tableau 9 : Résumé du modèle utilisé pour les boxplot des de la diversité alpha des archées, avec un R2 ajusté de 0.4215, une statistique-F de 5.372 et une p-value de 0.00173.....25

Tableau 10 : Tableau de résultat de la Permanova (Permutational Analysis Of Variance) de notre modèle multivarié, expliquant l'importance des différentes variables sur la diversité bactérienne fossile. R^2 ajusté du modèle = 0.5063129.....29

Tableau 11 : Tableau de résultat de la Permanova (Permutational Analysis Of Variance) de notre modèle multivarié, expliquant l'importance des différentes variables sur la diversité eucaryote fossile. R^2 ajusté du modèle = 0.5875692.....33

Tableau 12 : Tableau de résultat de la Permanova (Permutational Analysis Of Variance) de notre modèle multivarié, expliquant l'importance des différentes variables sur la diversité archées fossile. R^2 ajusté du modèle = 0.6718634 35

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ADN	Acide Désoxyribonucléique
ARN	Acide Ribonucléique
PCR	Polymerase Chain Reaction
ASV	Amplicon Sequence Variant
ANOVA	Analysis of Variance
PERMANOVA	Permutational Analysis of Variance

RÉSUMÉ

Les microorganismes des trois domaines du vivant, Eucaryotes, Bactéries et Archées, sont composés d'ADN, qui porte l'information génétique, et d'ARN (messagers, ribosomiques, etc.…). L'ADN étant plus stable que l'ARN, lorsqu'un microorganisme meurt, l'ARN se lyse alors plus rapidement que l'ADN qui peut quant à lui persister dans l'environnement et, sous certaines conditions, se fossiliser. Nous savons que les microorganismes évoluent et se développent en fonction du milieu dans lequel ils se trouvent, ils peuvent donc nous permettre de retracer l'histoire d'un site archéologique comme celui qui date de la fondation de la ville de Montréal ainsi que les évènements qui l'ont précédé (occupations des peuples autochtones, changements environnementaux, etc…).

En récoltant des carottes de sol sur trois sites historiques du musée de Pointe-à-Callière, nous aurons les périodes les plus récentes en surface, tandis que les périodes datant de plusieurs milliers d'années seront retrouvées au plus profond. En étudiant les microorganismes de chaque strate, nous pourrons associer certains taxons aux différentes époques, et donc à différents évènements. Cela nous permettra ensuite de comparer nos résultats avec ceux des historiens quant aux activités associées aux lieux et de voir s'il est possible d'utiliser la paléomicrobiologie comme méthode pour compléter les études archéologiques.

Mots clés : écologie microbienne, séquençage MiSeq-Illumina, bio-informatique, communautés microbiennes, rétrotranscription

ABSTRACT

Microorganisms in the three domains of life - Eukaryotes, Bacteria and Archaea - are composed of DNA, which carries genetic information, and RNA (messenger, ribosomal, etc....). Since DNA is more stable than RNA, when a microorganism dies, the RNA lyses more rapidly than the DNA, which can persist in the environment and, under certain conditions, fossilize. We know that microorganisms evolve and develop according to the environment in which they are found, so they can enable us to trace the history of an archaeological site such as the one that dates to the founding of the city of Montreal, as well as the events that preceded it (occupations of aboriginal peoples, environmental changes, etc.).

By collecting soil cores from three historic sites at Pointe-à-Callière's museum, we'll be able to find the most recent periods on the surface, while periods dating back thousands of years will be found at greater depths. By studying the microorganisms in each stratum, we'll be able to associate certain taxa with different periods, and therefore different events. This will then enable us to compare our results with those of historians as to the activities associated with the sites, and to see whether paleomicrobiology can be used as a method to complement archaeological studies.

Keywords: microbial ecology, MiSeq-Illumina sequencing, bioinformatics, microbial communities, reverse transcription

I. INTRODUCTION

1.1 Fossilisation des microorganismes

La microbiologie consiste notamment à étudier les organismes microscopiques des trois grands domaines du vivant : Bactéries, Archées et Eucaryotes. Tous sont composés d'ADN et d'ARN, qui portent l'information génétique et sont spécifiques à chaque espèce composant chaque communauté. Une séquence d'ADN est toujours constituée de quatre nucléotides : A, G, C et T ; tandis que la séquence d'ARN, sera toujours composée des nucléotides : A, C, G, et U (le U remplaçant le T). Il est donc nécessaire de faire une rétrotranscription de l'ARN en ADN avant de pouvoir séquencer les gènes activement transcrits. Cela dit, il existe plusieurs différences entre ces deux polymères, notamment au niveau de leur structure et de leur durée de vie. Alors que l'ADN est formé de deux brins complémentaires et antiparallèles formant une double hélice, l'ARN est formé d'un seul brin. De plus, lorsqu'un organisme meurt, son ADN peut subsister dans l'environnement pendant plusieurs années voire des centaines d'années, et certaines parties peuvent être ainsi fossilisées. En revanche, l'ARN se dégrade beaucoup plus rapidement et donc les organismes identifiés dans un environnement grâce à l'ARN sont généralement considérés métaboliquement actifs au moment de l'échantillonnage (Eric Capo, 2022). En étudiant ces deux polymères, il est possible de distinguer les microorganismes dont l'ADN est fossilisé des microorganismes encore vivants. L'importance de la fossilisation est connue pour la sauvegarde des biomolécules (Colin Smith et al. 2003), et des études montrent l'utilisation de l'ADN ancien (ADNa) comme marqueur de temps et d'évènements à travers les siècles, notamment dans les sédiments lacustres (Laura Parducci et al. 2016). Cependant, aucune étude ne suggère de se focaliser sur l'ADN microbien fossilisé dans le cadre d'études archéologiques. Les résultats de certaines études ont montré que les activités humaines antérieures ont des impacts sur les communautés microbiennes (J. Michael Köhler et al. 2023).

1.2 Les microorganismes des sols et des glaciers

La dernière glaciation qui a eu lieu au Canada, connue sous le nom de glaciation du Wisconsin, a commencé il y a environ 100 000 ans et a pris fin il y a environ 10 000 ans (Ice Age geology, 2017). Le glacier qui s'est répandu, l'Inlandsis Laurentidien, a modifié la composition en plantes, minéraux et microorganismes des couches terrestres. À la suite de

cette dernière période glaciaire, le continent a été marqué par de nombreuses oscillations climatiques, affectant par la même occasion les communautés de microorganismes qui colonisent les sols, en surface et en profondeur (Jean-Claude Duplessy et al, 2020). La fossilisation des organismes vivants (animaux, plantes & microorganismes) dépend en partie du type de sol dans lequel il se trouve : la plupart des fossiles se trouvent dans des roches sédimentaires (P. Roger et J.L. Garcia, 2001 ; Eric Capo et al. 2022). Il existe de nombreux types de sédiments différents, marqué par des communautés microbiennes distinctes : en effet, celles-ci sont étroitement liées à leur milieu puisqu'elles vont interagir avec les composés organiques du sol et influer sur certaines de ces propriétés physico-chimiques (structure, pH, etc…). Le sol est un mélange de matière organique et minérale qui ne se comporte pas comme un substrat inerte. Au contraire, comme l'ont expliqué P. Roger et JL. Garcia (2001), les produits microbiens ou constituants cellulaires, comme l'ADN ou les protéines, peuvent être soustraits aux processus de dégradation par adsorption sur les colloïdes minéraux ou organiques, ce qui les stabilisera et permettra leur fossilisation. On retrouve toute sorte de microorganismes dans le sol appartenant aux 3 domaines du vivant: ce sont soit des Eucaryotes (champignons, algues et protozoaires), soit des Procaryotes (Bactéries et Archées). Ils représentent une biomasse considérable et ont des rôles très importants et variés. Dans beaucoup de sols, les Eucaryotes les plus présents sont les champignons. Cependant, dans les sols hydromorphes, souvent argileux, on retrouve des proliférations d'algues. Les Eucaryotes, souvent aérobie ou anaérobie facultatif, seront retrouvés en surface alors que les Bactéries, autant aérobies qu'anaérobies, coloniseront toutes les profondeurs. On retrouve notamment les bactéries nitrifiantes et ammonifiantes, qui respectivement, oxydent l'ammoniac et décomposent les substances organiques azotées. Les Archées représentent également une partie substantielle de la biomasse microbienne. Les recherches menées sur elles dans les milieux dits extrêmes ont montré qu'elles sont omniprésentes et abondantes dans tous les environnements terrestres et marins, à différentes profondeurs.

1.3 La paléomicrobiologie

La paléomicrobiologie permet l'étude de microorganismes anciens (souvent pathogènes), il s'agit d'une discipline combinant la microbiologie et la paléontologie étudiant les microfossiles de microbes afin d'ajouter des données complémentaires sur l'étude des activités anthropiques passées. Appliquée à l'écologie microbienne, la paléomicrobiologie nous permet de savoir quelles communautés microbiennes ont existé il y a plusieurs

centaines, voire milliers d'années (Eric Capo et al. 2022) et quels sont les processus environnementaux qui les ont affectées. Des études ont été faites sur l'ADN environnemental, aussi appelé ADNe, qui correspond au matériel génétique retrouvé dans les matériaux biologiques rejetés (M.A. Barnes et C.R. Turner, 2016) ainsi que sur l'ADN ancien, aussi appelé ADNa (qui correspond à l'ADN fossile), retrouvé dans les fossiles d'êtres humains. Ainsi, des génomes de trois momies ont pu être étudiés pour éclaircir l'histoire de la population égyptienne en utilisant leur ADN mitochondrial et le séquençage à haut débit (Verena J. Schuenemann et al, 2017).

Il a été prouvé par ces recherches en génétiques et métagénomiques que l'ADN pouvait servir à compléter et même à corriger des études archéologiques. Il existe d'autres méthodes pour identifier les microorganismes actifs, comme l'hybridation in situ en fluorescence (ou FISH), mais elle ne permet pas de différencier les communautés microbiennes fossiles des communautés microbiennes actives (Erwan G. Roussel et al. 2008). L'utilisation de séquençage basé sur le gène ARNr 16S et 18S est donc indispensable dans notre étude. La biodiversité microbienne est étroitement liée à son environnement et à un rôle très important au sein des écosystèmes (R. giguère-tremblay, 2020), il est donc important de pouvoir la mesurer. Les communautés microbiennes peuvent être représentées par deux indices de diversités : la diversité Alpha et la diversité Beta. La diversité Alpha, aussi appelée richesse spécifique, est souvent utilisé comme indicateur de biodiversité. Afin d'estimer la diversité spécifique d'un échantillon, l'indice de Shannon, noté (H'), est fréquemment employé. La diversité Beta représente quant à elle le degré de similarité entre deux communautés microbiennes ou plus. Il définit la spécificité d'une communauté au sein d'une région. Ces variations de communautés peuvent être liées à l'ajustement des espèces lors de l'histoire évolutive de leurs environnements (changements climatiques, activités humaines, etc…). Pour mesurer cette différence, on utilise un indice de similarité ou dissimilarité. Tout comme la diversité Alpha, il sera calculé avec le nombre d'espèces présentes et l'abondance relative de ces dernières (R. giguèretremblay, 2020).

1.4 Histoire de la fondation de Montréal

L'archéologie permet, à travers les fossiles et les strates terrestres, de remonter le temps et de connaitre l'histoire d'un lieu. Les sites archéologiques que nous allons étudier sont liés aux vestiges du fort de Ville -Marie, ainsi que ceux du Château de Callière, qui datent des premiers établissements Français de 1642 (A. Lefrancois-Leduc & M. Johnson-Gervais,

2013). Les historiens séparent en sept périodes leur découverte (A. Lefrancois-Leduc & M. Johnson-Gervais, 2013), allant de la fin de la dernière ère glaciaire à nos jours : (1) les glaces se retirent du Québec il y a environ 10,000 ans, et Montréal est recouvert pas les eaux qui resteront jusqu'à il y a environ 5,000 ans. Lorsqu'elles se retirent, les Premières Nations autochtones s'installent dans la région et commencent à modifier leur environnement. A partir du Xe siècle, ils pratiquent notamment la culture sur brûlis, et ce, jusqu'à (2) l'arrivée des premiers colons français en 1642 et la construction du Fort de Ville -Marie. Cette période 3 prend fin en 1688 avec (3) la construction du château de Callière dans les années 90. Une nouvelle période (4) s'inscrit en 1765 après la destruction du château de Callière par un incendie. Des infrastructures sont reconstruites sur le domaine de Callière et sa parcellisation est terminée entre 1787 et 1801. Le domaine disparaitra définitivement en 1805 et laissera place aux bâtiments commerciaux. Ces ensembles sont séparés en trois phases : (5) la phase Dunlop a lieu jusqu'à 1842, suivie de (6) la phase Gillespie jusqu'en 1879 et enfin, (7) la phase Smith jusqu'à aujourd'hui (Francine Lelièvre, 2017). Notre échantillonnage nous permettra de récupérer des strates terrestres allant de la période (1) à (3).

1.5 Les microorganismes fossiles dans les sites archéologiques

Classiquement, dans les études archéologiques, les chercheurs utilisent les artéfacts retrouvés sur les sites de fouilles et les sources littéraires liées aux activités humaines passées, pour retracer l'histoire liée à des vestiges. Cependant, lorsqu'ils manquent de données, certains moments de l'histoire restent incertains et laissent place à des hypothèses.

Dans notre étude, nous nous intéressons à l'histoire de la fondation de Montréal, qui remonte au 17e siècle : les vestiges associés au fort de Ville-Marie, ainsi que du Château de Callière, datent des premiers établissements français de 1642 (A. Lefrancois-Leduc & M. Johnson-Gervais, 2013). Les résultats de certaines études ont montré que les activités humaines antérieures ont des impacts sur les communautés microbiennes (J. Michael Köhler et al. 2023). Ces communautés de microorganismes varient en fonction des conditions environnementales (aérobie, anaérobie, concentration en matière organique et inorganique, etc…) (J. Michael Köhler et al. 2023) et depuis presque 4 siècles, les sols ont été modifiés par l'être humain, induisant ainsi des changements aux niveaux des communautés microbiennes qui les composent. En associant ces différentes communautés à des activités humaines passées ou à l'environnement les ayant entourés, nous avons essayé de retracer l'histoire de Montréal avant le début de l'occupation par les premiers colons, lors de l'occupation autochtone et

avant eux, de remonter au temps de la dernière ère glaciaire. Cette étude nous a donc permi de faire un voyage à travers le temps en répertoriant par strates, les communautés microbiennes fossilisées du site du fort de Ville-Marie.

1.6 Méthode d'extraction, de séquençage et d'analyses des microorganismes (paragraphe à changer de place ?)

Même si l'intérêt pour le monde microscopique existe depuis l'antiquité, c'est en améliorant le microscope et en mettant en évidence dès le XVIIe siècle l'existence des bactéries qu'Antonie Van Leeuwenhoek apparaît comme le précurseur de l'étude des microorganismes. Au cours du temps, de nouvelles techniques d'étude de ces microorganismes ont été mises en place, dont de nombreuses techniques de séquençage, notamment le séquençage par la méthode de Sanger (Sanger et al, 1977) et, aujourd'hui, par la méthode à haut débit. Les scientifiques ont cherché à étudier la diversité microbienne et à en faire une classification en utilisant d'autres critères que les seuls traits morphologiques et physiologiques des microorganismes : par l'analyse du gène ribosomique ARNr 16S chez les Procaryotes (Pace et al, 1986), et 18S chez les Eucaryotes. L'utilisation de gènes hautement conservés est très importante car ce sont ceux qui sont le plus présents dans l'environnement (Eric Capo et al. 2022). Les progrès en biologie moléculaire ont permis d'approfondir les connaissances en écologie microbienne en rendant possible l'étude de communautés complexes (identification taxonomique et composition des communautés) en peu de temps. Il existe deux approches pour l'étude de la diversité : la métagénomique Shotgun ou le séquençage amplicons (A. Escobar-Zepeda et al. 2015). L'analyse de séquence amplicon est définie comme le métaprofilage : c'est une analyse basée sur un seul gène. Au lieu d'utiliser l'ensemble du génome de tous les microorganismes d'un échantillon, on cible un gène (ici le gène ARNr 16S/18S) qui permettra l'étude taxonomique ou phylogénétique de tous les membres d'une communauté microbienne complexe et volumineuse (A. Escobar-Zepeda et al. 2015). La préparation et le séquençage de bibliothèques amplicons par des plateformes telles qu'illumina MiSeq ou Ion Torrent PGM permettent d'effectuer ces études en laboratoire à des coûts raisonnables. Étant utilisés comme marqueur phylogénétique depuis plus de quarante ans, les gènes ribosomiques sont largement présents dans les banques de données, et permettent donc l'identification de presque tous les microorganismes retrouvés dans un échantillon.

1.7 Une nouvelle technique archéologique via les microorganismes

L'archéologie est la science qui étudie le passé humain, elle permet de reconstituer l'histoire de l'humanité, de la préhistoire à nos jours. Elle se base sur l'observation de vestiges matériels d'une activité exercée par l'être humain. Si des études ont déjà démontré l'importance de l'ADN environnemental dans la recherche en écologie (Barnes & Cameron R. Turner, 2016 ; Mikkel Winther Pedersen et al. 2015), aucune étude ne semble utiliser l'ADN microbien fossile comme marqueur archéologique. En effet, l'écologie microbienne permet de définir la place et le rôle des microorganismes dans leur habitat, auquel ils sont étroitement liés. De ce fait, ils sont également liés à toutes les activités humaines qui ont eu lieu sur un site archéologique, ainsi qu'aux conditions environnementales. Cette étude, qui lie l'archéologie à la paléomicrobiologie, et élargi aux communautés des trois domaines du vivant, nous a permis de suivre les variations de l'environnement et des activités humaines qui se sont déroulées sur le lieu de la fondation de Montréal, le Fort Ville-Marie (Francine Lelièvre, 2017), l'une des premières constructions de la ville juste après l'occupation autochtone. Par exemple, nous pouvons nous attendre à retrouver des Dadabacteriadans des milieux marins, terrestres, et hydrothermaux, où cette bactérie peut dégrader les peptidoglycanes (J. Michael Köhler et al. 2023), ou Zixibacteria dans des milieux riches en sulfure d'hydrogène provenant de processus de tannerie, tels que la fourrure, la corne et les cheveux (J. Michael Köhler et al. 2023). Des abondances élevées de certaines communautés microbiennes, ou la présence de microorganismes que l'on trouve rarement dans ces environnements sont souvent corrélées à l'impact humain. Chez les Bactéries, de façon générale, on retrouve fréquemment les phylums Alphaproteobacteria, Actinobacteria, Planctomycetes, Firmicutes, Gammaproteobacteria, Acidobacteria, Betaproteobacteria et Deltaproteobacteria dans l'étude des sols. La proportion des Archées (1% - 40%) et des Eucaryotes est très variable, elle dépend du type de sol étudié et des activités humaines ayant eu lieu (Sébastien Terrat et al. 2018 ; Eric Capo et al. 2022 ; J. Michael Köhler et al. 2023).

La diversité microbienne spécifique à chaque site et à chaque période historique a été corrélée à des activités humaines passées ou à des changements d'environnement. Les méthodes archéologiques actuelles ne conduisent pas toujours à des réponses exactes, souvent dû au manque d'artéfacts retrouvés, et laissent place à des hypothèses. La méthode mise en place dans ce projet a pour but de compléter ces recherches, en se basant sur la diversité microbienne : elle permettra de vérifier ces hypothèses et, en cas de désaccord entre archéologues, d'apporter des précisions sur les études réalisées pour mettre en lumière des

données connues mais possiblement mal comprises. Cette étude est non seulement importante d'un point de vue scientifique, mais également historique. Les résultats obtenus au musée de Pointe-à-Callière nous ont permis d'éclaircir le passé des habitants de Montréal. Enfin, cette nouvelle technique a permis un accroissement des connaissances du Canada sur ses sols, et, à plus longs terme et à plus grande échelle, le but est de créer une nouvelle norme pour faire avancer l'archéologie moderne et faciliter le travail des archéologues.

1.8 Objectifs et hypothèses

Les avancées scientifiques et les connaissances de l'histoire jouent des rôles importants dans l'évolution des civilisations humaines. Les objectifs de cette étude été de mettre en place une base de données de la diversité des communautés microbiennes fossiles afin de corréler ces microorganismes à des activités humaines ou à des changements environnementaux passés, et de pouvoir éclaircir le passé des habitants de Montréal. Puis, dans un second temps, de créer une nouvelle norme pour faire avancer l'archéologie moderne.

Les microorganismes sont présents dans tous les environnements, dans tous les sols et milieux marins depuis des millions d'années. Lorsqu'ils meurent, ils laissent dans leur environnement leurs acides nucléiques qui selon les types de roches et sols pourront fossiliser plus ou moins facilement. Considérant que l'ADN environnemental peut être préservé pendant des milliers d'années, on s'attend à en retrouver dans nos échantillons. En absence de perturbation (remaniement des sols), la déposition des sédiments avec le temps dans les sols signifie que les couches plus profondes sont plus anciennes, alors que celles près de la surface sont les plus récentes. Notre première hypothèse stipulait donc que **(H1) la diversité alpha est plus importante dans les couches supérieures que dans les couches profondes.** Nous pensions que la diversité aller évoluer dans ce sens dû à la succession des évènements historiques. L'environnement ayant changé de façon successive ces dernières centaines d'années, nous pensons que les communautés microbiennes se sont diversifiées pour s'adapter à ces nouveaux environnements. Les microorganismes ayant tous des fonctions et des méthodes d'adaptations différentes, notre seconde hypothèse spécifie que **(H2) la composition des communautés microbiennes varie en fonction des époques et des lieux.** Nous nous attendions à retrouver des microorganismes des trois domaines sur chaque site. Pour les époques les plus lointaines, nous pensions que la structure des communautés microbiennes aller être similaire entre les lieux, due à l'exposition à un environnement

comparable, tandis que pour les époques les plus récentes, nous pensions que la structure des communautés aller être plus variée entre les lieux dus aux activités humaines très diversifiées dans l'enceinte du Fort de Ville-Marie.

L'étude des communautés microbienne de chaque site nous a permis d'identifier les évènements qui s'y sont déroulés au cours du dernier millénaire. Par exemple, nous savons que certaines bactéries sont dites symbiotiques, c'est le cas des bactéries fixatrices d'azote que l'on retrouve dans la rhizosphère, qui peuvent témoigner que des plantes cultivées par l'homme étaient présentes sur le site. Des études réalisées aux endroits les plus hostiles de la planète ont montré qu'aucun environnement n'était stérile, on retrouvera donc des microorganismes quelques soit l'environnement ayant existé. La présence constante de microorganismes dans les sols nous permet de supposer que l 'ADN fossile peut être utilisé dans les études archéologiques et d'émettre la troisième hypothèse qui stipule que **(H3) les microorganismes correspondent aux faits historiques du lieu.** Nous pensions être en mesure de générer une base de données répertoriant les différents taxons de microorganismes, en fonction des différentes époques.

II. MATÉRIELS ET MÈTHODES

2.1 Site d'études et échantillonnage.

L'échantillonnage a été réalisé le 28 novembre 2022 au Musée Pointe-à-Callière, sur le site de fondation du fort Ville-Marie, construit à l'arrivée des premiers colons en 1642. Les carottes de sol ont été prélevées à l'aide d'un carottier manuel (Eijkelkamp soil & water) de 40 cm de profondeur et de 53 mm de diamètre. Nous avons prélevé trois carottes sur trois sites distincts : F2, F3 et F4 (le site F1 a été abandonné), séparés de plusieurs mètres, que nous supposons avoir été le lieu de diverses activités humaines au Fort de Ville-Marie. Le sol archéologique échantillonné, situé à l'intérieur du musée de Pointe-à-Callière, est exposé au public, qui peut marcher au-dessus du sol historique sur un plancher de verre transparent (figure 1). Ce plancher est évidemment très difficile à soulever et nous avons dû faire appel à une entreprise spécialisée pour accéder aux sols archéologiques.

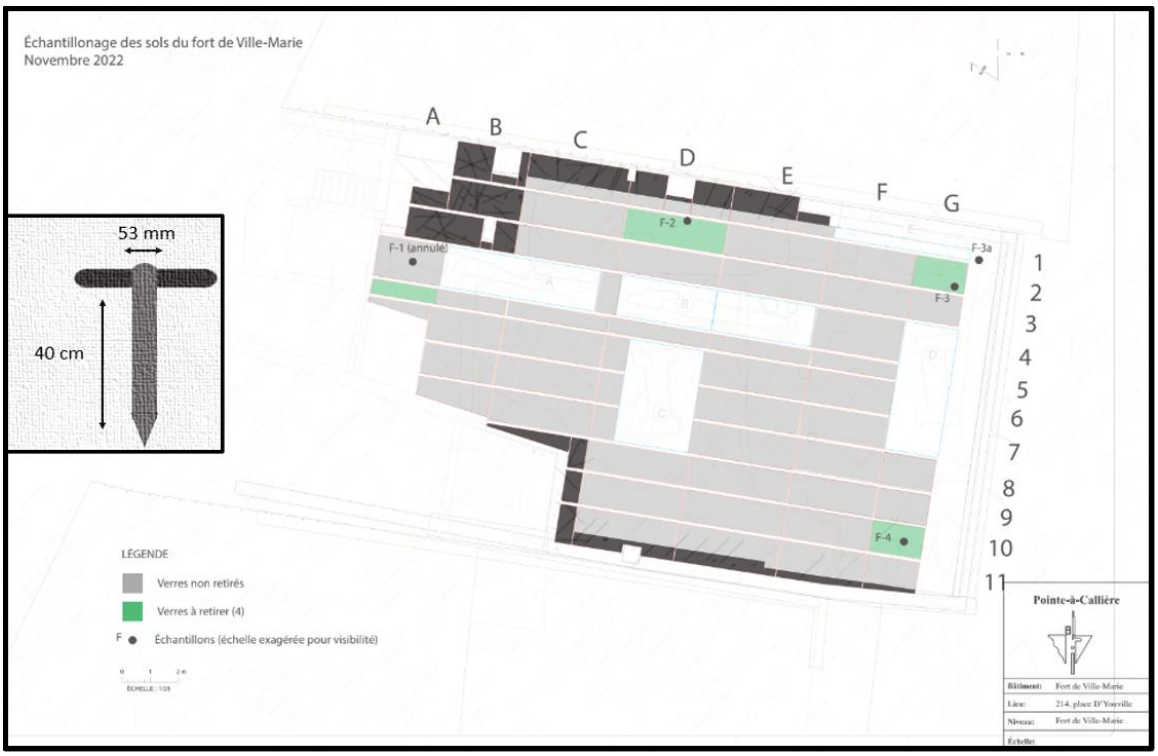


Figure 1 : Site d'échantillonnage du Musée Pointe-à-Callière. Les trois sites échantillonnés, F2, F3 et F4, sont séparés de plusieurs mètres et ont été choisis en fonction des différentes activités anthropiques qui s'y sont déroulées (F1 a été abandonné et une seule carotte a été conservée pour le site F3).

Il va également de soi que les endroits où nous avons prélevé des échantillons ont dû être choisis de manière à ne pas être visibles (trou dans le sol) une fois le public revenu. Pour ces raisons, et parce que nous avons dû travailler un jour où le musée était fermé, nous avons été limités dans la quantité de terre récoltée et dans le nombre de carottes prélevées. Après

l'extraction, les carottes ont été soigneusement transférées dans des tubes en plastique stériles. Tout le matériel a été désinfecté entre les échantillons afin d'éviter toute contamination croisée.

2.2 Marquage des temps géologiques et découpe des carottes.

Lorsque des carottes sont extraites du sol, la période géologique la plus récente se trouve à la surface, car les sédiments s'accumulent et s'enfouissent au fil du temps. Plus le sol est profond, plus on remonte dans le temps. Les carottes ont été délimitées par les archéologues présents au moment du prélèvement selon les strates visibles par différentes colorations et textures. Les premières observations ont été faites grâce à un premier rapport d'analyse microbienne réalisé sur ces sites en 2019:

La carotte extraite du site F2 provient d'une zone qui a pu être utilisée pour la culture de diverses plantes ainsi que pour l'utilisation d'un système d'égouts (à différentes périodes historiques). Cette carotte a été prélevée au fond d'une fosse probablement creusée après 1646. Elle présente deux textures distinctes à l'œil nu : une partie supérieure, de nature organique et limoneuse, et une partie inférieure, de nature argileuse. Ces deux parties sont séparées par une fine strate de terre organique, attestant du rôle de la fosse comme lieu de stockage de nourriture. La première partie serait liée à un remblai construit vers 1688 à la suite d'une fosse utilisée entre 1646 et 1685, quelques années après la fondation de Montréal. La partie inférieure de la carotte contient des dépôts liés à la dernière glaciation, il y a environ 10 000 ans, et à la mer de Champlain, qui s'est élevée à 90 m au-dessus du niveau actuel de la mer entre 10 000 et 5 000 ans.

La carotte prélevée sur le site F3 a été forée dans une zone où les sols pourraient correspondre à un ancien système d'égouts ou à un site d'activités de peinture. Les carottes ont été prélevées à quelques mètres d'intervalle et sont principalement composées de remblais de 1688. Nous n'avons pas prélevé le sol d'occupation du fort, car les vibrations générées par le carottage risquaient de faire s'effondrer les parois du puits situé à proximité.

Enfin, la carotte extraite du site F4 provient d'une zone qui pourrait avoir été utilisée comme lieu de dépeçage des animaux et de stockage des déchets. Elle a été récupérée dans un remblai de 1688 : le changement progressif de sol montre une couche organique et limoneuse en surface. Elle date de l'occupation du fort de Ville-Marie, entre 1642 et 1685, et se mélange à l'argile des couches inférieures. Ces couches témoignent de l'occupation des autochtones

qui ont fréquenté la région et se sont installés à proximité du site après la décrue. Comme la carotte F2, les strates les plus profondes sont liées aux dépôts de la mer Champlain et au retrait des glaces. Chaque carotte a été coupée en laboratoire tous les 1 cm pour séparer les différentes époques, et chaque centimètre de sol a été congelé à l'azote liquide et conservé à -80°C.

2.3 Extraction d'ADN & d'ARN, (RT-)PCR et séquençage

L'ADN et l'ARN microbiens échantillonnés ont été extraits à l'aide des kits DNeasy® PowerSoil ®Kit et RNeasy® PowerSoil® Total RNA kit de QIAGEN (voir annexe). Ces kits sont conçus pour extraire l'ADN et l'ARN de différents types de sols, y compris les sédiments et les sols à forte teneur en matière organique. Ils permettent de récupérer les acides nucléiques en vue d'une analyse ultérieure par (RT-) PCR. Pour chaque échantillon (cm de sol), 2 à 3 grammes de sol ont été pesés dans un environnement stérile et utilisés pour l'extraction. L'homogénéisation se fait dans un tube de 15 ml contenant des billes de carbure de silice. Pour assurer la lyse complète de tous les micro-organismes et la neutralisation des RNases/DNases, on utilise les solutions PowerBead, SR1 et IRS qui, respectivement, dispersent les cellules et les particules de sol, lysent les cellules (SDS = détergent anionique qui décompose les acides gras et les lipides associés à la membrane cellulaire) et précipitent les matières organiques et inorganiques autres que les acides nucléiques, telles que les débris cellulaires et les protéines. La solution phénol/chloroforme/alcool isoamylique augmente l'efficacité et le rendement de la lyse : elle piège les composants cellulaires lysés et dénature les protéines, ce qui permet aux acides nucléiques de rester en solution. Après centrifugation, ils se retrouvent dans la phase aqueuse supérieure, la phase inférieure contient des protéines et des débris cellulaires, et la phase intermédiaire, des matières humiques, organiques et inorganiques. Dans les sols à forte teneur en matière organique, on peut s'attendre à des phases intermédiaires plus épaisses. Plusieurs étapes de précipitations successives sont utilisées pour récupérer uniquement les acides nucléiques : la solution SR3, protéines et débris cellulaires non éliminés, puis la solution SR4, isopropanol, précipiteront les acides nucléiques totaux. Le culot est remis en suspension avec SR5, une solution saline brevetée optimisée pour se lier aux colonnes gravitaires échangeuses d'anions. Cette solution est également utilisée pour préparer la colonne Jet-star. Une fois que l'échantillon a traversé la colonne, il est à nouveau lavé avec SR5 pour éliminer les contaminants non liés, avant que l'ARN et l'ADN ne soient élués successivement à l'aide de tampons alternatifs à haute teneur en sel (SR6 et SR8).

L'ajout de SR4 permet aux acides nucléiques de précipiter à nouveau, avant d'être centrifugés, séchés et remis en suspension dans une suspension plus concentrée, exempte de RNase/DNase (SR7).

On obtient ainsi un total de 87 échantillons d'ADN et 87 échantillons d'ARN pour l'ensemble des carottes. Une fois récupéré, l'ARN a été rétrotranscrit en ADN, puis les gènes de l'ARNr 16S (pour les procaryotes) et de l'ARNr 18S (pour les eucaryotes) ont été amplifiés par PCR avant d'être séquencés. En raison de leur structure très conservée dans le monde vivant, des amorces universelles ont été utilisées pour séquencer ces gènes, mais elles sont également suivies de séquences spécifiques à chaque taxon.

2.4 Analyses bio-informatiques

Les gènes 18S eucaryotes ont été séquencés à l'aide des amorces E960F & NSR1438R, tandis que les gènes 16S rRNA procaryotes ont été séquencés à l'aide des 9 amorces B341 & B785 pour les bactéries et A340F & A915R pour les archées. Ils ont été séquencés sur la plateforme Illumina Miseq au Centre d'Excellence en Recherche sur les Maladies Orphelines - Fondation Courtois (CERMO-FC) avec le kit Miseq Reagent v3 600 cycles (Illumina, USA) et une lecture paired-end de 300bp. Un blanc d'extraction et de PCR a également été séquencé avec les échantillons. Les séquences obtenues ont été filtrées et analysées avec le pipeline DADA2 (Benjamin J.Callahan, 2015) dans le logiciel R i(RStudio Team, 2020), ce qui nous a permis d'obtenir une matrice d'ASVs (amplicon sequence variants), puis alignées et comparées avec les séquences présentes dans les bases de données (SILVA) afin d'obtenir une classification taxonomique des ASV. La fonction decontam du package xx a été utilisée pour supprimer les séquences contaminantes présentes dans les blancs du kit et des témoins négatifs des PCRs qui ont aussi été séquencés.

2.5 Analyses statistiques

La gestion et le traitement des données ont été réalisés à l'aide du logiciel R 4.3.2 : les tests statistiques présentés ont été réalisés séparément pour chacun des trois domaines du vivant (Archaea, Bactérie, et Eucaryote). Pour répondre à notre première hypothèse, nous avons calculé l'indice de diversité alpha en utilisant l'indice de Shannon. Plus l'indice est élevé, plus la diversité est importante. Nous avons effectué un test de régression linéaire et une analyse de variance (Anova) avec un test T sur le modèle Shannon ~ Site + profondeur + Site:

profondeur, data = meta et un boxplot de comparaison des époques historiques sur le modèle Shannon ~ Site + Epoque + Site: Epoque, data = meta.

Profondeur et *Epoque* représentent toutes deux la variable temporelle du projet, mais la profondeur est en cm pour chaque échantillon, tandis que la variable *Epoque* représente trois zones de nos carottes de sol, définies par les archéologues.

Pour répondre à notre deuxième hypothèse, nous avons effectué une étude de la diversité taxonomique des échantillons, puis, nous avons fait une dbRDA pour corréler la composition de la communauté (diversité beta) avec des variables environnementales (site, profondeur, et pH). La table d'ASVs a été transformée avec la méthode Hellinger avant l'analyse. Cette analyse a été suivie d'une analyse de variance multivariée permutationnelle (PERMANOVA) utilisée pour expliquer les dispersions hétérogènes entre les groupes. Enfin, nous avons répondu à notre troisième hypothèse avec un test de LefSe pour comparer les différents taxons microbiens discriminants. Ces analyses nous ont permis d'effectuer des recherches sur ces différents taxons pour vérifier leurs conditions de vie et les évènements historiques auxquels ils pourraient être liées.

III. RÉSULTATS

3.1 Délimitation des époques temporelles pour chaque carotte récoltée

Lors de l'échantillonnage, les strates apparentes sur les carottes ont permis aux archéologues et aux historiens du musée de Pointe-à-Callière d'estimer les différentes époques présentes dans ces sols (Figure 2).

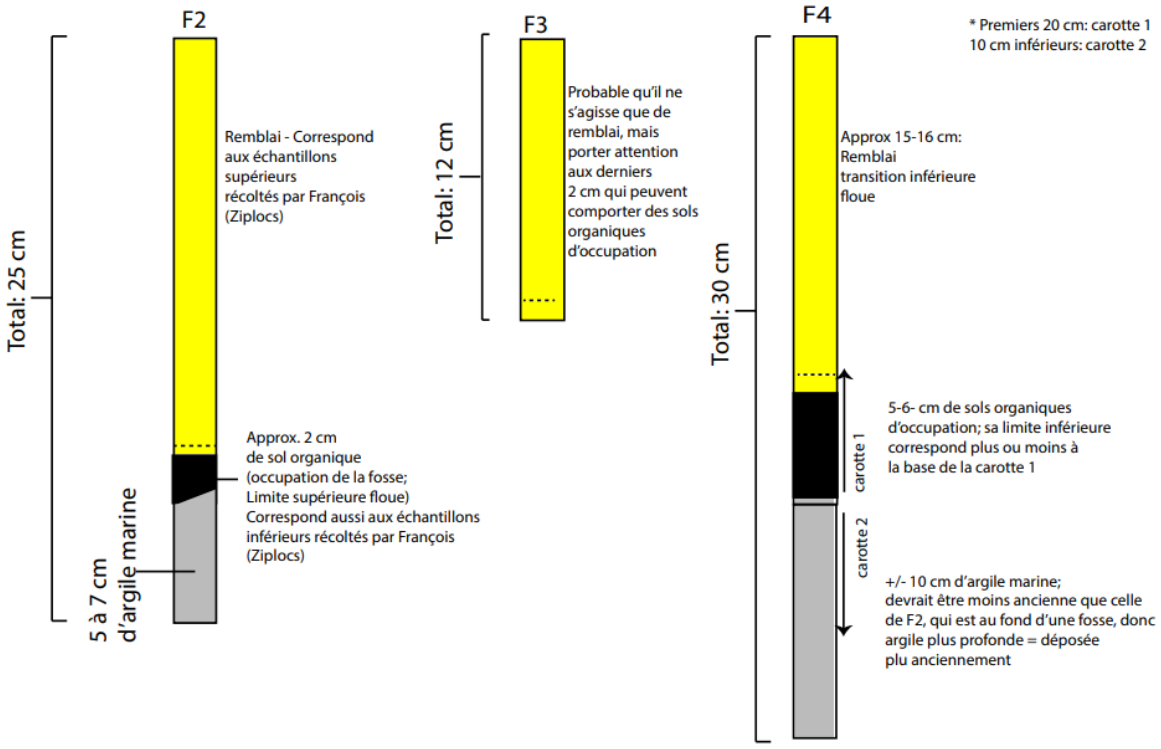
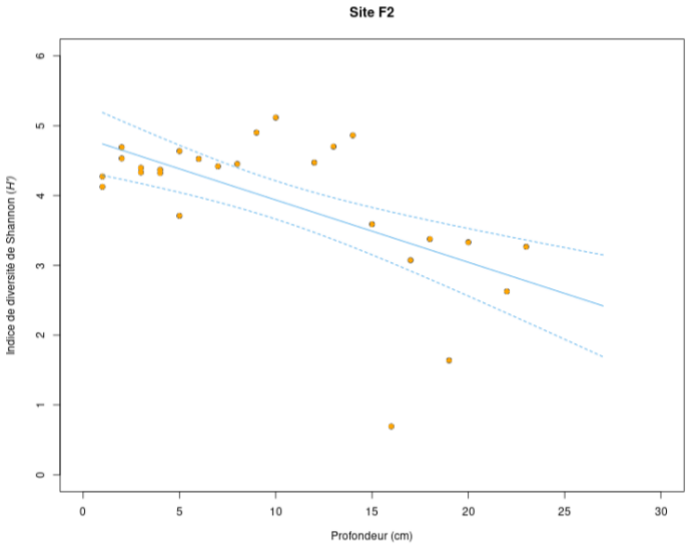


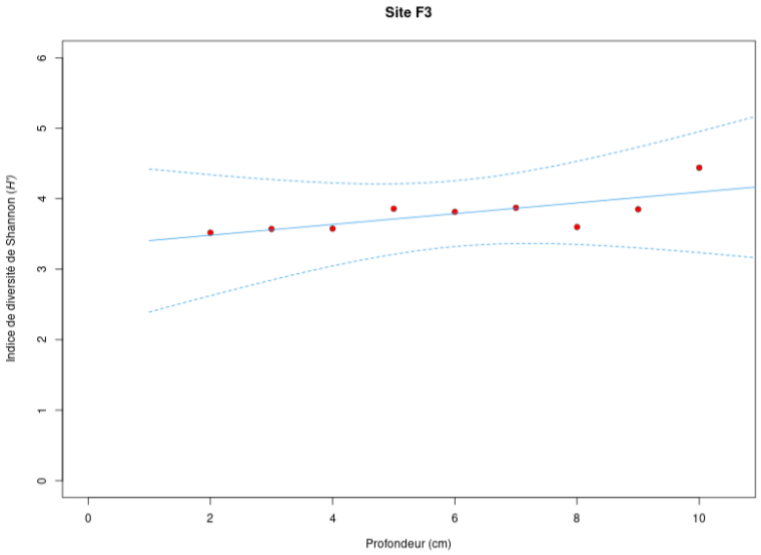
Figure 2 : Profil temporelle attendus des carottes échantillonnées sur les trois sites, établit par les archéologues du musée de Pointe-à-Callière lors de l'examen visuelle des strates apparentes pendant l'échantillonnage (époque « a » en jaune, époque « b » en noir et époque « c » en gris).

3.2. Analyses basées sur la diversité alpha

Nos analyses de la diversité alpha se feront sous deux formes : une première qui tiendra compte de la profondeur en cm, et une seconde approche qui nous permettra de faire une analyse selon les époques délimitées dans la **figure 2**.

Les analyses de régression linéaire entre xx et xx (Figure 3, Tableaux 1 et 2), nous permettent de constater que la diversité alpha bactérienne fossiles (Indice de Shannon) a significativement diminué avec la profondeur de nos carottes pour les sites F2 et F4 et quelle est significativement différentes entres nos sites : Les analyses de régression linéaire montrent trois courbes avec des variations différentes, positives et négatives, de l'indice de diversité de Shannon (H') en fonction de la profondeur des carottes (en cm) pour les trois sites étudiés (**Figure 3**). Pour les sites F2 et F4, nous avons une diminution de la diversité avec la profondeur, avec une diminution plus importante pour le site F2. Pour le site F3, on remarque que la pente est positive, ce qui signifie une augmentation de la diversité alpha. Cependant, si on regarde la distribution des points sur les sites F2 et F4, on peut constater que la diversité est plus importante à 10 cm de profondeur avant de redescendre. Comme notre carotte F3 s'arrête à ce niveau des 10 cm, on peut supposer qu'elle aurait suivi un tracé similaire avec une profondeur plus importante.





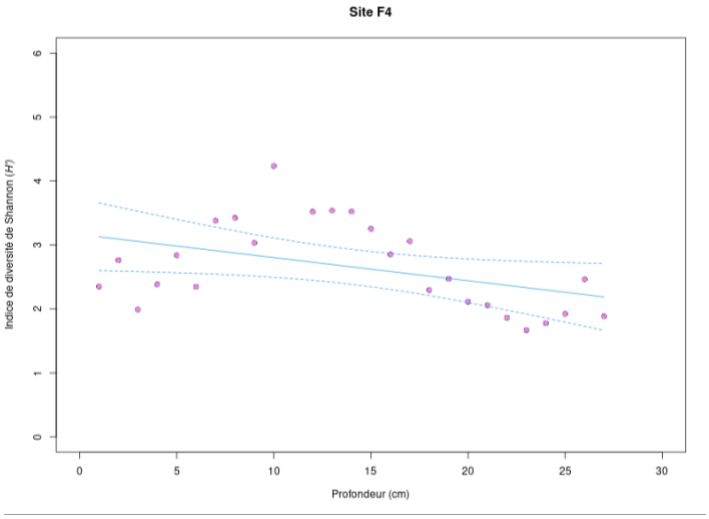


Figure 3 : Droites de régression linéaire de l'indice de diversité de Shannon (*H'*) bactérienne fossile en fonction de la profondeur des carottes (cm) pour chaque site (F2, F3 et F4).

Tableau 1 : Résumé du modèle utilisé pour les droites de regression linéaire de la diversité alpha bactérienne, avec un R2 ajusté de 0.5327, une statistique-F de 14.68 et une p-value de 3.903^{e-09}.

	Estimate	**Std. Error**	**T-value**	**P-value**
(Intercept)	4.82805	0.24013	20.106	$<2^{e-16}$
SiteF3	-1.49801	0.63495	-2.359	0.0219
SiteF4	-1.66305	0.36850	-4.513	3.41^{e-05}
Profondeur_cm	-0.08923	0.01982	-4.502	3.54^{e-05}
SiteF3 :Profondeur_cm	0.16566	0.09214	1.798	0.0777
SiteF4 :Profondeur_cm	0.05303	0.02629	2.017	0.0486

Le résumé du modèle utilisé pour les droites de régression linéaire (**Tableau 1**) montre que l'indice de diversité de Shannon est significativement plus bas sur nos sites F3 et F4 par rapport à notre site F2 (Intercept). De plus, on peut voir qu'une augmentation de la profondeur est associée à une diminution significative de l'indice de diversité de Shannon. Les interactions entre le site et la profondeur montrent que l'effet de la profondeur est significativement différent au site F4 par rapport au site de référence, mais pas pour le site F3 : l'indice de diversité de Shannon pour le site F3 est en moyenne 1.498 unités plus bas que celui du site de référence F2 avec un p-value de 0.0219, cette différence est également significative pour le site F4 qui est 1.663 unités plus bas que celui du site de référence avec une p-value de 3.41^{e-05}. On peut aussi voir que pour chaque cm de profondeur, l'indice de diversité de Shannon diminue significativement de 0.089 unités, avec une p-value de 3.54^{e-05}. Enfin, lorsqu'on regarde les interactions, on voit que l'effet de la profondeur sur le site F4 est légèrement significatif (p = 0.0486), et qu'il ne l'est pas pour le site F3 (p = 0.0777). Dans ce modèle, le R^2

ajusté montre que 53.27% de la variance de l'indice de Shannon est expliquée par ce modèle. Avec une statitique F de 14.68et une p-value de 3.903^{e-09}, notre modèle est statistiquement significatif.

Tableau 2 : Résultats de l'analyse de variance (Anova, Type II) de l'indice diversité de shannon bactérien en fonction des différents facteurs et de leur intéraction.

	SumSq	Df	F-value	P-value
Site	13.3577	2	13.7464	1.441^{e-05}
Profondeur_cm	9.2763	1	19.0926	5.567^{e-05}
Site :Profondeur_cm	3.0562	2	3.1451	0.0509
Residuals	26.7223	55		

Le **tableau 2** montre les résultats de l'analyse de variance (ANOVA) pour évaluer l'effet des facteurs sur l'indice de diversité de Shannon. Ce tableau confirme que les facteurs Site (p = 1.441^{e-05}) et Profondeur (p = 5.567^{e-05}) ont tous deux des effets significatifs sur l'indice de diversité de Shannon, avec un effet plus important de la profondeur (F = 19.0926). L'interaction entre le site et la profondeur n'est pas significatif, cependant avec une p-value de 0.0509, cela montre bien que l'effet est plus ou moins significatif en fonction du site, comme le montre le **tableau1**.

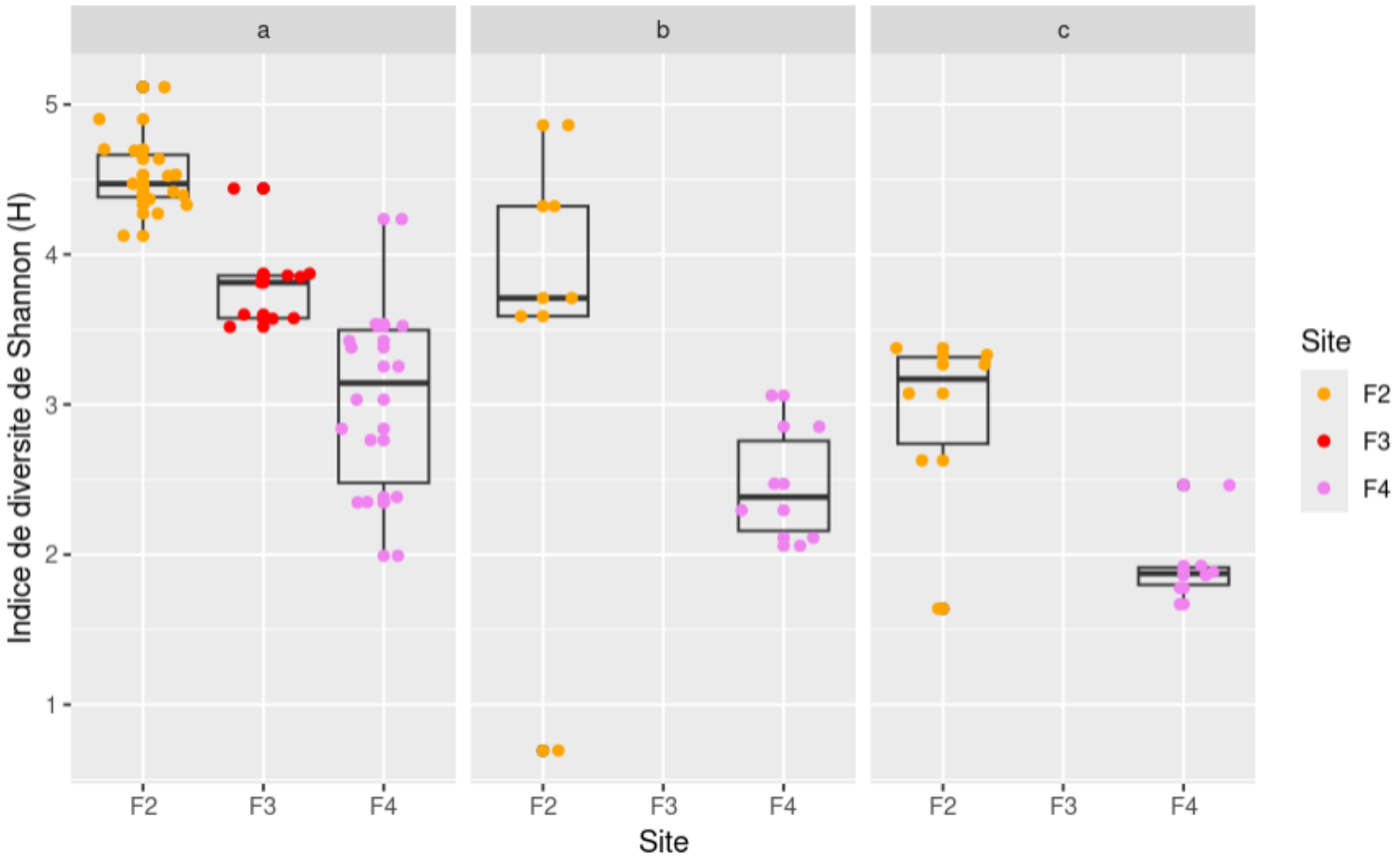


Figure 4 : Boxplot de la diversité alpha des bactéries fossiles en fonction des differentes époques (a, b et c) pour chaque site.

L'analyse de la **figure 4** nous permet d'observer la diminution de la diversité alpha bactérienne en fonction des différentes époques délimités par les archéologues dans la **figure 2**. On peut voir que l'indice de diversité de Shannon est bien différent entre les époques pour les carottes F2 et F4, mais également entre les sites pour les époques a, b et c. Le résumé du modèle utilisé pour les boxplot de diversité des différentes époques (**tableau 3**) montre les différents résultats d'analyses de la mesure de l'indice de diversité de Shannon en fonction des variables "Site" et "Époque" ainsi que de leurs interactions.

Tableau 3 : Résumé du modèle utilisé pour les boxplot des de la diversité alpha bactérienne, avec un R carré ajusté de 0.6355 , une F-value de 18.44 et une p-value de 1.614e-11 .

	Estimate	**Std. error**	**t-value**	**p-value**
(Intercept)	4.5289	0.1589	28.493	$<2^{e-16}$
SiteF3	-0.7402	0.2596	-2.852	0.00614
SiteF4	-1.4876	0.2288	-6.503	2.16^{e-08}
Epoque b	-1.0941	0.3179	-3.442	0.00112
Epoque c	-1.6435	0.2974	-5.527	9.66^{e-07}
SiteF3:Epoque b	NA	NA	NA	NA
SiteF4:Epoque b	0.05276	0.4374	1.206	0.23296
SiteF3:Epoque c	NA	NA	NA	NA
SiteF4: Epoque c	0.5320	0.4227	1.259	0.21354

On peut voir que les effets des site F3 et F4 sur notre indice de diversité sont tout deux significatifs (p = 0.00614 et p = 2.16^{e-08}) de même que pour notre modèle précédent (**tableau1**). Pour les époques, on peut voir que l'époque b a un indice de diversité inférieur de 1.0941 et que l'époque c a une diversité inférieur de 1.6435, par rapport à l'époque de reference, a. Ces différence sont toutes deux significatives avec des p-value de 0.00112 et 9.66^{e-07}. Donc pour un même site, la différence entre les époques impact significativement notre diversité alpha bactérienne fossile. Enfin, pour les interactions entre les sites et les époques, on note que ces interactions ne jouent pas un rôle significatif sur la variations de la diversité alpha. Dans ce modèle, le R^2 ajusté montre que 63,55% de la variance de l'indice de Shannon est expliquée par ce modèle. Avec une statitique F de 18.44 et une p-value de 1.614^{e-11}, notre modèle est statistiquement significatif.

Les analyses de la **figure 5** ainsi que des **tableaux 4 et 5**, nous permettent de constater que la diversité alpha eucaryotes fossiles (Indice de Shannon) a significativement diminué avec la profondeur de nos carottes pour les sites F2 et F4 mais quelle n'est significativement différentes pour tous nos sites : Les analyses de régression linéaire montrent que nos trois courbes ont des variations différentes, également positives et négatives, de l'indice de diversité de Shannon (H') en fonction de la profondeur des carottes (en cm) pour les trois sites étudiés (**Figure 5**). Pour les sites F2 et F4, nous avons une diminution de la diversité avec la profondeur, toujours avec une diminution plus importante pour le site F2. Pour le site F3, on remarque que nous avons toujours (comme pour les bactéries fossiles, **figure3**) une pente positive, ce qui signifie une augmentation de la diversité alpha. De plus, l'indice de diversité pour le site F3 est bien plus bas que pour les deux autres sites. Cependant, si on regarde la distribution des points sur les sites F2 et F4, on peut constater que la diversité est également plus importante à 10 cm de profondeur, avant de redescendre. Comme notre carotte F3 s'arrête à ce niveau des 10 cm, on peut supposer qu'elle aurait suivi un tracé similaire avec une profondeur plus importante.

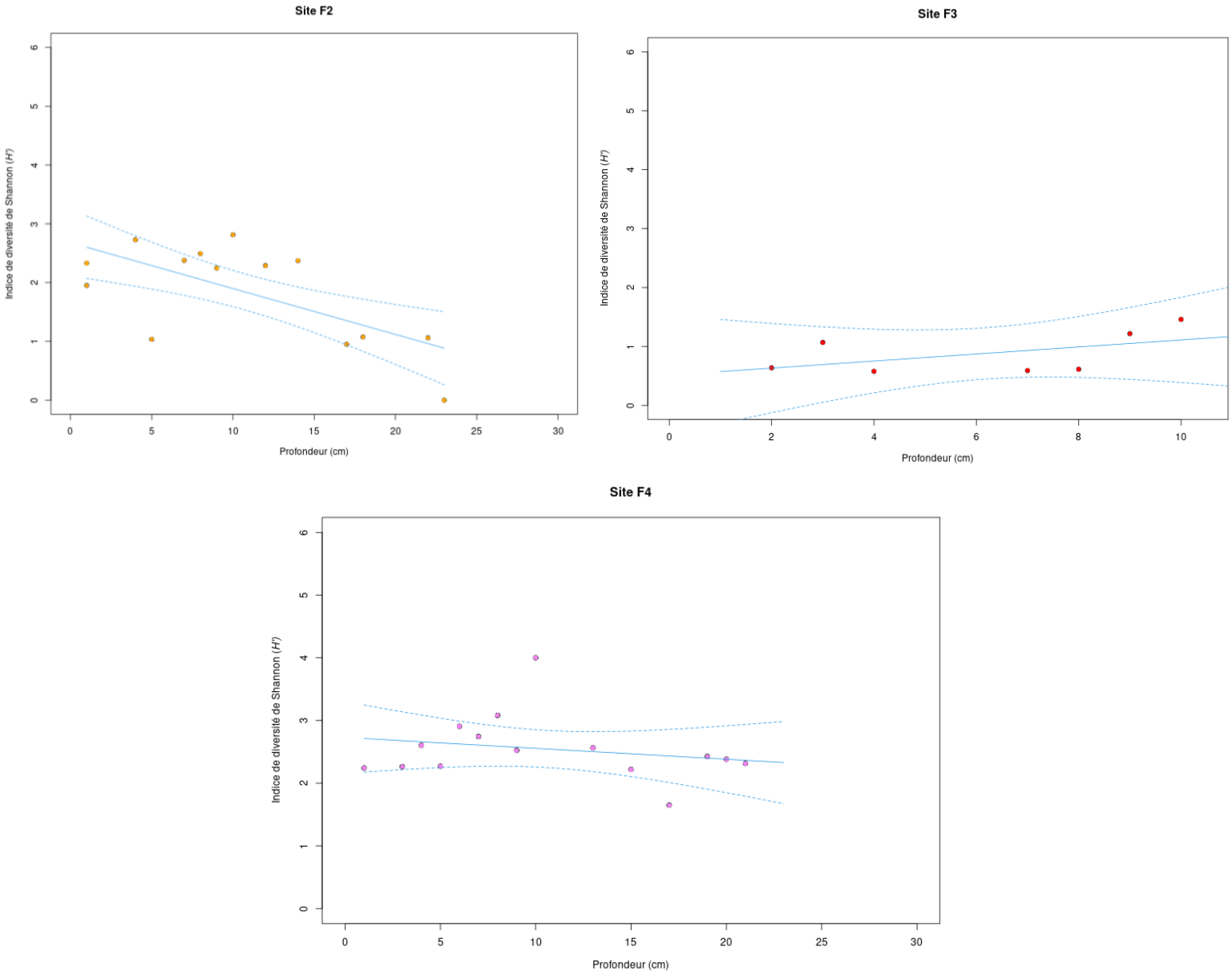


Figure 5 : Droites de régression linéaire de l'indice de diversité de Shannon (*H'*) des eucaryotes fossiles en fonction de la profondeur des carottes (cm) pour chaque site (F 2, F3 et F4).

Le résumé du modèle utilisé pour les droites de régression linéaire (**Tableau 4**) montre que l'indice de diversité de Shannon est significativement différent pour notre site F3 (avec une p-value de 0.000663) par rapport à notre site F2 (Intercept). Cependant, le site F4 n'a presque aucune différence de diversité alpha (p-value = 0.898681) par rapport à notre site F2. On peut également constater qu'une augmentation de la profondeur est associée à une diminution significative de l'indice de diversité de Shannon : pour chaque cm de profondeur, l'indice de diversité de Shannon diminue significativement de 0.07805 unités, avec une p-value de 0.001122. Les interactions entre le site et la profondeur montrent que l'effet de la profondeur n'est pas significativement différent au site F3 et F4 par rapport au site de référence : l'indice

de diversité de Shannon pour le site F3 est en moyenne 0.13785 unités plus haut que celui du site de référence F2 avec un p-value de 0.081475, quant au site F4, il est 0.06065 unités plus haut que celui du site de référence avec une p-value de 0.064093. Dans ce modèle, le R^2 ajusté montre que 59.76% de la variance de l'indice de Shannon est expliquée par ce modèle. Avec une statitique F de 11.39 et une p-value de de 3.195^{e-06}, notre modèle est statistiquement significatif.

Tableau 4 : Résumé du modèle utilisé pour les droites de regression linéaire de la diversité alpha eucaryote, avec un R2 ajuste de 0.5976, une satistique-F de 11.39 et une p-value de 3.195^{e-06}.

	Estimate	**Std. Error**	**T-value**	**P-value**
(Intercept)	2.67923	0.27786	9.642	1.06^{e-10}
SiteF3	-2.16631	0.57038	-3.798	0.000663
SiteF4	0.05083	0.39581	0.128	0.898681
Profondeur_cm	-0.07805	0.02166	-3.603	0.001122
SiteF3 :Profondeur_cm	0.13785	0.07646	1.803	0.081475
SiteF4 :Profondeur_cm	0.06065	0.03155	1.922	0.064093

Le **tableau 5** montre les résultats de l'analyse de variance (ANOVA) pour évaluer l'effet des facteurs sur l'indice de diversité de Shannon. Ce tableau confirme que les facteurs Site (p = 4.447^{e-07}) et Profondeur (p = 0.006936) ont tous deux des effets significatifs sur l'indice de diversité de Shannon, mais ici, avec un effet plus important du Site (F = 24.7700). L'interaction entre le site et la profondeur n'est pas significatif, avec une p-value de 0.070049, ce qui confirme bien que l'effet n'est pas significatif, comme le montre le **tableau4**.

Tableau 5 : Résultats de l'analyse de variance (Anova, Type II) de l'indice diversité de shannon eucaryote en fonction des différents facteurs et de leur intéraction.

	SumSq	**Df**	**F-value**	**P-value**
Site	15.6793	2	24.7700	4.447^{e-07}
Profondeur_cm	2.6600	1	8.4046	0.006936
Site :Profondeur_cm	1.8412	2	2.9087	0.070049
Residuals	9.4949	30		

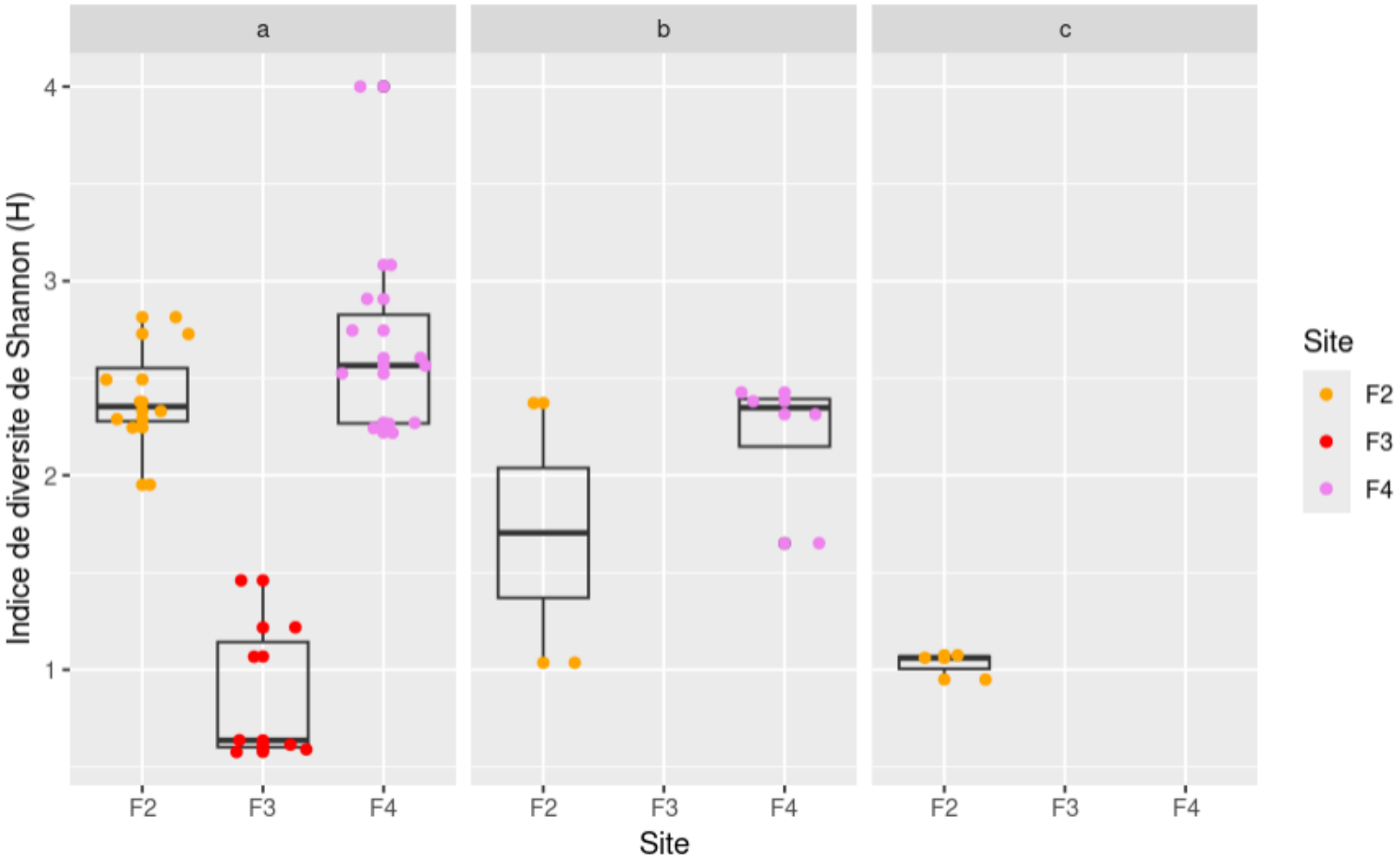


Figure 6 : Boxplot de la diversité alpha des eucaryotes fossiles en fonction des differentes époques (a, b et c) pour chaque site.

L'analyse de la **figure 6** nous permet d'observer la diminution de la diversité alpha eucaryote en fonction des différentes époques délimités par les archéologues dans la **figure 2**. On peut voir que l'indice de diversité de Shannon est bien différent entre les époques pour les carottes F2 et F4, mais également entre les sites pour les époques a, b et c. Le résumé du modèle utilisé pour les boxplot de diversité des différentes époques (**tableau 6**) montre les différents résultats d'analyses de la mesure de l'indice de diversité de Shannon en fonction des variables "Site" et "Époque" ainsi que de leurs interactions.

Tableau 6 : Résumé du modèle utilisé pour les boxplot des de la diversité alpha eucaryote, avec un R2 ajuste de 0.7334, une statistique-F de 19.71 et une p-value de 1.546^{e-08}.

	Estimate	**Std. Error**	**t-value**	**p-value**
(Intercept)	2.4038	0.1522	15.797	8.77^{e-16}
SiteF3	-1.5236	0.2228	-6.840	1.64^{e-07}
SiteF4	0.02714	0.2000	1.357	0.1852
Epoque b	-0.6997	0.3403	-2.056	0.0488
Epoque c	-1.3757	0.2914	-4.721	5.50^{e-05}

SiteF3:Epoque b	NA	NA	NA	NA
SiteF4:Epoque b	0.2179	0.4230	0.515	0.6104
SiteF3:Epoque c	NA	NA	NA	NA
SiteF4: Epoque c	NA	NA	NA	NA

On peut voir que l'indice de diversité de notre site F3 est significativement plus bas que celui de notre site F2 alors que notre site F4 n'a pas de différence significative ($p = 1.64^{e-07}$ et $p = 0.1852$) de même que pour notre modèle précédent (**tableau4**). Pour les époques, on peut voir que l'époque b a un indice de diversité inférieur de 0.6997 et que l'époque c a une diversité inférieur de 1.3757, par rapport à l'époque de reference, a. Ces différence sont toutes deux significatives avec des p-value de 0.0488 et 5.50^{e-05}. Donc pour un même site, la différence entre les époques impact significativement notre diversité alpha eucaryote fossile. Enfin, on note que les interactions entre les sites et les époques ne jouent pas un rôle significatif sur la variations de la diversité alpha. Dans ce modèle, le R^2 ajusté montre que 73,34% de la variance de l'indice de Shannon est expliquée par ce modèle. Avec une statitique F de 19.71 et une p-value de 1.546^{e-08}, notre modèle est statistiquement significatif.

Les analyses de la **figure 7** ainsi que des **tableaux 7 et 8**, nous permettent de constater que la diversité alpha bactérienne fossiles (Indice de Shannon) a significativement diminué avec la profondeur de nos carottes: Les analyses de régression linéaire montrent trois courbes avec des variations différentes, positives et négatives, de l'indice de diversité de Shannon (H') en fonction de la profondeur des carottes (en cm) pour les trois sites étudiés (**Figure 7**). Pour les sites F2 et F4, nous avons une diminution de la diversité avec la profondeur qui est semblable. Pour le site F3, on remarque que la pente est positive, ce qui signifie une augmentation de la diversité alpha. Cependant, comme chez les bactéries et les eucaryotes, si on regarde la distribution des points sur le site F2 (et légèrement sur F4), on peut constater qu'il y a une augmentation de la diversité à 10 cm de profondeur avant qu'elle redescende. Comme notre carotte F3 s'arrête à ce niveau des 10 cm, on peut supposer qu'elle aurait suivi un tracé similaire avec une profondeur plus importante.

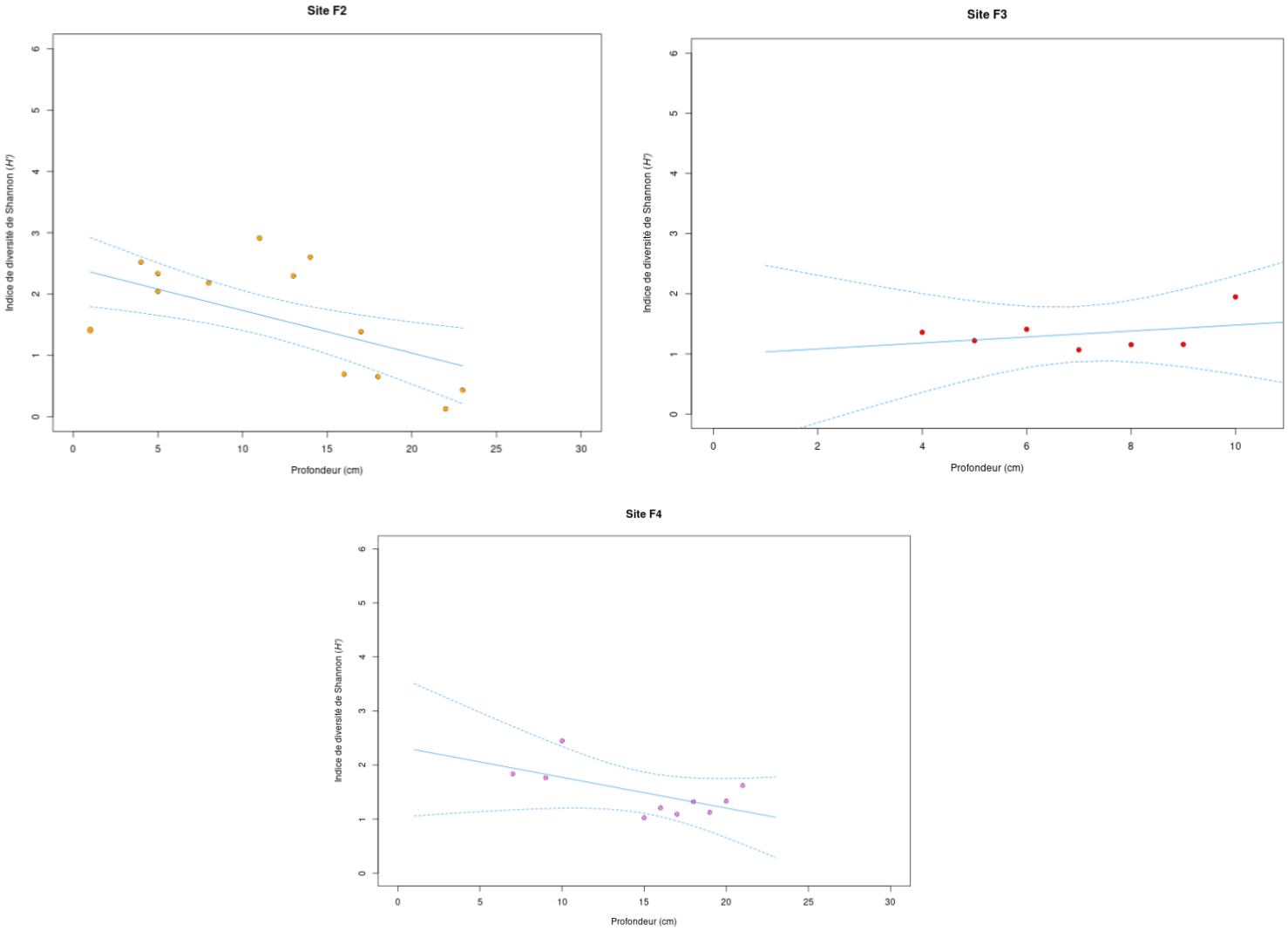


Figure 7 : Droites de régression linèaire de l'indice de diversité de Shannon (*H'*) des archées fossiles en fonction de la profondeur des carottes (cm) pour chaque site (F 2, F3 et F4).

Le résumé du modèle utilisé pour les droites de régression linéaire (**Tableau 7**) montre que l'indice de diversité de Shannon n'est pas significativement différent pour notre site F3 (avec une p-value de 0.10342) par rapport à notre site F2 (Intercept) ainsi que pour notre site F4 (avec une p-value de 0.89997). Il est similaire pour nos trois sites. On peut également constater qu'une augmentation de la profondeur est associée à une diminution significative de l'indice de diversité de Shannon : pour chaque cm de profondeur, l'indice de diversité de Shannon diminue significativement de 0.06962 unités, avec une p-value de 0.00382. Les interactions entre le site et la profondeur montrent que l'effet de la profondeur n'est pas significativement différent au site F3 et F4 par rapport au site de référence : l'indice de diversité de Shannon pour le site F3 est en moyenne 0.11919 unités plus haut que celui du site

de référence F2 par cm de profondeur avec un p-value de 0.30003, quant au site F4, il est 0.01276 unités plus haut que celui du site de référence avec une p-value de 0.78101. Dans ce modèle, le R^2 ajusté montre que 22.73% de la variance de l'indice de Shannon est expliquée par ce modèle. Avec une statitique F de 2.765 et une p-value de de 0.04026, notre modèle est statistiquement significatif, bien que moins représentatif que pour la diversité alpha bactérienne et eucaryote.

Tableau 7 : Résumé du modèle utilisé pour les droites de regression linèaire de la diversité alpha des archées, avec un R2 ajuste de 0.2273, une satistique-F de 2.765 et une p-value de 0.04026.

	Estimate	**Std. Error**	**T-value**	**P-value**
(Intercept)	2.42888	0.29180	8.324	1.13^{e-08}
SiteF3	-1.44626	0.85566	-1.690	0.10342
SiteF4	-0.08849	0.69686	-0.127	0.89997
Profondeur_cm	-0.06962	0.02184	-3.189	0.00382
SiteF3 :Profondeur_cm	0.11919	0.11262	1.058	0.30003
SiteF4 :Profondeur_cm	0.01276	0.04541	0.281	0.78101

Le **tableau 8** montre les résultats de l'analyse de variance (ANOVA) pour évaluer l'effet des facteurs sur l'indice de diversité de Shannon. Ce tableau confirme que c'est bien la Profondeur (p-value = 0.002537) et non le Site (p-value = 0.099647) qui joue un rôle significatif sur l'indice de diversité de Shannon des archées. L'interaction entre le site et la profondeur n'est pas significatif, avec une p-value de 0.569000, comme le montre le **tableau 7**.

Tableau 8 : Résultats de l'analyse de variance (Anova, Type II) de l'indice diversité de shannon des archées en fonction des différents facteurs et de leur intéraction.

	SumSq	**Df**	**F-value**	**P-value**
Site	1.7313	2	2.5326	0.099647
Profondeur_cm	3.8467	1	11.2538	0.002537
Site :Profondeur_cm	0.3943	2	0.5768	0.569000
Residuals	8.5453	25		

L'analyse de la **figure 8** nous permet d'observer la diminution de la diversité alpha des archées en fonction des différentes époques délimités par les archéologues dans la **figure 2**. On peut voir que l'indice de diversité de Shannon est bien différent entre les époques pour les carottes F2 et F4, mais également entre les sites pour les époques a, b et c. Le résumé du modèle utilisé pour les boxplot de diversité des différentes époques (**tableau 9**) montre les différents résultats d'analyses de la mesure de l'indice de diversité de Shannon en fonction des variables "Site" et "Époque" ainsi que de leurs interactions.

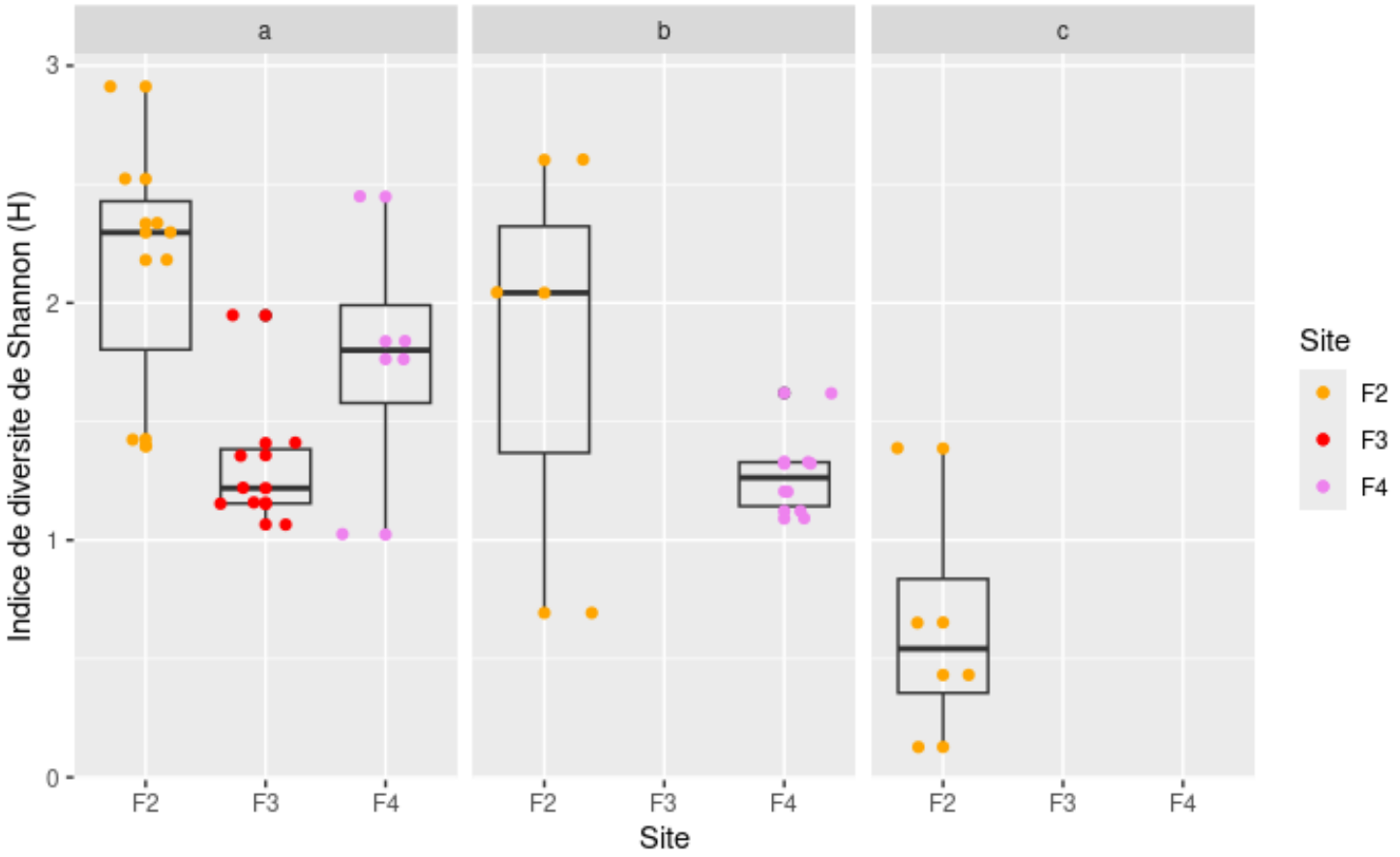


Figure 8 : Boxplot de la diversité alpha des archées fossiles en fonction des differentes époques (a, b et c) pour chaque site.

Tableau 9 : Résumé du modèle utilisé pour les boxplot des de la diversité alpha des archées fossiles, avec un R2 ajusté de 0.4215, une statistique-F de 5.372 et une p-value de 0.00173.

	Estimate	**Std. Error**	**t-value**	**p-value**
(Intercept)	2.1525	0.1912	11.258	2.79^{e-11}
SiteF3	-0.8229	0.2704	-3.043	0.00544
SiteF4	-0.3846	0.3171	-1.213	0.23644
Epoque b	-0.3731	0.3491	-1.069	0.2936
Epoque c	-1.5030	0.3171	-4.740	7.31^{e-05}
SiteF3:Epoque b	NA	NA	NA	NA
SiteF4:Epoque b	-0.1132	0.4780	-0.237	0.81474
SiteF3:Epoque c	NA	NA	NA	NA
SiteF4: Epoque c	NA	NA	NA	NA

On peut voir que l'indice de diversité alpha de notre site F3 est significativement (p-value = 0.00544) plus bas que celui de notre site F2 alors que notre site F4 n'a pas de différence significative (p-value = 0.23644). Pour les époques, on peut voir que l'époque b a un indice de diversité inférieur de 0.3731 et que l'époque c a une diversité inférieur de 1.5030, par rapport à l'époque de reference, a. La différence entre les époques a et b n'est pas significative, avec une p-value de 0.2936; en revanche, elle l'est avec l'époque c, avec une p-value de 7.31^{e-05}.

Enfin, on note que les interactions entre les sites et les époques ne jouent pas un rôle significatif sur la variations de la diversité alpha. Dans ce modèle, le R^2 ajusté montre que 42,15% de la variance de l'indice de Shannon est expliquée par ce modèle. Avec une statitique F de 5.372 et une p-value de 0.00173, notre modèle est statistiquement significatif, bien que moins représentatif que pour la diversité alpha bactérienne et eucaryote.

3.2 Résultats des analyses pour la diversité beta

L'analyse des **figures 9** et **10** nous permettent d'étudier les différents groupes bactériens qui se sont développés sur nos trois sites.

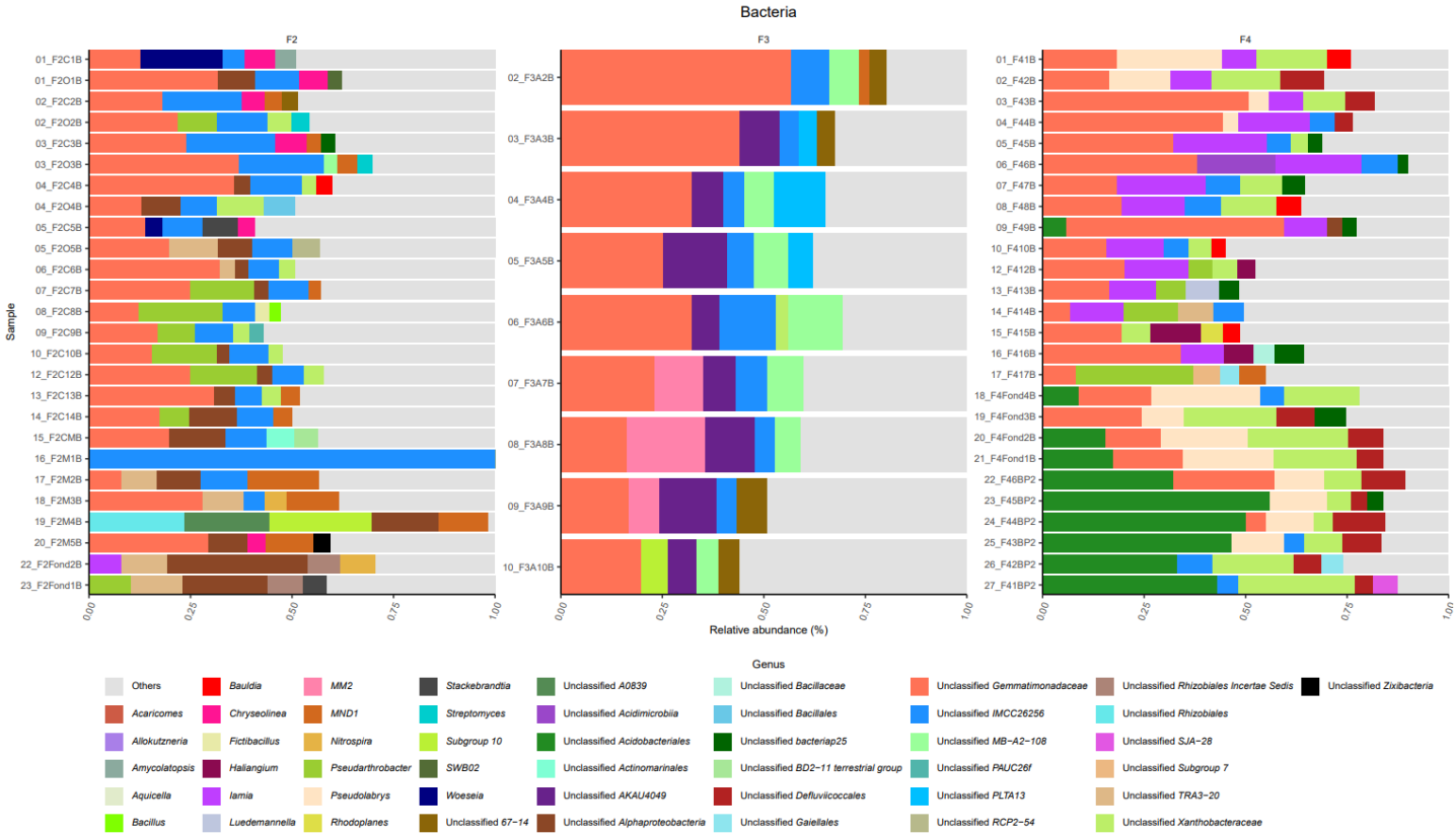


Figure 9 : Identification taxonomique des communautés bactériennes fossiles. Abondance relative en fonction des échantillons pour chaque carotte des sites F2, F3 et F4.

La **figure 9** représente l'abondance de chaque taxons bactériens fossiles identifiés dans nos différents échantillons. Pour chaque site, les échantillons sont présentés par ordre croissant, soit de la surface (en haut) vers les plus profonds (en bas). Pour chaque échantillon, on peut constater que l'abondance relative diffère, mais que certains taxons sont présents sur nos

trois sites, comme Gemmatimonadaceae, présent en grande quantité dans nos sols, ou Unclassified IMCC26256. On peut également noter que certains taxons sont exclusifs à certains sites. Par exemple, on retrouve sur le site F2 les genres Woesia, Chryseolinea, Unclassified Alphaproteobacteria, Pseudarthrobacter, Unclassified Zixibacteria, Nitrospira et Bacillus. Sur notre site F3 on peut observer la présence des genres Unclassified AKAU4049, Unclassified 67-14, MM2, et Unclassified MB-A2-108. Enfin, sur notre site F4, on peut souligner la présence des genres Unclassified Acidobacteriales, Unclassified bacteriap25, Unclassified Defluviicoccales, Pseudolabrys, Unclassified Acidiimicrobiia, Lamia et Unclassified Xanthobacteraceae. L'étude des différents taxons nous permet également de noter la présence de certaines bactéries sur nos sites F2 et F4, comme Unclassified Rhizobiales, Unclassified TRA3-20 et Bauldia.

Les analyses de la **figure 10** permettent de visualiser les résultats du test de LefSe et de voir quelles sont les taxons discriminants pour chaque site. On peut voir que la plupart des taxons présents sur un seul de nos trois sites sont discriminants et donc contribuent à la différenciation de nos communautés bactériennes fossiles. En revanche, on remarque que Unclassified IMCC26256 qui est présent sur nos trois sites est un taxon discriminant du site F2, c'est donc son abondance qui lui permet de jouer un rôle discriminant sur ce site.

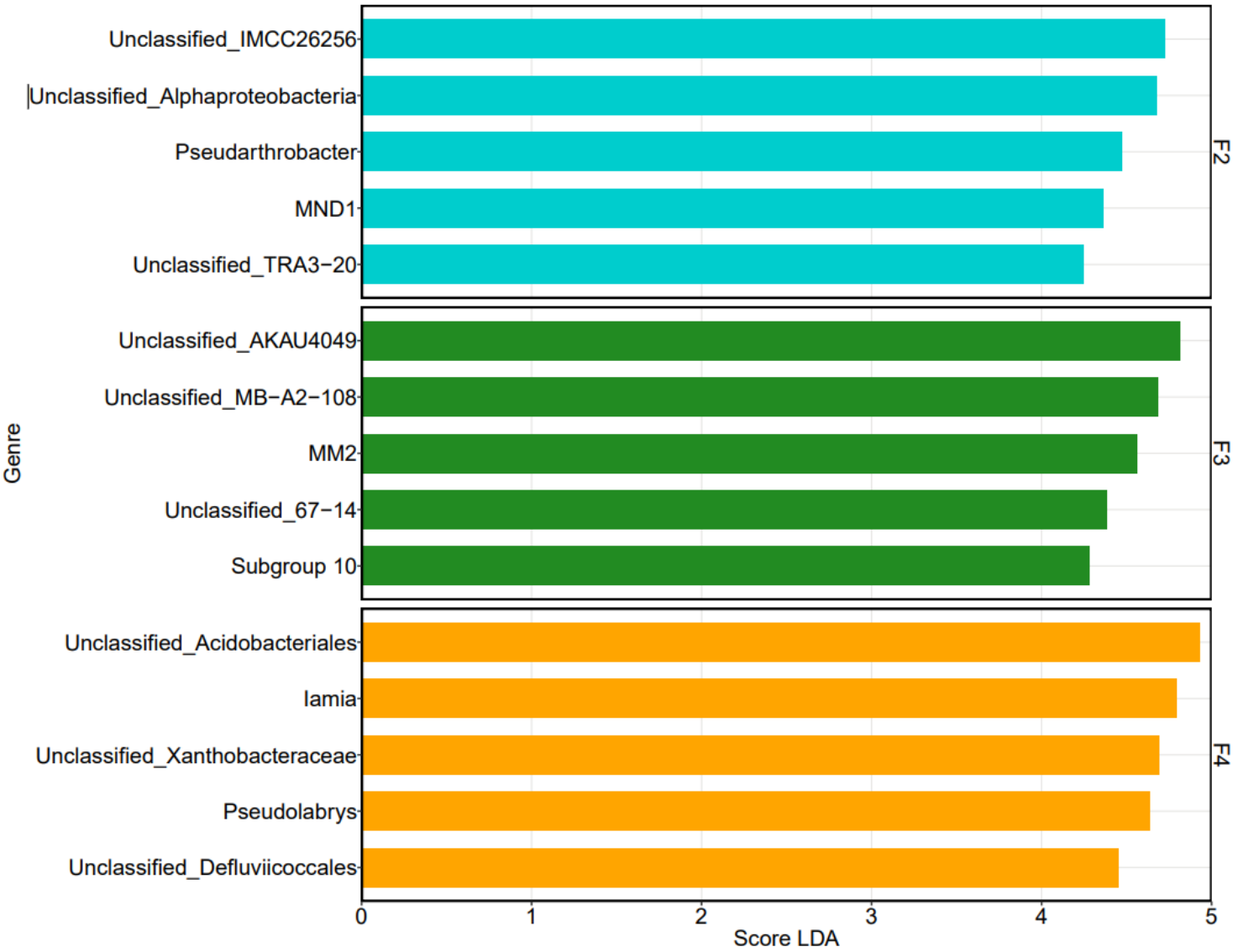


Figure 10 : Résultats de l'analyses par LefSe (Linear discriminant analysis Effect Size) des genres bactériens fossiles entre les différents sites. La distance utilisée est « Bray-Curtis ».

La **figure 11** est une analyse de redondance basée sur la distance (dbRDA) de nos communautés bactériennes fossiles : le modèle utilisé pour cette analyse prend en compte les différents sites, la profondeur de chacun en cm ainsi que le pH des sols. On peut observer ici des communautés bactériennes distinctes entre nos trois sites. Les analyses du modèle sont présentées dans le **tableau 10** : on constate que toutes nos variables ont un impact significatif sur notre diversité beta, avec des p-values de 0.001, excepter pour la variable d'interaction site :profondeur qui est dix fois moins impactante que les autres dans notre étude. Néanmoins, on constate que le site reste le facteur le plus important, avec une F-value de 15.8464, suivis du pH avec une F-value de 7.0350 puis de la profondeur avec une F-value de 6.8447. Ce modèle explique 50,63% de la variation de nos communautés bactériennes fossiles.

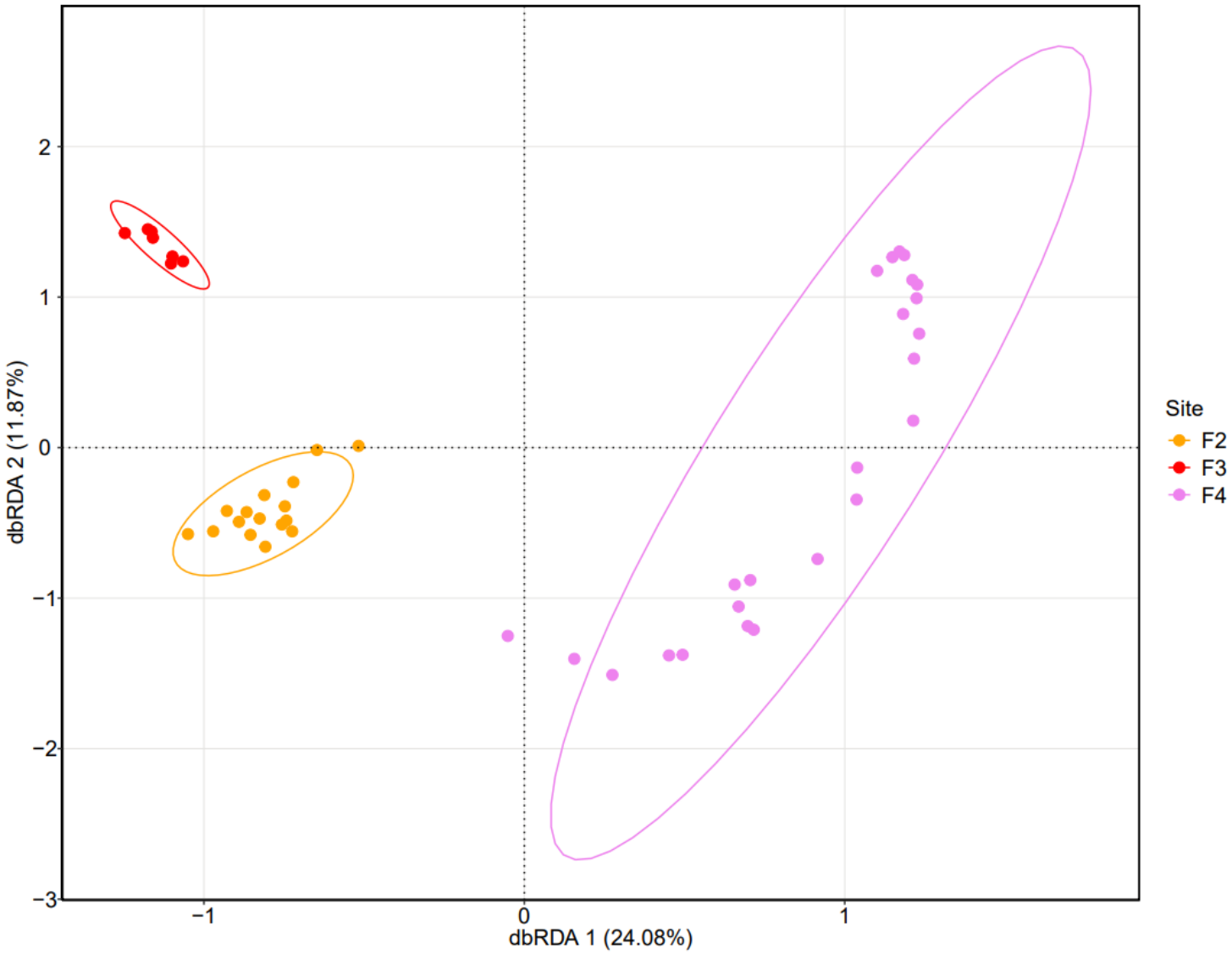


Figure 11 : Analyse par DbRDA (Distance-based Redundancy Analysis) de la diversité des ASVs (Amplicon Sequence Variants) bactériens fossiles dans les différents sites en fonction de la profondeur et du pH des sols. La distance utilisée est « Hellinger ».

Tableau 10 : Tableau de résultat de la Permanova (Permutational Analysis Of Variance) de notre modèle multivarié, expliquant l'importance des différentes variables sur la diversité bactérienne fossile. Le R^2 ajusté du modèle est de 0.5063129.

	Df	SumOfSqs	R2	F-value	P-value
Site	2	12.267	0.34014	15.8464	0.001
Profondeur	1	2.649	0.07346	6.8447	0.001
pH sol	1	2.723	0.07550	7.0350	0.001
Site :profondeur	2	2.344	0.06500	3.0281	0.001
Site : pH	2	1.373	0.03807	1.7738	0.011
Residus	38	14.708	0.40783		

L'analyse des **figures 12** et **13** nous permettent d'étudier les différents groupes eucaryotes qui se sont développés sur nos trois sites.

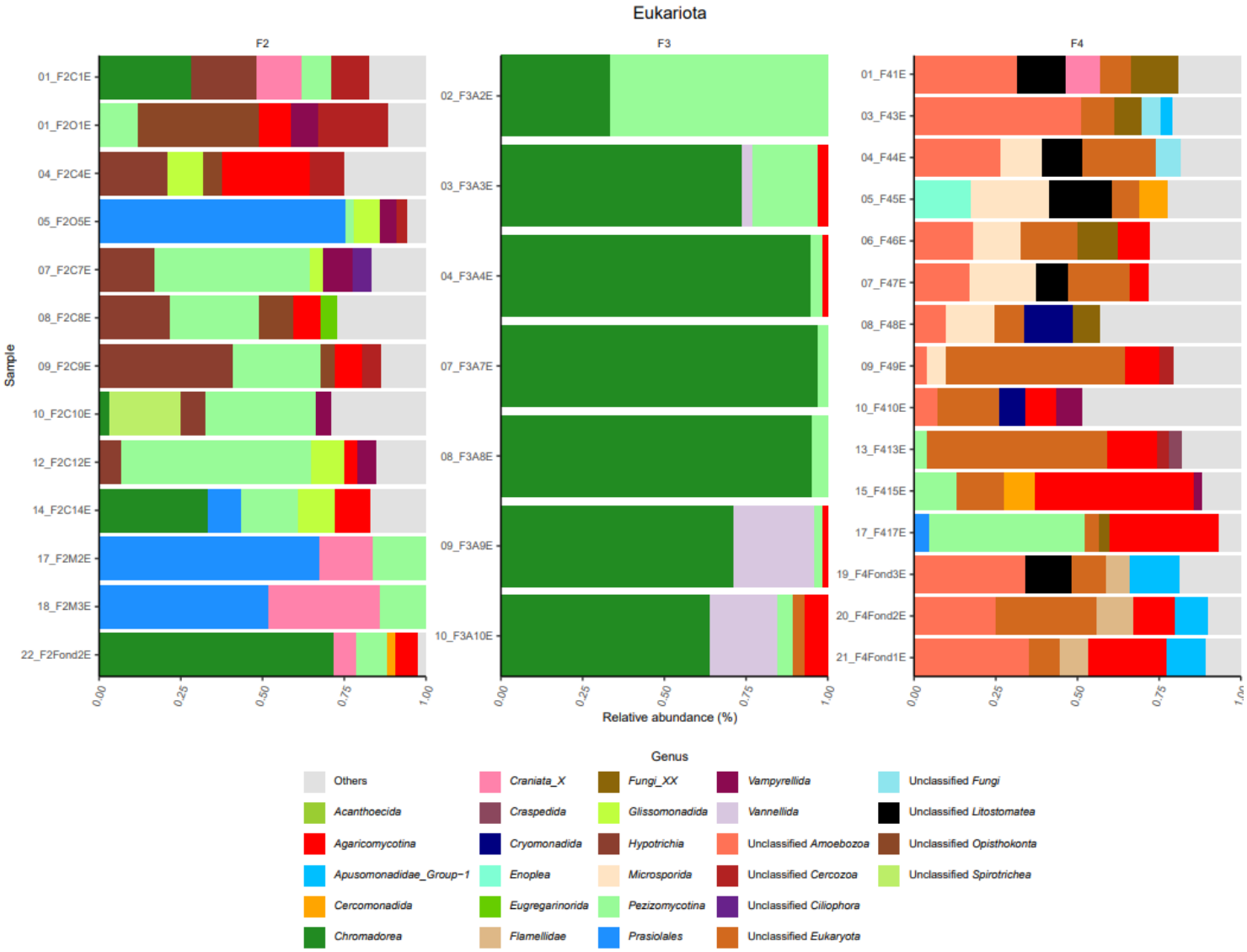


Figure 12 : Identification taxonomique des communautés eucaryotes fossiles. Abondance relative en fonction des échantillons pour chaque carotte des sites F2, F3 et F4.

Dans un premier temps, on peut noter que le nombre de taxons fossiles obtenus est bien moins important que chez les bactéries. En effet, la **figure 12** représente l'abondance de chaque taxons eucaryotes fossiles identifiés dans nos différents échantillons. De même que pour la **figure 9**, pour chaque site, les échantillons sont présentés par ordre croissant, soit de la surface (en haut) vers les plus profonds (en bas). Pour chaque échantillon, on peut constater que l'abondance relative diffère, mais que certains taxons sont présents sur nos trois sites, comme Agaricomycotina. Ici aussi, on peut noter que certains taxons sont exclusifs à un site. Par exemple, sur le site F2, on note la présence de Prasiolales, Unclassified Opisthokonta, Hypotrichia et Glissomonadida, pour le site F3 le seul taxon unique est Vannellida, et enfin,

pour le site F4 on note la présence des taxons Unclassified Amoebozoa, Unclassified Litostomatea , Microsporida, Flamellidae et Unclassified Eukaryota.

Les analyses de la **figure 13** permettent de visualiser les résultats du test de LefSe et de voir quelles sont les taxons discriminants pour chaque site. On peut voir que la plupart des taxons présents sur un seul de nos trois sites sont discriminants et donc contribuent à la différenciation de nos communautés eucaryotes fossiles. En revanche, on remarque que plusieurs taxons présents sur plusieurs sites sont discriminant du fait de leur abondance : Pezizomycotina pour le site F2, Chromadorea pour le site F3 et Agaricomycotina pour le site F4.

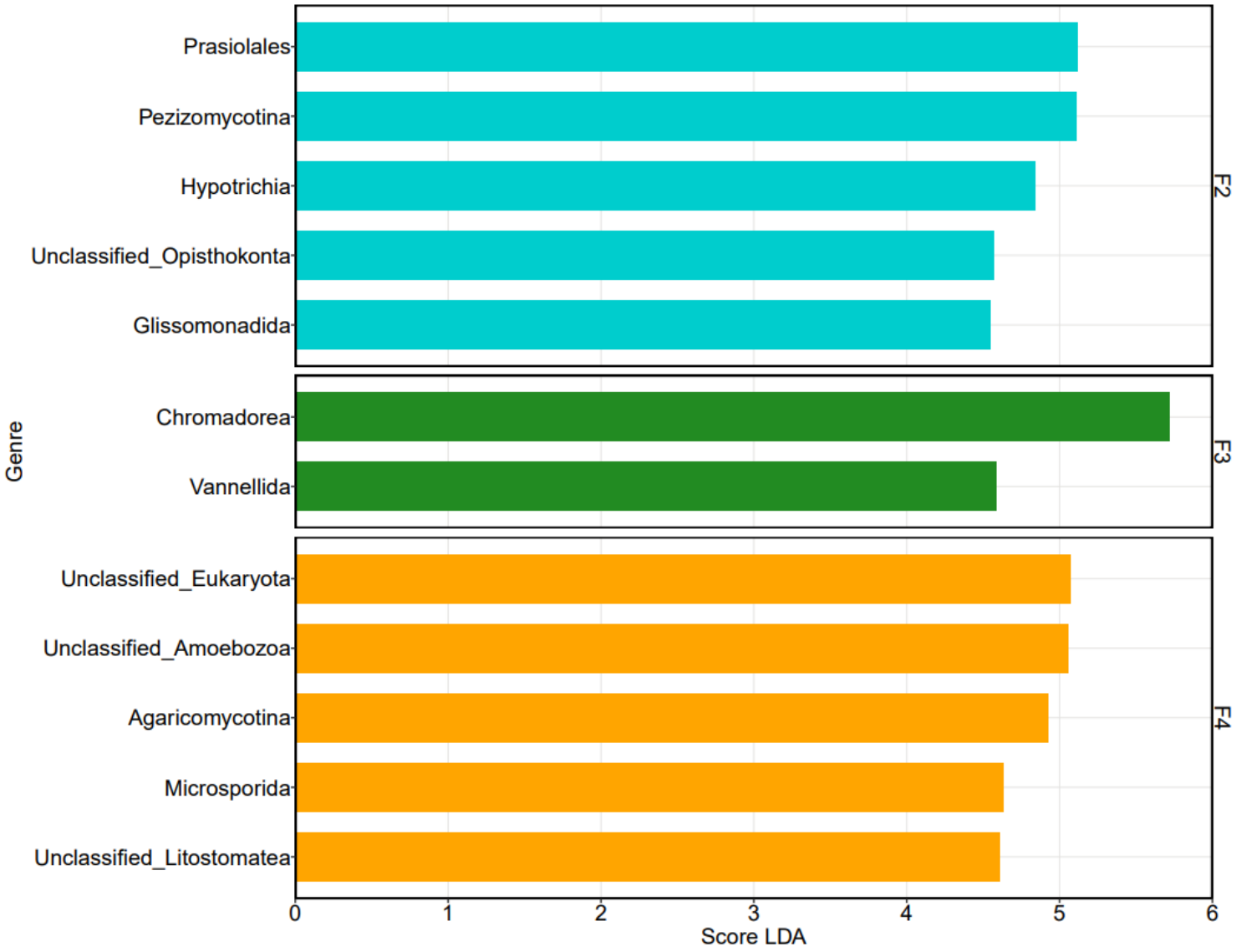


Figure 13 : Résultats de l'analyses par LefSe (Linear discriminant analysis Effect Size) des genres eucaryotes fossiles entre les différents sites. La distance utilisée est « Bray-Curtis »

La **figure 14** est une analyse de redondance basée sur la distance (dbRDA) de nos communautés eucaryotes fossiles : le modèle utilisé pour cette analyse prend en compte les différents sites, la profondeur de chacun en cm ainsi que le pH des sols. On peut observer ici des communautés eucaryotes distinctes entre nos trois sites. Les analyses du modèle sont présentées dans le **tableau 11** : on constate que nos variables site et profondeur ont un impact significatif sur notre diversité beta, avec des p-values de 0.001 et 0.009. Néanmoins, on constate que le site reste le facteur le plus important, avec une F-value de 18.2018, suivis de la profondeur avec une F-value de 3.2334. Ce modèle explique 58,76% de la variation de nos communautés eucaryotes fossiles. Contrairement à nos communautés bactériennes, le facteur pH ne joue pas un rôle significatif, avec une p-value de 0.056. Enfin, on peut également noter que l'interaction Site :profondeur n'a pas d'impact significatif dans notre étude.

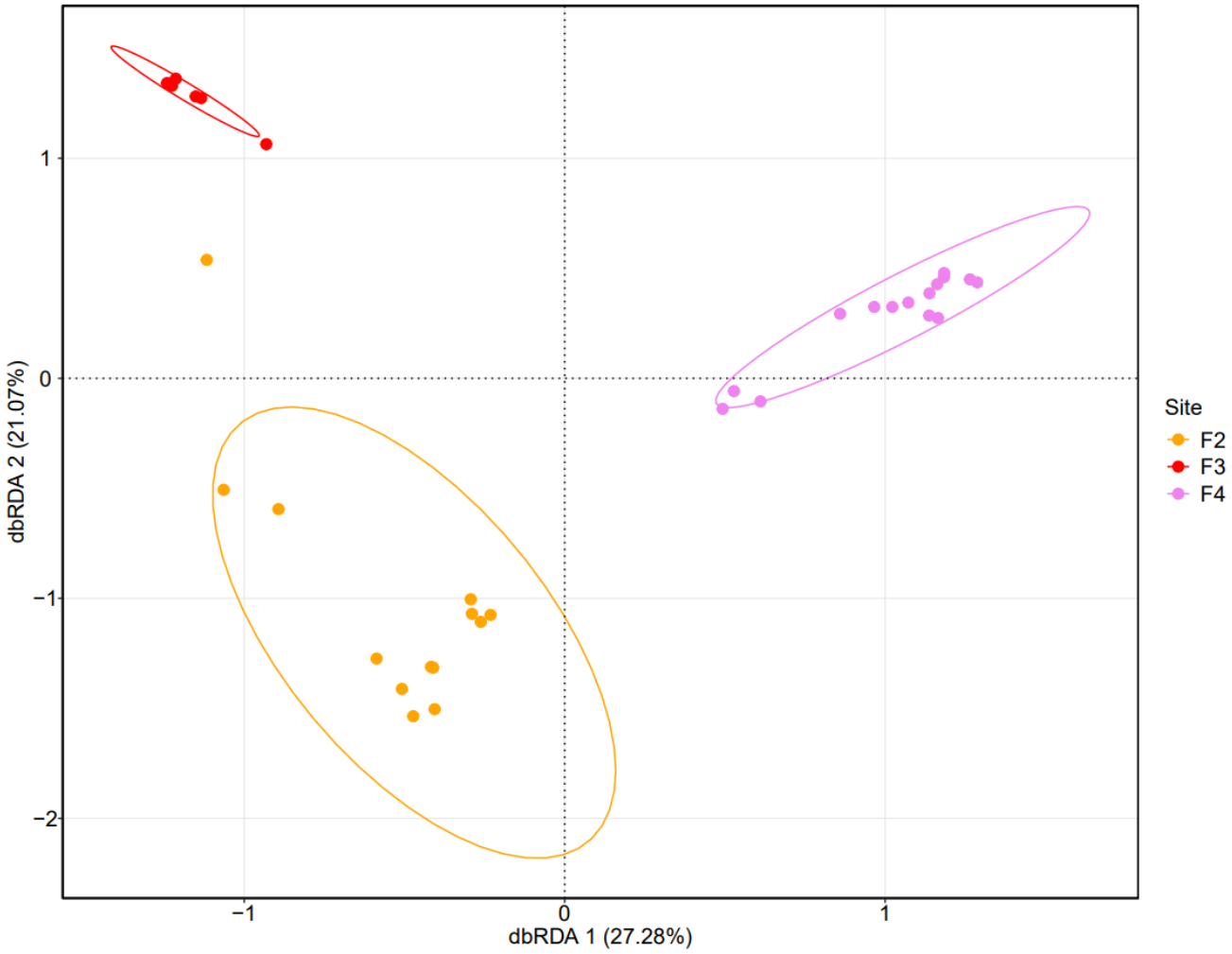


Figure 14 : Analyse par DbRDA (Distance-based Redundancy Analysis) de la diversité des ASVs (Amplicon Sequence Variants) eucaryotes fossiles dans les différents sites en fonction de la profondeur et du pH des sols. La distance utilisée est « Hellinger ».

	Df	SumOfSqs	R2	F-value	P-value
Site	2	11.9726	0.44159	18.2018	0.001
Profondeur	1	1.0634	0.03922	3.2334	0.009
pH sol	26	12.3173	0.45430	1.4404	0.056
Site :profondeur	2	0.7727	0.02850	1.1747	0.288
Site : pH	NA	NA	NA	NA	NA
Residus	3	0.9869	0.03639		

Tableau 11 : Tableau de résultat de la Permanova (Permutational Analysis Of Variance) de notre modèle multivarié, expliquant l'importance des différentes variables sur la diversité eucaryote fossile. R^2 ajusté du modèle = 0.5875692.

L'analyse de la **figure 15** nous permet d'étudier les différents groupes d'archées qui se sont développés sur nos trois sites.

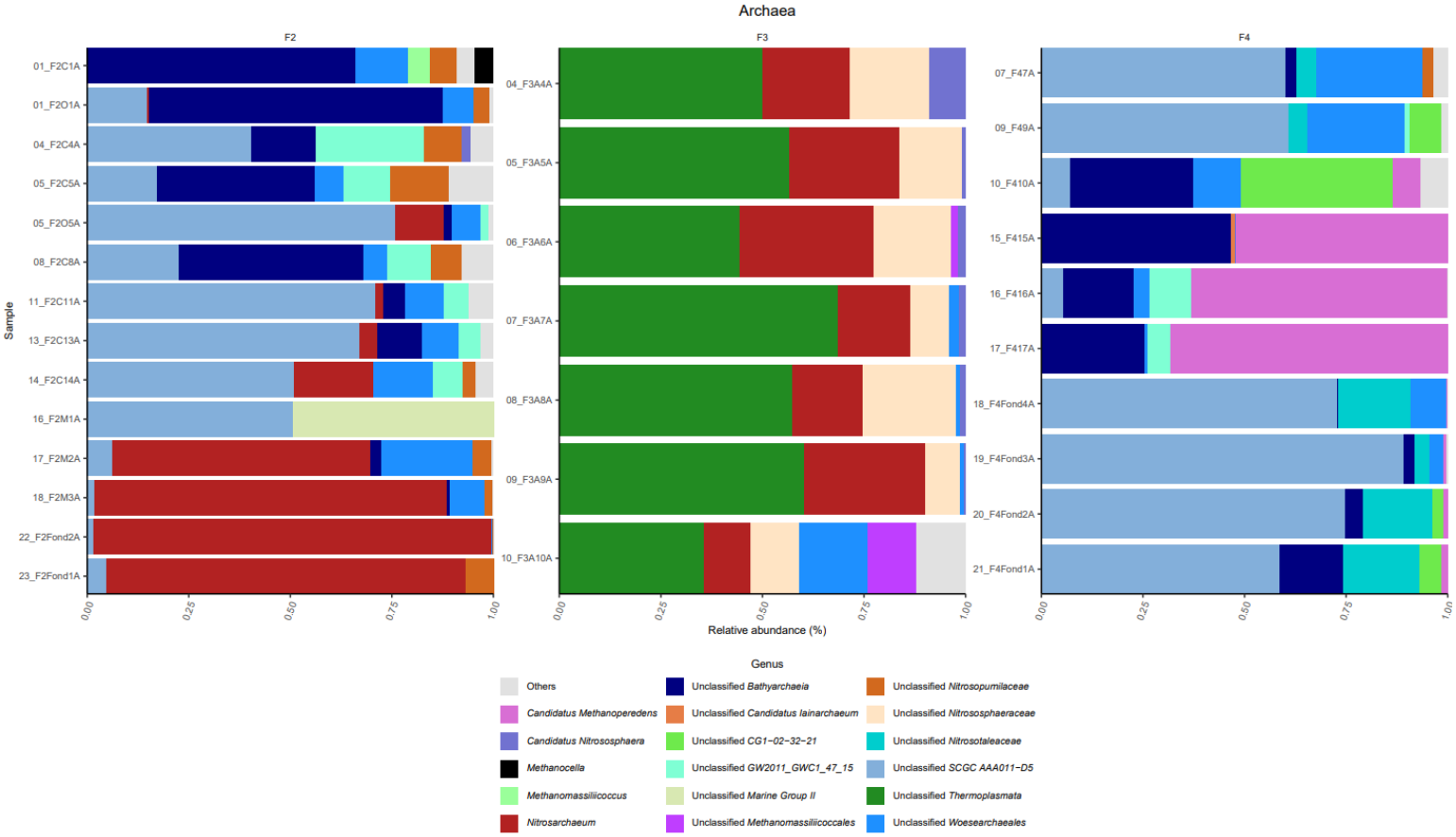


Figure 15 : Identification taxonomique des communautés archées fossiles. Abondance relative en fonction des échantillons pour chaque carotte des sites F2, F3 et F4.

La **figure 15** représente l'abondance de chaque taxons bactériens fossiles identifiés dans nos différents échantillons. Pour chaque site, les échantillons sont présentés par ordre croissant, soit de la surface (en haut) vers les plus profonds (en bas). Pour chaque échantillon,

on peut constater que l'abondance relative diffère, mais que certains taxons sont présents sur nos trois sites, comme Unclassified Woesearchaeales.

On peut également noter que certains taxons sont exclusifs à certains sites. Par exemple, on retrouve sur le site F2 les genres Unclassified Marine Group II et Methanomassiliicoccus. Sur notre site F3 on peut observer la présence des genres Unclassified Termoplasmata et Unclassified Nitrosophaeraceae. Enfin, sur notre site F4, on peut souligner la présence des genres Candidatus Methanoperedens et Unclassified Nitrosotaleaceae. L'étude des différents taxons nous permet également de noter la présence de certaines archées communes sur nos sites F2 et F4, comme Unclassified SCGC AAA011-D5, Unclassified Bathyarchaeia et Unclassified Nitrosopumilaceae ; ainsi qu'une archée commune entre nos sites F2 et F3, Nitrosarchaeum.

Enfin, la **figure 16** est une analyse de redondance basée sur la distance (dbRDA) de nos communautés archées fossiles : le modèle utilisé pour cette analyse prend en compte les différents sites, la profondeur de chacun en cm ainsi que le pH des sols. On peut observer ici des communautés d'archées distinctes entre nos trois sites, bien que proches. Les analyses du modèle sont présentées dans le **tableau 12** : on constate que nos variables site et profondeur ont un impact significatif sur notre diversité beta, avec des p-values de 0.001. Néanmoins, on constate que le site reste le facteur le plus important, avec une F-value de 20.2863, suivis de la profondeur avec une F-value de 7.8401. Ce modèle explique 67,19% de la variation de nos communautés archées fossiles. Tout comme pour nos communautés bactériennes, le facteur pH joue un rôle significatif, avec une p-value de 0.013. Enfin, on peut également noter que les interactions entre site, pH et profondeur n'ont pas d'impacts significatifs dans notre étude.

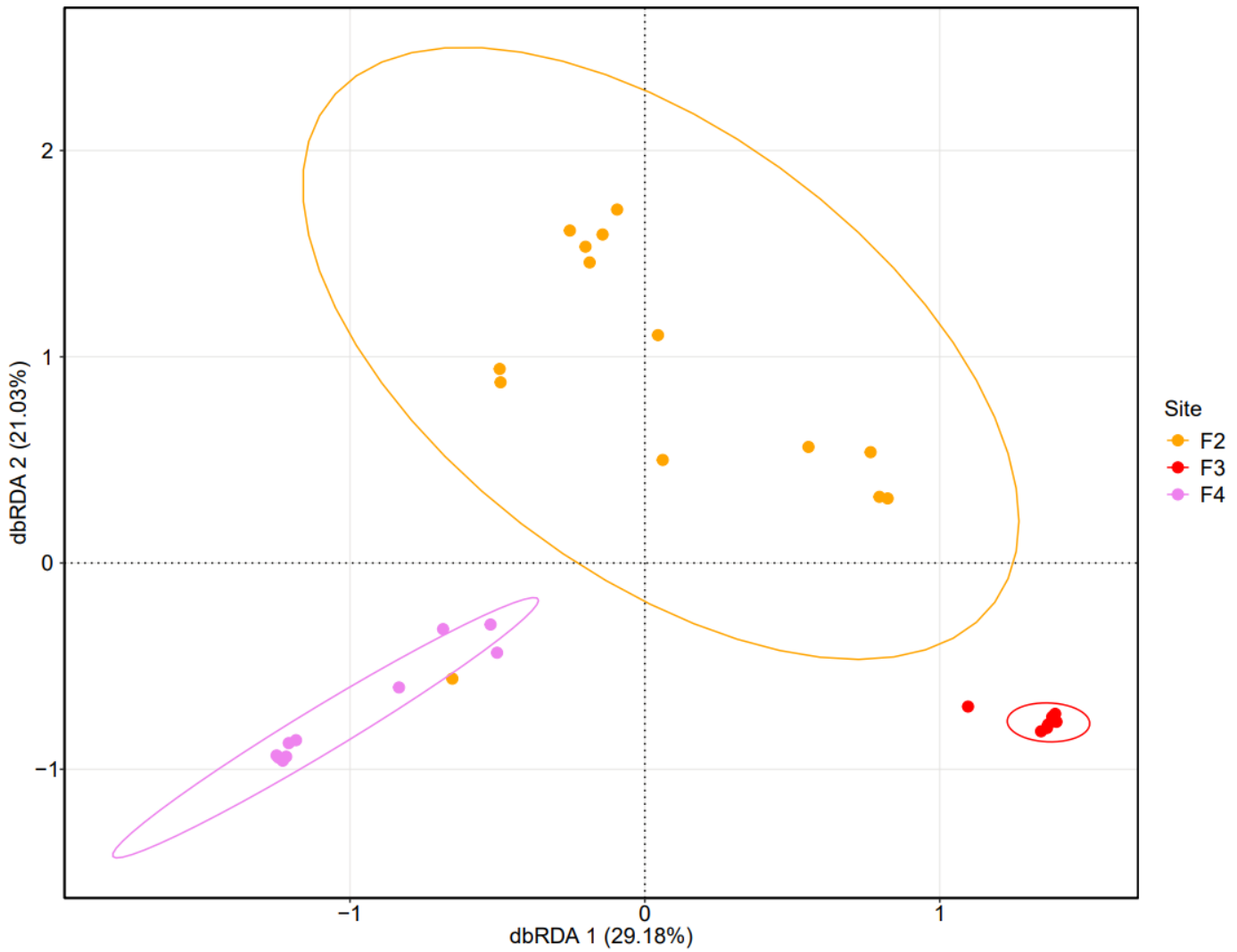


Figure 16 : Analyse par DbRDA (Distance-based Redundancy Analysis) de la diversité des ASVs (Amplicon Sequence Variants) archées fossiles dans les différents sites en fonction de la profondeur et du pH des sols. La distance utilisée est « Hellinger ».

	Df	SumOfSqs	R2	F-value	P-value
Site	2	10.3232	0.44378	20.2863	0.001
Profondeur	1	1.9948	0.08575	7.8401	0.001
pH sol	21	9.4386	0.40575	1.7665	0.013
Site :profondeur	1	0.0541	0.00233	0.2126	0.931
Site : pH	1	0.4336	0.01864	1.7042	0.112
Residus	4	1.0178	0.04375		

Tableau 12 : Tableau de résultat de la Permanova (Permutational Analysis Of Variance) de notre modèle multivarié, expliquant l'importance des différentes variables sur la diversité archées fossile. R^2 ajusté du modèle = 0.6718634 .

IV. DISCUSSION

Notre étude avait pour objectif d'explorer un nouvel aspect de la paléomicrobiologie en étudiant les communautés bactériennes, eucaryotes et archées des sols archéologiques du musée de Pointe-à-Callière. Si de nombreuses études utilisent aujourd'hui l'ADN et l'ARN des microorganismes, notre étude est l'une des premières à s'intéresser à l'utilisation potentiel des microorganismes comme marqueur d'évènements historiques et climatiques sur un site archéologique.

4.1 : La diversité alpha est plus importante dans les couches supérieures que dans les couches profondes.

Nous pensions que la diversité aller évoluer dans ce sens dû à la succession des évènements historiques. L'environnement ayant changé de façon successive ces dernières centaines d'années, nous pensons que les communautés microbiennes se sont diversifiées pour s'adapter à ces nouveaux environnements.

Nos résultats pour l'analyse de la diversité alpha ont validé nos attentes : nous pouvons voir sur nos droites de régression linéaire que la diversité diminue bien avec la profondeur de nos carottes, pour les sites F2 et F4 de nos trois domaines. L'évolution de la diversité sur le site F3 concorde également entre nos trois domaines, mais nous donne une pente positive, ce qui signifierai que la diversité alpha augmente avec la profondeur sur ce site. Néanmoins, les données sur ce site s'arrêtant à une profondeur de 10cm, il est fort possible que cette augmentation de diversité ne soit dû qu'au manque de données sur ce site. De plus, on peut observer sur les données de nos site F2 et F4 qu'il y a un pic de diversité à 10cm de profondeur, avant de redescendre. On peut donc suggérer que ce même pic de diversité sur le site F3 modifie le résultat de notre pente. Les résultats de nos analyses des boxplots confirme pour les sites F2 et f4 la diminution de la diversité alpha avec la profondeur. Ces résultats montre qu'il est possible d'exploiter ces données en fonction des délimitations fixer par les archéologues dans le temps : en effet, nos résultats, que ce soit avec la profondeur en cm ou par époque, nous permettent des interprétations des données similaires.

Ces résultats suggèrent que la diversité alpha est effectivement liée à l'augmentation de l'activité humaine ou aux changements environnementaux, et ce, pour les trois domaines du vivant. Cela signifie que l'indice de diversité alpha pourraient aider les archéologues en leur

donnant une idée des sites fréquentés dans le passé **(référence sur l'importance de la diversité alpha ?)**.

En revanche, si cette mesure de la diversité alpha est un indicateur de la quantité des changements intervenus, elle ne fournit aucune information sur la nature de ces changements.

4.2 : La composition des communautés microbiennes varie en fonction des époques et des lieux

L'hypothèse initiale était que les microorganismes des trois domaines (bactéries, archées et eucaryotes) seraient présents sur chaque site. Pour les périodes les plus anciennes, nous nous attendions à une structure microbienne similaire entre les différents lieux, en raison d'une exposition à un environnement comparable. En revanche, pour les périodes plus récentes, nous pensions que la structure des communautés microbiennes varierait davantage entre les sites, à cause des activités humaines diversifiées au Fort Ville-Marie. Ces changements au fil du temps pourraient ainsi refléter des événements historiques marquants, ce qui ferait des différents taxons microbiens des témoins de ces moments passés.

Les résultats obtenus par les analyses de DbRDA ont montré que pour chacun de nos groupes - bactéries, eucaryotes et archées – nous avons des communautés distinctes entre nos trois sites. Elles nous permettent également de voir que nos taxons évoluent au cours du temps, pour les sites F2 et F4, qui sont les plus profonds et donc qui remontent le plus loin dans le temps. Grâce aux analyses taxonomiques des taxons fossiles présents sur chaque site, et à leur abondance relative, on peut également constater que les taxons dominants ne sont pas identiques, ni pour chaque site, ni pour chaque échantillon.

Plusieurs taxons microbiens sont présents sur les trois sites étudiés, et ils partagent des fonctions écologiques communes. Les Gemmatimonadaceae, par exemple, sont impliquées dans le traitement des eaux usées et se retrouvent dans des environnements variés, tels que les habitats d'eau douce, les sols agricoles, et même des sols de forêts méditerranéennes (Valentin Waschulin et al. 2021). Leur présence suggère une activité humaine liée à la gestion des ressources en eau et des sols, tout au long de l'occupation du site. Les IMCC26256 sont des actinobactéries non classifiées, connues pour leur rôle dans la décomposition de la matière organique et la libération de nutriments dans les sols, y compris dans des environnements aussi extrêmes que les sols antarctiques (Valentin Waschulin et al. 2021).

Leur fonction dans la dégradation organique pourrait indiquer une interaction prolongée avec des déchets organiques humains ou animaux. Les Agaricomycotina, un sous-embranchement de champignons, sont également présents sur les trois sites. Ces champignons sont capables de décomposer la matière organique et d'entrer en symbiose avec des plantes, mais peuvent aussi devenir des parasites ou des pathogènes (Torda Varga et al. 2019). Leur rôle dans la décomposition des matières ligneuses pourrait indiquer des liens avec les pratiques de construction ou d'agriculture.

La diversité beta observée dans nos résultats a confirmé que les communautés microbiennes sont aussi distinctes que nous l'avions anticipé. Les trois sites étudiés ont servi à des activités humaines variées, notamment durant l'occupation autochtone et à l'intérieur du Fort Ville-Marie. Ces différences, qui s'accentuent avec le temps, renforcent l'idée que les taxons microbiens peuvent servir de marqueurs d'événements historiques spécifiques. Par exemple, les communautés anciennes des sites F2 et F4 sont associées à la période où la mer de Champlain recouvrait l'île de Montréal. Les Woesearchaeales, des archées non classifiées présentes sur ces sites, sont probablement des indicateurs d'environnements marins anciens, en lien avec cette période. De même, la présence de Rhizobiales non classifiées, endophytes racinaires favorisant la croissance des plantes, sur les sites F2 et F4, pourrait indiquer une activité agricole ou une végétation dense à l'époque (Xiaoxu Sun et al. 2020).

Sur les sites F2 et F3, nous avons également identifié des Nitrosarchaeum, des archées impliquées dans le cycle de l'azote. Leur présence témoigne d'une régulation importante des processus de nitrification dans les sols, un aspect essentiel pour maintenir l'équilibre des écosystèmes (Hongbin Zhang et al. 2021). En outre, des genres comme Bauldia, présents sur F2 et F4, sont connus pour leur rôle dans la dégradation de la matière organique et la purification de l'eau, en lien avec le cycle de l'azote (Benjamin Yee et al. 2010). Ces processus biochimiques pourraient être associés à l'impact humain sur l'environnement local, notamment en lien avec des systèmes de gestion de l'eau ou de traitement des déchets.

Certains taxons apparaissent spécifiquement sur certains sites, soulignant les différences entre les lieux et les périodes. Par exemple, des Bathyarchaeia non classifiées et des Nitrosopumilaceae ont été retrouvées exclusivement sur le site F4, ce qui pourrait refléter un environnement plus ancien ou des conditions particulières liées à la mer de Champlain. Les SCGC AAA011-D5, non classifiées, observées sur le site F2, sont probablement liées à des

écosystèmes marins ou aquatiques anciens, en raison des similarités avec d'autres taxons présents dans des environnements marins ou estuariens. Enfin, le site F3 se distingue nettement des autres, car il est plus récent et ne mesure que 10 cm. Ce fait est cohérent avec sa structure microbienne distincte, reflétant une activité humaine plus récente et une influence environnementale différente par rapport aux sites plus anciens.

En somme, la composition des communautés microbiennes varie non seulement selon les époques mais aussi selon les lieux, et ces variations sont souvent liées aux événements historiques et aux activités humaines. Les communautés les plus anciennes des sites F2 et F4 témoignent d'une influence marine, probablement liée à la mer de Champlain, tandis que le site F3 reflète des activités plus récentes. Les différences microbiennes observées offrent des indices précieux pour reconstruire l'histoire environnementale et humaine des sites étudiés.

4.3 : Les microorganismes correspondent aux faits historiques du lieu

La présence constante de microorganismes dans les sols permet d'envisager l'utilisation de l'ADN fossile dans les études archéologiques. L'hypothèse initiale était qu'il serait possible de générer une base de données répertoriant les différents taxons de microorganismes en fonction des périodes historiques. L'analyse des communautés microbiennes provenant de différents sites archéologiques pourrait ainsi offrir un aperçu de l'histoire environnementale et humaine, reliant les espèces microbiennes aux activités humaines passées et aux caractéristiques environnementales spécifiques de ces lieux. Les tests de LefSe nous ont permis de cibler des taxons discriminants pour chaque site, et grâce à l'aide des historiens et archéologues qui ont travaillé sur ces sites, nous pouvons commencer à les associer à différentes activités.

- 4.3.1 : Rapprochement des communautés microbiennes au site F2

Le site F2 semble être associé à des cultures ou d'anciens égouts, avec une diversité microbienne qui reflète potentiellement ces usages historiques. Parmi les taxons observés, on trouve Woesia, dont les lignées sont généralement associées aux mers profondes ou côtières, selon des études récentes (Katy Hoffmann et al. 2020). Le genre Chryseolinea est quant à lui typique des sédiments d'eau douce (Jing-jing Wang et al. 2018), tandis que les Alphaproteobacteria non classifiés sont connus pour leur rôle dans le cycle des nutriments et leur symbiose avec les plantes (Sergio A Munoz-Gomez et al. 2019). D'autres taxons tels que Pseudarthrobacter sont associés à la dégradation des hydrocarbures et à l'adaptation aux

climats extrêmes, notamment en Antarctique (Kallayanee Naloka et al. 2024), alors que des lignées non classifiées comme Zixibacteria sont retrouvées dans des environnements d'eaux salines anoxiques au nord du Canada (Adrien Vigneron et al. 2021). Certaines espèces, telles que Nitrospira, jouent un rôle clé dans l'oxydation de l'ammoniac et des nitrites, processus présent dans divers environnements (Alejandro Palomo et al. 2022). De même, Bacillus et les MND1 sont impliqués dans le cycle de l'azote, tant dans les sols que dans l'eau (Mengjie Yu et al. 2021). Enfin, les Prasiolales, des algues vertes courantes dans des environnements extrêmes comme les régions polaires, montrent des associations symbiotiques avec les champignons ascomycètes (Svenja Heesch et al. 2015). Les communautés fongiques du site incluent également des Pezizomycotina, souvent en symbiose avec les plantes et formant des lichens, mais qui peuvent aussi être pathogènes pour les plantes, animaux et humains. De manière similaire, des Opisthokonta non classifiés pourraient appartenir à des animaux, champignons ou protistes, souvent en relation symbiotique ou pathogène (Jordi Paps et al. 2012). Des protozoaires tels que les Hypotrichia et les Glissomonadida contribuent à la décomposition de la matière organique et régulent les populations microbiennes dans les sols et eaux douces (Xiaotian Luo et al. 2021 ; Alexis T. Howe et al. 2011). Les archées Methanomassiliicoccus et les archées marines non classifiés du Marine Group II sont également représentés, illustrant des associations possibles avec des environnements variés, y compris marins (Christian Rinke et al. 2019).

- 4.3.2 : Rapprochement des communautés microbiennes au site F3

Le site F3 semble correspondre à un ancien système d'égout ou à une zone de peinture, avec des communautés microbiennes distinctes de celles des autres sites. Parmi les taxons observés, on trouve des lignées non classifiées telles que AKAU4049, associées à la décomposition de la matière organique dans les sols et l'eau (Ze-Ying Zhao et al. 2023), et 67-14, appartenant à l'ordre des Sulirobrobacterales, également impliqué dans la décomposition organique (Siyu Chen et al. 2022). D'autres taxons comme MM2 et MB-A2-108 montrent des capacités similaires de dégradation de substances récalcitrantes et de stockage du carbone, contribuant ainsi aux cycles biogéochimiques (Hongxin Sun et al. 2023). Le Subgroup 10 et les archées non classifiés Nitrosophaeraceae , quant à eux, participe à la dégradation de la matière organique, au cycle de l'azote et entretient des relations symbiotiques avec les plantes, tout en contribuant à la dégradation des polluants (Yingyi Fu et al. 2022; Melinda Megyes et al. 2021). Du côté des nématodes, les Chromadorea jouent un rôle dans la

régulation des populations microbiennes et la décomposition de la matière organique (Jiyeon Kim et al. 2016). De même, les amibes Vanellida interviennent dans ces processus, que ce soit dans les sols, les eaux douces ou salées (Y. Mesentsev et al. 2020). Enfin, un des taxons les plus présents des communautés d'archées présent sur ce site est la lignée non classifiés Termoplasmata qui a un rôle important dans la production de méthane et qui est connue pour survivre dans des environnements extrêmes tels que les mines d'acides ou les sources chaudes (Yang Yuan et al. 2021).

- 4.3.3 : Rapprochement des communautés microbiennes au site F4

Le site F4, potentiellement associé à des activités telles que le dépeçage d'animaux ou l'entreposage d'ordures, révèle la présence de microorganismes spécifiques de ces conditions. Les Acidobacteriales non classifiés sont impliqués dans la dégradation de la matière organique et favorisent la croissance des plantes (Melinda Megyes et al. 2021). D'autres taxons comme Defluviicoccales sont connus pour leur rôle dans la dégradation des hydrocarbures et des polluants organiques, en particulier dans des environnements marins comme le détroit de Fram (Matthias Wietz et al. 2021). Les genres tels que Pseudolabrys et Lamia contribuent aux cycles biogéochimiques des sols et à la fertilité, tout en participant à la dépollution (Yu-Hong Huang et al. 2023 ; Wenjun Tan et al. 2020). De plus, des bactéries non classifiées Xanthobacteraceae fixent l'azote et dégradent les hydrocarbures, souvent en symbiose avec les plantes légumineuses (Yingying Zhou et al. 2023). Les archées non classifiés Nitrosotaleaceae, quant à eux, sont connus pour oxyder l'ammoniac dans les sols à faible pH. Dans la faune protozoaire, des groupes comme les Amoebozoa non classifiés et les Litostomatea remplissent des rôles écologiques essentiels, recyclant les nutriments et servant d'indicateurs de la qualité des sols et des eaux (Yonas I. Tekle et al. 2022 ; Peter Vďačný et al. 2013). D'autres eucaryotes non classifiés, notamment des Microsporida, sont des parasites intracellulaires, tandis que les Flamellidae contribuent à la décomposition de la matière organique et colonisent la rhizosphère (Patrick J. Keeling et Naomi M. Fast, 2002 ; Javier A. Ceja-Navarro et al. 2021). Candidatus Methanoperedens est également un acteur dans les rhizosphères ou le traitement des eaux usées en procédent à l'oxydation anaérobie du méthane, un processus qui est essentiel pour réduire les émissions de méthane, un puissant gaz à effet de serre (Li-dong Shen et al. 2021).

Les analyses microbiennes révèlent que les communautés des sites F2 et F4, datant de la période de recouvrement par la mer de Champlain, témoignent de caractéristiques

environnementales anciennes. En revanche, le site F3, ne mesurant que 10 cm, est plus récent et reflète des conditions écologiques différentes. Ces résultats suggèrent que les communautés microbiennes peuvent offrir un aperçu précis des conditions historiques des sites archéologiques étudiés.

V. CONCLUSION

Potentielle d'ouvrir une nouvelle voie dans la paléomicrobiologie...

Il serait pertinent de développer ce projet sur d'autres sites archéologiques...

Les résultats sont prometteurs, en particulier avec les communautés bactériennes, même si les trois domaines permettent des analyses complémentaires les unes aux autres. Une analyse complète des communautés microbienne fossilisés est importante...

Importance de l'histoire du site étudier mais également du type de site (type de sols, de roches, ph, temps d'exposition à un milieu aquatique ou terrestre, etc.…).

Ici les communautés fossiles ont été étudier mais les communautés microbiennes encore vivantes et présentes sur les sites peuvent être présentes depuis plusieurs centaines d'année et apporter de nouveaux éléments.

ANNEXES A

PCOA des communautés microbiennes complètes

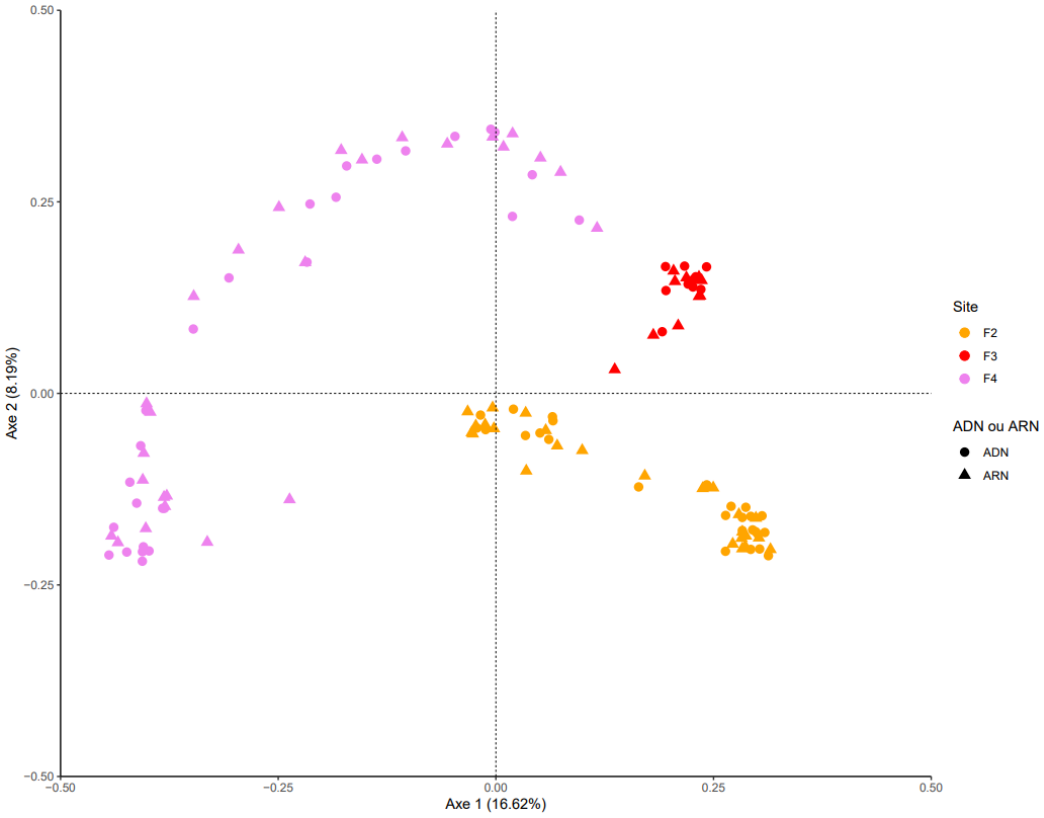


Figure S1 : PCOA des communautés bactériennes complètes (ADN et ARN).

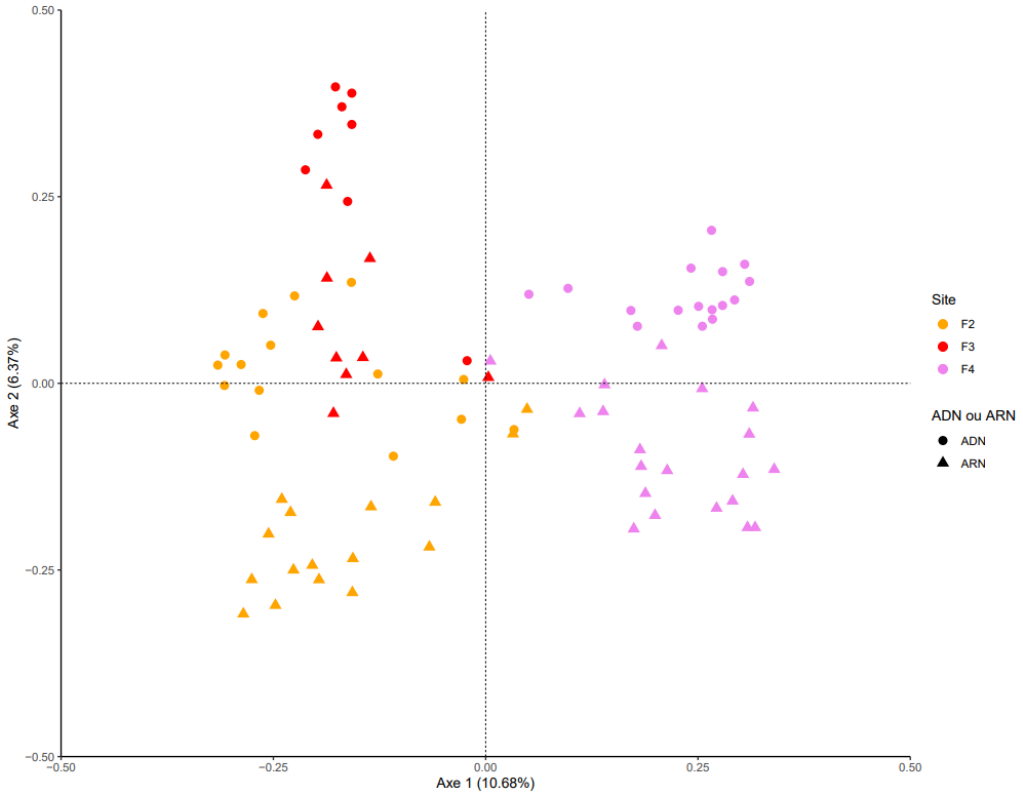


Figure S2 : PCOA des communautés eucaryotes complètes (ADN et ARN).

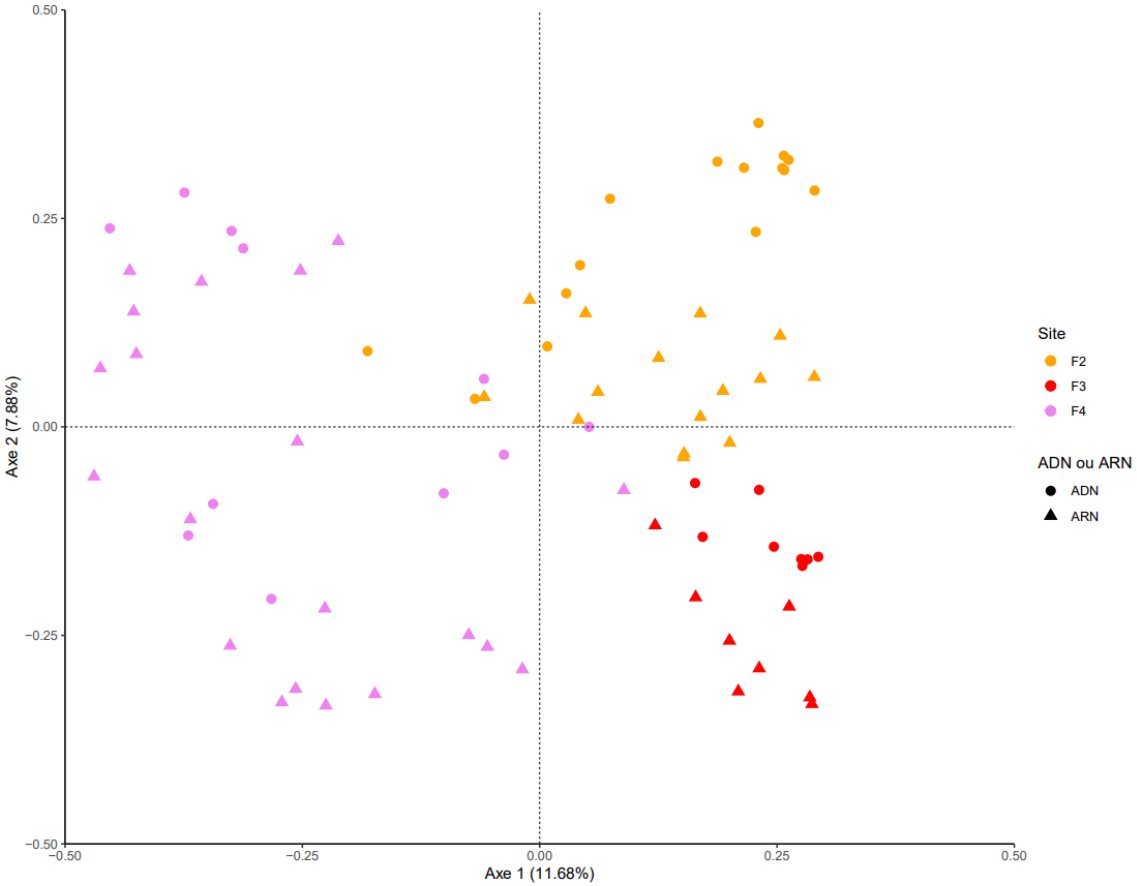


Figure S3 : PCOA des communautés d'archées complètes (ADN et ARN).

ANNEXE B

PCOA des communautés microbiennes complètes

avec les noms des échantillons.

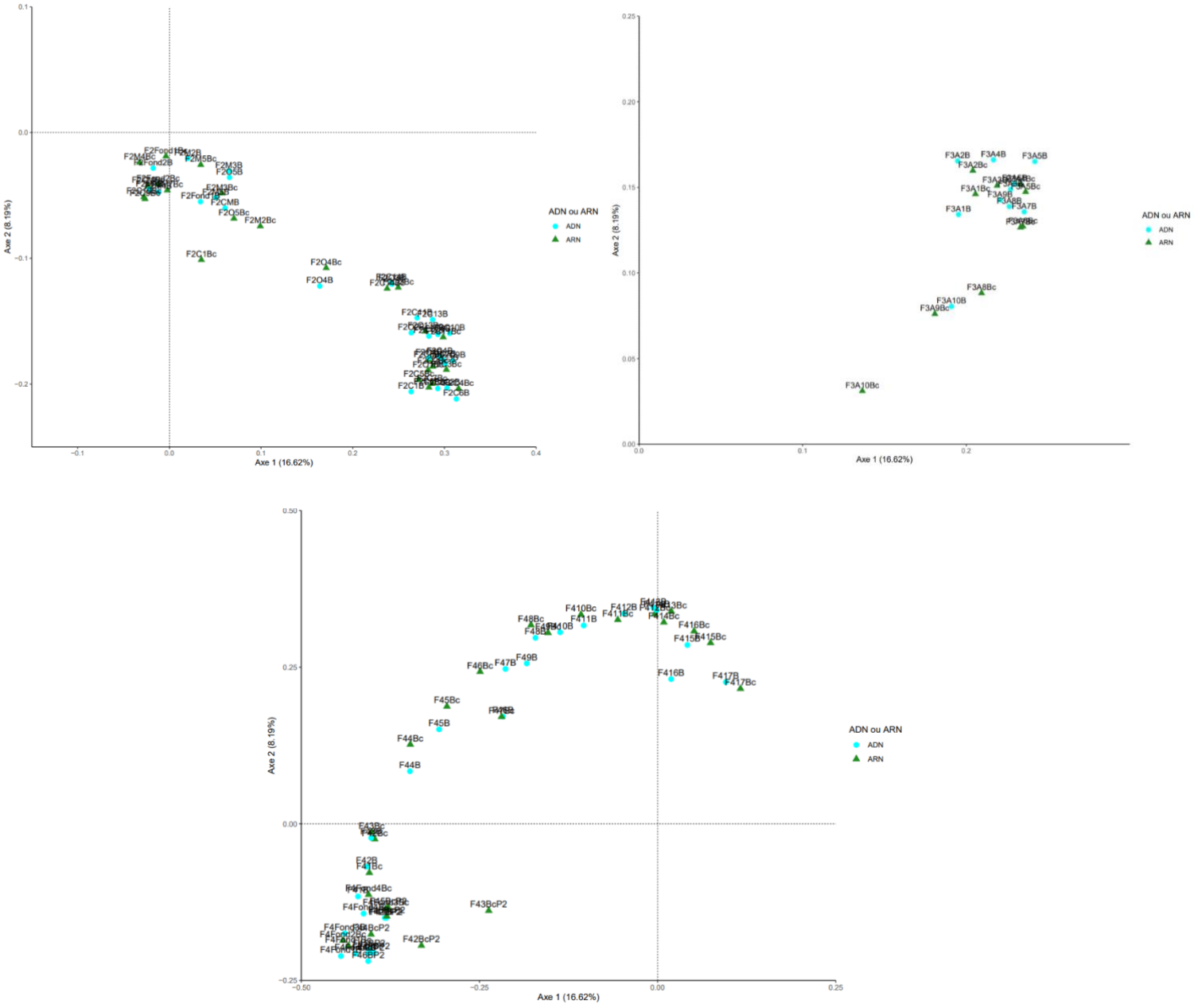


Figure S4 : PCoA des commuanutés bactériennes complètes (ADN et ARN) avec le nom des échantillons pour chaque site.

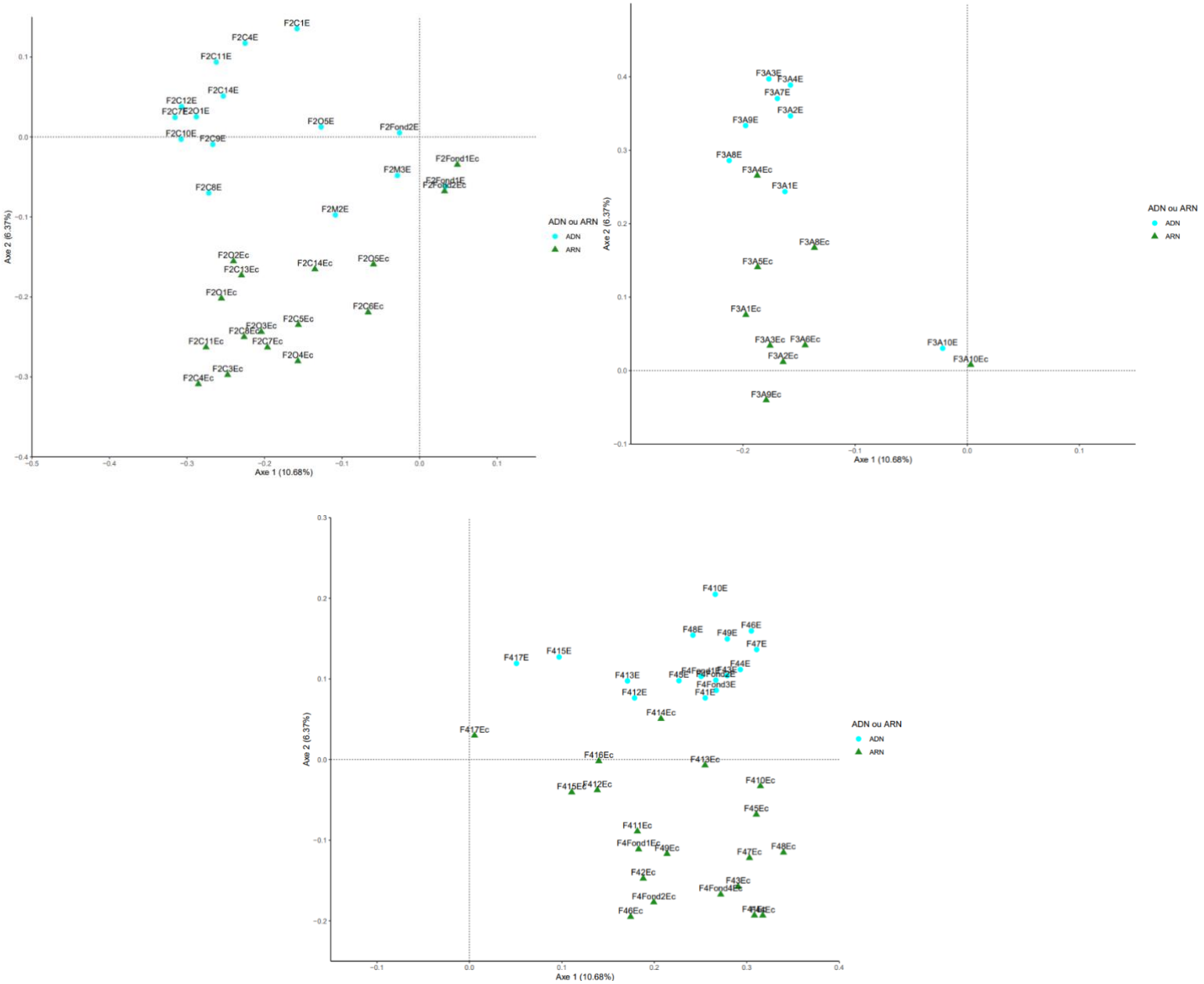


Figure S5 : PCoA des communautés eucaryotes complètes (ADN et ARN) avec le nom des échantillons pour chaque site.

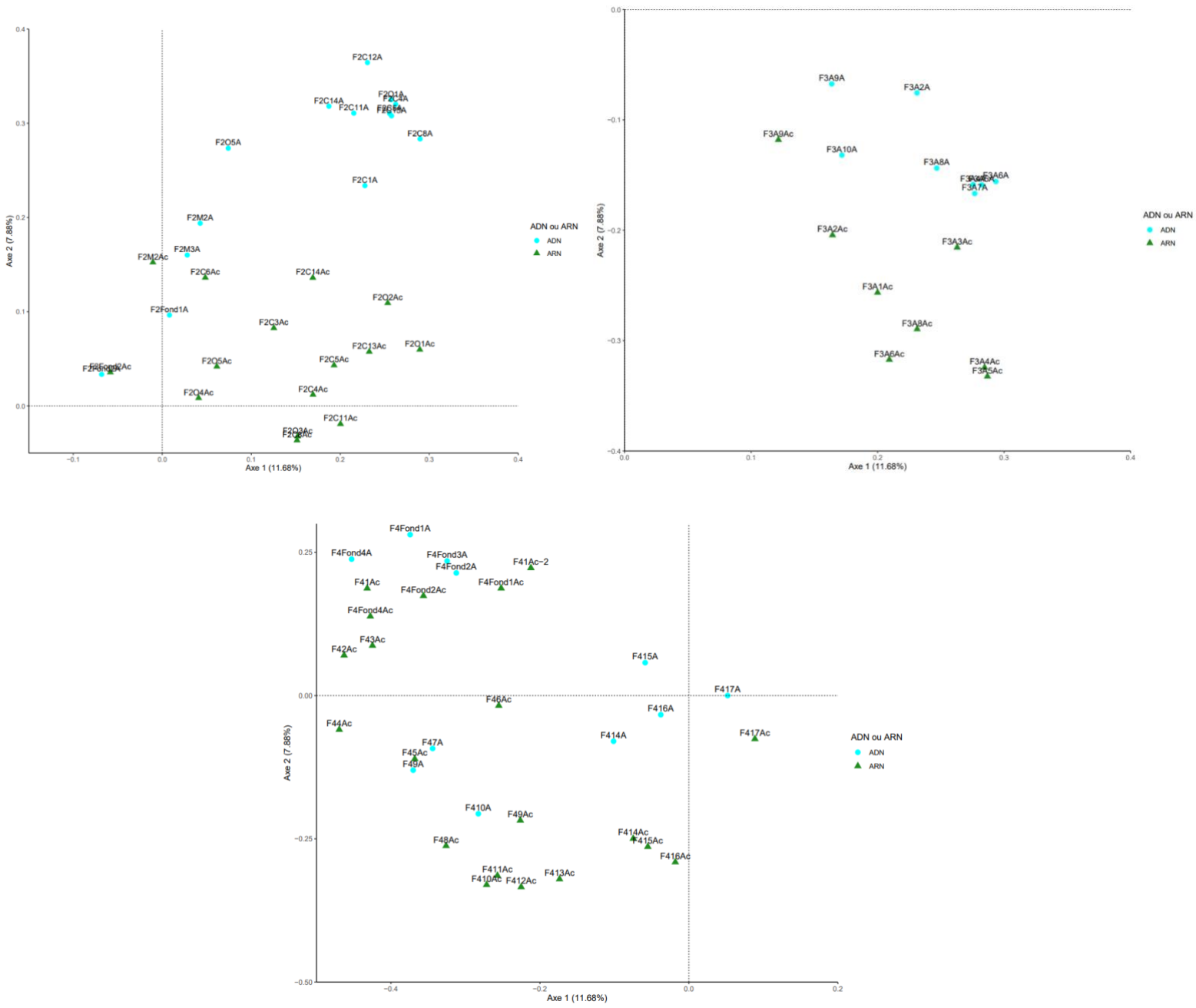


Figure S6 : PCoA des communautés d'archées complètes (ADN et ARN) avec le nom des échantillons pour chaque site.

ANNEXE C

Taxonomie ADN & ARN

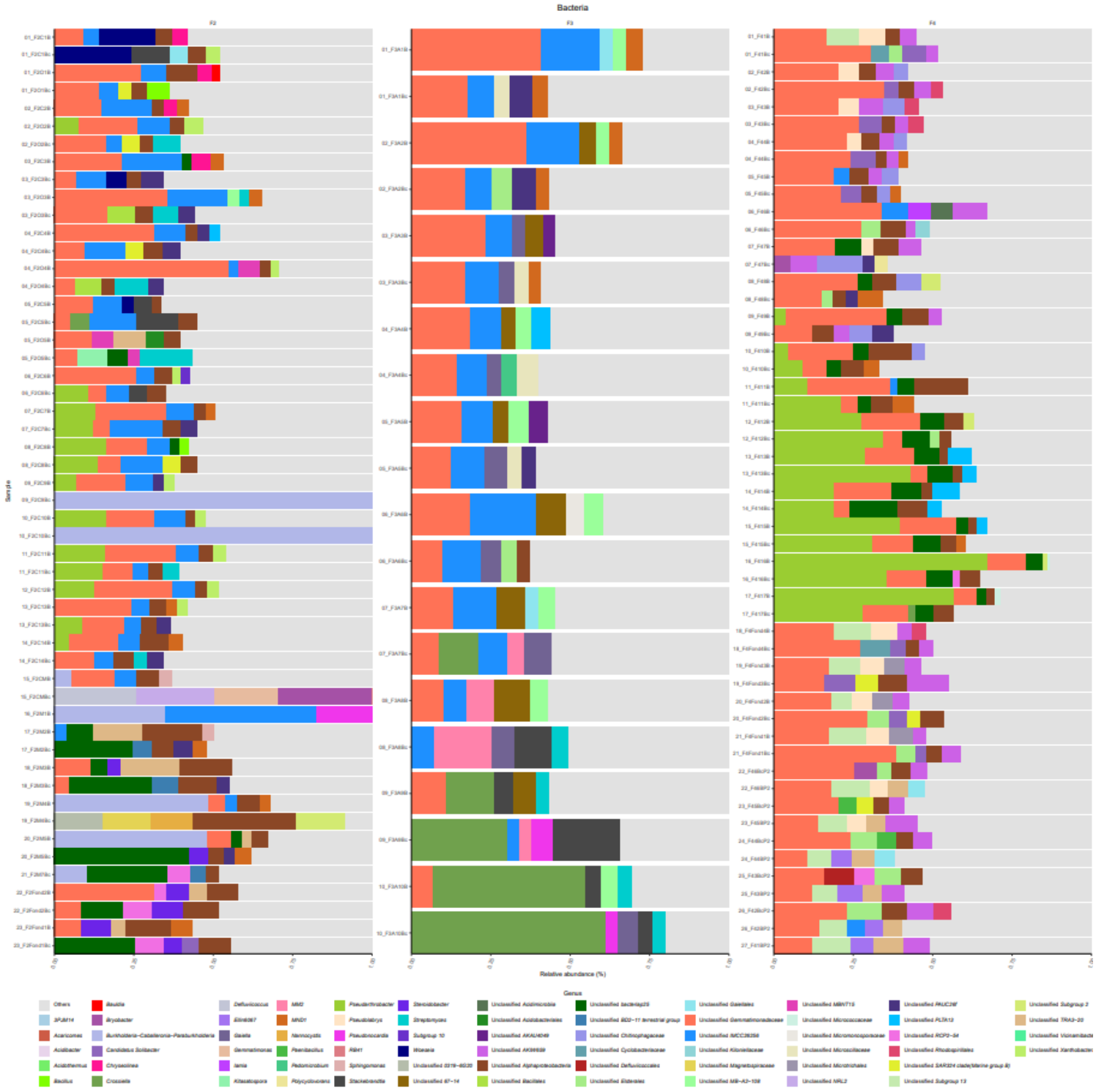


Figure S7 : Taxonomie des communautés bactériennes complètes (ADN et ARN).

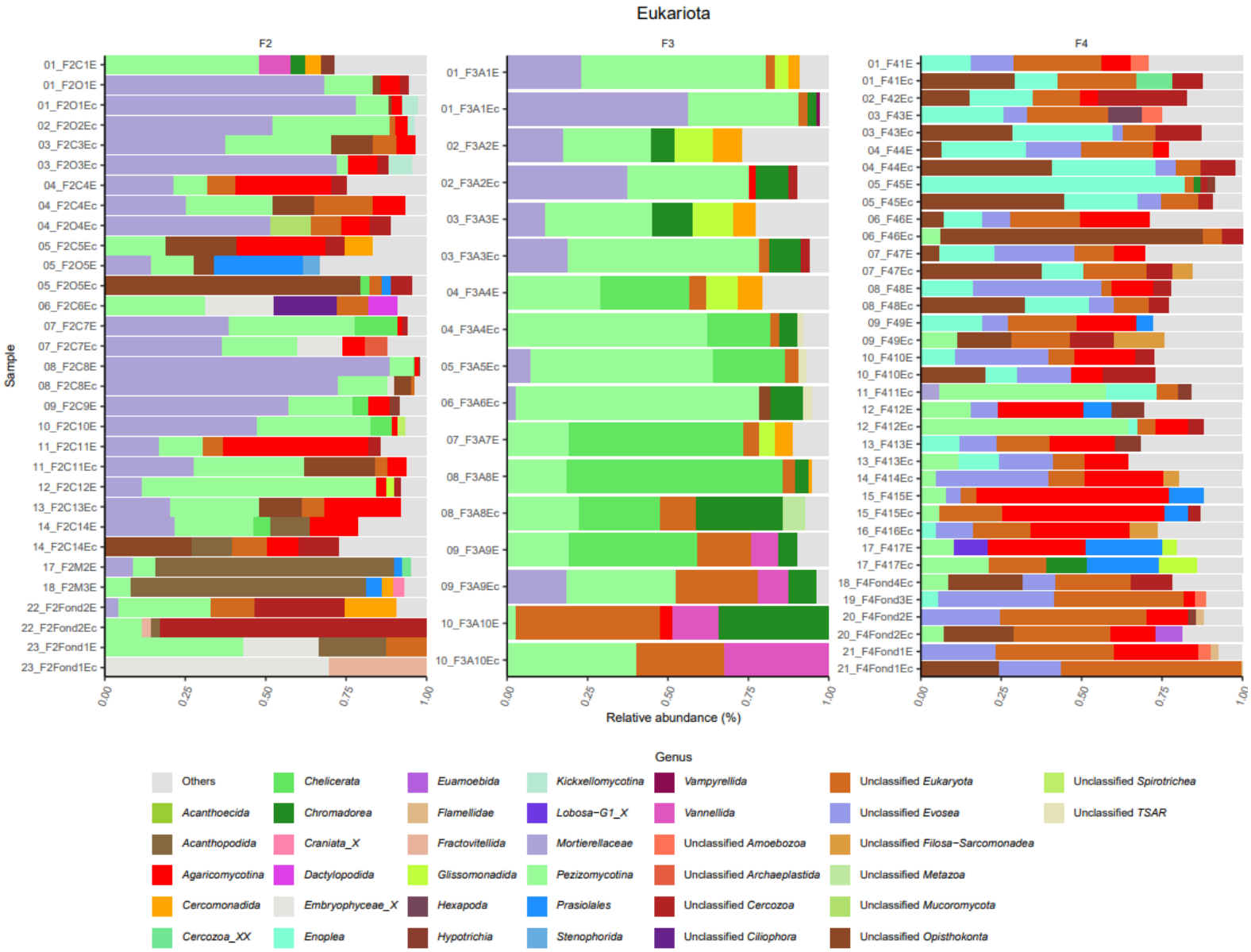


Figure S8 : Taxonomie des communautés eucaryotes complètes (ADN et ARN).

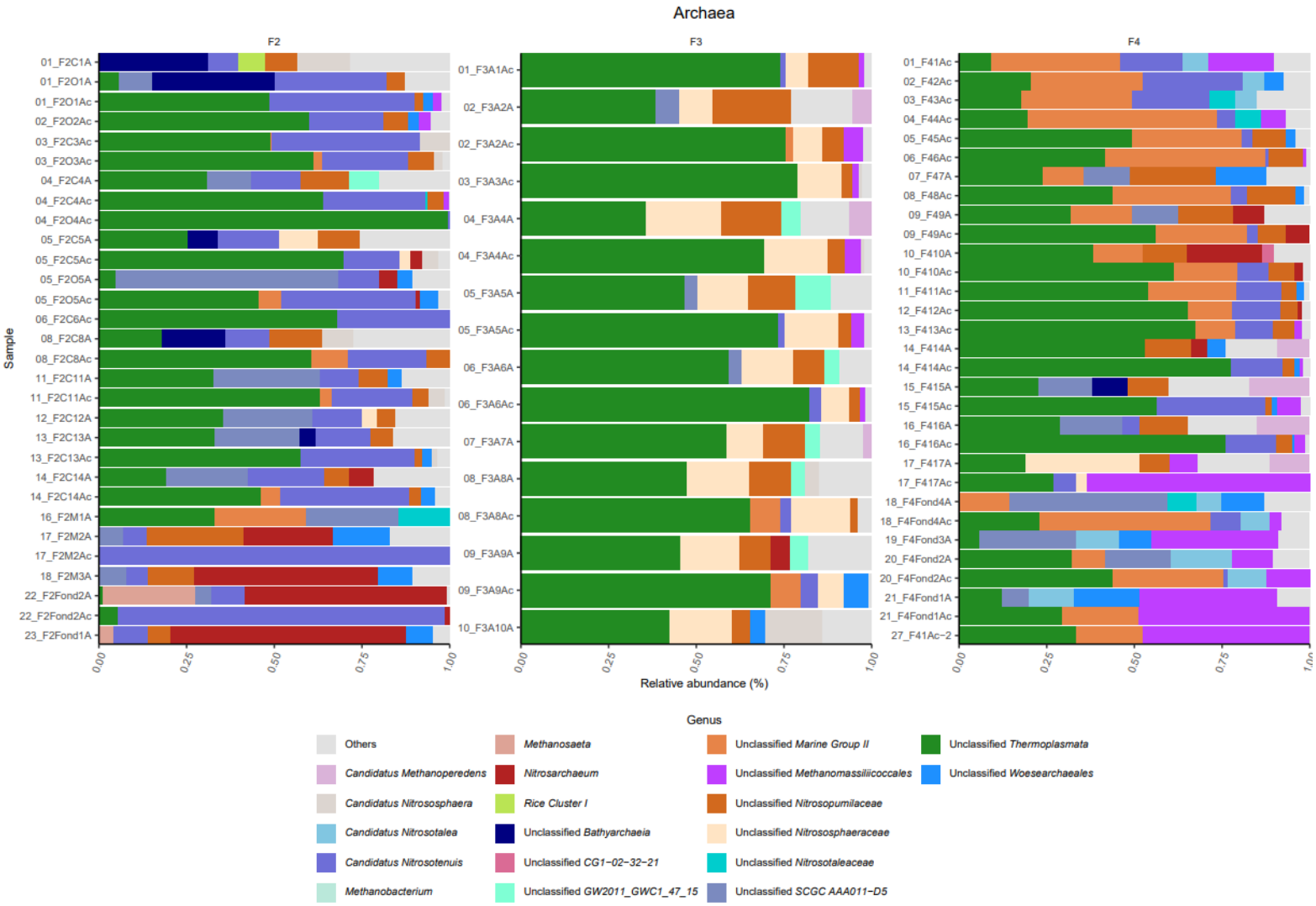


Figure S9 : Taxonomie des communautés d'archées complètes (ADN et ARN).

ANNEXE D

Taxonomie ARN uniquement

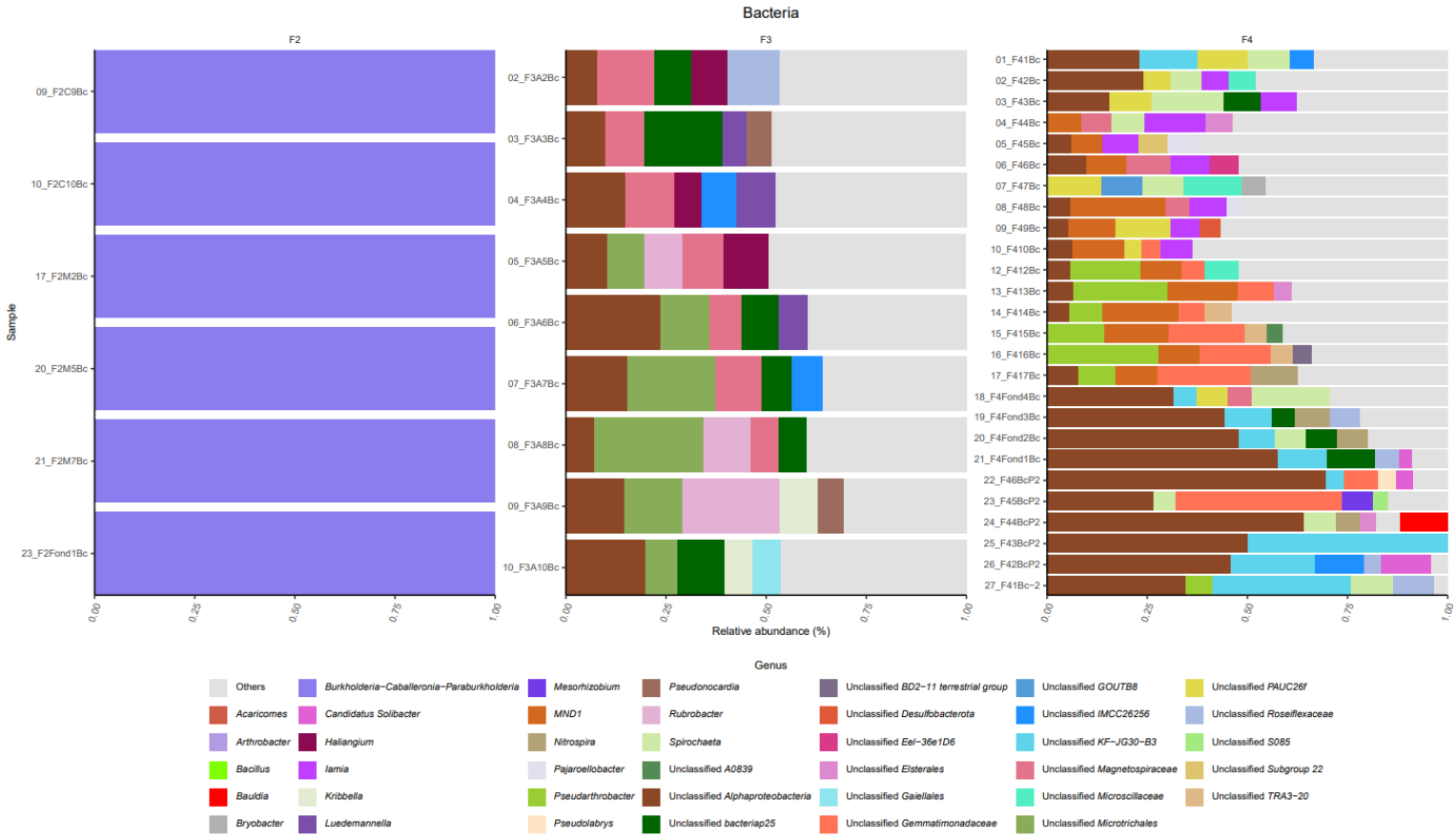


Figure S10 : Taxonomie des communautés bactériennes vivantes (ARN).

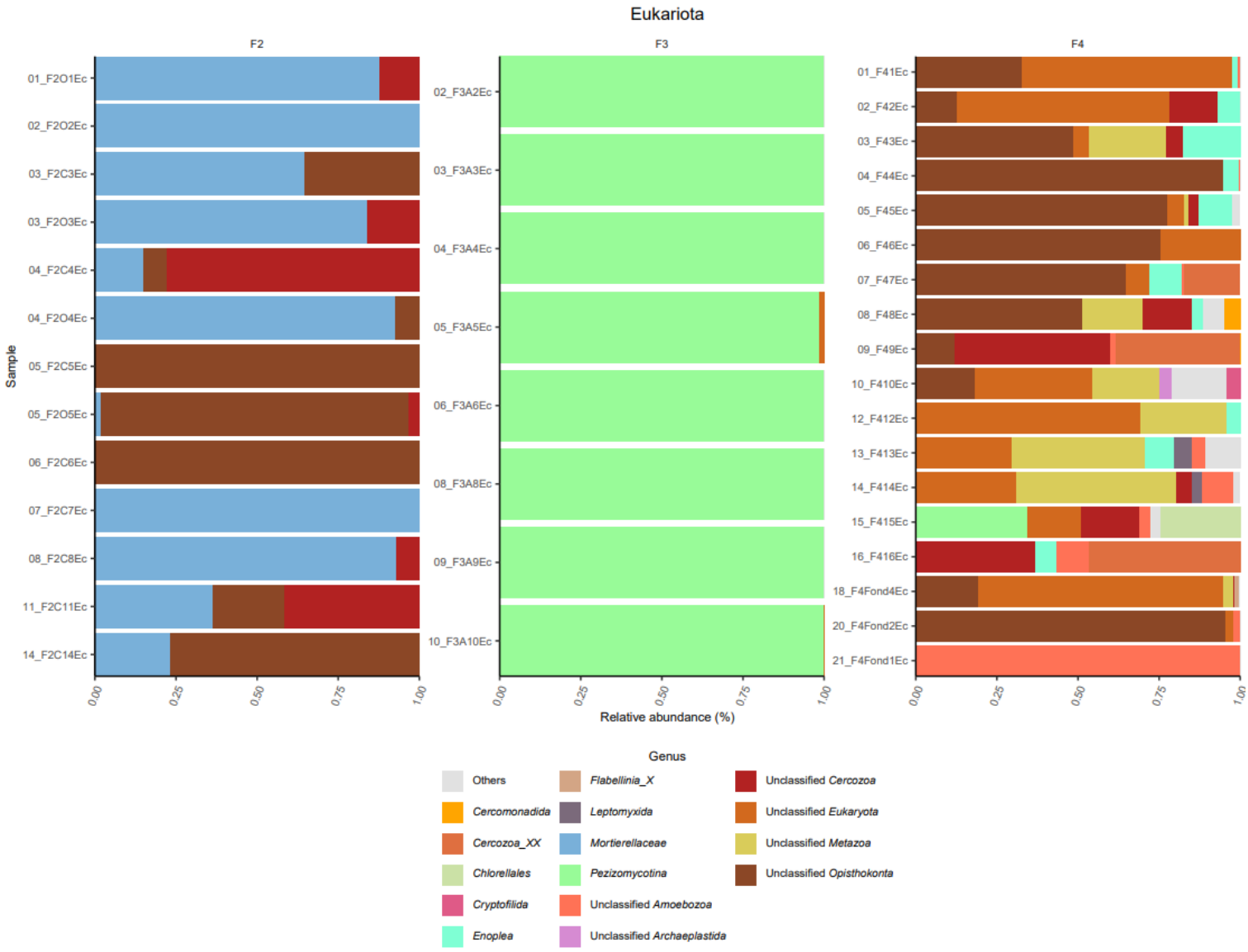


Figure S11 : Taxonomie des communautés eucaryotes vivantes (ARN).

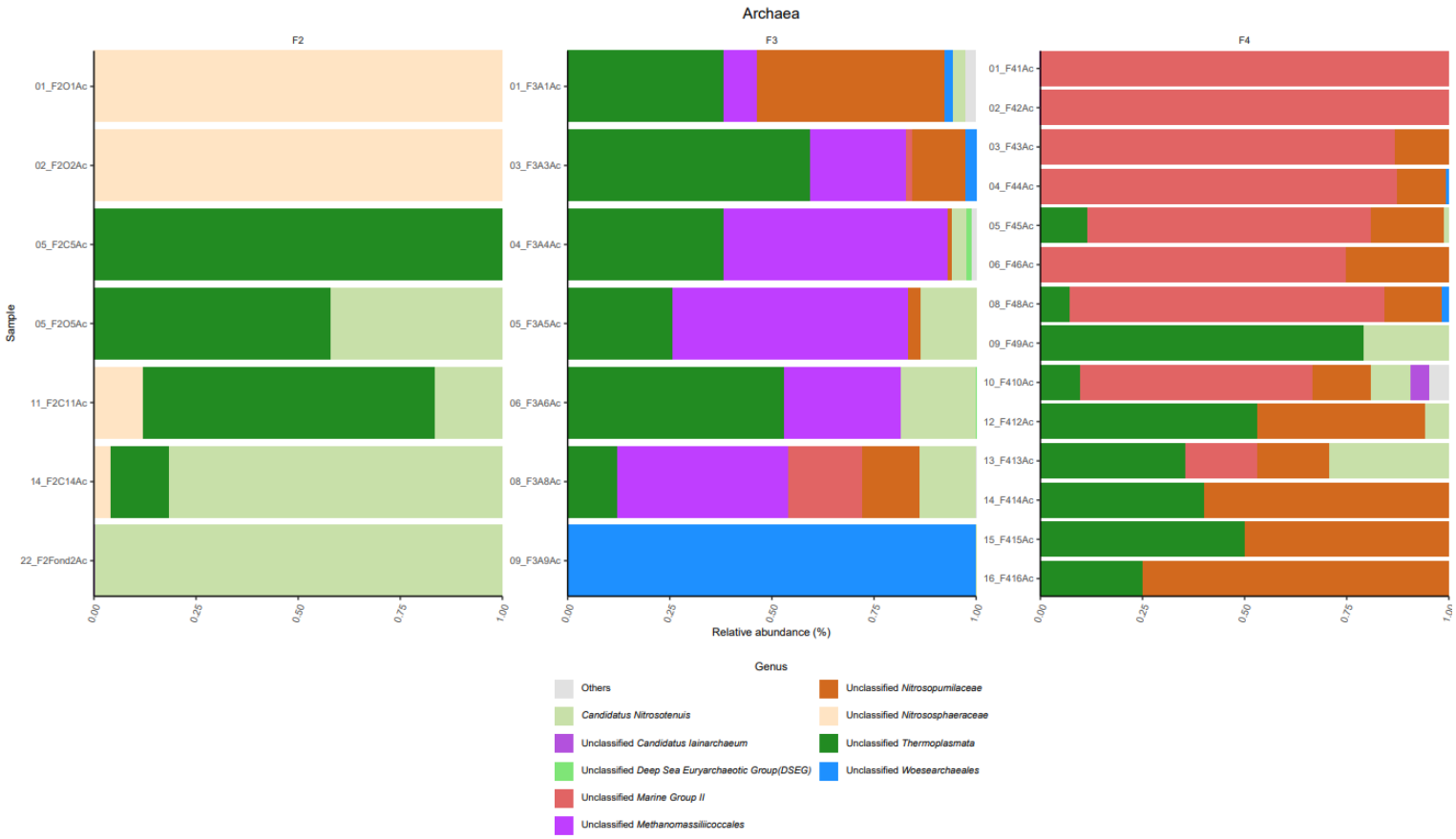


Figure S12 : Taxonomie des communautés d'archées vivantes (ARN).

ANNEXE E

LefSe des communautés complètes

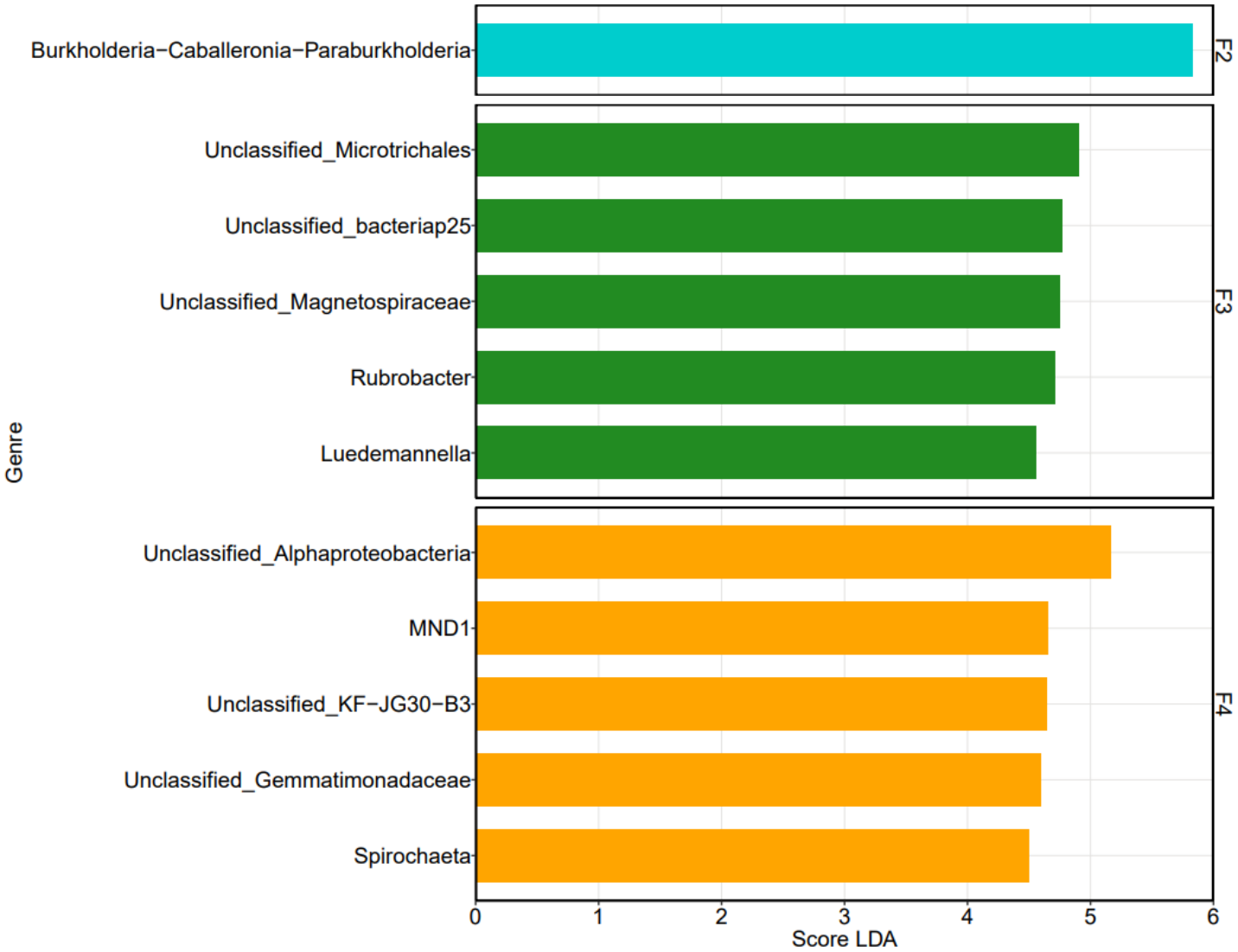


Figure S13 : Résultats de l'analyses par LefSe (Linear discriminant analysis Effect Size) des genres bactériens vivants entre les différents sites. La distance utilisée est « Bray-Curtis »

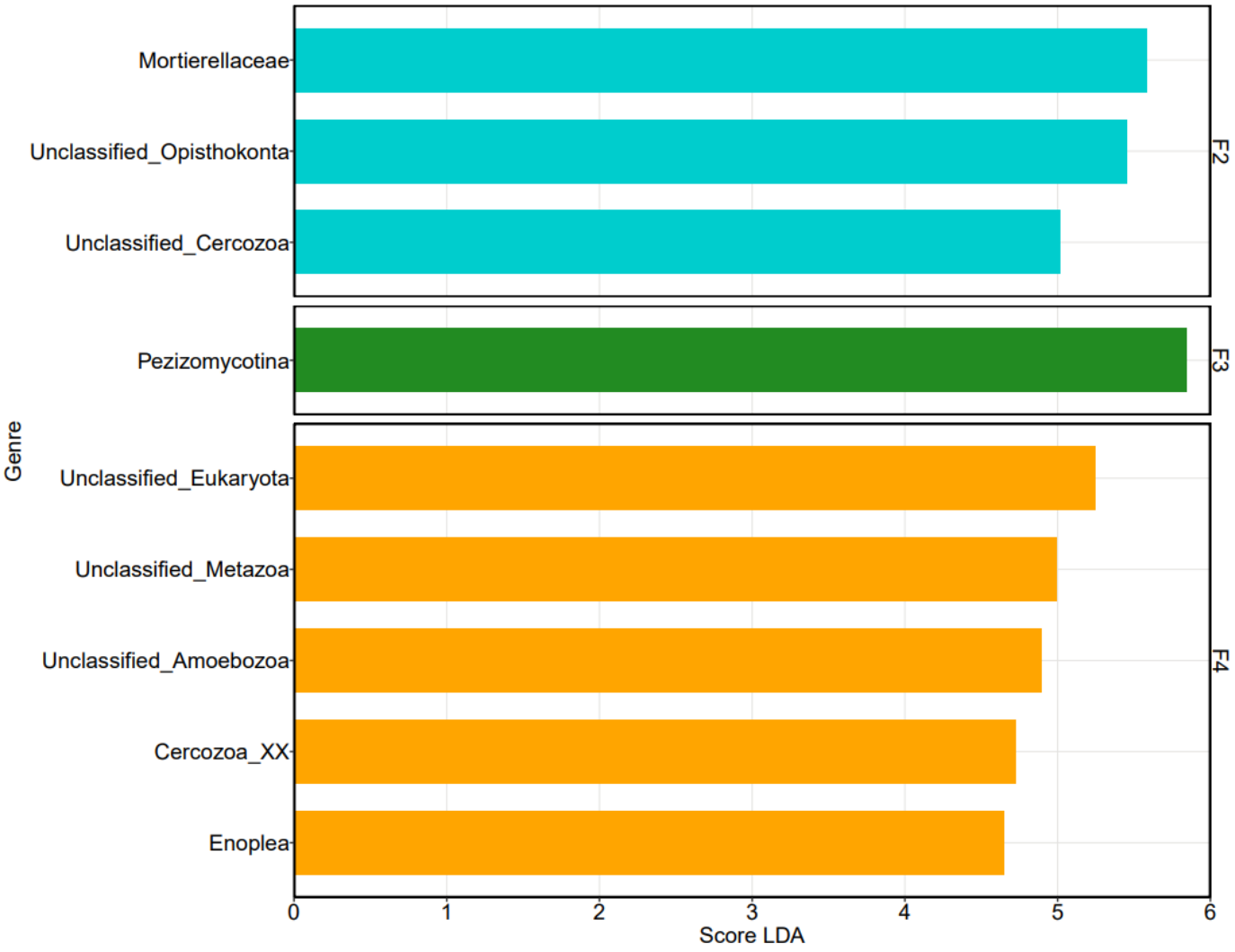


Figure S14 : Résultats de l'analyses par LefSe (Linear discriminant analysis Effect Size) des genres eucaryotes vivants entre les différents sites. La distance utilisée est « Bray-Curtis »

ANNEXE F

Amorces PCR

Tableau S1 : Amorces PCR utilisées pour l'amplification et le séquençage des gènes ARNr 16S et 18S.

Domaines	Amorces	Régions ciblées	Séquence (5'-3')	Référence
Bactéries ARNr 16S	B341F	V3-4	'CCTACGGGAGGCAGCAG'	(Klindworth et al., 2013; Wear et al., 2018)
	B785R	V3-4	'CTACCAGGGTATCTAATCC'	(Klindworth et al., 2013; Wear et al., 2018)
Eucaryotes ARNr 18S	E960F	V7	'GGCTTAATTTGACTCAACRCG'	(Ovreås et al., 1997)
	NSR1438R	V7	'GGGCATCACAGACCTGTTAT'	(Ovreås et al., 1997)
Archées ARNr 16S	A340F	V3-5	'CCCTACGGGGYGCASCAG'	(Debroas et al., 2017; Gast et al., 2004; Van de Peer et al., 2000)
	A915R	V3-5	'GTGCTCCCCCGCCAATTCCT'	(Debroas et al., 2017; Van de Peer et al., 2000)

ANNEXE G

Conditions des PCR

Tableau S2 : Conditions des PCR utilisées pour l'amplification et le séquençage des gènes ARNr 16S et 18S.

Domaines		Dénaturation	Hybridation	Extension	Fin de l'extension
Bactéries	Nombre de cycles		33		1
	Temps	30s	1min	1min	10min
	Température	98°C	57°C	72°C	72°C
Eucaryotes	Nombre de cycles		40		1
	Temps	30s	30s	1min	10min
	Température	98°C	56.6°C	72°C	72°C
Archées	Nombre de cycles		40		1
	Temps	30s	30s	1min	10min
	Température	98°C	58°C	72°C	72°C

BIBLIOGRAPHIE

Francine Lelièvre; *Pointe-à-Callière, carrefour d'archéologie et d'histoire* ; Pointe-à-Callière Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, (2020).

Francine Lelièvre; *Pointe-à-Callière, lieu de fondation de Montréal* ; Pointe-à-Callière Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, (2017).

Francine Lelièvre; *Au temps de la fondation de Montréal, Pointe-à-Callière* ; Pointe-à-Callière Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, (2017).

Alex Lefrancois-Leduc et Mélanie Johnson-Gervais sous la direction de Christian Bélanger et Brad Loewen ; *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101 Rapport d'activités* – Intervention de 2013 ; Université de Montréal.

Wisconsin geological and Natural History Survey - University of Wisconsin - Ice Age geology" (2017).

Denis Lacelle et al; *Buried remnants of the Laurentide Ice Sheet and connections to its surface elevation;* (2018).

Cathryn Abbott et al ; *Lignes directrices sur l'utilisation des analyses ciblées d'ADN environnemental (ADNe) pour la gestion des espèces aquatiques envahissantes et des espèces en péril* ;(2021).

Eric Capo, Marie-Ève Monchamp, Marco JL Coolen, Isabelle Domaizon, Linda Armbrecht & Stefan Bertilsson; *Environmental paleomicrobiology: using DNA preserved in aquatic sediments to its full potential*; (2022).

Jean-Claude Duplessy et al ; *Le carbone 14 : progrès récents et limitations de la méthode de datation* ; (2020).

Verena J. Schuenemann et al; *Ancient Egyptian mummy genomes suggest an increase of Sub-Saharan African ancestry in post-Roman periods*; (2017).

Théis ZT Jensen et al ; *Un génome humain et un microbiome oral vieux de 5700 ans à partir de poix de bouleau mâché* ; (2019).

Sébastien Terrat, Battle Karimi, Samuel Dequiedt, Nicolas Chemidlin Prévost-Bouré, Walid Horrigue, Christophe Djemiel, Lionel Ranjard ; *La caractérisation des communautés microbiennes du sol à l'échelle de la France pour évaluer l'effet de l'usage des sols* (2018).

Ancient and modern environmental DNA; (2015) Mikkel Winther Pedersen et al.

Matthew A. Barnes & Cameron R. Turner; *The ecology of environmental DNA and implications for conservation genetics*; (2016)

Thibaut Varin ; *Métagénomique des tapis microbiens polaires* ; (2013)

Colin Smith et al; *The thermal history of human fossils and the likelihood of successful DNA amplification*; (2003).

Sanger F, Nicklen S, Coulson AR; Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America, *DNA sequencing with chain-terminating inhibitors* (1977).

Pace NR, Stahl AD, Lane JD, Olson JG (1986) Advances in Microbial Ecology; *Analyzing natural microbial populations by ribosomal RNA sequences*.

A. Escobar-Zepeda, A. Vera-Ponce de León, A. Sanchez-Flores; The road to metagenomics: from microbiology to DNA sequencing technologies and bioinformatics; (2015).

J. Michael Köhler, Linda Ehrhardt and P. Mike Günther; *Archaeal and Extremophilic Bacteria from Different Archaeological Excavation Sites*; (2023).

Hector F. Castro, Aimée T. Classen, Emily E. Austin, Richard J. Norby and Christopher W. Schadt; *Soil Microbial Community Responses to Multiple Experimental Climate Change Drivers*; (2009).

G.T. Hill, N.A. Mitkowski, L. Aldrich-Wolfe, L.R. Emele, D.D. Jurkonie, A. Ficke, S. Maldonado-Ramirez, S.T. Lynch, E.B. Nelson; *Methods for assessing the composition and diversity of soil microbial communities*; (2000).

Anna Klindworth, Elmar Pruesse, Timmy Schweer, Jo¨rg Peplies, Christian Quast, Matthias Horn and Frank Oliver Glo¨ ckner; *Evaluation of general 16S ribosomal RNA gene PCR primers for classical and next-generation sequencing-based diversity studies* (2012)

Erwan G. Roussel, Anne-Laure Sauvadet, Jonathan Allard, Carine Chaduteau, Pierre Richard, Marie-Anne Cambon Bonavita and Eric Chaumillon; *Archaeal Methane Cycling Communities Associated with Gassy Subsurface Sediments of Marennes-Ol´eron Bay (France)* (2008).

Laura Parducci, Keith D. Bennett, Gentile Francesco Ficetola, Inger Greve Alsos, Yoshihisa Suyama, Jamie R. Wood and Mikkel Winther Pedersen; *Ancient plant DNA in lake sediments* (2016).

Benjamin J Callahan, Paul J McMurdie, Michael J Rosen, Andrew W Han, Amy Jo Johnson and Susan P Holmes; *DADA2: High resolution sample inference from amplicon data* (2015)

RStudio Team (2020). RStudio: Integrated Development for R. RStudio, PBC, Boston, MA URL http://www.rstudio.com/.

R. giguère-tremblay *; Diversité microbienne et multifonctionnalité des écosystèmes forestiers boréaux du québec* (2020)

Katy Hoffmann, Christina Bienhold, Pier Luigi Buttigieg, Katrin Knittel, Rafael Laso-Pérez, Josephine Z. Rapp, Antje Boetius & Pierre Offre*; Diversity and metabolism of Woeseiales bacteria, global members of marine sediment communities; (2020)*

Valentin Waschulin, Chiara Borsetto, Robert James, Kevin K. Newsham, Stefano Donadio, Christophe Corre & Elizabeth Wellington*; Biosynthetic potential of uncultured Antarctic soil bacteria revealed through long-read metagenomic sequencing; (2021)*

Jing-jing Wang, Qi Chen and Yue-zhong Li*; Chryseolinea flava sp. nov., a new species of Chryseolinea isolated from soil; (2018)*

Sergio A Munoz-Gomez, Sebastian Hess, Gertraud Burger, B Franz Lang, Edward Susko, Claudio H Slamovits, Andrew J Roger*; An updated phylogeny of the Alphaproteobacteria reveals that the parasitic Rickettsiales and Holosporales have independent origins; (2019)*

Kallayanee Naloka, Aunchisa Kuntaveesuk, Chanokporn Muangchinda, Suchana Chavanich, Voranop Viyakarn, Bo Chen & Onruthai Pinyakong*; Pseudomonas and Pseudarthrobacter are the key players in synergistic phenanthrene biodegradation at low temperatures; (2024)*

Adrien Vigneron, Perrine Cruaud, Alexander I. Culley, Raoul-Marie Couture, Connie Lovejoy & Warwick F. Vincent*; Genomic evidence for sulfur intermediates as new biogeochemical hubs in a model aquatic microbial ecosystem; (2021)*

Alejandro Palomo, Arnaud Dechesne, Anders G. Pedersen & Barth F. Smets*; Genomic profiling of Nitrospira species reveals ecological success of comammox Nitrospira; (2022)*

Mengjie Yu, Wei-qin Su, Laibin Huang, Sanjai J. Parikh, Caixian Tang , Randy A. Dahlgren, Jianming Xu*; Bacterial community structure and putative nitrogen-cycling functional traits along a charosphere gradient under waterlogged conditions; (2021)*

Alison M. Cupples, Jean-Rene Thelusmond*; Predicting the occurrence of monooxygenases and their associated phylotypes in soil microcosms; (2021)*

Ze-Ying Zhao, Peng-Yang Wang, Xiao-Bin Xiong, Rui Zhou, Feng-Min Li, Zheng-Guo Cheng, Wei Wang, Fei Mo, Kiprotich Wesly Cheruiyot, Wen-Ying Wang, Aimee Grace Uzamurera, Hong-Yan Tao, You-Cai Xiong; *Plant biomass mediates the decomposition of polythene film-sourced pollutants in soil through plastisphere bacteria island effect; (2023)*

Siyu Chen, Yan Sun, Yufei Wei, Huan Li and Shangdong Yang*; Diferent rhizosphere soil microbes are recruited by tomatoes with diferent fruit color phenotypes; (2022)*

Hongxin Sun, Miaomiao Chen, Liang Wei, Peiying Xue, Quanli Zhao, Peipei Gao, Liping Geng, Qingxi Wen, Wenju Liu; *Roots recruited distinct rhizo-microbial communities to adapt to long-term Cd and As co-contaminated soil in wheat-maize rotation; (2023)*

Yingyi Fu, Yu Luo, Caixian Tang, Yong Li, Georg Guggenberger, Jianming Xu; *Succession of the soil bacterial community as resource utilization shifts from plant residues to rhizodeposits; (2022)*

Melinda Megyes, Andrea K. Borsodi, Tamás Árendás, Károly Márialigeti; *Variations in the diversity of soil bacterial and archaeal communities in response to different long-term fertilization regimes in maize fields; (2021)*

Matthias Wietz, Christina Bienhold, Katja Metfies, Sinhué Torres-Valdés, Wilken-Jon von Appen, Ian Salter & Antje Boetius*; The polar night shift: seasonal dynamics and drivers of Arctic Ocean microbiomes revealed by autonomous sampling; (2021)*

Yu-Hong Huang, Yu-Jie Yang, Jie-Yu Li, Huixiong Lü, Hai Ming Zhao, Lei Xiang, Hui Li, Ce-Hui Mo, Yan-Wen Li, Quan-Ying Cai, Qing X. Li*; Root-associated bacteria strengthen their community stability against disturbance of antibiotics on structure and functions; (2023)*

Viet Hung Nguyen, Bernd Wemheuer, Weizhi Song, Holly Bennett, Nicole Webster, Torsten Thomas*; Identification, classification, and functional characterization of novel sponge-associated acidimicrobiial species; (2023)*

Wenjun Tan, Junman Wang, Wenqing Bai, Jiejun Qi & Weimin Chen*; Soil bacterial diversity correlates with precipitation and soil pH in long-term maize cropping systems; (2020)*

Yingying Zhou, Yuan Celine Zhang, Xueli Hu, Yuanhang Zhou, Yun Bai, Ping Xiang, Zhi Zhang*; Overlooked role in bacterial assembly of different-sized granules in same sequencing batch reactor: Insights into bacterial niche of nutrient removal; (2023)*

Xiaoxu Sun, Benru Song, Rui Xu, Miaomiao Zhang, Pin Gao, Hanzhi Lin, Weimin Sun*; Root-associated (rhizosphere and endosphere) microbiomes of the Miscanthus sinensis and their response to the heavy metal contamination; (2020)*

Benjamin Yee, Gary E. Oertli, John A. Fuerst and James T. Staley; *Reclassification of the polyphyletic genus Prosthecomicrobium to form two novel genera, Vasilyevaea gen. nov. and Bauldia gen. nov. with four new combinations: Vasilyevaea enhydra comb. nov., Vasilyevaea mishustinii comb. nov., Bauldia consociata comb. nov. and Bauldia litoralis comb. nov.; (2010)*

Torda Varga, Krisztina Krizsán, ..., László G. Nagy*; Megaphylogeny resolves global patterns of mushroom evolution; (2019)*

Svenja Heesch, Marie Pažoutová, Mónica B.J. Moniz & Fabio Rindi*; Prasiolales (Trebouxiophyceae, Chlorophyta) of the Svalbard Archipelago: diversity, biogeography and description of the new genera Prasionella and Prasionema; (2015)*

Jordi Paps, Luis A. Medina Chacón, Wyth Marshall, Hiroshi Suga, Iñaki Ruiz Trillo; *Molecular Phylogeny of Unikonts: New Insights into the Position of Apusomonads and Ancyromonads and the Internal Relationships of Opisthokonts; (2012)*

Xiaotian Luo, William A. Bourland, Weibo Song, Jie Huang*; New contributions to the taxonomy of urostylid ciliates (Ciliophora, Hypotrichia), with establishment of a new genus and new species; (2021)*

Alexis T. Howe, David Bass, Ema E. Chao, and Thomas Cavalier-Smith*; New Genera, Species, and Improved Phylogeny of Glissomonadida (Cercozoa); (2011)*

lJiyeon Kim, Elizabeth Kern, Taeho Kim, Mikang Sim, Jaebum Kim, Yuseob Kim, Chungoo Park, Steven A. Nadler, Joong-Ki Park*; Phylogenetic analysis of two Plectus mitochondrial genomes (Nematoda: Plectida) supports a sister group relationship between Plectida and Rhabditida within Chromadorea (2016)*

Y. Mesentsev, Bondarenko N., Nassonova E., Smirnov A; *Vannella primoblina n. sp. – an unusual species of the genus Vannella (Amoebozoa, Discosea, Vannellida) with pronounced dorsal ridges and folds; (2020)*

Yonas I.Tekle, FangWang, Fiona C. Wood, O. RogerAnderson & Alexey Smirnov*; New insights on the evolutionary relationships between the major lineages of Amoebozoa; (2022)*

Peter Vďačný, Hans Werner Breiner, Varvara Yashchenko, Micah Dunthorn, Thorsten Stoeck, Wilhelm Foissner; *The Chaos Prevails: Molecular Phylogeny of the Haptoria (Ciliophora, Litostomatea); (2013)*

Patrick J. Keeling, and Naomi M. Fast; *Microsporidia: Biology and Evolution of Highly Reduced Intracellular Parasites; (2002)*

Javier A. Ceja-Navarro, Yuan Wang, Daliang Ning, Abelardo Arellano, Leila Ramanculova, Mengting Maggie Yuan, Alyssa Byer, Kelly D. Craven, Malay C. Saha3, Eoin L. Brodie, Jennifer Pett-Ridge and Mary K. Firestone; *Protist diversity and community complexity in the rhizosphere of switchgrass are dynamic as plants develop; (2021)*

ANNEXE 3

NOTES DE TERRAIN

2022-11-28

BjFj-101-op.

F2 - fosse St-40

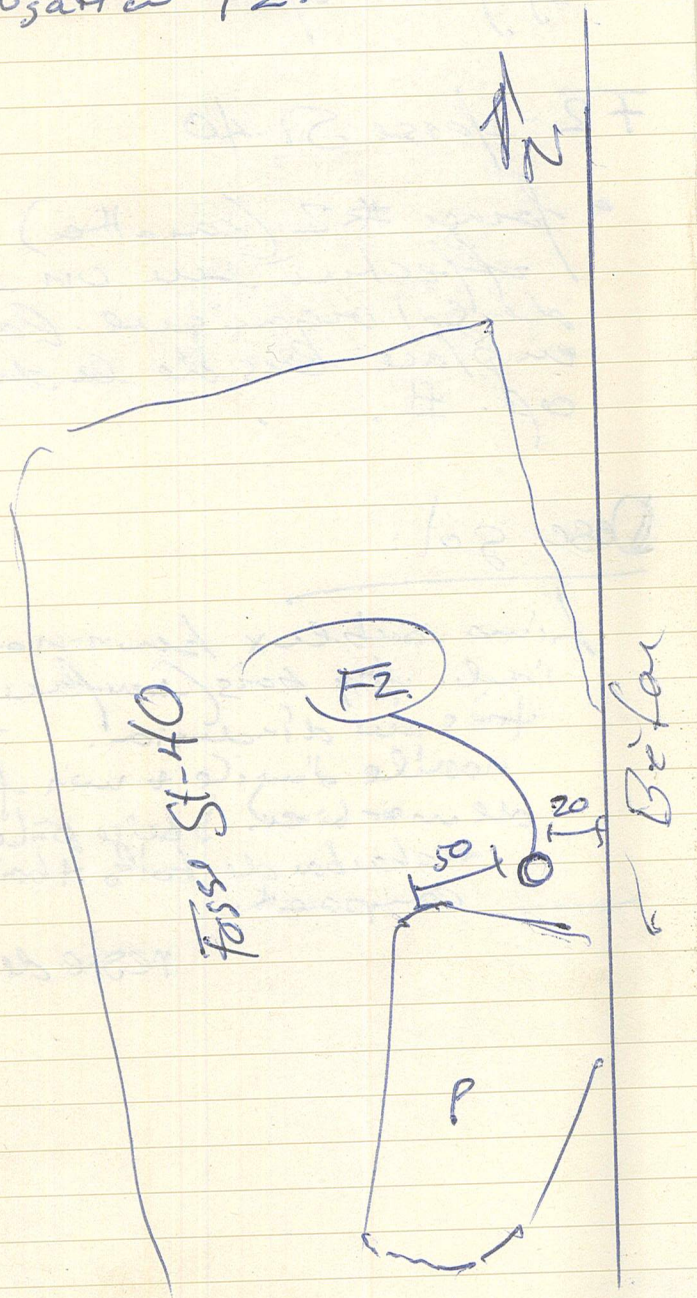
- forage #2 (carotte) effectué sur un reste de sol organique. Laissé en place lors de la dernière op. #.

Desc. sol:

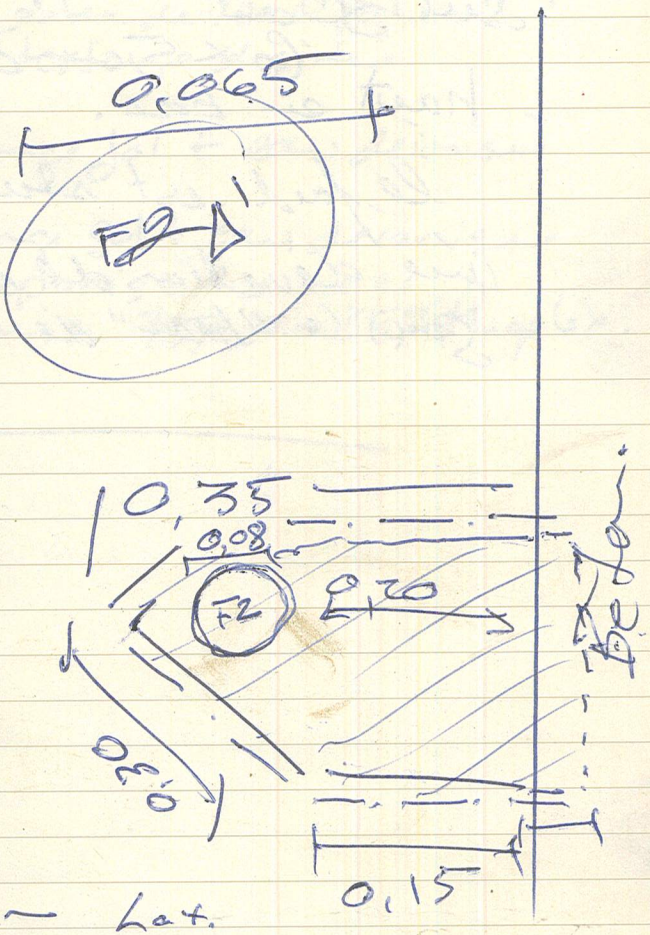
Limon sableux brun-noir, inclus. frag bois (surface) très peu d'inclusions. mottes d'argile + min frag de mortier beige pâle + charbon de bois + bois formé compact.

reste de la St-40

Localisation Fz.



~~Loca~~ Plan Loc Bât 101



— · — Lat. Fz Forage

Reste de sol (Lot)

Δ' -18 cm Sous Béton.

Echantillon F2.

Prélèvement en paroi sur 30 cm. 6 x 5 cm de haut en bas.

Le fond est situé à une déviation de 9,2 m sous le "bras" de Lidar.

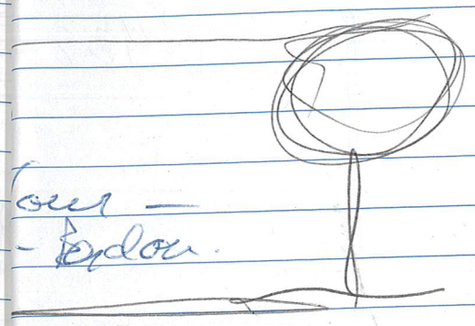
Mélange expérimentation argile finition

1- 10 part de sol pour 1/2 part Acroplex
- ajouter de l'eau pour texture désirée

2- Mélange sol + eau déionisée

3- Mélange sol + eau déionisée
- rapporté avec mix 75% eau 25% Acroplex.

Date



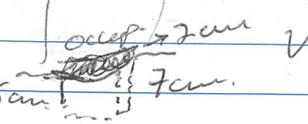
...cuse —
... Fondon.

...ste

...us en général.-

Date

F2 - 25 cm ↕
1m06 sous planches de verre.
Fond à 1m44 sous planches de verre.



Voir rapport Arkéos pour épaisseur sol d'occup.

F3b → 50cm sous planche de verre dans remblai de calcaire pas rendu sol organique, danger d'effondrement de puits Archéol.
⇒ Remblai à 100%
Carotte 12 cm de profondeur.

F3B - 86cm sous planche
18 cm de profondeur
Sol brassé - possiblement tranchée de fondation du mur Sud (XIXe siècle)

F4 - 44 cm sous planches
~20 cm de profondeur
30 cm de profondeur les 2 shots

cm Remblais
~20 cm Remblais + sol occupation 5-6

NOMAD CONSTRUCTION

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE (HIVER 2025)

PROJET DE REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT DANS LES LIMITES DE LA PROPRIÉTÉ SISE AU 10, RUE DU CUL-DE-SAC À QUÉBEC (SITE PATRIMONIAL DÉCLARÉ DU VIEUX-QUÉBEC)



TRUELLE ET CIE INC.

MARS 2025

©2025
Nomad Construction
Tous droits réservés

RÉSUMÉ

Des travaux de surveillance archéologique ont été effectués au cours du mois de février 2025 dans le cadre du projet de remplacement d'une conduite d'égout dans les limites de la propriété sise au 10, rue du Cul-de-Sac à Québec.

Le principal objectif de ces travaux de surveillance était de vérifier la présence de biens archéologiques dans les limites du projet et, le cas échéant, de formuler des recommandations au client dans le but de protéger et de sauvegarder les biens archéologiques éventuellement découverts. Situé dans les limites du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec, le quartier Petit Champlain revêt un intérêt historique indéniable en raison de l'ancienneté de son occupation qui remonte avant les débuts de la colonie, en ce qui concerne le secteur de la Place-Royale du moins. Dans un tel contexte, il était donc recommandé que les travaux d'excavation prévus dans le cadre du projet décrit précédemment fassent l'objet d'une surveillance archéologique.

En somme, aucune découverte archéologique n'a été faite au cours de l'intervention. Les travaux de Nomad Construction ont donc pu être effectués sans qu'il n'y ait d'impact sur les ressources archéologiques du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ i
TABLE DES MATIÈRES ii
LISTE DES FIGURES iii
LISTE DES TABLEAUX v
LISTE DES PHOTOS vi
LISTE DES INTERVENANTS vii

1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte et mandat 1
1.2 Description du secteur d'intervention 1
1.3 Organisation du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE 4
2.1 Surveillance archéologique 4

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE 5
3.1 Environnement actuel 5
3.2 Environnement ancien 5

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE 8
4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA) 8
4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) 8
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) 10
4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère) 11

5. CONTEXTE HISTORIQUE 13

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE 21

7. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 27
7.1 Résultats 27
7.2 Discussion 29

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 30

BIBLIOGRAPHIE 31

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du secteur d'intervention 2

Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention 3

Figure 3. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87). Le trait plein correspond au niveau le plus probable, le trait pointillé indique l'enveloppe de confiance. 7

Figure 4. Extrait de la carte intitulée *Québec et ses environs* par Samuel de Champlain datant de 1613 et montrant les alentours de Québec à cette époque (Giguère et Laverdière 1973) 13

Figure 5. Extrait du plan de Jean Bourdon datant de 1664 et montrant le secteur Champlain à la suite de la concession de terrains (ANC, C-15801) 14

Figure 6. Gravure montrant la ville de Québec avant 1700 attribuée à Jean-Baptiste Franquelin (BAnQ, E6, S7, SS1, P6829179) 14

Figure 7. Extrait du plan de la ville de Québec en 1716 par Chaussegros de Léry et montrant le secteur Champlain (BAnQ, Notice nº 38533409) 15

Figure 8. Plan du secteur en 1744 par Chaussegros de Léry (BAC, C-15729; tiré de Cérane 1997 : 92) 16

Figure 9. Illustration tirée de la maquette Duberger et By et montrant les bâtiments qui étaient présents le long de la rue du Cul-de-Sac au début du XIX^{e} siècle (Parcs Canada 1981; tirée de Cérane 1997 : 95) 17

Figure 10. Aquarelle de J.P. Cockburn montrant le secteur du Havre du Cul-de-Sac en 1830 (Tirée d'Artefactuel 2010 : 39) 18

Figure 11. Extrait du *Insurance plan of the City of Quebec* par D.A Sanborn et C.E. Goad datant de 1875-1879 (BAnQ, P600, S4, SS1, D65) 19

Figure 12. Extrait du *Insurance plan of the city of Quebec* par C.E. Goad datant de 1910 (BAnQ, Notice nº 3657013) 19

Figure 13. Extrait du *Insurance plan of the city of Quebec* par le Underwriters' Survey Bureau Limited datant de 1923 (BAnQ, Notice nº 3851855) 20

Figure 14. Extrait du *Insurance plan of the City of Quebec, volume 1* par le Underwriters' Survey Bureau Limited datant de 1957-1961 (BAnQ, Notice n° 174294) 20

Figure 15. Sites archéologiques localisés à proximité du secteur d'intervention..... 22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sites archéologiques localisés à proximité du secteur d'intervention..... 23

LISTE DES PHOTOS

Photo page couverture : Vue d'ensemble du secteur d'intervention, vers le nord-ouest (TCI-10-CDS-2025-002)

Photo 1. Vue d'ensemble du secteur d'intervention, vers le nord-nord-ouest (TCI-10-CDS-2025-001)..... 27

Photo 2. Vue d'ensemble de la tranchée excavée qui a été désignée par la sous-opération TCI-10-CDS-2025-1A, vers le nord-nord-ouest (TCI-10-CDS-2025-003)..... 28

Photo 3. Paroi ouest de la tranchée excavée qui a été désignée par la sous-opération TCI-10-CDS-2025-1A, vers l'ouest (TCI-10-CDS-2025-004) 28

Photo 4. Vue du mur de fondation est du bâtiment sis au 10, rue du Cul-de-Sac, vers l'ouest (TCI-10-CDS-2025-006)..... 29

LISTE DES INTERVENANTS

COOPÉRATIVE DE QUARTIER LE PETIT CHAMPLAIN

Jean Junior Sigman	Directeur des opérations immobilières

NOMAD CONSTRUCTION

David Proulx	Directeur des opérations

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue, chargée de projet
Nicolas Fortier	Archéologue, responsable de terrain

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier	Cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Au cours de l'hiver 2025, Nomad Construction a confié le mandat à la firme Truelle et Cie Inc. d'effectuer la surveillance archéologique des travaux visant le remplacement d'une conduite d'égout dans les limites de la propriété sise au 10, rue du Cul-de-Sac à Québec (**figure 1**). Le principal objectif de cette intervention était de vérifier la présence de biens archéologiques dans les limites de ce projet et, le cas échéant, de formuler des recommandations à Nomad Construction dans le but de protéger et de sauvegarder les biens archéologiques éventuellement découverts. Situé dans les limites du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec, ce secteur revêt un intérêt historique indéniable en raison de l'ancienneté de son occupation qui débute bien avant la fondation de la ville de Québec, en ce qui concerne le secteur de la Place-Royale du moins. Par ailleurs, cette intervention a été effectuée le 6 février 2025 sous le permis de recherche archéologique n° 25-CIET-01 par un archéologue responsable de terrain.

1.2 Description du secteur d'intervention

Les travaux d'excavation qui ont fait l'objet d'une surveillance ont été effectués près du coin nord-est du bâtiment sis au 10, rue du Cul-de-Sac et qui abrite actuellement le restaurant le *Q de Sac* (**figure 2**). Correspondant au lot 1 212 184 du cadastre du Québec, le secteur d'intervention couvrait plus précisément une superficie approximative de 15 pieds carrés. Le secteur d'intervention n'était cependant pas situé dans les limites d'un site archéologique connu.

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur d'intervention. Par la suite, il est question de la méthodologie employée pour la réalisation de l'intervention archéologique. Les chapitres suivants font état des cadres environnemental et culturel autochtone. Les données historiques et archéologiques disponibles à ce jour concernant le secteur d'intervention sont ensuite présentées. La section suivante fait état des résultats de l'intervention archéologique réalisée et comprend une discussion de ces résultats. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de l'intervention archéologique réalisée.



Figure 1. Localisation générale du secteur d'intervention



Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Surveillance archéologique

La surveillance archéologique a été effectuée simultanément à l'excavation mécanique de la tranchée nécessaire à la réalisation du projet décrit précédemment. Aucun vestige archéologique immobilier (vestige architectural) ou mobilier (artéfact) n'a été observé en cours de travaux, ces derniers n'ayant donc pas été interrompus. Par ailleurs, aucun sol archéologique en place n'a fait l'objet d'une fouille manuelle. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait néanmoins la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires et la réalisation d'un croquis en plan. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet d'arpentage et dans un catalogue photographique. Certaines données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols ont également été enregistrées. En somme, une des parois stratigraphiques de la tranchée excavée a été photographiée et a fait l'objet d'un croquis.

Par ailleurs, notons que la tranchée excavée revêtait une forme hexagonale dont la longueur des côtés variait de 1,00 m à 1,30 m. Localisée en dehors d'un site archéologique connu, celle-ci a été désignée par la sous-opération TCI-10-CDS-2025-1A.

Méthodes d'enregistrement

L'enregistrement des unités archéologiques a été réalisé selon les normes en archéologie historique reconnues au Québec à partir du système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer en plan les informations archéologiques observées, l'attribution d'un numéro sur le plan vertical les unités stratigraphiques et les divers éléments, artéfacts et écofacts qu'elles peuvent contenir. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé (exemple : 3A1).

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

Le projet visant le remplacement d'une conduite d'égout dans les limites de la propriété sise au 10, rue du Cul-de-Sac à Québec est situé dans le quartier Petit Champlain et dans les limites du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec. Il s'agit par conséquent d'un secteur fortement urbanisé surtout depuis le XIX^{e} siècle.

Du point de vue géomorphologique, le secteur d'intervention est compris dans la dépression Cap-Rouge-Limoilou, une zone de basses terres séparant le promontoire de Québec et appartenant aux Appalaches de la Province de Grenville qui elle est associée au Bouclier canadien. Il est également inclus dans la Plate-forme du Saint-Laurent et plus précisément dans la Formation de Les Fonds. Cette dernière est constituée d'ardoise et de grès (Castonguay et Nadeau 2012).

Le socle rocheux est, dans ce secteur de la ville, recouvert d'une épaisse couche de dépôts meubles. Morneau explique qu': « aux altitudes inférieures à 15 mètres, les limons sableux estuariens dominent et masquent légèrement dans les aires déprimées de la plaine les argiles marines » (Morneau 1989 : 42). Il en a résulté un terrain relativement plat démontrant une faible dénivellation entre l'escarpement de Québec et le fleuve Saint-Laurent. Le secteur d'intervention se trouve tout près de la terrasse Saint-Vallier (15 m) (McGain 1990 : 37). Le sommet du sol naturel en place est donc constitué d'alluvions associés à des terrasses fluviales, soit du sable, du silt sableux, du sable graveleux et du gravier mesurant entre 0,50 m et 5,00 m d'épaisseur (Bolduc *et coll.* 2003).

3.2 Environnement ancien

Le paléoenvironnement du seuil de Québec est particulièrement complexe en raison de la dynamique de la fonte du glacier wisconsinien et de l'exondation des terres, qui ont rendu possible la mise en place des conditions environnementales telles que nous les connaissons aujourd'hui. En effet, l'étranglement du fleuve à la hauteur de Québec constituait la limite ente les mers de Goldthwait et Champlain, puis entre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent. La région de Québec a été libérée des glaces wisconsiniennes plus tardivement que le reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, ces derniers ayant été libérés un peu avant 13 300 ans avant aujourd'hui (AA) (Lamarche 2011). Les eaux saumâtres de la mer de Goldthwait, qui occupaient la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec, atteignaient une altitude d'environ 140 m dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Quant à la région de Québec, elle aurait été libérée des glaces entre 13 000 et 12 500 ans AA selon Lamarche (2011) et Richard (2007). La poursuite de la déglaciation de la vallée du Saint-Laurent a continué et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard and Occhietti 2005).

À l'ouest de Québec, la vallée du Saint-Laurent s'est remplie d'eau provenant de la fonte de l'inlandsis, formant ainsi le lac Candona. La mer de Champlain s'est formée lors de la fonte de la glace à la hauteur du « goulot de Québec », au moment où un apport d'eau saumâtre provenant de la mer de Goldthwait dans la vallée du Saint-Laurent s'est mélangé aux eaux du lac Candona. Le

relèvement isostatique a par la suite mené à un drainage des eaux saumâtres. La formation du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec s'est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement, soit jusqu'à environ 6 500 ans AA (Dionne 1988, 2001 et 2002). Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5 m, 10 m et 15 m visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais irrégulière, de cette mer proglaciaire. Cet abaissement du niveau marin a même atteint environ 10 m sous le niveau actuel il y a environ 7 000 ans AA. La Transgression laurentienne correspond à la remontée subséquente du niveau marin moyen (NMM) et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA. Le niveau marin moyen atteignait alors 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011). Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans (**figure 3**). Ces dernières fluctuations n'ont toutefois pas eu de conséquences sur le secteur du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec en raison de leur amplitude trop faible.

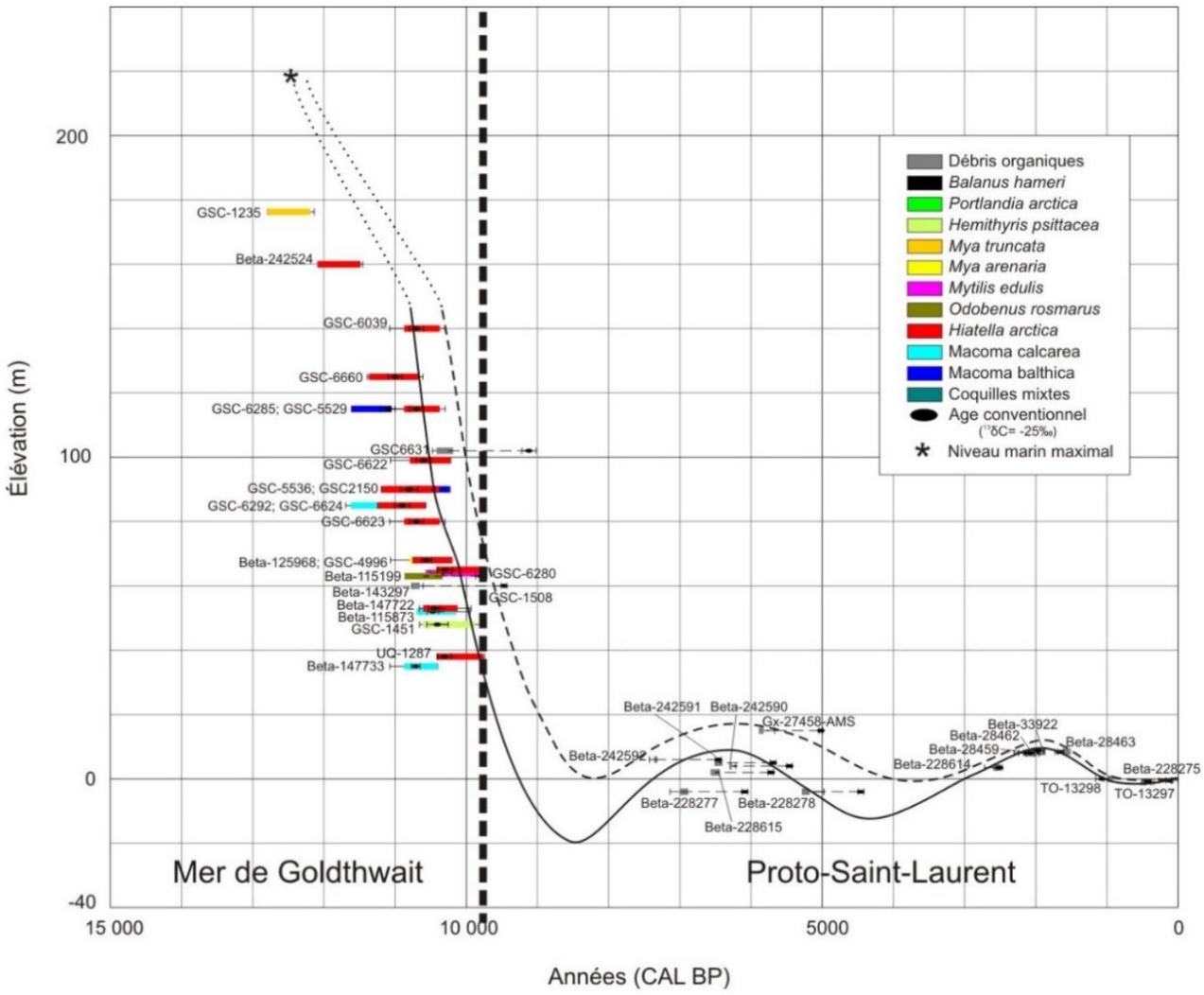


Figure 3. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87). Le trait plein correspond au niveau le plus probable, le trait pointillé indique l'enveloppe de confiance.

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE

De manière générale, la majorité des archéologues québécois s'accordent pour diviser la paléohistoire du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Enfin, une brève description de la présence autochtone au début de la période historique clôt cette section.

4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

La période paléoindienne marque le début de l'occupation humaine sur le territoire québécois. À mesure que l'Inlandsis laurentidien se retire du territoire québécois, des populations provenant de régions méridionales commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007a). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA.

Au Québec, les plus anciennes traces d'occupation datent du Paléoindien ancien et ont été identifiées dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007a et 2007b et 2014; Chapdelaine et Richard 2017). L'industrie lithique associée à ces groupes est exclusivement taillée et se caractérise par de gros outils bifaciaux ainsi que par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud. En plus d'une série d'outils unifaciaux comme des grattoirs, des racloirs et des perçoirs, la boîte à outils des Paléoindiens anciens est complétée par des éclats retouchés (Chapdelaine 2007b et 2012). Le recours à des matières premières lithiques de première qualité est caractéristique de cette phase ancienne (Burke *et al.* 2014; Plourde 2009). Étant très mobile, il leur était facile de récupérer des matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Situé à l'embouchure de la rivière Chaudière, entre 40 et 50 m d'altitude, le site CeEt-657 a été daté entre 10 000 et 9 000 ans AA sur la base des pointes de type Nicholas/Holcombe qui y ont été découvertes (Pintal 2002). Ces pointes sont foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. Cette datation place donc ce site au début du Paléoindien récent.

Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Laliberté 1992; Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ou profondément à l'intérieur des terres en Abitibi ou en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020; Côté 1998; Graillon 2011 et 2012). Cette culture se démarque par la fabrication de pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) dédiées à la chasse aux mammifères terrestres et marins. Le régime alimentaire des Planos comprenait de petits mammifères et des poissons (Chalifoux 1999).

4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se distingue du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou

nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement (Chevrier 2017). L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des assemblages : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 à 8 000 ans AA. Les sites attribuables à cette période sur la foi de la typologie morphologique des pointes de projectile bifurquées sont rares. On retrouve des sites associés à cette première phase de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007a et 2007b) et dans la région de Québec (Laliberté 1992). Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'une variété d'environnements était exploitée.

La période médiane de l'Archaïque (8 000 à 6 000 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées en Estrie (Graillon 1997; Chapdelaine 2007b), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003) et près de Blanc-Sablon (Pintal 1998). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais que les recherches n'aient jamais mené à des résultats positifs. En effet, les recherches pourraient tout simplement ne pas avoir été effectuées là où se trouvent les sites de l'Archaïque moyen. Le coffre à outils associé à cette période se compose alors d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Les données archéologiques témoignent du début d'une occupation humaine permanente dans la région de Québec à compter de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA). L'occupation du territoire semble s'intensifier considérant que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622) et à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10). L'île d'Orléans n'y fait pas exception puisque les sites CfEs-1 et CfEs-16 sont associés à cette période. Les sites, localisés à une altitude variant de 10 à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers associés à divers groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades (Clermont et Chapdelaine 1982).

Les différentes phases chrono-culturelles qui servent à subdiviser l'Archaïque récent attestent d'une succession de populations. L'île d'Orléans se situe dans la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien, une tradition qui a vu les phases Vergennes et Brewerton se succéder. Elles sont respectivement caractérisées par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006).

Cette période semble marquée par une mobilité moins grande qui force une exploitation plus intensive des ressources. La production d'outils lithiques polis (gouges, herminettes, haches et

polissoirs) et d'outils en os (grattoirs sur incisive de castor, aiguilles à chas, harpons, poinçons, etc.) se généralise par conséquent à la grandeur du Québec méridional. De plus, le cuivre natif est utilisé dans la région de l'île aux Allumettes afin d'en faire des pointes, des alênes, des barbillons, des hameçons et d'autres outils (Chapdelaine et Clermont 2006).

Selon les recherches, la diète au cours de l'Archaïque récent en est une de diversification. La stratégie adaptative se tourne de plus en plus vers les ressources aquatiques et l'exploitation d'une plus grande variété de végétaux. En Outaouais, les groupes humains se nourrissent d'anguilles, de castors et de cervidés (Cossette 2003) alors qu'en Haute-Côte-Nord, ils exploitent le phoque, le béluga, le castor, l'ours, le renard ainsi que diverses espèces de poissons et d'oiseaux (Plumet *et coll.* 1993).

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Les données archéologiques démontrent que l'adoption de la poterie, il y a environ 3 000 ans, marque une révolution dans les manières de vivre des groupes autochtones occupant la vallée du Saint-Laurent. Se basant sur l'évolution morphologique des vases en céramique et des décors présents sur ceux-ci, les archéologues ont subdivisé le Sylvicole en trois sous-périodes elles-mêmes subdivisées en épisodes. Les changements technologiques, économiques et sociologiques observés à travers l'étude des vestiges archéologiques ont également permis de caractériser ces diverses subdivisions (Gates Saint-Pierre 2010).

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini dans la région de Québec par l'arrivée de la culture Meadowood. Cette dernière est caractérisée par la production notamment de lames de cache servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.). De plus, l'utilisation d'une matière exogène pour la taille de ces outils, le chert Onondaga, et la fabrication de poterie de type Vinette 1 sont également caractéristiques de cette période. Les premières poteries faites au Québec présentent une forme plutôt fuselée, conique ou en ogive, et elles sont traitées avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2006). La technique du polissage demeure utilisée, mais elle sert à fabriquer plus que des outils. En effet, elle sert désormais à la fabrication d'une plus grande diversité d'objets : gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires, etc. La découverte d'une sépulture lors de la construction du boulevard Champlain démontre que le cuivre ne sert pas seulement à faire des outils, mais est également utilisé lors de la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) (Clermont 1978 et 1990). Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857, CeEu-12, etc.) se retrouvent généralement entre 6 et 19 m d'altitude.

Les études permettent d'établir qu'une certaine sédentarisation saisonnière se développe dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). Par conséquent, les données soutiennent que l'accroissement de la population s'accentue et que l'horticulture se développe, engendrant alors un changement d'alimentation. Les changements morpho-stylistiques des vases en céramique (présence d'empreintes ondulantes sur la paroi) et l'abandon des lames de cache reflètent cette transition culturelle (Gates Saint-Pierre 2010). La forme des pointes est plutôt pentagonale et les encoches sont en coin plutôt que latérales. Les sites de cette époque mis au jour

dans la région de Québec sont situés entre 5 et 20 m d'altitude. À l'île d'Orléans, les sites CgEq-3 et CgEq-26 sont attribués à cette période.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), les recherches archéologiques démontrent que l'alimentation repose grandement sur la chasse et la pêche, mais que la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol prend une place de plus en plus grande. De plus, les groupes iroquoiens qui occupent la vallée du Saint-Laurent cultivent également le tabac (Chapdelaine 2019; Tremblay 2006). Certains villages se palissadèrent, ce qui suggère un besoin accru de protection. Selon certaines hypothèses avancées par les archéologues, les relations belliqueuses entretenues par ce groupe autochtone que les archéologues, les historiens et autres scientifiques identifient sous l'appellation d'« Iroquoiens du Saint-Laurent » avec d'autres groupes iroquoiens seraient à l'origine de l'apparition de ces aménagements défensifs (Tremblay 2006 : 117). Les analyses de la culture matérielle témoignant de cette période démontrent que la poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et que les décors sont de plus en plus complexes (Plourde 2003; Tremblay 1998). Dans la région de Québec, les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 et 45 m d'altitude.

4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère)

Dans la région de Québec, les sites archéologiques témoignant d'une occupation autochtone durant la période historique se retrouvent principalement sur le territoire de Wendake (CfEu-7, CfEu-9 à 15 et CfEu-17 à 26), à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11) ainsi qu'à Lévis (CeEt-891) et à Québec (CeEt-1, CeEt-27, CeEt-178 et CeEu-4).

En 1534, Jacques Cartier rencontre tout d'abord des Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec dans le golfe du Saint-Laurent. Puis, lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536), il a pu observer la présence du village iroquoien de Stadaconé, à l'emplacement actuel de Québec[1]. Bien qu'on estime qu'elle se serait trouvée à la confluence des rivières Lairet et Saint-Charles, la petite bourgade n'a toujours pas été découverte. À la même époque, Jacques Cartier écrit à propos de l'île d'Orléans :

« Parmi les îles, il y en a une grande [île d'Orléans] qui a environ dix lieues de long et cinq de large, où demeurent des gens qui y font grande pêcherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve, selon les saisons, de quoi sera fait ci-après mention. » (Cartier 1977 : 87–88).

Les récits de Cartier en 1536 permettent également de situer approximativement d'autres villages iroquoiens entre la bourgade de Stadaconé et l'île d'Orléans (Gariépy et Bergeron 1999 : 1). Les études actuelles démontrent que la durée de vie des villages iroquoiens du Saint-Laurent allait de pair avec la productivité des champs en culture. Par conséquent, l'appauvrissement des sols signifiait l'abandon d'un emplacement et le déménagement du village. Il est estimé que leur durée

[1] Il s'agit de l'hypothèse généralement préconisée par les archéologues, les historiens et les autres scientifiques. Cependant, selon le site Internet wendake.ca (Nation huronne-wendat), c'est le Grand Chef huron-wendat Donnacona qui a rencontré Cartier dans le golfe Saint-Laurent et qui l'a accueilli à Stadaconé dans les années 1530.

de vie était de 10 à 20 ans. « Il est donc fort possible que plusieurs villages aient été aménagés dans la région entre 1 000 et 1570 AD, période où l'horticulture a dominé » (Pintal 2000 : 42).

À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^{e} siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Ilnus en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^{e} siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, s'installent dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville de Québec (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis jusqu'en 1667 (GAIA 2019). Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent notamment à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11). Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et al.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées.

5. CONTEXTE HISTORIQUE

La pointe de Québec, du point de vue de l'établissement, présentait plusieurs avantages dont ont su tirer profit les Français, tout comme les groupes autochtones qui les ont précédés (Moussette et Waselkov 2013 : 216-218). La batture étroite et l'eau relativement profonde facilitaient l'accès des embarcations à cet endroit logé au pied d'une falaise qui le protégeait durant l'hiver contre les vents dominants (**figure 4**). En plus de faciliter l'accostage des bateaux qui pouvaient s'y abriter, la confluence de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent constituait un milieu propice pour la chasse et la pêche. Enfin, le cap Diamant offrait une vue pleine et entière sur le Saint-Laurent et sa vallée, permettant ainsi de surveiller et de contrôler la circulation sur le fleuve qui était la principale voie de communication vers l'intérieur du territoire.



Figure 4. Extrait de la carte intitulée *Québec et ses environs* par Samuel de Champlain datant de 1613 et montrant les alentours de Québec à cette époque (Giguère et Laverdière 1973)

Le secteur de la rue du Cul-de-Sac constitue un centre névralgique d'importance dès la fondation de la ville de Québec en 1608 alors que Samuel de Champlain fait construire une première habitation dans les limites de l'actuelle Place-Royale. Ce bâtiment d'importance, qui était protégé par une enceinte fortifiée, servait de comptoir de traite ainsi que de magasin pour la compagnie des Cent-Associés (**figure 5**: nº 5). L'acheminement de marchandises à l'Habitation de Champlain était d'ailleurs facilité par un quai qui était présent dans l'anse du Cul-de-Sac (Pintal et Côté 2017 : 33). La prospérité de la ville nouvellement fondée reposait donc en partie sur ce secteur. Dès la seconde moitié du XVII^{e} siècle, le secteur situé en contrebas du fort Saint-Louis, que l'on nomme le secteur Champlain, fait l'objet d'un lotissement. Il s'agissait alors « d'une étroite bande de terre coincée entre le fleuve et falaise » (Pintal et Côté 2017 : 36). Des terrains sont donc concédés pour des fins de construction résidentielle (**figure 6**) mais il faut attendre le dernier quart du XVII^{e} siècle et le premier quart du XVIII^{e} pour que le bâti s'y densifie véritablement.



Figure 5. Extrait du plan de Jean Bourdon datant de 1664 et montrant le secteur Champlain à la suite de la concession de terrains (ANC, C-15801)

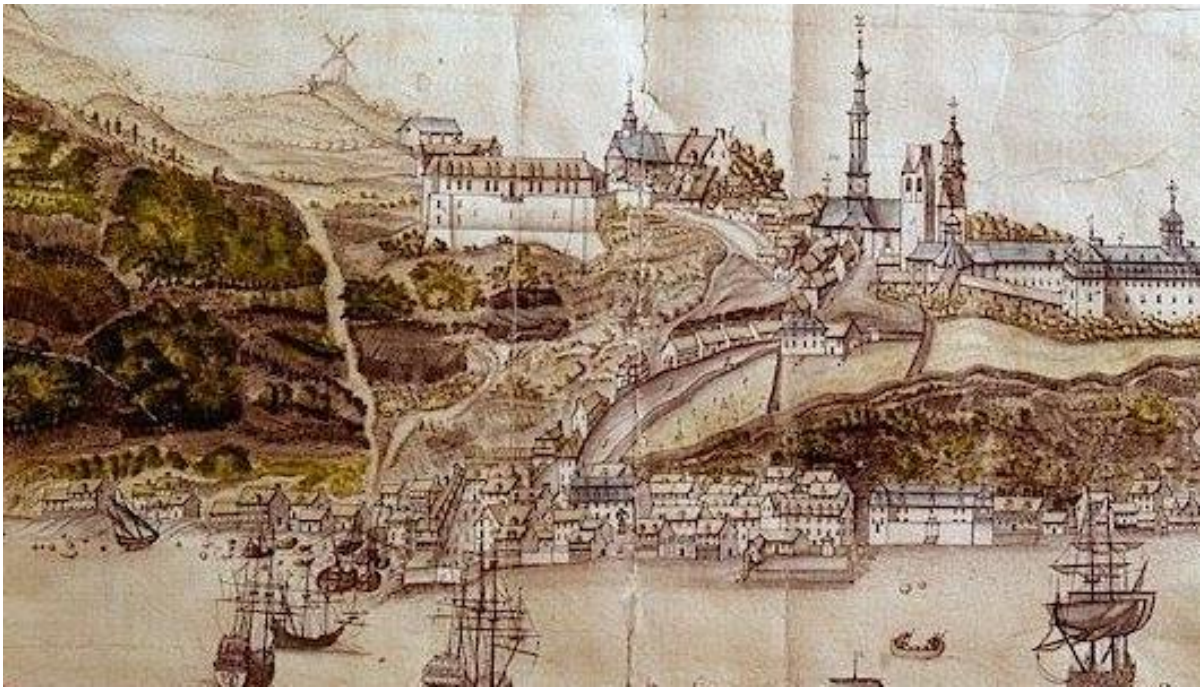


Figure 6. Gravure montrant la ville de Québec avant 1700 attribuée à Jean-Baptiste Franquelin (BAnQ, E6, S7, SS1, P6829179)



Figure 7. Extrait du plan de la ville de Québec en 1716 par Chaussegros de Léry et montrant le secteur Champlain (BAnQ, Notice nº 38533409)

D'importants travaux de remblaiement ont dû être effectués afin d'augmenter la surface habitable ou constructible du secteur. En effet, comme il est possible de le constater sur un plan de la Basse-Ville de Québec de Chaussegros de Léry datant de 1744, le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain se trouvaient dans l'eau, la limite du havre du Cul-de-Sac correspondant à peu près au trottoir ouest de l'actuel boulevard Champlain (**figure 8**). De plus, plusieurs bâtiments sont, à cette époque, présents le long de la rue du Cul-de-Sac qui fait alors face à cette petite anse (**figure 8**).

Au cours de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, ce secteur de la ville revêt toujours une vocation résidentielle, commerciale et même industrielle. Les autorités souhaitent implanter un vaste chantier naval dans l'anse du Cul-de-Sac. Entre les années 1746 et 1748, une partie de cette dernière est remblayée afin de permettre son aménagement. À partir de cette époque, le secteur de la rue du Cul-de-Sac est surtout habité par des charpentiers et des navigateurs (Pintal et Côté 2017 : 40-41). Lors de la Conquête de 1759, ce secteur de la Basse-Ville de Québec sera grandement affecté par les bombardements. En effet, environ 50 000 bombes et boulets détruisirent le secteur de la Place-Royale à cette époque (Cérane 1997 : 19). À partir de 1785, les riverains sont autorisés par la Couronne à aménager leurs propres quais. C'est ainsi qu'à cette époque, le secteur de la rue Dalhousie est principalement occupé par des quais privés sur lesquels sont érigés des entrepôts.

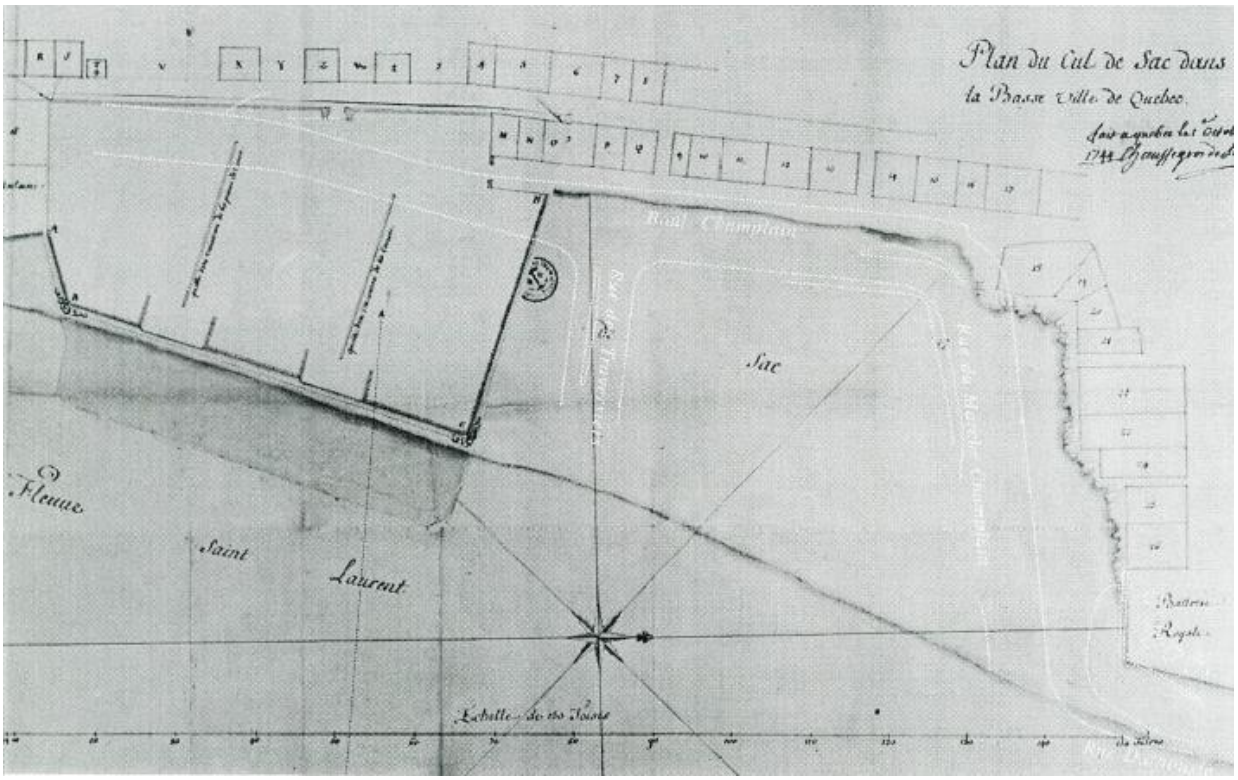


Figure 8. Plan du secteur en 1744 par Chaussegros de Léry (BAC, C-15729; tiré de Cérane 1997 : 92)

Au cours de la première moitié du XIX[e] siècle, la rue du Cul-de-Sac présente la même configuration qu'au milieu du siècle précédent (**figures 9 et 10**). Les riverains, qui s'étaient vus octroyer l'autorisation de construire des quais dans l'anse du Cul-de-Sac, perdent leurs privilèges en 1816 en vue de l'aménagement d'un marché public à l'emplacement de l'actuelle place de Paris. Connu comme le « marché d'en bas », celui-ci était principalement utilisé par des bouchers. Une halle en bois y est construite en 1817 tandis que certains quais sont agrandis. Cette première halle en bois, incendiée en 1836, est remplacée par une seconde l'année suivante. Le marché sera par la suite désigné comme le marché Finlay. Par ailleurs en 1854, que la portion restante de l'anse du Cul-de-Sac est remblayée afin de permettre notamment d'y aménager le marché Champlain (1860-1910) (https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/sites/marche-finlay/histoire-du-marche-finlay).

Entre les années 1850 et 1900, ce secteur constitue un centre économique et industriel de première importance (Cérane 1994 : 20). C'est également durant cette période que « la ville voit à l'amélioration des services publics et à son extension. L'ensemble des rues sont pavées » (Cérane 1994 : 21). Cependant, deux incendies qui surviennent en 1865 et en 1891 vont avoir raison de la vocation économique de ce secteur, les industries et les commerces se déplaçant tout simplement vers les banlieues (Cérane 1994 : 21). Quant à la rue du Cul-de-Sac, elle demeure entièrement bâtie et ce, depuis le dernier quart du XIX[e] siècle (**figure 11**) et conservera la même configuration jusqu'à aujourd'hui (**figures 12 à 14**). Quant à l'espace correspondant au secteur d'intervention, les plans d'assurance-incendie montrent qu'il était plutôt associé à la propriété sise au 55, rue Sous-le-Fort dont le tracé remonte aux années 1630 (**figures 11 à 14**).



Figure 9. Illustration tirée de la maquette Duberger et By et montrant les bâtiments qui étaient présents le long de la rue du Cul-de-Sac au début du XIX^{e} siècle (Parcs Canada 1981; tirée de Cérane 1997 : 95)

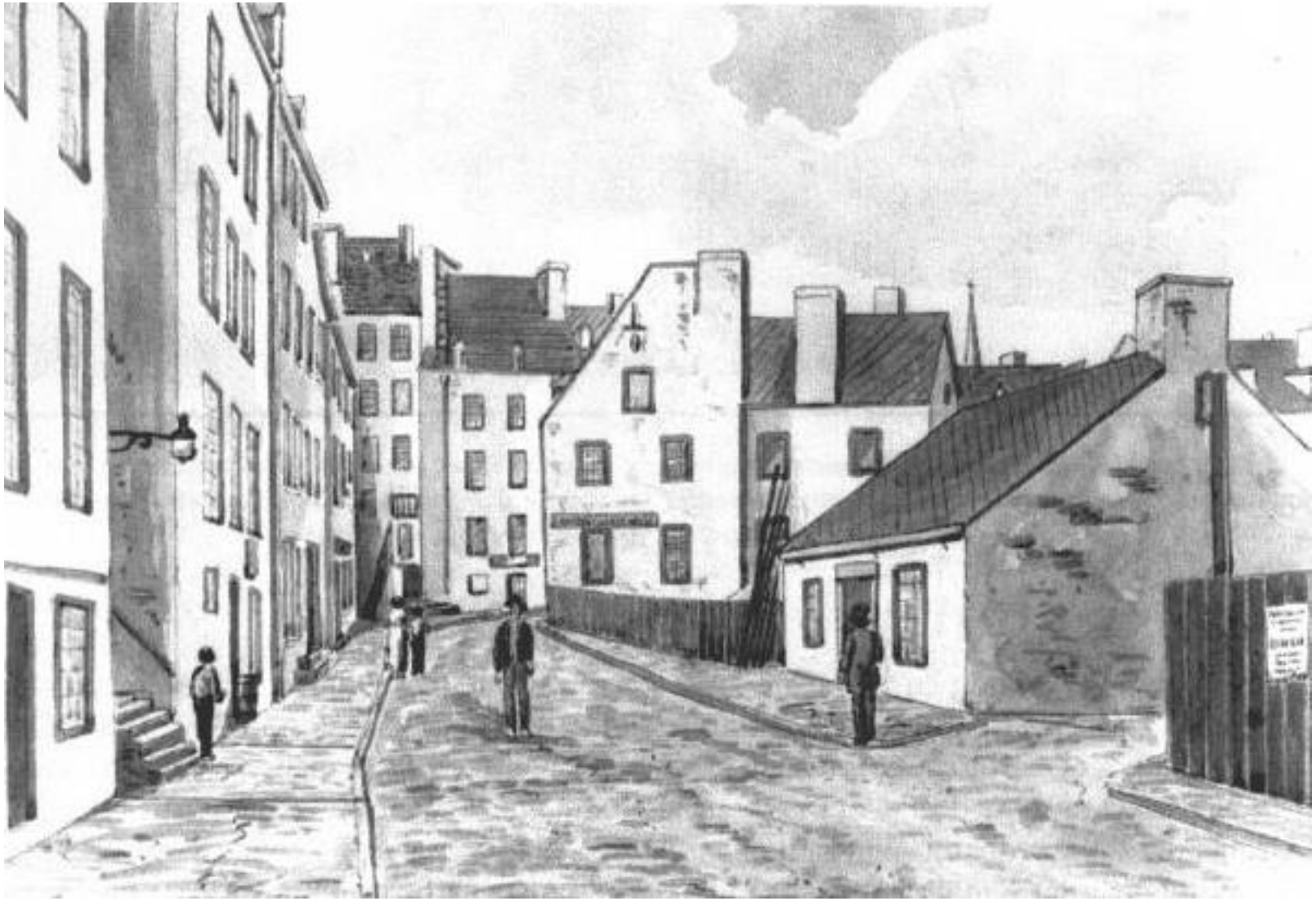


Figure 10. Aquarelle de J.P. Cockburn montrant le secteur du Havre du Cul-de-Sac en 1830 (Tirée d'Artefactuel 2010 : 39)

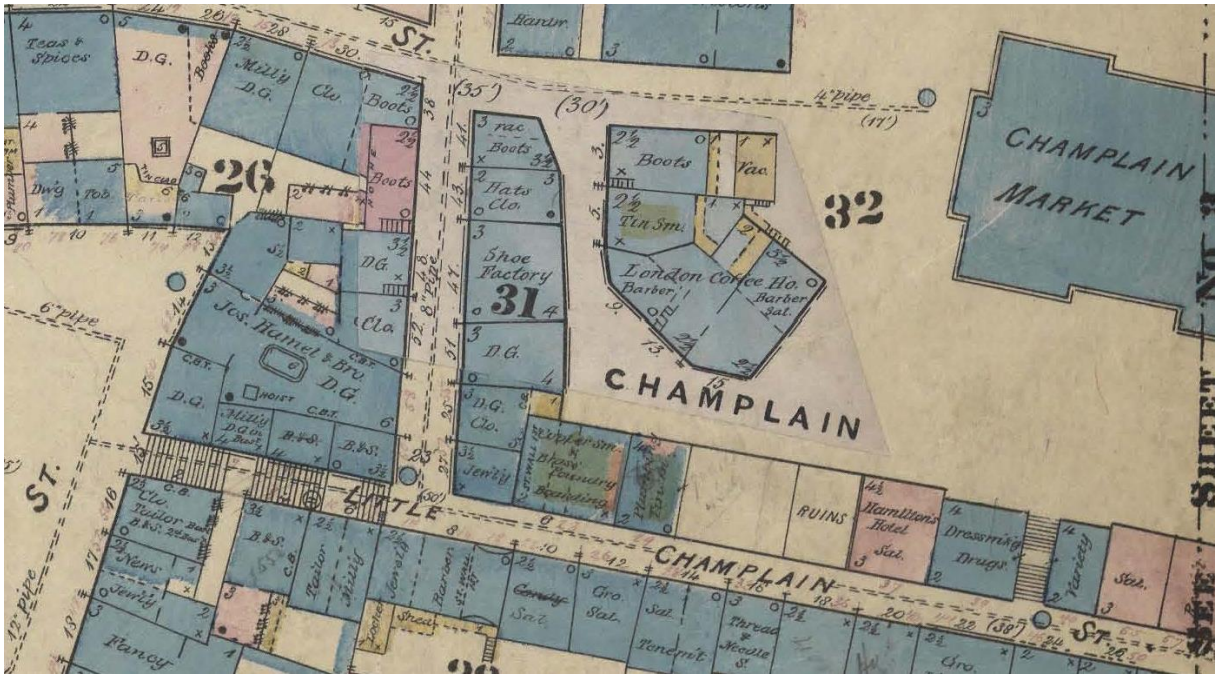


Figure 11. Extrait du *Insurance plan of the City of Quebec* par D.A Sanborn et C.E. Goad datant de 1875-1879 (BAnQ, P600, S4, SS1, D65)

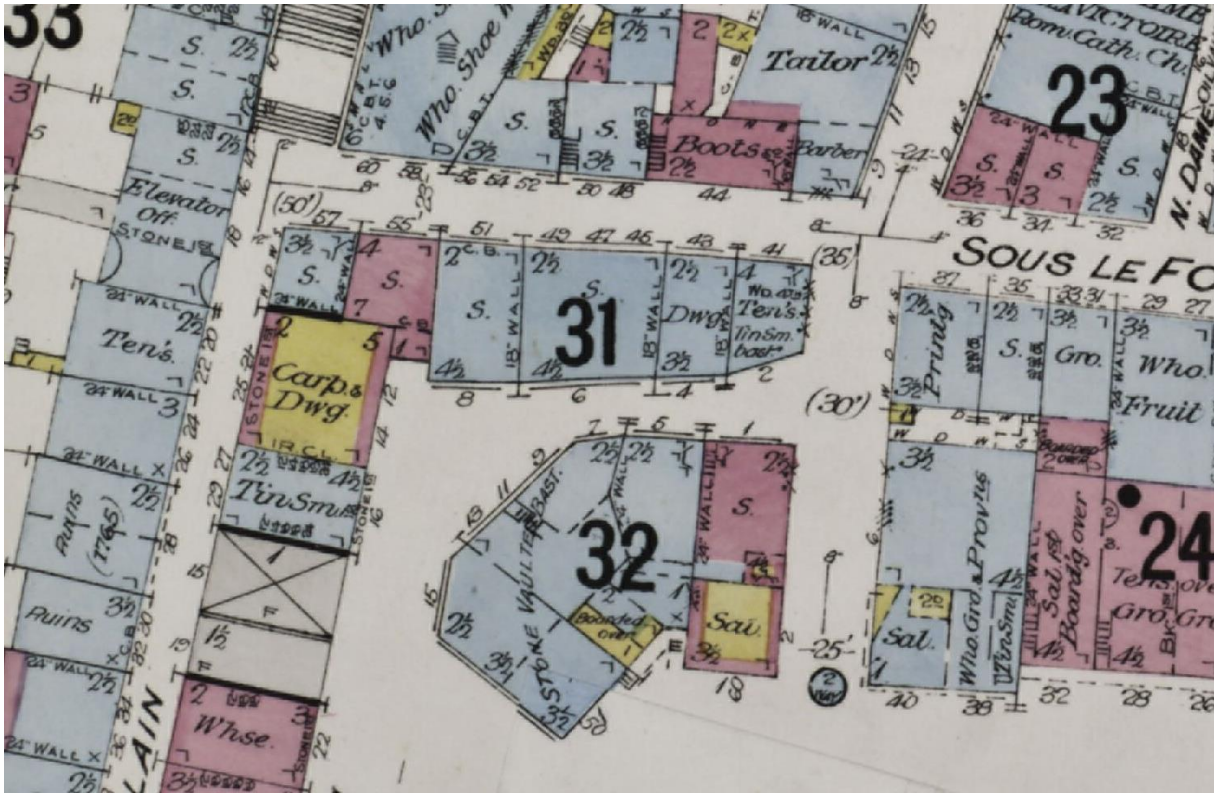


Figure 12. Extrait du *Insurance plan of the city of Quebec* par C.E. Goad datant de 1910 (BAnQ, Notice nº 3657013)

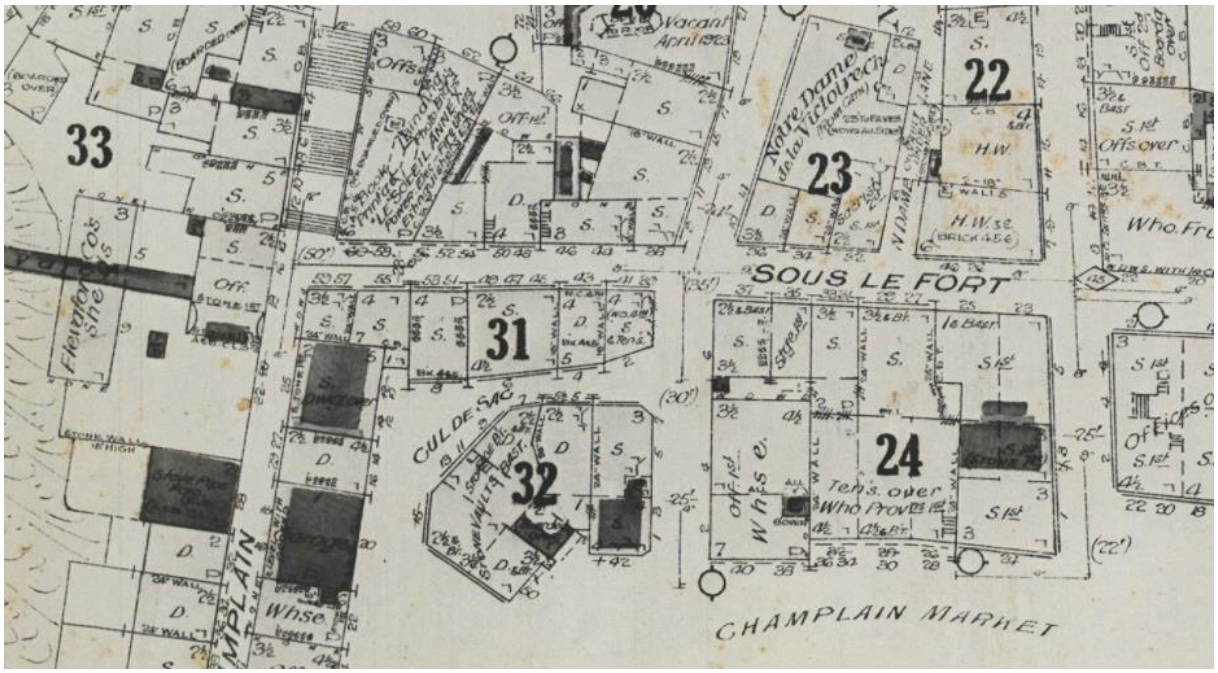


Figure 13. Extrait du *Insurance plan of the city of Quebec* par le Underwriters' Survey Bureau Limited datant de 1923 (BAnQ, Notice nº 3851855)

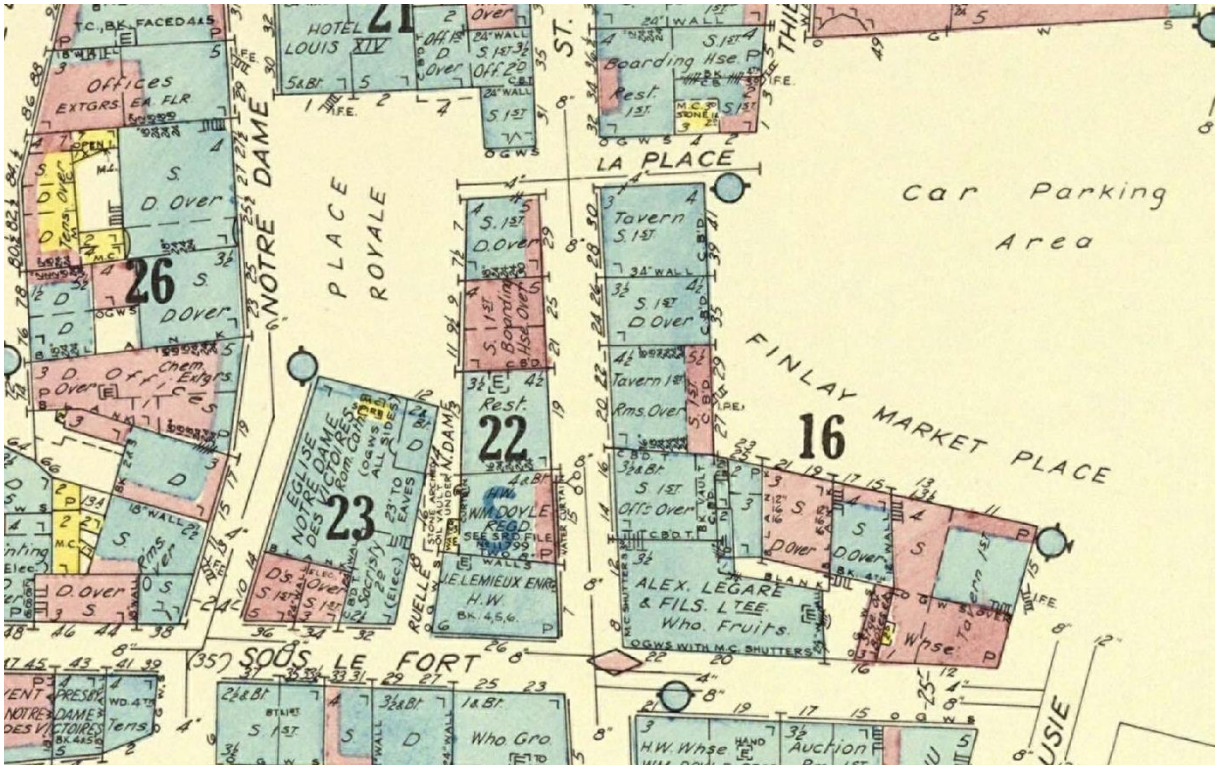


Figure 14. Extrait du *Insurance plan of the City of Quebec, volume 1* par le Underwriters' Survey Bureau Limited datant de 1957-1961 (BAnQ, Notice n° 174294)

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

Des dizaines de sites archéologiques inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) sont situés à proximité du secteur d'intervention (**figure 15; tableau 1**). De manière générale, ces sites ont livré des composantes témoignant de l'histoire ancienne des lieux aux cours des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Le site CeEt-14, désignant la Batterie Royale a, pour sa part, livré des indices témoignant de l'occupation du secteur au cours de la préhistoire. Parmi les interventions d'envergure qui ont été réalisées dans ce secteur, on note les travaux d'enfouissement du réseau de distribution d'Hydro-Québec en 1983, 1993 et 1996 (Tremblay 1984; Cérane 1994 et 1997) ainsi que les travaux de réfection de certaines rues (Rouleau 1991 et 2005). Enfin, notons qu'une vaste campagne de fouilles archéologiques a été réalisée à la fin des années 1980 sur le site CeEt-137 désignant l'emplacement de l'ancien marché Finlay, dans le cadre du projet de mise en valeur de la Place-Royale. Cette intervention avait alors permis de mettre au jour des vestiges d'anciens quais en bois datant des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles ainsi que les fondations de l'ancienne halle construite en 1851 (Groupe de recherches en histoire du Québec rural Inc. 1988).

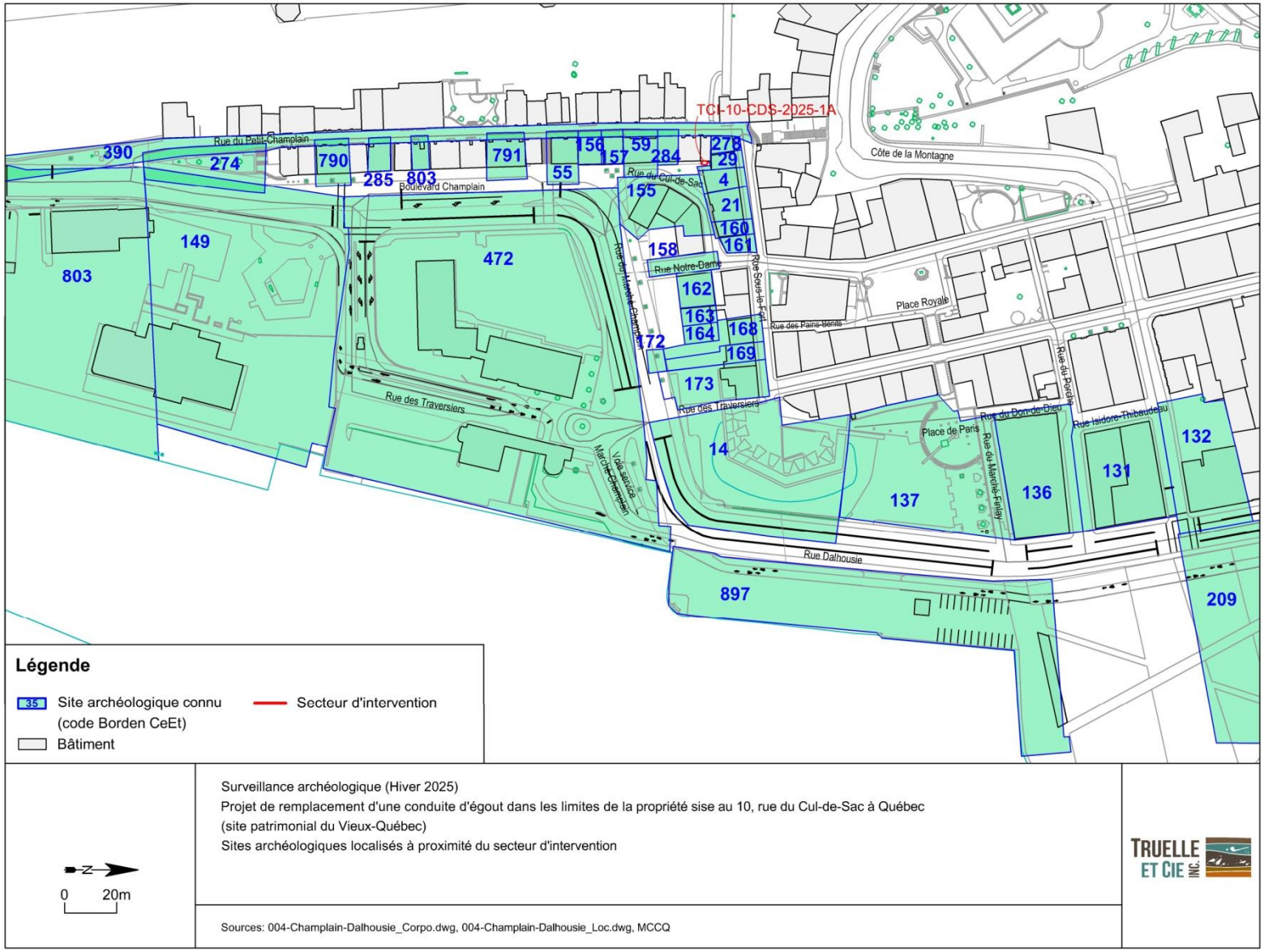


Figure 15. Sites archéologiques localisés à proximité du secteur d'intervention

Tableau 1. Sites archéologiques localisés à proximité du secteur d'intervention

Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Localisation	Référence (Source ISAQ)
CeEt-4	Place-Royale: Maison D'Amour	Historique 1608-1899	51-53, rue Sous-le-Fort.	Gaumond, M. 1982, Tremblay, Y. 1984, Rouleau, S. *et al.* 1991 et Cérane 1992 et 1994
CeEt-14	Place-Royale: Batterie Royale	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Historique 1608-1950	À l'extrémité est de la rue Sous-le-Fort. Îlots 6 et 10.	Gagnon, F. 1971, Picard, F.-D. 1973, 1974 et 1975, et Cérane 1988, 1989 et 1997
CeEt-21	Place-Royale: Maison Roussel	Historique 1608-1950	4549, rue Sous-le-Fort.	Gaumond, M. 1982, Rouleau, S. *et al.* 1991 et Cérane 1994 et 1996
CeEt-29	Place-Royale: Maison basse	Historique indéterminée	Rue Sous-le-Fort, îlot 7, dans la maison.	Gaumond, M. 1982
CeEt-55	Place-Royale: Maison Jean Demers	Historique indéterminée Historique 1608-1950	28-39, rue Petit Champlain (escalier).	Somcynsky, P. 1980, Lapointe, C. 1981, Tremblay, Y. 1984, Tremblay, K. 1986 et Cérane 1994
CeEt-59	Place-Royale: Maison Rochon	Historique 1608-1899	18 et 20, rue du Cul-de-Sac. Îlot 7.	Mandeville, J. et Séguin, J. 1976 et Tremblay, Y. 1984
CeEt-72	Rue McWilliam	Historique 1760-1899	Rue McWilliam, à l'arrière du 1014, rue Saint-Jean.	Tremblay, Y. 1984 et Castonguay, C. et Slater, P. 2013
CeEt-131	Place-Royale : îlot 3-B	Historique indéterminée	Dans le quadrilatère formé par les rues Thibaudeau, du Porche, Dalhousie et côte de la Montagne.	Tanguay, A. 1983
CeEt-132	Place-Royale: Côte de la Montagne	Historique indéterminée	Du côté nord de la Côte de la Montagne entre Dalhousie et le prolongement de la rue Thibaudeau.	Tanguay, A. 1983 et Cérane 1994
CeEt-136	Place-Royale: Entrepôt Thibaudeau	Historique indéterminée	Rue du Porche entre les rues Thibaudeau et Dalhousie.	Tanguay, A. 1983

Tableau 1. Sites archéologiques localisés à proximité du secteur d'intervention (suite)

Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Localisation	Référence (Source ISAQ)
CeEt-137	Place-Royale: Marché Finlay	Historique indéterminée Historique 1760-1950	Marché Finlay, entre la rue Dalhousie et la rue Saint-Pierre, au bout de la rue de La Place.	Picard, F.-D. 1976, Tanguay, A. 1983, Groupe de recherches en histoire du Québec 1988, Huot, M. 2014 et Ross, B. 2014
CeEt-149	Place-Royale: Les Magasins du Roi	Historique 1608-1759 Historique 1800-1899	Au sud de la rue des Traversiers, du côté du fleuve. Couvre l'espace du terrain de la base de la Garde côtière canadienne et l'édifice de la Vieille Douane.	Tanguay, A. 1983, Tremblay, Y. et Tanguay, A. 1987, Cérane 1996 et 1997 et Lalande, D. 1998
CeEt-155	Place-Royale: Maison Jean-Baptiste-Chevalier	Historique indéterminée Historique 1608-1950	Comprend la rue du Cul-de-Sac, la maison Chevalier et la maison Frerot.	Gagnon, F. 1971, Gagnon, F. *et al.* 1973, Tanguay, A. 1983, Cérane 1996, Rouleau, S. 1997 et Artefactuel 2010
CeEt-156	Place-Royale: Maison Amiot	Historique indéterminée	Entre la rue Petit Champlain et le boulevard Champlain. Îlot 7.	Picard, P. 1973 et 1974 et Tremblay, K. 1986
CeEt-157	Place-Royale: Maison Langlois	Historique indéterminée	Entre la rue Petit Champlain et le boulevard Champlain. Îlot 7.	Gagnon, F. non daté
CeEt-158	Place-Royale: Maison Tourangeau	Historique 1608-1899	Dans la rue, sous la surface asphaltée de la rue Notre-Dame entre les Maison Chenay (lot 2291) et Morin (lot 2292-3).	Giroux, P. 1980, Savard, M. 1980 et Rouleau, S. 1997
CeEt-160	Place-Royale: Maison du Roy	Historique 1608-1950	Entre les rues Sous-le-Fort et Cul-de-Sac. Îlot 7.	Picard, F.-D. 1973 et Cérane 1996
CeEt-161	Place-Royale: Maison Leduc	Historique 1608-1950	Au coin sud-ouest à l'intersection des rues Sous-le-Fort et Notre-Dame. Îlot 7.	Gagnon, F. non daté, Gagnon, F. 1971 et Gagnon, F. *et al.* 1973
CeEt-162	Place-Royale: Maison Henry-Morin	Historique 1608-1950	Au sud des maisons Sagot et Niel à l'intersection des rues Sous-le-Fort et Notre-Dame. Îlot 9.	Gagnon, F. *et al.* 1972 et 1973
CeEt-163	Place-Royale: Maison Davaine-Quessy	Historique 1608-1950	À l'est de la Maison Morin à l'intersection des rues Sous-le-Fort et Notre-Dame. Îlot 9, dans la maison.	Gagnon, F. *et al.* 1973
CeEt-164	Place-Royale: Maison Grenon	Historique 1608-1950	Du côté nord de la rue du Marché Champlain entre les rues Notre-Dame et Saint-Pierre. Îlot 9.	Gagnon, F. 1973

Tableau 1. Sites archéologiques localisés à proximité du secteur d'intervention (suite)

Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Localisation	Référence (Source ISAQ)
CeEt-168	Place-Royale: Maison Couillard-de-L'Espinay	Historique 1608-1950	Côté sud de la rue Sous-le-Fort, entre les rues Notre-Dame et Saint-Pierre.	Gagnon, F. 1973, Gagnon, F. *et al.* 1973 et Rouleau, S. *et al.* 1991
CeEt-169	Place-Royale: Maison Chinique	Historique 1608-1950	Côté sud de la rue Sous-le-Fort entre les rues Notre-Dame et Saint-Pierre. Îlot 9.	Gagnon, F. 1973 et Somcynsky, P. 1980
CeEt-172	Place-Royale : Quais boulevard Champlain	Historique indéterminé	Quatre quais mis au jour dans un tranchée orientée est-ouest. Situés sous le boulevard Champlain, à l'intersection de Notre-Dame. Îlot 9.	Somcynsky, P. 1980 et Tanguay, A. 1983
CeEt-173	Place-Royale: Maison Guéroult	Historique 1608-1899	À l'intersection sud-ouest des rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre. Îlot 9. Intérieur de la maison et dans la cour.	Somcynsky, P. 1980 et Tanguay, A. 1983
CeEt-209	Place des Canotiers	Historique 1608-1950	Délimité par la rue De La Barricade (nord), le fleuve Saint-Laurent (est), le quai Chouinard et la rue du Porche (sud) et par la rue Dalhousie (ouest). Devenu la Place des Canotiers.	Tremblay, Y. 1986 et Ruralys 2015 et 2016
CeEt-274	Rue Petit Champlain	Historique 1760-1899	À l'intersection de la rue du Petit Champlain et du boulevard Champlain, devant un murêt de pierres, le petit parc gazonné et l'escalier.	Tremblay, K. 1986, Cérane 1994 et 1994a et Simoneau, D. 1995
CeEt-278	Place-Royale : Maison Rouvray	Historique 1608-1950	59, rue Sous-le-Fort.	Tremblay, K. 1986 et Rouleau, S. *et al.* 1991
CeEt-282	Rue Petit Champlain	Historique 1800-1899	67 ½, rue Petit Champlain.	Tremblay, K. 1986
CeEt-284	Place-Royale: Rue Petit Champlain	Historique 1608-1759	27, rue Petit Champlain.	Tremblay, K. 1986
CeEt-285	Rue Petit Champlain	Historique 1800-1899	75, rue Petit Champlain.	Tremblay, K. 1986
CeEt-390	Rue Petit Champlain	Historique 1800-1899	Remblai de la rue Petit Champlain.	Tremblay, K. 1986
CeEt-472	Boulevard Champlain	Historique 1800-1950	Sur le stationnement de l'édifice appartenant au CN et une partie du boulevard Champlain.	Tremblay, Y. et Tanguay, A. 1987 et Cérane 1994 et 1997
CeEt-790	Boulevard Champlain	Historique indéterminée	Situé du côté ouest du boulevard Champlain, bordé au nord par CeEt-472 et à l'est par CeEt-149.	Cérane 1997

Tableau 1. Sites archéologiques localisés à proximité du secteur d'intervention (suite)

Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Localisation	Référence (Source ISAQ)
CeEt-791	Boulevard Champlain	Historique indéterminée	Situé du côté ouest du boulevard Champlain, bordé à l'est par CeEt-472.	Somcynsky, P. 1980 et Cérane 1997
CeEt-803	Boulevard Champlain	Historique 1608-1950	Dans l'emprise du boulevard Champlain, à partir du sud du site CeEt-149.	Lalande, D. 1998, Cloutier, C. 2006, Fiset, R. 2007, Ross, B. 2017 et Artefactuel 2017
CeEt-897	Quais Chouinard (Riviera et 22)	Historique 1800-1950	Face à la batterie royale, le long de la rue Dalhousie, enclavés entre la traverse Québec-Lévis, à l'ouest et le stationnement de la SÉPAQ, à l'est.	Ethnoscop 2012

7. SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

7.1 Résultats

En vue du remplacement de la conduite d'égout reliant le bâtiment sis au 10, rue du Cul-de-Sac au réseau municipal, une tranchée a été excavée le long de la façade du bâtiment, plus précisément près de son coin nord-est (**figure 2; photo 1**). Celle-ci revêtait une forme hexagonale dont la longueur des côtés variait de 1,00 m à 1,30 m (sous-opération TCI-10-CDS-2025-1A) (**photo 2**). L'excavation de la sous-opération TCI-10-CDS-2025-1A n'a permis d'observer que des remblais modernes. En effet, sous la surface constituée de dalles de granite d'une épaisseur de 0,08 m, la séquence des sols qui y a été observée était constituée d'un lit de pose correspondant à un niveau compact de sable gris, de poussière de roche et de pierres concassées grises (0-¾″) (0,37 m), puis finalement d'un remblai de comblement de sable brun pâle et meuble (plus de 0,35 m) (**photo 3**). Par ailleurs, la tranchée excavée a permis d'observer le parement extérieur du mur de fondation est du bâtiment (**photo 4**). Une ouverture de forme plus ou moins rectangulaire permettait le passage de la conduite d'égout de l'intérieur vers l'extérieur de l'édifice. Cette ouverture avait été comblée au moyen de pierres ébauchées de grès vert et de briques de couleur rouge orangé (**photo 4**).



Photo 1. Vue d'ensemble du secteur d'intervention, vers le nord-nord-ouest (TCI-10-CDS-2025-001)



Photo 2. Vue d'ensemble de la tranchée excavée qui a été désignée par la sous-opération TCI-10-CDS-2025-1A, vers le nord-nord-ouest (TCI-10-CDS-2025-003)



Photo 3. Paroi ouest de la tranchée excavée qui a été désignée par la sous-opération TCI-10-CDS-2025-1A, vers l'ouest (TCI-10-CDS-2025-004)



Photo 4. Vue du mur de fondation est du bâtiment sis au 10, rue du Cul-de-Sac, vers l'ouest (TCI-10-CDS-2025-006)

7.2 Discussion

Préhistoire

Aucun indice témoignant de l'occupation du quartier du Petit Champlain au cours de la préhistoire n'a été identifié lors des travaux de surveillance réalisés en 2025.

Période historique

Seuls des remblais récents ont été observés au cours des travaux. Aucun vestige ni sol d'occupation qui aurait pu témoigner de la période historique ancienne n'ont donc été observés.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des travaux de surveillance archéologique ont été effectués au cours du mois de février 2025 dans le cadre du projet de remplacement d'une conduite d'égout dans les limites de la propriété sise au 10, rue du Cul-de-Sac à Québec.

Le principal objectif de ces travaux de surveillance était de vérifier la présence de biens archéologiques dans les limites de ce projet et, le cas échéant, de formuler des recommandations au client dans le but de protéger et de sauvegarder les biens archéologiques éventuellement découverts. Situé dans les limites du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec, le quartier Petit Champlain revêt un intérêt historique indéniable en raison de l'ancienneté de son occupation qui remonte avant les débuts de la colonie, en ce qui concerne le secteur de la Place-Royale du moins. Dans un tel contexte, il était donc recommandé que les travaux d'excavation prévus dans le cadre du projet décrit précédemment fassent l'objet d'une surveillance archéologique.

En somme, aucune découverte archéologique n'a été faite au cours de l'intervention. Les travaux de Nomad Construction ont donc pu être effectués sans qu'il n'y ait d'impact sur les ressources archéologiques du site patrimonial déclaré du Vieux-Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Rapports de recherche archéologique

ARTEFACTUEL
2010 *Intervention archéologique à la Maison Chevalier : Enregistrement des vestiges et surveillance archéologique.* MCCCF/Musée de la civilisation, rapport inédit.

CASTONGUAY, C.
2003 *Surveillance archéologique des projets d'enfouissement de Gaz Métropolitain, automne 2002. Intervention à Québec, rue Saint-Jean, entre Saint-Stanislas et Côte-du-Palais.* Gaz Métropolitain, rapport inédit.

CÉRANE
1988 *Bell Canada, surveillance archéologique du Vieux-Québec, les travaux souterrains de 1987.* Bell Canada, rapport inédit.

1990 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1989.*

1994 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis en 1993.*

1994a *Surveillance archéologique des travaux souterrains de Gaz Métropolitain, arrondissement historique de la ville de Québec 1994.* Gaz Métropolitain.

1997 *Secteur Orléans, Lévis et Appalaches- Surveillance archéologique projets souterrains 1996.* Hydro-Québec.

1998 *Secteur Orléans- Surveillance archéologique projets souterrains 1997.* Hydro-Québec.

GAIA
2019 *Fouilles archéologiques sur le site du presbytère de L'Ancienne-Lorette (CeEu-11).* Rapport soumis à la Ville de L'Ancienne-Lorette, Québec.

GRAILLON, É.
1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer*. MRC du Granit et MCCQ.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL INC.
1988 *Fouilles de sauvetage et expertises archéologiques Marché Finlay.* Ville de Québec, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

LALANDE, D.
1998 *Surveillance archéologique sur le boulevard Champlain, Québec (CeEt-803 et CeEt-149).* Ville de Québec, Division design et patrimoine.

LALIBERTÉ, M.
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles, manuscrit, Québec.

LAROCHE, D.
1979 *Rapport sur les opérations effectuées pour le sauvetage des vestiges archéologiques situés sous la rue Saint-Jean, à Québec.*

MCGAIN, A. (Les Recherches Arkhis Inc.)
1990 *Fouilles archéologiques, La Grande Place*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

PICARD, P.
2005 *Surveillances archéologiques, Vieux-Québec et Charlesbourg. Travaux de Gaz Métro 2004.* Gaz Métropolitain, rapport inédit.

ROULEAU, S.
1991 *Rapport de surveillance archéologique, interventions ponctuelles, 1991, Québec.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, rapport inédit, 85 p.

2005 *Interventions archéologiques 2004 surveillance des rues du Sault-au-Matelot, Saint-Jean (intra et extra-muros), et d'Auteuil. Ville de Québec/Culture et Communications Québec*.

SIMONEAU, D.
1990 *Rapport de surveillance archéologique Rue Saint-Jean. Ville de Québec, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.*

SIMONEAU, D. et S. ROULEAU
1988 *Rapport de surveillance archéologique, rue Sault-au-Matelot, Saint-Jacques, Saint-Antoine, Québec*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, rapport inédit.

TANGUAY, A.
1983 *Rapport de surveillance archéologique Secteur Vieux-Québec Basse-Ville 1*. Ville de Québec, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

TREMBLAY, Y.
1984 *La surveillance archéologique de la construction de ligne souterraine d'Hydro-Québec dans la Ville de Québec en 1983.* Hydro-Québec.

Articles publiés

ARCHAMBAULT, Marie-France
1995 « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : Typologie des pointes et séquence régionale ». *Archéologiques* 9: 60–67.

BURKE, A. L., GAUTHIER, G. et C. CHAPDELAINE
2014 « Refining the Paleoindian Lithic Source Network at Cliche-Rancourt Using XRF ». *Archaeology of Eastern North America* 42. JSTOR: 101–128.

CHALIFOUX, É.
1999 « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie: Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3) : 77–93.

CHAPDELAINE, C.
2007a « Cliche-Rancourt, un site Paléoindien ancien, Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne* Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 47–120.

2007b *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec, 32. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

2012 « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec ». dans *Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast*, College Station: Texas A&M University Press, pp. 135–163.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre ». *Archéologiques* (27) : 28–47.

2019 « Les cadres naturel et culturel » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Droulers-Tsiionhiakwatha : chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XV^e^ siècle*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 35, pp. 27–48.

CHAPDELAINE, C. et N. CLERMONT
2006 Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites » dans Sanger, David et M.A.P. Renouf, *The Archaic of the Far Northeast,* Orono: The University of Maine Press, pp. 191–220.

CHAPDELAINE, C. et É. GRAILLON (éds)
2020 *Kruger 2 : Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Paléo-Québec, 39. Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. et P. J. H. RICHARD
2017 « Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec ». *PaleoAmerica* 3 (4) : 299–312.

CHEVRIER, D.
2017 « Pour une refonte d'un concept archaïque » dans *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne,* Montréal: Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36, pp. 327–335.

CLERMONT, N.
1978 « Les crémations de Pointe-du-Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec* 8 (1) : 3–20.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5–17.

COSSETTE, É.
2003 « Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11 » dans Clermont, Norman, Chapdelaine, Claude et Jacques Cinq-Mars (éds), *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 30, pp. 265–286.

CÔTÉ, M.
1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue » dans Tremblay, Roland (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 27, pp. 127–153.

DIONNE, J.-C.
1988 Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research* 29: 233-244.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351: 271-284.

2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire,* 56 (1): 97-121.

DUMAIS, P.
2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81–112.

GRAILLON, É.
2012 « Du Paléoindien récent au Régime français : 10 000 ans de présence amérindienne à Weedon dans les Cantons-de-l'Est ». *Histoire Québec* 18 (1) : 23–27.

PINTAL, J.-Y.
2002 *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière*. Recherches amérindiennes au Québec 32 (3) : 41–54.

2006 « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* (19) : 1–20.

PLUMET, P., MOREAU, J.-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. et V. ELLIOT (éds.)
1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 20.

RICHARD, P. J. H.
2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 21–45.

RICHARD, P. J.H. et S. OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research*, 63: 353-358.

TREMBLAY, Y.
1998 « Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent » dans Tremblay, Roland (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 27, pp. 91–125.

Monographies

BENMOUYAL, J.
1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers, 63. Québec: Ministère de la Culture et des Communications.

BOUDREAU, J.
2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland, MA: Freedom Digital.

CARTIER, J.
1977 *Voyages en Nouvelle-France*. Cahiers du Québec. Montréal: Hurtubise HMH.
CASTONGUAY, S. et L. NADEAU
2012 *Géologie simplifiée de la région de Québec.* Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 7086.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées.* Signe des Amériques, 1. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et J. GUIMONT
1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

DUMAIS, P.
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Patrimoines, série Dossiers, 64. Québec: Ministère des Affaires culturelles du Québec.

GARIÉPY, G. et C. BERGERON
1999 *Courville Villeneuve. Un sault en héritage*. Beauport: Ville de Beauport.

GATES ST-PIERRE, C.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).* MCCCF, rapport inédit.

GIGUÈRE, G.-É. et C.-H. LAVERDIÈRE
1973 *Œuvres de Champlain.* Volume 1, Éditions du Jour.

GRAILLON, É.
2011 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke.

LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.

MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain: le cas de la Basse-Ville de Québec, vol.12*. Les Cahiers du CRAD, 4. Québec: Centre de recherches en aménagement et en développement.

MOUSSETTE, M. et G. WASELKOV
2013 *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Lévesque éditeur Réflexion, Québec.

PICARD, P.
2005 *Surveillances archéologiques, Vieux-Québec et Charlesbourg. Travaux de Gaz Métro 2004.* Gaz Métropolitain, rapport inédit.

PINTAL, J.-Y.
1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Patrimoines, 102. Québec: Ministère de la Culture et des Communications.

2000 *Le potentiel d'occupation amérindienne de la ville de Beauport et Québec*. Ville de Beauport et Ministère de la Culture et des Communications.

PINTAL, J.-Y. et R. CÔTÉ
2017 *Quai de la Reine. Portion nord, sections 93-94-95 (partie), Québec. Étude de potentiel archéologique.* Rapport inédit remis à Services publics et Approvisionnement Canada.

PLOURDE, M.
2003 *8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.

2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Québec: Ministère de la Culture et des Communications, Direction du patrimoine.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*. Québec: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Direction du patrimoine et de la muséologie.

TREMBLAY, Y.
2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Montréal: Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

TRIGGER, B.
1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660.* Montreal: McGill-Queen's University Press.

Sites Internet

NATION HURONNE-WENDAT
http://wendake.ca

SIGÉOM
Carte interactive. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.
http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

VILLE DE QUÉBEC
https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/sites/marche-finlay/histoire-du-marche-finlay

Documents cartographiques et iconographiques

BOLDUC, A.M., PARADIS, S.J., MICHAUD, M. et CLOUTIER, M.
2003 *Géologie des formations superficielles, Québec* [document cartographique]. Échelle 1/50 000. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 3835.

BOURDON, J.
1664 *Veritable plan de Quebec comme il est en l'an 1664.* Archives nationales du Canada (ANC), C-15801.

CHAUSSEGROS DE LÉRY
1716 *Plan de la Ville de Quebec, Fait à Québec 15 octobre 1716. Capitale du Canada.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Notice nº 38533409.

1744 *Plan de la Ville de Québec.* Bibliothèque et Archives du Canada (BAC), C-15729.

DUBERGER, J.-B. et J. BY
1806-08 Maquette de la ville de Québec. Parcs Canada.

FRANQUELIN, J.-B.
Av. 1700 Gravure montrant la ville de Québec. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), E6, S7, SS1, P6829179.

GOAD, C.E.
1910 *Insurance plan of the City of Quebec*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Notice nº 3657013.

SANBORN, D.A. et C.E. GOAD
1875-1879 *Insurance plan of the City of Quebec*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), P600, S4, SS1, D65.

UNDERWRITERS' BUREAU SURVEY LIMITED
1923 *Insurance plan of the City of Quebec*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Notice n° 3851855.

1957-61 *Insurance plan of the City of Quebec*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Notice n° 174294.

WENDAKE

Surveillance archéologique à l'Université Laval pour l'aménagement d'un complexe sportif dédié au tennis

Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications et à l'Université Laval

28 février 2025

© Conseil de la Nation huronne-wendat
Sous toutes réserves des droits et intérêts de la Nation huronne-wendat

WENDAKE

Pour nous joindre :

Conseil de la Nation huronne-wendat
255, Place Chef Michel-Laveau
Wendake (Québec) Canada G0A 4V0
Téléphone : +1 418-843-3767
Ligne sans frais : 1-877-712-3767
Télécopieur : +1 418-842-1108
Courriel *:* administration@wendake.ca
Site Web : www.wendake.ca

Équipe de réalisation

Nation huronne-wendat (Bureau du Nionwentsïo)

Thiéfaine Terrier, Archéologue, Chargé de projet terrain et rédaction

Marie-Sophie Gendron, Assistante de fouilles et rédaction

Université Laval

Anne-Marie Angers, Architecte

Ève Roussel, Directrice, Service des immeubles

Table des matières

Liste des figures 1
Résumé 2
Mandat et objectifs 3
1. Caractérisation physique du secteur à l'étude 5
1.1 Contexte paléoenvironnemental 5
1.2 Environnement actuel 6
2. Cadre chrono-culturel 8
2.1 Période paléohistorique 8
2.2 Période historique 10
3. Interventions archéologiques antérieures 16
4. Méthodologie d'intervention 19
5. Résultats 20
5.1 Secteur du stationnement 21
5.2 Partie à l'est de la rue de la Médecine 25
5 Interprétations 28
6 Conclusion et recommandations 30
Bibliographie 31
ANNEXE 1 : Catalogue des photographies 34
ANNEXE 2 : Photographies 35
ANNEXE 3 : Notes de terrain 36

Liste des figures

Figure 1 : Localisation de l'intervention (modifié d'après Laboratoires d'expertises de Québec ltée 2023)..... 3
Figure 2: Environnement actuel de la zone d'étude..... 7
Figure 3 : Extrait de la Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy. 1685-1686, Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4. 11
Figure 4: Extrait du plan de Honorius Sisson Sitwell, Québec Canada, Sheet III, Plans XV et XVI, 1867?, BanQ, P600,S4,SS2,D635, P12..... 13
Figure 5: Extrait de la Mosaïque d'orthophotographies de la Ville de Québec. 1948, Ville de Québec et Centre GéoStat, Université Laval. 14
Figure 6: Photographie aérienne de 1977. Centre GéoStat, Université Laval, Rouleau Q77860 Photo 162. 15
Figure 7: Plan de la zone d'étude avec aires d'intervention (tranchées pour les murs en jaune, en bleu pour les bassins de rétention). 20
Figure 8: Excavation du bassin de rétention au sud-ouest de la zone d'étude. 21
Figure 9 : Coupe stratigraphique dans le bassin de rétention situé au sud-ouest de l'aire d'intervention. 22
Figure 10: Tranchée latérale en cours d'excavation. 23
Figure 11: Vue générale de la tranchée centrale excavée. 24
Figure 12: Coupe stratigraphique de la tranchée centrale. 25
Figure 13: Vue générale du secteur à l'est de la rue de la Médecine. 26
Figure 14: Coupe stratigraphique représentative des sols du secteur à l'est de la rue de la Médecine. 27

Résumé

Le Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat a mené une intervention archéologique dans le cadre de l'aménagement de nouveaux terrains de tennis au Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'Université Laval (PEPS). La surveillance s'est déroulée dans un contexte de sauvetage, entre le 30 septembre et le 15 octobre 2024, et a duré en totalité quatre jours. L'aire d'étude recelait un potentiel archéologique important, en raison de la présence dans les environs de la mission Notre-Dame-de-Foy, occupée par les Wendat entre 1669 et 1673. Cependant, les sols rencontrés sur le terrain se sont avérés très perturbés par les aménagements récents, à savoir l'autoroute Robert-Bourassa, le stationnement automobile et les rues du Peps et de la Médecine. Les seules séquences naturelles observées correspondaient à d'anciens dépôts argileux et sableux stériles associés à la mer de Champlain ou à d'autres formations glacio-marines. Cet élément témoigne que les couches les plus anciennes, susceptibles de contenir des vestiges archéologiques, ont été arrachées, probablement au cours du XXème siècle. Par conséquent, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les limites de l'emprise des futurs terrains de tennis.

Mandat et objectifs

Le service des immeubles de l'Université Laval est à l'initiative d'un projet de construction d'un complexe sportif qui sera localisé à l'ouest du stade de football Telus du Rouge et Or (figure 1). Ce projet consiste à l'érection d'un bâtiment à deux étages comprenant huit terrains de tennis intérieurs ainsi que plusieurs terrains extérieurs de tennis et pickleball. Les travaux, prévus sur une durée minimale de deux ans, ont débuté en 2024 par le décapage à la pelle mécanique des sols de surface de toute l'emprise des futurs aménagements. Des études archéologiques, dont l'objectif était de localiser les vestiges associés à la chapelle Notre-Dame de Foy du XVIIème siècle, avaient déjà été menés dans les environs, mais le secteur visé par les présents travaux n'avait jamais fait l'objet d'une investigation archéologique approfondie. Il est à noter qu'aucune mesure de protection ou d'évaluation du potentiel archéologique n'avait été prise en considération au préalable de ce projet.

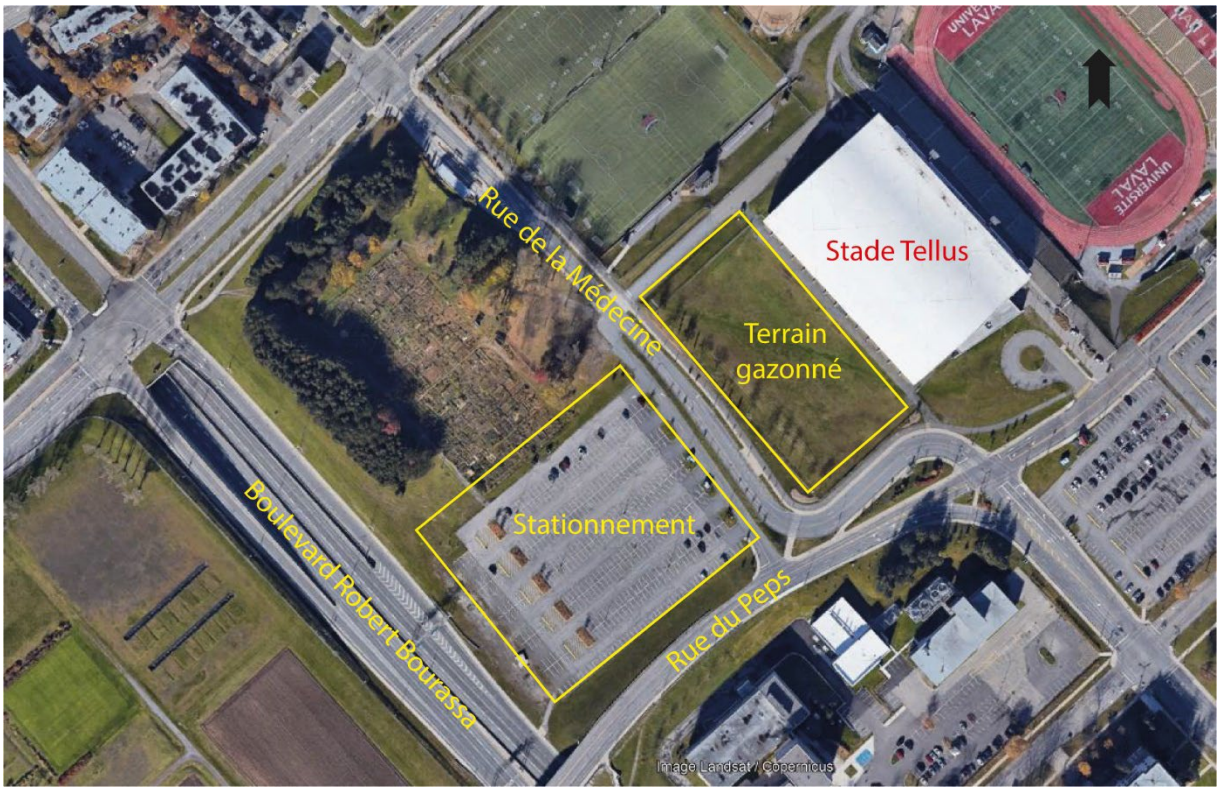


Figure 1 : Localisation de l'intervention (modifié d'après Laboratoires d'expertises de Québec ltée 2023).

C’est donc dans le contexte d’une intervention de sauvetage que la Nation huronne-wendat a contacté les promoteurs de ce projet en septembre 2024. À la suite des discussions entre chaque partie, il s’est avéré qu’une surveillance archéologique devait être réalisée pour évaluer la présence de vestiges ou de couches d’occupations anciennes. La Nation huronne-wendat a alors été mandatée pour effectuer l’intervention sur le terrain.

1. Caractérisation physique du secteur à l'étude

1.1 Contexte paléoenvironnemental

La zone concernée par les travaux se trouve intégralement dans la province géologique des Appalaches. Cette dernière s'étend majoritairement sur la partie sud de la province québécoise. L'aire d'étude est située plus précisément au sud de la faille de Logan, dans la formation de Sainte-Foy. Son socle est constitué majoritairement de roches sédimentaires litées dont du shale gris et vert ainsi qu'un peu de siltstone vert[1].

À la fin du Pléistocène, qui est caractérisé par une dernière période glaciaire dite Wisconsinienne, la plus grande partie du Québec était recouverte de plusieurs centaines de mètres de glace[2]. À partir d'il y a environ 13 400 ans AA.[3], un réchauffement progressif du climat fait fondre cette calotte, libérant ainsi de grandes quantités d'eau. Plusieurs rivières à fort débit parcourent alors le territoire délivré des glaces, ce qui façonne les vallées qu'on connait actuellement. De plus, le retrait de la masse importante de glace qui enfonçait la croûte terrestre, participe à la formation de vastes mers intérieures, comme la mer de Champlain, qui recouvrait les basses-terres du fleuve Saint-Laurent[4]. Le relèvement isostatique amorcé dès la fonte de la calotte glaciaire chasse progressivement les eaux salées de cette mer et le fleuve Saint-Laurent prend ses allures actuelles vers 9800 AA. Quelques fluctuations du niveau fluvial continuent à se produire, notamment lors de la transgression laurentienne vers 6230 AA[5].

Directement à la suite du retrait des glaces, le climat est très froid et l'environnement est typique d'un désert périglaciaire. Une végétation de toundra herbacée se met en place petit à

---

[1] St-Julien P., 1995 : *Géologie de la région de Québec*. Ministère des Ressources naturelles, secteur des Mines, Gouvernement du Québec.

[2] Occhietti, S. *et al.* 2011: « Late Pleistocene-Early Holocene Decay of the Laurentide Ice Sheet in Québec Labrador ». *Developments in Quaternary Science* 15: 601-630.

[3] A.A. est une abréviation utilisée pour Avant Aujourd'hui. Par convention, cet « Aujourd'hui » est désigné par l'année 1950.

[4] Robitaille, A. et M. Allard, 2007 : *Guide pratique d'identification des dépôts de surface du Québec : Notions élémentaires de géomorphologie*. Publications du Québec, Québec.

[5] Verville, J.-F., 2010 : *Paléoenvironnement et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire de maîtrise, Université Laval.

petit avant d'être remplacée par des pessières à cladonies caractéristiques de la forêt boréale. Ce n'est que vers 6000 ans AA que la végétation actuelle se met en place et que les températures se stabilisent[6].

L'ensemble de ces phénomènes, principalement les mouvements des glaciers, des mers glaciaires et les fluctuations des rivières de fonte, a façonné le paysage québécois et contribué à la formation de la majorité des dépôts de surface aujourd'hui observables. On note que la zone à l'étude, située à environ 86 m NMM[7] (voir borne géodésique 95L058), se trouve dans l'emprise de l'extension maximale de la mer de Champlain. Par conséquent, on peut postuler la date minimale de son exondation aux environs de 10 000-9800 AA[8]. Ses sols naturels sont donc constitués majoritairement de dépôts d'argile et de limon avec parfois quelques pierres et des blocs charriés par le glacier. La granulométrie dans ce type de formation est généralement fine[9].

1.2 Environnement actuel

L'environnement actuel de la zone d'intervention est caractéristique d'un milieu fortement urbanisé, marqué par d'importantes perturbations anthropiques. En effet, le site est bordé au sud-ouest par l'autoroute Robert-Bourassa, au sud-est par la rue du Peps et à l'est par les gradins du stade Telus. Au nord-ouest du stationnement se trouve le jardin communautaire biologique de l'Université Laval (figure 1).

Avant que les travaux ne commencent, une bonne partie du secteur à l'étude, située à l'ouest de la rue de la Médecine, était un stationnement automobile d'environ 9700 m^2. Des conduites électriques pour des lampadaires et un réseau pluvial sous-terrain se trouvaient dans le secteur d'intervention. Le reste de l'aire d'étude, d'approximativement 7400m^2, était un terrain gazonné directement adjacent aux gradins du stade Telus. À l'arrivée des archéologues pour la surveillance, la plus grande partie de l'asphalte du stationnement et du gazon avait été décapée par la machinerie lourde (figure 2).

---

[6] Richard, P.J.H. Et P. Grondin, 2009 : « Histoire postglaciaire de la végétation », Dans *Manuel de Foresterie* : 170-176. Éditions MultiMondes, Québec.

[7] NMM : Niveau Moyen de la Mer

[8] Dionne, J.C, 1988: « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research* 29: 233-244.

[9] MRNF, 2024 : *Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional. Méthodes et données associées*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.



Figure 2: Environnement actuel de la zone d'étude.

2. Cadre chrono-culturel

Dans cette section, le portrait de l'occupation paléohistorique de la région de Québec va d'abord être présenté sous forme de tableau, dans lequel figureront les caractéristiques saillantes de chaque période. Dans un second temps, le contexte historique sera plus spécifiquement abordé avec un support cartographique à l'appui.

2.1 Période paléohistorique

Les informations utilisées pour la construction du tableau présenté ci-dessous sont principalement tirées des sections de bilan des connaissances issus des travaux de Michel Plourde (2006), Chrétien *et al.* (2001), Taché (2011), Pintal (2007) et Terrier et Guérette (2022). Les sites archéologiques de référence pour la région de Québec y figurent également.

Période	Datation	Caractéristiques	Sites archéologiques de référence
Paléoindien ancien	12 000 AA - 10 000 AA	• Disparition de la glace qui laisse apparaitre de nouvelles terres, environnement périglaciaire • Mode de subsistance axé autour de la chasse au caribou, nomadisme • Pointes à cannelures de tradition Michaud-Neponset/Parkhill	Cliche-Rancourt (BiEr-14) Site du Plateau (CeEt-657)
Paléoindien récent	10 000 AA - 8000 AA	• Sites archéologiques rattachés à la tradition Plano • Plusieurs sites localisés en Gaspésie et dans le bas du fleuve, utilisation du préférentielle du chert	Halte routière Cap-Saint-Pierre (CeEv-5) Site du Plateau (CeEt-657) Site aux Pins (CeEt-658) Rivière Chaudière (CeEt-778)
Archaïque ancien	9500 AA - 7000 AA	• Sites archéologiques situés à l'embouchure de la rivière Chaudière • Traits culturels se rapprochent de la tradition de l'Archaïque du Golfe du Maine • Emploi important du quartz, artéfacts uni-faciaux et premiers outils polis	Site du Plateau (CeEt-657) Halte routière Cap-Saint-Pierre (CeEv-5)
Archaïque moyen	7000 AA - 5500 AA	• Remontée du niveau de l'eau de 15 m lors de la transgression Laurentienne • Peu de sites dans la région de Québec • Sites présents dans la région du Méganticois, à l'embouchure du Saguenay et vers Baie-Comeau • Pointe à pédoncule court dans des matières grossières (quartz et basalte)	
Archaïque récent	5500 AA - 3000 AA	• Stabilisation des groupes humains et réduction de la mobilité • Exploitation des ressources locales • Développement des réseaux d'échanges	
Archaïque laurentien	5500 AA - 4200 AA	• Modes de subsistance axés autour des ressources halieutiques • Culture matérielle avec hameçons, poids de filet et pointes de harpon • Pointes de projectile à encoches latérales de style Otter Creek et Brewerton	Site Irving (CeEt-20) Domaine Longwood (CeEt-481) Site Désy (CeEt-622) Marais du Nord (CfEu-31)
Archaïque post-laurentien	4200 AA - 3000 AA	• Utilisation de petites pointes de projectiles de style Lamoka, puis de style Susquehanna et Genesee • Influences méridionales, avec la région des Grands-Lacs et la Pennsylvanie	Site Désy (CeEt-622) Site Lambert (CeEu-12)
Sylvicole inférieur	3000 AA - 2400 AA	• Sphère d'interaction Meadowood et appartition de la céramique de style Vinette • Usage important du chert Onondaga et production standardisée de lames de cache • Réseaux d'échanges à l'échelle de tout le nord-est américain	Site Désy (CeEt-622) Site Lambert (CeEu-12) Noyau institutionnel du Vieux Cap-Rouge (CeEu-18)
Sylvicole moyen	2400 AA - 1000 AA	• Développement des décors sur les céramiques qui deviennent des marqueurs de datation importants • Tradition funéraire Middlesex qui montre des influences en provenance de l'Ohio et du Midwest américain, offrandes avec gorgerins d'ardoise, perles de cuivre et pipe tubulaire • La consommation du maïs se développe, en provenance des Grands-Lacs et de l'Ohio	Pointe-du-Buisson (BhFl-1) Place-Royale (CeEt-9) Sépulture du boulevard Champlain (CeEt-2)
Sylvicole supérieur	1000 AA - 500 AA	• Populations iroquoiennes dans la vallée du fleuve Saint-Laurent • Le style des vase reste un marqueur important de datation	
Sylvicole supérieur ancien	1000 AA - 700 AA	• Développement d'un style régional dit "tradition Saint-Maurice"	
Sylvicole supérieur récent	700 AA - 500 AA	• Style de céramique caractéristique des Iroquoiens du Saint-Laurent avec des vases globulaires, des crestellations et un haut parement décoré avec des motifs à échelle, en épis de maïs, et des ponctuations au roseau, • Culture matérielle variée avec une prépondérance du matériel osseux dont des pipes faites dans des scapulas de cerf. Diminution de l'utilisation du matériel lithique • Consommation et horticulturedu tabac • Villages palissadés de maisons longues avec agriculture du maïs jusqu'à Cap-Tourmente	Site Masson (CdEx-3) Site Royarnois (CgEq-19) Place-Royale (CeEt-9)

2.2 Période historique

La colonisation de la région de Québec par les Européens est un processus qui se déroule graduellement. Le fort Cartier-Roberval à l'embouchure de la rivière Cap-Rouge, représente la première tentative d'installation pérenne des Européens dans la région. Cette entreprise est un échec et l'établissement est abandonné par Roberval en 1543, et ce, malgré une précédente expédition de Jacques Cartier en 1535-1536. À cette époque, la région est occupée par des groupes autochtones, nommés « Iroquoiens du Saint-Laurent » par les archéologues, plusieurs siècles plus tard.

Il faut attendre le début du XVIIème siècle pour qu'un projet cohérent d'installation français dans la région de Québec voit le jour. Champlain fait construire son habitation en 1608 proche de l'actuelle Place Royale[10]. Les dits « Iroquoiens du Saint-Laurent », qui occupaient la vallée laurentienne, ont, à ce moment, abandonné la région. Les premières occupations européennes plus permanentes à Québec, à Trois-Rivières puis à Montréal sont des postes de traite. Des compagnies privées s'implantent à ces endroits pour le commerce de la fourrure. En 1663, le roi de France officialise le statut de colonie française à la Nouvelle-France. C'est à ce moment que les terres seront distribuées aux colons en suivant le modèle féodal des seigneuries[11].

En 1637, la réduction de Sillery est établie dans la région de Québec par les Jésuites. L'objectif de ces religieux est de créer un espace destiné à la sédentarisation des Autochtones de différentes communautés, dont des Wendat, des Innus et des Abénaquis. En leur offrant des habitations, des champs à cultiver et en limitant leurs activités de chasse et de pêche, les Jésuites souhaitent qu'ils adoptent les mœurs chrétiennes[12].

À partir de 1649-1650, un groupe de Wendat en provenance de la Baie Georgienne (Ontario actuel) décide de revenir s'établir dans la région de Québec. Ils sont accompagnés d'un Jésuite, le père Chaumonot. Au cours des cinquante années suivantes, la communauté s'établit à plusieurs endroits, notamment sur l'île d'Orléans, dans le Vieux-Québec, à Beauport et à l'Ancienne-Lorette avant de s'installer durablement à Wendake en 1697[13]. Entre 1669 et 1673,

---

[10] TREMBLAY, Roland, 2006 : *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs.* Les Éditions de l'Homme, Montréal.

[11] MOSS, William, 2009 : « The Archaeology of a North American City and the Early Modern Period in Québec ». *Post-Medieval Archaeology* 43(1): 1-12.

[12] CLOUTIER, Céline, 2011 : *Inventaire et surveillance archéologique. Maison des Jésuites de Sillery, CeEt-27*. Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Ville de Québec.

[13] CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT, 2022 : *Akwatatia', Nous parlons. Le territoire de la nation huronne-wendat, des origines aux luttes contemporaines*. Conseil de la Nation huronne-wendat, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

ils se trouvent à proximité de Sainte-Foy. C'est ce secteur qui est concerné par la présente intervention archéologique.

En 1669, une chapelle, bâtie fort probablement en écorce, est érigée à la Côte Saint-Michel[14]. Les Wendat viennent s'installer à proximité de ce qui deviendra rapidement un noyau paroissial. Il est à noter qu'il sera aussi fréquenté par les colons de Sainte-Foy. Cette chapelle s'avère trop petite pour répondre aux besoins de l'ensemble des habitants de la Côte Saint-Michel. En 1670, on construit alors une nouvelle église en bois pour corriger la situation. Plusieurs bâtiments se trouvaient proche de ce lieu de culte, notamment, un presbytère, diverses dépendances et un cimetière[15] (figure 3).

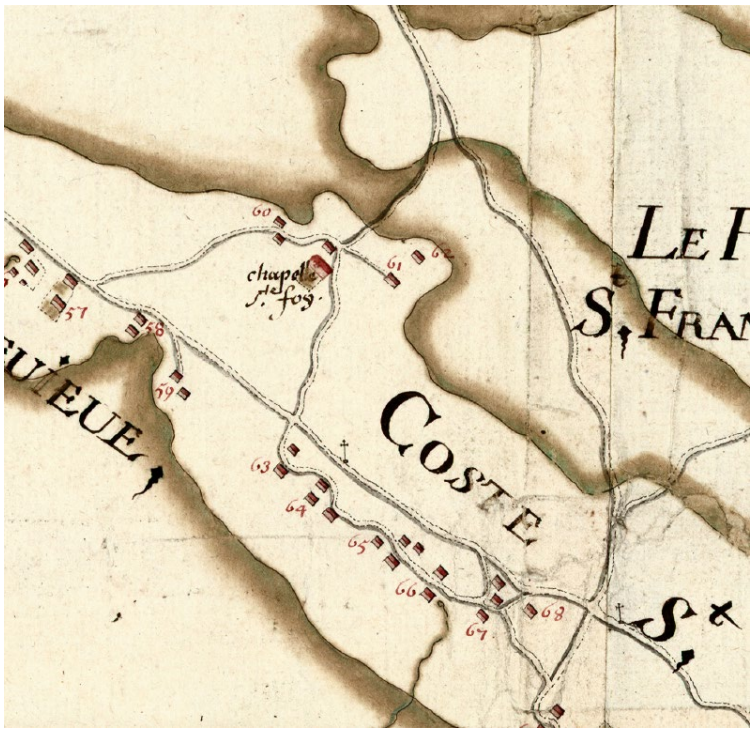


Figure 3 : Extrait de la *Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy.* 1685-1686, Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4.

[14] CHRESTIEN, Jean-Pierre, 1980 : *Les églises N.D. de Foy, CeEt-26, Rapport des recherches archéologiques*. Rapport remis au Ministère des Affaires Culturelles, Québec.

[15] GAUMOND, Michel, 1968 : *La Première Chapelle de Sainte-Foy sur le Campus de l'Université Laval*. Dans PARENT, André. 1977. *Notes historiques sur l'église N. D. de Foy. (lot cadastral #185), CeEt- 26*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec.

Les Wendat quitteront la Côte Saint-Michel en 1673 pour s'installer à l'Ancienne-Lorette, dans la seigneurie de Saint-Gabriel[16]. Malgré leur départ, la chapelle de Notre-Dame de Foy continuera à être utilisée par les habitants de Sainte-Foy jusqu'à son incendie en 1698[17]. L'église sera par la suite reconstruite plus à l'ouest, au coin des rues aujourd'hui connues sous le nom du chemin Sainte-Foy et de la Route de l'Église.

À la suite du déplacement du noyau paroissial, les terres qui comprennent l'aire d'étude vont appartenir à différents colons. Tout au long des XVIIIème et XIXème siècles, la vocation des lieux est destinée à l'agriculture (figure 4). Elles vont le rester aussi au début du XXème siècle, jusqu'à ce qu'elles soient finalement acquises par le Séminaire de Québec en 1946 (figure 5). Au cours des années 1970, le tissu urbain s'étale et on peut voir que les bâtiments actuels du campus de l'Université Laval se mettent en place (figure 6).

[16] CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT, 2022 : *Akwatatia', Nous parlons. Le territoire de la nation huronne-wendat, des origines aux luttes contemporaines*. Conseil de la Nation huronne-wendat, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

[17] GAUMOND, Michel, 1968 : *La Première Chapelle de Sainte-Foy sur le Campus de l'Université Laval*. Dans PARENT, André. 1977. *Notes historiques sur l'église N. D. de Foy. (lot cadastral #185), CeEt- 26*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec.



Figure 4: Extrait du plan de Honorius Sisson Sitwell, *Québec Canada, Sheet III, Plans XV et XVI*, 1867?, BanQ, P600,S4,SS2,D635, P12.



Figure 5: Extrait de la *Mosaïque d'orthophotographies de la Ville de Québec*. 1948, Ville de Québec et Centre GéoStat, Université Laval.



Figure 6: Photographie aérienne de 1977. Centre GéoStat, Université Laval, Rouleau Q77860 Photo 162.

3. Interventions archéologiques antérieures

La première personne qui tente de localiser l'emplacement de la première chapelle Notre-Dame-de-Foy est le curé Henry A. Scott. En 1968, Michel Gaumont reprend ses travaux, et, pendant plusieurs années, poursuit sa recherche documentaire. Il réalise même une inspection visuelle du terrain et effectue une collecte d'artéfacts en surface[18].

En 2004, Marie-Hélène Daviau complète un mémoire relatant l'historique de la première chapelle de Notre-Dame-de-Foy. Ce mémoire a été remis à la Commission d'aménagement de l'Université Laval et publié dans le *Plan directeur d'aménagement et de développement du campus de l'Université Laval* en 2005[19]. En 2005, le Service des relations publiques de l'Université Laval entreprend également un projet de construction d'une épicerie-école sur un terrain situé près de l'autoroute du Vallon. À la suite de cette annonce, le professeur Réginald Auger intervient auprès du Comité d'Aménagement et de Mise en Œuvre de l'Université Laval (CAMEO) pour leur indiquer la présence de potentiel archéologique dans la zone visée par le développement. En 2006, Réginald Auger et Étienne Taschereau réalisent une étude de potentiel pour le CAMEO. Leur rapport fait état de l'occupation du lot, en s'appuyant notamment sur la recherche historique de Michel Gaumont ainsi qu'une étude géophysique réalisée par l'INRS-ÉTÉ.

En 2007, Auger et Taschereau réalisent un inventaire archéologique sur le terrain situé au nord-est de l'intersection entre l'autoroute Robert-Bourrassa et la rue de la Médecine. Au cours de cette intervention, treize tranchées mécaniques d'un mètre sur deux sont excavées entre le stationnement et le jardin communautaire. Des sondages manuels et des tranchées supplémentaires sont aussi réalisés au nord du stationnement. La présence de sols naturels en place a pu être observée, ainsi que le passage d'un ancien cours d'eau. Cependant, aucun

---

[18] Gaumont, Michel, 2006 : *Le premier enclos paroissial de Notre-Dame de Foy 1669-1698 et La villa Dunscomb 1858-1942 sur le campus de l'Université Laval, Étude de potentiel archéologique*. Inclut dans Auger, Réginald et Étienne Tascherau. 2006 : *Étude du potentiel archéologique de la première chapelle de Notre-Dame de Foy (1669-1698).* CELAT, Université Laval, Rapport déposé au Comité d'Aménagement et de Mise En Oeuvre (CAMÉO) de l'Université Laval et au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

[19] AUGER, Réginald et Étienne TASCHEREAU, 2006 : *Étude du potentiel archéologique de la première chapelle de Notre-Dame de Foy (1669- 1698).* CELAT, Université Laval, Rapport déposé au Comité d'Aménagement et de Mise En Oeuvre (CAMÉO) de l'Université Laval et au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

vestige archéologique associé à la première chapelle de Notre-Dame-de-Foy n'a été enregistré[20].

Un deuxième inventaire archéologique est réalisé en 2012, dans le cadre du prolongement de la rue de la Médecine jusqu'au chemin des Quatre-Bourgeois. Au cours de l'intervention, plusieurs artéfacts datant du 20ème siècle ont été mis au jour, ainsi que les témoins d'anciennes installations agro-domestiques. Trois tessons de céramique vernissée verte de France ont aussi été découvert dans le jardin communautaire, ce qui indique la présence d'une occupation plus ancienne sur le terrain. Aucune trace ou artéfact pouvant témoigner de la présence de la première chapelle Notre-Dame-de-Foy ou du village Wendat n'a été mis au jour[21].

Finalement, en 2019, dans le cadre du renouvellement de l'entente-cadre entre l'Université Laval et la Nation huronne-wendat, une étude de potentiel est réalisée pour le secteur situé à l'ouest de l'autoroute Robert-Bourassa. Son objectif visait aussi à évaluer la présence de la mission Notre-Dame de Foy. Les jardins dans ce secteur avaient alors été identifiés comme une zone de potentiel[22].

En 2021, pour faire suite à cette étude de potentiel, un inventaire archéologique est réalisé par Antoine Guérette et Thiéfaine Terrier sur un terrain adjacent à la rue des Forges et sur la propriété des Sœurs-du-Bon-Pasteur, situé du côté ouest de l'autoroute Robert-Bourrassa. Aucun matériel archéologique n'a été mis au jour lors de l'excavation manuelle des sondages. Quelques artéfacts datant de la deuxième moitié du 19^{e} siècle et du 20^{e} siècle ont toutefois été découverts lors de l'inspection visuelle du champ labouré[23].

---

[20] AUGER, Réginald et Étienne TASCHEREAU, 2008 : *Inventaire archéologique au coin nord-ouest du campus de l'Université Laval, Intersection des boulevards Quatre-Bourgeois et Robert-Bourassa*. CELAT, Université Laval. Rapport déposé au Comité d'Aménagement et de Mise en Oeuvre (CAMÉO) de l'Université Laval et au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec (MCCCFQ).

[21] PELLETIER, Tommy Simon et Réginald AUGER, 2012 : *Étude du potentiel archéologique du terrain situé à l'angle sud-est du croisement du chemin des Quatre-Bourgeois et de l'autoroute Robert-Bourassa*. Université Laval. Étude préparée pour le Comité d'aménagement et de mise en oeuvre (CAMEO) et la Ville de Québec. ; PELLETIER, Tommy Simon et Réginald AUGER, 2013 : *Inventaire archéologique dans le prolongement de la rue de la Médecine (été 2012), Université Laval, Québec*. Université Laval, Ville de Québec, MTQ, Réseau de Transport de la Capitale.

[22] BÉDARD-DAIGLE, Alexandra, 2019 : *Étude de potentiel : première chapelle Notre-Dame-de-Foy et station agronomique de l'Université Laval.* Université Laval, Rapport non publié.

[23] TERRIER, Thiéfaine et Antoine GUÉRETTE, 2022 : *Inventaire archéologique du le campus de l'Université Laval et à la station agronomique de Saint-Augustin-de-Desmaures. Découverte et évaluation des sites CeEv-9 et CeEv-10*. Université Laval et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Sites archéologiques enregistrés à proximité de l'aire d'intervention

Dans un rayon de 2 kilomètres autour de la zone d'étude, trois sites archéologiques connus ont été répertoriés. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Code Borden	Nom du site	Localisation	Description
CeEt-879	Villa Brophy	À l'angle du chemin Sainte-Foy et de l'avenue du Séminaire, au sud du chemin Sainte-Foy.	Fouilles archéologiques des Vestiges formant la partie ouest de la villa Brophy. Le matériel archéologique découvert lors des travaux date du 20e siècle.
CeEt-26	Site historique de la Visitation	Sur la route de l'Église, à l'angle du chemin Sainte-Foy. Au 2825, chemin Sainte-Foy. Dans le site patrimonial de la Visitation.	Site de l'église Notre-Dame-de-Foy sur le lot 185, à la suite de l'incendie de première chapelle de 1698.
CeEt-544	Sainte-Foy	Bordé par Quatre-Bourgeois, Henri-IV et Hochelega	Dépendance agricole de Sainte-Foy datant du 19e siècle.

4. Méthodologie d'intervention

Il est important de noter que la nature de l'opération archéologique réalisée est celle d'une intervention de sauvetage. En effet, une bonne partie des excavations était déjà réalisée lorsque les archéologues du Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat ont pu commencer les travaux sur le terrain. Une étude géotechnique comprenant treize forages avait déjà été réalisée et laissait entrevoir la nature des sols qui allaient être rencontrés. Par conséquent, la méthode employée a dû s'adapter à ce contexte et la surveillance archéologique apparaissait être le type d'intervention le plus approprié.

Les diverses excavations ont été réalisées avec une pelle mécanique munie d'un godet sans dents. Plusieurs espaces devaient encore être creusés, notamment pour l'installation des fondations des murs des futurs bâtiments et des bassins de rétention d'eau. Un système géomatique intégré dans la pelle permettait à l'opérateur de localiser précisément les tranchées à réaliser. De manière générale, l'objectif des excavations planifiées par l'entrepreneur était d'atteindre les sols naturels pour que les fondations des murs de ciment des futurs bâtiments puissent être assis directement à leur surface. L'intervention archéologique consistait donc principalement à de l'observation. La pelle mécanique a pu être arrêtée à quelques reprises pour vérifier la nature des sols rencontrés et pour décrire les coupes stratigraphiques. Étant donné la profondeur des excavations, souvent supérieure à 1,20m, les pentes des tranchées devaient être mises à 45 degrés pour être sécuritaires. Dans la mesure du possible, les enregistrements archéologiques ont été faits avant cette opération.

Tout au long de l'intervention, les notes de terrain étaient consignées par le chargé de projet dans un carnet d'arpentage. Les caractéristiques des sols observés y étaient décrites, notamment leur granulométrie, leur épaisseur, leurs inclusions et leur couleur. Des photos des tranchées et des coupes stratigraphiques ont également été prises tout au long de la surveillance.

5. Résultats

La surveillance archéologique s'est déroulée dans deux secteurs, situés de part et d'autre de la rue de la Médecine. Les excavations réalisées comprennent plusieurs tranchées de fondations pour les murs des futurs bâtiments et deux bassins de rétention d'eau. La figure 7 présente ces différentes zones d'intervention.

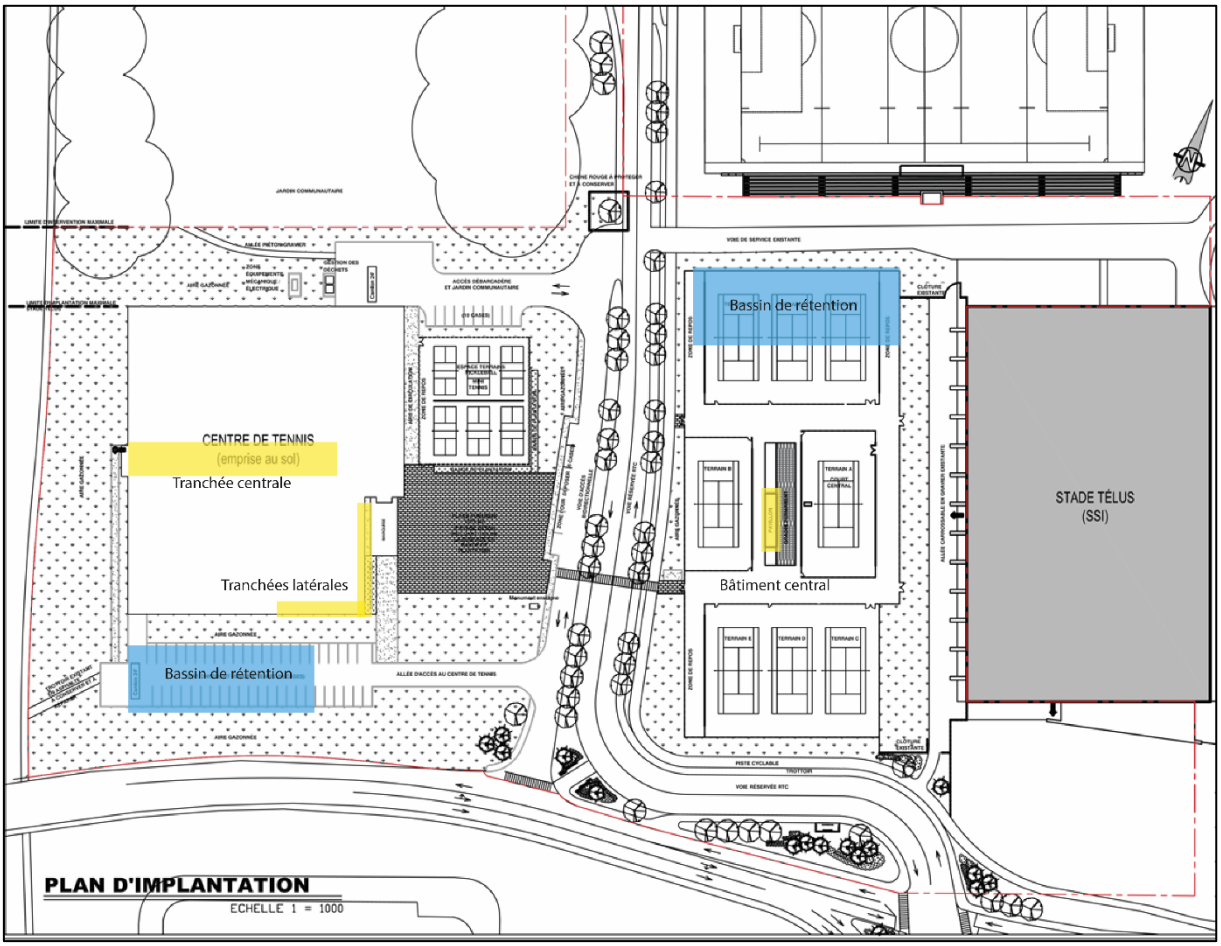


Figure 7: Plan de la zone d'étude avec aires d'intervention (tranchées pour les murs en jaune, en bleu pour les bassins de rétention).

5.1 Secteur du stationnement

Bassin de rétention d'eau

À l'arrivée des archéologues sur le terrain, un bassin de rétention d'eau était déjà complètement excavé dans la partie sud de ce secteur. Il se situe directement à la base du talus de remblaiement de la rue du Peps (figure 8).



Figure 8: Excavation du bassin de rétention au sud-ouest de la zone d'étude.

Étant donné la profondeur importante de l'excavation, bien supérieure à 1,20 m, les pentes étaient déjà mises à environ 45 degrés. Malgré cette caractéristique, les sols ont pu être observés et décrits. On note d'abord la présence d'une épaisse couche de remblai de sable limoneux gris beige avec au moins 50% de pierres de calcaire schisteux rouge, grises et vertes. Celle-ci repose sur deux couches d'argiles limoneuses brun gris stérile et homogène puis grise bleue. À la base de la coupe stratigraphique, on peut également distinguer du sable limoneux brun foncé ainsi qu'un sable limoneux gris bleu qui correspond à de la roche mère de schiste bleu en décomposition (figure 9). Ces derniers niveaux ne contenaient pas d'artéfacts. À l'extrémité ouest du bassin de rétention, un dépotoir de bouteilles non consignables (Pepsi et 7up) des années 1980 a été identifié.

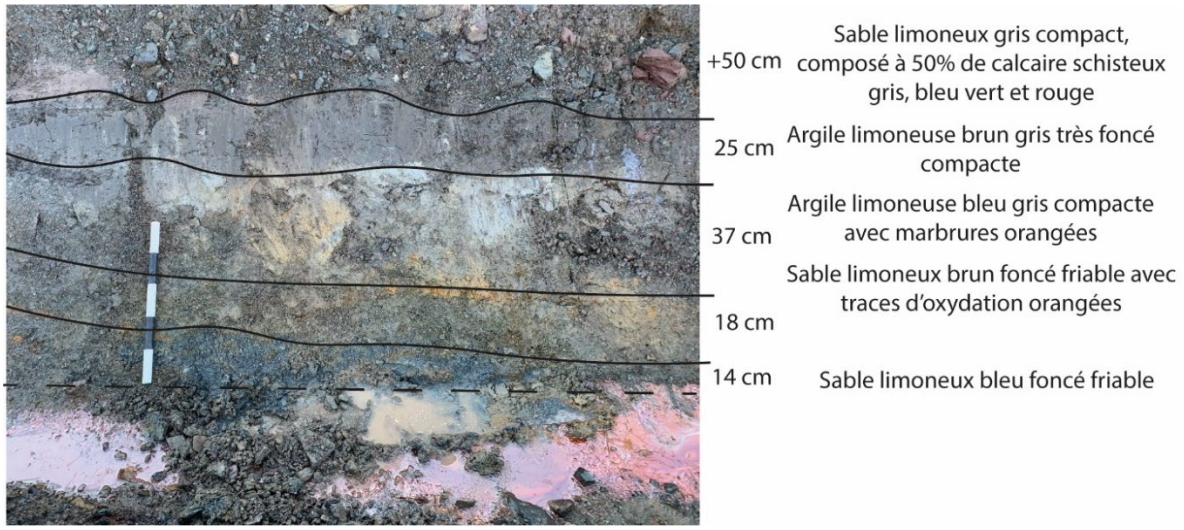


Figure 9 : Coupe stratigraphique dans le bassin de rétention situé au sud-ouest de l'aire d'intervention.

Tranchées latérales

La plus grande partie des tranchées latérales pour l'implantation murs du bâtiment qui va comprendre les courts de tennis couverts était déjà excavée à l'arrivée des archéologues. Une seule section restait à achever, soit la partie du mur sud et de l'angle sud-est du futur édifice. La méthode des opérateurs avait pour objectif d'atteindre les sols naturels avec une pelle mécanique avant de déposer dessus une couche de calcaire concassé d'environ 30 à 50 cm (figure 10). Ces sols naturels se trouvaient entre environ 2 et 2,5 mètres de profondeur. Les pentes de l'excavation étaient également mises à 45 degrés d'inclinaison. De ce fait, il n'a pas été possible d'avoir une vision d'ensemble des sols de la tranchée car sa base était progressivement remblayée.



Figure 10: Tranchée latérale en cours d'excavation.

La séquence stratigraphique observée au cours de cette opération était semblable tout le long de la tranchée. Comme dans le bassin de rétention, le principal niveau anthropique rencontré est une épaisse couche de remblai. Il s'agit donc de la même couche compacte de sable limoneux gris beige composée de presque 50% de calcaire schisteux rouge, vert, bleu et gris. De nombreux artéfacts métalliques se trouvaient présents dedans. Des fils électriques, des morceaux de poteaux électriques, des tuyaux de plastique, des chaines de trottoirs et des morceaux d'asphalte ont ainsi pu y être observés.

Entre deux et deux mètre cinquante de profondeur, soit directement sous le niveau de remblai, se trouvait un niveau d'argile limoneuse grise bleue avec des marbrures orangées. Quelques lentilles orangées plus sableuses et graveleuses ont été également observées. L'opérateur de la pelle mécanique s'arrêtait lorsque cette couche apparaissait. Il s'agit vraisemblablement de niveaux de sols naturels, dans lesquels aucun artéfacts ou traces anthropiques n'ont été observés. Ils pourraient correspondre à d'anciens niveaux associés aux dépôts de la mer de Champlain.

Tranchée centrale

La tranchée centrale, orientée selon l'axe est-ouest, fut excavée d'une traite, sans que du calcaire concassé de nivellement soit posé au fond (figure 7). Elle traversait l'entièreté de l'ancien stationnement (figure 11). Ainsi, il a été plus facile d'avoir une vue d'ensemble des sols de ce secteur. La séquence stratigraphique observée dans la plus grande partie de cette

excavation correspond à celle rencontrée dans les tranchées des murs latérales. L'épais niveau de remblai s'y retrouvait donc partout et reposait sur une couche d'argile limoneuse gris bleue avec des marbrures orangées et des lentilles sableuses. Ce remblai comportait ici aussi beaucoup d'artéfacts du XXème siècle dont des tuyaux de plastique, des éléments métalliques divers, de l'asphalte et des morceaux de trottoir.



Figure 11: Vue générale de la tranchée centrale excavée.

Une autre couche a pu être observée au centre de la tranchée (figure 12). Dans la séquence stratigraphique, elle s'insère entre le remblai récent et les sols naturels argileux. Il s'agit d'un sol assez humide, limoneux brun très foncé et très organique. Il a pu être suivi sur une longueur d'environ 14,10 mètres. De nombreux morceaux de bois et de branches non décomposés y ont été notés, tout comme une odeur de matière organique en décomposition. Ces caractéristiques laissent à penser que ce niveau soit associé à un ancien marécage ou zone humide.

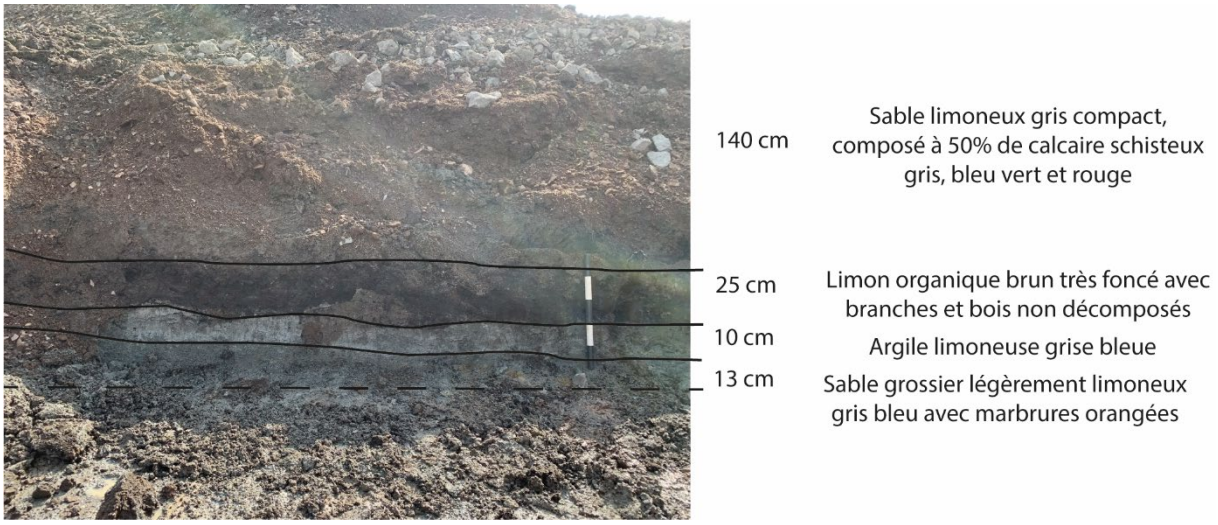


Figure 12: Coupe stratigraphique de la tranchée centrale.

5.2 Partie à l'est de la rue de la Médecine

À l'arrivée des archéologues, la plus grande partie du terrain situé à l'est de la rue de la Médecine était aussi décapée par la machinerie lourde (figure 13). Le niveau de gazon, ainsi que son éventuelle assise étaient donc déjà retirés. Dans la partie nord de ce secteur, un autre bassin de rétention d'eau était déjà excavé et en train d'être rebouché. La majeure partie de la zone ne présentait que peu de chance de contenir des vestiges archéologiques. Toutefois, dans les tas de terres situés en périphérie, un nombre très important de terre cuite fine blanche, d'huîtres, de tessons de verre et de restes fauniques a néanmoins été identifié. Il est donc vraisemblable de penser qu'un dépotoir devait se trouver dans les environs et qu'il ait été

détruit lors des excavations de masse et du décapage. L'ensemble de ces artéfacts indiquent une datation du milieu du XXème siècle. Ils n'ont pas été collectés par les archéologues.



Figure 13: Vue générale du secteur à l'est de la rue de la Médecine.

La surveillance archéologique a tout de même pu se dérouler lors du creusement des fondations d'un bâtiment qui sera situé au centre de ce secteur (figure 14). Cette opération consistait à l'excavation d'une tranchée d'environ 4,50 m sur 16 m. Comme pour les tranchées des murs de l'autre côté de la rue, l'objectif de l'opérateur de la pelle était d'atteindre les sols naturels, qui se trouvaient à une profondeur maximale d'approximativement 2,20 mètres. Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de descendre au fond de la tranchée. Les mesures ont donc été prises à partir du haut de la coupe stratigraphique. Au cours de l'excavation, les pentes étaient mises à 45 degrés puis le fond était recouvert de calcaire concassé.

La séquence stratigraphique observée ressemble fortement aux sols du secteur à l'ouest de la rue de la Médecine. En effet, une grosse couche de remblai d'au moins 1,50 m s'y retrouvait, composé de calcaire schisteux rougeâtre (au moins 40%) ainsi que de nombreux fragments

métalliques et sections de drains de plastique. Les mêmes sols naturels de limon argileux gris bleu et de sable limoneux ont pu être distingués au fond de la tranchée d'excavation (figure x).



Figure 14: Coupe stratigraphique représentative des sols du secteur à l'est de la rue de la Médecine.

5 Interprétations

L'intervention menée dans le cadre de la construction du centre sportif dédié au tennis du PEPS de l'Université Laval a permis de bien évaluer l'impact du projet sur le patrimoine archéologique du secteur.

La séquence stratigraphique observée lors des différentes excavations, dans les secteurs situés de part et d'autre de la rue de la Médecine, est généralement semblable. En effet, un niveau de remblai du XXème siècle, d'une épaisseur variable allant de 90 cm à 1,90 cm, se retrouvait dans toutes les coupes des tranchées et des deux bassins de rétention. Les seuls sols naturels rencontrés lors de l'intervention sont des argiles limoneuses et des sables limoneux grossiers, situés assez profondément. Du fait de leur composition, il est fort probable qu'ils soient associés à des dépôts de la mer de Champlain ou à d'autres dépôts glaciaires.

L'ensemble des éléments observés laisse à penser que les niveaux supérieurs aux couches d'argiles naturels, qui contenaient probablement les témoins des activités anthropiques anciennes, ont été décapés. On peut deviner que ce phénomène s'est déroulé juste avant le nivellement général du terrain qui a dû se produire lors de la construction de l'autoroute Robert-Bourassa, des rues du PEPS et de la Médecine et du stationnement. Les niveaux naturels supérieurs, qui auraient pu contenir des vestiges archéologiques associés à la Mission Notre-Dame de Foy ont donc disparus lors de la mise en place de ces éléments, soit à partir des années 1940. Les observations sur le terrain témoignent aussi qu'un dépotoir du début du XXème siècle se trouvait dans la partie nord du secteur adjacent aux gradins du stade Telus. Il aurait été détruit soit lors du nivellement de la zone au courant du XXème siècle, soit lors de l'excavation du bassin de rétention du présent projet.

La couche organique observée lors de l'excavation de la tranchée centrale indique la présence d'une ancienne zone humide. À la suite des observations de terrain, il est possible de l'associer soit à un marécage soit à un fond d'un ancien de drain agricole. On peut d'ailleurs en distinguer plusieurs sur la photographie aérienne de 1948, lorsque l'espace était déboisé et que la vocation des lieux était tournée vers l'agriculture (figure 5). Lors de l'inventaire de Tommy Simon Pelletier et Réginald Auger[24], quelques indices géomorphologiques leur suggéraient la présence proche d'une ancienne rivière ou d'une petite étendue d'eau. Dans leur rapport, les

[24] PELLETIER, Tommy Simon et Réginald AUGER, 2013 : *Inventaire archéologique dans le prolongement de la rue de la Médecine (été 2012), Université Laval, Québec*. Université Laval, Ville de Québec, MTQ, Réseau de Transport de la Capitale, 32-33.

deux archéologues rappellent la mention d'un marécage qui fut l'objet, au XVIIème siècle, d'une mésentente sur les limites de l'ancien terrain de Notre-Dame de Foy. La découverte de cette couche organique est donc un élément qui vient renforcer cette hypothèse. Si on considère la faible attractivité d'une zone humide pour installer un site d'habitation, il apparait peu probable qu'un établissement humain ait été installé à cet endroit. Par conséquent, on peut suggérer qu'à cet emplacement, les sols naturels supérieurs, décapés après les années 1940, n'aient pas contenu de vestiges archéologiques majeurs.

6 Conclusion et recommandations

L'intervention réalisée dans le cadre de ce projet d'aménagement de terrains de tennis a permis d'évaluer la présence de vestiges dans une zone qui n'avait pas encore fait l'objet de recherches archéologiques approfondies. Étant donné le potentiel de mise au jour de la mission Notre-Dame de Foy, occupée par les Wendat entre 1669 et 1673, il apparaissait essentiel de vérifier chaque espace possible. Au cours de la surveillance archéologique, aucune découverte significative ne fut réalisée. L'ensemble des sols observés témoigne d'une séquence stratigraphique perturbée par les aménagements du XXème siècle et de sols naturels stériles, probablement trop profonds pour avoir contenus des traces anthropiques. Par conséquent, la construction du centre sportif peut se faire sans menaces pour le patrimoine archéologique.

Néanmoins, plusieurs zones situées à proximité n'ont jamais été investiguée archéologiquement. Il s'agit en premier lieu des jardins de l'Université Laval, situés de l'autre côté de l'autoroute Robert-Bourassa. Leur apparence et leur morphologie actuelle laisse à penser que des sols naturels peuvent encore s'y trouver. Tout aménagement dans cet espace devrait donc faire minimalement l'objet d'une surveillance ou d'un inventaire archéologique. De la même façon, et ce, même si un inventaire y a déjà été mené, une surveillance serait requise dans le cadre de gros travaux dans la section des jardins communautaires situés au nord de la présente intervention.

Bibliographie

AUGER, Réginald et Étienne TASCHEREAU, 2006 : *Étude du potentiel archéologique de la première chapelle de Notre-Dame de Foy (1669- 1698).* CELAT, Université Laval, Rapport déposé au Comité d'Aménagement et de Mise En Oeuvre (CAMÉO) de l'Université Laval et au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

AUGER, Réginald et Étienne TASCHEREAU, 2008 : *Inventaire archéologique au coin nord-ouest du campus de l'Université Laval, Intersection des boulevards Quatre-Bourgeois et Robert-Bourassa*. CELAT, Université Laval. Rapport déposé au Comité d'Aménagement et de Mise en Oeuvre (CAMÉO) de l'Université Laval et au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec (MCCCFQ).

BÉDARD-DAIGLE, Alexandra, 2019 : *Étude de potentiel : première chapelle Notre-Dame-de-Foy et station agronomique de l'Université Laval.* Université Laval, Rapport non publié.

CHRESTIEN, Jean-Pierre, 1980 : *Les églises N.D. de Foy, CeEt-26, Rapport des recherches archéologiques*. Rapport remis au Ministère des Affaires Culturelles, Québec.

CHRÉTIEN, Yves, Jean TANGUAY et Michel BASTIEN, 2001 : *Inventaires archéologiques 2001 sur les anciens territoires de chasse hurons*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

CLOUTIER, Céline, 2011 : *Inventaire et surveillance archéologique. Maison des Jésuites de Sillery, CeEt-27*. Service de l'aménagement du territoire, Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Ville de Québec.

CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT, 2022 : *Akwatatia', Nous parlons. Le territoire de la nation huronne-wendat, des origines aux luttes contemporaines*. Conseil de la Nation huronne-wendat, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

DIONNE, J.C., 1988: « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research* 29: 233-244.

GAUMOND, Michel, 1968 : *La Première Chapelle de Sainte-Foy sur le Campus de l'Université Laval*. Dans PARENT, André. 1977. *Notes historiques sur l'église N. D. de Foy. (lot cadastral #185), CeEt- 26*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec.

GAUMONT, Michel, 2006 : *Le premier enclos paroissial de Notre-Dame de Foy 1669-1698 et La villa Dunscomb 1858-1942 sur le campus de l'Université Laval, Étude de potentiel archéologique*. Inclut en annexe dans AUGER, Réginald et Étienne TASCHEREAU. 2006 : *Étude du potentiel archéologique de la première chapelle de Notre-Dame de Foy (1669-1698).* CELAT, Université Laval, Rapport déposé au Comité d'Aménagement et de Mise En Oeuvre (CAMÉO) de l'Université Laval et au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

LABORATOIRE D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE, 2023 : *Étude géotechnique et caractérisation environnementale sommaire des sols. Construction d'un centre de tennis, Université Laval, Québec*. Rapport remis au Service des immeubles de l'Université Laval.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF), 2024 : *Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional. Méthodes et données associées*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

MOSS, William, 2009: « The Archaeology of a North American City and the Early Modern Period in Québec ». *Post-Medieval Archaeology* 43(1): 1-12.

OCCHIETTI, S., M. PARENT, P. LAJEUNESSE, F. ROBERT et É. GOVARE, 2011: « Late Pleistocene-Early Holocene Decay of the Laurentide Ice Sheet in Québec-Labrador ». *Developments in Quaternary Science* 15 : 601-630.

PELLETIER, Tommy Simon et Réginald AUGER, 2012 : *Étude du potentiel archéologique du terrain situé à l'angle sud-est du croisement du chemin des Quatre-Bourgeois et de l'autoroute Robert-Bourassa*. Université Laval. Étude préparée pour le Comité d'aménagement et de mise en oeuvre (CAMEO) et la Ville de Québec.

PELLETIER, Tommy Simon et Réginald AUGER, 2013 : *Inventaire archéologique dans le prolongement de la rue de la Médecine (été 2012), Université Laval, Québec*. Université Laval, Ville de Québec, MTQ, Réseau de Transport de la Capitale.

PINTAL, Jean-Yves 2007 : *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40. Saint-Augustin-de-Desmaures*. Ministère des Transports du Québec.

PLOURDE, Michel, 2006 : *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Rapport final remis à la Direction du Patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

RICHARD, P.J.H. et P. GRONDIN, 2009 : « Histoire postglaciaire de la végétation », Dans *Manuel de Foresterie* : 170-176. Éditions MultiMondes, Québec.

ROBITAILLE, A. et M. ALLARD, 2007 : *Guide pratique d'identification des dépôts de surface du Québec : Notions élémentaires de géomorphologie*. Publications du Québec, Québec.

ST-JULIEN, P., 1995 : *Géologie de la région de Québec*. Ministère des Ressources naturelles, secteur des Mines, Gouvernement du Québec.

TACHÉ, Karine, 2011 : *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*. Document soumis au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec.

TERRIER, Thiéfaine et Antoine GUÉRETTE, 2022 : *Inventaire archéologique du le campus de l'Université Laval et à la station agronomique de Saint-Augustin-de-Desmaures. Découverte et évaluation des sites CeEv-9 et CeEv-10*. Université Laval et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

TREMBLAY, Roland, 2006 : *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs.* Les Éditions de l'Homme, Montréal, 139 p.

VERVILLE, J.-F., 2010 : *Paléoenvironnement et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire de maîtrise, Université Laval.

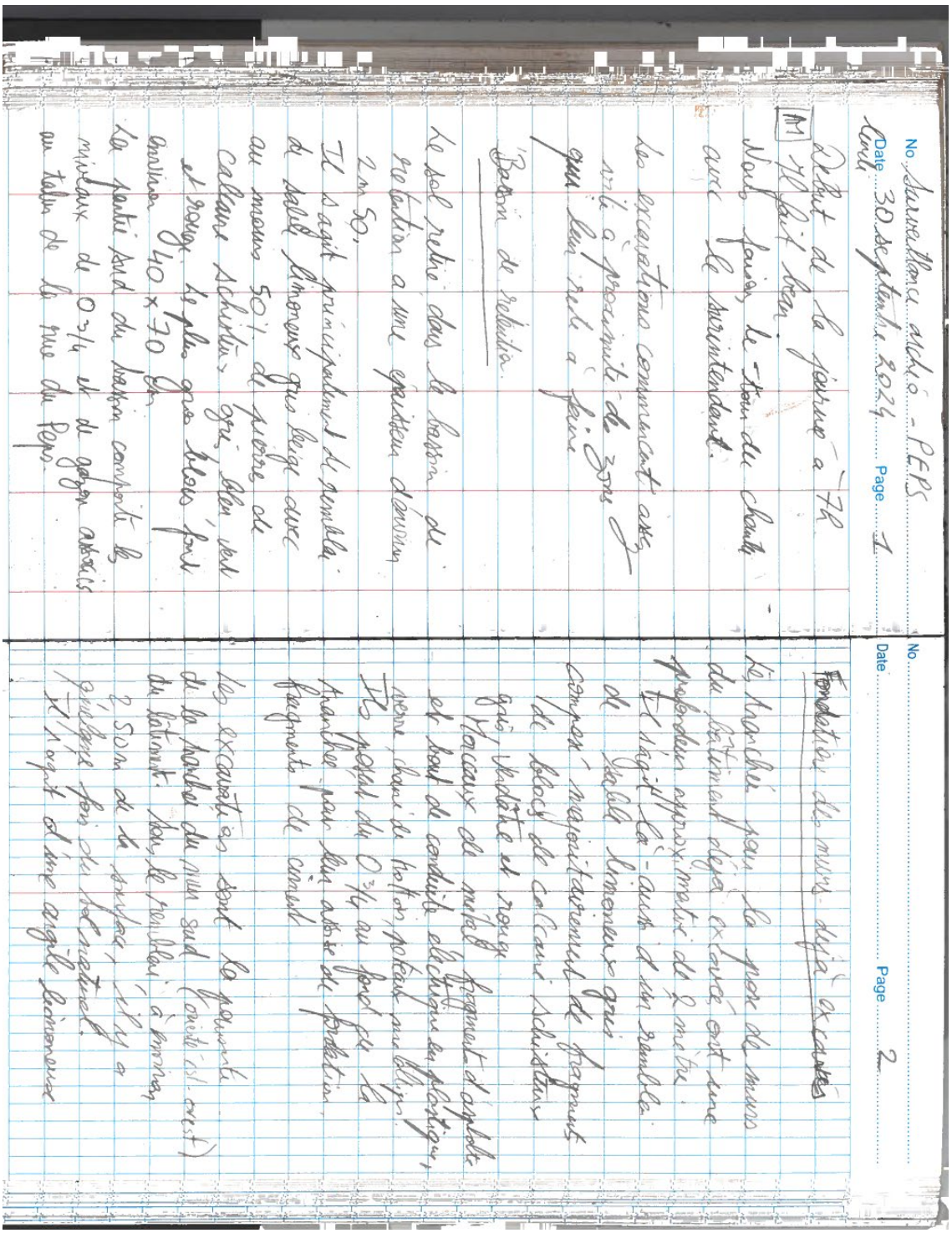
ANNEXE 1 : Catalogue des photographies

Numéro de la photographie	Date	Description	Orientation
IMG_4221	2024-09-30	Bassin de rétention d'eau excavé	Ouest
IMG_4222	2024-09-30	Bassin de rétention d'eau excavé	Nord
IMG_4223	2024-09-30	Bassin de rétention d'eau excavé	Est
IMG_4224	2024-09-30	Partie des tranchées latérales déjà excavées	Nord-Est
IMG_4225	2024-09-30	Début de l'excavation des tranchées latérales	Nord-Est
IMG_4226	2024-09-30	Bassin de rétention d'eau excavé	Sud-Ouest
IMG_4227	2024-09-30	Coupe stratigraphique bassin de rétention d'eau	Sud
IMG_4228	2024-09-30	Suite excavation tranchée latérale	Nord-Est
IMG_4229	2024-09-30	Suite excavation tranchée latérale	Nord
IMG_4230	2024-09-30	Excavation de masse secteur gradins Peps	Nord-Ouest
IMG_4231	2024-09-30	Excavation de masse secteur gradins Peps	Nord
IMG_4232	2024-09-30	Excavation de masse secteur gradins Peps	Est
IMG_4233	2024-09-30	Artéfacts ramassés dans les tas de terre	x
IMG_4234	2024-09-30	Suite excavation tranchée latérale	Ouest
IMG_4235	2024-10-01	Début de l'excavation de la tranchée centrale	Est
IMG_4236	2024-10-01	Début de l'excavation de la tranchée centrale	Est
IMG_4237	2024-10-01	Début de l'excavation de la tranchée centrale	Sud-Est
IMG_4238	2024-10-01	Coupe stratigraphique tranchée centrale	Sud
IMG_4239	2024-10-01	Évacuation de l'eau dans la tranchée centrale	x
IMG_4240	2024-10-01	Tranchée centrale	Sud
IMG_4241	2024-10-01	Coupe stratigraphique au milieu de la tranchée centrale	Sud
IMG_4242	2024-10-01	Coupe stratigraphique au milieu de la tranchée centrale	Sud
IMG_4243	2024-10-01	Vue générale tranchée centrale	Sud-Ouest
IMG_4244	2024-10-01	Vue générale tranchée centrale	Sud-Est
IMG_4245	2024-10-02	Vue générale tranchée centrale	Ouest
IMG_4246	2024-10-02	État du terrain secteur gradins Peps	Nord
IMG_4247	2024-10-02	Comblement du bassin de rétention secteur gradins Peps	Sud
IMG_4248	2024-10-02	Comblement du bassin de rétention secteur gradins Peps	Sud
IMG_4262	2024-10-15	Début d'excavation bâtiment central terrains extérieurs	Sud-Est
IMG_4263	2024-10-15	Début d'excavation bâtiment central terrains extérieurs	Nord-Est
IMG_4264	2024-10-15	Excavation pour la fondation du bâtiment central	Est
IMG_4266	2024-10-15	Excavation pour la fondation du bâtiment central	Est
IMG_4267	2024-10-15	Excavation pour la fondation du bâtiment central	Est
IMG_4268	2024-10-15	Coupe stratigraphique tranchée bâtiment central	Est
IMG_4269	2024-10-15	Coupe stratigraphique tranchée bâtiment central	Est
IMG_4270	2024-10-15	Pose de l'assise au fond de l'excavation	Nord
IMG_4271	2024-10-15	Fin de l'excavation bâtiment central	Sud-Est

ANNEXE 2 : Photographies

Voir dossier envoyé joint au rapport.

ANNEXE 3 : Notes de terrain



No Surveillance archéologique Pepo-Tennis
Date lundi 30 septembre 2024 Page 3

. grès bleu avec trace / marbrure orangés

IMG_4227
Paroi sud du bassin de rétention.
① Couche de remblai déjà décrite page 1
② 25 cm argile limoneux brun gris très foncé homogène
③ 37 cm argile gris bleu homogène marbrure limoneux orangés
④ 14 cm sable limoneux brun foncé homogène
⑤ 18 cm sable limoneux bleu foncé homogène

10h On continue à excaver les tranchées de fondations du futur bâtiment mais on commence le mur est, orienté nord-sud.

No
Date Page 4

10h30 Visite sur le terrain direct et adjacent au Pepo.
Dans la partie nord, excavation de masse en cours. Le sol enlevé est un remblai de limon brun très foncé. Il a une épaisseur d'au moins 1,5 m. Dans les tas de terre il y a de briques, de pâte d'agglomérés en terre blanche, col de bouteille de bière verte, os de boucherie bovins secs.

Excavation tranchée du mur est dans l'argile gris-bleue il y a un niveau plus sableux orangé avec des graviers. Trop profond pour que je descende.
En PM : poursuite de l'excavation de la tranchée.

No Surveillance archéo Pepe tenue
Date mardi 1er octobre Page 5

AM Début de l'excavation de la tranchée est-ouest centrale.

Coupe stratigraphique de la tranchée dans la partie la plus à l'est
I 16 42 38

C1 97cm remblai de sable limoneux gris-brun foncé avec beaucoup (40%) de pierre calcaire schisteux.
C2 25cm argile limoneuse gris bleue avec picots et marbrures orangés.
C3 sable grossier légèrement limoneux gris bleu. Homogène. 17cm

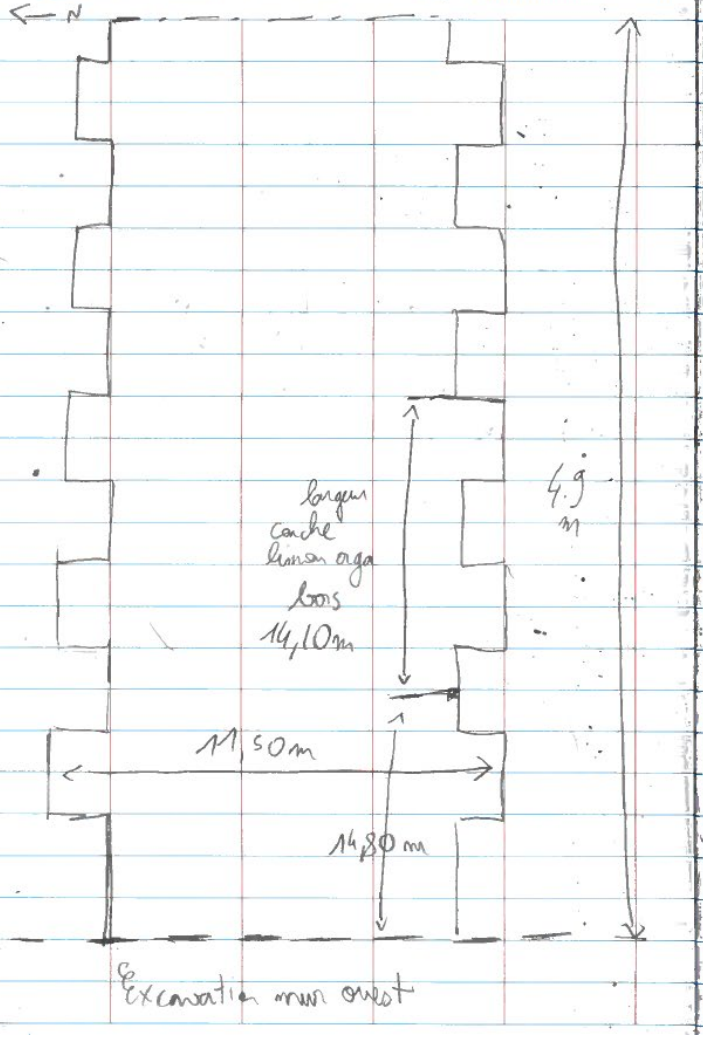
Fin d'excavation, on arrive sur un niveau de calcaire schisteux en décomposition qui correspond à de la roche-mère en décomposition. A certains autres endroits dans la tranchée, on voit même le roc affleurer.

No
Date Page 6

L'excavation de la tranchée centrale se poursuit toute la matinée.
Après environ 20 mètres, une nouvelle couche apparait dans les 4 coupes, située directement sous l'argile et sur le roc.
Coupe stratigraphique :
C1 : 140cm Remblai sable limoneux gris-brun foncé avec prédominance (60%) de calcaire schisteux
C2 25cm limon homogène brun foncé très organique. Morceaux de bois, souche branche mal décomposé
C3 10cm argile limoneux gris bleuté
C4 : 13cm sable grossier légèrement limoneux gris bleu avec marbrures orangés

Nous sommes vraisemblablement en présence d'un ancien niveau de lac, tourbière ou marécage.

No Plan tranchée centrale
Date mardi 1er octobre 2024 Page 7



No Surveillance Peps – Tennis
Date mercredi 2 octobre Page 8

AM : Partie ouest accès stationnement.
- pas d'excavation prévues aujourd'hui
- box de graines dans la tranchée actuel.

Partie est – travaux extérieurs.
Comblement et compactage.
Il n'y a pas grand chose à voir dans cette section, tout semble déjà complètement décapé jusqu'au substrat naturel.

No Surveillance archéo Pepo
Date mardi 15 octobre 2024 Page 9

Début journée à 6h45.

Surveillance pour l'excavation de la future fondation du petit bâtiment central des courts de tennis extérieurs.

Il s'agit d'une tranchée d'environ 4,50 m sur 16 m, située au centre du terrain à l'ouest de gradins du stade Tellus et à l'est de la rue de la Médecine.

La profondeur maximale atteinte est d'environ 2,20 m. L'objectif de l'excavation était d'atteindre le sol naturel par-dessous la semelle de béton du bâtiment.

Etant donné la profondeur de la tranchée, il n'a pas été

No
Date Page 10

possible de descendre dedans.

Les sols supérieurs, sont ceux qui correspondaient au terrain gazonnés, étaient déjà décapés à l'réception de l'archéologue.

La séquence stratigraphique observée dans la tranchée comprend une grosse couche de remblai contenant de plaquettes de schiste, de mortier métallique, de verre et de fragments de sacs en plastique. L'état le plus ancien observé à l'excavation se termine à la surface d'un ancien niveau naturel d'argile sableuse gris-bleu avec des lentilles plus sableuses orangées qui ressemblent à du dépôt de la mer de Champlain.

No Surveillance archéo Pepo
Date mardi 15 octobre Page 11

Selon le surintendant, les excavations pour le projet de cours de tennis sont dorénavant terminées.
Il ne resterait plus qu'une petite section à l'est de la rue de la médecine dans la continuité de la tranchée centrale déjà excavée.

19/11 Cette petite portion n'a pas pu être surveillée par l'archéologue car il n'a pas été avisé du déroulement du chantier.
Toutefois, il y a très peu de chance que des vestiges archéologiques aient été détruits au cours de cette opération.

No
Date Page

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Société québécoise des infrastructures
Québec

Modernisation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont
Stationnement étagé
Projet 527561





Inventaire archéologique, printemps 2024

ethnoscop

Mars 2025

Modernisation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont
Stationnement étagé
Projet 527561

Inventaire archéologique, printemps 2024

Ethnoscop inc., 2025

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
Québec

Société québécoise des infrastructures
Québec

Photos de la couverture :
Haut : Vue générale de l'aire 6, vue vers le nord-est (SQI2345_24_NUM1-039)
Bas : Vue générale de l'aire 5, vue vers le nord-ouest (SQI2345_24_NUM1-055)

RÉSUMÉ

Partie intégrante aux travaux de modernisation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'ajout d'espace de stationnement autour du pavillon Rosemont a été planifié afin de combler les pertes d'emplacements subies pendant la durée des travaux. Dans cette optique, la construction d'un nouveau bâtiment étagé, abritant des emplacements de stationnement, a aussi été intégrée aux travaux de modernisation.

Afin de répondre aux recommandations émises dans l'étude de potentiel archéologique commandée lors des études d'avant-projet, le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et la SQI ont mandaté la firme Ethnoscop pour procéder à un inventaire archéologique des espaces retenus pour l'aménagement de stationnement.

L'intervention, d'abord prévue à l'automne 2023, a été réalisée à la fin du printemps 2024. Cet inventaire archéologique visait à documenter le potentiel par la réalisation de sondages, sur huit aires correspondant aux endroits retenus pour l'ajout de stationnement. L'intervention a permis de mettre en lumière quelques éléments du passé rosemontois, principalement liés à l'époque où des champs agricoles recouvraient le paysage. L'autre proportion des éléments mis au jour est associée à la seconde moitié du XX^{e} siècle, période au début de laquelle l'hôpital est construit et pendant laquelle des soins hospitaliers sont desservis.

Les quelques témoins archéologiques enregistrés lors de ce mandat n'ont pas mené à la création d'un site archéologique. Aucun vestige immobilier datant de la période agricole ni des périodes antérieures n'a été mis au jour. De plus, malgré le potentiel archéologique du lieu en raison de sa localisation en bordure de la terrasse de Montréal, les portions sondées du terrain de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont n'ont pas livré de traces d'occupation préhistorique. Les portions exclues du présent inventaire sont néanmoins toujours susceptibles de receler des témoins d'occupations anciennes.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES IX
LISTE DES PHOTOGRAPHIES XI
LISTE DES PLANS XIII
LISTE DES TABLEAUX XIII
LISTE DES PARTICIPANTS XV
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Aires d'intervention 2
1.3 Plan du rapport 3
2. ENVIRONNEMENT NATUREL ANCIEN ET CADRES CULTURELS 7
2.1 Cadre naturel ancien 7
2.1.1 Évolution récente du paysage 15
2.2 Cadre culturel autochtone 23
2.3 Cadre historique 25
2.3.1 Historique des lots de l'aire d'intervention 31
2.4 Interventions archéologiques antérieures et sites connus à proximité 33
2.4.1 Le Jardin botanique 33
2.4.2 La sépulture autochtone de Rosemont 34
2.4.3 L'hôpital civil pour variolés 34
2.4.4 Le parc Giuseppe-Garibaldi 34
2.4.5 Le SRB Pie-IX 35
2.4.6 Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal 35
2.4.7 L'échangeur Souligny 35
2.4.8 Le REM de l'Est 36
3. L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 39
3.1 La méthodologie 39
3.1.1 Au terrain 39
3.1.1 Au laboratoire 42
3.2 Les résultats 45
3.2.1 L'aire 1 45
3.2.2 L'aire 2 50
3.2.3 L'aire 3 53
3.2.4 L'aire 4 55
3.2.5 L'aire 5 56
3.2.6 L'aire 6 60
3.2.7 L'aire 7 63
3.2.8 L'aire 8 65
3.3 Les interprétations 69
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 73
MÉDIAGRAPHIE 75
ANNEXES
Annexe 1 : Catalogues des photographies
Annexe 2 : Catalogues des artefacts
Annexe 3 : Plan des travaux

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Courbe d'émersion des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2005). 10

Figure 2. Vachon de Belmont, « Description generalle de l'isle de Montréal Divisée par costes ou sont exactment marquées Toutes les Distances de place en place », 1702 (BAnQ 3452/M65/1702/B43/1946 CAR) 15

Figure 3. Photo prise lors de la construction de l'hôpital (pavillon Maisonneuve) où l'on voit notamment d'importants travaux de canalisation, vue vers l'est (Le Suivi HMR 2014). 17

Figure 4. Carte de Jobin réalisée en 1834 illustrant les côtes de l'île de Montréal (BAnQ G 3452 M65 1834 J63 CAR) 26

Figure 5. Honorius Sisson Sitwell, « Contoured plan of Montreal and its environs », 1869 (BAnQ G/3452/M65/1869/C657 CAR) 27

Figure 6. Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the city and island of Montreal », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475//H6/1879 DCA) 28

Figure 7. O. Allard, Couvent des Franciscains sur le boulevard Rosemont, en 1923, vu vers le nord à partir du jardin (BAnQ 0004751485) 30

Figure 8. O. Allard, Couvent des Franciscains sur le boulevard Rosemont, en 1923, façade du couvent vue vers le sud-est (BAnQ 0002630643) 30

Figure 9. Arthur Vincent, « Plan indiquant la subdivision d'une partie du lot n° 21 situé dans la paroisse de la Longue Pointe comté d'Hochelaga », 1904 (RFQ) 32

Figure 10. Image satellite (Google Earth) datant de 2018 montrant l'état d'une partie du terrain de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont pendant les travaux de construction du centre intégré de dialyse 41

Figure 11. Image satellite (Google Earth) datant de 2013 montrant l'état d'une partie du terrain de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. 41

Figure 12. Croquis stratigraphique du sondage 3S de l'aire 1 49

Figure 13. Croquis stratigraphique du sondage 5C de l'aire 5 59

Figure 14. Planche photographique d'images aériennes anciennes 67

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Ravinement associé à la coulée Dickson (photo Mathieu Sévigny) 16

Photo 2. Vue de la portion nord l'aire 1 depuis son extrémité ouest. Vue en direction est (SQI2345_24_NUM1-076) 46

Photo 3. Vue de la partie sud de l'aire 1, occupée par un stationnement depuis la limite nord-ouest de celui-ci. Vue en direction sud-est (SQI2345_24_NUM1-073) 46

Photo 4. Vue en plan du sondage 3F, où un sillon agricole a été enregistré (SQI2345_24_NUM1-064_mod) 47

Photo 5. Paroi est du sondage 3S (SQI2345_24_NUM1-066_mod) 48

Photo 6. Vue de l'aire 2 depuis son extrémité est. Vue en direction ouest (SQI2345_24_NUM1-019) 51

Photo 7. Paroi ouest du sondage 2A (SQI2345_24_NUM1-020_mod) 52

Photo 8. Vue d'ensemble de l'aire 3. Vue en direction sud (SQI2345_24_NUM1-015) 53

Photo 9. Sondage 4V réalisé dans l'aire 3. Vue en direction ouest (SQI2345_24_NUM1-016) 54

Photo 10. Vue d'ensemble de l'aire 4. Vue en direction est (SQI2345_24_NUM1-009) 55

Photo 11. Paroi sud du sondage 4X (SQI2345_24_NUM1-007) 56

Photo 12. Vue générale de l'aire. Vue en direction nord-ouest (SQI2345_24_NUM1-055) 57

Photo 13. Sondage 5D, paroi nord (SQI2345_24_NUM1-59_mod) 58

Photo 14. Sondage 5C, paroi sud (SQI2345_24_NUM1-060_mod) 58

Photo 15. Vue de l'aire 6 depuis son coin sud-ouest. Vue en direction nord-est (SQI2345_24_NUM1-039) 60

Photo 16. Paroi est du sondage 5G (SQI2345_24_NUM1-030_mod) 61

Photo 17. Vue en plan du sondage 5F, où une conduite enfouie non répertoriée a été mise au jour. Vue en direction nord (SQI2345_24_NUM1-028) 62

Photo 18. Vue de l'aire et de ses installations sportives. Vue en direction nord-est (SQI2345_24_NUM1-040) 63

Photo 19. Paroi ouest du sondage 5M (SQI2345_24_NUM1-027_mod) 64

Photo 20. Vue de l'aire depuis son extrémité est. Vue en direction ouest (SQI2345_24_NUM1-050) 66

Photo 21. Sondage 5T, paroi ouest (SQI2345_24_NUM1-046_mod) 66

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale de l'aire d'intervention 4

Plan 2. Aire d'intervention 5

Plan 3. Superposition du plan de H. S. Sitwell de 1869 à la trame actuelle 11

Plan 4. Extrait du feuillet C4 d'une carte polyphasée des anciens ruisseaux de l'île de Montréal produite par Mahaut (2016) 13

Plan 5. Superposition d'une photographie aérienne de 1930 à la trame actuelle 19

Plan 6. Superposition d'une photographie aérienne de 1947 à la trame actuelle 21

Plan 7. Interventions antérieures en périphérie de l'aire d'intervention 37

Plan 8. Localisation des zones à potentiel, des aires d'inventaire et des sondages 43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 9

Tableau 2. Sites archéologiques à proximité de l'aire d'intervention 36

Tableau 3. Aperçu des résultats selon les aires 45

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal

Marie-Josée Gamache	Architecte, Conseillère en bâtiment. Direction des projets immobiliers majeurs (DPIM)
Paul McGraw	Architecte. Conseiller en bâtiment. Direction des projets immobiliers majeurs (DPIM)

Société québécoise des infrastructures (SQI)

Stéphanie Plourde	Architecte, Chargée de projets
Dany Boucher	Chargée de projets intermédiaire

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

ETHNOSCOP

Paul Girard	Coordonnateur, réviseur du rapport
Jean-Philippe Hénault	Rédacteur du rapport

	Équipe automne 2023	*Équipe printemps 2024*
Chargé(e) de projet	Nadine Chénier	Jean-Philippe Hénault
Assistant	Luis Trudel-Lopez	Hugo Comète
Archéologues de terrain	Geneviève Lévesque	Olivier D'Aoust
	Mathieu Sévigny	Louis-Carl Pouliot-Bolduc
		Kloé Trépanier
		Marie Trottier

Isabelle Hade	Archéologue spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

En prévision des travaux de modernisation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, entamé par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'île-de-Montréal, la Société québécoise des infrastructures (SQI) planifie l'aménagement d'un nouveau bâtiment de stationnement sur la portion du terrain situé au nord-ouest du pavillon Rosemont. Ce nouvel immeuble sera en bordure de la rue Chatelain. Parallèlement, des aires de stationnement seront mises en place temporairement autour du pavillon Rosemont, afin de pallier le manque de stationnement lors des travaux de construction et de modernisation au pavillon Maisonneuve.

En vue de ces travaux, une étude de potentiel archéologique a été produite en 2020, à la demande du CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal et de la SQI (Ethnoscop 2020a). Cette étude avait déterminé que l'aire à l'étude comportait un potentiel archéologique, principalement en lien à de possibles occupations autochtones anciennes. Elle recommandait donc la tenue d'un inventaire archéologique sur l'ensemble de l'aire d'étude, aux endroits retenus pour l'aménagement de nouvelles composantes immobilières de l'hôpital.

Faisant suite aux recommandations émises dans cette étude de potentiel archéologique, la SQI a alors mandaté Ethnoscop afin de procéder à l'inventaire recommandé. Le présent mandat consistait donc en la réalisation d'un inventaire archéologique aux endroits où sont prévus de nouveaux aménagements de stationnement autour du pavillon Rosemont. Le permis de recherche archéologique 23-ETHN-45 a été obtenu préalablement à l'inventaire, conformément à la section IV de la Loi sur le patrimoine culturel.

1.2 Aires d'intervention

L'inventaire archéologique entrepris à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont a principalement ciblé le pourtour du pavillon Rosemont. Par rapport au nord montréalais[1], celui-ci est situé à la limite est de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (plans 1 et 2). Ce pavillon se situe au 5689, boulevard Rosemont, soit du côté nord de cette artère. Les rues Chatelain et Lacordaire délimitent l'étendue du terrain d'intervention, la première étant à l'ouest, la seconde à l'est. La limite nord est marquée par la présence des terrains résidentiels bordant les rues Wilbrod-Paquin, Edmond-Rouleau et Hector-Desloges.

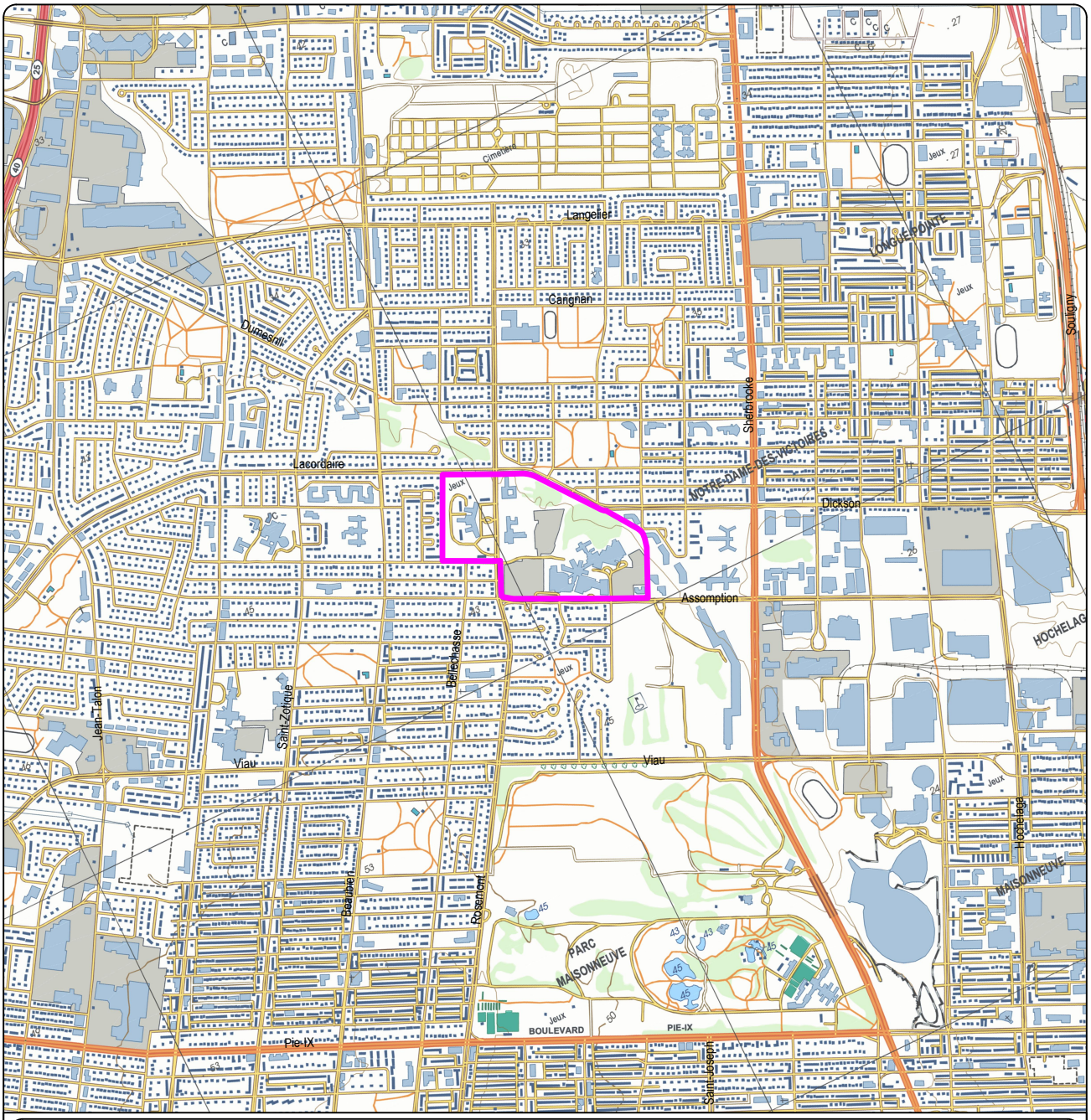
Il est important de rappeler que l'ensemble immobilier de l'hôpital réside sur la bordure de la terrasse de Montréal. Cette terrasse borde une grande partie du sud de la ville. Elle est délimitée par la rue Saint-Jacques à l'ouest de l'échangeur Turcot et par la rue Sherbrooke, essentiellement à l'est du centre-ville. Il s'agit d'une forme majeure définissant non seulement le paysage géomorphologique de l'île de Montréal, mais définissant aussi le potentiel archéologique de l'île. Le chapitre 2, qui expose les connaissances concernant le cadre naturel ancien ainsi que les cadres culturels, met la lumière sur le potentiel archéologique en lien avec cette terrasse.

Afin de procéder à l'inventaire archéologique en fonction des recommandations de l'étude de potentiel, seules les surfaces où des travaux de construction étaient prévus ont été considérées pour l'expertise. À cet effet, des aires d'intervention ont été délimitées. En ce qui a trait aux portions restantes du terrain n'ayant pas fait l'objet du présent inventaire, celles-ci conservent leur potentiel archéologique, car celui-ci n'y a pas été évalué.

[1] Le nord montréalais correspond à l'axe d'orientation du boulevard Saint-Laurent, soit sensiblement le même axe que le boulevard de L'Assomption.

1.3 Plan du rapport

Dans les pages qui suivent, le présent rapport esquisse le passé naturel et culturel de l'aire d'intervention en énonçant les grandes lignes du cadre environnemental depuis la dernière déglaciation. De paire à cette présentation, un bref historique portant sur la présence autochtone ancienne est abordé. Elle aborde le cadre paléoenvironnemental ainsi que les occupations autochtones préhistoriques potentiellement survenues ainsi que celles recensées à ce jour à proximité de l'aire d'intervention. S'en suit un volet sur l'occupation historique de ce même secteur de l'île montréalaise. Elle traite d'abord du cadre historique et aborde notamment l'évolution du secteur, du Régime français jusqu'au XX^{e} siècle. Un recensement des sites historiques et des zones d'informations archéologiques du secteur accompagne cette présentation. La troisième section comprend la méthodologie employée, la présentation des résultats de l'intervention archéologique et une interprétation de ceux-ci mis en parallèle aux données historiques connues. Enfin, des recommandations en lien au présent mandat et à d'éventuelles interventions dans les limites de l'aire d'intervention sont énoncées.



MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

N.G.
N.MM

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n^{os} 31H12-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 250 500 m
ÉCHELLE : 1/25 000

SQI2345

ethnoscop

MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

AIRE D'INTERVENTION

PLAN 2

- AIRE D'INTERVENTION
- AIRE D'INVENTAIRE (STATIONNEMENT ÉTAGÉ)
- AIRE D'INVENTAIRE (STATIONNEMENT DE SURFACE)
- 1 IDENTIFICATION D'AIRE
- BÂTIMENT DANS L'AIRE D'ÉTUDE

0 50 100 m

ÉCHELLE : 1/3000

N.G.

N.Mill

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007 et 2017, feuillets nos 31H12-010-1235, 1236, 1237, 1335, 1336 et 1337
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2345

ethnoscop

2. ENVIRONNEMENT NATUREL ANCIEN ET CADRES CULTURELS

2.1 Cadre naturel ancien

Avant 10 000 ans AA, l'aire d'intervention se trouve sous l'inlandsis laurentidien ou sous les niveaux d'eau plus élevés, associés à une dépression dans la croûte terrestre suivant la dernière déglaciation. En effet, l'enfoncement lié au poids de l'imposant glacier continental et le lent relèvement isostatique de la croûte terrestre qui suit la fonte de celui-ci font en sorte que la région de Montréal passe par plusieurs stades hydriques, notamment le lac proglaciaire Candona, la mer de Champlain, le lac Lampsilis et le Proto-Saint-Laurent (tableau 1). En 2005, Lamarche illustrait la courbe d'émersion des terres en aval de Montréal pour la région au nord du lac Saint-Pierre (figure 1). En appliquant cette courbe à la terrasse où se situe l'aire d'intervention, dont les altitudes s'étendent entre 30 et 40 m (NMM), il est prudent d'émettre l'hypothèse que celle-ci aurait débuté son émersion définitive des flots peu avant 9000 ans avant aujourd'hui (AA). Vers 8500 ans AA, même la partie basse du talus serait exondée. En raison de l'élévation suffisamment élevée de la terrasse de Montréal, les oscillations du niveau de l'eau qui se produisent subséquemment entre 7000 et 1000 ans AA n'auraient pas affecté l'aire d'intervention.

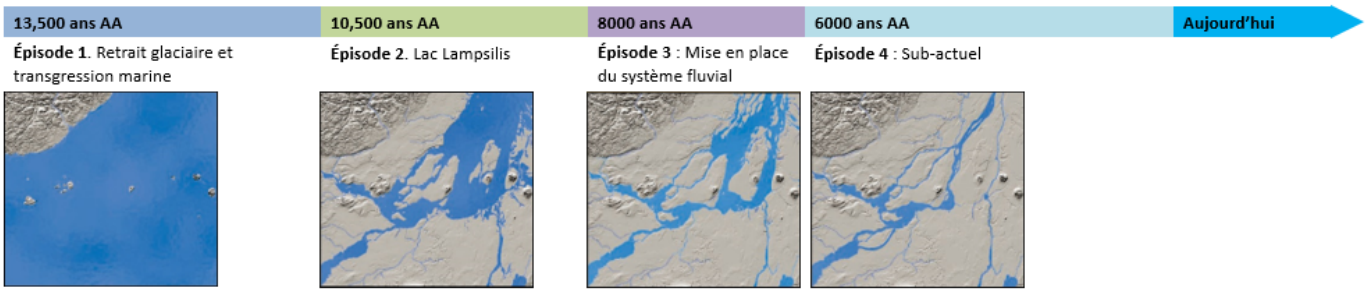
L'examen de certains plans anciens, notamment celui de Sitwell de 1869 (plan 3), mais surtout celui de l'étude cartographique de l'hydrographie ancienne réalisée par l'équipe de Valérie Mahaut (alors professeur à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal) en 2016, permettent de constater qu'en plus d'avoir été riveraines du lac Lampsilis vers 9000 ans AA, les surfaces visées par l'intervention se trouvaient anciennement à proximité d'un cours d'eau d'importance connu historiquement comme le ruisseau Molson (plan 4). D'ailleurs, selon les tracés superposés de ces ruisseaux à la trame urbaine actuelle, l'aire d'intervention était traversée par un petit affluent du ruisseau Molson. Il passait entre les bâtiments principaux de l'hôpital au sud et celui des Franciscains sur le boulevard Rosemont, formant ensuite un petit ravin qui permettait de descendre le talus boisé en direction du sud-est. Il se jetait ensuite dans le ruisseau Molson qui passait tout juste à la base de la terrasse. Un peu plus en amont, le ruisseau Molson collectait les

eaux du ruisseau Pont-à-l'Avoine aux environs du parc Francesca-Cabrini, un ruisseau qui drainait une bonne partie des quartiers Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Rosemont-La Petite-Patrie. En aval de l'aire d'intervention, à environ 700 m au sud, le ruisseau Molson collectait les eaux du ruisseau Fleuri près de l'intersection du boulevard de l'Assomption et de la rue Sherbrooke Est, pour devenir ensuite très méandreux en direction du sud. Le ruisseau Molson, probablement canotable jusqu'aux environs de Place de Jumonville, se déversait dans le fleuve Saint-Laurent, un peu à l'est de l'endroit où la rue Sainte-Catherine Est rejoint la rue Notre-Dame Est.

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[2]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'INTERVENTION
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.



[2] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

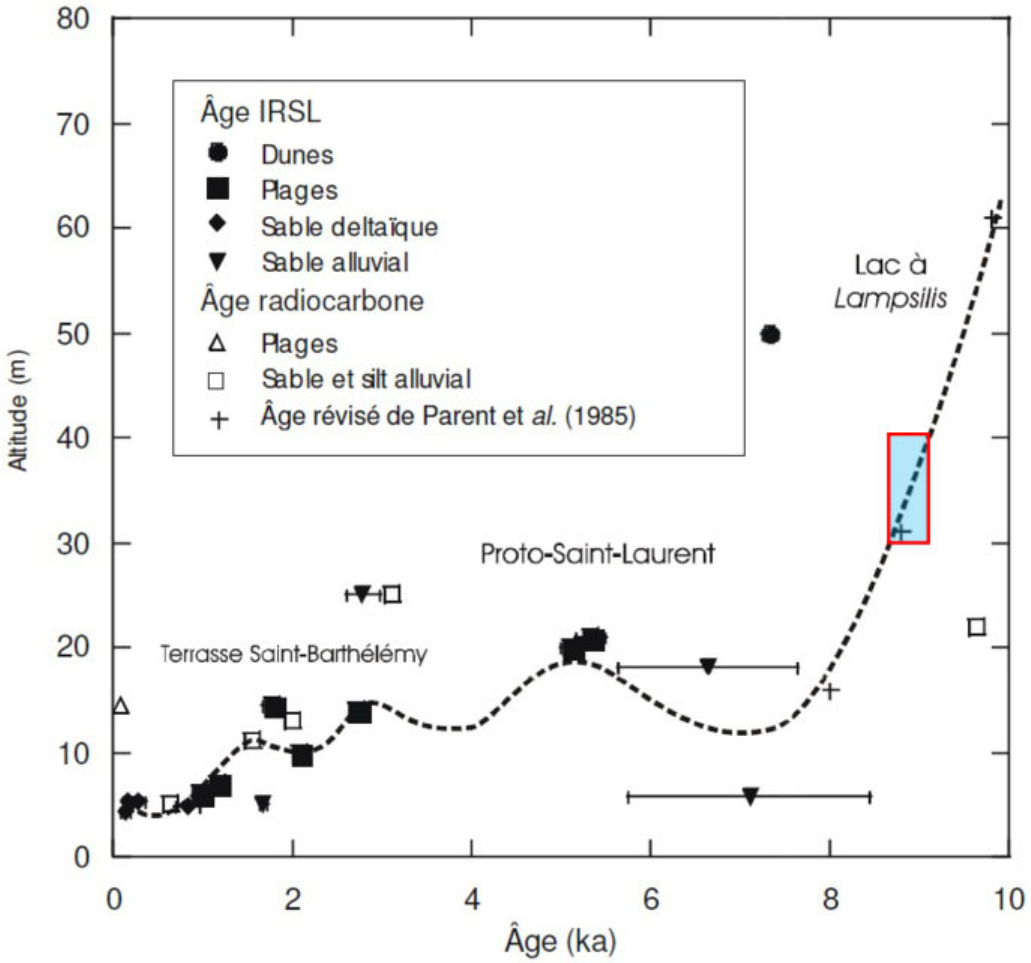


Figure 1. Courbe d'émersion des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2005). Le rectangle illustre la position de l'aire d'étude.

MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE H.S. SITWELL DE 1869 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

0 50 100 m

ÉCHELLE : 1/3000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007 et 2017, feuillets nos 31H12-010-1235, 1236, 1237, 1335, 1336 et 1337
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2345

ethnoscop

MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

EXTRAIT DU FEUILLET C4 D'UNE CARTE POLYPHASÉE DES ANCIENS RUISSEAUX DE L'ÎLE DE MONTRÉAL PRODUITE PAR MAHAUT (2016)

PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION

0 150 300 m

ÉCHELLE : 1/15 000

N.G. / NMM

SQI2345

ethnoscop

Rue Beaubien

Boul. Langelier

Rue Sherbrooke Est

Boulevard Lacordaire

Rue Dickson

Boul. de l'Assomption

Rue Viau

Boulevard Rosemont

Ruisseau du Pont-à-l'Avoine

Rue Jean-Talon Est

Ruisseau Fleuri

Étang du Jardin Botanique

Rue Hochelaga

2.1.1 Évolution récente du paysage

Les plans de la seconde moitié du XIXe siècle ne montrent pas tous des bâtiments sur les terrains du complexe hospitalier. Toutefois, ils laissent croire qu'une partie des terres a été mise en culture assez tôt (plan 3). Dans la portion est de l'aire d'intervention, malgré que ses dimensions aient quelque peu varié, le boisé semble avoir été relativement bien préservé durant la majeure partie de l'époque historique. Le plan de Vachon de Belmont, datant du début du XVIIIe siècle, illustre que le sommet de la terrasse est recouvert d'une forêt, aucune terre n'ayant vraisemblablement été concédée à cette époque (figure 2).

Plus de 150 ans plus tard, le plan de Sitwell (plan 3) révèle qu'un petit boisé recouvre toujours l'est de l'aire d'intervention. La situation ne semble pas évoluer jusqu'au début du XXe siècle, puisque l'examen de la carte topographique de 1909 permet de croire que le boisé est toujours présent et que l'aire d'intervention est fondamentalement dénuée de bâtiments.



Figure 2. Vachon de Belmont, « Description generalle de l'isle de Montréal Divisée par costes ou sont exactment marquées Toutes les Distances de place en place », 1702 (BAnQ 3452/M65/1702/B43/1946

L'examen stéréoscopique des photographies aériennes de 1930 et 1947 (plans 5 et 6) démontre que l'aire d'intervention demeure vacante, nonobstant l'aménagement du domaine des Franciscains tout juste au sud du boulevard Rosemont, soit dans la partie nord-est de l'aire d'intervention. Le petit bras du ruisseau la traversant d'ouest en est, la coulée Dickson (Groupe BC2 2019 : 13), demeure bien discernable et est constitué de plusieurs ramifications. Un ravinement est associé à ce cours d'eau (photo 1). Dans la partie sud de l'aire d'intervention, les photographies aériennes de 1947 laissent croire qu'une circulation de machinerie lourde pourrait avoir eu lieu. En effet, de nombreuses petites mares apparaissent, à même des traces ayant été laissées par un véhicule sur roues ou chenilles. Au sud de cet emplacement se trouvait ce que les premiers habitants de la Cité-Jardin du Tricentenaire nommaient la « côte des tanks ». Encore plus au sud, la Montreal Locomotive Works de la rue Dickson a produit le char RAM en temps de guerre, mais nombre de ces véhicules seraient restés au Canada à des fins d'entraînement[3]. Le sommet de la terrasse correspondant aux terrains de l'extrémité sud de l'aire d'intervention aurait pu être sillonné à multiples reprises par ces lourds véhicules de combat. Conjointement à l'agriculture qui a déjà été pratiquée sur certaines parties de l'aire d'intervention, ces traces sont donc parmi les premières indiquant que le sol naturel pourrait avoir été remanié.



Photo 1. Ravinement associé à la coulée Dickson (photo Mathieu Sévigny)

[3] http://citejardin.blogspot.com, consulté le 24 février 2020

Malgré la construction de l'hôpital qui s'achève en 1954 (Direction des communications 2014), le petit boisé présent dans le talus et longeant les stationnements demeurera présent et sera préservé en tant que parc du Bois-des-Pères. Il ne fait nul doute que la construction du complexe hospitalier a entraîné d'importantes perturbations, notamment attestées par la photographie prise lors de la construction des pavillons des Internes et Rachel-Tourigny (figure 3).



Figure 3. Photo prise lors de la construction de l'hôpital (pavillon Maisonneuve) où l'on voit notamment d'importants travaux de canalisation, vue vers l'est (Le Suivi HMR 2014).

MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UNE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1930 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 5

AIRE D'INTERVENTION

0 50 100 m

ÉCHELLE : 1/3000

N.G.
N.M.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007 et 2017, feuillets nos 31H12-010-1235, 1236, 1237, 1335, 1336 et 1337
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2345

ethnoscop

MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UNE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1947 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 6

AIRE D'INTERVENTION

0 50 100 m

ÉCHELLE : 1/3000

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007 et 2017, feuillets n^{os} 31H12-010-1235, 1236, 1237, 1335, 1336 et 1337
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2345

ethnoscop

2.2 Cadre culturel autochtone

D'emblée, les manifestations humaines les plus anciennes qui sont connues au Québec ne se retrouvent pas sur l'île de Montréal. D'ailleurs, elles sont même d'une extrême rareté dans l'ensemble du sud du Québec. Il s'agit d'abord des traces laissées par les groupes de la période Paléoindienne (12 000 à 8000 ans AA), dont les plus vieilles ont été répertoriées au site de Cliche-Rancourt dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2004, 2006 et 2014). Longtemps considérées comme les plus anciennes manifestations humaines québécoises, les occupations du Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA) ont quant à elles été repérées notamment en Estrie et en Gaspésie. À environ 90 km vers l'ouest, sur l'île Thompson près de Cornwall, des artefacts qui y ont été mis au jour appartiennent à la culture archéologique Plano (Gagné 1998, Gogo 1961, Laliberté 2011a et 2011b Ouellet 2017 et Wright 1980, 1982, 1994 et 1995). Cette manifestation culturelle est caractérisée par un type de pointe de projectile très particulier : les pointes à retouches parallèles. Puisque l'aire d'intervention est disponible et habitable vers 9000 ans AA, sa fréquentation par des groupes de cette période est théoriquement plausible.

Succédant à la période paléoindienne, la période culturelle de l'Archaïque s'étend de 10 000 à 3000 ans AA. Compte tenu de sa durée, elle a été subdivisée en trois sous-périodes : l'Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans AA) qui est contemporain au Paléoindien récent, l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA), lui-même subdivisé en Archaïque supérieur laurentien (6000 à 4000 ans AA) et en Archaïque supérieur post-laurentien (4500 à 3000 ans AA). Ce découpage se fonde essentiellement sur la variabilité fonctionnelle et typologique de l'outillage en pierre, et les témoins lithiques constituant généralement l'essentiel des récoltes d'artefacts sur les sites de cette longue période de la préhistoire. Les groupes de l'Archaïque ont pu partager sensiblement le même mode de vie, bien qu'existaient incontestablement des variantes culturelles régionales. Il demeure cependant qu'ils étaient tous des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades et que leurs modes d'exploitation des ressources, tout comme leurs schèmes d'occupation du territoire, n'ont changé que graduellement.

Dans le sud du Québec, la période Archaïque ancienne n'est guère mieux représentée que la période paléoindienne. On ne compte que deux artefacts diagnostiques de cette période : une pointe de projectile à base bifurquée de type Kanawah trouvée à Coteau-du-Lac, près de Salaberry-de-Valleyfield (Archéotec 1984), et une autre du même type découverte au site Gros Bouleau, situé dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2003). D'autres rares indices indiquant une présence humaine au cours de la période suivante, l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA), ont également été mis au jour à l'île Thompson (Kenyon 1959 et Wright 1994), à Coteau-du-Lac (Marois 1987), à la Pointe-Gatineau (Ouellet 2017) ainsi qu'au site de la plage Duquette et au lac des Joncs, dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2002 et 2017, Graillon 1998a et 1988b et Loewen et al. 2005). À l'heure actuelle, ni l'Archaïque ancien, ni l'Archaïque moyen ne sont représentés dans la proche région de Montréal.

Les plus anciennes traces d'occupation connues sur l'île de Montréal remontent à la période de l'Archaïque supérieur (6000 à 4000 ans AA). Cette période est caractérisée par des populations nomades œuvrant dans un environnement très près de celui que l'on connaît aujourd'hui. De telles manifestations ont été trouvées notamment dans le Vieux-Montréal aux sites du Versant-Sud et Saint-Éloi (Ethnoscop 2002, Tremblay 2003 et Tremblay et Pothier 2004) et à Verdun à la maison Nivard-de-Saint-Dizier (SACL 2006, 2010 et 2011). Plus spécifiquement, les sites du Versant-Sud et de la maison Nivard recèlent des manifestations de l'Archaïque post-laurentien (4500 à 3000 ans AA), tout comme le site de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet à Ahuntsic (Arkéos 1996). Récemment, les interventions archéologiques d'Ethnoscop, réalisées sous la rue Saint-Paul, ont livré des témoins de cette époque et une datation radiocarbone remontant à un intervalle situé entre 4415 à 4160 ans AA (Ethnoscop 2020b). Durant cette période, l'aire d'intervention est habitable, mais correspond plus ou moins bien avec les schèmes d'établissement, qui semblent privilégier les espaces riverains du fleuve.

La période qui suit est celle du Sylvicole. Elle est marquée principalement par l'adoption de la technologie céramique et, vers la fin, par les débuts de l'horticulture. Elle se déroule de 3000 à 400 ans AA, se définissant en trois sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA), le Sylvicole moyen, lui-même subdivisé en Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) et Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA), et le Sylvicole supérieur (1000 à 500 ans AA). À l'exception des quelques rares sites témoignant du Sylvicole inférieur, cette période est relativement bien représentée sur l'île de Montréal. Pour la plupart, les sites préhistoriques de l'archipel d'Hochelaga ont livré des composantes pouvant être associées aux sous-périodes du Sylvicole moyen ou supérieur. À titre d'exemple de sites montréalais, on peut mentionner le site Dawson (BjFj-1), couvrant un grand rayon au centre-ville à partir de l'intersection des rues Sherbrooke et Metcalfe (Arkéos 2008, Clermont 1990, Dawson 1860 et 1861, Ethnoscop 2018, McCaffrey et Jamieson 1992, Pendergast et Trigger 1972 et Trigger 1967). Également au centre-ville, le site de Tecumseth Terrasse (BjFj-133), situé au coin nord-est des rues De Bleury et Viger (Arkéos 2006), et le site BjFj-140 (Ethnoscop 2008), lequel se trouve au sud du boulevard René-Lévesque Ouest entre les rues De Bleury et Anderson, ont livré des composantes du Sylvicole supérieur. Enfin, près d'une vingtaine de sites datant de cette période sont aussi répertoriés dans le Vieux-Montréal et sur le mont Royal (Ethnoscop 2014 : 22 et 2017 : 25 et Tremblay et Pothier 2004).

2.3 Cadre historique

Pendant les premières décennies d'existence de la colonie de Ville-Marie fondée en 1642, le peuplement de l'île de Montréal se concentre à l'intérieur de l'enclos réservé pour la ville et sur les premières terres concédées sur les rives du fleuve ou de la rivière des Prairies. Les Sulpiciens, seigneurs de Montréal dès 1663, organisent leur domaine nouvellement acquis en divisant le territoire en côtes, lesquelles correspondent à une particularité géographique plus ou moins tangible qui fournit un axe à partir duquel les parcelles de terre s'étendent. Cela peut correspondre à une petite rivière ou un ruisseau, à une terrasse naturelle ou encore un escarpement rocheux. La côte est une unité de territoire formée de quelques dizaines de concessions, traversée par un chemin éponyme tracé perpendiculairement aux lots. Une nouvelle côte peut également s'étirer en parallèle d'une côte existante, sans autre repère géographique. Elle forme une unité de peuplement et de voisinage (Beauregard 1984). Ainsi sont ouvertes de nombreuses côtes : des Neiges, de Vertu, Sainte-Catherine, Saint-Michel, etc. Les chemins ouverts dans ce contexte forment encore aujourd'hui les principaux axes de circulation de la métropole.

En 1707, la côte de la Visitation est ouverte. Correspondant en partie au boulevard Rosemont, dans sa portion à l'est de la rue D'Iberville, cette côte s'étend de l'ouest vers l'est en suivant une terrasse naturelle. Elle a la particularité d'être double, car on y trouve des concessions de part et d'autre du chemin public. Bien que hâtivement ouverte, les colons tardent à s'y installer. Encore en 1750, on y dénombre seulement dix-huit concessions, dont plusieurs ne sont probablement pas défrichées, ou encore sont exploitées par un agriculteur non-résident (Ethnoscop 2019a : 33). Cette pratique s'observe régulièrement dans les différentes côtes dans les documents d'archives du XVIII^{e} siècle. Vers 1780, l'exploitation des carrières de calcaire débute dans le secteur, laquelle freine d'une certaine façon le développement agricole en sacrifiant de grandes aires aux activités minières. Selon l'aveu et dénombrement de 1781, on ne trouve plus que treize censives, en général de trois arpents sur vingt. Seulement deux sont avec maison, grange et étable; elles sont situées à l'extrémité est de la côte. Les onze terres restantes sont dites soit en taillis[4], soit en bois debout (Perrault 1969).

En 1834, André Jobin réalise une carte illustrant avec précision les côtes de l'île (figure 4). On y distingue la côte de la Visitation, désormais reliée à la côte Saint-Michel, au nord, par le chemin du même nom (aujourd'hui le boulevard Saint-Michel). Vers l'est, elle s'étend jusqu'aux environs de l'aire d'intervention. À l'ouest de la rue D'Iberville, son tracé, sinueux et partiellement disparu, se dirige vers le sud-ouest et est reconnaissable grâce aux actuelles artères que sont la rue Gilford et la rue des Carrières, vestiges de cette portion du tracé. Cette côte termine sa course via l'avenue Mont-Royal pour aller rejoindre la côte Sainte-Catherine à la hauteur du chemin Saint-Laurent. Cette carte n'offre pas d'informations

[4] Peuplement régénéré naturellement à la suite d'une coupe

quant à la présence d'installations agricoles ou autres, mais elle permet de constater l'interconnectivité des différentes côtes. Comme toutes les autres, la côte de la Visitation ne forme pas une entité isolée, elle fait plutôt partie d'un réseau qui s'étend de la paroisse Saint-Anne à celle de la Pointe-aux-Trembles. Ce n'est donc pas sur toutes les côtes qu'apparaissent des noyaux villageois comme ceux rencontrés à Lachine, Rivière-des-Prairies ou Pointe-aux-Trembles. Sur la carte de Sitwell, réalisée en 1869 (plan 3), de grandes terres sont illustrées, parsemées de rares établissements agrodomestiques souvent élaborés avec jardins et verger, témoignant ainsi d'une occupation bien établie. Il faut toutefois se reporter à l'intersection du chemin de Saint-Michel pour observer les bribes d'un noyau villageois (figure 5). Malgré que deux écoles s'y trouvent, ce noyau va demeurer clairsemé et la vocation des terres sera longtemps agricole.

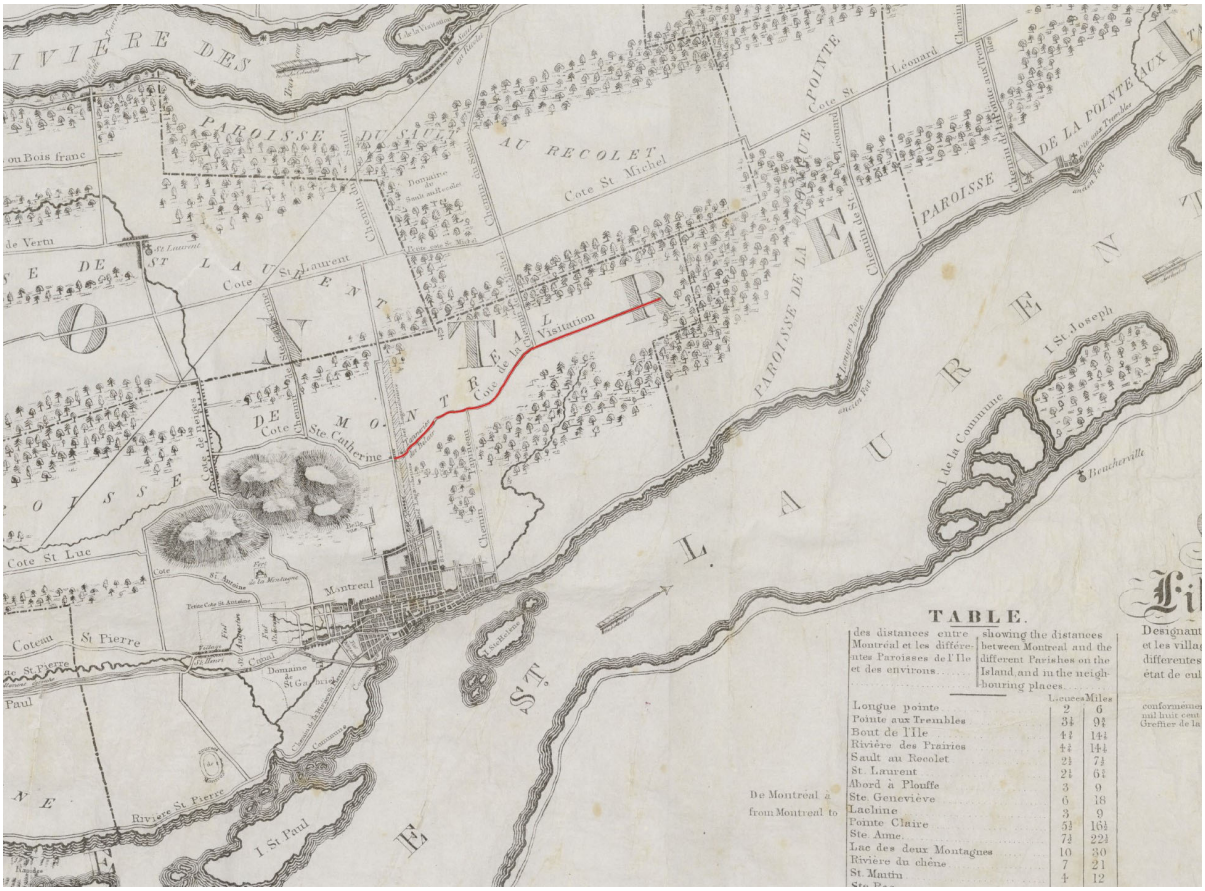


Figure 4. Carte de Jobin réalisée en 1834 illustrant les côtes de l'île de Montréal. La ligne rouge localise la côte de la Visitation (BAnQ G 3452 M65 1834 J63 CAR)



Figure 5. Honorius Sisson Sitwell, « Contoured plan of Montreal and its environs », 1869 (BAnQ G/3452/M65/1869/C657 CAR)

Ainsi le secteur est, qui correspond aujourd'hui à l'arrondissement de Rosemont, est constitué en village en 1872, prenant le nom de village de la Côte-de-la-Visitation. Celui-ci a alors une population de 47 familles et les Sulpiciens y tiennent une école. En 1883, l'avenue Colborne, qui prendra le nom de De Lorimier, vient rejoindre le chemin de la côte de la Visitation.

Hopkins dresse une carte, en 1879, sur laquelle les côtes de peuplement limitrophes de la Visitation sont complètement loties (figure 6). En premier lieu, la carte révèle que l'aire d'intervention se trouve dans les limites de la paroisse de Longue-Pointe (trait rouge). Toutefois, il s'agit majoritairement de l'extrémité nord des terres (ou le fond des lots) qui ont front sur le fleuve Saint-Laurent. Il est donc plus approprié de s'attarder au développement de la Côte-de-la-Visitation et même, Saint-Michel.

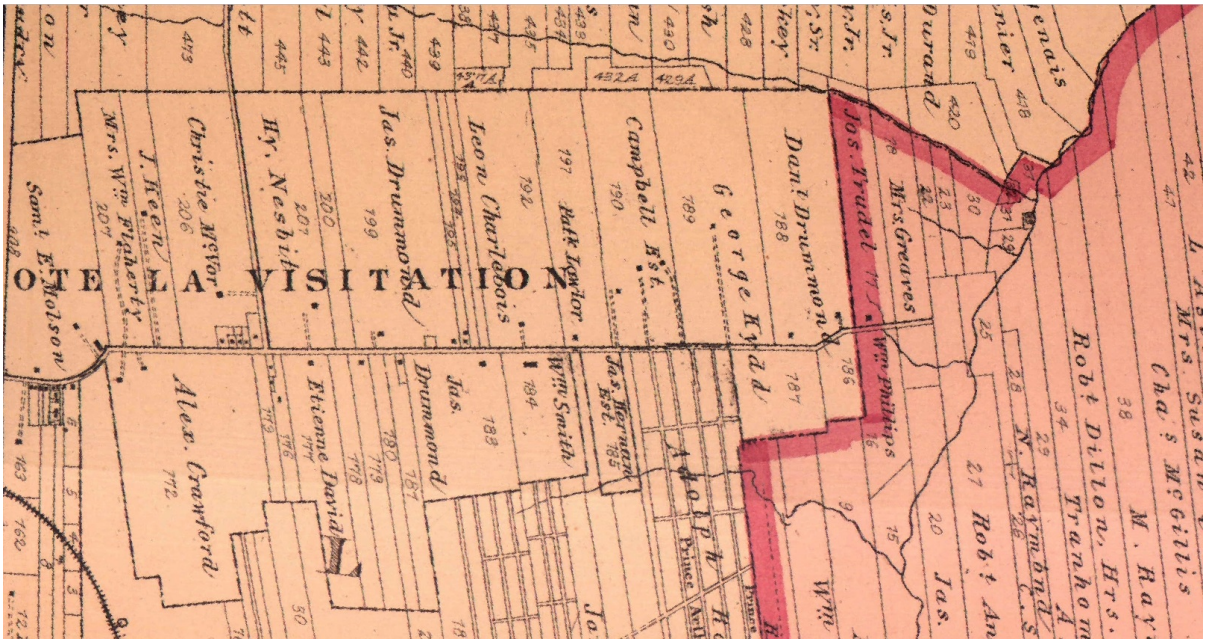


Figure 6. Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the city and island of Montreal », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475//H6/1879 DCA)

Les terres de la côte Saint-Michel sont généralement étroites et grand nombre de maisons y sont construites. Celles de la Côte-de-la-Visitation sont plus larges, avec une profondeur régulière pour les parcelles au nord du chemin, mais plus variables du côté sud. Quelques propriétaires y détiennent de vastes domaines, tels les Crawford, Molson, Nesbit, Drummond, Kydd et Charlebois. Sur le plan de Hopkins, le noyau villageois apparaît très clairsemé :

« À Côte de la Visitation, il n'y a pas de villages ou d'habitat regroupé avant l'apparition des promoteurs immobiliers vers 1900. Les fermiers comptaient sans doute pour leur approvisionnement sur la proximité des villages du Plateau Mont-Royal. Le type d'architecture des maisons du début du [XX^{e}] siècle s'apparente donc davantage au phénomène d'expansion urbaine qu'à celui de village traditionnel. » (Benoît et Gratton 1992 : 322).

En 1895, la partie sud-ouest du territoire, davantage urbanisée, est détachée pour devenir le village De Lorimier alors que le reste du village de la Côte-de-la-Visitation prend le nom de Petite-Côte. Ce vocable connaîtra cependant une très brève existence. En effet, en 1903, de vastes lots y sont achetés et morcelés par la Rosemount Land. Le nom Rosemont fait son entrée dans la toponymie montréalaise en 1905, remplaçant celui de Petit-Côte, quand Ubald-Henri Dandurand, un des propriétaires de la compagnie, nomme le nouveau développement du nom de sa mère, Rose Philipp (Benoît et Gratton 1992 : 310). À la même période s'élève l'immense chantier des usines Angus au sud-ouest du secteur, propriété du

Canadien Pacifique. Celles-ci attireront dans les décennies suivantes des milliers de travailleurs qui viendront peupler les quartiers environnants, dont celui de Rosemont.

En 1905, le village de la Petite-Côte prend le nom de village de Rosemont. Dès 1906, la partie du village correspondant à l'ancienne ferme Crawford est annexée à la ville de Montréal. Puis, la partie située entre les rues Papineau et Iberville, au nord du boulevard Rosemont, est annexée en 1908; le reste du territoire suivra en 1910. À proximité de l'intersection du chemin de la Côte-de-la-Visitation et de la montée Saint-Michel, la petite agglomération a progressé avec différents types de bâtiments comprenant, entre autres, une école et l'hôtel de ville de la municipalité annexée qui servait aussi de poste de pompiers. En 1911, l'école Rosemount, aujourd'hui l'école Nesbitt, est construite sur le boulevard Rosemont entre la 7e Avenue et la 8e Avenue. Suit en 1912 l'érection de l'église presbytérienne Rosemount, issue de la mission de la Petite Côte fondée en 1862 par des membres de l'église presbytérienne Erskine vivants à cet endroit (Luce Lafontaine architectes et Ethnoscop 2019a : 11).

Plus à l'est, du boulevard Pie-IX à la 45e Avenue, le chemin de la Côte-de-la-Visitation devient le boulevard Rosemont en 1908. Malgré ce changement ainsi que la planification du parc Maisonneuve plus au sud dès 1910 et l'aménagement progressif du Jardin botanique à partir des années 1930, le secteur conserve une apparence rurale jusqu'aux années 1950. La photographie aérienne de 1947 illustre bien cet état (plan 6). Entre 1941 et 1947, le projet d'habitations coopératives de la Cité-jardin du Tricentenaire est réalisé en partie; ses rues en culs-de-sac sont tracées tout juste à l'ouest de l'aire d'intervention, au sud-est de l'intersection de la rue Viau et du boulevard Rosemont. Au nord de ce dernier, les avenues à odonymes numériques commencent à couvrir le territoire. Les lotissements sont progressivement bâtis d'immeubles d'habitation de type plex. L'urbanisation amène également l'implantation d'institutions dans ce nouveau quartier, telles l'école et l'église Notre-Dame-du-Foyer ainsi que l'école Mountrose, aujourd'hui Marie-Rollet.

Profitant de la ruralité du milieu, les Franciscains établissent dans l'aire d'intervention un monastère à l'angle du boulevard Rosemont et de la rue Dickson en 1914 (figures 7 et 8). Les ailes ouest et sud sont alors construites, puis l'aile est et le cloître sont ajoutés en 1922 (Atelier Christian Thiffault 2016). En 1960, le complexe immobilier est complété alors que sont construits l'infirmerie provinciale et la chapelle ayant front sur le boulevard Rosemont, lequel a été élargi cinq ans plus tôt. Suivent ainsi d'autres institutions de divers ordres religieux, dont le pensionnat Notre-Dame-des-Anges des Franciscaines missionnaires de l'Immaculée-Conception en 1940.

De 1949 à 1954, de concert avec le ministère de la Santé, les Sœurs Grises font construire l'hôpital Maisonneuve (Direction des communications 2014 et Giroux 2007 : 41), lequel trône au sud de l'aire d'intervention. À ses débuts, il héberge une école d'infirmières et l'Institut

de cardiologie de Montréal. Vers la fin des années 1950, il est constitué de trois pavillons (Groupe BC2 2019 : 15). Au nord de celui-ci, le sanatorium Saint-Joseph de Rosemont des Sœurs de la Miséricorde est construit en 1950 (pavillon Rosemont). En 1955, le Sanatorium Saint-Joseph devient l'Hôpital Saint-Joseph de Rosemont et en 1969, le ministère de la Santé fait l'acquisition de cet hôpital.



Figure 7. O. Allard, Couvent des Franciscains sur le boulevard Rosemont, en 1923, vu vers le nord à partir du jardin (BAnQ 0004751485)

En 1971, une fusion survient entre l'hôpital Maisonneuve et l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont pour ainsi former l'hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR)[5]. C'est durant cette décennie que l'urbanisation des environs de l'aire d'intervention se complète. Le boulevard Rosemont est prolongé vers l'est jusqu'à la rue Mignault à l'est du boulevard Langelier, alors que la rue Dickson longe le bas du talus pour venir former au nord le boulevard Lacordaire. Au sud, un important pôle d'emplois se développe entre les rues Viau et Dickson. Il faudra attendre 1997 pour que, tout en poursuivant son développement, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont obtienne son statut de centre affilié universitaire. En 2001, le Bois-des-Pères est inscrit comme parc public dans le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal alors qu'en 2005, le pavillon Rosemont de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont est défini comme immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle (Ville de Montréal 2005b : 40).



Figure 8. O. Allard, Couvent des Franciscains sur le boulevard Rosemont, en 1923, façade du couvent vue vers le sud-est (BAnQ 0002630643)

[5] https://www.apesquebec.org/lapes/histoire/fiches-historiques/hopital-maisonneuve-rosemont#histetab, consulté le 24 février 2020

2.3.1 Historique des lots de l'aire d'intervention

Cette section décrit brièvement l'historique cadastral des lots existants sur le plan de Hopkins de 1879 (figure 6) faisant partie de l'aire d'intervention. Ce plan illustre le premier cadastre établi à Montréal durant les années 1870. On constate que l'aire d'intervention est située dans la paroisse de la Longue-Pointe, mais à la limite de la côte de la Visitation qui constitue alors une municipalité depuis 1872. Comme souvent à Montréal, il est difficile de remonter avant 1870 ou de faire des liens avec de plus anciens propriétaires, comme ceux listés dans l'aveu et dénombrement de 1781. La côte de la Visitation comportait très peu de bâtiments à cette date. C'est durant le XIX^{e} siècle que des familles, souvent anglophones, vont acheter des terres sur cette côte et y bâtir des résidences. Une seule des terres à l'étude avait des bâtiments au moment des ventes qui ont pu être répertoriées dans cette recherche.

Lot n^{o} 21

Les Franciscains achètent des lots au début du XX^{e} siècle de la Compagnie de construction Saint-Laurent qui détient la majeure partie du lot n^{o} 21 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe à partir de 1904, par achat du marchand Alexandre Henri Audette le 6 septembre 1904 (Leclerc 1904). Cette vente comprend par ailleurs un droit de passage sur un chemin ouvert à la limite ouest de la terre n^{o} 21 et auquel on donnera éventuellement le nom de rue Dickson.

La Compagnie de construction Saint-Laurent fait lotir la terre n^{o} 21 en plus de 2000 lots à bâtir. L'extrait du plan de lotissement ci-bas (figure 9) montre la partie acquise par les Franciscains. On y observe par ailleurs les lots limitrophes, soit les terres n^{os} 19, 18 et 25, ainsi que l'extrémité est du chemin public (boulevard Rosemont).

Dickson est un fermier qui a vendu sa terre au marchand Audette le même jour (6 septembre 1904). Dickson se réserve la récolte de cette année-là et la possibilité de terminer un contrat de fourniture de pierre de construction. Il avait acquis cette terre par héritage de Robert Anderson, son oncle, qui lui l'avait acquise par deux achats effectués en 1850 et 1852. Aucune mention de bâtiment n'a été trouvée dans l'acte de 1904 (Cameron 1904) et comme il concerne la partie nord du lot 21 (au nord d'un chemin de fer), on peut penser que les habitations étaient situées près du fleuve, ce que confirme par ailleurs l'acte de cession consenti par les exécuteurs testamentaires de Robert Anderson à Dickson (Baynes 1897). La portion de la terre n^{o} 21 située dans l'aire d'intervention correspond donc à la partie arrière d'une terre ayant front sur le fleuve Saint-Laurent; il est peu probable qu'il y aurait eu là du bâti ancien.

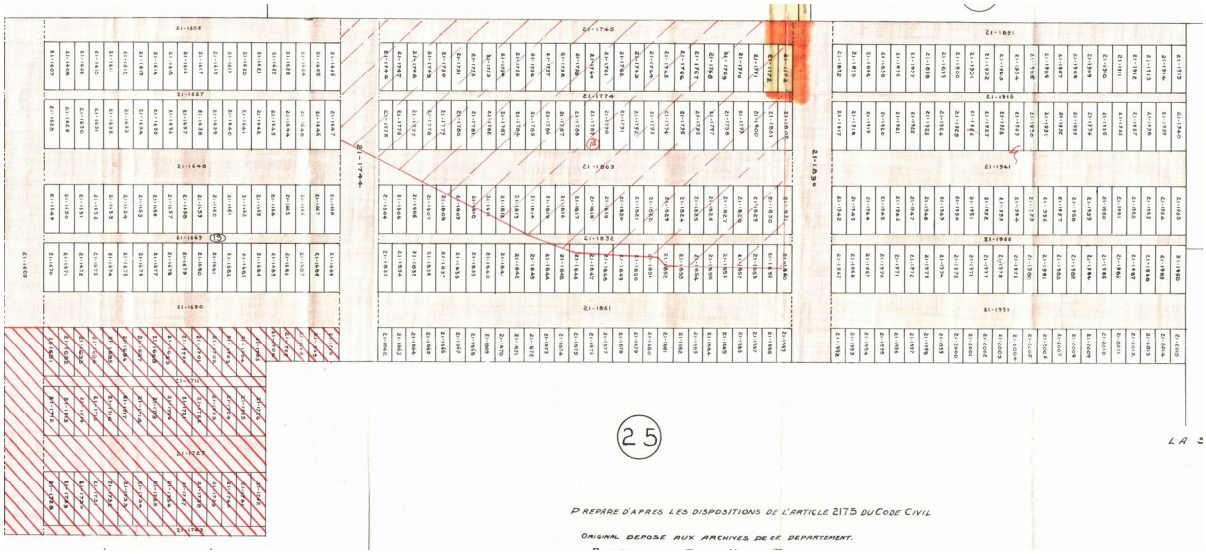


Figure 9. Arthur Vincent, « Plan indiquant la subdivision d'une partie du lot nº 21 situé dans la paroisse de la Longue Pointe comté d'Hochelaga », 1904 (RFQ)

Lots nos 17 et 19

Le lot nº 19 concerne la propriété des Franciscaines de l'Immaculée-Conception. Le 9 novembre 1932, elles font l'acquisition d'une première partie du lot nº 19 de Joseph Archambault (Perrault 1932), puis le 10 décembre 1938, ce dernier leur vend la seconde partie (Champagne 1938). Archambault est propriétaire depuis 1911, ayant reçu la terre en donation de ses parents (Bélanger 1911a). La donation concernait les lots nos 17 et 19. Sophie Desparois avait reçu ces terres de son frère, Régis Desparois dit Champagne, en héritage en 1897. Ce dernier les avait acquises du protonotaire le 8 juillet 1895, aboutissement d'une longue succession (Enregistrement 57313). Auparavant, en 1879, le menuisier Alexandre Trudel avait fait enregistrer une déclaration de propriété, soit que lui et ses dix frères et sœurs étaient propriétaires chacun pour 1/11 de la terre de feu leur père Joseph Trudel et feue leur mère Marie Anne Faucher. La terre nº 17 est alors dotée d'une maison, d'une grange et d'autres bâtiments, alors que la terre nº 19 est sans bâtiment. Celle-ci est l'une des dernières au bout de la côte de la Visitation, un espace comblé entre la terre nº 20 qui avait front sur le fleuve et la terre nº 18 qui avait front du côté nord de la côte de la Visitation.

Quant à la terre nº 17, Joseph Archambault la cède à Joseph Mathias Dorion, courtier de Lachute et Georges Dansereau, marchand de bois de Granville le 30 mai 1911 (Bélanger 1911b). Ces derniers vendent ensuite leur acquisition à une compagnie dont ils sont les propriétaires, la compagnie du Parc Dorion, et la terre est subdivisée en près de 700 lots. Plusieurs seront acquis par les Sœurs de la Miséricorde. C'est sur ces lots et le lot nº 16 que sera bâti l'hôpital Saint-Joseph de Rosemont, qui devient plus tard l'hôpital Maisonneuve Rosemont.

Lot nº 16

La terre nº 16 est celle où sera construit l'hôpital Maisonneuve dans les années 1950. L'acte de vente de René Thomas aux Sœurs de la Miséricorde de Montréal et l'index aux immeubles de cette terre démontrent une longue succession dont l'origine est le mariage entre Henry Stanley Phillips et Dorothy N. McLean. Leur contrat de mariage constitue le premier acte enregistré en lien avec la propriété du lot nº 16. Le contrat est passé le 31 mai 1880 (Fraser 1880) et la terre nº 16 est listée parmi les propriétés immobilières de Phillips, sans plus de détails. La vente aux sœurs est datée du 11 avril 1955.

Lot nº 18

La propriétaire du lot nº 18 sur le plan de Hopkins est une dame nommée Greaves. Encore ici, il semble y avoir une succession complexe au bout de laquelle la Ville de Montréal se retrouve propriétaire de plusieurs parties du lot à la suite d'une vente pour taxes non payées. La Ville vend ces terrains aux Sœurs de la Miséricorde de Montréal en 1947 (Leroux 1947). Le premier acte inscrit à l'index aux immeubles du lot nº 18 concerne la commutation des droits seigneuriaux en 1860. La consultation de ce dernier permet d'apprendre que la famille Greaves est propriétaire de cette terre depuis 1858 et qu'elle l'a acquise de Dennis Carey, sans bâtisse (Lacombe 1860).

2.4 Interventions archéologiques antérieures et sites connus à proximité

Les données archéologiques attribuables au quartier Rosemont sont peu nombreuses. Il s'agit de données complémentaires attestant du potentiel archéologique ou d'activités de recherche ayant eu lieu en périphérie de l'aire d'intervention.

2.4.1 Le Jardin botanique

Tout d'abord, il y a près de vingt ans, une étude de potentiel archéologique a été réalisée préalablement à des travaux de réaménagement au Jardin botanique. Suivant les recommandations formulées dans l'étude, un inventaire fut réalisé afin d'explorer les ressources archéologiques potentiellement présentes (Ethnoscop 2001). Ces travaux avaient comme objectif de mettre au jour des vestiges associés à la propriété des frères des Écoles chrétiennes, dont faisait partie le couvent du Mont-de-La-Salle. De courts tronçons de fondations en pierre associées à un bâtiment de ferme situé à proximité du couvent des Franciscains ont été trouvés. Les onze sondages excavés ont également permis de constater

la présence d'épais remblais de rehaussement et de nivellement dans le secteur des jardins des Premières Nations et des Lilas, probablement pour assécher des terrains marécageux ou mal drainés. Le site BjFj-122 a été délimité suivant cette intervention.

2.4.2 La sépulture autochtone de Rosemont

En 1996, à 3 km à l'ouest de l'aire d'intervention, plus précisément au 5653, 7e Avenue, entre les rues Holt et Dandurand, une sépulture amérindienne a été mise au jour fortuitement lors de l'excavation du vide sanitaire d'une maison centenaire. Ce site se trouve à une altitude d'environ 60 m (NMM), dans une faible pente descendante vers le sud (Larocque 2000 : 1). Selon l'analyse des ossements, de la position du défunt et des quelques perles de cuivre présentes, il est probable qu'il s'agissait d'une sépulture datant du Sylvicole supérieur ou de la période du contact avec les Européens (Larocque 1997 : 3). Ce site archéologique (BjFj-98) constitue la seule manifestation préhistorique à proximité de l'aire d'intervention (plan 7). Une intervention archéologique ultérieure a permis de révéler, en plus d'une collection d'objets historiques, une petite aire de combustion d'origine probablement amérindienne, présentant quelques particules de charbon de bois, quelques os blanchis et des sols brunifiés diffus. En outre, plusieurs dizaines de fragments de céramique amérindienne, comprenant une vingtaine de tessons et plusieurs rebuts de pâte, ont été mis au jour conjointement à deux possibles artefacts lithiques (Larocque 2000 : 10).

2.4.3 L'hôpital civil pour variolés

Vers le sud-ouest, en 2003, a eu lieu un inventaire couplé à une surveillance archéologique sur une propriété municipale située à l'angle sud-ouest des rues Rachel et Préfontaine dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. À cet endroit, une évaluation patrimoniale ultérieure a permis de constater que le terrain avait autrefois accueilli le premier hôpital civil pour variolés. Elle laissait également entrevoir l'existence de ressources archéologiques, en l'occurrence celle d'un charnier mortuaire. Les interventions n'ont pas permis de mettre au jour de vestige architectural ou de trace du charnier. Seule une carrière transformée en dépotoir fut identifiée. L'assemblage de culture matérielle recueilli sur ce site BjFj-120 témoigne de contextes domestiques ouvriers associés à l'implantation des usines Angus (Ethnoscop 2005).

2.4.4 Le parc Giuseppe-Garibaldi

Plus au nord, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, un inventaire a été effectué au printemps 2014 dans la portion est du parc municipal Giuseppe-Garibaldi (Ethnoscop 2016).

Cet inventaire a été réalisé dans le cadre de la construction d'un réservoir souterrain de rétention des eaux usées et de la réfection du réseau d'aqueduc le long de la rue Dumesnil. L'intervention avait notamment comme objectif de vérifier la présence de traces potentielles d'une occupation autochtone préhistorique. Situés au pied de la même terrasse dite de Montréal et à environ 500 m du ruisseau Molson, les sols naturels du parc étaient susceptibles de contenir des traces similaires à celles que peuvent receler les terrains de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Cinq tranchées ont été excavées mécaniquement et 23 sondages y ont été fouillés manuellement. Les résultats se sont révélés négatifs, aucun indice d'une présence autochtone n'ayant été identifié. L'intervention a cependant permis d'attester de l'intégrité des sols naturels et de mieux caractériser leur composition.

2.4.5 Le SRB Pie-IX

Un inventaire archéologique a été mené en 2020 dans les rues environnantes de l'intersection de la rue Jean-Talon et du boulevard Pie-IX, dans le cadre des travaux d'infrastructure du projet de service rapide par bus (SRB) (Ethnoscop 2021). Cette intervention visait à vérifier l'existence de ressources archéologiques dans un secteur peu documenté archéologiquement de la ville de Montréal. Des tranchées mécaniques, complétées de sondages manuels, réalisés aux endroits prédéfinis lors de l'étude de potentiel (Ethnoscop 2019b), ont permis de caractériser des sols naturels d'origine et de prélever quelques artefacts datant du XX^{e} siècle. Toutefois, aucun site archéologique n'a été recensé.

2.4.6 Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal

Dans le cadre des travaux du prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, la STM avait commandé la tenue d'un inventaire archéologique sur le terrain du centre commercial Le Boulevard, situé à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Jean-Talon (Patrimoine Expert 2023). L'inventaire effectué en 2022 a documenté, à l'intérieur de dix tranchées mécaniques complémentées de sondages manuels, des sols et des vestiges archéologiques associés aux exploitations agricoles des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

2.4.7 L'échangeur Souligny

En 2022, Arkéos, mandatée par l'Administration portuaire de Montréal (APM), a entrepris l'inventaire archéologique en lien aux travaux d'aménagement du lien routier entre le port de Montréal et l'avenue Souligny. Cette intervention visait le terrain situé au nord de la rue Notre-Dame et à l'ouest de la rue Dickson. Quatre tranchées ouvertes mécaniquement

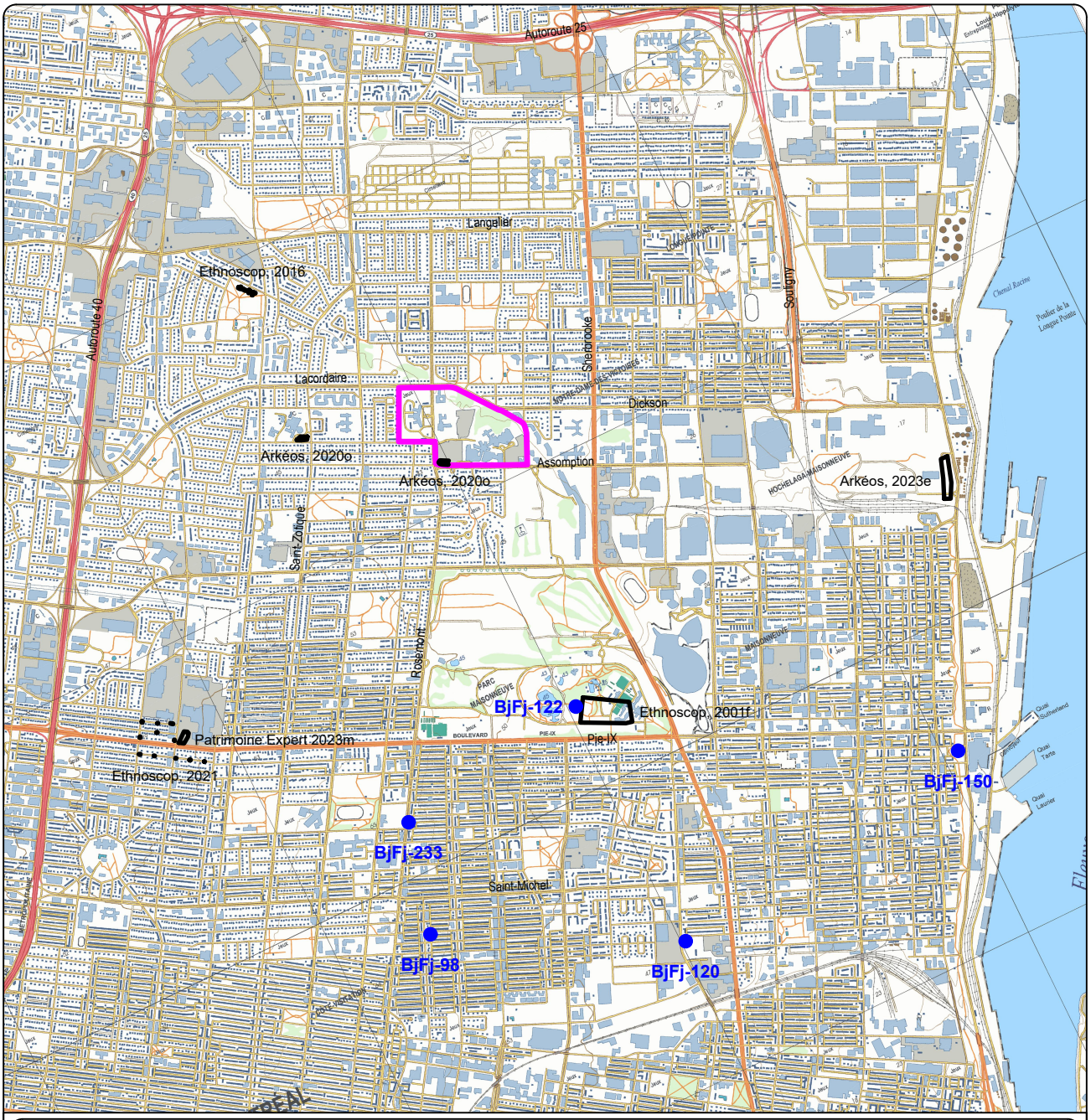
ont permis d'observer des contextes archéologiques en lien avec la présence au cours du XX^{e} siècle d'une fonderie à cet endroit. De plus, des indices soulignant la présence de l'ancien ruisseau de la Grande-Prairie (ruisseau Molson) ont été relevés lors de l'intervention. Des recommandations ont été émises quant à d'éventuels travaux dans la bande limitrophe de la piste cyclable de la rue Notre-Dame. Un potentiel archéologique subsiste à cet endroit du terrain.

2.4.8 Le REM de l'Est

En 2022, dans l'étude de potentiel archéologique ciblant le projet de construction du REM de l'Est, Arkéos avait établi une zone de potentiel sur le terrain de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Plus précisément, cette zone ciblait la portion nord-ouest du stationnement du pavillon Maisonneuve, soit près de l'intersection des boulevards Rosemont et de L'Assomption (Arkéos 2022a). Faisant suite aux recommandations de l'étude, un inventaire archéologique a été entrepris la même année (Arkéos 2022b). Cette intervention visait deux zones de l'étude de potentiel : l'une sur les terrains de l'hôpital Santa-Cabrini; l'autre dans la portion gazonnée entre le stationnement de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et le boulevard de l'Assomption. Bien qu'aucun témoin archéologique significatif n'ait été mis au jour, le niveau de labour associé à l'exploitation agricole des XIX^{e} et XX^{e} siècles était préservé sous les remblais modernes associés aux installations de l'hôpital.

Tableau 2. Sites archéologiques à proximité de l'aire d'intervention

Code Borden	Nom du site	Longitude	Latitude	Localisation
BjFj-98	Sépulture de Rosemont	-73,58	45,55	Au sous-sol de la maison du 5653 de la 7^{e} Avenue dans le quartier Rosemont à Montréal.
BjFj-233	Vestige d'un petit bâtiment	-73,58	45,56	Sous le trottoir, en face du 3660, boulevard Rosemont. Lot 1 591 200ptie et 1 588 129 ptie
BjFj-120	Hôpital des varioleux	-73,56	45,54	Du côté ouest de la rue Préfontaine, entre les rues Sherbrooke et Rachel, dans l'arrondissement Rosemont-La Petite Patrie.
BjFj-122	Domaine Mont-de-La-Salle	-73,56	45,56	Sur une partie des terrains du Jardin botanique, du côté du boulevard Pie IX.
BjFj-150	Rue Notre-Dame Est	-73,53	45,55	Dans l'emprise de la rue Notre-Dame Est à Montréal. Devant le numéro civique 3967, à l'intersection avec la rue Jeanne-d'Arc.



MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

INTERVENTIONS ANTÉRIEURES EN PÉRIPHÉRIE DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 7

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-98 CODE BORDEN

ZONE D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n^{os} 31H12-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 400 800 m

ÉCHELLE : 1/40 000

SQI2345

ethnoscop

3. L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

3.1 La méthodologie

3.1.1 Au terrain

L'inventaire archéologique s'est déroulé en deux phases. La première a eu lieu à l'automne 2023. Un total de seize (16) sondages a été implanté le 27 et le 28 novembre 2023. Toutefois, en raison des conditions météorologiques, les travaux ont été repoussés à la saison suivante. En effet, le terrain adjacent au pavillon Rosemont était, à plusieurs endroits, gorgé d'eau. Les pluies automnales survenues au moment de l'inventaire rendaient les conditions de travail impraticables en raison d'accumulations d'eau à la surface du sol. Les sondages réalisés durant cette première phase de travaux au terrain se gorgeaient rapidement d'eau, ne permettant pas une appréciation juste et optimale des sols en place. La décision de reporter l'intervention était nécessaire pour une réalisation optimale des travaux. Les résultats présentés dans ce rapport font principalement état des observations obtenues lors de la seconde phase de l'inventaire.

La deuxième phase d'intervention s'est déroulée entre le 3 et le 11 juin 2024. Quatre-vingt-huit (88) sondages ont été réalisés sur l'ensemble des aires définies afin de rendre compte du potentiel archéologique théorique déterminé. La reprise des travaux lors de la seconde phase a respecté la méthodologie établie pour l'intervention initiale. Les deux phases de l'inventaire ont été réalisées sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-45.

Cette méthodologie a été établie en fonction des travaux envisagés sur le terrain du centre hospitalier, soit la construction d'un stationnement étagé ainsi que l'aménagement de surfaces de stationnement. En regard de l'étude de potentiel archéologique, les espaces visés par les travaux de construction et d'aménagement ont fait l'objet du présent inventaire. Neuf (9) aires ont ainsi été délimitées. Celles-ci correspondent à l'endroit choisi pour

l'aménagement du stationnement étagé ainsi qu'à l'emplacement des stationnements de surface. D'emblée, la neuvième aire, située devant le centre intégré de dialyse Raymond-Barcelo, n'a pas été retenue pour l'inventaire. Celle-ci avait été fortement perturbée lors de la construction du centre en 2018 (figure 10). Qui plus est, cette espace servait de voie d'accès avant la construction du centre (figure 11). Sept autres aires étaient situées sur le pourtour du pavillon Rosemont, tandis que la huitième se trouvait devant le pavillon Claudine-D'Amours, sur le côté sud du boulevard Rosemont (plan 8).

La réalisation de l'inventaire s'est faite par sondages manuels. Un nombre prédéterminé de sondages a été établi afin de couvrir l'emprise des futurs travaux. Ces sondages ont été implantés sur chacune des aires de manière systématique, en les espaçant de 15 à 20 m les uns des autres. L'implantation des sondages a également été faite en fonction des contraintes physiques présentes sur place. Un total de cent quatre (104) sondages a permis de couvrir la superficie de ces huit (8) aires.

Afin de réaliser l'enregistrement des données recueillies au terrain lors de cette intervention, le système de Tikal a été utilisé. Ce système permet de consigner toute l'information recueillie et de la rattacher à l'intervention au terrain. Il consiste en l'octroi d'un code alphanumérique (1A1), où chaque chiffre ou lettre renvoie à un élément distinct de l'intervention. Le premier chiffre employé (**1**A1) représente l'opération. Celle-ci peut servir à circonscrire divers espaces au terrain ou alors, à distinguer différentes interventions survenues sur un même site. La lettre (1**A**1)[6] correspond à la sous-opération qui permet de délimiter un sous-espace, généralement plus restreint, inclus dans l'opération. Enfin, le second chiffre (1A**1**) représente quant à lui le lot. Ce dernier est utilisé afin d'identifier les couches de sols, les horizons pédologiques ou les vestiges enregistrés lors des travaux archéologiques.

En raison du nombre de sondages réalisés sur l'ensemble des huit (8) aires, cinq (5) opérations ont servi à l'enregistrement des données. Les opérations 1 et 2 ont respectivement servi à identifier les sondages effectués lors de la première journée au terrain pour chacune des phases, soit celles du 27 novembre 2023 et du 3 juin 2024. Ces deux journées ont servi à implanter des sondages sur chacune des aires et ainsi déterminer celles où des remblais modernes étaient présents en surface et où il serait nécessaire d'employer une pelle mécanique pour le retrait de ces sols non archéologiques. La première phase ayant été reportée, ce procédé a été de nouveau employé afin de maximiser l'utilisation de la pelle mécanique au cours des deux journées suivantes. Une fois les remblais retirés, les sondages étaient poursuivis de façon manuelle jusqu'au sol naturel stérile, si ce dernier n'avait pas été mis au jour par l'excavation mécanique. Ailleurs, là où il n'y avait aucun remblai moderne, les sondages ont été réalisés manuellement.

[6] Afin d'éviter toutes confusions, les lettres « *i* » et « *o* » ne sont pas employées dans le système de Tikal.



Figure 10. Image satellite (Google Earth) datant de 2018 montrant l'état d'une partie du terrain de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont pendant les travaux de construction du centre intégré de dialyse. Le rectangle indique l'endroit de l'aire 9.

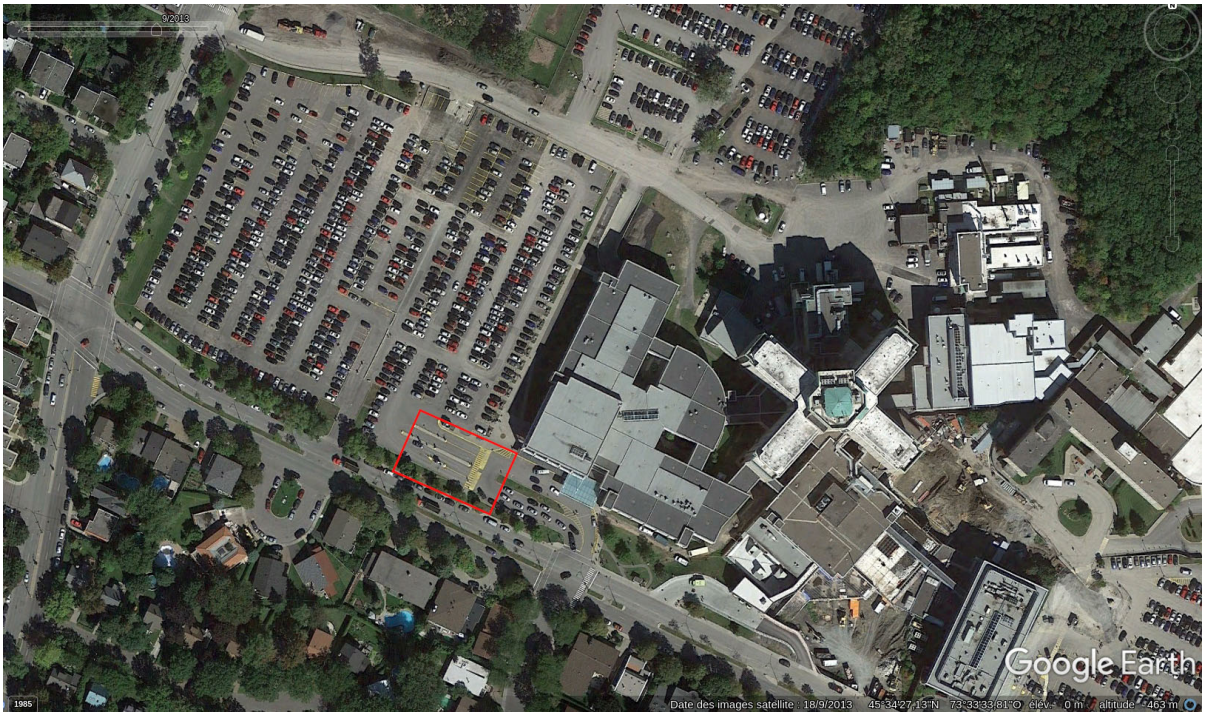


Figure 11. Image satellite (Google Earth) datant de 2013 montrant l'état d'une partie du terrain de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Le rectangle indique l'endroit de l'aire 9.

3.1.1 Au laboratoire

Les artefacts et les écofacts récoltés ont été recueillis au terrain en notant la sous-opération et le lot de leur provenance. Ils ont par la suite été nettoyés en laboratoire en vue de l'analyse de la culture matérielle. La majorité d'entre eux ont été nettoyés à l'eau tandis que certains ont simplement été brossés à sec. Leur analyse et inventaire s'est fait en suivant la méthodologie élaborée par Parcs Canada (2005). Mais puisqu'il n'y a pas eu de code Borden assigné à cette intervention, les artefacts n'ont pas été conservés.

MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES ZONES À POTENTIEL, DES AIRES D'INVENTAIRE ET DES SONDAGES

PLAN 8

- SONDAGE
- 1A IDENTIFICATION DE SONDAGE
- AIRE D'INVENTAIRE (STATIONNEMENT ÉTAGÉ)
- AIRE D'INVENTAIRE (STATIONNEMENT DE SURFACE)
- 1 IDENTIFICATION D'AIRE
- INSTALLATION SPORTIVE
- ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
- ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- (P1) IDENTIFICATION DE ZONE

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1250

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2007 et 2017, feuillets nos 31H12-010-1235, 1236, 1237, 1335, 1336 et 1337
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SQI2345

ethnoscop

3.2 Les résultats

La présente section dresse un portrait des résultats obtenus lors de l'inventaire archéologique. Ceux-ci seront présentés selon leur aire respective afin de mieux les circonscrire et de les replacer dans leur contexte avant d'énoncer leurs interprétations.

Tableau 3. Aperçu des résultats selon les aires

Aire	Superficie (m^2)	Nombre de sondages	Type de sondage
1	7023	41	manuel
2	1734	16	manuel et mécanique
3	361	3	mécanique
4	1077	6	mécanique
5	1597	11	manuel
6	909	8	mécanique
7	1393	11	manuel et mécanique
8	774	8	mécanique

3.2.1 L'aire 1

Cette aire correspond à l'emplacement où sera érigé le bâtiment qui abritera le stationnement étagé. Celui-ci sera localisé dans la portion nord-ouest du terrain de l'hôpital, à quelques mètres au nord du centre de la petite enfance et tout juste en bordure est de la rue Chatelain (plan 8). D'une superficie de 7023 m^2, la majeure partie de l'aire est gazonnée et de jeunes arbres y ont récemment été plantés. L'autre portion est occupée par un espace de stationnement. Quarante et un (41) sondages ont été effectués dans la portion gazonnée de l'aire (photo 2). L'autre portion, celle occupée par l'espace de stationnement, n'a pas été sondée en raison de cette installation fonctionnelle (photo 3).



Photo 2. Vue de la portion nord l'aire 1 depuis son extrémité ouest. Vue en direction est (SQI2345 24 NUM1-076)



Photo 3. Vue de la partie sud de l'aire 1, occupée par un stationnement depuis la limite nord-ouest de celui-ci. Vue en direction sud-est (SQI2345_24_NUM1-073)

Les sondages (n=41) ont révélé très peu de perturbations dans ce secteur du terrain de l'hôpital. La majorité des sondages a démontré que les sols naturels d'origine, soit une couche de matière organique (Ap) reposant sur une couche minérale (C), étaient toujours en place. La première des deux correspond à l'ancien labour (Ap) ayant servi alors que ce secteur de l'île montréalaise était à vocation agricole. D'ailleurs, deux sondages ont permis d'observer les traces des labours. Les sondages 3F et 3R renfermaient chacun un sillon agricole. Ce dernier se caractérisait par une dépression rectiligne dans la couche naturelle stérile (C). Cette dépression était comblée par l'horizon organique (Ap) qui était annuellement labouré (photo 4).



Photo 4. Vue en plan du sondage 3F, où un sillon agricole a été enregistré (SQI2345_24_NUM1-064_mod)

La seconde couche, caractérisée par une argile limoneuse beige tachetée rouille, est définie comme étant un horizon naturel, archéologiquement stérile (figure 12 et photo 5). Ces deux couches étaient généralement enfouies sous un remblai, mis en place pour l'aménagement paysager actuel, qui accueille la surface gazonnée.

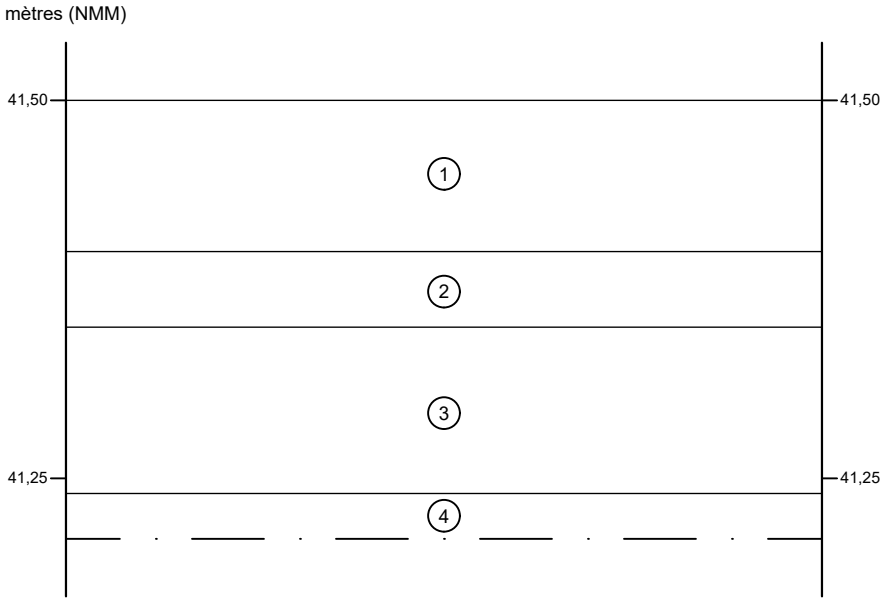


Photo 5. Paroi est du sondage 3S (SQI2345_24_NUM1-066_mod)

MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ

SONDAGE 3S DE L'AIRE 1

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Limon argileux brun grisâtre, compact, avec des radicelles et des racines; aménagement paysager
2. Argile limoneuse beige brunâtre, compacte, avec des radicelles des des racines; remblai
3. Loam limoneux brun marbré gris à noir, compact, avec des radicelles, des racines et quelques gravillons; ancien labour agricole
4. Argile limoneuse beige tachetée de rouille, très compacte, avec des radicelles et des racines; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

SQI2345

ethnoscop

FIGURE 12

Des remblais modernes ont aussi été observés par endroits dans cette aire d'intervention. Ces remblais s'intercalaient entre l'aménagement paysager et l'horizon organique Ap associé aux labours. Ces remblais ont principalement été observés le long des limites nord et ouest de l'aire, soit en bordure de la rue Chatelain et à la limite des lotissements avoisinants plus au nord. D'ailleurs, cette portion du terrain de l'hôpital, bordant les lots résidentiels situés au nord, est caractérisée par un dénivelé. Celui-ci résulte du rehaussement et du nivellement survenu sur ces lots résidentiels, fort probablement lors de la construction des demeures de ce quadrilatère montréalais, développé au courant des années 1980.

Du point de vue archéologique, l'inventaire de ces diverses couches a révélé la présence de quelques artefacts. Plusieurs d'entre eux provenaient des lots supérieurs, c'est-à-dire la couche d'aménagement paysager ou de remblais. La plupart des artefacts récoltés à l'intérieur de ces lots proviennent d'objets associés aux activités domestiques. Plusieurs fragments de contenants divers (assiettes, bouteilles, gobelet, pot, tasse) utilisés dans le service ou l'entreposage alimentaire caractérisent l'assemblage d'objets récoltés. Autrement, le reste de la collection d'artefacts associés à l'aire 1 se compose d'objets catégorisés comme étant des matériaux de base (clous, briques, bois, vitre) servant dans la construction d'habitations. Certes, la dernière catégorie d'objets complétant cette collection correspond aux écofacts, soit des mollusques et des os frais.

Les quelques artefacts (n=11) issus de la couche de labour sont eux aussi associés aux mêmes catégories d'objets et de fonctions, soit principalement à vocation domestique. La seule différence est que ces objets issus du labour renvoient des dates de fabrication légèrement plus anciennes. Ces objets aux matériaux variés (porcelaine fine dure européenne, terre cuite fine blanche, terre cuite grossière sans glaçure, verre incolore sans plomb) peuvent remonter jusqu'au dernier quart du XIX^{e} siècle.

3.2.2 L'aire 2

Cette aire est située à l'arrière du pavillon Rosemont et s'étend sur une longueur équivalente à celle qu'occupe le corps central du pavillon ainsi que toute son aile A (ouest) (plan 8). En largeur, ses limites sont comprises entre le bornage nord du lotissement et le chemin d'accès joignant les différents lieux de stationnement bordant l'établissement. De grands arbres matures se partagent l'espace de la seconde aire (photo 6). Un nombre de seize (16) sondages a été implanté sur les 1734 m² de superficie que possède l'aire d'intervention.



Photo 6. Vue de l'aire 2 depuis son extrémité est. Vue en direction ouest (SQI2345_24_NUM1-019)

Les premiers sondages dans cette aire ont permis de révéler la présence de remblais modernes résultant des travaux de construction en lien aux installations du pavillon Rosemont de l'hôpital. Les sondages implantés dans plus de la moitié est de l'aire ont donc été entamés par excavation mécanique. Ceux où les sols naturels étaient toujours en place ont fait l'objet d'une attention particulière. Ces sols naturels ont été sondés manuellement. Les sondages du tiers ouest de l'aire ne montraient pas de remblais en surface. Ceux-ci ont été creusés manuellement.

Dans le cas des sondages présentant des sols naturels intacts, les résultats obtenus étaient similaires à ceux observés dans l'aire 1. En contrepartie, là où des remblais ont été remarqués, ceux-ci occupaient la grande portion de l'excavation, parfois même sur deux épaisseurs distinctes et reposaient directement sur la couche de sol naturel archéologiquement stérile (photo 7).

La majorité des artefacts provenaient des couches de remblais observées dans les divers sondages. Ces objets sont en partie des résidus métalliques aux fonctions indéterminées, de

la vitre et un fragment de bouteille d'alcool. Le dernier artefact issu de cette aire est le fragment d'une tasse en terre cuite fine blanche qui a été mis au jour dans la couche de labour. Seul cet élément a une ancienneté pouvant remonter jusqu'à la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, époque où les lieux sont utilisés à des fins agricoles.



Photo 7. Paroi ouest du sondage 2A (SQI2345_24_NUM1-020_mod). Correspondance : 1- aménagement paysager; 2- remblai / surface de circulation; 3- remblai de nivellement; 4- remblai de rehaussement; 5- sol organique (Ap); 6- sol naturel archéologiquement stérile (C)

3.2.3 L'aire 3

Située à l'arrière du pavillon, cette aire se trouve au nord-est de l'aile B (nord), en bordure du chemin permettant aux véhicules d'accéder aux divers quais de chargement, situés à l'arrière des bâtiments (plan 8). L'aire d'inventaire est située dans une portion gazonnée et possède une superficie de 361 m² (photo 8).

Trois (3) sondages y ont été pratiqués. Ceux-ci démontraient que l'aire était complètement bouleversée, probablement lors des travaux de construction de l'aile B (photo 9). L'horizon organique (Ap) y était perturbé, voire absent. Aucun artefact n'a été décelé.



Photo 8. Vue d'ensemble de l'aire 3. Vue en direction sud (SQI2345_24_NUM1-015)



Photo 9. Sondage 4V réalisé dans l'aire 3. Vue en direction ouest (SQI2345_24_NUM1-016)

3.2.4 L'aire 4

D'une superficie de 1077 m², cette aire est située au nord-est du pavillon Rosemont (plan 8). Elle est attenante au stationnement existant occupant l'espace adjacent au boulevard Rosemont et à la rue Lacordaire. Ce petit espace prochainement dédié au stationnement est plus précisément localisé derrière l'emplacement de l'équipement mécanique (réservoir de gaz, entrepôt de sel déglaçant) (photo 10).

Le sondage exploratoire (1C) réalisé le premier jour de la phase 1 (2023) a permis de confirmer la nécessité de procéder par excavation mécanique. Des remblais compacts occupaient les portions supérieures des quatre (4) sondages positionnés dans cette aire (photo 11). Une ancienne couche de circulation (asphalte) a même été répertoriée dans l'un de ces sondages (4X). Aucun artefact n'a été récolté.



Photo 10. Vue d'ensemble de l'aire 4. Vue en direction est (SQI2345_24_NUM1-009)



Photo 11. Paroi sud du sondage 4X (SQI2345_24_NUM1-007)

3.2.5 L'aire 5

Cette aire est circonscrite par le boulevard Rosemont au sud, par deux voies d'accès au pavillon à l'est et à l'ouest et par un espace de stationnement au nord (plan 8). Située devant l'aile C (est) du pavillon Rosemont, cette espace de 1597 m² est complètement recouverte de gazon et comprend une œuvre d'art en son centre (photo12).

Les sondages qui y ont été réalisés (n=10) menaient tous aux mêmes observations, soit que la couche de sol naturel organique était absente de l'aire d'inventaire. En effet, les couches rencontrées correspondaient à des remblais de diverses natures (pierre concassée, criblure de pierre, sable cimenté, sols hétérogènes (argile, limon et sable), sol naturel remanié). Ces remblais reposaient sur le sol naturel archéologiquement stérile (C) (photo 13). Les artefacts récoltés provenaient tous du lot 3 du sondage 5B. Ce lot correspond à un sol naturel qui a été remanié. Il occupait la base du sondage à partir de 55 cm sous la surface, jusqu'à une profondeur de 80 cm. Cette profondeur a été jugée suffisante pour arrêter le creusement du sondage et déterminer qu'aucun sol archéologique ne pouvait se trouver sous celui-ci. La prise de cette décision s'est faite en partie parce que la couche stérile d'artefact, l'horizon C, était atteinte moins profondément dans les autres sondages.

L'analyse des artefacts récoltés indique qu'ils correspondent majoritairement à des fragments d'objets plutôt récents, en lien à la consommation (contenant de terre cuite, verre à bouteilles) ou à la construction (carreau de porcelaine, clous, vitre). Cette couche profondément enfouie (5B3) d'où proviennent les artefacts doit dater de l'époque de la construction du pavillon de l'hôpital. Cette couche a aussi été observée à des profondeurs moindres dans la sous-opération 5C (photo 14, couche 2; figure 13, couche 2). Là aussi, des artefacts de nature et de fonction similaires y ont été observés (5C2), sans néanmoins avoir été récoltés.



Photo 12. Vue générale de l'aire. Vue en direction nord-ouest (SQI2345_24_NUM1-055)



Photo 13. Sondage 5D, paroi nord (SQI2345_24_NUM1-59_mod)

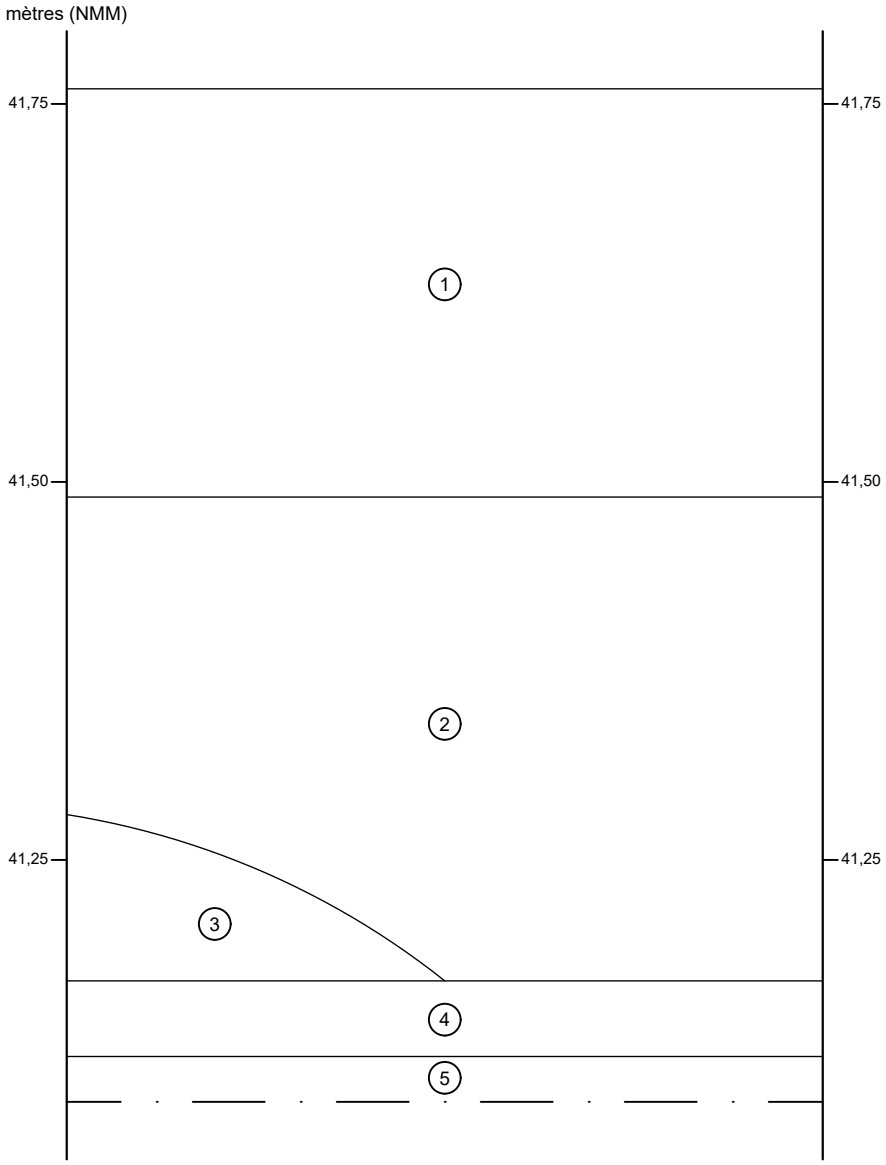


Photo 14. Sondage 5C, paroi sud (SQI2345_24_NUM1-060_mod)

MODERNISATION DE L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT - STATIONNEMENT ÉTAGÉ

SONDAGE 5C DE L'AIRE 5

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



1. Sable limoneux brun grisâtre, compact, avec des gravillons, des graviers et des cailloux; aménagement paysager
2. Argile limoneuse brune tachetée grise et beige, très compacte, avec de la vitre, un carreau de porcelaine, de la brique et un clou tréfilé; remblai de sol naturel remanié
3. Argile limoneuse brun grisâtre, compacte, avec des nodules de mortier, des fragments de béton, un clou découpé et un carreau de porcelaine; remblai de construction
4. Criblure de pierre gris foncé à noir, très compacte; niveau de circulation
5. Argile limoneuse beige tachetée de rouille, très compacte; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

SQI2345

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

ethnoscop

FIGURE 13

3.2.6 L'aire 6

Cette portion du terrain de l'hôpital était à l'origine le pendant géométrique de l'espace délimité comme l'aire d'intervention 5. À l'origine, ces deux espaces avaient été réservés pour de l'aménagement paysager au-devant du pavillon. Actuellement situés de part et d'autre du rond-point permettant l'accès automobile au pavillon, leur configuration initiale a subi quelques modifications au fil du temps. Initialement de forme plus arrondie, ces aménagements gazonnés identiques étaient couronnés sur leurs pourtours d'espaces de stationnement (figure 14). Les trois accès situés en face du pavillon étaient alors interreliés, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. L'accès central a été converti en un rond-point servant de débarcadère qui est désormais coupé des deux autres. C'est au cours des années 1980-1990 que ces modifications ont été apportées, rendant ces espaces tels qu'ils le sont actuellement (figure 14).

C'est ainsi qu'aujourd'hui, près de la moitié de l'espace ouest, qui était à l'origine gazonnée, a été transformé en aire de stationnement. L'aire d'inventaire 6 correspond en fait à l'autre moitié, toujours gazonnée aujourd'hui et contiguë à ce stationnement (plan 8). Cette surface de 909 m² abrite quelques infrastructures souterraines, révélées par des plans des installations existantes obtenus préalablement aux travaux (conduite de gaz, conduites d'aqueduc, canalisations sanitaire et pluviale, câbles enfouis). Des arbres matures occupent les limites nord et sud de l'aire (photo 15).



Photo 15. Vue de l'aire 6 depuis son coin sud-ouest. Vue en direction nord-est (SQI2345_24_NUM1-039)

À cause des infrastructures souterraines en place, l'espace présumé intact était restreint à deux étroites bandes (± 2 m chacune) positionnées entre l'emplacement estimé des installations existantes. Les sondages réalisés en début de mandat montraient la nécessité de procéder par excavation mécanique en raison des remblais. Les huit sondages réalisés ont confirmé que l'entièreté de l'aire avait été remblayée. D'origine moderne, ces remblais avaient en moyenne un mètre d'épaisseur. De natures diverses, ces sols rapportés ont été mis en place lors des travaux de construction de l'hôpital.

Sous ces remblais reposaient les couches naturelles (Ap et C). Par endroit la couche organique noire (le labour Ap) a été observée, parfois partiellement décapée, parfois remaniée. Quelques artefacts modernes y ont été enregistrés, mais non conservés (charbon de bois, clous tréfilés, concrétions ferreuses). Dans tous les cas, l'horizon naturel archéologiquement stérile (C) a été atteint dans chacun des sondages (photo 16).



Photo 16. Paroi est du sondage 5G (SQI2345_24_NUM1-030_mod)

Par ailleurs, une conduite électrique enfouie, non répertoriée sur les plans, a aussi été mise au jour (photo 17). Ce tuyau de PVC enfoui dans une tranchée de sable a été observé sur seulement 50 cm de sa longueur. Ce conduit semble provenir des installations souterraines situées sous le boulevard Rosemont et se dirige vers l'aile A (ouest) du pavillon de l'hôpital. L'utilité de cette conduite n'a pu être déterminée. Elle a ensuite été remblayée avec précaution.



Photo 17. Vue en plan du sondage 5F, où une conduite enfouie non répertoriée a été mise au jour. Vue en direction nord (SQI2345_24_NUM1-028)

3.2.7 L'aire 7

Cette aire est située dans la portion sud-ouest du terrain, en bordure du stationnement à l'avant du pavillon (plan 8). Bien que la superficie initiale de l'aire était de 1393 m², celle-ci a été recoupée en raison d'une installation sportive comprenant des équipements d'entraînement (photo 18). L'étendue de cette installation sportive n'a pas fait l'objet de l'inventaire et sa superficie de 330 m² a été retranchée de l'envergure initiale. Les sondages ont été implantés sur tout le pourtour de cette installation.



Photo 18. Vue de l'aire et de ses installations sportives. Vue en direction nord-est (SQI2345_24_NUM1-040)

Onze sondages ont été réalisés sur cette aire. Deux d'entre eux ont été faits mécaniquement (5L et 5M). Ces derniers ont été creusés dans le petit talus séparant l'espace de stationnement du reste de l'aire d'inventaire. Les remblais qui y ont été enregistrés témoignaient de travaux de rehaussement et de nivellement nécessaires pour l'aménagement des surfaces de stationnement en façade du pavillon (photo 19). Sous l'aménagement paysager (5M1), une ancienne surface de circulation (5M2) surmontait une couche organique (5M3) qui elle, pourrait correspondre à un ancien aménagement paysager. Les couches sous-jacentes étaient un remblai se composant du sol naturel remanié (5M4); du sol naturel organique (5M5) autrefois utilisé comme sol agricole; et enfin la couche de sol naturel archéologiquement stérile (5M6). Les autres sondages faits dans cette aire étaient à l'image du sondage 5M précédemment décrit. Toutefois, ceux réalisés du côté ouest contenaient moins de remblais.

Quelques fragments de briques se trouvaient dans le remblai 5M4, ce qui pourrait révéler une contemporanéité à la construction de l'hôpital. L'ancien labour (5M5) contenait quant à lui quelques objets récents témoignant d'une occupation datant de la première moitié du XX^{e} siècle.



Photo 19. Paroi ouest du sondage 5M (SQI2345_24_NUM1-027_mod)

3.2.8 L'aire 8

Cette dernière aire d'intervention se situe devant le pavillon Claudine-D'Amours, soit sur le côté sud du boulevard Rosemont (plan 8). À l'image de l'aire 9, délaissée dès le début du mandat, l'aire 8 a autrefois servi comme lieu de stationnement et il avait été envisagé que l'ancienne surface asphaltée puisse toujours subsister sous l'aménagement paysager. Pour cette raison, il avait été jugé nécessaire de procéder à des sondages mécaniques dans cette aire.

Contrairement à l'aire 9 où les travaux de construction du centre intégré de dialyse Raymond-Barcelo avaient perturbé l'ensemble du secteur (figures 10 et 11), l'état général des sols devant le pavillon Claudine D'Amours était inconnu (photo 20). De plus, l'étude préalablement produite (Ethnoscop 2020a) délimitait une zone à potentiel historique dans ce secteur du terrain. En plus du potentiel archéologique lié aux occupations autochtones anciennes, la possibilité de mettre au jour des traces d'occupations eurocanadiennes caractérisait donc l'aire 8. Des occupations remontant jusqu'à la seconde moitié du XIX^{e} siècle y avaient été documentées. Il était donc nécessaire de procéder à l'inventaire de cette aire de 774 m^2.

Les sondages implantés (n=8) ont démontré que seulement deux endroits contenaient toujours la couche organique (labour Ap) en place, soit dans le coin sud-ouest (5W) et dans la partie centre nord (5T) de l'aire d'inventaire (photo 21). Des remblais d'origine moderne surmontaient les couches naturelles. Les artefacts (n=3) provenant de cette aire ont tous été récoltés dans la couche organique. À l'image des autres artefacts associés à cette couche, les objets mis au jour reflètent des fonctionnalités en lien à la consommation alimentaire (contenant de terre cuite fine blanche) et aux matériaux de construction (clous, vitre).



Photo 20. Vue de l'aire depuis son extrémité est. Vue en direction ouest (SQI2345_24_NUM1-050)

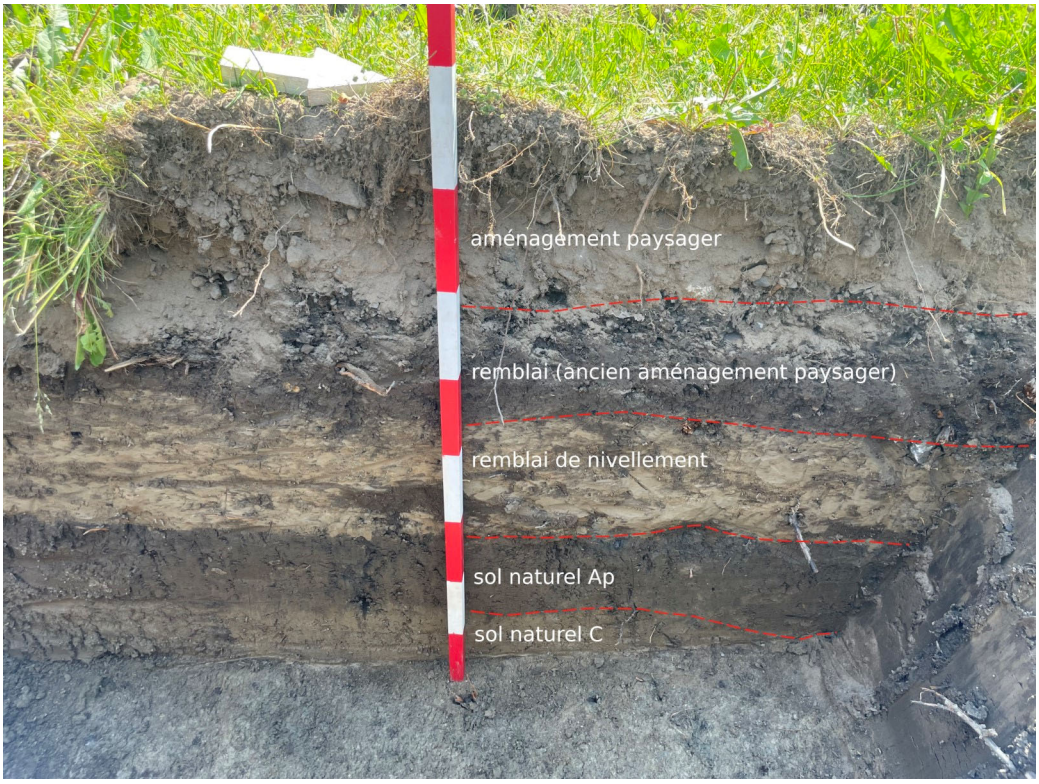


Photo 21. Sondage 5T, paroi ouest (SQI2345_24_NUM1-046_mod)

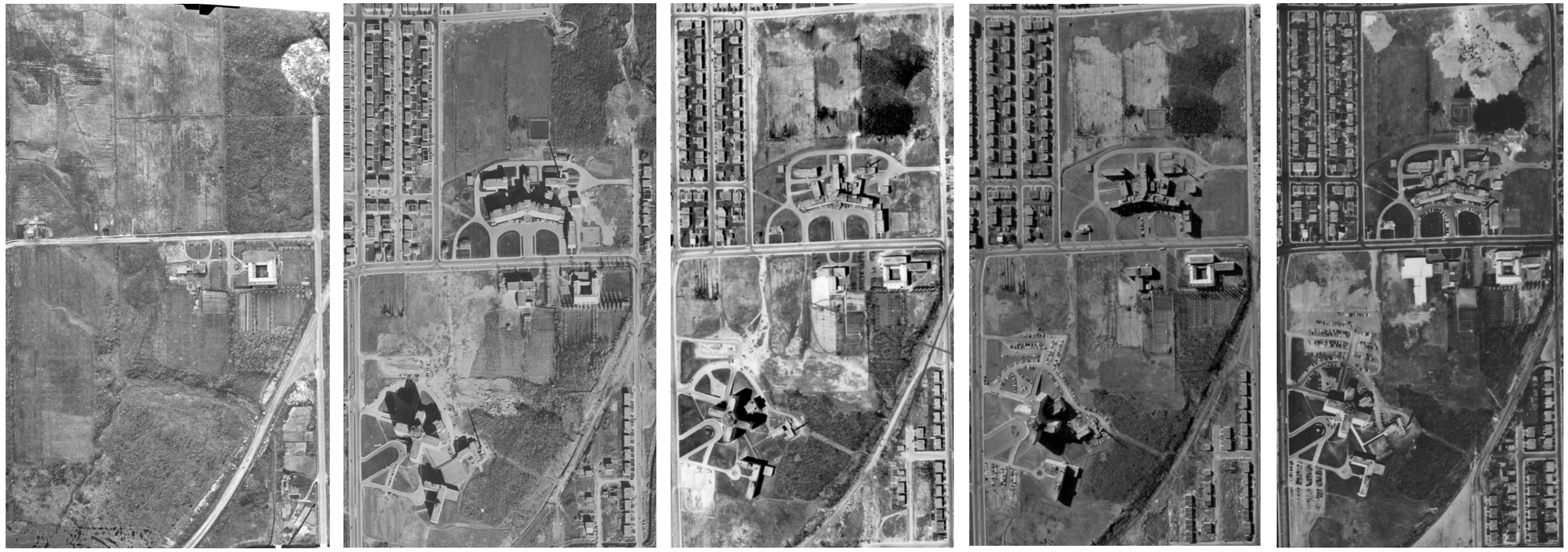


Figure 14. Planche photographique d'images aériennes anciennes

3.3 Les interprétations

Les résultats obtenus lors de cette intervention archéologique ont permis de mettre en lumière l'état des sols dans les différents secteurs du terrain de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont visés par ce mandat, plus spécifiquement dans les alentours du pavillon Rosemont. Les sondages, réalisés selon la stratégie proposée dans l'étude de potentiel, ont démontré que les sols naturels étaient présents à certains endroits.

Dans sa forme la plus intacte, cette séquence pédologique de sols naturels a principalement été observée dans l'aire 1, soit la portion nord-ouest du terrain. Bien que des remblais et de légères perturbations y aient aussi été enregistrés, la couche ayant autrefois servi aux labours agricoles (Ap) était encore présente dans ce secteur du terrain. Comme il a déjà été mentionné, cette portion de l'île montréalaise a été utilisée à des fins agricoles et des champs ont été cultivés sur le territoire rosemontois depuis au moins la seconde moitié du XIX^{e} siècle. Cette vocation perdure jusqu'au milieu du XX^{e} dans le secteur immédiat de l'hôpital, à la suite duquel l'ensemble résidentiel se développe. La construction des divers pavillons de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont participe à cet accroissement urbain de l'est de Rosemont. La planche de photographies aériennes anciennes montre bien l'évolution du secteur, et ce, depuis 1947 (figure 14).

Certains traits du paysage ancien sont toujours observables. Par exemple, en dehors de l'aire d'intervention, la portion de la terrasse située derrière le pavillon Maisonneuve et délimitée à son sud-est par la rue Dickson a été préservée du développement immobilier. Le boisé la recouvrant ainsi que celui au sud de l'établissement des franciscains sont tous deux inaltérés depuis la construction de l'hôpital. Parallèlement, bien que l'espace entourant le pavillon Rosemont ait lui aussi été fortement modifié depuis les 70 dernières années, les images aériennes prises au cours de ces années permettent d'apprécier les vestiges préservés de l'époque agricole. D'abord, il est remarquable sur la photo de 1947 (figure 14) d'observer les limites de lotissements accentuées par les fossés agricoles rectilignes qui encadrent chaque parcelle de lots. Cette même photo montre le boulevard Rosemont et une esquisse de la rue Lacordaire. Les deux lots, situés au nord-ouest de cette intersection en développement, correspondent à l'actuel terrain du pavillon Rosemont. Du côté sud du boulevard Rosemont, un bâtiment agricole occupe l'espace où aujourd'hui est situé le pavillon Claudine-D'Amours.

Sur le second cliché, qui date de 1958, les installations d'origine de l'hôpital sont construites. Au nord-ouest du pavillon Rosemont, un fossé a été aménagé afin de drainer les terres agricoles adjacentes au nord. Ce fossé est toujours présent sur le terrain et correspond donc à un vestige de cette époque agricole de l'arrondissement Rosemont. Il est aussi possible de deviner sur ce même cliché, ce qui deviendra la limite nord du terrain de l'hôpital, cette limite aux abords de laquelle les aires 1, 2 et 4 ont été circonscrites. Ces informations

viennent non seulement complémenter, mais aussi expliquer les résultats obtenus sur ces aires. La première ayant été la moins perturbée, le sol défini comme l'ancien labour y était encore observable.

En contrepartie, les deux autres aires présentaient plus de perturbations et leur positionnement limitrophe aux lots avoisinants peut, en partie, expliquer le remaniement des sols. Jusqu'aux années 1990, les photos aériennes montrent une installation indéterminée directement au nord de l'hôpital (figure 14). Celle-ci, de forme carrée, semble faire partie des infrastructures de l'établissement. Sur la photo de 1966, un accès plus marqué relie cette installation aux autres aménagements hospitaliers. Parallèlement, des bâtiments occupent l'espace de l'aire 4 en 1958. Ces informations éclaircissent les données recueillies sur ces aires et permettent d'expliquer la présence des remblais et des perturbations observés.

Pour ce qui est de l'espace qu'occupe l'aire 3, toutes les photos datant d'avant 1990 montrent un aménagement en surface. Cet aménagement, conjointement à la proximité de l'aire au bâtiment, explique la présence de remblais et l'absence de la couche naturelle organique (labour Ap).

En ce qui a trait aux aires d'inventaire situées sur le côté sud du pavillon, soit au-devant de celui-ci, ainsi que celle devant le pavillon Claudine-D'Amours, elles partageaient toutes les caractéristiques similaires suivantes :

- l'absence généralisée, sinon la présence diffuse et discontinue de l'horizon organique Ap ayant jadis servi aux labours agricoles;
- l'horizon archéologiquement stérile (C) en place, bien que parfois décapé;
- la présence de plusieurs remblais à l'intérieur des sondages;
- des remblais de natures distinctes (remblai de nivellement, de circulation, de rehaussement, de construction, etc.);
- une origine commune aux remblais, soit la construction du pavillon et l'aménagement des surfaces adjacentes (stationnement ou aménagement paysager).

En résumé, les aires (1 et 2) les plus reculées du pavillon ont été les moins touchées par les travaux d'aménagement et de construction du bâtiment. Leur état d'origine en est mieux conservé comparativement aux aires situées à proximité d'installations, où les travaux de construction ont nécessité le retrait de l'horizon organique dans la majorité des cas.

Certes, les quelques artefacts qui ont été mis au jour lors de cet inventaire reflètent les deux occupations historiquement connues ayant eu lieu dans ce secteur de l'île de Montréal. D'abord, la plus ancienne de celles-ci a été remarquée par la fréquence, bien que ténue, d'objets domestiques (vaisselle pour consommation ou pour entreposage alimentaires) dans l'ancienne couche de labour, aux endroits où celle-ci est toujours en place. Les plus vieux objets peuvent faire remonter l'occupation jusqu'au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, soit en concordance avec les données historiques recensées.

La seconde occupation, toujours en cours, est celle en lien avec les installations hospitalières. La majorité des remblais et des artefacts qui leur sont associés renvoient à l'époque initiale de l'établissement, soit le milieu du XX^{e} siècle. Beaucoup des objets retrouvés dans les remblais et les couches supérieures modernes sont des matériaux de construction (clous, briques, carreaux de céramique).

Enfin, aucun objet dont la datation soit plus ancienne que la seconde moitié du XIX^{e} siècle n'a été mis au jour. Bien qu'un potentiel, tant préhistorique qu'historique, permettait d'envisager la découverte de traces d'occupations anciennes, les efforts déployés lors du présent mandat n'ont pas mené à de telles découvertes.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En prévision des travaux de modernisation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, une étude de potentiel archéologique avait été commandée par CIUSSS et la firme gestionnaire des travaux, la SQI (Ethnoscop 2020a). À la suite des recommandations faites dans cette étude, le CIUSSS et la SQI ont mandaté la firme Ethnoscop afin qu'elle procède à un inventaire archéologique, préalablement aux travaux d'aménagement d'aire de stationnement sur le pourtour du pavillon Rosemont.

Huit emplacements ont été délimités pour y aménager ces stationnements, dont un où sera érigé un bâtiment étagé conçu pour cette fin. Ces huit emplacements ont été retenus comme aires d'inventaire. Les travaux furent d'abord planifiés à la fin de l'année 2023. Toutefois, les conditions météorologiques ont obligé le report de l'intervention. Une seconde phase a été mise en place au printemps 2024 et les travaux ont eu lieu entre le 3 et le 11 juin.

Un total de 104 sondages a été effectué sur l'ensemble des 8 aires d'inventaire lors de ces deux phases. Des traces en lien à l'exploitation agricole qui s'est déroulée entre 1850 et 1950 ont été relevées, mais de façon trop ténue pour être révélatrice d'un site archéologique. Aucun vestige immobilier datant de cette période n'a été mis au jour.

Les couches en surface et celles immédiatement sous-jacentes reflétaient les travaux entrepris au milieu du XX^{e} siècle pour la construction de l'hôpital. L'espace environnant le pavillon Rosemont a été modifié au cours de cette époque. Les photos aériennes anciennes sont d'ailleurs très éloquentes à ce sujet. Elles montrent l'évolution du secteur, peu de temps avant que le changement de vocation ne survienne. Les terres agricoles d'antan qui caractérisaient le paysage montréalais caractérisent les premiers clichés, alors que les derniers montrent comment ces terres ont laissé place aux institutions et aux résidences domiciliaires.

Les observations faites lors de ces interventions archéologiques ont permis de conclure que ces aires d'inventaire ne contiennent aucun site archéologique ni témoin d'occupation dont l'envergure nécessiterait l'établissement de mesures de protection et de conservation. Aucun vestige immobilier en lien avec la période agricole du secteur, ou à des occupations antérieures à celle-ci n'a été identifié. De même, aucune trace d'occupation autochtone ancienne n'y a été mise au jour.

En l'occurrence, les travaux d'aménagement peuvent avoir lieu. Aucune ressource archéologique n'est à risque.

Il est toutefois important de considérer que les espaces du terrain qui n'ont pas fait l'objet du présent mandat conservent leur potentiel archéologique intrinsèque. Dans l'optique où de futurs travaux seraient prévus, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique à ces endroits, préalablement aux quelconques travaux. Bien que les portions inventoriées n'aient pas apporté les résultats escomptés, ceux-ci ne sont pas garants de l'exemption de témoins archéologiques sur les portions restantes du terrain.

MÉDIAGRAPHIE

Documents imprimés

ARCHÉOTEC

1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Québec, Parcs Canada.

ARKÉOS

1996 *Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Montréal, Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet.

2006 *Projet immobilier Bleury-Viger. Inventaire et fouilles archéologiques du site Tecumseth Terrace (BjFj-133), Montréal*. Montréal, Groupe Canvar.

2008 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005. Rue Metcalfe (BjFj-1), rue des Soeurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6) et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10)*. Montréal, Ville de Montréal.

2013 *Nouveau pont sur le Saint-Laurent. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Dessau.

2015 *Poste Saint-Jean à 315-25 kV et la ligne d'alimentation à 315 kV. Potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec.

2022a *REM de l'Est. Étude de potentiel archéologique*. Coentreprise AECOM-SYSTRA, Montréal. 154 p.

2022b *REM de l'Est. Stations Saint-Zotique et Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Inventaires archéologiques*. Coentreprise AECOM-SYSTRA, Montréal. 37 p.

ATELIER CHRISTIAN THIFFAULT

2016 *Évaluation de l'intérêt patrimonial du couvent de la Résurrection*. Montréal, Patrimoine Montréal.

BEAUREGARD, Ludger

1984 « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal » dans *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 28, n^{os} 73-74, p. 47-62.

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON

1992 *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*. Montréal, Guérin.

CHAPDELAINE, Claude

2002 *Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : l'École de fouilles d'août 2002. Montréal*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2003 *Le Méganticois : la vingt-cinquième École de fouilles, juillet-août 2003*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2004 « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic. Découverte des premières pointes à cannelure au Québec » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 34, nº 1, Montréal, p. 1-19.

2006 *Le site Cliche-Rancourt et le Paléoindien ancien au Méganticois*. Communication présentée au XXVe colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec, Chicoutimi, 27 mai 2006.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre » dans *Archéologiques*, nº 27. Québec, Association des archéologues du Québec, p. 28-47.

2017 « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs » dans *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec nº 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, Norman

1990 « Les premières recherches archéologiques dans la région de Montréal » dans J.-R. Brault (dir.), éd., *Montréal au XIXe siècle : des gens, des idées, des arts, une ville*. Montréal, Leméac, p. 109-122.

DAWSON, John W.

1860 « Notes on Aboriginal Antiquities Recently Discovered in the Island of Montreal » dans *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal*, vol. 5, Montréal, p. 430-449.

1861 « Additional Notes on Aboriginal Antiquities Found at Montreal » dans *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal*, vol. 6. Montréal, p. 362-373.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2014 « L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, 60 ans d'histoire! » dans *Le Suivi - Bulletin d'information de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont*, vol. 30, nº 7. Montréal, p. 24.

ETHNOSCOP

2001 *Réaménagement des espaces publics de la ville de Montréal. Jardin des Première-Nations au Jardin botanique de Montréal. Étude de potentiel et intervention archéologiques de la propriété des frères des Écoles chrétiennes, MTL00-03-1*. Montréal, Ville de Montréal.

2002 *Fouilles archéologiques, site BjFj-18 : les jardins du petit séminaire de Saint-Sulpice*. Montréal, Ville de Montréal.

2005 *Opération solidarité 5000 logements. Inventaire et supervision archéologiques au site de l'hôpital des Varioleux. Le discours inédit d'une ancienne carrière, BjFj-120, Montréal 2003*. Montréal, Ville de Montréal.

2008 *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal. BjFj-140. Inventaire et fouilles archéologiques*. Montréal, Groupe Canvar.

2014 *Projet d'infrastructure et de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest. Phase 1 - rues Bleury à Mansfield. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Ville de Montréal.

2016 *Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Ruelle des Fortifications (MTL12-25-15 et BjFj-48), parc Giuseppe-Garibaldi (MTL14-22-1), rue Saint-Joseph (BjFi-16), île Bizard (MTL12-11-3, MTL13-11-1, MTL14-11-1 et BjFl-f), rue Berri (MTL14-25-9) et Peel (BiFj-45 et MTL13-23-2), réservoir Côte-des-Neiges (MTL13-04-2), boulevard LaSalle (MTL14-10-1, MTL14-10-2 et BiFj-85) et côte du Vésinet (MTL14-15-1), 2012 à 2014, Montréal.* Ville de Montréal.

2017 *Construction d'un poste de ventilation mécanique entre les stations de métro Papineau et Beaudry*. Montréal, Société de transport de Montréal.

2018 *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke : inventaire, fouille et supervision archéologiques, BjFj-1. Projet des Promenades urbaines, été 2016 à printemps 2017*. Montréal, Ville de Montréal.

2019a *Remplacement des lignes souterraines L1295 et L1296 entre les postes Bélanger et Rosemont*. Montréal, Hydro-Québec.

2019b *Projet intégré service rapide par bus (SRB) boulevard Pie-IX – lot Jean-Talon, Montréal : étude de potentiel archéologique*. STM.

2020a *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. Modernisation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Étude de potentiel avec stratégie d'intervention*. CIUSSS-EMTL, SQI. 67 p.

2020b *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205 et MTL18-25-04).* Montréal, Ville de Montréal.

2021 *Projet intégré service rapide par bus (SRB). Boulevard Pie-IX – lot Jean-Talon, Montréal (MTL20-26-02). Inventaire archéologique*. MTQ, STM. 57 p.

GAGNÉ, Michel

1998 *L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet (1997): inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1).* Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

GIROUX, Josée-Ann
2007 *Les Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) et la fondation de l'Hôpital Maisonneuve, 1949-1954*. Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

GOGO, George N.
1961 *Thompson Island: Its Significance Relative to Early Man, in Eastern Ontario*. Hull, Musée canadien des civilisations.

GRAILLON, Éric
1998a *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 5 : Lac des Joncs.* Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

1998b *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 4 : Décharge du lac des Joncs*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

GROUPE BC2
2019 *Étude urbaine, paysagère, historique et patrimoniale. Projet de modernisation de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, Montréal*. Montréal, Société québécoise des infrastructures.

KENYON, Walter A.
1959 *Investigations at Lake St. Francis*. N° 1, vol. 51. Ontario History.

LALIBERTÉ, Marcel
2011a *Inventaire archéologique (2009). Autoroute 50 - Tronçon de la rivière Rouge, municipalité de Grenville-sur-la-Rouge (Kilomètres 18+240 à 19+000 - Projet MTQ 154-89-0621). Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Montréal,* Ministère des Transports.

2011b *Fouille archéologique du site BjFq-2 (2009). Autoroute 50 - Tronçon entre le kilomètre 18+240 et le kilomètre 19+000, à Grenville-sur-la-Rouge (Secteur de Calumet). N° PROJET MTQ 154-89-0621. Service des projets. Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.* Montréal, Ministère des Transports.

LAMARCHE, Lise
2005 *Histoire géologique holocène du lac Saint-Pierre et de ces ancêtres*. Montréal, Université du Québec à Montréal.

LAROCQUE, Robert
1997 *La sépulture du quartier Rosemont à Montréal (BjFj-98).* Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

2000 *Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal.* Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.

LOEWEN, Brad, Claude CHAPDELAINE et Pierre J. H. RICHARD
2005 « Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec » dans *Canadian Journal of Archaeology*, vol. 29, nº 2. Association canadienne d'archéologie, p. 267-288.

LUCE LAFONTAINE ARCHITECTES et ETHNOSCOP
2019 *Pavillon des Baigneurs du parc De La Louisiane. Étude patrimoniale et confirmation du potentiel archéologique, 6244, 35e Avenue, Montréal*. Montréal, arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie.

MAHAUT, Valérie
2016 « Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes », consulté en juin 2017. http://hdl.handle.net/1866/16311

MAROIS, Roger
1987 « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, nos 1-2. Montréal, p. 7-35.

McCAFFREY, Moira T. et J. Bruce JAMIESON
1992 « Le site archéologique Dawson : un aperçu » dans Moira T. McCaffrey, éd. *Aux couleurs de la terre : héritage culturel des premières nations*. Montréal, Musée McCord, p. 40-51.

OUELLET, Jean-Christophe
2017 « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 » dans Claude Chapdelaine et Adrian L. Burke, éds, *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*, Paléo-Québec nº 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 115-150.

PARCS CANADA
2005 *Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques: fouilles et prospections*. Version 1.0, 2005-09-29. Gatineau, Québec: Parcs Canada.

PATRIMOINE EXPERT
2023 *Inventaire archéologique dans le secteur d'intervention Pie-IX (MTL22-26-01) effectué en novembre 2022 dans le cadre des travaux de la STM pour le prolongement de la ligne bleue*. STM. 72 p.

PENDERGAST, J. F. et Bruce G. TRIGGER
1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

PERRAULT, Claude
1969 *Montréal en 1781*. Montréal, Payette Radio.

SACL
2006 *Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, monument historique, Montréal (BiFj-85).* Montréal, Ville de Montréal.

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85.* Montréal, Ville de Montréal.

2011 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et l'aménagement paysager du site. Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85.* Montréal, Ville de Montréal.

TREMBLAY, Roland
2003 *Les premiers mais non les moindres : quelques indices de la présence Archaïque dans le Vieux-Montréal.* Communication présentée au XXII[e] colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec, Montréal, avril 2003.

TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER
2004 « Un havre préhistorique » dans Gilles Lauzon et Madeleine Forget, éd., *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*. Québec, Publications du Québec, p. 7-25.

TRIGGER, Bruce G.
1967 « Cartier's Hochelaga and the Dawson Site » dans E. Tooker, éd., *Iroquois Culture, History, and Prehistory : Proceedings of the 1965 Conference on Iroquois Research*, n[os] 63-66. Albany, New York State Museum ans Science Service.

VILLE DE MONTRÉAL
2005a *Évaluation du patrimoine urbain de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve*. Montréal.

2005b *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie*. Montréal.

WILKINS, R.N.
2012 « The 1890 Fire at the Longue Pointe Lunatic Asylum » dans *Montreal Gazette, 21 avril 2012*. Montréal.

WRIGHT, James V.
1980 *La préhistoire du Québec*. Ottawa, Musée national de l'Homme.

1982 « La circulation de biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 12, nº 3. Montréal, p. 193-205.

1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin » dans *Prehistoric Exchange Systems in North America*. New York, Plenum Press, p. 47-71.

1995 *A History of the Native People of Canada*. Volume 1 (10,000 - 1,000 B.C.). Hull, Musée canadien des civilisations.

Documents manuscrits

BAYNES, O'Hara

1890 Cession par la succession Robert Anderson à William Brown Dickson, fermier de la Longue-Pointe, 17 mai 1897, enregistrement 67498

BÉLANGER, Léandre

1911a Donation par Sophie Desparois dit Champagne, demeurant en la Paroisse de la Longue-Pointe, dans la Côte de la Visitation, et Louis Archambault, cultivateur à Joseph Archambault, cultivateur, 20 mars 1911, Greffe Léandre Bélanger, Bureau d'enregistrement du comté d'Hochelaga Jacques Cartier, enregistrement 187746

1911b Vente par Joseph Archambault à Joseph Mathias Dorion et Georges Dansereau, 30 mai 1911, Greffe Léandre Bélanger, Bureau d'enregistrement du comté d'Hochelaga Jacques Cartier, enregistrement 194188

CAMERON, Alexandre

1902 Vente par William Brown Dickson, fermier, à Alexandre Henri Audette, marchand, 6 septembre 1904, Greffe Alexandre Cameron, Bureau d'enregistrement du comté d'Hochelaga Jacques Cartier, enregistrement 108843

CHAMPAGNE, Albert R.

1938 Vente par Joseph Archambault aux Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée Conception, 10 décembre 1938, Greffe Albert R. Champagne, Bureau d'enregistrement du comté d'Hochelaga Jacques Cartier, enregistrement 445128

FRASER, John

1880 Mariage entre Henry Stanley Phillips, de Montréal et Dorothy N. McLean, de Coaticook, Greffe John Fraser, Bureau d'enregistrement du comté d'Hochelaga Jacques Cartier, enregistrement 9083

LACOMBE, Patrice

1860 Commutation de droits seigneuriaux des propriétés de John Greaves, 4 février 1860, Greffe Patrice Lacombe, enregistrement 27278

LECLERC, Cléophas Edouard

1904 Vente entre Alexandre Henri Audette, marchand de Montréal et la Compagnie de Construction de St-Laurent, 6 septembre 1904, Greffe Cléophas Edouard Leclerc, Bureau d'enregistrement du comté d'Hochelaga Jacques Cartier, enregistrement 109035

LEROUX, Lionel

1947 Vente par la Ville de Montréal aux Sœurs de la Miséricorde de Montréal, 27 mai 1947, Greffe Lionel Leroux, enregistrement 695631

PERRAULT, Gabriel Albert

1932 Vente par Joseph Archambault aux Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée Conception, 9 novembre 1932, Greffe Gabriel Albert Perrault, Bureau d'enregistrement du comté d'Hochelaga Jacques Cartier, enregistrement 320527

Annexes

Annexe 1 : Catalogues des photographies

Annexe 2 : Catalogues des artefacts

Annexe 3 : Plan des travaux

Annexe 1 : Catalogues des photographies

Projet : Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Inventaire archéologique **Archéologue :** Nadine Chénier
Film n° : SQI2345_23_NUM1_NC

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-11-27	1	PB270001	Aire 4	Vue générale (et sondage 1D)	E.
2023-11-27	2	PB270002	Aire 4	Vue générale (et sondage 1D)	S.-E.
2023-11-27	3	PB270003	Aire 4	Vue générale	O.
2023-11-27	4	PB270004	Aire 3	Vue générale (et sondage 1A)	S.-S.-O.
2023-11-27	5	PB270005	Aire 3	Sondage 1A, paroi N. (sans clou)	N.
2023-11-27	6	PB270006	Aire 3	Sondage 1A, paroi N. (avec clou)	N.
2023-11-27	7	PB270007	Aire 2	Vue générale (et sondage 1B)	O.
2023-11-27	8	PB270008	Aire 2	Sondage 1B, paroi O.	O.
2023-11-27	9	PB270009	Aire 4	Sondage 1C, paroi O.	O.
2023-11-27	10	PB270010	Aire 4	Sondage 1C, fond atteint	O.
2023-11-27	11	PB270011	Aire 4	Sondage 1D, paroi N.	N.
2023-11-27	12	PB270012	Aire 2	Sondage 1E, paroi O.	O.
2023-11-27	13	PB270013	Aire 2	Vue générale (et sondage 1E)	E.
2023-11-27	14	PB270014	Aire 1	Vue générale (et sondage 1F)	E.
2023-11-27	15	PB270015	Aire 1	Sondage 1F, paroi S.	S.
2023-11-27	16	PB270016	Aire 1	Sondage 1G, paroi E. (avant décapage)	E.
2023-11-27	17	PB270017	Aire 1	Sondage 1G, paroi E. (après décapage)	E.
2023-11-27	18	PB270018	Aire 1	Vue générale (et sondage 1G)	O.
2023-11-27	19	PB270019	Aire 1	Sondage 1H complètement inondé	S.
2023-11-27	20	PB270020	Aire 1	Sondage 1J, paroi S.	S.
2023-11-27	21	PB270021	Aire 1	Sondage 1J, paroi O.	O.
2023-11-27	22	PB270022	Aire 1	Sondage 1K, paroi O.	O.
2023-11-27	23	PB270023	Aire 7	Vue générale (et sondage 1L)	S.
2023-11-27	24	PB270024	Aire 7	Sondage 1L, paroi E.	E.
2023-11-27	25	PB270025	Aire 6	Vue générale (et sondage 1M)	E.
2023-11-27	26	PB270026	Aire 6	Sondage 1M, paroi N.	N.
2023-11-27	27	PB270027	Aire 5	Vue générale (et sondage 1N)	N.-E.
2023-11-27	28	PB270028	Aire 5	Sondage 1N, paroi S.	S.
2023-11-27	29	PB270029	Aire 5	Sondage 1N, fond atteint	S.
2023-11-27	30	PB270030	Aire 8	Vue générale (et sondage 1P)	E.-S.-E.
2023-11-27	31	PB270031	Aire 8	Sondage 1P, paroi O	O.
2023-11-27	32	PB270032	Aire 8	Sondage 1P, fond atteint	N.
2023-11-28	33	PB280033	Aire 2	Mares d'eau	O.

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2023-11-28	34	PB280034	Aire 2	Mares d'eau	O.
2023-11-28	35	PB280035	Aire 2	Sondage 1Q en cours	O.
2023-11-28	36	PB280036	Aire 1	Mares d'eau	O.
2023-11-28	37	PB280037	Aire 1	Mares d'eau	O.-S.-O.
2023-11-28	38	PB280038	Aire 1	Mares d'eau	O.-S.-O.
2023-11-28	39	PB280039	Aire 1	Mares d'eau	O.-S.-O.
2023-11-28	40	PB280040	Aire 1	Mares d'eau	O.-S.-O.
2023-11-28	41	PB280041	Aire 1	Mares d'eau	O.
2023-11-28	42	PB280042	Aire 1	Mares d'eau	S.-O.
2023-11-28	43	PB280043	Aire 1	Sondage 1R en cours	O.
2023-11-28	44	PB280044	Aire 1	Sondage 1R en cours, sol gorgé d'eau (SNO)	S.
2023-11-28	45	PB280045	Aire 1	Sondage 1R en cours, sol gorgé d'eau (SNO	-
2023-11-28	46	PB280046	Aire 7	Mares d'eau	S.-E.
2023-11-28	47	PB280047	Aire 7	Mares d'eau	S.-E.
2023-11-28	48	PB280048	Aire 1	Mares d'eau	N.-O.
2023-11-28	49	PB280049	Aire 1	Mares d'eau	S.-O.
2023-11-28	50	PB280050	Aire 1	Fossé de drainage rempli d'eau	O.
2023-11-28	51	PB280051	Aire 1	Sondage 1R, paroi S.	S.
2023-11-28	52	PB280052	Aire 1	Remblaiement du sondage 1R en cours	-
2023-11-28	53	PB280053	Aire 1	Remblaiement terminé	E.
2023-11-28	54	PB280054	Aire 2	Sondage 1Q, paroi E.	E.
2023-11-28	55	PB280055	Aire 2	Sondage 1Q, fond inondé	E.

Projet : Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Inventaire archéologique **Archéologue :** Jean-Philippe Hénault

Film n° : SQI2345_24_NUM1_JPH

Date	Cliché	# Photo	Aire	Sondage	Description	Orientation
2024-06-03	001	IMG_3948	2	2D	Paroi nord-est	ne
2024-06-03	002	IMG_3949	1	2F	Paroi sud	s
2024-06-03	003	IMG_3950	7	2H	Paroi sud	s
2024-06-03	004	IMG_3951	7	2J	Paroi sud	s
2024-06-03	005	IMG_3952	8	2Q	Paroi ouest	o
2024-06-03	006	IMG_3953	5	2R	Paroi est	e
2024-06-04	007	IMG_3957	4	4X	Paroi sud	s
2024-06-04	008	IMG_3958	4	4W	Paroi ouest	o
2024-06-04	009	IMG_3959	4	-	Vue d'ensemble de l'aire	e
2024-06-04	010	IMG_3960	4	4Y	Paroi ouest	o
2024-06-04	011	IMG_3961	4	4Z	Vue de l'emplacement	ne
2024-06-04	012	IMG_3962	4	4Z	Paroi nord-est	n
2024-06-04	013	IMG_3963	4	-	Vue d'ensemble de l'aire	o
2024-06-04	014	IMG_3964	4	4U	Paroi ouest	o
2024-06-04	015	IMG_3965	3	-	Vue d'ensemble de l'aire	s
2024-06-04	016	IMG_3966	3	4V	Paroi ouest	o
2024-06-04	017	IMG_3967	2	2B	Paroi nord	n
2024-06-04	018	IMG_3968	2	-	Vue d'ensemble de l'aire	o
2024-06-04	019	IMG_3969	2	-	Vue d'ensemble de l'aire	o
2024-06-04	020	IMG_3970	2	2A	Paroi ouest	o
2024-06-04	021	IMG_3971	2	4Q	Paroi sud-ouest	so
2024-06-04	022	IMG_3972	2	2C	Paroi sud-est	se
2024-06-04	023	IMG_3973	2	4N	Paroi sud	s
2024-06-04	024	IMG_3974	2	4M	Paroi est	e
2024-06-04	025	IMG_3975	2	4L	Paroi est	e
2024-06-04	026	IMG_3976	7	5L	Paroi ouest	o
2024-06-04	027	IMG_3977	7	5M	Paroi ouest	o
2024-06-05	028	IMG_3978	6	5F	Vue en plan du sondage	n
2024-06-05	029	IMG_3979	6	5F	Vue du sondage et de l'alignement du conduit mis au jour dans le sondage	n
2024-06-05	030	IMG_3980	6	5G	Paroi est	e
2024-06-05	031	IMG_3982	6	5G	Paroi est, base	e
2024-06-05	032	IMG_3983	6	5G	Paroi est, base	e
2024-06-05	033	IMG_3984	6	5J	Paroi est	e

Date	Cliché	# Photo	Aire	Sondage	Description	Orientation
2024-06-05	034	IMG_3985	6	2M	Paroi nord	n
2024-06-05	035	IMG_3986	6	5K	Paroi sud	s
2024-06-05	036	IMG_3987	6	5F	Paroi nord	ne
2024-06-05	037	IMG_3988	6	5F	Paroi nord	n
2024-06-05	038	IMG_3990	6	-	Vue d'ensemble de l'aire	e
2024-06-05	039	IMG_3991	6	-	Vue d'ensemble de l'aire	ne
2024-06-05	040	IMG_3992	7	-	Vue d'ensemble de l'aire	ne
2024-06-05	041	IMG_3993	7	-	Vue d'ensemble de l'aire	e
2024-06-05	042	IMG_3994	7	-	Vue d'ensemble de l'aire	n
2024-06-05	043	IMG_3995	8	5U	Paroi ouest	o
2024-06-05	044	IMG_3996	8	5W	Paroi sud	s
2024-06-05	045	IMG_3997	8	5W	Paroi sud	s
2024-06-05	046	IMG_3998	8	5T	Paroi ouest	o
2024-06-05	047	IMG_3999	8	5V	Paroi sud	s
2024-06-05	048	IMG_4001	8	5R	Paroi sud-est	se
2024-06-05	049	IMG_4002	8	5S	Paroi est	e
2024-06-05	050	IMG_4003	8	-	Vue d'ensemble de l'aire	o
2024-06-05	051	IMG_4004	8	-	Vue d'ensemble de l'aire	no
2024-06-05	052	IMG_4005	8	-	Vue d'ensemble de l'aire; 1/3 ouest	n
2024-06-05	053	IMG_4006	8	-	Vue d'ensemble de l'aire; 1/3 centre	n
2024-06-05	054	IMG_4007	8	-	Vue d'ensemble de l'aire; 1/3 est	ne
2024-06-06	055	IMG_4009	5	-	Vue d'ensemble de l'aire	no
2024-06-06	056	IMG_4010	5	-	Vue d'ensemble de l'aire	ne
2024-06-06	057	IMG_4011	5	5A	Paroi nord	n
2024-06-06	058	IMG_4012	5	5B	Paroi sud	s
2024-06-06	059	IMG_4013	5	5D	Paroi nord	n
2024-06-06	060	IMG_4015	5	5C	Paroi sud	s
2024-06-06	061	IMG_4016	5	5C	Vue en plan du sondage	s
2024-06-06	062	IMG_4017	5	5E	Paroi est	e
2024-06-10	063	IMG_4035	1	3A	Paroi sud	s
2024-06-10	064	IMG_4036	1	3F	Vue en plan du sondage; vue du sillon	e
2024-06-10	065	IMG_4037	1	3L	Paroi ouest	o
2024-06-11	066	IMG_4038	1	3S	Paroi est	e
2024-06-11	067	IMG_4039	1	3R	Vue en plan du sondage; vue du sillon	s
2024-06-11	068	IMG_4040	1	3X	Vue en plan du sondage	so
2024-06-11	069	IMG_4041	1	3X	Parois sud et ouest	so
2024-06-11	070	IMG_4042	1	3X	Paroi sud	s

Date	Cliché	# Photo	Aire	Sondage	Description	Orientation
2024-06-11	071	IMG_4043	1	3X	Paroi ouest	o
2024-06-11	072	IMG_4044	1	-	Vue d'ensemble de l'aire	s
2024-06-11	073	IMG_4045	1	-	Vue d'ensemble de l'aire	se
2024-06-11	074	IMG_4046	1	-	Vue d'ensemble de l'aire	n
2024-06-11	075	IMG_4047	1	-	Vue d'ensemble de l'aire	n
2024-06-11	076	IMG_4048	1	-	Vue d'ensemble de l'aire	ne
2024-06-11	077	IMG_4049	7	5Q	Paroi sud	s

Annexe 2 : Catalogues des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Hopital Maisonneuve-Rosemont **Archéologue : Nadine Chénier** **Date : Décembre 2023**
Code : SQI2345 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B02	3.1.1.13	Fer tréfilé	ressort	1	1	7.2	Multiples	Ent	Ressort composé d'une tige circulaire. Les extrémités forment des sortes de crochets. Env. 8 cm de long. sur 2 cm de diam. Corrodé. Élagué.	NC	
1D02-1D04	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Élagué.	NC	
1D02-1D04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,23 cm et 0,25 cm d'épais. Élagués.	NC	
1D02-1D04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Un semble découpé. Élagués.	NC	
1D02-1D04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 10,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1G01	3.1.1.1	Fer ind	douille	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Inc	Douille dont le projectile est absent. De forme cylindrique avec un rétrécissement vers le projectile. Culot légèrement débordant. Inscription illisible moulée en creux sur le culot. Culot de 1,3 cm de diam. Corps de 1,1 cm et 0,7 cm de diam. 5,3 cm de long. résid. Élaguée.	NC	
1M02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte orange pâle. 1,5 cm de diam. Élagué.	NC	
1M02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment informe à pâte orange. Brique. Élagué.	NC	
1M02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe?	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord évasé. Cicatrice de moulage. Verre plutôt laiteux. Peut-être un vase? Élagué.	NC	
1M02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier (1) de 7 cm de long. et incomplet (1-absence de la pointe). Corrodés. Élagués.	NC	
1M02	5.3.2	Polystyrène	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments informes plutôt plats et blancs. Élagués.	NC	
1N03	1.3.1	Porcelaine Commune	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de tuile en porcelaine blanche. Une surface porte une glaçure blanche. 0,5 cm d'épais. Élagué.	NC	
1N03	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Tige (rode) aux extrémités droite. 33 cm de long. sur 1,5 cm de diam. Corrodée. Élaguée.	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Hopital Maisonneuve-Rosemont **Archéologue : Jean-Philippe Hénault** **Date : Octobre 2024**
Code : SQI2345 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.	Enreg. Terrain	Descrip.
2B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,31 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 2 sond 2 couche 1	remblai
2B01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert pâle. Élagué.	NC		Aire 2 sond 2 couche 1	remblai
2B01	3.1.1.1	Fer ind	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment informe et corrodé. Clou? Élagué.	NC		Aire 2 sond 2 couche 1	remblai
2B01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque mince et flexible de forme rectangulaire avec une ouverture oblongue au centre (l'arrondi est plus large à une extrémité alors que l'arrondi de l'autre extrémité est cintrée). 4,5 cm de long. sur 1 cm de larg. sur 0,06 cm d'épais. Élaguée.	NC		Aire 2 sond 2 couche 1	remblai
2B01	3.1.1.3	Fonte	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Objet indéterminée plutôt lourd en forme d'ogive pointue. Une surface est plane alors que l'autre est bombée. Ressemblant à un fer à repasser jouet ou une pesée? 9 cm de long. sur 4,5 cm de larg. au centre sur 2,5 cm d'épais. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 2 sond 2 couche 1	remblai
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu sur la paroi extérieure. Tasse?	NC		Aire 2 sondage 2 couche 2	labour
2J02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Fabrication mécanique post 1900. Élagué.	NC		Aire 7 sond 9 couche 2	remblai
2J02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,29 cm et 0,32 cm d'épais. Élagués.	NC		Aire 7 sond 9 couche 2	remblai
2J02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 6 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 7 sond 9 couche 2	remblai
2J02	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment informe, mince, flexible et transparent. Emballage? Élagué.	NC		Aire 7 sond 9 couche 2	remblai
2K04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	14	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments éclatés à pâte orange vif et compacte. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé de type flown blue. Élagué.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	4	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments plats de forme carrée ou rectangulaire. Glaçure blanche recouvrant la surface supérieure et le rebord. Deux fragments jointifs. 0,64 cm d'épais. Élagués.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	4	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments plats de forme carrée ou rectangulaire. Glaçure jaune recouvrant la surface supérieure et le rebord. 0,71 cm d'épais. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	1.3.2.21	PF dure européenne	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule fragment plat et altéré. Élagué.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,19 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule fragment. Élagué.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (6-entre 4,5 cm et 7 cm de long.) et fragmentaires (3-pointe; 1-tige). Corrodés. Élagués.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Tige aux extrémités droites. Env. 7,5 cm de long. sur 1,4 cm de diam. Corrodée. Élaguée.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.	Enreg. Terrain	Descrip.
2K04	3.1.1.13	Fer tréfilé	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 0,8 cm de larg. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	4.4.2	Laitier	résidu	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Résidus informes. Élagués.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment informe, mince, flexible et opaque blanc. Trace d'une impression mauve. Emballage à bonbon? Élagué.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
2K04	5.4.6	Asphalte	bardeau?	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments plats et informes. Élagués.	NC		Aire 7 sond 10 couche 4	naturel remanié
3F02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments à pâte orange-rougeâtre. Objets différents. Élagués.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord arrondi et de paroi légèrement bombée. Décor moulé en relief à motif indéterminé. De type légumier? Élagué.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	1.99	Céramique altérée	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment altéré par la chaleur. Probablement de la PF. Élagué.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents. Élagués.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,17 cm et 0,31 cm d'épais. Élagués.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à bière?	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre à capsule (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 8 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	3.1.1.13	Fer tréfilé	rivet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Rivet à l'extrémité droite et tête carrée (?). Env. 10,5 cm de long. Tige de 1,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petit fragment blanchi. Élagué.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3F02	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Minuscule fragment de coquille de type indéterminé. Élagué.	NC		Aire 1 sond 59 couche 2	remblai
3G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Peut-être le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 60 couche 1	amén. Paysager
3G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 60 couche 1	amén. Paysager
3G01	1.99	Céramique altérée	résidu	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments altérés par la chaleur. Probablement de la TCFB et de la PF. Élagués.	NC		Aire 1 sond 60 couche 1	amén. Paysager
3G01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC		Aire 1 sond 60 couche 1	amén. Paysager
3G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.	NC		Aire 1 sond 60 couche 1	amén. Paysager
3G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,30 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 1 sond 60 couche 1	amén. Paysager
3G01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert vif. Élagué.	NC		Aire 1 sond 60 couche 1	amén. Paysager
3G01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 10,5 cm de long. (1) et fragmentaires (tiges). Corrodés. Élagués.	NC		Aire 1 sond 60 couche 1	amén. Paysager
3H02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique creuse à pâte orange vif. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule fragment plutôt plat à pâte orange. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagués.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.	Enreg. Terrain	Descrip.
3H02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	1.2.1.92	GG feld foncé	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. Pâte beige et glaçure brune et luisante recouvrant les surfaces. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse-anse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de fine anse. 0,75 cm de larg. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif d'une bande imprimée en bleu sur le marli à motif grec (?). Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont certains sont légèrement altérés. Sans décor apparent. Peut-être le même objet. Appartenant peut-être à l'assiette décrite dans ce lot. Élagués.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	1.99	Céramique altérée	résidu	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord ondulé (1) et de paroi. Altérés par la chaleur. Peut-être le même objet. Probablement de la PF. Élagués.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à pans. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille ou pot	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base circulaire et de paroi. Inscription indéterminée moulée en relief au-dessus de la base: [...]KLYN.N[...]. Fabrication mécanique post 1900. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	5	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base circulaire (1) et de paroi. Au moins deux objets différents. Élagués.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de courte épaule tombante de contenant cylindrique Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,15 cm et 0,61 cm d'épais. Un fragment avec une surface est embossée et l'intérieur contient des tiges de métal. Élagués.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petits fragments plutôt plats. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Moulage indéterminé sous le fond. Fabrication mécanique pos 1900. Probablement le même objet. Vert vif. Élagués.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	2.3.2.1	V col opaque blanc	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment informe. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	3.1.1.1	Fer ind	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétion informe. Élaguée.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 9,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.	Enreg. Terrain	Descrip.
3H02	4.1	Matières premières	pierre à aiguiser?	1	0	4.9	Entretien	Frag	Fragment de pierre beige-grisâtre dont deux surfaces sont planes. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	4.3.2	Mortier	résidu	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment informe. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	5.1.4	Coquille	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Minuscules fragments de coquille de type indéterminé. Élagués.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3H02	6	Matériau indéterminé	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Objet de forme circulaire et conique. Rebord cannelé. 2,7 cm de diam. Bouchon? Élagué.	NC		Aire 1 sond 61 couche 2 remblai	remblai
3K01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte beigeâtre et ouverture circulaire. Env. 3,5 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Élagués.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	1.2.1.92	GG feld foncé	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince. Corps circulaire. Pâte beige et glaçure brune et luisante recouvrant les surfaces. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment plat de forme carrée ou rectangulaire. Glaçure blanche recouvrant la surface supérieure et le rebord. Décor de lignes ondulantes de couleur noire. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à petit pied annulaire. Sans décor apparent Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille cylindrique. Plutôt foncé. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée avec fines lignes moulées en relief. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert vif légèrement de couleur émeraude. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	3.1.1.1	Fer ind	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions informes. Élaguées.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 8 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Éclat taillé. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K01	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de forme rectangulaire aux coins arrondis. Inscription moulée en relief dans une forme oblongue légèrement en retrait: CANADA. Plastique opaque rouge. 4 cm de long. résid. sur 2 cm de larg. sur 0,77 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 1	amén. Paysager
3K02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique?	7	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Nodules informes à pâte de teintes différentes. Objets différents? Élagués.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3K02	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3K02	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3K02	1.99	Céramique altérée	résidu	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de base circulaire altéré par la chaleur. Probablement de la TCFB. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3K02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule éclat. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3K02	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.	Enreg. Terrain	Descrip.
3K02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,22 cm et 0,27 cm d'épais. Élagués.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3K02	2.3.1.8	V col transp rouge	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment circulaire et légèrement conique. Probablement en lien avec une ampoule électrique. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3K02	3.1.1.1	Fer ind	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions informes. Élaguées.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3K02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou incomplet dont la tête est absente. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3K02	4.3.2	Mortier	résidu	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment informe. Élagué.	NC		Aire 1 sond 63 couche 2	remblai
3Q02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord. Le dessus de la lèvre est peint en bleu. Élagué.	NC		Aire 1 sond 69 couche 2	remblai
3Q02	1.99	Céramique altérée	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment altéré par la chaleur. Probablement de la TCFB. Élagué.	NC		Aire 1 sond 69 couche 2	remblai
3Q02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1), de fond (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous le fond: 6U\D (dans un losange)\57. Fabrication mécanique post 1900. Dominion Glass-1928-early 1970s. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 69 couche 2	remblai
3Q02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,22 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 1 sond 69 couche 2	remblai
3Q02	2.99	Verre altéré	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment informe altéré par la chaleur. Élagué.	NC		Aire 1 sond 69 couche 2	remblai
3Q02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces, informes et corrodées. Élagués.	NC		Aire 1 sond 69 couche 2	remblai
3Q02	3.1.1.13	Fer tréfilé	rivet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Rivet à l'extrémité droite et tête circulaire bombée. Env. 6,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 1 sond 69 couche 2	remblai
3Q02	5.3.1	Plastique	pot	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'ouverture large filetée (1) et de paroi de pot cylindrique. Paroi mince. Plastique incolore. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 69 couche 2	remblai
3Q03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 69 couche 3	remblai
3R02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 70 couche 2	remblai
3R02	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi mince. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 70 couche 2	remblai
3R02	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi pris dans une concrétion. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 70 couche 2	remblai
3R02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC		Aire 1 sond 70 couche 2	remblai
3R02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Décor moulé en relief à motif triangulaire. Élagué.	NC		Aire 1 sond 70 couche 2	remblai
3R02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille à corps de type flasque. Cicatrice de moulage. Élagué.	NC		Aire 1 sond 70 couche 2	remblai
3R02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,29 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 1 sond 70 couche 2	remblai
3R02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige de lampe à l'huile	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Tige cylindrique permettant de faire monter la mèche. Extrémité composé d'un disque plat dentelé (1,4 cm de diam.) et de deux petits disques dentelée en pointe sur la tige (1 cm de diam.). Tige de 0,30 cm de diam. sur 5,7 cm de long. Élaguée.	NC		Aire 1 sond 70 couche 2	remblai
3R02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Minuscule fragment blanchi. Élagué.	NC		Aire 1 sond 70 couche 2	remblai
3R03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et minuscule éclat. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 70 couche 3	labour
3R03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC		Aire 1 sond 70 couche 3	labour

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.	Enreg. Terrain	Descrip.
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 73 couche 2-remblai	remblai
3U02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 73 couche 2-remblai	remblai
3U02	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de base à pied annulaire (?) et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 73 couche 2-remblai	remblai
3U02	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC		Aire 1 sond 73 couche 2-remblai	remblai
3U02	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type indéterminé. Palourde? Élagué.	NC		Aire 1 sond 73 couche 2-remblai	remblai
3W03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments à pâte orange-rougeâtre. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 75 couche 3-labour	labour
3W03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Légèrement altéré par la chaleur. Élagué.	NC		Aire 1 sond 75 couche 3-labour	labour
3W03	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé, bleu sur la paroi extérieure. Élagué.	NC		Aire 1 sond 75 couche 3-labour	labour
3W03	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 1 sond 75 couche 3-labour	labour
3W03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Élagués.	NC		Aire 1 sond 75 couche 3-labour	labour
5B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet. Élagués.	NC		Aire 5 sond 50 couche 3	naturel remanié
5B03	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment plat carré ou rectangulaire. Glaçure blanche recouvrant la surface supérieure et le rebord. 0,48 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 5 sond 50 couche 3	naturel remanié
5B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,25 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 5 sond 50 couche 3	naturel remanié
5B03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert vif. Élagué.	NC		Aire 5 sond 50 couche 3	naturel remanié
5B03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC		Aire 5 sond 50 couche 3	naturel remanié
5B03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 5 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC		Aire 5 sond 50 couche 3	naturel remanié
5B03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Anneau de 1,6 cm de diam. sur 0,36 cm de larg. Élagué.	NC		Aire 5 sond 50 couche 3	naturel remanié
5B03	3.2.1	Métal plaqué	capsule	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouchon de type crown. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 5 sond 50 couche 3	naturel remanié
5B03	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral. Élagué.	NC		Aire 5 sond 50 couche 3	naturel remanié
5L05	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi ayant probablement perdu sa glaçure. Élagué.	NC		Aire 7 sond 34 couche 5	labour
5L05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent. Élagué.	NC		Aire 7 sond 34 couche 5	labour
5L05	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.	NC		Aire 7 sond 34 couche 5	labour
5M05	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment plat carré ou rectangulaire. Glaçure blanche recouvrant la surface supérieure. 0,60 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 7 sond 35 couche 5	labour
5M05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,30 cm d'épais. Élagué.	NC		Aire 7 sond 35 couche 5	labour

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.	Enreg. Terrain	Descrip.
5M05	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire. 1,5 cm de larg. Corrodé. Élagué.	NC		Aire 7 sond 35 couche 5	labour
5M05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires (1-tête; 2-pointe; 1-tige). Corrodés. Élagués.	NC		Aire 7 sond 35 couche 5	labour
5W05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC		Aire 8 sond 48 couche 5	labour
5W05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de 0,27 cm et 0,31 cm d'épais. Un fragment avec une surface moulée à motif givré. Élagués.	NC		Aire 8 sond 48 couche 5	labour
5W05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1- 8,5 cm de long.) et fragmentaires (2-tige). Corrodés. Élagués.	NC		Aire 8 sond 48 couche 5	labour

Annexe 3 : Plan des travaux

RUE DE BELLECHASSE
1 360 605

RUE CHATELAIN
1 360 366

RUE CHATELAIN
1 360 366

BOULEVARD ROSEMONT
1 360 398

BOULEVARD ROSEMONT
1 361 505

RUE LACORDAIRE
1 361 534

LOT 1 360 367
SUP. AU SOL: 5 689 m²

PAVILLON ROSEMONT
8 ÉTAGES
BRIQUES
#CIV.: 5689

PAVILLON LAVOISIER
AILE J
8 ÉTAGES
4 ÉTAGES
BRIQUES

AILE A
4 ÉTAGES
ALTITUDES DES ÉTAGES*
SOUS-SOL: 49.64 m
RDC: 53.64 m
DEUXIÈME ÉTAGE: 57.64 m
TROISIÈME ÉTAGE: 61.64 m
QUATRIÈME ÉTAGE: 65.64 m
CINQUIÈME ÉTAGE: 69.64 m
* LE NIVEAU DE LA DALLE DU SOUS-SOL EST SITUÉ À 1.36 m EN DESSOUS DU NIVEAU DU RDC

AILE B
5 ÉTAGES

AILE C
6 ÉTAGES

AILE D
1 ÉTAGE
ALTITUDES DES ÉTAGES*
SOUS-SOL: 49.64 m
RDC: 53.64 m
* LE NIVEAU DE LA DALLE DU SOUS-SOL EST SITUÉ À 1.36 m EN DESSOUS DU NIVEAU DU RDC

AILE E
5 ÉTAGES

AILE G
2 ÉTAGES
ALTITUDES DES ÉTAGES*
SOUS-SOL: 49.64 m
RDC: 53.64 m
PREMIER ÉTAGE: 57.64 m
* LE NIVEAU DE LA DALLE DU SOUS-SOL EST SITUÉ À 1.36 m EN DESSOUS DU NIVEAU DU RDC

AILE H
BÂTIMENT
2 ÉTAGES
BRIQUES

AILE K
BÂTIMENT
2 ÉTAGES
BRIQUES

CPE AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
#CIV.: 6105
RUE CHATELAIN

BÂTIMENT
1 ÉTAGE
BRIQUES ET PIERRES
#CIV.: 5655

CONSTRUCTION EN SOUS-SOL

TERRASSE DE SPORT

SCULPTURE

ABRI

GARAGE EN SOUS-SOL

STATIONNEMENT (GRAVIER)

STATIONNEMENT (ASPHALTE)

CASES DE STATIONNEMENT (TYP)

CASES DE STATIONNEMENT (22)

CASES DE STATIONNEMENT (34)

CASES DE STATIONNEMENT (36)

CASES DE STATIONNEMENT (35)

CASES DE STATIONNEMENT (10)

CASES DE STATIONNEMENT (19)

CASES DE STATIONNEMENT (20)

CASES DE STATIONNEMENT (21)

CASES DE STATIONNEMENT (37)

CASES DE STATIONNEMENT (38)

CASES DE STATIONNEMENT (39)

CASES DE STATIONNEMENT (40)

CASES DE STATIONNEMENT (41)

CASES DE STATIONNEMENT (42)

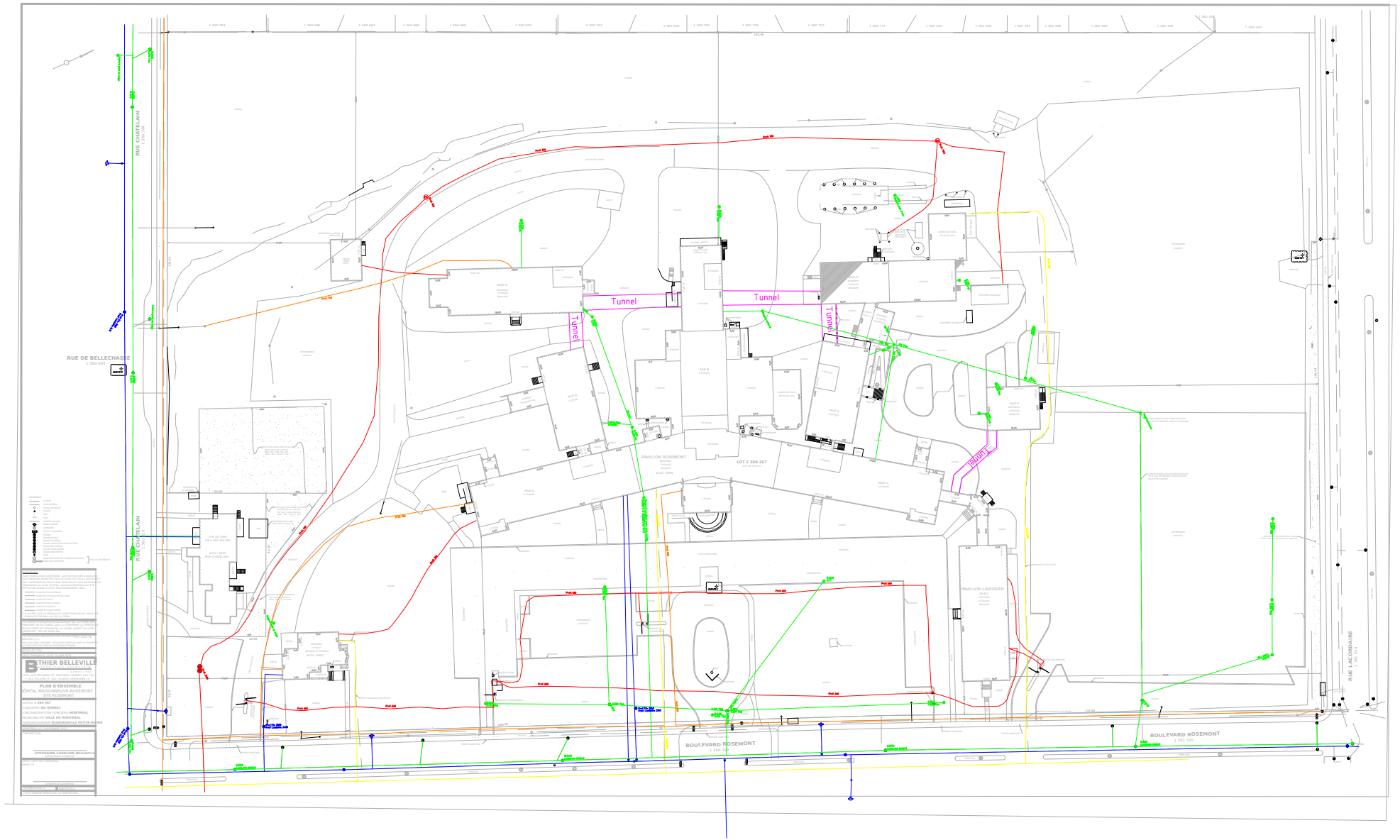
CASES DE STATIONNEMENT (43)

CASES DE STATIONNEMENT (44)

CASES DE STATIONNEMENT (45)

CASES DE STATIONNEMENT (46)

CASES DE STATIONNEMENT


RUE DE BELLECHASSE
1 360 605
RUE CHAPELAIN
1 360 595
RUE LACORDAIRE
1 365 314
BOULEVARD ROSEMONT
1 365 309
BOULEVARD ROSEMONT
1 365 309
Tunnel
Tunnel
Tunnel
Tunnel
Tunnel
PAVILLON ROSEMONT
LOT 1 360 367
PAVILLON LAVOISIER
CPE JJU PAPS
DE L'ARC-EN-CIEL
RCN - 6035
RUE CHAPELAIN
THIER BELLEVILLE
PLAN D'ENSEMBLE
HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
SITE ROSEMONT
LOT(S): 1 360 367
CADASTRE: DU QUÉBEC
CUM/ARRONDISSEMENT/MUNICIPALITÉ: MONTRÉAL
MUNICIPALITÉ: VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT: ROSEMONT/LA PETITE-PATRIE
STÉPHANIE CAROLINE BELLEVILLE

Hydro Québec

INTERSECTIONS DES RUES DE LA REINE ET MONSEIGNEUR-GAUVREAU (CeEt-579) ET DES RUES DE LA REINE ET DU PONT (CeEt-439), RUES DE LA GARE-DU-PALAIS (CeEt-123) ET DUMONT (CeEt-984) ET CHEMIN DE LA GARE, QUÉBEC



SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES, 2024

Préliminaire

ethnoscop

Mars 2025

Intersections des rues de la Reine et Monseigneur-Gauvreau (CeEt-579) et des rues de la Reine et du Pont (CeEt-439), rues de la Gare-du-Palais (CeEt-123) et Dumont (CeEt-984) et chemin de la Gare, Québec

Surveillances archéologiques, 2024

Préparé pour Hydro-Québec

Ethnoscop 2025

Page couverture :
Tranchée dans la rue Dumont, vue vers l'ouest (CeEt-984-24-NUM1-36)

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES V
LISTE DES FIGURES VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES XI
LISTE DES PARTICIPANTS XIII
1. INTRODUCTION 1
2. MÉTHODES DE TRAVAIL 5
3. CADRE ENVIRONNEMENTAL 7
3.1 Cadre paléoenvironnemental 7
3.2 Cadre environnemental actuel 9
3.2.1 Basse-ville 9
3.2.2 Haute-ville 10
4. SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES 11
4.1 Quartier Saint-Roch 11
4.1.1 Rue de la Gare du Palais (CeEt-123) 17
4.1.2 Intersection des rues de la Reine et Monseigneur-Gauvreau (CeEt-579) 57
4.1.3 Intersection des rues du Pont et de la Reine (CeEt-439) 77
4.2 Rue Dumont (CeEt-984) 92
4.2.1 Rappel historique 95
4.2.2 Intervention archéologique antérieure 100
4.2.3 Résultats 101
4.3 Chemin de la Gare 117
4.3.1 Rappel historique 121
4.3.2 Résultats 124
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 135
MÉDIAGRAPHIE 137
ANNEXES
Annexe 1 : Catalogue des photographies
Annexe 2 : Inventaire des artefacts et écofacts

LISTE DES CARTES

Carte 1. Localisation générale des projets 3
Carte 2. Plan de Larue de 1825 25
Carte 3. Plan de Larue de 1845 27
Carte 4. Plan de Sitwell de 1866 29
Carte 5. Plan de Sanborn de 1875 31
Carte 6. Plan de Goad de 1898 33
Carte 7. Plan de Goad de 1910 35
Carte 8. Plan de Goad de 1916 37
Carte 9. Site CeEt-123 et aire d'intervention 45
Carte 10. Sous-opérations CeEt-123-24A et 24B 47
Carte 11. Sous-opérations CeEt-123-24A et 24B (détails) 49
Carte 12. Site CeEt-579 et aire d'intervention 59
Carte 13. Sous-opération CeEt-579-17A 61
Carte 14. Interventions antérieures sur le site CeEt-579 69
Carte 15. Site CeEt-439 et aire d'intervention 79
Carte 16. Sous-opérations CeEt-439-3A et 3B 81
Carte 17. Site CeEt-984 et zone d'intervention 93
Carte 18. Sous-opérations CeEt-984-1A et 1B 103
Carte 19. Plan de Sitwell de 186 et trame actuelle 111
Carte 20. Plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1923 et trame actuelle 113
Carte 21. Plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 et trame actuelle 115
Carte 22. Sous-opérations HYD2403-H4-1A à 1C 119
Carte 23. Plan d'assurance de 1951 et trame actuelle 131
Carte 24. Photographie aérienne de 1965 et trame actuelle 133

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) 8

Figure 2. Robert de Villeneuve, « Plan de la ville et chasteau de Québec », 1685 (Archives nationales d'outre-mer [ANOM] 03DFC349B) 12

Figure 3. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Québec », 1740 (ANOM 03DFC416A) 13

Figure 4. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Québec », 1752 (ANOM 03DFC429A) 13

Figure 5. Joseph Bouchette, « *City of Quebec* », 1815 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] 0003836113) 15

Figure 6. Joseph Bouchette, « Plan de Québec », 1830 (Bibliothèque et Archives du Canada [BAC] H3/340/Québec/[1830]) 15

Figure 7. Adolphe Larue, « *Plan of the City of Quebec* », 1845 (BAnQ P600,S4,SS2,D343) 16

Figure 8. Parcours du tramway électrique dans le quartier Saint-Roch, 1896 (BAnQ 0005278885) 17

Figure 9. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Quebec », 1742 (BAC Ph/340/QUEBEC/1742) 18

Figure 10. Jean-Baptiste Larue, « Plan figuratif de une partie de la Rivière S^{t}. Charles à compter du Noveau Pont Dorchester jusqu'au Quai de Mess Bell & Monroe en la Basse Ville de Québec », 1825 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P27) 18

Figure 11. Jean-Baptiste Larue, « *Plan of the City of Quebec* », 1845 19

Figure 12. Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1866 (BAnQ P600,S4,SS2,D634,P20) 19

Figure 13. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) 20

Figure 14. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ 0003028680) 21

Figure 15. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0000174395) 22

Figure 16. Charles Edward Goad, « *Quebec* », 1916 (BAnQ 0003029791) 23

Figure 17. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) 39

Figure 18. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0000174395) 40

Figure 19. Vestiges architecturaux découverts sur le site CeEt-123 dans les environs de l'aire d'intervention de 2024 41

Figure 20. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-123-24A, paroi est 43

Figure 21. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-123-24B, paroi sud 54

Figure 22. Détail du plan d'assurance incendie de Sanborn Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) 55

Figure 23. Secteur de la Gare du Palais en 1984 et 1985 (Archives de la Ville de Québec [AVQ] Q-C5-IC-N0211-N021126 et Q-C5-IC-N0287-N028715 56

Figure 24. « *Plan of the town and citadel of Quebec with an actual survey of the Plains of Abraham* », 1785 (BAC n0017048k_a2) 63
Figure 25. Jean-Baptiste Duberger, plan de Québec, 1815 (BAC H1/340/Quebec/1815) 64
Figure 26. Joseph Bouchette, plan de Québec, 1830 (BAC H3/340/Québec/[1830]) 64
Figure 27. Extrait d'un plan d'Adolphe Larue de 1844 (BAnQ CN301,S294,DS.N.2) 65
Figure 28. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) 66
Figure 29. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ 0003028680) 66
Figure 30. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294) 67
Figure 31. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-579-17A, paroi est 75
Figure 32. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ P600,S4,SS1,D65) 76
Figure 33. Charles E. Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0000174395) 76
Figure 34. Joseph Bouchette, « Plan de Québec », 1830 (BAC H3/340/Québec/[1830]) 83
Figure 35. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ P600,S4,SS1,D65) 84
Figure 36. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ 0003028680) 84
Figure 37. Charles E. Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0000174395) 85
Figure 38. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294) 85
Figure 39. « Intersection des rues du Pont et de la Reine », 1969 (AVQ Q-C1-14-N0099-N009994) 86
Figure 40. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-439-3A, paroi nord 89
Figure 41. Grands domaines sous le Régime français (Blanchet *et al*. 1988 : figure 3) 95
Figure 42. Louis Perreault, « Plan topographique d'une partie de la Banlieue de Québec accompagnant le procès-verbal d'un arpentage des Terres des Ursulines et Hospitalières de Québec », 1790 (BAC H1/340/Quebec/1790) 96
Figure 43. William Hall, « *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs* », 1799 (BAnQ n0011084k-0001) 97
Figure 44. John Adams. « Plan du quartier Saint-Jean-Baptiste montrant les anciennes propriétés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu à la Haute-ville de Québec entre Bougainville et les fortifications », 1817 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P50) 97
Figure 45. Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1866 (BAnQ P600,S4,SS2,D634,P20) 98
Figure 46. Barrage de la Commission des chemins à barrières (Blanchet *et al*. : figure 20) 99
Figure 47. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1916 (BAnQ 0000174395) 99
Figure 48. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294) 100
Figure 49. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-984-1A, paroi sud 102
Figure 50. Photographie prise en 2015 (Google Street View) 106
Figure 51. Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-984-1B, paroi sud 109

Figure 52. Copie par Kenelm C. Chandler d'un plan d'Ignace Plamondon et J. McCarthy de 1754 (BAnQ E21,S64,SS5,SSS17,P62) 121

Figure 53. John Adams, « *This plan of Quebec and its environs* », 1826 (BAC H2/349/Quebec/1826) – 122

Figure 54. Photographie aérienne de 1948 (http://geospatial.bibl.ulaval.ca/Donnees/Mosaique/Quebec-1948.htm) 122

Figure 55. Underwriters' Survey Bureau, « *Quebec* », 1951 (BAnQ 0004285146) 123

Figure 56. Photographie aérienne de 1965 (RNC photo_19650514_ N46758W071294) 123

Figure 57. Photographie aérienne de 1971 (RNC photo_19710530_N46749W071304) 124

Figure 58. Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2403-H4-1B, paroi est 128

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Paroi est de la sous-opération 24A (CeEt-123-24-NUM1-5) 42

Photo 2. Partie est de la paroi sud de la sous-opération 24B (CeEt-123-24-NUM1-11) 51

Photo 3. Plaque en métal ferreux posée à plat sur le lot 4B6, vue vers l'ouest (CeEt-123-24-NUM1-47) 52

Photo 4. Artefacts présents dans le lot 4B6 (photo Benoit Proulx) 52

Photo 5. Vestiges 24B8 à 24B10 (CeEt-123-24-NUM1-28, 35 et 50) 53

Photo 6. Vue générale vers le nord-ouest de l'emplacement de la sous-opération CeEt-579-17A (CeEt-579-24-NUM1-1) 58

Photo 7. Vue d'ensemble vers le nord-nord-ouest de la sous-opération CeEt-579-17A (CeEt-579-24-NUM1-30) 58

Photo 8. Parement sud du vestige CeEt-579-17A5 (CeEt-579-24-NUM1-13) 72

Photo 9. Extrémité ouest du vestige CeEt-579-17A5, vue vers le nord-est (CeEt-579-24-NUM1-22) 72

Photo 10. Vestige CeEt-579-17A6, vue vers l'ouest (CeEt-579-24-NUM1-15) 73

Photo 11. Vestige CeEt-579-17A6 possiblement tronqué lors de l'installation d'un mur berlinois, vue vers le nord-ouest (CeEt-579-24-NUM1-27) 74

Photo 12. Parement nord du vestige CeEt-579-17A7 (CeEt-579-24-NUM1-20) 77

Photo 13. Localisation générale des excavations près du coin nord-ouest de l'intersection des rues du Pont et de la Reine, vue vers le nord-ouest (CeEt-439-24-NUM1-2) 78

Photo 14. Fin de l'excavation sous le trottoir nord de la rue de la Reine, vue vers l'est (CeEt-439-24-NUM1-21) 78

Photo 15. Sous-opération CeEt-439-3A, vue vers le sud (CeEt-439-24-NUM1-5) 87

Photo 16. Sous-opération CeEt-439-3B, vue vers le nord (CeEt-439-24-NUM1-14) 87

Photo 17. Paroi nord de la sous-opération CeEt-439-3A (CeEt-439-24-NUM1-6) 88

Photo 18. Sous-opération CeEt-439-3B, paroi est (CeEt-439-24-NUM1-15) 88

Photo 19. Sous-opération CeEt-439-3B, paroi sud (CeEt-439-24-NUM1-21) 90

Photo 20. Parement est du vestige CeEt-439-3A6 (CeEt-439-24-NUM1-9) 91

Photo 21. Travaux en cours dans la rue Dumont, vue vers l'ouest (CeEt-984-24-NUM1-1) 92

Photo 22. Paroi sud de la sous-opération CeEt-984-1A (CeEt-984-24-NUM1-12) 101

Photo 23. Vue vers l'ouest du muret de béton 1A50 en paroi nord (CeEt-984-24-NUM1-8) 105

Photo 24. Travaux en cours dans la sous-opération CeEt-984-1B, vue vers l'est (CeEt-984-24-NUM1-38) 107

Photo 25. Vestige CeEt-984-1B100, vue vers le sud-est (CeEt-984-24-NUM1-28) 108

Photo 26. Certains des artefacts du lot CeEt-984-1B4 (photo Isabelle Hade) 110

Photo 27. Vue d'ensemble vers le nord de la partie nord de la sous-opération HYD2403-H4-1A (HYD2403-H4-NUM1-14) 124

Photo 28. Paroi ouest de la sous-opération 1A (HYD2403-H4-NUM1-11) 125

Photo 29. Vestige HYD2403-H4-1A6 (HYD2403-H4-NUM1-12) 126

Photo 30. Vue d'ensemble vers l'est de la sous-opération HYD2403-H4-1B (HYD2403-H4-NUM1-23) ...127
Photo 31. Dalle de béton HYD2403-H4-1B7, vue vers le sud (HYD2403-H4-NUM2-11) ...127
Photo 32. Vue d'ensemble vers le sud de la sous-opération HYD2403-H4-1C (HYD2403-H4-NUM1-30) ...129
Photo 33. Paroi est de la sous-opération HYD2403-H4-1C (HYD2403-H4-NUM1-28) ...130

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Hydro-Québec

Marine Puech	Archéologue – Conseillère expertise environnementale
Isabelle Duval	Archéologue – Conseillère expertise environnementale

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

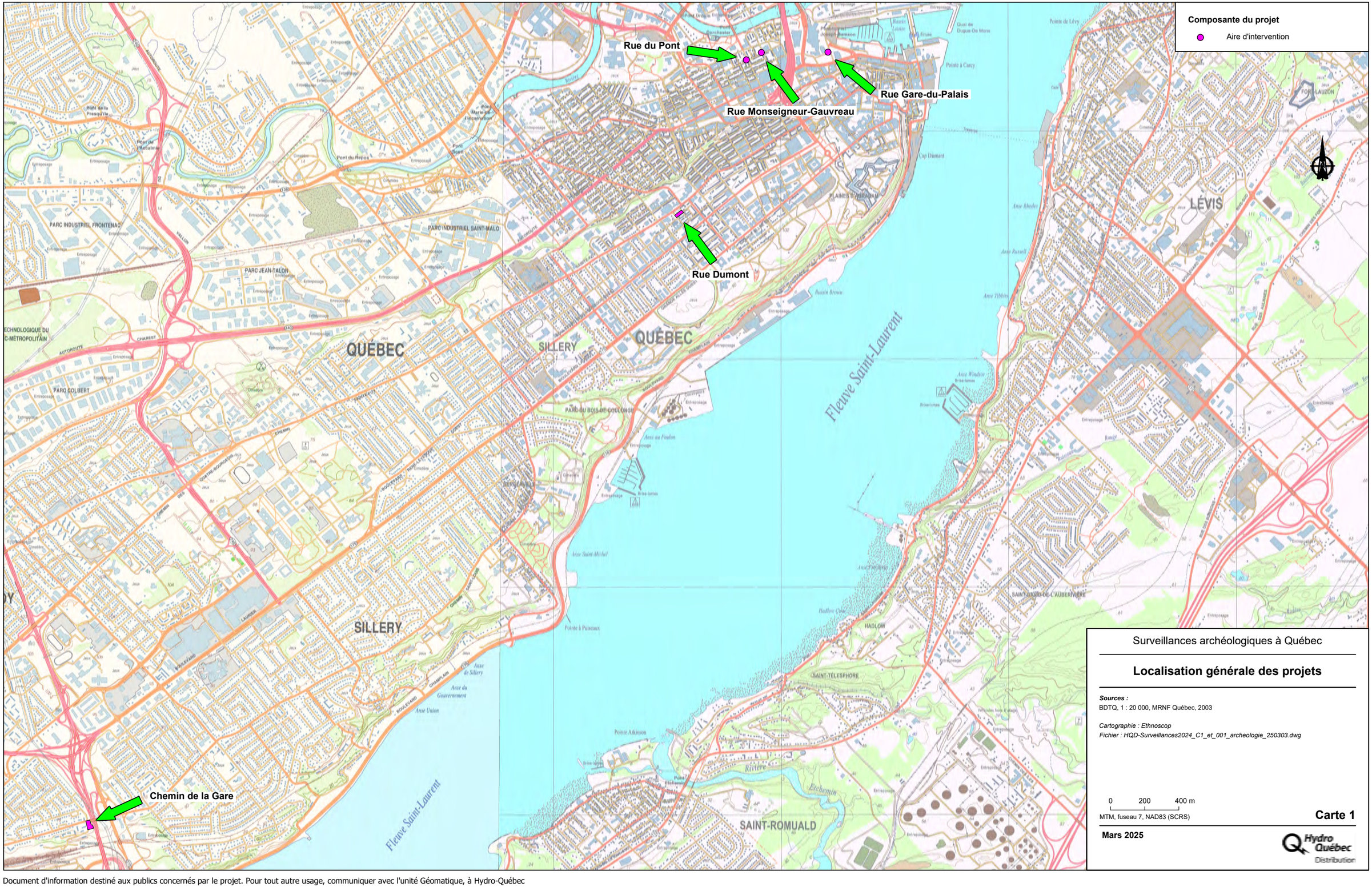
Ethnoscop

Martin Royer	Directeur de projet, rédacteur des sections 1 et 2, corédacteur de la section 4.1.1 et réviseur du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue chargé de projet, rédacteur des sections 3 et 4.3 et rédacteur principal de la section 4.1
Michel Huot	Archéologue chargé de projet, rédacteur de la section 4.2
Benoit Proulx	Archéologue chargé de projet, rédacteur principal de la section 4.1.1
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

En 2024, Hydro-Québec a réalisé cinq projets sous surveillance archéologique à Québec d'avril à août et en novembre. Ces projets ont eu lieu dans le Vieux-Québec et dans les quartiers Saint-Roch, Montcalm et Saint-Louis (carte 1). La surveillance archéologique était requise, les travaux présentant un enjeu pour la préservation de ressources archéologiques connues ou présumées.

L'objectif général du mandat, réalisé sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-06, était de vérifier le potentiel archéologique des emplacements concernés en recueillant des données liées à l'occupation humaine ancienne. La surveillance archéologique pouvait permettre de localiser des ressources archéologiques (vestiges architecturaux, dépôts stratigraphiques et témoins de culture matérielle), d'évaluer leur intérêt et de proposer des mesures permettant d'atténuer les impacts du projet sur ces ressources. Le cas échéant, une fouille de sauvetage pouvait être effectuée afin de colliger les informations pertinentes.



Surveillances archéologiques à Québec

Localisation générale des projets

Sources :
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD-Surveillances2024_C1_et_001_archeologie_250303.dwg

0 200 400 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 1

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2. MÉTHODES DE TRAVAIL

La surveillance archéologique doit permettre de vérifier la présence de vestiges architecturaux, d'observer la séquence stratigraphique et de relever la profondeur du sol naturel. En outre, une fouille de sauvetage, effectuée selon la séquence inverse de déposition des sols, facilite la collecte de témoins de culturelle matérielle dans leur contexte. Les vestiges sont décrits et photographiés et des croquis des parois sont réalisés.

Les enregistrements suivent une séquence alphanumérique (système de Tikal) qui commence par un chiffre désignant l'opération (**1**A1). Une opération fait référence, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier, mais aussi parfois à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement réalisées sur un même site, le cas échéant. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (1**A**1). Toutes les unités archéologiques, telles que les sols et les vestiges architecturaux, sont ensuite représentées par un nombre, soit le numéro de lot (1A**1**). Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lots et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies, les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les sacs d'artefacts et d'écofacts recueillis. Grâce à ce code, les éléments importants de l'intervention peuvent être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement. Sauf pour le chemin de la Gare, toutes les interventions de 2024 se sont déroulées à l'intérieur de sites archéologiques connus.

.

3. CADRE ENVIRONNEMENTAL

3.1 Cadre paléoenvironnemental

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans ou aux abords des aires d'intervention. Cette synthèse repose surtout sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir l'image la plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve Saint-Laurent.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent, et ce, en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Selon Richard et Occhietti (2005), le goulot d'étranglement de la région de Québec aurait été libéré des glaces peu après 11 000 ans AA. Le niveau des eaux devenues saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 1). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe autour de 100 m

d'altitude. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire étant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean; le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Une végétation de type non arborescente s'installe à mesure que le glacier recule et qu'un réchauffement de la température se fait sentir. Cette végétation est alors dominée par des plantes arctiques et des arbustes typiques de la toundra. La phase d'afforestation suit rapidement, soit entre 10 500 et 10 000 ans AA (Hamann 2008). En effet, les endroits libres des eaux sont dès lors colonisés par des forêts très ouvertes constituées d'épinettes noires, de pins gris et de bouleaux blancs.

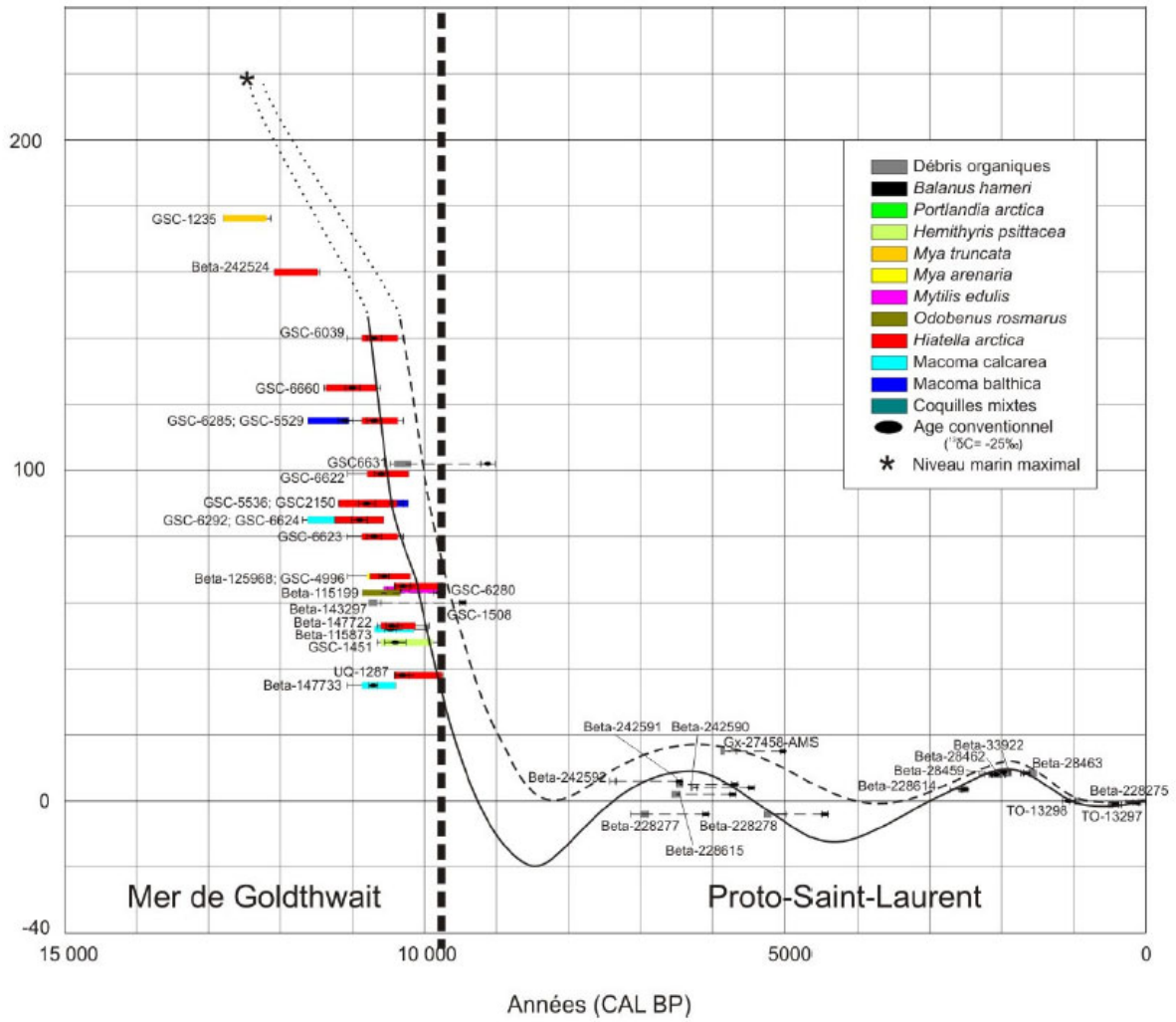


Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). La densification de la végétation amène les forêts à se refermer. Dans la région de Québec s'installe une sapinière à bouleau blanc, qui compte également des pins et des bouleaux jaunes (Hamann 2008 et Richard 2020). Dans la région

de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Les trois aires d'intervention situées sur le promontoire de Québec ont été libérées entre 10 200 ans AA et 9 400 ans AA environ.

Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8 400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6 500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Vers 8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvre déjà les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2 000 ans AA. Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint un niveau de 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Ces mouvements du niveau hydrique dans la dépression de Cap-Rouge–Limoilou ont façonné trois terrasses à 15, 8-10 et 5-6 m (Garneau 1997). Après la transgression laurentienne, c'est l'érablière à tilleuls qui colonise la région de Québec. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il en résulte qu'à l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, la végétation n'avait que peu changé (Hamann 2008).

3.2 Cadre environnemental actuel

3.2.1 Basse-ville

Trois projets sont localisés dans le quartier Saint-Roch, soit dans un secteur fortement urbanisé. La surface de la rue de la Reine, entre les rues du Pont et Monseigneur-Gauvreau, se situe à environ 7 m d'altitude au-dessus du niveau moyen des mers (NMM). La rue de la Gare-du-Palais est sensiblement à la même altitude. L'assise rocheuse des deux projets qui se trouvent le long de la rue de la Reine fait partie de la Formation de Les Fonds de la Plate-forme du Saint-Laurent. Cette formation est composée d'ardoise et d'ardoise dolomitique (De Souza et Tremblay 2012). La rue de la Gare-du-Palais chevauche cette même formation dans sa partie ouest, tandis que sa partie est est plutôt associée à la Formation Ville de Québec. Cette dernière est composée de calcaire argileux intercalé avec des lits de shale, de

calcarénite et de grès calcareux (De Souza et Tremblay 2012). Elle est associée à la province géologique des Appalaches.

Le quartier Saint-Roch fait partie de la dépression Cap-Rouge–Limoilou. Celle-ci est généralement constituée d'alluvions fluviales de sable, de silt sableux, de sable graveleux et de gravier dont l'épaisseur varie de 0,5 à 5 m (Bolduc *et al*. 2003). Plus précisément, les dépôts meubles qui recouvrent le roc à la hauteur de la rue de la Gare-du-Palais se divisent en deux types selon Morneau (1989). Dans sa partie est, on y observe du sable et un loam sableux associé à un schorre ou plage, soit la partie supérieure de l'estran qui n'est soumise à l'action des marées qu'occasionnellement, alors que dans sa partie ouest, ce sont des sables et des loams limoneux déposés dans une zone de slikke, c'est-à-dire la partie inférieure de l'estran qui est soumise régulièrement aux marées. Le réseau hydrographique originel y est peu développé, si ce n'est de la proximité de la rivière Saint-Charles. D'ailleurs, les berges de la rivière ont été fortement remblayées au cours du XX^{e} siècle.

3.2.2 Haute-ville

Deux aires d'intervention sont situées sur le promontoire de Québec. Pour la rue Dumont, l'urbanisation du secteur a débuté au XIX^{e} siècle, alors que le chemin de la Gare s'est développé plus récemment. La rue Dumont se situe entre 80 et 90 m (NMM) d'altitude, tandis que le chemin de la Gare se trouve plutôt entre 70 et 80 m (NMM) d'altitude. Les deux axes de circulation présentent une inclinaison plus ou moins prononcée. Alors que la rue Dumont est localisée à la limite des provinces géologiques des Appalaches et de la Plate-forme du Saint-Laurent, le chemin de la Gare se trouve uniquement dans les Appalaches. Le roc en place qui a été observé durant l'intervention dans le secteur du chemin de la Gare est constitué de shale gris, vert et rouge, de grès et de grès conglomératique feldspathique associés à la Formation de Sainte-Foy (De Souza et Tremblay 2012). Sous la rue Dumont est présent un mélange tectonique ou olistostrome. À l'est et au sud de cette rue, la Formation de la Ville de Québec est faite de calcaire argileux et d'interlits de shale (ministère des Ressources naturelles et des Forêts). Sur le promontoire de Québec, les dépôts superficiels sont issus de l'altération du socle rocheux. Leur épaisseur peut atteindre 0,50 à 1 m (Bolduc *et al*. 2003).

4. SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES

4.1 Quartier Saint-Roch

Les terres du coteau et de la plaine qui mènent à la rivière Saint-Charles sont octroyées à Louis Hébert par Samuel de Champlain en 1626 (Dechêne 1981 : 572). Le territoire cédé est délimité par la rivière Saint-Charles au nord et à l'est, par la colline de Québec au sud et par l'actuelle rue de la Couronne à l'ouest. À l'ouest, des terres adjacentes passent par plusieurs mains avant d'être rassemblées dans celles des Jésuites. Situées entre les rues Dorchester et de la Couronne, elles prendront le nom de la Vacherie. Défriché, ce secteur correspond désormais à une prairie herbeuse qui constitue un environnement de prédilection pour le pâturage (Beaudet 1973 : 152).

Au pied du coteau, l'intendant Jean Talon acquiert des terrains afin d'y implanter des manufactures (brasserie, manufacture de potasse et chantier naval) qui ont pour but d'assurer une certaine autonomie à la jeune colonie (Ethnoscop 2022a : 65). Un peu à l'ouest, le marchand Charles Aubert de la Chesnay y établi une métairie (figure 2). Durant cette période, deux moulins sont construits près de la rivière Saint-Charles. Au début du XVIII^{e} siècle, la métairie englobe les terres qui séparent la rivière du coteau. À la mort d'Aubert de la Chesnaye en 1702, son fils hérite des terres, mais faisant face à des ennuis financiers, il les met aux enchères. Elles sont acquises par le commis aux magasins du Roi, Henry Hiché, en 1720 – ce dernier est également connu pour avoir été marchand et haut fonctionnaire[1]. Il morcelle ensuite les terres nouvellement acquises, si bien que de nombreux travailleurs (artisans, journaliers et gens de métier) s'y établissent (Simoneau 2015 : 6-7). C'est le début d'un véritable faubourg qui prendra temporairement le nom de faubourg Hiché puis de Saint-Henry (figure 3). Avant le milieu du XVIII^{e} siècle, plusieurs rues sont percées dont les rues Sainte-Marguerite, des Fossés (actuel boulevard Charest), Saint-Joseph et Saint-François vers l'ouest à partir de la rue Saint-Roch et Saint-Dominique et Saint-Antoine (actuelle rue Monseigneur-Gauvreau) vers le nord (figure 4). Deux pôles se développent tout particulièrement, un le long de la rue De Saint-Vallier et un autre à l'ouest de la rue Saint-Roch.

[1] https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/histoire/1608-1755.aspx



Figure 2. Robert de Villeneuve, « Plan de la ville et chasteau de Québec », 1685 (ANOM 03DFC349B)



Figure 3. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Québec », 1740 (ANOM 03DFC416A)



Figure 4. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Québec », 1752 (ANOM 03DFC429A)

En 1764, William Grant achète le domaine de la Maison blanche ainsi que les droits pour 130 rentes foncières et 72 arpents de terre non lotis aux héritiers de la famille Hiché (Dechêne 1981 : 582). Le développement du secteur se poursuit de sorte que de nombreux autres axes de circulation sont créés, notamment les rues Saint-Roch au début des années 1750, Craig (actuelle rue du Pont) en 1807 et de la Reine en 1815 (CÉRANE 1991 : 75). D'ailleurs, la construction d'un pont enjambant la rivière Saint-Charles à l'extrémité nord de la rue Craig permet désormais un échange plus facile entre le faubourg et les terres situées plus au nord. Auparavant, on traversait à gué ou par l'entremise d'une embarcation. Les ambitions d'expansion de Grant sont toutefois réduites par la menace d'un conflit avec les colonies américaines. En effet, un blocus de Québec est organisé par les Américains en 1775. Lorsque ces derniers s'infiltrent dans Saint-Roch, le Palais est bombardé par les instances britanniques afin d'y déloger des rebelles qui s'y étaient réfugiés; les assaillis procèdent aussi à l'élimination des obstacles à la défense de la ville en détruisant la plupart des maisons des faubourgs. Après la fin du conflit, la reconstruction est entreprise.

Grant décède en 1805 et les négociants John Richardson et John Mure se partagent ses propriétés. Le bourgeois Joseph Roy aurait pour sa part acquis 142 rentes dispersées sur diverses rues (Groupe de recherches en histoire du Québec 1994 : 26). La reprise de la construction navale et plus largement l'industrie du bois durant la première moitié du XIX^{e} siècle provoquent une augmentation démographique. Les ouvriers travaillant sur les différents chantiers cherchent alors à s'établir dans le faubourg Saint-Roch (CÉRANE 1993 : 5), multipliant le nombre d'habitations et de commerces en basse-ville (figure 5). En 1830, le faubourg Saint-Roch est en grande partie loti (figure 6). Le morcellement des terres permet d'ajouter de nouvelles rues (Provost 1976 : 1-80): Fleurie, du Roy, Richardson (De LaSalle), de la Reine, des Chantiers-Goudie (du Prince-Édouard), de l'Église (du Parvis), Sainte-Anne (de la Chapelle) et Craig (du Pont]). Au nord de la rue du Prince-Édouard, on retrouve quelques chantiers navals.

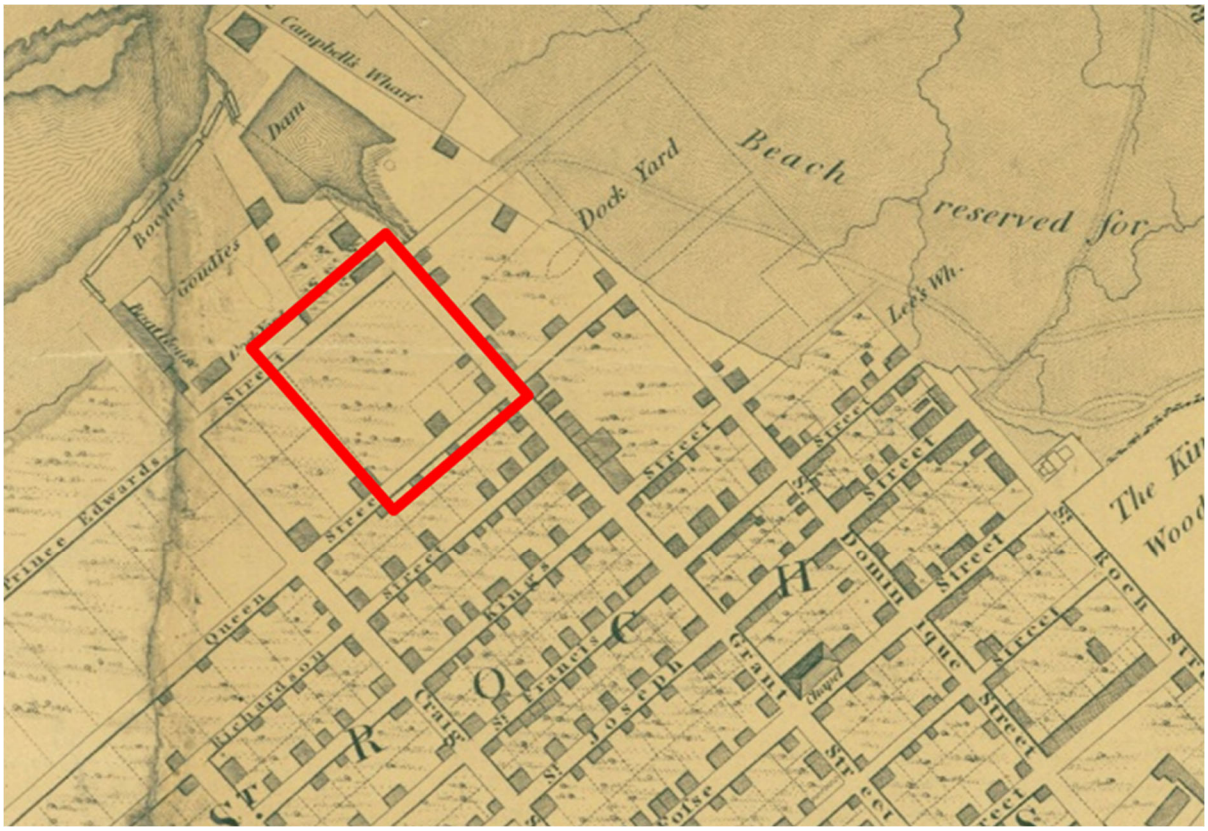


Figure 5. Joseph Bouchette, « *City of Quebec* », 1815 (BAnQ 0003836113) – le rectangle rouge indique la localisation de l'ancien poste de la Reine.

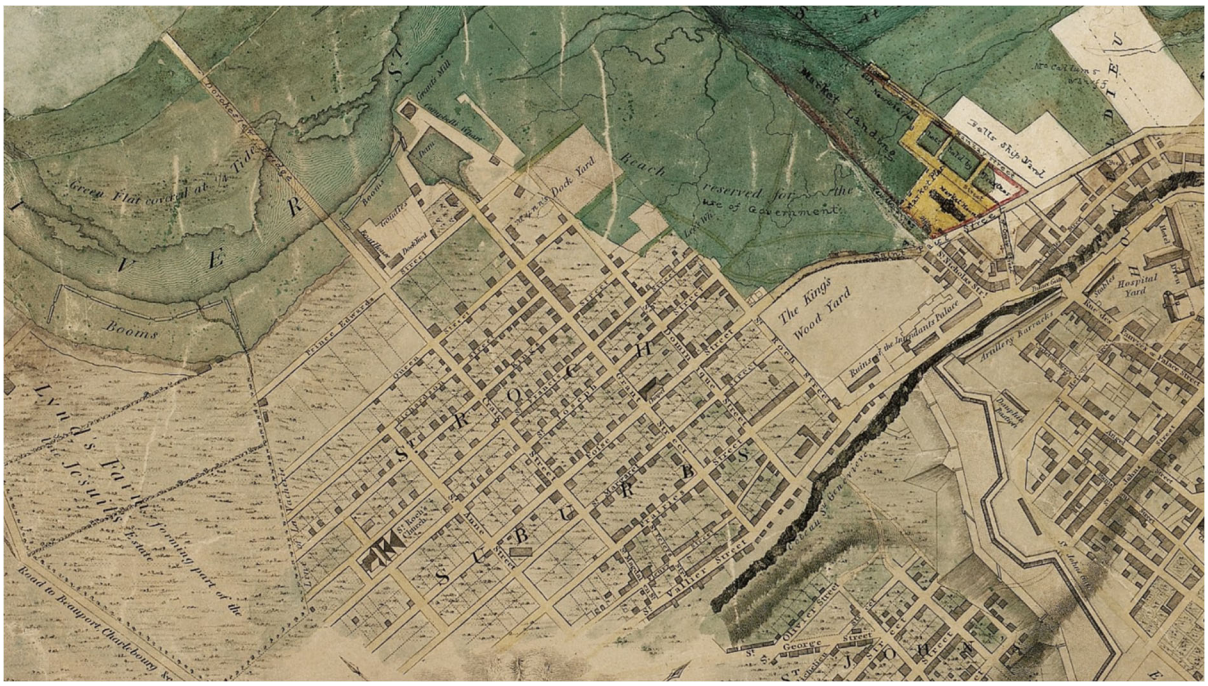


Figure 6. Joseph Bouchette, « Plan de Québec », 1830 (BAC H3/340/Québec/[1830])

L'expansion du faubourg Saint-Roch est cependant freinée au milieu du XIXe siècle par un fort ralentissement de l'industrie navale, une épidémie de choléra et un violent incendie qui ravage une grande partie des habitations en 1845 (figure 7). L'omniprésence du bois dans les constructions et un fort vent d'ouest ont en effet permis au feu de s'étendre facilement. La reconstruction, qui débute rapidement, constitue une occasion pour repenser l'aménagement du tissu urbain, dont les axes de circulation. Malgré une nouvelle réglementation favorisant la brique dans les nouvelles constructions, plusieurs reconstruisent en bois et un autre incendie éclate dans le faubourg dès 1866. Cette fois, le village de Saint-Sauveur à l'ouest est également touché.



Figure 7. Adolphe Larue, « *Plan of the City of Quebec* », 1845 (BAnQ P600,S4,SS2,D343) – l'étendue de l'incendie du faubourg Saint-Roch est représentée par la trame orange.

Durant la deuxième moitié du XIXe siècle, une voie ferrée est mise en place afin de relier la ville de Québec au réseau du Grand Tronc. Le chemin de fer longe le côté nord de la rue du Prince-Édouard et la rive sud de la rivière Saint-Charles. Pour les déplacements entre les différents quartiers de la basse-ville, la Quebec Street Railway met en service des tramways tout d'abord tirés par des chevaux en 1865, puis électriques en 1897 (figure 8). La facilité des déplacements profite à certains commerces comme ceux de Zéphirin Paquet et de Jean-Baptiste Laliberté, faisant de la rue Saint-Joseph la principale artère commerciale de la ville. Le marché et la halle Jacques-Cartier se sont déjà installés sur les rues de la Couronne et Saint-Joseph. Face au déclin de l'industrie du bois et de la construction navale, d'autres industries se développent dans le secteur, notamment les tanneries et les manufactures de chaussures.



Figure 8. Parcours du tramway électrique dans le quartier Saint-Roch, 1896 (BAnQ 0005278885)

Au XXe siècle, l'avènement de l'automobile complique les déplacements en raison de l'étroitesse des rues dans le quartier Saint-Roch. La décision est prise d'élargir les rues des Fossés, Bélair et Charest (ancienne rue Saint-Antoine) afin d'en faire un boulevard urbain s'étendant de la rue Saint-Paul, à l'ouest des installations du Canadien Pacifique, jusqu'au boulevard Langelier. De nombreux immeubles localisés de part et d'autre de ces rues doivent cependant être démolis pour que le projet se concrétise. Les travaux débutent en 1929. Dans les années 1950, le boulevard Charest est prolongé plus à l'ouest dans le quartier Saint-Sauveur.

4.1.1 Rue de la Gare du Palais (CeEt-123)

Rappel historique

Gare du Palais[2]

L'aire d'intervention se trouve dans la rivière Saint-Charles tout au long du Régime français, puisque seule la partie sud-ouest du stationnement longeant le boulevard Jean-Lesage est alors sur la terre ferme. Plus à l'est toutefois, soit à peu près dans l'axe de la rue Abraham-Martin actuelle, une digue en pierre est aménagée en 1733 (figures 9 et 10 et carte 2) « pour abriter le nouveau port et le futur chantier naval » (Benoît *et al*. 1988 : 16). Il est question ici du chantier naval du Roi, dont on voit la cale de construction sur la figure 11 – cette cale s'avance jusqu'à l'endroit qui accueille maintenant la fontaine (*Éclatement II* de Charles Daudelin).

[2] Cette partie provient d'Ethnoscop 2022b.

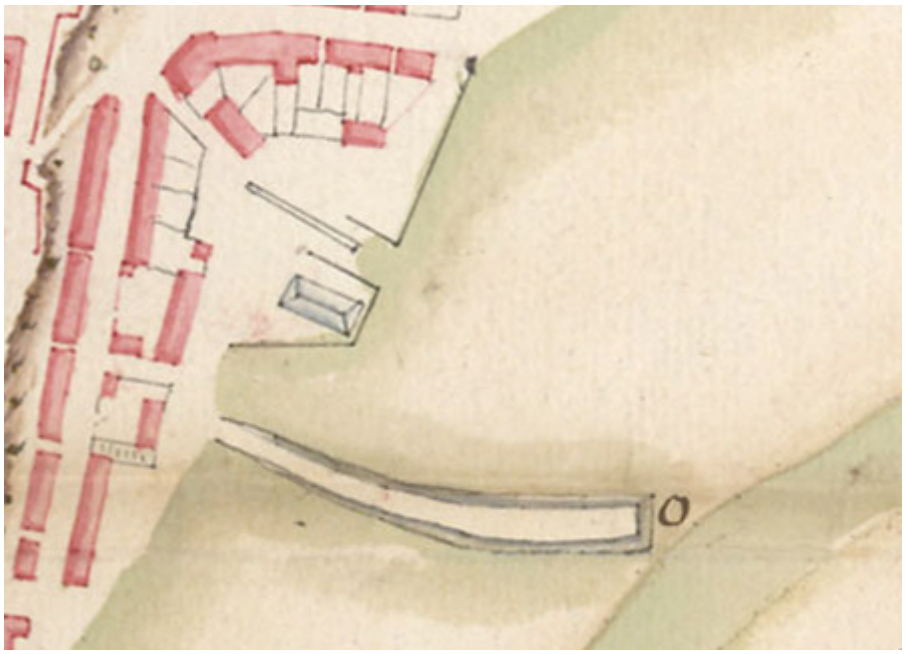


Figure 9. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Quebec », 1742 (BAC Ph/340/QUEBEC/1742)– le nord est à droite. En O la digue, avec en haut la cale de construction du chantier naval du Roy.

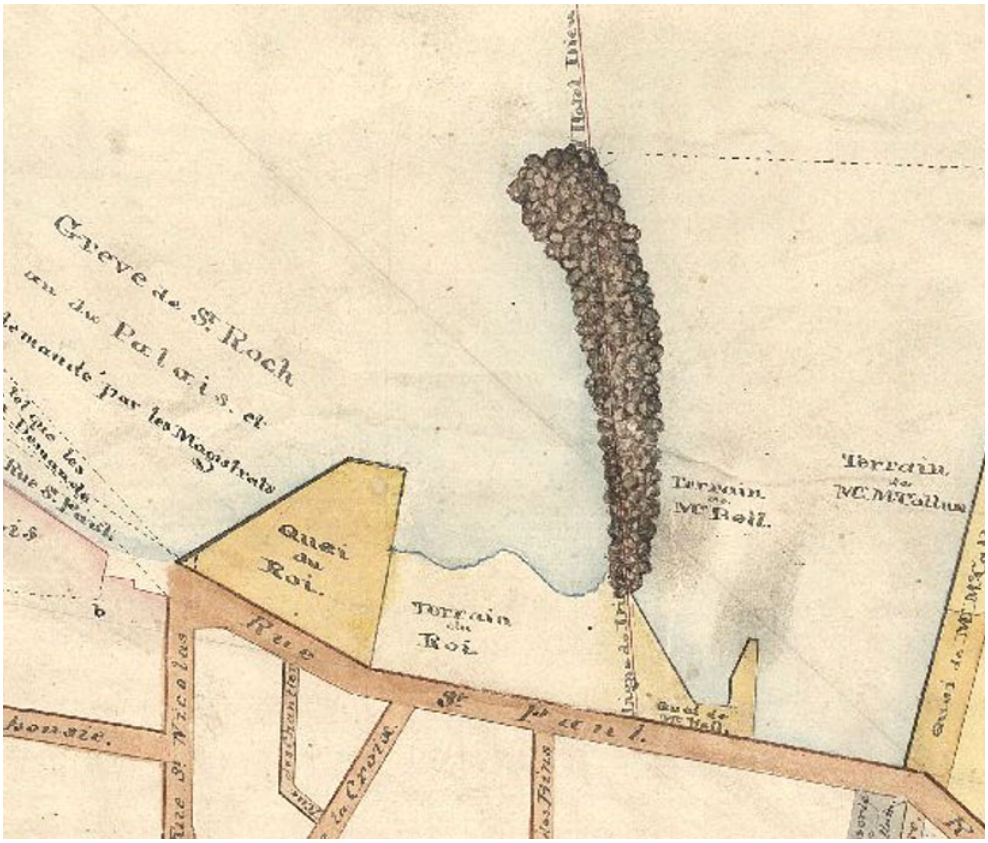


Figure 10. Jean-Baptiste Larue, « Plan figuratif de une partie de la Rivière S^t^. Charles à compter du Noveau Pont Dorchester jusqu'au Quai de Mess Bell & Monroe en la Basse Ville de Québec », 1825 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P27)

Des entrepôts (magasins du Roi) sont érigés à l'emplacement de l'ancien chantier naval au Régime anglais. Ils laisseront place au début des années 1830 au marché Saint-Paul, dont l'érection sera bientôt suivie de celle du quai Orléans, construit en épinette (Benoît *et al* :1988 : 66). Déjà reconstruite après un incendie en 1843, la halle du marché Saint-Paul est à nouveau reconstruite en 1847-1848 à la suite du feu du quartier Saint-Roch de mai 1845 (figure 11 et carte 3). À la fin des années 1840, une usine à gaz est érigée sur le quai Orléans, un peu au nord de l'aire d'intervention (figure 12 et carte 4).

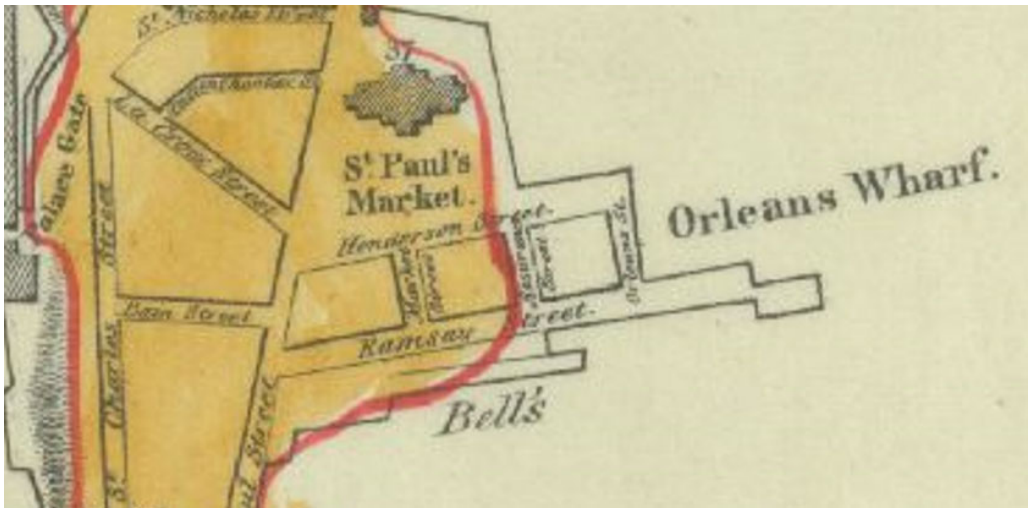


Figure 11. Jean-Baptiste Larue, « *Plan of the City of Quebec* », 1845 – le nord est à droite. La trame orange représente le territoire touché par l'incendie du 28 mai 1845.



Figure 12. Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1866 (BAnQ P600,S4,SS2,D634,P20)

Une première gare ferroviaire aurait été implantée sur le site vers 1858, probablement pour la North Shore Railways (LaRoche 1991 : 9). Le plan de Sanborn de 1875 illustre le terminus ferroviaire et l'entrepôt de marchandises (maison de fret) de la North Shore Railways, construits en brique un peu au sud de la gare actuelle (figure 13 et carte 5). Alors que la gare appartient désormais au Canadien Pacifique, un entrepôt (également en brique) est ajouté contre le mur ouest de la maison de fret dans les années 1880 ou 1890 (figure 14 et carte 6). Au tournant du XX^{e} siècle, un autre entrepôt est érigé au nord du précédent (figure 15 et carte 7). Comprenant un hall de la billetterie de 65 pi x 45 pi et une salle des pas perdus de 125 pi x 62 pi, la gare actuelle est inaugurée en 1916 (figure 16 et carte 8), puis désignée gare ferroviaire patrimoniale en 1992 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

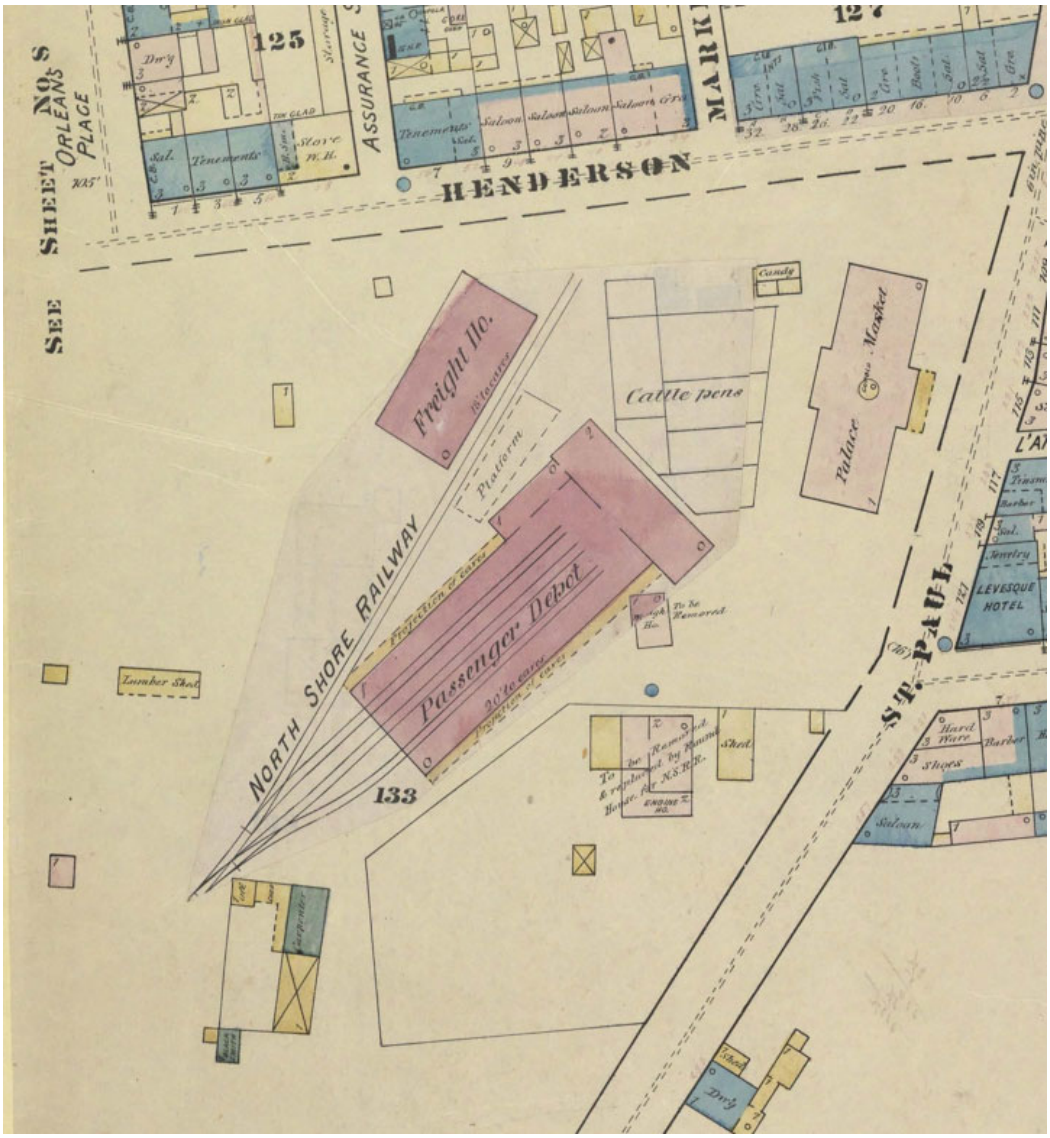


Figure 13. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) – le nord est à gauche.

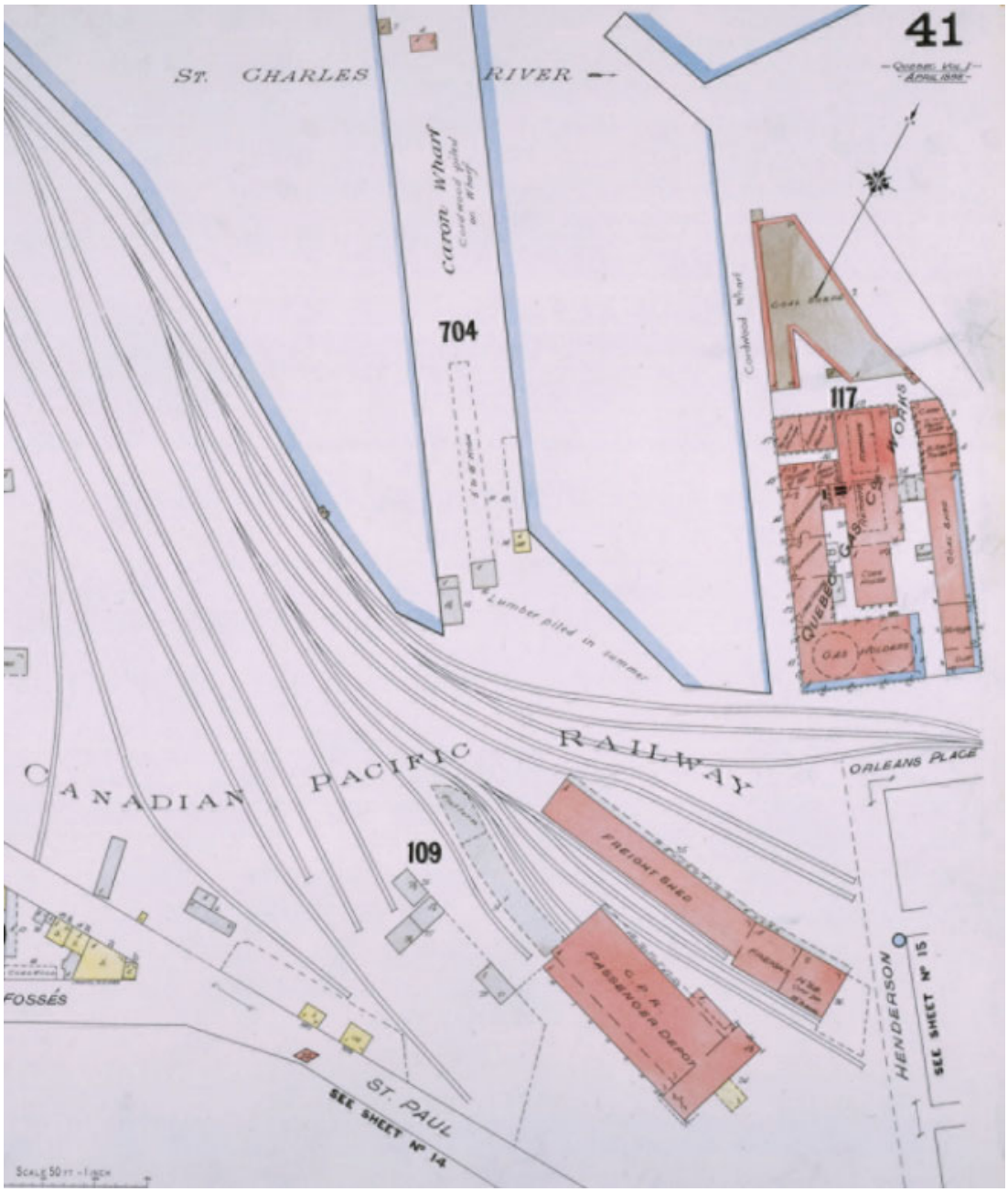


Figure 14. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ 0003028680)

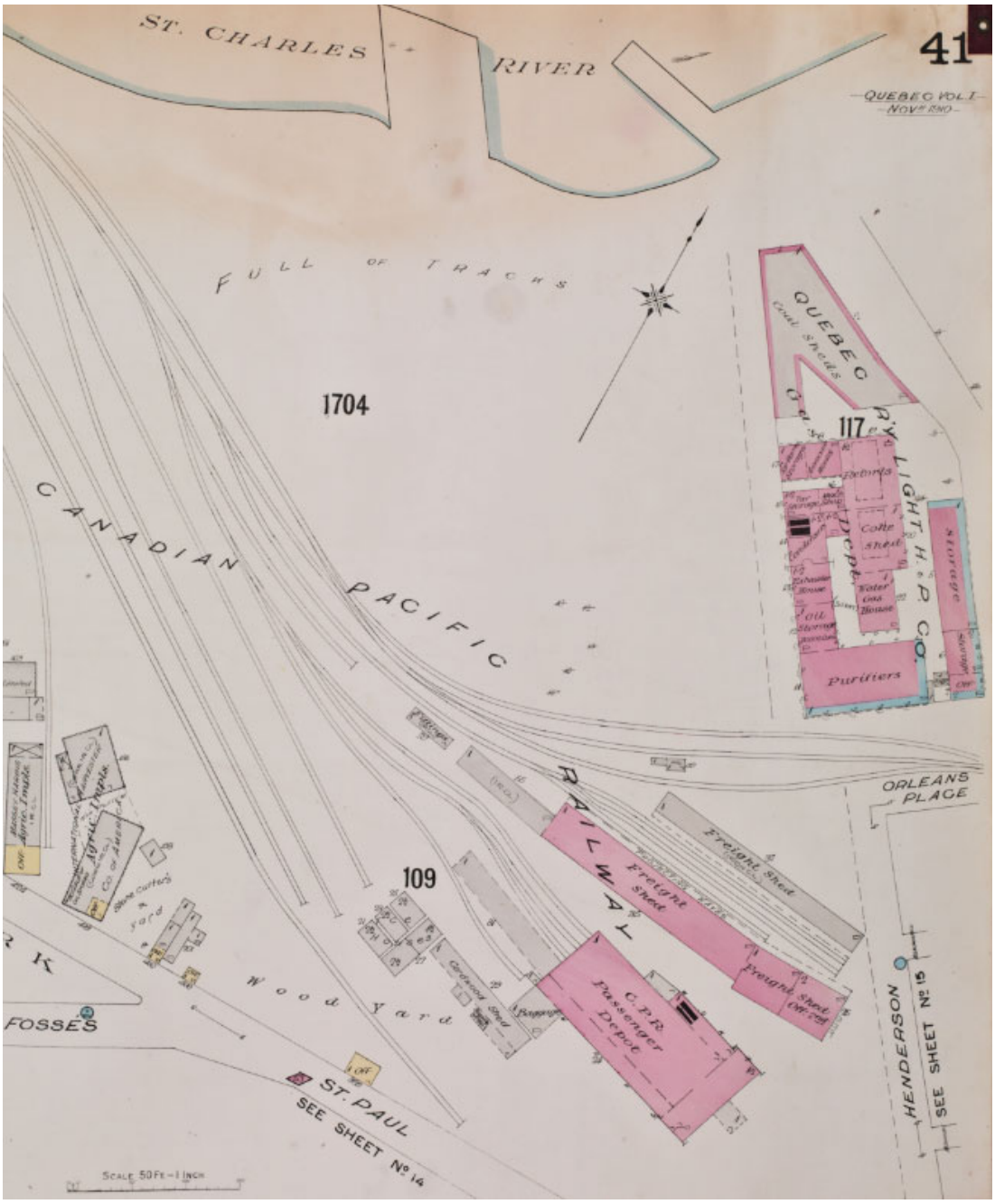


Figure 15. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0000174395)

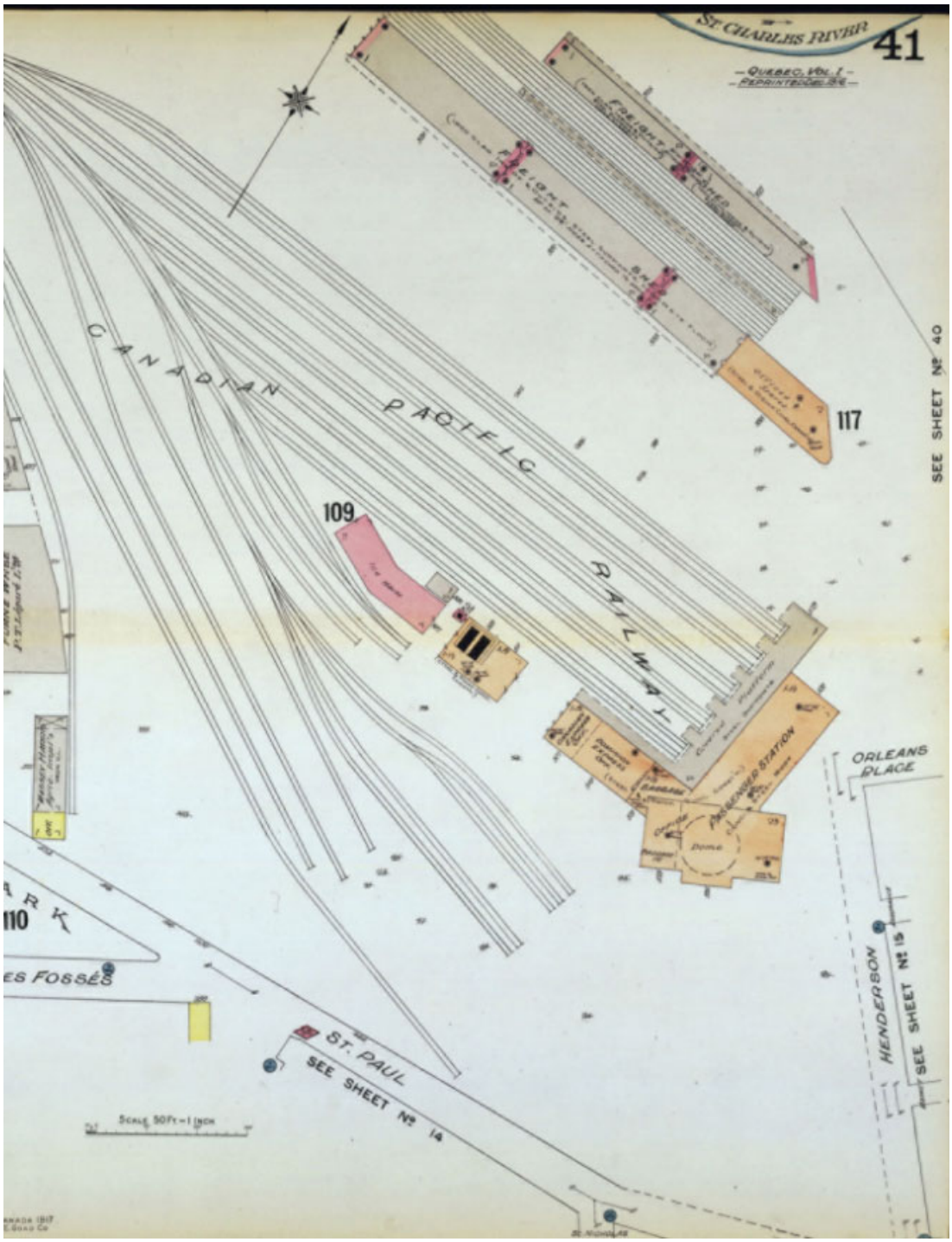


Figure 16. Charles Edward Goad, « *Quebec* », 1916 (BAnQ 0003029791)

Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-123 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

BOULEVARD JEAN-LESSAGE

RUE ABRAHAM-MARTIN

CÔTE DINAN

RUE GARE-DU-PALAIS

RUE SAINT-NICOLAS

AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY

RUE VALLIÈRE

RUE DES VAISSEAUX DU ROI

CeEt-123

Greve de St. Roch

ou de Palais, et

demande par les Mons.rs

Quai du Roi.

Terrain du Roi

Rue St. Paul

Continuation de la Rue St. Paul

Rue Dalhousie.

Surveillances archéologiques à Québec

Plan de Larue de 1825

Sources :

BANQ Québec, Plan figuratif de une partie de la Rivière St. Charles à compter du Noveau Pont Dorchester jusqu'au Quai de Mess Bell & Monroe en la Basse Ville de Québec, Jean-Baptiste Larue, 1825

Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

HQD_Gare_palais_C2_et_002_archeologie_250303.dwg

0 12,5 25 m

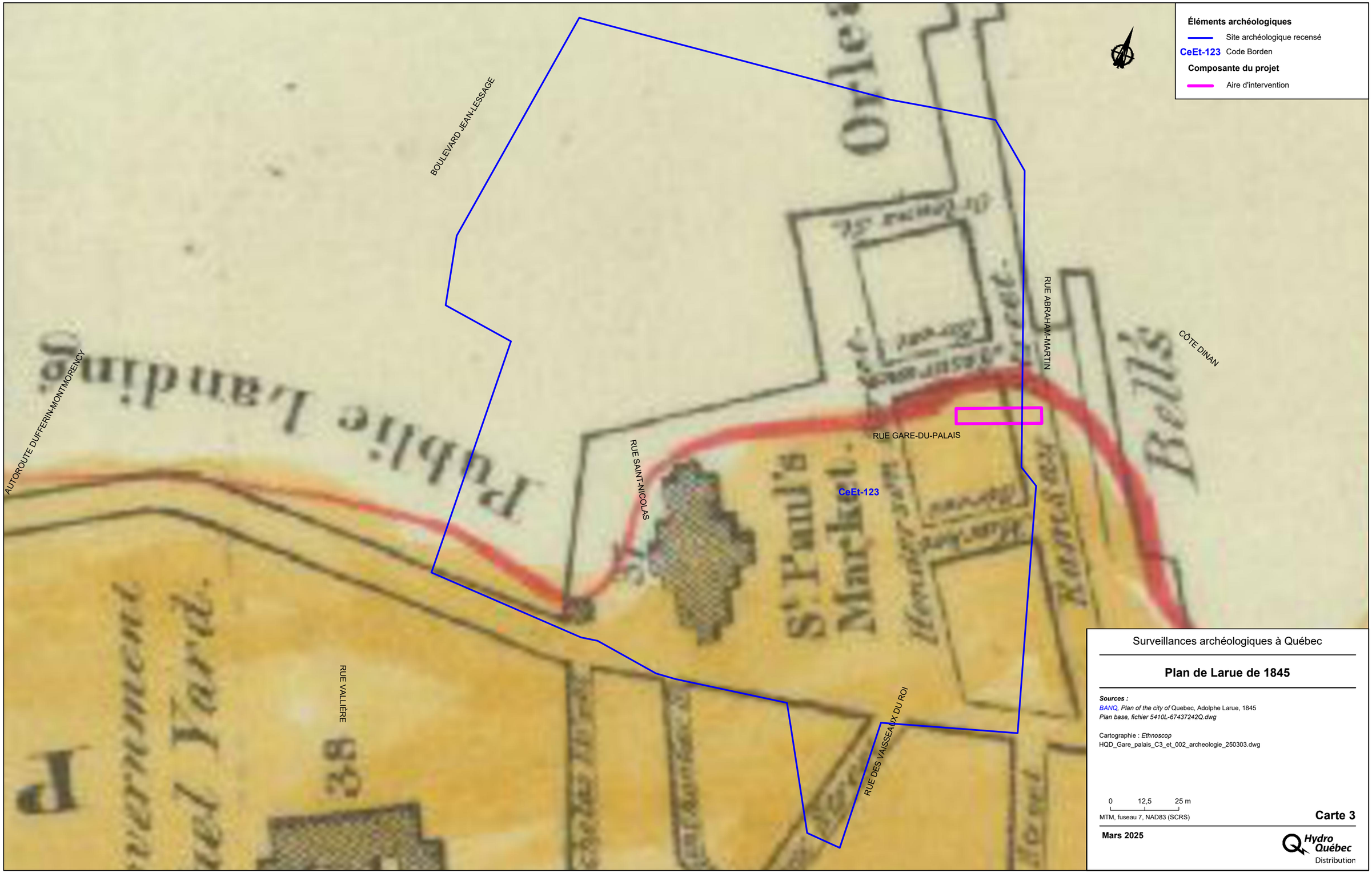
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-123 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

Surveillances archéologiques à Québec

Plan de Larue de 1845

Sources :

BANQ, Plan of the city of Quebec, Adolphe Larue, 1845

Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

HQD_Gare_palais_C3_et_002_archeologie_250303.dwg

0 12,5 25 m

MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 3

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



Surveillances archéologiques à Québec

Plan de Sitwell de 1866

Sources :
BANQ, Contoured plan of the environs of Quebec, Honorius Sisson Sitwell, 1866
Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
HQD_Gare_palais_C4_et_002_archeologie_250303.dwg

0 12,5 25 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 4

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-123 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

BOULEVARD JEAN-LESSAGE

AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY

QUEBEC GAS CO. WORKS

GAS HOLDERS

ORLEANS PL.

ST. CHARLES

RIVER ST. LAWRENCE

ASSURANCE ST.

HENDERSON

RAMSAY

SEE SHEET No. 13

CÔTE DINAN

Lumber

YARD. Framing Wooden Bridges for North Shore Rail Road Co.

NORTH SHORE RAILWAY

Passenger Depot

Freight Ho.

Platform

DES FOSSES

QUEEN'S

FUEL YARD

SEE SHEET NO. 18

ST. ROCH'S

ST. PAUL

Palace Market

MARKET

NICOLAS

LANGEVIN & CHAUTIER ST

CRAIG

P. VALIER'S FURNITURE MANUFACTY

BOSWELL'S

GEORGE

Carpenter

Shed

Storage

Cabinet Mfg

Surveillances archéologiques à Québec

Plan de Sanborn de 1875

Sources :

BANQ, Insurance plans of the city of Quebec, feuillet 12, Daniel Alfred Sanborn, 1875

Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

HQD_Gare_palais_C5_et_002_archeologie_250303.dwg

0 12,5 25 m

MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 5

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-123 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

BOULEVARD JEAN-LESSAGE

AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY

RUE ABRAHAM-MARTIN

CÔTE DINAN

RUE GARE-DU-PALAIS

RUE SAINT-NICOLAS

RUE VALLIÈRE

RUE DES VAISSEAUX DU ROI

CeEt-123

Surveillances archéologiques à Québec

Plan de Goad de 1898

Sources :

BANQ, Insurance plan of the City of Quebec, Canada [volume I], feuillet 41, Goad, 1898

Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

HQD_Gare_palais_C6_et_002_archeologie_250303.dwg

0 12,5 25 m

MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 6

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-123 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

CeEt-123

Surveillances archéologiques à Québec

Plan de Goad de 1910

Sources :

BANQ, Insurance plan of the City of Quebec, Canada, feuillets 14, 41, Goad, 1910

Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

HQD_Gare_palais_C7_et_002_archeologie_250303.dwg

0 12,5 25 m

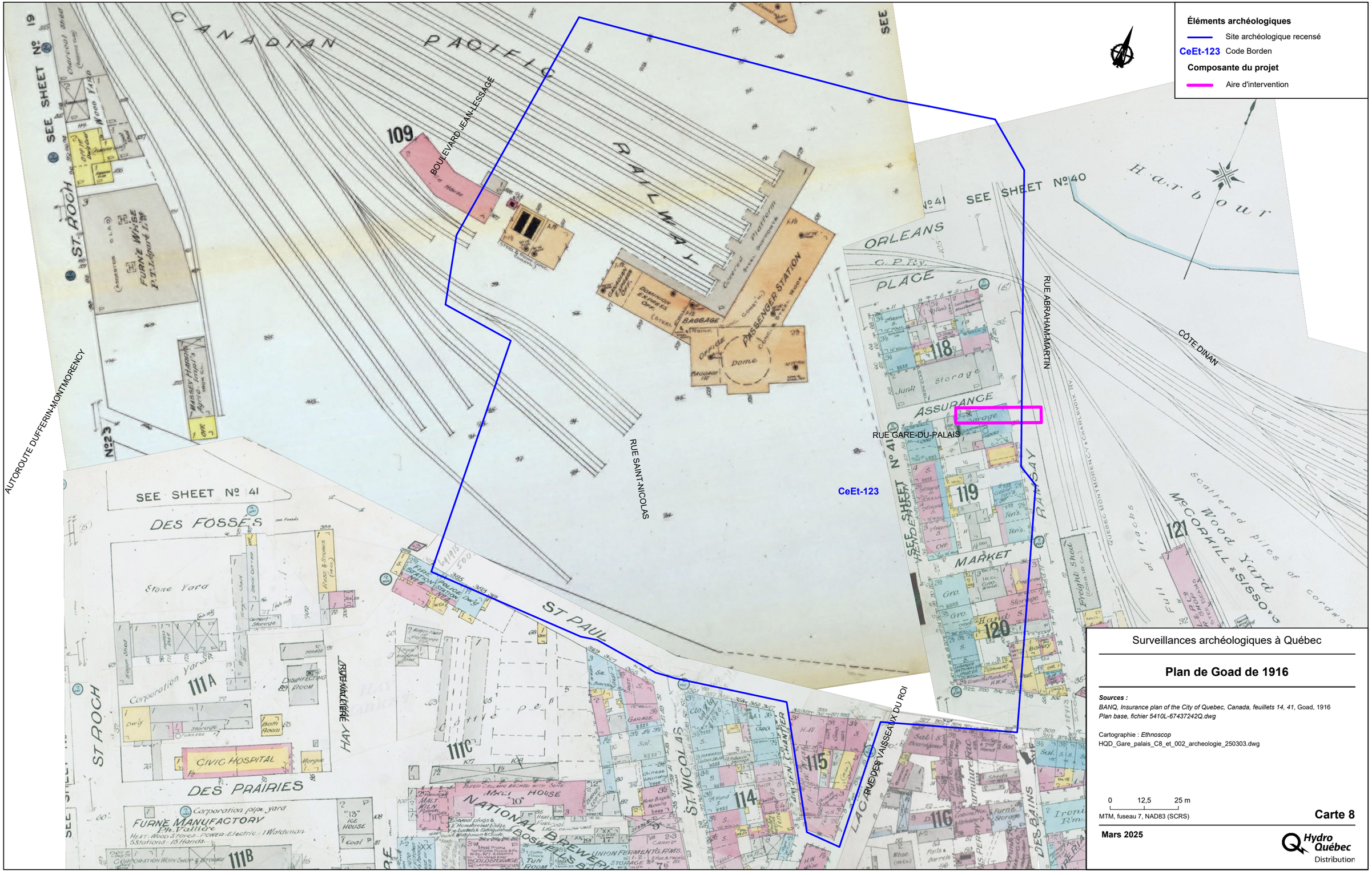
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 7

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



Surveillances archéologiques à Québec

Plan de Goad de 1916

Sources :
BANQ, Insurance plan of the City of Quebec, Canada, feuillets 14, 41, Goad, 1916
Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
HQD_Gare_palais_C8_et_002_archeologie_250303.dwg

0 12,5 25 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 8

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Rue de la Gare-du-Palais

L'aire d'intervention est située au coin nord-est du lot 1941 de l'ancien cadastre, où un bâtiment en pierre est présent sur divers plans tracés de 1866 à 1910 (figures 12, 17 et 18 et cartes 4 et 5). Ce bâtiment est occupé par la fonderie de fer Hatch Brothers sur le plan de 1875. Cette fonderie est mentionnée pour la première fois dans l'annuaire de la ville de Québec de 1850 sous l'appellation « J.H. Galbraith », en référence à John Henderson Galbraith. On y produit notamment des poêles en fonte (Moussette 1983). J.H. Galbraith est répertorié comme propriétaire dans l'annuaire de la ville jusqu'à l'édition de 1871, alors que c'est plutôt Elizabeth Galbraith qui apparaît pour la même adresse, et ce, jusqu'en 1873. Puis la fonderie est absente de l'annuaire jusqu'en 1876, alors qu'elle réapparaît sous l'appellation de « Hatch Brothers », comme sur le plan de 1875. Selon l'annuaire, la fonderie cesse ses activités au début des années 1880. Vacant en 1898, l'édifice sert de garage sur le plan de 1910, le dernier où il apparaît (figure 2). Il est à nouveau vacant en 1923. Les bâtiments de l'îlot Henderson-Ramsay disparaissent au début des années 1950 (Castonguay Dandenault & Associés 2019a : 33).

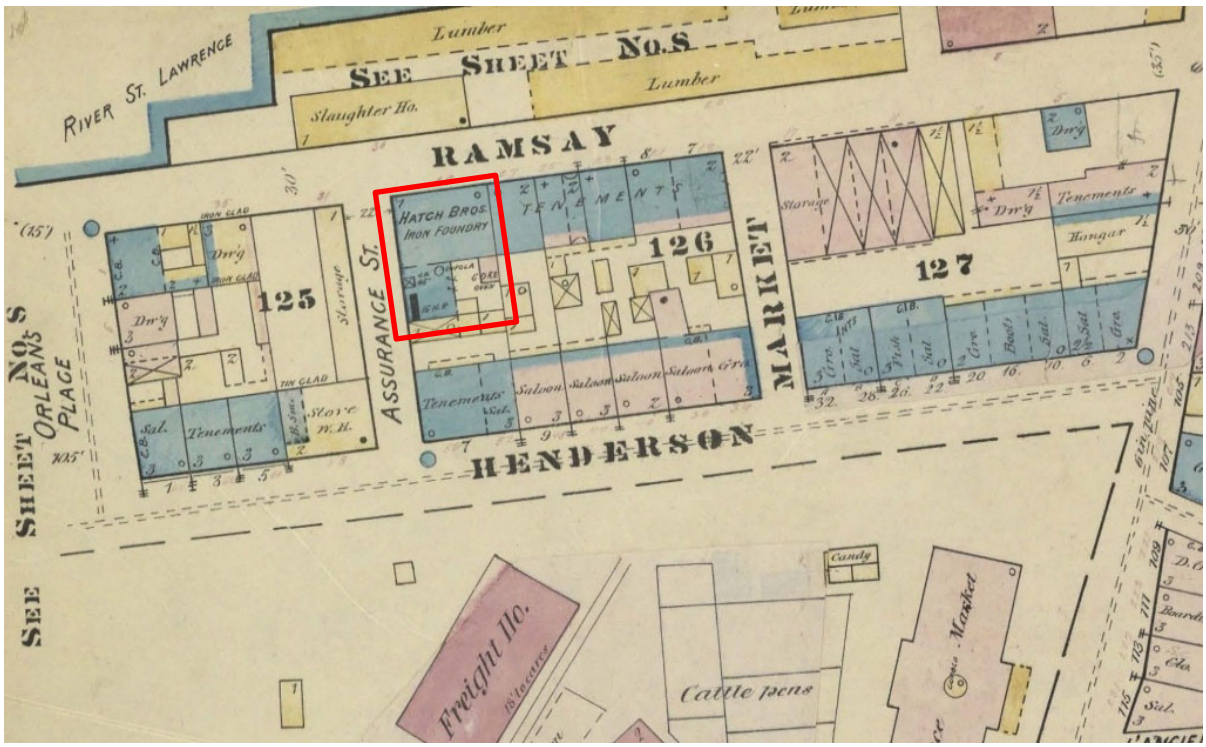


Figure 17. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) – le nord est à gauche. Le rectangle rouge localise la fonderie de fer Hatch Brothers.

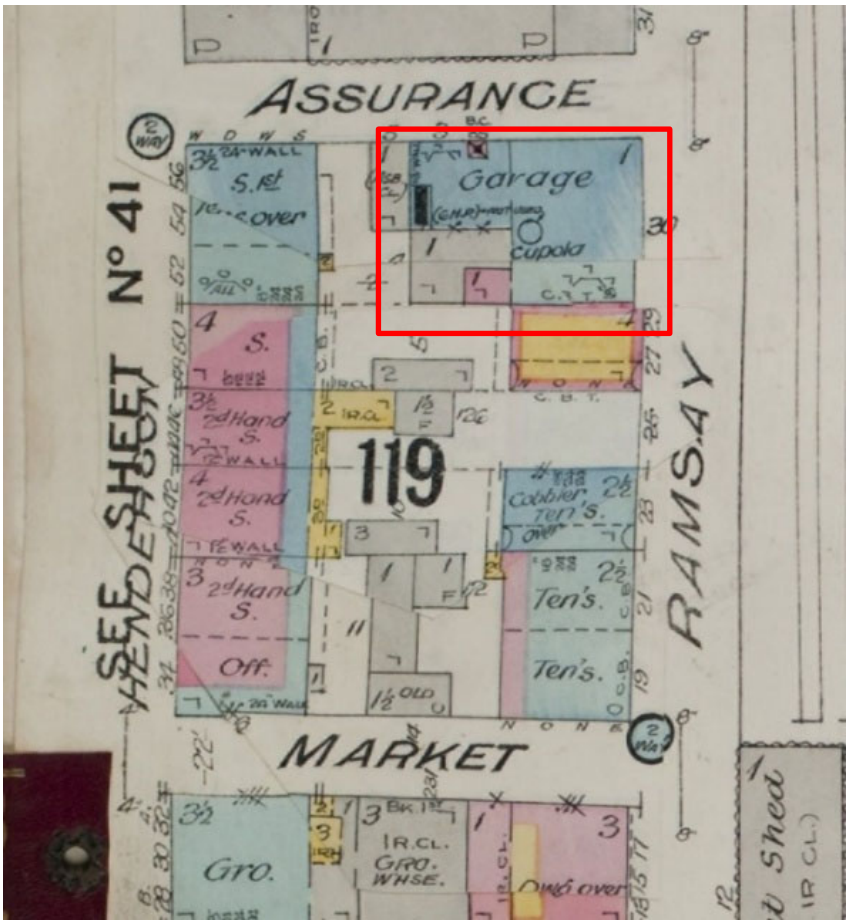


Figure 18. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0000174395) – le rectangle rouge entoure l'ancienne fonderie.

Interventions archéologiques antérieures[3]

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées sur le site CeEt-123 depuis le milieu des années 1980. Elles ont permis la découverte de ressources archéologiques associées à diverses phases d'occupation des lieux (figure 19) : vestiges de la digue du Palais (milieu des années 1730) et du chantier naval du Roi (1738-1748); goélette probablement incendiée lors de l'attaque américaine de 1775; vestiges du marché Saint-Paul construit en 1833 et reconstruit en 1844 et 1847-1848; restes des installations ferroviaires de la North Shore Railways d'avant 1875 et d'un entrepôt du dernier quart du XIX^{e} siècle, puis vestiges de commerces et d'habitations (Ethnoscop 2021 : 79); remblai de rehaussement de la rue Saint-Paul au cours de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle (Castonguay Dandenault & Associés2020); pièce de bois peut-être associée à la rampe de lancement du chantier naval sous la rue Saint-Paul (La Horde patrimoine appliqué 2022); remblai de comblement de la rivière sous la gare (Ethnoscop 2023). Les travaux les plus près de l'aire

[3] Cette partie provient principalement d'Ethnoscop 2022b.

d'intervention ont eu lieu en 1997, 2010 et 2018. En 1997, ce sont les vestiges de la maison de fret qui furent mis au jour sous la rue de la Gare-du-Palais au sud-est de l'entrée principale de la gare (Cloutier 1998). Deux maçonneries de pierres de la partie nord de la fonderie des frères Hatch ont été dégagées en 2010 au coin nord-ouest des rues de la Gare-du-Palais et Abraham-Martin (Ethnoscop 2011). Il a été établi en 2018 que plus de 1,45 m d'épaisseur de dépôts récents se trouvait sous le trottoir devant l'entrée principale de la gare (Lavoie 2019). La même année, lors de la reconstruction d'une chambre d'Hydro-Québec sur la rue Abraham-Martin immédiatement au nord de la rue de la Gare-du-Palais, un segment de la jetée de 1733-1734 a été mis au jour sous un remblai du XIX^{e} siècle (Castonguay Dandenault & Associés 2019a).



Figure 19. Vestiges architecturaux découverts sur le site CeEt-123 dans les environs de l'aire d'intervention de 2024

Résultats

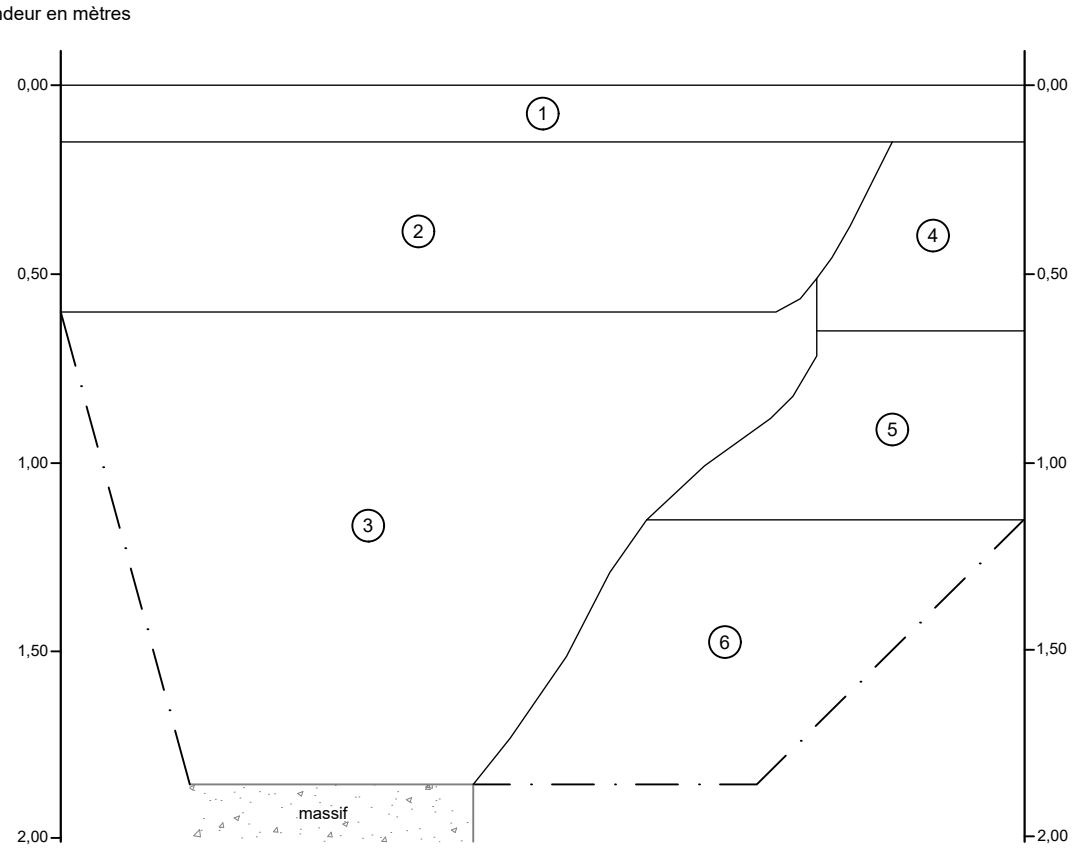
La surveillance archéologique des travaux d'excavation pour un nouveau branchement du côté nord de la rue de la Gare-du-Palais a révélé une certaine variabilité dans les séquences stratigraphiques, reflétant plusieurs travaux récents dans les deux sous-opérations (24A et 24B, cartes 9 et 10). Des sols plus anciens ainsi que trois vestiges architecturaux ont cependant été observés dans la sous-opération 24B.

Sous-opération CeEt-123-24A

La sous-opération 24A correspond à une tranchée de 2,55 m (nord-sud) sur 1,75 m située sur la rue Abraham-Martin, à la hauteur du trottoir nord de la rue de la Gare-du-Palais (carte 11). Déjà excavée à l'arrivée de l'archéologue, cette tranchée avait pour objectif de localiser le massif auquel devait se rattacher la nouvelle conduite. Sous la surface asphaltée de la rue (lot 24A1) a été observé le remplissage de la tranchée de construction du massif électrique existant (photo 1et figure 20). À l'extrémité sud de la tranchée, un sable beige foncé avec beaucoup de cailloux anguleux a d'abord été observé (lot 24A2). Sous ce dernier, le lot 24A3 est un sable beige avec un peu de gravier. Il repose sur un rehaussement (lot 24A4) formé d'un sable limoneux brun avec du gravier et des cailloux. Aucun vestige architectural n'a été mis au jour dans cette tranchée.



Photo 1. Paroi est de la sous-opération 24A (CeEt-123-24-NUM1-5)



1. Asphalte; surface de la rue (24A1)
2. Pierre concassée; infrastructure de la chaussée (24A5)
3. Sable jaune; rehaussement (24A5)
4. Sable beige foncé, avec 40 % de cailloux; remplissage de la tranchée de construction du massif (24A2)
5. Sable beige avec un peu de gravier; remplissage de la tranchée de construction du massif (24A3)
6. Sable limoneux brun, avec 30 % de pierres arrondies; rehaussement (24A4)

Béton

Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-123-24A, paroi est

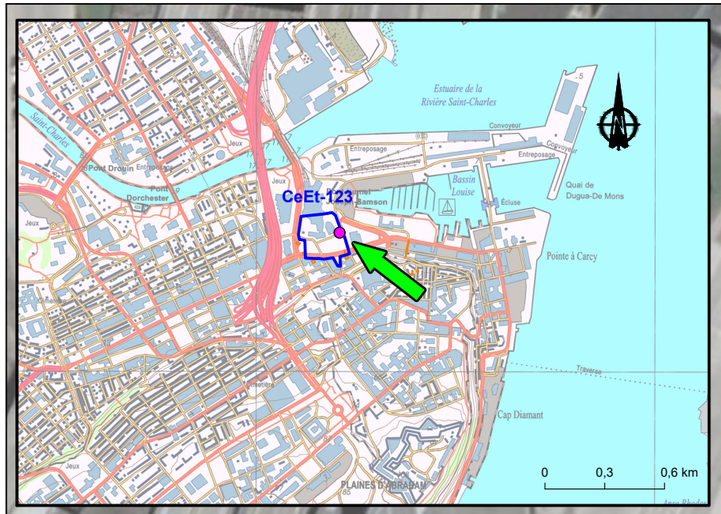
Sources :
C*artographie : Ethnoscop*
Fichier : HQD_Gare_palais_f20_et_002_archeologie_250303.dwg

0 0,2 0,4 m

Figure 20

Mars 2025

Hydro Québec



Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-123 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

BOULEVARD JEAN-LESSAGE

RUE ABRAHAM-MARTIN

CÔTE DINAN

RUE GARE-DU-PALAIS

RUE SAINT-NICOLAS

CeEt-123

AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY

RUE VALLIÈRE

RUE DES VAISSEAUX DU ROI

Surveillances archéologiques à Québec

Site CeEt-123 et aire d'intervention

Sources :

Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2021

BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003

Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

HQD_Gare_palais_C9_et_002_archeologie_250303.dwg

0 12,5 25 m

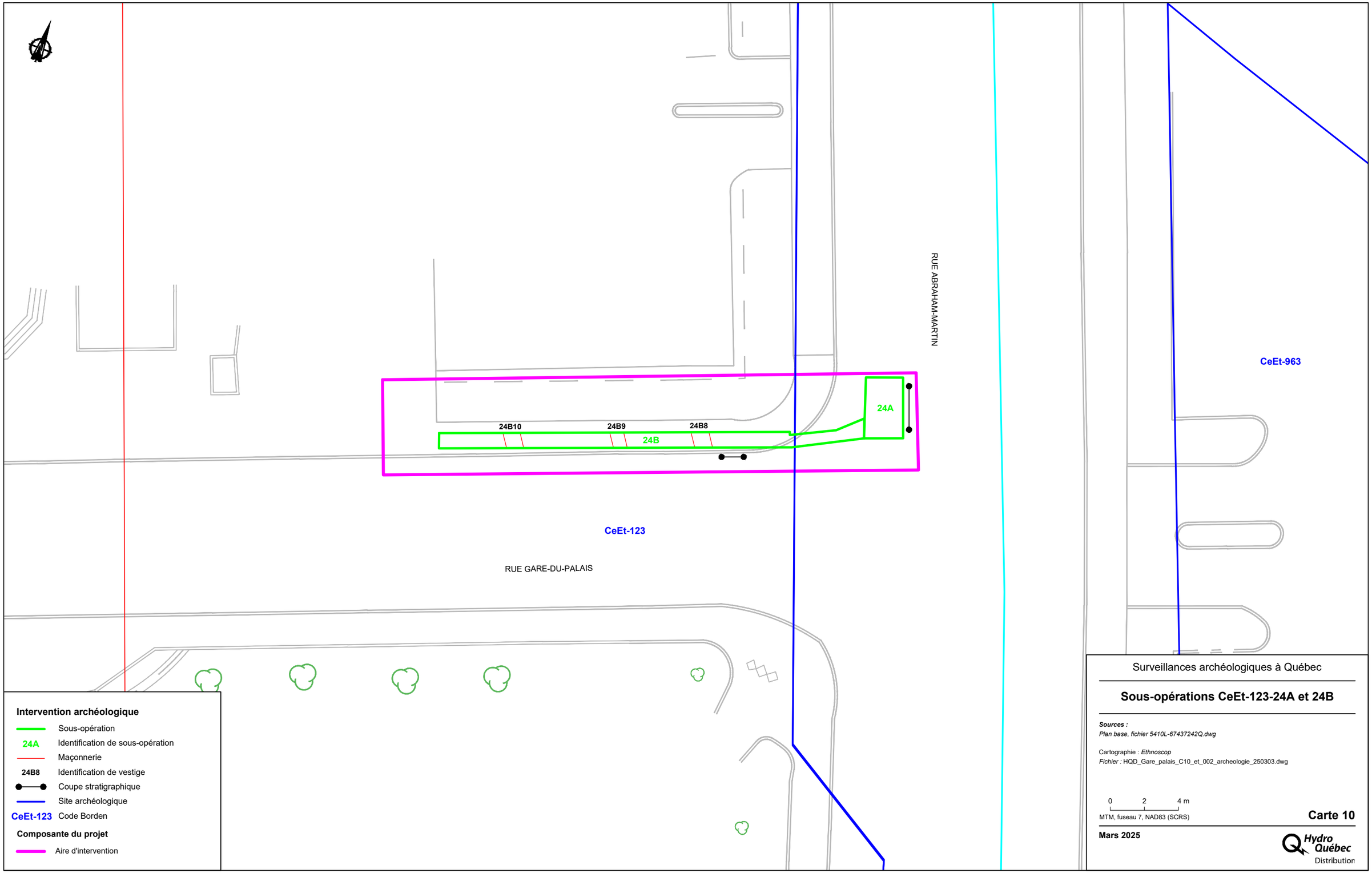
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 9

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



Surveillances archéologiques à Québec

Sous-opérations CeEt-123-24A et 24B

Sources :
Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier : HQD_Gare_palais_C10_et_002_archeologie_250303.dwg

0 2 4 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 10

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

RUE ABRAHAM-MARTIN

24A

24B10

24B9

24B

24B8

CeEt-123

RUE GARE-DU-PALAIS

Intervention archéologique

- Sous-opération
- 24A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- 24B8 — Identification de vestige
- Coupe stratigraphique
- Site archéologique
- CeEt-123 — Code Borden

Composante du projet

- Zone d'étude

Surveillances archéologiques à Québec

Sous-opérations CeEt-123-24A et 24B (détails)

Sources :
Plan base, fichier 5410L-67437242Q.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier : HQD_Gare_palais_C11_et_002_archeologie_250303.dwg

0 0,75 1,5 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 11

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Sous-opération CeEt-123-24B

La sous-opération 24B correspond à une tranchée excavée d'est en ouest à partir de la sous-opération 24A sur une longueur de 24,40 m; sa largeur est de 0,60 m et sa profondeur d'environ 1 m (carte 11). La séquence stratigraphique y est similaire sur toute la longueur de la tranchée, mais un peu plus variée à l'est (photo 2 et figure 21).



Photo 2. Partie est de la paroi sud de la sous-opération 24B (CeEt-123-24-NUM1-11)

Dans l'ensemble de la sous-opération, sous le trottoir (lot 24B1) apparaissait une couche de pierre concassée et de criblure de pierre (lot 24B4); dans la partie est de la sous-opération, il reposait sur un sable limoneux brun avec des pierres arrondies (lot 24B5 équivalent au lot 24A4). Sous les lots 24B4 et 24B5, on a observé un limon organique brun très foncé à noir avec des scories et quelques plaquettes de schiste (lot 24B6). Une grande plaque de métal ferreux était posée à sa surface (photo 3). Des artefacts ont été récoltés dans ce lot (verre à vitre, clous découpés, tige en métal ferreux, attache en métal cuivreux ornée d'une fleur, scories et laitier, photo 4). Deux couches supplémentaires étaient présentes à l'extrémité est de la sous-opération. On y observait, sous le trottoir 24B1, de la pierre concassée (lot 24B2) et le même sable beige avec un peu de gravier identifié dans la sous-opération 24A (lot 24B3). Un dernier lot (24B7) n'était présent qu'en paroi nord, il s'agit d'un sable jaune associé à un tuyau en PVC gris (alimentation électrique de lampadaire?).



Photo 3. Plaque en métal ferreux posée à plat sur le lot 4B6, vue vers l'ouest (CeEt-123-24-NUM1-47)

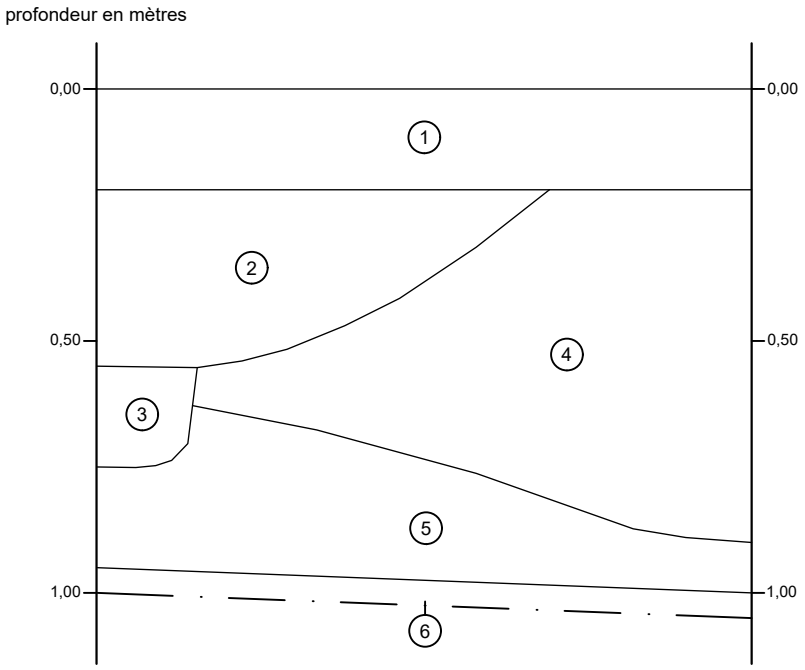


Photo 4. Artefacts présents dans le lot 4B6 (photo Benoit Proulx)

En association avec le lot 24B6, trois vestiges de pierres équarries à double parement et blocage liés de mortier furent mis au jour dans la sous-opération 24B; traversant la tranchée, ils sont tous orientés nord-sud (photo 5 et carte 11). Le vestige 24B8, apparu à 0,90 m sous la base du trottoir, mesure 0,79 m de largeur. Trois assises ont été dégagées du parement est et deux du parement ouest. Le vestige 24B9 est situé à 5,20 m à l'ouest du vestige 24B8 et est large de 0,60 m. Deux assises ont été observées en paroi nord, mais une seule fut préservée en tranchée, l'assise supérieure ayant été arrachée par l'excavation mécanique. Il est à une profondeur de 1,15 m sous la base du trottoir. Le vestige 24B10 est situé à 6 m à l'ouest du vestige 24B9 et mesure 0,75 m de largeur. Apparu à 1,20 m sous la base du trottoir, il correspond probablement au prolongement vers le nord du vestige 11D100 découvert en 1997 (Cloutier 1998).



Photo 5. Vestiges 24B8 à 24B10 (CeEt-123-24-NUM1-28, 35 et 50)



1. Trottoir (24B1)
2. Pierre concassée; infrastructure du trottoir (24B2)
3. Sable beige avec un peu de gravier; infrastructure du trottoir (24B3)
4. Pierre concassée et criblure de pierre; infrastructure du trottoir (24B4)
5. Sable limoneux brun avec 30 % de pierres arrondies; rehaussement (24B5)
6. Limon brun très foncé à noir, organique, avec des plaquettes de schiste et Galbraith/Hatch (24B6)

— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-123-24B, paroi sud

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_Gare_palais_f21_et_002_archeologie_250303.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 21

Mars 2025

Hydro Québec

Interprétation

Les sols archéologiques observés au courant de la surveillance archéologique des travaux d'excavation sur la rue de la Gare-du-Palais peuvent être regroupés en quatre événements datant d'entre 1850 et aujourd'hui.

Événement 1 : Fonderie John Henderson Galbraith puis Hatch Brothers, vers 1850-début des années 1880 (lot 24B6 et vestiges 24B8 à 24B10).

Malgré l'association du vestige 11D100 avec l'usine à gaz qui occupait le quai Orléans (Cloutier 1998), la découverte d'un vestige qui lui correspond vraisemblablement lors des travaux d'excavation sur la rue de la Gare-du-Palais amène une réévaluation de cette interprétation. En effet, il est plus probable, selon l'emplacement de la zone des travaux et les artefacts observés, que les trois vestiges de murs orientés nord-sud mis au jour dans la sous-opération 24B soient associés au bâtiment présent au coin nord-est de l'ancien lot cadastral 1941, c'est-à-dire la fonderie Galbraith/Hatch Brothers. Cette dernière a été établie autour de 1850 et a été en fonction jusqu'en 1881, dernière année où elle apparaît dans l'annuaire de la ville de Québec. Considérant leur taille similaire et leur localisation, le mur 24B8 correspondrait au mur est du bâtiment alors que le mur 24B10 serait le mur ouest, donnant sur la cour. Le mur 24B9, un peu moins large, serait quant à lui un mur de refend.

Le lot 24B6 associé aux vestiges renforce cette hypothèse. En effet, sa couleur et sa composition révèlent une proportion importante de rebuts de combustion. De plus, les scories qui ont été récoltées dans ce lot sont typiques d'une fonderie de cette époque et de cette envergure, notamment deux morceaux de laitier et une scorie à la texture granuleuse (photo 4). En effet, ces déchets sont typiques de ceux issus d'un cubilot, tel qu'illustré sur le plan de 1875 (« :*cupola* », figure 22). Ce cubilot aurait été situé juste au nord-ouest du vestige 24B10.

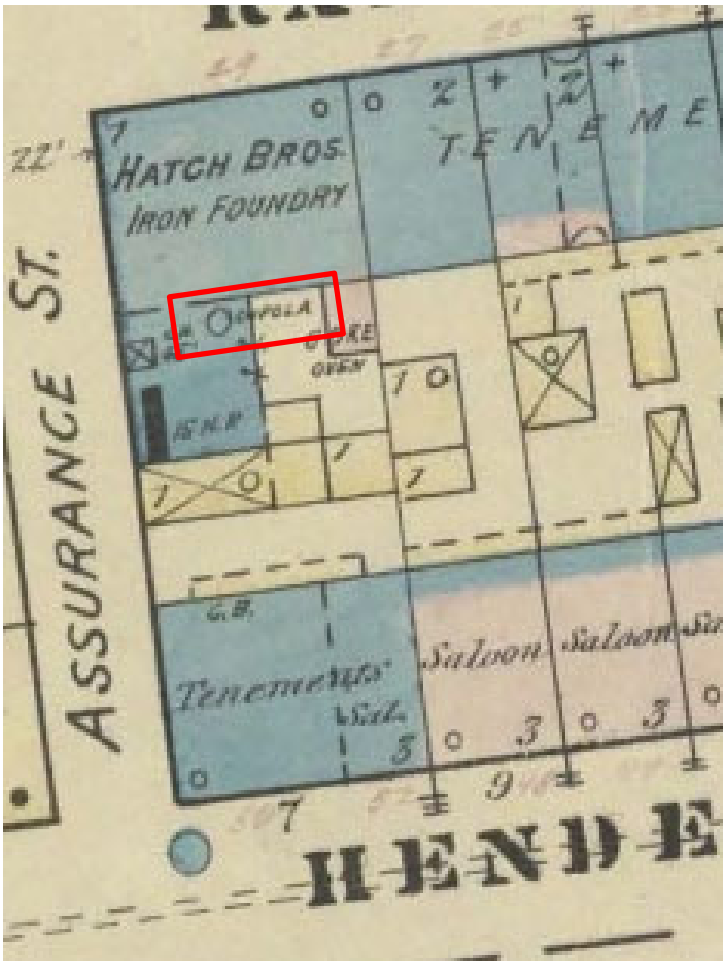


Figure 22. Détail du plan d'assurance incendie de Sanborn Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) – le nord est à gauche. Le rectangle rouge localise le cubilot.

Événement 2 : Aménagement des rues Abraham-Martin et de la Gare-du-Palais, 1985 (lots 24A4 et 24B5).

Tel que mentionné dans le rappel historique, le secteur de la gare du Palais a connu plusieurs modifications majeures tout au long du XX^{e} siècle. Une de ces modifications a eu lieu en 1985, alors que la place de la Gare et les rues Abraham-Martin et de la Gare-du-Palais furent aménagées (figure 23). Une seule couche observée au cours de la surveillance archéologique des travaux d'excavation sur la rue de la Gare-du-Palais semble correspondre à ces travaux. Cette couche est associée à deux lots (24A4 et 24B5). Elle correspond probablement à un rehaussement, associé plus étroitement à la rue Abraham-Martin puisqu'il semble disparaître rapidement dans la sous-opération 24B. S'il existait d'autres sols associés à ces travaux, ils ont probablement été enlevés par des travaux plus récents, du moins dans le secteur expertisé lors de la présente intervention.

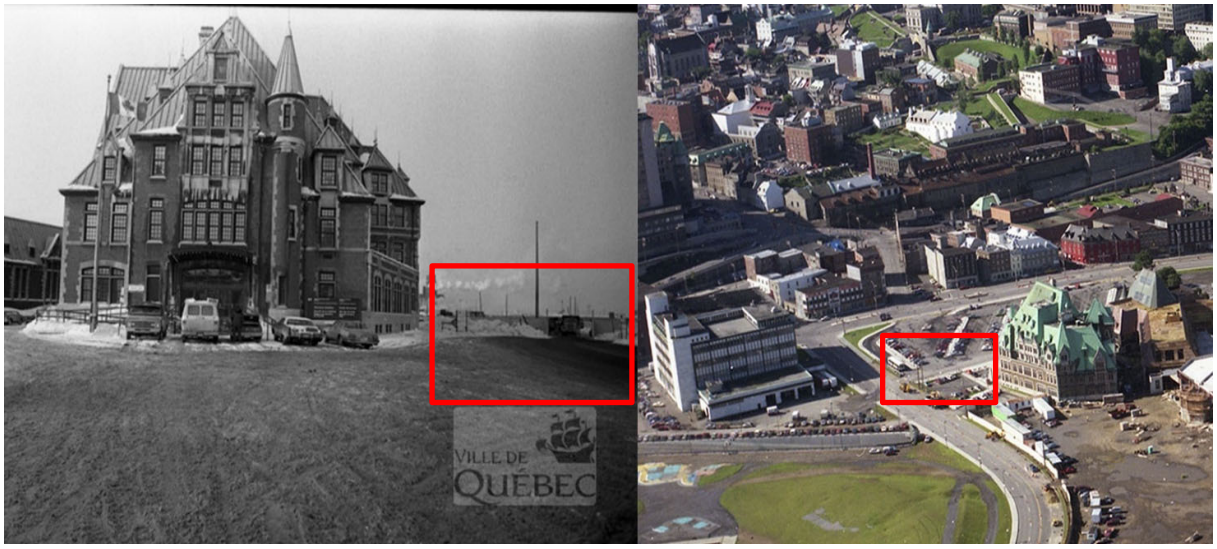


Figure 23. Secteur de la Gare du Palais en 1984 et 1985 (AVQ Q-C5-IC-N0211-N021126 et Q-C5-IC-N0287-N028715 – on peut apercevoir la rue de la Gare-du-Palais en 1985, alors qu'elle est absente en 1984. La zone des travaux est localisée approximativement sur chaque cliché par un rectangle rouge.

Événement 3 : Réaménagement de la place de la Gare, 1997-1998 (lots 24B1, 24B4 et 24B7).

En 1997-1998, d'importants aménagements sont effectués sur la place de la gare ainsi que dans les rues Saint-Paul et Lacroix (actuelle rue des Vaisseaux-du-Roi) en prévision des festivités du 390^{e} anniversaire de la ville de Québec. Ces travaux sont accompagnés d'interventions archéologiques, qui ont notamment mené à la découverte du vestige 11D100, mentionné ci-haut à l'événement 1 (Cloutier 1998). Comme ce dernier a été de nouveau mis au jour lors de la présente intervention, il a été possible d'associer certains sols observés au pavage de la rue de la Gare-du-Palais qui a suivi l'intervention archéologique de 1997.

Trois lots, tous situés au-dessus du lot 24B6 et les trois vestiges architecturaux, sont associés à ces sols : 24B1, 24B4 et 24B7. Le lot 24B4 constitue l'infrastructure de la rue de la Gare-du-Palais et de son trottoir nord. Le lot 24B7 correspond quant à lui au remplissage de la tranchée de pose du tuyau de PVC gris. Comme il est recouvert par le lot 24B4, il pourrait lui aussi dater des travaux de 1997. Il est cependant possible que l'installation de ce tuyau soit plus récente et que ce dernier ait simplement été recouvert du même sol. Le lot 24B1 correspond au trottoir.

Événement 4 : Travaux survenus sur la rue Abraham-Martin après 1998 (lots 24A1 à 24A3, 24A5, 24A6, 24B2 et 24B3.)

Tous les autres lots observés au cours de l'intervention correspondent vraisemblablement à des travaux survenus après 1998, deux d'entre eux (24B2 et 24B3) coupant le lot 24B4. Il n'est cependant pas possible d'établir précisément leur datation. Les lots 24A2, 24A3 (24B3) et 24B2 constituent l'infrastructure de la rue Abraham-Martin. Encore plus récent, les lots 24A5 et 24A6 correspondent au remplissage d'une tranchée effectuée pour la construction d'un massif électrique. Enfin, le lot 24A1 représente la chaussée.

4.1.2 Intersection des rues de la Reine et Monseigneur-Gauvreau (CeEt-579)

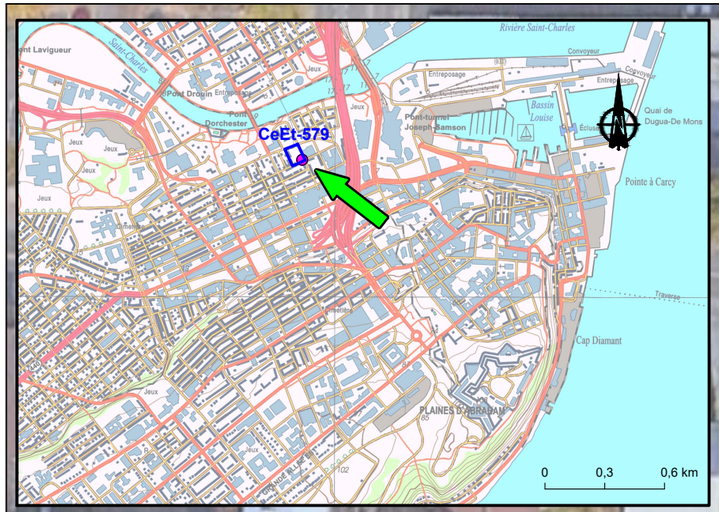
Le 18 juillet 2024, une première reconnaissance a été faite à la suite de la démolition d'un puits d'accès sur le site CeEt-579 (photo 6 et carte 12). La dangerosité de la fosse a toutefois empêché de nettoyer les parois et ce qui apparaissait être un vestige architectural. Il fallut attendre au 5 août pour que la démolition du puits d'accès soit achevée et qu'il soit possible de descendre dans la sous-opération 17A (photo 7 et carte 13), excavée mécaniquement au coin sud-est du quadrilatère formé par les rues du Prince-Édouard, Monseigneur-Gauvreau, de la Reine et Sagard. Le poste de la Reine (CeEt-579) est un site qui a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques au fil des ans.



Photo 6. Vue générale vers le nord-ouest de l'emplacement de la sous-opération CeEt-579-17A (CeEt-579-24-NUM1-1)



Photo 7. Vue d'ensemble vers le nord-nord-ouest de la sous-opération CeEt-579-17A (CeEt-579-24-NUM1-30)



Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-984 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

RUE DU PRINCE-ÉDOUARD

RUE SAGARD

CeEt-579

RUE MONSEIGNEUR-GAUVREAU

RUE SAINT-DOMINIQUE

RUE DU PORT

RUE DE LA REINE

RUE DE LA SALLE

Surveillances archéologiques à Québec

Site CeEt-579 et aire d'intervention

Sources :

Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2019

BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003

Plan base, fichier 5410L-67202812N.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

Fichier : HQD_Gauvreau_C12_et_003_archeologie_250303.dwg

0 7,5 15 m

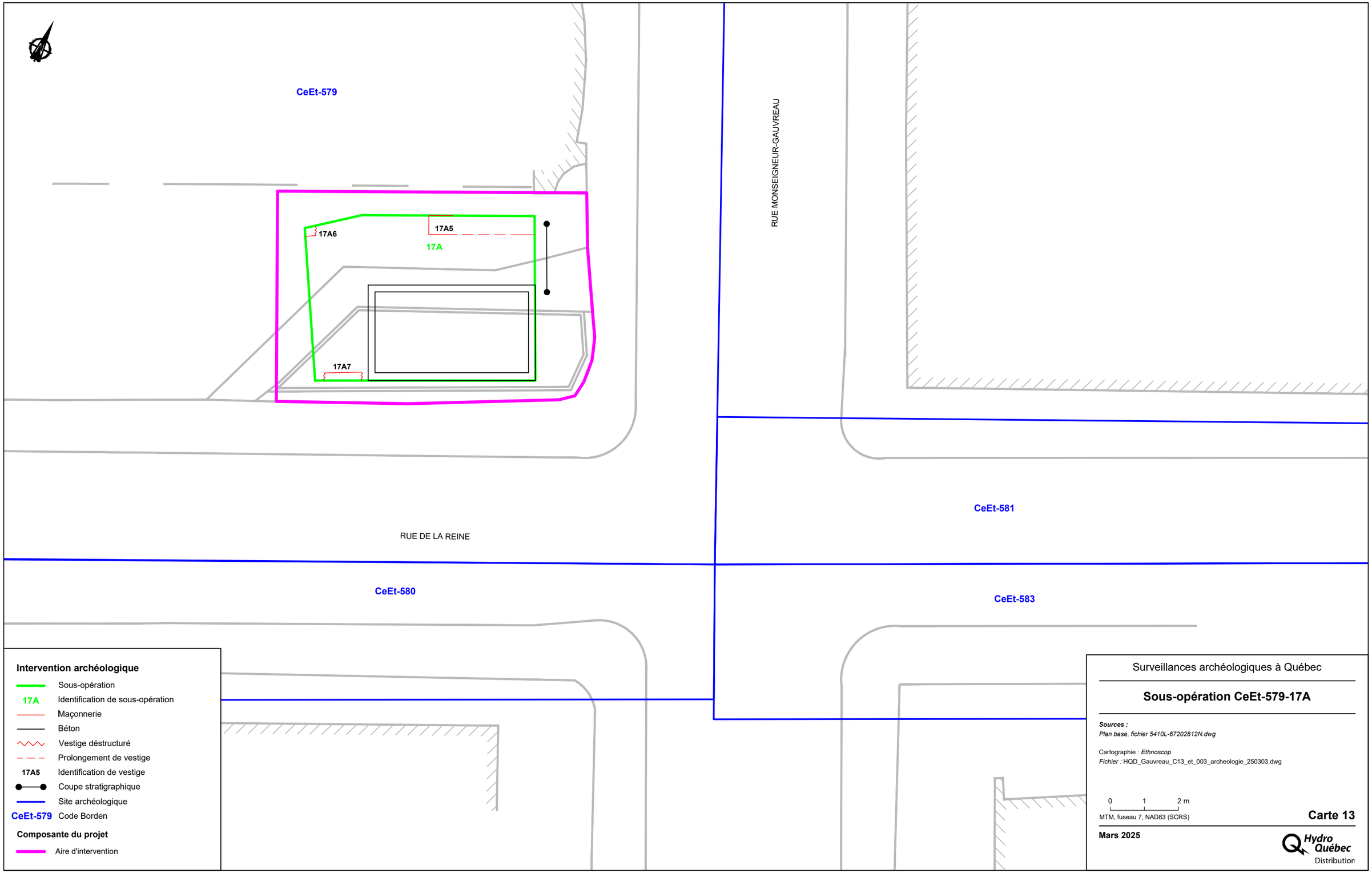
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 12

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



Surveillances archéologiques à Québec

Sous-opération CeEt-579-17A

Sources :
Plan base, fichier 5410L-67202812N.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier : HQD_Gauvreau_C13_et_003_archeologie_250303.dwg

0 1 2 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 13

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Rappel historique

Le secteur du poste de la Reine est demeuré un lieu de pâturage jusqu'au premier quart du XVIII[e] siècle. Henri Hiché, qui prend possession du terrain en 1720, subdivise sa terre nouvellement acquise. Un plan de 1785 montre que le secteur est toujours libre de constructions (figure 24). En 1815, un plan de Duberger localise une bâtisse au coin des rues Grant et de la Reine et une autre plus à l'ouest, le long de la rue de la Reine (figure 25). Celle située à l'intersection Grant/de la Reine est remplacée par un bâtiment plus petit sur le plan de 1830 de Bouchette (figure 26). En 1844 la rue Parke, renommée Sagard en 1917 (Truelle & Cie 2025), est déjà ouverte comme le démontre un plan (figure 27). Ce plan montre que le quadrilatère à l'étude est entièrement loti. L'aire d'intervention faisait alors partie d'un lot appartenant à un certain Pierre Lavoie. Alors que le centre du terrain est occupé par une savonnerie-chandellerie, les rues Parke (Sagard) et Grant (Monseigneur-Gauvreau) sont bordées d'espaces à vocation domestique. Les bâtiments illustrés ont sans doute été détruits par l'incendie du quartier Saint-Roch en 1845.



Figure 24. « *Plan of the town and citadel of Quebec with an actual survey of the Plains of Abraham* », 1785 (BAC n0017048k_a2) – l'aire d'intervention est dans le cercle rouge.

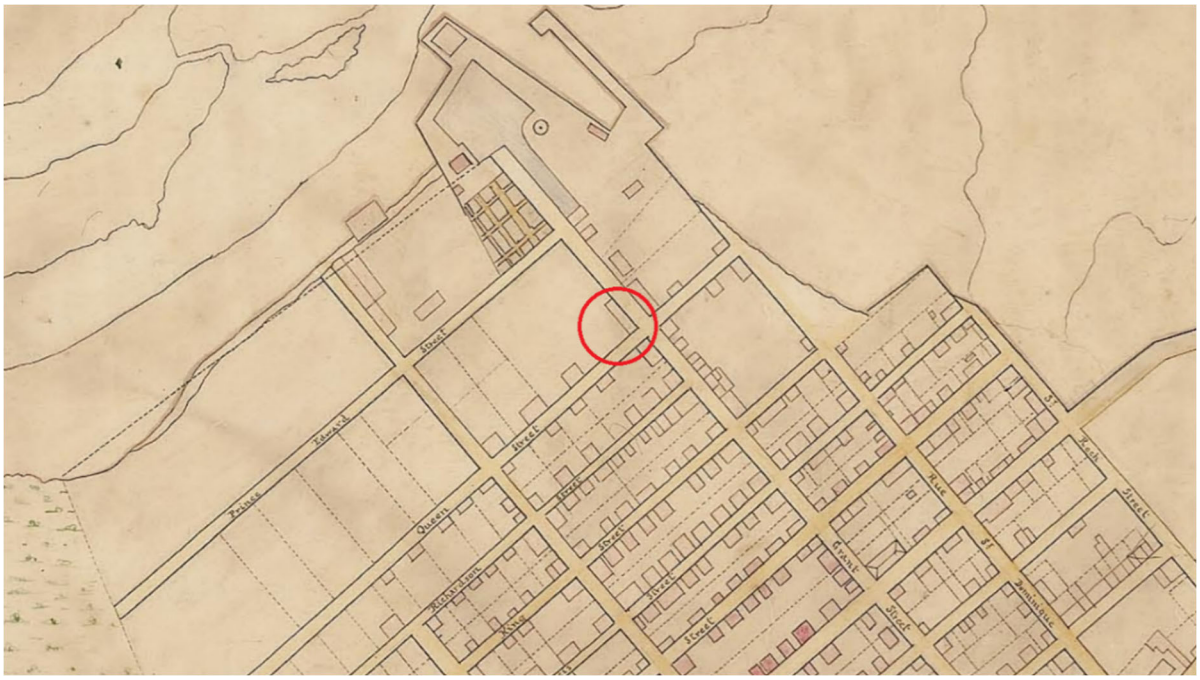


Figure 25. Jean-Baptiste Duberger, plan de Québec, 1815 (BAC H1/340/Quebec/1815) – l'aire d'intervention est dans le cercle rouge.



Figure 26. Joseph Bouchette, plan de Québec, 1830 (BAC H3/340/Québec/[1830]) – l'aire d'intervention est dans le cercle rouge.

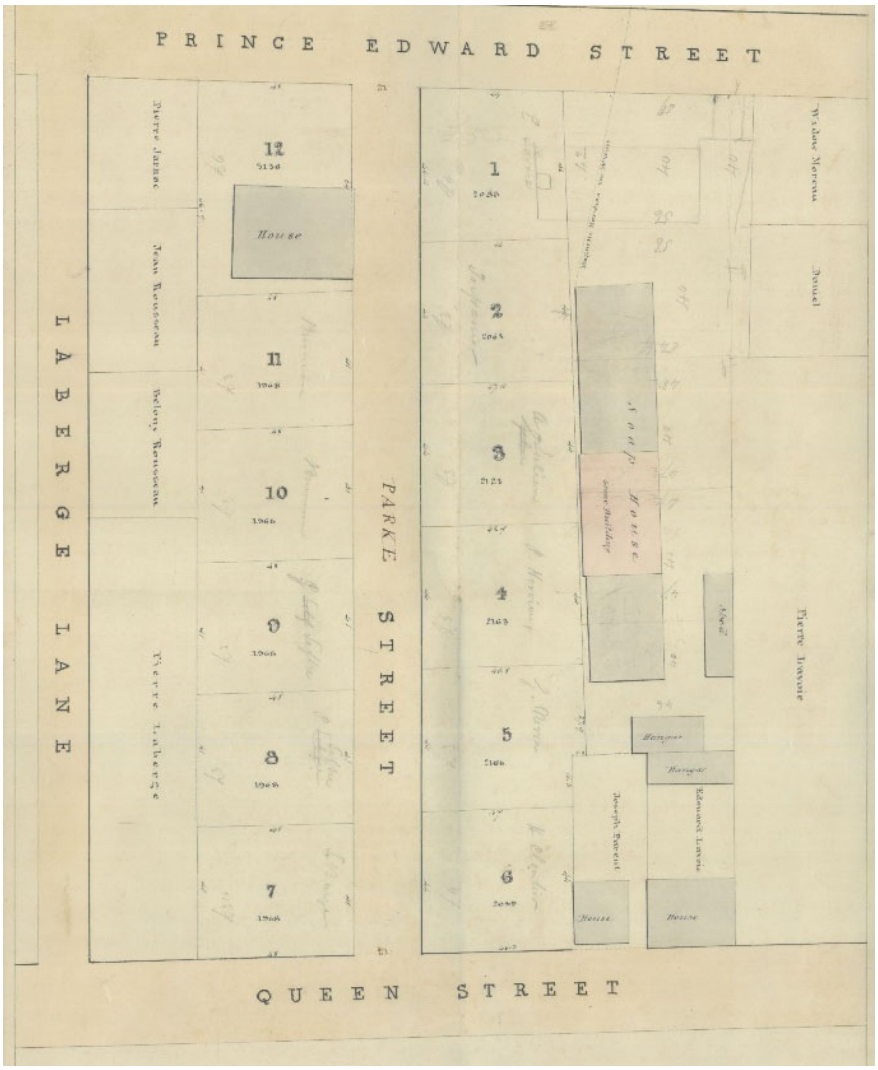


Figure 27. Extrait d'un plan d'Adolphe Larue de 1844 (BAnQ CN301,S294,DS.N.2)

En 1875, le quadrilatère où se trouve le site CeEt-579 est cintré de nombreux petits bâtiments en bois, en brique et en pierre (figure 28). Entre la fin des années 1890 et les années 1920, les lots du quadrilatère formé par les rues du Prince-Édouard, Grant, de la Reine et Parke sont progressivement acquis par la Montmorency Electric Power Co (MEPC), la Compagnie d'éclairage électrique de Québec et Lévis et la Quebec Power Company (Castonguay Dandenault & Associés 2019b : 39-40). Dès la fin des années 1890, le centre du quadrilatère accueille un bâtiment de la MEPC (figure 29). En 1899, la Quebec Railways Light and Power Company acquiert l'édifice et les équipements de la MEPC. La démolition de bâtiments se poursuit, libérant graduellement de l'espace le long de la rue Grant. Le plan d'assurance-incendie de 1957 confirme que toutes les résidences ont été détruites et remplacées par de nouvelles installations qui comprennent un poste de contrôle, un édifice de contrôle de la basse tension et un bassin de refroidissement (figure 30). Ces aménagements seront remplacés au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle.

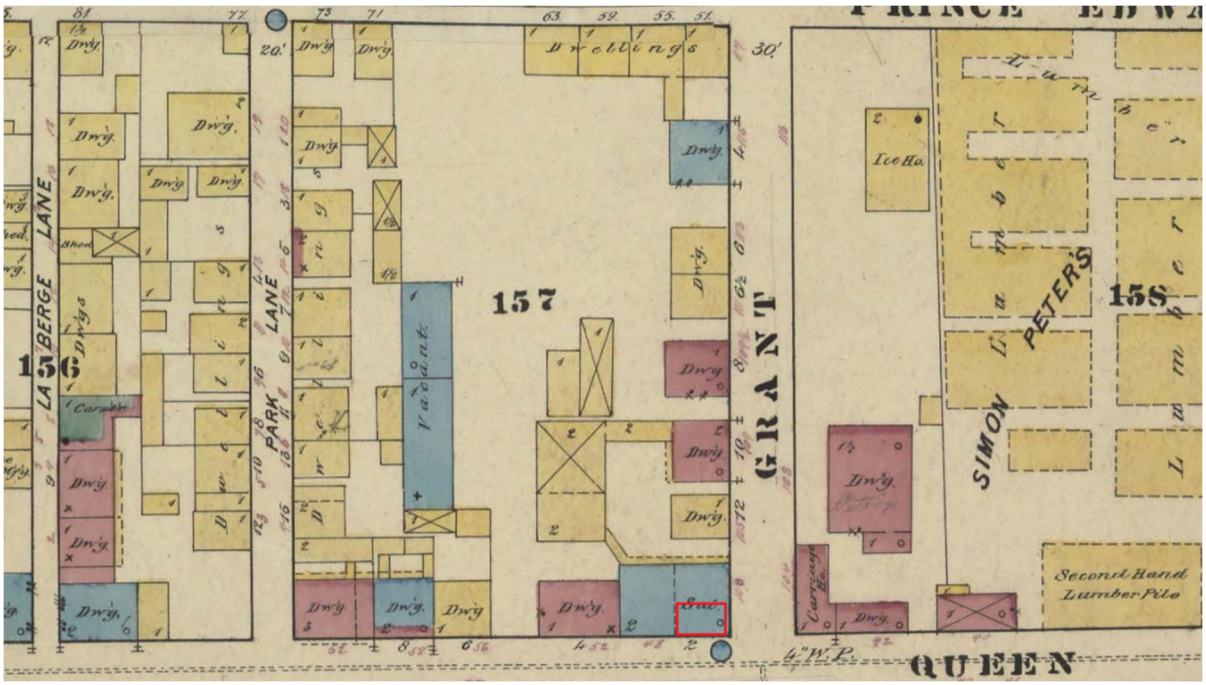


Figure 28. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65)– l'aire d'intervention est dans le rectangle rouge.

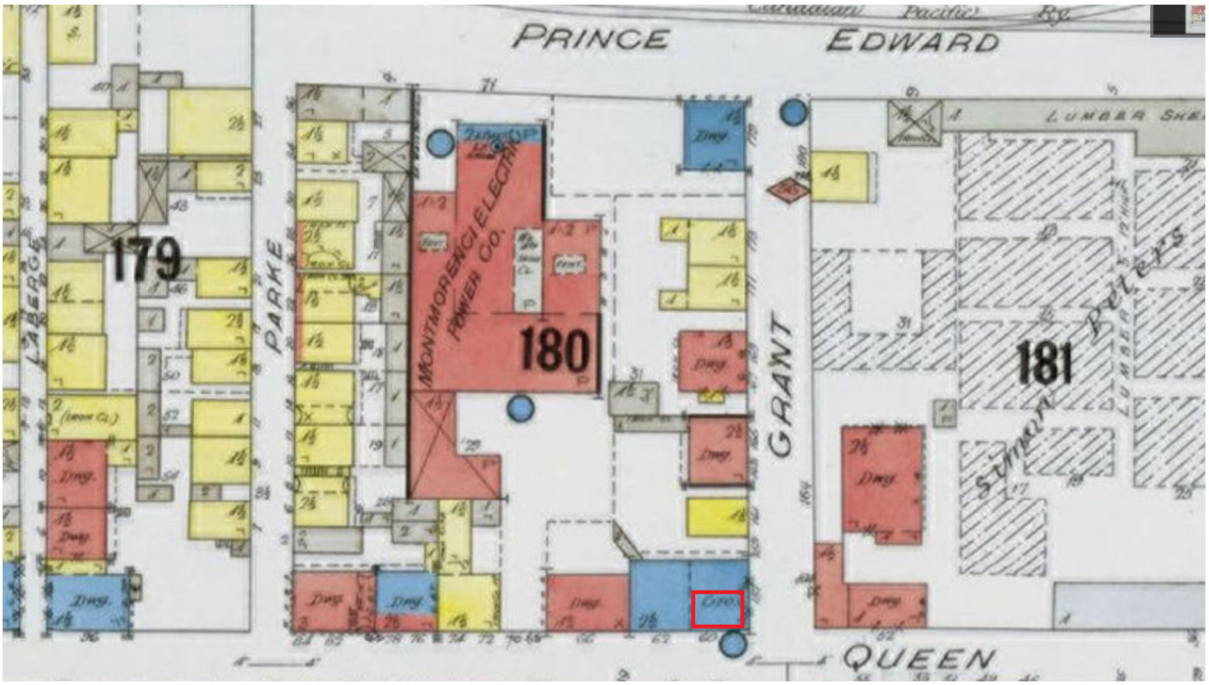


Figure 29. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ 0003028680)– l'aire d'intervention est dans le rectangle rouge.

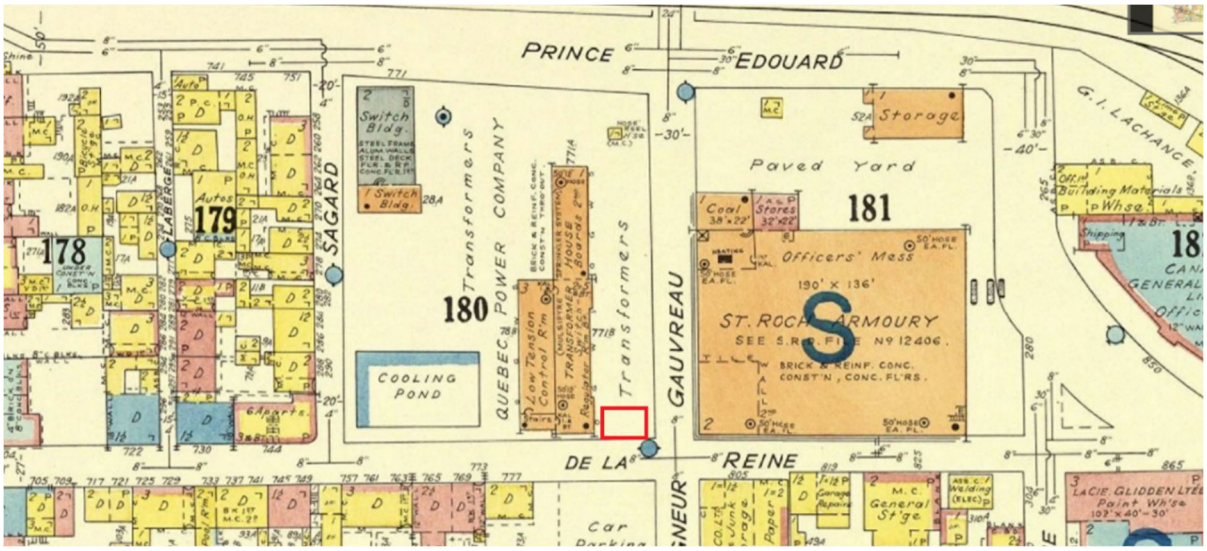


Figure 30. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294)– l'aire d'intervention est dans le rectangle rouge.

Interventions archéologiques antérieures

En 1990, la surveillance archéologique des travaux d'Hydro-Québec dans le quartier Saint-Roch a été faite par CÉRANE (1991). Les découvertes faites durant cette intervention ont reçu le code Borden CeEt-579. Deux tranchées (sous-opérations 1A et 1B sur la carte 14) couvrant le côté est de la rue Sagard, de la rue du Prince-Édouard à la rue de La Reine, et le côté nord de la rue de la Reine, de la rue Sagard à la rue Monseigneur-Gauvreau, ont alors été excavées. À cette occasion, un des côtés d'un tunnel voûté en pierre visant à protéger une valve d'aqueduc, une fondation de bâtiment en pierre et un vestige non identifié en brique ont été observés sous la rue Sagard. La voûte en pierre de la valve d'aqueduc a été découverte au coin des rues Sagard et de la Reine. Du côté nord de la rue de la Reine se trouvaient les fondations d'habitations qui ont été démolies à une période indéterminée.

Il faut ensuite attendre l'année 2004 pour que d'autres travaux soient entrepris dans les limites du site CeEt-579. L'opération 2 est attribuée à une surveillance archéologique menée par Carl Castonguay (2012). Dans le cadre d'une mise à niveau des capacités du réseau électrique, un ouvrage de pierres calcaires a alors été découvert sous la rue Sagard. Puis en 2011, une surveillance archéologique (opération 3) menée autour du poste de la Reine a permis l'enregistrement de traces de trottoirs en bois le long des rues de la Reine, Sagard, du Prince-Édouard et Monseigneur-Gauvreau (Castonguay *et al.* 2019). On a noté également la présence d'un mur de fondation sous la rue de la Reine, d'un regard en brique le long de la rue Sagard et d'ouvrages en pierre ou en brique sous la rue du Prince-Édouard.

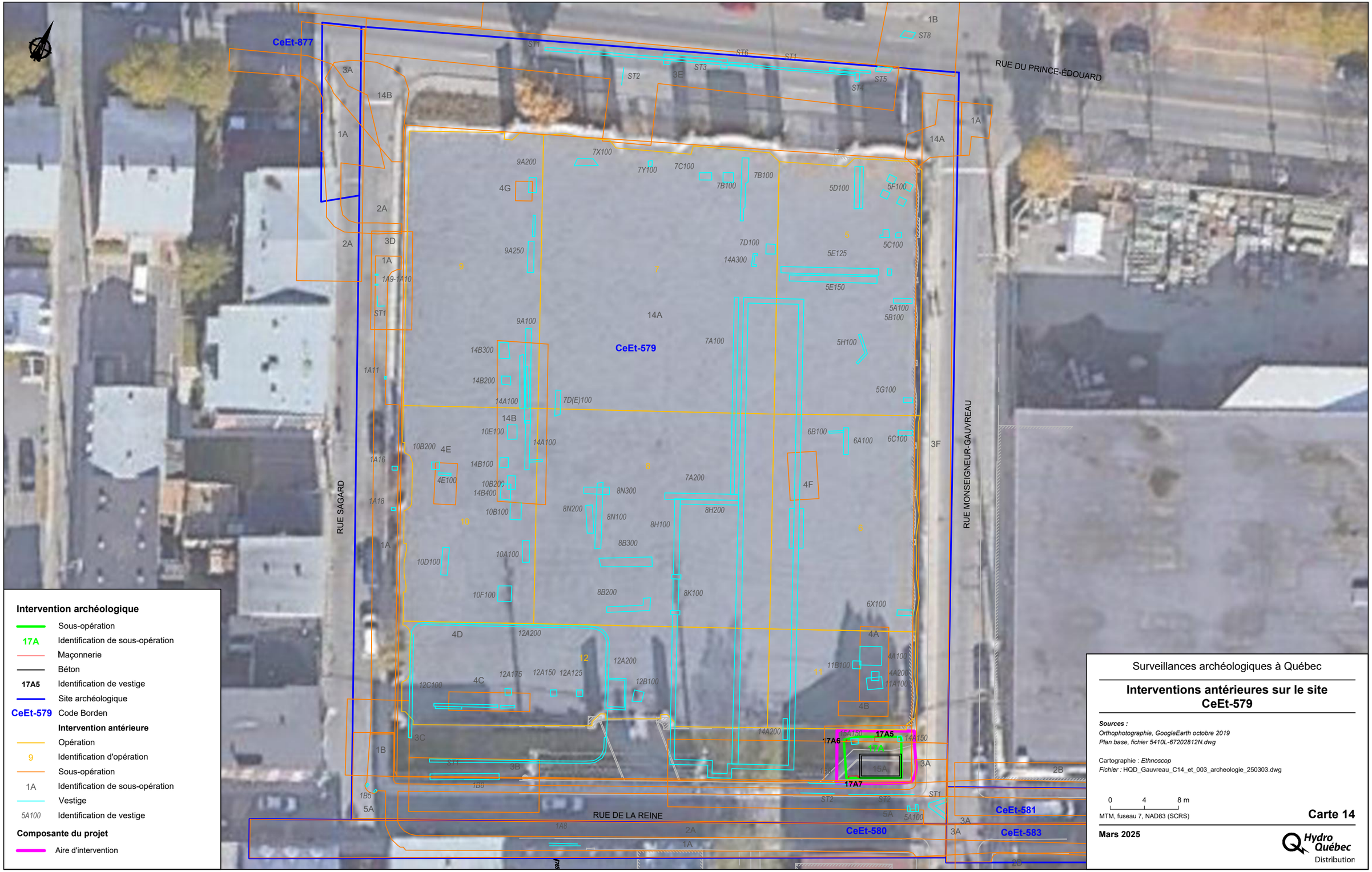
Dans le cadre du démantèlement des équipements du poste de la Reine en 2014, Castonguay Dandenault & Associés (2014) a reçu le mandat d'effectuer une étude de potentiel archéologique ainsi qu'un inventaire par l'excavation mécanique de sept tranchées (opération 4). L'intervention a essentiellement permis de caractériser la démolition de

bâtiments à vocations domestique et industrielle. Ces découvertes permettent de supposer que les édifices qui entouraient le quadrilatère ont été démolis après 1923, soit après la production cette année-là d'un plan par l'Underwriters' Survey Bureau.

Toujours dans le cadre du démantèlement des équipements du poste de la Reine, Castonguay Dandenault & Associés (2019b) a réalisé une surveillance archéologique et des fouilles en 2018 (opérations 5 à 13). Les découvertes comprennent entre autres des latrines qui ont livré des artefacts datant du XVIII^{e} siècle à la seconde moitié du XIX^{e} siècle.

Au cours de l'été 2023, Truelle & Cie (2025) a été mandaté par la Ville de Québec afin de réaliser une surveillance archéologique préalablement à la construction de l'édifice Le Zénith sur le terrain où se trouvait auparavant le poste de la Reine (opérations 14 et 15). Dans la sous-opération 15A, des vestiges de maçonnerie qui dateraient du début du XIX^{e} siècle ont été mis au jour. De plus, quatre fosses de latrines utilisées durant les XIX^{e} et XX^{e} siècles ont également été fouillées.

Finalement, en 2023 la Ville de Québec a confié à Ethnoscop le mandat d'effectuer une surveillance archéologique lors de travaux de réfection des infrastructures sous la rue du Prince-Édouard, à l'intersection avec la rue Monseigneur-Gauvreau (opération 16, Ethnoscop 2024). Dans l'emprise du site CeEt-579, il a été possible d'observer un vestige maçonné de pierres calcaires ainsi que quelques sols contenant des artefacts.



Intervention archéologique

- Sous-opération
- 17A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- 17A5 — Identification de vestige
- Site archéologique
- CeEt-579 — Code Borden

Intervention antérieure

- Opération
- 9 — Identification d'opération
- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération
- Vestige
- 5A100 — Identification de vestige

Composante du projet

- Aire d'intervention

Surveillances archéologiques à Québec

Interventions antérieures sur le site CeEt-579

Sources :
Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2019
Plan base, fichier 5410L-67202812N.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier : HQD_Gauvreau_C14_et_003_archeologie_250303.dwg

0 4 8 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 14

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Résultats

La sous-opération 17A mesure 6,50 m de longueur (est-ouest) et une largeur de 4,60 m (carte 13 et photo 7). La partie nord de la sous-opération était occupée par un sable brun beigeâtre contenant des plaquettes de schiste et du gravier 0-3/4 po (lot 17A1, figure 31). Il s'agit d'un remblai de comblement mis en place au cours des dernières années, soit possiblement à la suite d'une intervention archéologique ou de la démolition des anciennes installations du poste d'Hydro-Québec. Il a été observé sur 0,66 m d'épaisseur et il pourrait s'enfoncer plus profondément par endroits.

Dans la moitié sud de la sous-opération 17A se trouvait un puits d'accès qui a été démoli en partie avant la surveillance archéologique et dont la démolition s'est poursuivie durant la surveillance. Il était recouvert par 0,30 m de sable brun beigeâtre comportant du gravier et des cailloux anguleux (lot 17A2). Observé uniquement dans les parties est et sud de la sous-opération 17, ce sable pouvait atteindre 0,60 m d'épaisseur. Dessous, le remblai de comblement de la tranchée d'enfouissement du puits d'accès est constitué d'un sable brun beigeâtre pâle contenant du gravier (lot 17A3). Cette couche, qui a été mise en place durant la seconde moitié du XX^{e} siècle, mesure au moins 0,80 m d'épaisseur et 1,40 m de largeur au nord de la chambre d'Hydro-Québec.

La tranchée d'implantation du puits d'accès avait coupé un sable gris foncé à noir (lot 17A4). Cette couche, attribuée à la démolition du vestige 17A5, est caractérisée par la présence de gravier, de cailloux et de pierres calcaires ainsi que de nodules de mortier. Le bâtiment associé au vestige 17A5 disparaît entre 1923 et 1930, étant alors remplacé par des équipements électriques. On peut par conséquent supposer que cette couche a été déposée durant cette période.

Le lot 17A5 représente un vestige maçonné à parement double avec blocage. Il comprend quatre à cinq assises irrégulières de pierres calcaires équarries posées, en panneresse et liées par des joints affleurés de mortier gris pâle (photos 8 et 9). Orienté dans un axe est-ouest, il a été observé sur 3 m de longueur, 0,60 m de largeur et 0,69 m de hauteur. Il a été découvert à 0,70 m de profondeur. Quelques pierres sont recouvertes de traces de mortier indiquant possiblement que le parement visible a pu être recouvert d'un enduit par le passé, alors que son extrémité est montre possiblement des traces de béton. À son extrémité ouest, le vestige se termine d'aplomb, ce qui pourrait indiquer l'emplacement d'une ouverture ou d'un retour vers le nord. Ce vestige au parement dressé et à l'appareil irrégulier repose sur une petite planche posée sur un sable limoneux brun foncé.



Photo 8. Parement sud du vestige CeEt-579-17A5 (CeEt-579-24-NUM1-13)



Photo 9. Extrémité ouest du vestige CeEt-579-17A5, vue vers le nord-est (CeEt-579-24-NUM1-22)

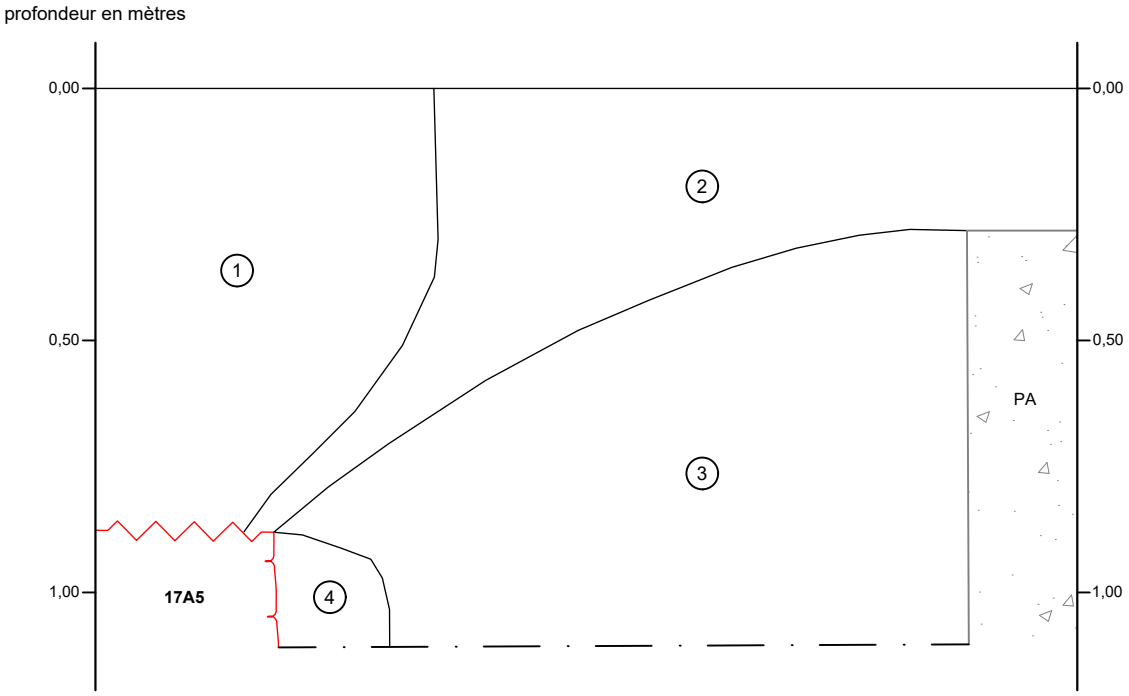
Le vestige 17A6 est localisé au coin nord-ouest de la sous-opération (photo 10). Il n'en fut dégagé qu'une portion mesurant 0,30 m de longueur et 0,25 m de largeur. Ce mur est composé de trois à quatre assises irrégulières de pierres calcaires ébauchées, posées en panneresse. Apparu sous 0,90 m de sable blond et 0,15 m de sable brun beigeâtre (lot 17A1), il a possiblement été tronqué à l'est lors de la mise en place d'un mur berlinois (photo 11). Étant aligné avec le vestige 17A5, ils pourraient tous deux être attribués à un mur de refend situé à l'intérieur d'un bâtiment désigné comme saloon en 1875 (figure 32) et comme une épicerie en 1910 (figure 33).



Photo 10. Vestige CeEt-579-17A6, vue vers l'ouest (CeEt-579-24-NUM1-15)



Photo 11. Vestige CeEt-579-17A6 possiblement tronqué lors de l'installation d'un mur berlinois, vue vers le nord-ouest (CeEt-579-24-NUM1-27)



1 Sable brun beigeâtre, avec du gravier 0-3/4 po et des plaquettes de schiste (17A1)

2 Sable brun beigeâtre, avec du gravier et des cailloux (17A2)

3 Sable brun beigeâtre pâle avec du gravier 0-3/4 po (17A3)

4 Sable gris foncé à noir, avec du gravier, des cailloux et des pierres calcaires ainsi que des nodules de mortier (17A4)

Maçonnerie

Maçonnerie dérasée

Massif de béton

1B100 Identification de vestige

Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-579-17A, paroi est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_Gauvreau_f31_et_003_archeologie_250303.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 31

Mars 2025

Hydro Québec

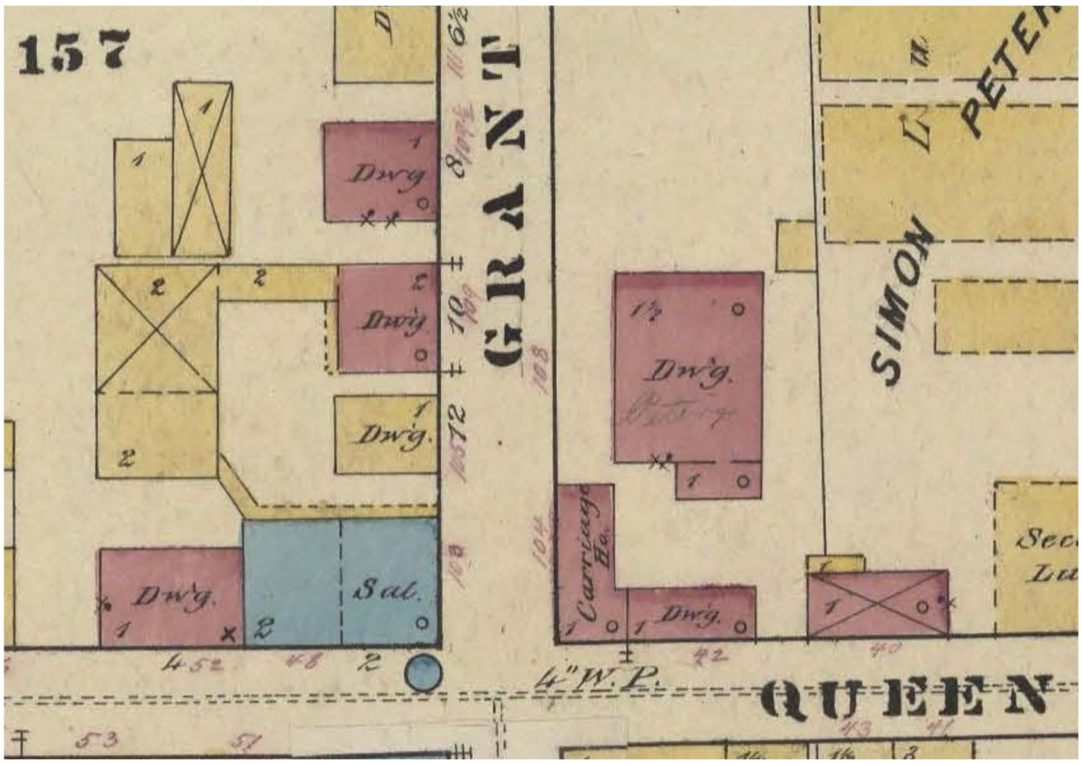


Figure 32. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ P600,S4,SS1,D65)

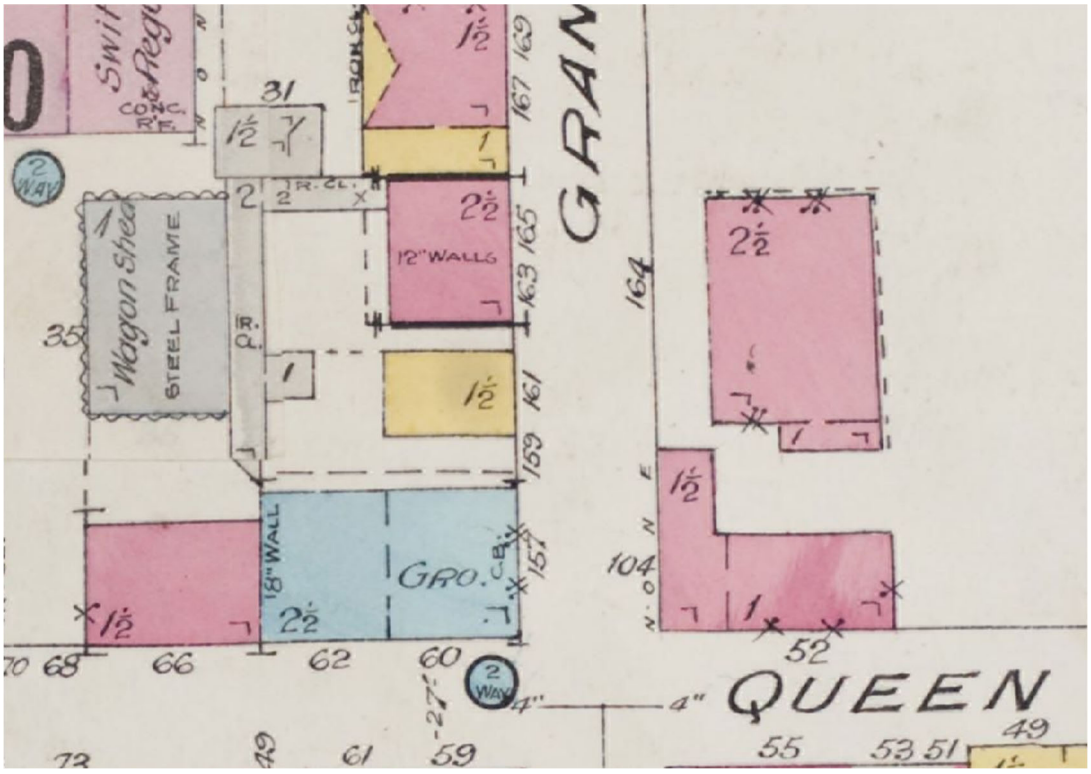


Figure 33. Charles E. Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0000174395)Sous le trottoir, à l'ouest de la chambre d'Hydro-Québec, se trouve un

vestige dont seul le parement nord était visible (lot 17A7, photo 12). Celui-ci est composé d'au moins quatre assises irrégulières de pierres calcaires ébauchées à équarries, posées en panneresse et liées par des joints évidés de mortier gris beigeâtre. Une partie du parement est possiblement recouverte d'un enduit de ciment. Le vestige a été découvert à 0,70 m de profondeur, sous le lot 17A2; il a été dégagé sur 0,73 m de hauteur. Il s'est effondré durant les excavations, laissant voir que le parement sud avait déjà été arraché. Parallèle aux vestiges 17A5 et 17A6, il correspond au mur sud du bâtiment situé au coin sud-est du quadrilatère (figures 32 et 33). Il s'agit possiblement de la poursuite des vestiges numérotés 1B8 et découverts lors d'une intervention antérieure (CÉRANE 1991).



Photo 12. Parement nord du vestige CeEt-579-17A7 (CeEt-579-24-NUM1-20)

4.1.3 Intersection des rues du Pont et de la Reine (CeEt-439)

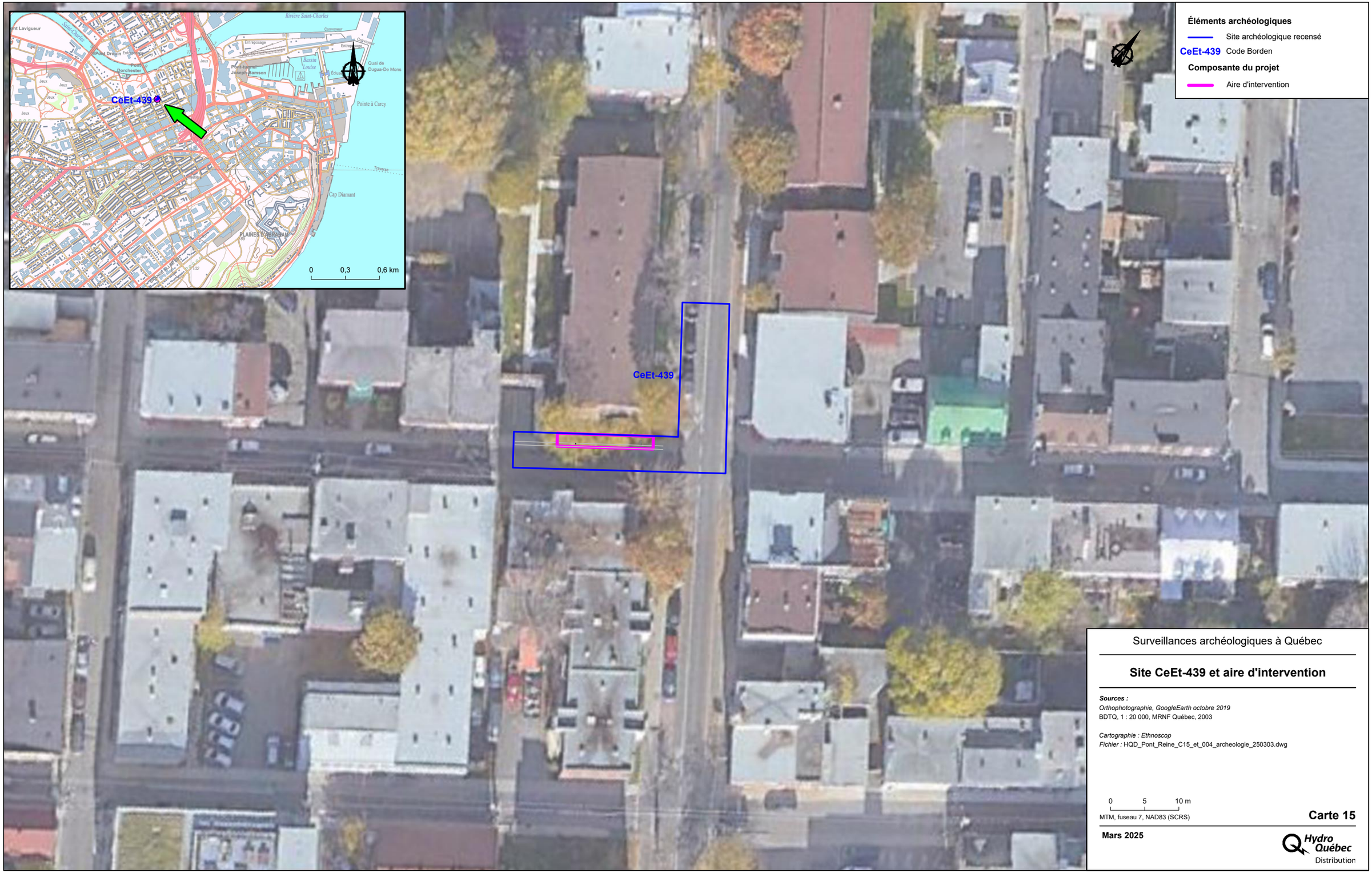
Une surveillance archéologique a été effectuée le 3 avril 2024 lors de la pose d'un poteau et de son ancrage (photos 13 et 14 et cartes 15 et 16). Les deux sous-opérations ont été excavées mécaniquement dans le trottoir nord de la rue de la Reine, c'est-à-dire dans la partie sud du lot cadastral 1 478 848. Une surveillance archéologique réalisée en 1986 (Croteau 1987) avait démontré la présence de murs en calcaire schisteux à l'intersection des rues du Pont et de la Reine; cette découverte avait mené à la désignation du site CeEt-439. Ces vestiges ont été attribués à un commerce visible sur un plan du début du XX^{e} siècle.



Photo 13.Localisation générale des excavations près du coin nord-ouest de l'intersection des rues du Pont et de la Reine, vue vers le nord-ouest (CeEt-439-24-NUM1-2)



Photo 14.Fin de l'excavation sous le trottoir nord de la rue de la Reine, vue vers l'est (CeEt-439-24-NUM1-21)



Éléments archéologiques

Site archéologique recensé

CeEt-439 Code Borden

Composante du projet

Aire d'intervention

Surveillances archéologiques à Québec

Site CeEt-439 et aire d'intervention

Sources :

Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2019

BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003

Cartographie : Ethnoscop

Fichier : HQD_Pont_Reine_C15_et_004_archeologie_250303.dwg

0 5 10 m

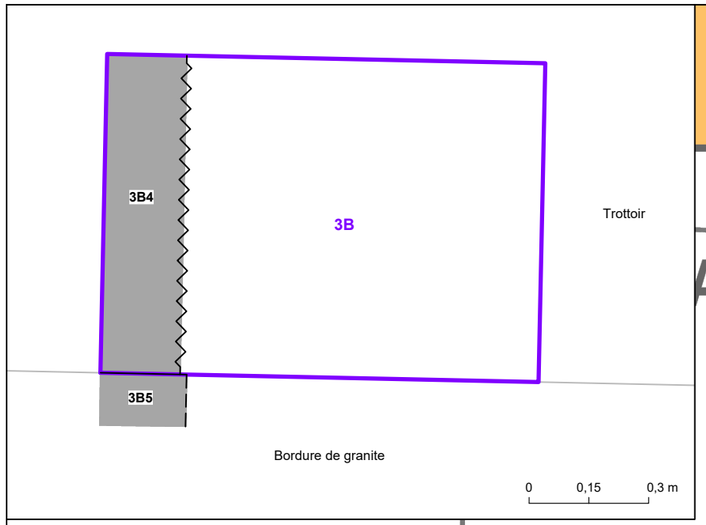
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 15

Mars 2025

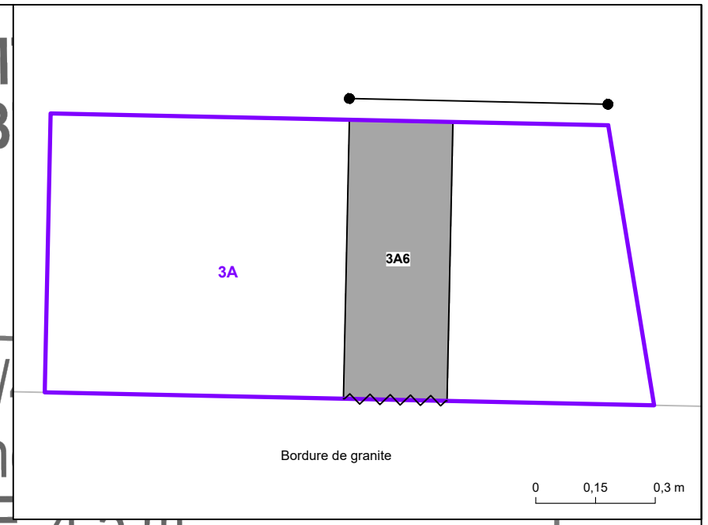
Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec



HMT: 5/16 po + TIGE ISO
HBT: 5/16 po
T: 1 1/4 po 4c
A: Plaque 400 po2
E:8 .0 m

1



HM
HB
T: 1 1/
A: In
E: 4.5 m

45V2/1995
3

100
G1C1H

45R2/2024 FR221
21°
2
CeEt-439
2/0 AR
32.0 m
25.6 m
Rue de la Reine LOU
Rue de la Reine
2/0 AR
A
24.7m
4/0 AL
4/0 AL
19.0 m
2/0 AR
1
21°
PT
FR222
CeEt-438
45P3/1986
HMT: (5/16 po) 5/16 po + TIGE ISO
HBT: 5/16 po
T: 1 po 3c
A: Inconnu
FR257
E: 4.8 m
Rue du Po
E

Intervention archéologique

- Sous-opération
- 3A — Identification de sous-opération
- Béton
- Vestige déstructuré
- Prolongement de vestige
- 1A50 — Identification de vestige
- Coupe stratigraphique
- Site archéologique
- CeEt-439 — Code Borden

Composante du projet

- Aire d'intervention

Surveillances archéologiques à Québec

Sous-opérations CeEt-439-3A et 3B

Sources :
Plan base fichier 5410S-67536677Nr01_f01.pdf

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier : HQD_Pont_Reine_C16_et_004_archeologie_250303.dwg

0 2,5 5 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 16

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Rappel historique

La zone d'intervention est dans un secteur surtout dédié au pâturage jusqu'au début du XIXe siècle. Après la vente du faubourg Saint-Roch par la veuve de Henri Hiché au marchand William Grant, le développement du faubourg s'accélère. Devant un nombre grandissant de travailleurs et d'artisans qui s'établissent en basse-ville, plusieurs nouvelles rues sont percées, comme les rues Craig (actuelle rue du Pont) en 1807 et de la Reine en 1815 (CÉRANE 1991 : 75). Le plan de Bouchette de 1830 montre que l'ensemble des terrains entre les rues du Prince-Édouard et de la Reine, à l'ouest de la rue Craig, sont lotis, mais que les constructions y sont plutôt rares (figure 34).



Figure 34. Joseph Bouchette, « Plan de Québec », 1830 (BAC H3/340/Québec/[1830]) – l'aire d'intervention est dans le cercle rouge.

En 1845, le quadrilatère formé par les rues de la Reine, de la Chapelle, du Prince-Édouard et du Pont échappe de peu à l'incendie qui ravage Saint-Roch. On ne sait pas s'il y avait alors une construction sur le lot. En 1875, le coin nord-ouest de l'intersection des rues du Pont et de la Reine est occupé par un bâtiment en bois abritant une épicerie (figure 35). À la fin du XIXe siècle, bien qu'il soit toujours occupé par une épicerie, le bâtiment est reconstruit en brique (figure 36). Puis, en 1910, c'est un magasin de pièces automobiles et de réparation de vélos qui s'y trouve (figure 37). Sur le plan d'assurance-incendie de 1923, le teinturier-nettoyeur P. Ferland (« *Dyer & Cleaner* ») s'y est installé; il y est toujours en 1957, du moins l'édifice accueille le même commerce (figure 38). La bâtisse demeure sur place au moins jusqu'au début des années 1970, ainsi que le montrent diverses photographies d'époque (figure 39). L'édifice à fonction résidentielle qui occupe aujourd'hui le coin nord-ouest des rues du Pont et de la Reine a été construit en 1981, comme en fait foi une plaque commémorative qui y a été apposée.

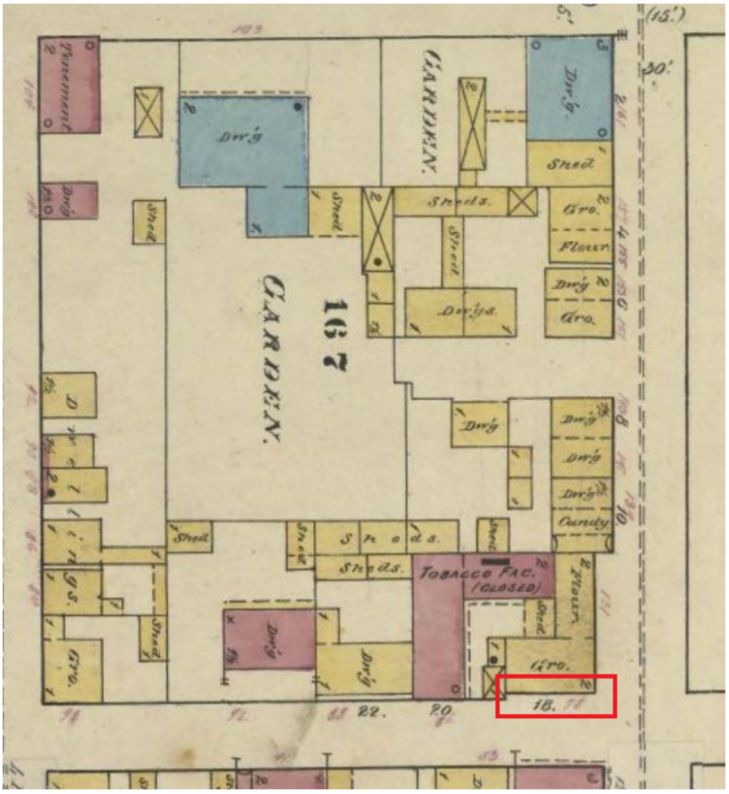


Figure 35. Daniel Alfred Sanborn, « *Insurance plans of the City of Quebec* », 1875 (BAnQ P600,S4,SS1,D65)– l'aire d'intervention est dans le rectangle rouge.

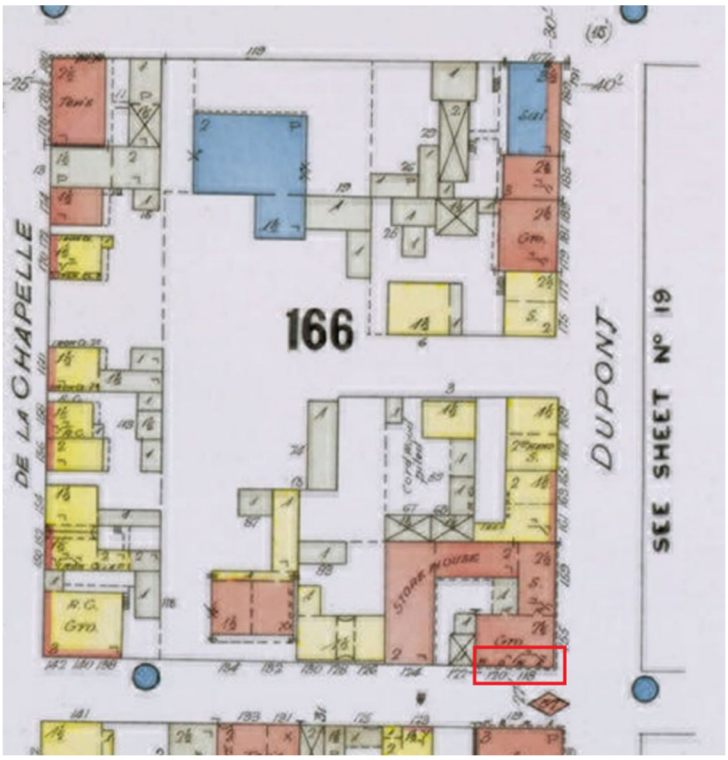


Figure 36. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the City of Quebec* », 1898 (BAnQ 0003028680)– l'aire d'intervention est dans le rectangle rouge.

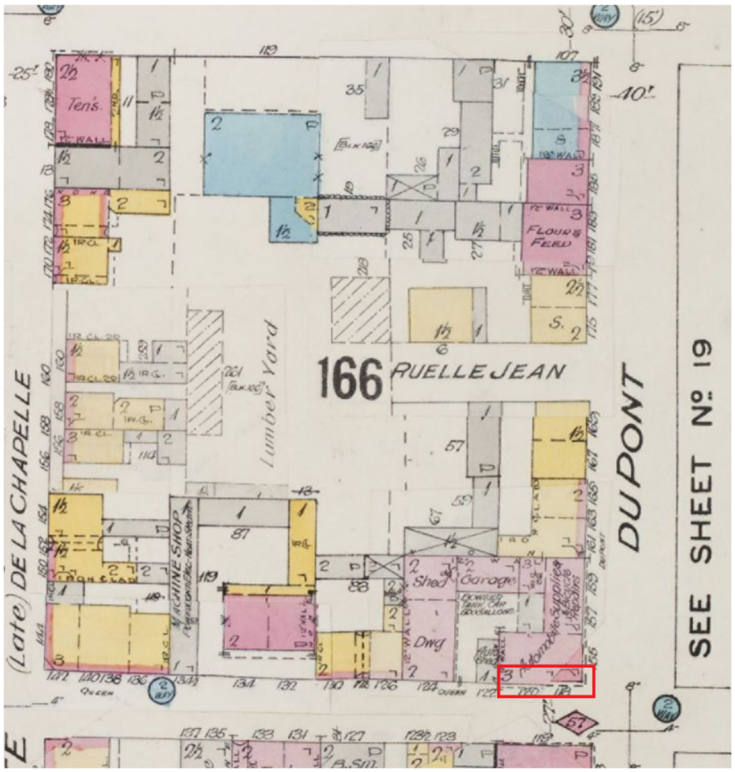


Figure 37. Charles E. Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1910 (BAnQ 0000174395) – l'aire d'intervention est dans le rectangle rouge.

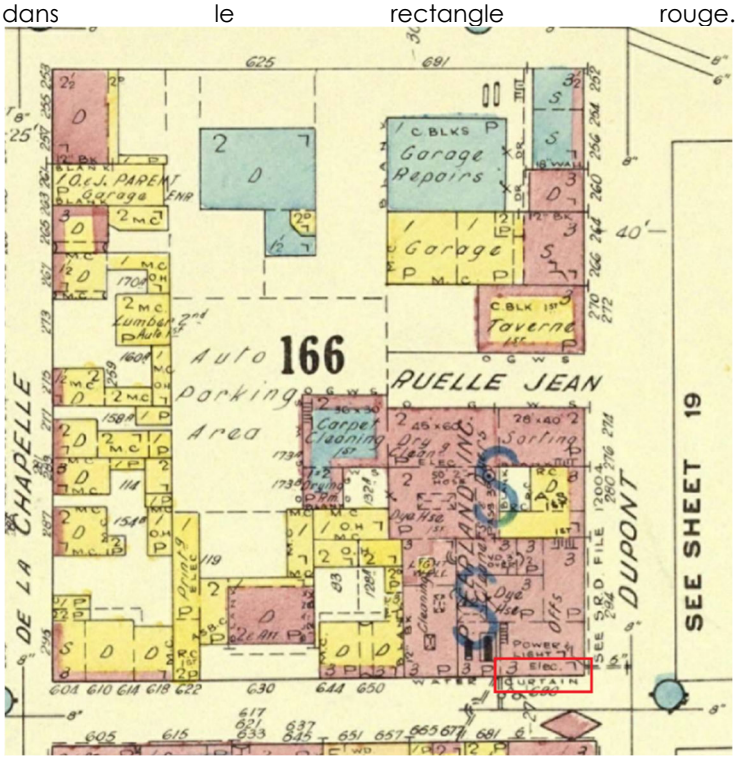


Figure 38. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294)– l'aire d'intervention est dans le rectangle rouge.



Figure 39. « Intersection des rues du Pont et de la Reine », 1969 (AVQ Q-C1-14-N0099-N009994)

Interventions archéologiques antérieures

En 1986, durant des excavations faites devant les 290, 294 et 298, rue du Pont, un mur de pierres calcaires schisteuses a été mis au jour (Croteau 1987). Celui-ci a été attribué à un commerce (« *Automobile Supplies and Bicycle repairs* ») présent sur le plan de 1910. Cette surveillance archéologique faisait partie d'un projet d'enfouissement de lignes électriques par Hydro-Québec.

Plus récemment, dans le cadre d'un projet de réfection de rues réalisé par la Ville de Québec, une surveillance archéologique a été planifiée durant les excavations à faire sur un tronçon de la rue de la Reine, entre les rues du Pont et Saint-Roch. Une partie des travaux devait toucher à l'intersection des rues du Pont et de la Reine et, de ce fait, au site CeEt-439. À cette occasion, aucune découverte ne fut faite dans l'intersection puisque les sols avaient été complètement bouleversés par la pose des infrastructures (Artefactuel 2018).

Résultats

La sous-opération 3A a été positionnée dans le trottoir nord de la rue de la Reine, près de la rue du Pont (carte 16). Mesurant de 1,40 à 1,53 m de longueur (est-ouest) et 0,70 m de largeur (photo 15), elle était destinée à recevoir un poteau électrique temporaire. La profondeur maximale de la sous-opération 3A est de 2 m. La sous-opération 3B est localisée à l'ouest de la précédente et mesure 1,10 m de longueur (est-ouest) et 0,80 m de largeur (photo 16). D'une profondeur de 1,53 m, l'excavation mécanique n'a pas atteint les sols naturels.



Photo 15. Sous-opération CeEt-439-3A, vue vers le sud (CeEt-439-24-NUM1-5)



Photo 16. Sous-opération CeEt-439-3B, vue vers le nord (CeEt-439-24-NUM1-14)

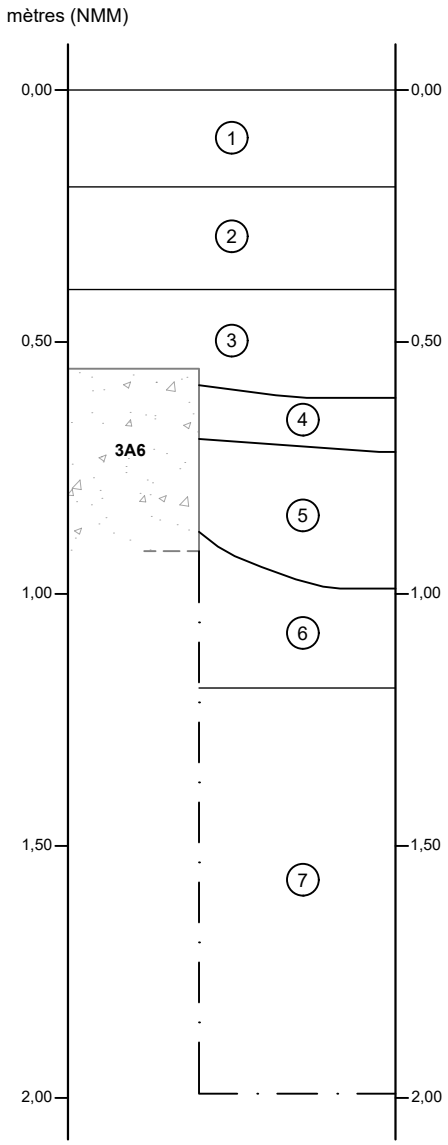
Le trottoir de béton (lots 3A1 et 3B1), épais de 0,10 à 0,20 m, repose sur 0,20 m de gravier entremêlé de sable brun à gris foncé (lots 3A2 et 3B2, photos 17 et 18 et figure 40). Cette couche sert de lit de pose au trottoir et surmonte un nivellement de sable brun pâle d'une épaisseur d'environ 0,20 m à l'est (lot 3A3) et jusqu'à 0,85 m d'épaisseur à l'ouest (lot 3B3). Dans la sous-opération 3B, des tuyaux en fer orientés nord-sud se trouvent dans cette couche. Des dalles de marbre y ont aussi été observées. Ces couches sont récentes et dateraient de la fin du XX^{e} siècle ou du début du XXI^{e} siècle.



Photo 17. Paroi nord de la sous-opération CeEt-439-3A (CeEt-439-24-NUM1-6)



Photo 18. Sous-opération CeEt-439-3B, paroi est (CeEt-439-24-NUM1-15)



1. Béton (3A1)
2. Sable brun grisâtre foncé, meuble avec du gravier 0-3/4 po (3A2)
3. Sable brun pâle, meuble (3A3)
4. Sable brun grisâtre foncé, compact avec du gravier 0-3/4 po (3A4)
5. Sable brun pâle, meuble (3A5)
6. Sable limoneux brun foncé, ferme avec des nodules de mortier (3A7)
7. Limon argileux brun foncé, ferme (3A8)

Béton

Prolongement de béton

3A6 Identification de vestige

Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-439-3A, paroi nord

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_Pont_Reine_f40_et_004_archeologie_250303.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 40

Mars 2025

Hydro Québec

Sous le lot 3A3, une couche de gravier entremêlé de sable brun grisâtre foncé (lot 3A4) fait office de lit de pose à une surface de circulation aujourd'hui disparue, peut-être un ancien trottoir; son épaisseur est de 0,13 m. Le lot 3A4 repose sur un sable brun pâle (lot 3A5), épais de 0,36 m et observé seulement à l'est du vestige 3A6. Cette couche pourrait avoir servi de remblai de comblement pour la tranchée d'un puisard situé non loin ou former un nivellement avant l'aménagement d'une surface de circulation au cours du XX^{e} siècle.

Le lot 3B3 repose sur un sable noir (lot 3B4) qui pourrait être constitué de cendres ou de particules de charbon. Cette couche, observée sur une épaisseur de 0,35 m, recouvre une dalle de béton lisse (lot 3B5, photo 19). Dans la paroi sud de la sous-opération 3B se trouve un mur en béton (lot 3B6) dont le sommet a été dérasé. Il mesure 0,20 m de longueur sur 0,80 m de hauteur. Des dalles de marbre ont été découvertes à la verticale, longeant ce mur. Son lien avec la dalle de béton 3B5 n'a pu être observé. On suppose que tous les deux pourraient dater de la même époque et appartenir au même bâtiment. Autant le mur 3B6 que la dalle 3B5 ont été tronqués à l'est par la pose de tuyaux en fer se trouvant dans la couche 3B3.



Photo 19. Sous-opération CeEt-439-3B, paroi sud (CeEt-439-24-NUM1-21)

À l'est, le lot 3A6 désigne un vestige en béton et en brique commune orienté nord-sud, qui divise la partie inférieure de la sous-opération en deux (carte 16 et photo 20). Dégagé sur 0,50 m de longueur, il mesure 0,26 m de largeur et il en subsiste 0,35 m de hauteur. Son sommet, dérasé, se trouve à 0,55 m de profondeur. De plus, il semble avoir été tronqué dans sa partie sud par la pose d'un égout pluvial qui longe le côté nord de la rue de la Reine. Seul son parement est a pu être observé. Afin de laisser ce vestige en place, il a été possible de déplacer légèrement la localisation du poteau à planter.



Photo 20. Parement est du vestige CeEt-439-3A6 (CeEt-439-24-NUM1-9)

L'examen des plans d'assurance-incendie et de photographies d'archives confirme qu'au coin nord-ouest des rues du Pont et de la Reine bâtiment en bois existait en 1875 un édifice en bois, reconstruit en brique avant 1898 et démoli vers 1980. Ce bâtiment a successivement accueilli une épicerie, un commerce de pièces d'automobile et de réparation de vélos un teinturier-nettoyeur et un dépanneur. Les vestiges 3A6, 3B5 et 3B6, datant du XX^{e} siècle, sont probablement associés à ces bâtiments. Ayant été découverts sous le trottoir, ils sont peut-être associés à des aménagements tels qu'une chute à charbon, un accès à la cave et un soupirail. La présence de sol noir qui s'apparente à des particules de charbon sur la dalle 3B5 pointe vers la première hypothèse en ce qui concerne la partie ouest de l'édifice.

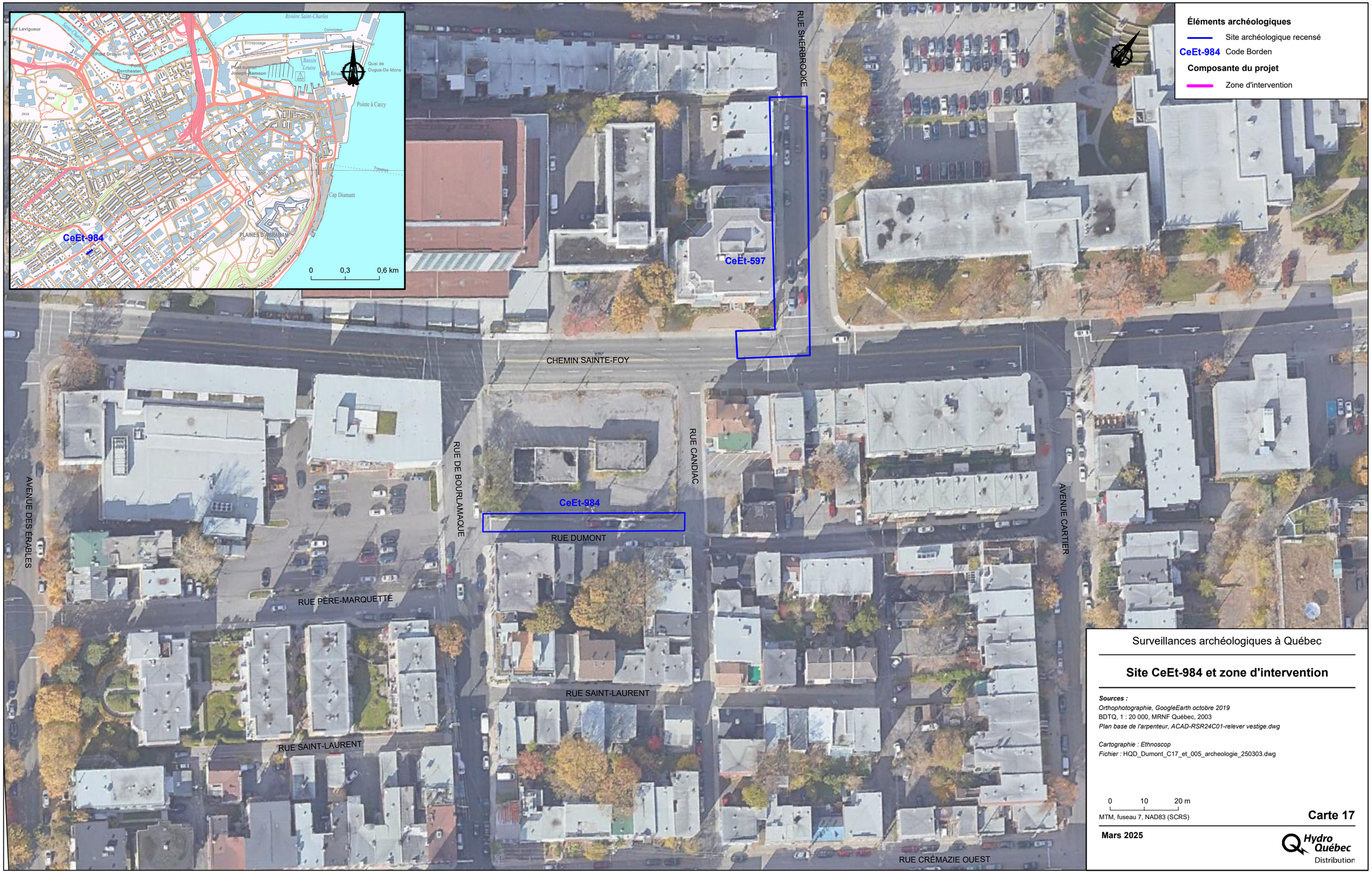
Plus profondément dans la partie est de la sous-opération 3A, un sable limoneux brun foncé avec des nodules de mortier a été observé sur 0,20 m d'épaisseur (lot 3A7). Ce nivellement pourrait dater de la même époque que le vestige 3A6, voire être un peu plus ancien. Il pourrait s'agir d'un contenant des débris de construction. Le sol naturel est un limon argileux brun foncé, qui a été excavé sur 0,80 m d'épaisseur (lot 3A8). Il fut constaté que le sommet du sol naturel avait été dérasé.

4.2 Rue Dumont (CeEt-984)

Une surveillance archéologique fut menée du 23 au 30 avril 2024 lors de l'aménagement de nouvelles conduites et l'implantation de poteaux sur la rue Dumont (carte 17). Les travaux ont compris l'excavation d'une tranchée (CeEt-984 1A et 1B) de 3,60 m de largeur sous le trottoir nord, de la rue de Candiac à l'est jusqu'à l'avenue De Bourlamaque à l'ouest (photo 21). L'objectif principal de la surveillance archéologique était de vérifier l'existence d'un tissu archéologique ou de vestiges architecturaux liés au faubourg Guénette vers la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.



Photo 21. Travaux en cours dans la rue Dumont, vue vers l'ouest (CeEt-984-24-NUM1-1)



Surveillances archéologiques à Québec

Site CeEt-984 et zone d'intervention

Sources :
Orthophotographie, GoogleEarth octobre 2019
BDTQ, 1 : 20 000, MRNF Québec, 2003
Plan base de l'arpenteur, ACAD-RSR24C01-relever vestige.dwg

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_Dumont_C17_et_005_archeologie_250303.dwg

0 10 20 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 17

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

4.2.1 Rappel historique

Le quartier Montcalm où se trouve l'aire ciblée par le mandat est uniquement voué à un usage domestique ou agricole jusqu'au début du XX^{e} siècle. Constituées de vastes prairies et de boisés, les terres y sont d'abord octroyées en concession aux compagnies responsables du développement de la nouvelle colonie, puis divisées en fief et seigneurie pour des particuliers ou des communautés religieuses, dont les Augustines (fief Sainte-Marie), pour l'aire d'intervention (figure 41). Les Sœurs font l'acquisition des terres de Sainte-Marie en 1637. Des baux emphytéotiques sont émis par les religieuses en 1790 à Messieurs De Lanaudière, Baby et O'Connor (figure 42).

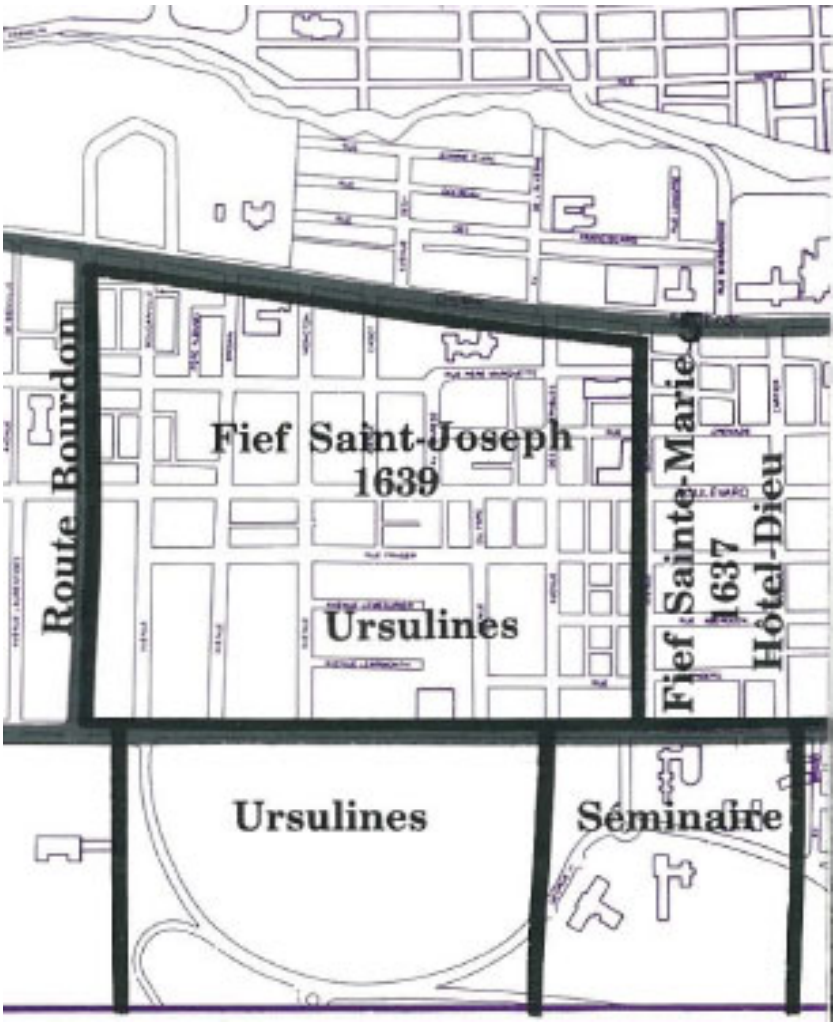


Figure 41. Grands domaines sous le Régime français (Blanchet *et al*. 1988 : figure 3)



Figure 42. Louis Perreault, « Plan topographique d'une partie de la Banlieue de Québec accompagnant le procès-verbal d'un arpentage des Terres des Ursulines et Hospitalières de Québec », 1790 (BAC H1/340/Quebec/1790)

Pendant longtemps, seuls deux accès permettent de lier ces domaines au centre-ville, soit la Grande Allée et le chemin Sainte-Foy (Lemoine 2014 : 4). Avant 1667, le chemin Sainte-Foy n'était qu'un sentier « rempli de souches, de buttes, de fossés et d'ornières » (abbé Gosselin cité dans Blanchet *et al*. 1988 : 3). Vers 1730, des ordonnances proposent le redressement de ces voies. En 1841, le chemin Sainte-Foy est macadamisé par la Compagnie des chemins à barrière de la Rive-Nord.

L'actuel quartier Montcalm est aussi le théâtre des affrontements militaires les plus décisifs de la Guerre de Conquête, soit les batailles des plaines d'Abraham du 13 septembre 1759 et du 28 avril 1760. À la suite du traité de Paris signé en 1763, la bourgeoisie anglaise va occuper la majorité des terrains du secteur à l'étude, dont William Grant. Dans un premier temps, de vastes domaines voient le jour le long de la Grande Allée et du chemin Sainte-Foy, comme Upper Bijou (figure 43).



Figure 43. William Hall, « *Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs* », 1799 (BAnQ n0011084k-0001) – la flèche rouge pointe Upper Bijou.

Au début du XIX[e] siècle, à la suite du morcellement de ces grandes propriétés, les désagréments de la ville tels que l'insalubrité, la promiscuité et les épidémies poussent les biens nantis vers la verte campagne. En 1817, le secteur à l'étude était morcelé en quatre parties coupées du nord au sud par la future rue de Candiac et par la future rue Dumont d'est en ouest (figure 44).

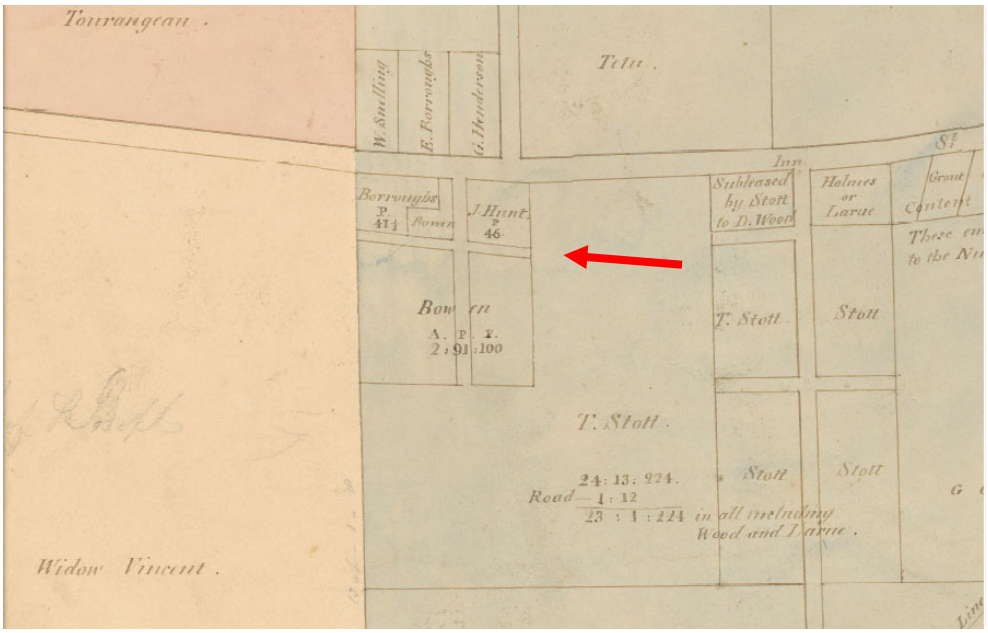


Figure 44. John Adams. « Plan du quartier Saint-Jean-Baptiste montrant les anciennes propriétés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu à la Haute-ville de Québec entre Bougainville et les fortifications », 1817 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P50) – la flèche rouge pointe l'aire d'intervention.

En bordure du chemin Sainte-Foy et de la Grande Allée, quelques beaux fleurons d'architecture et leurs jardins voient le jour au cours du XIX[e] siècle (Gagnon-Pratte 1980). Les villas les plus près de l'aire d'intervention se trouvaient un peu au nord-est, à l'emplacement du centre communautaire Lucien-Borne (maison Chinic construite en 1853) et dans le parc attenant (Edgehill bâtie avant 1847). À l'ouest de l'aire d'intervention sont encore préservées Bijou (corps central de 1861 de l'Oratoire Saint-Joseph au 560, chemin Sainte-Foy), Sans Bruit (des années 1850 au 874, avenue Brown) et Westfield (du premier tiers du XIX[e] siècle au 430, chemin Sainte-Foy).

En marge de ces résidences cossues, une agglomération d'habitations plus modestes prend place à partir des années 1850 entre le chemin Sainte-Foy, l'avenue Cartier, la rue Crémazie et l'avenue De Bourlamaque, du chemin Sainte-Foy à la rue Crémazie : c'est le faubourg Guénette (ou village Mount Pleasant), qui regroupe des maisons en bois et quelques dépendances (figure 45) – l'aire d'intervention en fait partie. La famille Guénette fut une des premières à s'établir dans ce secteur. La présence de la fontaine Manseau, qui donnait accès à de l'eau potable, explique l'attrait de cet espace; en outre, le faubourg est situé aux limites de la ville, ce qui l'exclut alors du pouvoir de réglementation et de taxation de la ville de Québec. Autre détail non négligeable, il est aussi en marge du poste de péage mis en place à la hauteur de l'avenue De Salaberry et dont les droits de passage ne sont abolis qu'en 1918 (figure 46). En 1875, le secteur compte une quarantaine de maisons dont les résidents sont francophones et irlandais (Lemoine 2014). La rue Fontaine-Manceau (aujourd'hui de Candiac) et la ruelle Sainte-Julie (aujourd'hui Dumont) sont bien délimitées.



Figure 45. Honorius Sisson Sitwell, « *Contoured plan of the environs of Quebec* », 1866 (BAnQ P600,S4,SS2,D634,P20)



Figure 46. Barrage de la Commission des chemins à barrières (Blanchet *et al.* : figure 20)

La Ville-Montcalm demeure une banlieue de Québec jusqu'en 1913, alors qu'elle est fusionnée à la capitale. Le développement immobilier atteint son apogée à la fin des années 1920, entraînant le déclin des activités agricoles. Dans le faubourg Guénette, le décor reste sensiblement le même jusqu'à cette période (figure 47). Sur le plan d'assurance de 1957, la rue Dumont débouche sur l'avenue De Bourlamaque (figure 48). Elle est élargie en 1986 (Blanchet *et al*. 1988 :17).

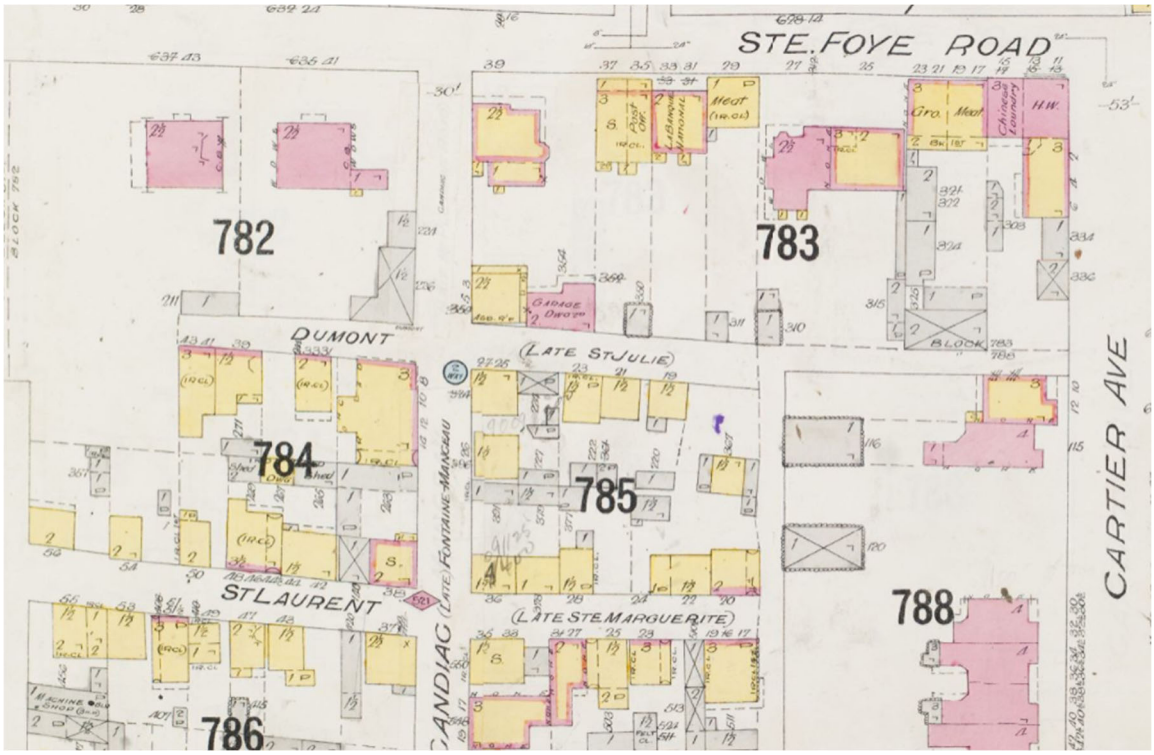


Figure 47. Charles Edward Goad, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1916 (BAnQ 0000174395)

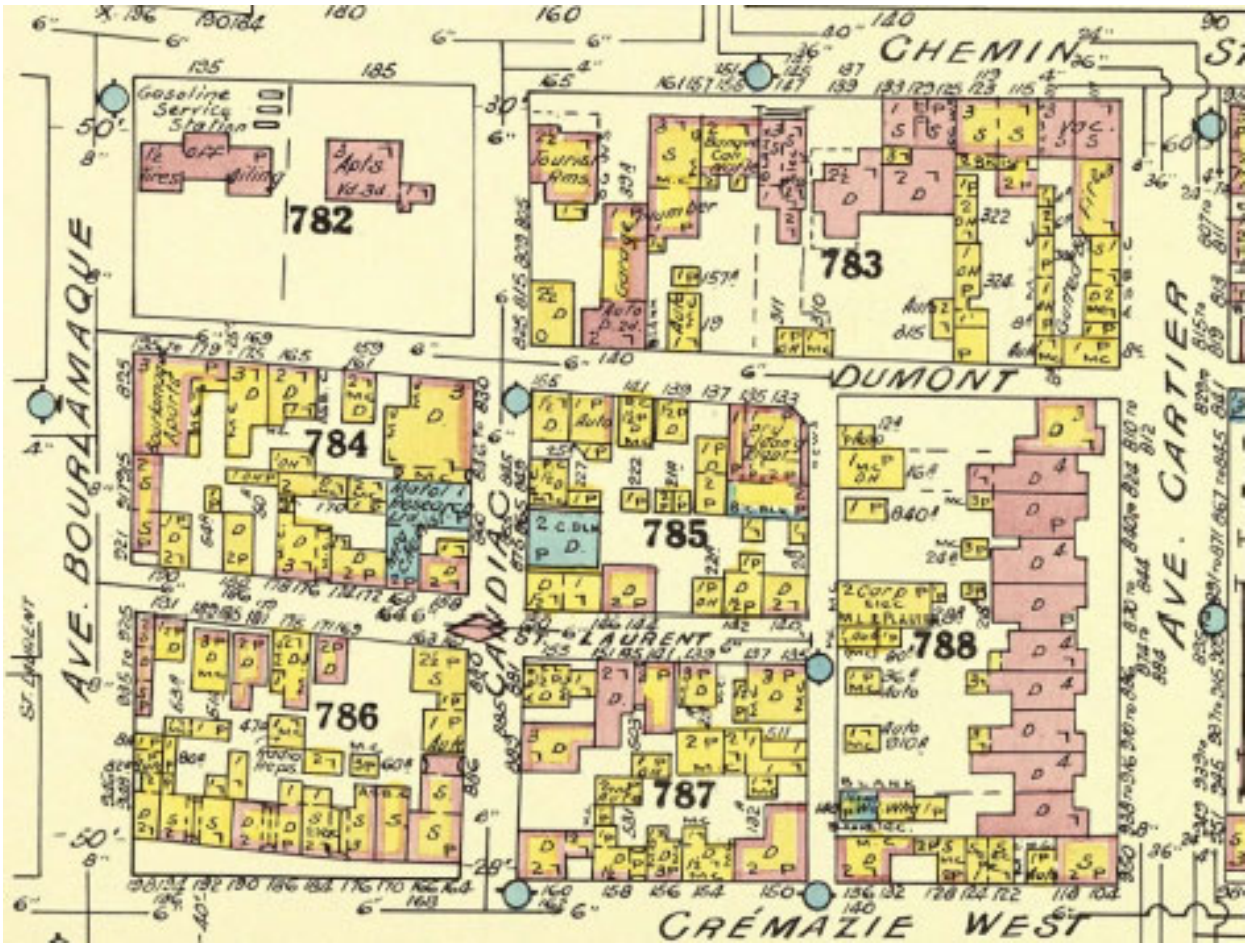


Figure 48. Underwriters' Survey Bureau, « *Insurance plan of the city of Quebec* », 1957 (BAnQ 0000174294)

4.2.2 Intervention archéologique antérieure

L'aire d'intervention n'avait fait l'objet d'aucune intervention archéologique avant 2024. Le site archéologique le plus près se trouve sur la rue Sherbrooke immédiatement au nord du chemin Sainte-Foy (CeEt-597, carte 17). Une surveillance archéologique y fut réalisée en 1990 dans le cadre d'un projet d'enfouissement du réseau électrique par Hydro-Québec (Ethnoscop 1991). Les travaux ont mené à la découverte d'un dépôt d'artefacts du XIX^{e} siècle et d'un petit vestige de pierres qui pourrait être attribué à un bâtiment en ruines représenté sur le plan de Sitwell de 1866 (figure 45).

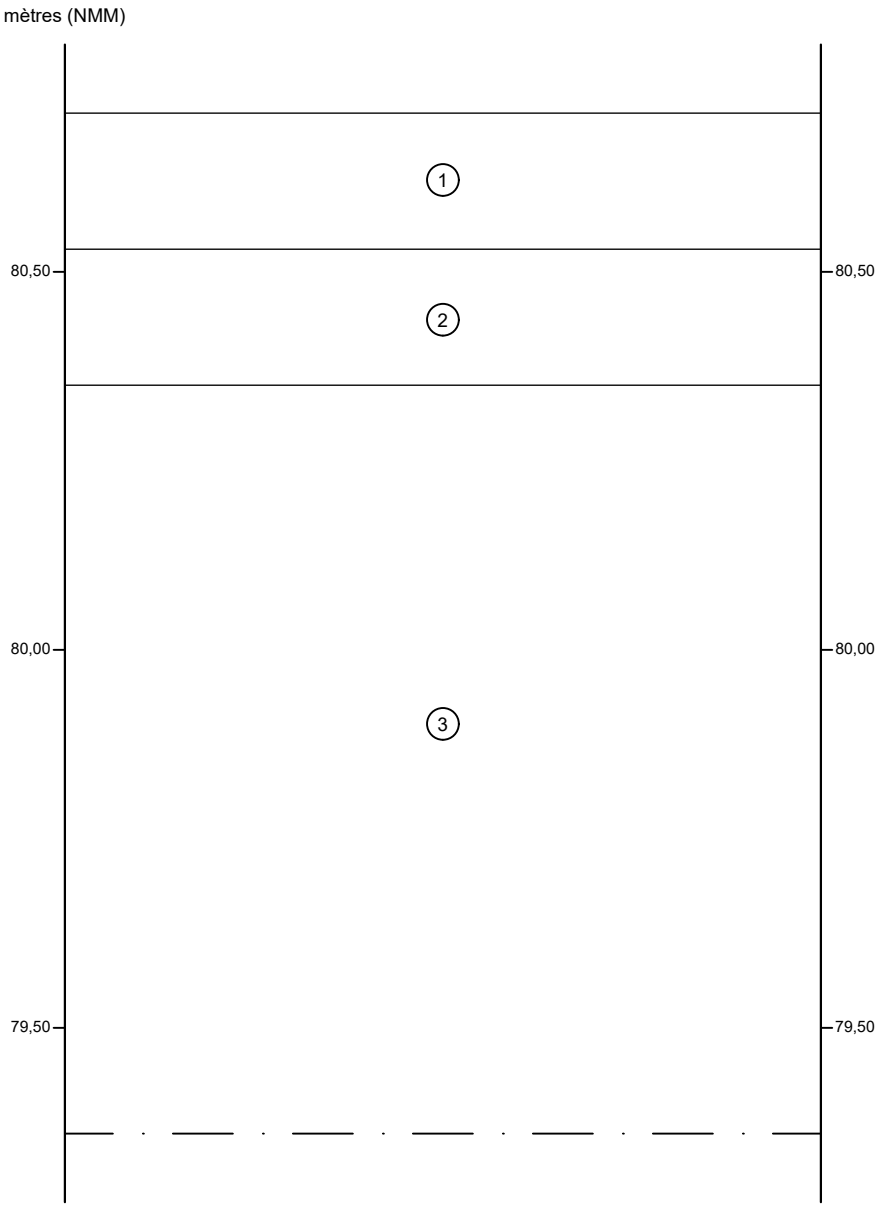
4.2.3 Résultats

Sous-opération CeEt-984-1A

La sous-opération CeEt-984-1A couvre une superficie de 28 m², s'étendant de la rue Candiac jusqu'à 7,90 m vers l'ouest dans la rue Dumont (carte 18). Cette portion de tranchée avait été excavée puis les conduites avaient été posées et bétonnées avant l'arrivée de l'archéologue. Les sols en place sont tous liés à la construction de la rue soit 0,18 m d'asphalte, 0,18 m de gravier angulaire et 1 m de sable brun (photo 22 et figure 49).



Photo 22. Paroi sud de la sous-opération CeEt-984-1A (CeEt-984-24-NUM1-12)



1 Asphalte (1A1)
2 Gravier anguleux (1A2)
3 Sable brun, meuble (1A3)
— · — Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-984-1A, paroi sud

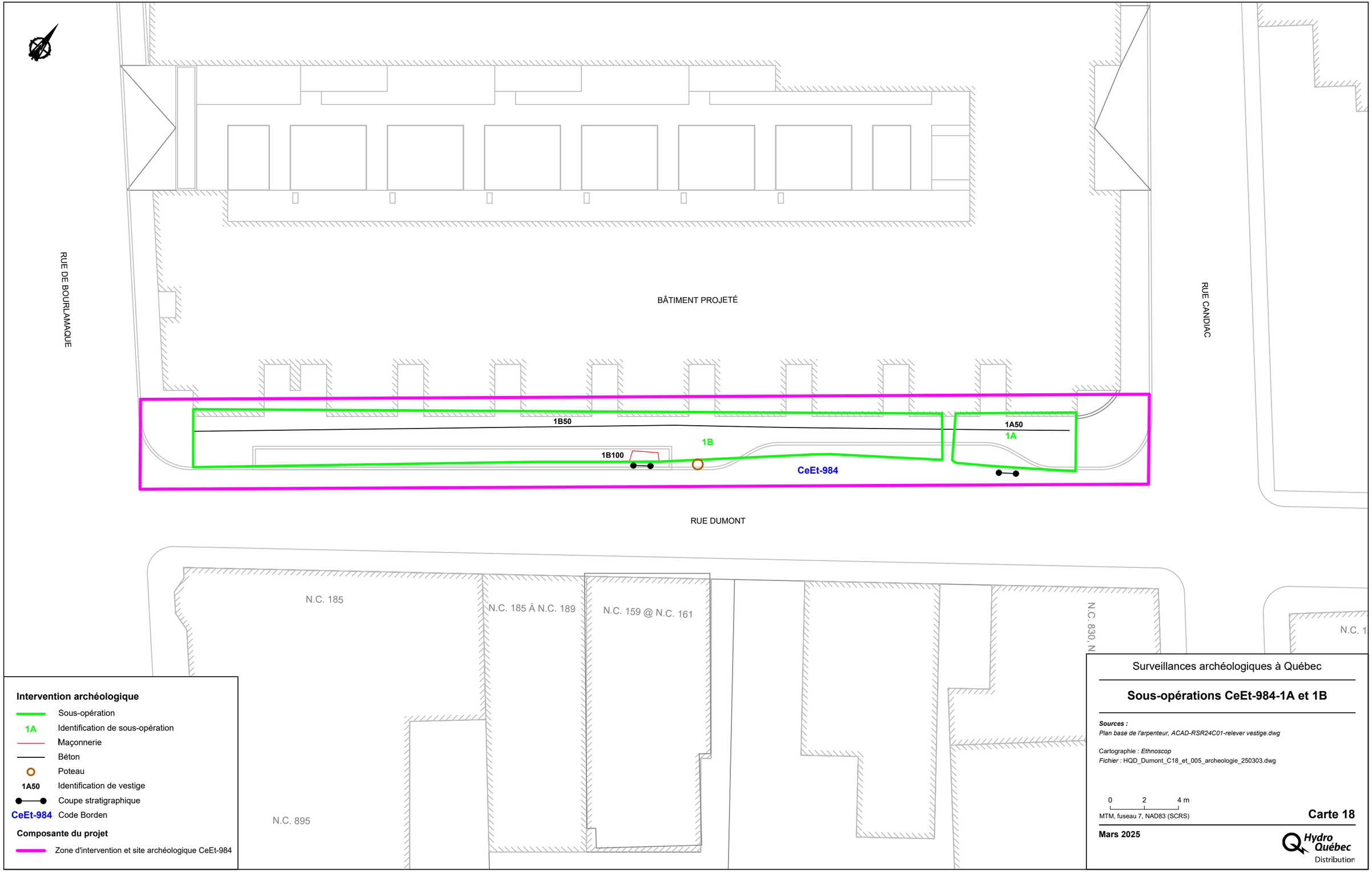
Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_Dumont_f49_et_005_archeologie_250303.dwg

0 0,10 0,2 m

Figure 49

Mars 2025

Hydro Québec



Intervention archéologique

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- Poteau
- 1A50 — Identification de vestige
- Coupe stratigraphique
- CeEt-984 — Code Borden

Composante du projet

- Zone d'intervention et site archéologique CeEt-984

Surveillances archéologiques à Québec

Sous-opérations CeEt-984-1A et 1B

Sources :
Plan base de l'arpenteur, ACAD-RSR24C01-relever vestige.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier : HQD_Dumont_C18_et_005_archeologie_250303.dwg

0 2 4 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 18

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

La paroi nord comporte un long mur de béton qui devait s'étendre jusqu'à l'avenue De Bourlamaque (photo 23). Celui-ci avait été arasé, mais des ancrages de métal étaient toujours visibles; ils devaient fixer des haubans pour maintenir un poteau. Un fruit de 19° est noté dans le parement sud, dont la base n'était pas visible. La fondation de la nouvelle bâtisse, sise au nord, repos sur ce muret. Une photographie prise en 2015 le montre avant dérasement (figure 50). Probablement mis en place lors du réaménagement de la rue en 1986, il a pu être conservé *in situ* lors des travaux de 2024.



Photo 23. Vue vers l'ouest du muret de béton 1A50 en paroi nord (CeEt-984-24-NUM1-8)



Figure 50. Photographie prise en 2015 (Google Street View)

Sous-opération CeEt-984-1B

La sous-opération 1B désigne l'excavation réalisée jusqu'à l'avenue De Bourlamaque en présence de l'archéologue (carte 18 et photo 24). Il s'agissait essentiellement d'une tranchée linéaire de 3,40 m de largeur et atteignant une profondeur de près de 1,90 m. Au cours des travaux, des couches anciennes ont pu être observées ainsi qu'un segment d'une fondation en pierre.



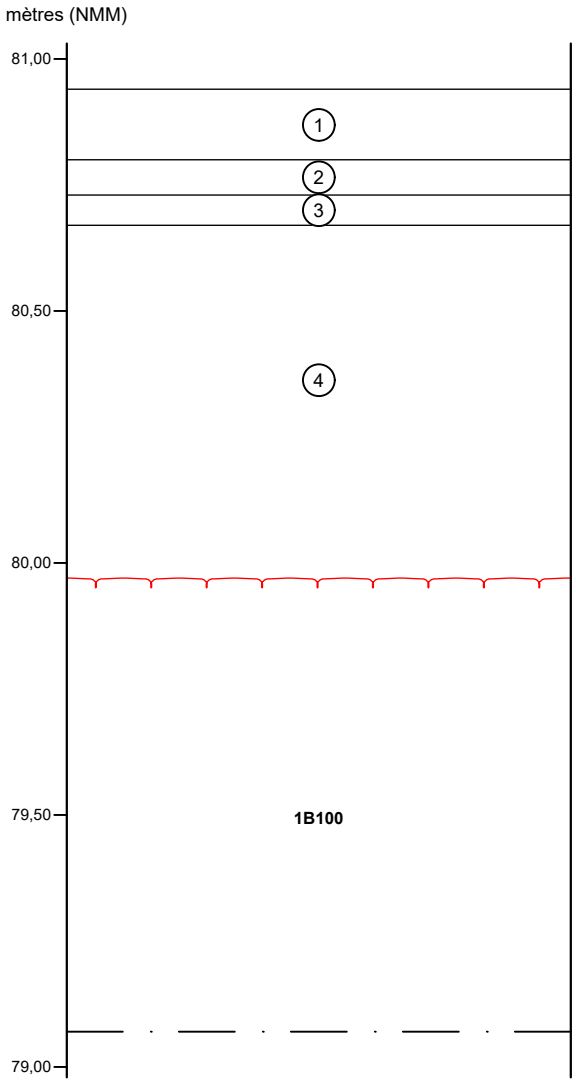
Photo 24. Travaux en cours dans la sous-opération CeEt-984-1B, vue vers l'est (CeEt-984-24-NUM1-38)

La fondation (CeEt-984-1B100), à double parement et blocage, est constituée de cinq assises de calcaire et de grès vert ou rouge liés de ciment (carte 19 et photo 25). Apparu à une altitude de 79,90 m (NMM), le vestige se poursuit vers l'est, mais avait été brisé à l'ouest. La section mise au jour mesure 1,95 m de longueur sur 0,50 m de largeur. Seul le parement nord a été dégagé, et ce, sur une hauteur de 0,90 m (cinq assises). La base du mur au nord-est ne fut pas atteinte, car elle plonge sous la limite d'excavation, mais au sud-ouest, le vestige repose sur le roc friable. Le vestige, toujours en place, a été recouvert d'un géotextile puis de sable. Il formerait la fondation sud d'une annexe en bois présente en fond de cour, en bordure de la ruelle Sainte-Julie sur le plan de Sitwell de 1866 (carte 19). Elle est toujours en place en 1923 (carte 20), mais a disparu avant 1957 (carte 21).



Photo 25.Vestige CeEt-984-1B100, vue vers le sud-est (CeEt-984-24-NUM1-28)

La séquence de déposition des sols fut relevée dans la paroi sud, juste au-dessus du vestige 1B100. Sans surprise, les premières couches sont associées à la mise en place de la surface de pavage, soit 0,14 m d'asphalte, 0,07 m de gravier et 0,06 m de sable brun foncé (figure 51). Vient ensuite un rehaussement de 0,70 m d'épaisseur et composé de loam argileux brun foncé avec des fragments de pierres et de briques ainsi que des nodules de mortier. Cette couche (lot 1B4) contenait divers artefacts. Les céramiques sont représentées par un fragment de pot à plante en terre cuite grossière sans glaçure, un fragment de contenant en *creamware*, un tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche inscrit « MCDOUG[ALL/SCO]TLAND » (1891-1967), des fragments d'assiettes et de pots en terre cuite fine blanche, des fragments d'assiettes et d'autres contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment de cruche ou de jarre en grès grossier à glaçure saline et enduit Albany, un fragment de contenant en grès grossier du Derbyshire et un fragment de pichet miniature en porcelaine fine européenne. Des tessons de bouteilles en verre incolore sans plomb dont une de fabrication mécanique (après 1900), un tesson de bouteille à gin en verre vert foncé, un tesson de bouteille en verre brun de fabrication mécanique et un clou tréfilé complètent l'assemblage (photo 26).



1 Asphalte (1B1)
2 Gravier (1B2)
3 Sable brun foncé avec du petit gravillon (1B3)
4 Loam argileux brun foncé, compact, avec des pierres, de la brique, des nodules de mortier et des artefacts (1B4)

Maçonnerie

1B100 Identification de vestige

Limite de fouille

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération CeEt-984-1B, paroi sud

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_Dumont_f51_et_005_archeologie_250303.dwg

0 0,15 0,3 m

Figure 51

Mars 2025

Hydro Québec



Photo 26. Certains des artefacts du lot CeEt-984-1B4 (photo Isabelle Hade)

RUE DE BOURLAMAQUE

BÂTIMENT PROJETÉ

RUE CANDIAC

1B50

1A50

1A

1B

1B100

CeEt-984

RUE DUMONT

Intervention archéologique

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- Poteau
- 1A50 — Identification de vestige
- CeEt-984 — Code Borden

Composante du projet

- Zone d'intervention et site archéologique CeEt-984

Surveillances archéologiques à Québec

Plan de Sitwell de 1865 et trame actuelle

Sources :

BANQ, Quebec Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.9, Sitwell, 1865

Plan base de l'arpenteur, ACAD-RSR24C01-relever vestige.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

Fichier : HQD_Dumont_C19_et_005_archeologie_250303.dwg

0 2 4 m

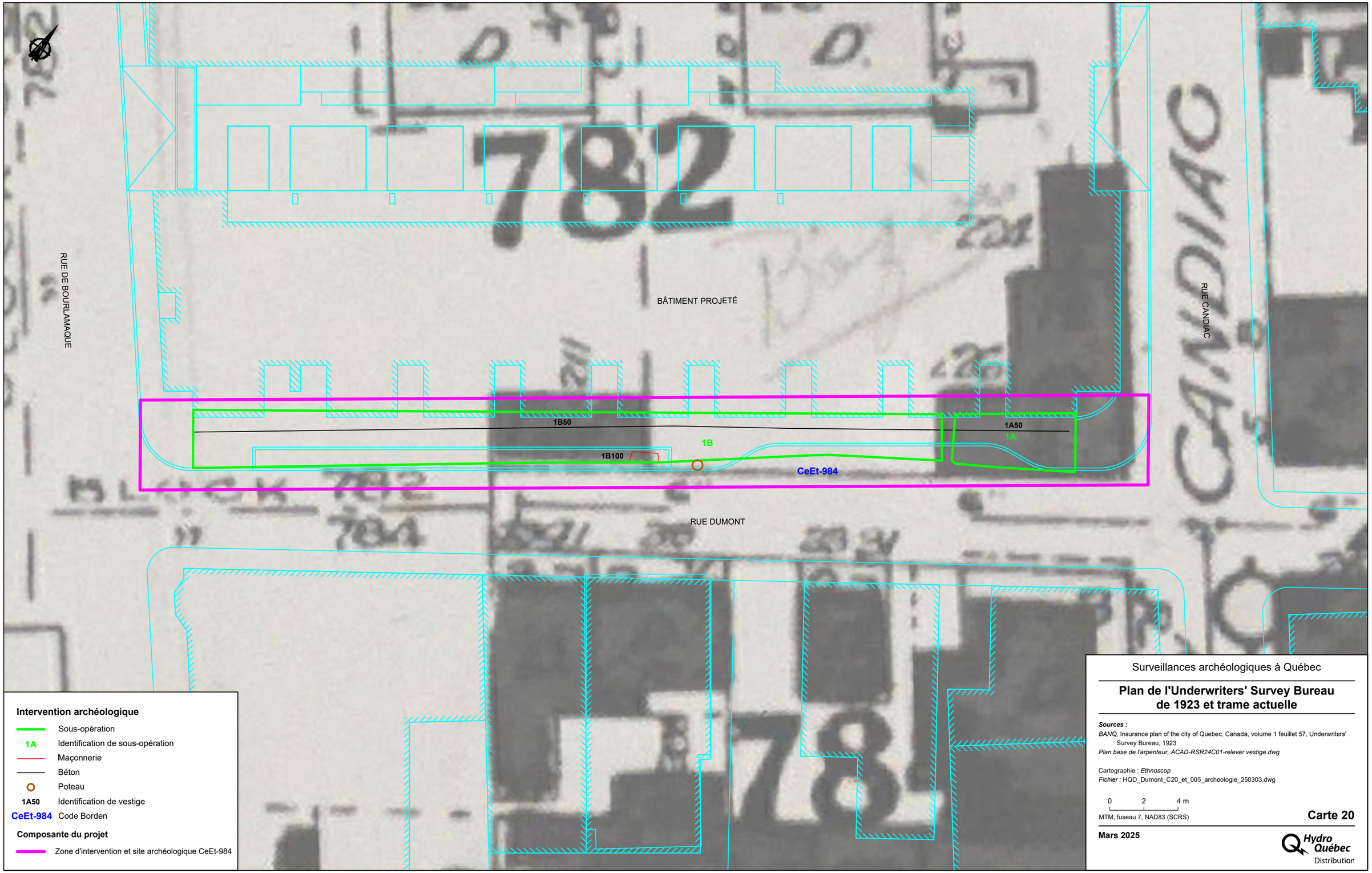
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 19

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Intervention archéologique

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- Poteau
- 1A50 — Identification de vestige
- CeEt-984 — Code Borden

Composante du projet

- Zone d'intervention et site archéologique CeEt-984

Surveillances archéologiques à Québec

Plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1923 et trame actuelle

Sources :

BANQ, Insurance plan of the city of Quebec, Canada, volume 1 feuillet 57, Underwriters' Survey Bureau, 1923

Plan base de l'arpenteur, ACAD-RSR24C01-relever vestige.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

Fichier : HQD_Dumont_C20_et_005_archeologie_250303.dwg

0 2 4 m

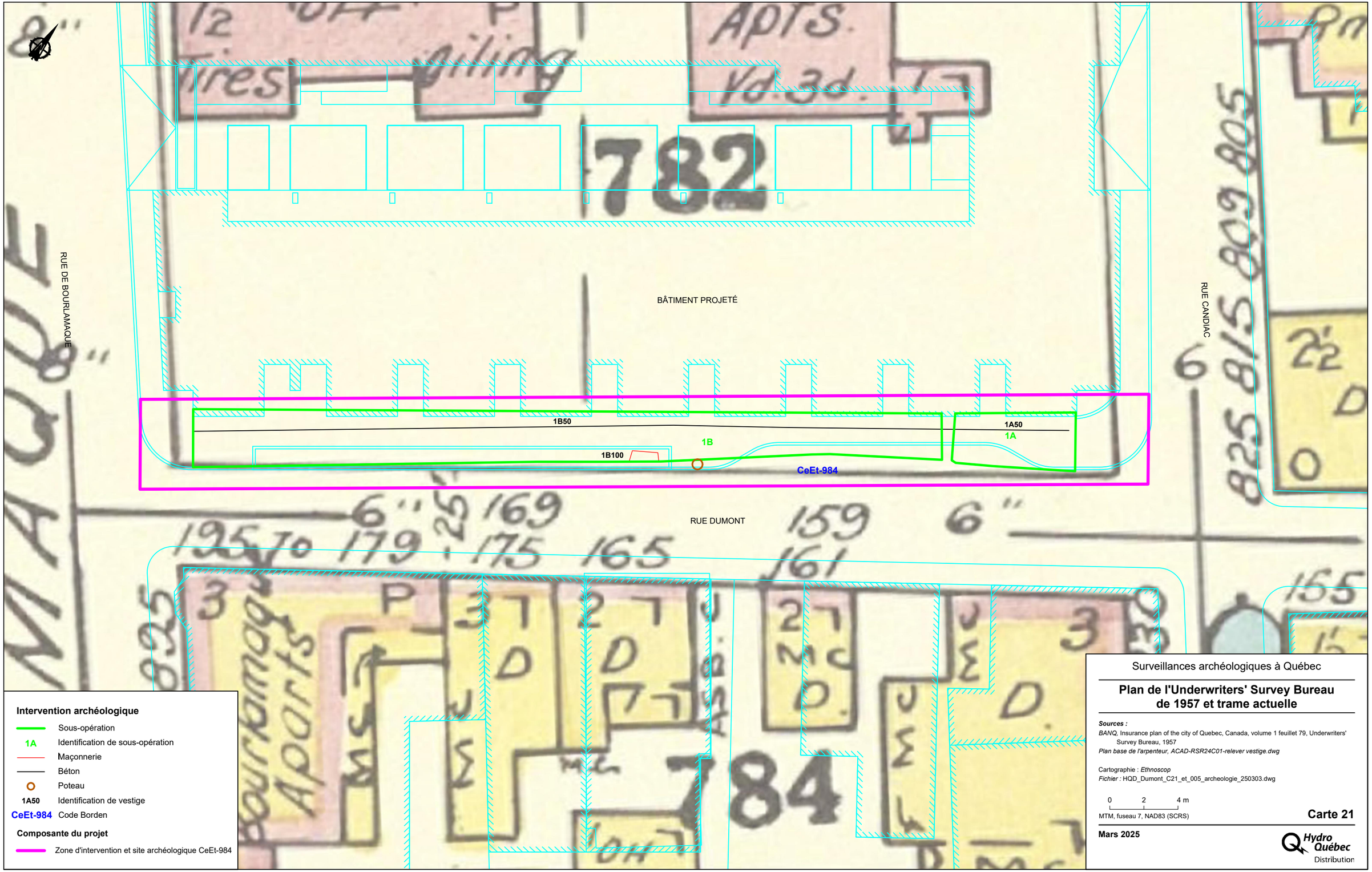
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 20

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Intervention archéologique

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération
- Maçonnerie
- Béton
- Poteau
- 1A50 — Identification de vestige
- CeEt-984 — Code Borden

Composante du projet

- Zone d'intervention et site archéologique CeEt-984

Surveillances archéologiques à Québec

Plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1957 et trame actuelle

Sources :

BANQ, Insurance plan of the city of Quebec, Canada, volume 1 feuillet 79, Underwriters' Survey Bureau, 1957

Plan base de l'arpenteur, ACAD-RSR24C01-relever vestige.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*

Fichier : HQD_Dumont_C21_et_005_archeologie_250303.dwg

0 2 4 m

MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 21

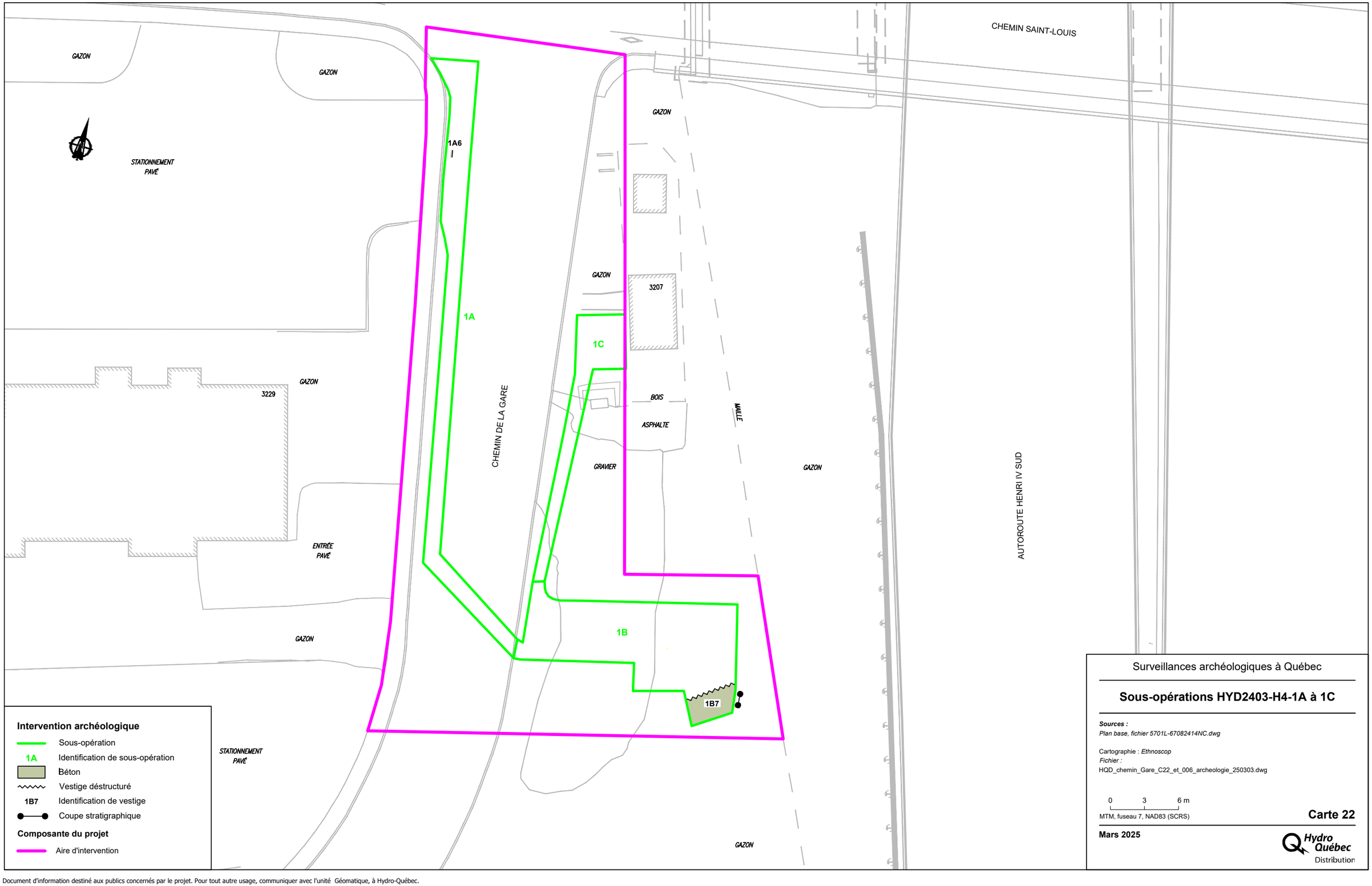
Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

4.3 Chemin de la Gare

Une surveillance archéologique a été réalisée dans le cadre de la prolongation et du raccordement de conduits souterrains, de l'installation d'une conduite en béton armé sous le chemin de la Gare et de l'implantation d'un puits d'accès sur un terrain vague (carte 22). Faite de façon discontinue entre le 21 mai et le 6 juin 2024, l'intervention a mené à la mise au jour de deux ouvrages en béton abandonnés au milieu du XX^{e} siècle. Un potentiel archéologique historique y avait été reconnu, puisque des plans y représentent des bâtiments de ferme au XIX^{e} siècle. Aucune intervention archéologique n'avait auparavant été exécutée dans cet axe de circulation.



Surveillances archéologiques à Québec

Sous-opérations HYD2403-H4-1A à 1C

Sources :
Plan base, fichier 5701L-67082414NC.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier :
HQD_chemin_Gare_C22_et_006_archeologie_250303.dwg

0 3 6 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 22

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

4.3.1 Rappel historique

Bien que des gens se soient déjà installés dans l'actuel secteur de Sainte-Foy durant la première moitié du XVII[e] siècle et que les premières concessions aient été accordées des années 1640, la seigneurie de Sillery n'est officiellement érigée qu'en 1651. L'aire d'intervention en occupe le coin sud-ouest, tout près de la seigneurie de Gaudarville. Durant les années 1650, l'agriculture prend de l'importance le long du chemin Saint-Louis, si bien que trois rangs se partagent les censitaires en 1663. L'aire d'intervention est alors incluse dans la côte Saint-François-Xavier (figure 52). Les bâtiments se concentrent près d'artères comme l'actuel chemin Saint-Louis. En 1826, l'aire d'intervention est toujours libre de bâtiments, mais le plan de John Adams de 1826 (figure 53) représente quelques constructions de part et d'autre du chemin Saint-Louis. Le secteur reste largement agricole jusqu'au milieu du XX[e] siècle, alors que l'occupation résidentielle et commerciale se développe durant l'après-guerre (figure 54). Sur un plan d'assurance de 1951, un bureau de poste est représenté au nord-ouest de l'aire d'intervention (figure 55). Puis, sur une photographie aérienne de 1965, plusieurs autres bâtiments apparaissent au sud du bureau de poste (figure 56). À la fin des années 1960, la construction du pont Pierre-Laporte et la poursuite de l'autoroute 73 au nord du fleuve Saint-Laurent amènent une reconfiguration complète du chemin de la Gare (figure 57).



Figure 52. Copie par Kenelm C. Chandler d'un plan d'Ignace Plamondon et J. McCarthy de 1754 (BAnQ E21,S64,SS5,SSS17,P62) – l'aire d'intervention est encerclée en rouge.



Figure 53. John Adams, « *This plan of Quebec and its environs* », 1826 (BAC H2/349/Quebec/1826) – l'aire d'intervention est encerclée en rouge.



Figure 54. Photographie aérienne de 1948 (http://geospatial.bibl.ulaval.ca/Donnees/Mosaique/Quebec-1948.htm) – l'aire d'intervention est encerclée en rouge.

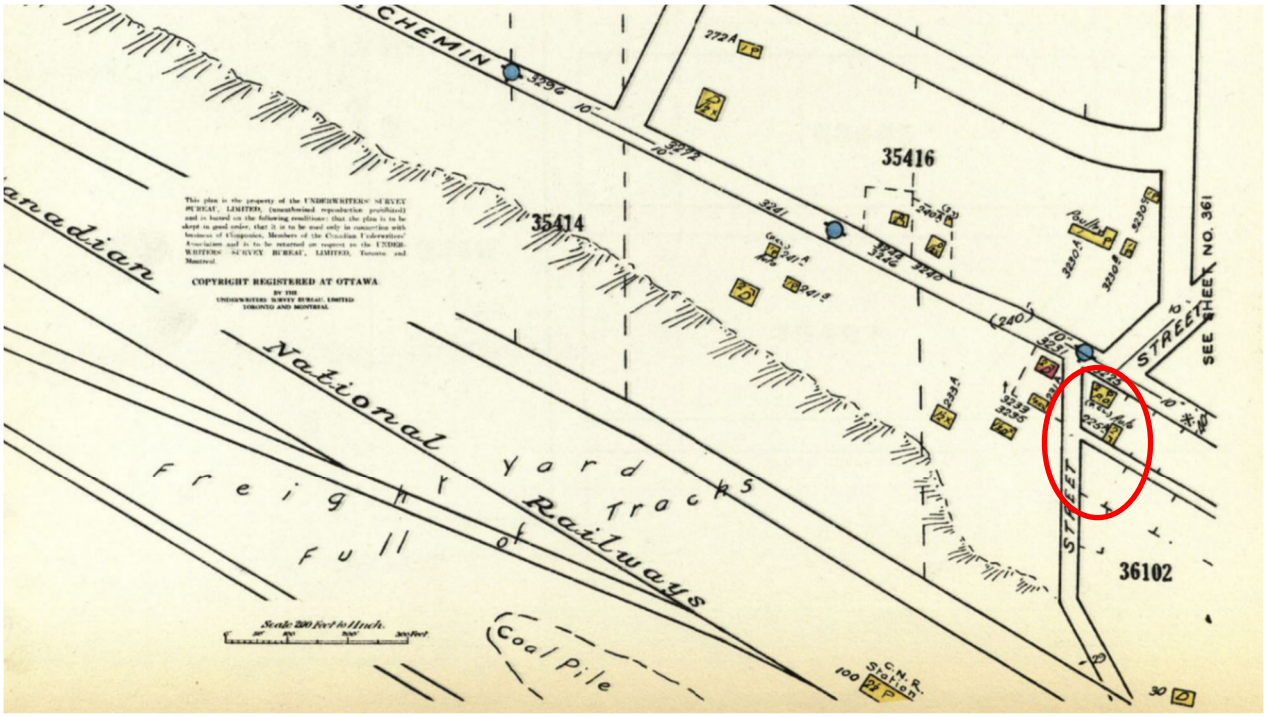


Figure 55. Underwriters' Survey Bureau, « *Quebec* », 1951 (BAnQ 0004285146) – l'aire d'intervention est encerclée en rouge.

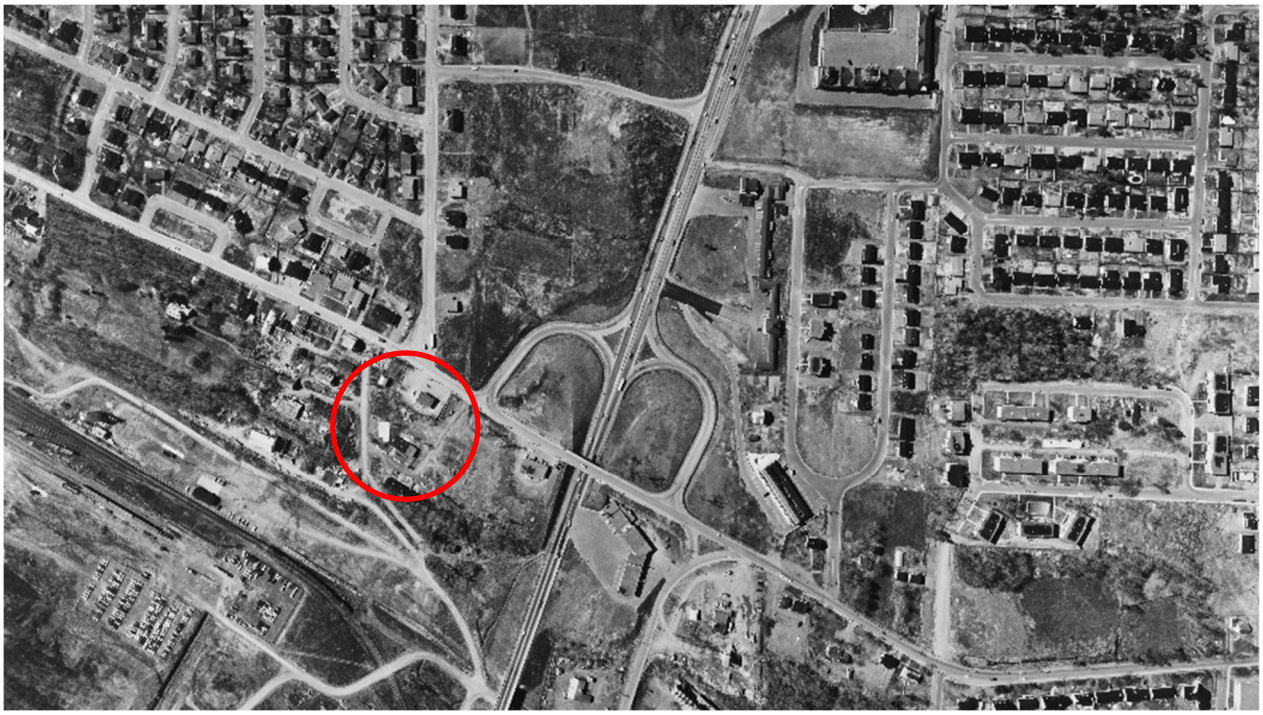


Figure 56. Photographie aérienne de 1965 (RNC photo_19650514_ N46758W071294) – l'aire d'intervention est encerclée en rouge.



Figure 57. Photographie aérienne de 1971 (RNC photo_19710530_N46749W071304) – l'aire d'intervention est encerclée en rouge.

4.3.2 Résultats

La sous-opération 1A longe le côté ouest du chemin de la Gare, au sud du chemin Saint-Louis, et comprend également la traverse de rue en diagonale (carte 22 et photo 27). Sa largeur varie de 1,20 m à 2,60 m. De façon générale, le chemin de la Gare est constitué d'une surface de circulation composée de 0,12 m d'asphalte (lot 1A1) qui surmonte un lit de pose de 0,10 à 0,18 m de sable beige (lot 1A2). Dessous, deux rehaussements sont formés de 0,25 à 0,43 m de sable gris contenant du gravier 0-3/4 po (lot 1A3) et de 0,85 à 1,07 m de sable beige (lot 1A4). Cette dernière couche repose directement sur du roc désagrégé fait de schiste rosé à brun. Ces couches sont toutes attribuées à la reconfiguration du secteur lors de la construction du pont Pierre-Laporte, à la fin des années 1960.



Photo 27. Vue d'ensemble vers le nord de la partie nord de la sous-opération HYD2403-H4-1A (HYD2403-H4-NUM1-14)

Toutefois, près de l'extrémité nord de la sous-opération 1A du côté du trottoir, la séquence stratigraphique se démarque sur quelques mètres. Le chemin de la Gare y est constitué de 0,12 à 0,15 m d'asphalte (lot 1A1) surmontant 0,50 m de gravier 0-3/4 po (lot 1A3, photo 28). Ce lit de pose a été disposé sur 0,70 m de sable beige (lot 1A4) qui rehausse l'endroit. À la base de l'excavation est apparue une couche de sable beige et de limon noir caractérisée par la présence de morceaux de bardeaux d'asphalte, de bois, d'éclisses de peinture, de blocs de grès anguleux et de mortier en particules (lot 1A5). Un tesson de bocal en verre incolore sans plomb et un fragment d'urinoir en porcelaine commune y ont été récoltés. Ce dernier a été fabriqué par la compagnie Edward John & Co Ltd avant 1969[4]. D'une épaisseur de 0,50 m, cette couche est attribuée à la démolition d'un bâtiment. Elle recouvre une dalle ou un mur de béton (lot 1A6) qui a été observé au moyen d'un sondage manuel au fond de la sous-opération (photo 29). Le bord de ce vestige a pu être dégagé parallèlement à la voie de circulation, et ce, sur 0,60 m de longueur et 0,12 m de largeur. Son sommet a été observé à 72,23 m (NMM). Seule la surface de ce vestige (laissé en place) a pu être observée. Il est attribué à un bureau de poste situé au coin sud-est de l'intersection du chemin Saint-Louis avec le chemin de la Gare et illustré sur un plan d'assurance-incendie de 1951 (carte 23). La photographie aérienne de 1965 étant floue, on ne peut pas affirmer que l'édifice était alors encore présent (carte 24). Ce qui est certain, c'est qu'il était disparu en 1971 (figure 57).



Photo 28. Paroi ouest de la sous-opération 1A (HYD2403-H4-NUM1-11) – le vestige 1A6 est à la base.

4. https://en.wikipedia.org/wiki/Armitage_Shanks#:~:text=4%20External%20links-,History,Armitage%20Ware%20Limited%20was%20incorporated



Photo 29. Vestige HYD2403-H4-1A6 (HYD2403-H4-NUM1-12)

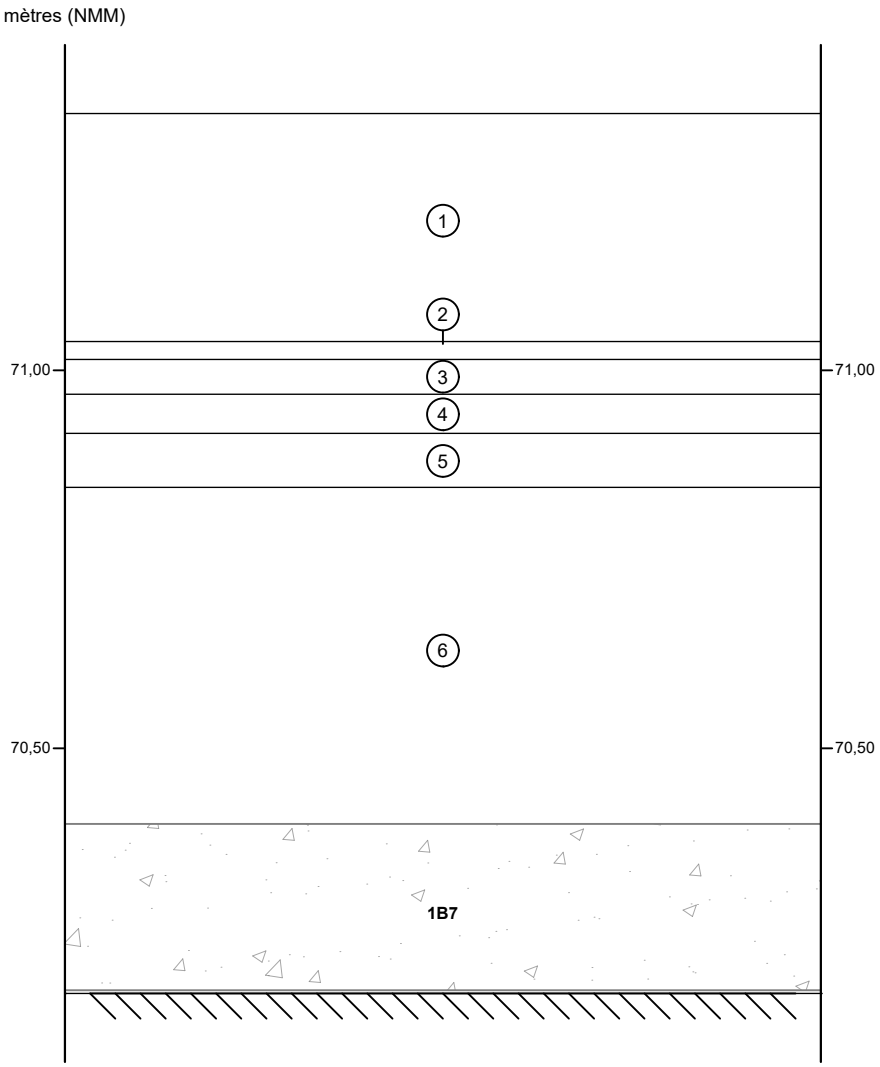
La sous-opération 1B a été excavée dans un terrain vague situé entre l'autoroute 73 et le chemin de la Gare (carte 22 et photo 30). Déjà, plusieurs éléments tels qu'un massif de télécommunications et un égout pluvial démontraient de profondes perturbations. La surface du terrain est occupée par 0,30 m d'argile brune (lot 1B1, figure 58) contenant des éclats de schiste rouge et 0,03 m de loam noir (lot 1B2). Ces couches d'aménagement paysager reposent sur une série de rehaussements constituée de 0,04 m de sable loameux brun grisâtre (lot 1B3), 0,05 m d'argile rouge (lot 1B4), 0,07 m de sable brun (lot 1B5) et 0,44 m d'un mélange d'argile brun rosé pâle, de fragments de schiste, de briques communes et de divers déchets (lot 1B6). Du verre coloré vert et un clou forgé y ont été récoltés. Ces couches ont été mises en place lors de la reconfiguration du secteur, dans les années 1960. Dans la portion sud-est de la sous-opération 1B, ces remblais recouvrent une dalle de béton (lot 1B7) qui mesure 0,22 m d'épaisseur (photo 31). Elle est tronquée au nord et a été coupée par un massif de télécommunications dans sa partie ouest. Elle mesure désormais 3,10 m (du nord au sud) sur 2,60 m. Le centre de la dalle comporte un drain. Cette dalle repose sur le roc. Sur le plan d'assurance-incendie de 1951, aucun bâtiment ne figure dans ce secteur (carte 23). Cependant, la photographie aérienne de 1965 en montre un (figure 56). Il disparaît avant 1971, ayant probablement été détruit dans le cadre de la construction de l'autoroute 73 (figure 57).



Photo 30. Vue d'ensemble vers l'est de la sous-opération HYD2403-H4-1B (HYD2403-H4-NUM1-23)



Photo 31. Dalle de béton HYD2403-H4-1B7, vue vers le sud (HYD2403-H4-NUM2-11)



1. Argile brune avec des éclats de schiste rouge (1B1)
2. Loam noir (1B2)
3. Sable loameux brun grisâtre (1B3)
4. Argile rouge (1B4)
5. Sable brun (1B5)
6. Mélange d'argile brun rosé pâle et de fragments de schiste (1B6)

Béton

1B7 Identification de vestige

Roc

Surveillances archéologiques à Québec

Croquis stratigraphique de la sous-opération HYD2403-H4-1B, paroi est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : HQD_Chemin_Gare_f58_et_006_archeologie_250303.dwg

0 0,10 0,2 m

Figure 58

Mars 2025

Hydro Québec

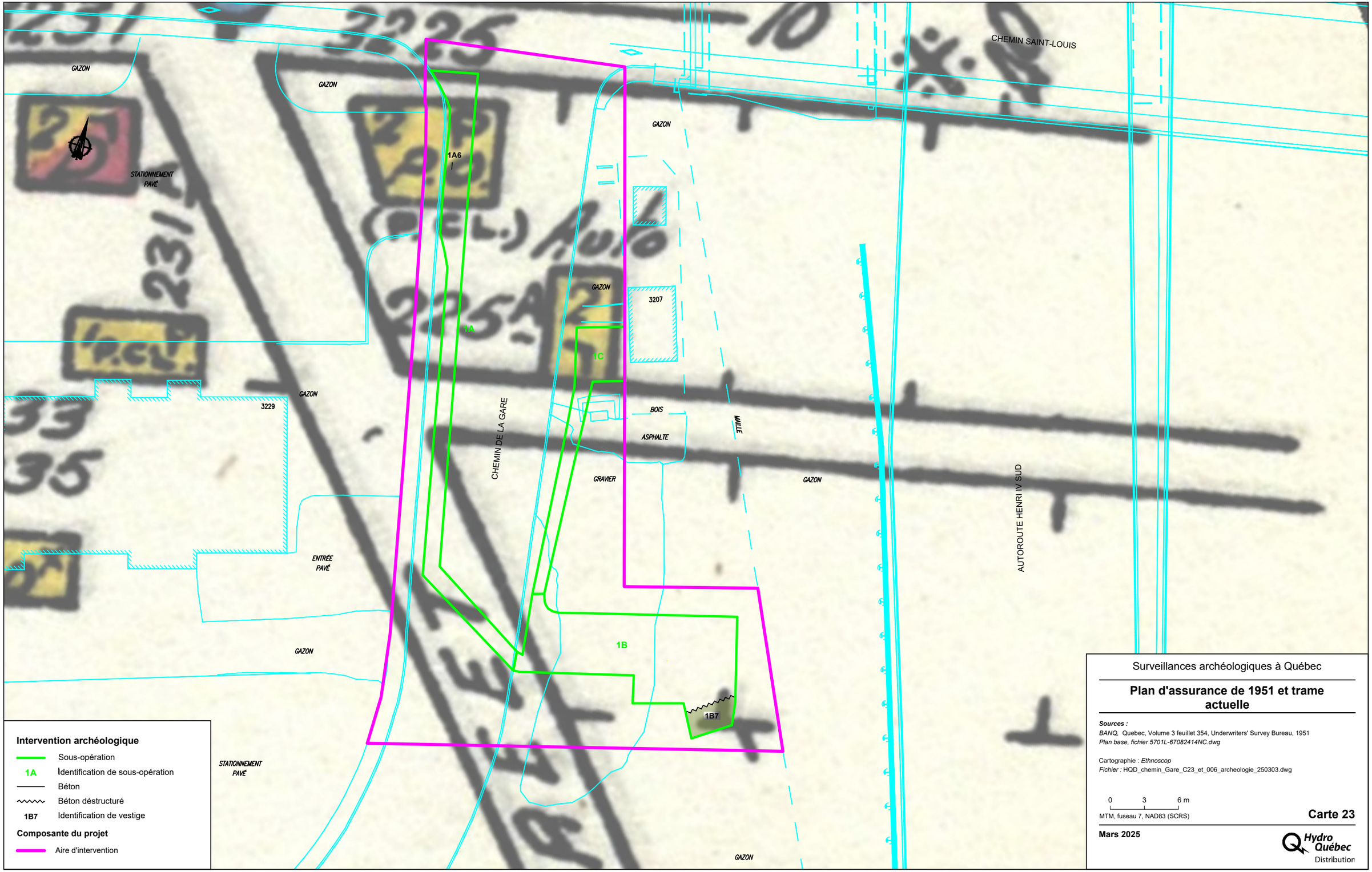
La sous-opération 1C correspond à une tranchée excavée mécaniquement dans un axe nord-sud sur un terrain vague à l'est du chemin de la Gare (photo 32). Dans sa partie nord, la sous-opération est occupée par des remblais modernes de sable beige mis en place lors de la pose d'un massif de télécommunications. Dans les parties centrale et sud, sous 0,10 à 1,30 m de sable limoneux brun grisâtre pâle, graveleux, se trouve 0,60 m de sable limoneux brun grisâtre pâle avec des cailloux de calcaire schisteux (photo 33). Ces couches ont été déposées après la reconfiguration du secteur dans les années 1960.



Photo 32. Vue d'ensemble vers le sud de la sous-opération HYD2403-H4-1C (HYD2403-H4-NUM1-30)



Photo 33. Paroi est de la sous-opération HYD2403-H4-1C (HYD2403-H4-NUM1-28)



Surveillances archéologiques à Québec

Plan d'assurance de 1951 et trame actuelle

Sources :
BANQ, Quebec, Volume 3 feuillet 354, Underwriters' Survey Bureau, 1951
Plan base, fichier 5701L-67082414NC.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier : HQD_chemin_Gare_C23_et_006_archeologie_250303.dwg

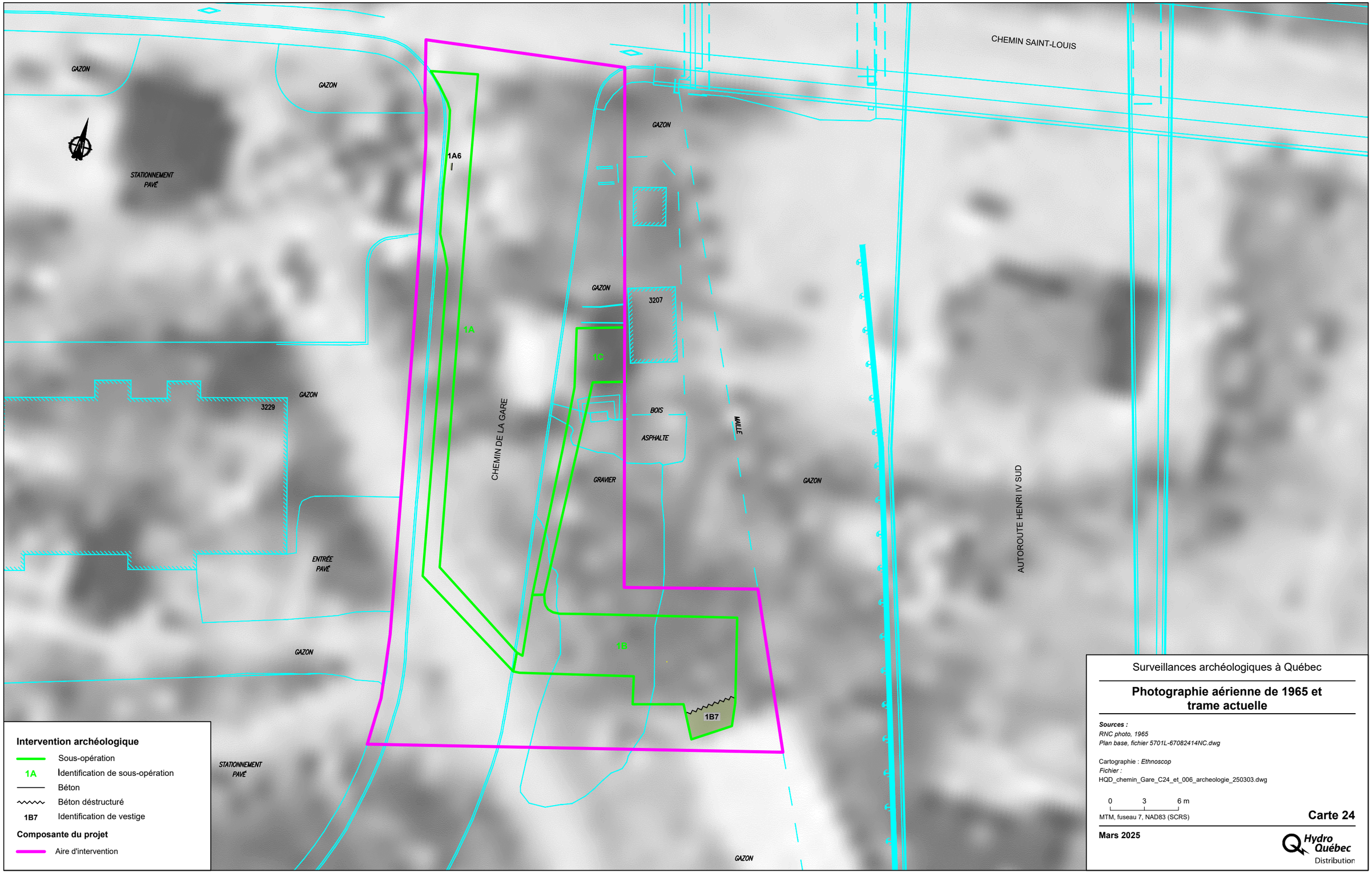
0 3 6 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 23

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Intervention archéologique

- Sous-opération
- 1A — Identification de sous-opération
- Béton
- Béton déstructuré
- 1B7 — Identification de vestige

Composante du projet

- Aire d'intervention

Surveillances archéologiques à Québec

Photographie aérienne de 1965 et trame actuelle

Sources :
RNC photo, 1965
Plan base, fichier 5701L-67082414NC.dwg

Cartographie : *Ethnoscop*
Fichier :
HQD_chemin_Gare_C24_et_006_archeologie_250303.dwg

0 3 6 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 24

Mars 2025

Hydro Québec Distribution

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cinq projets d'Hydro-Québec ont été réalisés sous surveillance archéologique à Québec en 2024. Ces projets ont eu lieu dans le Vieux-Québec et dans les quartiers Saint-Roch, Montcalm et Saint-Louis. La surveillance archéologique était requise puisque les travaux pouvaient menacer des ressources archéologiques connues ou présumées.

Sur la rue de la Gare-du-Palais lors d'un nouveau branchement, des vestiges architecturaux d'une fonderie de fer, en opération de 1850 jusqu'au début des années 1880. Compte tenu de la présence confirmée de vestiges architecturaux et d'un tissu archéologique qui leur est associé, la présence d'un archéologue est recommandée lors d'autres travaux d'excavation sous cette rue.

Sur la rue de la Reine à l'intersection avec la rue Monseigneur-Gauvreau, des excavations pour la démolition d'un puits d'accès ont été exécutées dans la partie sud-est du site CeEt-579. Trois murs en pierre attribués à un bâtiment construit avant 1875 et détruit entre 1923 et 1930 y ont été mis au jour; ce bâtiment avait accueilli un saloon puis une épicerie. Une surveillance archéologique est recommandée pour toute autre excavation faite à la limite sud du site CeEt-579.

La surveillance archéologique faite sur le site CeEt-439 (intersection des rues du Pont et de la Reine) dans le cadre de la pose d'un poteau et de son ancrage a mené à la découverte de deux murets et d'un dallage en béton. Ceux-ci rattachés à des chutes à charbon, des accès à la cave et à des soupiraux situés en façade d'un bâtiment qui, de 1875 jusqu'aux années 1970, a successivement abrité une épicerie, un atelier de pièces automobiles et de réparation de vélos, un teinturier-nettoyeur et à nouveau une épicerie. Les vestiges datent du XX^{e} siècle. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée sous le trottoir nord de la rue de la Reine à l'intérieur du site CeEt-439.

Un autre projet a consisté à enfouir des conduites pour soutenir le réseau électrique dans la rue Dumont. À cette occasion, le vestige d'un mur de soutènement en béton a été dégagé; il avait été mis en place au cours de la deuxième moitié du XX^{e} siècle. Un segment d'un mur de fondation d'une annexe du milieu du XIX^{e} siècle a également été trouvé. La partie est de la rue Dumont n'était cependant constituée que de dépôts modernes. Un potentiel

archéologique subsiste dans la portion centre-ouest de la rue à l'égard du faubourg Guénette.

Une surveillance archéologique a accompagné l'enfouissement d'une conduite en béton armé et de conduites électriques sous le chemin de la Gare, ainsi que l'implantation d'un nouveau puits d'accès sur un terrain vague à proximité. L'intervention a permis de décrire deux vestiges de béton d'aménagements antérieurs au milieu du XX^{e} siècle. La présence d'un dépôt d'artefacts et d'une fondation de bâtiment au coin sud-ouest de l'intersection des chemins de la Gare et Saint-Louis justifie la poursuite d'une surveillance archéologique dans le secteur.

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, nº 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARTEFACTUEL

2018 *Supervision archéologique sur la rue de la Reine, entre les rues du Pont et Saint-Roch, 2017*. Québec, Ville de Québec.

BEAUDET, abbé Louis

1973 *Québec ses monuments anciens et modernes ou Vade mecum des citoyens et des touristes*. Québec, La Société historique de Québec.

BENOÎT, Jean, Daniel LaROCHE et Marc VALLIÈRES

1988 *Étude de potentiel archéologique et historique. L'Ancien Chantier : un faubourg en pleine évolution (1670-1870)*. Québec, Ville de Québec.

BLANCHET, Danielle, Louise FORGET et Sylvie THIVIERGE

1988 *Montcalm Saint-Sacrement. Nature et architecture : complices dans la ville.* Québec, Ville de Québec.

BOLDUC, A.M., S.J. PARADIS, M. PARENT, Y. MICHAUD et M. CLOUTIER

2003 *Géologie des formations superficielles, Québec, Québec*, dans Dossier public 3835. Ottawa, Commission géologique du Canada.

CASTONGUAY, Carl

2012 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec en 2004. Rues de la Couronne, Prince-Édouard et Sagard*. Québec, Hydro-Québec.

CASTONGUAY, Carl *et al.*

2019 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec en 2011. Projet Limoilou-Saint-Roch-Les Quais*. Québec, Hydro-Québec.

CASTONGUAY DANDENAULT & ASSOCIÉS

2014 *Surveillance et sondage archéologiques réalisés dans le cadre de travaux de démolition d'Hydro-Québec au Poste de la Reine (CeEt-579), Québec*. Québec, Hydro-Québec.

2019a *Reconstruction de la chambre QS024 à l'angle des rues Abraham-Martin et de la Gare-du-Palais (site CeEt-123) à Québec. Surveillance archéologique 2018*. Québec, Hydro-Québec.

2019b *Démantèlement et réhabilitation du poste de la Reine. Rue Prince-Édouard à Québec. Surveillance et fouilles archéologiques*. Québec, Hydro-Québec.

2020 *Reconstruction de la chambre de raccordement QS395 à l'angle des rues Saint-Paul et Abraham-Martin (site CeEt-123) à Québec. Surveillance archéologique 2019*. Québec, Hydro-Québec.

CÉRANE
1991 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis et Beauce en 1990. Rapport final*. Québec, Hydro-Québec.

1993 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1992*. Québec, Hydro-Québec.

CLOUTIER, Céline
1998 *Interventions archéologiques. Place de la Gare*. Québec, Ville de Québec.

CROTEAU, Jean
1987 *La surveillance archéologique de l'implantation du réseau hydroélectrique souterrain dans la ville de Québec en 1986*. Québec, Hydro-Québec.

DECHÊNE, Louise
1981 « La rente du faubourg Saint-Roch à Québec - 1750-1850 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française* vol. 34, n° 4, p. 569-596. Montréal, Institut d'histoire de l'Amérique française.

DE SOUZA, Stéphane et Alain TREMBLAY
2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent*. Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

DIONNE, Jean-Claude
1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* n° 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.

1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, n° 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.

2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DYKE, Arthur S. et Victor K. PREST
1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, n° 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.

1989 *Retrait de l'Inlandsis laurentidien au Wisconsinien supérieur et à l'Holocène*. Ottawa, Commission géologique du Canada.

ETHNOSCOP

1991 *Rapport de surveillance effectuée dans le secteur Jacques-Cartier. Région Montmorency*. Québec, Hydro-Québec.

2011 *Vestiges architecturaux découverts à l'intersection des rues Abraham-Martin et de la Gare-du-Palais à Québec*. Québec, Bell.

2021 *Réseau structurant de transport en commun. Étude de potentiel archéologique des parcours. Boulevards Jean-Lesage et Charest (tronçons TB-4 et TB-5)*. Québec, Ville de Québec.

2022a *Réseau structurant de transport en commun. Étude de potentiel archéologique du parcours du trambus. Rapport final*. Québec, Ville de Québec.

2022b *Vide sanitaire de la gare du Palais, Québec. Avis archéologique*. Montréal, Via Rail Canada.

2023 *Gare du Palais, Québec (CeEt-123). Surveillance archéologique dans le vide sanitaire, 2022*. Montréal, Via Rail Canada.

2024 *Travaux de réfection d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la rue du Prince-Édouard (CeEt-579) et sur la 8e rue. Surveillance archéologique, juin-juillet 2023*. Québec, Ville de Québec.

GAGNON-PRATTE, France

1980 *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle : les villas.* Québec, Musée du Québec.

GARNEAU, Michelle

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, no 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC

1994 *Étude d'ensemble : sous-secteurs Maison-Blanche et Côte-d'Abraham. Synthèse*. Québec, Ville de Québec.

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

2022 *Rues Saint-Paul et des Vaisseaux-du-Roi, Québec. Surveillances archéologiques 2021*. Québec, Ville de Québec

LAMARCHE, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

LaROCHE, Daniel
1991 *Recherches archéologiques. La place René-Lévesque*. Québec, Ville de Québec.

LEMOINE, Réjean
2014 *Histoire de raconter, le quartier Montcalm : arrondissement de la Cité-Limoilou.* Québec, Ville de Québec.

MORNEAU, François
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement.

MOUSSETTE, Marcel
1983 *Le chauffage domestique au Canada des origines à l'industrialisation*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI
1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n^{o} 3, p. 215-246. Montréal, Ville de Montréal.

PROVOST, abbé Honorius
1976 *Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Signaÿ*. Québec, La Société historique de Québec.

RICHARD, Pierre J.H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, n^{os} 1-2, p. 45-64. Montréal.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du ''Grand Méganticois'' : État des connaissances », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne,* p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », dans Claude Chapdelaine et Éric Graillon (éds), *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton.* p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary* Research n^{o} 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

SIMONEAU, Daniel
2015 *Le Complexe Lépine - Évaluation du potentiel archéologique*. Québec, Ville de Québec.

TRUELLE & CIE
2025 *Interventions archéologiques (2023-2024). Projet de construction Le Zénith (CeEt-579).* Québec, Ville de Québec.

Sites internet consultés

BAnQ, Annuaires de Québec de 1850 à 1881

HAMANN, Jean
2008 *La forêt de Québec : le changement dans la continuité*, https://nouvelles.ulaval.ca/2008/05/21/la-foret-de-quebec-le-changement-dans-la-continuite-a:22c151d7-dbd7-4cc1-8e29-b0f1f231c261, consulté le 21 mai 2008.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS
« SIGÉOM. Carte Interactive »,
https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

Annexes

Annexe 1 : Catalogue des photographies

Annexe 2 : Inventaire des artefacts et écofacts

Annexe 1 : Catalogue des photographies

Projet : HYD2403-H1 **Archéologue :** N. Fortier

Film n° : CeEt-439-24-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-04-03	1	P4031038	3A	Localisation générale	N
2024-04-03	2	P4031039	3A	Localisation générale	NO
2024-04-03	3	P4031040	3A	Localisation générale	NNO
2024-04-03	4	P4031041	3A	Vue en plan	S
2024-04-03	5	P4031042	3A	Vue en plan	S
2024-04-03	6	P4031043	3A	Paroi nord	N
2024-04-03	7	P4031044	3A	Paroi est	E
2024-04-03	8	P4031045	3A6	Parement est	O
2024-04-03	9	P4031046	3A6	Parement est	O
2024-04-03	10	P4031047	3A	Localisation générale	N
2024-04-03	11	P4031048	3A	Fin d'excavation	N
2024-04-03	12	P4031049	3B	Localisation générale	NO
2024-04-03	13	P4031050	3B	Dalle de marbre	-
2024-04-03	14	P4031051	3B	Vue en plan	N
2024-04-03	15	P4031052	3B	Paroi est	E
2024-04-03	16	P4031053	3B	Dalle de béton	O
2024-04-03	17	P4031054	3B	Dalle de béton	O
2024-04-03	18	P4031055	3B	Dalle de béton	O
2024-04-03	19	P4031056	3B	Mur de béton	S
2024-04-03	20	P4031057	3B	Localisation générale	O
2024-04-03	21	P4031058	3B	Localisation générale	E



P4031055



P4031056



P4031057



P4031058



P4031038



P4031039



P4031040



P4031041



P4031042



P4031043



P4031044



P4031045



P4031046



P4031047



P4031048



P4031049



P4031050



P4031051



P4031052



P4031053



P4031054

Projet : HYD2403-H3 **Archéologue :** Michel Huot

Film n° : CeEt-984-24-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-04-23	104911	1	S.-op-1A	État des travaux; vue de 1A50	O
2024-04-23	104920	2	S.-op-1A	Idem	N-O
2024-04-23	104946	3	S.-op-1A	Idem; 1A50 partie est; ancrage de hauban	O
2024-04-23	105010	4	S.-op-1A	Idem; idem	N-O
2024-04-23	110408	5	S.-op-1A	1A50; vue du dessus	P
2024-04-23	110431	6	S.-op-1A	Idem; idem	O
2024-04-23	110633	7	S.-op-1A	Idem; vue de profil	O
2024-04-23	110642	8	S.-op-1A	Idem; idem	O
2024-04-23	111320	9	S.-op-1A	Idem; vue générale	N-O
2024-04-23	111332	10	S.-op-1A	Idem; vue du parement	N-O
2024-04-23	111854	11	S.-op-1A	Idem; idem	N-E
2024-04-23	111922	12	S.-op-1A	Stratigraphie de la paroi sud; #1	S
2024-04-23	113228	13	S.-op-1A	1A50	N-E
2024-04-23	113837	14	S.-op-1A	Stratigraphie de la paroi sud	S
2024-04-23	133153	15	S.-op-1B	1B100	S-O
2024-04-23	133200	16	S.-op-1B	Idem	S
2024-04-23	133213	17	S.-op-1B	Idem	P
2024-04-23	133230	18	S.-op-1B	Vue générale	N-O
2024-04-23	133255	19	S.-op-1B	1B100	S
2024-04-23	141914	20	S.-op-1B	Idem; aperçu du parement nord	S
2024-04-23	141922	21	S.-op-1B	Idem; idem	E
2024-04-23	142220	22	S.-op-1B	Stratigraphie de la paroi sud; #2; 1B100	S-O
2024-04-23	142229	23	S.-op-1B	Idem; idem	S-O
2024-04-23	142245	24	S.-op-1B	Idem; idem	S-O
2024-04-23	152445	25	S.-op-1B	1B100	P
2024-04-23	152502	26	S.-op-1B	Idem	E
2024-04-23	1525361	27	S.-op-1B	Idem	P
2024-04-23	155416	28	S.-op-1B	Idem	P
2024-04-23	155429	29	S.-op-1B	Idem	E
2024-04-25	72333	30	S.-op-1B	Suite de l'excavation vers l'ouest	N-O
2024-04-25	82527	31	S.-op-1B	1B100; parement ouest	S-E
2024-04-25	82534	32	S.-op-1B	Idem; idem	S-E
2024-04-25	94741	33	S.-op-1B	Suite de l'excavation vers l'ouest	S-O

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-04-25	102521	34	S.-op-1B	Stratigraphie de la paroi sud	S
2024-04-25	102530	35	S.-op-1B	1B100; parement ouest	S-E
2024-04-25	145923	36	S.-op-1B	Vue générale de l'excavation dans la section ouest	E
2024-04-25	151130	37	S.-op-1B	Stratigraphie des sols dans la paroi sud	S-E
2024-04-26	65456	38	S.-op-1B	Vue générale	E
2024-04-26	65504	39	S.-op-1B	Idem	S-E
2024-04-26	71853	40	S.-op-1B	1B100; mesure de protection	E
2024-04-26	75604	41	S.-op-1B	Fin de l'excavation vers l'ouest	S-O
2024-04-30	140818	42	S.-op-1B	Idem	E
2024-04-30	140833	43	S.-op-1B	Stratigraphie de la paroi sud vers la fin des travaux	S-E
2024-04-30	142654	44	S.-op-1B	Fin des travaux vers la rue Bourlamaque	N-O


20240423_152536-27


20240423_155416-28


20240423_155429-29


20240425_072333-30


20240425_082527-31


20240425_082534-32


20240425_094741-33


20240425_102521-34


20240425_102530-35


20240425_145923-36


20240425_151130-37


20240426_065456-38


20240426_065504-39


20240426_071853-40


20240426_075604-41


20240430_140818-42


20240430_140833-43


20240430_142654-44


20240423_104911-01


20240423_104920-02


20240423_104946-03


20240423_105010-04


20240423_110408-05


20240423_110431-06


20240423_110633-07


20240423_110642-08


20240423_111320-09


20240423_111332-10


20240423_111854-11


20240423_111922-12


20240423_113228-13


20240423_113837-14


20240423_133153-15


20240423_133200-16


20240423_133213-17



20240423_133230-18



20240423_133255-19



20240423_141914-20



20240423_141922-21



20240423_142220-22



20240423_142229-23



20240423_142245-24



20240423_152445-25



20240423_152502-26

Projet : HYD2403 - Chemin de la Gare **Archéologue :** Nicolas Fortier
Film n° : HYD2411-2024-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-21	1	P5211210	1A	Début d'excavation	N
2024-05-21	2	P5211211	1A	Début d'excavation	S
2024-05-21	3	P5211212	1A	Vue d'ensemble, extrémité sud	N
2024-05-21	4	P5211213	1A	Vue d'ensemble, extrémité sud	NE
2024-05-21	5	P5211214	1A	Vue d'ensemble, extrémité sud	NO
2024-05-21	6	P5211215	1A	Vue d'ensemble, extrémité nord	O
2024-05-21	7	P5211216	1A	Vue d'ensemble, centre	SO
2024-05-21	8	P5211217	1A	Paroi ouest	SO
2024-05-21	9	P5211218	1A	Paroi ouest	O
2024-05-21	10	P5211219	1A	Localisation de la coupe	NO
2024-05-21	11	P5211220	1A	Paroi ouest	O
2024-05-21	12	P5211221	1A	1A5, en plan	O
2024-05-21	13	P5211222	1A	Paroi est	E
2024-05-22	14	P5221223	1A	Fin d'excavation ligne ouest	N
2024-05-23	15	P5231224	1A	Traverse de rue	SE
2024-05-23	16	P5231225	1A	Paroi sud de la traverse	S
2024-05-23	17	P5231226	1A	Fin d'excavation traverse de rue	NO
2024-06-05	18	P6051305	1B	Paroi sud	S
2024-06-05	19	P6051306	1B	Paroi sud	SE
2024-06-05	20	P6051307	1B	Paroi sud-est	E
2024-06-05	21	P6051308	1B	Paroi nord	NO
2024-06-05	22	P6051309	1B	Vue d'ensemble	NE
2024-06-05	23	P6051310	1B	Vue d'ensemble	E
2024-06-05	24	P6051311	1B	Vue d'ensemble	SO
2024-06-06	25	P6061312	1C	En cours	SE
2024-06-06	26	P6061313	1C	En cours	NE
2024-06-06	27	P6061314	1C	Paroi ouest	O
2024-06-06	28	P6061315	1C	Paroi est	E
2024-06-06	29	P6061316	1C	Extrémité nord	NE
2024-06-06	30	P6061317	1C	Vue d'ensemble	S


P6061314


P6061315


P6061316


P6061317


P5211210


P5211211


P5211212


P5211213


P5211214


P5211215


P5211216


P5211217


P5211218


P5211219


P5211220


P5211221


P5211222


P5221223


P5231224


P5231225


P5231226


P6051305


P6051306


P6051307


P6051308


P6051309


P6051310


P6051311


P6061312


P6061313

Projet : HYD2403-H4 - Chemin de la Gare **Archéologue :** Michel Huot
Film n° : HYD2403-H4-NUM2

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-27	1	20240527_073755	1B	Début d'excavation	N
2024-05-27	2	20240527_074326	1B	Début d'excavation	NE
2024-05-27	3	20240527_085410	1B	Début d'excavation	S
2024-05-27	4	20240527_085420	1B	Début d'excavation	S
2024-05-27	5	20240527_111316	1B	Excavation	E
2024-05-27	6	20240527_114436	1B	Excavation	S
2024-05-27	7	20240527_114444	1B	Excavation	S
2024-05-27	8	8745-bb6a184e5e0c	1B	Dalle de béton	E
2024-05-27	9	20240527_114053412	1B	Excavation	E
2024-05-27	10	20240527_114412683	1B	Excavation	S
2024-05-27	11	20240528_160120333	1B	Dalle de béton, localisation générale	S
2024-05-27	12	20240528_160239569	1B	Dalle de béton	S
2024-05-27	13	20240528_160245701	1B	Dalle de béton	S
2024-05-27	14	20240528_161256084	1B	Paroi est	E
2024-05-27	15	20240528_161257915	1B	Paroi est	E



IMG_20240528_161257915



20240527_073755



20240527_074326



20240527_085410



20240527_085420



20240527_111316



20240527_114436



20240527_114444



:64-697d-4436-8745-bb6a184



IMG_20240527_114053412



IG_20240527_114412683_HD



IMG_20240528_160120333



IMG_20240528_160239569



IMG_20240528_160245701



IMG_20240528_161256084

Projet : HYD2403-H5 Surveillance archéologique sur les rues de la Gare-du-Palais et Abraham-Martin **Archéologue : N. Fortier**

Film n° : CeEt-123-24-NUM1

Date	No.	Nom fichier	Identification	Description	Orientation
21/11/2024	1	HYD24_001	24A	état à l'arrivée de l'archéologue.	SW
21/11/2024	2	HYD24_002	24B	état à l'arrivée de l'archéologue.	W
21/11/2024	3	HYD24_003	24A	paroi est.	E
21/11/2024	4	HYD24_004	24A	paroi nord.	N
21/11/2024	5	HYD24_005	24A	paroi ouest après l'aggrandissement de la tranchée.	W
21/11/2024	6	HYD24_006	24A	paroi ouest après l'aggrandissement de la tranchée.	W
21/11/2024	7	HYD24_007	24A et 24B	Localisation des sous-opérations	S
21/11/2024	8	HYD24_008	24B	paroi sud.	S
21/11/2024	9	HYD24_009	24B	paroi sud.	S
21/11/2024	10	HYD24_010	24B	paroi sud.	S
21/11/2024	11	HYD24_011	24B	paroi sud.	S
21/11/2024	12	HYD24_012	24B	vestige 24B8.	Plan
21/11/2024	13	HYD24_013	24B	vestige 24B8.	Plan
21/11/2024	14	HYD24_014	24B	vestige 24B8.	Plan
21/11/2024	15	HYD24_015	24B	vestige 24B8.	Plan
21/11/2024	16	HYD24_016	24B	vestige 24B8, vue du parement est.	E
21/11/2024	17	HYD24_017	24B	vestige 24B8, sans échelle.	Plan
21/11/2024	18	HYD24_018	24B	vestige 24B8, localisation et paroi sud.	S
21/11/2024	19	HYD24_019	24B	artefacts lot 24B6 près de 24B8.	Plan
21/11/2024	20	HYD24_020	24B	paroi sud et vestige 24B8.	S
21/11/2024	21	HYD24_021	24B	paroi sud et vestige 24B8.	S
21/11/2024	22	HYD24_022	24B	localisation du vestige 24B8.	N
21/11/2024	23	HYD24_023	24B	localisation du vestige 24B8.	E
21/11/2024	24	HYD24_024	24B	localisation du vestige 24B8.	S
21/11/2024	25	HYD24_025	24B	vestige 24B8, vue du parement est.	E
21/11/2024	26	HYD24_026	24B	vestige 24B8, vue du parement est.	E
21/11/2024	27	HYD24_027	24B	vestige 24B8.	Plan
21/11/2024	28	HYD24_028	24B	vestige 24B8.	Plan
21/11/2024	29	HYD24_029	24B	artefacts lot 24B6.	Plan
21/11/2024	30	HYD24_030	24B	vestige 24B9.	Plan
21/11/2024	31	HYD24_031	24B	vestige 24B9 et paroi nord avec le lot 24B7 présent).	N
21/11/2024	32	HYD24_032	24B	vestige 24B9 et paroi nord avec le lot 24B7 présent).	N

21/11/2024	33	HYD24_033	24B	vestige 24B9.	Plan
21/11/2024	34	HYD24_034	24B	vestige 24B9.	Plan
21/11/2024	35	HYD24_035	24B	vestige 24B9.	Plan
21/11/2024	36	HYD24_036	24B	vestige 24B9, assises en paroi nord.	N
21/11/2024	37	HYD24_037	24B	vestige 24B9, assises en paroi nord.	N
21/11/2024	38	HYD24_038	24B	vestige 24B9, assises en paroi nord.	N
21/11/2024	39	HYD24_039	24B	vestige 24B9, assises en paroi nord.	N
21/11/2024	40	HYD24_040	24B	vestige 24B9, assises en paroi nord.	N
21/11/2024	41	HYD24_041	24B	vestige 24B9.	Plan
21/11/2024	42	HYD24_042	24B	vestige 24B9, localisation.	S
21/11/2024	43	HYD24_043	24B	vestige 24B9, localisation.	E
21/11/2024	44	HYD24_044	24B	vestige 24B9, localisation.	N
21/11/2024	45	HYD24_045	24B	tranchée excavée.	E
21/11/2024	46	HYD24_046	24B	paroi sud, vestige 24B9, et pieu en fer.	S
21/11/2024	47	HYD24_047	24B	plaque de fer entre les vestiges 24B9 et 24B10	Plan
21/11/2024	48	HYD24_048	24B	vestige 24B10 et paroi sud.	S
21/11/2024	49	HYD24_049	24B	vestige 24B10 et paroi sud.	S
21/11/2024	50	HYD24_050	24B	vestige 24B10.	Plan
21/11/2024	51	HYD24_051	24B	vestige 24B10.	Plan
21/11/2024	52	HYD24_052	24B	vestige 24B10, vue du parement ouest.	W
21/11/2024	53	HYD24_053	24B	vestige 24B10 et paroi nord.	N
21/11/2024	54	HYD24_054	24B	vestige 24B10 et paroi nord.	N
21/11/2024	55	HYD24_055	24B	vestige 24B10, localisation.	N
21/11/2024	56	HYD24_056	24B	vestige 24B10, localisation.	W
21/11/2024	57	HYD24_057		Vue générale à la fin des travaux	W
21/11/2024	58	HYD24_058		Vue générale à la fin des travaux	W


CeEt-123-24-NUM1-23


CeEt-123-24-NUM1-24


CeEt-123-24-NUM1-25


CeEt-123-24-NUM1-26


CeEt-123-24-NUM1-27


CeEt-123-24-NUM1-28


CeEt-123-24-NUM1-29


CeEt-123-24-NUM1-30


CeEt-123-24-NUM1-31


CeEt-123-24-NUM1-32


CeEt-123-24-NUM1-33


CeEt-123-24-NUM1-34


CeEt-123-24-NUM1-35


CeEt-123-24-NUM1-36


CeEt-123-24-NUM1-37


CeEt-123-24-NUM1-38


CeEt-123-24-NUM1-39


CeEt-123-24-NUM1-40


CeEt-123-24-NUM1-41


CeEt-123-24-NUM1-42


CeEt-123-24-NUM1-43


CeEt-123-24-NUM1-44


CeEt-123-24-NUM1-45


CeEt-123-24-NUM1-46


CeEt-123-24-NUM1-47


CeEt-123-24-NUM1-48


CeEt-123-24-NUM1-49


CeEt-123-24-NUM1-50


CeEt-123-24-NUM1-51


CeEt-123-24-NUM1-52


CeEt-123-24-NUM1-53


CeEt-123-24-NUM1-54


CeEt-123-24-NUM1-55


CeEt-123-24-NUM1-56


CeEt-123-24-NUM1-57


CeEt-123-24-NUM1-58


CeEt-123-24-NUM1-1


CeEt-123-24-NUM1-2


CeEt-123-24-NUM1-3


CeEt-123-24-NUM1-4


CeEt-123-24-NUM1-5


CeEt-123-24-NUM1-6


CeEt-123-24-NUM1-7


CeEt-123-24-NUM1-8


CeEt-123-24-NUM1-9


CeEt-123-24-NUM1-10


CeEt-123-24-NUM1-11


CeEt-123-24-NUM1-12


CeEt-123-24-NUM1-13


CeEt-123-24-NUM1-14


CeEt-123-24-NUM1-15


CeEt-123-24-NUM1-16


CeEt-123-24-NUM1-17


CeEt-123-24-NUM1-18


CeEt-123-24-NUM1-19


CeEt-123-24-NUM1-20


CeEt-123-24-NUM1-21


CeEt-123-24-NUM1-22

Projet : HYD2403-H6 **Archéologue :** N. Fortier

Film n° : CeEt-579-24-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-07-18	1	P7181331	17A	Localisation générale	NO
2024-07-18	2	P7181332	17A	Localisation générale	NE
2024-07-18	3	P7181333	17A	Vue d'ensemble	E
2024-07-18	4	P7181334	17A	Vue d'ensemble	S
2024-07-18	5	P7181335	17A	Paroi nord	N
2024-07-18	6	P7181336	17A	Mur en coupe	N
2024-07-18	7	P7181337	17A	Mur en coupe	E
2024-08-05	8	P8051338	17A	Mur 17A5 en cours de dégagement	E
2024-08-05	9	P8051339	17A	Mur 17A5 en cours de dégagement	NE
2024-08-05	10	P8051340	17A	17A5 localisation général	N
2024-08-05	11	P8051341	17A	17A5 en élévation	N
2024-08-05	12	P8051342	17A	17A5 en élévation	E
2024-08-05	13	P8051343	17A	17A5 en élévation	N
2024-08-05	14	P8051344	17A	17A5 extrémité est	NE
2024-08-05	15	P8051345	17A	17A6 en coupe	O
2024-08-05	16	P8051346	17A	17A6 en plan	O
2024-08-05	17	P8051347	17A	Paroi est	E
2024-08-05	18	P8051348	17A	Extrémité est de 17A6	NE
2024-08-05	19	P8051349	17A	Mur 17A7 en cours de dégagement	SE
2024-08-05	20	P8051350	17A	Parement nord de 17A7 en élévation	S
2024-08-05	21	P8051351	17A	Alignement 17A5 et 17A6	O
2024-08-05	22	P8051352	17A	17A5 en élévation	NE
2024-08-05	23	P8051353	17A	17A6 en coupe	O
2024-08-05	24	P8051354	17A	17A7 en cours de dégagement	SE
2024-08-05	25	P8051355	17A	Partie ouest	O
2024-08-05	26	P8051356	17A	17A5 extrémité ouest	NE
2024-08-05	27	P8051357	17A	Mur 17A6 localisation générale	NO
2024-08-05	28	P8051358	17A	17A7 détruit	SO
2024-08-05	29	P8051359	17A	Sous-opération 17A	N
2024-08-05	30	P8051360	17A	Sous-opération 17A	NO


P8051358


P8051359


P8051360


P7181331


P7181332


P7181333


P7181334


P7181335


P7181336


P7181337


P8051338


P8051339


P8051340


P8051341


P8051342


P8051343


P8051344


P8051345


P8051346


P8051347


P8051348


P8051349


P8051350


P8051351


P8051352


P8051353


P8051354


P8051355


P8051356


P8051357

Annexe 2 : Inventaire des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue Dumont, Québec | **Archéologue : Michel Huot** | **Date : Hiv. 2025**
Code : CeEt-984 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille carrée à corps s'élargissant vers le haut. Coins arrondis. Fines lignes moulées sur la paroi. Col court et lèvre arrondie. Vert émeraude. 20 cm de haut. Base de 4 cm2. Marque de fabrication par procédé Owens.	1	
1A99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique. Goulot à lèvre à capsule. Inscription à la peinture à l'émail blanc et rouge sur la paroi: 7 UP 7 UP [... L]IKE YOU\7 UP FRESH UP WHIT SEVENT UP CA RAVIGOT [description du contenu en français et en anglais] CLAIRE FONTAINE QUEBEC. Inscription moulée en relief sous le fond: C (dans un triangle inversé)\5036\4. 20 cm de haut. Base de 5,5 cm de diam. Fabrication mécanique. Consumers Glass Co. 1917-1962. Dans les années 1950 selon le modèle du logo.	1	
1B04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange foncé, plutôt compacte.	1	
1B04	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange foncé. Présence d'une glaçure brun foncé d'aspect métallique.	1	
1B04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Sans décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription plutôt effacée imprimée en creux: MCDOUG[ALL/[SCO]TLAND. Post 1840.	1	
1B04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif d'une bande et d'une ligne à l'engobe bleu.	1	
1B04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif shell edge peint en vert. Creamware tardif?	1	
1B04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec une rainure sous la lèvre extérieure. Sans décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.61	TCF blanche	pot	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base à fond légèrement en retrait et de paroi. Corps cylindrique. Sans décor apparent. 12 cm de diam. estimé.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif du blé.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à petit pied annulaire et de paroi moulée de cannelures.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pans ovales. Inscription illisible et indéterminée moulée en creux sous le fond. Sans décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et marli. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à court pied annulaire. Sans décor apparent. Mortier collé dessus.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé. Décor moulé en relief à motif floral et de lignes entrelacées sur le dessus du rebord. Probablement un plat de service.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Inscription illisible et indéterminée imprimée en noir sous le fond. Sans décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé. Sans décor apparent.	1	
1B04	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat. Pâte chamois grisâtre. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. La surface extérieure est de couleur beige-grisâtre.	1	
1B04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps circulaire. L'intérieur porte une glaçure incolore.	1	
1B04	1.3.2.21	PF dure européenne	pichet-jouet	1	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de cannelures. Trace d'une anse.	1	
1B04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille ou bocal	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base carrée ou rectangulaire. Talon arrondi. Inscription moulée en relief sous le fond: «10». Trace du piston. Paroi plutôt épaisse. Fabrication mécanique post 1900.	1	
1B04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule de bouteille cylindrique. Bande moulée d'aspect piqueté. Inscription moulée en relief dans cette bande: «2». Probablement une bouteille de boisson gazeuse.	1	
1B04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Vert plutôt pâle.	1	
1B04	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille rectangulaire. Fond très légèrement concave. Coins chanfreinés plats. Inscription indéterminée moulée en relief sur un pan latéral: «[...]Y'S». Fabrication mécanique post 1900. 2,5 cm de larg. Probalement «Luby's Parisian Hair Renewer» en vente à partir de 1889 https://bouteillesduquebec.ca/publicites/devins_rj.	1	
1B04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 15,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1B04	4.3.2	Mortier	résidu	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment informe de mortier grisâtre. Élagué.	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Chemin de la Gare, Québec **Archéologue : Nicolas fortier** **Date : Hiv. 2025**
Code : HYD2403 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A04	1.3.1.21	PC avec glaçure	urinoire	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Un fragment transpercé d'une vis à tête fendue, bombée. Un fragment avec une inscription imprimée en noir: «[...]taye[...]/MADE/[TRADE]MARK/MADE IN ENGLAND/[EDWA]RD JOHNS & [Co LTD]/[A]RMITAGE [SHANKS] EN[GLAND]. Compagnie fondée en 1817. Shanks Holdings Limited à partir de 1969 jusqu'en 1999. https://en.wikipedia.org/wiki/Armitage_Shanks#:~:text=4%20External%20links-,History,Armitage%20Ware%20Limited%20was%20incorporated. Élagués.	NC	
1A04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de rebord à ouverture filetée. Corps circulaire.	NC	
1B07	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Fragment de base de bouteille cylindrique. Env. 7 cm de diam. Élagué.	NC	
1B07	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson gazeuse	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert vif. Élagué.	NC	
1B07	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Gros clou entier de 26 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Gare-du-Palais | **Archéologue : Nicolas Fortier** | **Date : Hiv. 2025**
Code : CeEt-123 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B07 mur 1B100	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petite bande corrodée dont une extrémité semble plutôt arrondie (résiduelle?) alors que l'autre se termine en pointe. 4 cm de long. sur 2,5 cm de larg. sur env. 0,7 cm d'épais. Fonte? Résidu de combustion noir.	1	
1B07 mur 1B100	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande très corrodée dont les extrémités semblent droites. La bande semble recourbée en U. 7,5 cm de long. sur 2 cm de larg. sur env. 1,5 cm d'épais. Résidu de combustion noir.	1	
1B07 mur 1B100	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête et de tige. Corrodés. Résidu de combustion noir sur les clous.	1	
1B07 mur 1B100	4.4.3	Scories	résidu	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Résidus.	1	
1B07 mur 1B200	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	attache	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Fragment de cadre carré ou rectangulaire composé d'une bande rectangulaire moulée d'ondulation (0,4 cm de larg.). Un motif de fleur de type marguerite (4 pétales) est moulé en relief au centre de la bande. 3,5 cm de larg. résid.	1	
1B07 mur 1B300	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,23 cm d'épais.	1	
1B07 mur 1B300	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges perpendiculaires formant un T près d'une extrémité. La tête du T est composée d'une courte tige de 3,5 cm de long. (résiduelle?). 23 cm de long. Tige de 0,9 cm de diam. Très corrodée.	1	
1B07 mur 1B300	4.4.3	Scories	résidu	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Résidus dont deux gros formats.	1	